LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9 Volume 12 numéro 1, du 1er au 17 janvier 1997

Recyclage à la maternelle



Alain Bessette/L'Aquilon

L'enseignante Mary Takasaka (5) de l'école Mildred Hall explique aux jeunes de la maternelle de l'école Allain St-Cyr, les rudiments du compostage. Shameem Nasrabadi (1), Joseph Brophy (2), Eugénie Cyr (3), Chantale Martel (4), Marcel Leblanc (6) et Marie-Christine Auger (7) ont été vivement intéressé(e)s par cette activité.

Goo Arlooktoo dévoile les réactions du GTNO à "Empreintes 2"

Maintenir le consensus

Le 7 janvier dernier en conférence de presse à Iqaluit, Goo Arlooktoo, vice-premier ministre du GTNO, a commenté les points principaux de la réponse du gouvernement territorial au deuxième rapport présenté par la Commission d'établissement du Nunavut (CEN), *L'empreinte de nos pas dans la neige fraîche, volume 2*, communément appelé "Empreintes 2".

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Le vice-premier ministre a insisté sur l'importance de maintenir l'esprit de consensus entre les trois partenaires responsables de l'avènement du Nunavut en 1999, soit le Gouvernement du Canada, celui des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et la Nunavut Tungavik Inc. (NTI)

C'est dans un souci de respect des autres joueurs et de la procédure du consensus que Goo Arlooktoo a présenté à la presse la position de son gouvernement qui, sur plusieurs points, diffère des propositions de la CEN.

Le ministre a d'abord réitéré la politique de son gouvernement en matière d'emploi pour la prochaine fonction publique du Nunavut. Tout

Réactions
Suite en page 2

Grand remue-ménage en éducation en Ontario

Les francophones obtiennent la gestion scolaire

Ottawa (APF)

Les francophones de l'Ontario ont finalement obtenu la gestion scolaire partout en province.

Le ministre de l'Education, John Snobolen, a annoncé la création dès 1998 de sept nouveaux conseils scolaires francophones, qui s'ajouteront aux quatre conseils existants. Les conseils couvriront toute la province, ce qui veut dire que les 59 sections et les 8 comités consultatifs de langue française qui oeuvrent au sein des commissions scolaires anglophones disparaîtront du paysage scolaire ontarien.

Cette annonce s'inscrit dans une vaste réforme de l'éducation en Ontario, qui prévoit l'abolition de conseils scolaires anglophones, la diminution du nombre de conseillers scolaires et une baisse de leurs honoraires.

De 129, le nombre de conseils scolaires passera à 66, dont 11 de langue française . Il y aura quatre conseils scolaires publics et sept conseils scolaires catholiques de langue française. La répartition se fera ainsi : 5 conseils francophones dans le Nord, deux publics et trois catholiques, 3 conseils francophones dans le Sud, (un public et deux catholiques) et 3 dans l'Est (un public et deux catholiques).

Le mode de financement change du tout au tout, puisque les contribuables ne financeront plus l'éducation à travers leurs taxes foncières. Le gouvernement versera plutôt des subventions provinciales qui seront basées sur un nouveau modèle, qui tiendra compte des besoins de chaque étudiant. La nouvelle formule, promet le ministre de l'Education, tiendra compte des besoins spéciaux des étudiants francophones. Cela semble vouloir dire que le financement des conseils scolaires francophones ne sera pas simplement égal à celui des conseils anglophones, mais équitable, ce que réclament les francophones depuis des années. Des consultation sur la question du financement auront d'ailleurs lieu ce printemps.

Les taxes d'affaires continueront à financer l'éducation, mais le gouvernement a rejeté l'idée de mettre en commun toutes ces recettes fiscales pour les redistribuer par

Gestion Ontario
Suite en page 2

Passionnant!

La production de compost à l'aide de dizaines de vers de terre a fasciné les jeunes de la maternelle. Cette activité s'est déroulée dans le cadre du Programme d'action environnementale du GTNO.

Natali Lefebvre/L'Aquilon



Alain Bessette

Affiche de la fête du canada

De nouveau cette année, le ministère du Patrimoine canadien lance son concours du *Défi de l'affiche de la fête du Canada.*

Ce concours s'adresse aux jeunes Canadiens et Canadiennes de 18 ans ou moins. Les affiches doivent montrer pourquoi le Canada est un endroit aussi extraordinaire pour vivre. Un ou une finaliste est choisi(e) dans chacune des provinces ou territoires, et parmi ces finalistes, une ou un finaliste national(e). Le dessin du finaliste national devient ensuite l'affiche officielle de la fête du Canada.

Les 12 finalistes seront invités par le ministère du Patrimoine canadien à venir célébrer la fête du Canada sur la Colline parlementaire à Ottawa le 1er juillet prochain, et à se joindre au Premier ministre et au Gouverneur général pour souligner le 130e anniversaire du Canada.

Les jeunes ont jusqu'au 28 février 1997 pour faire parvenir leur dessin au Comité des fêtes du Canada, a/s de Patrimoine canadien, 2e étage, édifice Bellanca, Boîte postale 460, Yellowknife, NT, X1A 2N4.

Une mine qui fait son chemin

Il y a eu signature, le 7 janvier dernier, de l'entente environnementale et du permis d'utilisation d'eau ainsi que la signature prochaine de six baux de location de terrains dans le cadre du projet d'extraction de diamants de la BHP Diamonds Inc., dans les Territoires du Nord-Ouest.

Une entente environnementale a été signée par le Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et BHP. L'entente tient compte d'un certain nombre d'aspects et de préoccupations : les connaissances traditionnelles; les sites archéologiques, patrimoniaux et historiques; les exigences de compte rendu; la gestion et la surveillance de l'environnement, la fermeture de la mine et la remise en état du site; la conformité environnementale permanente; et la mise sur pied d'un organisme indépendant chargé de la surveillance de l'environnement.

Par ailleurs, le permis d'utilisation d'eau a été délivré par l'Office des eaux des TNO. Le permis règle un certain nombre de questions relatives à l'utilisation de l'eau et au déversement des déchets de la mine de diamants dans l'eau; les exigences relatives à la fermeture et à la remise en état; un programme de contrôle des incidences sur l'eau; des plans d'urgence en cas de déversement; l'établissement d'un dépôt de garantie et les exigences générales en matière de compte rendu.

Finalement, le Canada et BHP ont convenu de signer six baux de location de terrains pour une durée de 30 ans. Ces baux permettent à la BHP d'occuper et d'utiliser les terrains affectés aux carrières à ciel ouvert, à l'usine de broyage, au campement, à la piste d'atterrissage et au chemin local. Les baux exigent que la fermeture de la mine et la remise en état du site soient conformes aux conditions établies dans l'entente environnementale.

Exploitation pétrolière et gazière

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a délivré le 14 janvier dernier de nouveaux permis d'exploration pétrolière et gazière dans la région du delta du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les titulaires de ces permis sont Husky Oil Operations Ltd., qui agira à titre d'opérateur, et Ressources Gulf Canada Limitée. Ces compagnies ont dû préalablement renoncer aux 21 permis d'exploration qu'elles détenaient dans la région de Cape Bathurst, dans les T.N.-O. Cape Bathurst fait partie des terres dont les Inuvialuits ont reçu le titre, y compris les droits d'exploitation du sous-sol, en vertu de la Convention définitive des Inuvialuits (CDI) de 1984.

Réactions

Suite de la une

le personnel déjà à l'emploi du GTNO sur le territoire du Nunavut devrait être automatiquement réengagé par le nouveau gouvernement. De plus, tous les fonctionnaires déjà employés aux bureaux de l'administration centrale du GTNO à Yellowknife devraient bénéficier d'une priorité pour tout emploi au Nunavut à condition d'en avoir les qualifications.

Cette position du gouvernement territorial ne laisse donc pas de place à une réévaluation au mérite pour chaque fonctionnaire déjà en poste comme le propose clairement la recommandation n° 6-5 du rapport Empreintes 2.

Le GTNO insiste aussi pour que l'augmentation en infrastructures du nouveau gouvernement soit révisée pour ne pas se réserver de mauvaises surprises en bout de piste. Aussi les communautés qui seront touchées par la construction d'infrastructures devraient être mises dans le coup par le gouvernement fédéral, la NTI et le GTNO.

Le gouvernement territorial indique aussi son opposition à la recommandation n° 2-3 du rapport à savoir qu'en cas de divergences entre les trois parties sur la forme que prendra le prochain gouvernement, le ministre des Affaires indiennes et du Nord tranchera, et ce avant le 31 janvier 1997. Le GTNO insiste sur la nécessité d'un consensus, même si une telle démarche exige plus de temps pour l'étude, l'analyse, et la concertation.

Tout en renouvelant son appui à un concept de gouvernement décentralisé, le GTNO s'interroge sur la capacité financière du prochain gouvernement à atteindre le degré de décentralisation proposé par Empreintes 2. Compte tenu d'une capacité de payer amoindrie du fédéral, le manque d'installations adéquates en région, une population disséminée sur un immense territoire et des coûts d'opération astronomiques, il faut voir la décentralisation comme une formule viable à long terme. Il ne faudrait pas non plus que l'objectif de stimuler le développement dans les régions prenne le dessus sur la création d'une administration publique efficace.

Le danger de la décentralisation n'est pas que budgétaire. Comment maintenir la concertation entre certains services qui ne co-habitent plus ensemble? Par exemple, le Support à la famille, la Protection de l'enfance et la Division de la santé communautaire. À la limite, l'objectif de décentralisation pourrait paralyser le fonctionnement de l'État. Le GTNO propose de respecter la balance entre décentralisation et efficacité administrative.

Le GTNO propose aussi une décentralisation progressive qui ne bousculera pas le fonctionnement actuel des services publics.

Un point de divergence important entre le GTNO et Empreintes 2 concerne la proposition de la CEN d'éliminer les conseils d'administration de la Santé et de réunir les trois commissions scolaires du Nunavut en une. Le GTNO fait remarquer que ces organismes représentent les intérêts des communautés et que le GTNO va respecter intégralement leur existence jusqu'au 1er avril 1999.

Le GTNO fait aussi remarquer que de prévoir l'existence d'une commission scolaire unique sur le territoire du Nunavut pourrait aller à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés qui prévoit le droit à la gestion scolaire pour les minorités francophones et anglophones au Canada. La Loi sur l'éducation des TNO prévoit trois niveaux d'organisation autonome pour les parents francophones : comité de parents, conseil scolaire et commission scolaire.

Enfin le gouvernement territorial affirme l'importance de mettre en place un appareil judiciaire crédible qui puisse assurer le respect des droits fondamentaux de tous et chacun.

En marge de la publication des réactions du GTNO à Empreintes 2, le ministre des Finances John Todd, qui est aussi président du Comité ministériel pour la planification de la partition, a cru bon de rappeler au gouvernement fédéral sa responsabilité de financer toute l'opération tant à l'Est qu'à l'Ouest. "C'est une question qui touche tout le Canada," a déclaré le ministre, "pas seulement le Nord."

Il semble évident qu'à la veille de 1999, les perspectives différentes de chacune des parties vont s'affronter de plus en plus clairement. Le GTNO insiste pour qu'on continue à procéder par consensus en s'accommodant de ces différences plutôt qu'en les rejetant.

On peut se procurer une copie du texte intégral des réactions du GTNO à Empreintes 2 en téléphonant au (819) 979-5413 ou au (403) 920-3322.

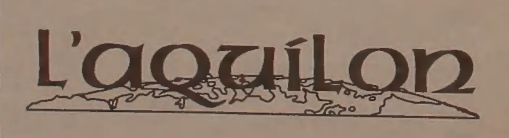
Gestion Ontario

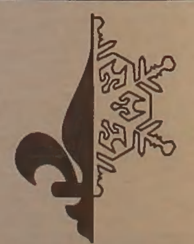
Suite de la une

la suite.

Les conseillers scolaires auront désormais comme rôle de proposer des orientations politiques et ils n'interviendront plus au niveau de la gestion quotidienne des écoles. Il n'y aura plus aucun salaire versé aux conseillers. Ils n'auront droit qu'à des honoraires qui ne dépasseront pas 5 000 $ par année. Le nombre de conseillers passera de 1 900 à 700.

Le ministre des Affaires francophones, Noble Villeneuve, a annoncé à Sudbury les détails de cette réforme en ce qui a trait à l'avenir de l'éducation en langue française : "Pour la première fois, la minorité francophone la plus importante en dehors du Québec pourra assumer la gestion scolaire pleine et entière de ses écoles publiques et séparées partout en Ontario et ce, au moyen de leurs propres conseils scolaires", a déclaré le ministre,. Cette annonce "historique" selon le ministre franco-ontarien, "confirme l'engagement du gouvernement ontarien envers la collectivité francophone."





Le journal L'Aquilon
et la Fédération Franco-TéNOise
profitent de ce premier numéro de
1997 pour exprimer à tous les
lecteurs et lectrices du journal une

Bonne année 1997

Programme de développement culturel et communautaire

Y aura-t-il des fonds de tiroir?

La FFT se prépare déjà à répartir des sommes supplémentaires dans le cadre du Programme de développement culturel et communautaire (PDCC).

Alain Bessette

Comme le veut la tradition (celle des deux dernières années), le gouvernement des TNO réaffecte, dans les derniers mois de l'exercice financier, les surplus budgétaires des ministères dans l'Accord Canada-TNO sur les langues officielles. Au cours des dernières années, une partie de cette réaffectation avait ajouté des dizaines de milliers de dollars au budget total des PDCC.

Malgré qu'aucune somme d'argent ne soit encore précisée, la Fédération Franco-TéNOise a déjà officiellement demandé aux membres du réseau associatif franco-ténois de présenter des projets supplémentaires devant être réalisés d'ici le 31 mars 1997.

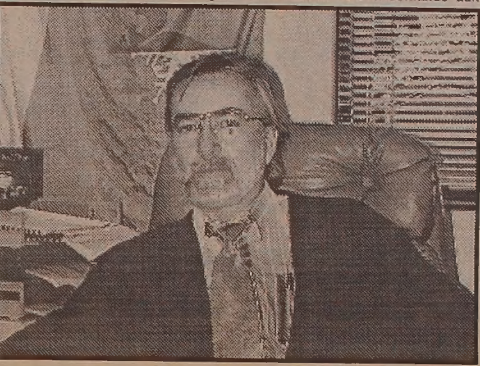
Pour l'instant, tant le gouvernement territorial que la FFT travaillent sur des hypothèses, le montant exact des surplus (des fonds de tiroir) n'étant pas connu. Le directeur général de la FFT, Daniel Lamoureux, estime que cette réaffectation pourrait amener un 100 000 $ de plus aux fonds du Programme de développement que gère la FFT.

Cette année, c'est en décembre que l'Unité des langues officielles a annoncé que des surplus seraient vraisemblablement disponibles, et que la priorité du gouvernement est de les tranférer au PDCC. L'année passée, l'annonce n'avait été faite qu'en mars.

«L'an passé, tout ce qu'on avait pu faire, c'était d'ajouter aux projets existants. Cette année, on peut financer de nouveaux projets», a expliqué Daniel Lamoureux.

Une telle réaffectation de fonds par le gouvernement est une opération qui prend un certain temps. Chacun des ministères étant responsable de son budget, il faut obtenir l'accord de ceux-ci avant que ne puissent être débloquées les sommes d'argent en question. De plus, le Secrétariat de gestion financière du gouvernement a aussi son mot à dire dans le transfert, ayant parfois la responsabilité de certaines portions du budget des ministères. De surcroît, il faut que le GTNO obtienne l'accord du gouvernement fédéral dans le cas spécifique du budget qui découle de l'Accord Canada-TNO sur les langues officielles.

En attendant que toutes ces étapes administratives soient franchies et que les sommes exactes soient connues, la FFT a demandé aux associations de francophones de déposer de nouveaux projets au plus tard le 24 janvier. Les membres du Bureau de direction de la Fédération Franco-TéNOise se réuniront le 27 janvier pour évaluer ces projets au mérite.



Alain Bessette/L'Aquilon

Daniel Lamoureux, directeur général de la FFT.

D'un croassement à l'autre

Patrimoine canadien a un concours pour produire une affiche sur le thème «Pourquoi le Canada est un pays extraordinaire pour y vivre?» Voici quelques commentaires obtenus.

En Alberta:
«Les USA sont pas loin».
En Colombie-Britannique:
«L'Asie est tout proche».
En Saskatchewan et au Manitoba:
«On est en plein centre».
En Ontario:
«On dirige tout ça».
Au Québec:
«Parce que l'Alberta est si loin».
Dans les Maritimes:
«On a le meilleur poisson,... quant y'en reste!»
Conseil canadien pour la santé mentale:
«Même les personnes ayant des difficultés d'apprentissage peuvent devenir premiers ministres».
Conseil canadien du travail:
«Les gros boss habitent un autre pays».
Derek Côté-Gosselin, d'Edmonton
«Because it's a great country».

———

M.L. de Yellowknife, nous exprime son point de vue sur la politique québécoise, à 4000 km de distance («Il serait possible de la donner avec près de 5000 km mais y avait pas d'job la-bas!»):

«C'est une conspiration de la GRC pour nous tenir en haleine-aucun rapport avec l'ivressomètre. Lucien Bouchard est un agent de la GRC. Ça les aide à justifier leur salaire pis y ont investi dans des usines de drapeaux. Chassez le conservateur et il revient au galop.»

Aux dernières nouvelles, on essayait encore de trouver un emploi à M.L. dans ce fameux 5000 km.

CROA!

ÉDITORIAL

Centraliser ou décentraliser

Lorsqu'un gouvernement est en désaccord avec certaines propositions politiques, le même argument massue surgit : cela coûtera trop cher. En cette période de crise budgétaire à tous les paliers de gouvernement, l'opposition n'a qu'à se taire.

Ainsi en est-il de la proposition de la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) visant à mettre en place une structure gouvernementale décentralisée pour le futur territoire du Nunavut. L'objectif de la CEN est d'éviter une centralisation des institutions décisionnelles qui ferait d'Iqaluit et Rankin Inlet les seules villes de taille dans le Nunavut. «La décentralisation coûte trop cher», affirment les porte-parole du gouvernement des TNO, et l'opposition n'a qu'à se taire.

Du même coup, on apprend que le gouvernement de l'Ontario a décidé de décentraliser la responsabilité de ses programmes sociaux vers les municipalités. «Cela fera sauver des sous», affirment les porte-parole du gouvernement ontarien, et l'opposition n'a qu'à se taire.

Ce dernier cas illustre bien une nouvelle tendance gouvernementale qui consiste à refiler la facture à autrui en coupant allègrement les fonds qui serviront à la payer. Le gouvernement fédéral l'a fait dans son transfert de responsabilité des programmes sociaux vers les provinces et territoires, tout en réduisant le budget qui est transféré.

Maintenant, les provinces et territoires reprennent cette stratégie et transfèrent aux communautés et aux municipalités le fardeau de gérer leur réduction de budget.

On intitule alors ces programmes d'un nom évocateur (si ce n'est fallacieux) "Bien-être communautaire", ou "transfert de responsabilités". Ces opérations de décentralisation ne sont pourtant pas qualifiées de trop onéreuse.

Une administration décentralisée au Nunavut n'implique pas nécessairement une hausse de coûts. Si le spectre des fonds budgétaires amoindris surgit, c'est probablement parce que l'opération ne cadre pas avec les visées politiques des ministres actuels.

Alain Bessette

Rien du tout

«Je marchais sur le trottoir,
et je me suis interrogé
sur l'inscription au-dessus de votre porte :
"Travaillons ensemble".»

«Ici c'est un bureau d'emploi et je suis le directeur.
Avez-vous du travail?»

«J'écoute les gens, je leur donne de l'espoir.
Je les aide à découvrir ce qu'il y a de beau en eux.»

«Êtes-vous un conseiller professionnel?
Combien êtes-vous payé à l'heure?»

«C'est gratuit. Je partage ce que je suis.»

«Alors, vous ne contribuez pas au Produit national brut?
Recevez-vous l'aide du gouvernement fédéral?»

«Moi et mes amis, on s'arrange.
On nous aide aussi.»

«Les amis dont vous parlez, qui c'est?»

«Simon, André, Jacques et Jean,
Marthe, Marie et Magdala.»

«Quelle espèce de famille, c'est ça!
Avez-vous vraiment jamais travaillé?»

«J'étais menuisier, et un bon.»

«Pourquoi avez-vous quitté?»

«J'ai autre chose à faire dans ma vie.»

«Comme quoi?»

«Aider les gens à découvrir leur propre force,
aider des malades à grandir dans leur foi
pour qu'ils se guérissent.»

«Est-ce que vous voulez acculer les docteurs à la faillite?
Si tout le monde travaillait pour rien,
l'argent ne circulerait pas
et la richesse n'augmenterait pas.
Avez-vous une voiture?»

«On peut vivre pleinement en marchant
aussi bien qu'en conduisant.»

«Vous et vos amis, appartenez-vous à un syndicat?»

«Oui, celui des gens de bonne volonté.»

«Votre syndicat est-il légalement enregistré?
Bon, je vais vous parler clairement.
Le gouvernement a promis du travail et des emplois,
et il se doit de créer des tas d'emplois
avant les prochaines élections.
Moi, je dois fournir quarante emplois en deux mois...
et je ne pense pas que vous serez sur ma liste.
Voulez-vous saboter les programmes gouvernementaux?»

«Moi, je dis aux gens :
"Donnez au gouvernement ce qui lui revient,
mais n'abandonnez pas votre liberté et votre dignité".»

«Je vais vérifier les filières de l'Agence des services secrets.
Votre nom n'est même pas dans l'ordinateur!
Rien à la Bourse? Rien dans la caisse de retraite?
Ni carte de crédit, ni compte en banque, ni bon d'épargne?
Vous ne faites même pas partie du Diners Club?
Mais vous êtes un rien du tout, vous n'existez pas.»

«Oh si, j'appartiens au monde du réel.»

«Vous aimez les jeux de mots, hein?
Ma conclusion? Vous n'êtes bon pour aucun travail,
et vous ne contribuerez jamais rien à la société.
Heureusement que vous n'êtes pas un danger public;
qui est-ce qui écoutera jamais vos rêveries?
Voici l'adresse d'un psychiatre réputé.
Si quelqu'un peut vous ramener à la réalité,
c'est lui.
Au revoir et bonne chance... vous en avez besoin.»

«Ne vous tracassez pas monsieur.
Je suis la Voie.»

René Fumoleau
Noël 1996

«ÉQUIPE CANADA» EN ASIE

JE VOUS LE DIS, LES GARS, ON VA ROULER SUR L'OR!

DROITS DE LA PERSONNE

L'aquilon

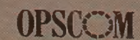
C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

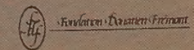
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Madeleine Daigle
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Déménagement prévu pour le 2 février

La FFT achète un immeuble

En devenant propriétaire foncier, la FFT se transforme en un investisseur du Nord.

Alain Bessette

Cela faisait des années que se discutait la possibilité pour le milieu associatif franco-ténois de devenir propriétaire de ses propres bureaux. La logique est simple: tant qu'à payer des loyers astronomiques pourquoi ne pas acheter un immeuble dont le loyer constiturait un investissement en capital.

Actuellement, la FFT paie 55 000 $ de loyer annuellement. Le bail venant à échéance, le propriétaire de l'édifice Precambrian exige un loyer de 88 000 $, une hausse de 60 pour cent. Pour Daniel Lamoureux, directeur général de la FFT, cet achat constitue un bon investissement. L'immeuble situé en plein centre-ville pourra facilement être revendu à profit. Sans mentionner le coût exact de la transaction, le directeur général de la FFT a indiqué que le paiement comptant effectué par la FFT représente le tiers de la valeur totale de l'immeuble. La FFT a contacté un emprunt hypothéquaire d'une durée de 10 ans, dont les taux d'intérêt seront renégociés dans trois ans.

Avec la division des territoires qui, conduira à la répartition des actifs de la FFT, cet achat est un bonus pour toutes les parties, peu importe la formule de répartition proportionnelle qui sera adoptée. En attendant cette répartition des actifs, la FFT gère l'immeuble et à chacun des paiements hypothéquaires, une partie devient un paiement direct sur le capital.

«On est finalement chez nous, on est plus autonome et, enfin, on n'a plus à demander la permission quand vient le temps de faire des changements», a indiqué Daniel Lamoureux en expliquant les avantages de cet achat. Il a aussi mentionné que le coût du loyer sera beaucoup moins élevé que si la FFT demeurait dans l'édifice Precambrian.

La transaction sera finalisée le 31 janvier. Des accords sont intervenus entre l'institution bancaire, le propriétaire actuel et la FFT. Tout ce qui reste à faire, ce sont notamment la rédaction des actes notariés de la vente.

Cet immeuble situé au 5016, 48e rue à Yellowknife avait d'abord abrité les locaux de la galerie Webster. La firme d'avocat Fuglsang Peter C & Associates, propriétaire actuel, occupait depuis quelques années le rez-de-chaussée.

Au moment du déménagement prévu pour le 2 février prochain, le propriétaire actuel se voit assurer d'occuper la presque totalité du rez-de-chaussée pendant au moins six mois. La garderie Plein Soleil et l'Association franco-culturelle de Yellowknife occuperont les deux autres locaux du rez-de-chaussée.



Alain Bessette/L'Aquilon

L'édifice acquis par la FFT est situé au 5016, 48e rue.

Entretemps, la FFT, Grand Nord et les Éditions franco-ténoises aménageront au sous-sol de l'immeuble. À la fin de cette période de six mois, il est fort probable que la firme d'avocats déménagera et que la FFT s'installera au rez-de-chaussée.

Activités au centre communautaire francophone d'Iqaluit

Nouveau programme de francisation

Louis Mc Comber

(Iqaluit)Tout ça était bien rangé dans le fond du grenier. Éric Galien, le nouveau responsable de la classe de francisation, a sorti les petites tables, les mini-chaises, les camions de pompiers, les ensembles de cuisine miniature et a monté un joli décor tout à fait maman fonfon pour accueillir les nouveaux petit(e)s écolier(e)s du programme de refrancisation au centre communautaire de l'Association francophone d'Iqaluit (AFI).

Ce nouveau programme a été rendu possible à Iqaluit grâce à une subvention du ministère du Patrimoine canadien. Le programme s'adresse à des enfants qui ne maîtrisent pas bien la langue française mais que les parents veulent néanmoins inscrire au programme de français. Le programme permet aux enfants d'améliorer leur niveau de compréhension du français.

Problème bien connu des minorités francophones à l'extérieur du Québec, dans le cas d'union avec un partenaire de langue anglaise, les enfants ont tendance à s'angliciser. Et dans les TNO, les statistiques révèlent un taux d'assimilation de l'ordre de 76 pour cent.

La plupart du temps que le parent francophone n'a pas vraiment insisté pour parler à ses enfants en français. Cela indique aussi que le partenaire anglophone n'a pas vraiment réussi à apprendre le français. Il s'agit là du facteur le plus important de l'assimilation des francophones hors Québec. C'est pour pallier à cette situation que le ministère du Patrimoine élabore des programmes qui ont pour but de refranciser cette jeune clientèle.

Dix petits enfants se sont donc présentés à leur première journée de "garderie" en français, mercredi le 15 janvier dernier. Éric Galien, coordonnateur du projet, n'en est pas à ses premières armes. Depuis qu'il est arrivé à Iqaluit, il y a près d'un an et demi, Éric s'est impliqué à la garderie "Akuluk" où il était très apprécié des enfants. Francine Poulin fera aussi partie de l'équipe de refrancisation.

Pour les deux moniteurs, il s'agit de s'adresser aux enfants en français et aussi à les aider à s'exprimer en français entre eux. Il ne fait aucun doute que la collaboration du parent francophone à la maison peut faciliter énormément cet apprentissage.



Louis McComber/L'Aquilon

Éric Galien, coordonnateur du projet, n'en est pas à ses premières armes. Depuis qu'il est arrivé à Iqaluit, il y a près d'un an et demi, Éric s'est impliqué à la garderie "Akuluk" où il était très apprécié des enfants. Francine Poulin fera aussi partie de l'équipe.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Murphy Oil Company Ltd.

Projet: Lat. 65° 30'; et Long. 126° 45'
Région de Norman Wells, T.N.-O.

Objet: Pour des fins de forage de puit de pétrole et pour des traverses de cours d'eau.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2774, avant le **27 janvier 1997.**

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

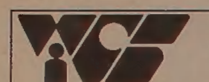
La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Royal Oak Mines Inc.

Projet: Zone Cass, près de la mine Colomac

Objet: Entreprise d'exploitation minière et de broyage.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2773, avant le **3 février 1997.**



APPEL DE PROPOSITIONS

Services de voyage
WCB\CS\97A-002

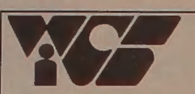
Les soumissions cachetées pour SERVICES DE VOYAGE doivent parvenir au plus tard à :
17 h, HEURE LOCALE, le 24 janvier 1997.
Prière de mentionner le numéro de référence dans les documents de soumissions.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents de référence de la Commission des accidents du travail, 3e étage du Centre Square Mall, Yellowknife, NT dès le mercredi 15 janvier 1997 à 12 h.
Téléphone : (403) 920-3888 ou sans frais au 1-800-661-0792
Télécopieur : (403) 873-4596
Prière d'adresser les soumissions et les demandes de renseignements à:

Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3

OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la Commission des accidents du travail, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.

La commission n'est pas tenue d'accepter *l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue.*



APPEL DE PROPOSITIONS

Services de sécurité
WCB\CS\97A-001

Les soumissions cachetées pour SERVICES DE SÉCURITÉ doivent parvenir au plus tard à :
17 h, HEURE LOCALE, le 24 janvier 1997.
Prière de mentionner le numéro de référence dans les documents de soumissions.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents de référence de la Commission des accidents du travail, 3e étage du Centre Square Mall, Yellowknife, NT dès le mercredi 15 janvier 1997 à 12 h.
Téléphone : (403) 920-3888 ou sans frais au 1-800-661-0792
Télécopieur : (403) 873-4596
Prière d'adresser les soumissions et les demandes de renseignements à:

Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3

OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la Commission des accidents du travail, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.

La commission n'est pas tenue d'accepter *l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue.*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

À VENDRE ET À ENLEVER COMPLEXE DE MAISONS MOBILES ATCO FORT PROVIDENCE (T.N.-O.)

Logement situé à Fort Providence (T.N.-O.), comprenant 3 maisons mobiles Atco reliées par des couloirs, avec salle à dîner et buanderie rajoutées. Les pièces se trouvent toutes sous un même toit, construit en 1988.

Pour obtenir les documents de soumission, veuillez communiquer avec : Doug Wieterman, superviseur, Services des installations, Garde côtière canadienne, Pêches et Océans, 42037, Mackenzie Highway, Hay River (T.N.-O.), X0E 0R9, au (403) 874-5564. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Gord Stevenson, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers, 9700 avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone : (403) 497-3714.

Les offres scellées seront acceptées jusqu'à 14 h, le 29 janvier 1997, à l'adresse suivante :

Directeur, Adjudication des marchés immobiliers
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
9700, avenue Jasper, bureau 1000
Edmonton (Alberta), T5J 4E2

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES OFFRES REÇUES, NI CELLE DU PLUS OFFRANT.

Canadä



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Réfection et pavage de la route de Yellowknife

Nivelage, drainage, pose d'une couche de base de gravier et d'un traitement asphaltique de surface – Km 154,5 au km 165,5, route de Yellowknife (route 3), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région du North et du South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, Bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 7 janvier 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Lorne Stevens
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7720

Les entrepreneurs sont priés de prendre note qu'il y aura rencontre avant appels d'offres, le 14 janvier 1997, à 13 h 30 au ministère des Transports, 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin, Yellowknife, T.N.-O.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Revêtement en béton asphaltique - Aéroport de Fort Smith

Produire et mettre en place approximativement 25 000 tonnes d'un mélange de béton asphaltique chaud – Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, rue Capital, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 6 janvier 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bill Chapple, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3054

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 14 janvier 1997, à 13 h, au 2e étage de l'édifice de l'administration régionale, Fort Smith, T.N.-O.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Services d'expédition

1997
Accès à la propriété
Rénovation II

Appel d'offres 98-SS-09-601

Fournir des services d'expédition pour l'approvisionnement de 1997. L'expéditeur sera responsable de tous les aspects relatifs au contrôle des matériaux. Il devra entre autres s'assurer que les spécifications correspondent aux indications, que les quantités chargées soient validées, que les biens soient inventoriés et marqués correctement et s'assurer également que les bons documents d'expédition soient envoyés.

Lieu	Expéditeurs demandés	Dates
Edmonton	1	Du 10 fév au 15 sept
Winnipeg	1	Du 28 avril au 15 août
Montreal	2	Du 20 mars au 15 août

La politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres, mais pas au niveau local.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à la Société d'habitation des T.N.-O., Bureau des services d'approvisionnement, 9e étage, Édifice Scotia Centre, Yellowknife NT.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Les soumissions cachetées doivent être adressées au Responsable de la distribution, 9e étage, Édifice Scotia Centre, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6 avant :

15 h, heure de Yellowknife, le 31 janvier 1997.

La société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements : S'adresser au responsable de la distribution en téléphonant au (403) 873-7867.

Cadre commun en enseignement du français

Un programme adapté à notre réalité

Le ministère de l'Éducation a rendu public l'automne dernier un nouveau programme d'enseignement pour le français. Voici le premier d'une série d'articles qui traitera des programmes d'enseignement en vigueur dans les TNO.

La coopération entre les provinces de l'Ouest et les Territoires ne paie pas... mais elle permet certes d'économiser en mettant en commun des ressources professionnelles dans le développement de programme commun. Le «Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12)» est le fruit d'une de ces expériences de collaboration entre des intervenants en éducation des provinces de l'Ouest et des territoires. D'eux-même, les TNO n'auraient pas eu les ressources financières suffisantes pour développer un tel programme d'enseignement. Cette participation commune à l'ébauche d'un programme est «la seule solution (...) pour donner des produits de qualité», explique Jean-Marie Mariez, coordonnateur des programmes de français au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Au départ, la collaboration avait porté sur le développement de programmes d'enseignement. Par la suite, le groupe de travail, le Consortium de l'Ouest, s'est penché sur les ressources pédagogiques, les documents d'appui et l'évaluation. Le mandat du protocole de collaboration s'est donc élargi.

«Le Cadre commun est un cadre de base», indique Jean-Marie Mariez. Les provinces ou territoires peuvent l'utiliser tel quel ou l'insérer dans leur propre programme. M. Mariez explique qu'il s'agit d'un minimum, qu'on ne peut aller en deça de ce programme.

Le programme d'enseignement antérieur était basé sur le programme de l'Alberta. On y indiquait alors les objectifs à atteindre pour les professeurs. Le Cadre commun offre un programme plutôt basé sur les résultats d'apprentissage spécifiques et ces derniers concernent davantage les élèves. De plus, le programme albertain se modelait sur le modèle d'enseignement québécois. Maintenant, même l'Alberta utilise ce cadre commun beaucoup plus adapté à la réalité de l'Ouest.

Suzanne Lefebvre d'Iqaluit, ainsi que John Stewart et Raymonde Laberge de Yellowknife sont des enseignants qui ont participé aux travaux du Consortium de l'Ouest en éducation dès le début de l'élaboration du cadre commun.

Une dynamique différente

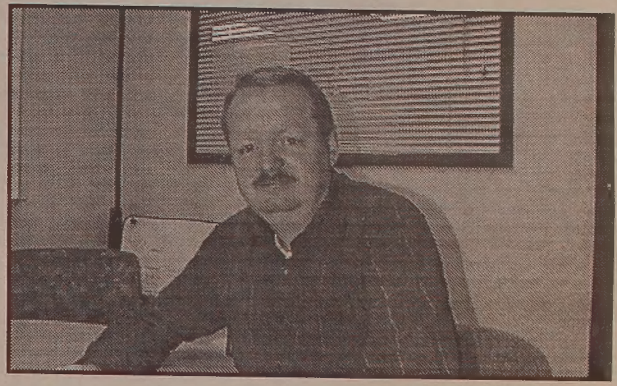
Auparavant, l'enseignant devait amener l'élève à faire quelque chose mais il n'y avait pas de précision sur les attentes ou l'atteinte d'un résultat concret. Jean-Marie Mariez illustre le changement : Maintenant, en 7e année, en communication orale, au niveau de l'interaction, on indique comme résultats précis «l'élève pourra reprendre la parole suite à une interruption». C'est donc dire que les résultats attendus des élèves sont beaucoup plus précis et collent à la réalité quotidienne.

Un élément supplémentaire de ce cadre commun concerne les résultats d'apprentissage en communication qui mettent plus l'accent sur la culture et l'identité francophone. On y insère la notion d'humour, une caractéristique de la culture francophone, avec ses jeux de mots, ses calembours.

En communication orale, la situation des francophones de l'Ouest est particulière puisqu'il y a souvent des difficultés d'expression orale, en raison de leur situation culturelle minoritaire. Le cadre commun tente donc d'étoffer ce secteur des communications pour permettre aux élèves d'atteindre un apprentissage supérieur de l'expression orale.

La particularité du programme d'immersion en français par rapport au programme de français langue première trouve écho dans cette nouvelle dynamique. Alors que le programme d'immersion était simplement calqué sur le programme de français, il sera bientôt spécifique aux besoins particuliers des élèves d'immersion.

Pour bien appuyer le Cadre commun, il faut encore que les intervenants de l'Ouest puissent convaincre les maisons d'édition de publier du matériel pédagogique d'appui, sinon le cadre risque de ne pas être aussi efficace que souhaité. L'expérience a été réussie précédemment avec le cadre commun d'enseignement des mathématiques et il ne devrait pas y avoir de problème avec celui du français.



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour Jean-Marie Mariez, le nouveau programme de français est plus adapté à la situation des francophones vivant en milieu minoritaire.

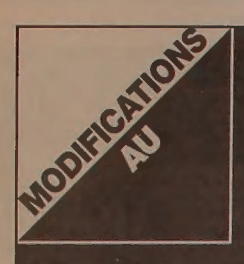
Noël à Fort Smith



Le père Noël et son lutin étaient présents pour distribuer des cadeaux.



La salle était pleine à craquer lors de la fête de Noël de l'Association des francophones de Fort Smith



RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI :

Les modifications apportées au Régime d'assurance-emploi sont maintenant en vigueur depuis le 5 janvier 1997. Le nouveau régime a remplacé l'ancien Régime d'assurance-chômage le 1er juillet 1996.

L'assurance-emploi procure une protection de base du revenu des Canadiens et des Canadiennes, en plus d'offrir de nouvelles prestations de soutien au réemploi aux personnes en chômage pour les aider à retourner au travail. Voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser concernant certains de ces importants changements.

QUOI DE NEUF POUR LES PRESTATAIRES ?

Les heures sont-elles maintenant prises en compte plutôt que les semaines ?

Oui. Chaque heure travaillée rémunérée sera prise en compte aux fins d'admissibilité au Régime d'assurance-emploi. Le nombre d'heures minimum requis variera de 420 à 700 (soit l'équivalent de 12 à 20 semaines de 35 heures chacune), selon le taux de chômage de votre région.

Si vous présentez une demande après votre premier emploi ou après une absence de deux ans ou plus du marché du travail, vous devrez désormais avoir accumulé 910 heures pour être admissible.

Pour avoir droit à des prestations de maladie ou de maternité ou encore à des prestations parentales, vous devrez avoir accumulé un minimum de 700 heures de travail.

Pendant combien de temps puis-je recevoir des prestations d'assurance-emploi ?

Le nombre maximum de semaines pour lesquelles des prestations sont payables varie entre 14 et 45, selon le nombre d'heures d'emploi assurable accumulées et le taux de chômage de votre région.

Si je travaille durant 15 heures ou moins par semaine, suis-je couvert désormais en vertu du Régime d'assurance-emploi ?

Oui. Aucun nombre d'heures ni montant gagné minimum par semaine ne seront exigés pour que l'emploi soit assurable. Toutes les heures travaillées seront prises en compte et les cotisations s'appliqueront sur chaque dollar gagné. **Toutefois**, si vous gagnez 2 000 $ ou moins par année, vos cotisations vous seront remboursées au moment de remplir votre déclaration de revenus.

Le fait d'avoir déjà reçu des prestations peut-il influer sur de futures prestations ?

Oui. Le taux normal des prestations est de 55 % de votre rémunération assurable. *Celui-ci pourrait être réduit de 1 % pour chaque tranche de 20 semaines de prestations versées depuis juillet 1996. Le taux de prestations pourrait être réduit jusqu'à 50 % du salaire assurable après 100 semaines de prestations.* Cet ajustement au taux des prestations s'appelle la *règle de l'intensité*.

À NOTER : *La règle de l'intensité ne s'applique pas aux personnes bénéficiant du supplément de revenu familial, de prestations de maladie ou de maternité ou encore de prestations parentales.*

Qui peut bénéficier du nouveau supplément de revenu familial?

Les prestataires, ayant des enfants à charge, qui reçoivent la prestation fiscale pour enfants et dont le revenu familial est inférieur à 25 921 $ sont admissibles au nouveau supplément de revenu familial. Les prestataires admissibles recevront jusqu'à 65 % de leur rémunération assurable. **Toutefois**, le taux de prestations maximal demeurera de 413 $ par semaine pour tous les prestataires.

Y aura-t-il quelque changement que ce soit dans mes déductions au titre des cotisations d'assurance-emploi à partir de janvier ?

Oui. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 1997 est moins élevé que l'an dernier. Toutefois, à compter de janvier, vous remarquerez une différence dans la façon de déduire vos cotisations au cours de l'année. Il n'y a plus de maximum assurable hebdomadaire de 750 $ sur votre rémunération assurable. Les cotisations sont maintenant payables sur chaque dollar gagné jusqu'à concurrence d'un montant maximal annuel de 39 000 $. Une fois ce montant atteint, vous n'aurez plus de cotisations à payer. Par exemple, si votre salaire annuel est de 58 500 $, vous payerez toutes vos cotisations d'assurance-emploi dans les huit premiers mois et n'aurez aucune cotisation à payer pour le reste de l'année.

Puis-je gagner plus qu'avant sans perdre des prestations ?

Oui. Tous les prestataires, quel que soit leur revenu, peuvent gagner jusqu'à 50 $ par semaine ou 25 % de leurs prestations habituelles, le montant *le plus élevé* s'appliquant, sans voir leurs prestations réduites.

Quelles sont les nouvelles prestations de soutien au réemploi ?

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles prestations de soutien au réemploi pour aider les Canadiens et les Canadiennes à réintégrer le marché du travail.

Ces prestations peuvent comprendre les mesures suivantes : *subventions salariales ciblées* pour inciter les employeurs à offrir une expérience en milieu de travail pouvant mener à un emploi à long terme; *aide au travail indépendant* pour aider les personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise; *partenariats pour la création d'emploi*, des partenariats locaux visant à créer des emplois durables dans votre collectivité.

QUOI DE NEUF POUR LES EMPLOYEURS ?

La méthode de déclaration des données sur l'emploi a été révisée dans le cadre du nouveau Régime d'assurance-emploi. Le gouvernement du Canada et les employeurs ont collaboré à mettre en place un système simplifié de déclaration des données. Une trousse d'information a été envoyée à tous les employeurs. Si vous ne l'avez pas reçue, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près.

En quoi diffère le Relevé d'emploi ?

En règle générale, vous devrez déclarer, pour chaque employé, uniquement les premier et dernier jours de travail, le nombre total d'heures travaillées au cours des périodes de paye des 53 dernières semaines et la rémunération assurable totale des 27 dernières semaines.

Qu'est-ce que le nouveau système basé sur les heures de travail ?

Depuis le 1er janvier 1997, chaque heure travaillée et rémunérée est assurable. Autrement dit, le revenu de tous les travailleurs est maintenant assurable.

Les cotisations sont-elles maintenant calculées différemment ?

Oui. Elles sont maintenant calculées d'après chaque dollar de rémunération assurable, jusqu'à concurrence d'un maximum *annuel* de 39 000 $ plutôt que d'un maximum hebdomadaire.

En quoi consiste le nouveau programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs ?

Si vous êtes un petit employeur et qu'en 1996 vous avez payé moins de 60 000 $ en cotisations de l'employeur, vous aurez droit à un remboursement en 1997 et 1998, si votre facture de cotisations augmente de 250 $ ou plus.

APPLICATION PLUS SÉVÈRE DE PÉNALITÉS

Aux termes du Régime d'assurance-emploi, les prestataires coupables de fraude devront satisfaire à des règles d'admissibilité plus sévères. Un plus grand nombre d'heures de travail seront nécessaires pour présenter de nouvelles demandes et les pénalités financières augmenteront.

Les employeurs qui participent à une fraude feront également face à des pénalités plus sévères pouvant s'élever jusqu'à 12 000 $ par infraction ou au total des pénalités imposées au prestataire dans le cas de collusion.

Si vous avez fait une erreur de bonne foi et avez oublié de nous en informer, il n'est pas trop tard pour le faire. En vertu de notre politique concernant la divulgation volontaire, nous pouvons annuler toute pénalité ou poursuite, advenant que le cas ne fasse pas déjà l'objet d'une enquête.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Composez sans frais le 1 800 276-7655 pour obtenir votre brochure sur le nouveau Régime d'assurance-emploi du Canada (ATME : 1 800 465-7735).
- Passez au Centre de ressources humaines du Canada le plus près, dont l'adresse figure dans la section du gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique, sous la rubrique «Développement des ressources humaines Canada».
- Consultez notre site Internet au http://www.hrdc-drhc.gc.ca



Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

Canada

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 2, 24 janvier 1997

Entente sur la formation



Alain Bessette/L'Aquilon

Signature d'une des ententes de formation entre le gouvernement du Canada et les groupes autochtones. Ci-haut, Mme Ethel Blondin-Andrew, Gerald Antoine et Russ Brown, directeur régional de la DRHC, signent l'entente couvrant les conseils tribaux du Deh Cho.

Reprise de travaux à l'Assemblée législative

Le décompte est commencé

Bien que la majorité des simples députés aient des préoccupations très pragmatiques, le premier Ministre Don Morin les a enjoint de s'attaquer à la situation politique globale en cette période pré-division.

Alain Bessette

Dans son allocution inaugurale, le ministre Don Morin a demandé aux députés et ministres de garder en tête l'échéance du 1er avril 1999, date de la division des Territoires, mais aussi l'échéance de leur objectif d'un déficit zéro.

Ces deux opérations politiques majeures du gouvernement actuel peuvent certes avoir des effets néfastes et pénibles à court terme, mais auront certainement un impact positif à plus long terme, a expliqué le premier ministre Morin.

Sans rien dévoiler du budget qui sera déposé le 27 janvier prochain par le ministre des Finances John Todd, le premier ministre a indiqué que ce budget reflètera un changement de cap dans la façon dont le gouvernement s'attaque à ses priorités.

Encore une fois, le premier ministre a bien pris soin de mentionner que ces décisions budgétaires feront mal à certains. Don Morin a

Assemblée législative
Suite en page 2

Entente bilatérales en formation

12 millions pour l'Ouest des TNO

Les communautés dénées et métisses du North Slave, de Yellowknife et du Deh Cho recevront du gouvernement fédéral environ 3,25 millions de dollars annuellement pour leurs programmes de formation.

Alain Bessette

Près d'une quinzaine de leaders dénés et métis ont procédé à la signature d'ententes de financement sur la formation, lundi le 20 janvier dernier.

Mme Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État à la formation et à la jeunesse a signé, au nom du gouvernement du Canada, ces ententes bilatérales régionales qui permettront aux Autochtones d'élaborer et d'offrir des programmes et des services de développement des ressources humaines au sein de leurs collectivités.

«Cela permettra de répondre aux priorités locales» a expliqué Mme Blondin-Andrew, en mentionnant que cela offrira plus de possibilités aux jeunes des communautés autochtones.

En vertu de ces ententes, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) versera près de 3,25 millions de dollars pour chacune des trois années de l'entente. Ce sont les instances autochtones et métis qui recevront ces sommes et administreront les programmes et services de développement des ressources humaines, de perfectionnement et de soutien du revenu des participants.

Le chef déné Darrell Beaulieu de Yellowknife a rappelé lors de la cérémonie de signature que trop souvent les jeunes dénés partaient à l'extérieur des communautés pour y poursuivre leurs études, mais que malheureusement, ils revenaient avec des qualifications qui ne correspondaient pas aux besoins de leur communauté. Avec des programmes de formation conçus sur place, les qualifications pourront se calquer plus exactement sur les besoins réels.

Le grand chef des Premières nations Deh Cho, Gerald Antoine, a surenchéri en mentionnant que ces ententes permettront aux communautés autochtones de se donner des directions pour l'avenir et pourront s'appuyer sur du personnel compétent.

En général, les participants ont convenu que les projets de formation les prépareront adéquatement pour bénéficier des retombées de l'ouverture de la mine de diamants de BHP. Diverses ententes ont été signées en 1996 pour garantir un niveau élevé d'embauche de main d'oeuvre locale, en autant que celle-ci ait les qualifications requises.

L'Alliance métis North Slave recevra 450 000 $ par année en vertu de cette entente. Le Conseil tribal des TNO associé au Traité n° 8 recevra pour sa part 1 115 000 $. Finalement, les Premières nations du Deh Cho et la Nation Dogrib recevront respectivement 957 000 $ et 726 000 $ annuellement en vertue de ces ententes.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Radio Active!

Le comité radio de l'AFCY a profité de sa réunion du 20 janvier pour établir la programmation des prochains mois, mais aussi pour discuter de la possibilité d'établir une radio communautaire francophone à Yellowknife.



Natali Lefebvre

Nominations au Nunavut

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M.Ronald A. Irwin, a annoncé la nomination de M.Larry Pokok Aknavigak à la présidence de la Commission d'examen des répercussions du Nunavut. Le mandat de M. Aknavigak est de trois ans.

M. Aknavigak est un résidant de Cambridge Bay. Il a présidé l'équipe de transition de la Commission d'examen des répercussions du Nunavut. Il a assumé diverses charges publiques, notamment comme président du conseil d'enseignement ikaluktutiak, maire et adjoint au maire du hameau de Cambridge Bay et vice-président de l'Association du logement de Cambridge Bay.

M. Aknavigak a également siégé au sein de la société de développement Enokhok, du conseil consultatif d'Akaitcho Hall et de la Commission de l'enseignement secondaire de Yellowknife.

L'établissement de la CERN était prévu dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Cette commission est responsable de l'examen préalable ainsi que de l'examen des propositions de développement. Elle se charge également de déterminer si les projets iront de l'avant et quelles seront les conditions requises pour protéger et promouvoir le bien-être des résidents et des collectivités, ainsi que le bon état de l'écosystème de la région du Nunavut dans l'immédiat et dans l'avenir.

Office des eaux

M. Irwin a aussi annoncé la nomination de M.Thomas Kudloo à la présidence de l'Office des eaux du Nunavut pour un mandat de trois ans.

M. Kudloo est un résidant de Baker Lake. Il est en outre le propriétaire d'Ekaluk Lodge, qu'il exploite les mois d'été. Parmi les services qu'il a rendus à la collectivité, mentionnons qu'il a siégé au conseil du hameau de Baker Lake. Il a également été président du service de planification et adjoint au maire, ainsi que porte-parole de la banque d'alimentation de Baker Lake. Outre sa contribution à sa collectivité, M. Kudloo a été membre de l'Office des eaux des TNO et d'une commission fédérale d'examen des répercussions environnementales. Il a également présidé l'équipe de transition de l'OEN.

L'établissement de l'OEN était également prévu dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. L'OEN est responsable de la réglementation, de l'utilisation et de la gestion des eaux dans la région du Nunavut.

Caribou Carnaval

Le Caribou Carnaval se prépare, et cette année, il aura lieu la première fin de semaine du printemps, les 21, 22 et 23 mars. Les organisateurs travaillent fort, mais ils accepteraient bien un peu d'aide. Ils sont donc à la recherche de bénévoles prêts à accomplir des tâches diverses, de la coordination des activités à l'opération du site.

Un nouveau concours est organisé cette année, pour remplacer l'annuel «Queen and Princess Contest». Tous, hommes et femmes âgés de 14 ans et plus, sont donc invités à participer à cette levée de fonds importante pour le Carnaval.

Le Caribou Carnaval est aussi toujours ouvert aux idées nouvelles. Pour plus d'information, il suffit de téléphoner au 873-9698.

Du sang neuf

La Commission scolaire n° 1 de Yellowknife accueille au sein de son équipe M. Garth Wallbridge. M. Wallbridge est depuis longtemps résident de Yellowknife. Il est à la tête de la firme légale Wallbridge and Associates. Il s'est impliqué au fil des ans dans plusieurs activités, dont le Club Rotary, le Junior Achievement Council, la Chambre de Commerce de Yellowknife, et le local métis #66.

Garth Wallbridge et son épouse Nicole ont deux enfants qui fréquentent actuellement l'école Allain St-Cyr de la Commission scolaire Yellowknife Education District No.1.

Budget en direct

Le discours du budget pour l'année 1997-98 du ministre des Finances, prévu à l'agenda de la nouvelle session de l'Assemblée législative, sera présenté en direct sur les ondes de Television Northern Canada, le lundi 27 janvier prochain dès 13h 35.

Secrétariat de division pour le Nunavut à Iqaluit

Le gouvernement territorial a officiellement ouvert un bureau à Iqaluit la semaine dernière, dans le but d'établir sa présence au Nunavut en plus de prendre part à la planification et à la préparation de la division prévue pour avril 1999.

John Quirke, anciennement du ministère de la Sécurité et des Services publics, a été nommé directeur général de ce nouveau secrétariat de division, tandis que les services corporatifs ont été mis entre les mains de Tom Sammurtok.

Le nouveau bureau est situé dans l'édifice WG Brown à Iqaluit. Le numéro de téléphone est 819-979-5413.

Assemblée Législative

Suite de la une

aussi rappellé que le gouvernement n'a pas le choix s'il ne veut pas léguer aux deux nouveaux territoires une dette qui hypothèquerait leur avenir.

Selon le premier ministre, les travaux de l'Assemblée législative devront se concentrer sur cette vision d'avenir prônée par le gouvernement et éviter de vouloir préserver à tout prix un passé que personne ne peut plus se payer.

Cet appel du premier ministre pour que les députés travaillent de concert avec le cabinet en évitant les conflits internes et en s'attaquant à la situation globale n'a pas eu tellement de succès si l'on en croit les interventions des députés lors de leurs déclarations et lors de la période de questions.

Que ce soit des dépôt de champignons dans des citernes d'huile de la société d'énergie des TNO, l'état de la route reliant Rae-Edzo à Yellowknife, des pannaux de signalisation le long des routes ou la fermeture d'un centre de désintoxication, les questions et déclarations des députés ont vite rappelé aux ministres les préoccupations plus pragmatiques des députés et de leurs électeurs.

Malgré tout, certaines interventions visaient justement la stratégie globale du gouvernement. Ainsi, le député déné Roy Erasmus a tenté de savoir s'il lui était possible de rassurer ses électeurs travaillant pour le gouvernement. Il voulait savoir si, une fois l'objectif de réduction du déficit atteint, il pouvait rassurer ses électeurs sur le niveau d'emploi au sein du GTNO. La question a d'abord été jugée trop hypothétique par le président de l'Assemblée. Finalement, le ministre des Finances a pris la parole pour répondre au député. John Todd a simplement expliqué qu'il aimerait répondre à cette question, mais qu'il préférait attendre le dépôt de son budget, lundi le 27 janvier, qui apportera certains éclaircissement sur cette situation.

De son côté, la députée de Hay River, Jane Groenewegen, a déclaré espérer que les restructurations de ministère soient bel et bien terminées. La députée a souligné à quel point il était onéreux de faire de telles restructurations tant du point de vue financier que par l'incertitude que cela crée au sein de la fonction publique. Selon Jane Groenewegen, il n'est plus temps d'essayer de réinventer le gouvernement, à près de deux ans de la division. Elle ne compte plus le nombre incroyable de fusions de ministères au cours des ans. Elle a illustré son propos par le cas du ministère de la Santé et des Services sociaux qui a d'abord été un seul ministère, qui a ensuite été scindé, et enfin refusionné, et tout ça au nom de l'efficacité et des contraintes budgétaires.

La question du financement des territoires après la division a aussi refait surface. Le ministre des Finances a indiqué que les coûts de la division ainsi que le financement ultérieur des deux territoires étaient actuellement difficiles à établir sans une connaissance plus approfondie du fonctionnement futur de ces gouvernements. Tant qu'on ne saura pas quelle forme prendra le gouvernement du Nunavut et celui de l'Ouest, a souligné le ministre Todd, on ne pourra faire de projections justes sur les coûts impliqués.

L'Institut de recherche du Nunavut

À la conquête du cyberespace

Il y a déjà eu des forêts tropicales sur l'île d'Ellesmere? Ça mange quoi un orque en hiver? Quelles sont les recherches scientifiques en cours au Nunavut? Sur son site Web, l'Institut de recherche du Nunavut veut avoir réponse à tout!

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Depuis deux ans, l'Institut des sciences des Territoires du Nord Ouest s'est scindé en deux. C'est le point de départ du nouvel Institut de recherche du Nunavut (IRN).Le mandat est large : éduquer, informer, susciter la recherche, offrir un support logistique, délivrer conformément à la Loi des licences aux chercheurs et faire respecter les politiques de recherche du GTNO d'après sa loi sur la recherche scientifique.

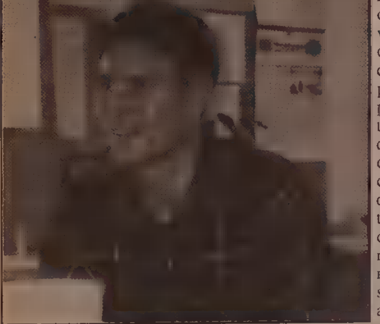
Comme on sait, au 1er avril 1999, les lois en vigueur au GTNO deviendront automatiquement celles du Nunavut jusqu'à ce que la nouvelle assemblée législative en décide autrement. De même que le Collège du Nunavut auquel il appartient, l'Institut de recherche du Nunavut s'est déjà séparé de sa contrepartie de l'Ouest .

«Notre mission est de créer des "mariages" entre des communautés qui manifestent leurs besoins et les chercheurs» explique Bruce Rigby le directeur de l'Institut. «Par exemple, une Association de chasseurs et trappeurs peut avoir besoin d'une étude sur la population avoisinante de bélugas. Nous sommes en contact avec nos communautés, les chercheurs et les sources de financement. Il s'agit de brancher tout ce monde là pour en sortir des résultats. Notre rôle se termine quand les contacts sont établis et que le projet est lancé.»



Louis McComber/L'Aquilon

Bruce Rigby, directeur de l'Institut de recherche du Nunavut.



Louis McComber/L'Aquilon

Le Web-Master du site, Richard Isnor.

Dès octobre 1996, l'Institut a relevé le défi de l'autoroute électronique. Richard Isnor, directeur des services de sciences et de technologie à l'IRN, a construit un site Web (http//www.nunanet.com/~research). D'abord parce que c'est une technologie de pointe, et que c'est un peu son mandat de faire ce genre d'expérience. Aussi, la télématique sert très bien sa vocation. Toute l'information déjà assemblée sur le site Web de l'IRN est accessible par toutes les communautés du Nunavut et aussi pour n'importe quel internaute intéressé par l'Arctique de l'Est à la surface du globe.

«Développer le Web fait partie de notre mandat, indique Bruce Rigby, beaucoup de monde discute de réalité virtuelle, mais nous on la crée! On cherche à construire notre site comme une plaque tournante pour tous les sites nordiques importants. On se définit un peu comme des courtiers pour tout ce qui touche la recherche dans le Nunavut.»

Sur le site Web de l'IRN, un chercheur de Tokyo, Paris ou Québec peut s'informer des politiques de recherche sur le territoire du Nunavut. Il a accès à un répertoire de toutes les recherches déjà effectuées dans son domaine. Il trouvera aussi des données logistiques sur l'équipement, les transports, les conditions géographiques ou climatiques...Ou des liens utiles qui lui permettront d'avoir accès à cette information. Il peut même enregistrer sa recherche auprès de l'Institut par courrier électronique. Le site n'est toutefois rédigé qu'en version anglaise pour le moment. On prévoit en faire éventuellement la traduction en Inuktitut.

Le site de l'IRN ne s'adresse pas seulement aux professionnels de la recherche, un écolier qui veut en savoir plus long sur les dinosaures ou les aurores boréales peut aller fouiller sous la rubrique "Simply Science", ou encore des étudiants plus avancés qui font une recherche sur la fabrication traditionnelle des kayaks peuvent avoir accès à des compilations de traditions orales. Il s'agit bien d'une sorte d'encyclopédie interactive sur le Nunavut.

D'après des résultats de 1993, la recherche scientifique dans les TNO rapporte annuellement $5,85 millions de dollars en retombées économiques directes ou encore l'équivalent de 13 000 jours-personnes de travail par année. Or entre 70% et 80% de cette recherche se fait sur le territoire du Nunavut.

On ne peut pas imaginer un meilleur terrain d'expérimentation pour la réalité virtuelle que le Nunavut. Les communications sont coûteuses, les déplacements souvent impensables. L'éducation à distance à travers le cyberespace s'impose comme une nécessité pressante. Le rôle de l'IRN dans ce domaine reste à définir, particulièrement avec le Collège de l'Arctique du Nunavut qui a la mission de développer cette alternative pédagogique.

Patrimoine Canadien se réorganise

Lise Picard prend les guides

La création d'un organisme regroupant les activités de Parcs Canada entraîne diverses restructurations au sein du ministère du Patrimoine canadien. Une francophone, Lise Picard, devient directrice par intérim du district des TNO.

Natali Lefebvre

Avec la mise sur pied par Patrimoine Canadien d'un organisme spécifique aux parcs et lieux historiques du Canada, Ken East, anciennement directeur de district des TNO pour ce ministère, devient maintenant directeur général par intérim de tous les parcs nationaux des TNO. Il laisse ainsi sa place, également de façon intérimaire, à Lise Picard, agente de programme aux langues officielles.

Mme Picard occupera donc jusqu'en avril prochain le poste de directrice des secteurs Citoyenneté et Identité canadienne et Développement culturel et patrimoine pour le district des TNO, en plus de remplir les fonctions habituelles de son rôle d'agente de programme aux langues officielles. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle aura beaucoup de pain sur la planche pour les quelques mois à venir.

Lise Picard est la première francophone à occuper le poste de directrice de district dans les TNO. «Je crois que ce sera bon pour nous, les francophones», remarque-t-elle. «Ça nous place plus près de l'information et du pouvoir en plus de permettre de faire valoir des points de vue différents. Il y a beaucoup à faire et ça me tient à coeur», ajoute-t-elle.

La vice première ministre du Canada et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, avait déjà confirmé le 30 septembre dernier, que les activités de Parcs Canada, une branche fusionnée par le passé à son ministère, seraient regroupées en un organisme désormais indépendant des autres opérations de Patrimoine canadien. Au même moment, Mme Copps avait annoncé que ce nouvel organisme, regroupant tous les parcs et lieux historiques du Canada, relèverait de la compétence de Tom Lee, sous-ministre adjoint de Parcs Canada.

La création de cet organisme entraîne des changement à tous les échelons du ministère du Patrimoine canadien, puisqu'il signifie une réorganisation de la division des régions, autant pour ce qui est des parcs qu'en ce qui a trait aux autres secteurs du ministère, c'est-à-dire *Citoyenneté et Identité canadienne et Développement culturel et patrimoine.* Ces deux secteurs sont restructurés en cinq régions : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et les TNO, et le Pacifique.

Tous les parcs et lieux historiques de la région des Prairies et des TNO relèveront donc du sous-ministre Tom Lee, par l'entremise de Donna Petrachenko, directrice régionale pour le secteur de l'Ouest.

Malgré tout ce branle-bas de combat, il n'y a pas de changement dans les services offerts à la clientèle au sein de chacun des bureaux de district de Patrimoine canadien. Les agents continueront d'offrir de l'aide technique et financière dans divers secteurs, notamment : langues officielles, citoyens autochtones, multiculturalisme, droits de la personne, action bénévole, Fête du Canada et symboles canadiens, industries culturelles, musées et patrimoine, sports.

ÉDITORIAL

Rechercher le consensus

L'une des caractéristiques du parlementarisme des TNO concerne le formule de gouvernement par consensus.

Les partis politiques traditionnels n'ont aucune reconnaissance à l'Assemblée législative. Le choix du premier ministre, qui revient aux électeurs ailleurs au Canada, se fait ici par un vote parmi les députés élus à l'Assemblée législative. Le premier ministre forme ensuite un cabinet en nommant ses ministres. Il n'y a pas vraiment d'opposition, en ce sens que chacun des députés qui ne siège pas au conseil des ministres peut appuyer ou non le gouvernement.

Que ce soit dans le Nunavut ou à l'Ouest, cette formule de représentation politique ne semble pas remise en question. Il est vrai que l'un des avantages de cette forme de représentation est que l'on est familier avec son fonctionnement.

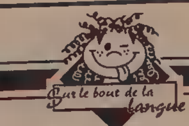
Il y a d'autres avantages. En l'absence de parti politique, il est certain que les députés n'ont pas à suivre la «ligne de parti». Chacun et chacune peut voter selon sa propre vision personnelle.

Lors des élections, il n'y a pas que deux ou trois programmes politiques offerts aux électeurs ténois. Dans chacune des circonscriptions électorales, les thèmes locaux prédominent : amélioration de routes, construction d'édifices, etc. Ce sont certes des sujets qui touchent la population de très près. Les enjeux plus globaux sont souvent relégués à l'arrière-scène.

Dans des circonstances exceptionnelles de crise politique majeure, un gouvernement de consensus peut permettre de canaliser l'ensemble des énergies des membres de l'Assemblée législative vers une solution concertée du problème. En théorie!

L'appel du premier ministre Don Morin pour une action commune et concertée de l'ensemble des députés et ministre à deux ans de la division et dans la dernière année du plan de réduction du déficit n'a pas eu l'effet prévu. Les députés ont continué de s'attarder sur des problèmes locaux et ponctuels qui ne servent guère la résolution des importants défis actuels.

Alain Bessette



Prédictions cybér@les pour 1997

Annie Bourret (APF)

Comme l'année débute, pourquoi ne pas me livrer à des prédictions sur le sort de certains mots français reliés à Internet?

Commençons par **Internet**, dont l'emploi très répandu vaut la peine qu'on s'attarde à son bon usage. En français, Internet conserve sa majuscule (Internet) tout en perdant l'article *the* courant en anglais (une composante **d'Internet** <u>et non</u> de l'Internet; une connexion **à Internet** <u>et non</u> à l'Internet). Cependant, l'emploi de l'article avec le terme Internet est si répandu que l'usage demeurera flottant pour quelques années. Même flottement pour la préposition *sur* qui constitue un anglicisme répandu. Il faudrait dire chercher de l'information **dans** Internet, naviguer **dans** Internet. Pour en revenir à la majuscule d'Internet, je prédis qu'elle disparaîtra d'ici 5 ou 10 ans, dans les contextes d'adjectif (un fournisseur de services Internet), tout comme pour internaute, dont l'usage français a immédiatement consacré la minuscule.

Selon l'Office de la langue française, il existerait trois termes masculins pour évoquer la lettre a encerclée ou **@** : **a commercial**; **arrobas** et sa variante **arobas** qui se prononcent «arrobass»; **séparateur @**. Le dernier des trois termes est le plus précis, parce qu'il évoque la fonction de ce symbole : différencier le nom de l'internaute et celui de l'ordinateur hôte Internet dans une adresse de courrier électronique. Il est possible que le terme a commercial perde du terrain par rapport à séparateur @ dans l'usage, puisque qu'il s'applique à d'autres domaines d'emploi.

L'emploi d'arrobas me semble moins assuré, car il manque de transparence, tout comme esperluette (&) et dièse (#), par exemple. Cependant, si les médias commencent à favoriser arrobas, son avenir sera plus prometteur. C'est ce qui est arrivé notamment à l'aspect graphique du @, exploité dans de nombreux titres écrits, car il évoque visuellement le monde des internautes.

Il faudra surveiller de près le mot-valise **courriel**, proposé par Jean-Claude Guédon dans son livre *La planète cyber*. Le mot pourrait bien s'imposer, pour sa concision (comparez-le à courrier électronique). Il ferait alors la vie dure à E-mail, qui émaille encore trop de messages électroniques et qu'on est tenté de garder dans les traductions de formulaires. L'absence d'accent de courriel mérite une explication. Même si ce nouveau mot combine **courrier** et **électronique**, l'orthographe respecte la prononciation «courrielle», plus normale en français que «courriél».

Terminons par **cyber**, qui se préfixe à toutes les sauces. Cette racine grecque qui signifie machine a un potentiel énorme de création de nouveaux mots. Depuis la traduction de *cyberspace* en **cyberespace**, on assiste à une explosion de mots formé avec cyber : cybernaute, cybersexe, cyberpsy, cyberromance, cyberrencontre, cyberdépendance et j'en passe. J'ai même repéré le jeu de mot «elle était cyber». Autrement dit, cyber évoque le monde-machine d'Internet, cet immense réseau d'ordinateurs interconnectés. De plus, il cyber se prête à de nombreuses analogies très françaises, telles le terme Cybérie, sur le modèle de Sibérie ou l'adjectif cybéral, sur le modèle de sidéral. En bref, un potentiel cybérant!

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal (aquilon@internorth.com)



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

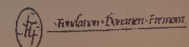
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Madeleine Daigle et Annie Bourret
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







La situation du logement à Yellowknife

Les prévisions de 1997

La Société canadienne d'hypothèque et de logement vient de rendre publique une analyse interne sur la situation du logement à Yellowknife.

Alain Bessette

Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), 1996 aura été un année de déclin substantiel dans le secteur de construction domiciliaire et on ne s'attend à aucun changement de cap pour 1997.

En 1995, il y avait eu 155 projets de construction domiciliaire qui s'étaient réalisés à Yellowknife. Une année plus tard, en 1996, le nombre a chuté à 75 soit une réduction de 52 pour cent. La SCHL prévoit que le nombre de nouveaux projets de construction domicilaire devrait rester sensiblement le même, environ 80.

Au niveau du secteur de la revente de résidences, la SCHL note une légère hausse entre 1995 et 1996, les ventes passant de 237 transactions en 1995 à 255 transactions en 1996. Le prix moyen des transactions a aussi augmenté durant cette période, passant de 134 000 dollars en 1995 à 144 000 dollars en 1996. Le prix moyen devrait être d'environ 147 000 $ en 1997.

En 1996, un grand nombre de projets de construction résidentielle unifamiliale visait la clientèle à haut revenu, le prix des unités partant de 250 000 $, et furent construits dans le développement domiciliaire du lac Niven. Par contre, en 1997, la SCHL prévoit que la majorité des nouvelles résidences construites seront à des prix plus abordables.

Le marché locatif à Yellowknife est considéré comme très volatile par la SCHL. Si le nombre de logements total est une donnée relativement stable, par contre, le taux de logements vacants a varié énormément au cours des dernières années. Ainsi, en 1991 et en 1994, les taux d'inoccupation des logments étaient respectivement de zéro et un pour cent, les locataires potentiels n'ayant pratiquement aucune marge de manoeuvre au moment de choisir un logement. En 1992, 1993, 1995 et 1996, ces taux se situaient à environ six pour cent.

Le marché du logement locatif compte 1677 unités. En 1995, le taux d'inoccupation était de six pour cent. En 1996, il fut de 6,7 pour cent. La SCHL prévoit un taux de l'ordre de six pour cent en 1997.

L'économie de Yellowknife

Les prévisions de la SCHL pour 1997 sont basées en grande partie sur une analyse détaillée de la situation économique qui prévaut dans la région de Yellowknife.

Deux grandes tendances économiques jouent un rôle majeur sur l'économie locale : la restructuration du gouvernement et le développement minier.

«L'économie des TNO dépend beaucoup des dépenses gouvernementales» indique le rapport de la SCHL. En effet, en combinant les trois paliers gouvernementaux, ceux-ci constituent le plus grand employeur des TNO. La restructuration au sein du GTNO signifie des coupures de postes, donc des pertes d'emplois. Cette tendance devrait se poursuivre en 1997. Il faut ajouter à cela le transfert anticipé de plusieurs postes de Yellowknife vers le Nunavut.

Dans le secteur minier, le deuxième plus grand employeur dans les TNO, la situation est plus encourageante. Il ne devrait pas y avoir de changement dans les deux mines d'or de Yellowknife. Par contre, on estime que la mine Colomac est dans une phase préparatoire à une fermeture. Plus de 225 employés pourraient être affectés par cette fermeture et un grand nombre habitent Yellowknife.

Le projet de mine de diamants de la Broken Hill Proprietary Company Limited (BHP) vient contrecarrer les effets négatifs énoncés précédemment. Ce projet minier générera 6,2 millards de dollars dans l'économie canadienne au cours des 25 prochaines années dont 2,5 milliards seront générés dans les TNO. Environ 1000 emplois temporaires seront créés durant la phase de construction des infrastructures de la mine. La mine elle-même devrait créer près de 700 emplois lorsqu'elle sera en opération.

En 1997 cependant, l'impact de la mine sur l'emploi à Yellowknife sera minimal, indique le rapport de la SCHL. Il n'y aurait pas assez de main d'oeuvre qualifiée sur place ni de compagnies locales d'envergure qui pourraient assumer une portion intéressante des sous-contrats de la BHP. La majorité des travailleurs de cette phase de construction seront originaires du Sud et peu d'entre eux s'établiront dans le Nord. Les effets du projet de mine de la BHP se feront surtout sentir en 1998.

Le déclin de l'emploi dans le secteur public et son accroissement dans le secteur minier, font que le nombre d'emploi total ne devrait pas subir une hausse importante en 1997.

Logements à Yellowknife

	1995	1996	1997
Nouvelles constructions			
- Simple (unifamiliale)	107	43	50
- Multiple	48	32	30
- Total	155	75	80
Revente			
Ventes résidentielles	237	255	270
Prix moyen	133 753	144 355	147 000

Le transfert du logement social aux provinces

Plusieurs inquiétudes

Ottawa (APF) : Le projet du gouvernement fédéral de transférer aux provinces la gestion du logement social inquiète le milieu coopératif francophone.

Dans son budget déposé le 6 mars 1996, le ministre fédéral des Finances annonçait que le gouvernement était maintenant disposé à offrir aux gouvernements provinciaux et territoriaux la possibilité de prendre en charge la gestion du logement social. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a d'ailleurs déjà commencé à se retirer progressivement de son rôle dans le logement social. Ainsi depuis 1993, elle n'a accordé aucun financement pour la construction de nouveaux logements sociaux.

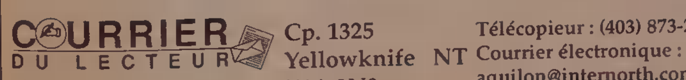
La Fédération de l'habitation coopérative du Canada, tout comme pour le Conseil canadien de la coopération, souhaitent que le gouvernement fédéral continuent à gérer le logement social. A tout le moins, dit-on, Ottawa devrait transférer la gestion du logement coopératif à la Fédération de l'habitation coopérative, qui a d'ailleurs déposé une proposition en ce sens.

Puisque le logement coopératif ne représente que 10 pour cent de tout le logement social au pays, les deux organismes craignent que les provinces décident tout simplement de gérer directement les coopératives d'habitation, passant ainsi pardessus la tête des sociétaires, qui perdraient alors tout contrôle sur leur logement. Car, si les habitations à loyer modique (HLM) sont gérées par des fonctionnaires, il en est tout autrement des coopératives d'habitation, dont certaines ont été créées pour préserver des foyers de vie en français.

On compte 650 000 logements sociaux au pays, dont 65 000 logements coopératifs. Les coopératives d'habitation francophones sont au nombre de 21 à l'extérieur du Québec, ce qui représente 870 unités de logement. Ces coopératives se retrouvent à Vancouver (C.B), Edmonton et St-Isidore (Alberta), Saskatoon (Saskatchewan) St-Norbert (Manitoba), Timmins, Sudbury, Gloucester, Ottawa, Vanier et Rockland (Ontario), Tracadie, Dieppe et Shédiac (Nouveau-Brunswick), Wellington (Ile-du-Prince-Édouard) et Chéticamp (Nouvelle-Ecosse).

Au bureau de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Diane Marleau, on confirme que des négociations bilatérales avec les provinces sont en cours. Elles seraient même très avancées avec certaines d'entre elles, de sorte que le gouvernement fédéral pourrait bien annoncer la conclusion d'ententes "dans les mois à venir". Selon Jean Leroux, le gouvernement fédéral entend s'assurer que les provinces respecteront la Loi sur les langues officielles et qu'elles offriront le même service linguistique : "C'est notre approche dans le dossier. On ne veut pas poser un geste qui entraînerait une diminution des services." Cette approche est d'ailleurs semblable à celle qui est présentement utilisée dans le cadre des négociations entourant le transfert aux provinces de la formation de la main-d'œuvre.

Le député libéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, souhaite lui aussi que le gouvernement fédéral laisse à une organisation coopérative le soin de gérer ce type particulier de logement. Sa circonscription compte de nombreuses coopératives d'habitation, dont six coopératives francophones. Personne, dit-il, ne veut que le gouvernement de l'Ontario mette son nez dans leurs affaires : «Ils (les coopérateurs) ne veulent pas être administrés par une province qui a déjà dit qu'elle voulait sortir du logement social au profit du secteur privé». Pour ce qui est de l'aspect linguistique, M. Bélanger a constaté que ce n'était pas cet aspect du dossier qui préoccupait le plus les coopératives d'habitation francophones.

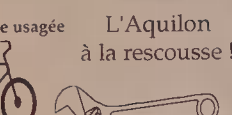


Petites annonces

L'Aquilon vous offre gratuitement un service de petites annonces. Faites-nous parvenir votre message. (maximum de 30 mots)







tél.: (403) 873-6603
Téléc. : (403) 873-2158
E-mail :
aquilon@internorth.com

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent attaché au tribunal

Ministère de la Justice — **Iqaluit, T. N.-O.**

Le traitement annuel varie entre 35 311 $ et 42 386 $, auquel on ajoute une allocation de vie dans le Nord de 6 718 $ par année. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à l'emploi.

Réf. : 041-0005TR-0003 **Date limite :** le 31 janvier 1997

Chef des services à la main-d'oeuvre

Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**

Le traitement initial est de 53 723 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.

Réf. : 011-0009-0003 **Date limite :** le 31 janvier 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : *Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Palais de justice, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.*

Agents de projets

Ministère des Travaux publics et des Services — **Iqaluit, T. N.-O.**

Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de [illegible] 718 $. **Il s'agit de postes non traditionnels.** Par suite du présent concours, on dressera une liste de candidats admissibles à de futurs concours.

Réf. : 011-0011-0003 **Date limite :** le 7 février 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à : Mme Shauna Yeomans, Division des politiques et de la planification, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Yellowknife Centre, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-4512; adresse électronique : syeomans@gov.nt.ca

Planificateurs en transports (2 postes)

Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**

Le traitement initial est de 54 626 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit de postes non traditionnels.**

Réf. : 011-0006NS-0003 **Date limite :** le 31 janvier 1997

Spécialiste de l'entretien des terrains d'aviation

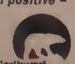
Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**

Le traitement initial est de 40 715 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à l'emploi. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**

Réf. : 011-0012NS-0003 **Date limite :** le 31 janvier 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487; télécopieur (403) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Village de Fort Simpson

Site: Fort Simpson, T.N.-O.

Objet: Utilisation des eaux et évacuation des eaux usées

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **7 février 1997**.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Revêtement en béton asphaltique - Aéroport de Fort Smith

Produire et mettre en place approximativement 25 000 tonnes d'un mélange de béton asphaltique chaud – Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, rue Capital, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 6 janvier 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : *Shelly Hodges, commis aux contrats*, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bill Chapple, agent de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-3054

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 14 janvier 1997, à 13 h, au 2e étage de l'édifice de l'administration régionale, Fort Smith, T.N.-O.

OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR MINIER
MINE À PUITS OUVERT ET DE SURFACE
Concours N° SR97/02

Se rapportant à l'inspecteur en chef, le ou la titulaire du poste révisera les propositions minières et effectuera des inspections pour toutes les exploitations minières des Territoires du Nord-Ouest, effectuera des inspections d'explosifs et s'assurera de la conformité avec la Loi sur la santé et la sécurité dans les mines et avec la Loi sur l'Usage des explosifs.

Le candidat ou la candidate doit avoir un diplôme en génie minier. Votre expérience de travail devrait couvrir toutes les phases d'exploitation minière de surface. De plus, vous devriez avoir 7 années d'expérience dans tous les aspects de l'exploitation minière. Nous préférons une expérience en entretien de système électrique. De l'expérience minière souterraine serait un atout mais n'est pas essentiel. De bonnes aptitudes interpersonnelles et analytiques ainsi qu'en communication orale et écrite en anglais sont requises.

La rémunération est de 60 264 $ annuellement, plus bénéfices.

Les candidats et candidates doivent clairement identifier leur éligibilité au Programme d'action positive.

Envoyer la version anglaise de votre curriculum vitae avant le 31 janvier 1997 à : Agent des ressources humaines, Commission des accidents du travail, Casier postal 8888, Yellowknife, NT X1A 2R3, Téléc. (403) 920-3892.

L'EMPLOYEUR PRÉCONISE UN PROGRAMME D'ACTION POSITIVE. IL EST INTERDIT DE FUMER AU TRAVAIL. (IL S'AGIT D'UN POSTE NON-TRADITIONNEL.)

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

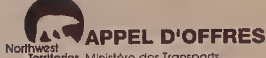
La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Site: Pont de glace de la rivière Laird, Route d'hiver de Nahanni Butte

Objet: Excaver la rive est pour améliorer la route

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2773, avant le **7 février 1997**.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Agent à contrat : Bureau des véhicules automobiles

Services de délivrance de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles – Yellowknife et [illegible] région, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bur. 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 FÉVRIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 21 janvier 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Gary Walsh, directeur adjoint, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8633

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Système de communication Aéroport de Yellowknife

Fournir et installer un système de radio au sol – Aéroport de Yellowknife, Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bur. 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage du Centre B & R Rowe) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 20 janvier 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [illegible] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Ben Webber, chef de service, Sûreté et sécurité, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-4680

Au Nunavik, un musicien entrepreneur francophone qui n'a pas froid aux yeux!

André Brassard découvre de nouveaux marchés pour la musique Inuit

Louis Mc Comber

Au Nunavut comme au Nunavik, les musiciens pullulent dans toutes les communautés. André Brassard, lui-même auteur-compositeur, a commencé par commander des instruments de musique pour ses amis d'Inukjuak. Aujourd'hui il gère sa propre entreprise d'enregistrement, de distribution et de mise en marché de la musique Inuit: les productions INUKSHUK.

André Brassard est d'abord arrivé au Nunavik comme travailleur de la construction, il y a déjà une quinzaine d'années. Kuujjuaq, Kangirsujuaq, Ivujiviq, Akulivik...Il a travaillé dans plusieurs communautés avant de découvrir Inujuak sur la côte Est de la Baie d'Hudson, où il a rencontré sa présente épouse. Il y habite donc depuis 1990.

Au retour d'un voyage dans le sud avec sa nouvelle compagne, il a décidé de revenir de Chisasibi jusqu'à Inukjuak en traîneau à chien. Cela lui a pris trois semaines. André a gardé des chiens pendant 20 ans. Maintenant que les affaires lui réclament le plus clair de son temps, il ne garde plus de chiens, pour mieux se consacrer à la musique.

En arrivant à Inukjuak, André avait ressorti sa guitare, qu'il avait rangée durant toutes ces années de travail sur les chantiers de construction du Nord. D'autres musiciens du village se sont joints à lui. C'est là que toute l'aventure du studio d'enregistrement a débuté.

«Avant récemment, il n'y avait pas réellement d'avenir pour les artistes du Nord, parce que c'est tellement loin. La seule qui a eu un avenir c'est Susan Aglukark parce qu'elle a déménagé dans le Sud, elle s'est dit...moi, je veux jouer de la musique, je veux percer... elle a déménagé, elle a trouvé un agent, puis elle a foncé !»

C'est pour répondre aux besoins des artistes Inuit, souvent isolés dans leur communauté qu'André Brassard a monté sa compagnie de production.

Aujourd'hui les productions Inukshuk opèrent un studio d'enregistrement du tout dernier cri. Leur console permet l'enregistrement sur 32 pistes digitales différentes, à partir de 40 canaux d'entrée du son. Les musiciens Inuit viennent de partout du Nunavik et du Nunavut pour enregistrer au studio d'André Brassard.

Ce n'est pas tout d'enregistrer des albums. Encore faut-il créer des réseaux de distribution. Peut-être pour découvrir que la demande de musique Inuit dans le monde est pratiquement illimitée.

Un peu au Canada, principalement dans le Nord, mais surtout en Europe, aux États-Unis et même en Asie. Toute sorte de marchés s'intéressent à la musique Inuit. Par exemple, le cinéma ou encore les compagnies de lignes aériennes pour faire jouer à bord des avions.

Les productions INUKSHUK participent à des foires commerciales internationales et commencent à avoir plusieurs contacts un peu partout dans le monde. Tellement que plusieurs artistes Inuit leur ont déjà confié la distribution de leurs prochains albums: Uvagut d'Iqaluit, Charlie Adams, Charlie Ningiuk... De même CBC North a établi des ententes avec INUKSHUK pour leurs nombreux enregistrements de musique Inuit. André Brassard est aussi en pourparlers avec des producteurs du Groenland pour distribuer leurs produits.

C'est que l'entreprise d'André Brassard n'a pas son équivalent dans le Nord, en offrant aux musiciens Inuit toute la gamme de services dont ils peuvent avoir besoin. De la vente d'instruments de musique, en passant par l'enregistrement, jusqu'à des réseaux de distribution dans plusieurs pays.

«C'est pas comme dans le sud où tu peux jouer à toutes les fins de semaine sans arrêt. C'est très limité pour les artistes ici. Ils n'ont pas la mentalité de vouloir devenir professionnel, parce qu'ils sont tellement loin. A moins qu'un producteur arrive, dise je t'offre ça...viens-t-en pis let's go...Je te donne ta chance! C'est ce que nous on fait. Il y a personne d'autre qui le fait, c'est aussi simple que ça!»

Dans les communautés du Nunavut, on peut retrouver les albums distribués par Les Productions Inukshuk dans tous les magasins Northern, Co-op et chez D.J. Sensation à Iqaluit. On peut communiquer par courrier électronique avec l'entreprise d'Inukjuak: inukshuk@istar.com

Radio communautaire francophone aux TNO

Le rêve pourrait devenir réalité

Pendant la dernière année, la participation d'un nombre inespéré de bénévoles au comité de radio de l'AFCY a fait germer l'idée de créer une radio communautaire francophone basée à Yellowknife, qui serait diffusée au niveau territorial. L'idée a fait son chemin, et un projet de développement prend forme.

Natali Lefebvre

Les 24 bénévoles francophones qui réalisent chaque semaine à CKLB l'émission de deux heures «À propos d'autre chose» ont soif d'ondes. Ils se sont donc mis d'accord pour tenter un grand saut en acceptant de s'impliquer dans un projet de radio communautaire. Il semble que cette décision soit justifiée: l'émission fonctionne de mieux en mieux, sa qualité va en grandissant, les bénévoles sont motivés et les auditeurs sont satisfaits.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Benoît Boutin et Roxanne Valade participent activement aux activités régulières de l'émission À propos d'autre chose.

La mise sur pied d'une radio communautaire est un projet d'envergure qui demande d'investir beaucoup de temps et d'énergie, mais qui une fois réalisé serait un instrument de développement incomparable pour la culture francophone dans les TNO. Des communautés comme Fort Smith et Hay River, par exemple, pourraient disposer d'un émetteur qui leur permettrait d'être continuellement en contact avec le reste de la population francophone des Territoires, ce autant à travers l'information reçue par les ondes que par une participation active potentielle aux émissions de la station, que ce soit en direct ou en reportages enregistrés.

Avant de se lancer dans cette aventure, cependant, il faudra d'abord évaluer les besoins pour les trois communautés principalement touchées par le projet, soit Yellowknife, Fort Smith et Hay River. Pour ce faire, on prévoit l'embauche, idéalement de juin à octobre prochain, d'une personne qui effectuera une étude de marché qui permettra de se rendre compte de la faisabilité d'une telle entreprise. Cette personne devra aussi établir un plan d'action et faire une recherche des fonds de financement possibles. Une fois cette étape franchie, et dépendamment des résultats, on pourra soit aller de l'avant avec la mise sur pied de la radio communautaire, ou encore rejeter le projet.

Dans le cas d'un rejet, le projet sera clos et tout argent non engagé sera retourné aux autres comités permanents, théâtre, radio, femmes, et ce de façon équitable. Si au contraire les résultats sont concluants et qu'on décide de lancer la radio, il faudra faire les démarches nécessaires au niveau communautaire, organiser des activités bénévoles de financement, faire des demandes de subventions et une demande de licence au CRTC, et déterminer le format du projet et les moyens techniques à prendre de façon immédiate pour le mettre en marche.

Il est à noter que si la radio communautaire francophone de Yellowknife est effectivement créée, ce sera avec l'assistance technique de l'Alliance des radios communautaires du Canada (l'ARC), ce qui est un atout de taille. De plus, l'ARC projette en ce moment de diffuser nationalement des émissions en provenance de toutes les stations membres de son réseau, ce qui signifie que nous pourrions être entendus à travers le pays en plus de pouvoir écouter des émission réalisées par des francophones de partout ailleurs.

D'ici à ce qu'on sache si le projet de radio communautaire est réalisable ou non, l'émission «À propos d'autre chose» sera diffusée chaque semaine de midi à 14h comme à l'habitude. Les portes sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans l'aventure.

Que feriez-vous en cas de panne de courant?

Le verglas, des vents violents ou des vagues de froid intense peuvent sérieusement endommager ou hypothéquer les réseaux de distribution d'électricité et occasionner des pannes parfois assez longues.

Une panne, qui pourrait n'être qu'un léger inconvénient, pourrait par temps froid virer à la catastrophe. Les maisons ou les lieux de travail privés de chauffage pour une période prolongée pourraient devenir inhabitables, et le gel pourrait endommager la plomberie et même la structure de certains immeubles.

Voici quelques recommandations en cas de panne.

Etre prévoyant :

-Si on annonce une tempête durant une vague de froid, faites des réserves d'aliments et autre produits essentiels. Il est possible qu'en cas de panne majeure, certains services comme les épiceries et les stations services soient incapables de répondre à la demande ou soient tout simplement fermés.

-Gardez toujours à la portée de la main une lampe de poche, des bougies (allumettes) ou autres articles d'éclairage d'urgence, de même qu'une radio à piles. Toujours conserver des piles de rechange pour vos lampes de poche et pour la radio.

-Si vous avez un poêle à bois ou un foyer, gardez une bonne réserve de bois dans un lieu facilement accessible.

-Assurez-vous que tout appareil de chauffage d'urgence est certifié pour cet usage par l'Association canadienne des normes.

Si une panne survient :

-Vérifiez si votre demeure est la seule affectée. Si oui, prévenez les responsables des services d'électricité de votre région.

-Allumez votre radio à piles pour avoir les informations locales.

-Restez calme. Même par temps très froid, il est possible de rester quelques temps sans inconvénient grave dans une maison non chauffée en gardant les fenêtres et les portes bien fermées. À mesure que la température commence à baisser, habillez-vous plus chaudement.

-Éteignez toutes les lumières et les appareils électriques pour éviter les surcharges lorsque le courant sera rétabli.

-Si vous avez un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que la maison ne refroidisse trop. Si vous devez raccorder l'appareil au même conduit de cheminée que la fournaise, fermez l'interrupteur de la fournaise avant de faire le raccordement.

-Respectez toutes les conditions prescrites pour l'usage des appareils de chauffage auxiliaire ou des réchauds pour la cuisine. Ne jamais utiliser de poêle BBQ au charbon de bois à l'intérieur.

-Évitez l'alcool. Au lieu de réchauffer, l'alcool contribue à abaisser la température du corps.

-Pour connaître les directives ou recommandations des services d'urgence de votre région, restez à l'écoute de la radio.

S'il fait trop froid pour rester dans la maison et que vous décidez de quitter, voici d'autres précautions à prendre :

-Fermez l'eau. Avec de la matière isolante ou une couverture, protégez le tuyau d'admission d'eau et le compteur ou la pompe.

-Ouvrez tous les robinets de la maison, y compris la valve d'écoulement du chauffe-eau, et actionnez plusieurs fois la chasse d'eau des cabinets de toilette. À l'aide d'une pompe pneumatique, expulsez l'eau qui serait restée dans les tuyaux à l'horizontale. Versez un peu de clycol ou d'antigel dans les cuvettes des cabinets de toilette et les renvois des éviers et de la baignoire pour prévenir le gel.

-Revoyez les indications fournies avec la lessiveuse et le lave-vaisselle, relativement à la vidange et à la protection contre le gel.

Après le rétablissement du courant :

-Raccordez le tuyau de votre fournaise à la cheminée (s'il avait été enlevé) et coupez l'alimentation à l'appareil de chauffage auxiliaire.

-Ouvrez la conduite d'eau principale. Fermez d'abord les robinets du bas pour laisser l'air s'échapper par les robinets du haut.

-Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.

-Maintenez pendant quelques heures la température de la maison à un niveau plus élevé qu'à l'accoutumée pour en chasser toute l'humidité.

Si la panne a été assez longue, vérifiez l'état des aliments dans le réfrigérateur, congélateur et armoires. Si le congélateur n'est pas ouvert, les aliments devraient rester congelés pendant 24 ou même 48 heures.

Chronique Internet

Un p'tit tour en Cybérie

Natali Lefebvre

Parmi ses sources d'information, l'équipe de L'Aquilon utilise parfois le réseau Internet... et y trouve des sites intéressants qu'elle aime bien partager avec ses lecteurs. À travers cette chronique, L'Aquilon présente une brève description, ainsi que l'adresse électronique de sites Internet francophones de toutes sortes qui valent qu'on leur jette un coup d'oeil.

Il s'agit d'une chronique ouverte. Les suggestions venant des lecteurs sont donc plus que bienvenues. Il suffit de nous envoyer par courrier électronique l'adresse du site Internet francophone que vous voudriez faire connaître, et nous l'inclurons dans la chronique.

Cette semaine, nous vous proposons d'abord, non pas un site en tant que tel, mais plutôt un instrument de recherche, «la Piste francophone», rempli de trouvailles de toutes sortes. Ensuite, histoire de rigoler un peu, vous irez faire un tour du côté d'un site à l'humour typiquement français, «The Virtual Baguette».

La Piste francophone

Tous ceux qui connaissent le web savent à quel point il est facile de s'y perdre en furetant de lien en lien. Mais si on dispose du temps nécessaire, ces égarements peuvent être de quelque intérêt et mener à des découvertes inattendues, ce dont est bourrée la Piste francophone.

La Piste francophone, c'est un point de départ pour l'exploration des ressources W3 en français dans le monde. On y retrouve plus de 80 adresses classées par pays, sans compter les innombrables liens inscrits dans toutes ces adresses. Ces ressources sont constituées de répertoires, de guides régionaux et de magazines sur l'actualité de l'Internet.

Le répertoire d'adresses francophones en Amérique du Nord est large et comprend divers outils de recherche dans toutes les provinces canadiennes et les États-Unis.

Du côté de l'Asie, on fait un saut au site de l'Association des français du Japon, tandis qu'en Afrique, on consulte un guide complet du Bénin, ou on met à jour nos informations sur l'actualité marocaine.

L'Europe vous intrigue? Pourquoi ne pas aller consulter l'un des catalogues et répertoires sur le tourisme en Bourgogne, en Touraine ou en Normandie? Ou encore la carte de la suisse ou le guide de Munich et de la Bavière, présenté en trois langues?

Pour plus de chaleur, la section Amérique centrale propose une sélection d'adresses de sites antillais et des Caraïbes, en plus d'une page haïtienne.

Pour finir (si jamais on s'en sort!), la portion internationale offre un lien avec l'Agence de la francophonie et nous met en contact avec le centre international pour le développement de l'inforoute en français.

L'adresse :

http ://www.toile.qc.ca/francophonie/

The Virtual Baguette

Tout comme le nom du pain qu'il porte, le site de «The Virtual Baguette» est on ne peut plus français.

Ce site bilingue plutôt loufoque présente des textes humoristiques sur des thèmes comme «entendre», «voir», «goûter», «toucher», tout en offrant de jeter un coup d'oeil sur quelques oeuvres artistiques, d'entendre la musique d'une demi douzaine de bands, et de s'essayer à quelques vers de poésie électronique.

Il est aussi possible de passer par ce site pour «chatter», c'est-à-dire discuter en temps réel avec d'autres personnes d'un peu partout par l'entremise de son clavier.

Un service de petites annonces est mis à la disposition des utilisateurs. On y retrouve plein de petites choses sur les voyages, les échanges, les objets, la musique. Un forum permet de laisser un message sur le site afin que toute personne intéressée par le contenu puisse y répondre.

Enfin, des liens vous portent vers d'autres sites sur l'art, la BD, l'humour, le cinéma, les magazines et autres.

L'adresse :

http ://www.mmania.com :80



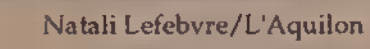


LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 3, 31 janvier 1997

Des jeunes à la page



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Ces jeunes élèves de l'École Allain St-Cyr oeuvrent régulièrement à titre de pages de l'Assemblée législative durant la session parlementaire. C'est l'ancien député de Yellowknife-Sud, et actuel sergent d'armes de l'Assemblée, Tony Whitford, qui assume la supervision des différentes équipes de pages.

Budget 1997-1998 du GTNO

Surplus de 9 millions

Le gouvernement avait promis l'an passé un plan de deux ans pour la réduction du déficit. Mission accomplie: en 1997-1998, le budget présenté par le ministre John Todd devrait conduire à un surplus budgétaire de 8,9 millions de dollars.

Alain Bessette

Malgré une faible diminution des revenus, le ministre des Finances des Territoires a réussi à diminuer suffisamment les dépenses du gouvernement pour s'assurer d'un surplus budgétaire d'environ 8,9 millions de dollars.

C'est la première fois en cinq ans que le gouvernement des TNO réussit à éviter un déficit budgétaire. Le dernier surplus budgétaire s'était réalisé lors de l'année financière 1992-1993, un surplus de l'ordre de 7 millions, et un surplus accumulé de 56 millions.

Le GTNO prévoit terminer la présente année avec un déficit d'environ 38 millions qui amènera notre dette accumulée à environ 65,5 millions de dollars. L'an prochain, le surplus de 8,9 millions ramènera la dette accumulée à environ 56,6 millions.

Les revenus du GTNO pour 1997-1998 seront de 1,164 milliards de dollars, en baisse de 9,2 millions de dollars ou une diminution de trois quart de un pour cent par rap-

Budget
Suite en page 2

Un projet de restructuration des services de bibliothèque

Tollé de protestations au Nunavut

Un document interne du GTNO suggère une restructuration des politique de gestion des bibliothèques publiques du Nord qui aurait pour conséquence une diminution importante du budget dans certaines petites localités.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Une quarantaine de citoyens d'Iqaluit se sont rassemblés mardi soir dernier à la bibliothèque du Centenaire pour s'informer du contenu d'un document interne de discussion du ministère de la Culture de l'Éducation et de l'Emploi du GTNO en matière de services de bibliothèque. Il y a présentement 19 bibliothèques dans les TNO. Les communautés qui bénéficient de ces services regroupent 70% de la population. La nouvelle politique esquissée dans ce document redistribuerait le budget total entre les 59 communautés des TNO au prorata de leur population.

D'après des estimations déduites à partir des données du ministère, les bibliothèques du Nunavut qui vivotent déjà sur de maigres budgets se retrouveraient à peu près toutes coupées de moitié. Par exemple, si l'on considère les trois principaux pôles régionaux, Iqaluit qui recevait un financement de l'ordre de 60 000 $ tomberait à 29 000 $. Rankin Inlet passerait de 31 000 $ à 14 519 $ et Cambridge Bay de 19 355 $ à 9671 $. Par les vertus de ce calcul, le budget de la bibliothèque de Yellowknife passerait de 38 000 $ à 125 234 $.

Alors que la bibliothèque de Yellowknife verrait son budget tripler, les 18 autres services de bibliothèque des Territoires tant à l'est qu'à l'ouest verraient leur budget s'effondrer.

Quelle sorte de ligne directrice sous-tend ces mesures fracassantes? La politique proposée s'intitule: «Restructuration des Services de Bibliothèque pour une Répartition Équitable des Services dans Toutes les Communautés». En décentralisant, on veut donner une pointe de tarte à tout le monde. Selon cette éventuelle politique, les services de bibliothèque deviendraient la responsabilité de chaque communauté, hameau ou municipalité.

Plusieurs échevins de communautés concernées s'insurgent. Comment faire fonctionner le même service avec deux ou trois fois moins de financement?

Lisa Rigby, qui est bénévole à la bibliothèque d'Iqaluit et qui a pris l'initiative de convoquer l'assemblée publique, a fait remarquer en entrevue que le plan discuté au GTNO supprime l'expertise nécessaire au bon fonctionnement du réseau. En effet, avec la nouvelle répartition budgétaire, la région du Nunavut se retrouvera privée des services de bibliothécaires professionnels. Les bibliothécaires d'Iqaluit et de Rankin Inlet ont déjà été avisés de leur mise à pied qui

Bibliothèques
Suite en page 2



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Un p'tit café?

Un deuxième café Javaroma a récemment ouvert ses portes au rez-de-chaussée de l'édifice Northwestel à Yellowknife. On peut y paresser sur un sofa dans le petit coin aménagé en salon. Confortable!

Sommaire



Natali Lefebvre

Entente environnementale de BHP

Stephen Kakfwi, le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique a déposé la semaine dernière à l'Assemblée législative, l'entente environnementale pour le projet de mine de diamant de la compagnie BHP.

M. Kakfwi a affirmé que cette entente, avec l'entente socio-économique entre BHP et le GTNO ainsi qu'avec les accords sur les bénéfices négociés et signés par les différents groupes autochtones, ouvre la voie aux futurs projets de développement dans les TNO.

L'entente prévoit une agence indépendante de surveillance qui évaluera les effets du projet. Les membres de cette agence seront choisis par les divers groupes autochtones, le GTNO, le gouvernement fédéral ainsi que par BHP.

Des plans de gérance de l'environnement seront développés en ce qui a trait à la qualité de l'air, la faune, l'élimination des déchets et la fermeture des opérations minières. «Ces plans nous assureront que l'environnement ne subira aucun effet adverse pendant la durée de vie du projet», a déclaré M. Kakfwi.

Finalement, l'entente exige que BHP fasse d'avance un dépôt de 31M$ servant de garantie financière, que le gouvernement pourrait utiliser si BHP échouait face à ses obligations.

Maison du Delta

Devant l'annonce faite récemment que la Maison du Delta, un centre de traitement des dépendances situé à Inuvik, serait fermée le 31 mars prochain, le chef national déné, Bill Erasmus a affirmé qu'il s'agissait là d'une décision qui n'était pas dans les meilleurs intérêts du Nord. «En arrêtant les opérations de ce centre, le GTNO se prépare à dépenser à long terme beaucoup plus d'argent en services sociaux», a déclaré M. Erasmus.

«Les membres de nos communautés ne font que commencer à se remettre sur pied pour fonctionner de façon positive», a ajouté le chef, «le gouvernement et les autorités locales doivent collaborer ensemble pour planifier leur futur dans cette région; ils ne doivent pas dicter aux gens leur conduite en s'attendant à ce qu'on se plie toujours à leurs exigences».

La Nation dénée a toujours supporté les organismes de traitement et encourage les gens à s'unir pour établir un Denendeh plus stable.

Le combustible se porte bien

Les résidents de la région de Baffin n'ont pas à s'inquiéter de la qualité de leurs réserves de combustible. C'est du moins ce qu'ont démontré des analyses menées sur les combustibles entreposés par le ministère des Travaux publics et des Services, et par la NWT Power Corporation.

L'un des systèmes de combustibles de la NWT Power Corporation à Iqaluit avait subi des problèmes mineurs à cause d'une bactérie en novembre dernier, ce qui a alarmé la population. La bactérie en question a depuis été éliminée et il n'y a présentement aucun signe de contamination qui persiste.

Les bactéries dans les combustibles sont un problème très rare dans les TNO, puisque leurs chances de se développer sont pratiquement nulles à cause du froid.

Des fonds pour les artistes

Charles Dent, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi a récemment annoncé que 34 artistes et groupes artistiques des TNO se partageront la somme de 192 000$ servant à réaliser leurs projets lors de la prochaine année.

Les 34 projets proviennent des six régions des Territoires et ont été sélectionnés, parmi 99 propositions, par le Conseil des Arts des TNO.

Les artistes intéressés à soumettre un projet pour 1998 doivent faire une demande au Conseil des Arts des TNO avant le 31 janvier 1997.

Budget

Suite de la une

port à l'an passé.

Les dépenses s'élèveront à 1.155 milliards, en baisse de 56,4 millions de dollars ou une diminution de 4,7 pour cent.

C'est encore une fois la contribution du gouvernement fédéral qui constitue la plus importante portion des revenus du GTNO. La subvention de 836 millions de dollars compte pour 71,8 pour cent de l'ensemble des revenus du gouvernement.

Le GTNO ne perçoit que 155 millions de dollars en taxes et 35 millions en revenus de perception. La proportion de ses revenus autonomes par rapport à l'ensemble de son budget ne représente donc qu'environ 20 pour cent.

Les dépenses de fonctionnement du gouvernement diminueront d'environ 31 millions de dollars en 1997-1998 passant de 1.037 milliards à 1,005. De leur côté, les dépenses en capital baisseront de 54,3 millions de dollars, passant de 193,7 à 139,4 millions de dollars.

Tous les ministères, à l'exception de l'Assemblée législative, verront leur budget diminué en 1997-1998. Le ministère qui reçevra la part du lion est celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Son budget de fonctionnement et de capital sera de 285,8 millions de dollars, en baisse d'environ 14 millions de dollars. Le ministère de la Santé et des Services sociaux verra son budget diminuer de 2 millions pour s'établir à 248 millions. Le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique sera le plus affecté par les réductions budgétaires. Son budget passera de 109 à 92,6 millions de dollars, une baisse de 15 pour cent de son budget.

Bibliothèques

Suite de la une

surviendra dès d'avril prochain.

Pour le moment le système fonctionne à partir de centres régionaux plus importants, dont Iqaluit et Rankin Inlet, qui offrent les services d'un bibliothécaire professionnel. Un service de prêt relie ces centres aux plus petites communautés.

Dans la nouvelle proposition, tout le monde reçoit un peu d'argent, mais personne à part Yellowknife ne pourra offrir des vrais services de bibliothèque publique, tant au niveau des livres disponibles que de la gestion efficace de l'ensemble des inventaires. Or étant donné sa population, il est à prévoir que les services de Yellowknife seront accaparés localement plutôt que par la demande des régions éloignées.

Les argents seraient dorénavant distribués au compte-gouttes dans l'ensemble des communautés. En faisant cet exercice de redistribuer les budgets proportionnellement à la population, Resolute recevrait 1905 $, Kimmirut, 3499 $, Whale Cove, 2431 $, Fort Norman, 3582 $...

La solution miracle dans la proposition du gouvernement c'est l'installation du Réseau de communication numérique qui donnerait accès à toutes les communautés au service bibliothécaire central.

Des participants à l'assemblée ont fait remarquer que personne ne sait à l'intérieur de quel délai ce réseau sera opérationnel. Rien n'est prévu au budget non plus pour l'achat d'équipement, l'entretien, la formation du personnel, les coûts de communication... Est-ce que ces coûts supplémentaires vont retomber sur les communautés? Et si oui, pourquoi ne pas maintenir le statu quo qui fonctionne déjà sans impondérable? Tout au moins jusqu'au 1er avril 1999.

Au moment où le Nunavut se lance dans une course contre la montre pour former la force de travail dont il aura besoin dans la gestion de son appareil d'état, la défaillance des services bibliothécaires lui causerait un pénible handicap. Les bibliothèques centrales fournissent un support technique à tout professeur des communautés qui a besoin de livres.

Certains services particuliers comme le service de prêt de livres en français ou en inuktitut pourraient être sérieusement mis en péril par les nouvelles restrictions budgétaires. Par ailleurs, rien ne semble prévu pour traduire l'information accessible par télématique dans la langue de la majorité et encore moins en français.

Le député de Baffin-Sud, Edward Picco, a fait parvenir une missive électronique à l'assemblée réunie au Centre des Visiteurs. Il a souligné l'importance d'une mobilisation la plus large possible sur cette question dans les régions du Nunavut afin de renverser le projet de loi. Il a par ailleurs identifié le ministre des finances, John Todd, comme un des défenseurs de la proposition dans le cabinet.

L'assemblée s'est conclue par la formation d'un comité d'action qui s'opposera par tous les moyens à l'asphyxie des services actuels de bibliothèque au Nunavut par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



Les orientations fiscales du GTNO

Suivre le courant

De façon à se présenter en bonne santé financière lors de la division des Territoires en 1999, le GTNO a continué sa lutte pour parvenir à un équilibre budgétaire et une réduction de la dette.

Alain Bessette

L'un des problèmes majeurs que le GTNO rencontre dans cette stratégie, c'est sa grande dépendance face aux subventions du gouvernement fédéral. La subvention du gouvernement fédéral compte toujours pour 72 pour cent de l'ensemble des revenus du GTNO.

En vertu des ententes de financement entre le fédéral et le GTNO, ces subventions décroissent d'environ 60 millions de dollars par année. Selon cette formule de financement, la croissance du financement fédéral est liée à la croissance des dépenses des gouvernements provinciaux et municipaux du reste du Canada. Puisque certaines provinces du sud ont diminué considérablement leurs dépenses au cours des dernièrses années, cela se reflète dans le financement reçu par le GTNO, a expliqué le ministre des finances, John Todd, dans son discours du budget. Cette tendance se poursuivra dans les grandes provinces et affectera à coup sûr le GTNO.

Le GTNO n'a toujours pas procédé à la signature de l'entente de financement couvrant la période de 1995 à 1999. Le GTNO veut inclure un plancher dans cette formule, c'est-à-dire un seuil minimum de financement qui protégerait le GTNO en cas de diminution drastique des dépenses des provinces du sud.

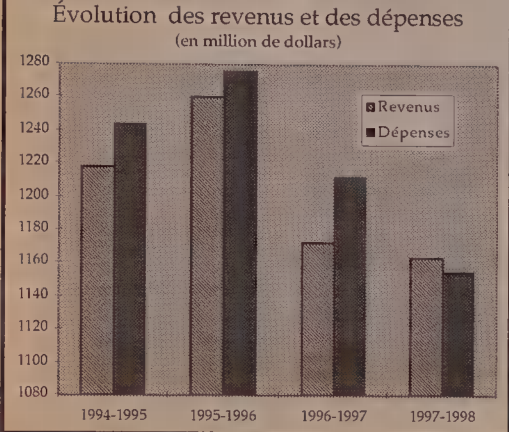
Selon le ministre Todd, les gens ont tort de penser que le gouvenement agit trop rapidement dans sa lutte au déficit. Selon le ministre, l'accumulation des deficits et l'accroissement de la dette ne serviraient qu'à réduire à long terme les services du gouvernement en raison des sommes d'argent nécessaires pour payer les intérêts de la dette. «Ce gouvernement n'est pas prêt à laisser un héritage de dette aux générations à venir», a indiqué le ministre des Finances dans son discours de présentation du budget.

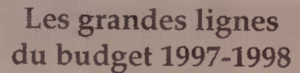
En général, le budget n'offre pas une grande marge de manoeuvre au gouvernement pour appuyer le développement économique ou ses priorités sociales. En refusant de hausser les taxes individuelles et corporatives, le gouvernement n'a d'autre choix que de couper davantage dans certains secteurs pour réaffecter certaines sommes d'argent vers des porgrammes jugés prioritaires.

Par exemple, le Nord fait face à une grande pénurie de logements subventionnés, ceux accordés aux familles pauvres. Pour accroître le nombre de logements, le GTNO fera un inventaire des habitations appartenant au gouvernement et destinées à ses employés. Tout logement en surplus sera transféré aux programmes de logements sociaux.

Le gouvernement ne peut plus appuyer la croissance économique, comme par les années passées. Le leadership en la matière doit être remis entre les mains du secteur privé et des communautés. C'est dans cette optique que le gouvernement a décidé de ne pas modifier les taux de taxation des individus et des corporations, taux qui sont parmi les plus bas au Canada.

Les dépenses sociales continuent d'être la priorité du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le ministère de la Santé et des Services sociaux voit la part de son budget passer de 58 pour cent à 61,5 pour cent du budget total du gouvernement.





Les grandes lignes du budget 1997-1998

- Les revenus du GTNO seront de 1,16 milliards, en baisse de 9 millions.
- Les dépenses seront de 1,15 milliards, en baisse de 56 millions.
- Le budget présente un surplus budgétaire de 8,9 millions ce qui ramènera la dette à 56,6 millions de dollars.
- Le fédéral contribue 836 millions aux revenus du GTNO
- Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation reçoit un budget de 286 millions.
- Le deuxième plus grand budget est celui de Santé et Services sociaux avec une enveloppe de 248 millions.
- Aucune nouvelle taxe ou hausse de taxe.
- 1 million de dollars sera dépensé pour que le GTNO participe aux discussions sur les gouvernements autonomes autochtones et sur la future Constitution de l'Ouest.
- 3 millions de dollars sont alloués aux programmes d'intervention à la petite enfance
- 960 000 dollars supplémentaires portent à 1,4 million le financement total du programme de prestation de service par les communautés.
- 1,5 million est alloué pour la formation d'employés en région qui s'occuperont entre autres des jeunes contrevenants.
- Réaffectation de 1 million dans des programmes de développement économique.
- Renouvellement de l'entente avec le fédéral du programme d'infrastructures (1,1 million de dollars).

Proportions respectives des différentes sources de revenus

Autres paiements de transfert 8%
Recouvrements 4%
Revenus généraux 3%
13% Revenus de taxation
72% Subvention du fédéral

ÉDITORIAL

Histoire de sous

Le gouvernement des T.N.-O. se sort finalement de l'impasse financière dans laquelle il se trouvait depuis bientôt quatre ans. Le fonctionnement du gouvernement en 1997-1998 devrait générer un surplus de 9 millions de dollars qui servira à éponger une partie de la dette. Pour y parvenir, le gouvernement a dû réduire considérablement les dépenses gouvernementales en raison d'un baisse simultanée des revenus.

Il est encore trop tôt dans notre analyse des détails du budget pour savoir à quel point la réduction des dépenses affectera le niveau d'emploi au gouvernement ou encore les stratégies de développement constitutionnel tant dans l'Ouest que dans le Nunavut.

Si l'on se fie à l'an passé, il y a fort à parier que le gouvernement procédera à une nouvelle ronde de licenciements pour parvenir à rencontrer ses objectifs pour 1997-1998. Après tout, c'est plus de 32 millions de dollars qui seront coupés des programmes et services.

Que le gouvernement utilise ce moyen n'est pas particulièrement étonnant. Sa marge de manoeuvre est des plus restreinte. Près du trois quart des revenus du gouvernement proviennent de la subvention du gouvernement fédéral. La réelle marge de manoeuvre du gouvernement territorial réside donc dans cette petite portion restante de ses revenus de taxation et de perception de frais ou dans les dépenses.

Le ministre Todd a réaffirmé la position du gouvernement à l'effet que ce dernier ne pouvait plus se permettre d'être le moteur de l'économie. Fidèle à cette philosophie, le gouvernement à maintenu le taux de taxation actuel des entreprises, l'un des plus bas au Canada. Il espère que l'entreprise privée assumera le leadership en matière de développement économique. À mon avis, il s'agit d'un pari perdu d'avance car ces faibles taux ont peu fait ces dernières années pour améliorer l'économie stagnante du Nord. Les compagnies sont ici car les ressources y sont, point à la ligne. Un petit effort du côté de la taxation des entreprises n'auraient pas fait de tort pour épauler les sacrifices faits par les employés du gouvernement et ceux qui seront bientôt exigés d'eux.

Alain Bessette



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Un peu gênés d'être photographiés dans leurs habits officiels de pages de l'Assemblée législative, ces élèves de l'École Allain St-Cyr se sont cependant prêtés aux demandes du photographe.

Tony Whitford s'assure que les élèves comprennent bien leur rôle lorsque députés et ministres siègent à l'Assemblée.



Natali Lefebvre/L'Aquilon



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

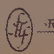
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Annie Bourret
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Internul ou internouille? Internaute!

Annie Bourret (APF)

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'internouille ne se compare pas à l'internul. Certes, le mot internouille n'a rien de flatteur, mais il désigne une personne qui se sert d'Internet seulement à des fins pratiques et qui ne considère pas l'ordinateur comme une façon de vivre. En bref, une sorte d'internaute sans le côté branché collé à son écran.

Les termes internul et internulle, dont j'annonce la naissance ici, serviront de synonymes à technoplouc, version internaute. Ils me sont venus à l'esprit en combinant **Internet** à l'expression ***être nul*** (comme dans *Internet pour les nuls*, traduction de la série *X for dummies*). Mais j'aurais préféré utiliser internouille, bien plus amusant et évocateur. Trêve de plaisanterie, continuons à explorer le vocabulaire du monde d'Internet. Comme ça, si vous n'êtes pas déjà internaute, maintenant vous pourrez le prétendre.

Il règne une grande confusion entre Internet, autoroute de l'information et World Wide Web, qui sont des termes reliés entre eux sans signifier exactement la même chose.

Le nom propre Internet est l'abréviation d'International Network ou d'Interconnected Network. Depuis les années 80, Internet désigne un réseau d'ordinateurs reliés par câbles de téléphone et conçu par des chercheurs du ministère américain de la Défense.

L'autoroute de l'information rappelle l'avantage premier de pareil réseau : le fait de pouvoir, d'un ordinateur à l'autre, s'échanger de l'information sous forme électronique presque instantanément dans le monde entier, les ordinateurs relayant l'information d'un à l'autre, jusqu'à ce qu'elle arrive à destination. L'analogie avec un réseau routier s'est faite presque toute seule, un fichier envoyé de Vancouver à Moncton pouvant passer par plusieurs ordinateurs, le long de la «route». Curieux que le verbe retenu pour se déplacer dans Internet soit naviguer...

L'inforoute est synonyme d'autoroute de l'information, aussi appelée autoroute électronique. Curieusement, inforoute ne s'est jamais vraiment imposé, manquant de pouvoir d'évocation malgré sa concision. On s'en sert parfois pour créer des néologismes rares, tels infopauvres et inforiches, pour parler des gens pouvant se payer ou non l'accès à Internet. Même inforum, pourtant plus court que forum de discussion, a été raccourci en forum. Contrairement à cyber, devenu préfixe en quelques années, info demeure plus rare.

Pour en revenir au World Wide Web, disons qu'il désigne un système permettant d'accéder à toutes les ressources existant dans le monde d'Internet, qu'il s'agisse de documents en format texte, audio ou vidéo. Il comporte également des liens (adresses encodées et cliquables) qui mènent à d'autres sites, de là d'ailleurs cette notion de toile (web en anglais), reliant toutes les ressources.

En français, on recommande d'utiliser l'abréviation W3. Cependant, Web (un site Web, le Web) lui pose une concurrence féroce, car il se prononce plus vite que W3. Quant à WWW, il s'emploie seulement à l'écrit en français. (Essayez de le prononcer, pour voir.) De plus, son orthographe hésite entre les majuscules et les minuscules. Autrement dit, le français réserve le Web pour l'oral et le WWW pour l'écrit.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Le Conseil de l'Arctique a pignon sur rue à Iqaluit

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Tout sent le neuf dans les anciens locaux de Nunavut Tungavik Inc..Pas encore de tableaux sur les murs...même pas de papiers d'empilés pêle-mêle ou de filières qui débordent. En fait, le Bureau du Secrétariat du Nunavut et le Conseil de l'Arctique viennent à peine d'emménager dans leurs nouveaux bureaux d'Iqaluit. Le 22 janvier dernier, dernière journée de son séjour à Iqaluit, Mary E. Vandenhoff, la directrice du Conseil de l'Arctique, y a accordé une entrevue à l'Aquilon.

Le Conseil de l'Arctique n'a pas une très longue histoire. Il a été inauguré en septembre dernier à Ottawa en présence d'une brochette impressionnante de ministres, de dignitaires internationaux et de leaders autochtones. Il est l'aboutissement d'une démarche canadienne auprès de huit pays limitrophes du cercle arctique: Canada, Danemark (pour le Groenland), Finlande, Islande, Norvège, Fédération de Russie, Suède et États-Unis. L'objectif? Par la concertation des pays circumpolaires, créer un mode de vie viable dans un environnement sain pour une population à majorité autochtone.

Mary E. Vandenhoff en est la directrice. Ex-Ambassadrice canadienne en Finlande madame Vandenhoff y a été directement confrontée à la formidable menace écologique que représente la région de la péninsule de Kola et du port de Mourmansk en Russie où des carcasses de brises-glaces et de sous-marins nucléaires soviétiques sont laissées à l'abandon encore chargées de leur stock de carburant.

Sans doute que les graves questions environnementales dans la mer de Barents ont d'abord tiré la sonnette d'alarme pour les pays nordiques. "La Stratégie de protection de l'Environnement Arctique" créée par la Finlande et fortement supportée par le Canada a attiré l'attention internationale sur les graves problèmes de pollution menaçant les fragiles écosystèmes arctiques.

L'idée n'est pas neuve, d'expliquer Mary Vandenhoff. Depuis déjà les années 60 que les pays circumpolaires considèrent le projet de se créer une plate-forme commune de prise de décisions à un échelon élevé des processus politiques. C'est que des problèmes importants confrontent les habitants de ces régions et que souvent les solutions débordent les limites des frontières nationales.

D'abord les problèmes de l'Arctique peuvent avoir un impact sur le Sud.

C'est le cas de la pollution militaire et industrielle du littoral russe de la mer de Barents. Un seul navire, le Lepse, contient trois fois les charges nucléaires additionnées de Tchernobyl. La détérioration de cette situation concerne le monde entier.(1)

Mais règle générale, ce sont les polluants du Sud qui viennent s'accumuler surtout par la voie des airs au dessus des pôles, et qui se retrouvent rapidement dans la chaîne alimentaire. Ce qui pourrait expliquer, par exemple, le haut taux d'organochlorines dans le lait maternel des femmes du Nunavik, d'après une étude récente qui révèle que ce taux est de 4 à 8 fois plus élevé que chez les québécoises du sud de la province.

Dans un cas comme dans l'autre, on parle de pollution trans-frontalière. Les solutions ne peuvent se trouver que dans une plus grande concertation internationale.

Le mandat du Conseil de l'Arctique ne se limite pas aux questions environnementales. Il englobe toute question relative au mode de vie dans l'Arctique, dont le respect des cultures ancestrales et la recherche de solutions pour construire un développement durable.

La grande majorité des habitants des régions polaires appartiennent à des "petits peuples" qui vivent de chasse, de pêche ou encore d'élevage de rennes. Ces peuples étaient traditionnellement nomades. Dans les cent dernières années, leur culture a été bousculée par la pénétration chez eux des sociétés industrielles, qui ne furent pas sans créer des perturbations profondes.

La Conférence circumpolaire Inuit, le Conseil Saami et l'Association des minorités autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient de la Fédération de Russie sont des participants permanents du Conseil de l'Arctique.

«La contribution du Nunavut nous intéresse au plus haut point», nous dit Mary Vandenhoff. Au fond tous les petits peuples des régions circumpolaires doivent explorer des solutions politiques qui respectent leur identité tout en permettant d'entrer de plain-pied dans le monde contemporain.

«Le développement durable est réalisable dans le Nord», d'enchaîner la directrice de l'organisation. Il faudra d'abord favoriser l'éclosion d'entreprises à la base, dans les communautés, mais aussi établir des partenariats avec des multinationales, surtout dans le domaine des ressources non-renouvelables. «Les ententes avec la mine BHP pour l'exploitation d'une mine de diamant au Lac de Gras, peuvent servir d'exemple. Toutes les parties y trouvent leur compte.»

M. Patrick Tagoona dirige le bureau d'Iqaluit et on peut le rejoindre au (819) 9793350, pour de plus amples informations.

1) Monde Diplomatique, sept.1996

La Petite Boulotte

Bonjour à tous! J'espère que vous avez passé de belles fêtes, et je ne doute pas que, tout comme moi, la plupart d'entre vous ayez profité de cette période de profusion de bonne bouffe pour ajouter quelques centimètres à votre tour de taille... Comment résister? Matante Claudette fait de tellement bonnes tartes au sucre...

Mais la bouffe traditionnelle du temps des fêtes, dans mon cas, n'est même pas pour la moitié responsable de mes poignées d'amour; j'ai plutôt profité d'une petite escapade d'une semaine à Montréal pour perdre complètement la tête et me lancer doigts, fourchette ou baguettes premières selon le cas, dans la bouffe ethnique. En quelques jours, mes papilles ont renoué délectablement avec entre autres les saveurs de l'Inde, de la Chine, de la Thaïlande, de l'Éthiopie et du Mexique.

C'est de quelques incontournables de la cuisine de ce dernier pays dont je veux vous entretenir aujourd'hui. Tout repas mexicain est impensable sans tortillas, et dans une prochaine chronique, je vous reparlerai de la façon de réaliser ces délicieuses et pour le moins versatiles galettes de farine ou de maïs. Pour l'instant, ce seront plutôt les frijoles, qu'on a un peu platement baptisés «haricots refrits» en français, la guacamole et la salade de tomate qui seront à l'honneur.

Les mexicains accompagnent chaque repas, du petit déjeuner au souper, de frijoles, qui peuvent autant servir de condiment que de plat de résistance. On les prépare presque de la même manière que les traditionnelles binnes québécoises :

Les frijoles refritos (haricots refrits)

1 kg de haricots rouges ou noirs secs
3 ou 4 gousses d'ail
2 oignons
1 carotte
2 tranches de bacon (facultatif)
sel

Il faut d'abord faire tremper les haricots dans l'eau une journée avant de les faire cuire. Une fois qu'ils ont trempé, on les met au feu avec l'ail, la carotte et un oignon. On ajoute le sel une fois qu'il sont cuits, pas pendant ou avant la cuisson. Il faut laisser les haricots mijoter assez longtemps pour qu'ils deviennent assez mous pour les réduire en purée. Dans une poêle, avec un peu d'huile, on fait frire un oignon coupé très finement et les deux tranches de bacon avant d'ajouter la purée de haricots. Dix minutes et c'est prêt. Maintenant, à vous d'être créatifs, les mexicains, eux, en mettent partout!

La guacamole est une sauce d'avocat bien connue en dehors de son pays d'origine et il y a autant de façon de la préparer qu'il y a de cuisiniers. Je ne vous suggérerai donc que quelques ingrédients qui peuvent entrer dans sa composition et vous déciderez vous même de ceux qui vous plaisent et sous quelle forme vous les utiliserez.

La guacamole

Des avocats (bien entendu!)
De la tomate
De l'oignon
Du piment jalapeno
De la coriandre fraîche (cilantro)
De l'huile
Du sel et du poivre
Du jus de citron
De la crème fraîche ou sûre

On peut tout réduire en purée, ou tout mettre en petits morceaux, ou mettre certains ingrédients en purée et d'autres en petits morceaux, au choix. Le jus de citron préserve la couleur verte de l'avocat. La crème ou l'huile donnent de la guacamole une version un peu plus sauce à salade. Comme les frijoles, la guacamole se mange avec pratiquement n'importe quoi.

Sur une tortilla, la salade de tomate vient à merveille se marier aux frijoles et à la guacamole, pour déjà former un repas complet. Elle ajoute d'ailleurs une note fraîche et colorée à n'importe quel plat, en plus d'être très simple à préparer.

La salade de tomate

Mélanger ensemble :
Des tomates en petits cubes
De l'oignon tranché finement
Des petits morceaux de piment jalapeno
Un peu d'ail
De la coriandre fraîche (cilantro)
Du jus de citron

Buen provecho!

Coup de théâtre

Mickey Mouse à l'Assemblée législative

La vie nous réserve parfois de bien drôles de surprises et il y a des instants où l'on a toutes les raisons de se demander dans quelle sorte de monde on se trouve. La semaine dernière, à l'Assemblée législative, on se serait cru au cirque! (À bien y penser, l'analogie n'est pas si étrange que ça...)

Natali Lefebvre

Pièce absurde en un acte pour clowns professionnels.

Le décor :

Une piste de cirque (la salle de l'Assemblée législative fera l'affaire)

Les personnages :

Le Vilain, joué par Stephen Kakfwi

Le Fou du Roi, joué par David Krutko

Le Roi, joué par le président de l'Assemblée

Le Conseiller du roi, joué par le greffier de l'Assemblée

Les Sujets, joués par les membres de l'Assemblée

L'action :

Les clowns sont en piste. La séance ouvre, un sujet pose au Vilain une question à laquelle il est incapable de répondre. Le Roi juge la question sans fondement. Quelques secondes plus tard, le Vilain, renfrogné, se relève de son siège; il est très sérieusement offusqué de ce que, de l'autre côté de la piste, son confrère le Fou du Roi porte une rutilante cravate jaune, ornée d'une grosse tête hilare de Mickey Mouse. Sacrilège!

LE VILAIN- Comment voulez-vous que les gens nous prennent au sérieux quand ils voient ce clown se présenter dans cette digne maison affublé d'une cravate à l'effigie de la célèbre, mais ridicule souris, Mickey Mouse?

Réaction de surprise dans l'Assemblée. Certains rigolent d'autres restent de glace. Le Fou du Roi affiche un large sourire. Le Roi semble confus...

LE ROI- Hum... Que faire? Si les sujets sont fâchés, il faudra que le Fou enlève sa cravate. Nous avons déjà plusieurs fois discuté du costume à porter en piste, mais il semble que le code ne soit toujours pas clair pour certains... Cette cour étant une démocratie, je ne peux prendre aucune décision avant de connaître les sentiments des sujets sur la question. *Il réfléchit quelques secondes.* Mais peut-être est-ce là une question dont nous ne devrions même pas discuter?...

Le Fou se lève. Il sourit toujours d'un air frondeur, en étirant sa cravate vers l'avant, mettant bien en évidence l'ignoble souris.

LE FOU- Mon costume étant traditionnel, chacun sait que je ne devrais pas du tout l'accompagner d'une cravate. Mais comme on m'a déjà menacé de la guillotine pour m'être présenté en piste sans ma corde au cou, je me plie maintenant tout simplement aux exigences de cette démocratie... De plus, j'adore Mickey Mouse!

Il se rasseoit, souriant de plus belle à tous vents, jouant avec sa cravate, l'exhibant à tous, spécialement au Vilain qui fulmine.

LE ROI- Nous avons déjà établi que les clowns peuvent porter en piste le costume traditionnel, mais ce costume traditionnel est offusqué par le port simultané de la cravate. Par contre, nous avons aussi établi que le port de cette cravate est en tout temps obligatoire lors des représentations. *Sa confusion atteint le zénith.* Mon dieu! Que dois-je faire? Conseiller, au secours!

Le Conseiller va chercher un énorme livre, farfouille dans les pages, trouve ce qu'il cherchait et dépose le livre sur les genoux du Roi en lui désignant un passage. Le Roi lit pour lui même, réfléchit quelques instants.

LE ROI- Il semble, d'après ce que je vois ici, que la cravate offusque le costume traditionnel, mais que l'absence de cravate offusque la dignité de ce cirque. Pour clarifier la situation, Monsieur le Vilain, qu'est-ce qui vous heurte? Le fait que le Fou insulte par une cravate le costume traditionnel, ou le fait qu'il insulte la cour en portant une cravate ridicule?

LE VILAIN- La cravate insulte le costume traditionnel, et l'absence de cravate insulte cette cour. Tout le monde est insulté! Il faut plus de respect pour le costume traditionnel et pour les clowns de ce cirque, ainsi que pour son public!

LE ROI- *dont la confusion demeure-* Oui, mais encore, Monsieur le Vilain, êtes-vous personnellement insulté par le port simultané d'une cravate et d'un costume traditionnel, ou par la couleur étincelante et la figure joyeuse de Mickey Mouse de ladite cravate? Éclairez-moi, s'il-vous-plaît.

LE VILAIN- *hors de lui-* Mais bon Dieu! Je suis doublement insulté parce que ce clown porte une horrible cravate de Mickey Mouse ET qu'il ose le faire alors qu'il porte le costume traditionnel!!!

Le Fou se bidonne de plus belle alors que le Vilain étouffe sa rage et que la moitié des sujets sont toujours de glace. Le Roi, lui, ne sait plus où donner de la tête.

LE ROI- Ma foi! Je ne sais pas quoi faire! Si je le laisse garder sa cravate, je désobéis aux règles traditionnelles, par contre, si je lui demande de l'enlever, je risque fort de blesser certains des clowns ici présents... Je suis pris entre l'arbre et l'écorce... Et cette souris... Je deviens fou! Ah, pourquoi le destin m'a-t-il fait roi? Je m'abstiendrai donc de porter un jugement! Messieurs, la séance est levée!

RIDEAU ET APPLAUDISSEMENTS

Annonces non-classées

(Il n'y en a pas assez)

Au couscous!

Qui aurait la gentillesse de me prêter son couscoussier pour une soirée. J'ai la nostalgie de la cuisine de ma maman.

Pour vous remercier, je vous offrirai une tarte à l'ananas (spécialité de ma maman).

Marie Laure, 873-5959

MENUISIER RECHERCHÉ

Pour la construction d'un meuble de rangement du matériel de l'équipe de radio. Ce meuble doit être construit pour le mois de mars 1997. Le budget est d'environ $600.00 incluant le matériel et la construction. Intéressé ? Appeler Mario à l'AFCY au 873-3292.

BINGO de $5000.00.

L'AFCY organise un bingo dimanche soir le 17 février au Elk's Club. Les profits seront utilisés pour payer les billets d'avion des gagnants de la Dictée des Amériques qui s'envoleront au début avril. Les profits du dernier bingo ont tous été donnés à l'école Allain St-Cyr pour leur party de Noël. L'AFCY recherche 6 bénévoles pour l'évènement. Venez en grand nombre pour la cause des jeunes francophones!

FILM

Le film "TOUS LES MATINS DU MONDE" d'Alain Corneau sera présenté au cinéma "The Capitol" exceptionnellement le samedi 8 février à 14h00 et le dimanche 9 février à 16h00. C'est l'histoire d'un musicien légendaire et de l'un de ses élèves durant le règne de Louis XIV en France. Un film de passion et de très grande beauté avec comme arrière scène les années folles de 1660. En version originale sur grand écran avec des sous-titres en anglais.

Les droits scolaires des francophones duNouveau-Brunswick

Les parents prêts à aller en cour

Les parents francophones du Nouveau-Brunswick sont prêts à aller en cour pour contester la nouvelle loi scolaire de la province, si celle-ci ne leur reconnaît pas le droit de gérer et de contrôler les écoles francophones.

Ottawa (APF)

Le gouvernement de Frank McKenna a aboli le 1er mars 1996 toutes les commissions scolaires de la province pour les remplacer par deux commissions scolaires provinciales, l'une francophone et l'autre anglophone. Les parents contestent la réforme de l'éducation qui est proposée dans un livre blanc. A leurs yeux, le ministre de l'Education s'accorde beaucoup trop de pouvoirs, au détriment des droits constitutionnels reconnus aux parents à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le gouvernement tient présentement des consultations publiques sur son projet de réforme, mais le projet de loi du ministre de l'Education, James Lockyer, n'a toujours pas été déposé à l'Assemblée législative de Fredericton.

Dans la seule province officiellement bilingue, où l'égalité des deux communautés linguistiques est enchâssée dans la Constitution canadienne depuis 1993, *un débat sur les droits des parents francophones surprend à prime abord*. Le mémoire présenté par la Fédération des comités de parents du Nouveau-Brunswick est pourtant très critique à l'endroit du gouvernement: «Ce qui ressort du Livre blanc, c'est le manque de confiance du gouvernement dans la compétence des parents.»

S'appuyant sur deux jugements de la Cour suprême du Canada (1990 dans l'affaire Mahé et 1993 avec le renvoi manitobain), les parents francophones rejettent l'idée de siéger au sein de comités consultatifs et réclament «les pouvoirs nécessaires qui nous permettront de gérer tous les aspects de notre système d'éducation». Bref, les parents veulent «le contrôle total» de leur système scolaire, d'autant plus qu'ils se considèrent «les héritiers désignés du droit de gestion en matière d'éducation.»

Le livre blanc suggère plutôt que c'est le ministre de l'Education qui aura le dernier mot. Les parents seront consultés, sans plus: «La communauté francophone, dans son ensemble, n'aura pas plus de pouvoirs en éducation qu'elle en avait auparavant» constate d'ailleurs la Fédération dans son mémoire.

L'assimilation dans le sud de la province inquiète aussi les parents acadiens. Le président de la Fédération des comités de parents du Nouveau-Brunswick, Claude Nadeau, estime à environ 3 000 le nombre d'élèves acadiens qui auraient droit à une éducation en langue française, mais qui se retrouvent plutôt dans le système scolaire anglophone. *Déjà, dit-il, les francophones de St-Jean, Fredericton et de la* Miramichi, trois régions où ils sont en minorité, n'exercent plus aucun contrôle depuis l'abolition des conseils scolaires.

Les parents collectionnent présentement des avis juridiques d'un peu partout au pays, pour être bien certain de leur coup avant de traîner le gouvernement devant les tribunaux. Ils ont même obtenu un appui financier de 15 000 $ du Programme de contestation judiciaire, pour leur permettre de mieux affronter le gouvernement dans leur bataille juridique. Selon Claude Nadeau, ce qui se passe au Nouveau-Brunswick pourrait même avoir des répercussions dans les autres provinces canadiennes.

D'autres gouvernements pourraient en effet s'inspirer de la réforme scolaire au Nouveau-Brunswick pour abolir à leur tour tous les conseils scolaires et centraliser l'administration et la gestion des écoles entre les mains des fonctionnaires du ministre de l'Education: «C'est un enjeu national» selon M. Nadeau. Mais un échec devant les tribunaux pourrait avoir des conséquences incalculables pour tous les parents francophones au pays, admet-il du même souffle.

Les parents ont d'ailleurs trouvé un allié inattendu dans cette bataille. Les parents anglophones, qui ont aussi perdu leurs commissions scolaires, commencent à élever la voix. M. Nadeau entrevoit déjà une alliance stratégique pour défendre le droit des parents francophones et anglophones à gérer leurs écoles.

Le Commissaire aux langues officielles a suggéré au gouvernement de demander à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick de se prononcer sur son projet de réforme scolaire. Il craind que d'autres provinces imitent le Nouveau-Brunswick, et remettent en question les droits reconnus à l'article 23 de la Charte. Le gouvernement ne semble pas pressé de donner suite à cette suggestion.

Réforme de l'éducation au Nouveau-Brunswick

Les droits des parents francophones lésés?

Ottawa (APF): La réforme de l'éducation qui est proposée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne respecte pas entièrement le droit des parents acadiens à gérer et à contrôler leurs écoles de langue française.

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, estime que la proposition de réforme du gouvernement McKenna ne respecte pas entièrement le texte et l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, qui reconnaît le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

Cet article a été au coeur du combat des minorités francophones de partout au pays pour le contrôle de leurs écoles. Un combat qui a connu son aboutissement en 1990, alors que la Cour suprême du Canada a reconnu et défini les droits scolaires des parents de la minorité linguistique.

Selon la jurisprudence, l'article 23 accorde aux parents de la minorité linguistique une représentation au sein des conseils scolaires ou de toute autre structure chargée d'administrer l'instruction dans la langue de la minorité. Il accorde aussi un pouvoir exclusif de prendre des décisions sur les dépenses pour l'instruction, la nomination du personnel de direction, l'établissement de programmes scolaires et le recrutement du personnel enseignant. Les parents ont aussi le pouvoir, toujours selon l'article 23, de conclure des accords pour l'enseignement et les services dispensés aux élèves de la minorité.

Selon Victor Goldbloom, le projet de réforme de l'éducation au NouveauBrunswick accorde trop de pouvoirs au ministre de l'Education, au détriment des droits reconnus aux parents.

Northwestel veut changer ses tarifs

Il se pourrait que les clients résidant dans la partie ouest de la région desservie par la compagnie de télécommunications Northwestel paient désormais moins cher pour certains appels longue distance, alors que les tarifs locaux de base augmentent à travers tout le Nord. C'est ce qui se produira si une demande faite par la compagnie à la Commission canadienne de radio-télévision et de télécommunications est approuvée.

Natali Lefebvre

La demande en question vise à permettre à Northwestel de réduire ses tarifs longue distance, en les ramenant à un niveau plus compétitif. On y propose un rabais d'environ 15 pour cent sur les appels longue distance effectués à partir de la région ouest opérée par Northwestel, vers l'Alberta et la Colombie Britannique. Les appels dirigés de cette région vers les autres provinces canadiennes se verraient quant à eux accorder un rabais d'approximativement 4,25 pour cent.

Si la demande est approuvée, une augmentation mensuelle de l'ordre de 4$ par mois pour chaque ligne téléphonique des clients de Northwestel servirait à faire baisser le coût des appels longue distance, neutralisant ainsi les revenus impliqués dans la proposition. Il est à noter que les tarifs pour les services locaux de base de Northwestel sont parmi les plus bas au Canada.

On ne prévoit pas réduire le prix des appels longue distance dans la partie est de la région desservie par Northwestel, puisque celui-ci est déjà plus bas que dans la partie ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Le président de la compagnie, Jean Poirier, fait remarquer que cette proposition de rééquilibrer les tarifs n'est pas unique, puisque plusieurs entreprises de télécommunications à travers l'Amérique du Nord travaillent à ramener les tarifs plus près des coûts réels. «Nous nous éloignons d'une structure où les compagnies de télécommunications opéraient en tant que monopoles», dit-il.

La proposition affectera différemment chaque abonné de Northwestel, dépendamment de ses habitudes par rapport aux appels longue distance. Si elle est approuvée, elle sera mise en application le 27 juin 1997.

Les clients peuvent téléphoner au 811 pour obtenir une copie de la demande, ou se présenter aux bureaux de la compagnie à Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit pendant les heures d'affaires.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife T.N.-O. X1A 2N9 Volume 12 numéro 4, 7 février 1997

Emballant



Marie-Laure Chavanon a été particulièrement occupée lors du déménagement de la Fédération Franco-TéNOise. La FFT est maintenant située au 5016, 48e rue à Yellowknife. L'adresse postale demeure la même que précédemment.

Semaine de l'Éducation du 24 au 30 janvier

Articles en pages 1, 2, 3, et 5

Semaine de l'Éducation à Iqaluit du 24 au 30 janvier

L'école Nakashuk ouvre ses portes

C'était une journée portes ouvertes jeudi le 30 janvier dernier à l'école Nakashuk pour la clôture de la Semaine de l'Éducation des TNO.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Les élèves du programme de français avaient préparé un court récital de chants folkloriques en plus de quelques pièces interprétées à la flûte à bec. On avait aussi pris soin de cuisiner un chaudron de "binnes" et des "pets de soeur" pour les nombreux parents qui s'étaient donné la peine de répondre à l'invitation de l'école.

Invitation qu'on avait diligemment rédigée en inuktitut, anglais et français. Même chose pour le comité de réception à la porte d'entrée de l'école qui pouvait donner toutes les explications voulues dans les trois langues.

Pour le corps enseignant de Nakashuk et son nouveau directeur, Peter Hough, la Semaine de l'Éducation, mise de l'avant par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, était l'occasion d'ouvrir toutes grandes les portes de l'école aux parents des élèves.

Toute la semaine des activités permettaient aux parents de participer au train-train quotidien de l'école. Par exemple, les lundi et mardi, 27 et 28 janvier, les parents ont pu se joindre aux classes d'éducation physique de leurs enfants. Pour regarder? Mais non! Tenue sport, espadrilles aux pieds... une,deux... une,deux... comme tout le monde!

Des parents inuit avaient aussi pris soin de préparer une table de nourriture traditionnelle. Muktaak, omble de l'arctique, bouchées de caribou, fruits sauvages...

Au programme de français, plusieurs parents avaient imaginé une intervention de leur cru pendant les heures de classe. Pour la journée d'ouverture, le 24 janvier dernier, Marg Lalonde, Francine Poulin et Darcy Fleury, un policier de la Gendarmerie Royale, sont venus causer avec les jeunes, de leur enfance, de leur métier ou encore de leurs voyages.

À partir d'une chanson folklorique, Thérèse Danis a tenté d'illustrer pour son auditoire la différence entre le bon vieux temps et notre vie d'aujourd'hui. Huguette Robitaille, pour sa part, avait apporté ses bulletins de première année pour montrer aux enfants, tout en évoquant la bonne époque du port obligatoire de l'uniforme dans les écoles.

Mercredi, on discutait de carrières et professions. Alain Carrières a réussi à hypnotiser sa petite assistance en parlant des métiers de la

Nakashuk
Suite en page 2



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Branché?

Branchée ou pas, l'équipe du journal L'Aquilon se devait de se remettre rapidement au boulot afin de produire ce numéro-ci. À l'arrière-plan, deux employés de Northwestel installant les lignes téléphoniques.

Sommaire



Natali Lefebvre

Soleil de minuit

Le «Festival of the Midnight Sun» aura lieu cette année du 7 au 13 juillet. On y retrouvera encore toute une série de démonstrations et d'expositions un peu partout à travers la ville, en plus de divers ateliers conçus autant pour le public que pour les artistes cherchant à se perfectionner. Plusieurs activités pour les enfants sont aussi prévues.

On est donc en pleine préparation et le comité de planification est à la recherche d'un petit coup de main de la part de la communauté. Que vous soyez un artiste intéressé à organiser une exposition ou à donner des ateliers, ou encore que vous souhaitiez vous impliquer bénévolement dans le festival, il suffit de contacter Melissa Daoust au 873-4262.

Du pétrole à Inuvik

La ville d'Inuvik dans le Delta du Mackenzie est localisée tout près de réserves découvertes correspondant à environ un million de barils de pétrole brut et à mille fois plus de pieds carrés de gaz naturel. Malgré cela, le diésel utilisé à Inuvik est encore importé d'Edmonton par train et par bateau.

Mais les choses pourraient changer sous peu puisque la «Inuvialuit Petroleum Corporation» fera des tests l'hiver prochain dans le but de déterminer si une découverte faite par Gulf Canada en 1986, à 50 km au nord d'Inuvik, constitue une source de gaz valant la peine d'être exploitée. Des tests préliminaires semblent indiquer que les réserves sont effectivement exploitables, et que si le projet obtient le feu vert, elles pourraient subvenir aux besoins en pétrole et en gaz naturel de la communauté, ce pour les 25 prochaines années.

Aide aux petites entreprises

La compagnie aérienne Canadian North vient d'annoncer la création d'un programme d'aide aux petites entreprises conçu pour permettre aux gens d'affaires du Nord de développer leurs marchés à l'extérieur de leur communauté.

Le programme en question offrira à dix entreprises un forfait «voyage d'affaires» leur donnant l'occasion de participer à un échange avec une communauté du Nord.

Toutes les entreprises canadiennes enregistrées, localisées dans les TNO ou l'Alberta, qui fonctionnent avec succès depuis au moins deux ans, sont éligibles au programme. Des formulaires d'adhésion y seront d'ailleurs distribués au cours des prochaines semaines. Il est aussi possible de se les procurer et d'obtenir de plus amples informations en téléphonant à Kelly Kaylo au bureau des ventes de Canadian North à Yellowknife au 403-873-5533.

La date limite pour soumettre une demande est le 17 mars 1997.

Permis de prospection

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a délivré 84 permis de prospection pour 1997 aux TNO, soit à peine le tiers du nombre de permis accordés l'an dernier, qui était de 263.

Ces permis visent la plupart des régions des TNO et donnent le droit exclusif d'explorer une zone spécifique et de la convertir, en totalité ou en partie, en concessions minières. Ils ont pour but d'encourager l'exploration dans les régions les plus éloignées et isolées, qui traditionnellement n'ont pas connu beaucoup d'activité.

Avant de délivrer les permis, le MAINC tient compte de facteurs particuliers, comme les revendications foncières régionales et les questions environnementales. De plus, les administrateurs des terres des collectivités touchées examinent les demandes et font des observations.

Résultats d'évaluation scolaire partout au pays

Les francophones sont plus faibles

APF

(Ottawa) : Les élèves francophones de 13 et 16 ans du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse sont généralement plus faibles en sciences que les élèves anglophones, révèle un rapport d'évaluation.

Selon le rapport publié par le Conseil des ministres de l'Education, seulement 29,4 pour cent des élèves franco-manitobains âgés de 13 ans, 26,9 pour cent des jeunes franco-ontariens, 34,8 pour cent des jeunes acadiens du Nouveau-Brunswick et 38,5 pour cent des élèves acadiens de la Nouvelle-Ecosse ont atteint un niveau de rendement moyen (le niveau 3) ou supérieur lors de l'épreuve écrite. Au Québec, 48,4 pour cent des jeunes francophones de 13 ans ont atteint le niveau 3.

Dans ces mêmes provinces, 42,4 pour cent des élèves anglophones âgés de 13 ans du Manitoba, 36,6 pour cent de l'Ontario, 43,7 du NouveauBrunswick et 39,3 de la Nouvelle-Ecosse ont atteint un niveau de rendement moyen ou supérieur lors de l'épreuve écrite. La moyenne canadienne est de 43 pour cent.

A noter cependant que l'écart est de moins de 1 pour cent en faveur des élèves anglophones de 13 ans en Nouvelle-Ecosse.

Ces provinces sont les seules de l'extérieur du Québec à avoir un échantillon représentatif de leur population étudiante francophone, ce qui permet de comparer les résultats obtenus par les deux communautés linguistiques. Les résultats sont d'autant plus précis et révélateurs en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, puisque ces provinces ont choisi de suréchantillonner leur population.

Élèves de 16 ans

Les élèves de 16 ans ont évidemment de meilleurs résultats, ce qui ne surprend pas les auteurs du rapport, puisqu'ils ont davantage de contacts avec les sciences en général dans le quotidien, sans parler des activités de recherche à l'école.

Les résultats sont donc plus encourageants chez les élèves francophones de 16 ans lors de l'épreuve écrite. Au Manitoba, le pourcentage d'élèves ayant atteint un niveau de rendement moyen ou supérieur est exactement le même pour les deux groupes linguistiques, soit 67,8 pour cent. En Ontario, 51,4 pour cent des francophones ont atteint le niveau de rendement moyen ou supérieur, comparativement à 64,9 pour cent chez les anglophones.

Au Nouveau-Brunswick, 58 pour cent des jeunes acadiens de 16 ans ont atteint le niveau de rendement moyen ou supérieur lors de l'examen écrit, alors que ce pourcentage est de 69,8 pour cent chez les anglophones.

Ce sont les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse qui ont obtenu le résultat le plus spectaculaire, alors que pas moins de 80,3 pour cent des élèves de 16 ans ont atteint un rendement moyen ou supérieur lors de l'épreuve écrite. Il s'agit du meilleur résultat obtenu au pays dans cette catégorie. A titre de comparaison, 68,5 pour cent des élèves anglophones de la province ont obtenu un tel rendement. La moyenne canadienne est ici de 69 pour cent. Au Québec, 73,4 pour cent des élèves francophones de 16 ans ont atteint le niveau de rendement moyen ou supérieur lors de l'épreuve écrite.

Épreuves pratiques

Les jeunes francophones de 13 ans ont de la difficulté dans les épreuves pratiques. Seulement 34,7 pour cent des Franco-Ontariens ont atteint le niveau moyen 3 ou un niveau supérieur, comparativement à un faible 39 pour cent chez les anglophones de la province. C'est encore pire au Nouveau-Brunswick, alors que 28,5 pour cent des élèves francophones ont réussi à atteindre le niveau 3 ou un niveau supérieur lors des épreuves pratiques. Les francophones de la Nouvelle-

Élèves
Suite en page 3

Nakashuk

Suite de la une

construction. M. Wiffin, un infirmier de l'hôpital, a parlé de son expérience dans le domaine de la santé.

C'était une première pour l'école Nakashuk cette année. Tout le monde semble avoir été ravi par l'expérience.

COURRIER DU LECTEUR
Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158

Enseignement des langues inuit

Redevenir maître de sa culture

Depuis quelques générations, les autochtones du Nord luttent pour conserver leur culture dans un monde de plus en plus occidentalisé. L'un des moyens d'éviter d'être assimilés passe évidemment par l'éducation des enfants à l'école. L'Aquilon a rencontré Liz Rose, coordonnatrice des programmes de langues inuit, soit l'inuktituk, l'inuvialuktun et l'inuinnaqtun, au ministère de l'Éducation.

Natali Lefebvre

Dans certaines communautés des régions du Kitikmeot, Keewatin et Baffin, on enseigne les langues inuit, langues premières, aux enfants de la maternelle jusqu'à la 3e, et parfois la 4e année. Ensuite, on passe directement à l'anglais, et la langue maternelle devient soudain langue seconde.

«L'enseignement des langues inuit est une lutte constante», nous dit Liz Rose. Mais, même si ce constat la désole, cette femme toute délicate et douce embrasse la cause de la sauvegarde de sa culture d'origine avec la passion dont fait preuve quelqu'un qui porte vraiment dans son coeur le besoin de se dédier à l'éducation des générations montantes. «Au début, nous n'avions pas de ressources», dit-elle. Les programmes de langues inuit ont d'abord été conçus en traduisant des programmes d'anglais, ce qui souvent n'était pas approprié. «Nous ne voyons pas toujours les choses dans la même perspective», remarque Mme Rose, «il a donc fallu que nous commencions à adapter plutôt que traduire».

Cette initiative d'aborder l'éducation à partir des racines de la culture inuit ■ été le début d'un processus qui est toujours en évolution. Pour les Inuit, retrouver ses racines signifie avoir recours aux aînés. C'est donc ce qu'ont fait Liz Rose et l'équipe des programmes d'enseignement des langues inuit : «Nous avons beaucoup travaillé avec les aînés pour rassembler toute l'information possible sur notre histoire, notre culture, nos valeurs, nos croyances et traditions, bref, tout ce qui a fait de notre peuple un peuple vivant. Les aînés transmettent le savoir et c'est ce don des connaissances des plus vieux aux plus jeunes qui a permis aux Inuit de survivre à travers les siècles. Les aînés peuvent tout nous apprendre à tous les points de vue, que ce soit à propos de la terre, du ciel, de la vie sociale, du mariage, de la famille. C'est notre responsabilité de les écouter; si nous ne les écoutons pas, nous ne participons pas à la transmission du savoir».

Les connaissances traditionnelles ont donc été utilisées au maximum dans la conception des programmes de langues inuit. Autant en mathématiques qu'en sciences, en arts ou en langues, on a intégré le plus possible le mode de vie autochtone. «Nous avons voulu que tout soit interrelié, même en travaillant avec des sujets divers. De cette façon, le cheminement a beaucoup plus de sens pour l'enfant qui aborde tout sous une perspective inuit. C'est là où nous en sommes et, bien qu'il reste beaucoup à faire et qu'il faille être patients, c'est très excitant!», s'exclame Mme Rose.

Selon elle, l'enseignement des langues inuit chez les jeunes enfants fonctionne très bien. C'est quand on passe à l'anglais comme langue première que ça devient plus difficile : «Au début, les enfants sont très fiers de leur langue. Mais quand cette langue devient un sujet scolaire secondaire qu'ils commencent à trouver ennuyant, ils transfèrent ce jugement à toute leur culture. Nous devons trouver des moyens de conserver sa force à la langue maternelle. Si nous pouvions enseigner principalement les langues inuit jusqu'en 6e ou 7e année, ce serait déjà beaucoup mieux».

Partout dans les communautés, le changement vers l'utilisation de plus en plus exclusive de la langue anglaise s'opère très rapidement, ce qui ■ pour effet qu'un nombre sans cesse croissant de jeunes ne communiquent plus avec leurs aînés et s'éloignent ainsi des valeurs de leur culture. Quand à l'âge de 8 ou 9 ans sa langue maternelle est reléguée au rang de matière secondaire obligatoire à l'école, comment ne pas la juger?

Présentement, il n'y a pas encore assez de personnel qualifié pour enseigner à un niveau élevé en langues inuit. «Nous commençons à former des gens, mais pendant longtemps nous nous sommes nous mêmes convaincus que la culture anglophone avait mieux à offrir», remarque Liz Rose. «Les inuit ne sont pas naturellement des gens agressifs qui veulent forcer les autres à adopter leurs opinions. Pourtant, la situation est critique; nous perdons notre langue, le taux de suicide augmente. Il faut que nous redevenions les maîtres de notre culture et que nous nous rappellions qu'à travers le monde et l'histoire, plusieurs personnes qui ont laissé leur marque ne parlaient pas nécessairement anglais!», ajoute-t-elle.

Le mot «inuk» signifie «individu». Le mot «inuit», lui, veut dire «plusieurs individus», et ne désigne pas une race en particulier. «Les enfants sont importants pour nous, peu importe leurs origines. Mais nous voulons que nos enfants aient une vie réussie», dit Liz Rose. Malheureusement, on n'a pas encore trouvé la façon parfaite de mêler culture occidentale et culture autochtone sans créer de confusion chez les jeunes. «Si nous vivons d'après notre mode de vie traditionnel», explique Mme Rose, «nous nous attendons à ce qu'un enfant suive un chemin particulier, qu'à tel âge il soit prêt pour telle chose, qu'il soit au courant de ceci ou de cela. La culture occidentale aussi est comme ça, mais elle s'attend à des choses différentes».

La division prochaine des TNO et la perspective d'un gouvernement où les autochtones seront représentés de façon équitable pourrait être un atout de taille pour l'enseignement des langues inuit au Nunavut. «Les Inuit auront une chance de revoir leur système d'éducation, c'est merveilleux! Il reste à croiser les doigts et attendre...», conclut Mme Rose.

Élèves

Suite de la page 2

Ecosse présentent de meilleurs résultats, alors que 36,3 pour cent ont atteint le niveau moyen ou supérieur, comparativement à 41,8 pour cent chez les anglophones. La moyenne canadienne est de 41,5 pour cent.

Les jeunes francophones de 16 ans font mieux, mais leurs résultats sont, encore là, inférieurs à la moyenne nationale. En Ontario,

52,9 pour cent ont atteint le niveau moyen 3 ou un niveau supérieur, comparativement à 67,9 pour cent chez les anglophones. Au Nouveau Brunswick, 50,6 pour cent des jeunes acadiens ont atteint ce niveau lors des épreuves pratiques. Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse obtiennent encore une fois les meilleures performances chez les francophones hors Québec, alors que 57,1 pour cent ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur. Les anglophones de la province font cependant beaucoup mieux, puisque 67,2 pour cent atteignent un niveau de rendement acceptable ou supérieur. La moyenne canadienne est de 64,6 pour cent.

De façon générale, l'évaluation en sciences indique que les filles ont un rendement égal à celui des garçons. On pense que les nombreuses initiatives en vue d'encourager les filles à s'intéresser aux carrières scientifiques commencent à avoir des effets positifs.

Interrogés sur leur expérience scolaire en sciences, 90 pour cent des élèves ont indiqué que pour réussir, il «fallait travailler très fort». Presque la moitié ont signalé qu'il était important d'apprendre par coeur les manuels scolaires et les notes. Les expériences scientifiques, suivies par le travail d'équipe en classe, étaient ce qui suscitait le plus l'intérêt des élèves.

Pour 60 pour cent des élèves, l'activité la plus courante en dehors des heures de cours était de regarder des émissions scientifiques à la télévision.

ÉDITORIAL

Entre l'arbre et l'écorce

Natali Lefebvre

Il y a quelques générations, les Autochtones étaient encore ici vraiment chez eux. À leurs enfants, ils transmettaient leur langue, leur culture, leur spiritualité, leur connaissance de la terre, et cela allait de soi.

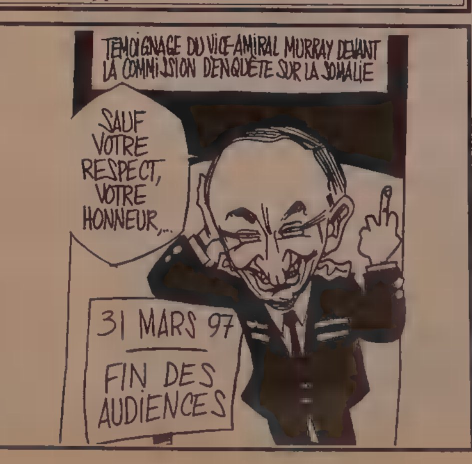
Puis, l'homme blanc est arrivé. Il apportait avec lui sa langue, sa culture, sa religion, sa science. Il venait avec son mode de vie, qui n'était ni mieux ni pire que celui de l'Autochtone, seulement différent. Mais l'homme blanc parlait plus fort.

Il y a des choses à apprendre de tous les peuples, de toutes les cultures. Mais parfois, comme pour la plupart des Autochtones du Nord ou d'ailleurs, cet apprentissage ne fait pas l'objet d'un choix; lentement mais sûrement, une culture s'impose tandis que l'autre réalise qu'elle ne peut que chercher des moyens de garder la tête hors de l'eau, en rêvant de pouvoir un jour s'en tirer complètement.

Les Autochtones du Nord sont encore aujourd'hui en pleine période de transition et de bouleversements culturels. Alors que les aînés s'accrochent à leur langue et à leurs valeurs traditionnelles, les jeunes, eux, les rejettent au profit d'une langue et d'un mode de vie qui semblent leur promettre une plus grande ouverture sur le monde. Mais ce rejet ne se fait pas sans heurts et on ne se coupe pas de ses racines sans risquer de perdre ses feuilles.

Le gouvernement fédéral vient d'injecter plus de 4.5 millions dans le financement de treize projets d'aide préscolaire aux enfants autochtones du Nord. Chacun de ces projets met fortement l'accent sur l'implication des aînés dans la transmission de la langue, de la culture et des valeurs traditionnelles tout en favorisant la participation active de la famille et de la communauté. C'est sans doute un pas dans la bonne direction, mais le bout de chemin débroussaillé est encore bien court; quand ils entrent à l'école, les enfants autochtones de plusieurs collectivités suivent jusqu'à l'âge de 8 ou 9 ans des programmes scolaires où leur culture et leur langue sont à la base même de l'éducation, mais bientôt, tout cela s'arrête et l'on passe brutalement à l'anglais, reléguant langue et culture maternelles au rang de matière scolaire secondaire. À partir de ce moment, pour plusieurs enfants, le monde bascule, et il n'y a pas de retour en arrière...

La communication se fait de plus en plus difficile entre jeunes et anciens, et comme les anciens sont les seuls légataires de la culture, celle-ci disparaît inévitablement avec eux. Et ceux qui se retrouvent entre les deux tentent tant bien que mal de rapprocher les extrémités et de transformer en avantages les inconvénients d'avoir à grandir coincé entre deux mondes opposés.



La mouvance des temps moderne

AVANT



Natali Lefebvre/L'Aquilon

APRÈS



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Ce qu'il y a de pire dans un déménagement, c'est qu'une fois les boîtes bien emballées, il faut déjà penser à les réouvrir et en replacer le contenu sur les tablettes. Mario Paris, de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, pourra désormais exhiber efficacement les produits culturels offerts par l'association.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

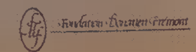
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Annie Bourret
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Un guide pour enseignants en détresse

Ottawa (APF): Un élève bavarde et parle constamment pendant que vous donnez votre cours. Celui-là a des troubles de comportement. Un autre a une tenue vestimentaire inacceptable, perturbe la classe et fait des menaces à tout le monde. Et pour finir, un parent furieux entre en coup de vent dans l'école et exige de vous voir sur le champ. Etes-vous un enseignant désemparé en ce moment? Avez-vous des boutons simplement à penser à votre prochain parcours du combattant? Si oui, il existe un guide qui pourrait vous venir en aide.

L'Association des enseignantes et des enseignantes franco-ontariens (AEFO), la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCEE) et l'Association des enseignantes et des enseignants du NouveauBrunswick (AEFNB) viennent de produire un outil de travail qui devrait aider les professeurs à gérer leur salle de classe en y maintenant de l'ordre et de la discipline.

Intitulé: *Discipline et gestion de classe*, le guide est rédigé sous forme de fiches portant sur des exemples concrets de situations qui peuvent survenir à l'école. Absentéisme et ponctualité, bavardage, port d'armes, indécence, menaces, insolence, tricherie, plagiat, vol, sexisme, vandalisme sont parmi les 46 situations qui sont traitées par ces fiches. Après une brève description d'une situation fictive mais néanmoins réelle, (un élève menace de se pendre, une bagarre éclate dans le couloir, un intrus entre dans la cour d'école et harcèle les élèves, et ainsi de suite) chacune des fiches donne des conseils pratiques sur les façons d'agir, ou de ne pas agir.

«Nos enseignants sont de plus en plus souvent confrontés à des comportements d'élèves qui dérangent la classe, qui portent atteinte à la qualité de l'enseignement et qui parfois mettent en danger la sécurité des élèves et du personnel» explique le président de l'AEFO, Roger Régimbald.

Le guide pratique est une traduction d'un document produit par la New Brunswick Teachers' Association. Il sera distribué aux membres des associations enseignantes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Les enseignants francophones d'ailleurs au pays pourront en obtenir une copie gratuitement en s'adressant à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Aide préscolaire aux enfants autochtones

4.5M$ pour les TNO et le Nunavut

Les jeunes enfants autochtones seront mieux préparés pour leur rentrée à l'école. C'est ce que promettent treize nouveaux projets d'aide préscolaire aux Autochtones, dont six aux TNO et sept au Nunavut, qui devraient favoriser chez les enfants le désir et la capacité d'apprendre tout au cours de leur existence.

Natali Lefebvre

Mme Ethel Blondin Andrew, députée pour la région ouest de l'Arctique, et M. Jack Iyerak, député pour Nunatsiaq, ont récemment annoncé au nom du ministre fédéral de la santé, M. David Dingwall, le financement de ces projets s'élevant à plus de 4.5 millions de dollars.

«Voilà un grand jour pour les enfants autochtones», a déclaré Mme Blondin-Andrew, «ces projets les préparent pour leur rentrée à l'école et dans la société, et constituent un investissement considérable du gouvernement fédéral dans leur avenir et l'avenir de leurs familles».

Le Projet d'aide préscolaire aux Autochtones prévoit mettre l'accent sur les besoins des enfants en matière de développement émotif, social, spirituel et psychologique autant que sur leurs besoins en matière de santé et de nutrition. Les groupes communautaires qui toucheront des fonds ont élaboré des projets qui répondaient aux besoins particuliers des enfants et qui mettaient à profit les points forts de leurs collectivités tout en leur proposant des activités adaptées à leur culture et respectant leur langue.

Les parents et les membres de la famille élargie seront appelés à participer activement, et seront même encouragés dans certains cas à contribuer à l'élaboration des programmes. Les aînés sont aussi impliqués dans tous les projets, auxquels ils participeront en transmettant leurs connaissances et leurs compétences à travers l'enseignement de la langue, de la culture, des coutumes, de l'art, des contes et des chants traditionnels.

Par l'entremise de ces treize projets, Santé Canada versera 2 380 000$ au Nunavut et 2 132 500$ aux TNO au cours des trente prochains mois. Le projet se voyant décerner le plus grand budget est celui de la Première nation Yellowknives-Dénés, qui reçoit 609 000$. Tous les autres projets aux TNO sont de l'ordre de 304 700$. Au Nunavut, les budgets attribués vont de 235 000$ à 424 00$.

Chronique du Net



Natali vous revient la semaine prochaine avec une autre chronique sur l'Internet

Réactions aux réactions des réactions

Une approche agressive du GTNO

Selon le ministre John Todd, le gouvernement territorial a adopté la bonne approche dans le dossier de la division des Territoires soit une approche directe et agressive.

Alain Bessette

Le ministre des Finances et responsable du dossier de la division au sein du Cabinet, Jonh Todd, a été questionné par le député de Thebacha, Michael Miltenberger le 30 janvier dernier, au sujet de la réponse du GTNO sur le document «Empreinte dans la neige, volume 2». Le député de Thebacha voulait savoir si le GTNO répondrait aux remarques acerbes de la Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) et de la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) quant à la réponse du GTNO sur son document d'orientation.

Selon le ministre Todd, la réponse du GTNO n'aurait pas du soulever de telles réactions. Il estime que le gouvernement ■ adopté une approche directe et agressive dans ce dossier. Les suggestions du GTNO découlent du simple bon sens.

Les propos outragés de représentants de ces deux organismes sont plutôt inappropriés, estime le ministre. À titre de partenaire dans la division, le gouvernement territorial ■ évidemment le droit d'exprimer un point de vue et de commenter le travail des autres partenaires du processus. Il ajoute que les commentaires du GTNO sont eux aussi sujet à discussion.

Le GTNO n'entend pas réagir aux propos de la NTI et de la CEN. Selon John Todd, c'est maintenant au tour du ministre fédéral Ron Irwin, des Affaires indiennes et du Nord canadien, d'exprimer la position du gouvernement fédéral.

Si toutes les parties continuent à coopérer, il sera possible d'obtenir bientôt un consensus.

En attendant, les employés travaillant à la division continuent d'oeuvrer sur le dossier car le temps presse. Ils travaillent à instaurer une opération pré-division. Le ministre Todd affirme qu'il n'est pas question que ces employés se croisent les bras en attendant les réactions des autres partenaires.

Petites Annonces

Gratuit pour quelques mois /Maximum 25 mots

Meubles

Jeune femme, bien de sa personne, aimable et célibataire non-endurcie se cherche des meubles (ou un homme ayant des meubles). Isabelle 669-7049

Appartement

Cherche quelqu'un pour partager un appartement situé près d'un arrêt d'autobus, près de l'hôpital, câblé, prise de téléphone, stationnement (prise électrique extra). 500 $/mois. Devez être normal (de la même espèce) et non-fumeur. Laissez un message ou appelez après 5h au 669-7084

BINGO de $5000.00. L'AFCY organise un bingo dimanche soir le 17 février au Elk's Club. Les profits seront utilisés pour payer les billets d'avion des gagnants de la Dictée des Amériques qui s'envoleront au début avril. Les profits du dernier bingo ont tous été donnés à l'école Allain St-Cyr pour leur party de Noël. L'AFCY recherche 6 bénévoles pour l'évènement. Venez en grand nombre pour la cause des jeunes francophones!

FILM

Le film "TOUS LES MATINS DU MONDE" d'Alain Corneau sera présenté au cinéma "The Capitol" le samedi 8 février à 14h00 et le dimanche 9 février à 16h00. En version originale avec sous-titres en anglais.

Indian and Northern Affairs Canada | Affaires indiennes et du Nord Canada

Avis pour 1997

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE les régions suivantes sont visées par des permis de prospection délivrés conformément à l'article 29(10) du Règlement sur l'exploitation minière au Canada, C.R.C. 1516, le 1er février 1997.

1. Des permis de prospection couvrant les régions de la SNRC suivantes ont été délivrés :

NUMÉRO	EMPLACEMENT (SNRC)	DÉTENTEUR
2117	039-B-15 SO	Apex Geoscience Ltd.
2118	039-C-14 NE	Apex Geoscience Ltd.
2119	039-C-14 SE	Apex Geoscience Ltd.
2120	039-C-15 NO	Apex Geoscience Ltd.
2121	039-E-05 NO	Apex Geoscience Ltd.
2122	039-E-11 NO	Apex Geoscience Ltd.
2123	039-F-07 SE	Apex Geoscience Ltd.
2124	039-F-07 SO	Apex Geoscience Ltd.
2125	039-G-02 SO	Apex Geoscience Ltd.
2126	039-G-03 SE	Apex Geoscience Ltd.
2127	025-M-13 NE	BHP Minerals Canada Ltd.
2128	025-M-13 NO	BHP Minerals Canada Ltd.
2131	059-B-06 NO	BHP Minerals Canada Ltd.
2132	059-B-11 NO	BHP Minerals Canada Ltd.
2133	059-B-11 SO	BHP Minerals Canada Ltd.
2134	066-G-04 NO	Cameco Corporation
2135	066-G-06 SE	Cameco Corporation
2136	065-L-05 NO	Cogema Resources Inc.
2137	065-L-12 NO	Cogema Resources Inc.
2138	065-L-12 SO	Cogema Resources Inc.
2139	075-I-01 NO	Cogema Resources Inc.
2140	075-I-01 SO	Cogema Resources Inc.
2141	075-I-02 NE	Cogema Resources Inc.
2142	075-I-02 SE	Cogema Resources Inc.
2143	075-I-07 NE	Cogema Resources Inc.
2144	075-I-07 SE	Cogema Resources Inc.
2145	075-I-07 SO	Cogema Resources Inc.
2146	075-I-08 NE	Cogema Resources Inc.
2147	075-I-08 NO	Cogema Resources Inc.
2148	075-I-08 SE	Cogema Resources Inc.
2149	075-I-08 SO	Cogema Resources Inc.
2150	075-I-09 NE	Cogema Resources Inc.
2151	075-I-09 NO	Cogema Resources Inc.
2152	075-I-09 SE	Cogema Resources Inc.
2153	075-I-09 SO	Cogema Resources Inc.
2154	075-I-16 SE	Cogema Resources Inc.
2155	075-I-16 SO	Cogema Resources Inc.
2156	037-G-14 NE	Cominco Ltd.
2157	037-G-14 NO	Cominco Ltd.
2158	038-B-03 SO	Cominco Ltd.
2159	038-B-04 NE	Cominco Ltd.
2160	048-A-11 NE	Cominco Ltd.
2161	048-A-13 SO	Cominco Ltd.
2162	059-B-12 NE	Cominco Ltd.
2163	059-B-13 NE	Cominco Ltd.
2164	059-B-13 SE	Cominco Ltd.
2165	059-B-14 SO	Cominco Ltd.
2166	065-J-01 SO	Covello, Bryan and Associates Ltd.
2167	065-G-16 NO	Cumberland Resources Ltd.
2168	065-G-16 SO	Cumberland Resources Ltd.
2169	066-G-05 SE	Gordon I. Davidson
2170	066-G-05 SO	Gordon I. Davidson
2171	066-G-06 SO	Gordon I. Davidson
2172	025-I-14 NO	International Capri Resources Ltd.
2173	025-I-14 SE	International Capri Resources Ltd.
2174	037-G-02 NE	International Capri Resources Ltd.
2175	037-G-02 SE	International Capri Resources Ltd.
2176	048-B-01 NE	International Capri Resources Ltd.
2177	048-B-08 SO	International Capri Resources Ltd.
2178	048-C-11 SE	International Capri Resources Ltd.
2179	065-I-15 NO	Lawrence Barry
2180	095-E-07 SE	Lawrence Barry
2181	095-H-11 NO	M. Bernier
2182	095-H-13 SE	M. Bernier
2183	077-A-05 NO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2184	077-B-01 NE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2185	077-B-02 NO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2186	077-B-08 NE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2187	077-B-08 SE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2188	078-G-09 NE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2189	078-G-09 NO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2190	078-G-16 NE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2191	078-G-16 SE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2192	078-G-16 SO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2193	078-H-13 NO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2194	078-H-13 SO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2195	087-B-02 NO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2196	088-H-14 NE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2197	088-H-14 NO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2198	089-A-02 SE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2199	089-A-02 SO	Noranda Mining and Exploration Inc.
2200	089-A-03 SE	Noranda Mining and Exploration Inc.
2201	036-A-12 NO	Rubicon Minerals Corporation
2202	036-A-12 SE	Rubicon Minerals Corporation

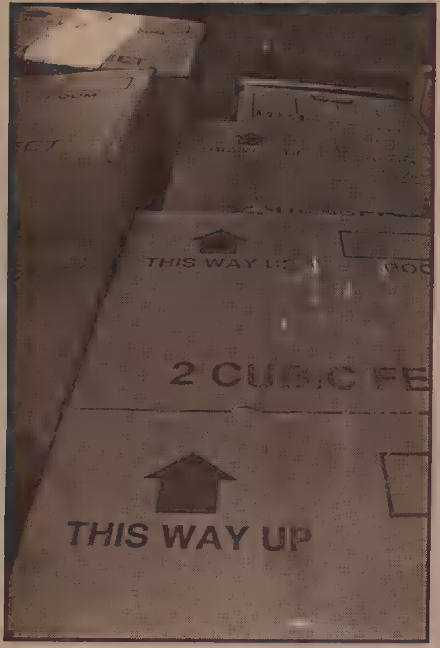
2. Les permis de prospection ci-dessous ont expiré, ont été rétrocédés ou ont été annulés :

NUMÉRO	EMPLACEMENT (SNRC)	DÉTENTEUR
1405	77-C-16 NE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1406	77-C-16 NO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1407	77-C-16 SE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1408	77-C-16 SO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1409	77-D-13 NE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1410	77-D-13 NO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1411	77-D-13 SE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1412	77-D-13 SO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1413	77-E-04 NE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1414	77-E-04 NO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1415	77-F-01 NE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1416	77-F-01 NO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1417	77-F-01 SE	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1418	77-F-01 SO	LEICESTER DIAMOND MINES LTD.
1467	46-O-04 SE	BHP MINERALS CANADA LTD.
1469	46-O-05 SE	BHP MINERALS CANADA LTD.
1470	46-O-05 NO	BHP MINERALS CANADA LTD.
1471	46-O-05 SO	BHP MINERALS CANADA LTD.
1473	46-O-06 NO	BHP MINERALS CANADA LTD.
1477	56-J-10 NO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1478	56-J-11 SO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1479	56-J-12 NE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1480	56-J-12 SE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1481	56-J-14 SE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1482	56-J-15 SO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1483	56-J-15 SE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1484	56-K-03 SO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1485	56-K-06 SO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1486	56-P-04 NO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1487	56-P-05 SE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1488	56-P-07 NO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1489	56-P-07 NE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1490	56-P-07 SO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1499	66-B-14 SE	CAMECO CORPORATION
1585	86-J-07 NO	BHP MINERALS CANADA LIMITED
1586	86-J-11 SE	BHP MINERALS CANADA LIMITED
1603	95-M-07 SO	FIRESTEEL RESOURCES INC.
1697	78-B-03 NO	COMINCO LTD.
1738	87-H-11 SO	COMINCO LTD.
1764	66-B-13 SO	CAMECO CORPORATION
1765	66-B-13 SE	CAMECO CORPORATION
1766	66-B-13 NO	CAMECO CORPORATION
1767	66-B-14 SO	CAMECO CORPORATION
1786	55-M-06 SO	COMAPLEX MINERALS CORP.
1795	95-I-12 NO	M. BERNIER
1796	95-I-13 SE	M. BERNIER
1801	65-J-06 SE	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1802	65-J-07 SO	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1803	65-J-09 SE	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1805	77-B-11 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1806	77-B-11 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1807	77-B-12 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1808	77-B-12 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1809	77-B-12 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1810	77-B-12 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1811	77-B-13 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1812	77-B-13 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1813	77-B-13 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1814	77-B-13 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1815	77-B-14 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1816	77-B-14 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1817	77-C-04 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1818	77-C-04 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1819	77-C-04 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1820	77-C-04 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1821	77-C-05 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1822	77-C-05 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1823	77-C-05 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1824	77-C-05 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1825	77-C-12 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1826	77-C-12 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1827	77-C-12 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1828	77-C-12 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1829	77-C-13 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1830	77-C-13 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1831	77-C-13 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1832	77-C-13 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1833	87-A-04 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1834	87-A-05 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1835	87-A-05 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1836	87-A-09 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1837	87-A-09 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1838	87-A-16 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1839	87-A-16 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1840	87-B-01 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1841	87-B-01 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1842	87-B-07 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1843	87-B-07 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1844	87-B-08 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1845	87-B-08 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1846	87-B-08 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1847	87-B-08 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1848	87-B-09 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1849	87-B-09 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1850	87-B-10 NE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1851	87-B-10 NO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1852	87-B-10 SE	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1853	87-B-10 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED
1854	025-K-14 NE	COMINCO LTD.
1855	025-M-08 NE	COMINCO LTD.
1856	025-M-08 NO	COMINCO LTD.
1857	025-M-09 NE	COMINCO LTD.
1858	025-M-09 NO	COMINCO LTD.
1859	025-M-09 SE	COMINCO LTD.
1860	025-M-09 SO	COMINCO LTD.
1862	025-N-02 NO	COMINCO LTD.
1863	025-N-02 SO	COMINCO LTD.
1864	025-N-03 NE	COMINCO LTD.
1865	025-N-03 SE	COMINCO LTD.
1866	025-N-03 SO	COMINCO LTD.
1867	025-N-05 NE	COMINCO LTD.
1868	025-N-05 NO	COMINCO LTD.
1869	025-N-05 SE	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
1870	025-N-05 SO	COMINCO LTD.
1871	025-N-06 NO	COMINCO LTD.
1872	025-N-06 SE	COMINCO LTD.
1873	025-N-12 NO	COMINCO LTD.
1874	025-N-12 SE	COMINCO LTD.
1875	025-N-12 SO	COMINCO LTD.
2015	066-K-13 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2016	066-L-16 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2017	066-M-01 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2018	066-M-01 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2019	066-M-01 SO	KENNECOTT CANADA INC
2020	066-M-08 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2021	066-M-08 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2022	066-M-08 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2023	066-M-09 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2024	066-M-09 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2025	066-M-09 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2026	066-N-04 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2027	066-N-05 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2028	066-N-05 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2029	066-N-05 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2030	066-N-05 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2031	066-N-12 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2032	066-N-12 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2033	066-N-12 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2034	066-N-12 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2047	095-H-12 NO	MAUREEN BERNIER
2048	095-H-12 SO	MAUREEN BERNIER
2049	095-I-11 NO	MAUREEN BERNIER
2050	095-I-12 NE	MAUREEN BERNIER

Directeur
Ressources minérales
Territoires du Nord-Ouest
Affaires indiennes et du Nord canadien

Canada

Histoire d'un déménagement en 4097 mots



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Une muraille de boîtes accueillait les visiteurs qui s'étaient aventurés dans les locaux de la FFT, vendredi le 31 janvier dernier.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Le déménagement a exigé un travail sans relâche de la part des employés de la FFT et de L'Aquilon.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Sur mesure

Il a fallu bien des mesures, des calculs et des efforts d'imagination pour que tous les meubles de la FFT puissent être disposés convenablement dans l'espace légèrement exigu au sous-sol du nouvel immeuble.

Nouvelle adresse des organismes de francophones à Yellowknife :

5016 48e rue

Les adresses postales restent inchangées

>



Natali Lefebvre/L'Aquilon

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 5, 14 février 1997

32e anniversaire



Alain Bessette/L'Aquilon

C'est l'anniversaire du drapeau canadien le 15 février. Le ministère du Patrimoine canadien organise une levée de drapeau commémorative le 14 février à midi devant l'Assemblée législative des TNO.

Programme d'action positive

Revoir la stratégie

Les députés Seamus Henry et Roy Erasmus ont soulevé à l'Assemblée législative les 6 et 7 février dernier la délicate question du programme d'action positive du GTNO.

Alain Bessette

Le but du programme d'action positive est de favoriser, entre autres, l'embauche d'un plus grand nombre d'autochtones et de résidents du Nord. L'objectif fixé était de parvenir à une fonction publique territoriale dont 51 pour cent des employés seraient des autochtones ou des résidents de longue date du Nord.

Actuellement, ce taux se situe entre 31 et 34 pour cent.

Le premier ministre, Don Morin, se dit un peu inquiet de ce constat. Malgré ce programme, le niveau d'emploi de la main-d'oeuvre locale se situe bien en deçà de l'objectif. C'est pour cette raison que son administration entreprend actuellement une évaluation de cette politique. Il tient à ouvrir un débat sur cette question et réajuster la politique.

Le premier ministre croit que l'abolition du ministère du Personnel pourrait avoir un impact positif sur l'application de la politique d'action positive. Maintenant, ce sont les sous-ministres de chacun des ministères qui sont en charge de l'application du programme. Il sera

Action positive
Suite en page 2

Que deux langues officielles au Nunavut?

Le Collège Nunavut de l'Arctique se débarrasse du français

Plusieurs francophones d'Iqaluit se demandent s'ils vivent encore au Canada depuis que la direction du Collège Nunavut de l'Arctique a fait circuler un document interne en matière de politique linguistique.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) La Loi sur les langues officielles du GTNO ne stipule-t-elle pas que le français est l'une des langues officielles dans les Territoires? Quelle mouche a bien pu piquer le Conseil des Gouverneurs du Collège pour qu'il largue le français aussi lestement?

Dans une entrevue à CFRT, Greg Welch, le président du Collège Nunavut de l'Arctique, a tenu à préciser que la nouvelle politique ne changerait rien à la situation présente. Comme Iqaluit est la seule communauté comportant une forte population francophone, le Collège maintiendrait le français dans l'affichage extérieur ainsi qu'à la réception du Campus Nunatta. Le pas important dans la nouvelle politique linguistique, selon le président du Collège Nunavut de l'Arctique, c'est de prioriser l'inuktitut.

Si cette intention d'inclure le français localement à Iqaluit est affirmée verbalement, elle est absente complètement du texte officiel de l'énoncé de la nouvelle politique collégiale (octobre 1996). Même que le texte prévoit sans équivoque que l'identité corporative du Collège sur toute affiche, en-tête de lettre ou tout autre média sera en inuktitut d'abord, ce qui est louable, et uniquement en anglais ensuite. Le français, qui faisait partie, à venir jusqu'à récemment, de l'identité corporative du Collège, serait tout simplement gommé !

Même absence du français pour tout service offert par le Collège à partir de simples demandes de renseignements. Seul l'anglais et l'inuktitut sont retenus comme langues d'usage par le document.

Jusqu'à ce que la nouvelle Assemblée législative du Nunavut décide de modifier la présente législation, la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest a toujours force de loi. Or voici ce qu'on y lit à l'article 15 :

Collège
Suite en page 2



Mario Paris/L'Aquilon

Menacé?

Cet énorme mastodonte des forêts boréales semble bien paisible malgré le sort qui attend peut-être son espèce. Les bisons des bois figurent parmi les espèces menacées de disparition.

Sommaire



Natali Lefebvre

Affaires inuit

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a versé 35 000 $ à la Kitikmeot Inuit Association dans le cadre du Programme de négociation de l'accès aux ressources (PNAR).

Le PNAR a pour but d'offrir une aide financière, sous forme de contributions, afin d'aider les Premières nations à tirer parti de l'exploitation des ressources à grande échelle près de leurs collectivités et d'attirer les investissements pour l'exploitation des ressources sur leurs terres. Le programme permet également aux collectivités d'établir des contrats avec des entrepreneurs des provinces, des territoires et du secteur privé pour exploiter et gérer des ressources sur des terres publiques ou privées.

Il était nécessaire de conclure une entente sur les répercussions et les avantages, car le projet Ulu, un projet d'exploitation de minerais de la société Echo Bay, se trouve sur des terres appartenant aux Inuit. En vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, il faut conclure une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit avant le début de tout grand projet d'exploitation sur des terres leur appartenant. Il a fallu neuf mois pour négocier cette entente, qui garantit aux Inuits un taux d'embauche de 60 p. 100 des emplois créés.

Remise en état des mines

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a publié un document de consultation pour la mise à jour de la politique sur la remise en état des mines dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le cadre d'une initiative réalisée à l'échelle gouvernementale et visant à rationaliser la réglementation des conditions environnementales entourant l'exploitation minière.

Une fois en vigueur, cette politique garantira que des processus clairs sont prévus à l'étape de la planification de l'exploitation d'une nouvelle mine. Ceux-ci auront trait à la remise en état du sol, à la fermeture de l'endroit et au parachèvement des activités et suivront des principes généralement reconnus et clairement établis. Les sociétés minières devront fournir des garanties financières assurant que, à la fin de son exploitation, chaque site sera convenablement rétabli. Cette politique aidera à maintenir un équilibre entre les intérêts industriels et environnementaux, garantissant ainsi que les sociétés minières pourront continuer à prospérer dans les TNO et que ces derniers restent attrayants pour les investisseurs.

Jeux de la francophonie

Suivant une formule unique, les Jeux de la Francophonie comportent à la fois des compétitions sportives et des concours culturels. Cette année, ils auront lieu à Madagascar du 27 août au 6 septembre.

Les Jeux visent à mettre en évidence l'ensemble des pays de la Francophonie, à rapprocher les pays qui ont en commun l'usage du français et à offrir à la culture un statut équivalent à celui du sport.

Les athlètes pourront s'illustrer dans des disciplines telles le judo, la boxe, l'athlétisme, le tennis, le basket-ball et le soccer, tandis que les artistes participeront à épreuves culturelles en chanson, contes, danse, littérature, peinture, sculpture et photographie.

Jusqu'au 14 mars, il sera encore temps de soumettre sa candidature pour les concours culturels. Les formulaires de règlements et d'inscription sont disponibles à la Fédération culturelle canadienne-française, 450, rue Rideau, bureau 405, Ottawa, Ontario, K1N 5Z4. Téléphone : 613-241-8770. Fax : 613-241-6064. Adresse électronique : fccf@franco.ca. Page web : http ://francoculture.ca/fccf.

Sauver la Maison du Delta

Il est temps pour les leaders communautaires d'Inuvik de se rallier et de trouver des moyens et des fonds pour garder ouverte la Maison du Delta, qui est dans les TNO le plus vieux centre de traitement des dépendances à l'alcool et aux autres drogues.

Bien que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne soit pas revenu sur sa décision de couper les vivres à la Maison, il a permis au personnel d'utiliser l'équipement qui s'y trouve jusqu'au 30 juin prochain. «C'est là une petite ouverture à travers laquelle, avec un peu de créativité, nous pourrons peut-être trouver comment continuer les activités du centre», a déclaré M. Floyd Roland, député d'Inuvik.

M. Roland devrait bientôt rencontrer les autres leaders communautaires dans le but de discuter de l'orientation à prendre face au problème. D'ailleurs, le maire d'Inuvik, M. George Roach, a déjà mentionné qu'il s'adresserait au conseil municipal afin de donner à la direction de la Maison du Delta quatre mois de loyer gratuit. «C'est ce genre d'initiative qui pourrait nous aider à garder la Maison ouverte», a ajouté M. Roland.

COURRIER DU LECTEUR

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Action positive

Suite de la une

désormais plus facile d'identifier les carences et les responsables. Auparavant, le chevauchement des responsabilités entre le ministère du Personnel et les différents ministères faisait qu'il était difficile de demander à qui que ce soit de rendre des comptes sur la question.

Selon Don Morin, la question n'est pas de savoir si le programme a été proprement mis en oeuvre, mais bien de s'apercevoir que le taux d'emploi des catégories visées stagne autour de 33 pour cent et de rajuster le tir.

Collège

Suite de la une

«15. Le public a, dans les Territoires, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions de l'Assemblée législative ou du gouvernement des Territoires ou pour en recevoir les services, il a le même droit à l'égard de tout autre service de ces institutions là où, selon le cas:
a) l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante;
b) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la nature du service.»

En fait, le Conseil des Gouverneurs du Collège vient de trancher une question très délicate. S'il propose une telle politique linguistique, c'est qu'il ne considère pas la communauté francophone du nouveau territoire comme un groupe suffisant pour motiver l'usage du français dans ses documents publics ou les services offerts.

Il y aurait nettement un précédent de créé ici pour les francophones du Nunavut. Surtout à quelques mois d'une consultation importante organisée par la Commission d'Établissement du Nunavut pour discuter de politiques linguistiques.

C'est du moins la réaction que partagent plusieurs membres de la communauté francophone d'Iqaluit. Surtout depuis la publication de «Traces de pas 2» de la Commission d'Établissement du Nunavut, où on décrit le fait français au Nunavut comme une situation très marginale qui se limite à peu près à Iqaluit.

En réalité, la population francophone forme près du tiers de la population non-inuit d'Iqaluit, et personne n'a encore pris la peine de démontrer que ça pourrait aussi être le cas pour plusieurs autres communautés du Nunavut!

Secrétaire d'État
Formation et Jeunesse

Secretary of State
Training and Youth

Ottawa, Canada K1A 0J9



MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT (FORMATION ET JEUNESSE) POUR LE JOUR DU DRAPEAU

Le Jour du drapeau est l'occasion pour les Canadiens de s'arrêter un moment pour apprécier toute la chance qu'ils ont de vivre dans un pays démocratique. La feuille d'érable rouge sur fond blanc symbolise nos valeurs communes de liberté, de paix, de respect, de justice et de tolérance.

Étant Secrétaire d'État à la Formation et à la Jeunesse, je suis très bien placée pour savoir que les jeunes Canadiens et les jeunes Canadiennes sont, à l'instar de notre très cher drapeau, un symbole d'espoir pour notre grande nation. Notre drapeau rend hommage aux Canadiens de toutes origines dont la détermination contribue encore aujourd'hui à façonner ce magnifique pays. C'est dans le même esprit que les jeunes Canadiens prendront le relais pour assurer la prospérité future du Canada.

Même devant les épreuves, les jeunes Canadiens ont su se montrer persévérants et prendre leurs responsabilités. Ils veulent être des citoyens autonomes qui contribuent au bien-être de leurs collectivités, et le gouvernement du Canada est résolu à appuyer leurs efforts en ce sens. Ainsi notre nouvelle Stratégie emploi jeunesse s'attaquera aux obstacles qui se dressent aujourd'hui devant les jeunes Canadiens dans leur recherche d'une carrière intéressante.

De l'est à l'ouest et du nord au sud, la feuille d'érable est le témoin de notre histoire et la représentation de notre identité nationale. On peut en dire autant des jeunes Canadiens et des jeunes Canadiennes : ce sont les nouveaux chefs de file qui nous ouvriront la voie d'un 21e siècle sous le signe de la prospérité.

Ethel Blondin-Andrew

L'honorable Ethel Blondin-Andrew
Secrétaire d'État, Formation et Jeunesse

Deux français en sol canadien

Un bateau igloo à Igloolik

Loin des côtes de France, leur "Bateau igloo" est coincé dans la banquise à dix minutes de motoneige de la communauté d'Igloolik. Dominique Duard et Bernard Klin n'en sont pas à leur première expérience. Il s'agit de leur cinquième hiver dans l'Arctique canadien avec leur bateau à voile d'une dizaine de mètres de long.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Ils ont déjà publié un premier livre sur leur périple: «Le bateau igloo». À temps perdu dans la longue nuit polaire, ils travaillent à la suite de leur récit sous l'oeil attendri du chat Newfie.

Bernard Klin est tout à fait Breton et, comme beaucoup de ses compatriotes, il a senti très jeune l'appel de la mer. Mais sa vie qui l'avait amené un peu partout ne l'avait jamais entraîné sur le pont d'un bateau avant qu'il ne décide de construire lui-même son propre rafiot. Forgeron de métier, il a choisi de bâtir son rêve en acier.

Quelques années avant le grand départ, il a fait la connaissance de Dominique Duard qui a tout de suite accepté de s'embarquer avec lui pour les glaces polaires. Souvent accablée par la maladie avant de rencontrer Bernard, Dominique a vu le voyage comme une nouvelle vie qui s'ouvrait devant elle.

Au dire des deux aventuriers, leur première année de navigation a été la plus enrichissante: «Il a fallu s'adapter!». Tout était nouveau...La glace qui surgit d'en dessous des icebergs et où, à l'improviste, peut s'échouer le bateau... Comment s'attacher à un iceberg et se laisser dériver tranquillement dans les glaces pour pouvoir regagner deux ou trois heures de sommeil... Choisir un bon abri en eau peu profonde, protégé des grands vents du large pour passer l'hiver... Il fallait tout apprendre.

Mais surtout, il ne fallait jamais faire demi-tour, même si la mission semblait impossible. Traverser d'Akulivik au Nouveau Québec jusqu'à Churchill, Manitoba, en juillet, en se frayant péniblement un chemin dans le "pack ice"... Avancer de deux milles en trois jours. Réparer tant bien que mal les avaries en cours de route...

Cette longue expérience à défier les éléments explique sans doute la téméraire décision du couple de se rendre jusqu'à Igloolik.

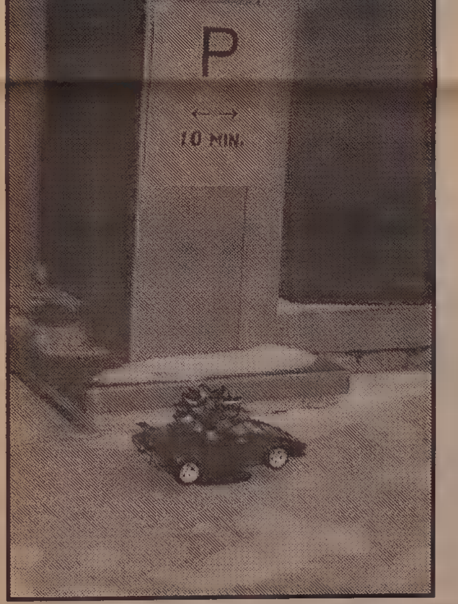
Se rendre à Igloolik? Mais c'est très très au nord, Igloolik! Depuis les grands explorateurs, jamais un bateau à voile ne s'est pointé si loin! Autant d'arguments pour induire Dominique et Bernard en tentation. Après étude des cartes, des itinéraires éventuels, Igloolik est devenu le but incontournable du présent voyage.

Mais qu'est-ce qu'on fait, en pleine nuit polaire, dans un petit esquif immobilisé au beau milieu des glaces? «Comme tous les gens du Nord, on a tendance à se lever plus tard le matin. On dort beaucoup», d'avouer Bernard.

Et puis il faut se débarrasser des glaçons qui se forment autour de la coque pour ne pas trop alourdir l'embarcation. Quand on trouve le temps, on travaille un peu au prochain bouquin. On fait la popotte et on mange aussi. Du poisson, du caribou, de la bannick...Le chat Newfie s'occupe des restants de table.

Parfois des chasseurs s'arrêtent et montent à bord pour une tasse de thé et un brin de causette, plutôt avec les gestes et les yeux puisque Dominique et Bernard ne parlent pas inuktitut et très peu anglais.

«La fatigue s'accumule après plusieurs années», confie Bernard à l'équipe de CBC North venue les interviewer à bord en janvier dernier. «On n'a pas encore lancé l'éponge, mais...»



Alain Bessette/L'Aquilon

Ce jouet était situé aux portes de l'Assemblée législative. Une farce probablement destinée à un ministre sans portefeuille.

Pour bénéficier des retombées du développement minier

Favoriser la formation

Il se discute beaucoup du développement minier dans les TNO. L'impact sur l'économie du Nord se fera sentir lorsqu'il y aura plus d'autochtones et de résidents du Nord qui y travailleront.

Alain Bessette

Le prix de l'or est actuellement à la baisse sur le marché mondial. Cette conjoncture économique défavorable risque bien d'avoir des effets néfastes sur l'industrie minière des TNO, notamment par la réduction d'effectif ou la fermeture de mines dont la teneur en or du gisement est trop faible pour que son extraction continue d'être une opération rentable.

Tel que le rappelait le député de Yellowknife Centre, Jake Ootes, le secteur minier est très important pour l'économie du Nord. Ce secteur génère pour plus d'un milliard de dollars de PIB dans les TNO, embauche près de 1700 personnes et crée vraisemblablement autant d'emplois indirects.

Jake Ootes estime qu'il faut encourager le développement minier et l'exploration minière. Il faut entre autre régler les revendications territoriales encore en suspens de façon à ce que les compagnies minières sachent à quoi s'en tenir et sachent aussi à qui s'adresser pour la conclusion d'ententes.

Le député a aussi indiqué que le GTNO devrait favoriser la construction d'infrastructures routières.

Pour le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Dent, il est important de favoriser la formation de personnel pour les mines. Un comité a d'ailleurs été mis sur pied afin d'étudier les avenues possibles en matière de formation pour les carrières dans les mines. Composé de représentants du secteur minier et du gouvernement, ce comité étudie présentement une ébauche de stratégie qui pourrait être présentée au gouvernement dans les prochains mois.

Selon le ministre Dent, ce comité fait face à une situation bien particulière : la baisse du prix de l'or et l'ouverture prochaine de mines de diamants. Devant ce contexte plutôt volatile, le ministre Dent a indiqué le 7 février dernier qu'il serait préférable d'orienter la formation de façon à ce qu'elle puisse être applicable dans d'autres champs professionnels et non seulement dans les mines. Il semble aussi assurer que cette formation sera mobile, en ce sens que les séances de formation pourraient se donner là où la main-d'oeuvre potentielle se trouve, et pas seulement dans les grands centres.

Avec un taux de roulement du personnel d'environ 150 postes annuellement dans tous le secteur minier des TNO et avec la possibilité de création de plus de 600 emplois grâce à la mine de BHP, il s'agit d'une belle occasion pour s'assurer d'une meilleure représentativité de la main-d'oeuvre autochtone et des résidents nordiques de longue date.

ÉDITORIAL

Une action positive

Alain Bessette

Depuis plus d'une décennie, la plupart des gouvernements canadiens appliquent une forme ou l'autre de politique d'action positive, c'est-à-dire une politique qui favorise l'embauche de certaines clientèles cibles qui se sont retrouvées traditionnellement désavantagées sur le marché du travail : les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées et, dans les TNO, les autochtones.

Dans les Territoires, l'application de cette politique a quelquefois fait des vagues, des personnes n'appartenant pas à une des clientèles-cibles se sentant parfois lésées dans leur chance d'obtenir un emploi auprès du GTNO.

Le constat actuel est plutôt alarmant. Alors que l'objectif du Programme d'action positive du GTNO était d'obtenir une fonction publique composée à 51 pour cent d'une main-d'oeuvre d'origine autochtone ou de résidents de longue date du Nord, à peine le tiers du personnel entre dans cette catégorie.

Selon le premier ministre, il faut reviser cette politique. Fort heureusement, l'objectif de base du Programme n'est pas remis en question. Il s'agit surtout de trouver la façon efficace de parvenir à une fonction publique qui soit plus représentative de la population locale.

Lors de la révision de la politique, il faut espérer que les députés sauront bien identifier les mécaniques qui permettront d'obtenir son franc succès, dont notamment la nécessaire formation de ce bassin de population. Plusieurs des postes au gouvernement sont des postes exigeant de grandes connaissances techniques. Sans formation adéquate, la population cible sera toujours délaissée ou, au mieux cantonnée au bas de l'échelle.

Il faudra aussi émettre des priorités claires, établir une hiérarchie des clientèles cibles. Que faire lorsque deux candidats, une femme et un autochtone, sont tous deux éligibles? Qui favoriser? Voilà des choix peu rentables politiquement.

Le jeu des sept erreurs

AVANT



Alain Bessette/L'Aquilon

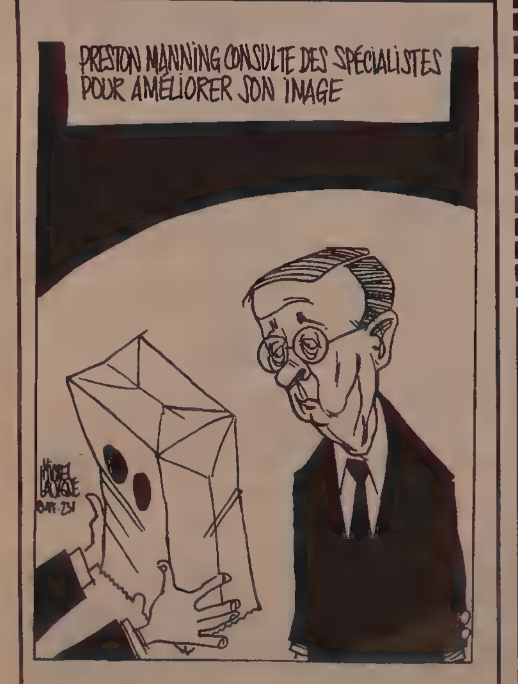
APRÈS



Alain Bessette/L'Aquilon

Il vous suffit simplement de trouver les sept erreurs que contient la deuxième photo.

Solution : Pas de thermostat; le vase noir est devenu transparent; la tasse blanche est devenue noire; quelqu'un a volé les crayons; un formulaire a disparu; le calendrier a perdu ses pages; un autre cadre est accroché au mur.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

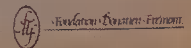
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Annie Bourret
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Des «zéros» et des héroïnes

Annie Bourret (APF)

À lire la phrase *elle est en amour*, qui pourrait déduire a priori qu'elle se prononce *elle-est-en-amour*? C'est qu'à l'oral, les mots s'enchaînent les uns aux autres selon certaines règles. Les linguistes appellent cela la chaîne parlée, considérant les mots comme des maillons reliés par leurs voyelles et leurs consonnes.

Du point de vue de la langue, la liaison est un transfert de son, de la dernière consonne **phonétique** d'un mot à la voyelle **phonétique** du mot suivant, comme dans *en-amour* (N suivi de A). Même chose pour *elle-est*, car on considère que le mot *elle* se termine par la consonne L sur le plan sonore (si on articulait ce E muet final de elle, il faudrait dire *elleu*). Contrairement à l'écrit, les voyelles et les consonnes phonétiques ne respectent que la prononciation. C'est pourquoi on fait la liaison dans les-honneurs, qui commence par O, mais pas pour le// haricot qui débute par la consonne aspirée H.

Les liaisons obligatoires impliquent un lien grammatical étroit avec la compréhension. On les emploie surtout dans les contextes suivants :

1) entre l'article ou l'adjectif et le nom (un-avion, de vieux-amants);

2) entre le pronom et le verbe, et *en* ou *y* (nous-écoutons, ils-y sont, à vous-en croire);

3) après une préposition (dès-aujourd'hui, dans-un instant);

4) après un adverbe (trop-aimable, plus-étonné, tout-entier);

5) dans les mots composés ou expressions (tout-à-fait, de temps-en temps).

6) après les tournures impersonnelles *c'est* et *il est* (c'est-horrible, il est-impossible)

À 99 pour cent, les liaisons touchent les lettres N, S-Z-X, T-D et R. Les consonnes finales S, X et Z se transforment en Z et les terminaisons D se prononcent T (un grand-t-enfant), survivance sonore d'une aberration d'orthographe en ancien français.

Les consonnes G, P et F ne représentent qu'un pour cent de l'ensemble des liaisons en langue. La liaison avec G est facultative en langue courante (un longitinéraire ou un sang//impur). La transformation de G en K du français soutenu (un sang-k-impur) est en voie de disparition en général; je ne l'ai jamais entendue au Canada. La liaison avec P ne se fait qu'après l'adverbe *trop*. En passant, le *Multidictionnaire* indique **faussement** que la liaison avec F se prononce V. Autrement dit, continuez à dire un vif-intérêt.

Les liaisons sont interdites après le mot **et** et les adjectifs numéraux (vousavez//onze ans, le// onzième jour d'octobre). Le reste n'est qu'une question de singuliers et de pluriels :

1) après la consonne d'un nom singulier (loup//affamé, collier//admirable);

2) après le S intérieur des mots composés au pluriel (moulins//à vent);

3) après la finale -es de la deuxième personne du singulier (tu restes//ici).

Un dernier mot, sur la liaison interdite entre les et héros. En toute logique, on devrait prononcer «les zéros» sur le modèle les-héroïnes, mais l'usage a consacré cette «erreur» pour éviter la confusion. Heureusement, il nous reste les jeux de mots!

*Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (**abourret@bc.sympatico.ca**) ou à la rédaction du journal.*

Courrier du Net

Merci pour ce contact régulier. J'apprécie recevoir vos nouvelles.
Richard Mayer
r.mayer@sympatico.ca

Pour vous, un petit poème à méditer dans une société qui se déstabilise.

Le ragot répandu par la rumeur
elle court elle rampe elle luit comme un phare
engluée jusqu' au cou dans l'ignoble tourment
la victime attachée à sa nouvelle tare
s'enferme à double tour pour pleurer doucement.

Pris dans les rets poisseux de la honte publique,
la haine mystérieuse envahit le coeur noir,
de l' homme qui subit les travers de l éthique;
ce cheval fou qui rue en proie au desespoir.

Le cerveau à l'étroit dans sa boîte fumante
drape les fifrelins d'une cape de sang.
Nul ne peut conjurer la pensée obsédante,
qui le fit se noyer dans les eaux d'un étang.

Alors le ragot meurt et la rumeur s'estompe,
dans l'égout de la vie un dédain triomphant
accompagne le mort en sa funeste pompe;
pendant que reste seul, son petit, son enfant.

Gérard Triboulot Vosges France
cabou@aol.com

C'est toujours un plaisir de lire l'Aquilon.
Merci de tant de nouvelles du Grand Nord.

Amicalement,

Michel Goedart (Bruxelles)

Radio-Canada:

À peine 10 pour cent

La radio de Radio-Canada réussissait à s'accaparer de seulement 9,7 pour cent de l'auditoire au pays à l'automne de 1995, selon une étude de Statistique Canada portant sur l'écoute de la radio.

La formule de musique contemporaine et rock était celle qui obtenait la plus grande part du marché de l'écoute avec 34 pour cent.

La formule de musique country venait en deuxième place, avec 13 pour cent du marché. La formule verbale arrivait en troisième position avec 12 pour cent du marché de l'écoute. Radio-Canada, qui est une radio distincte, arrivait en quatrième position.

La musique country dominait surtout à l'Ile-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, où elle accaparait respectivement 43 pour cent et 40 pour cent du marché de l'écoute. La formule à prédominance verbale était plus populaire au Manitoba qu'ailleurs au pays, avec le cinquième de l'écoute totale.

Selon l'organisme fédéral, le taux d'écoute pour la SRC ainsi que pour la formule de musique rock et country est fortement influencé par le degré d'instruction et la profession. Moins de 5 pour cent des auditeurs de la SRC ont fait seulement des études primaires, alors que 27 pour cent des diplômés universitaires et 21 pour cent des cadres supérieurs et des professionnels écoutent des émissions de la radio de Radio-Canada.

Enfin, ce sont les Québécois qui écoutent le plus la radio au pays et c'est en Colombie-Britannique où on l'écoute le moins. **(APF)**

Des sous pour la jeunesse au Nunavik

Monsieur Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé que le gouvernement fédéral allait verser une somme totalisant 252 000 $ en financement de divers projets pour les jeunes Inuit des localités du Nunavik. Ces projets visent entre autres à développer les facultés de leadership des jeunes, à promouvoir un programme de Junior Rangers, à améliorer les centres communautaires des jeunes et à permettre la tenue d'ateliers de développement économique.

Natali Lafebvre

Les jeunes forment 60 pour cent de la population du Nunavik, qui compte 14 localités importantes, mais isolées.

Le Programme du Nunavik pour la formation en leadership est une initiative de la Société Makivik, qui contribuera d'ailleurs à ce programme pour une somme de 50 000 $. Le gouvernement fédéral y versera, lui, 75 000 $. Ce programme met l'accent sur l'estime de soi, la confiance en soi et la connaissance de soi. Il aidera à bien définir les enjeux et à trouver des solutions aux problèmes que connaissent les jeunes du Nunavik. Les aptitudes à la vie quotidienne sont nécessaires pour contrer les taux élevés de suicide, de toxicomanie et de décrochage scolaire ainsi que l'insuffisance des possibilités d'emploi.

Le programme des Junior Rangers, une division des Canadian Rangers, recevra 60 000 $. Ce programme favorise la formation de bons citoyens et développe la faculté de leadership chez les jeunes tout en faisant la promotion de l'activité physique et des bonnes habitudes de vie. Plusieurs unités des Junior Rangers ont déjà été créées dans les localités du Nord et elles attirent un grand nombre de participants. En outre, une fois qu'un programme de Junior Rangers est mis sur pied, les problèmes des jeunes, tels l'alcoolisme, la toxicomanie et la criminalité, diminuent radicalement. Les jeunes, les personnes âgées et l'ensemble de la population ont manifesté beaucoup d'intérêt à l'égard de ce projet.

Les 60 000 $ versés par le MAINC serviront à acheter du matériel de camping d'hiver et à assumer des coûts de déplacement élevés, en raison de la distance entre les localités. Les localités du Nunavik et l'administration régionale Kativik ont aussi contribué au financement des Junior Rangers.

Le MAINC versera en outre 117 000 $ à l'Association des jeunes du Nunavik (AJN) pour la réalisation de diverses activités ayant trait à la communauté et au développement économique.

L'AJN a été fondée en 1994 pour assurer la participation et la représentation des jeunes au sein des organisations du Nunavik et des groupes communautaires. Elle compte quatre directeurs délégués et 16 administrateurs représentant chacun des comités de jeunes du Nunavik. À l'assemblée générale de la Société Makivik, en 1996, une résolution fut adoptée pour la reconnaissance officielle de l'AJN en tant qu'organisation régionale chargée des questions influant directement sur l'épanouissement de la population du Nunavik. L'AJN a des représentants dans les conseils d'administration de diverses institutions régionales.

Petites Annonces

Gratuit pour quelques mots /Maximum 25 mots

Meubles
Nous recherchons des meubles usagés. Télépho-nez le soir au (403) 669-7049.

THÉÂTRE
La troupe de théâtre "Les pas frette aux yeux" se cherche un-e metteur-e en scène. Un salaire de $2000 est offert. La troupe prévoit cette année une tournée à Iqaluit. Pour plus d'informations : Mario 873-3292 (le jour) ou Roxanne (en soirée) 873-5245.

BINGO
Une erreur s'est glissée dans l'annonce de la semaine passée. On aurait du voir dimanche le 16 février et non le 17. Les portes ouvrent à 17h00 et le bingo débute à 19h00 au Elk's Hall.

IMPÔT
Vous voulez savoir quelles déductions vous pouvez obtenir? Il y aura un atelier français pour vous aider à remplir votre rapport d'impôt. Un nombre minimum de six participants est nécessaire pour que l'atelier se donne en français. Pour vous inscrire : Mario au 873-3292 **avant le 20 février.**

PLEIN AIR
Dimanche le 23 février, l'AFCY vous invite à sortir en nature au chalet Wallbridge au lac Pontoon (30km en dehors de la ville et accessible en auto). Un lunch gratuit sera fourni dès midi. Amenez votre famille !!! Pour plus d'informations : 873-3292.

Caribou Carnival
L'AFCY a déjà commencé à prendre les noms des bénévoles pour la cabane à sucre. Les meilleurs places dans l'horaire sont encore disponible ! Appelez au 873-3292 pour y mettre votre nom. L'AFCY organisera un brunch monstre du temps des sucres un mois plus tard en remerciement.

Livre
Il vous est possible de placer une commande directe auprès de l'auteur René Fumoleau pour son livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera». René Fumoleau, Box 18, Lutsel K'e, NT, X0E 1A0. Tél. : (403) 370-3100



Gestion des espèces menacées au Canada

Le GTNO en péril

Depuis que la Loi canadienne sur les espèces en péril comporte une section stipulant que le fédéral aura désormais priorité dans l'élaboration et l'application des programmes de conservation, le GTNO, qui depuis 50 ans a assuré avec succès la gestion de la faune sur son territoire, s'inquiète.

Natali Lefebvre

Dans toute l'histoire des Territoires du Nord-Ouest, la faune a toujours été d'une importance vitale. Les animaux, en plus de subvenir aux besoins alimentaires des populations arctiques, jouent un grand rôle dans la culture et la spiritualité des autochtones qui représentent encore aujourd'hui la majorité des résidents du Nord.

Depuis 1948, le gouvernement canadien a confié au GTNO la responsabilité de gérer la faune sur son territoire. En cinquante ans, des programmes exemplaires de gestion de la vie sauvage se sont développés dans le Nord, respectant les besoins de ses habitants et les contraintes spécifiques à son environnement. Les TNO ont été les premiers à gérer la faune en se basant sur une coopération entre les communautés et le gouvernement. Cette coopération est justifiée par le fait que la faune est d'une importance capitale pour les populations du Nord, et qu'elle est mieux protégée si celles-ci sont impliquées activement dans le processus de gestion.

Plusieurs cas démontrent que jusqu'à présent, la gestion de la faune a été un secteur dont le GTNO a su s'occuper avec succès. Par exemple, créé dès 1963, un programme de sauvetage des bisons des bois, qui étaient alors en voie de disparition, a ramené ces animaux au rang d'espèce menacée en 1988. Le programme de protection des ours polaires des TNO, quant à lui, sert de modèle à d'autres pays qui l'adaptent à différentes espèces et circonstances. Ce programme joint savoir traditionnel et recherche pour optimiser la compréhension de l'espèce et la protéger de façon durable. En ce moment, le GTNO travaille conjointement avec des groupes autochtones et environnementaux pour déterminer les effets possibles de l'activité minière sur les grizzlis et les carcajous. D'un autre côté, des efforts soutenus sont faits pour assurer la reproduction des caribous de Peary.

Cette administration satisfaisante de la faune par le gouvernement territorial fait donc que celui-ci s'inquiète depuis que la section 3 de la Loi fédérale sur les espèces en voie de disparition mentionne que ce sera désormais le Canada qui prendra en main le développement et l'application des programmes de gestion des espèces menacées, en péril et vulnérables. Bien qu'il croit que l'implication du fédéral dans la protection de la faune soit entièrement souhaitable, dans l'intérêt des animaux et des populations autochtones, le GTNO demande au gouvernement canadien que cette section de la loi soit révisée en sa faveur.

Si le fédéral devait ignorer cette requête du gouvernement territorial de lui laisser la priorité en matière de gestion de la faune, il semble qu'en plus des coûts et des restructurations inévitables, tous les changements qu'entraîneraient le transfert de ce pouvoir ne pourraient qu'être néfastes autant pour les animaux que pour les résidents de l'Arctique.

La loi fédérale semble protéger les droits autochtones en stipulant que les restrictions ne s'appliquent pas aux personnes agissant en accord avec les traités, les accords sur les revendications territoriales et les accords d'autonomie gouvernementale. Cette loi se subordonne aux accords sur les revendications territoriales, qui comportent toutes des clauses mentionnant que les droits des bénéficiaires sont sujets à des «principes de conservation». Le problème qui surgit est que cette même loi pourrait créer de fait des «principes ce conservation» ayant pour conséquence que les autochtones se verraient nier l'accès à leurs ressources, et ce à travers des clauses de leurs propres revendications. Pour ce qui est des populations autochtones qui n'ont pas encore conclu d'accord, elles pourraient voir automatiquement disparaître leur droit d'accéder, selon le savoir traditionnel, aux espèces menacées.



Les bisons des bois figurent parmi les espèces menacées de disparition.

Une autre section de la loi stipule que le gouvernement fédéral pourrait interdire de chasser toute espèce menacée qui s'étend au-delà d'une frontière internationale. Or, presque toutes les espèces menacées du Canada s'étendent au-delà d'une frontière internationale. Cela signifie par exemple que la chasse au bison des bois pourrait être définitivement bannie, puisque quelques individus de la petite population de bisons des bois du Yukon traversent occasionnellement la frontière entre le Yukon et l'Alaska.

Avec le temps, il est devenu de plus en plus évident aux biologistes qu'une stratégie de conservation développée hâtivement peut être néfaste pour les animaux. Le développement de programmes, tels que ceux conçus dans les TNO et impliquant des consultations publiques, demande de la flexibilité et évolue lentement à mesure que les connaissances s'accumulent. Le fédéral ne dispose pas nécessairement de tout le temps qu'il faut pour créer de nouveaux programmes. Structurer sur des bases légales le contenu de documents scientifiques serait la garantie d'un échec. Le GTNO recommande que, si le Canada prend effectivement le contrôle de la gestion de la faune, les stratégies développées dans le futur respectent les connaissances acquises jusqu'à maintenant et fassent preuve de la flexibilité nécessaire à la création de programmes vivants et en constante évolution.

L'Internet et les francophones

De plus en plus branchés

Ottawa (APF)

De nouvelles communautés rurales francophones pourront se brancher sur le réseau Internet, grâce au Programme d'accès communautaire du gouvernement fédéral.

Les communautés de Castor, Chauvin, Lac La Biche, Lacombe, Lamont, Morinville et Peace River en Alberta, Dauphin, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Jean Baptiste, St-Léon et St-Agathe et St-Rose-du-Lac au Manitoba, Barachois, Florenceville, Inkerman, Paquetville, Rogersville, Saint-François, St-George, St-Isidore et Tabusintac au Nouveau-Brunswick, Chéticampet Main-A-Dieu en Nouvelle-Ecosse, Chapleau, Dubreuilville, Longlac, Noëlville, St-Georges, St-Joseph en Ontario ainsi que Ile-à-laCrosse et Willow Bunch en Saskatchewan figurent parmi les localités qui bénéficieront des 429 projets retenus par les comités locaux et un comité national de sélection.

Lancé par le ministère de l'Industrie dans la foulée de la frénésie entourant la «découverte» du réseau Internet, le Programme d'accès communautaire s'adresse à des collectivités de moins de 50 000 habitants qui sont à l'écart des grands centres urbains. Chaque projet qui est accepté par le comité de sélection reçoit une subvention pouvant aller jusqu'à 30 000 $ pour chaque site établi dans un lieu public, comme une école, une bibliothèque ou un centre communautaire.

Le gouvernement fédéral dépensera 8,5 millions de dollars pour financer ces nouveaux projets de branchement.

Erratum

Une erreur de chiffre s'était glissée dans notre édition du 31 janvier dernier, au tout dernier paragraphe de l'article «Suivre le courant», en page [illegible] La proportion du budget de fonctionnement du ministère de la Santé et des Services sociaux, comparée au budget total de fonctionnement du GTNO aurait dû se lire ainsi : «Le ministère de la Santé et des Services sociaux voit la part de son budget passer de 22,8 pour cent [illegible] 24,1 pour cent [illegible]u budget total de fonctionnement du gouvernement».

Nous remercions Robert Hay qui [illegible] attiré notre attention sur cette erreur.

Chronique Internet

Un p'tit tour en Cybérie



Natali Lefebvre

Parmi ses sources d'information, l'équipe de L'Aquilon utilise parfois le réseau Internet... et y trouve des sites intéressants qu'elle aime bien partager avec ses lecteurs. À travers cette chronique, L'Aquilon présente une brève description , ainsi que l'adresse électronique de sites Internet francophones de toutes sortes qui valent qu'on leur jette un coup d'oeil.

Il s'agit d'une chronique ouverte. Les suggestions venant des lecteurs sont donc plus que bienvenues. Il suffit de nous envoyer par courrier électronique l'adresse du site Internet francophone que vous voudriez faire connaître, et nous l'inclurons dans la chronique.

Le coeur Net

Pour la St-Valentin, infinit.net propose un site spécial offrant toute une série de liens des plus intéressants et diversifiés, tous reliés à des pages dédiées à la séduction, au romantisme, à l'amour, quoi...

Tout d'abord, on commence par une histoire de la St-Valentin. Et qui dit St-Valentin dit inévitablement chocolat, qui au fil des pages proposées, se dénude complètement de tous ses délicieux secrets. Il n'est pas le seul d'ailleurs, puisqu'on peut faire en butinant d'un lien à l'autre, une escapade du côté des aphrodisiaques et de la gastronomie coquine.

Comme le plaisir passe bien sûr aussi par l'imagination, on a pensé offrir plusieurs liens menant à des pages littéraires : poésie, paroles de chansons, textes romantiques classiques. Il y a même des sites où l'on peut soi-même exercer ses talents de poète, laisser des messages amoureux, ou envoyer des cartes de souhaits virtuelles à ses flammes cybernautiques.

On a également pensé à ceux qui se retrouvent sur le carreau pour la fête des amoureux en leur proposant des sites, réunis sous la rubrique «séduire», qui leur donnent des trucs pour corriger leur situation!

Pour en savoir plus, rendez-vous à cette adresse salée-sucrée : http ://spécial.infinit.net/coeur

L'Office national du film

C'est un site d'une envergure impressionnante que présente sur le web l'Office national du film du Canada car on y retrouve absolument tout ce qui concerne cet empire cinématographique renommé.

Du mandat de l'organisme aux détails de la production en passant par un historique complet de l'Office, rien n'échappera à l'internaute qui souhaite savoir comment fonctionne une boîte qui a remporté plus de 3 500 prix internationaux depuis ses débuts. Que ce soit en animation, documentaire ou multimédia, on retrouve des renseignements sur les productions en cours et sur les cinéastes qui y travaillent, en plus d'une foule d'informations sur les nouveautés, collections, classiques, etc.

Plus de 9 000 titres sont disponibles à travers un moteur de recherche intégré au site qui est mis à jour régulièrement. Il est aussi possible de commander des films par courrier électronique ou par téléphone. Fait intéressant : on peut emprunter pour des frais minimes la majorité des films de l'ONF, et ce de n'importe où au Canada.

L'adresse : http ://www.onf.ca

Saignée à blanc, la Société Radio-Canada obtient des concessions

Financement pluriannuel et stable

Après des compressions budgétaires totalisant plus de 400 millions de dollars, la Société Radio-Canada peut finalement pousser un soupir d'aise.

Ottawa (APF)

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a annoncé que la SRC aurait un financement pluriannuel et stable pour les cinq prochaines années à compter du 1er avril 1998.

La ministre Copps a aussi annoncé un financement additionnel de 10 millions de dollars pour les services français et anglais de la radio de Radio-Canada à compter du 1er avril prochain.

Cette annonce n'annule toutefois pas les compressions budgétaires pour l'année en cours, ce qui veut dire que les dirigeants de la SRC devront maintenant réduire de 117 millions de dollars leur budget total d'exploitation d'ici cette date.

De l'exercice budgétaire 1994-1995 à l'exercice 1997-1998, le budget d'exploitation de Radio-Canada aura ainsi été réduit de plus de 400 millions de dollars, ce qui devrait entraîner la suppression d'environ 4 000 emplois.

Mme Copps estime que le gouvernement respecte maintenant l'engagement du livre rouge, qui prévoyait un financement pluriannuel et stable pour la Société Radio-Canada: «C'est sûr que nous avons respecté notre engagement d'avoir le financement stable à long terme. On n'a jamais eu une annonce de fonds pour Radio-Canada qui dépassait deux ans». Avec cette annonce, la subvention gouvernementale à la SRC devrait donc se stabiliser à environ 900 millions de dollars par année.

Le vice-président à la radio française, Marcel Pépin, a indiqué à l'APF qu'une somme d'environ 3,5 millions de dollars serait injectée dans les radios françaises, notamment dans les stations les plus touchées par le plan de compressions, soit celles de Vancouver, Edmonton, Régina et Windsor. Cette somme s'ajoute au montant de 500 000 $ qu'une importante réorganisation administrative, annoncée il y a quelques semaines, a permis d'ajouter au budget des stations régionales.

Ce n'est donc plus 20,2 millions mais plutôt 16,7 millions de dollars que la direction devra retrancher au budget total des radios françaises entre 1994-1995 et 1997-1998. La radio française disposera dorénavant d'un minimum de 65,5 millions de dollars par année, comparativement à 82 millions il y a quatre ans. C'est ce qui permet à M. Pépin de dire que «l'époque de l'érosion de la radio est terminée.»

M. Pépin a tenu à rappeler qu'il s'était opposé dès le début à la fermeture des stations régionales dans l'Ouest, et qu'il avait «très bien compris» le message transmis par les communautés francophones et acadiennes, lors d'une tournée régionale entreprise l'automne dernier: «Je ne pouvais pas rétablir la situation immédiatement. Ils croyaient que j'étais sourd à leur requête, mais on n'a jamais cessé de travailler», dit-il.

Il est encore trop tôt pour connaître la nouvelle répartition des fonds entre les stations régionales. Au mois de septembre, elles étaient toutes assurées de recevoir un budget minimum de 600 000 $. A la fin du mois de janvier, on parlait d'un minimum de 750 000 $ par station. Tout indique maintenant que ce sera beaucoup plus.

La FCFA, qui a exercé des pressions constantes auprès de la ministre Copps et des dirigeants de la SRC depuis l'annonce des compressions au mois de septembre, a évidemment salué cette bonne nouvelle. Cependant, elle réclame toujours un financement adéquat et équitable pour les stations régionales.

Le coût de l'emballage et l'étiquetage dans les deux langues officielles:

0,002 $ en moyenne par produit!

Ottawa (APF)

Les petites et moyennes entreprises canadiennes ne paient en moyenne que 0,002 $ sur chaque dollar de recettes du produit qu'elles doivent emballer et étiqueter dans les deux langues officielles.

C'est ce que révèle une étude spéciale du Commissariat aux langues officielles portant sur l'incidence financière de l'emballage et l'étiquetage dans les deux langues officielles.

Lassé d'entendre «certaines personnes» prétendre que l'étiquetage bilingue coûte jusqu'à 2 milliards de dollars par année aux consommateurs, le Commissaire Victor Goldbloom a décidé de fouiller la question une bonne fois pour toutes. Ses constatations sont à des années lumière de tout ce que les opposants au bilinguisme ont pu dire et écrire sur la question.

Ainsi, le coût maximum annuel absolu de l'étiquetage bilingue serait de moins de 100 millions de dollars par année. Des entreprises, comme celles qui visent les marchés d'exportation, en font même davantage que ce qu'exigent les règlements en la matière. Et elles trouvent cela tout à fait normal, puisque le bilinguisme fait partie de leur stratégie de marketing.

L'étude a été réalisée par quatre firmes de comptables agréés auprès de 33 entreprises réparties au Québec, en Ontario, en Atlantique et en Colombie-Britannique et oeuvrant dans les secteurs des produits chimiques, des produits alimentaires, des produits d'entretien, des produits pharmaceutiques et des textiles. La moyenne des recettes annuelles de ces entreprises s'élevait à 6,7 millions de dollars.

Si les entreprises du Québec ainsi que «la plupart» des entreprises de l'Ontario ne doutent «nullement» des avantages de l'emballage bilingue, il n'en est pas de même des entreprises de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 6, 21 février 1997

Beau cabot !



Louis McComber/L'Aquilon

Non, il ne s'agit pas de jeunes curieux à l'écoute du discours du budget du ministre Paul Martin. Ces jeunes, en compagnie de leur meilleur ami, participaient au concours de beauté (canine) de l'AFI.

Le budget fédéral 1997-1998

Garder le cap

En dépit d'une excellente performance économique marquée par une réduction rapide du déficit et une baisse spectaculaire des taux d'intérêt, le gouvernement fédéral estime que le moment n'est pas encore venu de réduire l'impôt des particuliers.

Ottawa (APF)

«Nous le ferons dès que le pays en aura les moyens. Mais ce serait irresponsable de le faire maintenant» a indiqué en Chambre le ministre des Finances Paul Martin lors du dépôt de son quatrième budget. En fait, le ministre dit qu'il réduira les impôts seulement lorsqu'il aura l'assurance de pouvoir les réduire en permanence.

Tout en gardant le cap sur la réduction du déficit, le budget du ministre Paul Martin ne contient aucune nouvelle réduction des dépenses de programmes, ni aucune nouvelle hausse des taxes et de l'impôt des particuliers. Il n'est d'ailleurs pas question pour le ministre de sabrer davantage dans les programmes, au risque de les compromettre: «L'époque des coupures tire à sa fin» annonce maintenant M. Martin.

Le quatrième budget Martin ne contient pas d'importantes mesures visant à stimuler l'économie.

Le déficit pour l'année 1996-1997, qui devait être de 24,3 milliards de dollars, ne dépassera finalement pas les 19 milliards de dollars. Le ministre prévoit que son déficit sera de 17 milliards de dollars en 1997-1998 et de 9 milliards en 1998-1999. Le Canada n'aura alors plus à emprunter sur les marchés financiers pour financer ses programmes, ou payer l'intérêt de

Budget fédéral
Suite en page 2

Sommet des leaders du Nunavut à Cambridge Bay

Ron Irwin met les points sur les i

La Commission d'Établissement du Nunavut(CEN) a fait ses devoirs. Dans ses deux volumineux rapports, *Traces de pas dans la neige #1 et 2*, la CEN trace un portrait assez clair de la forme que prendra le prochain gouvernement du Nunavut.

Louis Mc Comber

Plus les discussions progressent sur différents aspects du modèle proposé, plus il semble se creuser un fossé, principalement entre les positions de Nunavut Tungavik Inc (NTI) et le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest(GTNO).

NTI reste en grande partie d'accord avec les propositions de la CEN. Le GTNO trouve par ailleurs que plusieurs propositions, entre autre celles concernant les ressources humaines, sont irrecevables. Un énorme point de dissension concerne la prise de décisions elle-même. Advenant un désaccord irréversible entre les parties, la CEN et NTI recommandent de s'en remettre au ministre des Affaires indiennes et du Nord pour trancher la question. L'avènement du Nunavut, selon eux, devrait respecter l'échéancier prévu.

Pour le GTNO, il n'en est pas question. Mieux vaut repousser indéfiniment les échéances que d'ébrécher le consensus.

Le Sommet des Leaders du Nunavut de Cambridge Bay avait une importance primordiale. Pour commencer la construction des infrastructures nécessaires au nouveau gouvernement l'été prochain, il faut faire les plans et commander les matériaux de construction.

De Cambridge Bay, Simon Awa, le directeur exécutif de la CEN a confirmé à *L'Aquilon* que samedi matin le 15 février, Ron Irwin a clairement indiqué son appui à l'ensemble du plan de la CEN. Il a reconfirmé l'engagement ferme d'Ottawa à soutenir tout le processus.

Ottawa était la seule partie qui n'avait pas fait connaître ses réactions à *Traces de pas #2*. Or au moment de mettre sous presse, *L'Aquilon* a obtenu copie d'une lettre de quatre pages du Ministre Ron Irwin adressée au président de la CEN, John Amagoalik.

Irwin y affirme sans équivoque que *Traces de pas #2* rencontre les objectifs généraux de la création d'un modèle décentralisé de gouvernement pour le Nunavut et satisfait aux prévisions budgétaires fédérales.

Comme NTI l'avait d'ailleurs fait remarquer dans son document, Irwin croit qu'il y a des recherches plus approfondies à compléter du côté du système de télécommunications proposé par la Commission.

Irwin continue en expliquant que toute modification importante au

Irwin
Suite en page 3

Sommaire



Natali Lefebvre/L'Aquilon

De l'art en barre

Tracey Bryant est la conceptrice de l'étonnante performance de peinture en direct qui avait lieu sur la scène du NACC lors du spectacle dédié aux arts et à la terre du Nord, «Treeline to Tundra», samedi dernier. On la voit ici devant une autre de ses oeuvres.



Natali Lefebvre

Constitution de l'Ouest

M. Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et les ministres Jim Antoine et Stephen Kakfwi du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, se sont récemment rencontrés afin de discuter du développement constitutionnel de la partie ouest des TNO.

Les ministres ont tenu à remercier le Groupe de travail sur la Constitution, qui est formé de membres du Sommet autochtone et du Caucus de l'Ouest de l'assemblée législative des TNO, des efforts importants qu'ils ont déployés lors de la production du document Partners in a New Beginning. En outre, ils se sont prononcés en faveur des objectifs généraux exprimés dans le document.

De plus, ils ont convenu que le GTC a encore du travail à accomplir en ce qui a trait à la proposition constitutionnelle. Cette dernière, qui comporte une entente parallèle sur l'autonomie gouvernementale, a été présentée aux deux niveaux de gouvernement lors de la conclusion du processus de consultation. Elle sera par la suite soumise à la population de l'ouest des TNO. Le GTC doit s'assurer que cette proposition soit conforme aux objectifs énoncés dans le document Partners in a New Beginning.

Au cours des prochains mois, les membres du GTC organiseront des rencontres dans toutes les collectivités de l'ouest des TNO afin de recueillir les commentaires et les recommandations de la population sur la nouvelle constitution.

Le Nunavut génère des emplois

Le plan d'infrastructure pour le Nunavut est sur la bonne voie, et la première phase de la construction de logements débutera cet été. Cette nouvelle a été annoncée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, conjointement avec le président de la Nunavut Tunngavik Incorporated, Jose Kusugak.

On s'attend à ce que 1 400 emplois dans la construction et dans les secteurs connexes soient créés dans le Nunavut au cours des quatre prochaines années, à la suite des travaux en cours qui aboutiront à l'aménagement des installations et des logements du gouvernement du Nunavut.

La Nunavut Tunngavik Incorporated a établi la Nunavut Construction Corporation, sous la propriété des quatre sociétés de mise en valeur des droits de naissance des Inuits du Nunavut. La NCC, en plus d'en être propriétaire, financera et gérera, au nom de tous les Inuits du Nunavut, les installations à bureaux du gouvernement du Nunavut. En tant que promoteur du projet, elle conclura un contrat de location à long terme avec le gouvernement du Canada au nom du gouvernement du Nunavut.

De nouvelles installations à bureaux devront être aménagées dans certaines collectivités où sera représenté le gouvernement décentralisé du Nunavut. Cependant, on s'emploie actuellement à faire un usage optimal des locaux à bureaux existants, aussi bien ceux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest que ceux du secteur privé.

Des fonds pour les jeunes de Tulita

Le projet du Service jeunesse Canada de la bande dénée de Tulita recevra des fonds totalisant 150 000$ du gouvernement fédéral qui permettront à 15 jeunes d'acquérir de nouvelles compétences pratiques tout en servant leur collectivité.

Le projet vise à combler l'écart entre la situation actuelle des jeunes et les programmes plus structurés d'éducation et d'expérience de travail. Les jeunes travailleront en équipe avec des aînés de la collectivité à la construction de trois cabanes de survie pour les voyageurs qui empruntent les chemins d'hiver locaux. Ils enregistreront aussi 30 à 40 entretiens avec des aînés pour fin d'histoire orale. On produira ensuite un rapport résumant ces entretiens, ainsi que des cartes indiquant l'emplacement des pistes et des sites traditionnels.

Les projets du Service jeunesse Canada, qui peuvent durer de six à neuf mois, recrutent des décrocheurs sans emploi ayant de 18 à 24 ans.

Les aînés et l'huile à chauffage

Les membres du Comité permanent sur les Programmes sociaux demandent au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, M. Charles Dent, de trouver les fonds nécessaires dans son budget pour réinstituer le Programme de subvention aux aînés pour l'huile à chauffage.

«Le Comité recommandait déjà depuis l'automne dernier que le programme soit poursuivi, mais cette requête a été ignorée malgré les diverses options suggérées au ministre», a déclaré M. Roy Erasmus, député de Yellowknife Nord. «Nous devons reconnaître la contribution des aînés au développement du Nord, et ce programme est une manière de les remercier».

Une requête a été déposée à l'Assemblée législative proposant d'élever le seuil du revenu individuel afin qu'il soit supérieur au taux de pauvreté de Statistique Canada pour une personne seule. On a aussi proposé d'indexer la subvention au coût de la vie à Yellowknife.

Une autre suggestion faite par le Comité, en accord avec la Société des aînés des TNO, est que le gouvernement charge aux aînés vivant dans les logements sociaux un loyer de 32$ par mois pour aider à supporter le programme.

Budget fédéral

Suite de la une

sa dette, et le déficit représentera alors 1 pour cent du Produit intérieur brut (PIB).

Le gouvernement confirme toujours que les mesures budgétaires adoptées dans les trois budgets précédents entraîneront l'élimination de 55 000 postes au sein de la fonction publique fédérale, lorsqu'elles auront toutes été mises en oeuvre. La majeure partie des employés concernés ont déjà quitté leur emploi.

Les recettes budgétaires continueront d'augmenter, alors que les dépenses de programmes poursuivront sur leur pente descendante. En 1997-1998, les recettes devraient s'élever à 137,8 milliards de dollars et les dépenses de programmes à 105,8 milliards. Les recettes passeront ensuite à 144 milliards en 1998-1999 alors que les dépenses seront ramenées à 103,5 milliards. Le gouvernement prévoit toutefois devoir payer environ 46 milliards de dollars par année, uniquement pour couvrir les frais de son immense dette publique de 600 milliards de dollars.

A défaut d'une réduction générale des impôts, le ministre des Finances annonce des réductions sélectives pour les familles à faible revenu, les organismes de bienfaisance, les personnes handicapés, les étudiants et les travailleurs qui poursuivent leurs études supérieures et pour les parents qui économisent en vue des études de leurs enfants.

Le crédit pour les frais de scolarité s'appliquera aussi aux frais accessoires obligatoires (le matériel pédagogique par exemple) qui sont imposés par les établissements d'enseignement supérieur. Le crédit ne s'appliquera cependant pas aux cotisations imposées par les associations étudiantes. Les crédits pour études supérieures doubleront aussi sur deux ans. Les étudiants ou leurs parents pourront également reporter à une année ultérieure les crédits inutilisés.

Les étudiants auront aussi plus de temps pour rembourser leurs prêts. La période de grâce, qui était de 18 mois, passera à 30 mois. Les intérêts que les étudiants auraient été tenus de payer durant cette période supplémentaire seront payés par le gouvernement.

Les parents, qui cotisent à un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) dans le but de financer les études de leurs enfants, auront droit à un coup de main. Le plafond annuel de cotisation sera doublé et porté de 2 000 $ à 4 000 $. Les parents pourront aussi transférer les fonds inutilisés d'un REEE dans leur REER.

Le gouvernement augmente aussi de 30 pour cent l'aide financière à l'alphabétisation.

Les handicapés recevront un petit coup de pouce d'Ottawa par le biais d'un nouveau crédit d'impôt remboursable, pour couvrir les frais liés à l'obtention d'un faible revenu d'un travail. La liste des dépenses donnant droit à un crédit d'impôt pour frais médicaux sera élargie et comprendra, par exemple, les frais d'un interprète gestuel ou les frais de déménagement dans un logement accessible.

On crée un Fonds d'intégration de 30 millions de dollars sur trois ans pour aider les handicapés à s'intégrer à la vie économique de leur milieu et accéder à une plus grande indépendance.

Le gouvernement prend deux mesures pour aider les régions rurales. D'abord, il augmente de 30 millions de dollars au cours des trois prochaines années le budget de son Programme d'accès communautaire (PAC), ce qui permettra de brancher presque toutes les localités rurales de 400 à 50 000 personnes au réseau Internet.

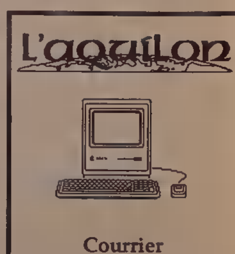
Le gouvernement annonce la création d'une Fondation canadienne pour l'innovation. Ce fonds servira à financer la modernisation des installations et du matériel de recherche dans les collèges et les universités et les hôpitaux de recherche dans les domaines des sciences, de l'ingénierie, de la santé et de l'environnement.

Doté d'un budget initial de 800 millions de dollars, cet organisme indépendant du gouvernement pourra dépenser environ 180 millions de dollars par année pour les infrastructures.

On veut aussi encourager davantage les dons de bienfaisance en accordant une aide fiscale plus attrayante pour les particuliers et les sociétés.

La Commission canadienne du tourisme recevra 15 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour faire la promotion du Canada à l'étranger. Ottawa dépensera aussi 50 millions pour permettre à la Banque de développement du Canada de financer l'infrastructure touristique dans le secteur privé.

L'aquilon



Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Site WEB :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

La réaction de la NTI à Traces de pas#2

Le torchon brûle entre le GTNO et NTI

Dans le débat de plus en plus chaud qui entoure le processus de division des TNO, Nunavut Tungavik Incorporated (NTI) se veut le défenseur de ses membres face au GTNO qui semble ne voir aucun intérêt à remettre en question ses pratiques administratives actuelles dans l'édification du nouveau territoire.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Nunavut Tungavik Inc, c'est l'organisation qui représente les bénéficiaires de l'***Entente de Revendication Territoriale du Nunavut***. Tous les Inuit de la région du Nunavut en sont membres d'office.

D'après la législation fédérale de l'***Entente Politique sur le Nunavut***, trois acteurs principaux sont responsables de la gestation du projet Nunavut. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et NTI. Ce sont ces trois partenaires qui ont nommé, à part égale, les commissaires qui composent la ***Commission d'Établissement du Nunavut*** (CEN).

À ce stade-ci, Ottawa est le seul partenaire qui n'ait pas fait connaître publiquement ses réactions au deuxième rapport de la CEN, ***Traces de pas #2***.

C'est le GTNO, pour ce deuxième rapport de la CEN, qui a d'abord annoncé ses couleurs. À la lecture de ce document, on pouvait comprendre que la politique d'emploi et de formation de la main-d'oeuvre au sein de la prochaine administration territoriale du Nunavut devenait une question de plus en plus litigieuse.

Dans un volumineux rapport remis aux médias au début de février, NTI à son tour faisait part de ses réactions à ***Traces de pas #2***. L'article 23 de l'***Entente de Revendication Territoriale*** est très clair par rapport à l'importance de l'embauche d'une force de travail inuit par le prochain gouvernement du Nunavut. NTI insiste sur l'objectif de 50% d'Inuit dans la composition de la nouvelle fonction publique.

Dans une entrevue récente au Nunatsiaq News*, le président de NTI, José Kusugak, se questionne par ailleurs sur la marge de manoeuvre réelle qu'aura le prochain gouvernement pour atteindre cet objectif.

Si le GTNO s'objecte à une réévaluation des travailleurs déjà à son emploi par le prochain gouvernement, comme le suggérait la CEN dans ***Traces de pas#2***, il s'engage du même coup dans une diminution dramatique de la taille de l'État.

Selon Kusugak, 400 au moins des 500 emplois qui seront coupés par le GTNO d'ici 1999, sont pour le moment occupés par du personnel inuit. Il en conclut que tous les nouveaux emplois créés d'ici 1999 dans le développement du nouvel appareil d'état devraient être réservés aux Inuit.

Contrairement à la position du GTNO qui suggère de prendre tout le temps voulu pour en venir à un consensus entre les trois partenaires de l'***Accord politique du Nunavut***, NTI se dit d'accord avec la recommandation de la CEN de s'en remettre au ministre des Affaires indiennes et du Nord en cas de différend persistant. Même si tout devrait être mis en oeuvre pour maintenir le consensus, selon NTI, les principales décisions sur la forme du prochain gouvernement devraient être prise rapidement, consensus ou pas.

NTI voit donc d'un très mauvais oeil la compression excessive de la taille de l'État dans la région du Nunavut par les politiques de coupures et de privatisations du GTNO. Avec toutes ces modifications, comment peut-on encore offrir aux citoyens la même qualité de services qu'au moment de la publication de ***Traces de pas dans la neige#1?***

Comme beaucoup de corporations inuit n'ont pas encore l'expertise nécessaire pour décrocher des contrats de service auprès du gouvernement, NTI voit toute privatisation comme diminuant la part de l'emploi inuit dans les services publics.

Selon NTI, le GTNO devrait respecter le modèle original proposé dans le premier rapport de la Commission, jusqu'à la division. NTI n'est pas d'accord avec une révi-

NTI

Suite en page 5

Irwin

Suite de la une

modèle proposé par la CEN entraînerait un délai de la mise en chantier des édifices nécessaires et donc l'impossibilité pour le Commissaire de procéder à l'embauche prévue de quelques 150 fonctionnaires en 1998-1999.

En plus de ces premiers 150 employés, le nouveau gouvernement devra recruter 450 employés supplémentaires en 1999-2000. Sans compter le remplacement des départs annuels qui tourne autour de 20% du personnel.

M. Irwin rappelle l'importance de recruter 50% de personnel inuit pour satisfaire à l'esprit de l'article 23 de l'***Entente de revendication territoriale du Nunavut***.

Le Ministre indique qu'il n'a pas l'intention de retourner au Cabinet en 1998 pour revoir à la hausse les argents déjà prévus pour l'établissement du Nunavut.

La formule de financement du nouveau territoire sera annoncée à l'avance par le fédéral, avant 1999, et respectera les mêmes impératifs que pour tous les autres résidents du Nord.

Ron Irwin termine sa lettre en félicitant la Commission pour sa contribution considérable à la planification du Nunavut.

Simon Awa s'est dit très heureux de la prise de position d'Ottawa. Par ailleurs, autour de la table de l'Arctic Island Lodge de Cambridge Bay, les discussions ne semblaient pas progresser très rapidement entre NTI et le Caucus des députés du Nunavut au GTNO, les deux parties restantes depuis qu'Irwin a repris l'avion.

ÉDITORIAL

Sans aucune surprise

Alain Bessette

Le budget du ministre des Finances, Paul Martin, ne réservait aucune surprise pour les différents analystes de la scène politique canadienne. Tous s'attendaient à un budget «électoral» sachant que des élections fédérales seront déclenchées dans les prochain six mois.

On doit féliciter le ministre Martin pour n'avoir pas produit un budget pré-électoral classique avec une profusion de nouveaux millions supplémentaires de dépenses et des réductions inopportunes de taxes. Dans le contexte actuel, il fallait continuer la lutte au déficit et à la croissance de la dette publique.

Il faut dire que le ministre jouissait d'une situation enviable du point de vue des perspectives électorales de son parti. Sans même être engagé officiellement dans une course électorale, le parti libéral du Canada détient une avance très confortable dans les intentions de vote des Canadiens et Canadiennes.

Autre fait à constater, c'est que les mesures budgétaires drastiques de réduction du déficit ont été prises dans les budgets précédents. Il n'était pas vital pour la lutte au déficit d'ajouter un supplément de mesures douloureuses.

Il est malheureux que nous soyons encore pris avec une dette aussi énorme. La croissance économique soutenue du dernier semestre de 1996 et les prévisions d'une croissance encore plus forte en 1997 auraient normalement permis au gouvernement de réduire les impôts et d'accorder des fonds supplémentaires à certaines initiatives sociales.

Ce qui est rassurant, c'est que d'ici 1999, le gouvernement n'aura plus à emprunter sur les marchés financiers pour éponger son déficit. Par la suite, chaque milliard de dollars remboursé sur notre dette, permettra de récupérer 66 millions de dollars soit pour augmenter les programmes sociaux, soit pour réduire les taxes. C'est cet espoir qui nous permet de bien accueillir le présent budget fédéral.

Budget alternatif

Des solutions pour le futur

Précédant le budget fédéral rendu public mardi dernier, un budget alternatif prétendant répondre aux attentes des Canadiens a été lancé, le 13 février, dans trente villes canadiennes.

Natali Lefebvre

À Yellowknife, au lancement organisé par Alternatives North, quatre leaders communautaires se sont prononcés sur divers aspects de ce budget alternatif, qui selon eux, semble être taillé sur mesure pour les TNO.

Ben McDonald, président du local 8646 de l'Union des travailleurs de l'acier d'Amérique a commenté certaines implications fiscales du budget, notant que ce dernier prend racine dans deux stratégies désirées par la majorité des Canadiens : «En faisant de la création d'emploi une priorité, le budget répond à la plus importante demande populaire, et en implantant des mesures pour ajuster le système d'impôts, il démontre que nous pouvons protéger le filet de sécurité social, ce qui correspond la deuxième plus grande inquiétude de la plupart des Canadiens».

Les changements contenus dans le budget en ce qui concerne les impôts n'impliquent aucune augmentation des taxes pour les canadiens dont le revenu annuel ne dépasse pas 60 000$. En fait, on y retrouverait au contraire, selon M. McDonald, des mesures qui allègeraient la contribution des personnes à faible et moyen revenu.

Jackie Simpson, de l'Union des travailleurs du Nord, a quant à elle tenu à souligner que le budget alternatif favorise la création d'emploi dans le secteur privé et les secteurs à but non lucratif, tout en mettant l'accent sur l'accès à l'emploi pour les personnes socialement désavantagées, comme les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes handicapées. «Plutôt que de se borner à réduire le déficit, ce budget vise fermement à réaliser des choses qui importent aux gens», a-t-elle déclaré, ajoutant que le budget alternatif pourrait créer deux millions d'emplois au Canada lors des cinq prochaines années, soit 930 000 de plus que ce que propose le budget fédéral officiel.

Le diocèse catholique de Mackenzie était représenté par Suzette Montreuil, qui s'est exprimée dans des termes à caractère définitivement social en affirmant que le diocèse souhaitait dénoncer l'injustice reliée à la pauvreté au Canada et désirait offrir son support aux mesures progressives prises pour enrayer ce problème.

Mme Montreuil a insisté sur le fait que cinq millions de Canadiens vivent dans la pauvreté, et que près d'un million et demi de ces personnes sont des enfants. Elle a ajouté qu'il y a présentement 700 000 pauvres de plus au Canada que lorsque les libéraux ont pris le pouvoir, et que la pauvreté est le résultat de procédés économiques créés et dirigés par des humains.

Selon elle, le budget alternatif offre des solutions pratiques et des programmes réalisables pour s'attaquer au problème de la pauvreté au Canada. Elle a entre autres applaudi le Fond national d'aide au revenu, qui créerait un plancher sous lequel le revenu d'aucun Canadien ne pourrait descendre.

Les commentaires d'Arlene Hache, directrice générale du Centre des femmes de Yellowknife, ont porté davantage sur le fait que le budget alternatif garantit des standards nationaux et un support raisonnable en ce qui concerne les programmes sociaux à travers le pays. «Ce qui est si différent à propos de ce budget, c'est qu'il n'a pas uniquement adopté les mots des gens ordinaires, mais aussi leurs idées», a-t-elle fait remarquer.

D'après Mme Hache, le budget fédéral officiel est un exercice dans lequel le langage des activistes sociaux est utilisé pour justifier les programmes, ce qui en réalité, donne des résultats diamétralement opposés à ce que les mots suggèrent. «Il faut faire traduire les budgets officiels si l'on veut vraiment comprendre ce qui se cache derrière les grands mots qu'on y retrouve», dit-elle.

Le budget alternatif est le résultat d'un projet lancé par CHO!CES, le Centre canadien pour les politiques alternatives, et le Réseau Action Canada. Alternative North, un membre de l'agence du Réseau s'est aussi impliqué dans le processus.

Suzette Montreuil, qui siège également à Alternatives North, a terminé en affirmant que le budget alternatif ramène le niveau de subventions accordées au gouvernement territorial à ce qu'il était en 1994-95, tout en y ajoutant 3 pour cent.

«Les recommendations à propos des emplois, du logement et des solutions aux problèmes de pauvreté, répondent toutes de façon spécifique aux besoins du Nord et des populations autochtones», conclut-elle.

SHEILA COPPS PRÊTE À DÉFENDRE LA CULTURE CANADIENNE FACE AUX AMÉRICAINS

RRRR!

CANADA

CANADA

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

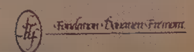
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Constitution de l'Ouest

Pas question d'arrêter le processus

Le ministre Jim Antoine a été clair : il n'est pas question que le GTNO se satisfasse du statu-quo constitutionnel au moment de la division des Territoires en 1999.

Alain Bessette

Malgré que la Ville de Hay River ait exprimé son désir de voir la Constitution de l'Ouest adoptée après la division, le ministre Jim Antoine continue d'affirmer que le gouvernement cherche à tout prix à adopter une nouvelle constitution avant cette date.

À la suite d'une rencontre entre le ministre Kakfwi, le ministre Antoine et le ministre fédéral Ron Irwin, ce dernier a exprimé son appui au groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest. De plus, le ministre Irwin ■ exprimé son accord avec le principe de base du modèle gouvernemental proposé l'automne dernier, soit d'unir sous un même toit un gouvernement public et des gouvernements autochtones, en autant que cela respecte la Constitution canadienne, la Charte des droits et libertés, les ententes de revendications territoriales et les futures ententes de gouvernements autochtones autonomes.

Le ministre Irwin ■ indiqué que son ministère travaillera étroitement avec le Groupe de développement constitutionnel sur la question des gouvernements autonomes.

Cette question risque d'être fort litigieuse. Le député de Nunakput, Vince Steen, ■ d'ailleurs souligné au ministre les difficultés qui se présentent dans certaines communautés du Deh Cho, où des résidents non-autochtones se retrouvent exclus de la gestion communautaire. Il s'agit de communautés où seul un conseil de bande détient une quelconque forme de pouvoir municipal.

Pour sa part, le député de Yellowknife-Sud, Seamus Henry, s'inquiète du fait que le travail encore à faire avant la division des territoires ne permettra peut-être pas au gouvernement de faire adopter une nouvelle Constitution de l'Ouest. Il a demandé au ministre Antoine si le gouvernement avait un plan de réserve en cas d'échec dans les discussions constitutionnelles.

Selon Jim Antoine, l'option de réserve est le statu-quo constitutionnel. La Loi sur les Territoires du Nord-Ouest continuerait de s'appliquer au nouveau territoire. Cette option de réserve suppose que les deux territoires parviendront à s'entendre sur l'établissement d'une frontière.

Jim Antoine rejette cependant ce scénario. Il entend voir adopter une nouvelle constitution avant la division. Selon le ministre, le statu-quo est insatisfaisant et attendre après la division risque de reporter aux calendres grecques l'adoption d'une constitution pour l'Ouest.

Courrier du Net

A toute l'équipe de L'Aquilon.

Merci pour les grands titres de L'Aquilon. Cela me donne le goût d'en apprendre encore davantage.

Germain Laprise.

Ravie de savoir que vous existez, chers francophones du Nord. Pouvez-vous m'aider? Je suis en train de faire une traduction où il est, entre autres, question du «Aboriginal Achievement Award in Arts and Entertainement» reçu par Suzan Aglukark en 1994. Savez-vous s'il existe un nom français pour cette distinction? Si vous connaissez la réponse, j'apprecierais beaucoup que vous me le fassiez savoir rapidement (car bien sur, mon client demande cette traduction pour hier...

Sylvie Dupont, traductrice
dupont@generation.net

NTI

Suite de la page 3

sion à la baisse des projections de la CEN, pour s'adapter au niveau de compressions budgétaires de Yellowknife.

NTI se pose aussi de sérieuses questions sur la politique du GTNO de dévolution de pouvoirs vers les communautés (Community Empowerment). Comme les communautés peuvent accepter ou refuser d'assumer ces nouveaux services, NTI craint que chaque patelin se retrouve avec un menu différent de services au moment de la division.

À cet égard, NTI demande que les politiques de dévolution du GTNO se réalisent selon un plan très explicite accepté par les deux autres partenaires, afin de ne pas compromettre le devis prévu par la CEN sur la forme que prendra le prochain gouvernement.

Contrairement au GTNO, NTI se dit d'accord avec la proposition de la CEN d'amalgamer les trois commissions scolaires de la région du Nunavut en une seule. Toutefois, d'après l'organisme, une consultation populaire devrait être organisée sur cette question comme sur le sort des Conseils régionaux de la Santé.

Supportant la position de la CEN, NTI croit que le GTNO devrait cesser de vendre ses propriétés immobilières sur le territoire du Nunavut, qu'il s'agisse de maisons ou d'édifices à bureaux. Aussi NTI insiste pour qu'un rapport détaillé sur l'utilisation des actifs réalisés dans de telles transactions depuis la signature de l'*Entente politique du Nunavut* soit soumis à la Commission.

NTI insiste aussi sur l'importance de la prochaine *Conférence pour le développement d'une politique linguistique au Nunavut*, proposée par la CEN pour la deuxième moitié de l'année 1997. La sauvegarde de l'inuktitut et son utilisation dans les lieux de travail devront y être discutés en priorité. Nécessairement, une telle discussion devra couvrir des questions comme la forme écrite de l'inuktitut, ou l'uniformisation des dialectes.

**Nunatsiaq News, 7 février 1997*

La stratégie du GTNO face aux gouvernements autochtones

Pièce par pièce

Le ministre Jim Antoine a indiqué que la position du GTNO en matière de gouvernement autonome autochtone se développe au fur et à mesure que les points sont abordés dans les négociations actuelles.

Alain Bessette

Des négociations pour l'établissement de gouvernements autonomes autochtones sont déjà en cours dans la région Beaufort-Delta. Il s'agit des premières négociations formelles du genre. Les négociations sont entre les Gwichins, les Inuvialuit et le gouvernement fédéral, mais se déroulent en présence d'une tierce partie, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Le GTNO a été invité à la table de négociations et y représente les intérêts du gouvernement et des Territoires. Selon le ministre des Transports, responsable du développement constitutionnel de l'Ouest, Jim Antoine, la présence du GTNO à la table de négociations garantit une protection au gouvernement, à ses programmes et à ses services. En effet, les négociations traitent de sujets relevant de programmes et services gouvernementaux actuellement sous la juridiction du GTNO.

Comme il s'agit de la première négociation du genre, le gouvernement territorial n'a pas encore pris de position officielle. Le ministre Antoine a indiqué à l'Assemblée législative que cette position se développe au fur et à mesure que des points sont abordés.

Selon le ministre, la dynamique liant droits individuels et droits collectifs est au coeur des négociations. Il a rappellé que la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît les droits aborigènes et ceux issus des traités. Il y a aussi une clause dérogatoire dans la Constitution canadienne pour favoriser la reconnaissance et l'affirmation de ces droits.

Le GTNO participe aux négociations pour s'assurer du respect des droits des citoyens à tous les niveaux.

Petites Annonces
Service Gratuit

Meubles
Nous recherchons des meubles usagers. Téléphonez le soir au (403) 669-7049.

Vidéo
Je cherche à acheter un lecteur vidéo d'occasion. Tél.: (403) 873-5959

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur :large.

Livre
Il vous est possible de placer une commande directe auprès de l'auteur René Fumoleau pour son livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera». René Fumoleau, Box 18, Lutsel K'e, NT, X0E 1A0. Tél. : (403) 370-3100



Foire du livre et de la musique à Iqaluit!

Grand succès

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel de l'Association francophone d'Iqaluit , dimanche le 16 février dernier, et sont venues fraterniser tout en bouquinant une partie de l'après-midi au centre communautaire.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Ce sont surtout les enfants qui sont ressortis les mains pleines. La plupart s'en trouvaient d'ailleurs tout à fait ravis, feuilletant d'une main leurs nouvelles acquisitions et grignotant de l'autre pâtisseries et biscuits préparés pour l'occasion par les bénévoles.

Nicole Beaulieu et Réjean Ouellet, responsables de l'activité, n'ont pas eu beaucoup le temps de lever les yeux de leurs listes de prix ou de leur petite caisse!

Vers la fin de l'après-midi, plus de la moitié de la marchandise s'était envolée de part et d'autre. Le journaliste de *L'Aquilon* [redacted] enfin pu s'équiper d'un bon dictionnaire... le programme de français, grâce aux bons soins de Jean-Marie Mariez, verra ses rayons de bibliothèque regarnis de quelques douzaines de livres de plus.

La radio communautaire en a profité pour faire main basse sur quelques nouveautés musicales...

Concours de beauté à l'AFI

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Montre-moi ton chien, je te dirai qui tu es!

S'il y avait quelque chose de vrai dans cette maxime, faudrait croire que quelques-uns des maîtres sont excellents à balayer le plancher, d'autres à exhiber leur musculature de molosse, d'autres seraient du genre à capoter en public... il y a même eu un chaud lapin qu'on a dû ramener à la maison parce qu'il ne pouvait contenir son amour pour sa petite voisine!

Même si c'est pas tous les jours qu'il y a concours de beauté à l'AFI, les participants ont présenté une belle prestation le 15 février dernier. C'est pas toujours évident de faire parader son chien gentiment et de lui faire faire de petites finesses quand il y en a dix autres qui jappent au passage. Allez demander à Gilles!

Par exemple, l'impressionnant Buster à Jean-Guy, 140 livres pas de graisse et 3000 livres de pression dans les mâchoires, aurait bien aimé se farcir le Zimba à Andrea, ce qui aurait reviré la parade de mode en massacre canin. Une chance que la chaîne a tenu bon!

N'eut été de quelques exemplaires de *L'Aquilon* et de la présence d'esprit de Daniel Cuerrier, le pire aurait pu survenir quand un des cabots, sans doute excité par la parade, s'est soulagé sous les feux de la rampe!



M. Jean-Marie Mariez, responsable des programmes de français au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, a bien voulu prêter son sens de l'esthétique au concours, de même qu'Éric Galien, nouvel animateur de l'atelier de refrancisation. Les deux juges ont longuement délibéré. C'est finalement le magnifique Asgard, un puissant chien de traîneau de Sarah Mc Nair Landry qui a remporté la médaille d'or.

L'activité, retransmise en direct sur les ondes de CFRT à l'émission «Samedi de Quoi», a remporté une centaine et quelques dollars. C'est le début d'une campagne de financement pour nos ami(e)s du programme de français qui préparent leur prochain voyage à Saint-Boniface au Manitoba pour la fin mai.

Le voyage s'adresse aux élèves de quatrième, cinquième et sixième années et est organisé de concert avec l'école Allain St-Cyr de Yellowknife.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOI… …EST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 7, 28 février 1997

Tout sourire !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Ces jeunes élèves de l'École Allain St-Cyr étaient tout heureux à la perspective de voir leur photo apparaître dans le journal L'Aquilon. On ne saurait négliger d'aussi chauds partisans.

Sommet des leaders du Nunavut

Le fossé se creuse

Au Sommet des leaders politiques du Nunavut à Cambridge Bay les 15 et 16 février dernier, le GTNO s'est dissocié de la proposition de la Commission d'Établissement du Nunavut(CEN) sur la représentation égale des sexes à l'Assemblée législative du Nunavut.

Louis McComber

(Iqaluit) Manitok Thomson, la député d'Aivilik au GTNO a clairement exprimé son désaccord devant cette proposition, soutenue par tous les autres députés du Caucus du Nunavut. Une fois de plus, le GTNO creuse le fossé qui le sépare de ses partenaires, Ottawa et Nunavut Tungavik Inc (NTI). Le ministre fédéral des Affaires Indiennes et du Nord, Ron Irwin, qui s'était d'abord opposé à la mesure s'est finalement laissé convaincre. NTI, de son côté, a toujours solidement supporté la proposition.

Manitok Thompson a même réclamé la tenue d'un référendum sur la question. Or une telle procédure est extrêmement coûteuse et de plus risque de faire dérailler l'échéancier, a tout de suite commenté le président de NTI, José Kusugak. Pour avoir des élections au Nunavut en 1999, les frontières des circonscriptions doivent être déterminées à l'avance.

D'après les travaux de la CEN, un gouvernement ne peut pratique-

Sommet
Suite en page 2

Situation critique du logement dans les TNO

Le Plan 2000 est en marche

Une nouvelle initiative, visant à aider les résidents du Nord à acquérir une maison, a été présentée à l'Assemblée législative la semaine dernière par Goo Arlooktoo, ministre responsable de la Société d'habitation des TNO.

Alain Bessette
Natali Lefebvre

Intitulé «Plan 2000», le projet d'une durée de trois ans devrait avoir un impact positif dans plusieurs communautés. L'un des buts premiers du plan est d'aider des familles à revenus divers, mais n'ayant pas assez de fonds disponibles, à faire un dépôt sur une maison. Les familles qui habitent dans des logements sociaux et qui ont besoin de davantage d'espace ou de meilleurs services pour l'eau et les égoûts pourront aussi profiter de Plan 2000. Le plan encourage également les prêts privés, en plus de prévoir permettre à plusieurs résidents du Nord de réduire le paiement mensuel de leur hypothèque.

En raison de la mise sur pied tardive de Plan 2000, les travaux de construction et de rénovation commenceront plus rapidement dans l'Ouest des TNO. En effet, en raison des délais, il pourrait être difficile de faire parvenir dans l'Est par voie maritime tous les matériaux de construction nécessaires. Par contre, dans l'Ouest, la plupart des communautés sont accessibles par la route, et les travaux devraient débuter dès cet été.

Le ministre Arlooktoo a rappelé l'état de crise dans lequel se trouve le logement dans les TNO. À cause du climat et de la géographie, les coûts de construction et de rénovation dépassent souvent la capacité de payer de nombreuses personnes. Plusieurs familles dépendent donc entièrement du gouvernement pour pouvoir simplement vivre sous un toît.

Le gouvernement fédéral ayant cessé il y a quelques années de financer la construction de nouveaux logements, les TNO ont perdu près de 50 millions de dollars dans ce secteur. Malgré la mise sur pied du programme d'accès à la propriété et le programme d'aide au dépôt de base pour l'achat d'une nouvelle propriété, la liste d'attente pour les familles désireuses d'obtenir un logement n'a cessé d'augmenter.

La Société d'habitation se retirera du secteur du prêt hypothécaire pour concentrer ses ressources sur les programmes d'accès et d'aide au dépôt de base. Le Plan 2000 consacrera 120 millions de dollars répartis sur trois ans pour la construction et la rénovation de logements. À cette somme s'ajouteront entre 200 et 250 millions en provenance des institutions bancaires.

Ces fonds seront alloués en fonction des besoins relatifs des communautés et en tenant compte des différences de coûts entre les communautés les plus accessibles et

Plan 2000
Suite en page 2

Au boulot !

Denise Canuel, Lise Picard, Daniel Loyer, Robert Galipeau, Daniel Lamoureux et Mario Paris ont passé à la loupe toutes les propositions de projets de la communauté franco-ténoise. Ce comité d'évaluation des besoins de la communauté s'est réuni les 17, 18 et 19 février dernier.

Alain Bessette/L'Aquilon

Sommaire



Natali Lefebvre

Journée internationale des femmes

Le 8 mars prochain sera la Journée internationale des femmes, et le Conseil du statut de la femme des TNO invite les femmes du Nord à souligner l'évènement.

Partout dans le monde, y compris dans les Territoires, plusieurs femmes sont encore victimes de violence et souffrent d'abus sexuels, physiques et psychologiques. Le revenu des femmes est toujours moindre que celui des hommes, et elles sont sous-représentées dans les partis politiques, au gouvernement, dans les administrations des hameaux et au sein des conseils de bande. De plus, le travail des femmes en tant que mères est souvent sous-estimé et plusieurs besoins comme les maisons d'hébergement, les garderies, les services de sages-femmes et les pensions alimentaires pour les enfants ne sont pas comblés.

La Journée internationale des femmes est l'occasion idéale de se pencher sur ces questions, de sensibiliser les gens dans les communautés et de célébrer la force et la vision des femmes. Le Conseil du statut de la femme des TNO propose aux femmes de toutes les communautés d'accorder un moment à l'évènement, même si ce n'est que pour s'arrêter et prendre le thé avec quelques amies.

Des affaires loufoques

Dans le cadre des célébrations du Caribou Carnaval de 1997, la Chambre de commerce invite toute la population à participer à la quête de l'entreprise «la plus polyvalente et la mieux habillée» de Yellowknife.

Le vendredi 21 mars, aura lieu une série d'épreuves humoristiques où des equipes costumées, formées de dirigeants et employés ou membres de diverses entreprises et organisations de la capitale, se confronteront pour obtenir le titre de «Champion corporatif». Des experts du milieu des affaires détermineront qui s'en tire le mieux pour pousser le crayon, passer le dollar ou étirer le budget!

Le tarif d'inscription est de 60$ par équipe, et des prix seront remis aux six equipes ayant amassé le plus de points lors des épreuves.

Pour participer, il suffit de s'inscrire à la Chambre de commerce. Tous les genres d'entreprises sont admis. Pour de plus amples informations, téléphonez au 920-4640.

L'avenir des petites communautés

Le GTNO, de concert avec le programme de régions rurales et petites communautés urbaines de l'Université du Mont Allison, vient de lancer une série de guides de ressources visant à aider les communautes des Territoires du Nord-Ouest à développer une vision pour le futur.

La série de guides comprend six documents : «Point de départ : un guide a l'intention des leaders communautaires», «Examiner l'information : un guide pour rassembler les données communautaires», «Planification communautaire : le cahier d'exercices», «Ne pas perdre de temps : un guide pour des rencontres et des prises de décisions efficaces», «Qui dirige? : motiver et inspirer l'action collective», «Délivrer le message : un guide pour l'éducation et la sensibilisation de la communauté».

Le GTNO prévoit commencer à utiliser ces ressources en offrant des sessions de formation dans toutes les régions des Territoires dans les prochains mois.

Appui à l'égalité des genres

Le Conseil du statut de la femme des TNO , en faveur de la représentation égale des genres, que ce soit au futur gouvernement du Nunavut ou dans la legislature de l'Ouest, travaillera à éduquer la population sur la question avant qu'un plébiscite n'ait lieu au Nunavut.

Après avoir consulte plusieurs femmes à travers les Territoires, le Conseil est arrivé à la conclusion qu'une répartition égale des hommes et des femmes au gouvernement serait un pas important dans la lutte des femmes pour devenir des participantes égales dans la vie politique, sociale et economique du Nord. «C'est dans la législature que les decisions se prennent en ce qui concerne les fonds pour les programmes sociaux et les questions touchant les femmes au niveau communautaire. Sans représentation égale, la voix des femmes manque au processus de prise de decisions», a declare Rita Airey, présidente du Conseil.

Le Conseil du statut de la femme des TNO prévoit travailler de concert avec Pauktuutit, l'association des femmes inuit, la Commission d'etablissement du Nunavut, et Nunavut Tungavik Incorporated, pour éduquer et informer les gens sur la proposition d'égalité des genres avant de passer à un vote.

Sommet

Suite de la une

ment pas fonctionner à moins d'une quinzaine de députés, et si le principe de la double représentation est écarté, il faudrait redessiner la carte électorale en conséquence. Présentement, il n'y a que 11 circonscriptions au Nunavut.

Il est très important que les partenaires s'entendent sur le plan de la CEN car il y a des infrastructures à construire dès l'été prochain. Pour commencer à poser des clous, il faut d'abord que le modèle de gouvernement proposé soit définitif.

À Cambridge Bay, autant les positions du GTNO semblent vouloir ralentir la mise à feu du nouveau gouvernement, autant l'appui très net de Ron Irwin pour les travaux de la CEN dissipe toute équivoque. Il n'y a plus de temps ni d'argent pour introduire des modifications majeures dans le modèle décrit dans ***Traces de Pas dans la Neige*** 1 et 2.

Dans un communiqué remis à la presse cette semaine, NTI accuse le GTNO d'avoir mal préparé son intervention au Sommet de Cambridge Bay. Le GTNO, y explique-t-on, a annoncé unilatéralement la tenue d'un référendum aux médias, sans qu'il n'y ait eu de consultations préalables avec les délégués, NTI ou Ottawa.

Personne ne sait non plus quelle serait la question et encore moins qui va payer la facture! NTI se dit aussi offusqué de la façon dont le GTNO gère le dossier de l'emploi dans la région du Nunavut. L'organisme inuit accuse le gouvernement territorial de licencier des employé(e)s inuit, tout en voulant assurer la sécurité d'emploi de ceux qui resteront en poste jusqu'à la partition.

Reste à savoir si Ottawa mettra tout son poids pour faire respecter les échéances prévues. À écouter les déclarations récentes de Ron Irwin, il n'en fait aucun doute.

Le gouvernement du Nunavut sera au rendez-vous en 1999 et ressemblera grosso modo aux plans tirés par la CEN.

Plan 2000

Suite de la une

celles les plus éloignées. Le ministre Arlooktoo indiquait à titre d'exemple que le coût moyen d'une maison est de 143 000 $ à Fort Resolution et de 170 000 $ à Cambridge Bay.

En plus de favoriser la construction de 2000 nouvelles unités d'habitation, le programme de la SHTNO Plan 2000 créera environ 1000 emplois saisonniers par année.

Le fédéral sabre dans la culture

Ottawa (APF)

Même si le gouvernement fédéral a annoncé qu'il n'y aurait aucune nouvelle compression des dépenses en 1997-1998, les répercussions des mesures prises dans les précédents budgets se feront durement sentir cette année, particulièrement dans le domaine de la culture.

A Radio-Canada, l'aide financière diminuera de 13 pour cent en 1997-1998 en raison des compressions des dépenses. D'ici 1998-1999, l'appui du gouvernement aura baissé d'environ 25 pour cent par rapport aux niveaux de 1994-1995. De 1,170.7 milliard qu'il était en 1995-1996, le budget de la SRC passera à 867.9 millions en 1997-1998 et à 812.2 millions en 1998-1999.

A l'Office national du film, les dépenses baisseront de 13,4 pour cent, soit 8,9 millions de dollars en 1997-1998. Le budget de l'Office, qui sera de 57,7 millions, diminuera à nouveau de 2 millions de dollars en 1998-1999.

Le Conseil des arts du Canada devra fonctionner avec un budget amputé de 2,4 millions de dollars. Le budget du Conseil, qui était de 97,9 millions de dollars en 1995-1996, passera à 88,7 millions en 1997-1998.

Téléfilm Canada voit son budget passer de 91,3 millions de dollars en 1996-1997 à un peu plus de 81 millions de dollars en 1997-1998, une baisse de 11,2 pour cent. En 1998-1999, le budget de Téléfilm Canada sera à nouveau réduit et ne sera plus alors que de 78,2 millions de dollars.

Une excursion bien spéciale pour Matty McNair Landry de Northwinds

À la conquête du Pôle Nord!

Un groupe de 20 femmes britanniques ont retenu les services de la compagnie Northwinds d'Iqaluit pour piquer une pointe vers le Pôle Nord. Dans la vraie tradition des explorateurs britanniques, la troupe n'utilisera pas de chiens, mais bien des skis et la force des muscles pour tirer ses traîneaux.

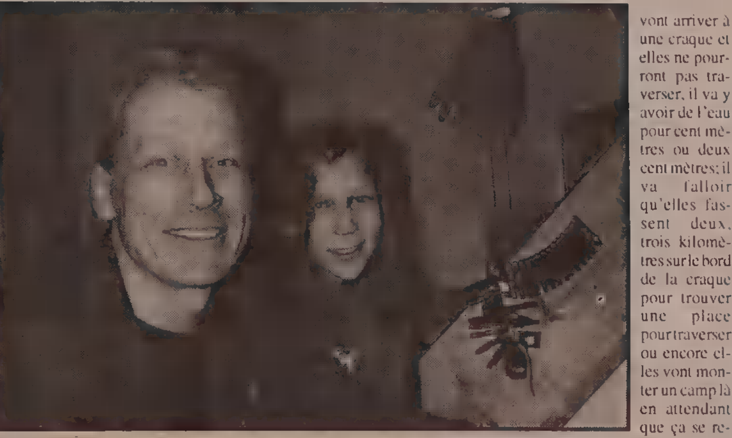
Louis Mc Comber

(Iqaluit) C'est la première fois qu'une expédition de femmes va tenter de gagner le Pôle Nord. S'il fallait quand même une certaine forme physique pour participer à l'aventure, il ne fallait pas nécessairement être championne de ski de fond. Plusieurs participantes n'ont aucun antécédent de skieuse.

Voilà pourquoi on a prévu un entraînement de 10 à 14 jours au camp de base de Northwinds à Resolute Bay avant de s'embarquer sur la glace, au nord de l'île d'Ellesmere, pour la grande aventure.

Il s'agit en fait d'une expédition à relais par équipes de quatre. Ça fait donc 5 équipes qui voyageront tour à tour encadrées par Matty Mc Nair Landry et Denise de Northwinds pour une période de 14 à 16 jours.

L'avion de ravitaillement amènera ensuite la nouvelle équipe ainsi que tous les vivres pour maintenir les forces des exploratrices. Il s'agit principalement de sachets de nourriture lyophilisée préparée spécialement pour les amateurs de plein air, en plus de granola, gruau, chocolat, beurre...



Louis McComber/L'Aquilon

Paul Landry, co-propriétaire de Northwinds et sa fille Sarah.

Paul Landry, co-propriétaire de Northwinds nous explique que l'aventure ne sera pas de tout repos : «Des fois il y a des craques dans la glace. Plus tard dans l'expédition, ça va être un gros problème, elles vont arriver à une craque et elles ne pourront pas traverser, il va y avoir de l'eau pour cent mètres ou deux cent mètres; il va falloir qu'elles fassent deux, trois kilomètres sur le bord de la craque pour trouver une place pour traverser ou encore elles vont monter un camp là en attendant que ça se referme. Parfois ça va ouvrir! mais, si jamais il le faut, elles peuvent attacher deux traîneaux ensemble avec des skis puis prendre leurs pelles, et embarquer et traverser...!»

C'est le genre d'embûches que rencontrera la troupe en s'approchant du but. Mais au tout début, il faudra d'abord négocier avec les ours polaires qui chassent leur nourriture à la limite de la glace.

Matty a quitté Iqaluit en début de semaine pour le camp de Resolute Bay où l'entraînement de la première équipe a déjà commencé. En Angleterre, l'expédition fait la manchette des médias, surtout qu'un membre de la famille royale est de la partie, soit la nièce de la reine-mère.

Le camp de base de Resolute Bay restera en contact radio avec la petite équipe à la dérive sur la calotte polaire. Paul et Matty, ainsi que Sarah et Eric, leurs deux enfants, pourront aussi s'échanger des nouvelles par correspondance à chaque vol de ravitaillement.

En temps normal, la compagnie Northwinds se spécialise dans l'organisation d'expéditions touristiques dans la région du Sud-Baffin. En traîneau à chiens pour l'hiver et en bateau pour l'été. On peut rejoindre Paul Landry au (819) 979-0551.

Expo-sciences de l'École Allain St-Cyr

De jeunes Einstein

Depuis leur retour à l'école après les vacances de Noël, les élèves de l'école Allain St-Cyr ont tous travaillé très fort pour préparer une expo-sciences qui a eu lieu dans l'édifice du YWCA le vendredi 21 février dernier.

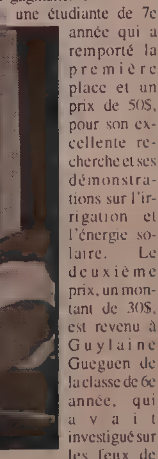
Natali Lefebvre

Tous les élèves de l'école, des tout petits de la maternelle aux grands de 9e année, avaient préparé en tout pas moins de 29 kiosques où ils expliquaient fièrement aux visiteurs les étapes et les résultats de leurs recherches et de leurs expériences.

La diversité et la qualité de l'information rassemblée étaient vraiment impressionnantes. Des sujets touchant les animaux et les plantes du Nord étaient représentées. Chaque visiteur, quel que soit son âge et ses champs de connaissances, pouvait définitivement y apprendre quelque chose. Les jeunes aussi espéraient profiter de l'exposition pour en apprendre davantage, et certains kiosques affichaient même une feuille où l'on pouvait faire des suggestions.

Les plus jeunes, bien que moins expérimentés que leurs aînés, ont quand même trouvé des sujets de recherche des plus originaux, comme par exemple observer les étapes de la décomposition de fruits et légumes, ou découvrir quelle marque de papier de toilette se dissout le plus rapidement et complètement dans l'eau.

Tous ces beaux efforts n'allaient pas sans être récompensés et l'exposition était en même temps l'occasion d'un concours. Dans l'avant-midi, près d'une vingtaine de juges, dont les professeurs de l'école et des gens évoluant dans les secteurs reliés aux sujets de recherche choisis par les étudiants, sont venus apprécier le travail réalisé et déterminer trois gagnants. C'est Erika Wallbrid une étudiante de 7e année qui a remporté la première place et un prix de 50$, pour son excellente recherche et ses démonstrations sur l'irrigation et l'énergie solaire. Le deuxième prix, un montant de 30$, est revenu à Guylaine Gueguen de la classe de 6e année, qui avait investigué sur les feux de forêt dans les TNO. Enfin, Shoshanna Canuel Kirkwood et Daniel Pontu, tous les deux en 2e année, se sont mérité la troisième place et 20$ pour leur expérimentation de la fabrication du papier. Félicitations à tous!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Josée Gaudet et ses expériences sur les effets des détergents sur l'environnement.

aux inquiétudes face aux effets de certaines substances sur l'environnement, en passant par l'utilisation de l'énergie et le recyclage, une bonne part des préoccupations scientifiques et environnementales



Natali Lefebvre/L'Aquilon

La production de l'or et la pollution à la mine Giant.



ÉDITORIAL

Travaux ardus

Alain Bessette

On aura beau changer les structures de fonctionnement de nos gouvernements, tant à l'Ouest que dans l'Est, il faut toujours s'attendre à des frictions entre les représentants gouvernementaux élus et les divers groupes de pression.

Le récent Sommet des leaders du Nunavut en fournit une preuve éloquente. D'un côté, la NTI, représente les intérêts des Inuit et fait pression en faveur de positions qui correspondent bien à la vision inuit des choses. De l'autre, l'équipe de députés du Nunavut, avec en tête John Todd, Manitok Thompson et Goo Arlooktoo, défend une vision gouvernementale plus classique, plus gestionnaire. Entre les deux parties, quelques sujets de dissension cruciaux : parlement à représentation égale homme/femme, transfert des employés de l'État, etc.

Il ne faut pas s'étonner de ce phénomène et s'attendre à ce que les relations entre les élus du Nunavut et les groupes de pression soient nécessairement plus harmonieuses après 1999. Il s'agit d'un mécanisme de représentation qui favorise les débats, les échanges et la recherche de solutions. Tant les gouvernements que les groupes de pression forment la base même du fonctionnement démocratique de notre société.

Le Nunavut, englobant des collectivités aux intérêts plus particuliers, les futurs débats entre ces deux groupes aborderont probablement des questions touchant de plus près la population. Actuellement, la moitié de la population des TNO n'a que faire des questions de la chasse au phoque, tandis que l'autre moitié reste de glace face au développement du réseau routier dans la vallée du Mackenzie. Les grands débats d'ensemble sont plus rares en raison de préoccupations différentes entre deux grands blocs ethniques. On ne rappelle ici rien de nouveau puisqu'il s'agit de l'élément majeur ayant mené à la décision de diviser les TNO.

Après 1999, il y aura encore des sujets de dissension entre les instances gouvernementales et les groupe de pression, les sujets débattus étant simplement plus près des préoccupations immédiates de la population.

Stratégie emploi jeunesse

Un outil pour l'avenir

Le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, annonçait le 12 février dernier le lancement d'une nouvelle Stratégie emploi jeunesse.

Natali Lefebvre

Plus de 2 milliards de dollars en fonds existants et en argent frais, ont été injectés dans cette stratégie qui vise à aider davantage de jeunes à se faire une place dans la nouvelle économie. Elle comprend 315 millions de dollars prévus dans le Budget de 1996 pour la création de plus de 110 000 nouveaux débouchés d'expérience d'emploi.

Cette nouvelle stratégie vise à rejoindre un nombre plus grand de jeunes Canadiens et à leur donner un meilleur accès à l'information, aux services et aux ressources dont ils ont besoin pour acquérir des compétences et l'expérience nécessaires à leur entrée sur le marché du travail. Un point de départ important de la stratégie est la création d'un Réseau de ressources réunies sur un site Web, qui permettra aux jeunes canadiens d'obtenir des renseignements sur les carrières, de mieux planifier leurs études et de découvrir des secteurs où ils peuvent obtenir de l'expérience professionnelle ou encore faire un stage.

«Bien des jeunes aujourd'hui ont de l'expérience dans l'utilisation des technologies de l'information. Le gouvernement doit suivre la tendance et leur procurer des informations pertinentes et utiles qui leur permettront de faire des choix éclairés au sujet de leur carrière et de leur travail», a déclaré le ministre Pettigrew.

Pour favoriser un meilleur accès à l'information, une série d'infofoires jeunesse se dérouleront bientôt dans des centres commerciaux, des centres d'accueil pour jeunes et des bibliothèques publiques.

La Stratégie emploi jeunesse accorde beaucoup d'importance aux programmes déjà existants qui aident les jeunes à faire la transition entre l'école et le marché du travail. Par exemple, le Service jeunesse Canada et le programme des Jeunes stagiaires Canada s'attacheront désormais à répondre aux besoins des jeunes qui éprouvent de graves difficultés à entrer sur le marché du travail. Le programme Objectif emplois d'été pour étudiants recevra quant à lui un financement accru en 1997, afin d'aider plus de 60 000 jeunes à obtenir des emplois d'été pouvant déboucher sur une carrière.

De nouveaux programmes de stage permettront également aux participants d'obtenir une expérience de travail dans des secteurs pouvant déboucher sur un emploi à long terme. En partenariat avec le secteur privé, des organismes à but non lucratif et des organismes communautaires, de nouveaux stages seront créés à l'intention de plus de 110 000 jeunes dans des secteurs comme la science et la technologie, l'environnement, le commerce international et le développement international. En outre, les programmes de stage à l'intention des Premières Nations et des Inuit obtiendront de nouvelles ressources afin de permettre aux jeunes Autochtones qui vivent sur les réserves et dans les communautés du Nord d'acquérir des compétences et de l'expérience de travail.

Le ministre Pettigrew a souligné que la Stratégie emploi jeunesse est un projet d'envergure nationale dont les détails annoncés aujourd'hui ne sont que le début. «Investir dans les jeunes, c'est investir dans l'avenir du Canada. La Stratégie emploi jeunesse nous procure les outils dont nous avons besoin pour aider des milliers de jeunes Canadiens à faire eux aussi leur entrée sur le marché du travail complexe et exigeant d'aujourd'hui. Leur contribution peut être énorme, et nous gaspillerions notre ressource la plus précieuse si nous n'agissions pas», a déclaré le Ministre.

On peut rejoindre la ligne info-jeunes en composant le 1-800-935-5555. L'adresse Internet est http://www.jeunesse.gc.ca

Les moyens offerts

Le Réseau des ressources pour les jeunes du Canada offre aux jeunes Canadiens un site web relié à une gamme d'outils et de renseignements provenant des gouvernements ou des organismes communautaires. Les ressources qu'offre ce site aident les jeunes à prendre des décisions éclairées sur leur carrière et sur les compétences à acquérir. Ils peuvent y trouver des emplois au Canada ou à l'étranger, des services, des programmes d'échanges nationaux et internationaux et des programmes d'expérience d'emploi. Le Réseau offre des liens avec des sites d'établissements d'enseignement canadiens, des sites qui traitent d'aide financière, ou qui présentent des rapports et des publications. Le tout se trouve à l'adresse suivante : http://www.jeunesse.gc.ca. Fait à noter, le site est relié au Répertoire national des diplômé(e)s d'Industrie Canada qui met en contact les diplômés et les employeurs potentiels.

Par téléphone, on peut rejoindre la ligne Info-jeunesse du gouvernement du Canada au 1-800-935-5555. Il s'agit d'une ligne nationale, bilingue, sans frais d'interurbain, où l'on obtient des renseignements sur les initiatives jeunesse du gouvernement du Canada.



L'aquilon

C.P. 1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

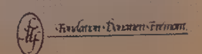
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



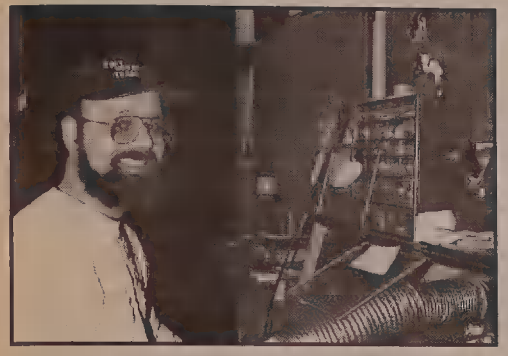




Des sculpteurs de Yellowknife au Carnaval de Québec

Sortir le Nord d'un bloc de glace

Une équipe de sculpteurs de Yellowknife, formée de François Thibault, Dolphus Cadieux et Pierre Lepage, représentait récemment le Nord au Carnaval de Québec dans le cadre des compétitions de scupture sur neige.



François Thibault, concepteur du projet.

Natali Lefebvre

L'équipe travaillait sous la supervision du concepteur, François Thibault, qui a d'abord commencé par réaliser une maquette de la sculpture (une version réduite fabriquée avec de la graisse, qui est d'ailleurs exposée au Centre Square Mall, à Yellowknife, où François a sa propre boutique, «Originals by T-BO») qui représente un ours polaire devant un grand oiseau aux ailes ouvertes et pointant le bec vers le ciel. Cette sculpture, intitulée «le paradis arctique» représente, selon son auteur, la beauté et la tranquilité que l'on retrouve dans les régions éloignées de notre pays, où les éléments de la nature et du règne animal se fondent ensemble dans un équilibre parfait.

Les sculpteurs avaient déterminé à l'avance la manière dont ils procéderaient pour donner au bloc de neige les formes conçues par François. À leur arrivée au carnaval, il avait plu un peu, puis gelé de nouveau, ce qui avait rendu les blocs de neige beaucoup plus difficiles à travailler. Mais malgré les conditions de travail un peu plus ardues que prévu et le peu de temps disponible pour réaliser la sculpture, l'équipe s'est lancée dans l'aventure avec entrain.

Comme la compétition de sculpture sur neige se déroulait pendant que le carnaval battait son plein, même s'ils travaillaient très fort, nos artistes ont rencontré beaucoup de gens et se sont fait poser des tas de questions sur le Nord. «Plusieurs étaient bien surpris d'apprendre que chez nous, on ne vit pas dans des igloos et qu'en plus, il y a du monde qui parle français!», dit François.

Ce qui est certain, c'est que le trio n'a pas chômé. «On avait trois jours pour finir la sculpture. Les deux premiers jour, on a travaillé une douzaine d'heures, puis la troisième journée, on ne s'est pas arrêté et on a sculpté 24 heures en ligne!», s'exclame François Thibault, «Mais c'était le fun et je le ferais encore», s'empresse-t-il d'ajouter.

Le point de départ pour la sculpture étant un seul gros bloc de neige, et le concept à réaliser étant en deux morceaux, l'ours et l'oiseau, il a fallu commencer par dégager du bloc initial un cube de neige pesant environ 2500 livres. Ce cube servirait à faire l'ours, et avec le reste, on ferait l'oiseau, qui mesurerait une vingtaine de pieds de hauteur et de largeur.

«Le paradis arctique», l'oeuvre une fois terminée.



Dolphus cadieux et Pierre Lepage commencent à transformer cet énorme bloc de neige en oeuvre d'art.

Les deux parties de la sculpture étaient représentées chacune dans un style distinct : l'ours, très réaliste; et l'oiseau, plus abstrait. «Pour réaliser l'ours, c'était un plus gros défi», fait remarquer François, «comme on travaille à partir d'un bloc de neige, si on garde la sculpture plus abstraite, on a plus de chances de garder des belles lignes, mais je voulais mêler le figuratif et l'abstrait, alors ça a été un peu plus compliqué, mais on a fait du bon travail et l'ours était très beau».

C'est finalement l'équipe de la Colombie-Britannique qui a remporté la palme au niveau national et qui a eu l'honneur de représenter le Canada à la division internationale de la compétition. À la fin, pas moins d'une quarantaine de sculptures réalisées par autant d'équipes de diverses régions du Québec, du Canada et d'autres pays, dont la France et la Suède qui se sont mérité des mentions spéciales, *garnissaient le site du carnaval.*

Enfin, c'est trois sculpteurs fiers de leur travail et riches de leur expérience qui sont revenus à Yellowknife, avec l'idée en tête de peut-être refaire la sculpture ici, au Caribou carnaval. Ils tiennent d'ailleurs à remercier leurs commenditaires : le GTNO, le Yellowknife Inn, Danmax/Dantel Communications, Twilite Security, le Unicorn, Polars Parkas& Fabrics, Territorial Embroidery, NWT Air, le Yellowknifer, les Jeux d'hiver de l'Arctique 1998 et l'Association franco-culturelle de Yellowknife.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Transports
L'hon. James Antoine, ministre

SERVICES AU FUR ET À MESURE DES BESOINS

Services de buanderie
Réparations de gaines hydrauliques
Réparations de pneus
Remplacement de pare-brise et de vitrage de sécurité
Réparations de travaux de soudure
– Yellowknife, T.N.-O. –

Location de machinerie lourde
Location à l'heure de camions et de remorques
– Région de Yellowknife, T.N.-O. –

Location de machinerie lourde
– Région de Edzo, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 5 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, à partir du 24 février 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Mike Elgie, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-4533

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Nettoyage - Bâtiments d'Iqaluit

Nettoyage de bureaux dans les bâtiments suivants : l'édifice Brown, l'édifice Fédéral, l'édifice des Ressources renouvelables et le centre culturel Unikaarvik. Les horaires de nettoyage, les spécifications et les documents d'appel d'offres sont disponibles au ministère des Travaux publics et des Services, 4e étage de l'édifice Brown
– Divers endroits à Iqaluit, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitives du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown), au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 21 février 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5150

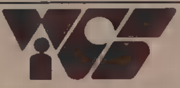
Renseignements techniques : Greg Robb
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5169

Petites Annonces

Meubles
Nous recherchons des meubles usagers. Téléphonez le soir au (403) 669-7049.

Vidéo
Je cherche à acheter un lecteur vidéo d'occasion. Tél.: (403) 873-5959

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.



Appel d'offres

ORDINATEURS/LOGICIELS/ÉQUIPEMENT

OFFRE numéro WCB\CS\96A-001
Les soumissions cachetées pour **ORDINATEURS/LOGICIELS/ÉQUIPEMENT** doivent nous parvenir au plus tard à : 16 h 30, **HEURE LOCALE, LE 12 MARS 1997.** Prière de mentionner le numéro de référence de l'offre dans tous les documents de soumission.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'appel en s'adressant à la Commission des accidents du travail dès le vendredi 28 février 1997 à midi au 3e étage, Centre Square Mall, Yellowknife, NT
Téléphone : (403) 920-3888
Appel sans frais : 1-800-661-0792
Télécopieur : (403) 873-4596
Les demandes de renseignements sur l'appel d'offres et les soumissions doivent parvenir à :
Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3
OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la commission, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.
La commission n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Reconstruction et pavage de la route de Yellowknife

Le projet vise le nivelage, le drainage et la pose d'une couche de revêtement superficiel en asphalte
– Du km 135.9 au km 154.5, route de Yellowknife (n° 3), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin); ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice B&R Rowe Centre) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées, à partir du 24 février 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et inclure la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Richard Menard
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7814

Avis aux entrepreneurs. Une réunion concernant cet appel d'offres aura lieu le 6 mars 1997 à 13 h 30, dans la salle de réunions au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, Ministère des Transports, 4510 avenue Franklin, à Yellowknife, T.N.-O.

Petites annonces

L'Aquilon vous offre gratuitement un service de petites annonces. Faites-nous parvenir votre message. (maximum de 30 mots)

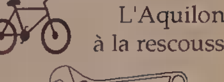


Bicyclette



Ordinateur

L'Aquilon à la rescousse !



Des outils

Le texte des petites annonces doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h (heure

tél.: (403) 873-6603
Téléc. : (403) 873-2158
E-mail : aquilon@internorth.com

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Préposés au soutien du revenu (4 postes)
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Hay River, Réserve de Hay River, Lutsel K'e et Fort Liard, T. N.-O.**
(Il s'agit de postes à temps partiel)
Le traitement initial est de 20,18 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord qui varie selon l'endroit. Les candidats doivent mentionner leur préférence de localité. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 011-0074-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, rez-de-chaussée, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur (403) 873-0115.

Agent de projets et ingénieur civil
Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0073NS-0003 **Date limite** : le 7 mars 1997

Ingénieur géotechnicien
Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 201 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0075NS-0003 **Date limite** : le 7 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487; télécopieur : (403) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com

Surintendant régional
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Rankin Inlet, T. N.-O.**
(Il s'agit d'un poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement varie selon la scolarité et les années d'expérience. En sus du salaire, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi. Il s'agit d'un poste de direction.
Réf.: 011-0080-0003 **Date limite** : le 21 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur (403) 873-0115.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats convoqués en entrevue.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Centre d'évaluation de diamants

Une étude est en cours

Malgré des réticences, le gouvernement territorial tente d'obtenir la mise sur pied d'un centre d'évaluation de diamants.

Alain Bessette

Le gouvernement territorial étudie présentement la possibilité d'établir un centre d'évaluation de diamants afin d'accroître les retombées de cette nouvelle industrie minière.

Selon le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement, Stephen Kakfwi, il s'agirait d'une bonne façon de s'assurer que les richesses du Nord ne soient pas simplement extraites puis expédiées ailleurs. Un centre d'évaluation de diamants recevrait les diamants bruts extraits des mines du Nord et en ferait une première évaluation.

Afin de paver la voie à ce projet, le GTNO a retenu les services d'un évaluateur de diamants de la Grande-Bretagne. Le rapport de cet expert devrait fournir des informations au gouvernement sur la façon dont ce genre d'installations sont gérées et subventionnées ailleurs dans le monde. De plus, ce rapport indiquera les conditions préalables à l'établissement d'un tel centre ainsi que la faisabilité de ce projet.

Cet expert viendra dans les TNO au mois de mars et son rapport devrait être remis au ministère peu après.

À quelques occasions déjà, des représentants de l'industrie du diamant ont exprimé leur préférence pour que l'évaluation primaire des diamants soit réalisée outre-mer, en Europe.

Le gouvernement fédéral est également une partie intéressée au dossier. En effet, les résultats de cette évaluation primaire serviront de base au gouvernement fédéral dans son imposition des produits miniers.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin a d'ailleurs indiqué au ministre Kakfwi son support à ce projet en autant que l'on puisse connaître les détails techniques et logistiques d'une installation d'évaluation, notamment les coûts de construction et d'entretien de ce centre.

La députée de l'Arctique de l'Ouest, Ethel Blondin-Andrew, a aussi obtenu l'appui du ministre canadien des Finances, Paul Martin, face à ce projet.

Mot mystère

des langues officielles des T.N.-O.

Mars est le mois des langues autochtones et nous célébrons aussi la Semaine nationale de la francophonie. Afin de souligner ces événements, la Commissaire aux langues des T.N.-O a conçu un mot mystère. Trouvez le mot qui est caché dans la grille puis faites-nous parvenir la réponse.

Faites parvenir ce coupon avec la réponse à :
Commissariat aux langues des T.N.-O
YK Centre - 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, T.N.-O. X1A 2L9
Télécopieur : (403) 873-0357

Le tirage aura lieu le 14 mars 1997. Des prix seront remis aux gagnants.

I	T	E	S	I	A	L	G	N	A
N	M	I	C	H	I	F	I	N	G
U	Y	E	V	A	L	S	N	P	E
I	D	I	T	R	I	L	R	R	S
N	E	B	I	I	N	O	M	O	N
N	N	I	U	N	U	D	G	T	U
A	E	R	N	U	K	E	W	E	T
Q	I	G	I	I	T	B	I	G	K
T	I	O	L	T	I	A	C	E	U
U	T	D	O	O	T	T	H	E	L
N	E	L	I	T	U	S	I	I	A
S	I	O	N	E	T	R	N	E	I
N	A	Y	W	E	P	I	H	C	V
S	A	C	R	I	A	C	T	E	U
S	S	L	A	V	E	Y	N	O	N
S	I	A	C	N	A	R	F	S	I

ACTE
AGES
ANGLAIS
CAS
CHIPEWYAN
CRI
DEBATS
DENE
DIT
DOGRIB
FIN
FRANCAIS
GWICHIN
IL (2)
INUINNAQTUN
INUIT(2)
INUKTITUT
INUVIALUKTUN
LOI (2)
MICHIF
NOM (2)
NON
NSLAVEY
PROTEGEE
SSLAVEY
TENOIS
UTILE

Mot mystère : ____________________

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Aide aux jeunes aborigènes

Natali Lefebvre

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald Irwin, a annoncé récemment que le gouvernement affecterait 50 millions de dollars aux initiatives touchant l'emploi de jeunes Inuit et de jeunes des Premières nations dans les réserves au cours des deux prochaines années. Ce financement provient de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral annoncée voilà quelques jours par M. Pierre Pettigrew, ministre du Développement des ressources humaines.

Des programmes déjà existants et ayant jusqu'à présent bien fonctionné seront poursuivis: le Programme carrière-été, qui fournit des allocations de salaires pour des emplois d'été; le Programme de camps d'été en sciences et en technologie; et finalement, le Programme d'alternance études-travail pour les écoles des Premières nations.

Des fonds seront également affectés à de nouveaux programmes afin de donner aux Premières nations et aux Inuit les outils nécessaires pour accroître les occasions d'emplois de leurs jeunes. Le Programme d'expérience de travail visera à combler les besoins des jeunes chômeurs et des jeunes ne fréquentant pas l'école. Le Programme d'entrepreneuriat appuiera ceux qui désirent apprendre à lancer une entreprise et ainsi créer leur propre emploi. En outre, un programme de stages en habitation sera annoncé ultérieurement.

Gala de la chanson

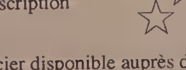


Interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes franco-ténois sont invité-e-scette année encore à participer au **Gala albertain de la chanson**, étape obligée vers le **Chant'Ouest** puis le **Festival international de Granby**.

Les candidates et candidats devront s'inscrire pour le 27 mars 1997

Pour toute information relative

- aux critères d'admissibilité
- au lieu et au formulaire d'inscription
- au matériel à soumettre
- au calendrier des activités
- à la nature du support financier disponible auprès de la F.F.-T.



veuillez adresser vos demandes à





La Fédération Franco-TéNOise
Site : 5016, 48ième rue
Casier postal 1325
Yellowknife NT X1A 2N9
Télécopieur : 403-873-2158 Téléphone : 403-920-2919
Courrier électronique : fft@franco.ca

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 8, 7 mars 1997

En concert !



Alain Bessette/L'Aquilon

Le talent des interprètes qui se sont produits lors de la soirée concert de l'Association franco-culturelle de Hay River était incontestable. Ci-haut, Carole St-Pierre chante, accompagnée au piano par Albina Gross.

Conseil d'administration de la FFT

Un pas de plus vers la division

La réunion du Conseil d'administration de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), tenue à Hay River, aura permis non seulement d'identifier les fonds disponibles pour chacune des organisations franco-ténoises, mais aussi d'entériner d'importantes propositions du Groupe de travail sur la partition (GTP).

Alain Bessette

Des représentants et représentantes des associations francophones se sont réunis les 1 et 2 mars dernier à Hay River à l'occasion d'une séance du Conseil d'administration de la FFT. Les trois grandes questions à l'ordre du jour étaient la distribution de l'enveloppe budgétaire au sein des organisations membres de la FFT, l'étude et l'adoption de propositions en provenance du GTP et une prise de décision quant aux orientations des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon.

Chacun des organismes membres de la FFT avait déposé en janvier dernier ses projets de fonctionnement et de développement pour l'année 1997-1998. Un comité d'évaluation des besoins de la communauté avait passé en revue l'ensemble de ces projets quelque deux semaines auparavant. Le Conseil d'administration a donc pris connaissance des recommandations de

Conseil
Suite en page 2

Répartition de l'enveloppe budgétaire pour la francophonie ténoise

Beaucoup de sous

Lors de son Conseil d'administration tenu à Hay River les 1er et 2 mars dernier, la FFT a procédé à l'affectation d'une enveloppe budgétaire totale de 630 000 $ parmi les composantes de son réseau fédératif.

Alain Bessette

Le montant de cette enveloppe ne constitue cependant qu'une estimation car rien n'est encore assuré au niveau du Programme de développement culturel et communautaire (PDCC). En effet, le gouvernement des TNO et le fédéral sont encore en négociation pour le renouvellement de l'Entente Canada-GTNO sur les services en français et les langues autochtones. L'entente actuelle vient à échéance le 31 mars prochain. Plutôt que d'attendre le renouvellement de cette entente, et de prendre connaissance du budget total du PDCC, la Fédération a établi ce budget à 200 000 $, soit le même montant que celui disponible cette année.

Selon l'entente Canada-communauté pour les francophones des TNO, le gouvernement fédéral affecte plus de 248 000 $ à la disposition des communautés pour appuyer leur fonctionnement. À cela s'ajoute aussi près de 182 000 $ en octroi compensatoire pour appuyer les projets de développement.

En vertu d'une entente entre les communautés, un pourcentage prédéterminé de l'enveloppe globale est mis à la disposition de chacune des communautés. Ainsi, Hay River et Fort Smith ont droit chacun à 18 900 $, Iqaluit à 83 097 $ et Yellowknife à 122 346 $. L'enveloppe pour les projets ou organismes d'envergure territoriale s'élève à 386 757 $.

À l'exception des associations de Fort Smith et de Hay River, ainsi que de L'Aquilon, chacun des autres organismes francophones a dû ajuster sa programmation à la suite des recommandations du comité d'évaluation des besoins de la communauté.

L'Association franco-culturelle de Hay River a reçu près de 7400 $ pour son financement de base et environ 11 500 $ pour appuyer ses projets de développement, dont son projet de francisation pré-scolaire et son camp d'été.

L'Association des francophones de Fort Smith a reçu un montant similaire à celui de Hay River. Une grande partie de cette somme est consacrée à appuyer son projet de Revitalisation II. Le projet Samedi jeunesse a aussi reçu près de 2000 $.

C'est au moment de l'étude des recommandations concernant la table de concertation d'Iqaluit que les choses se sont corsées. Les projets originant du Comité des parents avaient presque tous été acceptés dans leur intégralité par le comité d'évaluation des besoins. Par contre, quelques projets de l'Association francophone d'Iqaluit, notamment son projet de mensuel virtuel, celui du centre de ressources et le projet de Service de placement, avaient été rejetés.

Financement
Suite en page 2

Visite du Sud !

Jean-Louis Hérivault (à gauche), représentant du Bureau du Québec à Vancouver, a adressé la parole aux délégué-e-s réunis en conseil d'administration. Il a profité de l'occasion pour présenter les grandes lignes de la nouvelle politique québécoise en matière de francophonie canadienne.

Alain Bessette/L'Aquilon

Sommaire



Natali Lefebvre

Un négociateur pour les Premières nations

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a annoncé la nomination de Russell Banta à titre de négociateur fédéral en chef pour les collectivités suivantes des Premières nations signataires du Traité no 8 : les Dénés Yellowknives (N'dilo et Dettah), les Lutsel K'e et les Deninu Kue.

Monsieur Banta étudiera les intérêts en matière de revendications des trois parties concernées, soit les Premières nations signataires du Traité no 8, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il déterminera les intérêts et les objectifs communs et, de plus, il brossera les dispositions générales d'un règlement d'ensemble.

«Les chefs sont heureux que le ministre Irwin ait nommé M. Banta pour la négociation de nos revendications», a déclaré le chef de la Première nation des Dénés Yellowknives (Dettah), Jonas Sangris. «Les chefs sont impatients de travailler avec M. Banta et le groupe de travail à l'élaboration d'un nouveau mandat pour le processus de négociation, d'ici la fin du présent exercice financier», a-t-il ajouté.

Fermeture d'un site contaminé aux BPC

Après deux ans de durs travaux, Upper Base, une ancienne base militaire américaine abandonnée en 1974, n'existe plus. Le niveau alarmant de contamination aux BPC du site, localisé à environ 3,5 kilomètres d'Iqaluit, constituait une préoccupation majeure au plan écologique.

Avant que des scientifiques ne viennent étudier l'endroit en 1994, la plupart des résidants locaux ignoraient complètement les risques que représentaient pour la santé et l'environnement certains matériaux utilisés pendant la période d'activité de l'ancienne base. C'est pourquoi l'endroit a été désigné site prioritaire. Les travaux de nettoyage ont débuté au printemps de 1995. On a, entre autres, enlevé le sol contaminé par les BPC, retiré et éliminé l'amiante, démoli les bâtiments et aménagé une nouvelle décharge pour les abattis et les matériaux d'amiante.

Maintenant que le projet de nettoyage de 6 millions de dollars est terminé, et grâce aux efforts concertés du gouvernement du Canada, des organisations autochtones, des scientifiques, des entrepreneurs du Nord et des résidants d'Iqaluit, ces derniers peuvent à nouveau jouir d'un environnement plus sain et d'une magnifique vue du paysage vallonné et de la végétation arctique.

Le Nunavut sur le Net

Les voyageurs en quête d'informations sur le Nunavut peuvent désormais consulter un tout nouveau site internet dédié à cette région, puisqu'un guide touristique à paraître bientôt, le «Nunavut Handbook», a récemment été converti en version web. Le site propose une visite du Nunavut, à travers les yeux de plus de deux douzaines d'auteurs du Nord, dont Kenn Harper, Joan Amagoalik et Lyn Hancock.

La version imprimée, qui sera distribuée en librairie en juin prochain, contient 200 pages de détails sur les régions du Kitikmeot et Kivalliq qui seront graduellement ajoutées au site web, en faisant une des plus riches sources d'information sur le Nunavut disponibles sur le Net.

À cause de la croissance actuelle des secteurs de l'éco-tourisme et du voyage d'aventure, le Nunavut s'attend à ce que son industrie du tourisme se développe de façon majeure dans les prochaines années. Le site web sera donc un instrument utile à ce développement puisqu'il permettra à toute personne intéressée au Nunavut d'accéder instantanément à une foule d'information à son sujet. L'adresse : http://www.arctic-travel.com

Zones protégées de l'Arctique

Des représentants du secteur de l'industrie et des goupes autochtones et environnementaux rencontrent cette semaine à Inuvik des officiels des gouvernements fédéral et territorial, pour discuter du développement de la Stratégie des zones protégées de l'Arctique canadien.

Cette rencontre est en fait le premier pas dans l'élaboration et la définition de la stratégie. «Le but premier est de s'engager à passer conjointement aux prochaines phases du développement d'une stratégie de protection faite dans et pour le Nord, ainsi que d'identifier les organismes qui s'en chargeront», a déclaré Stephen Kakfwi, minstre des Ressources, de la Faune et du Développement économique. «Nous devons trouver le juste équilibre entre la protection et la préservation de nos ressources, et les décisions favorisant un développement économique durable», a-t-il ajouté.

M. Kakfwi a dit espérer qu'à l'issue de la rencontre, chacun aura une meilleure compréhension de ce qu'une stratégie de protection signifie pour le Nord, et comment elle pourra être accomplie.

Conseil

Suite de la une

ce comité avant de se prononcer sur les projets acceptés et refusés. L'enveloppe à distribuer s'élèvait à 630 000 $. Pour plus de renseignements sur ce processus, voir l'article intitulé «Beaucoup de sous».

En plus des recommandations spécifiques pour chacun des projets, le CA a étudié neuf recommandations d'ordre général en provenance du comité d'évaluation. Trois recommandations ont été rejetées, tandis que les six autres ont été acceptées dans leur intégralité ou à la suite de modifications mineures.

Le comité recommandait que chaque association dépose une programmation globale et détaillée avec ses propositions de projet. Cette recommandation a cependant été rejetée en raison du manque de ressources bénévoles dans certaine communauté qui la rendrait difficile à mettre en oeuvre.

Le comité recommandait aussi que soit «adoptée une politique générale» d'usager payant qui exigerait une contribution financière, même symbolique, de la part des participants aux activités sociales ou culturelles. Plutôt que d'adopter une politique générale à ce sujet, les membres du CA ont préféré que soit «encouragé» ce principe.

Par ailleurs, le CA a entériné la recommandation du comité voulant que les communautés où se côtoient plus d'une association, procèdent à une concertation de leurs programmations respectives.

Le Groupe de travail sur la partition des Territoires a aussi communiqué au Conseil d'administration de la FFT ses propositions concernant les futures structures des organisations francophones dans le Nunavut et dans l'Ouest. Pour plus de détails, voir l'encadré intitulé «Structures». Le GTP avait tenu une séance de travail le vendredi précédant le début de la réunion du CA afin de finaliser ces propositions.

D'un côté comme de l'autre, les regroupements de type fédératif disparaîtront. Dans le Nunavut, la structure acceptée devrait permettre une transition aisée entre l'actuelle Association francophone d'Iqaluit et la future Association francophone du Nunavut. À l'Ouest, la fusion des associations locales permettra d'alléger le fardeau administratif des plus petites associations tout en permettant à celles-ci d'avoir une représentation égale au sein de l'association de l'Ouest.

Finalement, les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon ont vu la programmation annuelle 1997-1998 acceptée. Les membres du CA ont également approuvé des modifications aux règlements administratifs de la société. Parmi les nouveautés de ces règlement, on prévoit la mise sur pied d'un «collectif d'orientation, de planification et de production de L'Aquilon». Ce collectif regrouperait les employés du journal ainsi que des représentants de la communauté.

Le CA a aussi adopté une proposition modifiant le mandat de L'Aquilon. Cette proposition est venue mettre à jour la politique éditoriale et rédactionnelle du journal.

Somme toute, les travaux du Conseil d'administration de la FFT se sont déroulés à vive allure et sans trop de bisbille. Des participants ont cependant fait remarquer à la délégation de Yellowknife son manque de préparation et de concertation dans certains dossiers. De plus, lors de l'étude du rapport d'activité de la FFT et aussi à l'occasion de l'évaluation de ses projets pour 1997-1998, la délégation d'Iqaluit a souligné à quelques occasions le fait que des activités qualifiées de territoriales n'offraient en fait que des activités ne se déroulant que dans l'Ouest ou uniquement à Yellowknife.

Fait cocasse à signaler, au retour vers Yellowknife, dans un vol de la compagnie First Air, les francophones comptaient pour 90 pour cent des passagers; il n'y avait qu'un seul passager anglophone. Tant à l'aller qu'au retour, les agentes de bord de cette compagnie ont offert un excellent service bilingue.

Financement

Suite de la une

En fait, l'ensemble de l'enveloppe budgétaire d'Iqaluit acceptée par le comité d'évaluation était de 10 000 $ inférieure aux fonds disponibles.

Quelques réaménagements se sont donc imposés afin d'affecter cette somme toujours disponible. Le Conseil d'administration de la FFT a convenu d'accorder néanmoins un financement au projet de Centre de ressources. De plus, l'Association d'Iqaluit a présenté un projet alternatif intitulé «Service de nouvelles communautaires», au profit de la station de radio CFRT.

Le projet de Mensuel virtuel quant à lui a reçu l'appui des deux organismes territoriaux, soit la FFT et L'Aquilon. Plutôt que d'en faire un projet de nature locale, le Conseil d'administration a décidé d'inclure ce projet dans l'enveloppe budgétaire des projets d'envergure territoriale. Étant donné les affinités potentielles qui se développeront entre ce projet et les activités de L'Aquilon, ce dernier a sabré 3000 $ de ses projets pour appuyer cette initiative du Nunavut. De son côté, la FFT contribue de 7000$ de ses budgets territoriaux pour appuyer le projet.

Selon Suzanne Lefebvre, représentante d'Iqaluit et siégeant au bureau de direction de la FFT, ces réaménagements auraient pu être évités si le comité d'évaluation avait contacté les personnes ressources pertinentes lors de ses travaux. De plus, le rédacteur en chef du journal L'Aquilon a souligné l'importance d'appuyer les travaux de développement territoriaux entrepris à Iqaluit en raison de l'approche de la création du Nunavut.

À Yellowknife, les changements proposés par le comité d'évaluation n'a pas suscité beaucoup de controverse. Les recommandations financières du comité ont été simplement approuvées telles quelles. Lors de l'étude des recommandations du comité, il a été rappelé que les frais d'achat de nourriture ne devraient pas être inclus dans les projets. Il a aussi été souligné que les associations de parents ne devraient pas soumettre de projets qui touchent plus spécifiquement les responsabilités des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation, notamment les projets ayant une nature pédagogique ou qui favorisent l'achat de matériel didactique.

Les projets de la FFT n'ont pas subi bien des changements de la part du comité d'évaluation, à l'exception de quelques réajustements budgétaires. Les recommandations du comité ont été acceptées sans trop de modifications. Parmi les projets majeurs de la FFT, mentionnons la mise sur pied d'un bureau (pas nécessairement physique) à Iqaluit pour appuyer le développement et la représentation politique dans le Nunavut.

Les projets de L'Aquilon et les recommandations du comité d'évaluation ont aussi été acceptés d'emblée par le CA. Les seuls ajustements ont permis d'appuyer le projet de Mensuel virtuel du Nunavut.

Groupe de travail sur la partition

Structures suggérées pour l'Est et pour l'Ouest

Alain Bessette

Quelles seront les structures de fonctionnement des futures associations de francophones tant à l'Ouest que dans le Nunavut ? Les propositions du Groupe de travail sur la partition (GTP) telles qu'acceptées par le Conseil d'administration de la FFT nous offrent déjà un aperçu de ce qui nous attend d'ici 1999.



Alain Bessette/L'Aquilon

Si les ideés s'entrechoquent parfois entre l'Est et l'Ouest, la bonne humeur est de mise lors des repas pris en commun.

Nunavut

Dans le Nunavut, il n'y aura qu'une corporation unique, dont les membres seront des francophones résidant dans le Nunavut. Le conseil d'administration de cette corporation sera constitué de la façon suivante :

- un siège réservé à la communauté d'Iqaluit;
- un siège dédié au secteur des communications;
- un siège réservé pour le centre communautaire;
- un siège à vocation territoriale;
- un siège pour le président ou la présidente (élu en assemblée générale des membres);
- un siège (non-votant) pour le conseil scolaire;
- un siège qui serait à la disposition de communautés locales qui joindraient les rangs de la corporation.

Ouest

En raison de l'existence actuelle de quatre associations actives dans l'Ouest et aussi d'une garderie, le modèle de l'Ouest a dû tenir compte de la représentation locale, ainsi que de la présence de plusieurs associations au sein de Yellowknife. Il y aura une corporation unique, dont les membres seront des francophones résidant à Yellowknife, Hay River ou Fort Smith.

L'assemblée générale sera composée de 4 délégués de chaque communauté

Cette assemblée générale élira les membres du conseil d'administration et celui-ci prendra la forme suivante:

- un membre résidant à Hay River et ayant été nommé par les délégués de Hay River;
- un membre résidant à Fort Smith et ayant été nommé par les délégués de Fort Smith;
- un membre résidant à Yellowknife et ayant été nommé par les délégués de Yellowknife;
- un ou une vice-présidente élue par l'assemblée générale;
- un ou une présidente élue par l'assemblée générale;
- un siège non votant pour le conseil scolaire;
- *un siège non-votant pour* L'Aquilon

Les personne agissant à la présidence et à la vice-présidence ne résideront pas dans la même communauté, détiendront la responsabilité des dossiers à caractère territorial et observeront un principe d'alternance quant à leur lieu de résidence respectif.

Il a aussi été établi, au plan financier, de suivre un principe d'enveloppe ou de budget protégé.

- 15 % dédié à l'administration
- 5 % pour le développement de Hay River
- 5 % pour le développement de Fort Smith
- 5 % pour le développement de L'Aquilon
- 30 % pour le développement de Yellowknife
- 40 % pour les activités d'échelle territoriale.

Il ne s'agit dans un cas comme dans l'autre que d'une proposition de modèle. Il semble cependant que les francophones d'Iqaluit garderont le modèle proposé. Dans l'Ouest la situation est un peu plus précaire en raison de l'abondance d'organisations indépendantes tant à Yellowknife que sur l'ensemble du territoire de l'Ouest.

Par ailleurs, le rédacteur en chef de L'Aquilon a profité des discussions pour souligner que la volonté exprimée de continuer à publier un journal dans l'Ouest est assujettie à la faisabilité d'un tel projet. Il semble aussi qu'il faudra étudier de plus près la mécanique de fonctionnement de cette corporation avec les autres corporations reconnues, telles la garderie Plein Soleil et un éventuel journal.

ÉDITORIAL

Une sérénité retrouvée

Alain Bessette

À près de deux ans de l'échéance pour la partition des Territoires, les représentants de la francophonie ténoise ont déjà commencé à traiter séparément certains de leurs dossiers.

Lors de la récente réunion du Conseil d'administration de la Fédération Franco-TéNOise, le Groupe de travail sur la partition a remis ses propositions quant aux futures structures organisationnelles tant à l'Est qu'à l'Ouest.

Un état d'esprit frappant pouvait être observé. D'une part, la structure pour la future association du Nunavut a été présentée par une déléguée de cette région. Il en fut de même pour la structure proposée pour l'Ouest. Des commentaires et questions ont surgi de part et d'autre. Un fait demeure, ces commentaires ne visaient pas à faire modifier les modèles présentés. Les participants semblaient se dire: «si c'est ça qu'ils veulent... qu'il en soit ainsi».

Les questions démontraient plutôt un intérêt, une curiosité face aux orientations d'un voisin longtemps côtoyé.

En général, les échanges autour de la table lors de cette fin de semaine ont démontré la séparation réelle qui s'opère entre les grands pôles géographiques de la francophonie ténoise.

Loin d'être négative, cette séparation tranquille ramène une sérénité que l'on croyait impossible à retrouver entre les deux groupes de francophones. Il faut espérer que l'Ouest saura bien prendre le virage malgré le fossé qui sépare encore ses éléments un peu disparates.

Bientôt, nous en serons à la difficile question de répartion des actifs de la FFT. Il faut souhaiter que les négociations entres les groupes francophones seront tout aussi sereines que les pourparlers actuels.

Ce n'est pas chose garantie car les actifs de la corporations s'élèvent à quelques centaines de milliers de dollars, si l'on compte l'investissement immobilier fait plus tôt cette année.



Courrier du Net

Felicitations. Continuez le bon travail.
J'ai donné votre adresse URL à des amis artistes européens qui s'intéressent au Grand Nord... Ils ont bien apprécié leur visite virtuelle dans l'Arctique!
Francois-Pierre Gingras, Dep. de science politique, Université d'Ottawa
Internet: fgingras@uottawa.ca

Bonjour! Le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) est heureux de vous informer que la qualité de votre site Web lui a valu une mention dans «Le Détour» (http://w3.cidif.org/detour).

Le CIDIF est un organisme à but non lucratif au service de toute la Francophonie. Ouvert officiellement depuis le 10 avril 1996, il a pour mission de consolider la présence francophone sur l'inforoute en général et l'Internet en particulier. La création du CIDIF est une initiative de l'Université de Moncton (campus d'Edmundston), en collaboration avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada.

«Le Détour», c'est notre façon à nous de faire connaître les fleurons du Web francophone. Chaque jour, à minuit, un automate puise dans notre base de données un site que nous jugeons attrayant pour son originalité ou son contenu. Nous accordons aussi une attention toute particulière à la qualité du français. Les sites choisis sont mis en vedette pendant 24 heures et annoncés quotidiennement aux personnes qui en font la demande. Le lendemain, l'adresse du site est versée aux Archives du Détour, et le cycle recommence.

Par cette initiative, le CIDIF veut promouvoir la qualité de la langue et du contenu sur le Web francophone. Il ne s'agit pas d'un concours : les sites ne sont choisis qu'en fonction de leur mérite. Et puisque le vôtre a été retenu, nous vous invitons à apposer sur votre page d'accueil le logo officiel du «Détour» (autorisé seulement sur les sites sélectionnés). La marche à suivre est exposée à http://w3.cidif.org/gifs>.

L'équipe du Cidif vous offre ses plus sincères félicitations. Continuez votre beau travail !

Merci pour ces nouvelles fraîches du Nord dont je peux faire profiter chaque semaine les étudiants en Inuktitut de l'institut des langues orientales.
À bientôt
pilipuusi
Philippe Le Goff goff@imaginet.fr
45 rue blanche 75009 Paris France





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Des sons fous à lier

Annie Bourret (APF)

La dernière chronique (Des «zéros» et des héroïnes) traitait des liaisons obligatoires (un-avion) et interdites (des héros) en français.

Il me reste donc à traiter des liaisons **facultatives**, c'est-à-dire qui demeurent le choix de la personne qui parle — un choix plus ou moins «libre», qui varie selon les circonstances extérieures et les connaissances linguistiques. Généralement, plus la situation est formelle, plus on aura tendance à employer un langage recherché, donc à prononcer les liaisons facultatives. Les annonceurs radio et télé en sont un excellent exemple, puisqu'ils doivent servir de modèles linguistiques.

Ces langagiers et langagières (un terme savant pour désigner les professionnels dont la spécialité est l'emploi du langage correct, écrit ou oral), feront probablement la liaison :

1) après les verbes suivis d'un nom ou d'un adjectif (elle était-honnête);

2) pour marquer le lien entre le nom ou pronom et l'adjectif (des fillettesadorables);

3) entre le nom ou le verbe et son complément (des professeurs-en voyage, ils pensèrent-à moi).

Le classement de certaines liaisons dans la catégorie facultative mérite un commentaire. Techniquement, la liaison après **quant** (quant-à-moi) et **dont** (dont-il est question) est libre selon Grevisse. Mais l'usage l'impose au point où les profs de français langue seconde auront pour réflexe automatique de corriger l'absence de liaison chez leurs étudiants.

Selon l'exemple numéro 2, il faudrait lier les trois premiers mots dans *lesélèves-en cinquième année* mais, dans la plupart des cas, on optera pour l'absence de liaison entre *élèves* et *en*, **parce que le pluriel est déjà marqué par la liaison entre *les* et *élèves***. Mystère enfin élucidé : la liaison n'a pas pour fonction de faciliter la prononciation. Son rôle est grammatical, elle renforce la compréhension en donnant une information précise (le pluriel). Contrairement à «verèlle» pour *vers elle*, qui constitue un enchaînement avec le R, parce que le S final n'a pas de fonction grammaticale; même chose pour le T final de «forèmable» (fort aimable) et le D «norèsste» (nord-est).

Terminons sur des sons un peu fous à lier, comme la phrase *C'est assez, dit la baleine, et elle se cache à l'eau*, qu'on pourrait réécrire *Cétacé, dit la baleine, et elle se cachalot*, une petite absurdité orthographique super pour mémoriser ces synonymes. J'aime bien aussi ces dictées-pièges : *Lustucru, mon ami, qu'en prison ma fille a mangé ta porte?* et *Il était trop pomme de terre pour aimer les tamarins.*

Bien entendu, en réorganisant **les sons et le sens**, vous avez su tout de suite qu'il fallait lire *L'eusses-tu cru, mon ami, qu'en prison ma fille à manger t'apporte?* et *Il était trop homme de terre pour aimer l'état marin.*

Eh bien, il ne me reste plus qu'à vous mettre au défi de réécrire *Le maire creux dit (et m'a r'dit lundi) : «Je dis que vendredi dix manches ça me dit».*

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie»
(abourret@bc.sympatico.ca)
ou à la rédaction du journal.

Financement de la gestion scolaire à Terre-Neuve

Le fédéral signe une entente

Le gouvernement fédéral et Terre-Neuve dépenseront une somme de 4 816 000 $ au cours des six prochaines années pour financer la création d'une commission scolaire provinciale francophone.

Ottawa (APF):

La contribution du gouvernement fédéral s'élève à 3 162 000 $. De cette somme, 2 millions proviendront du programme spécial mis sur pied en 1993 pour appuyer la mise en oeuvre de la gestion scolaire dans six provinces. Une somme supplémentaire de 1 612 000 $ proviendra du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

La province dépensera de son côté 1 204 000 $ entre 1997 et 2003 pour la création de la commission scolaire francophone. On compte cinq écoles françaises dans la province, qui sont fréquentées par environ 300 élèves.

La Colombie-Britannique est la seule des six provinces à ne pas avoir encore signé avec Ottawa une entente sur le financement de la mise en oeuvre de la gestion des écoles françaises. L'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, et la Nouvelle-Ecosse sont les autres provinces à avoir signé des ententes semblables avec le gouvernement fédéral.

Gala de la chanson



Interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes franco-ténois sont invité-e-s cette année encore à participer au **Gala albertain de la chanson**, étape obligée vers le **Chant'Ouest** puis le **Festival international de Granby**.

Les candidates et candidats devront s'inscrire pour le 27 mars 1997

Pour toute information relative

- aux critères d'admissibilité
- au lieu et au formulaire d'inscription
- au matériel à soumettre
- au calendrier des activités
- à la nature du support financier disponible auprès de la F.F.-T.

veuillez adresser vos demandes à



La Fédération Franco-TéNOise
Site : 5016, 48ième rue
Casier postal 1325
Yellowknife NT X1A 2N9
Télécopieur : 403-873-2158 Téléphone : 403-920-2919
Courrier électronique : fft@franco.ca



Rappel

Les organismes intéressés à obtenir une subvention dans le cadre

Fonds pour projets locaux d'alphabétisation, du Fonds pour projets d'alphabétisation dans les langues autochtones * et du Programme de contributions pour la mise en valeur des langues

ont jusqu'au 21 mars 1997

pour nous faire parvenir leur demande.

Tout organisme intéressé à contribuer à la mise en valeur des langues ou à la promotion de l'alphabétisation au sein de sa communauté peut obtenir de plus amples renseignements et les lignes directrices relatives à toute demande à l'un des programmes mentionnés ci-dessus auprès des centres locaux d'orientation professionnelle ou des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, aux numéros de téléphone suivants :

Baffin : (819) 979-5051	Kitikmeot : (403) 983-7232
Keewatin : (819) 645-5039	Inuvik : (403) 979-7323
Fort Smith : (403) 874-2503	North Slave : (403) 920-3482 (Bureau de l'alphabétisation)

ou en s'adressant au bureau de l'alphabétisation, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3482 ou (403) 920-6914; télécopieur : (403) 873-0237.

** Ces programmes sont financés dans le cadre de l'Accord de coopération Canada-T. N.-O. relatif au français et aux langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Le financement pour 1997-1998 dépend des négociations en cours.*

Territoires du Nord-Ouest Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
L'hon. Charles Dent, Ministre

«Qu'est-ce qui t'arrive, Marie-Jeanne?»

Louis Mc Comber

(IQALUIT)C'est un cri d'alarme qu'ont voulu lancer les étudiant(e)s de la troupe du 'Caribou Ruant' ou 'Kicking Caribou" dans leur pièce de théâtre: 'Qu'est-ce qui t'arrive, Marie-Jeanne?"... "What's the Matter, Mary-Jane?" présentée à l'école Inuksuk d'Iqaluit, le 23 février dernier.

Ce groupe d'étudiants de l'école secondaire d'Arctic Bay a décidé de lever le voile sur la réalité infernale qu'affronte la jeunesse inuit dans les communautés du Nord.

Du 24 au 28 février dernier, Iqaluit était l'hôte d'une semaine pédagogique organisée par l'Association des professeurs et le comité Sivumut. Plus de cinq cents professeurs de toutes les communautés de la Terre de Baffin étaient venus participer à différents ateliers sur l'éducation. Mercredi soir le 23, le gymnase de l'école Inuksuk était bondé de monde. Plusieurs enseignants, mais aussi beaucoup de simples citoyens d'Iqaluit étaient venus voir le spectacle.

Sur la scène, un père titubant qui n'a d'attention que pour sa bouteille, des chorégraphies étonnantes d'adolescents qui s'ankylosent au gaz propane, mais aussi la présence de ce frère suicidé, Joshua, qui veut revenir de l'au-delà pour protéger sa jeune soeur, Marie-Jeanne.



Louis McComber/L'Aquilon

Joshua voudrait tellement quitter son monde de trépassés pour revenir à la maison. Comment empêcher Marie-Jeanne de glisser elle aussi vers la dépendance à l'alcool, aux stupéfiants et éventuellement de sombrer dans une mort précoce? Mais on ne revient plus du pays des morts...Joshua n'est plus qu'un fantôme.

Peine perdue d'ailleurs pour Joshua. L'influence du milieu est trop forte. Marie-Jeanne se laissera entraîner à la débauche, ne trouvant aucun support, ni à l'école, ni à la maison, pour se sortir de ce cycle morbide.

La pièce est criante d'authenticité. Partout où elle a été jouée, l'assistance a réagi avec émotion... on se rappelle les jeunes qu'on ne reverra plus, on verse des larmes, on reconnaît la cruelle réalité des communautés du Nord.

Darlene Naqitarvik(Mary-Jane), Johny Aola(Joshua) et June Shappa(Lisa), tenaient les trois rôles principaux de la pièce. Il ne fait aucun doute pour eux que le texte va droit au coeur des spectateurs. Chez eux à Arctic Bay, après la représentation, la communauté s'est reconnue avec beaucoup d'intensité. Les gens s'enlaçaient, se consolaient de la perte d'êtres chers.

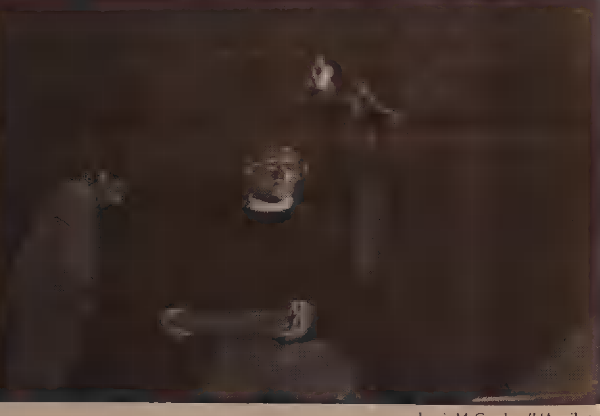
«Tout ce qu'il y a dans la pièce, on le voit dans notre communauté, nous confie Johny Aola, et ça nous blesse. Ça ne peut plus continuer comme ça...on veut que notre message soit entendu.»

Pour June Shappa, c'est très important de se préparer pour le Nunavut. «Nous voulons vivre un meilleur avenir! Le Nunavut s'en vient. Nous ne voulons plus de suicide...Il faut que ça arrête...»

Matthew Brown enseigne à l'école secondaire d'Arctic Bay. Il a écrit le texte définitif de la pièce pendant ses vacances de Noël. «Je n'ai que mis ensemble le matériel que les étudiants m'ont fourni», explique-t-il. Pour lui il n'y a aucun doute que chaque représentation suscite une énorme prise de conscience dans les communautés visitées.

Un taux d'alcoolisme élevé, doublé d'une dépendance à des substances toxiques de tout genre, empoisonne littéralement le quotidien des communautés nordiques. Cette détérioration de la vie sociale contribue, par exemple, à faire du suicide la première cause de décès sur la Terre de Baffin, toutes générations confondues.

Pour Johny Aola, la dépendance à la drogue et à l'alcool taxe lourdement l'avenir du Nunavut. "Le Nunavut pourrait devenir une place formidable...si les gens acceptent de travailler sur leurs problèmes!"



Louis McComber/L'Aquilon

Pour la Journée internationale de la femme

Petite histoire de femme

«Le dire sur tous les tons». C'est le thème de la Journée internationale de la femme de cette année, je viens de l'apprendre en surfant sur le Net. C'est drôle, parce que depuis quelques jours, je me demandais quoi dire à cette occasion, et comment le dire.

Natali Lefebvre

Je pourrais vous faire part des statistiques, vous dire qu'il y a trop de femmes battues, que le salaire des femmes est plus bas que celui des hommes dans presque tous les secteurs, que le travail des femmes en tant que mères est sous-estimé, que les femmes sont sous-représentées dans les gouvernements. Je pourrais vous parler des femmes que l'histoire a écartées de sa trajectoire, de celles qui y ont laissé la trace de leur souffrance, de celles dont l'intelligence lucide a fait peur aux hommes. Je pourrais vous repeindre un grand tableau que vous connaissez, noir et triste, mais malheureusement réaliste et indélébile.

Mais je préfère plus de lumière. Et un point de vue plus personnel. Après tout, la connaissance que j'ai du sujet se concentre d'abord autour de ma propre expérience en tant que femme et des contacts que j'ai eus avec celles qui ont marqué ma vie par leur présence, et parfois même par leur absence.

D'abord, laissez-moi me présenter, puis ensuite, je vous raconterai quelque chose. J'approche dangereusement de la trentaine, ce qui me place parmi les aînés de la Génération X, la génération de ceux qui ne savent pas trop où donner de la tête, et à laquelle mon profil colle souvent un peu trop bien. Seule fille de ma famille (même pas une cousine!), j'ai eu la chance d'être élevée en partie par mes parents, un couple toujours amoureux, et en partie par deux vieilles tantes de ma mère, vieilles filles qui m'aimaient avec démesure et que j'adorais tout autant. J'ai passé mon enfance le nez fourré dans des livres, et mon adolescence à écrire des poèmes tragiques et à vouloir sauver le monde. J'étais très solitaire, n'ai jamais fait partie d'une bande de filles, ou même eu une amie très proche. À 17 ans, j'ai rencontré mon premier amour, avec qui j'ai passé 10 années, quelquefois heureuses, mais le plus souvent difficiles, à travers lesquelles je crois cependant avoir beaucoup appris et grandi.

À 25 ans, mes contacts avec les autres femmes étaient toujours plutôt limités, et je ne m'étais jusque là jamais beaucoup préoccupée de questions féministes, ou sentie particulièrement solidaire de mes semblables. À mes yeux, mes joies, mes peines, les obstacles qui se trouvaient sur ma route, m'arrivaient à moi en tant qu'individu et n'étaient pas spécialement reliés à mon statut de femme.

Je terminais mon bacc en théâtre quand une troupe de filles qui montaient la pièce féministe «Les fées ont soif», un manifeste qui avait fait tout un scandale à sa sortie en 1977, m'ont demandé de remplacer une de leurs comédiennes. J'ai accepté, beaucoup plus par attirance pour la nouveauté de l'expérience que par conviction pour la cause. Les propos tenus par les personnages de la pièce illustraient davantage les revendications de nos mères que les nôtres, et il me semblait évident que de mettre en représentation les archétypes de la sainte, de la mère et de la putain n'allait pas soulever autant de poussière que 15 ans auparavant.

Effectivement, au bout du compte, la pièce auprès du public a plus ou moins eu l'effet d'un coup d'épée dans l'eau. Il aurait fallu aller plus loin, écrire un nouvelle pièce, qui aurait finalement dit un peu la même chose dans des mots plus actuels. Mais malgré son modeste succès, la troupe avait vécu en montant «Les fées» des émotions qu'aucune n'oublierait de sitôt. Pendant trois mois, huit femmes s'étaient rencontrées presque tous les jours, partageant leurs expériences, rires et pleurs, développant amitié, complicité, rivalité, essayant de déterminer ce que c'était qu'être femme, ce qu'elles souhaitaient en tant que femmes.

Pour moi, ces trois mois ont été un cadeau inestimable, autant par la découverte du merveilleux que du terrifiant. Huit femmes suffisaient à donner des visages aux statistiques, et mises en commun, nos jeunes vies de 20 à 30 ans réussissaient à rassembler les pires horreurs : viol, inceste, violence conjugale, toxicomanie, avortement, pauvreté, maladie. Pourtant, quand j'y repense, c'est le souvenir des fous rires, de la générosité, de l'ouverture, et d'une énergie spéciale et intense qui domine. En plus, du groupe m'est restée une amie pour la vie, Sophie, avec en bonus ses enfants.

Depuis cette expérience, j'ai rencontré d'autres femmes extraordinaires et j'ai su les reconnaître et les apprécier. Je suis heureuse d'être un femme et d'apprendre à puiser ma force dans ma féminitude. Les femmes sont uniques, différentes. Je crois que les différences sont une chose magnifique et qu'il est essentiel de les respecter: elles sont source d'équilibre. Homme, femme. Noir, blanc. Ciel, terre. Feu, eau. Yin, yang. Coeur, raison. Sans l'un, l'autre est un peu dénaturé...

Paroles de femmes

Le dire sur tous les tons

Pour souligner la Journée internationale de la femme et son thème de cette année, «Le dire sur tous les tons», voici quelques citations de célèbres femmes écrivains, sur la vie, l'amour, la vieillesse, l'art, les hommes, les femmes...

«On ne naît pas femme; on le devient.» (Simone de Beauvoir)

«L'histoire de l'opposition des hommes à l'émancipation des femmes est peut-être plus intéressante que l'histoire de cette émancipation elle-même.» (Virginia Woolfe)

«Les Eskimos ont 52 noms pour la neige parce qu'elle est importante pour eux. Il devrait y avoir autant de noms pour l'amour.» (Margaret Atwood)

«Le problème, c'est que si on ne risque rien, on risque encore plus.» (Erika Jong)

«Le silence ne nous a jamais rien rapporté.» (Audre Lorde)

«La vieille femme que je deviendrai sera très différente de la femme que je suis maintenant. Une autre moi commence.» (George Sand)

«Je veux devenir riche, mais je ne veux jamais faire les choses que l'on doit faire pour devenir riche.» (Gertrude Stein)

«L'art doit prendre la réalité par surprise.» (Françoise Sagan)

«Je crois que l'art est une croissance intérieure. Je ne crois pas que l'on puisse expliquer la croissance. Elle est silencieuse et subtile. On ne déterre pas un plante pour voir comment elle grandit.» (Emily Carr)

«Mes vraies amies m'ont toujours donné la preuve suprême de leur dévotion; une aversion spontanée pour l'homme que j'aime.»

«Les préjugés, c'est bien connu, sont plus difficiles à effacer d'un coeur dont la terre n'a pas été aérée et fertilisée par l'éducation; ils y grandissent aussi solides que la mauvaise herbe parmi les pierres.» (Charlotte Bronte)

«Nous ne voyons pas les choses comme elles sont; nous les voyons comme nous sommes.» (Anaïs Nin)

...Et puis, tiens, pour finir, une petite citation d'un homme éclairé : «L'avenir de l'homme, c'est la femme.» (Aragon)

Soirée organisée par l'Association franco-culturelle de Hay River

Un concert et des crêpes

Alain Bessette

L'Association franco-culturelle de Hay River avait organisé une soirée spéciale le 1er mars dernier à l'occasion de la réunion du Conseil d'administration de la FFT. Concert, poésie et crêpes étaient de la partie à la bibliothèque municipale de Hay River.

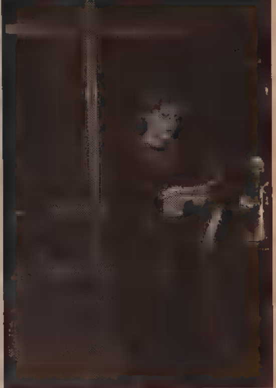
C'est d'abord le guitariste classique, Tyler Hawkins de Hay River, qui a ouvert la soirée en interprétant *Prélude et menuet* de Talemann.

Par la suite, Carole St-Pierre a interprété trois chansons : *L'essentiel* de Michel Jordan et Charles Aznavour, *La rose du premier de l'um*, de Philippe Gérard, et *La vie en rose*, de Louiguy. Cette dernière pièce constituait une défi personnel pour la chanteuse. «C'est une chanson d'Édith Piaf, et je n'ai pas le même genre de voix», a indiqué Carole St-Pierre. Elle était accompagnée au piano par Albina Gross de Hay River.

Entre la première et deuxième partie musicale du concert, Christine Poirier est venue réciter de la poésie. Un commentaire de Benoît Boutin, qui assistait à ce concert : «C'est la première fois que j'entend réciter de la poésie en français depuis que je suis dans les TNO.» Cet intermède poétique a été fort apprécié.

Finalement, la pianiste Albina Gross est venu interpréter toute une série d'oeuvres musicales classiques d'auteurs français dont *Le Tambourin* de Jean-Philippe Rameau, *Le Cygne* de Saint-Saens et quelques airs de Debussy. Un des moments forts de ce concert s'est produit lorsque Mme Gross a interprété *Ave Maria* de Charles Gounod avec Carole St-Pierre qui appuyait la pièce de sa voix.

À la suite du concert, les bénévoles de l'Association franco-culturelle ont servi des crêpes, préparées par le charmant couple de Normand et Danielle Hevey.



Christine Poirier

Rapport du CTC

Le mythe de l'égalité des sexe

«En cette époque de réduction, sensée et insensée, des effectifs, en cette ère d'inégalité et d'injustice, les femmes craignent pour leur avenir, tout en étant remplies d'espoir et résolues à se tailler une vie meilleure pour elles-mêmes et pour leur famille», a déclaré Nancy Riche, vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada.

Mme Riche a divulgué un rapport de 100 pages du CTC intitulé «Le travail des femmes», dont la parution coïncide avec la Journée internationale de la femme et qui décrit la vie des travailleuses au Canada et met en lumière les faits suivants :

-Seulement 20 pour cent des femmes ont un emploi à plein temps et à l'année, qui leur rapporte plus de 30 000$ annuellement, comparativement à 40 pour cent des hommes.

-De tous les pays industrialisés, le Canada est celui où le taux de femmes occupant des emplois mal *payés est le plus élevé (34,3 pour cent), si l'on exclut le Japon, où ce taux atteint 37,2 pour cent.*

-Bien que les femmes occupent moins de 20 pour cent des emplois dans les dix catégories les mieux rémunérées, plus de 70 pour cent des emplois les moins bien payés appartiennent à des femmes.

-Le taux de chômage est incroyablement élevé dans de nombreux groupes de femmes : chez les jeunes femmes âgées de moins de 24 ans, il atteint 15,6 pour cent; chez les femmes membres d'une minorité visible, 13,4 pour cent; chez les femmes autochtones, 17,7 pour cent; et chez les femmes ayant un handicap, 16,6 pour cent. En fait, une étude menée par le réseau d'action des femmes handicapées du Canada révèle que 65 pour cent de ces femmes au chômage veulent travailler.

-En moins de vingt ans, le nombre de travailleuses à temps partiel a augmenté de 200 pour cent. Au cours de cette période, les femmes ont constitué 70 pour cent de la main-d'oeuvre à temps partiel. Plus du tiers des femmes employées à temps partiel voulaient travailler à temps plein, mais ne pouvaient trouver que des emplois à temps partiel. Un emploi sur dix est maintenant temporaire. Au cours des quinze dernières années, le nombre de femmes ayant plus qu'un emploi a augmenté de 372 pour cent!

«Le mythe de l'égalité des femmes est omniprésent. On voit à la télévision et dans des annonces des femmes qui opèrent des choix et qui ont la maîtrise de leur vie. Le présent rapport présente en contraste la douloureuse réalité», a déclaré Mme Riche. «Le rapport sur le travail des femmes révèle que la discrimination systémique n'est pas en voie de disparition. Mise à part une petite minorité de professionnelles, les femmes perdent du terrain, tandis que les gouvernements et les sociétés commerciales poursuivent leur restructuration à fond de train. Mais il existe encore bien des femmes refusant d'accepter la mise au rancart de leurs rêves et la promesse d'égalité», a conclu la vice-présidente du CTC.

Petites annonces

L'Aquilon vous offre gratuitement un service de petites annonces. Faites-nous parvenir votre message. (maximum de 30 mots)





Des outils

Le texte des petites annonces doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h (heure

tél.: (403) 873-6603
Téléc. : (403) 873-2158
E-mail : aquilon@internorth.com

Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Rénovation des 3e et 4e étages de l'édifice W.G. Brown

Réaménagement complet incluant l'architecture, les éléments électriques et mécaniques
– Iqaluit, T.N.-O. –

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous le 10 mars 1997. Les soumissions cachetées doivent parvenir au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 2 AVRIL 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 2 AVRIL 1997 (YELLOWKNIFE)

Agent de Projet : Louis Bourgeois
Consultant : A.D. Williams Engineering Ltd.
Téléphone : (403) 873-2395

Nouvelle patinoire
– Hall Beach, T.N.-O. –

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous le 14 mars 1997. Les soumissions cachetées doivent parvenir au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 8 AVRIL 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 8 AVRIL 1997 (YELLOWKNIFE)

Agent de Projet : Delia Chesworth
Consultant : Ferguson Simek Clark
Téléphone : (819) 979-0555

Modifications des portes basculantes et du système de contrôle, aérogare
– Iqaluit, T.N.-O. –

Les entreprenurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous le 21 mars 1997. Les soumissions cachetées doivent parvenir au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 16 AVRIL 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 16 AVRIL 1997 (YELLOWKNIFE)

Agent de Projet : Lee Douglas
Aucun Consultant

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown), ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue).

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (819) 979-5150

Renseignements techniques : Agent de projet ou Consultant



Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services de nettoyage et d'entretien

Services de nettoyage et d'entretien, atelier central de réparations
– #3, Industrial Drive, Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, rue Capital, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage du centre B&R Rowe) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 28 février 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Gary Hoffman, Chef de l'ingénierie d'entretien, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5023

Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Location de véhicules

« Au besoin »
– Yellowknife et Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage du centre B&R Rowe) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessus à partir du 28 février 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Gary Hoffman, Chef de l'ingénierie d'entretien, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5023

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Travailleur social communautaire, niveau III
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du salaire, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0081TRW-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Coordinateur des services de placement en foyer nourricier
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du salaire, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0082TRW-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Pour de plus amples renseignements concernant les postes ci-dessus, prière de communiquer avec le ministère de la Santé et des Services sociaux au (403) 920-8945.

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre Square Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8965; télécopieur : (403) 873-0280; adresse électronique : tom_williams@gov.nt.ca

Planificateurs en transport
Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 264 $ par année, pour le planificateur principal, et de 54 683 $ pour les 2 planificateurs en transport. Les titulaires reçoivent également une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit de postes non traditionnels.**
Réf.: 011-0088NS-0003 **Date limite** : le 21 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487; télécopieur : (403) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com

Chef cuisinier
Centre correctionnel du South Mackenzie — **Hay River, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 48 593 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 589 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.** La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 021-0003TR-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats convoqués en entrevue.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*

Chef, Services de soutien technique
Division de la gestion des projets
Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 66 636 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0085-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Coordinateur des services d'entretien
Ministère des Travaux publics et des Services — **Fort Simpson, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 59 215 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 397 $.
Réf.: 011-0084-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Division des politiques et de la planification, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Yellowknife Centre, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-4512, à l'attention de Shauna Yeomans; adresse électronique : syeomans@gov.nt.ca

Chef d'équipe
Arbitrage et négociations
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 55 409 $ par année (à l'étude), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0087-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Secrétaire exécutif ou exécutive
Bureau de l'attaché de presse, cabinet des ministres
Ministère de l'Exécutif — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel du 24 mars 1997 au 19 décembre 1997)
Le traitement initial est de 40 971 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0091-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Conseiller en matière de programmes
Vérification, Budget et évaluation
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 63 042 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0094-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Analyste en matière d'emploi
Division de l'évaluation des emplois et de la planification des ressources humaines
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 23 janvier 1998)
Le traitement initial est de 47 750 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0095-0003 **Date limite** : le 14 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Édifice Laing, 5003, 49th Street, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.





APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Ravitaillement des aéroports en carburant

Fournir le ravitaillement en carburant pour aéronefs, y compris le stockage et le matériel de distribution aux aéroports de Fort Smith et Hay River
– Fort Smith et Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant de la région du north et du south slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage, B&R Rowe Centre), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 21 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus ou à l'aéroport de Fort Smith à partir du 4 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Otto Epp
Aéroport de Hay River
Téléphone : (403) 874-2953
ou
Hector Demarcke
Aéroport de Fort Smith
Téléphone : (403) 872-2007

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services « au besoin »

Rechapage de pneus à froid;
réparation de pneus;
peinture de l'équipement et carrosserie;
fourniture de tracteurs de camions et de remorques pour transporter de l'équipement;
location de machinerie lourde
– Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant de la région du north et du south slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage, B&R Rowe Centre), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 5 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Art Barnes
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5009



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Reconstruction et pavage de la route de Yellowknife

Le projet vise le nivelage, le drainage et la pose d'une couche de revêtement superficiel en asphalte
– Du km 135.9 au km 154.5, route de Yellowknife (nº 3), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin); ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice B&R Rowe Centre) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées, à partir du 24 février 1997.

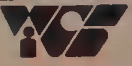
Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et inclure la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Richard Menard
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7814

Avis aux entrepreneurs. Une réunion concernant cet appel d'offres aura lieu le 6 mars 1997 à 13 h 30, dans la salle de réunions au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, Ministère des Transports, 4510 avenue Franklin, à Yellowknife, T.N.-O.



OFFRES D'EMPLOI

AGENT D'INDEMNISATION STAGIAIRE
Offre #SR97/07

La Commission des accidents du travail et le Programme de formation des cadres de la Fonction publique invitent les demandes pour cette formation d'une durée de deux ans.

Une formation pratique et de courtes séances de formation spécialisée vous prépareront à statuer, gérer et à accélérer l'exécution des demandes d'indemnisation.

Le candidat retenu doit être un bénéficiaire de l'entente de revendication territoriale du Nunavut et posséder un niveau d'écriture de 12e année. Les candidats doivent avoir de fortes aptitudes en communications et en analyse. Ils doivent posséder l'habileté de parler et d'écrire en Inuktitut. Les équivalences seront prises en considération.

Le salaire annuel de départ est de 38 727 $, plus bénéfices.

Ce poste de stagiaire est offert en vertu du Nunavut Unified Human Resource Development Strategy, dont le but est de préparer une fonction publique représentative pour le nouveau gouvernement du Nunavut. Ce poste est spécialement prévu pour des Inuit.

Faites parvenir votre curriculum-vitae à Laura Debassige avant le 14 mars 1997.

VICE-PRÉSIDENT, COMITÉ DE RÉEXAMEN
Offre #SR97/08

Le Comité de réexamen est l'instance décisionnelle finale de la Commission des accidents du travail. Il fournit un réexamen documentaire pour considérer les objections face aux décisions rendues par les divisions opérationnelles. Le vice-président est responsable devant le président pour la conduite et la décision face aux appels des travailleurs/dépendants et des employeurs sur les décisions concernant les requêtes, indemnités, réhabilitations professionnelles et les revenus.

Le candidat retenu aura de fortes aptitudes analytiques, décisionnelles, écrites et en recherche ainsi qu'une habileté démontrée d'interprétation de lois et d'application de politiques. Vous devez posséder de fortes aptitudes en gestion du temps et en relations interpersonnelles. Une connaissance des dossiers de la Commission des accidents du travail sera un atout. Les équivalences seront prises en considération.

Le salaire annuel de départ est de 54 683 $, plus bénéfices.

Faites parvenir votre curriculum-vitae à Beverley Nicholson avant le 14 mars 1997.

INGÉNIEUR MINIER/MINE DE SURFACE
Offre #SR97/09

Se rapportant au Superviseur de la sécurité dans les mines/inspecteur en chef, le ou la titulaire du poste révisera les propositions minières et effectuera des inspections pour toutes les exploitations minières des Territoires du Nord-Ouest, et s'assurera de la conformité avec la *Loi sur la santé et la sécurité dans les mines* et avec la *Loi sur l'usage des explosifs* dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le candidat ou la candidate doit avoir un diplôme en génie minier et 7 années d'expérience dans tous les aspects de l'exploitation minière. De l'expérience minière souterraine sera un atout. De bonnes aptitudes interpersonnelles et analytiques ainsi qu'en communication orale et écrite en anglais sont requises. Les équivalences seront prises en considération.

La rémunération est de 60 264 $ annuellement, plus bénéfices.

Il s'agit d'un poste non-tradionnel.

Faites parvenir votre curriculum-vitae à Beverley Nicholson avant le 21 mars 1997.

INSPECTEUR DES MINES - SAUVETAGE MINIER
Offre #SR97/10

Se rapportant au Superviseur de la sécurité dans les mines/inspecteur en chef, le ou la titulaire du poste effectuera des inspections pour toutes les exploitations minières pour s'assurer de la conformité avec la *Loi sur la santé et la sécurité dans les mines et ses règlements*. Il effectuera l'inspection des abris, des voies d'évacuation d'urgence, de l'aération, des postes de secours pour les mineurs, et il examinera l'équipement de secours pour les mineurs et le système de protection contre les incendies.

Le candidat retenu devra posséder un diplôme en génie minier ou en technologie des mines, plus un minimum de 7 années d'expérience pratique dans les mines, une formation poussée en sauvetage dans les mines et un peu d'expérience en éducation aux adultes. Les candidats doivent avoir de fortes aptitudes interpersonnelles, analytiques et en communication orale et écrite. Les équivalences seront prises en considération.

La rémunération est de 52 997 $ annuellement, plus bénéfices.

Il s'agit d'un poste non-tradionnel.
Faites parvenir votre curriculum-vitae à Beverley Nicholson avant le 21 mars 1997.

Vous devez identifier clairement votre éligibilité afin que votre demande reçoive les considérations requises pour être reconnue par la politique d'action positive.
VEUILLEZ SOUVETTRE VOTRE CANDIDATURE EN ANGLAIS.
Tout en citant le numéro d'offre pertinent, vous pouvez faire parvenir votre curriculum-vitae par la poste à la Commission des accidents du travail, C.P. 8888, Yellowknife, NT, X1A 2R3, ou par télécopieur au (403) 920-3892.

L'EMPLOYEUR PRÉCONISE UN PROGRAMME D'ACTION POSITIVE. IL EST INTERDIT DE FUMER AU TRAVAIL.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fournir et installer un balisage lumineux d'aérodrome

Fournir, installer, vérifier et mettre en service un balisage lumineux d'aérodrome
– Pond Inlet, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou au Services d'ingénierie, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre au Centre Ilaqiktut), ou au Surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown) au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 18 MARS 1997 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 18 MARS 1997 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 18 MARS 1997 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessus à partir du 3 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku
Ingénieur de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une reunion sur cet appel d'offres le 11 mars 1997, à 10 h 30, dans la salle de réunions de l'édifice Highways, Ministère des Transports, Rez-de-chaussee, 4510 Av. Franklin, Yellowknife, NWT.

Projet de sculpture du Nord

Deux cultures, un élan

Deux cultures, un élan : bâtir ensemble le Grand Nord, c'est le thème d'un projet de sculpture, conçu par la FFT, qui unirait francophones et autochtones à travers la collaboration de trois artistes de renommée; l'un Inuk, Bill Nasogaluak, l'autre Canadien-français, Armand Vaillancourt, et le troisième Métis, fusion des deux autres cultures, Dolphus Cadieux.

Natali Lefebvre

Le projet est encore à l'état embryonnaire, mais à la Fédération franco-ténoise, on nourrit beaucoup d'espoir à son endroit. Des demandes de subventions ont été faites auprès des gouvernements québécois et canadien, ainsi qu'auprès d'industries ténoises, et l'on n'attend que le feu vert pour se lancer dans cette aventure qui pourrait être le symbole pour les siècles à venir de l'élan de deux peuples l'un vers l'autre.

Si des fonds suffisants sont attribués au projet, les sculpteurs se mettront au travail dès l'été prochain. Ainsi, en 1998, lorsque la FFT célèbrera ses 20 ans et que Yellowknife sera l'hôte des Jeux de l'Arctique, la sculpture sera terminée.

En plus de souligner ces festivités et d'unir deux cultures, le projet favorise de nombreux partenariats; les membres du réseau associatif des TNO seront appelés à collaborer, des initiatives seront prises de concert par l'entreprise privée, le secteur communautaire et le secteur public, les gouvernements québécois et canadien offriront leur soutien, et finalement, on verra s'établir un partenariat entre la Ville de Yellowknife et l'ensemble des participants.

Pour compléter l'équipe des trois sculpteurs, le projet prévoit l'implication de deux artistes francophones de Yellowknife: Mario Paris, peintre et vidéaste, et Lyne Gagnon, photographe, qui produirait un reportage photographique de l'ensemble de l'évènement.

La semaine dernière, Armand Vaillancourt était à Yellowknife pour rencontrer ses partenaires de création et trouver un emplacement pour la sculpture. Le contact entre le sculpteur québécois le plus socialement impliqué et les artistes locaux s'est fait de façon très spontanée, et tous très emballés, pleins d'idées en tête, ils ont eu le coup de foudre pour un immense rocher situé en bordure de l'avenue Franklin, face au Grand lac des Esclaves, sur un lot appartenant déjà à la Ville de Yellowknife.

La structure proposée pour l'oeuvre est la mise en place d'un bloc de granit sur le grand rocher, auquel on superposerait une sulpture réalisée dans un bloc de marbre apporté sur une île de Yellowknife par des glaciers. Le rocher serait marqué d'interventions au jet de sable, aux ciseaux et à la polisseuse. Ces interventions pourraient inclure une participation de la population, comme par exemple la reproduction de dessins réalisés par les élèves des écoles francophones de Yellowknife et Iqaluit.

Un projet d'une telle envergure serait incontestablement un évènement majeur pour le Grand Nord. Tout en contribuant à l'unité canadienne et en soulignant l'apport historique des francophones et des autochtones au développement des Territoires, ainsi que leur volonté d'oeuvrer ensemble à leur devenir, ce monument signalerait la convergence des valeurs et des intérêts de tous ses bâtisseurs. Pour l'instant, encore un beau rêve...

D'autres articles sur ce projet suivront dans les prochaines semaines. Dans le prochain numéro de L'Aquilon, nous vous présenterons un portrait de ce personnage fascinant qu'est Armand Vaillancourt.

L'aquilon

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com



Site WEB :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

Petites Annonces
(service gratuit)

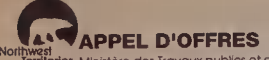
Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Meubles
Nous recherchons des meubles usagés. Téléphonez le soir au (403) 669-7049.

Vidéo
Je cherche à acheter un lecteur vidéo d'occasion. Tél.: (403) 873-5959

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT, à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Services « au besoin »

Services d'entretien demandés « au besoin » pour :
1. L'entretien des routes et des parcs
2. La menuiserie
3. Les réparations du système électrique et du système d'alarme
4. La plomberie, le chauffage
5. La réfrigération commerciale
6. L'inspection des véhicules à moteur, l'entretien et les réparations
– Région de Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44[e] Rue) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 3 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [redacted] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Bill Lemouel, Agent de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8979



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fournir et installer un balisage lumineux d'aérodrome

Fournir, installer, vérifier et mettre en service un balisage lumineux d'aérodrome – Pangnirtung, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou au Services d'ingénierie, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre au Centre Ilaqiktut), ou au Surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown) au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessus à partir du 3 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku, Ingénieur de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une reunion sur cet appel d'offres le 11 mars 1997, à 10 h 30, dans la salle de réunions de l'édifice Highways, Ministère des Transports, Rez-de-chaussée, 4510 Av. Franklin, Yellowknife, NWT.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services de levés

« Au besoin »

– Divers endroits, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2[e] étage du centre B&R Rowe) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 28 février 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Gary Hoffman, Chef de l'ingénierie d'entretien, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5023



Appel d'offres

ORDINATEURS/LOGICIELS/ÉQUIPEMENT

OFFRE numéro WCB\CS\TEN97A-003
Les soumissions cachetées pour **ORDINATEURS/LOGICIELS/ÉQUIPEMENT** doivent nous parvenir au plus tard à : 16 h 30, **HEURE LOCALE, LE 12 MARS 1997.** Prière de mentionner le numéro de référence de l'offre dans tous les documents de soumission.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'appel en s'adressant à la Commission des accidents du travail dès le vendredi 28 février 1997 à midi au 3e étage, Centre Square Mall, Yellowknife, NT
Téléphone : (403) 920-3888
Appel sans frais : 1-800-661-0792
Télécopieur : (403) 873-4596
Les demandes de renseignements sur l'appel d'offres et les soumissions doivent parvenir à :
Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3
OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la commission, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.
La commission n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue.

Sommet des leaders du Nunavut

Ententes sur certains points

Il n'y a pas eu que des points de dissension lors du Sommet des leaders du Nunavut, et certains principes ont été entérinés par les différents protagonistes présents.

Alain Bessette

Le gouvernement des TNO s'est entendu avec la NTI et la CEN pour agir rapidement dans le dossier de l'estimation des coûts du modèle de gouvernement décentralisé suggéré par la CEN.

Le ministre des Finances des TNO a indiqué à l'Assemblée législative qu'il n'y avait malheureusement pas eu de discussion avec le ministre Irwin sur les coûts supplémentaires découlant de la division des Territoires. L'estimation des coûts de fonctionnement et d'implantation du modèle de la CEN devrait aider à connaître ces coûts supplémentaires.

Le GTNO a donc invité la NTI, à titre de partenaire dans ce processus, et la CEN, à titre de conseiller, à rencontrer des représentants du Secrétariat de gestion financière et du Secrétariat à la division. Le minsitre Todd a indiqué que les coûts du modèle devraient être connus dès avril. Il a aussi rappelé que le même exercice devrait se tenir dans l'Ouest en prenant pour référence le statu-quo gouvernemental.

De plus, tel que le suggère le rapport de la CEN, la Société d'énergie des TNO ainsi que la Commission des accidents du travail ne seront pas démantelées et divisées lors de la création du Nunavut. Tant le GTNO que NTI et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont conclu d'entériner la proposition contenue dans le rapport Traces de pas 2.

Ces deux organisations continueront de gérer communément leurs activités sur les deux territoires.

Les universités francophones hors Québec

Appui au budget Martin

Ottawa (APF)

Le président du Regroupement des universités de la francophonie hors-Québec est heureux de constater que le gouvernement fédéral se préoccupe enfin de l'éducation postsecondaire au pays. Et il sera encore plus heureux lorsque le gouvernement permettra aux étudiants de rembourser leurs prêts en fonction de leur revenu.

«Pour les étudiants francophones venant très souvent de milieux *défavorisés, c'est très important d'avoir des prêts remboursables* selon les revenus. Nous savons très bien que plusieurs de nos diplômés prennent du temps avant d'avoir des revenus suffisants pour faire face à l'endettement qu'ils ont contracté» explique Marcel Hamelin, qui est aussi le recteur de l'Université d'Ottawa. Le gouvernement fédéral est d'ailleurs disposé à négocier avec les provinces et les prêteurs une formule permettant le remboursement en fonction du revenu.

Le dernier budget Martin est unanimement salué par le monde universitaire et le premier ministre Jean Chrétien a reçu des commentaires élogieux alors qu'il prenait la parole devant les membres de l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC). Le président de l'Université de Toronto a même qualifié le quatrième budget Martin de «meilleur budget des années 90.»

Le budget prévoit de nouveaux crédits fiscaux pour aider les étudiants à payer leurs études, des mesures pour aider les parents à épargner pour les études de leurs enfants, la possibilité pour les étudiants de reporter le remboursement de leurs prêts de 18 à 30 mois, des modifications fiscales pour accroître les dons de charité, et surtout la création d'une Fondation canadienne pour l'innovation dotée d'un budget de 800 millions de dollars.

Cette fondation pour la recherche plaît beaucoup au recteur Hamelin. Toutes les universités, dit-il, pourront profiter de cette fondation, même les plus petites. Le Regroupement pourrait profiter de cette manne, puisqu'il veut développer des projets de recherche sur la situation des groupes minoritaires.

Même s'il est heureux du budget fédéral, M. Hamelin souligne qu'il reste encore beaucoup à faire.

Ottawa et le logement social

Transfert aux provinces

Le gouvernement fédéral a signé avec la Saskatchewan une première entente portant sur le transfert de l'administration du logement social.

Ottawa (APF):

L'entente, qui a été signée à Régina en présence de la ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) Diane Marleau, cède à la Saskatchewan Housing Corporation l'entière responsabilité des programmes de logement social, incluant les logements coopératifs. Au total, environ 33 000 unités de logement social passent sous juridiction provinciale.

Le gouvernement fédéral avait annoncé dans son budget de 1996 son intention de se retirer de la gestion du logement social et d'en transférer la responsabilité aux provinces.

L'entente prévoit qu'il n'y aura aucune modification aux services offerts à la population francophone de la province, «là où la demande est importante». La province s'inspirera de la réglementation fédérale pour déterminer en quoi consiste une demande importante. Le gouvernement de la Saskatchewan, lit-on dans l'entente, «offrira les programmes et les services dans les deux langues officielles.»

Cette clause linguistique devrait se retrouver dans les futures ententes sur le logement social qui seront conclues avec les autres provinces.

Il existe une coopérative d'habitation francophone en Saskatchewan. Il s'agit de la coopérative Villa Bongheur de Saskatoon, qui compte 38 unités.



LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 9, 14 mars 1997

On a marché sur la lune !

Mario Paris/L'Aquilon

Ce paysage quasi-lunaire est une création de la nature. Lorsque les glaces se forment sur le Grand lac des Esclaves, celles-ci prennent de l'expansion et créent ces crêtes de pression que l'on peut observer de pied ferme sur le lac.

Centre scolaire pour Yellowknife

Le dossier approche une étape cruciale

Le conseil scolaire francophone de Yellowknife se montre optimiste dans le dossier de construction d'un centre scolaire à Yellowknife.

Alain Bessette

Près d'un an après que le ministère du Patrimoine canadien ait promis trois millions de dollars pour la construction d'un centre scolaire communautaire à Yellowknife, il semble bien que ce dossier soit près d'aboutir.

Plusieurs rencontres se sont déroulées depuis l'automne dernier. Une demande en bonne et due forme a été présentée par le Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) en décembre dernier et, par la suite, le directeur régional de Patrimoine canadien, Bill Ballan, a rencontré Jean-François Pitre du CSFY et Daniel Auger de la FFT à la fin du mois de janvier.

Dans cette demande, le projet verrait la construction d'un édifice distinct côtoyant l'école William Macdonald. Une passerelle relierait les deux édifices de façon à ce

Centre scolaire
Suite en page 2

Nouveau programme d'emplois pour étudiants

Pour acquérir de l'expérience

Le gouvernement des TNO investira 4 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour favoriser l'embauche d'étudiants et de jeunes travailleurs.

Alain Bessette

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Dent, a rendue publique le lundi 10 mars dernier l'ébauche d'un nouveau programme qui favorisera l'embauche d'étudiants durant l'été et offrira aux jeunes une occasion d'acquérir de l'expérience de travail.

«Nous nous sommes aperçus que les jeunes font face à un grand nombre de défis majeurs dans leur recherche et conservation d'un emploi, dont, non le moindre, celui de briser le cercle vicieux, sans expérience, pas d'emploi/pas d'emploi, pas d'expérience», a souligné le ministre Dent.

Accompagné du député Roy Erasmus, vice-président du comité permanent des opérations gouvernementales, le ministre a indiqué que le GTNO affectera deux millions de dollars annuellement à ce programme au cours des deux prochaines années.

Le programme s'adresse aux étudiants qui se cherchent un emploi durant l'été ainsi qu'aux jeunes sans emploi. Cette dernière catégorie comprend les jeunes de 15 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école et qui sont sans emploi depuis au moins trois mois.

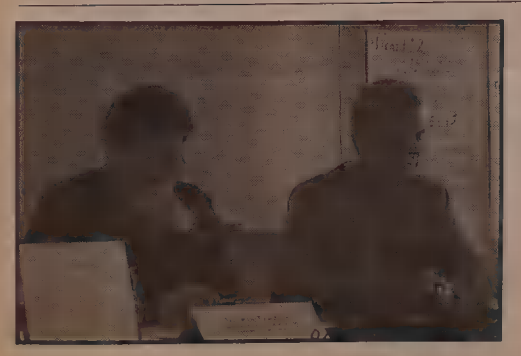
«Le GTNO dépense des millions de dollars chaque année pour instruire les étudiants. Ce programme complète les programmes existants en offrant des incitatifs qui permettront aux étudiants d'acquérir de l'expérience de travail et qui les garderont dans le Nord», a expliqué le député Erasmus.

Le programme s'adresse aux employeurs de tous les secteurs d'activités. Les étudiants devront recevoir au moins le salaire minimum dont 5 $ de l'heure seront couverts par le programme. Les organisations à but non-lucratif pourront se voir rembourser jusqu'à 90 pour cent du salaire minimum.

Conscient que des programmes équivalents sont offert par le gouvernement fédéral, le ministre a indiqué qu'aucune coordination entre les deux paliers gouvernementaux n'est encore envisagée.

L'enveloppe budgétaire sera répartie équitablement entre chacune des régions des TNO. Il reste encore au gouvernement à finaliser plusieurs détails techniques dont la production des formulaires d'application pour les employeurs. Dès qu'ils seront disponibles, il sera possible de se les procurer auprès des différents ministères ainsi que dans les bureaux régionaux et locaux du GTNO.

La préférence sera accordée aux projets qui offrent une occasion de développer ses compétences, qui prépare les jeunes au marché du travail et lorsque l'employeur démontre sa propre contribution. Les projets doivent être d'une durée minimum de six semaines et d'un maximum de 52 semaines.



Alain Bessette/L'Aquilon

Des millions pour les jeunes

Le député Roy Erasmus et le ministre Charles Dent ont présenté le nouveau programme destiné à aider les étudiants et les jeunes à acquérir de l'expérience en milieu de travail.

Sommaire



Natali Lefebvre

Se remettre des feux de forêt

Une contribution financière du gouvernement fédéral sera accordée aux TNO pour venir en aide aux victimes des feux de forêt de 1995 dans la région du Sahtu.

Le montant, 504 871$, est consenti en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe administrés par Protection civile Canada. Par l'entremise de ces Accords, le fédéral peut venir en aide à une province ou un territoire lorsque le coût des mesures adoptées pour faire face à une catastrophe constituerait un fardeau excessif pour son économie.

«Il me fait plaisir d'annoncer cette contribution, a déclaré Mme Ethel Blondin, Secrétaire d'État. Le souvenir des pertes et du stress subis lors de cette catastrophe restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux et celles dont la vie a été menacée et les biens détruits par ce terrible incendie».

Les feux de forêt du Sahtu ont aussi affecté Fort Norman, Tulita, Norman Wells, Yellowknife et la communauté de Deline.

Une étude sur la qualité de l'eau et des poissons

Une étude rassurante sur les dangers pour la santé que pourraient potentiellement représenter l'eau et les poissons de Yellowknife-Back Bay a récemment été rendue publique. Cette étude avait débuté en 1992, suite aux inquiétudes de la population face à plus de cinquante années d'activité minière dans le secteur.

Des échantillons d'eau prélevés dans treize sites préétablis ont indiqué qu'à l'exception de deux sites qui reçoivent des déchets miniers, l'eau de Yellowknife-Back Bay se classait bien à l'intérieur des marges des normes canadiennes de sécurité. Il est donc sans risque de la boire, mais il est recommandé de la faire bouillir ou de la filtrer avant, ce qui est une précaution normale à prendre.

Pour ce qui est des poissons, dans lesquels on a évalué le taux de métaux contaminants, il semble que ceux-ci soient en bonne condition, c'est à dire comparables aux poissons des autres lacs des TNO. Des tests complets sur les risques pour la santé, effectués par Santé et Bien-être Canada, ont déterminé qu'il était sécuritaire de les manger.

Nominations au Nunavut

Les membres de l'Assemblé législative ont recommandé dernièrement la nomination de M. J.E. Richard à la présidence de la Commission des frontières électorales du Nunavut. M. Richard a déjà servi comme membre de l'Assemblée législative et est présentement juge à la cour suprême des TNO.

Les membres ont également recommandé que Mme Sandy Kusugak, de Rankin Inlet, et M. Titus Allooloo soient nommés membres de la Commission.

Mme Kusugak est membre de la commission scolaire de division du Keewatin et s'est impliquée comme directrice du scrutin lors de plusieurs élections. M. Allooloo a quant à lui représenté la circonscription électorale d'Amittuq à l'Assemblée législative, et ce de 1987 à 1995.

La Commission fera des recommandations sur les frontières, les noms et la représentation des nouvelles circonscriptions électorales du Nunavut, dans le but de tenir l'élection de la première assemblée législative du Nunavut. Des audiences publiques pourront être tenues, et un rapport qui sera présenté à l'Assemblée législative et ensuite au ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord, devra être complété avant le 30 juin prochain.

Audiences publiques

Les membres du Comité permanent pour les programmes sociaux tiendront le mois prochain des consultations publiques au sujet des propositions en matière de loi sur la famille.

«Nous avons besoin de savoir ce que les résidents du Nord pensent puisque les changements contenus dans les projets de loi -la loi sur la famille, la loi sur les enfants, la loi sur les services à la famille et à l'enfance, et la loi sur l'adoption- auront un impact majeur sur la loi sur la famille», a déclaré le président du Comité, M. Tommy Enuaraq.

M. Enuaraq invite toute la population à participer aux consultations et à faire part de leurs commentaires et de leurs inquiétudes. Il demande aussi aux personnes habitant à l'extérieur des centres régionaux d'envoyer des lettres, des cassettes vidéo, ou de parler à leur député.

Des copies et sommaires des projets de loi, ainsi que de l'information supplémentaire pour préparer les consultations, sont en route vers toutes les communautés des Territoires.

Les consultations débuteront à Yellowknife le lundi 7 avril. Trois membres du Comité seront à Rankin Inlet du 8 au 11 avril et à Iqaluit du 11 au 14. Les trois autres membres seront à Fort Simpson du 16 au 18 avril et à Inuvik du 19 au 22. Des audiences sont aussi prévues dans d'autres communautés pour mai et juin.

Centre scolaire

Suite de la une

que les élèves de l'école Allain St-Cyr puissent bénéficier de locaux spécialisés, tels gymnase, laboratoires, salle de musique, etc. De plus, les deux écoles mitoyennes utiliseraient le même système de chauffage.

La contribution financière du gouvernement fédéral est néanmoins assujettie à un engagement (financier ou en nature) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Dans l'état actuel des négociations, cet engagement prendrait la forme d'une concession du terrain par la Commission scolaire no.1 de Yellowknife ainsi que l'utilisation partagée de locaux spécialisés.

La demande du Conseil scolaire prévoit aussi l'affectation de locaux à la garderie Plein soleil ainsi qu'une salle communautaire qui pourrait agir tant comme gymnase que pour la présentation de spectacles pour la communauté.

Le gouvernement des TNO est sans doute moins emballé par ce dernier volet communautaire, estime Jean-François Pitre, du CSFY. Par contre, dans ses politiques de développement des communautés francophones minoritaires, le ministère du Patrimoine canadien est un partisan de l'inclusion de ces volets communautaires dans la construction de centres scolaires.

Jean-François Pitre évalue à environ 2,2 millions de dollars le coût de construction d'un bâtiment scolaire de 13 locaux.

Dans cette nouvelle phase des négociations, le ministre Dent a déjà envoyé une lettre officielle à la ministre Sheila Copps de Patrimoine canadien. La réponse de Mme Copps sera déterminante pour l'avenir du centre scolaire.

Selon Jean-François Pitre, il est possible que la réponse de Mme Copps parvienne d'ici la fin du mois de mars ou avril. Dès qu'une entente se dessine à l'horizon, le CSFY entend consulter la communauté sur le design du bâtiment. Par la suite, un appel d'offre serait lancé auprès des architectes. Il est donc possible d'envisager le début de la construction dès septembre 1997 et l'ouverture officielle de la nouvelle école Allain St-Cyr en septembre 1998.

Les premiers francophones de l'Arctique de l'Est

Le travail oublié des missionnaires oblats dans L'Arctique

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Le travail passé des missionnaires oblats dans l'Arctique a souvent fait la manchette des médias, ces dernières années. Scandales, blâmes publics, accusations, rien de très réconfortant pour tous ces bons missionnaires maintenant à la retraite. Dans ce contexte, il est important de souligner que la congrégation de Marie-Immaculée a soutenu les tout premiers efforts du mouvement coopératif dans le Nord.

André Goussaert, alors membre de l'ordre religieux des oblats, a développé de façon informelle la première organisation coopérative de tout le Nord canadien à Ghoa Heaven en 1957. CFRT l'a rejoint à Winnipeg pour en connaître plus long sur le développement du mouvement coopératif dans l'Arctique canadien.

L'évangélisation des Dénés et des Inuit a souvent pris l'allure d'une compétition féroce pour le salut des âmes entre Catholiques, représentés par les Oblats de Marie-Immaculée et les Anglicans. Dans certaines communautés, comme Aklavik ou Igloolik, on retrouvait les institutions catholiques d'un côté du village et de l'autre, les institutions anglicanes, avec les fidèles respectifs polarisés autour du clocher. Le poste de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson se retrouvait immanquablement du côté protestant.

Les ministres anglicans venaient exclusivement d'Angleterre, tout comme le personnel de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson, qui pouvait aussi venir d'Écosse.

Les missionnaires oblats, eux, venaient de France ou de Belgique.

Depuis monseigneur Turquetil, le pionnier de l'évangélisation catholique en pays inuit, les Oblats avaient développé leurs missions sur la côte ouest de la Baie d'Hudson en s'avançant de plus en plus vers le Nord.

André Goussaert nous explique que dans plusieurs de leurs missions, comme Pelly Bay, où la Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait jamais établi de poste de traite, les Oblats devaient ravitailler les familles par avion en biens de consommation courante...sucre, farine, thé, tabac, cartouches, fil à pêche...

Cette nécessité de pourvoir aux besoins économiques de leurs fidèles ▪ poussé les missionnaires catholiques à imaginer une sorte de commerce en accord avec leur apostolat et l'esprit de partage de la tradition inuit. La coopération se prêtait très bien à ces fins.

«Je suis arrivé à Ghoa Heaven en 57. C'est presque tout de suite qu'on a commencé à travailler avec les gens là, ensemble. On travaillait ensemble pour la chasse et la pêche et c'est comme ça qu'on a commencé. Dans les débuts on a pas eu d'emprunts. À Pelly Bay, plus tard ils ont eu un emprunt du Eskimo Loan Fund. Mais pas grand chose, c'est pas mal parti de rien, quoi!»

La fondation officielle du mouvement coopératif date plutôt de 1959 à Georges River, dans la Baie de l'Ungava, au Nouveau-Québec. Au début, les coopératives travaillaient à la mise en marché des produits Inuit: poisson, petits fruits, artisanat. Au nouveau Québec, cette vocation s'est avérée très lucrative pour les villages de la côte est de la Baie d'Hudson avec le succès étonnant de la sculpture sur pierre à savon.

«La première coopérative qui a été incorporée dans les Territoires du Nord-Ouest, c'était en 60. Quand ça a commencé, c'était des missionnaires...il y avait aussi des agents du gouvernement, mais à Grise Fjord c'était la GRC qui aidait les gens à démarrer. Ça a commencé pas mal avec les sculptures et dans quelques endroits avec la pêche.»

Igloolik, Holman Island, Repulse Bay, Pelly Bay, Spence Bay, Goa Heaven...les oblats se sont impliqués dans le développement du mouvement coopératif partout où ils avaient des missions.

Contrairement au clergé anglican, d'ailleurs. Le mouvement coopératif a d'abord été identifié à l'évangélisation catholique. On trouvait souvent la co-op plutôt du côté catholique de la communauté.

«Ça n'a pas duré longtemps», nous explique André Goussaert. «Par exemple à Igloolik, le président était Marc Evaluarjuuk, qui était le fils du ministre anglican. Au début, oui c'est vrai...»

«Comme le père Fournier o.m.i. avait vraiment été impliqué au début de la coopérative, lui, il parlait toujours de ça à la mission. C'était plutôt les Catholiques au début qui ont été impliqués. Pakum avait été le premier président. Il est mort accidentellement au service de la coop. Il est passé au travers de la glace avec un bulldozer près d'Igloolik. Je crois qu'il a même un monument maintenant à Igloolik.»

Les Inuit n'ont pas pris trop de temps à saisir les principes de la coopération. Traditionnellement, le chasseur travaillait pour la communauté. L'entraide faisait partie intégrante de la survie du groupe sur la toundra.

«C'était une transposition de ce à quoi ils étaient habitués... alors, maintenant il y ▪ l'argent en plus. Quand on allait dans un camp, s'il y avait la faim, tout le monde avait faim! Partager, c'était vraiment dans toute leur vie.»

Le mouvement coopératif a servi de pépinière de leadership aux organisations politiques inuit qui ont vu le jour à partir des années 70. Il se faisait beaucoup de formation à l'intérieur de la structure. Aussi les coops ont créé une occasion unique pour les Inuit de discuter ouvertement entre eux des transformations rapides qui secouaient leur société.

Les missionnaires des Oblats de Marie-Immaculée auront aussi été la première présence francophone de l'Arctique de l'Est.

Besoins en infrastructures pour le Nunavut

Il faut préparer la transition

Il n'est décidément pas possible d'attendre à la toute dernière minute avant de commencer à diviser les opérations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, pense John Todd, ministre responsable de la division au sein du cabinet.

Alain Bessette

Interrogé par la députée d'Hay River sur l'importance de commencer à étudier les besoins en infrastrucures pour le Nunavut, le ministre Todd a indiqué que le GTNO avait besoin de développer un plan de transition avant 1999 pour la division des Territoires.

Ce plan de transition devrait être prêt au cours des prochaines semaines et le ministre Todd estime que le GTNO pourrait même commencer à mettre en oeuvre ce plan dès l'automne 1997.

Il est nécessaire de commencer à diviser les opérations. Il sera toujours temps de s'ajuster en fonction des changements qui seront occasionnés par l'adoption du modèle de gouvernement décentralisé tel que prôné par la Commission d'établissement du Nunavut.

Le ministre Todd se dit convaincu que le gouvernement ne pourra pas simplement brancher la machine au matin du 1er avril 1999. Il faudra qu'il y ait des choses déjà en place, ne serait-ce qu'un régime fiscal et un service de gestion financière. Il y aura des chèques à distribuer dès la première semaine d'opération de ce gouvernement.

En ce qui concerne la question toujours en suspens des coûts supplémentaires afférents à la création et au fonctionnement de deux territoires, et avant même de commencer les négociations avec Ottawa, le ministre Todd a indiqué que tous les intervenants des TNO devront s'assoir ensemble et identifier les points d'accord en ce qui concerne les besoins financiers respectifs des deux territoires. Ces intervenants seraient le GTNO, la NTI, le Commissaire intérimaire du Nunavut et la Coalition de l'Ouest.



ÉDITORIAL

Une question épineuse

Alain Bessette

La question de la représentation basée sur le sexe à la future Assemblée législative du Nunavut a causé bien des remous au cours des dernières semaines. Cette recommandation de la Commission d'établissement du Nunavut ne semble vraiment pas faire l'unanimité.

J'ai déjà exprimé mon intérêt et mon appui pour cette recommandation de la CEN. Le Canada a tellement de retard par rapport aux autres pays industrialisés dans le domaine de la représentation féminine parmi la gent politique, que cette possibilité d'une Assemblée législative obligatoirement répartie en un nombre égal de sièges pour les hommes et les femmes, emportait d'emblée mon appui.

On ne peut cependant rester insensible aux arguments en faveur de la tenue d'un plébiscite pour sanctionner cette orientation gouvernementale novatrice.

Tel que le démontrait la députée Manitok Thompson, en exprimant son désaccord personnel sur cette question, cela ne fait pas l'unanimité et un vote s'impose pour en décider. Difficile de se prononcer contre la démocratie! Soit, allons donc aux urnes (les gens du Nunavut) et on verra.

Un argument me laisse cependant totalement froid. Tant la députée Manitok Thompson que Jane Groenewegen disent qu'elles se sentiraient dévalorisée, et qu'une telle politique nierait leurs réalisations personnelles d'avoir été les vainqueurs dans une lutte pour le pouvoir qui les opposait à des hommes. À mon avis, cette perception est fausse. Il faudra toujours voir ces femmes comme des pionnières, des exemples de détermination et de ténacité.

Mettre un nouveau système en place ne nierait pas les exemples éloquents du passé, tout comme la lutte actuelle et passée pour l'obtention de droits égaux pour les femmes sur le marché du travail n'a pas dévalorisé le travail des femmes dans les décennies révolues.



Bonjour,

Je suis l'agente de communications et de relations médiatiques de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. J'applaudis votre initiative d'envoyer les grands titres de votre journal par courrier électronique. La FCFA voit l'internet comme un outil idéal pour briser l'isolement des communautés francophones et acadiennes du pays. Je crois que votre procédé s'inscrit parfaitement bien dans cette vision. Bravo.

Sophie Galarneau»
s.galarneau@fcfa.franco.ca

Bonjour,

Merci pour vos nouvelles et félicitations pour votre beau travail.

Françoise Audet

Bonjour,

Nous recevons votre courrier régulièrement et félicitations pour ce beau travail.

Bonne fin de semaine

Françoise Audet
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

Merci pour vos informations et nouvelles.

Michel Delorme
<m.delorme@arc.franco.ca>

Une invitation à visiter notre site sur les autochtones du Québec, La piste amérindienne http://www.autochtones.com et nous donner vos commentaires.

D'ailleurs, nous avons effectué un lien avec votre site dans la section francophonie, suivez l'Outarde...

Kué Kué, bonjour.

info@autochtones.com

Bonjour Stéphane!

Je reçois le résumé de l'Aquilon tous les vendredis. Louis McComber, Alain Bessette et Natali Lefebvre me sont de plus en plus familiers. J'aimerais bien les connaître un peu plus. A travers leurs articles, j'essaye de m'imaginer leur personnalité et les intérêts qui les motivent dans leur travail.

Toi aussi. Je me demande depuis combien de temps tu es là et qu'est-ce qui t'a amené à travailler dans cette région. Ou est-ce que tu es né dans cette ville? Il y [illegible] combien d'habitants? Etc.

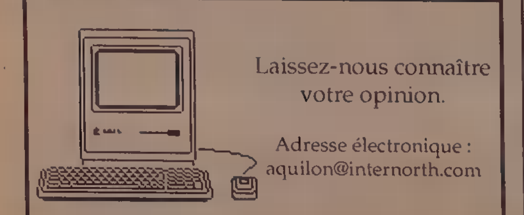
J'aimerais trouver de la documentation sur cette partie du pays, mais ici c'est difficile d'avoir des réponses à mes questions.

J'ai visité à quelques reprises le site de l'école Léo Ussak à Rankin Inlet.

Si jamais tu peux me donner quelques précisions ou informations à mes questionnements je les appécierais beaucoup.

Bravo pour toi et toute l'équipe du journal!

Germain Laprise
labrechu@destination.ca



Laissez-nous connaître votre opinion.

Adresse électronique : aquilon@internorth.com

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

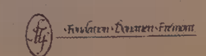
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Projet de sculpture du Nord

Armand Vaillancourt

Armand Vaillancourt, l'artiste québécois, véritable monument de la contre-culture, adulé par les uns et boudé par les autres, était récemment en visite à Yellowknife pour rencontrer des artistes locaux dans le cadre d'un projet de sculpture lancé par la Fédération franco-ténoise. Un ouragan dans la tête, la justice dans le coeur et la liberté entre les mains, le sculpteur ne refuse jamais de se donner à une cause qui lui parle.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Natali Lefebvre

En 1951, alors qu'il n'était qu'un simple étudiant à l'École des Beaux-Arts de Montréal, Armand Vaillancourt osait, au grand dam de l'institution qui l'a d'ailleurs mis à la porte deux fois, entreprendre de sculpter en pleine rue un orme gigantesque dont la ville prévoyait se débarrasser. L'orme de la rue Durocher, aujourd'hui pièce historique, imposant, étrange, remarquable et vivant, le premier acte symbolique et controversé posé par l'artiste, allait devenir en quelque sorte le miroir de son créateur.

Né 16e d'une famille de 17 enfants à Black Lake au Québec, Armand a grandi sur une ferme où il a appris à travailler fort et où il a développé un contact privilégié avec la matière et les objets. Sa première oeuvre a été un «rack» à foin hyper perfectionné, véritable chef-d'oeuvre selon l'artiste. «J'ai toujours inventé des choses pour améliorer la vie», se rappelle-t-il. «Quand j'ai commencé mes sculptures, j'avais déjà acquis une grande connaissance du bois sur la ferme. On me considère comme l'un des artistes les plus expressifs de la matière au monde, je sais en faire ressortir la sensualité et je sais quand m'arrêter. En plus, ce que je construis, ça se tient! J'ai fait une immense fontaine que l'on a beaucoup critiquée à San Francisco; il y avait des caricatures où on la voyait s'effondrer, mais quand il y a eu le gros tremblement de terre, des ponts conçus par les plus grands ingénieurs n'ont pas tenu... Et ma fontaine est toujours debout!»

Entre la ferme et l'École des Beaux-Arts, Armand est parti à l'aventure aux États-Unis, sans le sou. Pendant ce voyage, il a dû faire de l'auto-stop, quêter, dormir dans des prisons, bref, se débrouiller dans toutes sortes de situations. À New York, sur Broadway, il se glissait dans les ateliers de fabrication de décors des théâtres et aidait les ouvriers en se faisant passer pour un membre de l'équipe. «J'étais fantasque, je me sentais chez moi partout!», dit-il.

Depuis les années 50, il ne s'est jamais arrêté, et encore aujourd'hui, Armand Vaillancourt, à 67 ans, paraît sans âge et a une vitalité presque effrayante. Il est d'abord sculpteur, mais il a touché aussi la peinture, la danse, les arts martiaux, la musique et l'écriture. C'est lui qui créa la première Place des Arts à Montréal, juste à côté de l'emplacement de celle que l'on connaît maintenant. On l'a vu aux côtés de nombreuses personnalités connues : Gaston Miron, Félix Leclerc, Robert Charlebois, Simone Monet-Chartrand, Judith Jasmin, Pierre Péladeau, Michel Chartrand, pour n'en nommer que quelques-unes. Il donne régulièrement des conférences, s'implique auprès des jeunes dans les écoles autant qu'avec les drop-outs du système, et organise sans cesse des performances et happenings. «J'ai l'énergie de 25 artistes», dit-il, «je vais arrêter quand je serai mort! Mon repos, c'est l'action et c'est rare dans ma vie que j'ai été fatigué».

Difficile d'être indifférent devant autant de fougue et de spontanéité. Entre un dialogue avec le peuple qui trouve en lui un porte-voix, et une bataille contre le système à qui il donne des sueurs froides, il ne semble pas y avoir de juste milieu. On lui demande d'intervenir dans toutes sortes de causes auxquelles il dédie son art, sa personne, sa parole. Armand Vaillancourt et son art ne font qu'un, et quand le géant se manifeste, c'est la plupart du temps pour aider à faire passer des messages qui ont l'ambition de déplacer des montagnes, ce qui fait souvent peur dans une société comme la nôtre. Mais on ne fera pas taire l'artiste de sitôt : «J'ai des haut-le-coeur devant certains comportements humains et je fais la guerre à la corruption. Mon franc-parler effraie. Je sais que je ne peux pas être l'ami de tout le monde, alors je me fais le plus souvent l'ami des militants. Tant qu'il y aura des gens qui me diront qu'ils sont avec moi, je saurai que je suis sur la bonne voie».

Le sculpteur ne ressemble en rien à l'artiste introverti dont l'oeuvre est un exutoire aux dédales de l'égo : «Je ne peux pas me préoccuper seulement de mon art et laisser aux gens une grande oeuvre bourgeoise avec un grand «O». Mon travail d'artiste est un mélange de conscience sociale et politique et de volonté d'expression, ma sculpture ne se limite pas à construire un objet. Je suis pauvre, endetté, j'ai pris la route la plus dure à cause de mes convictions, mais je pense que je suis allé plus loin dans la vie que si j'avais été reconnu et respecté à Paris et que mes oeuvres se vendaient 3 ou 400 000$. Je pense que je serais passé un peu à côté. Il faut faire des choix et je n'ai pas beaucoup de regrets. Toute ma vie, je me suis battu pour la justice et la liberté, mais pas la mienne; je suis un prisonnier politique qui se donne à toutes les causes».

Vaillancourt suit son coeur et c'est justement pour cela qu'on l'aime ou qu'on le déteste.

Son engagement social débridé est plus souvent guidé par l'instinct que par la raison et l'on pourrait être tenté de le croire plus illusionné que lucide, mais ce qui compte pour lui, c'est de continuer à lutter et à tenter d'empêcher que l'on mette des bâtons dans les roues de ceux qui souhaitent un monde meilleur.

Les femmes dans la fonction publique

La proportion est en hausse

Ottawa (APF)

Malgré les réductions au sein de la fonction publique fédérale, la proportion de femmes a connu une légère augmentation l'année dernière.

Selon le rapport annuel sur l'équité en emploi dans la fonction publique pour l'année 1995-1996, les femmes représentaient 48,2 pour cent des fonctionnaires, comparativement à 47,4 pour cent l'année précédente.

Elles comptaient aussi pour plus de 60 pour cent de l'embauche.

La réduction de 9 pour cent de l'effectif au niveau de la direction depuis mars 1995 n'a pas diminué pour autant la proportion des femmes dans cette catégorie.

Elles formaient 21,3 pour cent du groupe de direction, comparativement à 19,1 pour cent une année plus tôt.

Les ministères du Développement des ressources humaines, des Anciens combattants, de la Santé ainsi que la Gendarmerie royale du Canada comptaient au moins 60 pour cent de femmes en 1995-1996.

À l'inverse, elles n'étaient que 24,8 pour cent à Pêches et Océans et 26,4 pour cent au ministère des Transports.

Le rapport révèle que c'est à l'Île-du-Prince-Édouard où le pourcentage des femmes dans l'effectif de la fonction publique était le plus élevé avec 54,1 pour cent et en Nouvelle-Écosse où il était le plus bas, alors qu'il se situait à 34,9 pour cent.



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

AVIS PUBLIC

Intention de négocier un contrat de construction

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à l'intention de négocier un contrat avec la Kawtaq Construction Ltd., de Sanikiluaq, T.N.-O., pour la construction du nouvel aéroport de Sanikiluaq.

Toute autre compagnie inuit intéressée par ce contrat doit écrire au surintendant régional du ministère des Travaux publics et des Services, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0. Télécopieur : (819) 979-4748, au plus tard à :

16 h, heure de l'est, le 1er avril 1997



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Rénovation des 3e et 4e étages de l'édifice W.G. Brown

Réaménagement complet incluant l'architecture, les éléments électriques et mécaniques – Iqaluit, T.N.-O. –

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous le 10 mars 1997. Les soumissions cachetées doivent parvenir au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 2 AVRIL 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 2 AVRIL 1997 (YELLOWKNIFE)

Agent de Projet : Louis Bourgeois
Consultant : A.D. Williams Engineering Ltd.
Téléphone : (403) 873-2395

Nouvelle patinoire

– Hall Beach, T.N.-O. –

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous le 14 mars 1997. Les soumissions cachetées doivent parvenir au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 8 AVRIL 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 8 AVRIL 1997 (YELLOWKNIFE)

Agent de Projet : Delia Chesworth
Consultant : Ferguson Simek Clark
Téléphone : (819) 979-0555

Modifications des portes basculantes et du système de contrôle, aérogare

– Iqaluit, T.N.-O. –

Les entreprenurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous le 21 mars 1997. Les soumissions cachetées doivent parvenir au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 16 AVRIL 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 16 AVRIL 1997 (YELLOWKNIFE)

Agent de Projet : Lee Douglas
Aucun Consultant

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown), ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue).

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (819) 979-5150

Renseignements techniques : Agent de projet ou Consultant



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services au fur et à mesure des besoins

Réparation et entretien des moteurs et des machines; travaux de machiniste et de fabrication – Passages de traversier, divers endroits, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh); ou parvenir au surintendant de la région du North et du South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage, B&R Rowe Centre); ou parvenir au commis aux contrats, bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 7 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Les Shaw, Surintendant des services maritimes, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 695-3427

Renseignements techniques : Gerald Perron, Chef des services maritimes, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 695-2552

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services au fur et à mesure des besoins

Services de soudure et d'ajustage pour le radoub du printemps – Passages de traversier de Liard et de Ndulee; et passage de Dory Point (près de Providence, route 3), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh); ou parvenir au surintendant de la région du North et du South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage, B&R Rowe Centre); ou parvenir au commis aux contrats, bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 10 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Les Shaw, Surintendant des services maritimes, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 695-3427

Renseignements techniques : Gerald Perron, Chef des services maritimes, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 695-2552



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fournir et installer un balisage lumineux d'aérodrome

Fournir, installer, vérifier et mettre en service un balisage lumineux d'aérodrome – Pangnirtung, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou au Services d'ingénierie, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre au Centre Ilaqiktut), ou au Surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown) au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1997 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessus à partir du 3 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku, Ingénieur de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 11 mars 1997, à 10 h 30, dans la salle de réunions de l'édifice Highways, Ministère des Transports, Rez-de-chaussée, 4510 Av. Franklin, Yellowknife, NWT.



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fournir et installer un balisage lumineux d'aérodrome

Fournir, installer, vérifier et mettre en service un balisage lumineux d'aérodrome – Pond Inlet, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou au Services d'ingénierie, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre au Centre Ilaqiktut), ou au Surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown) au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 18 MARS 1997 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 18 MARS 1997 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 18 MARS 1997 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessus à partir du 3 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku, Ingénieur de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 11 mars 1997, à 10 h 30, dans la salle de réunions de l'édifice Highways, Ministère des Transports, Rez-de-chaussée, 4510 Av. Franklin, Yellowknife, NWT.

Petites Annonces
(service gratuit)

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

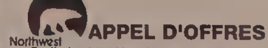
Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Meubles
Nous recherchons des meubles usagés. Téléphonez le soir au (403) 669-7049.

Vidéo
Je cherche à acheter un lecteur vidéo d'occasion. Tél.: (403) 873-5959

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Le service des Petites annonces est gratuit. Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) à C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courier électronique : aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife



APPEL D'OFFRES
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Marques sur la chaussée des routes

Application en deux (2) couleurs de marques sur la chaussée à l'aide de peinture lumineuse
– Routes territoriales n° 1 à n° 6, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional du North et du South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2ᵉ étage, B&R Rowe Centre); ou parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 26 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 10 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et accompagnées du montant de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field
Agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5022

Renseignements techniques : Fred Lamb
Chef des projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5028

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 18 mars 1997 à 13 h 30, dans la salle de réunions, bureau 201, au 76 Capital Drive à Hay River, T.N.-O.



APPEL D'OFFRES
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services de nettoyage

Services de nettoyage dans l'aéroport et le garage d'entretien
– Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2ᵉ étage du centre B&R Rowe) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1997

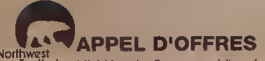
Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus, ou à l'aéroport de Fort Smith, à partir du 10 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field
Agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Hector Demarke
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-2007



APPEL D'OFFRES
Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Nouvelle école secondaire

– Pond Inlet, T.N.-O. –

*Les soumissions portant sur la macanique et l'électricité sont administrées par l'Association des constructeurs des T.N.-O. pour le présent projet. Les soumissions doivent parvenir au plus tard à **14 heure, heure locale, le 4 avril 1997 (Yellowknife)**, au bureau de l'Association des constructeurs des T.N.-O., 4817 49ᵉ rue, bureau 201, Yellowknife, aux T.N.-O. Téléphone : (403) 873-3949. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec l'Association.*

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4ᵉ étage de l'édifice Brown); ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44ᵉ Rue) au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 10 AVRIL 1997
(IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 10 AVRIL 1997
(YELLOWKNIFE)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 11 mars 1997.

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Sheldon Nimchuk
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5150
ou
Clive Clark
Ferguson Simek Clark
Téléphone : (819) 979-0555



APPEL D'OFFRES
Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Services d'entretien

1. Travaux d'électricité
2. Travaux de plomberie et de chauffage
3. Pose de tapis et de sols résilients
4. Travaux de peinture
5. Remplacement de vitres de véhicules
6. Recharge et réparation d'extincteurs d'incendie
7. Travaux de caroserie et de peinture de véhicules
8. Entretien et réparation de véhicules (légers)
9. Entretien et réparation de véhicules (lourds)
– Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent de projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8 Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 MARS 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 6 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Frank Fraser
Coordinateur de l'entretien
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-3214

Renseignements techniques : Peter Chaffey
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-2241

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Préposé à l'enregistrement des documents
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0105VG-0003 — **Date limite** : le 27 mars 1997

Préposé aux titres de bien-fonds
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0106VG-0003 — **Date limite** : le 27 mars 1997

Secrétaire législatif(ve)
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 34 425 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0107TR-0003 — **Date limite** : 21 mars 1997

Sténographe(s) judiciaire(s)
Ministère de la Justice — **Différentes localités, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 709 $ par année. Les titulaires recevront également une allocation annuelle de vie dans le Nord qui varie selon la localité. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi. Par suite du présent concours, on dressera une liste de candidats admissibles à d'autres concours semblables.
Réf. : 011-0102TR-0003 — **Date limite** : le 21 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5ᵉ étage, Palais de Justice, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

Coordinateur, Perfectionnement professionnel et préparation à l'emploi
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0096BL-0003 — **Date limite** : le 21 mars 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3ᵉ étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur : (403) 873-0115.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats convoqués en entrevue.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*
  Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.



Égalité des sexes

Des députés s'expliquent

À la suite de la controverse suscitée par la position exprimée par le Caucus du Nunavut sur la question de l'égalité des sexes, quelques députés de l'Assemblée législative ont exprimé leur opinion en Chambre au cours des dernières semaines.

Alain Bessette

Le dernier rapport de la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) recommandait que la future assemblée législative du Nunavut soit composée d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Lors du sommet des leaders du Nunavut, les députés du Nunavut avaient exprimé leur doute face à cette recommandation, insistant sur la nécessité de soumettre un tel changement à un vote.

La ministre Manitok Thompson, responsable du Caucus des députés du Nunavut et députée d'Aivilik, avait même exprimé son désaccord sur cette recommandation de la CEN. Depuis lors, elle a été prise à partie par plusieurs groupes de pression tant inuit que de protection du droit des femmes.

C'est en réponse à ces attaques et accusations qu'elle s'est levée en Chambre le 28 février dernier.

Mme Thompson a souligné qu'elle avait exprimé son opinion personnelle sur cette question uniquement pour démontrer que cette question était loin de faire l'unanimité parmi la population du Nunavut et, par conséquent, qu'il devait y avoir un plébiscite pour en décider.

Elle a aussi rappelé les raisons qui l'incitent à s'opposer à cette question. Selon la députée d'Aivilik, cette recommandation est discriminatoire et appose des étiquettes sur les femmes plutôt que de faire avancer leur situation.

Ce qui a le plus fait réagir Mme Thompson, c'est les insinuations à l'effet qu'elle aurait été influencée par les hommes qui l'entourent, impliquant par le fait même qu'en tant que femme, elle ne pouvait exprimer des vues personnelles.

Mme Thompson trouve déplorable que personne n'ai pensé qu'elle même, une femme, ait influencé ses collègues mâles. Elle a rappelé aux députés qu'elle s'était rendue au Sommet de Cambridge Bay à titre de leader au sein d'un groupe de leaders.

Deux autres députés ont aussi exprimé leur point de vue sur la question de l'égalité des sexes : Mark Evaloarjuk, député d'Amituuq et Jane Groenewegen, députée d'Hay River.

Le député d'Amituuq a souligné que la position des députés du Nunavut n'en était pas une contre l'égalité des sexes à l'Assemblée législative, et que tous étaient en faveur de soumettre la question au vote. Le député a néanmoins exprimé son désaccord personnel avec la CEN. Il estime que cette égalité est déjà présente dans les lois et que le problème consiste surtout à encourager les femmes à s'impliquer davantage en politique et à devenir des leaders au mérite.

La députée d'Hay River, Jane Groenewegen, a décidé de se mêler à la controverse. Elle a rappelé que le Canada finit premier au monde dans à peu près tous les domaines sauf en ce qui concerne la représentation féminine au sein des institutions démocratiques du pays. Mme Groenewegen aimerait voir plus de femmes en politique car cela rendrait le gouvernement plus représentatif et changerait sûrement la façon de gouverner au Canada.

Elle a cependant indiqué qu'elle ne serait pas prête en tant que femme à renoncer à son droit de se voir confrontée à des hommes pour se rendre là où elle est actuellement, et de renoncer à son droit de prouver qu'elle est l'égale de tout homme.

Les voyages forment la jeunesse :

Jeunes stagiaires en voyage

Ottawa (APF)

Les jeunes diplômés sans emploi qui rêvent d'une expérience de travail sur la scène internationale pourront compter sur un nouveau programme du gouvernement fédéral pour réaliser leur rêve.

Le ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, Don Boudria, a dévoilé les détails d'un programme de stage en développement international pour les jeunes âgés entre 19 et 30 ans.

Supervisé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le programme des *Jeunes stagiaires internationaux* permettra à 850 jeunes stagiaires au cours des deux prochaines années de travailler entre 6 et 12 mois pour des projets à caractère international. Ce programme, qui est un des éléments de la Stratégie d'emploi jeunesse du gouvernement, a pour but de faciliter la transition des jeunes stagiaires entre les études et le travail.

Les organismes privés, publics ou à but non lucratif peuvent soumettre une proposition en vue de mettre sur pied des stages pour les jeunes dans le domaine du développement international. Elles pourront recevoir jusqu'à 15 000 $ par stage. Le programme coûtera 13,4 millions de dollars au gouvernement canadien.

Les jeunes qui sont intéressés peuvent soumettre leur candidature en passant par le Répertoire national des diplômés sur le site Internet http://rnd.rescol.ca, ou en téléphonant au 1-800-964-7763.

L'aquilon

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Site WEB :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 10, 21 mars 1997

Des Elles surgelées !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Quelques-unes des participantes au colloque territorial des Elles-Ténoises ont profité de la belle journée ensoleillée pour examiner les ruines de neige d'un igloo sur le petit lac Trapper's.

L'avenir de l'école Allain St-Cyr

1,5 million $ du GTNO

Le Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) a convoqué une réunion publique jeudi le 13 mars dernier pour expliquer l'état actuel du dossier de la construction d'une nouvelle école Allain St-Cyr.

Alain Bessette

Jean-François Pitre, président du CSFY, a profité de cette réunion pour expliquer aux parents et à la communauté en général les démarches entreprises par le Conseil depuis novembre dernier, mentionnant la réaction favorable de la Commission scolaire no 1 de Yellowknife aux propositions du Conseil.

La bonne nouvelle de cette soirée est venue lorsque M. Pitre a présenté la lettre que le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Dent, a fait parvenir à la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps.

Dans sa missive à Mme Copps, le ministre Dent entérine deux aspects importants du projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Allain St-Cyr : le caractère homogène de l'école et son accès par la communauté.

Au plan du caractère homogène de l'école, le ministre Dent a précisé dans sa lettre que le nouveau bâtiment serait situé près de l'édifice actuel de l'école William Macdonald, mais que les deux immeu-

Centre scolaire

Suite en page 2

Colloque des Elles-Ténoises

Se donner des ailes

La fin de semaine dernière, des femmes du réseau associatif de la Fédération Franco-TéNOise, des Couteaujaunoises, et pour la première fois des femmes du Yukon, se réunissaient à Yellowknife au Centre spirituel de Trapper's Lake pour le colloque annuel des Elles-Ténoises. Au programme, bilan de l'année, projets d'avenir, mais aussi conférences et ateliers sur la santé, l'histoire, l'estime de soi et la spiritualité.

Natali Lefebvre

C'est Christiane Lacasse Clark, de Yellowknife, qui avait orchestré le tout. De Hay River, on avait la visite de Marie-Claude Trottier et Cindy Ranger; Marylène Ducoin représentait Fort Smith; d'Iqaluit étaient venues Rachelle Lauzon et Louise Beaulieu; et de Whitehorse, on avait le plaisir de faire la connaissance d'Angélique Bernard et Laurette Sylvain.

Le colloque a tout d'abord été inauguré par une soirée vin et fromage, vendredi soir dans les locaux de la FFT. Les femmes des différentes communautés franco-ténoises ont eu l'occasion d'y faire connaissance entre elles, de rencontrer les franco-yukonnaises, et de discuter amicalement tout en cassant la croûte.

Le reste de la fin de semaine, le colloque allait se dérouler dans la salle en forme de tipi du Centre spirituel de Trapper's Lake, un endroit tout ensoleillé dont le calme enchanteur se prêtait on ne peut mieux à l'occasion.

Autres textes sur le colloque des Elles-Ténoises en page 3

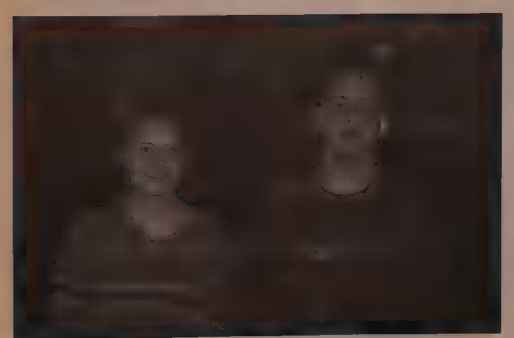
La journée de samedi était dédiée aux divers aspects du bien-être de la femme. Pour l'avant-midi, le Dr Susie Ouellet, gynécologue, avait préparé une excellente conférence dont l'ambition n'était rien de moins que d'expliquer «l'évolution de la santé de la femme, de l'adolescence à l'âge mûr». Elle a ensuite répondu aux nombreuses questions des participantes, que ce soit à propos de la grossesse, de la ménopause, ou de la sexualité en général.

L'après-midi, Marylène Ducoin, une écrivaine venue de France pour étudier les moeurs autochtones telles que perçues par les missionnaires oblats depuis la fin du siècle dernier, offrait une présentation sur la vie des femmes autochtones d'hier. Venait ensuite Mme Anka Tuininga, psycho-thérapeute, qui allait faire bouger et parler un peu

Elles-ténoises

Suite en page 2

Sommaire



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Des gagnants en verve !

Caelly Simpson et Yannick Laroque ont été les deux gagnants de la dernière édition du Concours oratoire de Canadian Parents for French qui avait lieu à l'Assemblée législative le 13 mars dernier.



Natali Lefebvre

Semaine nationale de la Francophonie

Cette année, la Semaine nationale de la Francophonie se déroule du 16 au 22 mars et a pour thème «la chanson d'expression française».

Cette célébration, lancée en1993 par l'Association canadienne d'éducation de langue française, met en valeur la contribution des francophones et de leurs communautés à la société canadienne. Il s'agit aussi d'une invitation à favoriser l'essor, l'usage et l'épanouissement de la langue française; à multiplier les occasions de s'exprimer et de vivre en français; et à jeter des ponts entre les «parlants» français de toutes origines et tous ceux et celles qui aiment la langue française.

«Un canadien sur trois parle français», a déclaré la ministre Sheila Copps. «J'encourage tous les Canadiens et Canadiennes à célébrer la Francophonie dans leurs communautés».

Pour souligner l'occasion, L'Aquilon vous offre cette semaine les textes des gagnants du concours littéraire de la Fédération franco-ténoise.

Sexes et gouvernement

La décision a été prise, les résidents du Nunavut voteront le lundi 26 mai prochain afin de déterminer si oui ou non les hommes et les femmes devraient être représentés en nombre égal à la première Assemblée législative du Nunavut. Les leaders du Nunavut s'étaient mis d'accord sur le besoin d'un vote public le mois dernier lors du Sommet à Cambridge Bay.

La question à laquelle devront répondre les résidents est la suivante : «La première Assemblée législative du Nunavut devrait-elle comporter un nombre égal d'hommes et de femmes parmi ses députés, avec un homme et une femme élus à la tête de chaque circonscription électorale?»

Les individus âgés de 18 ans et plus et qui résident au Nunavut depuis le 26 mai 1996 seront éligibles au vote. La liste des personnes éligibles sera affichée dans toutes les communautés du Nunavut au plus tard le 18 avril prochain. Une simple majorité, soit 50 pour cent plus un des votes, déterminera du résultat du vote public. Les coût de l'opération, estimés à 350 000$, seront pris en charge par le gouvernement fédéral.

Centre pour les jeunes à Fort Smith

Suite à des question soulevées par des parents et des résidents de la communauté, M. Kelvin Ng, ministre de la Santé et des Services sociaux, a pris la décision de passer en révision les opérations de «Trailcross», un centre pour les adolescents situé à Fort Smith.

Le centre, qui jusqu'en octobre dernier était géré par le GTNO, est maintenant sous la tutelle de «Integrated Human Resources Ltd». Cette compagnie a été choisie en 1996 quand le GTNO a décidé de privatiser le centre dans le but de transférer davantage de services au secteur privé.

Les inquiétudes manifestées par la population concernent diverses facettes du fonctionnement du centre, dont le nombre d'employés autochtones, le niveau des ressources disponibles au programme pour soutenir les adolescents, et la gestion générale de l'établissement. Une vérification des lieux, effectuée la semaine dernière par M. Andrew Langford, surintendant à la Protection de l'enfance, a permis de constater qu'il y avait bel et bien des améliorations a apporter à certains aspects des opérations du centre.

«Nous devrons maintenant nous assurer de trouver les moyens pour que le centre arrive à bien prendre en main ses responsabilités», a déclaré M.Ng. Le ministre a ajouté qu'il était primordial que l'établissement réponde aux besoins de ses résidents et aux attentes de la communauté, et qu'il ferait tout en son possible pour que le centre conserve le support et la confiance de la population.

Jeux d'hiver de l'Arctique

En 1998, Yellowknife sera l'hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique et l'on cherche une chanson thème pour l'occasion. Les organisateurs des Jeux invitent donc la population des TNO à participer à un concours qui permettra de trouver la meilleure chanson pour souligner cet évènement.

Pour participer, il suffit d'être résident des TNO et d'envoyer une cassette ou un vidéo ansi que les paroles de sa chanson et, si possible, une partition, au bureau des Jeux avant le 30 juin prochain, 17h00. La chanson doit être dynamique et incorporer le thème des Jeux. Pour les règlements et pour plus d'information, s'adresser au bureau des Jeux, à l'édifice Bellanca, Yellowknife, NT. Adresse postale : C.P. 2001, Yellowknife, NT, X1A 2P5. Téléphone : 403-669-2850, fax : 403-669-2899.

Les Jeux d'hiver de l'Arctique ont aussi une nouvelle mascotte, un loup nommé Lupi, un dérivé du mot «lupus» qui signifie «loup» en latin. Lupi aura sa propre chronique sur les Jeux, intitulée «Game Gab», chaque mois dans le «News North». Il souhaite aussi voir les gens s'impliquer en grand nombre dans la préparation et le déroulement des Jeux, et invite toutes les personnes intéressées à aller donner leur nom au bureau des Jeux à l'édifice Bellanca à Yellowknife.

Centre scolaire

Suite de la une

bles seraient séparés. Le ministre mentionne que des installations communes devront être partagées, telles le gymnase, et ce en fonction d'un protocole pré-établi entre les deux écoles.

Le ministre Dent consent aussi à intégrer à la demande formelle du gouvernement territorial un aspect communautaire. La nouvelle installation permettrait un accès aux programmes d'éducation aux adultes, offrirait un espace pour les programmes de garderie et contiendrait une salle de rencontre communautaire qui pourrait aussi, selon Jean-François Pitre, satisfaire aux besoins d'éducation physique des élèves les plus jeunes.

Le coût total de ce projet s'élèverait à près de 4,5 millions de dollars, pour un bâtiment de 12 locaux. Selon le ministre Dent, cela devrait convenir aux besoins de la communauté francophone de Yellowknife pour au moins 10 ans.

Le ministre Dent a identifié la contribution du gouvernement territorial à environ 1,5 million de dollars, ce qui couvrirait principalement le coût du terrain, le coût des différents contrats liés à la construction, et une évaluation des installations existantes qui seront partagées par les deux écoles.

Pour sa part, le ministère du Patrimoine canadien avait déjà annoncé son intention d'attribuer une somme de 3 millions de dollars pour la construction d'une école de français langue première à Yellowknife. La question reste à savoir si le projet présenté par le ministre Dent, surtout au point de vue de la contribution proposée par le GTNO, saura satisfaire le gouvernement fédéral.

Ainsi que l'a mentionné Mme Denise Canuel, l'aspect d'un accès de la communauté aux installations et le fait d'intégrer la garderie Plein soleil au projet ne devrait pas causer de problème au ministère du patrimoine qui est plutôt favorable à ce type d'initiatives.



Le X marque l'emplacement suggéré pour construire l'école Allain St-Cyr

Elles-ténoises

Suite de la une

tout ce beau monde assis bien tranquille depuis le début de la matinée, avec un atelier sur l'expression corporelle et spirituelle. La journée s'est terminée en grande beauté avec, en soirée, une magnifique et très intense cérémonie du calumet, animée par Mme Aline Laflamme.

Le dimanche était rempli de considérations plus techniques. On a commencé par un rapport des activités réalisées au cours de l'année dans chacune des communautés, suivi d'un rapport de Mme Geneviève Harvey, déléguée à la Fédération nationale de femmes canadiennes-françaises, et d'un rapport de Mme Jocelyne Bernard, déléguée au Réseau national action éducation femmes.

Les représentantes du Yukon avaient beaucoup de choses à partager avec leurs consoeurs des TNO, et une partie de la matinée s'est déroulée à échanger connaissances et expériences différentes sur le fonctionnement d'organismes créés par et pour les femmes.

On a finalement discuté d'un projet de bourse à l'intention des franco-ténoises souhaitant retourner aux études, avant de passer à la détermination des objectifs des Elles-Ténoises pour l'année à venir.

Colloque des Elles-Ténoises

Un regard vers l'intérieur

C'est un regard sur elles-mêmes qu'ont dû poser les femmes qui assistaient au colloque des Elles-Ténoises, samedi dernier lors de la première journée de l'évènement, pour lequel on avait fait appel à une gynécologue, une écrivaine, une psycho-thérapeute et une shaman.

Natali Lefebvre

Une vingtaine de femmes, âgées de 25 à 55 ans, s'étaient réunies samedi matin autour de la table de la salle de conférence du centre spirituel de Trapper's Lake pour assister à l'exposé du Dr Susie Ouellet sur l'évolution de la santé de la femme, de l'adolescence à l'âge mûr.

Le Docteur Ouellet, une gynécologue de Québec qui vient occasionnellement pratiquer à Yellowknife, avait tout un défi devant elle avec un sujet pareil à couvrir en un seul avant-midi. Défi qu'elle a d'ailleurs relevé avec grâce, s'adressant à son auditoire autant en tant que femme qu'en tant que médecin.

Le mot clé dans son discours était «prévention», et elle a insisté sur le fait que les femmes doivent faire bien attention de ne pas prendre les changements normaux qui s'opèrent dans leur corps pour des maladies. Elle a parlé de contraception, de libido, de l'énorme recrudescence des MTS, de l'infertilité, de la grossesse, de l'avortement, des toxicomanies, des abus sexuels et de la violence, du cancer, de la prise de médicaments, et ce que ce soit à l'adolescence, l'âge adulte, au moment de la ménopause ou du troisième âge. Les participantes ont énormément apprécié ses commentaires qui ont d'ailleurs soulevé plusieurs questions auxquelles Dr Ouellet s'est fait un plaisir de répondre.

Après une pause repas bien méritée, les Elles-Ténoises étaient prêtes pour une leçon d'histoire avec Marylène Ducoin. Mme Ducoin, Française d'origine, est venue passer un an dans le Grand Nord pour étudier les écrits des premiers pères oblats venus convertir les autochtones au catholicisme à la fin du siècle dernier. Sa présentation portait sur la façon dont les missionnaires ont perçu les femmes autochtones de l'époque, et leurs impressions sur la manière dont celles-ci étaient traitées. Il semble malheureusement, selon Mme Ducoin, que les prêtres aient noté que les femmes étaient beaucoup plus l'objet de mauvais traitements que de bonnes manières, et que la misère rendait la vie particulièrement difficile aux petites filles.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

À droite, Angélique Bernard de Whitehorse, accompagnée d'Aline Laflamme, joue du tambourin pour clore une belle cérémonie du calumet.

L'après-midi s'est terminé avec un atelier intitulé «Expression corporelle et spirituelle», conçu par Mme Anka Tuininga, psycho-thérapeute. Mme Tuininga a fait prendre conscience aux participantes combien il était important pour les femmes de se sentir confortable dans leur corps, leur sexualité et leur être tout entier. En équipes, elles ont partagé leurs expériences personnelles quant à la façon dont elles perçoivent leur corps et ses transformations, le plaisir, le fait d'être une femme. Elles ont aussi dansé et fait un exercice dont le but était de renforcer l'estime de soi.

En soirée, Aline Laflamme est venue animer une magnifique cérémonie du calumet. Elle a parlé de ses expériences avec les aînés, de sa formation de shaman, de la spiritualité traditionnelle autochtone, et a expliqué chaque étape de la cérémonie qui allait se dérouler. Les femmes ont participé à l'expérience avec une grande ouverture de coeur et d'esprit. À la fin, quelques femmes ont pris les tambours apportés par Mme Laflamme et se sont spontanément mises à jouer et à chanter, avant d'aller se coucher, épuisées, mais d'une bonne fatigue, de cette journée bien remplie.

Colloque des Elles-Ténoises

Réajustons le tir !

L'année qui vient de s'écouler a été tranquille pour les Elles-Ténoises. Mais il y a de la bonne volonté et quelques projets dans l'air pour l'année à venir.

Natali Lefebvre

Les femmes des communautés franco-ténoises se sont beaucoup impliquées dans les divers comités de leurs associations cette année, mais elles ont peu fait pour elles-mêmes. En effet, les femmes font de la radio, du théâtre, se battent pour qu'on reconnaisse les droits de leurs enfants à l'éducation en français, font partie du conseil d'administration, donnent bénévolement de leur temps dans diverses activités, mais à Fort Smith et Iqaluit, en 1996-97, aucun évènement n'a été organisé spécifiquement par et pour les femmes. À Yellowknife, on a préparé le colloque, et quelques femmes ont fêté ensemble au resto la Journée internationale des femmes. À Hay River, elles ont célébré ensemble la fête des mères; elles se sont réunies en décembre pour un atelier de fabrication de décorations de Noël; cinq femmes et leurs jeunes enfants forment le groupe Parent-Bout'chou, qui se réunit chaque vendredi après-midi; et Johanne Connors a écrit un article dans le journal «The Hub», pour commémorer le massacre de l'école de polytechnique de Montréal. C'est là ce qui est ressorti lors du rapport des activités dans chaque communauté, dimanche matin au colloque des Elles-Ténoises. Somme toute, une année assez tranquille.

Angélique Bernard et Laurette Sylvain, deux représentantes des EssentiElles, le regroupement des femmes franco-yukonnaises, étaient présentes au colloque pour partager leur expérience avec les Elles-Ténoises. Leur intervention a été des plus intéressantes. Contrairement à ces dernières qui ne sont pas un comité officiel, les EssentiElles sont un groupe également constitué et ont leur propre agente de développement, ce qui leur permet un plus grand éventail de possibilités. Les EssentiElles organisent régulièrement des soupers-causeries, des expositions, des ateliers sur des sujets comme les femmes et le leadership ou l'économie et la politique, ou encore des activités spéciales à l'occasion d'évènements comme par exemple le mois de la prévention contre le harcèlement sexuel. Elles ont aussi mis sur pied un club de gardiennage, écrivent des articles mensuels



dans les journaux locaux et font partie d'un groupe de travail avec Condition féminine Canada. Il y a cinq ans, les EssentiElles en étaient au même point que les Elles-Ténoises aujourd'hui et leur témoignage a certainement été une source d'inspiration pour les franco-ténoises présentes au colloque.

Pour l'année qui commence, on a donc décidé de mettre l'accent sur la planification stratégique et on a même parlé de faire appel aux services d'une consultante, ce qui permenttrait de s'orienter plus clairement et de voir si la possibilité que les Elles-Ténoises se constituent légalement serait à considérer. Une participante a suggéré que le prochain colloque ait lieu en septembre ou en octobre pour se motiver davantage à organiser des activités le reste de l'année et aussi pour mieux définir la mission des franco-ténoises à l'aube de la division des Territoires. Christiane Lacasse Clark a décidé de passer le flambeau de la présidence pour la prochaine année. On verra d'abord à Iqaluit si quelqu'un est intéressé par ce mandat.

Un projet de bourse à l'intention des franco-ténoises désirant faire un retour aux études est en gestation. La bourse Elles-Ténoises serait d'un montant de 2500$ et serait remise à deux femmes, une de l'Est et une de l'Ouest, âgées de 25 ans et plus et souhaitant retourner à l'école au niveau post-secondaire dans une institution canadienne ou étrangère. Certaines conditions restent à être clarifiées avant que la bourse ne soit officiellement lancée.

Au plan national, Geneviève Harvey représentait les Elles-Ténoises à la dernière Assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises qui a eu lieu les 28 février, 1er et 2 mars derniers. Les projets qui y ont été discutés visaient surtout à accroître la visibilité de l'organisation. Selon Mme Harvey, faire partie de la FNFCF est un atout de taille pour les Elles-Ténoises, puisque cela leur permet d'être reliées à des dizaines de groupes de femmes à l'échelle du Canada, d'être solidaires d'actions communes mises de l'avant au national, et d'avoir recours aux outils et aux personnes ressources de la Fédération.

ÉDITORIAL

Abandonner la partie

Alain Bessette

Ça y est, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a décidé d'en appeler de la décision de la Cour fédérale d'appel dans le dossier de l'équité salariale !

Il ne s'agit pas d'une très bonne décision. Sans être juriste, il me semble que la position du syndicat ainsi que celles de la Commission des droits de la personne et de la Cour fédérale d'appel soient celles qui prévaudront en Cour suprême du Canada.

Le problème qui risque de surgir est celui des délais inévitables qu'un appel au plus haut tribunal du pays entraîne. Dans quelques mois, nous saurons si la Cour suprême acceptera d'entendre l'appel. Puis, il faudra encore attendre des mois avant que les parties ne comparaissent devant les tribunaux et que ceux-ci statuent. On risque de ne recevoir une décision qu'après la division.

On aura alors à faire face à un autre délai important. Si la décision est favorable aux employés et qu'il est question de dédommagements, il faudra alors déterminer quelle portion des dédommagements devra être payée par le gouvernement du Nunavut et par celui de l'Ouest.

Les sommes d'argent en cause se comptent en dizaine de millions de dollars. Il serait plus sage de payer immédiatement pour les pots cassés ou, tout au moins, de mettre cette somme en fiducie avant le 1er avril 1999.

Il ne faut surtout pas oublier ce qui est à la base de cette bataille juridique, c'est-à-dire l'absence d'une législation comparable à la *Loi canadienne des droits de la personne*.

Au Yukon, ils ont adopté une loi similaire à celle du fédéral et ce dernier a ensuite passé une loi exemptant ce territoire de l'application de la loi canadienne. Le problème avec le GTNO, c'est qu'il revendique une exemption sans avoir adopté une loi comparable. Il serait temps que l'on remédie à cela. La question des droits de la personne est trop importante pour être laissée en suspens.

Consultation pour la Constitution de l'Ouest

Il est temps de faire face à la réalité

C'était soirée de consultation mardi le 18 mars dernier alors que des membres de la Commission de développement constitutionnel étaient de passage à Yellowknife pour y entendre les doléances de la population locale.

Alain Bessette

Il aura suffi d'une sortie bien sentie du Chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, pour que l'allure de la soirée change du tout au tout.

«J'ai une question pour les gens de Yellowknife. Je suis moi-même de Yellowknife, j'y ai grandi, mes enfants y vivent et se marieront peut-être avec vos propres enfants. (...) Si vous sentez que vous voulez exercer une autorité en dehors des limites de Yellowknife, qu'est-ce que vous êtes prêts à faire pour y parvenir ? (...) Si vous désirez imposer votre point de vue aux gens à l'extérieur de Yellowknife, je vous avertis que cela ne marchera pas», a déclaré Bill Erasmus.

Avant cette sortie, les micros avaient surtout été monopolisés par quelques politiciens de la scène municipale, des candidats défaits aux dernières élections fédérales et territoriales, ainsi que quelques Monsieur et Madame Tout le monde. Chacun et chacune réagissaient plutôt négativement aux trois différents modèles de gouvernement suggérés par la Commission.

Ces trois modèles prévoient une forme ou une autre de représentation qui incluent une participation active des gouvernements autonomes autochtones. Cette seule mention semblait bien irriter plus d'une personne dans la salle et c'est ce sentiment qui a d'abord été véhiculé par les interventions.

On parlait alors de «principes fondamentaux démocratiques», «d'un homme, un vote», de «changements constitutionnels imposés», et même de «traitement cavalier de tout un segment de la population des Territoires». Le message était clair, la population blanche de Yellowknife ne prise guère de se sentir dans une position minoritaire et dans un principe de gouvernement qui accorde une prépondérance aux populations autochtones de l'Ouest.

Par son intervention, le Chef de la Nation dénée a tenté de remettre ces propositions constitutionnelles dans le contexte des négociations pour l'autonomie gouvernementale des autochtones. Il a d'abord rappelé que les négociations sur l'autonomie gouvernementale allaient bon train. Il s'est dit assuré qu'une fois ces ententes conclues, les peuples autochtones de l'Ouest seront en mesure d'exercer, s'ils le désirent, tous les pouvoirs actuellement détenus par le gouvernement territorial.

Selon Bill Erasmus, cette forme de gouvernement, qui allie gouvernement public et gouvernement autonome autochtone, offre une occasion de travailler ensemble, de laisser à la population de Yellowknife une voix au chapitre en regard des matières touchant l'ensemble du nouveau territoire de l'Ouest.

À la suite de cette déclaration, l'allure de la soirée s'est soudain transformée.

Peu de temps après, un jeune homme blanc a pris la parole en appui au modèle des deux caucus, soulignant que les gouvernements autonomes seront bientôt une réalité et que le gouvernement fédéral canalisera vraisemblablement une large part de sa subvention aux Territoires vers ces gouvernements locaux. Il a aussi mentionné qu'on ne devait pas imposer notre concept européen de démocratie car ça ne marcherait pas. «Si on ne bouge pas rapidement, tout ça mènera à une ghettoïsation».

D'autres interventions en faveur des modèles de gouvernement proposés ont alors eu lieu. Elles revenaient simplement réaffirmer l'inévitabilité des gouvernements autonomes autochtones et le voeu que les gens acceptent de travailler ensemble plutôt que séparément chacun de leur côté. Les interventions à l'encontre des modèles gouvernementaux se sont faites moins fréquentes et ont attiré moins d'applaudissements.

Ce qui devait être une soirée de consultation s'est plutôt transformé en une soirée d'information et de sensibilisation aux réalités du jour.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

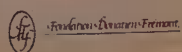
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Décision de la Cour d'appel fédérale sur l'équité salariale

Le GTNO ira en appel

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a décidé d'exercer son droit d'appel face à la décision rendue par la Cour d'appel fédérale sur la juridiction de la Commission canadienne des droits de la personne.

Alain Bessette

Une cause qui traîne depuis longtemps devant les tribunaux, traînera encore pour un bout de temps. En effet, le ministre des Finances, John Todd, a anoncé le 14 mars dernier l'intention de son gouvernement d'en appeler auprès de la Cour suprême du Canada de la décision récente rendue par la Cour d'appel fédérale.

Dans ce jugement, la Cour d'appel du Canada avait décidé que la Commission canadienne des droits de la personne avait le pouvoir d'enquêter et de rendre décision sur des plaintes originant d'employés du GTNO. Selon ce jugement, la *Loi canadienne des droits de la personne* n'exempte pas le gouvernement territorial de l'application de cette loi et, par conséquent, la Commission canadienne des droits de la personne a le pouvoir d'enquêter et de porter jugement sur les plaintes d'employés du GTNO relatives à l'équité salariale. Selon le GTNO, ces plaintes devraient être résolues par l'application de la *Loi prohibant la discrimination.*

«Après avoir longuement soupesé la question, et après avoir reçu de nombreux avis en la matière, nous avons convenu que la meilleure solution consistait à exercer notre droit d'appel auprès de la Cour suprême du Canada», ■ déclaré le ministre Todd. «Nous croyons que cette question relève de la juridiction exclusive de notre gouvernement et doit être traitée en fonction de la *Loi de la Fonction publique* et la *Loi probibant la discrimination.*»

Selon le ministre Todd, cette question revêt une importance capitale pour les deux futurs gouvernements qui seront créés à la suite de la division en 1999. Il est important que ces gouvernements territoriaux aient une juridiction exclusive sur les matières relevant de ses services publics.

Selon le jugement rendu par la Cour d'appel, le GTNO est toujours assujetti à la loi fédérale car il n'aurait pas adopté une législation équivalente pour protéger les droits de la personne.



1996-1997

Des gagnants et des gagnantes

Afin de souligner la Semaine nationale de la Francophonie, le journal *L'Aquilon* vous présente les textes des différents lauréats du Prix littéraire franco-ténois, édition 1996-1997.

Lire en page 5, 6 et 7

Ce qui me distingue

Tu regardes autour de toi, tout le monde est différent.
Pas tout le monde est le même.
Pas tout le monde est comme moi,
pas tout le monde vit dans le Nord comme toi.
J'aime le Nord,
ce n'est pas comme toutes les autres provinces.
Il y a plus que le froid!
Dans les autres provinces,
il y a des grandes villes avec beaucoup de pollution
et beaucoup de bruit tout le temps.
J'aime être franco-ténois,
mais je n'aime pas ça quand on dit qu'on est des TNO
et ils nous demandent si on vit dans un igloo.
On vit dans des maisons comme les autres gens au Canada.
J'aime mon école, c'est petit et c'est bien.
Tu n'as pas besoin de marcher partout dans l'école.
Tu ne peux pas te rendre trop loin!
Et j'aime mon école car on fait deux heures de gymnase
chaque mois contre nos parents!
J'aime mon école, car là, je peux être moi!
Un jeune franco-ténois.

René Pitre
Gagnant catégorie tous genres
Tranche d'âge :8-9 ans

Mon pays de neige

Je vis dans le Nord
au monde à un bord.
Je suis différent
de d'autres paysans.
Au sud de l'équateur
on meurt de la chaleur.
Au nord de la terre
on vit un long hiver.
Au nord il fait très froid et
au sud on ne se gèle même pas un doigt.
Ici la neige est numéro un parce
qu'il en reste en juin.

Joël Fortier
Gagnant catégorie tous genres
Tranche d'âge :10-11 ans

Le Grand Nord

Dans le Grand Nord
Si loin de l'équateur
J'ai des remords
De ne pas être un explorateur

Les vents qui soufflent
Il faut pour avoir chaud
Mettre ses grosses mouffles
Sans oublier son chapeau

Il faut aussi visiter
Le Grand Nord
Mais cette fois en été
Pour voir des petites fleurs

Oui des très petites fleurs
Mais la moitié
Est presque toute morte
C'est la vérité!

Sarah McNair-Landry
Gagnante
catégorie tous genres
Tranche d'âge : tous âges

Une fleur de macadam à l'aurore boréale de sa vie

J'avais toujours dit que je ne volerais jamais. Ma voilà restreinte dans mon siège, encadrée de deux solides gaillards. Je manque d'air, mon Dieu, on décolle. Mon voisin de droite me demande si tout va bien, mais j'ai trop peur de me retourner pour lui répondre, car j'ai l'impression que je vais déstabiliser l'avion et que nous raterons le décollage. Je dis simplement : «oui, oui», sans bouger la tête et en gardant mes yeux rivés sur la petite étiquette marquée «Veste de sauvetage sous le siège». C'est bien utile sur une banquise, un gilet jaune. Si encore je pouvais serrer les appuie-bras de mon fauteuil, mais les deux armoires à glace ont envahi tout l'espace. À chaque respiration, je me sens enfoncer mes bras dans leur chair et je n'ai pas l'habitude de cette promiscuité avec des étrangers.

Les quatre heures passent lentement. J'essaie de lire mon dernier Jostein Gaarder, malheureusement la concentration n'y est pas. Je mange un peu de leur petit déjeuner détonnant : salade de fruits glacée et oeufs brouillés bouillants. Les ustensiles sont tellement froids que des gants seraient de mise. Finalement, cette voix inaudible qui nous annonce le commencement de notre descente, la température de -33°C et le vent de 40 km/h. Bienvenue dans l'Arctique.

Lorsque la porte arrière s'ouvre, c'est l'agression par ce froid nordique. Je suis excitée, j'ai hâte de voir Sylvie et les enfants. Bientôt un an que je n'ai pas pris les petits dans mes bras. Marcher jusqu'au débarcadère (cette station lunaire jaune) est une expérience inoubliable. J'avais déjà ressenti quelque chose de semblable en Colombie en janvier, mais à l'opposé. Cette impression d'ouvrir un four et d'essayer d'y entrer. Mais ici, je ne connais rien d'assez froid pour pouvoir expliquer ce que je ressens. La vue de ma famille me réchauffe vite le coeur.

Ma vie se déroule lentement au chaud dans la maison. J'ai de la difficulté à m'habituer à sortir le nez dehors. Et que Raynald aurait aimé cela! Je l'imagine sauter sur la motoneige et partir explorer la nature toute blanche. Combien de voyages de chasse sans une trace de chevreuil ou d'orignal! Je regarde la montagne à côté et je compte une dizaine de caribous. Raynald en aurait été incapable de dormir. La vue sur la baie est magnifique. Le soleil froid lance des rayons rosés sur les montagnes au loin. Je me sens seule, je ne m'étais pas préparée à vivre seule. Nous étions bien, nous avons passé notre vie ensemble. Maintenant, je dois réapprendre à penser pour une seule personne : moi. Qu'est-ce que je souhaite de la vie? Cette question est sans réponse, puisque j'ai toujours pensé en fonction de Raynald et des enfants. De plus, j'ai toujours anticipé les évènements en passant à côté. Je n'avais pas prévu cette crise cardiaque...

Je regarde dehors et je vois ma voisine qui arrive. Je lui ouvre la porte et elle entre doucement. C'est une petite vieille toute ridée par le vent et le soleil, qui me sourit avec ses dents usées d'avoir mâché tant de peaux de phoque. Je peux bien parler, moi, avec mes dentiers de 800$. Une capsule de Polident chaque nuit et le sourire est resplendissant. Je lui offre un thé et mes biscuits à la mélasse que je fais depuis quarante ans. Elle revient le lendemain avec sa fille qui me traduit qu'il y ■ une rencontre des aînés l'après-midi même et que sa mère m'invite à l'accompagner. Ma première réaction est de trouver une excuse pour refuser l'invitation, mais finalement, je décide d'y aller.

Fleur

Suite à la page 7

Distinction par opposition

Poursuivre sa route. Toujours aller plus loin. Porter sur moi la totalité de mon être. Partir pour accéder à la grandeur de ma vérité.

Errer sur les chemins de la vie. L'impalpable comme compagnon. Tellement de rêves en exil, tellement de songes étouffés. Par peur mnémonique, par méfiance inculquée. Ce qui me stoppe, c'est la définitive, l'irrévocable pragmatisme. Opposition des opposés.

Démarche malhabile, lourde. Dépendances. Je veux m'appartenir. Parce que la dépouille de mon être traîne dans ces quartiers sombres où les corps se donnent et les âme ne se rencontrent jamais. Marcher main dans la main avec la certitude. Aspirants opposés.

Vide. Comme un trou indéfini tout au fond. Un cul-de-sac où plus personne n'habite. Gourmandise facile, ventre creux. Matière remplie par l'éphémère complaisance. Vomitives illusions. Je marche sur les traces de l'incompréhension et tourbillonne dans les intempéries de l'immensité. Excessifs opposés.

S'éprendre par supercherie. Savourer l'instant qui comble, puis qui imprime l'adversité. Contentement des sens par la chair. Donation indigne. Pléonasme de plaisirs ingrats. Je jouis des vississitudes de l'amour et ne souffle que pour ces vertus. Amère absence. Déchirants opposés.

L'insoutenable, c'est le temps qui rattrappe. Il ne s'arrête pas en chemin. Il file discrètement en laissant toujours plus derrière. Je le sens, il est là. Il transpire la sagesse et repart garni de jeunesse. Il prend sans demander. Il m'enlève l'espace de ma révolution. Fous opposés.

Question de perception et de foi. L'authentique et absolue foi. Pèlerinage en terres inoccupées. Majestueuse traversée. Je suis partout et nulle part. Infiniment plus petite, infiniment plus grande. Faire abstraction des visions. Se concentrer sur la tangibilité. Fidèle et sensible amie. Dissonants opposés.

Partir à tous les vents. L'humanité en conjoncture. Vivre sans s'arrêter. Encore plus haut, encore plus loin. Éternels horizons. Douces évasions. Revêtir sa peau et s'habiller de soi. En noir ou en blanc. Je veux tout. Je repousse. J'aspire passionnément. Audacieux opposés.

Perpétration d'une quête inassouvie. Toujours aller plus loin. Se singulariser par le mouvement de l'être. Voyage intime vers l'inépuisable odyssée de ma vie.

Nadia Laquerre

Gagnante catégorie poésie Tranche d'âge : 19 ans et plus

Fleurs

Suite de la page 6

En entrant dans cette petite salle communautaire, je me demande ce qu'il m'a pris d'accepter. Je ne sortais jamais sans Raynald, je me sens si seule et j'étouffe. L'ambiance est chaleureuse, mais l'inuktitut est roi. Je souris à droite, à gauche, mais je ne sais même pas si cela est approprié. Finalement, un petit monsieur sort un jeu de cartes de sa poche et m'invite à joindre le groupe. Je suis paniquée, je ne comprends pas l'inuktitut, mais finalement, je vois bien qu'ils jouent au 500. Attachez vos ceintures, j'étais la meilleure de la famille. Quel bel après-midi!

Les mois passent, la douleur s'estompe. Je me sens moins affolée lorsque je pense à ma vie. Sylvie et les enfants sont pleins d'amour pour moi. J'essaie d'aider du mieux que je peux. Cela n'a pas été facile pour elle de se retrouver avec les deux enfants. Ils faisaient pourtant un beau couple! Que la vie nous réserve des surprises! J'aime aller me promener l'après-midi au bord de l'eau en attendant le retour des enfants. Je suis à ressasser mon passé lorsque je vois mon petit monsieur au jeu de cartes me faire signe d'approcher. Il est dans ses préparatifs de départ et il m'indique où m'asseoir dans le bateau. Je le remercie mais lui montre que je dois être ici à 4h00. Il répond «Hi» et me tire dans le bateau. Mais j'ai toujours refusé le plein air! Raynald m'a demandé pendant quarante ans de l'accompagner à la chasse et j'ai toujours refusé et voilà que je saute à l'eau avec le premier venu. J'ai peur et j'ai honte. Si Sylvie me voyait, elle penserait sûrement que je perds la tête. Vingt minutes plus tard, nous accostons sur une île et Jamesie me fait signe de le suivre. C'est extraordinaire, j'explore un site archéologique. Il y a plein de vestiges du temps passé. Jamesie me sert un thé et nous nous regardons en souriant. J'ai de la peine de ne pas pouvoir lui parler de ma vie passée et lui poser des questions sur la sienne. Je ne connais que les mots pour m'exprimer et la langue est une barrière entre lui et moi. Il se dégage beaucoup de sérénité de cet homme et ses gestes sont remplis de certitude dans les tâches qu'il se destine. Nous sommes de retour à temps pour que j'accueille Philippe et Roselyne à l'arrêt d'autobus scolaire. Je pense à Jamesie en préparant le souper. Il est tout ce que je trouve non conforme à mes standards. Il est un homme de la nature, centré sur les tâches physiques. Moi, je ne m'intéresse qu'à la littérature et qu'au cinéma. Les tâche intellectuelles sont les seules que j'ai toujours valorisées.

Un soir que Sylvie et les enfants sont invités chez des amis, j'en profite pour inviter Jamesie à souper. C'est long une soirée sans parler, juste une gestuelle pour tenter une compréhension. Le souper ne fut pas un succès. Il a laissé tous les légumes et la salade d'artichauts de côté. Il n'a mangé que la viande et les pommes de terre. J'aurais dû réfléchir davantage à mon menu. Ne pouvant supporter plus longtemps le silence, j'ai sorti mon jeu de cartes et nous avons joué au 8. Il m'a appris quelques mots en inuktitut et moi, je lui ai enseigné les parties du visage en français. Nous avons bien ri et ce fut finalement une bonne soirée.

Le temps passe, l'hiver est de retour. Le centre communautaire fait de plus en plus partie de ma vie. Mary m'aide à coudre des Kamiks pour Philippe et des mitaines en phoque pour Roselyne, ce sera leurs cadeaux de Noël. Moi, je donne un coup de main à Mary pour son centre de table au crochet. Il sera prêt pour le temps des Fêtes.

Quant à Jamesie, nous nous voyons de plus en plus souvent. Je suis en train de l'initier à l'ordinateur: il fait son jeu de patience tous les jours et nous avons commencé à utiliser un programme pour jouer aux échecs.

Je l'accompagne de plus en plus souvent soigner ses chiens et je monte quelques fois sur le kamotik quand il sort son attelage sur la baie. Ma vie est simple et belle. Je suis contente d'avoir décidé de m'établir dans le Nord. Quel sera mon avenir? Je ne puis vous répondre, je n'ai pas le temps d'y penser, je vis mon présent.

Suzanne Lefebvre
Gagnante catégorie nouvelle
Tranche d'âge : 19 ans et plus

Forum francophone de concertation 1997

RDI ne répond plus

Québec (APF)

Le premier forum francophone de concertation entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes a été marqué par un incident qui en dit long sur les problèmes de communication qui existent entre les Québécois et les francophones «hors» Québec.

Le discours d'ouverture du forum prononcé par le doyen de l'Ecole de Droit de l'Université de Moncton, Me Michel Doucet, devait initialement être diffusé en direct sur le Réseau de l'information (RDI) dans le cadre de l'émission Le Québec en direct. Son message, contenu dans un texte inspiré qui a été chaudement applaudi par les quelque 450 personnes qui prenaient place dans la salle de bal de l'hôtel Loews Le Concorde à Québec, s'adressait particulièrement aux Québécois. Mais plutôt que de diffuser le discours de Me Doucet, RDI Québec a décidé en lieu et place de réaliser une entrevue avec le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard.

Le ministre, qui représentait le gouvernement du Québec à cette rencontre, a donc quitté la salle quelques minutes après le début du discours, pour ne revenir que quelques minutes avant la fin.

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, qui devait prononcer le mot de bienvenue, s'était décommandé à quelques jours d'avis à cause des négociations de la onzième heure dans le secteur public. Il était par contre au congrès du Bloc québécois qui avait lieu à Montréal en soirée.

L'APF a appris que RDI a décidé de ce changement au programme, après en être arrivé à la conclusion que le discours de Me Doucet n'était d'aucun intérêt pour les téléspectateurs québécois.

Me Doucet soutenait justement dans son allocution que les Québécois étaient «plutôt indifférents» à la situation des communautés francophones et acadienne «Ils savent que des francophones vivent à l'extérieur du Québec, mais leur connaissance de cette réalité se limite très souvent à ce simple constat».

Dans les corridors de l'hôtel, Me Doucet cachait mal sa frustration Pour tout dire, il fulminait! «Qu'on décide que ma présentation est intéressante ou non, C'est le choix des journalistes. Mais j'aurais apprécié que RDI Québec accepte de laisser le ministre dans la salle pendant que je faisais ma présentation.»

Pour lui, cela démontre bien l'insensibilité des médias québécois à l'endroit des francophones hors Québec. «Le message que je voulais adresser aux Québécois est tombé dans le vide.» Il avoue avoir pris cet affront «comme une claque en pleine face!»

Dans son discours, Me Doucet a fait état des difficiles relations entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes. Il a déploré le désintérêt des médias québécois envers la francophonie canadienne et «l'image folklorique» que les Québécois avaient de l'Acadie. Il a aussi parlé du «sentiment de méfiance» de nombreux francophones hors Québec à l'endroit du Québec, des discours de certains politiciens fédéraux et provinciaux «qui voudraient nous éloigner du Québec», pour ensuite affirmer que la francophonie hors Québec «ne peut se passer du Québec» et devra apprendre «à lui faire confiance».

Rappelons que ce premier forum de concertation avait essentiellement pour but de faire le point sur la nouvelle politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes.

Forum francophone de concertation 1997

Le Québec et les francophones du pays

Peu importe le choix politique que feront les Québécois au cours des prochaines années, le gouvernement du Québec sera toujours solidaire des luttes des communautés francophones et acadienne.

Québec (APF)
Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, a réitéré lors du premier Forum francophone de concertation qui avait lieu à Québec «le devoir de solidarité du Québec envers les communautés francophones et acadienne». Il a cité en exemple l'intervention récente du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, en faveur de l'hôpital francophone Montfort d'Ottawa.

Poursuivant sur sa lancée, le ministre a affirmé aux quelque 450 personnes qui assistaient à la séance d'ouverture du forum, que le Québec avait compris depuis longtemps que son engagement à l'égard de la langue française sur son territoire était «indissociable» d'un engagement de solidarité à l'endroit de la francophonie internationale, «mais encore davantage à l'égard des communautés francophone et acadienne».

M. Brassard a indiqué que le Québec voulait «raffermir» les «liens particuliers» qu'il entretient avec les communautés francophones et acadienne. Ce «nouveau partenariat» tel que défini dans la nouvelle politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne, s'articule autour de «projets communs» en éducation, en culture, en communications et en économie.

Cette nouvelle politique du Québec qui a été dévoilée en 1995, et qui invite la société civile québécoise à bâtir des ponts avec la francophonie canadienne, donne pour le moment des résultats mitigés. Après avoir été unanimement saluée, elle fait maintenant l'objet de critiques de la part des communautés francophones.

En 1995-1996, année de transition entre l'ancien et le nouveau programme d'aide financière, le gouvernement du Québec a accordé aux communautés francophones des subventions totalisant 1,4 million de dollars. En 1996-1997 lors de la première année complète de la nouvelle politique québécoise, le «nouveau partenariat» s'est soldé par une baisse de 300 000 $ des subventions accordées aux francophones de l'extérieur du Québec!

La nouvelle politique québécoise est très structurée. Le gouvernement a créé trois tables sectorielles permanentes de concertation en économie, éducation, culture et communications, autour desquelles des bénévoles se réunissent pour discuter de projets de partenariat. Il y aussi ce forum de concertation avec les acteurs de la francophonie canadienne et québécoise, décrit par le ministre Brassard comme un «instrument de dialogue privilégié», et qui doit se tenir à tous les trois ans pour faire le point sur la politique québécoise. Au total, 40 personnes gèrent une enveloppe de 1,1 million de dollars!

Les communautés doivent aussi se trouver des partenaires québécois avant de demander au gouvernement de financer un projet, ce qui est loin d'être évident de l'aveu même de certains participants: «C'est pas évident pour une personne de Vancouver de communiquer avec des partenaires du Québec».

D'autres ont déploré l'absence de partenaires québécois à ce premier forum. Plusieurs ont aussi constaté que les Québécois ne connaissaient pas la nouvelle politique de leur gouvernement à l'égard des communautés francophones, ce qui explique leur faible participation à cet événement. Résultat: les francophones de l'extérieur du Québec, qui pensaient profiter de ce forum pour bâtir des projets communs, ont plutôt passé beaucoup de temps à se parler entre eux!

Les associations francophones ont aussi déploré la tentative du gouvernement du Québec de les mettre à l'écart.

Bissonnette suscite une controverse

Québec (APF):
La directrice du quotidien Le Devoir, Lise Bissonnette, a soulevé l'ire de nombreux leaders de la francophonie canadienne en critiquant la création d'une «francophonie professionnelle» à la solde du gouvernement fédéral.

Invitée à prononcer une conférence dans le cadre du premier Forum francophone de concertation qui avait lieu à Québec, Mme Bissonnette avait pourtant annoncé ses couleurs: «J'ai des choses un peu difficiles à dire.»

Selon Mme Bissonnette, les fédérations et les associations francophones ont fait une grave erreur en décidant «de se ranger carrément» du côté des forces fédéralistes lors du dernier référendum en invitant les Québécois à voter NON. La «francophonie officielle» selon la directrice du Devoir, a aussi fait une erreur en acceptant des fonds fédéraux pour mener une campagne publicitaire «qui chantait le bonheur des communautés francophones hors Québec.» Cette campagne publicitaire, dit-elle, a eu pour effet d'endormir le Canada anglais «dans son extraordinaire autosatisfaction à l'égard de la minorité de langue française»

Mme Bissonnette, une souverainiste, estime que «la fibre familiale» est maintenant menacée et trouve que les positions fédéralistes des associations francophones sont «dangereuses en soi», même si, dit-elle, ces positions n'ont eu aucune influence sur le vote du 30 octobre 1995.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 11, 28 mars 1997

Le maître des doigts gommés !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

De façon experte, Joël Tremblay dispose sur la neige la merveilleuse tire d'érable pour le plus grand plaisir de la foule qui se bousculait dans la tente de l'AFCY. Des dizaines de bénévoles ont assuré la réussite de cet événement.

Politique d'action positive

Les députés au boulot

Un groupe de travail de l'Assemblée législative se penchera sur le manque de succès rencontré par la politique d'action positive du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Alain Bessette

Les membres du comité permanent des opérations gouvernementales ont décidé le 21 mars dernier d'établir un groupe de travail qui examinera les lacunes de la politique actuelle d'action positive du GTNO.

Selon le député Roy Erasmus, président de ce goupe de travail, «la politique actuelle ainsi que la précédente, la politique d'emploi des autochtones, sont en place depuis 12 ans et n'ont remporté de succès que dans certaines catégories du gouvernement.»

«Il doit exister de meilleurs façons d'avoir des habitants du Nord qui travaillent au sein du gouvernement et d'encourager aussi un plus haut niveau d'emploi dans le secteur privé», a ajouté Roy Erasmus.

Le groupe de travail recherchera les solutions pour obtenir une meilleure représentativité de la fonction publique par rapport à la population locale. Il se servira des résultats de la consultation qui a eu lieu en 1995 sur cette question.

Le groupe de travail est composé des députés Roy Erasmus,

Action positive
Suite en page 2

10 000 personnes manifestent contre la fermeture de l'hôpital Montfort.

«Touche pas à Montfort!»

Plus de 10 000 francophones venus de partout en Ontario, ont participé à Ottawa au plus gros rassemblement populaire jamais organisé dans le but de défendre une institution franco-ontarienne.

APF

Ottawa - La plus grande bataille de l'Ontario français depuis l'adoption, le 22 mars 1911, de «l'infâme» Règlement 17 abolissant l'enseignement en langue française, mobilise maintenant toute la francophonie ontarienne. Les organisateurs de la manifestation avaient d'ailleurs choisi cette date pour marquer la volonté des Franco-Ontariens de ne plus jamais plier l'échine.

Dans les gradins du centre municipal, militants de la première heure, simples citoyens, jeunes et moins jeunes brandissaient des pancartes contenant des messages explicites au gouvernement: «Ferme pas mon hôpital!», «Mon vote est fort», «Montfort fermé: Jamais!». Des milliers de drapeaux franco-ontariens vert et blanc étaient agités bien haut, signe évident d'une fierté franco-ontarienne.

Par moments, on se serait cru à une finale de la coupe Stanley tellement l'ambiance était électrisante. Des musiciens et des chanteurs chauffaient la salle, des messages de solidarité enregistrés étaient diffusés sur deux grands écrans, de nombreux orateurs rivalisaient de propos patriotiques et flamboyants, la musique jouait à plein volume, les jeunes «trippaient», tout cela sous les caméras de nombreux réseaux de télévision, dont le Réseau de l'information qui diffusait le rassemblement monstre en direct, d'un océan à l'autre: «On a déjà dit que les Franco-Ontariens étaient silencieux: Plus jamais!» a lancé à la foule le chanteur Robert Paquette.

«Le 22 mars sera dorénavant pour nous le jour du grand ralliement» a dit la présidente du mouvement SOS Montfort, Gisèle Lalonde, qui a insisté sur l'importance de «dénoncer l'injustice» et de «proclamer notre identité». «Souvenez-vous de ce grand jour, il vous appartient. Personne ne pourra vous l'enlever.»

L'éditeur et président-directeur du quotidien Le Droit, Pierre Bergeron, a rappelé que le journal avait vu le jour le 27 mars 1913 en réaction à l'adoption du Règlement 17. Le quotidien d'Ottawa, dont la devise est «l'avenir est à ceux qui luttent», a mis tout son poids dans la bataille contre la fermeture de l'hôpital Montfort. Une pétition publiée dans ses pages a permis de recueillir 107 000 signatures en trois semaines.

Dans une ambiance surchauffée, M. Bergeron a tenu des propos inhabituels dans la bouche d'un directeur de journal, soulignant la «lutte incessante» des Franco-Ontariens «contre les forces du rapetissement et du mépris».

Même l'Église a choisi de combattre la décision du gouvernement

Montfort
Suite en page 2

Sommaire



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Un OVNI ?

Non, il ne s'agit pas d'une soucoupe volante venue tout droit des X-Files. Il s'agit cependant des assises d'avenir technologique du Nunavut. C'est le centre de recherche d'Igloolik, qui abrite le centre communautaire de télé-services.



Natali Lefebvre

Les professeurs à la Cour suprême

L'Association des professeurs des Territoires contestera devant la cour suprême des TNO les modifications portées par le gouvernement territorial à sa *Loi sur les services publics*. Le but de cette action est de forcer le gouvernement à écarter la législation et à retourner à la table des négociations afin d'arriver à une entente satisfaisante.

Selon l'Association des professeurs, les modifications à la *Loi sur les services publics*, qui donnent le pouvoir au ministre des Finances d'opérer des changements unilatéraux dans les conditions d'emploi des enseignants, n'ont pas été adoptés de façon légale et donc ne permettraient pas au GTNO de retourner en arrière et de procéder à des coupures rétroactives dans les salaires. Le GTNO a déjà commencé à appliquer les nouveaux termes de la Loi, infligeant ainsi aux professeurs, qui auraient été surpayés, des déductions rétroactives qui vont jusqu'à 10 pour cent de leur salaire.

Mme Patricia Thomas, présidente de l'Association, a déclaré que les enseignants prendraient toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les recours aboutissent à une convention collective qui soit acceptable pour toutes les parties.

Frontières électorales du Nunavut

Les membres de la Commission sur les frontières électorales du Nunavut entreprendront leur mission le mois prochain, et rencontreront les résidents à travers une série d'audiences publiques.

La Commission, établie par l'Assemblée législative, sera responsable des recommandations sur les frontières, noms et représentation des nouvelles circonscriptions électorales proposées pour le Nunavut. Elle devra également faire ses recommandationsa en ce qui a trait au nombre de membres dans chaque circonscription.

La question de la représentation égale des hommes et des femmes au sein de la première Assemblée législative du Nunavut, qui fera l'objet d'un vote public le 26 mai prochain, ne fait pas partie du mandat de la Commission.

Un communiqué sera envoyé à toutes les communautés du Nunavut afin de leur annoncer que la Commission a débuté ses travaux et leur indiquer comment contacter ses membres.

Coalition des leaders de l'Ouest

Les leaders politiques, autochtones et du milieu des affaires de l'Ouest ont récemment formé une coalition dans le but de s'assurer que le nouveau territoire de l'Ouest sera prêt pour la division en 1999. «Pour l'instant, ce qui est primordial, c'est de déterminer les accords de financement avec le gouvernement fédéral qui seront en vigueur après le 1er avril 1999», a déclaré le président de la coalition, M. Floyd Roland, député d'Inuvik.

Les négociations concernant le financement du fédéral pour les deux territoires seront bientôt en cours entre le ministre des Finances au niveau territorial, John Todd, et son homologue d'Ottawa, Paul Martin. Le commissaire par interim du Nunavut, un représentant de Nunavut Tunngavik Incorporated, et un représentant de la coalition de l'Ouest seront aussi présent lors de ces négociations qui auront lieu en avril de cette année.

Bien que le financement fédéral soit le principal centre d'intérêt de la coalition, celle-ci se penche aussi sur d'autres facteurs qui auront un impact majeur sur le nouveau territoire de l'Ouest après la division, comme par exemple le futur de NWT Power Corporation et de la Commission des accidents du travail, et la division du personnel du GTNO.

La coalition est formée de représentants du Caucus de l'Ouest de l'Assemblée législative, du Sommet aborigène, de la Chambre de commerce des TNO, et de l'Association des municipalités des TNO.

Action positive

Suite de la une

Yellowknife-Nord, Edward Picco, Iqaluit, Michael Miltenberger, Thebacha, et Seamus Henry, Yellowknife-Sud.

Les membres du groupe de travail se disent conscients qu'une réforme majeure de cette politique n'est probablement pas appropriée à moins de deux ans de la division des Territoires. Par contre, il est possible d'envisager des modifications qui auraient un effet immédiat.

Les membres du groupe ne partagent pas une vision commune sur la politique d'action positive, mais tous sont d'accord pour dire que la politique actuelle est inefficace.

En plus de revoir la politique d'action positive, le groupe de travail se penchera sur une stratégie d'emploi pour le Nord, sur l'emploi des étudiants et sur la division.

Le groupe devrait normalement présenter ses recommandations à l'Assemblée législative en mai prochain.

Montfort

Suite de la une

Harris. «Perdre l'hôpital Montfort, c'est comme un infarctus au coeur de notre communauté francophone» a soutenu Mgr Paul Marchand d'Ottawa.

La bataille de Montfort a aussi pris une dimension nationale aux yeux des Franco-Ontariens: «MM. Harris et Chrétien, comment allez-vous faire, les deux pieds plantés dans les ruines de Montfort, pour expliquer aux Québécois lors du prochain référendum que vous n'avez pas su conserver le seul hôpital francophone hors Québec» a lancé M. Denis Pomainville sous les cris et les applaudissements de la foule.

La Fédération des aînés francophones de l'Ontario, qui regroupe des gens qui ont connu le Règlement 17 et qui se sont battus pour garder leurs écoles de langue française, avait de son côté un message court et percutant à livrer aux manifestants: «On a un château fort français M. Harris, il ne sera pas fermé. Vive Montfort!» a crié au micro le porte-parole en brandissant un poing rageur.

Même le sénateur Jean-Robert Gauthier a tenu à participer à l'événement, malgré une très grave maladie qui le confine à une chaise roulante depuis un an.

Ardent défenseur de la francophonie ontarienne et canadienne, M. Gauthier a spontanément été accueilli par la foule, qui lui a chanté la chanson de Gilles Vignault: «Mon cher Robert, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour». Ému aux larmes, M. Gauthier souffrait trop pour prendre la parole. La présidente de SOS Montfort, Gisèle Lalonde, a résumé sa pensée: «Ne soyons plus jamais divisés!».

Centres communautaires de télé- services

Un projet pilote Iqaluit-Igloolik

Le Inuit Communication Systems Ltd (ICSL) et l'Institut de recherche du Nunavut (IRN) testeront jusqu'à la fin mars la mise en application du concept de Centres communautaires de télé-services à Iqaluit et à Igloolik.

Stéphane Cloutier

Igloolik - Dans les deux rapports "Traces de pas 1 et 2" de la Commission d'Établissement du Nunavut (CEN), on fait grand état de haute technologie en matière de télécommunications pour le design des infrastructures gouvernementales et communautaires du nouveau territoire.

Le concept qui est avancé est d'établir des centres communautaires de télé-services (CCTS) qui seraient le point central pour les besoins de télécommunications, à la fois pour le secteur public et privé. Ces CCTS permettraient aux gens et aux entreprises de la communauté d'avoir accès à des ordinateurs dans le but de faire de la recherche, de rassembler de l'information, de suivre un cours ou d'effectuer un travail à distance.

L'une des conditions pour rendre ces télé-centres pleinement opérationels est qu'ils soient tous interconnectés via un même réseau afin de permettre une inter-communication entre les communautés et le reste du monde. De ce côté le GTNO a donné le contrat à Ardicom d'installer dans 58 communautés des TNO une ligne numérique de communication qui permettra le transfert de 384 000 éléments d'information à la seconde.

Avec une telle ligne, il serait alors possible d'effectuer des vidéo-conférences dans deux communauté différentes ou plus, en utilisant simultanément la voix et l'image vidéo. Il serait également possible de travailler à distance sur un même document. On peut s'imaginer facilement l'utilité d'une telle technologie dans le domaine de la santé, de l'éducation et des affaires publiques.

Où en sommes-nous ?

Malgré toute l'excitation provoquée par les CCTS et la bande passante de 384 kbps qu'on nous promet depuis déjà trop longtemps, rien n'a encore été réalisé. Il semble que la marge demeure plutôt grande entre les recommandations et l'action!

On se retrouve devant une situation où l'on n'est plus vraiment certain que tout cela sera prêt pour la création du Nunavut en 1999. Le plus déroutant, c'est que tout le monde parle d'Internet et de vidéo-conférences, alors qu'il n'existe aucune étude sur la faisabilité de tels programmes au Nunavut même! Ce qui risque d'arriver est qu'on mettra tout en place à la dernière minute en fournissant l'équipement sans une formation au préalable.

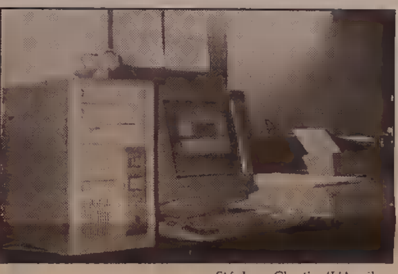
Est-ce que les infrastructure actuelles sont en mesure de relever le défi des besoins de télé-communications du Nunavut tels que décrits par la CEN? Et quelles sont dans la vie de tous les jours l'utilité et la viabilité des centres communautaires de télé-services?

C'est à ce genre de questions que tentera de répondre le projet expérimental de centres communautaires de télé-services (CCTS) mis sur pieds par le Inuit Communication Systems Ltd et l'Institut de Recherche du Nunavut. Deux CCTS sont déjà installés depuis la fin de février, dont un à Iqaluit et l'autre à Igloolik.

Les deux communautés ont été dotées d'équipements de haute technologie: ordinateurs de la série Pentium 133 MHz, caméras couleur pour les vidéo-conférences, cartes vidéo ainsi que logiciels d'édition électronique de vidéos, modems 33 600 bauds, imprimantes couleur et scaneurs couleur. Les CCTS sont situés pour le moment dans les locaux des centres de recherche d'Iqaluit et d'Igloolik.

Selon Kyla Huckerby, directrice du projet pour Inuit Communications Systems Ltd, et Richard Isnor de l'Institut de recherche du Nunavut, ce projet expérimental permettra d'abord d'évaluer et de démontrer l'utilisation de technologie multimédia/Internet afin de faciliter la communication entre les communautés du Nunavut.

«Si on regarde l'exemple de Rankin Inlet, on met beaucoup d'emphase sur la présentation de l'Arctique au reste du monde, raconte Kyla. Par contre, notre projet permettra aux gens du Nord de parler avant tout aux gens du Nord!»



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Les trois essais qui sont mis de l'avant pour le projet ont été déterminés avec la collaboration des étudiants recrutés dans les deux communautés.

Un essai testera l'utilisation de technologie multimédia pour effectuer des réunions au bénéfice d'un conseil d'administration fictif. Les réunions devront se passer en temps réel, soit en utilisant une caméra ou tout simplement par messages typographiés (CHAT).

Un autre essai porte sur une présentation des équipes sportives d'Igloolik et d'Iqaluit, un peu comme on retrouve dans les journaux pour le sport professionnel. Cet essai ne manque pas d'intérêt vu la popularité des différentes activités sportives au Nunavut et les nombreuses compétitions inter-communautaires.

Le dernier essai amènera la station de radio communautaire d'Igloolik à donner des conseils pour produire ou créer une radio communautaire en inuktitut à Iqaluit.

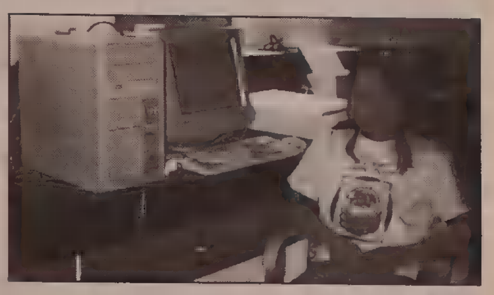
Ces essais ont donc pour but de tester la technologie et surtout de voir à quel niveau elle peut faciliter la communication entre les communautés du Nord.

Contrairement à de nombreux sites web arctiques, le projet pilote poussera l'utilisation de l'inuktitut, version syllabique, via le web, le couriel et les messages typographiés en temps réel (CHAT).

Toutefois, son utilisation demeure encore limitée puisque la police de caractères pour IBM est imcompatible avec celle pour Mac. Les pages web ne pourront être visionnées que sur IBM avec la police ProSyl. Cette police peut-être téléchargée à partir du site web du projet à - http://www.nunanet.com/~tciq/index.htm.

Une autre particularité de ce projet pilote est le fait que les jeunes y occupent une place importante. «Les jeunes d'aujourd'hui seront les leaders de demain, raconte Richard Isnor. Aussi bien qu'ils aient un avant-goût des technologies avec lesquelles ils travailleront.»

Du programme de gestion du Collège de l'Arctique, nous avons pour le projet pilote dix étudiants en tout, dont six à Iqaluit et quatre à Igloolik. Chacun d'entre eux est responsable d'un essai en particulier. Ils élargissent ainsi leurs connaissances à propos de l'Internet et apprennent à se servir de la technologie afférente.



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Ted est l'un des étudiants recrutés par le programme de gestion du Collège de l'Arctique pour le projet pilote de centre communautaire de télé-services.

ÉDITORIAL

En passant par l'éducation

Alain Bessette

Un comité de l'Assemblée législative a décidé finalement de s'attaquer à l'épineuse question de la Politique d'action positive du GTNO.

Il ne fait aucun doute qu'une telle décision s'impose : le taux de pénétration des autochtones dans les emplois du secteur public territorial dépasse à peine les 30 pour cent, bien que la population autochtone des TNO représente à peu près la moitié de la population totale. Des correctifs s'imposent !

Il est également de bonne guerre de ne pas vouloir remettre en question la politique dans son ensemble, mais plutôt de se concentrer à trouver des solutions pratiques pour améliorer le rendement de cette politique. En effet, à moins de deux ans de la division des Territoires, il serait inutile de réformer de fond en comble une politique qui sera appliquée sur une si courte période de temps. Les gouvernements respectifs du Nunavut et de l'Ouest auront le loisir d'adopter les politiques qui leur conviennent le mieux après 1999.

N'ayant pas travaillé très longtemps au sein de la fonction publique territoriale, il m'est difficile d'évaluer les raisons majeures qui expliquent le constat d'échec de cette politique.

Si la raison principale de cet échec est une discrimination systématique de ces catégories de la population (autochtones, femmes, personnes handicapées), des correctifs institutionnels pourraient régler une partie du problème. On pourrait créer un poste d'ombudsman qui traiterait des plaintes et enquêterait auprès des différents ministères.

Par contre, si la cause réside dans une absence de compétences pour combler un poste, la solution serait plutôt d'encourager les jeunes à compléter des études post-secondaires, quitte à établir des ententes avec des universités du Sud pour que des cours soient offerts dans le Nord. Un programme de formation en milieu de travail aiderait aussi à accroître l'efficacité de la politique d'action positive.

Avril : mois du cancer

Vivre avec le cancer

France Benoît

Un ami me parlait d'une connaissance chez qui on vient de diagnostiquer un cancer. C'est le troisième cas dont j'entends parler cette semaine, et malheureusement, la semaine n'est pas terminée. En tant que survivante d'un cancer et bénévole au sein de la Société canadienne du cancer, les gens me racontent ce genre de choses. Pour la troisième fois cette semaine, j'ai senti mon coeur se briser. Un autre membre de ma communauté venait d'être diagnostiqué d'un cancer. J'avais juste envie de crier : «Vous n'êtes pas seul!».

Certains d'entre nous savons ce que c'est que de voir sa vie vaciller en une seconde. Nous connaissons la douleur de devoir annoncer la nouvelle à notre famille et nos amis. Nous connaissons l'angoisse des examens médicaux et la crainte de partir en avion pour aller suivre des traitements sans savoir si nous n'en reviendrons jamais. Nous savons aussi la peur de s'ouvrir et de demander de l'aide. Cette aide est disponible. Vous n'êtes pas seul!

Des bénévoles qualifiés, eux-mêmes survivants du cancer, visitent les patients atteints du cancer et leur famille, que ce soit à l'hôpital, à la maison, ou même par téléphone s'ils habitent à l'extérieur de Yellowknife. Nous tenons chaque mois des rencontres, sous le nom de «CanSurmount», où nous partageons nos expériences en petit groupe informel. Il y a aussi un bureau de la Société canadienne du cancer à Yellowknife, où il est possible de se procurer livres, vidéos, dépliants et cassettes sur le cancer. Aller chercher de l'information est une façon de reprendre le contrôle de sa vie. Cela peut également aider à organiser ses pensées avant la prochaine visite chez le médecin. Connaissance est synonyme de pouvoir.

Il existe diverses raisons qui font que les gens ne vont pas chercher d'aide quand arrive le diagnostic du cancer. Plusieurs sont en état de choc, ou doivent s'occuper de détails importants comme voir au bien-être de leurs enfants, prendre les arrangements pour aller suivre des traitements, ou encore régler des problèmes au travail. Souvent, c'est nous, les amis et membres de la famille, qui oublions de mentionner qu'un support émotionnel est disponible. Nous nous disons que nos amis n'ont pas besoin d'aide parce qu'«ils s'en sortent bien». Mais qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce que «bien s'en sortir»? Comment peut-on «bien s'en sortir» avec un cancer? La personne atteinte est la seule à pouvoir juger de comment elle s'en sort. Notre réponse reflète plutôt comment nous (et pas eux) nous sentons face au cancer. Nous voulons qu'il ou elle s'en tire bien. Aussi, nous nous convainquons que cette personne dispose déjà du support nécessaire. Le rôle joué par la famille et les amis, les médecins, les infirmières, le clergé, est absolument critique dans une approche holistique de la guérison. Cependant, si je me fie à ma propre expérience, l'aide apportée par un compagnon survivant du cancer fait partie d'une catégorie à part. Très souvent dans un couple, la personne atteinte du cancer ne se sent pas capable de confier à son partenaire sa crainte de la mort, ce qu'il est possible de faire avec un survivant de la maladie... parce qu'il ou elle est passé par là. Quand vous vous adressez à un survivant du cancer, vous n'avez pas à expliquer; vous n'avez qu'à être vous-même. Vous n'avez même pas besoin de parler!

Aller chercher un support émotionnel quand on est diagnostiqué avec un cancer n'est pas un signe de faiblesse. C'est une affirmation de sa douleur et de son besoin d'une épaule sur laquelle pleurer. Il existe aussi plusieurs agences locales et des individus qui offrent leurs services dans ce domaine. Également, vous pouvez vous confier au personnel de la «Help Line», qui est en opération tous les soirs.

Si vous connaissez quelqu'un qui a été diagnostiqué d'un cancer, ou une famille qui vit avec le cancer, s'il-vous-plaît laissez-leur savoir que la Société canadienne du cancer offre un support émotionnel en plus d'autres services. Nous sommes là pour aider. Vous aussi qui lisez ce témoignage, rappelez-vous que si vous êtes un jour atteint d'un cancer, vous n'êtes pas seul!

France Benoît est la présidente bénévole des services aux patients de la Société canadienne du cancer à Yellowknife. Vous pouvez rejoindre la Société au 920-4428.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

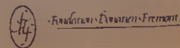
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Les points sur les i

Annie Bourret (APF)

L'expression mettre les points sur les i existe seulement depuis 1718, mais elle doit son origine à l'apparition de l'écriture cursive, vers 1500. Avant, on suivait l'usage latin d'écrire en caractères d'imprimerie et en majuscules. Avec l'écriture cursive, il devient difficile de distinguer les pointes des lettres attachées j et i. Pour les déchiffrer, on commence à leur mettre des points, mais cela ne change pas les problèmes de lecture qu'entraînent ces lettres.

Vers le XIIe siècle, i et j s'emploient indifféremment : ieter a le même sens que jeter. Les deux lettres se prononcent de la même façon. Seule distinction : le j apparaît presque toujours en début de mot. Au fil des siècles, leur prononciation va changer. Le j prend le son qu'on lui connaît aujourd'hui, le i se prononce comme y devant une voyelle (panier) et reste i devant une consonne (biberon).

Mais l'orthographe continue à alterner les i et les j dans l'écriture, ce qui rend la lecture difficile. Il faut savoir, désormais, que iadis se prononce jadis. Les imprimeurs finissent par adopter des dessins particuliers pour i et j en début de mot, pour montrer la prononciation correcte. L'Académie française accepte ce changement en 1762 et j devient ainsi officiellement la dixième lettre de l'alphabet... après deux bons siècles d'existence. La même chose est arrivé à je pensois : il a fallu plusieurs siècles pour adapter son orthographe en suivant la prononciation réelle je pensais.

Outre son point, le i possède deux accents. Le circonflexe marque un s disparu (isle île) et ne change pas la prononciation; le tréma oblige à énoncer le i de maïs, contrairement à celui de mais. Tout cela ne mériterait pas plus d'un paragraphe, si les copiste du Moyen Âge ne s'étaient pas mis à utiliser le y grec pour «orner» leurs manuscrits. Résultat : une lettre qui fait double emploi, car le i pourrait très bien remplacer l'y de pays (ce qui, d'ailleurs, respecterait l'orthographe réelle de ce mot en 1360) et le i suffirait dans ciclope ou miope. L'y grec nous a donné aussi de beaux pièges d'orthographe, notamment paye—paie et payement—paiement, avec variation de prononciation.

Une réforme de l'orthographe pourrait donc éliminer l'y au profit de ï et i, et garder l'y pour seulement dans les mots où il signale une prononciation (paye ou mayonnaise). Malheureusement, ce serait sans compter sur la riche évolution de notre langue, où ce son y (le yod, en jargon de linguiste) se retrouve aussi dans bière, panier et pied (qu'on prononce byère, panyer et pyed). Sans oublier briller et piller qu'il faudrait écrire bryer et pyer, pour les distinguer de ville et tranquille. Finalement, devant tant de complications, aussi bien se contenter de mettre les points sur les i...

P.S. N'en profitez pas pour essayer de remplacer l'adverbe et le pronom y (vas-y, on y reviendra, il y a, etc.) qui dérivent du latin hic.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Le secteur des services :

Expansion dans le Nord

Même si une grande partie de l'économie du Nord repose sur les ressources naturelles, le secteur des services emploie de plus en plus de personnes.

APF

Ottawa - Le numéro du printemps de la publication L'emploi et le revenu en perspective de Statistique Canada montre que le secteur des services est en voie d'assurer une plus grande stabilité économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Traditionnellement, rappelle l'organisme fédéral, la performance économique de ces régions minières et pétrolières a été «en dents de scie», marquée par des périodes d'expansion et de récession. Mais la croissance du secteur des services est en train d'assurer une stabilité d'emploi.

En 1995, 84 pour cent des emplois rémunérés dans le Nord se classaient dans le secteur des services, comparativement à 77 pour cent dans le reste du pays. Le secteur public a aussi une grande importance en ce qui a trait à la création d'emplois. Toujours en 1995, 44 pour cent des employés des Territoires du Nord-Ouest et 39 pour cent du Yukon étaient des fonctionnaires, contre 24 pour cent dans le reste du Canada.

Entre 1983 et 1995 nous apprend Statistique Canada, le Yukon et les Territoires ont connu «une croissance spectaculaire» de l'emploi dans l'enseignement, ce qui démontre une augmentation de la proportion de jeunes.

Les travailleurs du Nord touchent de meilleurs salaires que ceux du Sud, mais le coût de la vie est beaucoup plus élevé. Ce ne sont pourtant pas tous les travailleurs nordiques qui peuvent se vanter de vivre confortablement. Le taux de chômage est en effet élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans, les autochtones et les travailleurs ruraux. Les autochtones qui ont un emploi gagnent aussi beaucoup moins d'argent que les travailleurs blancs. En 1991, l'écart salarial était de 33 pour cent.

Statistique Canada pense que le Nord est sur le point de vivre une autre «ruée» avec l'ouverture en 1998 de la première mine de diamants du Canada au Lac de Gras dans les Territoires du Nord-Ouest. La mine devrait entraîner des retombées de plus de 500 millions de dollars par année au cours des 25 prochaines années. Le développement continu du secteur public, la création du Nunavut et la réorganisation de la partie occidentale des Territoires pourraient aussi donner «un coup de pouce» dans le secteur des services.





Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Petites Annonces
(service gratuit)

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Le service des Petites annonces est gratuit.
Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) à
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courier électronique : aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife

Chronique Internet

Un p'tit tour en Cybérie

Parmi ses sources d'information, l'équipe de L'Aquilon utilise parfois le réseau Internet... et y trouve des sites intéressants qu'elle aime bien partager avec ses lecteurs. À travers cette chronique, L'Aquilon présente une brève description , ainsi que l'adresse électronique de sites Internet francophones de toutes sortes qui valent qu'on leur jette un coup d'oeil.

Il s'agit d'une chronique ouverte. Les suggestions venant des lecteurs sont donc plus que bienvenues. Il suffit de nous envoyer par courrier électronique l'adresse du site Internet francophone que vous voudriez faire connaître, et nous l'inclurons dans la chronique.

Beaucoup!

«Beaucoup!» est sans doute l'un des moteurs de recherche les plus intéressants du Net; une seule page permet de démarrer des recherches dans six langues et de s'orienter, à l'aide de tableaux réunis par thèmes, vers plus de 500 moteurs de recherche plus spécifiques. On y retrouve d'abord évidemment les plus connus; Lycos, Yahoo, Infoseek et compagnie, mais aussi plusieurs autres, correspondant à divers besoins et qui permettent, tout comme «Beaucoup!», d'effectuer une recherche à partir d'une seule page.

Une section «Quoi de neuf» vous tient à jour sur les innovations du Net. «Beaucoup!» offre des liens vers les grands périodiques mondiaux, facilite la recherche géographiquement spécifique par des liens vers des outils provenant des cinq continents, donne toute une série de références sur la langue, la littérature, la musique, les arts, les sciences, la technologie et l'informatique, en plus de fournir des bottins permettant de retracer des adresses personnelles, des organismes et des numéros de téléphone. On y retrouve également des liens vers des sites consacrés à la santé, les loisirs et la recherche d'emploi. Une vraie petite mine d'or!

L'adresse : http://www.beaucoup.com

SWD Links

Cette page est un autre moteur de recherche, mais d'un type un peu plus particulier; il vous oriente vers près de 300 sites dédiés au mystérieux, à l'étrange, au paranormal, au surnaturel, à l'occulte, bref, c'est un des moteurs de l'Internet en marge, un bottin du «cybermystique»!

On y retrouve un peu de tout; des pages sur une foule de sujets tels les grandes religions et philosophies, les courants de pensée moderne, les sociétés secrètes, les lieux et textes sacrés, les peuples disparus, les innombrables tendances de la vague nouvel âge, les médecines alternatives, la psychologie et parapsychologie, les extra-terrestres, le chaos, la physique, l'astronomie, etc. Pour finir, on suggère des liens vers des sites traitant d'art et de musique inspirés par tous ces sujets. SWD Links est un point de départ de choix pour un voyage cybernétique hors du commun.

L'adresse (qui gagnerait à être simplifiée) : http://www.ism.net/cgi-bin/cgiwrap/~swd/rotate.pl

Un nouveau champ de bataille pour les parents:

Après la gestion scolaire...l'équivalence

Maintenant que les francophones ont obtenu presque partout au pays le droit de gérer et de contrôler leurs écoles, les parents se préparent à défendre le principe de l'équivalence. Une bataille qui, tout comme dans le cas de la gestion scolaire, pourrait bien durer 15 ans!

APF

Ottawa - «Nous avons constaté, d'un bout à l'autre du pays, que la gestion scolaire sans l'équivalence, est comme une chaloupe criblée de trous dont on tient enfin le gouvernail, cadeau du gouvernement!» constate la présidente de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Dolorèse Nolette.

L'équivalence, c'est le droit de la minorité francophone à une éducation égale en termes de résultats à celle dispensée à la majorité anglophone. La CNPF soutient que cette équivalence passe par un financement supplémentaire.

Ce concept de l'équivalence est assez nouveau dans la bouche des parents francophones. Il a été développé pour la première fois par un juge...anglophone! Dans un jugement en date du mois d'août 1996, le juge Vickers de la Cour suprême de la Colombie-Britannique écrit que «les fonds alloués aux écoles de la minorité linguistique doivent être au moins équivalents sur une base per capita aux fonds alloués aux écoles de la majorité». Lorsque le niveau maximal de contrôle et de gestion est justifié, poursuit le juge, «la qualité de l'éducation dispensée à la minorité devrait être, en principe, de nature égale à celle de la majorité». Enfin selon le juge Vickers, l'égalité des résultats «peut exiger un traitement différent mais ce n'est pas un traitement spécial».

Ce jugement a donné des ailes aux parents: «Vickers a ajouté quelque chose de très important qu'on n'arrivait pas à articuler» explique Jean-Pierre Dubé, qui est le directeur à la liaison à la Commission nationale des parents francophones: «C'est la première fois qu'on dit qu'il devrait y avoir une égalité des résultats entre anglophones et francophones.» Concrètement, ajoute M. Dubé, cela veut dire qu'il faut mettre en oeuvre des moyens supplémentaires pour qu'un étudiant francophone maîtrise sa langue maternelle à la fin de ses études, tout comme ce doit être le cas pour un étudiant de langue maternelle anglaise. Cela est d'autant plus importante, dit-il, que la société s'attend à ce qu'un étudiant francophone en milieu minoritaire maîtrise non pas une, mais deux langues: «dans le fond, poursuit M. Dubé, on s'attend à ce qu'il soit plus compétent qu'un anglophone.»

Les parents ne font que commencer à réaliser la portée réelle du jugement Vikers. Pour eux, ce jugement est une bénédiction: «C'est la première fois qu'on dit qu'il devrait y avoir une égalité des résultats entre anglophones et francophones» explique Jean-Pierre Dubé.

Les provinces ne sont pas encore au courant de cette nouvelle, et très longue bataille, qui se prépare dans les coulisses. Pour le moment, la Commission nationale des parents francophones se contente de sensibiliser ses membres à cette nouvelle voie juridique: «On a l'impression qu'on entre dans une nouvelle ère de revendications», dit M.Dubé.

Le Manitoba pourrait bien être la première province à faire les frais du jugement Vickers. Les parents se préparent en effet à contester la loi scolaire et à réclamer devant les tribunaux l'équivalence, c'est-à-dire le droit à l'égalité.

Pendant que des parents fourbissent leurs armes et se préparent tranquillement à ouvrir un nouveau front juridique, le dossier de la gestion scolaire occupe encore le devant de la scène dans de nombreuses provinces. Car même si le principe de la gestion et du contrôle des écoles par les parents francophones est maintenant reconnu dans toutes les provinces et les territoires, plusieurs problèmes subsistent encore.

En Colombie-Britannique, les parents retournent bientôt devant les tribunaux pour forcer le gouvernement à étendre partout en province le territoire du seul conseil scolaire francophone.

Au Nouveau-Brunswick, tout indique que les parents décideront lors de leur assemblée annuelle du mois d'avril de contester devant les tribunaux la nouvelle loi scolaire.

A l'Île-du-Prince-Edouard, la province a choisi de contester un jugement qui lui ordonne de construire une école de langue française pour les élèves de la ville de Summerside. Le ministère de l'Education prétend qu'il respecte ses obligations constitutionnelles en transportant les élèves par autobus à l'école francophone la plus proche, située à environ 20 kilomètres.

En Nouvelle-Ecosse, ce sont les parents francophones qui s'entre-déchirent entre eux. Initialement, la nouvelle Commission scolaire provinciale avait pour mandat de n'opérer que des écoles de langue française après une période de transition de trois ans. Mais voilà que des parents furieux du Cap-Breton ont réclamé à grands cris le maintien d'écoles bilingues. La Commission scolaire a finalement accepté de tolérer la présence de ces écoles en son sein, même si la loi ne le permet pas. Résultat: des parents ont décidé de poursuivre leur propre commission scolaire pour l'obliger à respecter son mandat premier.

Enfin en Ontario, on attend le début du procès plusieurs fois reporté mettant aux prises des parents de la région de Cornwall et le ministère de l'Education. Cette poursuite tourne autour de la gestion scolaire et du financement équitable des écoles de langue françaises. Le gouvernement a cependant déjà annoncé son intention de créer 11 conseils scolaires francophones dès le 1er janvier 1998, dans le cadre d'une vaste restructuration.

Désordre génétique et prime d'assurance

APF

Ottawa - Vous êtes un Denis...de St-Denis en Saskatchewan. Avant de déterminer votre prime d'assurance, la compagnie exige que vous passiez un test génétique, histoire de connaître les risques liés à une maladie héréditaire.

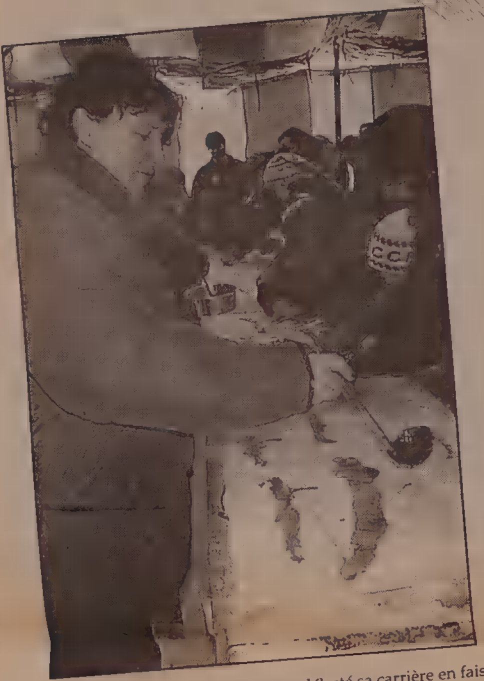
Vous acceptez et on découvre, à votre grande surprise, que vous êtes porteur d'un gène défectueux causant le cancer du côlon. Pire, ce gène est défectueux chez 25 pour cent de tous les Denis de la province. Question: votre prime va-t-elle augmenter?

Aux Etats-Unis, des compagnies refusent d'assurer des clients «génétiquement défectueux». En fait, elles ont commencé depuis quelques années à scruter le passé génétique des communautés isolées, fermées ou facilement identifiables, comme les Juifs hassidiques. Chez ces derniers, on a découvert que les femmes sont porteuses d'un gène mutant qui peut causer le cancer du sein et des ovaires dans une proportion d'une sur cinquante.

De leur côté, Les médecins sont coincés entre leur serment de confidentialité et les représentants de ces compagnies qui veulent «connaître la vérité». Pour ces dernières, un client porteur d'un gène pouvant causer le cancer, est un client qui peut à la longue coûter cher.

Le problème ne se pose pas encore au Canada. Du moins, pas encore. Cela n'empêche pas le très sérieux Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapés de tenir des audiences publiques sur la vie privée et les nouvelles technologies. Puisque le sujet est vaste, le Comité se concentre sur trois types d'intrusions de la vie privée: les caméras vidéo, les tests génétiques et les cartes d'identification à puce. Le comité, qui se penche depuis un an sur ces questions, veut définir un cadre éthique de façon à permettre au gouvernement fédéral de réagir correctement le moment venu. Son rapport devrait être déposé à Pâques.

CARIBOU CARNIVAL



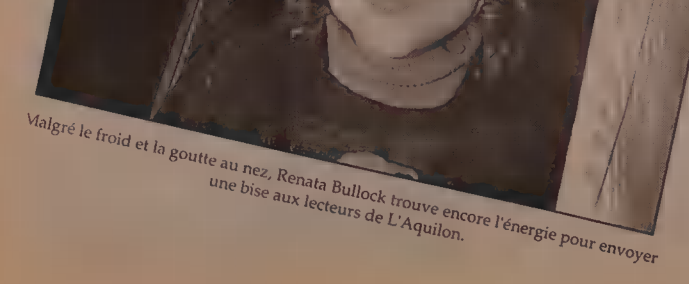
Pleine d'entrain, Jocelyne Bernard a débuté sa carrière en faisant des «coulées» suffisantes pour nourrir une famille complète.

À l'oeuvre, des sculpteurs sur glace profitent de la belle température qui a sévi tout au long de la fin de semaine.

Petits et grands se sont sucré le bec à la cabane à sucre.

Photos :
Natali Lefebvre
Texte :
Alain Bessette et Natali Lefebvre

Les vers gigantesques du Grand Nord canadien : beaucoup de plaisir pour les enfants.



Malgré le froid et la goutte au nez, Renata Bullock trouve encore l'énergie pour envoyer une bise aux lecteurs de L'Aquilon.

Une attraction prisée des touristes japonais de passage au carnaval.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES [...] T

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, NT X1A 2N9 Volume 12 numéro 12, 4 avril 1997

Et vogue la galère !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Une maison-bateau, ça ressemble beaucoup à une maison ordinaire, surtout l'hiver, alors qu'elle repose sur la glace. Les enfants inscrits au camp de printemps de la garderie Plein soleil ont néanmoins apprécié l'expérience.

Qualité de l'air dans les portatives

Les parents s'inquiètent

Le Conseil scolaire francophone de Yellowknife entreprend actuellement des démarches afin de connaître la situation de la qualité de l'air dans les écoles portatives de Yellowknife.

Alain Bessette

Des parents ont commencé à s'inquiéter dernièrement lorsqu'ils ont pris connaissance d'une étude réalisée par la Commission des accidents du travail sur la qualité de l'air dans les écoles portatives de Yellowknife, y compris celles de l'école Allain St-Cyr. Cette étude portait sur le niveau de gaz carbonique (CO_2) présent dans l'air.

Les informations initiales obtenues par le Conseil indiqueraient que des ventilateurs auraient été installés à la suite de cette étude mais qu'ils ne sont peut-être pas utilisés en raison du bruit qu'ils génèrent.

Le Conseil veut savoir ce qu'il en est exactement de la question. Ils rencontreront un représentant de la Commission scolaire ainsi que le directeur de l'école Allain St-Cyr.

Selon le Dr. André Corriveau, du Conseil scolaire, une concentration trop importante de CO_2 dans une salle de classe peut causer de la somnolence et des migraines. Selon le Dr. Corriveau, le niveau de CO_2 dans l'air peut être considéré comme un indicateur de danger

Qualité de l'air
Suite en page 2

Financement des écoles de langue français et de la gestion scolaire

Entente signée en Colombie-Britannique

Le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique ont conclu une entente financière qui permettra de financer la création d'un conseil scolaire francophone provincial.

APF

Ottawa - L'entente, annoncée le 20 mars lors de la Journée internationale de la francophonie, prévoit que les deux gouvernements verseront chacun 10,5 millions de dollars sur une période de trois ans.

Le ministère du Patrimoine versera aussi une somme supplémentaire de 1,5 million de dollars sur deux ans. Cette somme proviendra du Programme des langues officielles dans l'enseignement. Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est engagé à verser un montant équivalent.

Au total, les deux gouvernements dépenseront 24 millions de dollars entre 1996-1997 et 1998-1999 pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire dans la province.

Le Conseil scolaire francophone existe depuis le mois de juillet 1996. Il compte 1 700 élèves francophones répartis dans 23 écoles. Près de 700 autres étudient dans l'un des 28 programmes de langue française offerts dans 15 districts scolaires, situés hors du territoire du Conseil scolaire provincial. C'est justement pour regrouper tous les élèves francophones sous une seule et même administration francophone que l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique songe à poursuivre à nouveau la province.

La Colombie-Britannique est la sixième et dernière province à conclure avec le fédéral une entente spéciale sur la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones. Il aura fallu tout près de quatre ans à Ottawa pour atteindre son objectif avec les six provinces concernées : l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et le Labrador et la Colombie-Britannique.

En mai 1993, le Cabinet fédéral avait approuvé une somme de 112 millions de dollars pour appuyer la mise en oeuvre de la gestion scolaire et le développement et l'amé-

Entente signée
Suite en page 2

Sommaire



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Sur la glace ferme

Les enfants du camp de printemps de la garderie Plein soleil sont allés visiter une maison-bateau située dans la baie de Yellowknife.



Alain Bessette

Les lois de la famille

Les membres du comité permanent des programmes sociaux débuteront leurs audiences publiques sur la réforme des lois de la famille le 7 avril prochain dans le grand hall de l'Assemblée législative. Les projets de loi sont les suivants : Loi sur l'adoption, Loi sur les services à la famille et à l'enfance, Loi sur les enfants et Loi sur la famille.

Quelques jours plus tard, trois membres du comité tiendront des audiences publiques dans le Nunavut. Les audiences de Rankin Inlet auront lieu le 8 avril de 15 h à 17 h, le 9 avril dès 9 h 30 et le 10 avril de 9 h 30 à 16 h 30. Les audiences se tiendront dans le Hall communautaire de Rankin Inlet. Lors de ces audiences, Radio Kivalliq de Radio Canada offrira une ligne ouverte pour l'ensemble du Nunavut afin d'offrir la possibilité à tous de se faire entendre sur la question.

Les membres du comité se déplaceront ensuite vers Iqaluit. Les audiences se tiendront au Cinéma et au Centre de conférence Astro, le 11 avril dès 15 h, le 12 avril de 9 h30 à 17 h et le 13 avril de 13 h à 17 h.

Des membres du comité seront également à Fort Simpson du 16 au 18 avril et à Inuvik du 19 au 22 avril.

Congé de Pâques mouvementé

Douze étudiants originaires de Lutsel'Ke ont eu une bonne frousse à leur atterrissage le 27 mars dernier. L'avion nolisé qui les ramenait de Fort Smith à l'occasion de Pâques, a quitté la piste au moment de l'atterrissage. L'appareil, un Beach 99 de la compagnie Northwestern Air Lease, a été légèrement endommagé et personne n'a été blessé. Après trois heures d'inspection et de nettoyage de la piste d'atterrissage, tout est rentré dans l'ordre.

Les Dénés et Royal Oak

Les avocats de la bande dénée Tsay Keh, dans le nord de la Colombie-Britannique, ont décidé de faire une demande d'injonction contre la compagnie Royal Oak Mines pour stopper la construction de la mine Kemess South.

Selon la compagnie, celle-ci s'est acquittée de ses obligations légales en vertu des différentes lois provinciales et fédérales. Notamment, tous les permis ont été obtenus pour le projet de lignes électriques incluant le déboisement d'un corridor pour y faire passer ces lignes électriques. L'examen au mérite pour cette demande d'injonction aura lieu le 14 avril prochain. Puisqu'aucune injonction interlocutoire n'a été imposée, la compagnie poursuit ses travaux en attendant la tenue de l'audience.

Qualité de l'air

Suite de la une

potentiel. «Le bioxyde de carbone n'est pas un contaminant très nocif», a indiqué le Dr. Corriveau.

Il ajoute cependant que l'accumulation de CO_2 dans l'air peut indiquer que d'autres gaz peuvent aussi s'accumuler, des contaminants plus graves, comme du monoxyde de carbone en provenance d'une fournaise défectueuse. Sans ventilation adéquate, le niveau de CO_2 tend à augmenter en raison de la respiration des occupants de la pièce. Les plantes émettent aussi du CO_2 durant la nuit mais retransforment ce gaz en oxygène durant le jour.

Y-a-t'il un problème ? Quel est-il ? Y-a-t'il des correctifs en place ? Ce sont les questions auxquelles le Conseil cherche à obtenir des réponses de la part des principaux responsables de l'école Allain St-Cyr.

En raison de la possible construction d'un bâtiment neuf pour l'école, le Conseil n'envisage pas d'investir beaucoup d'argent pour remédier à cette situation. Néanmoins, il est important selon le Dr. Corriveau de s'assurer que l'école fournisse un milieu sécuritaire qui soit favorable à l'apprentissage.

Entente signée

Suite de la une

lioration des institutions postsecondaires.

Il s'agissait essentiellement pour Ottawa de forcer la main des provinces récalcitrantes qui, malgré deux jugements de la Cour suprême du Canada, donnaient l'impression de prendre tout leur temps avant de respecter leurs obligations constitutionnelles à l'endroit des parents francophones.

Cette enveloppe a toujours été exemptées des compressions budgétaires des budgets fédéraux de 1994, 1995 et 1996.

Ce fonds spécial prendra cependant fin durant l'année fiscale de 1998-1999.



101,9 MF

Soyez à l'écoute le dimanche de midi à 14 h au 101,9 MF

Horaire printemps 1997

6 avril
Marie-Laure Chavanon, Natali Lefebvre, Nadia Laquerre et Alain Bessette

13 avril
Geneviève Harvey et Marc Lacharité

20 avril
Mario Paris

27 avril
Roxanne Valade et Michel Lefebvre

4 mai
Luc Cadieux, Serge Castonguay et Philippe Méla

11 mai
Fête des Mères
Jeanne Arseneault, Benoît Boutin et Francine Labrie

18 mai
Fête de la Reine et de Dollard
Marie-Laure Chavanon, Natali Lefebvre
Nadia Laquerre et Alain Bessette

25 mai
Geneviève Harvey et Marc Lacharité

L'Association franco-culturelle de Yellowknife désire remercier tous les bénévoles qui ont si généreusement contribué à faire de la cabane à sucre du Caribou Carnaval
un franc succès

Daniel Arsenault	Jeanne Arsenault	Daniel Auger
Alain Bessette	Jocelyne Bernard	Yvon Bernard
Ginette Bérubé	Agnès Billa	Curtis Black
Benoît Boutin	Alice Brazeau	Luc Cadieux
Suzanne Cadieux	Serge Castonguay	Marie-Laure Chavanon
Max Cimon	André Corriveau	Nathalie Coulombe
Moïse Coulombe	François Cyr	Richard Denis
Louise Desbiens	Anita Drolet	Steve Dupuis
Philippa Estevez	Line Gagnon	Robert Galipeau
Ginette Gaudet	Nathalie Giguère	Armelle Gravel
Geneviève Harvey	Tshitende Kasongo	Hélène Labbé
Raymonde Laberge	Christiane Lacasse	Marc Lacharité
Caroline Lafontaine	Nadia Laquerre	Michel Lefebvre
Natali Lefebvre	Diane Mackenzie	Guy Mathieu
Dave McCann	Philippe Méla	Laurent Morin
Jamel Nasrabadi	Maryse Perraud	Isabelle Picard
Juanita Elaine Robinson	Gaël Rodh	Sylviane Scarinci
Paul Tanner	Joël Tremblay	Roxanne Valade
Marie Venne	Paul Villeneuve	Nicole Wallbridge
	Isabelle Wilson	

À bientôt à la Cabane à sucre des bénévoles!

Michel Martel, président du Conseil d'administration de l'AFCY

Francine Labrie, agente de développement

Projet de sculpture du Nord

Bill Nasogaluak

Dans les semaines qui viennent de s'écouler, *L'Aquilon* a publié deux articles sur un projet de sculpture lancé par la FFT. Ce projet, intitulé «Deux cultures, un élan», ayant pour but d'unir les francophones et les autochtones, serait dirigé par deux sculpteurs aux parcours très différents : Armand Vaillancourt (dont un portrait a paru dans l'édition du 14 mars), et Bill Nasogaluak, un artiste inuit dont la renommée n'est plus à faire dans le Nord.

Natali Lefebvre

Les oeuvres de Bill Nasogaluak sont intimement reliées à sa culture. Elles sont l'illustration de l'histoire spirituelle de son peuple, et la sensibilité qu'elles dégagent est telle que chaque pièce, même si son origine demeure mystérieuse, raconte une histoire à celui qui y pose le regard. «Je suis un conteur par l'intermédiaire de la pierre et des couleurs. Je veux partager la vision de ma culture et montrer au monde qu'elle se meurt. Tout mon travail porte sur l'interprétation. Derrière chaque oeuvre, il y a beaucoup plus que ce que l'image représente; il y a le chamanisme, les transformations, les légendes et les croyances de mon peuple», explique Bill.

Il n'est pas étonnant que ce soit à cet artiste si profondément attaché à ses racines à qui l'on a fait appel pour représenter les autochtones dans le projet de sculpture de la FFT. Ce projet est aussi pour l'artiste une occasion d'illustrer son interprétation des liens qui existent entre les cultures francophone et autochtone dans un monde où la vague américaine est en train de tout balayer sur son passage.

Bill déborde d'ailleurs déjà d'idées, et quoiqu'il ne soit pas encore fixé sur l'une d'elles, il souhaite faire du lieu où sera érigée l'oeuvre, un endroit où les gens pourront se recueillir. «Je vois une image très inuit», dit-il, «et tout autour, un cercle de pierre qui en ferait un lieu sacré. Si les gens perçoivent cet aspect du travail, cela en fera une oeuvre interactive puisqu'elle deviendra un lieu privilégié pour la communauté».

Malgré ce souhait, Bill s'inquiète un peu du vandalisme dont font trop souvent l'objet les oeuvres d'art érigées en plein air. Cependant, il refuse de se laisser influencer par cette crainte dans le processus de création : «Je ne ferai pas une sculpture en m'attendant à ce qu'elle soit vandalisée. Si je sens que je dois faire quelque chose de fragile, je suivrai mon instinct. Si on la brise, ça ne fera que prouver que nous vivons dans un monde où il y a peu de respect pour l'art».

Bill Nasogaluak, aujourd'hui âgé de 44 ans, est né sur une petite île au large de l'Arctique, tout près de la communauté de Tuktoyaktuk. C'est là qu'il a vécu jusqu'à l'âge de 16 ans, entouré de ses six frères et quatre soeurs. Il se souvient d'une enfance remplie de légendes, racontées par son père né au tournant du siècle, qui sont au fil des ans devenues pour lui une source inépuisable d'inspiration.

Les Nasogaluak vivaient dans la plus pure tradition inuit. «Sur l'île, nous étions isolés de «Tuk», se rappelle Bill avec un soupçon de nostalgie, «nous n'avions pas d'électricité, l'autobus scolaire était un attelage de chiens; nous avions un mode de vie qui n'existe plus aujourd'hui. C'était très plaisant, et quand je regarde en arrière, je chéris ces moments. À l'époque, je ne savais pas à quel point j'étais chanceux». Même s'il est parti à l'adolescence pour aller étudier, Tuktoyaktuk, «Tuk», comme il l'appelle, est resté pour Bill un endroit sacré. Chaque année, en mai, il y retourne en genre de pèlerinage pour renouer avec la terre, les gens, la langue, l'atmosphère. «Au printemps, Tuk est le lieu le plus magnifique du monde», dit-il avec sincérité, «toute la vie est en accord avec la nature et le temps n'existe plus. Tuk est une partie de moi qui ne me quittera jamais, et une fois par an, je m'assure de renforcer cet attachement». Chaque fois, Bill y retrouve certains de ses frères et soeurs qui y ont passé leur vie et qu'il admire beaucoup : «J'ai été le seul de ma famille à vouloir aller à l'école, et mon père, bien qu'il ait souhaité que je devienne chasseur et trappeur comme mes frères, a répondu favorablement à ce besoin. Je ne veux pas dire que mes frères n'ont pas d'éducation; ils ont passé 50 ans sur les terres, ils connaissent la nature, les animaux, le climat. Pour moi, ils sont des experts».



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Bill Nasogaluak, aujourd'hui âgé de 44 ans, est né sur une petite île au large de l'Arctique, tout près de la communauté de Tuktoyaktuk.

Aussi loin qu'il puisse se rappeler, Bill a dessiné, peint, et même réalisé de simples sculptures de bois. Pour lui, l'art a toujours été très naturel et incontournable. À un point tel que ce n'est que dans la vingtaine qu'il a réalisé que son talent et son goût pour la création étaient quelque chose de particulier qu'il ne partageait pas avec la majorité des gens : «ça peut paraître étrange, mais je n'avais jamais réalisé que ce n'était pas tout le monde qui pouvait être artiste», remarque-t-il.

Enfant, il passait des heures à dessiner. «Un jour, j'ai gagné un concours de dessin», dit-il, «le prix était une montre; j'étais beaucoup trop jeune, et elle était beaucoup trop grande!».

Malheureusement, une carrière d'artiste est difficile à démarrer, et pendant une vingtaine d'années, Bill a travaillé comme technicien en électronique pour subvenir à ses besoins. Ce n'est que depuis cinq ans qu'il arrive à vivre de son art. Comme pour plusieurs artistes, sa situation est précaire, mais il ne reviendrait pas en arrière : «J'aime mon travail et ne le changerais pour rien au monde. Si je gagnais un million de dollars, cela ferait de moi un artiste bien publicisé, rien de plus! Le fait que je sois reconnu professionnellement ou non ne compte même pas. L'art pour moi est un besoin».

Bill Nasogaluak a d'abord été connu comme peintre. La peinture est d'ailleurs un médium qu'il utilise toujours, même si depuis une dizaine d'années, la sculpture a pris beaucoup de place dans sa production artistique. Il dit se sentir très à l'aise dans les deux approches et il aime passer de l'une à l'autre. «La peinture, ça se passe beaucoup dans la tête», remarque-t-il, «alors que la sculpture est plus physique, concrète».

À Yellowknife, où il habite depuis quatre ans, Bill partage un studio avec un autre artiste très reconnu, Dolphus Cadieux.

Bien que le travail dans ce studio lui soit très agréable, Bill préfère sculpter en pleine nature. C'est pourquoi il passe généralement les hivers en Colombie-Britannique et prévoit bientôt s'installer dans le Sud de façon permanente.

Avant de venir vivre à Yellowknife, il a vécu 14 ans en Alberta. Le lieu où il choisit d'élire domicile ne change cependant rien à ses motivations artistiques. «Je suis Inuit quoi qu'il arrive et ce que je suis est indissociable de mon art», tient-il à souligner, «J'adore le Nord, mais je veux aller dans un endroit où je peux sculpter dehors toute l'année; ici c'est impossible. Je n'aime pas m'enfermer entre quatre murs. La nature offre tellement plus de liberté et un cadre idéal pour la création».

Boréal Hebdo: une émission de radio pour le Nouveau-Québec diffusée à Iqaluit

Par delà la Baie d'Hudson

Louis Mc Comber

Montréal - Depuis déjà quelques semaines, CFRT diffuse à chaque semaine, le jeudi soir de 19 h à 20 h, Boréal Hebdo, une émission produite par la Société Radio Canada à partir de Montréal qui couvre l'actualité du nord du Québec.

Il s'agit de la seule émission radiophonique en français sur les questions nordiques au Canada. La plupart des thèmes traités par Boréal Hebdo restent tout aussi pertinents pour l'autre côté du Détroit d'Hudson, la région avoisinante d'Iqaluit, ou tout autre territoire inuit. Ententes de revendications territoriales, impact environnemental de l'exploitation des ressources non-renouvelables, survie culturelle autochtone ou inuit, droits ancestraux, autant de questions qui devraient être familières à tout habitant de l'Arctique et plus particulièrement aux auditeurs francophones d'Iqaluit.

En traitant de ce qui se passe au nord du Québec, Boréal Hebdo discute nécessairement de la réalité inuit en milieu nordique. Tout ça est toutefois présenté dans un contexte géographique et social différent. L'émission fournit donc des points de comparaison étoffés pour l'auditeur du Nunavut tout en lui permettant de découvrir la réalité du nord du Québec, incluant celle des Cris et des Inuit du Nunavik.

Par exemple, saviez-vous que de plus en plus de jeunes Inuit choisissent d'étudier en français au Nunavik? Ou encore, saviez vous que contrairement à la tendance pour beaucoup de communautés du Nunavut, l'inuktitut reste solidement la langue d'usage chez les jeunes du Nunavik? Que tout le personnel des coopératives dans les communautés du Nunavik est inuit, y compris les directions locales, contrairement à ce qu'on peut observer au Nunavut?

Nécessairement, à l'écoute de Boréal Hebdo, l'auditeur du Nunavut est tout de suite porté à établir des parallèles entre cette information en provenance du Nouveau-Québec et la situation vécue dans l'Ile de Baffin. Surtout quand il s'agit de débats très actuels comme la participation inuit au marché local de l'emploi. Ou encore les différentes possibilités pour disposer des déchets domestiques en milieu nordique. Ou bien, dans une autre émission, on questionnait des conseillers juridiques sur la portée du concept d'autonomie gouvernementale pour les Cris et Inuit du nord du Québec.

Réciproquement, aux dires de Marie-Paule Rouleau, la réalisatrice et animatrice de l'émission, très peu de gens au Nouveau-Québec connaissent l'existence d'une importante communauté francophone à Iqaluit. Il se pourrait bien qu'à l'avenir Boréal Hebdo présente plus d'information sur la région d'Iqaluit, surtout que l'émission y est maintenant diffusée.

Au dix-septième étage de la tour de Radio Canada à Montréal s'active le personnel de tout le réseau radio de Radio Canada pour le nord du Québec. Par les immenses fenêtres qui donnent sur le côté ouest de la ville, on peut voir circuler tout en bas les minuscules voitures sur le boulevard René-Lévesque. En tournant la tête vers le sud, on aperçoit un énorme cargo amarré à un quai du port de Montréal. Même si on est en plein centre-ville, les esprits restent braqués sur le Nord. On diffuse en cri, en inuktitut et en français.

Le gros couteau des restrictions budgétaires n'a pas fini de s'abattre partout à l'intérieur de Radio-Canada. Aucun service n'est particulièrement à l'abri. De nouvelles coupures doivent être annoncées dès septembre prochain. Dans ce contexte, il est important de souligner le nombre limité de sources d'information un tant soit peu documentée sur l'Arctique. Surtout en français.

ÉDITORIAL

Une question de santé publique.

Alain Bessette

Depuis plus de 25 ans, la question de la santé et de la sécurité au travail a pris une importance grandissante dans notre société industrielle. C'est durant cette période que la majorité des lois canadiennes en matière de sécurité et de santé au travail a été adoptée et aussi que les conventions collectives ont accordé des droits plus importants aux travailleurs.

Dans certaines professions, cette question est beaucoup plus cruciale. Dans les mines ou la construction, par exemple, c'est souvent une question de vie ou de mort. Une négligence peut avoir des conséquences désastreuses voire mortelles.

Dans d'autres secteurs, l'impact est un peu plus mitigé. Ainsi, le dernier rapport de la Commission des accidents du travail (CAT), publié en 1996, indiquait que seulement quelques cas impliquant des professeurs avaient été portés à l'attention de la CAT.

Pour les professeurs, cependant, cette question prend une toute autre dimension car cela concerne aussi la santé et la sécurité des élèves sous leur supervision. Cela en fait un problème de santé publique.

C'est normal que des parents s'inquiètent de la situation qui prévaut dans les écoles. L'actuelle question de la qualité de l'air dans les portatives de Yellowknife n'en est peut-être pas une qui soit sérieuse. Le problème a peut-être déjà été réglé. Peu importe, les parents veulent savoir!

Même si, après étude, la situation s'avère normale dans les portatives de Yellowknife, les parents et le Conseil auront rempli leurs obligations face aux enfants. Il leur faut être vigilants et, surtout, il ne faut pas avoir peur de parfois faire sonner une fausse alarme car, un jour, la situation pourrait s'avérer réellement dangereuse.

Toujours rien pour la formation en langue française

Entente sur la formation de la main-d'oeuvre

Ottawa (APF): Le gouvernement fédéral a conclu une entente avec Terre-Neuve et le Labrador portant sur la formation de la main-d'oeuvre, qui devrait laisser les Franco-Terre-Neuviens sur leur appétit.

L'entente qui entre en vigueur le 1er avril et qui est d'une durée de trois ans, prévoit qu'Ottawa versera à la province une somme de 308 millions pour le financement de prestations et de mesures d'emploi. Le fédéral versera aussi 26 millions de dollars par année pour le soutien au revenu, qui sera versé aux prestataires qui participent à des programmes de formation.

Contrairement à l'Alberta et au Nouveau-Brunswick qui ont choisi de prendre l'entière responsabilité de la formation de la main-d'oeuvre, l'Entente Canada-Terre-Neuve et Labrador est la première à proposer une approche de cogestion. Les deux gouvernements travailleront donc ensemble à la conception des programmes d'emploi, qui seront adaptés aux besoins particuliers des collectivités, des employeurs et des travailleurs en chômage. Par le passé, ces programmes étaient conçus au niveau national.

Ottawa reste cependant entièrement responsable des prestations d'emploi et des mesures de soutien, de même que du Service national de placement à Terre-Neuve.

L'entente encourage aussi la collaboration avec d'autres partenaires intéressés au marché du travail, comme les employeurs, les travailleurs et les organisations communautaires.

Mais comme dans le cas des précédentes ententes conclues avec l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, aucune somme d'argent n'est prévue pour des programmes de formation de la main-d'oeuvre en français. Seule une clause de l'entente précise que les services seront offerts dans les deux langues officielles, là où le nombre le justifie.

Dans les faits, ces trois ententes entrent en contradiction avec la décision du ministère fédéral du Développement des ressources humaines de créer un comité national conjoint composé de fonctionnaires et de représentants des communautés francophones et acadiennes, chargé précisément d'orienter les politiques, les programmes et les services dans le but de favoriser le financement de programmes de formation en français. La première réunion a eu lieu le 26 février dernier, trop tard pour influencer le contenu des trois premières ententes.

Ces ententes sur le développement du marché du travail entre le gouvernement fédéral et les provinces vont aussi à l'encontre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, qui traite de l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des communautés francophones.

En vertu d'une politique dévoilée au mois d'août 1994, le fédéral avait identifié 26 ministères et organismes, dont le ministère du Développement des ressources humaines, comme devant participer activement au développement des communautés francophones et acadiennes. La politique a cependant connu des ratés, au point où Ottawa a reconnu qu'il fallait en faire plus pour sensibiliser les ministères fédéraux à leurs nouvelles responsabilités. Désormais, c'est le Secrétariat du Conseil du Trésor qui verra à ce que les institutions fédérales agissent en conformité avec la loi.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) a rencontré au début du mois de mars le ministre du Développement des ressources humaines pour lui faire part de ses préoccupations en matière de formation de la main-d'oeuvre. Selon M. Roger Lavoie de la FCFA, le ministre Pierre Pettigrew été surpris d'apprendre que son ministère ne respectait pas toutes ses obligations linguistiques.

Les Franco-Manitobains et les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard ont déjà entrepris des démarches auprès de leur province respective, de façon à être des partenaires à part entière en matière de formation de la main-d'oeuvre.

Rappelons que le gouvernement fédéral a annoncé dans le discours du Trône de 1996, son intention de se retirer du domaine de la formation professionnelle d'ici trois ans. Il entend négocier avec toutes les provinces et les territoires des ententes particulières portant sur le transfert de ses responsabilités en matière de formation professionnelle.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

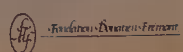
Rédacteur en chef : Alain Bessette **Collaborateur-trice :** Louis Mc Comber, Geneviève Harvey
Journaliste : Natali Lefebvre **Correspondant (Ottawa) :** Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









A mettre dans les boules à mites

Annie Bourret (APF)

L'italien est facile, l'allemand s'aboie, l'espagnol se roucoule... Certains mythes linguistiques ont la vie bien dure. L'un des mieux enracinés au pays est certainement celui qui veut que **Le français s'apprend difficilement et l'anglais «s'attrape» naturellement**.

En d'autres mots, le français serait plus difficile que l'anglais. Certains francophones en tirent de la fierté, sous-entendant que la maîtrise de cette langue n'est pas donnée à tout le monde, c'est-à-dire «les autres». D'autres francophones, au contraire, éviteront soigneusement de parler le français, car ils ont la conviction de mieux parler l'anglais. Ce sentiment porte le nom d'insécurité linguistique et est fréquent chez les gens dont la langue maternelle n'est pas celle de la société dominante. Certains francophones et francophiles, enfin, associent à cette complexité une richesse de nuances absente d'autres langues. Mais tout le monde s'entend pour faire de l'anglais une langue bien plus facile que le français.

Pourtant, ces deux langues sont complexes, car elles possèdent un riche héritage alourdi d'exceptions causées par leur histoire. Par exemple, leur orthographe s'est beaucoup éloignée de leur prononciation au fil des siècles, multipliant leurs exceptions. En français, le son [K] se réalise en huit graphies différentes dans briquet, ankylose, vaccin, écho, acquitter, coq, ticket et école. Comparez à cette difficulté l'obstacle inverse des six prononciations différentes pour la combinaison de lettres EA dans les mots anglais suivants: *mean*, *meant*, *great*, *hear*, *heard* et *heart*.

Dans les milieux minoritaires franco-canadiens, c'est la fréquence de l'anglais qui le rend plus «facile», parce que cette langue se renforce constamment, dans toutes les sphères d'activités — affichage, médias, loisirs, dans la rue. Les gens l'entendent, le lisent et le parlent partout. Ce n'est pas nécessairement le cas du français, souvent confiné à des activités précises comme cuisiner à la maison, parler à grand-maman ou aller à l'école.

Comparez cette situation à la fréquence d'exposition au français des enfants francophones vivant dans un milieu où le français a un statut de langue majoritaire. Vers l'âge de 5 ans, ces enfants comptent 21 000 heures d'immersion linguistique totale dans leur langue maternelle. Rares sont les jeunes francophones d'ici qui vivent pareille situation. Chez nous, l'aisance en français dépend de la familiarité avec cette langue, elle-même soumise à des facteurs comme la ou les langues parlées dans le milieu familial et dans la communauté immédiate. Plus tard, il faudra ajouter d'autres variables comme la langue des études et du milieu de travail. Cette diminution d'emploi du français dans certains milieux le rend plus difficile à acquérir — pas un mécanisme inhérent au français en soi.

Alors, ce mythe de l'anglais facile et du français difficile, rangez-le donc dans les boules à mites!

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

La Course destination monde

Si la vie vous intéresse

APF

Ottawa - Si vous n'êtes ni journaliste, ni photographe, si vous n'avez jamais touché à une caméra ou à un appareil photo de votre vie, si n'avez jamais quitté votre village et si vous parlez à peine l'anglais... vous avez peut-être une chance d'être sélectionné pour la prochaine Course destination monde!

«La Course est ouverte à tout le monde et pas seulement aux finissants en journalisme» explique Pierre Therrien, qui animera au mois de septembre prochain la 10e saison de la Course destination monde sur les ondes de Radio-Canada.

On connaît la formule. Huit jeunes armés d'une caméra, de leur courage et d'une bonne dose d'optimisme, parcourent le monde sur trois continents entre les mois d'octobre et de février et font découvrir aux téléspectateurs les us et coutumes de citoyens ordinaires.

«La Course, ce n'est surtout pas un voyage. Il faut travailler. Mais c'est une expérience unique, enrichissante. C'est un tremplin unique pour les jeunes» dit Pierre Therrien. Toute une expérience, en effet, que de produire un film par semaine dans des conditions parfois difficiles et dans un laps de temps relativement court. Un film qui sera scruté et analysé sous toutes ses coutures par des juges impitoyables, et qui sera vu par environ 400 000 téléspectateurs, parmi lesquels figurent parents et amis: «C'est pas reposant la Course, admet Pierre Therrien. Vous vivez à un rythme fou, mais vous revenez transformé.»

Certains sont toujours en retard sur l'horaire, mais d'autres, des petits malins, trouvent parfois le moyen de se payer du bon temps: «Un concurrent a fini la Course un mois et demi avant la fin. Il a passé un mois au Madagascar. Il est tombé en amour... et il a gagné!», raconte Pierre Therrien.

La Course ouvre aussi les portes du marché du travail: «Quand vous inscrivez sur votre curriculum vitae que vous avez fait la Course, n'importe quel employeur va comprendre que vous avez de l'initiative, que vous savez vous débrouiller» dit-il.

La Course destination monde est encore très populaire si on se fie aux demandes d'information. L'an dernier, Radio-Canada a reçu plus de 2 200 demandes de dossiers de candidature. De ce nombre, 460 ont retourné leur formulaire avant la date limite.

Pour participer, il suffit de remplir un questionnaire et d'y inclure un petit film d'une durée de trois minutes, sur un sujet de son choix. Vous devez aussi expliquer à la caméra en moins d'une minute pourquoi vous tenez tant à participer à cette amicale compétition. Le comité de sélection s'intéresse surtout aux propos que tiennent les participants, davantage qu'à la qualité technique du film: «L'important, c'est ce qu'on dit et comment on le dit» explique Pierre Therrien.

Cette année, la date limite pour la réception des dossiers a été fixée au 5 mai. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien d'expression française né entre le 1er juillet 1967 et le 30 juin 1979.

Le comité retient 40 candidatures. En juin, une entrevue «assez serrée» détermine les 15 finalistes. Ces finalistes ont ensuite deux mois pour produire deux films, l'un dans leur région et l'autre à au moins 450 kilomètres du lieu de résidence. Les huit concurrents de la Course sont finalement choisis à la fin du mois de juillet.

Les heureux élus ont ensuite droit à un stage de trois semaines, qui comprend un cours d'autodéfense. Car les coureurs ne sont pas à l'abri de mésaventures. On ne déplore heureusement aucune agression sexuelle, ni aucune perte de vie. Mais des vols, ça oui.

Les concurrents ont droit à une allocation de 550 $ par semaine pour payer le guide, l'interprète, la nourriture, le logement, le taxi et ainsi de suite. Tous ont une carte de crédit dans les poches. Ils doivent donner signe de vie à tous les dix jours. En dix ans, les organisateurs n'ont jamais perdu le contact avec un coureur.

Cette année, le comité de sélection a reçu beaucoup de demandes de la part de francophones vivant à l'extérieur du Québec. Depuis le début de la Course destination monde, jamais un franco-canadien n'a fait partie des huit finalistes.

Pierre Therrien pense que les compressions budgétaires à Radio-Canada menace la Course destination monde. Habituellement, c'est en janvier que l'animateur confirme le retour de la Course pour la saison prochaine. Cette année, l'annonce a été retardée jusqu'en mars.

Pour obtenir un formulaire, il suffit d'écrire à:

La Course destination monde
(Dossiers de candidature)
Société Radio-Canada
C.P 9080, succ. centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P3

Courrier du Net

Un grand bonjour du sud de la France : j'ai été étonné et ravi de trouver ce site (par france on line) et soufflé du travail réalisé par l'A.F.I ; une fois révisé mes cours de géographie je crois savoir (à peu près) ou vous vous trouvez . Moi qui, en tant qu'occitan et provençal, défend le droit de parler et d'apprendre une autre langue que le français je me trouve fier, grâce à des initiatives comme la vôtre, de faire partie de la communauté des francophones, tant qu'elle permet de s'ouvrir sur le monde ...

Alors, bonne route et je souhaite, bien sûr recevoir le sommaire du journal à l'adresse suivante :
jean.claude.Alberigo@Wanadoo.fr

Toujours aussi bien fait... Re-Bravo!
Francois-Pierre Gingras,
Dep. de science politique, Université d'Ottawa



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Transport d'eau et entretien de la route par arrosage

– Région de Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 AVRIL 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à partir du 24 mars 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, Agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Mike Elgie, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-4533

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

APPEL D'OFFRES

Les OFFRES SCELLÉES visant la location des surfaces mentionnées ci-après doivent parvenir au plus tard à l'heure et à la date indiquées ci-dessous, à l'adresse suivante : Directeur régional, Marchés immobiliers, Région de l'Ouest, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone : *(403) 497-3503. On doit se procurer le dossier d'appel d'offres par l'entremise du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS), moyennant un prix minimum pour chacun* des dossiers. Pour rejoindre le SIOS, veuillez composer le 1-800-361-4637 et mentionner le numéro de soumission PWU FPPW1-6-E007.

<u>PROJET N° 522058</u>
<u>YELLOWKNIFE (TERRITOIRES DU NORD-OUEST)</u>

a. Locaux contigus comprenant un minimum de 235 mètres carrés utilisables de surface de bureaux et trois places de stationnement alimentées en courant. Le bailleur doit permettre au preneur de bail d'installer une antenne VHF sur le toit de l'immeuble pendant la durée du bail.

b. Le bail devra entrer en vigueur au plus tard le 1er octobre 1997 et couvrir une période de trois ans. Il devra également comporter deux options de renouvellement pour des périodes supplémentaires de un an chacune.

c. Les immeubles proposés doivent être situés à l'intérieur du quadrilatère suivant : entre la 47th Street et la 53rd Street et entre la 49th Avenue et la 52nd Avenue à Yellowknife.

d. Les immeubles doivent être conformes aux règlements du Commissaire fédéral des incendies, au Programme de coordination de l'image de marque du Canada, au Programme fédéral d'accès universel, aux exigences en matières de santé et de sécurité stipulées dans la partie IV du Code canadien du travail, au Règlement canadien sur la sécurité et la santé au travail et à la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement.*

e. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec : Harry Mah au (403) 497-3708 à Edmonton (Alberta).

<u>Heure et date limite :</u> <u>14 h. HNR, le jeudi 1er mai 1997.</u>

<u>DIRECTIVES :</u>
Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et envoyées à l'adresse suivante : Directeur régional, Adjudication des marchés immobiliers, Région de l'Ouest, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 497-3503. Les formulaires doivent être remplis conformément aux conditions stipulées dans le dossier d'appel d'offres. Le ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues, y compris la moins élevée.

Canada

Petites Annonces
(service gratuit)

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Le service des Petites Annonces est gratuit.
Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) à
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courier électronique : aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife



APPEL D'OFFRES

Transports
L'hon. James Antoine, ministre

AVIS D'ANNULATION

Fonctionnement et entretien de l'aéroport de Resolute Bay

Fournir la main-d'oeuvre, les fournitures et les approvisionnements nécessaires à l'exécution des travaux et des services relatifs à l'entretien et au fonctionnement du matériel et des installations aéroportuaires

– Resolute Bay, T.N.-O. –

Prestations de chômage

Ottawa a la solution

APF

Ottawa - Dans l'espoir d'inciter les prestataires d'assurance-emploi à accepter de travailler seulement quelques heures par semaine sans voir leurs prestations dramatiquement réduites, le gouvernement fédéral a trouvé une solution tarabiscotée. Autrement dit: compliquée à l'extrême pour le commun des mortels!

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance-emploi, alors que chaque heure de travail compte dans le calcul des prestations, les travailleurs saisonniers des Maritimes hésitent justement à accepter quelques heures de travail par semaine.

En vertu de la réforme, le calcul des prestations est basé sur les 26 dernières semaines de travail consécutives, incluant les semaines qui ne comptent que quelques heures de travail, ce qu'on appelle maintenant dans le langage populaire «les petites semaines». Lorsque ces «petites semaines» entrent dans le calcul de la prestation, cela fait automatiquement baissé de façon assez substantielle le taux de prestation hebdomadaire.

Le premier réflexe des travailleurs a été de refuser de travailler quelques heures par semaine. Certaines entreprises, qui n'ont besoin que d'une main-d'oeuvre occasionnelle, ont alors commencé à avoir de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre.

Pour résoudre la quadrature du cercle, Ottawa lance deux projets pilotes dans 29 régions à fort taux de chômage. Ces projets, qui seront en vigueur jusqu'au 15 novembre 1998, consistent à utiliser deux méthodes différentes pour calculer les prestations d'assurance-emploi.

La première méthode vise à regrouper les «petites semaines» de travail, soit celles qui rapportent moins de 150$ par semaine. Ce premier projet, qui sera implanté en deux étapes dans 18 régions du Canada atlantique et du Québec

Le deuxième projet expérimental du gouvernement consiste à exclure du calcul des prestations les petites semaines de travail de moins de 150$. Cette formule entrera en vigueur le 4 mai dans le nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Acheteur et analyste
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est présentement à l'étude. En sus du traitement, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0147-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

Conseiller en matière de programmes de sports et de loisirs
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 48 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0148-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

Agent des programmes d'aide aux municipalités
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est présentement à l'étude. Une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $ sera versée en sus du traitement.
Réf.: 011-0149-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

Préposé aux services techniques de l'administration des terres
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est présentement à l'étude. En sus du traitement, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0150-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

Agent de la protection du consommateur
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est présentement à l'étude. En sus du traitement, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0151-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

***L'employeur préconise un programme d'action positive** – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Coordinateur des systèmes de micro-informatique
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 704 $, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0153-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 600-5201, 50th Ave, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373; adresse électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

Technicien-archiviste
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1998)
Le traitement initial est de 40 244 $, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0154-0003 — **Date limite** : le 18 avril 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur, Services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur : (403) 873-0115.

Analyste des systèmes
Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 49 864 $, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0145NS-0003 — **Date limite** : le 11 avril 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487; télécopieur : (403) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*



Stratégie de gestion de la dette du gouvernement du Canada pour 1997-98

Assainir le processus d'emprunt

Le secrétaire d'État aux Finances, Doug Peters, a annoncé récemment la stratégie de gestion de la dette publique du Canada pour l'exercice 1997-98.

La gestion de la dette publique est d'une importance cruciale pour les Canadiens. À mesure que le montant de la dette fédérale a augmenté, sa gestion est devenue de plus en plus complexe - obligeant à mettre soigneusement en balance les facteurs de coût, de risque et de marché.

À la fin de l'exercice 1996-97, la dette fédérale nette devrait s'élever à 593,3 milliards de dollars. Pour le même exercice, les frais de la dette publique sont estimés à 45,5 milliards de dollars, la première diminution en trois ans, mais ce qui représente toujours le principal poste de dépenses du gouvernement fédéral. Grâce aux mesures de redressement prises par le gouvernement, le Canada ne devrait plus avoir besoin d'emprunter de l'argent frais sur les marchés en 1998-99, et le ratio de la dette au PIB devrait bientôt commencer à décroître.

En 1997-98, le gouvernement continuera de mettre l'accent sur la réduction de la sensibilité de la dette publique aux variations imprévues des taux d'intérêt en accroissant la proportion de titres à taux fixe. L'objectif de 65 pour cent que le gouvernement s'est fixé pour la dette à taux fixe devrait être atteint en 1998. Étant donné la diminution des besoins financiers, le programme d'émission d'obligations devrait être inférieur d'environ 25 pour cent, en 1997-98, au programme de l'an dernier, tandis que l'encours des bons du Trésor devrait diminuer d'environ 10 pour cent par rapport à son niveau actuel.

La politique de gestion de la dette intérieure a pour objectif à long terme de procurer à l'État un financement stable à coût avantageux. Au cours des dernières années, la stratégie de gestion de la dette fédérale visait également à assurer la liquidité et l'efficience du marché intérieur des titres à revenu fixe.

L'un des principaux axes de la stratégie de gestion de la dette fédérale, depuis quelques années, consiste à stabiliser les frais de service de la dette et à protéger le gouvernement contre les fluctuations imprévues des marchés. En raison de sa taille, la dette publique canadienne est sensible aux variations imprévues de taux d'intérêt provoquées par des événements se produisant au Canada et ailleurs dans le monde. Des fluctuations modérées des taux d'intérêt peuvent exercer une influence appréciable sur les frais annuels de la dette publique.

Au cours des 12 prochains mois, quelque 230 milliards de dollars de titres fédéraux viendront à échéance ou devront être refinancés. La sensibilité des frais de la dette aux variations de taux d'intérêt a été fortement réduite au cours des dernières années.

Une nouvelle revue littéraire

Virages

APF

Ottawa - Après la poésie, le roman et le théâtre, l'essai et biographie, de plus en plus d'écrivains franco-ontariens s'adonnent maintenant à la nouvelle littéraire.

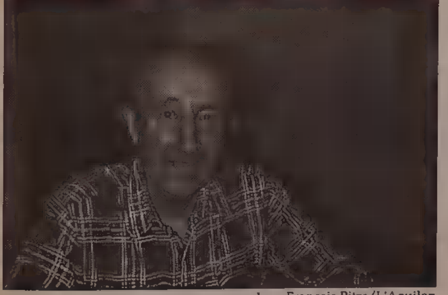
C'est dans ce contexte qu'une toute nouvelle revue franco-ontarienne, exclusivement consacrée à la nouvelle, vient de faire son apparition sur le marché. Qualifiée par son directeur Stefan Psenak de «folle entreprise» la revue Virages est le résultat d'une année d'efforts, de réflexion, de recherche de financement, de remises en question... et de travail! Publiée quatre fois l'an, Virages paraîtra au rythme des saisons. Le premier numéro contient onze nouvelles, dont neuf proviennent de l'Ontario. Deux auteurs québécois participent aussi à ce numéro, et ce n'est pas par hasard, puisqu'on n'exclut pas la participation d'auteurs de la francophonie canadienne.

Cela faisait longtemps que Stefan Psenak songeait à lancer une telle revue: «Ça mijoté, ça pris du temps, mais j'ai décidé de plonger». Dans son texte de présentation, il écrit que les onze nouvelles publiées dans ce premier numéro rendent bien compte «de la vitalité de l'écriture et du vaste panorama littéraire de l'Ontario français d'aujourd'hui».

Paul-François Sylvestre, un écrivain franco-ontarien bien connu, pense qu'une revue du genre n'aurait pu voir le jour dans les années 1980. La nouvelle, dit-il, est tout simplement un genre littéraire qui s'est développé «un peu plus lentement» que les autres.

Le coût de l'abonnement pour quatre numéros est de 28 $.

Bientôt sur Internet



Jean-François Pitre/L'Aquilon

Le père René Fumoleau

Un site Web de L'Aquilon sur sa vie et ses réflexions sur le Nord.

Élections Canada lance son dernier recensement électoral

Les élections approchent

APF

Ottawa - Le dernier recensement électoral fédéral, porte-à-porte, qui aura lieu du 10 au 16 avril, marquera la fin d'une tradition qui remonte à 1920 et le début d'une ère qui est déjà marquée par l'utilisation de l'informatique au service de la démocratie.

Ce dernier recensement permettra de confectionner le nouveau registre permanent des électeurs de 18 ans et plus, entièrement informatisé, qui sera utilisé par la suite pour confectionner la liste préliminaire des électeurs lors des élections générales ou partielles et aux référendums de niveau fédéral.

Le gouvernement prévoit investir 41 millions de dollars pour la création de ce registre permanent en vue des prochaines élections fédérales, qui pourraient avoir lieu ce printemps. Le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, publiera le 26 avril un avis dans la Gazette du Canada pour signifier que la liste électorale est prête. Grâce au registre permanent, la période électorale minimale sera ramenée de 47 à 36 jours, en vertu des modifications à la Loi électorale adoptées en décembre dernier.

Ce nouveau registre permettra des économies d'au moins 30 millions de dollars lors des élections subséquentes, puisqu'il ne sera plus nécessaire de faire appel à quelque 110 000 recenseurs. Il y aura toujours une révision de la liste électorale avant chaque élection, mais la période sera prolongée de 24 à 28 jours. Les électeurs pourront aussi s'inscrire lors du vote par anticipation.

Les provinces, les territoires, les municipalités et les commissions scolaires pourront avoir accès à ce registre électoral pour dresser leurs listes électorales, ce qui laisse entrevoir d'autres économies. Seul le Nouveau-Brunswick étudie présentement cette possibilité mais selon Jean-Pierre Kingsley, ce n'est qu'une question de temps avant que toutes les provinces profitent du registre national.

Le recensement, dont le slogan est Une fois pour toutes, aura lieu partout au pays, sauf en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans ces deux provinces, on utilisera les récentes listes électorales provinciales pour la confection du registre national. Les électeurs vivant présentement à l'étranger pourront aussi s'inscrire à un registre international, ou à celui des Forces canadiennes dans le cas des militaires.

Le dernier recensement se déroulera comme tous les autres. Des recenseurs portant un macaron jaune demanderont votre nom, votre adresse, votre sexe et la confirmation que vous êtes un citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans. Mais cette fois, on demandera en plus la date de naissance de façon à distinguer les électeurs du même nom, et pour assurer l'exactitude du registre.

Personne ne sera obligé de s'inscrire au registre permanent. En fait, un électeur pourra refuser de répondre aux recenseurs et conserver quand même son droit de vote. Mais s'il exerce son droit de vote le jour de l'élection, son nom sera automatiquement inscrit sur le registre. L'électeur qui ne tient absolument pas à ce que son nom figure sur une liste permanente devra alors demander par écrit au directeur général des élections de le radier.

Le directeur général des élections assure que la vie privée de l'électeur et la confidentialité des renseignements seront protégées. La liste sera réservée à des fins électorales et tout électeur pourra obtenir les renseignements à son sujet contenus dans le registre.

Camp de printemps de la garderie Plein soleil

Mardi le 25 mars dernier, les enfants inscrits au camp de printemps de la garderie Plein soleil se sont rendus visiter la maison-bateau de Louise Charbonneau. Cette maison est ancrée aux abords de l'île Joliffe dans la baie de Yellowknife. Si on doit s'y rendre en canot durant la belle saison, il est néanmoins possible d'y aller en véhicule automobile durant l'hiver. Ce n'est pas tant la maison-bateau qui a impressioné les enfants que *les cinq chats et le chien qui y vivent. Une mention honorable fut également attribuée au* «honey-bucket» par les enfants.

Photos: Natali Lefebvre



De haut en bas, dans la rangée de gauche, Marc-Antoine, Anthony, Jericho, Ashley, Lucas, Marie-Christine et Parker. À droite, Stéphanie et Autumn.



Des chats tout câlins et un chien bien tranquille ont rendu cette visite bien agréable pour les enfants du camp de printemps.



LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9 Volume 12 numéro 13, 11 avril 1997

Amour fraternel !



Alain Bessette/L'Aquilon

Marc-Antoine Auger et sa soeur Christine, étaient de la partie le dimanche 6 avril à l'émission de radio «À propos d'autre chose». Scène d'amour fraternel, ou simplement Marc-Antoine qui s'assure que sa petite soeur fait bien face à la caméra ?

Panel sur l'économie

Supporter le secteur privé

Selon un panel formé par le premier ministre Don Morin, le GTNO doit créer un meilleur climat d'investissement pour le secteur privé s'il veut améliorer les conditions économiques et assurer un meilleur avenir pour le Nord.

Alain Bessette

Fondé en juin 1996, ce panel est composé de 15 représentants du milieu des affaires du Nord, en provenance d'un large éventail de secteurs industriels. Il a été mis sur pied afin d'offrir une perspective plus affairiste face aux initiatives économiques du gouvernement des Territoires. Le panel s'est réunis à huis clos les 5 et 6 avril et a émis une dizaine de recommandations sur la façon d'aider au développement économique du Nord.

De façon générale, le panel recommande au gouvernement de cesser toute intervention directe dans le développement économique, mais de travailler plus fort à stimuler l'économie et à accroître les possibilités de développement économique. De plus, les membres du panel recommandent fortement au gouvernement de supporter une économie plus diversifiée et d'accroître les possibilités de développement du secteur manufacturier dans le Nord.

«On est toujours aux prises avec le problème de trouver un équilibre entre appuyer l'économie et la pren-

Secteur privé
Suite en page 2

Rapport du Commissaire aux langues officielles:

Le nombre de plaintes en hausse

Le nombre de plaintes déposées au bureau du Commissaire aux langues officielles a augmenté de 7,9 pour cent en 1996.

Ottawa (APF): Le Commissaire Victor Goldbloom a reçu 1 723 plaintes, dont 1 371 étaient recevables. Les trois quart des plaintes portaient sur l'absence de services fédéraux dans les deux langues officielles.

Le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles indique que le ministère du Développement des ressources humaines vient en tête de liste des mauvais élèves avec 200 plaintes, un bond de 82 pour cent par rapport à l'année 1995! Plus de la moitié des plaintes portaient sur la langue de service dans les centres de ressources humaines. Elles provenaient surtout de l'Ontario et de la région de la capitale nationale.

Air Canada (163) la Société Radio-Canada (105), la Société canadienne des postes (101) et...le ministère du Patrimoine (85) sont les autres institutions fédérales qui ont fait l'objet d'un nombre important de plaintes en 1996.

Dans le cas de Radio-Canada, les compressions budgétaires imposées par le gouvernement fédéral ont entraîné le dépôt de 82 plaintes. M. Goldbloom qualifie d'ailleurs les dernières réductions à la Société Radio-Canada comme «les plus cruelles de toutes».

Plus de la moitié (45) des plaintes au ministère du Patrimoine concernaient les parcs nationaux et les lieux historiques. Même s'il demeure élevé, le nombre de plaintes à l'endroit de la Société canadienne des postes a diminué de 34 pour cent, ce qui s'explique par une baisse du nombre de plaintes concernant le service au comptoir.

Pour ce qui est d'Air Canada, les plaintes ont augmenté de 42 pour cent et plusieurs portaient sur l'absence de services bilingues offerts par les transporteurs régionaux Air BC, Air Ontario, Air Nova et Air Alliance, tous affiliés à Air Canada. Le Commissaire a d'ailleurs déposé l'an dernier trois recours judiciaires contre Air Canada. Deux de ces recours portent sur l'absence de services en français aux aéroports de Halifax et de Toronto, alors que le troisième a pour but de clarifier les obligations d'Air Canada à l'endroit de ses transporteurs régionaux.

La Défense nationale a aussi reçu des plaintes en 1996. Certaines concernaient la langue de travail au Collège militaire de Kingston. Malgré des progrès, M. Goldbloom estime que le collège ne peut toujours pas prétendre être une institution pleinement bilingue.

Les plaintes du public voyageur ont aussi augmenté de 24,6 pour cent entre 1995 et 1996.

Dans l'ensemble, les plaintes les plus nombreuses proviennent de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Ce sont évidemment les francophones (83 pour cent) qui se plaignent davan-

Rapport CLO
Suite en page3



Alain Bessette/L'Aquilon

En ondes!

Josée Gaudet, 13 ans, de l'école Allain St-Cyr, s'est prêtée de bon coeur à une séance d'interview à la radio en compagnie de l'animatrice Nadia Laquerre.
Elles ont discuté du difficile apprentissage de la langue française dans un milieu majoritairement anglophone.





Natali Lefebvre

Les jeunes Inuvialuit et l'emploi

L'honorable Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État (Formation et jeunesse), s'est adressée la semaine dernière aux étudiants de la communauté de Tuktoyaktuk. Son intervention faisait partie de la Conférence jeunesse de la Société régionale inuvialuit, organisme qui administre de nombreux programmes visant à améliorer la situation et les perspectives d'avenir des jeunes autochtones de la région.

«Le but de cette conférence est de procurer aux jeunes Inuvialuit l'information la plus complète et la plus adéquate possible sur les choix qui s'offrent à eux», a déclaré Mme Blondin-Andrew. Elle a articulé son discours autour de thèmes tels les nouveaux modèles de comportement qui se présentent aux jeunes, l'estime personnelle, l'acquisition d'une plus grande autonomie, et les possibilités d'emploi pour les jeunes collectivités nordiques.

Elle a également fait découvrir aux étudiants la nouvelle Stratégie emploi-jeunesse du gouvernement fédéral, un outil de choix offrant un large éventail de renseignements aux jeunes, que ce soit en matière d'emplois d'été, de stages de formation, de travail à l'étranger et de programmes de toutes sortes. «Il est très important d'être informé des programmes qui ont été spécialement conçus à l'intention des jeunes autochtones», a conclu Mme Blondin-Andrew.

La Masse honorée

Le président de l'Assemblée législative, M. Sam Gargan, et le vice-premier ministre des TNO, M. Goo Arlooktoo, seront à Cape Dorset le 12 avril prochain pour honorer les neuf créateurs de la Masse de l'Assemblée législative des Territoires, ce bâton richement orné, symbole de l'autorité de la Chambre.

«La Masse représente le pouvoir de l'Assemblée législative, et sans elle, aucune activité ne saurait avoir lieu à la Chambre», a déclaré M. Gargan. «Nous voulons démontrer notre reconnaissance aux gens de Cape Dorset pour le rôle qu'ils ont joué en la fabriquant».

En 1956, les neuf sculpteurs inuit avaient travaillé pas moins de seize heures par jour, pendant 21 jours, pour compléter la Masse réalisée uniquement à partir de matériaux provenant des Territoires. Depuis 1959, c'est une réplique de cette Masse, faite essentiellement de cuivre, qui est utilisée à l'Assemblée législative. L'originale, très fragile, est exposée au Musée Prince de Galles.

Quatre des sculpteurs sont encore vivants et seront présents à la cérémonie. Les cinq autres seront représentés par des membres de leur famille.

Partenariat autochtone

La Corporation Deton'Cho, compagnie du Yellowknives Dene Band située à Ndilo, a annoncé cette semaine qu'elle travaillera en collaboration avec la compagnie Abenaki Associates, un organisme autochtone fédéralement incorporé, dans le but de délivrer des services de communications aux communautés et aux entreprises de développement des ressources sur le territoire Akaitcho et, éventuellement, au-delà de ce territoire. Il s'agit du troisième accord de coopération établi par la Corporation Deton'Cho.

La création de ce partenariat correspond à la part du mandat de Deton'Cho qui consiste à identifier les occasions uniques qui stimuleront le développement économique de la région. La corporation avait débuté sa recherche de partenaires économiques l'année dernière.

«Deton'Cho est très fière de s'associer à un partenaire d'excellence comme Abenaki Associates. La combinaison de notre personnel et de et de leurs ressources techniques constitue une base très dynamique pour le développement économique du territoire», a déclaré M. Darrell Beaulieu, président de la corporation.

Abenaki Associates offre des services informatiques et de communications à plus 500 communautés et organismes autochtones afin de les aider à développer une meilleure autonomie et davantage d'efficacité, et comprend des bureaux à Ottawa, Winnipeg et Akwasasne.

Embauchez un étudiant... du Nord

Les jeunes de Yellowknife qui poursuivent leurs études à l'extérieur de la capitale seront bientôt de retour pour les vacances estivales. M. Seamus Henry, député de Yellowknife Sud, estime que le gouvernement devrait embaucher ces étudiants avant d'offrir des emplois à des jeunes qui ne sont pas originaires du Nord.

Depuis longtemps, des étudiants provenant du Sud du Canada viennent dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'été pour trouver un emploi qui leur permettra de se préparer aux dépenses de l'année scolaire à venir. M. Henry a déclaré souhaiter que les ministres exigeront de leur personnel qu'il engage des étudiants du Nord. Il a ajouté que les ministres devraient être vigilants et surveiller l'embauche faite par leur ministère. Enfin, le député a conclu en disant que si plus d'étudiants du Nord économisent de l'argent qu'ils ont gagné lors d'un emploi d'été, la demande d'aide financière aux étudiants pourra être réduite.

Secteur privé

Suite de la une

dre charge », a affirmé le premier ministre Morin. «Les remarques entendues durant cette fin de semaine, incitent le gouvernement à continuer de prêter main forte au secteur privé dans son rôle principal de moteur de l'économie plutôt que d'en assumer la responsabilité lui-même», a ajouté Don Morin.

La présidente du Syndicat des travailleurs du Nord, Jackie Simpson, a tenu des propos virulents à l'endroit des recommandations de ce panel. «Ces recommandations sont irresponsables et sont une insulte aux gens du Nord», a dénoncé Mme Simpson. Selon la présidente du syndicat, les recommandations du panel représentent les mêmes idées éculées qui sont la cause des plus hauts taux de chômage et de pauvreté au Canada depuis la grande dépression.

Le panel a aussi affirmé son support à l'effort gouvernemental visant à contrôler son déficit et sa dette.

«Une dette devrait être éliminée par la génération qui l'a contractée et non être laissé à la prochaine génération», a indiqué Sandra Jaque, entrepreneure de Fort Smith. «Cependant, a-t-elle ajouté, on devrait peut-être ralentir pour un certain temps dans les coupures, pour que les choses se stabilisent».

Recommandations du Panel

Voici quelques-unes de recommandations émises par le Panel du premier ministre sur l'économie.

- le gouvernement devrait encourager les entrepreneurs et modifier ses programmes et services pour supporter directement les entreprises;
- le gouvernement devrait travailler à créer plus de partenariats avec les institutions de crédits, et aussi encourager les banques à mieux répondre aux besoins du Nord, de façon à assurer un meilleur accès aux investissement;
- le gouvernement devrait continuer à développer son cadre de travail sur l'économie, de façon à mieux évaluer les besoins de chacun des secteurs économiques du Nord et s'assurer que toutes les ressources sont en place pour appuyer le développement de ces secteurs;
- le gouvernement devrait travailler à un règlement rapide des revendications territoriales irrésolues;
- le gouvernement devrait envisager des investissements stratégiques en matière de transport pour s'assurer que l'infrastructure soit en place là où cela contribuerait davantage au développement économique;
- le gouvernement devrait trouver des moyens pour encourager le développement d'un secteur manufacturier dans le Nunavut;
- le gouvernement devrait réduire sa bureaucratie dans l'application de ses règlements, notamment en matière de permis de tourisme, tout en assurant un haut niveau de qualité par le biais d'inspections.



Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Site WEB : http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

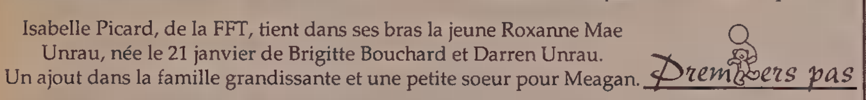


Natali Lefebvre/L'Aquilon



Josée France Méla est née le 1er décembre 1996. Il s'agit d'un premier bébé pour Joy et Philippe Méla de Yellowknife. Un conseil pour le jeune couple : attendez encore un peu, on retrouvera bien un jour notre stock de trousses des Premiers pas.





Isabelle Picard, de la FFT, tient dans ses bras la jeune Roxanne Mae Unrau, née le 21 janvier de Brigitte Bouchard et Darren Unrau. Un ajout dans la famille grandissante et une petite soeur pour Meagan.

Rapport annuel 1996 du Commissaire aux langues officielles du Canada

Un rapport insipide selon la FCFA

Ottawa (APF): La Fédération des communautés francophones et acadienne a réservé un accueil glacial au dernier rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, en le qualifiant d'«insipide».

C'est la deuxième fois en autant d'années que la FCFA descend en flammes le rapport du Commissaire. L'an dernier, elle avait également qualifié le rapport annuel d'insipide, tout en accusant le Commissaire de tenir un discours complaisant.

L'organisme porte-parole des minorités francophones dénonce cette année «le ton laxiste» du rapport, les «constats englobants et vagues», de même que l'absence d'intervention concrète de la part du Commissaire pour faire respecter l'esprit de la Loi sur les langues officielles. Aux yeux du président de la FCFA, Jacques Michaud, le Commissaire dénonce l'injustice et défend les droits linguistiques des francophones «avec une timidité déconcertante».

«Le ton du rapport nous oblige à nous demander si le Commissaire considère qu'un des facteurs de succès de son année a été de plaire aux institutions fédérales», poursuit M. Michaud.

La faible volonté des institutions fédérales à respecter leurs obligations linguistiques, les compressions budgétaires à la Société Radio-Canada, la réduction du financement en éducation et la réduction globale des budgets pour les programmes de langues officielles sont de «graves problèmes» qui, selon la FCFA, devraient être dénoncés avec plus de vigueur.

Le Bloc québécois réclame carrément la démission du Commissaire aux langues officielles.

L'éducation dans les TNO

Alain Bessette

Dans la section du Rapport annuel 1996 du Commissaire aux langues officielles du Canada traitant des Territoires du Nord-Ouest, c'est la *Loi sur l'éducation des TNO* qui est l'objet principal.

Cette section présente les grandes lignes du Sommet territorial sur l'instruction en français qui a eu lieu en novembre 1996. On y indique les préoccupations des parents francophones quant au respect de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés par cette législation territoriale.

Le rapport présente aussi un résumé des travaux de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise ainsi que des liens qui unissent le Commissariat fédéral au Commissariat aux langues des Territoires.

Au niveau des services du gouvernement fédéral, seules quelques plaintes du journal *L'Aquilon* se sont produites. Ces plaintes concernaient le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada. En raison de ce faible nombre de plaintes, le Commissaire en déduit que «la population des Territoires du Nord-Ouest semble satisfaite des services fournis par le gouvernement fédéral en français et en anglais. Le fait qu'il existe huit langues officielles dans les Territoires contribue peut-être à sensibiliser davantage le milieu à l'importance de toute la question du service au public».

Rapport CLO

Suite de la une

tage que les anglophones (17 pour cent)

Les plaintes reçues concernant la langue de service portaient, dans l'ordre, sur les communications écrites, les services aux voyageurs, les communications téléphoniques, les communications dans les médias, les communications en personne et les communications visuelles.

Victor Goldbloom, trouve «décourageant» de constater que l'offre active de services en anglais et en français est trop souvent inexistante. Pourtant, écrit-il, un accueil dans les deux langues officielles peut agir «comme une sorte de lubrifiant linguistique qui évite des malentendus et empêche le client d'éprouver un sentiment de rejet.»

Pour ce qui est de la langue de travail, le Commissaire souligne dans son rapport que plus de 40 pour cent des cadres supérieurs qui occupent des postes bilingues...ne sont toujours pas bilingues.

M. Goldbloom reconnaît cette année dans son rapport qu'il existe un problème d'assimilation, mais il trouve que les statistiques sont «trop imprécises» pour tirer des conclusions définitives. Il reproche d'ailleurs à Statistique Canada, avec qui il dit entretenir «des discussions amicales mais frustrantes», de ne pas raffiner sa méthode de calcul.

M. Goldbloom estime qu'on ne peut mesurer l'ampleur de l'assimilation en se fiant uniquement sur l'écart qui existe entre les chiffres sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison: «Le fait de n'utiliser que l'anglais à la maison ne veut pas dire qu'on n'envoie pas les enfants à l'école française» ,dit-il. Ce qui importe, écrit-il dans son rapport, «c'est de cesser de citer des chiffres et de gémir, et de faire quelque chose.»

ÉDITORIAL

Un moteur qui a des ratés

Alain Bessette

On a parfois l'impression que les gens d'affaires vivent sur une autre planète. La fin de semaine dernière une quinzaine d'entre eux se sont réunis pour discuter de développement économique avec le premier ministre, Don Morin, et le ministre Stephen Kakfwi. Ils constituaient un forum appelé le «Panel du premier ministre sur l'économie».

On y a souligné l'importance de laisser l'entreprise privée être le moteur de l'économie. On y a aussi réitéré la volonté de voir le gouvernement se retirer du leadership en matière de développement de l'économie du Nord.

Bien que certaines conclusions de cette rencontre soient pertinentes, notamment en identifiant la faiblesse du secteur manufacturier dans le Nord (en fait, sa quasi-absence), d'autres conclusions et recommandations sont plus discutables.

À un certain moment durant la conférence de presse, un homme d'affaire mentionnait que le gouvernement devait se montrer plus créatif dans ses solutions, entre autres par des réductions de taxes aux entreprises. Il s'agit là d'une demande des plus étonnantes. Que ce soit au niveau de l'impôt des particuliers ou celui des corporations, le niveau de taxation dans les TNO est le plus bas au Canada. Que demander de plus ?

Malgré un système de taxation qui devrait normalement paver la voie à des investissements de taille, nous en sommes encore aux prises avec une économie moribonde. C'est peut-être cette question de l'inaptitude de l'entreprise privée à être le moteur de l'économie dans le Nord qui aurait dû être au coeur du débat lors de cette fin de semaine.

Tout au plus, le panel a demandé au gouvernement de se retirer du développement économique tout en lui remettant une «liste d'épicerie» qui pourrait s'avérer fort onéreuse : infrastructure de transport, plus de services aux entreprises, affectation de ressources, etc.

Sont pas forts nos leaders de l'économie!

Stratégie pour l'environnement arctique

Publication d'un rapport d'évaluation

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald A. Irwin, a annoncé dernièrement la publication d'un rapport d'évaluation sur la Stratégie pour l'environnement arctique (SEA).

Natali Lefebvre

Le rapport conclut que la Stratégie et ses quatre volets, soit les contaminants, les déchets, l'eau, et l'intégration environnement/économie, ont obtenu un grand succès et qu'ils ont atteint leurs objectifs.

Dans l'ensemble, la SEA serait l'un des plus grands accomplissements du gouvernement fédéral au nord du 60e parallèle.

Dans ce document, on reconnaît que la SEA a permis de constituer de solides partenariats avec les groupes autochtones du Nord et qu'elle a aidé le Canada à jouer un rôle de chef de file dans le dossier de l'environnement circumpolaire, plus particulièrement aux chapitres des recherches sur les contaminants et de la pollution transfrontalière.

Toujours selon le rapport, la Stratégie a accru la capacité des communautés nordiques de gérer leurs ressources plus efficacement, et de plus, elle a permis de mieux faire connaître aux gens du Nord les écosystèmes de l'Arctique et de les sensibiliser davantage à ces écosystèmes ainsi qu'à l'importance de les protéger.

Pour ce qui est des retombées et des avantages à court terme, on estime que le nettoyage des déchets dans les collectivités a généré quelque 535 emplois d'une durée moyenne de cinq mois. En outre, on estime que le Programme d'action environnementale et le Programme de gestion des ressources communautaires ont généré, eux, 88 emplois d'une durée moyenne de près de six mois.

Les conclusions de l'évaluation sont basées sur des entrevues et des examens menés au Yukon, dans les TNO et dans la région d'Ottawa. Des entrevues étendues ont eu lieu avec des représentants des collectivités et avec les cinq partenaires autochtones, soit le Conseil des Premières nations du Yukon, la Nation dénée, la Nation métisse des TNO, l'organisme Inuit Tapirisat du Canada et la Conférence circumpolaire inuite. Le tout a été réalisé en collaboration avec les chefs de projets associés à la SEA.

Le rapport d'évaluation aboutit aux cinq grandes conclusions suivantes :

- il ressort de toutes les sources consultées que la SEA et ses volets ont atteint avec le plus grand succès leurs objectifs préétablis;
- le succès de cette démarche axée sur le partenariat a amené les partenaires à fonctionner en synergie, ce qui servira de modèle au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et au gouvernement fédéral pour les projets futurs dans le nord du Canada;
- les plus grands atouts de cette démarche ont été la mise en oeuvre d'un processus décisionnel fondé sur le consensus et l'habilitation des collectivités;
- la SEA a démontré que l'information et l'éducation du public étaient essentielles pour expliquer la portée des questions environnementales, sensibiliser le public et amener les gens à participer à la résolution des problèmes écologiques;
- la SEA a rehaussé la crédibilité du Canada sur le plan international, comme l'ont démontré les résultats de la recherche menée dans le cadre du volet d'action sur les contaminants.

Lancée en 1991, la SEA a été conçue comme un programme d'une durée de six ans; elle a pris fin le 31 mars 1997 comme prévu. Le MAINC continuera à remplir ses responsabilités législatives et juridiques dans le Nord après la mise en oeuvre de la SEA.

L'an prochain, une somme d'environ 6 millions de dollars sera allouée au Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord afin d'en assurer le bon fonctionnement en 1997-1998. Le niveau des dépenses prévues est semblable à celui des années précédentes.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

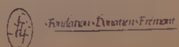
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Un zoo cybér@nt

Annie Bourret (APF)

L'internaute vit dans un pays où se promènent d'étranges animaux. On y croise, par exemple, le Gopher, un terme emprunté à l'anglais désignant dans le monde réel un petit rongeur vivant dans un terrier et y entassant des graines. Il connaît plusieurs synonymes en français : le gaufre, le rat des sables, le chien de prairie et, tenez-vous bien, le spermophile. Dans le monde virtuel de la Cybérie, le Gopher est un logiciel de recherche de mots-clés organisés en menus. Comme c'est un nom propre, il conserve sa majuscule et, comme Internet, il peut devenir adjectif (site Gopher, serveur Gopher).

L'araignette, elle, est une nouvelle arrivée qui fait partie des adresses électroniques et se promène partout sur cette toile immense que constituent Internet et le Web. Le terme m'a été suggéré par un Vancouverois (Pas d'accent à Vancouverois, svp.) pour remplacer les équivalents français du *at sign* (a commercial, arrobas, arabesque, etc.). Araignette pourrait même faire des petits en espagnol (araignée > araña) et en italien (araignée > ragna) voire en anglais (arachnet?).

La vitesse des échanges de courriel (de courrier et électronique) sur l'autoroute électronique a donné naissance au courrier escargot et même à l'escargotique, dernière-née de la famille nombreuse que forment les tiques dans le vocabulaire des technologies de pointe, à témoin informatique, bureautique, télématique et j'en passe. Vous l'avez deviné, il s'agit de l'amusant snail mail qui se traîne dans notre système postal (avec des retards parfois irréels). Pour rester dans le domaine des animaux, j'ai souvent préféré la tortue à l'escargot, parce que chaque fois qu'un message électronique me rebondit à l'écran, je me rappelle certaine fable de Jean de la Fontaine.

Depuis les années 1990, le furet a laissé sa marque dans Internet. Il n'y vit pas mais on y imite son comportement, le furetage, un terme qui possède une connotation de fantaisie et de curiosité absente de la navigation, son synonyme. Le fureteur (ou logiciel de navigation) a même déjà été un butineur (comme les abeilles et les guêpes).

La fouine désigne depuis longtemps cette personne passionnée d'informatique qui explore sans manuels Internet et les systèmes informatiques de ses habitants, souvent par curiosité ou défi personnel, pour pouvoir s'y immiscer. Avez-vous reconnu la traduction française de hacker? Il ne faut pas confondre ce mordu de l'informatique avec le pirate (cracker). Il est vrai que la confusion règne en anglais puisque le mot hacker s'emploie autant pour la fouine que le pirate.

Pour terminer cette visite guidée du zoo cybéral, n'oubliez pas qu'il faut une souris pour actionner son fureteur, lui-même dépendant de puces (dans l'ordinateur), sans lesquelles d'ailleurs toute cette ménagerie n'existerait pas! Enfin, attention à l'anglicisme de prononciation /zou/. Les deux voyelles finales du mot zoo se prononcent /o/, tout simplement. Comme aide-mémoire, rappelez-vous qu'il ne vous viendrait pas à l'esprit de dire /zoulogique/ ou /zouologique/ pour l'adjectif zoologique.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Étude des bassins hydrographiques

Une étude parrainée par le gouvernement fédéral commencera ce printemps dans le delta de la rivière des Esclaves aux TNO et visera à analyser les effets du développement industriel sur l'évolution de l'écosystème de la rivière.

Par cette étude, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et Environnement Canada mettront en pratique deux recommandations que les T.NO. avaient présentées dans le rapport de 1996 sur l'étude des bassins hydrographiques du Nord. Ce rapport avait noté la nécessité d'étudier davantage le transport des contaminants, les causes des changements physiques du delta de la rivière des Esclaves et leurs effets sur l'environnement.

Le mode de vie ancestral des gens vivant dans le secteur de la rivière des Esclaves est étroitement lié à l'eau qui y coule. Le gouvernement du Canada a réagi aux préoccupations des habitants par le biais de diverses études. Des recherches ont été menées dans les rivières Athabasca, Peace, des Esclaves et dans le Grand lac des Esclaves pour évaluer l'eau, les sédiments et le poisson.

Pour comprendre les effets cumulatifs des changements de débit dans le delta de la rivière des Esclaves, les chercheurs remonteront l'histoire du delta grâce à une série de photographies. Dans le contexte du projet, la Wilfrid Laurier University et la University of Waterloo analyseront des photographies prises d'avions ou de satellites depuis 1930 afin de mieux comprendre les effets des changements de débit sur la rivière et la formation du delta.

L'étude des bassins hydrographiques du Nord avait été lancée en septembre 1991 par les gouvernements du Canada, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et dotée d'un budget de 12,3 millions de dollars pour une durée de cinq ans. Le but de cette étude était d'évaluer les effets cumulatifs des développements industriels, municipaux, agricoles ou autres sur les bassins hydrographiques des rivières Peace, Athabasca et des Esclaves et de fournir des recommandations quant à leur future gestion.

Le gouvernement du Canada travaille actuellement avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta sur une réponse commune et complète aux 24 recommandations émanant du Bureau de l'étude. Les ministères fédéraux des Pêches et des Océans, de la Santé, du Patrimoine et des Ressources naturelles participent aussi à cette réponse.

Limites électorales du Nunavut

La Commission des limites électorales du Nunavut débutera ses consultations dans la région du Keewatin dès le 21 avril. L'horaire exact de ces consultations n'est pas encore connu, mais le président de la commission, le juge J.E. Richard, a annoncé qu'il sera bientôt fourni aux différents conseils municipaux.

La Commission, formée de Mme Sandy Kusugak, Titus Allooloo et du juge Richard a tenu une rencontre récemment à Iqaluit pour finaliser les détails de ces audiences publiques.

À la suite des audiences dans le Keewatin, la Commission devrait commencer sa consultation dans la région du Kitikmeot dès le 5 mai, dans le sud de l'Île de Baffin dès le 12 mai, puis dans le nord de l'Île, incluant Iqaluit, dès le 26 mai.

Le 7 avril était la date limite pour les communautés pour demander à la Commission de les inclure dans leur tournée de consultation. Cette date limite a cependant été repoussée au 5 mai.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Intégration et géocorrection de l'information des coordonnées UTM

Faire la compilation, l'intégration et la géocorrection des coordonnées UTM à partir des présentes photos aériennes, des plans d'aéroport conformes à l'exécution, des plans légaux et des cartes des communautés – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 AVRIL 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à partir du 7 avril 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Evelyn Dutka
Agent de gestion du dessin technique
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-6931

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Nouvel aérogare

Construction d'un nouvel aérogare de 675 m² – Resolute Bay, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown); ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue) au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 7 MAI 1997 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 7 MAI 1997 (YELLOWKNIFE)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 10 avril 1997.

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Delia Chesworth
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5150
ou
Keith Sanders
Park Sanders
Adam Vikse Architects
Téléphone : (403) 920-2609

Petites Annonces
(service gratuit)

Gardienne
Nous recherchons une gardienne occasionnelle (15 ans ou +) pour 2 enfants (1 an et 2 ans). Contactez Céline au 920-7014 après 17 h.

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Âme soeur
Jeune célibataire très découragée de ne trouver que des «twits». Contactez Nathalie au 873-9570 .

Livres
«Aussi Longtemps que le fleuve coulera». Vous pouvez commander une copie de ce livre de René Fumoleau en écrivant au Box 18, Lutsel'Ke, NT, X0E 1A0 ou en téléphonant au (403) 370-3100.

Le service des Petites Annonces est gratuit. Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) à C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courier électronique : aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

ORGANISATIONS LOCALES D'HABITATION
CONSTRUCTION 1997-1998
UNITÉS D'HABITATIONS UNIFAMILIALES
APPROVISIONNER, EXPÉDIER ET ÉRIGER

Les organisations locales d'habitation invitent les soumissions pour approvisionner, expédier et ériger des maisons dans les communautés suivantes:

Arctic Bay	**5 unités**
Broughton Island	**3unités**
Cape Dorset	**1 unité**
Clyde River	**12 unités**
Hall Beach	**2 unités**
Igloolik	**6 unités**
Iqaluit	**3 unités**
Kimmirut	**2 unités**
Pangnirtung	**4 unités**
Pond Inlet	**4 unités**
Resolute Bay	**5 unités**

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 8 mai 1997 dans les bureaux respectifs des organisations locales d'habitation énumérées ci-dessous sauf pour Resolute Bay où les soumissions seront reçues jusqu'à 14 h, heure locale, le 8 mai 1997.

Les soumissions seront aussi acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 8 mai 1997, au bureau de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest à Iqaluit.

Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres à l'organisations locales d'habitation là où les travaux auront lieu ou au bureau de la Société d'habitation des Territoires du Nord-ouest à Iqaluit.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ seront exigés au dépôt des soumissions.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles dans les bureaux des organisations locales d'habitation et au bureau de la Société d'habitation des Territoires du Nord-ouest à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées aux directeurs des Associations locales d'habitation.

Association d'habitation d'Arctic Bay
C.P. 59
Arctic Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0A0
Téléphone : (819) 439-8833
Télécopieur : (819) 439-8245

Association d'habitation de Broughton Island
Poste restante
Broughton Island, Territoires du Nord-ouest
X0A 0B0
Téléphone : (819) 927-8826
Télécopieur : (819) 927-8245

Municipalité de Cape Dorset
Poste restante
Cape Dorset, Territoires du Nord-ouest
X0A 0C0
Téléphone : (819) 897-8878
Télécopieur : (819) 897-8412

Association d'habitation de Clyde River
C.P. 9
Clyde River, Territoires du Nord-ouest
X0A 0E0
Téléphone : (819) 924-6273
Télécopieur : (819) 924-6325

Association d'habitation de Hall Beach
C.P. 92
Hall Beach, Territoires du Nord-ouest
X0A 0K0
Téléphone : (819) 928-8826
Télécopieur : (819) 928-8962

Association d'habitation d'Igloolik
C.P. 189
Igloolik, Territoires du Nord-ouest
X0A 0L0
Téléphone : (819) 934-8917
Télécopieur : (819) 934-8975

Service d'habitation d'Iqaluit
C.P. 340
Iqaluit, Territoires du Nord-ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-5301
Télécopieur : (819) 979-4349

Association d'habitation de Kimmirut
Poste restante
Kimmirut, Territoires du Nord-ouest
X0A 0N0
Téléphone : (819) 939-2252
Télécopieur : (819) 939-2050

Association d'habitation de Pangnirtung
C.P. 104
Pangnirtung, Territoires du Nord-ouest
X0A 0R0
Téléphone : (819) 473-8675
Télécopieur : (819) 473-8679

Association d'habitation de Pond Inlet
Poste restante
Pond Inlet, Territoires du Nord-ouest
X0A 0S0
Téléphone : (819) 899-8977
Télécopieur : (819) 899-8909

Association d'habitation de Resolute Bay
C.P. 60
Resolute Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0V0
Téléphone : (819) 252-3756
Télécopieur : (819) 252-3653

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 418
Iqaluit, Territoires du Nord-ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-4421
Télécopieur : (819) 979-5793

École Allain St-Cyr

Exploit surprise

Une équipe de six élèves représentait pour la première fois cette année l'école Allain St-Cyr au grand concours international «Odyssey of the Mind», qui avait lieu au NACC le 5 avril dernier. À sa grande surprise, le petit groupe remportait à Yellowknife le titre de champion toutes catégories, renversant toutes les autres écoles de la capitale. Reste maintenant à se débrouiller pour trouver les fonds qui permettront aux six jeunes de se rendre à la finale mondiale qui aura lieu à Baltimore, Maryland, du 4 au 7 juin prochain.

Natali Lefebvre

Depuis septembre, Adam et Sam Bilodeau, Cynthia Blanchet, Katharine Corriveau, Guylaine Gueguen et Heather MacKenzie, des élèves de 3e à 6e année de l'école Allain St-Cyr, se sont préparés, sous l'oeil attentif de leur entraîneur, Mme Barbara Bilodeau, à affronter la trentaine d'autres équipes de Yellowknife qui se présentaient à la compétition déterminant le groupe qui se rendrait aux épreuves mondiales aux États-Unis.

Les jeunes de l'école francophone ont de quoi être fiers; non seulement ont-ils remporté la palme en anglais, mais, bien qu'ils soient âgés de 8 à 11 ans, ils ont aussi relevé le défi de se démarquer dans la division des 12 à 15 ans, catégorie dans laquelle ils se retrouvaient automatiquement, puisqu'une des membres de l'équipe aura 12 ans en juin.

«Odyssey of the Mind», c'est un concours international, originant du New Jersey, où des étudiants de la maternelle à l'Université doivent résoudre des problèmes de façon créative. Le but ultime de l'organisation est de démontrer que les grands esprits ne pensent pas nécessairement tous de la même manière, qu'il y a toujours plus d'une bonne réponse à un problème, et que les solutions créatives naissent du travail d'équipe, de la collaboration et de la prise de risques. En fait, «Odyssey of the Mind», c'est en quelque sorte les Olympiques de la pensée créative.

Les étudiants choisissent un problème parmi les cinq qui leur sont proposés. Les cinq choix sont les mêmes pour tous les participants. Évidemment, les solutions varient, suivant l'âge des concurrents, mais surtout selon leur imagination et leur sens de l'innovation. Toutes les idées proviennent des participants et tout le travail est effectué par eux; l'entraîneur est là pour voir à ce que tout se déroule dans les règles, apporter des clarifications et stimuler l'esprit d'équipe, mais il ne leur propose jamais de solutions.

Cette année, l'équipe d'Allain St-Cyr a travaillé en anglais, mais on essaiera dans les années à venir de participer en français. Le thème choisi par le groupe est «Classics... Can You Dig It?», dont le défi est de créer une représentation dramatique sur l'archéologie, comprenant deux scènes qui démontrent comment des objets, fabriqués par les jeunes, étaient utilisés dans les temps anciens. Les autres thèmes proposés étaient la fabrication de véhicules, la création d'un androïde, la conception d'une structure très légère devant soutenir un poids très élevé, et finalement, l'invention d'un personnage humoristique dont les disproportions corporelles servent à aider ses pairs. Chaque présentation ne doit pas dépasser huit minutes et ne doit pas coûter plus de 100$ américains.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

L'équipe gagnante au grand complet.

Notre petit groupe était très fier de ses réalisations et assez confiant de ses possibilités de gagner devant toutes les équipes ayant choisi le même thème. La grande surprise, c'est de s'être classé grand premier toutes catégories dans la division des 12 à 15 ans... Surtout qu'on s'était dit que si cela se produisait, tout s'arrêterait là et qu'on ne se rendrait pas aux championnats de Baltimore. Bien sûr, on voit maintenant les choses sous un autre angle et, tout exité et encore sous le coup de l'étonnement, on cherche de moyens de trouver les 14 000$ qui propulseront l'équipe sur la scène mondiale, aux côtés de 5000 autres participants de plus de trente pays.

Il existe à Yellowknife une association, fonctionnant avec les deux commissions scolaires, qui appuie les participants d'«Odyssey of the Mind», mais les fonds ne sont pas suffisants. Après avoir si bien trouvé une solution au problème du concours, il faudra que les jeunes, aidés cette fois de leurs parents et professeurs, trouvent une solution éclairée à leur problème financier. Il reste peu de temps; les idées de génie sont les bienvenues!

Racisme chez les jeunes

Ottawa (APF): Les jeunes franco-ontariens sont des racistes selon une troublante enquête menée par...la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)!

Réalisée auprès de 600 élèves des écoles secondaires franco-ontariennes âgés entre 15 et 19 ans, cette recherche révèle que les jeunes ont finalement les mêmes préjugés que les adultes à l'endroit des immigrants.

Ainsi, 40 pour cent des jeunes affirment que les «skinheads» ne font que dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas. Vingt et un pour cent des jeunes interrogés croient que le problème du racisme au pays existe seulement depuis l'arrivée récente des immigrants. Quatorze pour cent affirment qu'il n'est pas nécessaire d'intégrer les jeunes nouvellement arrivés dans notre société, puisqu'ils retourneront de toute façon dans leur pays d'origine.

Plus surprenant encore, 45 pour cent des jeunes interrogés disent que les autochtones et les minorités de la province commencent à en demander beaucoup trop.

Ils sont aussi 44 pour cent à penser que les minorités raciales ont un emploi au gouvernement, tout simplement parce que l'employeur doit remplir des quotas imposés par des politiques en matière d'emploi. Trente-sept pour cent pensent que l'arrivée des immigrants dans les grandes villes augmente le taux de crime.

La FESFO pointe du doigt le système scolaire dans le développement des croyances qui sont à la base du racisme.

De futures stars ?



Alain Bessette/L'Aquilon



Alain Bessette/L'Aquilon

À gauche, Marc-Antoine Auger, 6 ans, de l'école Allain St-Cyr et, à droite, Dustin Adams, 7 ans, de l'école St-Joseph ont tous les deux été les invités de l'animatrice Marie-Laure Chavanon le dimanche 6 avril 1997 à l'émission «À propos d'autre chose».

La pauvreté au Canada

Plus de 5 millions de Canadiens vivaient dans la pauvreté en 1995

Ottawa (APF): Plus de 5 millions de Canadiens, ou 17,4 pour cent de la population, vivaient dans la pauvreté en 1995, davantage que durant les périodes les plus sombres des deux dernières récessions. De ce nombre, 1,4 million étaient des enfants pauvres.

Le Conseil national du bien-être social, qui dresse à tous les ans un profil de la pauvreté, qualifie la situation d'alarmante. L'organisme s'attendait plutôt à une légère baisse du taux de pauvreté, compte tenu de la croissance économique. Le Conseil, qui a pour mandat de conseiller le ministre du Développement des ressources humaines sur des questions relatives aux citoyens à faible revenu, admet être sous le choc.

La seule bonne nouvelle est la baisse constante du taux de pauvreté chez les personnes âgées, qui a chuté au niveau le plus bas jamais enregistré depuis 1969. En 1995, 572 000 personnes âgées vivaient dans la pauvreté, ce qui représentait 16,9 pour cent de la population de 65 ans et plus. L'amélioration des pensions depuis une trentaine d'années explique ce bon résultat.

Pour l'ensemble de la population, les taux de pauvreté ont monté entre 1994 et 1995 dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et en Saskatchewan où il a été réduit, et en Colombie-Britannique où il est resté stable. Chez les familles, les taux de pauvreté étaient en hausse partout, sauf au Québec où il est demeuré le même, et en Saskatchewan où il a légèrement diminué.

Par province, le taux de pauvreté se chiffrait à 20,6 pour cent à Terre-Neuve, 12 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard, 17,8 pour cent en Nouvelle-Ecosse, 17,2 pour cent au Nouveau-Brunswick, 20,6 pour cent au Québec, 15,3 pour cent en Ontario, 17,6 pour cent au Manitoba, 16,3 pour cent en Saskatchewan, 17,4 pour cent Alberta et 16,9 pour cent en Colombie-Britannique.

Les taux de pauvreté chez les personnes seules étaient environ trois fois plus élevés que les taux correspondant aux familles.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 14, 18 avril 1997

Chaud le soleil !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Foulard sur la tête et sourire aux lèvres, cette femme dénée déambulait paisiblement sur l'avenue Franklin, jouissant des premiers chauds rayons du soleil en ce printemps 1997.

Commissaire intérimaire du Nunavut

Anawak quitte la scène fédérale

Le député libéral fédéral de Nunatsiaq a annoncé le 15 avril dernier qu'il ne briguerait pas les suffrages lors des prochaines élections fédérales, et pour cause... En effet, Jack Anawak vient d'être nommé Commissaire intérimaire du Nunavut.

Alain Bessette

La nomination de Jack Anawak à titre de Commissaire par intérim du Nunavut a été annoncée conjointement par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, le président de la Nunavut Tunngavik Incorporated, Jose Kusugak, et le premier ministre des TNO, Don Morin, le mardi 15 avril dernier. C'est Ron Irwin qui a officiellement nommé le Commissaire intérimaire.

Représentant la circonscription fédérale de Nunatsiaq depuis 1988, Jack Anawak occupera la fonction de Commissaire intérimaire du Nunavut jusqu'en avril 1999, date à laquelle un Commissaire du Nunavut sera officiellement nommé.

«Il s'agit d'un poste nouveau, rempli de défis, qui exigera un travail concerté avec de nombreux groupes d'intervenants et ce, dans des délais serrés et avec des ressources limitées» a indiqué le ministre Irwin. Les groupes en question sont évidemment le gouverne-

Commissaire
Suite en page 2

Appel à tous les Canadiens français

S.O.S Montfort cherche...du renfort

La lutte pour l'Hôpital Montfort s'intensifiera partout en Ontario et se transportera sur la scène nationale.

Ottawa (APF) - Le comité S.O.S Montfort sollicite l'appui de tous les Franco-Ontariens et même, de tous les Canadiens français dans sa lutte contre le gouvernement conservateur de Mike Harris.

«On va aller chercher du renfort un peu partout. On va s'adresser non seulement aux francophones de la région, mais on va aller chercher les francophones de la province et également les anglophones qui sont attachés au Canada...Je pense qu'on va déborder et qu'on va solliciter tous les Canadiens français», a indiqué la présidente du Comité S.O.S Montfort, Gisèle Lalonde.

Le comité va aussi profiter des élections fédérales pour forcer le premier ministre Jean Chrétien à prendre clairement position dans ce dossier. M. Chrétien a été plutôt discret depuis l'annonce de la fermeture du seul hôpital francophone de la capitale le 24 février, se contentant de passer un coup de fil au premier ministre Harris pour lui demander de renverser cette décision.

«Tous les partis devront répondre sur la question de Montfort et signifier leur appui», dit Mme Lalonde.

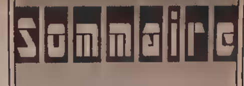
Le dossier de l'hôpital Montfort mobilise les forces vives de la francophonie de la capitale nationale et de l'est de la province depuis plus d'un mois. Des dizaines de bénévoles ont consacré un nombre d'heures incalculables à cette cause. Les Franco-Ontariens ont même réussi l'exploit d'attirer 10 000 manifestants lors d'un rassemblement monstre le 22 mars dernier. N'y-a-t-il pas un danger d'essoufflement? «C'est un défi à relever de garder ce momentum» reconnaît Mme Lalonde, qui pense que d'autres groupes vont se joindre au mouvement.

Le premier ministre Mike Harris a déjà annoncé ses couleurs. Il est d'accord pour qu'il y ait des services de santé en français, mais il a déjà dit qu'il ne voyait pas pourquoi ces services ne pouvaient pas être offerts dans un méga-hôpital...bilingue.

«Nous vous souhaitons la bienvenue au combat M. Harris. Enfin, on va pouvoir vous parler. A force de vous le répéter, peut-être que vous aller comprendre. On va vous faire un dessin s'il le faut» a ironisé Mme Lalonde lors d'un rassemblement organisé pour remercier les bénévoles et les organisateurs de S.O.S Montfort. Selon elle, la fermeture de Montfort signifie que le gouvernement de l'Ontario ne croit plus «dans un Canada tolérant et respectueux de ses minorités.» Plus encore, cela signifie «l'échec du Canada».

Le Comité S.O.S Montfort a reçu un appui de taille de la part de la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario.

Monfort
Suite en page2





Natali Lefebvre/L'Aquilon

En pousssière!

Le printemps, ce n'est pas uniquement la fonte des neiges. Il faut aussi nettoyer les rues du gravier et de la poussière qui s'est accumulée durant l'hiver.



Natali Lefebvre

Les sexes au Nunavut

Une proclamation permettant le vote public du 26 mai prochain sur la représentation égale des sexes à l'Assemblée législative du Nunavut vient d'être émise. À cette occasion, un guide sur le vote public, contenant de l'information sur le concept de représentation garantie des sexes au gouvernement ainsi que sur les procédures de vote, sera disponible au Nunavut à partir du 21 avril prochain.

Les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus qui habitent le Nunavut depuis le 26 mai 1996 sont éligibles au vote. Une liste préliminaire des personnes ayant droit de vote sera affichée dans tous les bureaux des municipalités du Nunavut dès le 18 avril. Il sera possible d'ajouter son nom à cette liste jusqu'au 8 mai 1997, 15h.

La question qui apparaîtra sur les bulletins de vote est la suivante : «L'Assemblée législative du Nunavut devrait-elle être constituée d'un nombre égal d'hommes et de femmes députés, dont un homme et une femme élus à la tête de chaque circonscription électorale?»

Concours littéraire

Cette année, 793 textes rédigés dans cinq des langues officielles des Territoires, ont été soumis à la cinquième édition du concours littéraire «NWT Writing Contest», commandité par le Conseil de l'alphabétisation et Northern News Services. Le but de ce concours est d'encourager la création littéraire dans toutes les langues officielles des TNO.

C'est Alfred Voisey, un jeune de 14 ans de Whale Cove, qui s'est mérité le grand prix Norman Macpherson pour son poème intitulé «Love». Les juges ont été très impressionnés par la manière dont Alfred a réussi à évoquer une émotion si forte en seulement quelques lignes.

Chez les francophones, les honneurs sont revenus à Sarah McNair-Landry, Claude Grenier, Daniel Coulombe et David Duchesne, tous les quatre d'Iqaluit. Ils se méritent des livres en récompense de leur bon travail.

Bien que le concours remporte déjà un grand succès, ses organisateurs souhaitent voir de plus en plus de gens y participer. «Les parents, familles et professeurs peuvent encourager leur entourage à soumettre un texte au concours», fait remarquer Carla Bullinger, présidente du Conseil de l'alphabétisation. «Nous avons tous une histoire à raconter», conclut-elle.

Apprendre les uns des autres

La Nation dénée participait, le 17 avril dernier, à la Journée nationale d'Action, une journée destinée à sensibiliser les canadiens aux conditions dans lesquelles vivent les peuples des Premières nations. Cet évènement permet de rassembler des gens d'origines diverses et d'en apprendre davantage sur les différentes cultures autochtones du Canada.

«Les gens des Premières nations ont une volonté sincère de travailler de concert avec le Canada afin de développer des ententes sur les droits et obligations des aborigènes», a déclaré Bill Erasmus, chef de la Nation dénée.

À Yellowknife, diverses activités ont eu lieu, dont des présentations dans les écoles, et des portes ouvertes dans plusieurs organismes autochtones.

«Nous encourageons tous les peuples à développer l'intérêt d'apprendre les uns des autres afin de vraiment vivre dans un monde meilleur», a ajouté M. Erasmus.

Commissaire

Suite de la une

ment du Canada, le gouvernement des TNO et la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI).

Selon un communiqué du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'importance des répercussions de la création du Nunavut sur l'ensemble du Canada exige du Commissaire intérimaire qu'il s'appuie sur une gamme importante de compétences. En outre, le Commissaire intérimaire doit avoir une compréhension approfondie des questions qui touchent le Nunavut et de leur rapport avec les autres intérêts qui existent dans le Nord et au Canada. Jack Anawak rencontre donc ces exigences en raison du poste de député de Nunatsiaq qu'il occupe depuis 1988, de son expérience antérieure à titre de président de la Keewatin Inuit Association, et aussi de par son expérience de gestion au sein de sa propre entreprise.

Selon le président de la NTI, Jack Anawak devra immédiatement se mettre au boulot. «Une énorme quantité de travail, qui aurait dû être abattue hier, doit être accomplie dès maintenant», a souligné José Kusugak.

En tant qu'Inuk parlant couramment l'inuktitut, Jack Anawak est perçu comme en bonne position pour comprendre la culture inuite et y être sensible.

«La nomination du Commissaire intérimaire constitue une étape importante de la création du Nunavut, car elle permettra de mettre l'accent sur l'élaboration de la constitution et sur les plans de mise en oeuvre de la division du territoire, et de faire progresser tout cela», a annoncé le premier ministre Don Morin, dans son communiqué . M. Morin est actuellement en visite de représentation à Hong Kong.

Le poste de Commissaire intérimaire est plus qu'une position symbolique dans les circonstances actuelles. Selon la *Loi sur le Nunavut*, le Commissaire doit établir le fondement d'un gouvernement fonctionnel pour le nouveau territoire en s'acquittant d'un certain nombre de tâches importantes. Il aura, entre autres, à prendre les mesures nécessaires à la dotation du personnel du Nunavut, notamment ceux de l'administration centrale du nouveau gouvernement. Il devra aussi voir à la mise en place de systèmes et méthodes de travail pour le gouvernement du Nunavut. Finalement, il devra voir à ce que des arrangements soient conclus avec le gouvernement fédéral pour l'octroi de fonds au Nunavut, et avec le GTNO pour le partage des actifs et de la dette.

Le Commissaire intérimaire du Nunavut opérera à partir d'un bureau situé à Iqaluit.

Monfort

Suite de la une

La Conférence, qui regroupe les 27 évêques de la province, dont 19 sont des anglophones, appuie S.O.S Montfort dans ses efforts en vue de garder l'hôpital ouvert. Elle demande aussi aux membres de la Commission de restructuration des services de santé de reconsidérer leur décision.

Hôpital Montfort

Les Franco-Ontariens refusent à l'avance tout compromis

Ottawa (APF) - Le comité S.O.S Montfort rejette à l'avance toute proposition visant à offrir des soins de santé dans un méga-hôpital bilingue, ou à créer un «Pavillon» Montfort dans la capitale nationale.

«C'est Montfort, ou rien. Parce que toute autre solution mitoyenne entraînerait du jour au lendemain, l'effritement des services complets en français» écrit le comité dans un mémoire qui a été présenté à la Commission de restructuration des soins de santé de l'Ontario. Le comité estime qu'il serait «extrêmement naïf» de penser que les soins en français offerts à l'hôpital Montfort puissent se développer encore plus dans un environnement bilingue.

Plusieurs indices laissent croire depuis quelque temps que le gouvernement conservateur jongle avec l'idée d'intégrer l'Hôpital Montfort au sein d'un méga-hôpital bilingue né de la fusion de quatre centres hospitaliers. Le premier ministre Mike Harris a même confirmé indirectement la fermeture de l'Hôpital Montfort. Aux yeux du premier ministre conservateur, les francophones peuvent tout aussi bien obtenir des services de santé dans leur langue, à l'intérieur d'un méga-hôpital bilingue.

Depuis que la Commission de restructuration a annoncé la fermeture de l'Hôpital Montfort le 24 février, les Franco-Ontariens ont organisé une contestation populaire, qui a atteint son point culminant le 22 mars lors d'un ralliement monstre qui a attiré plus de 10 000 personnes au centre municipal d'Ottawa.

Le comité S.O.S Montfort avertit que la fermeture de l'hôpital, qui est prévue pour 1999, aura des conséquences politiques graves et causera «un tort immense» à l'unité nationale. Et il ne faudrait peut-être pas trop compter sur les Franco-Ontariens pour défendre le pays lors du prochain référendum au Québec.

«Nous ne pouvons que nous interroger sur ce que nous aurons à dire aux Québécois, la prochaine fois qu'il faudra les convaincre qu'ils ont leur place au Canada, si nous devons subir l'affront de la fermeture de notre hôpital. L'Hôpital Montfort deviendra pour eux un symbole de l'échec du Canada.»

S.O.S Montfort soutient enfin que la fermeture de l'hôpital irait à l'encontre de la politique des petits pas des 30 dernières années du gouvernement de l'Ontario, en faveur des services en français dans la province.

Soulignons enfin que la direction de l'Hôpital Montfort a reçu un appui inattendu de trois centres hospitaliers...de la France! Le Centre hospitalier universitaire de Rouen, le Centre hospitalier de Fécamp et l'hôpital de Neufchatel-en-Bray, tous trois situés en Normandie, viennent ainsi donner une saveur internationale à la lutte des Franco-Ontariens.



Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Site WEB :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

Promotion des langues

Merci Line!

Line Gagnon vient de se mériter, pour son implication constante au sein de la communauté francophone, le prix de la langue décerné par le premier ministre aux personnes ayant le plus contribué à la promotion des langues officielles dans les Territoires du Nord-Ouest. Et elle ne l'a pas volé!

Natali Lefebvre

Ce prix, Line le mérite autant pour sa personnalité exhubérante et son franc-parler que pour son travail assidu auprès des francophones. En plus de s'impliquer à la garderie Plein Soleil, Line a toujours participé activement à la vie de la communauté en général. Elle a été trésorière de la Fédération franco-ténoise, a investi de nombreuses heures dans un projet de centre scolaire communautaire, fait partie de l'équipe d'évaluation du journal L'Aquilon, et continue de donner du temps comme bénévole dans les activités organisées par et pour les francophones. Cette grande fille sympathique est peut-être sortie de l'Acadie, mais l'Acadie n'est certainement pas sortie d'elle, et on ne peut que l'en remercier.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Comme elle le dit si bien elle même, ce n'est pas d'hier que Line Gagnon se bat pour la conservation de sa langue. Dès l'âge de 15 ans, l'acadienne originaire d'Edmundston, une ville à 96 pour cent francophone, s'impliquait dans divers organismes dédiés à la sauvegarde du français, et devenait bientôt représentante du Nouveau-Brunswick à la Fédération des jeunes Canadiens français. Depuis, elle n'a jamais baissé les bras, bien au contraire.

Grandir en Acadie à permis à Line de s'attacher profondément à sa culture francophone et de se rendre compte, par la même occasion, de la fragilité de cette culture. Bien que la population de sa ville ait été majoritairement francophone, la pression du monde anglophone tout autour se faisait sentir avec force. D'abord, elle a assisté à l'implantation des écoles homogènes, qui n'étaient pas vues d'un très bon oeil par les anglophones. «Ça, ça a fait bien du «stir», comme on dit en Acadie!», dit-elle. «Les anglophones ne voyaient pas la nécessité de séparer les écoles françaises et les anglaises, mais c'est arrivé quand même». Mais l'évènement le plus impressionnant sans doute, pour la jeune et fougueuse activiste qu'elle était, s'est présenté lorsque le Nouveau-Brunswick est devenu, en 82, la première province à être proclamée officiellement bilingue après le Québec. «Ça a été difficile; aux audiences publiques, des gens lançaient des tomates!», s'exclame-t-elle.

C'est pour aller à l'université à Moncton que Line quitte Edmundston. Elle y fait la connaissance de ses premiers québécois, qui ne l'impressionnent pas tellement: «Les québécois venaient à l'université au Nouveau-Brunswick parce qu'ils n'avaient pas besoin de faire leur cégep avant. Ils arrivaient très jeunes, 16 ou 17 ans... des «ticuls» qui savaient tout et qui disaient que c'était nous autres qui avait un accent!». C'est donc une surprise, quand débarquant à Montréal pour y poursuivre ses études, elle s'aperçoit que l'endroit et même les gens lui plaisent beaucoup. Elle profite du séjour pour se reposer un peu de son combat pour la langue, et pour s'imprégner de l'environnement. «J'ai aimé le Québec; c'était super d'être servie en français partout, de trouver des bibliothèques, des librairies», dit-elle. «En plus, j'y ai mieux compris la perspective des québécois. J'étais là quand René Lévesque est mort et ça m'a fait mieux comprendre le sentiment nationaliste, même si ce n'est pas ma cause».

Après avoir terminé ses études en éducation élémentaire, en communications et en sciences politiques, et après un voyage en Europe, Line se fait offrir un emploi au journal L'Aquilon à Yellowknife. L'amoureuse d'aventure accepte immédiatement le défi. «Je venais pour un an, avec mon «pack sac» et mon agrandisseur pour les photos», se rappelle-t-elle... Le 4 avril dernier, Line fêtait son neuvième anniversaire de résidence dans la capitale territoriale. Il faut dire qu'elle y a rencontré un partenaire de vie et mis au monde deux enfants.

Son conjoint, né d'un père Cri français et d'une mère Inuvialuit, a toujours parlé l'anglais mais, on ne saurait s'en étonner, Line s'occupe de son éducation française. «Il n'a pas le choix», dit-elle, «je parle constamment français à la maison à cause des enfants». Pour elle, s'exprimer dans sa langue maternelle devant ses enfant est la chose la plus naturelle qui soit: «Le français, c'est ce que je suis. Pour eux, me parler en anglais n'est même pas une option possible, et je n'ai jamais eu besoin d'insister là-dessus. À partir du moment où ils ont été conçus, c'était sûr qu'une partie de ces enfants-là était française! Ils ont grandi avec ça, et mon plus vieux est parfaitement bilingue.»

Bien qu'elle aimerait faire découvrir l'Acadie et sa culture à ses enfants, Line se sent satisfaite d'avoir fait de Yellowknife son chez soi. «Avec la garderie et l'école française, ça va très bien; c'est des outils indispensables pour les francophones. Sans cela, je ne sais pas si j'aurais pu rester», remarque-t-elle. Il faut dire qu'elle n'est pas étrangère à l'existence de la garderie Plein Soleil, à laquelle elle s'est dévouée sans compter depuis quelques années. C'est d'ailleurs en grande partie l'énergie qu'elle a investi dans la garderie qui lui a valu le prix pour la promotion de la langue française. Elle l'a mérité, cela ne fait aucun doute, bien qu'elle tienne à souligner le travail de tous les autres bénévoles: «C'est super de reconnaître ce que fait une personne et ça me fait chaud au coeur plus que n'importe quoi d'autre de recevoir ce prix, mais ça ne se fait pas tout seul; c'est plusieurs bénévoles qui font qu'on a ce qu'on a. On a travaillé fort ensemble pour la survie de la garderie».

Le prix du premier ministre comprend une plaque commémorative, 250$, et un don fait au nom de Line à l'organisme francophone de son choix. Devinez donc un peu qui en seront les bénéficiaires... Les tout-petits te remercient, Line!... Et les plus grands aussi.

ÉDITORIAL

Jack dans la boîte

Alain Bessette

Après plus de huit ans au service des citoyens du Nunavut au niveau fédéral, Jack Anawak retourne à ses racines et vient épauler le travail des artisans du nouveau territoire.

En général, la nomination des Commissaires dans le Nord ne représente pas un bien grand événement. Positions essentiellement symboliques, les Commissaires des TNO font plutôt office de parures désuètes représentant l'époque révolue où le gouvernement fédéral agissait en maître dans le Nord.

Certes, le gouvernement fédéral est encore le principal bailleur de fonds tant du gouvernement territorial que de l'ensemble du processus actuel de division des Territoires. Cependant, la délégation d'autorité des dernières décennies a doté les instances territoriales et communautaires d'une voix prépondérante au chapitre des décisions et des grandes orientations gouvernementales dans le Nord.

Il n'y a pas de gouvernement du Nunavut à l'heure actuelle. Il y a cependant toute une infrastructure à mettre en place en moins de deux ans. La remarque de Jose Kusugak du NTI est éloquente à cette égard : «il n'y a pas de temps pour une lune de miel avec le Commissaire intérimaire...»

Dès sa nomination, Jack Anawak doit se mettre au boulot, travailler à l'élaboration d'une formule de financement qui soit viable et commencer à établir les structures du futur gouvernement du Nunavut.

Évidemment, il ne travaillera pas seul à ces dossiers. Ses interlocuteurs principaux seront les gouvernements territorial et fédéral ainsi que la NTI, représentant le peuple inuit.

Par ailleurs, peu importe le résultat du plébiscite du 26 mai sur la représentation par sexe, le Commissaire intérimaire aura fort à faire pour que la dissension qui résultera de cette question ne vienne pas nuire à l'ensemble du processus.

Programme Travaux d'infrastructure Canada

Une prolongation pour les TNO

Un accord sera bientôt signé pour prolonger d'une année l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les travaux d'infrastructure. C'est ce qu'ont annoncé M. Marcel Massé, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Mme Ethel Blondin-Andrew, députée de l'Arctique de l'Ouest et secrétaire d'État (Formation et Jeunesse) et M.Charles Dent, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des TNO.

Natali Lefebvre

Le programme Travaux d'infrastructure Canada est un élément important de la stratégie de l'emploi du gouvernement fédéral. Cette stratégie vise à investir dans la création d'emplois immédiats et à long terme, et à favoriser la croissance dans des domaines tels la jeunesse, le commerce, la technologie, les petites entreprises et l'infrastructure.

On prévoit que le nouvel accord de l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les travaux d'infrastructure se traduira par des contributions totales de plus de 3,1 millions de dollars, de la part des trois ordres de gouvernement.

Ces sommes seront affectées à de nouveaux projets pour la saison de construction de 1997.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial verseront chacun 1,379 million de dollars tandis que les administrations municipales et les tiers investisseurs apporteront une contribution de 410 000$.

L'objectif de départ du programme Travaux d'infrastructure Canada était d'accélérer la reprise économique en créant des emplois de courte et de longue durée, et d'améliorer et de rénover les infrastructures dans les collectivités. «La première étape du programme, réalisée en collaboration avec nos partenaires territoriaux et locaux aux TNO, a donné lieu à 152 projets et a créé des emplois pour bien des résidents du Nord», a déclaré le ministre Massé.

Le ministre Charles Dent a pour sa part ajouté que l'injection de fonds supplémentaires dans ce programme permettrait de lancer un bon nombre d'initiatives importantes qui amélioreraient les conditions de vie dans les TNO tout en créant de l'emploi.

Selon le ministre Dent, les 3,1 millions de dollars affectés aux infrastructures permettront à environ 250 personnes d'être employées pour une période plus ou moins longue.

L'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les travaux d'infrastructure tient compte de la situation unique des Territoires en réunissant sous un même programme les dispositions du programme Travaux d'infrastructure Canada et celles de l'Initiative d'infrastructure des Premières nations. En regroupant les deux programmes, on s'assure que les collectivités des Territoires recevront le plus de fonds possible, et on encourage la coopération entre les participants et tous les éventuels bailleurs de fonds.

Les Territoires du Nord-Ouest ont reçu plus de 5,3 millions de dollars du gouvernement fédéral dans le cadre de la première entente sur les travaux d'infrastructure. En tenant compte des contributions des TNO, des municipalités et des tiers investisseurs, ainsi que du nouveau financement, le programme sur les travaux d'infrastructure Canada-Territoires du Nord-Ouest aura injecté plus de 19 millions de dollars dans les infrastructures communautaires des TNO.

Le succès du premier volet du programme a encouragé le gouvernement fédéral à consacrer 425 millions de dollars supplémentaires au programme national en 1997, dans le cadre de sa stratégie globale visant à recourir à l'amélioration des infrastructures pour rehausser la compétitivité des collectivités canadiennes et stimuler la création d'emplois. Grâce au prolongement du programme Travaux d'infrastructure Canada, les municipalités peuvent investir dans des projets qui correspondent à leurs priorités. Les critères de sélection des projets fondés sur les priorités communautaires demeurent essentiellement les mêmes.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

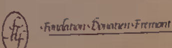
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









C'est pourtant pas évident

Annie Bourret (APF)

Il y a dix ans, seul un linguiste nommé Gaatone signalait le glissement de sens de l'adjectif évident, comme dans les phrases Gagner une médaille d'or, c'est pas évident ou, encore, C'est pas évident, une fin de film comme ça.

Évident appartient pourtant à la classe des «adjectifs de vérité», dont incontesté, flagrant, assuré, indubitable ou manifeste constituent d'autres exemples. Le Petit Robert donne d'évident la définition suivante: «qui s'impose à l'esprit avec une telle force qu'il n'est besoin d'aucune autre preuve pour en connaître la vérité, la réalité». Des expressions comme il est évident qu'il a menti ou une évidente bonne volonté illustrent bien cette signification.

Mais en dépit de cette définition qui semble pourtant... évidente, on note depuis quelques années l'apparition de l'adjectif évident dans des contextes qui lui seraient normalement interdits sur le plan sémantique, quand il comporte une négation. Ce qui donne l'expression C'est pas évident, qui provient du parler «branché» des eighties [sic] de la France. L'expression a rapidement émigré chez nous où elle s'est casée à l'oral comme à l'écrit, même (et surtout, à vrai dire) dans le discours des médias de masse.

L'exemple C'est pas évident, une fin de film comme ça, cité au début, doit signifier que la conclusion du film n'est pas facile à saisir. Même chose pour l'autre exemple, sur la médaille d'or : la phrase veut dire qu'il est difficile d'en gagner une, qu'il faut probablement beaucoup d'efforts pour y arriver. Ces deux phrases seraient incompréhensibles si on attribuait à évident son sens de «vérité» et, en toute logique, son sens de «mensonge» quand on lui ajoute une négation... Mais il est très clair que la fin d'un film ou l'obtention d'une médaille ne peuvent être «fausses». Ou «vraies» (retirez la négation et vous avez Gagner une médaille d'or, c'est évident).

Le nouveau sens de l'adjectif évident ne se manifeste que dans des contextes négatifs. Il y devient un adjectif «appréciatif», avec un glissement de sens qui permet d'exprimer un des jugements suivants: «qui pose des problèmes, qui est difficile, qui n'est pas joué d'avance».

Le changement de sens d'évident est maintenant consigné dans plusieurs dictionnaires et ouvrages de référence. Le Petit Larousse et le Bouquet des expressions imagées l'ont retenu, de même que Le Petit Robert (1993), à titre de locution de la langue populaire. C'est là le signe le plus certain, d'ailleurs, que le tic verbal est véritablement entré dans l'usage. Il n'est pas exclu de penser que, dans 20 ans peut-être, C'est pas évident donnera une nouvelle signification à son expression contraire C'est évident. Autrement dit, le concept de l'évidence aura deux acceptions: celle de vérité incontestable (depuis le XIIe siècle) et celle de facilité (à partir du XXe siècle).

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.



Alain Bessette/L'Aquilon

Le kiosque présentant le site Internet *Stratégis* d'Industrie Canada a été particulièrement achalandé. Ce site offre aux entreprises un accès rapide à des données économiques ainsi que des informations sur les divers programmes et services du gouvernement canadien destinés aux entreprises.

Foire-Info de la petite entreprise de Yellowknife

De multiples programmes pour appuyer le développement

Alain Bessette

Industrie Canada a organisé, le samedi 12 avril, une journée d'information pour les petites entreprises de Yellowknife. Cette journée d'information visait à présenter les divers services et programmes du gouvernement fédéral destinés à supporter la croissance économique et la création d'emplois notamment dans les petites entreprises. Une vingtaine de kiosques des différents ministères fédéraux offraient diverses informations pour les représentants de la petite entreprise de Yellowknife.

Dans une allocution devant plusieurs représentants de la petite entreprise, le ministre de l'industrie, John Manley, a présenté les grandes lignes de la stratégie fédérale de création d'emplois. «Le gouvernement ne crée pas des emplois, il crée plutôt un environnement propice à la création d'emploi par le secteur privé», a indiqué le ministre Manley.

Le ministre a ensuite présenté les six points de l'intervention du gouvernement fédéral pour créer ce climat favorable à la création d'emploi : réduction du déficit, des impôts, et de la bureaucratie, amélioration de l'accès au financement, aide au développement technologique et support au développement de marché.

Selon le ministre Manley, le gouvernement fédéral a répondu aux attentes du secteur privé en ces domaines, sauf au niveau de la réduction de taxes aux entreprises qui n'a pu se réaliser aussi rapidement que prévu en raison de la lutte au déficit fédéral.



Alain Bessette/L'Aquilon

Plusieurs programmes et services pour les entreprises autochtones étaient l'objet de promotion lors de cette journée d'information.

Petites Annonces
(service gratuit)

Tuteur de langue française
Recherche un tuteur en langue française. Pour information, contactez Aloma au 669-0583.

Gardienne
Nous recherchons une gardienne occasionnelle (15 ans ou +) pour 2 enfants (1 an et 2 ans). Contactez Céline au 920-7014 après 17 h.

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Livres
«Aussi Longtemps que le fleuve coulera». Vous pouvez commander ce livre de René Fumoleau en écrivant au Box 18, Lutsel'Ke, NT, X0E 1A0 ou en téléphonant au (403) 370-3100.

Le service des Petites Annonces est gratuit. Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) à C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife

Mario-Jo Thério et Joe Fafard aux Jeux de la Francophonie

Ottawa (APF): La chanteuse d'origine acadienne Marie-Jo Thério fera partie de la délégation qui représentera le Canada lors du volet culturel des 3e Jeux de la Francophonie.

Originaire de Moncton au Nouveau-Brunswick, Marie-Jo Thério est considérée par plusieurs comme une vedette montante.

En 1996, elle a mérité le Prix de la Fondation Félix Leclerc dans le cadre des FrancoFolies de Montréal, qui était remis à un artiste de la relève pour son potentiel. Elle a aussi joué dans l'opéra romantique Nelligan et a fait la tournée de la production Les Misérables à titre de doublure.

Les artistes de la Francophonie provenant d'une quarantaine de pays seront en compétition dans sept disciplines lors des Jeux, qui auront lieu à Madagascar du 27 août au 6 septembre. Outre Mario-Jo Thério en chanson, la délégation canadienne sera composée de Louis Lefebvre de Sudbury pour le conte; Alain Bernard Marchand d'Ottawa pour la danse traditionnelle; Daniel Dugas de Moncton pour la peinture; Yvan Dutrisac de Vanier pour la photographie et Joe Fafard de Régina pour la sculpture.

Plus de 3 000 artistes et sportifs convergeront vers Madagascar lors de la 3e édition des Jeux de la Francophonie. La délégation canadienne comprendra 330 personnes, dont 245 athlètes. Le Québec et le Nouveau-Brunswick, qui ont des délégations distinctes à ces Jeux, se chargeront de sélectionner leur propre contingent d'athlètes et d'artistes.

Pour L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, cette participation à cet événement d'envergure international coïncide avec le 50e anniversaire de sa fondation. Le groupe, qui est formé de huit danseurs et danseuses, a participé à de nombreux festivals depuis sa création, en France, en Espagne et au Minnesota.



Laissez-nous connaître votre opinion.

Adresse électronique : aquilon@internorth.com

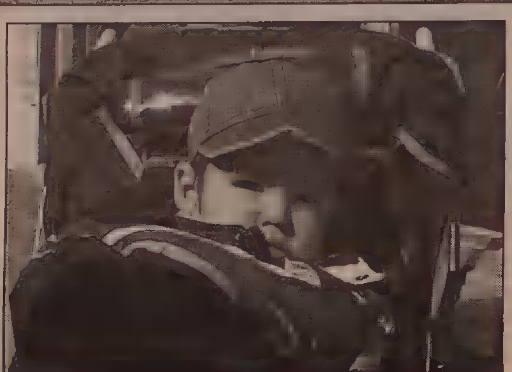
Scènes printannières



Que ce soit le retour de la mini-jupe ou les bébés en carosses qui se chauffent au soleil, le printemps laisse sa marque dans le rythme et les allures de la cité de Yellowknife.

Photos : Natali Lefebvre







Recensement 1996

Hausse de la population canadienne

Ottawa (APF): La Colombie-Britannique a connu la plus forte croissance de sa population en pourcentage au cours des cinq dernières années, alors que Terre-Neuve est la seule province à enregistrer une baisse entre 1991 et 1996.

Les données du Recensement de 1996 de Statistique Canada sur la population, montre que la Colombie-Britannique a vu sa population augmenter de 13,5 pour cent, soit plus du double de la moyenne nationale de 5,7 pour cent.

En fait, le taux de croissance de la province a été le plus rapide des dix provinces lors des deux derniers recensements. En 1996, la Colombie-Britannique comptait 3 724 500 millions d'habitants, en hausse de 442 439 personnes par rapport au précédent recensement.

Le 14 mai 1996, jour du recensement, la population canadienne se chiffrait à 28 846 761 personnes, en hausse de plus de 1,5 million de personnes depuis le recensement de 1991.

En Ontario, la population a crû de 6,6 pour cent pour se chiffrer à 10 753 573 millions en 1996. Il s'agit d'une augmentation de 668 688 personnes, soit la plus forte au pays en nombres absolus.

À Terre-Neuve, la population a diminué de 2,9 pour cent au profit des autres provinces. Trois municipalités de Terre-Neuve, Placentia (-9,1 pour cent); Channel-Port aux Basques (-7,1 pour cent) et Labrador City (-6,7 pour cent) comptaient d'ailleurs parmi les municipalités de plus de 5 000 habitants qui avaient enregistré les diminution les plus fortes de population en pourcentage.

Ailleurs au pays, la population a augmenté de 3,7 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard, 1 pour cent en Nouvelle-Ecosse, 2 pour cent au Nouveau-Brunswick, 3,5 pour cent au Québec, 2 pour cent au Manitoba et 5,9 pour cent en Alberta.

Une fécondité élevée et une baisse de la mortalité chez les autochtones expliquent l'importante hausse de la population de 10,7 pour cent au Yukon et 11,7 pour cent dans les Territoires. En 1996, le Yukon comptait 30 766 personnes et les Territoires du Nord-Ouest 64 402.

La Saskatchewan, qui était la seule province en 1991 à enregistrer une baisse de sa population (-2 pour cent), comptait 990 237 personnes en 1996, en hausse de 0,1 pour cent.

Statistique Canada dévoilera les données sur la population agricole au mois de mai. Lors des 14 prochains mois, elle rendra publicques des informations plus détaillées sur l'état matrimonial, les langues parlées, l'origine ethnique, le revenu, le niveau de scolarité et les emplois.



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 15, 25 avril 1997

Jeune lauréat !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

René Pitre, élève de la quatrième année à l'école Allain St-Cyr, reçoit un certificat attestant du prix littéraire qu'il ▪ gagné pour son oeuvre intitulée «Ce qui me distingue». Il a reçu la collection complète de la bande dessinée «Astérix».

La CAT et la division

Les travailleurs exigent une voix au chapitre

Tant la Société d'Énergie que la Commission des Accidents du Travail des TNO se préparent pour la division des Territoires. Dans ce dernier cas, la Fédération des travailleurs des TNO demande de pouvoir présenter son point de vue.

Alain Bessette

Dans des lettres envoyées aux principaux responsables de la division des Territoires, la Fédération des travailleurs des TNO (FTTNO) demande que des représentants des travailleurs puissent participer au processus de réaménagement administratif en cours à la Commission des Accidents du Travail (CAT).

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a consulté la coalition des leaders de l'Ouest sur cette question le 17 avril dernier. Cette coalition regroupe entre autres des représentants du milieu des affaires. La FTTNO estime que les travailleurs devraient également être consultés, la CAT étant une institu-

Voix au chapitre
Suite en page 2

15e anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés

On célèbre malgré l'inquiétude

Le 17 avril dernier, la Charte canadienne des droits et libertés célébrait son 15e anniversaire. Depuis sa création en 1982, la charte a été une source d'aide très utile, à travers le Programme de contestation judiciaire du Canada, lors des combats pour les droits à l'éducation menés par les communautés de langue officielle vivant en milieu minoritaire.

Natali Lefebvre

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est un organisme à but non-lucratif indépendant de tout gouvernement. Son mandat principal est d'assurer une aide financière pour des causes types d'importance nationale qui vont aider à promouvoir et à encourager les droits des communautés minoritaires de langue officielle et les droits à l'égalité des groupes historiquement désavantagés.

«Il faut reconnaître que les gouvernements agissent souvent à l'encontre des droits prévus par la Charte tant et aussi longtemps qu'ils ne sont pas forcés par les tribunaux à respecter ces droits», ▪ déclaré M. Fo Niemi, président du Conseil d'administration du Programme. Un citoyen qui désire défendre ses droits constitutionnels doit avoir recours aux tribunaux, et cela peut être très coûteux. «L'accès à la justice demeure un des principaux problèmes de notre système démocratique», remarque le président.

> «L'accès à la justice demeure un des principaux problèmes de notre système démocratique»
> **Fo Niemi**

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est essentiel quand il s'agit de rationaliser les dépenses publiques. M. Niemi s'est dit enchanté de savoir que la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, s'était engagée clairement à renouveller l'accord de contribution avec le gouvernement fédéral, mais ils's'est surpris et préoccupé par les retards à procéder à ce renouvellement.

Mme Shelagh Day, vice-présidente du conseil d'administration du Pogramme de contestation judiciaire, affirme de son côté que pour que la Charte soit efficace, et surtout respectée, il faudrait d'abord que le Programme puisse intervenir. «En jetant un regard sur l'avenir, le conseil exprime de sérieuses réserves quant à notre incapacité de pouvoir fournir un appui à des causes types qui tombent sous juridiction provinciale, comme en matière de santé et d'éducation, en ce qui a trait aux droits à l'égalité», déclare-t-elle avant d'ajouter que le Programme espère développer de nouvelles avenues afin de régler ces importantes questions d'accessibilité à la justice.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Il veille au grain !

L'automne dernier, ce gentil toutou veillait encore à la sécurité des personnes qui habitaient ce «shack». Aujourd'hui, les locataires ont quitté les lieux, et les nouveaux occupants sont... des poulets!

Sommaire



Natali Lefebvre

Conférence sur l'emploi des jeunes autochtones

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald A. Irwin, et la Secrétaire d'État, Formation et Jeunesse, Mme Ethel Blondin-Andrew, ont agi en qualité d'hôtes, la semaine dernière à Sault Ste-Marie en Ontario, lors d'« Assurer l'avenir : conférence sur les emplois pour les Autochtones », un évènement présidé par M. Paul Chartrand, qui était récemment commissaire à la Commission royale sur les peuples autochtones, et qui travaille maintenant au programme d'études autochtones de l'Université du Manitoba.

Cette conférence rassemblait des jeunes Autochtones, des pédagogues, des conseillers en matière d'éducation et d'emploi, des chefs de file du monde des affaires et des collectivités autochtones, des représentants supérieurs de l'entreprise canadienne, des chercheurs et des représentants du gouvernement. Il s'agit de la première d'une série de conférences annuelles qui portent sur l'emploi des Autochtones et plus précisément, de la jeunesse autochtone.

Les ateliers de la conférence ont porté sur les perspectives d'emploi, les obstacles à l'emploi, la constitution de réseaux d'entraide et l'élaboration de stratégies destinées à tirer le meilleur parti des occasions d'emploi. Une trousse réunissant les ressources utiles à la recherche d'emploi pour les jeunes Autochtones a également été mise au point lors de la conférence.

Subventions pour les études nordiques

Monsieur Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé l'octroi des subventions accordées cette année à diverses universités canadiennes dans le cadre du Programme de formation scientifique dans le Nord. Ce Programme favorise la poursuite des études nordiques dans les universités, ce qui, en retour, fortifie le milieu canadien de la recherche sur le Nord.

Au total, 27 universités canadiennes se répartiront 636 000 $ en subventions. Le montant des subventions a été établi par le comité de sélection du Programme de formation scientifique dans le Nord, composé de 10 membres représentant les organismes fédéraux et provinciaux qui participent aux recherches polaires. On a tenu compte de plusieurs facteurs lors de l'attribution des subventions aux diverses universités, notamment le nombre d'étudiants inscrits, le niveau de financement accordé par le passé ainsi que la nature et la qualité des projets de recherche proposés.

Depuis sa création en 1961, le Programme de formation scientifique dans le Nord a permis aux étudiants en études nordiques de poursuivre des études spécialisées, tout en réduisant le coût de transport et le coût de la vie, lesquels sont élevés dans le Nord. Au cours des années, on a octroyé dans le cadre de ce programme environ 16 millions de dollars pour des projets de recherche scientifique parrainés par des universités.

En leur mémoire

Tous les travailleurs des Territoires du Nord-Ouest qui ont été blessés ou qui sont morts à l'ouvrage seront honorés dimanche prochain, le 27 avril, lors d'une cérémonie annuelle préparée par la Fédération des travailleurs des TNO.

Cette cérémonie est organisée en souvenir des grands efforts et sacrifices faits par les travailleurs dans le but de supporter leurs familles. C'est aussi une occasion de s'engager à rendre plus sécuritaires et sains les lieux de travail dans l'ensemble des Territoires.

L'évènement aura lieu dans les salles Katimavik de l'hôtel Explorer dans le cadre de la convention annuelle de la Fédération. Les portes ouvriront dès 11h45.

Storage de l'huile et de l'essence à Iqaluit

Le gouvernement territorial a signé récemment un accord qui le lie pour une période de dix ans avec le Nunavut en ce qui concerne le storage de l'huile et de l'essence à Iqaluit.

M. Goo Arlooktoo, ministre des Services et Travaux publics, et les partenaires de l'accord, représentés par Nunasi Corporation, Frontec Services et Qikiqtaaluk Corporation, ont signé lors d'une cérémonie tenue à Iqaluit le 18 avril dernier, les documents qui mettent fin à un processus de négociations qui durait depuis près d'un an.

«Cet accord représente un approche plus privatisée du storage de l'huile et de l'essence et de leur livraison dans les diverses communautés, et il pourra peut-être servir de modèle dans le futur», a déclaré M. Arlooktoo. «Comme les communautés s'expandent et ont besoin de quantités grandissantes d'huile et d'essence, des efforts similaires pourraient être faits pour privatiser encore davantage ce service».

Le lieu de storage à Iqaluit peut contenir environ 65 millions de litres de diésel et d'huile à chauffage, d'essence sans plomb et de carburant pour les avions. En tout, on y retrouve douze citernes.

Services et Travaux publics fournit en ce moment 45 différentes communautés en huile et essence à travers les TNO.

Voix au chapitre

Suite de la une

tion fonctionnant sur un partenariat entre les employeurs et les travailleurs.

C'est en février dernier que le ministre des Finances, John Todd, ministre responsable de la division des Territoires au sein du GTNO, annonçait que la Commission des Accidents du Travail et la Société d'Énergie ne diviseraient pas leurs opérations, mais continueraient de couvrir les deux Territoires.

Sans se prononcer pour ou contre cette décision, la FFTNO avait alors demandé d'être intégrée au processus de réaménagement administratif découlant de cette décision. De plus, la FFTNO questionnait le ministre Todd sur les raisons motivant la décision, pointant du doigt le fait qu'elle n'avait pas été consultée en la matière.

Cette demande est cependant restée sans réponse. Au début d'avril, la FTTNO décidait de s'adresser au président du comité permanent des opérations gouvernementales, le député Roy Erasmus, demandant de rencontrer le comité permanent, et exigeant du même coup une assurance que les représentants des travailleurs deviendront des partenaires actifs dans le processus de révision. La FFTNO rappelait aussi que le fonctionnement de la CAT est traditionnellement basé sur un partenariat entre les travailleurs et les employeurs.

Cette requête étant également restée sans réponse, la FTTNO s'est adressée le 18 avril dernier au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, à titre de ministre responsable de la division des Territoires. La FFTNO demande au ministre Irwin qu'il intervienne dans ce dossier pour faire respecter les principes de base qui régissent le système canadien des accidents du travail.





Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur :
(403) 873-2158
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Lise Paiement et le français en milieu anglo-majoritaire

200 ans avec des menottes

La semaine dernière était la semaine de la francophonie. À cette occasion, Lise Paiement, professeur d'art dramatique dans une école francophone d'Ottawa et conférencière sur le fait français, est venue rencontrer les élèves de l'école Allain St-Cyr et les parents francophones de Yellowknife. Passant tout naturellement de la comédienne drôle et touchante à la revendicatrice au discours politique bien enrobé, Mme Paiement sait comment convaincre son auditoire.

Natali Lefebvre

Quand elle donne une conférence, elle saute du coq à l'âne, multiplie les anecdotes et les analogies, joue avec son public et lui fait prendre conscience des responsabilités de chacun face à la visibilité de la francophonie. Elle n'est pas là pour dicter à quiconque ce qu'il faut faire. En fait, c'est par la sincérité de son témoignage que Lise Paiement réveille. Pour elle, la promotion du français, c'est parfaitement naturel, comme respirer. Et on ne la verra jamais avoir besoin de recevoir la respiration artificielle.

Elle se surnomme elle-même le Hitler du français. C'est tout dire. Dans toute situation, elle s'affiche comme francophone. Par exemple, quand elle prend l'avion, elle met son magazine «Coup de Pouce» ou son journal «Le Devoir» bien en évidence pour que la personne à côté d'elle sache à qui elle a affaire. Bien sûr, dans les établissements publics, elle exige qu'on la serve en français ou du moins, qu'on fasse un effort. À l'école, elle encourage activement ses élèves à poser des gestes concrets dans leur vie de tous les jours afin qu'on reconnaisse et respecte leurs origines francophones. Avec des convictions aussi fortes et un sens de la revendication si développé, on pourrait la croire abrasive, mais Lise Paiement, avec son humour irrésistible et son naturel amical, charme bien davantage qu'elle n'effraie.

Samedi dernier lors de sa rencontre avec les parent francophones, elle était fatiguée du long voyage qui l'avait emmenée d'Ottawa à Yellowknife, mais cela ne l'a pas empêchée de se donner généreusement pour sa cause. C'est dans un langage très imagé que Mme Paiement a illustré pour son auditoire la situation des francophones du Canada.

Natali Lefebvre/L'Aquilon

Elle a abordé plusieurs sujets dans sa conférence, dont ceux des difficultés vécues par les jeunes, les mariages exogames, la visibilité, l'importance d'avoir une place bien à soi. Ce qui ressortait surtout de son discours lors de cette soirée, c'était bien sûr qu'il ne faut pas avoir peur de s'afficher et de s'affirmer en tant que francophones, mais aussi qu'il est normal que cela soit si difficile. Elle a utilisé plusieurs puissantes analogies pour appuyer ce point de vue, dont entre autres cette image très forte: On attache dans leur dos avec des menottes, pendant 200 ans, l'une des mains de toutes les personnes d'un peuple. Pendant 200 ans, ce peuple apprend à tout faire d'une seule main. Un jour, quelqu'un s'indigne de cet atroce traitement et exige qu'on les détache. Une fois que ces personnes ont les deux mains libres, autour d'elles on s'étonne qu'elles ne se mettent pas aussitôt à *tricoter... Selon Lise Paiement, c'est* là le genre de traitement qu'ont subi les francophones des milieux anglo-majoritaires; après s'être adaptés pendant des décennies à un environnement dans lequel il devaient ignorer une partie d'eux-mêmes, il ne faut pas se surprendre qu'ils ne se mettent pas à crier leur culture sur tous les toits parce qu'on leur donne une école française. L'apprentissage est graduel, mais il faut y mettre beaucoup d'efforts.

Les écarts dans la manière dont on perçoit les communautés francophones et anglophones ont également été mis en lumière par Mme Paiement. Comment se fait-il que les 508 000 francophones de l'Ontario sont une minorité problématique, alors que les 125 000 anglophones de l'Ile-du-Prince-Edouard forment un province? Comment expliquer qu'en deux semaines de vacances au Mexique, on réussisse à apprendre assez d'espagnol pour saluer quelqu'un et commander au restaurant, alors que des anglophones qui ont suivi pendant plusieurs années des cours de français à l'école refusent même de prononcer le simple mot «bonjour»?

Elle a aussi beaucoup parlé des stéréotypes et des préjugés dont sont l'objet les francophones. À ce propos, elle a bien fait rire son auditoire avec un monologue de sa composition intitulé «Ma vie en tant que vraie francophone», où elle décrit avec un humour décapant la journée typique d'un francophone véritable, qui quotidiennement mange des binnes, fait son sirop d'érable, court la guignolée, danse des sets carrés et raconte des légendes. Elle a terminé ce monologue en soulignant que toutes les traditions qui sont encores présentes dans la vie des francophones ne le sont pas parce *qu'elles font partie d'un folklore,* mais bien parce que les gens les aiment.

Mme Paiement a clos son intervention avec un texte très touchant de Marc Gélinas dans lequel un enfant demande en anglais à sa mère francophone ce qu'il est advenu de son nom français. Comme elle l'a si bien dit, il y a trois choses que l'on peut faire avec un héritage: le vendre, le laisser traîner, ou le porter...

Le contact avec les jeunes

Natali Lefebvre

Lise Paiement est d'abord enseignante et adore enseigner. Elle croit fermement que la promotion du français doit être intégrée au curriculum de toutes les matières dans une école française en milieu anglo-majoritaire, et que les professeurs se doivent d'être des modèles pour leurs étudiants. Enseignant présentement dans une école française située tout près de l'hôpital Monfort à Ottawa, elle a récemment réussi à insuffler assez de conviction à ses élèves pour qu'ils aillent manifester contre la fermeture de cet hôpital français. «Cette fois, c'était leur propre combat, pas seulement celui de leurs parents», dit-elle fièrement.

Ses élèves ne sont pas les seuls à bénéficier de son influence. Malgré sa charge énorme de travail en enseignement de l'art dramatique, elle trouve le temps d'aller visiter, entre deux conférences et quatre productions, des étudiants d'un peu partout. Quand elle s'adresse aux jeunes, elle se remémore ses propres incertitudes face à son identité franco-ontarienne et se revoit à l'adolescence, faisant la grève pour obtenir des écoles françaises. «J'étais ce qu'ils sont aujourd'hui», se rappelle-t-elle. C'est pourquoi il est si essentiel pour elle de leur transmettre la force de caractère dont ils auront besoin pour maintenir debout leur langue et leur culture.

Les étudiants de l'école Allain St-Cyr ont eu la chance, la semaine dernière dans le cadre de leurs activités de la semaine de la francophonie, de la rencontrer et d'échanger avec elle sur les difficultés de s'afficher comme jeune francophone dans un milieu anglo-majoritaire. Mme Paiement, qui a plus d'un tour dans son sac, a su les encourager et remettre un peu de lumière sur les raisons qui font qu'ils peuvent être fiers de leur langue.

«J'aime ouvrir la discussion avec les jeunes», dit-elle, «je leur parle, de façon très terre à terre et drôle, de mes élèves, de mon mari, de moi, et je les fais parler d'eux». Elle suscite la réflexion chez les étudiants et les encourage à combattre les préjugés et le racisme ainsi qu'à surmonter la gêne d'être différents. Elle les aide à comprendre qu'on n'est traité en minoritaire que si l'on se comporte comme une minorité, et leur fait réaliser l'importance de leur rôle dans la conservation du français.

Elle leur fait également voir diverses réalités, comme le fait que si eux-mêmes n'utilisent jamais la langue française, leur bilinguisme ne leur servira en rien dans l'obtention d'un bon emploi dans le futur, puisque la demande de services en français n'existera tout simplement plus. «S'il n'y a jamais de personnes handicapées qui viennent chez toi, tu ne feras pas installer une rampe pour les fauteuils roulants. C'est la même chose pour la langue; si personne n'en a besoin, ça ne sert à rien de la connaître», conclut-elle.

ÉDITORIAL

À vous la parole

Alain Bessette

Les lecteurs de L'Aquilon figurent parmi les plus silencieux de la francophonie. À l'exception des petits messages reçus par courrier électronique au cours des derniers mois, pas beaucoup de lettres nous parviennent dans le courrier des lecteurs.

«Si vous saviez comme on s'ennuie
dans notre sombre sous-sol...
Vous écririez bien plus souvent
à L'Aquilon, bien sur!»

Cette petite rengaine inspirée d'une chanson populaire de Georges Dor pourrait bien être sur les lèvres des employés du journal.

Nous traitons souvent de dossiers épineux, de grandes questions de l'actualité. Les positions exprimées au niveau de l'éditorial reflètent uniquement l'opinion de la personne qui signe ces éditoriaux. Il arrive parfois que la position exprimée tente de susciter des réactions chez le lecteur. Cependant, les semaines s'écoulent et on en revient au même constat, les lecteurs et lectrices restent silencieuses.

De grandes choses se préparent actuellement dans les TNO que ce soit à l'Ouest ou dans le Nunavut. Il serait important que l'on puisse connaître davantage ce que les francophones et francophiles abonnés au journal pensent de ces questions.

La représentation égale des hommes et des femmes à l'Assemblée législative du Nunavut, ça vous dit quelque chose ?

La Constitution de l'Ouest et la place des gouvernements autochtones autonomes, ça éveille vaguement quelques idées originales ?

La francophonie du Nord est à l'aube d'une restructuration en profondeur, avez-vous pensé à ça ?

Des idées, des opinions, ou même simplement des interrogations laissées sans réponses sont autant de matière à réflexion que nous aimerions que vous partagiez avec nous et avec les autres lecteurs du journal. On attend de vos nouvelles.

Une question de sexe

Le scrutin sur la représentation égale des homme et des femmes à l'Assemblée législative du Nunavut aura lieu dans un mois. Il s'agit d'une question fondamentale et le journal *L'Aquilon* aimerait connaître votre opinion à ce sujet. Cet article désire susciter la réflexion.

Alain Bessette

«Est-ce que la première Assemblée législative du Nunavut devrait avoir un nombre égal d'hommes et de femmes parmi ses députés, avec un homme et une femme élus pour représenter chacun des districts électoraux ?» (Traduction libre)

Telle est la question qui sera soumise au scrutin le 26 mai prochain aux électeurs et électrices du Nunavut.

Voici un bref survol d'opinions exprimées en faveur ou en opposition au principe de la représentation égale des hommes et des femmes à l'Assemblée législative du Nunavut.

Selon la Commission d'établissement du Nunavut (CEN), cette proposition est «simple, équitable, efficace et «fabriquée au Nunavut»». Dans un document de réflexion sur la question, la CEN présente les principales motivations derrière cette proposition et répond à certaines inquiétudes qu'elle soulève. Ce document peut-être consulté via Internet à l'adresse suivante : http://natsiq.nunanet.com/~nic/DP950215.html.

Selon la CEN, la démocratie est mieux servie lorsque la législature reflète de très près la composition démographique de la population qu'elle représente. En étudiant les diverses formes de représentation des femmes au niveau politique à travers le monde, il est apparu évident à la CEN que la structure même du gouvernement détermine le succès des politiques de représentation égale. Sans intégrer ces principes dans la structure même du gouvernement, les femmes du Nunavut pourront difficilement atteindre cet objectif d'une participation pleine et entière à leur gouvernement.

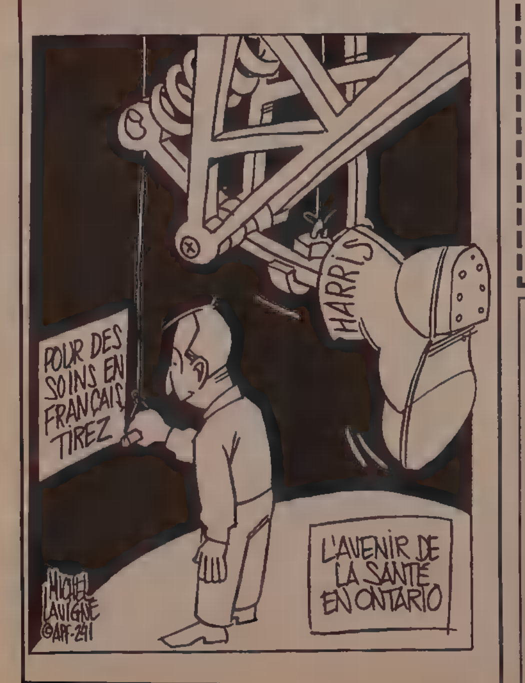
La proposition de structure parlementaire de la CEN est perçue comme étant la plus simple, la plus efficace et la plus équitable. Selon la CEN, cette structure pourrait même devenir un modèle ailleurs dans le monde puisque ce serait la première structure du genre.

En réponse aux personnes qui s'inquiètent du coût d'une telle structure gouvernementale, la CEN affirme que la question ne reflète pas la réalité. Les gens croient que le système doublerait le nombre de députés : 22 au lieu de 11. Selon la CEN, le nombre idéal de députés dans une assemblée législative se situe davantage entre 15 et 20. Une redéfinition des frontières électorales en 11 districts plutôt qu'en 15 ou 20 circonscriptions rend la proposition beaucoup moins onéreuse qu'envisagée. De plus, les autres aspects de la proposition de la CEN envisagent de moins investir dans diverses agences et commissions pour mettre l'emphase sur les député-e-s élu-e-s.

D'autres critiques soutiennent que les femmes ou les hommes devraient plutôt être élu-e-s au mérite. Selon la CEN, que ce soit les hommes ou les femmes, tous et toutes devront faire face à l'électorat, sans passe-droit. De toute façon, la notion de mérite n'est pas quelque chose de fixe et immuable. Ainsi, dans le Nunavut, souligne la CEN, le fait de parler Inuktitut peut bien s'avérer plus important que d'autres facteurs, alors qu'ailleurs, le fait de parler anglais ou français devient le facteur au mérite le plus important.

Pour la CEN, l'expérience mondiale démontre que toutes les autres formes d'incitation pour accroître la représentation des femmes se sont avérées des échecs et que seule une structure parlementaire intégrant une représentation égale entre les sexes peut vraiment atteindre l'objectif désiré.

Commentaires ?
Les lecteurs et les lectrices de L'Aquilon sont invité-e-s à nous faire parvenir leurs commentaires sur cette question au cours des semaines précédant le scrutin du 26 mai 1997.
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158
aquilon@internorth.com



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

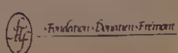
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Concours littéraire franco-ténois

René, Astérix, Félix et Nadia

Natali Lefebvre

Les grands gagnants du concours littéraire franco-ténois, René Pitre et Nadia Laquerre, recevaient, le 18 avril dernier à l'école Allain St-Cyr, leur prix des mains de Mme Line Gagnon, l'une des membres du jury ayant évalué les oeuvres.

«Je savais que mon texte était bon, mais j'ai été surpris de gagner!», a dit René, qui avec son beau poème exprimant sa vision de la vie d'un jeune francophone du Nord, remportait les honneurs dans la catégorie jeunesse. René est un fier élève de l'école Allain St-Cyr. Il s'est mérité, en récompense de son talent et de ses efforts, la collection complète des albums des bandes dessinées d'Astérix le célèbre Gaulois, crées par les non moins célèbres Goscini et Uderzo.



Nadia Laquerre (à gauche) a reçu des mains de Line Gagnon la collection complète des oeuvres de Félix Leclerc pour son poème «Distinction par opposition».

Natali Lefebvre/L'Aquilon

Nadia, la gagnante chez les adultes, était tout aussi étonnée, sinon plus que René de voir ses écrits courronnés. Depuis l'adolescence, elle a toujours écrit. Mais avant le concours littéraire franco-ténois, elle avait fait de l'écriture son jardin secret. «C'est tellement personnel que je ne croyais pas que ça pouvait intéresser quelqu'un d'autre que moi», s'exclame-t-elle. Le concours la rendait nerveuse car c'était la première fois qu'elle dévoilait une de ses créations à des yeux étrangers. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a maintenant la preuve qu'elle pourra recommencer sans se faire trop de souci. La jeune monitrice de français de 24 ans de l'école St-Joseph s'est méritée, à sa grande joie, la collection complète des écrits de Félix Leclerc.

La semaine prochaine, L'Aquilon présentera un article sur l'aventurière et amoureuse de la vie qu'est Nadia Laquerre.

Familles pauvres

Ottawa (APF): Le travail ne suffit pas pour sortir de la pauvreté. En fait, une famille canadienne peut vivre dans la pauvreté, même si un membre adulte travaille à temps plein toute l'année.

Une étude sur la pauvreté des familles liée au revenu publiée par le Conseil canadien de développement social, indique que 450 000 familles au travail étaient pauvres en 1994. Pire: environ 100 000 familles étaient pauvres même lorsque deux adultes travaillaient à temps plein durant toute l'année.

Cette situation incongrue s'explique surtout par les bas salaires. Entre 1976 et 1995, les gains annuels des travailleurs à plein temps qui ne gagnaient que le salaire minimum ont baissé...de 25 à 30 pour cent dans presque chaque province.

Une famille de quatre personnes avec un seul adulte au travail à temps plein au salaire minimum, aurait un revenu inférieur d'environ 16 000 $ en dessous du seuil de la pauvreté.

L'ex-présidente de la FCFA accusée de vol et de fraude

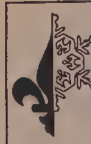
Ottawa (APF) - L'ex-présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Claire Lanteigne, a été formellement accusée de vol et de fraude par la Gendarmerie royale du Canada.

La section des délits commerciaux de la Gendarmerie royale du Canada à Fredericton reproche à Mme Lanteigne d'avoir volé une somme de plus de 5 000 $ à son ancien employeur, Coop Atlantique, et d'avoir fraudé la Fédération des communautés francophones et acadienne alors qu'elle présidait les destinées de cet organisme entre 1993 et 1995. Mme Lanteigne fait face à deux accusations de fraude, l'une impliquant un montant de plus de 5 000 $, et l'autre de moins de 5 000 $.

L'enquête policière, qui a été réalisée à la demande la FCFA et de Coop Atlantique, portait sur des irrégularités décelées dans des transactions financières entre les deux organismes.

A l'époque, le poste de président de la FCFA n'était pas rémunéré. La Fédération versait toutefois une compensation financière à l'employeur de Mme Lanteigne, lorsqu'elle s'absentait de son travail pour remplir ses fonctions de présidente. Il semble que Mme Lanteigne, qui servait d'intermédiaire lors de ces transactions, aurait plutôt détourné une partie de ces sommes.

Mme Lanteigne, du Nouveau-Brunswick, avait remis sa démission en février 1995 à titre de présidente de la FCFA, après avoir occupé ses fonctions de juillet 1993 à février 1995.



Fédération Franco-TéNOise

Offre d'emploi

Poste
coordonnateur ou coordonnatrice dans les Territoires du Nord-Ouest du programme *Jeunesse Canada au Travail.*

Caractère
contractuel à temps plein.

Fonctions
. actualiser la campagne de promotion afin de recruter employeurs et employé-e-s ;
. contribuer au jumelage employeurs/employé-e-s ;
. assurer le suivi.

Exigences
. maîtriser le français et l'anglais ;
. être apte à travailler sur WordPerfect version Mac;
. être en mesure d'assurer les fonctions citées.

Conditions de travail
. entrée en fonction : dès que possible ;
. fin du contrat : au plus tard le 29 août 1997 ;
. lieu de travail : Yellowknife, T.N.-O.
. frais de déplacement assumés par l'employeur ;
. allocation logement (partielle) ;
. salaire : selon qualifications, sur une base minimale de 500$ par semaine.

Dépôt des offres de services
. pour le lundi 5 mai 1997
. aux soins de Daniel Lamoureux, directeur général
. par courrier : **Fédération Franco-TéNOise**
Casier postal 1325
Yellowknife NT X1A 2N9
. par télécopieur : 403-873-2158
. par courrier électronique : fft@franco-nord.com

Offres d'emploi



Yellowknife Education District No. 1
of the Northwest Territories
P.O. Box 788
5402 - 50th Ave.
YELLOWKNIFE, NT X1A 2N6
Téléphone: (403) 873-5050
Télécopieur: (403) 873-5051

La Commission scolaire #1 des écoles publiques de Yellowknife

est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice d'école 0.5/et enseignant ou enseignante 0.5 pour l'École Allain St-Cyr, un établissement scolaire maternelle à la 9e année et français langue première, pour l'année scolaire 1997-1998.

Exigences
- capacité de communiquer en français, langue première;
- baccalauréat en éducation ou études équivalentes;
- expérience dans l'enseignement, cinq années ou plus;
- expérience pertinente comme directeur d'école ou comme directeur adjoint;
- connaissance des programmes d'enseignement du primaire et du secondaire;
- connaissance des programmes d'études professionnelles et technologiques;
- engagement à compléter le cours pour un certificat d'accréditation en administration scolaire des Territoires du Nord-Ouest dans les 2 prochaines années;
- la connaissance de la langue anglaise est un atout.

Entrée en fonction
Le 25 août 1997.

Date limite de candidature
Prière de poser votre candidature avant mercredi le 30 avril 1997, à l'adresse suivante :
Commission scolaire de Yellowknife nº 1
Dr. K. Woodley, directeur général
C.P. 788, Yellowknife, NT, X1A 2N6

Pour de plus amples renseignements, composez le (403) 873-5050

Petites Annonces

(service gratuit)

À louer
Deux appartements à louer, situés sur la 53e rue à Yellowknife. 3 chambres à coucher, 1275 $/mois et 2 chambres à coucher 1125 $/mois. Service de câblodistribution, chauffage et eau inclus. Disponibles le 1er juin. Contacter Daniel au 873-7822 (travail) ou 669-7594 (domicile).

Tuteur de langue française
Recherche un tuteur en langue française. Pour information, contactez Aloma au 669-0583.

Gardienne
Nous recherchons une gardienne occasionnelle (15 ans ou +) pour 2 enfants (1 an et 2 ans). Contactez Céline au 920-7014 après 17 h.

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Le service des Petites Annonces est gratuit. Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) au :

C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Secrétaire de directeur
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 36 038 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0176-0003 — **Date limite** : le 9 mai 1997

Conseiller en matière de politiques
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans [illegible] Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0175-0003 — **Date limite** : le 9 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur : (403) 873-0115.

Sous-ministre adjoint
Perfectionnement de l'enseignement
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
Il s'agit d'un poste de haute direction dont le traitement annuel varie selon les études et l'expérience. Le titulaire recevra en plus une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0174-0003 — **Date limite** : le 9 mai 1997

Directeur, Politiques et planification
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement annuel varie selon les études et l'expérience. Le titulaire recevra en plus une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste de direction.**
Réf.: 011-0170-0003 — **Date limite** : le 9 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Bureau du sous-ministre, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7671; télécopieur : (403) 873-0456.

Agent attaché au tribunal
Ministère de la Justice — **Inuvik, T. N.-O.**
Le traitement varie entre 35 311 $ et 42 386 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 628 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 031-0028TR-0003 — **Date limite** : le 2 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

Agent de projets et ingénieur civil
Ministère des Transports — **Rankin Inlet, T. N.-O.**
Le traitement est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 051-0034DF-0003 — **Date limite** : le 2 mai 1997

Chef de la gestion des ressources
Ministère des Transports — **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement est de 44 743 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $.
Réf.: 051-0035DF-0003 — **Date limite** : le [illegible] mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 560, RANKIN INLET NT XOC OGO. Téléphone : (819) 645-5121; télécopieur : (819) 645-3357.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Délivrance de permis pour le Bureau des véhicules automobiles

Le projet vise à assurer la délivrance des permis de conduire et des certificats d'immatriculation au nom du Bureau des véhicules automobiles du ministère des Transports, dans la localité de Fort Simpson

– Fort Simpson, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh); ou parvenir commis aux contrats, Bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées, à partir du 22 avril 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Gary Walsh, directeur adjoint
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8633



La catastrophe de l'apostrophe

Annie Bourret

Avant l'apostrophe, tout allait bien en français. Pour montrer la prononciation, on écrivait le francoys na pas daccent (traduction : le français n'a pas d'accent). Remarquez, les poètes faisaient amplement usage d'une autre apostrophe, qui servait à interpeller une personne ou un objet personnifié (Ô rage, ô vieillesse ennemie!). Mais c'est là un autre sujet.

Avant les années 1500, l'orthographe du français n'est pas vraiment établie. On met parfois des accents pour marquer la prononciation (ë ou é), mais J n'existe pas, les sons U et V n'ont que la lettre V pour les représenter. Même le C n'a pas encore sa cédille. Bref, il fallait se débrouiller pour lire la langue écrite et savoir que «francoys» se prononçait «françois». Les progrès de l'imprimerie allaient forcer une simplification de cette orthographe difficile à déchiffrer.

Durant le XVIe siècle, on voit donc apparaître des accents, la cédille, etc. En 1532, l'apostrophe remplace la voyelle finale (a, e, i) qu'un mot (le, la, de, je, me, se, te, si, que, etc.) perd devant un mot qui commence par une voyelle (la orange = l'orange, je aime = j'aime, si il vient = s'il vient, etc.). Voilà pourquoi nous avons, aujourd'hui, des mots jumeaux qui causent des erreurs fréquentes, comme «l'a» et «la», «m'ont» et «mon», «d'avantage» et «davantage».

De plus, l'apostrophe a créé de nombreuses exceptions en français. Il faut attendre jusqu'à 1878 pour qu'on arrête de mettre une apostrophe aux mots féminins formés avec l'adjectif grand (grand'mère, grand'messe, grand'chose). On croyait rappeler le e final de grande. Mais en ancien français, l'adjectif grand était féminin et masculin. C'est ce qui explique, entre autres, des noms géographiques comme Granville (logiquement, grande ville). Ce qui est encore plus curieux pour des mots comme grand'mère, c'est que l'apostrophe se retrouve devant une consonne. Elle ne sert donc à rien! En 1878, on a commencé à souder ces mots avec un trait d'union (grand-mère), une orthographe que l'Académie française officialise en 1932.

Autre exception : les mots et les verbes commençant par «entre» comme entracte et s'entraider. Jusqu'à 1878, on écrit «entr'acte» et «s'entr'aider», une orthographe qui vaut pour une dizaine d'autres mots (entr'ouvrir, s'entr'égorger, etc.). Mais l'Académie a conservé cinq exceptions fort agaçantes (ou délicieuses pour les sadictistes — savourez cette combinaison de sadiste et de dictée que je viens de créer) : s'entr'aimer, s'entr'apercevoir, s'entr'appeler, s'entr'avertir, et s'entr'égorger. Rien n'explique ces exceptions quand on a entracte et que personne n'a jamais eu l'idée d'écrire entr'eux, entr'autres et entr'amis.

Je n'ai pas l'espace pour aborder le seul cas où presque exige une apostrophe (presqu'île). Ni d'expliquer que certaines erreurs d'apostrophe ont été consacrées par l'usage, parce qu'elles étaient trop fréquentes (l'oiseau d'Inde de Christophe Colomb est devenue la dinde; le lendemain s'est d'abord écrit l'endemain). À bien y réfléchir, c'est à se demander si, pour l'orthographe, cette apostrophe ne s'est pas avérée une catastrophe?

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bcsympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Séparation et divorce

Des revenus différents

Ottawa (APF) - Financièrement, une séparation ou un divorce constitue une perte pour la femme...et un gain pour l'homme!

Une séparation entraîne chez les femmes une perte moyenne de revenu de 23 pour cent lors de la première année, alors que le revenu moyen des hommes augmente de 10 pour cent au cours de la même période, indique Statistique Canada.

Chez les hommes seuls, la hausse du revenu atteignait 14 pour cent la première année de la séparation, alors que les femmes seules voyaient leur revenu chuter de 32 pour cent. Lorsque l'homme était à la tête d'une famille monoparentale, son revenu augmentait de 1 pour cent après la première année de la séparation alors que chez la femme monoparentale, le revenu tombait de 31 pour cent.

Deux facteurs expliquent cette situation pour le moins avantageuse chez les hommes. D'abord, les femmes ont généralement un revenu personnel plus faible que les hommes. Ensuite, ce sont les femmes qui assument la plupart du temps la garde des enfants après la séparation.

Cinq ans après la séparation, les femmes font encore face à un manque à gagner de 5 pour cent ou 1000 $ par rapport à leur revenu passé. Chez les hommes, le revenu augmente jusqu'à 15 pour cent ou 2800 $.

A l'inverse, les femmes qui étaient de nouveau en couple après un an de séparation voyaient leur revenu grimper de 8 pour cent. Après cinq ans, le revenu augmentait de 14 pour cent.

Statistique Canada estime que 829 200 Canadiens mariés ayant des enfants se sont séparés entre 1987 et 1993, et que ces séparations ont affecté 963 000 enfants.

Semaine de la francophonie à l'école Allain St-Cyr

Ça se fête!

La semaine dernière, pour souligner la Semaine de la francophonie, les professeurs et élèves de l'école Allain St-Cyr avaient organisé toute une série d'activités spéciales, et se remémoraient toutes les belles choses qu'ils ont réalisées ensemble depuis septembre.

Natali Lefebvre

Au début de la semaine, on a commencé par se mettre en forme avec une activité de ski de fond. Le lendemain matin, on reprenait des forces avec un petit-déjeuner servi à l'école par les parents; au menu, des crêpes des plus délicieuses. Les mercredi, jeudi et vendredi, une expo-vente de livres se tenait dans le hall de l'école. On avait aussi prévu deux journées portes ouvertes afin de recueillir les nouvelles inscriptions et répondre aux questions des visiteurs.

Le vendredi avant-midi, les adolescents de l'école ont eu la chance de rencontrer Mme Lise Paiement, un professeur d'art dramatique d'Ottawa qui fait aussi des interventions auprès de parents et d'élèves un peu partout au pays. Avec elle, ils ont discuté dans une atmosphère pleine d'humour, des réalités de la vie des jeune francophones vivant en milieu anglo-majoritaire.

La semaine s'est terminée le samedi soir avec un souper communautaire pot à la fortune, réunissant élèves, parent, professeurs et membres de la communauté francophone au Northern United Place. Mme Paiement y donnait également une conférence.

À l'école, tout au long de la semaine, on pouvait se rendre compte des nombreuses réalisations des étudiants de la maternelle à la neuvième année; dans le hall, des kiosques avaient été installés, où étaient exposées photos et coupures de journaux faisant état de la diversité des évènements qui se sont déroulés durant l'année scolaire.

Depuis septembre dernier, les élèves francophones n'ont pas chômé. Ils ont pris part à toutes sortes d'ateliers, comme par exemple ceux de premiers soins, d'art dramatique, de musique avec le groupe franco-ontarien Brasse-Camarade, de techniques d'imprimerie et de sculpture d'os; ils ont réalisé, aidés de quelques adultes, une magnifique sculpture sur glace au Caribou Carnaval; ils se sont illustrés dans plusieurs activités sportives et de plein air, compétitionnant même régulièrement contre leurs parents; ils ont été les hôtes d'un petit salon du livre francophone et ont monté eux-mêmes, en équipes, une exposciences des plus réussies; ils ont été représentés à la Dictée des Amériques et à la dictée PGL, ont participé au concours littéraire franco-ténois, ont gagné la compétition «Odyssey of the Mind» à Yellowknife, et ont eu leur propre soirée des lauréats. Ouf!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 16, 2 mai 1997

Un brunch bien apprécié !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Tchitende Kasongo et sa petite famille ont bien apprécié le brunch des bénévoles qui a eu lieu le dimanche 27 avril à la cabane de Long Lake. En l'absence de neige pour la tire, on s'est contenté d'un déjeuner au sirop d'érable.

Élections générales le 2 juin

Jean Chrétien veut poursuivre le travail

Moins de quatre ans après avoir remporté une éclatante victoire, le premier ministre Jean Chrétien retourne devant les électeurs en promettant de poursuivre l'assainissement des finances publiques.

Ottawa (APF): Il y a quatre ans, la campagne de Jean Chrétien tournait beaucoup autour de la création d'emplois. Cette fois, Jean Chrétien dit que son gouvernement ne déviera pas de sa trajectoire budgétaire, que ce n'est pas le moment de gaspiller le travail accompli au cours des quatre dernières années et qu'il faudra bientôt choisir quel genre de pays les Canadiens veulent bâtir avec les ressources qui seront disponibles. Et bien qu'il reconnait que le chômage est encore trop élevé, Jean Chrétien estime que son gouvernement ■ réalisé beaucoup de progrès à ce chapitre.

Les libéraux disent d'ailleurs avoir honoré 81 pour cent des enga-

2 juin
Suite en page 2

Table ronde sur la Constitution

Rien de nouveau dans le discours

Le syndicat des Métallos Unis d'Amérique a organisé récemment une table ronde sur ■ Constitution opposant Stephen Kakfwi, ministre des Affaires intergouvernementale, et Bob MacQuarrie, ancien président de l'Assemblée législative et opposant au processus de réforme constitutionnelle.

Alain Bessette

Peu de nouveautés se sont dégagées de cette table ronde de discussion qui avait lieu le 24 avril dernier à Yellowknife. Tant le ministre Kakfwi que Bob MacQuarrie ont soulevé les mêmes arguments déjà entendus lors des rondes de consultations antérieures.

Steve Iveson, directeur du service d'autonomie gouvernementale du GTNO, avait débuté la soirée en présentant les grandes lignes du processus de réforme constitutionnelle ainsi qu'un bref historique de la démarche. Par la suite, Stephen Kakfwi et Bob Macquarrie ont tour à tour exprimé les points de vue qui s'opposent sur la proposition constitutionnelle du gouvernement. Le public a aussi posé quelques questions aux deux conférenciers.

Stephen Kakfwi a d'abord fait remarquer que les différentes accusations lancées lors des séances de consultation à Yellowknife avaient été des éléments importants de sa réflexion au cours des dernières semaines. À la suite d'un séjour dans sa région natale, le Sahtu, il est convaincu qu'il faut se montrer tolérant et écouter ce que les gens ont à dire. De plus, «le processus est un bon processus, qui a reçu la bénédiction des groupes autochtones et de l'Assemblée législative», a indiqué le ministre des Affaires intergouvernementales Stephen Kakfwi.

Le GTNO dans sa forme actuelle n'est pas un gouvernement légitime aux yeux des peuples autochtones. «Cette forme de gouvernement a été imposée aux gouvernements autochtones» a souligné Stephen Kakfwi. Même s'il se dit insatisfait par les modèles proposés, le ministre Kakfwi croit que le processus de réforme constitutionnelle est la bonne façon d'y arriver. «Les débats publics sont la bonne façon de parvenir à une entente», a affirmé le ministre.

De son côté, Bob MacQuarrie ne croit pas au processus actuel tant qu'il n'incluera pas des représentants de tous les groupes ethniques dans ses instances décisionnelles. À son avis, le processus n'est pas basé sur le partenariat. Ce serait la raison pour laquelle Bob MacQuarrie aurait fait parvenir une lettre personnelle au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien lui demandant de faire cesser le processus de réforme constitutionnelle et d'en couper les subventions.

Ce geste de Bob MacQuarrie a

Constitution
Suite en page 2



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Mise à l'épreuve !

La glace était encore bien épaisse sur le lac Long comme en fait foi ce jeune valeureux. Ils étaient plusieurs jeunes à sauter gaillardement sur la glace pour en tester la résistance. C'est pas trop prudent, mais c'est très amusant.





Natali Lefebvre

Contre le tranfert d'emplois

Le ministère du Patrimoine canadien a décidé de transférer certains emplois de Parcs Canada de Yellowknife à Fort Smith. M. Seamus Henry, député de Yellowknife Sud, n'est pas du tout emballé par cette décision, et il exige des explications de la part de Mme Sheila Copps.

«Je comprends que ces emplois resteront dans le Nord et profiteront à la population de Fort Smith, mais cela se fera aux dépens de Yellowknife», a déclaré M. Henry. «La ville a déjà assez souffert de pertes d'emplois à cause de la décentralisation et de la division».

Il a ajouté que Yellowknife verra de plus en plus d'emplois transférés d'ici 1999. Il s'inquiète des impacts que ces transformations auront sur la communauté et sur son économie. M. Henry se demande si les transferts sont vraiment nécessaires et s'ils entraînent des réductions significatives des dépenses du ministère.

De plus, le député ne comprend pas que Mme Copps ait annoncé le transfert des emplois de Parc Canada sans d'abord consulter, ou du moins informer, les représentants de la Ville. Il a déclaré que dorénavant, les ministères fédéraux devraient communiquer avec les députés avant de contacter les médias.

Améliorer le système de santé

La réforme introduite par le ministère de la Santé et des Services sociaux semble être un pas dans la bonne direction, mais pour un fonctionnement optimal, il faudrait développer une meilleure collaboration entre les niveaux territorial, régional et local. C'est du moins ce qui est ressorti du rapport de Med-Emerg, un groupe de consultants qui ont étudié le système de santé des Territoires du Nord-Ouest.

Dans son rapport, Med Emerg note que les blessures, les problèmes reliés à l'usage du tabac et les problèmes de santé mentale sont les principales causes de maladie et de décès dans les TNO. Selon les consultants, si le ministère de la Santé et des Services sociaux ne collabore pas davantage avec les divers organismes et le public pour améliorer les programmes et les services associés à ces problèmes, le système de santé sera bientôt débordé par les besoins grandissants de la population.

Med-Emerg suggère que les rôles soient mieux définis à tous les niveaux. Les consultants sont aussi d'avis qu'il faudrait accorder plus de pouvoir aux autorités régionales en matière de santé en ce qui concerne la planification et l'application des programmes. Cependant, ils croient également que le besoin le plus pressant est un engagement de la part du gouvernement à apporter des changements dans les plus brefs délais.

Don Morin en Asie

Le premier ministre des TNO, M. Don Morin, le député de Nanukput, Vince Steen, et les administrateurs du Fonds Aurora, MM. Roland Bailey et Stephen Lockyer, revenaient le 24 avril dernier d'un voyage dans trois villes d'Asie où ils se sont rendus pour promouvoir le Fonds d'investissement Aurora.

Ce fonds de 30 millions de dollars, conçu pour les Territoires du Nord-Ouest, a été développé dans le cadre d'un programme fédéral d'investissement dans l'immigration, et a été introduit en 1986 dans le but d'attirer du personnel expérimenté dans les affaires, et du capital étranger au Canada. À travers ce programme, en 96-97, 120 unités pouvaient être vendues au coût de 250 000$ chacune.

Le programme d'investissement actuel prendra fin le 30 juin prochain, et un nouveau programme sera introduit dès le lendemain, soit le 1er juillet. Le gouvernement fédéral a récemment annoncé que sous le nouveau programme, les unités du Fonds augmenteront à 350 000$.

Lors de leur voyage en Asie, M. Morin et ses accompagnateurs ont non seulement rencontré un succès inespéré avec la promotion et la vente du Fonds, mais ils ont aussi ouvert la voie à la possibilité d'exporter davantage de produits du Nord. Selon M. Morin, l'exportation de produits du Nord vers l'Asie représenterait un potentiel de développement économique très significatif pour les TNO.

2 juin

Suite de la une

gements contenus dans le fameux Livre rouge. Le remplacement de la TPS, la création d'un programme national de places en garderie et la promesse de doter les institutions culturelles nationales, dont Radio-Canada, d'un financement pluriannuel et stable, font partie des engagements que Jean Chrétien n'a jamais pu tenir. Dans le cas de Radio-Canada, l'annonce d'un financement stable pour les cinq prochaines années est venue après des compressions de plus de 400 millions de dollars.

Jean Chrétien n'a pas l'intention de promettre des réductions d'impôt comme les conservateurs de Jean Charest: «Le pays n'a pas les moyens de le faire» selon le premier ministre. Les libéraux ont cependant l'intention d'effectuer des investissements importants dans le domaine des soins de santé et pour les enfants. Ils ont déjà promis d'accroître de 11 à 12,5 milliards de dollars le plancher des transferts en argent versés aux provinces, dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

Lors de son premier mandat, le gouvernement libéral a adopté 158 projets de loi, dont certains ont fait beaucoup de bruit. On pense à la loi antitabac, à la loi sur le contrôle des armes à feu, à celle modifiant l'assurance-chômage et à la loi renforçant la perception des pensions alimentaires pour les enfants.

Grâce à des modifications apportées à la Loi électorale, la campagne durera un minimum de 36 jours. On a aussi fait passer le nombre de circonscriptions de 295 à 301. Quatre nouveaux sièges ont ainsi été attribués à l'Ontario et deux autres à la Colombie-Britannique. Les limites des circonscriptions électorales ont aussi été révisées pour tenir compte des changements de population. Cette nouvelle carte électorale est d'ailleurs contestée par la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, qui estime qu'elle perdra un représentant acadien à la Chambre des communes.

La position des partis à la dissolution du Parlement était la suivante: 174 libéraux, 50 bloquistes, 50 réformistes, 9 néo-démocrates, 2 conservateurs et 6 indépendants. La Saskatchewan était représentée par 5 libéraux, 4 réformistes et 5 néo-démocrates; le Manitoba par 12 libéraux, un réformiste, un néo-démocrate; l'Alberta par 4 libéraux, 20 réformistes et un indépendant; la Colombie-Britannique par 6 libéraux, 24 réformistes et 2 néo-démocrates; l'Ontario par 96 libéraux, un réformiste et deux indépendants; le Québec par 19 libéraux, 50 bloquistes, un conservateur et 3 indépendants; le Nouveau-Brunswick par 9 libéraux et un conservateur; la Nouvelle-Ecosse par 11 libéraux; l'Ile-du-Prince-Edouard par quatre libéraux; Terre-Neuve par 7 libéraux; les Territoires du Nord-Ouest par 2 libéraux et le Yukon par un néo-démocrate.

Toutes les circonscriptions électorales où les francophones formaient une part importante de l'électorat étaient représentées par les libéraux. On compte en fait 34 circonscriptions à l'extérieur du Québec où les francophones forment au moins 5 pour cent de la population. Huit d'entre elles sont au Nouveau-Brunswick, 18 en Ontario, une à l'Ile-du-Prince-Édouard, deux en Nouvelle-Ecosse, 3 au Manitoba et 2 en Alberta.

Constitution

Suite de la une

soulevé un peu de bisbille dans cette soirée, le ministre Kakfwi traitant ce geste de «malfaisant». Selon Kakfwi, Il n'y a rien de démocratique dans le fait de demander que l'on arrête unilatéralement un processus de consultation et de réforme constitutionnelle. Pour Bob MacQuarrie, il n'y a rien d'antidémocratique dans le fait d'écrire à un ministre.

Parmi les questions soulevées par le public, certaines ont provoqué bien des débats. Arlene Haché notamment réaffirmé à quel point les Autochtones du Nord se retrouvent dans une situation d'inéquité, plus souvent qu'autrement au bas de l'échelle sociale. Bob MacQuarrie s'est rapidement porté à la défense du système actuel en mentionnant de nombreux avantages dont jouissent les Autochtones par rapport aux autres groupes du Nord. Mme Haché a fait remarquer que ces programmes ne changeaient rien à la situation critique dans laquelle vivent encore la majorité des Autochtones.

Une intervenante qui se disait généralement en faveur du processus, en tant que «défi de créativité», déplorait que les opposants aux modèles suggérés n'avançaient jamais d'alternatives qui répondent aux objectifs voulant intégrer les gouvernements autonomes autochtones à la vie publique du Nord : «Si c'est les objectifs qui vous déplaisent, j'aimerais que vous le disiez clairement».

Ce débat public avait été organisé par le Syndicat des Métallos Unis d'Amérique. Tel que l'indiquait Ben MacDonald des Métallos, le processus actuel de création d'une constitution se concentrent autour des politiciens et des leaders du milieu des affaires. Cette table ronde vise à donner «une voix aux travailleurs» et s'insère dans une stratégie globale d'action politique des syndicats qui devrait prendre de l'ampleur avec les élections.



Courrier électronique :
aquilon@internorth.com



Site WEB :
http://
www.nunanet.com/
~afi/AQUILON/

Ethel Blondin-Andrew recherche un troisième mandat

La course est commencée!

Quelques heures seulement après l'annonce officielle de la tenue d'élections générales fédérales le 2 juin prochain, la députée sortante Ethel Blondin-Andrew invitait les médias au lancement de sa campagne électorale.

Alain Bessette

Le pays ne sera en campagne électorale que pendant 36 jours, soit le minimum requis par la Loi électorale. Ethel Blondin-Andrew n'a pas perdu un instant en convoquant une conférence de presse lundi matin le 25 avril dernier pour le lancement de sa propre épopée électorale.

Mme Blondin-Andrew a profité de cette occasion pour dévoiler sa propre plateforme électorale. «C'est un cas unique au Nord. Ailleurs, il n'y a pas de plateforme électorale régionale. On a une plateforme spécifique parce que le Nord a des problèmes spécifiques», a indiqué Mme Blondin-Andrew.



Alain Bessette/L'Aquilon

C'est en compagnie d'une équipe de support qu'elle juge «formidable» que Mme Blondin-Andrew tentera de remporter la victoire pour une troisième fois dans la circonscription électorale de l'Arctique de l'Ouest. Parmi les membres de cette équipe, mentionnons que Linda Sorensen agira à titre de directrice de campagne. Mme Sorensen est une figure bien connue dans l'Ouest des TNO et est active depuis de nombreuses années au sein du Parti libéral.

En plus de sa plateforme électorale (qui sera présentée plus en détail dans le prochain numéro de *L'Aquilon*), Mme Blondin-Andrew a vanté les réalisations du gouvernement libéral, notamment sa lutte «réussie» au déficit gouvernemental. «On sera même de 2 à 3 milliards inférieur aux dernières prévisions», a annoncé Mme Blondin-Andrew.

Ethel Blondin-Andrew ne croit pas que ce déclenchement des élections soit hâtif. Elle a indiqué que certaines considérations pratiques entraient en ligne de compte. «Le recensement électoral aurait dû être refait si les élections s'étaient tenues à l'automne», a souligné Mme Blondin-Andrew. De plus, avec des élections à l'automne, «on n'aurait pas pu reconvoquer le Parlement avant décembre ou janvier et on aurait perdu l'automne».

Quant à sa plateforme électorale régionale, Mme Blondin-Andrew a indiqué qu'il y aura fort à faire à la suite des élections. Les défis que confronte le Nord sont immédiats et il faut y travailler tout de suite. «On doit répondre à ces défis ensemble», a mentionné Ethel Blondin-Andrew.

Elle a rappelé que, d'expérience, le travail de député d'opposition ou celui de député du gouvernement est très exigeant. «Cependant, il est beaucoup plus facile de faire se réaliser des choses quant on agit au sein de l'équipe au pouvoir», a indiqué Mme Blondin-Andrew.

Ce rappel s'analyse dans le contexte d'une victoire quasi assurée du Parti libéral de Canada si l'on en croit tous les récents sondages démontrant une forte avance au PLC.

Changements et défis du 21e siècle

Congrès de la FTTNO

La Fédération des Travailleurs des TNO était en congrès bisannuel le 27 avril dernier, jour même de l'annonce officielle de la tenue d'élections générales au Canada. La section locale du syndicat des Métallos en a profité pour se lancer dans la campagne.

Alain Bessette

«On ne peut certainement pas rester à rien faire maintenant qu'il y a une élection fédérale. Il faut aussi se préparer pour la prochaine élection territoriale pour se débarrasser de ces représentants du monde des affaires», a affirmé le président de la Fédération des travailleurs des TNO (la FTTNO), Jim Evoy, lors de son discours inaugural.

Plus tard dans la journée, le syndicat des Métallos unis d'Amérique se lançait officiellement dans la lutte électorale en offrant un don de 1000 $ au comité organisateur du NPD de l'Arctique de l'Ouest.



Alain Bessette/L'Aquilon

Plus de 85 délégué(e)s sont venus de partout dans les TNO à l'occasion du 11e Congrès bisannuel de la FTTNO. L'annonce le jour même par le Premier ministre Jean Chrétien du déclenchement des élections fédérales a effectivement influencé le déroulement de ce congrès. Cependant, les congressistes ont surtout discuté durant la journée des différentes propositions qui constitueront l'essentiel du travail de représentation de la FTTNO auprès du gouvernement territorial.

De toutes les propositions présentées aux délégué(e)s, seules celles concernant la périodicité des congrès et la hausse du salaire minimum dans les TNO n'ont pas été entérinées. Les délégué(e)s ont préféré continuer avec un congrès à tous les deux ans plutôt qu'un congrès à tous les trois ans. Malgré que le changement aurait permis au mouvement de sauver beaucoup d'argent, les délégué(e)s ont jugé que ces congrès sont trop importants pour le dynamisme du mouvement syndical.

La proposition visant à promouvoir la hausse du salaire minimum n'a pas été passée au vote lors du Congrès. Il a plutôt été décidé que le comité qui traitera de cette question devrait faire plus de consultation avec les groupes de femmes et les groupes autochtones avant d'avancer une nouvelle proposition.

Pour Jim Evoy, cette position du Congrès n'équivaut pas à oublier la question de la hausse du salaire minimum. «Ça fait 15 ans que je me bat sur cette question et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir», a-t-il indiqué.

Il en a profité pour rendre publique une lettre du ministre Kelvin Ng qui indiquait que le gouvernement est trop occupé avec la division pour pouvoir trouver le temps de réviser la loi sur les normes minimales de travail. Selon Jim Evoy, cette position est totalement farfelue : «Une couple de jours de recherche ailleurs au Canada et ce serait chose faite».

Les délégué(e)s ont aussi mandaté la FTTNO pour faire pression sur le gouvernement afin d'éliminer le Programme d'aide à l'entreprise. Selon une déléguée, ce programme est totalement insensé. «On investit près de 165 millions de dollars dans ce programme alors que dans son ensemble, le GTNO ne perçoit que 150 millions de dollars en impôt corporatif».

Un élément très positif de ce congrès, selon Jim Evoy, c'est la modification de l'échelle des cotisations payées par les travailleurs et travailleuses. Désormais, les travailleurs réguliers à temps plein paieront un peu plus, environ 10¢ par mois, alors que les travailleurs à temps partiel (plus désavantagés) paieront moins de cotisation, environ 50¢ par mois.

Plusieurs conférenciers étaient les invités du congrès : Bill Erasmus, Chef de la Nation dénée, Jean-Claude Parrot, vice-président du Congrès du travail du Canada et Ken Neumann, du syndicat des Métallos.



Alain Bessette/L'Aquilon

Jean-Claude Parrot, vice-président du Congrès du Travail du Canada était l'un des conférenciers invités.

Alain Bessette/L'Aquilon

Jim Evoy

ÉDITORIAL

Une campagne sans surprise

Alain Bessette

La campagne électorale ne sera que de 36 jours soit le minimum requis par la loi électorale canadienne. En temps normal, le public aurait pu se plaindre du fait qu'on ne lui laisse qu'une courte période de réflexion pour entendre les propositions des différents partis politiques canadiens et pour faire un choix. Mais pas cette fois-ci!

En effet, le Parti libéral du Canada (PLC) détient actuellement une confortable avance dans les intentions de vote des électeurs canadiens. Le PLC devance de près de 15 points de pourcentage ses plus proches rivaux, soit le Bloc québécois et le Reform Party. À moins d'une performance électorale désastreuse de l'équipe libérale, la victoire lui est presque garantie.

Il en coûte des millions de dollars pour permettre aux cinq grands partis politiques de courtiser l'électorat canadien, des millions déductibles d'impôt qu'il serait préférable d'affecter à d'autres fonctions sociales plus productives qu'une campagne électorale. Chaque journée retranchée à la campagne en réduira d'autant les coûts.

Les seules questions en suspens lors de cette campagne concernent la position finale du Bloc et du Reform Party pour remplir le rôle d'opposition officielle, la possibilité d'une réémergence du Parti conservateur sur l'échiquier politique canadien et le maintien du Nouveau parti démocratique (NPD) parmi les options alternatives.

Bloc québécois ou Reform Party, le menu n'est pas très varié pour décider du rôle d'opposition officielle. *C'est un peu comme choisir entre un plat de nouilles et une assiette d'andouilles.*

Le parti conservateur réussira-t-il à doubler le nombre de sièges qu'il détient ? Les gains espérés dans l'Ouest se feront-ils au détriment du Reform tout en permettant au PLC et au NPD de remporter des victoires basées sur la division du vote de droite ?

Ce sont à peu près les seules questions sans réponse pour lesquelles il faudra attendre au 2 juin.

Changement des codes régionaux

Les préparatifs vont bon train

Le 21 octobre prochain, à minuit, les résidents des Territoires diront adieu aux codes régionaux 403 et 819, qui seront remplacés par le nouveau code 867, trois chiffres qui correspondent aux lettres formant le mot «top» sur le clavier du téléphone.

Natali Lefebvre

D'ici là, il reste beaucoup de travail à faire pour les employés de Northwestel. Préparer les systèmes informatiques des villes est l'une des tâches majeures qu'ils devront accomplir. Ces ajustements sont essentiels. Avant 1995, tous les codes régionaux d'Amérique du Nord comprenaient un «0» ou un «1» comme chiffre central, mais les possibilités de former de nouveaux codes ansi conçus s'épuisant, on a introduit au centre les chiffres «2» et «9». Le problème, c'est que la plupart des équipements de télécommunications et des systèmes informatiques ont été programmés à ne reconnaître que les codes comprenant le «0» et le«1». Aujourd'hui, ils doivent déchiffrer des combinaisons beaucoup plus complexes que par le passé, tout en continuant à les acheminer correctement.

Northwestel se prépare également aux six mois d'usage simultané de l'ancien code et du nouveau code. En effet, lors des six premiers mois d'entrée en vigueur du 867, si on compose par erreur le 403 ou le 819, un message se fera automatiquement entendre, informant les usagers du changement. Leur appel sera ensuite dirigé vers le numéro qu'ils souhaitent rejoindre. Pour ce faire, les systèmes informatiques de Northwestel doivent arriver à reconnaître, pendant six mois, les trois codes à la fois. À la fin de cette période, le code 403 ne sera uniquement associé qu'à l'Alberta, et le 819, qu'au Québec.

Pour les résidents d'Inuvik, le changement sera double puisqu'en plus de passer du 403 au 867, les trois premiers chiffres de leurs numéros de téléphone locaux changeront de 979 à 777. Des messages avertiront également de cette modification les usagers tentant de rejoindre les abonnés de cette région.

Des ajustements plus mineurs devront aussi être opérés. Par exemple, pour compenser les inconvénients causés par les changements de codes, Northwestel distribuera gratuitement des cartes d'appel à ses clients. De plus, le bottin téléphonique devra refléter les transformations en cours. Cela se fera de façon intérimaire en 1997, et sur une base permanente dès 1998.

Mais il y a plus que des considérations technologiques face à tous ces changements; il ne faut pas oublier l'aspect ressources humaines. Il faudra embaucher du personnel supplémentaire afin de s'assurer que toutes les demandes d'assistance annuaire soient traitées comme il se doit. Il faut également voir à ce que les autres compagnies de télécommunications soient bien informées des changements des codes régionaux. À cet effet, Northwestel profite des conseils éclairés d'autres compagnies qui ont déjà vécu l'expérience.

Le fait de passer au code 867 n'entraînera aucun frais additionnel pour les abonnés de Northwestel. Les dépenses supplémentaires auxquelles doit faire face la compagnie à cause des changements, autant au niveau technique qu'à celui du personnel, sont prévues au budget de l'année en cours.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.


Association de la presse francophone

OPSCOM


Fondation Donatien-Frémont

Nadia Laquerre

Un peu plus haut, un peu plus loin

Un peu plus haut au Nord, un peu plus loin dans sa quête personnelle, Nadia Laquerre pose sur la vie un regard de conquérante paisible. La jeune voyageuse, monitrice de français et lauréate du Concours littéraire franco-ténois se découvre... et se laisse découvrir.

Natali Lefebvre

Le Nord

C'est d'abord l'amour des grands espaces, du froid et de l'immensité des paysages qui ont attiré Nadia Laquerre vers le Nord. Mais elle y est aussi venue poussée par un irrépressible goût de liberté et un besoin grandissant de trouver un coin où s'épanouir. «Au Québec, j'avais un bon travail», explique-t-elle, «mais malgré tout, je sentais qu'il me fallait fuir la routine».

En septembre dernier, Nadia débarquait pour la première fois à Yellowknife afin de remplir pendant un an les fonctions de monitrice de français à l'école St-Joseph. L'expérience lui a plus, et elle a renouvellé son contrat pour l'année prochaine. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que l'exploratrice a trouvé sa terre promise et qu'elle s'installe : «Je veux encore voyager, j'ai plein de rêves et la planète entière m'attire», s'exclame celle qui a déjà traîné ses pénates jusqu'en Inde avec le programme Jeunesse Canada Monde. D'ailleurs, elle a déjà la bougeotte, et après un hiver trop sédentaire à son goût, elle sent le besoin de changer d'air. Elle prévoit donc profiter de l'été pour explorer les alentours.

«Ici, je trouve que le contact avec la nature est fantastique», dit-elle. «Même à Yellowknife, il suffit de faire quelques pas pour se retrouver sur le bord d'un lac». C'est cette proximité d'une nature sauvage qui lui rend la ville supportable. Elle qui a grandi à Repentigny, un village situé à peine à 40 minutes de Montréal, ne connaît pourtant pratiquement rien de la métropole: «La ville me dépayse...».

Les jeunes

C'est encore ce même attrait pour la nature qui a fait choisir à Nadia la belle région de Sherbrooke pour poursuivre ses études en psychoéducation, un programme d'études spécifiquement québécois qu'elle décrit comme étant centré sur la relation d'aide et la thérapie individuelle basée sur les gestes quotidiens.

Au Québec, sa formation l'a amenée à intervenir auprès d'adolescents et d'adultes atteints d'handicaps physiques et mentaux. Ses expériences avec les jeunes ont été celles où elle s'est sentie le plus à l'aise. En venant travailler comme monitrice de français à Yellowknife, elle s'orientait vers un type d'intervention qui était complètement nouveau pour elle. Auparavant, elle n'avait jamais travaillé dans un cadre scolaire, et jamais non plus avec des enfants âgés de 5 à 13 ans.

«Au début, il a fallu que je m'ajuste», se rappelle-t-elle. «J'avais tendance à oublier que je suis là pour apporter une aide pédagogique, non pour détecter les problèmes de comportement. C'est difficile pour moi de ne pas voir qu'un enfant qui vit des difficultés à la maison cherche de l'attention par un comportement inadéquat à l'école. Ma formation me rend plus ouverte à des réalités auxquelles la plupart des gens sont moins sensibles. Ceci dit, mon expérience en milieu scolaire est très enrichissante et le contact avec les enfants est toujours fascinant».

L'écriture

Depuis le jour où, à lâge de 13 ans, elle a reçu en cadeau de sa mère un journal personnel, Nadia n'a pas cessé d'écrire. «Je suis une personne très émotive», dit-elle, «je regarde beaucoup où j'en suis et qui je suis, et depuis le début, l'écriture a été un moyen de faire passer mes angoisses, de refléter mon intérieur, me relaxer, faire le vide et reposer mon esprit des tempêtes dans ma tête».



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Quand ses parents, qui n'encourageaient pas beaucoup son côté créatif, se sont aperçus qu'elle passait de longues heures à griffonner, ils ont imaginé pour elle une carrière journalistique, ce qui l'a paniquée: «Pour moi, tout le plaisir d'écrire était relié au fait de voyager sur quelque chose d'inconnu. Le style factuel du journalisme ne m'attirait pas du tout, alors j'ai fermé la porte, et l'écriture est vraiment devenue mon jardin secret».

Récemment, en participant au Concours littéraire franco-ténois, Nadia rendait public pour la première fois un de ses textes... et remportait le premier prix.

La surprise associée à ce succès dépassait presque la joie de s'être classée en tête. «Je suis très centrée sur moi-même quand j'écris et mon écriture est particulière par son intériorité», explique-t-elle, « je ne pensais pas pouvoir intéresser les gens... je pensais même qu'ils n'y comprendraient rien!».

Le fait de soumettre son texte «Distinction par opposition» à des yeux étrangers était un grand pas à franchir pour l'écrivaine discrète qu'elle était, mais le moment semblait approprié; la venue à Yellowknife de Nadia correspondait au détachement de l'influence familiale et à un nouveau sentiment de sécurité. «Je veux dire merci à toutes les oreilles qui m'ont écoutée ici et qui m'ont encouragée à être ce que je suis», s'exclame-t-elle.

La confirmation que ses textes étaient accessibles et que d'autres personnes pouvaient mêmes'y reconnaître et se sentir touchées a été une réalisation importante pour Nadia.

Elle a même commencé à penser qu'il serait peut-être possible un jour de publier un recueil de poèmes. Depuis le concours littéraire, elle a écrit quelques poèmes et ne compte pas s'arrêter.

Courrier du Net

C'est maintenant officiel, il y aura des élections le lundi 2 juin 1997. Il s'agit de la première élection générale canadienne où une masse critique d'utilisateurs et utilisatrices de l'Internet chercheront à mieux se renseigner sur les divers volets du scrutin. Pour permettre à la clientèle cybernaute francophone tant canadienne qu'étrangère de suivre l'évolution de cette campagne électorale, les Éditions Cybérie souhaitent annoncer l'ouverture du site DÉCISION 1997 au http://www.cyberie.qc.ca/decision97/

En plus de renseignements généraux sur le Canada et ses institutions politiques, on y trouvera des informations sur l'actualité de la campagne au jour le jour, une revue de la presse nationale et internationale, un suivi des nombreux sondages menés tout au long de la campagne, une liste des circonscriptions où on prévoit des luttes chaudes, des pointeurs vers tous les sites des partis politiques officiellement reconnus et présents sur le Web ainsi que des ressources Web permettant de mieux cerner les principaux enjeux de cette élection. Le tout sera agrémenté d'informations sur les côtés plus légers de la campagne, de faits électoraux peu connus du grand public et d'une section reprenant certaines des citations savoureuses.

Renseignements : Mychelle Tremblay myt@cyberie.qc.ca ou Jean-Pierre Cloutier jpc@cyberie.qc.ca



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Location d'équipement - revêtement de gravier

Chargement, transport et épandage du gravier en certains endroits déterminés sur les routes 5 et [illegible] des T.N.-O.
– Du km 103 au km 119,4 et du km 183 au km 232, route 5, T.N.-O.; du km 23,5 au km 57, route 6, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B & R Rowe) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 7 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à partir du 28 avril 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Elsie Larocque, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5025



L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Transport de marchandises

1997

Accès à la propriété • Rénovation II • Améliorations des logements du programme location du Nord • Quadruplex pour personnes âgées

Appel d'offres 97 SS 09 603

Franco à bord, Hay River, T.N.-O. • Franco à bord, livraison par la route • Franco à bord, Churchill, Manitoba • Franco à bord, Montréal, Québec • Franco à bord, Wimindji, Québec

Fournir des services de transport de marchandises du Hay River, franco à bord, STNL Hay River, STNL Churchill, Manitoba, le Port de Montréal, Québec et Mtl, Wimindji, Québec, et livraison par la route.

Un seul appel d'offres sera accordé pour la livraison de toutes les marchandises à tous les points franco à bord.

Les appels d'offres sont reçus pour le transport de marchandises contenues dans des caisses, (réservoirs d'eau, réservoirs d'eaux usées, portes, fenêtres et réservoirs à combustibles) dans les quantités suivantes :

	DESTINATION FRANCO À BORD				
PROGRAMME	**Hay River**	**Churchill**	**Montréal**	**Wimindji**	**Route**
Accès à la propriété	50 unités	37 unités	73 unités	7 unités	NIL
Rénovation II	13 unités	10 unités	30 unités	NIL	3 unités
Améliorations logements location du Nord	16 unités	11 unités	3 unités	NIL	NIL
Quadruplex pour personnes âgées	1 unité	1 unité	2 unités	NIL	NIL

La politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique au présent appel d'offres. La politique d'encouragement aux entreprises locales ne s'applique pas.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à la Société d'habitation des T.N.-O., Bureau des services d'approvisionnements, 9e étage, Édifice Scotia Centre, Yellowknife NT X1A 2P6.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au chef de la distribution, Services généraux, 9e étage, Édifice Scotia Centre, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6 avant :

15 h, heure de Yellowknife, le 14 mai 1997

Renseignements : chef de la distribution : (403) 873-7867.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

ORGANISATIONS LOCALES D'HABITATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1997-1998
PROGRAMME RÉFECTION II
MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

Les organisations locales d'habitation suivantes invitent les soumissions pour la main d'oeuvre seulement dans le cadre du *Programme de Réfection II 1997-1998* dans les communautés suivantes :

Arctic Bay	3 unités
Clyde River	4 unités
Hall Beach	4 unités
Igloolik	8 unités
Pangnirtung	3 unités
Pond Inlet	8 unités

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 5 juin 1997 dans les bureaux respectifs des organisations locales d'habitation énumérées ci-dessous.

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres à l'organisations locales d'habitation là où les travaux auront lieu.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ seront exigés pour les documents de soumission.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles dans les bureaux des organisations locales d'habitation et au bureau de la Société d'habitation des Territoires du Nord-ouest à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont aussi disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées aux directeurs des Associations locales d'habitation.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.

Association d'habitation d'Arctic Bay
C.P. 59
Arctic Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0A0
Téléphone : (819) 439-8833
Télécopieur : (819) 439-8245

Association d'habitation d'Igloolik
C.P. 189
Igloolik, Territoires du Nord-ouest
X0A 0L0
Téléphone : (819) 934-8917
Télécopieur : (819) 934-8975

Association d'habitation de Clyde River
C.P. 9
Clyde River, Territoires du Nord-ouest
X0A 0E0
Téléphone : (819) 924-6273
Télécopieur : (819) 924-6325

Association d'habitation de Pangnirtung
C.P. 104
Pangnirtung, Territoires du Nord-ouest
X0A 0R0
Téléphone : (819) 473-8675
Télécopieur : (819) 473-8679

Association d'habitation de Hall Beach
C.P. 92
Hall Beach, Territoires du Nord-ouest
X0A 0K0
Téléphone : (819) 928-8826
Télécopieur : (819) 928-8962

Association d'habitation de Pond Inlet
Poste restante
Pond Inlet, Territoires du Nord-ouest
X0A 0S0
Téléphone : (819) 899-8977
Télécopieur : (819) 899-8909



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1996-1997
QUADRUPLEX POUR LES AÎNÉS DE PANGNIRTUNG
MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest lance des appels d'offres pour la main d'oeuvre seulement pour construire un immeuble de quatre unités de logement pour des aînés à Pangnirtung, Territoires du Nord-Ouest.

Les soumissions pour cet d'appel d'offres doivent parvenir au plus tard à 14 h 00, heure locale, le 23 mai 1997 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ (T.P.S. incluse) seront exigés pour les documents de soumission.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à l'Association d'habitation de Pangnirtung et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont aussi disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Don Hutton, gestionnaire des contrats
C.P. 418
Iqaluit, Territoires du Nord-Ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-4421
Télécopieur : (819) 979-5793 ou (819) 979-0585

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Revêtement de gravier

Chargement, transport et épandage du gravier en certains endroits déterminés sur la route 1 des T.N.-O.
– Du km 206 au km 391, du km 422 au km 430, du km 457,4 au km 468,3 et du km 518 au km 548, route 1, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B & R Rowe) ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées au 2e étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 14 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 28 avril 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : George Childs
Ingénieur de l'entretien des routes
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5022

Les entrepreneurs sont priés de prendre note qu'il y aura une rencontre avant soumissions à Hay River, le 5 mai 1997 à 13 h 30.

Programme d'enseignement

Un pas important pour les Inuit

Le ministre Charles Dent a annoncé qu'Inuuqatigiit, le programme d'enseignement des langues et de la culture inuite, a officiellement été lancé à Rankin Inlet.

Natali Lefebvre

Inuuqatigiit a été conçu pour les élèves de la maternelle à la 12e année. Il s'agit du premier programme élaboré dans le Nord à refléter la persepective inuite. Le mot «inuuqatigiit» signifie «d'un Inuit à l'autre», «d'une personne à l'autre», ou encore, «d'une famille à l'autre», et implique la notion d'unité entre les personnes et entre les peuples. Renforcer le sentiment d'unité chez les étudiants, les professeurs, les écoles et les communautés est le but ultime du programme.

«Une compréhension solide de la langue et de la culture est essentielle dans le développement d'un sens positif de l'identité chez les étudiants», a déclaré M. Dent.«Inuuqatigiit aidera les jeunes à mieux comprendre la vision inuite du monde et à les rendre confiants face à leur rôle dans la société».

Le programme était à l'essai depuis deux ans dans les régions de Baffin, Keewatin, Kitikmeot, et Beaufort-Delta, où il a été utilisé par des élèves inuits, inuinnaits et inuvialuits. Afin de s'assurer que les priorités de toutes ces régions du Nunavut étaient bien représentées lors de la conception d'Inuuqatigiit, un comité de révision a été formé sous la direction de Mme Liz Apak Rose, coordonnatrice des programmes d'inuktitut au Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, comprenant des enseignants inuits des quatre régions. Les membres de ce comité ont travaillé de façon intensive avec d'autres enseignants inuits, des parents, des aînés et diverses personnes des communautés. Les aînés ont joué un rôle capital dans la réalisation du programme en servant de sources d'information et en vérifiant l'exactitude du contenu d'Inuuqatigiit à mesure qu'il progressait. Ce sont les connaissances des aînés qui donnent au programme l'essence de la culture inuite.

«Je voudrais remercier pour leur engagement et leur dévouement les aînés qui ont travaillé à l'élaboration de ce projet, ainsi que les membres anciens et actuels du comité de révision du programme», a conclu M. Dent. «Depuis cinq ans, ils ont travaillé à faire d'Inuuqatigiit une réalité. Ensemble, ils en ont développé un programme d'études de très haute qualité qui améliorera grandement l'éducation des Inuit, Inuinnait et Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest».

CBC Nord — Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un ou d'une:

Announceur - présentateur Région du Kitikmeot

CBC North est à la recherche d'un(e) annonceur-présentateur permanent pour la programmation radiophonique et télévisuelle de la région du Kitikmeot. À titre de membre de notre équipe journalistique, vous jouerez un rôle clé pour informer le gens de l'Arctique de l'Est et de l'Ouest sur une vaste gamme d'évènements et de sujets importants.

Nous recherchons un individu dynamique et aventureux démontrant un intérêt pour les questions d'actualité. Vous serez curieux et désireux de rencontrer et de discuter avec les gens. Vous devez parler couramment anglais et connaître au moins un des dialectes inuits (préférablement l'inuinaktun et/ou l'inuvialuktun). Vous devez être en mesure de voyager dans les communautés pour couvrir les événements. Un expérience en journalisme ou en télédiffusion ainsi qu'une aptitude à travailler avec de l'équipement technique et des ordinateurs seront des atouts, mais ne sont pas indispensables. Un appui au développement de ces aptitudes sera fourni au besoin.

Le lieu de travail est situé à Cambridge Bay.

Le salaire se situe entre 37 500 $ et 47 500 $, et une indemnité de localité isolée est également offerte.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour présenter votre candidature à ce poste, prière de contacter : Michèle Martel, agente des ressources humaines, CBC North, CP 160, Yellowknife, NT, X1A 2N2.
Bureau : (403) 669-3551
Télécopieur : (403) 669-3559

La date limite pour présenter une demande d'emploi est le 14 mai 1997.

Radio-Canada s'engage à appliquer les principes de l'équité en matière d'emploi et de représentation à l'antenne.

Petites Annonces
(service gratuit)

À louer
Deux appartements à louer, situés sur la 53e rue à Yellowknife. 3 chambres à coucher, 1275 $/mois et 2 chambres à coucher 1125 $/mois. Service de câblodistribution, chauffage et eau inclus. Disponibles le 1er juin. Contacter Daniel au 873-7822 (travail) ou 669-7594 (domicile).

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Sous-ministres adjoints (2)

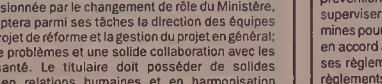
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, T. N.-O.**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux cherche deux cadres administratifs d'expérience pour assumer, sous la responsabilité du sous-ministre, la direction d'un organisme public en pleine évolution.

Un des plus gros et des plus diversifiés du GTNO, le Ministère entreprend présentement une importante réforme de sa stratégie qui apportera de grands changements à l'ensemble du régime de santé et des services sociaux dans le Nord. Une partie de cette réforme porte sur l'importance du rôle qu'assume le Ministère. En effet, faisant écho à la réforme du régime de santé et des services sociaux qui se produit à la grandeur du pays, le Ministère territorial vise à se départir de la prestation directe et du soutien de ses programmes. De plus, la Division des T. N.-O. en 1999 demandera une longue planification et la collaboration d'un large éventail de personnes et d'organismes ressources.

Le sous-ministre adjoint pour le Nunavut veillera à la planification de la transition et à la création d'un ministère de la Santé et des Services sociaux pour le Nunavut. Le titulaire devra donc travailler en étroite collaboration avec le commissaire intérimaire du Nunavut. Après une période d'orientation à Yellowknife, le titulaire du poste sera éventuellement muté dans le Nunavut. Au nombre de ses principales fonctions, le titulaire veillera à la planification du régime de santé et des services sociaux, à la consultation du public concernant le plan stratégique du Ministère, à l'harmonisation fonctionnelle des groupes et à la collaboration continue avec les conseils de santé et des services sociaux du Nunavut. Le titulaire fait preuve d'un esprit d'analyse et de flexibilité et possède les capacités requises pour favoriser l'harmonie entre les nombreux intervenants. Il doit de plus posséder de l'expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux du Nunavut.

Le sous-ministre adjoint à la mise en application de la réforme et des services de soutien veillera à la mise en oeuvre des projets de réforme en cours au sein du Ministère, dont les services de soins de longue durée, la restructuration des hôpitaux, les services de traitement des toxicomanies et la réforme des services de la protection de l'enfance. Un autre secteur d'importance dont le titulaire aura à s'occuper est le soutien des programmes dans le domaine général de promotion du mieux-être et de développement communautaire. Outre le rôle de premier plan qu'il assumera pendant la période de transition occasionnée par le changement de rôle du Ministère, le titulaire comptera parmi ses tâches la direction des équipes travaillant au projet de réforme et la gestion du projet en général; la résolution de problèmes et une solide collaboration avec les conseils de santé. Le titulaire doit posséder de solides compétences en relations humaines et en harmonisation fonctionnelle des groupes et de l'expérience en gestion de programmes de santé et de services sociaux dans le Nord.



Les candidats à ces deux postes doivent posséder des compétences en planification, gestion de projets, relations humaines et analyse ainsi qu'une méthode de travail très dynamique. Ils doivent aussi posséder de l'expérience en gestion et les compétences nécessaires pour travailler efficacement dans un milieu en pleine évolution.

Le traitement est fonction des études et de l'expérience. **Il s'agit d'un poste de direction.**

Réf.: 011-0199-0003 — **Date limite** : le 9 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Mme Madelon Haener, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre Square, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-6568; télécopieur : (403) 873-0280; adresse électronique : http://www.hlthss.gov.nt.ca.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Fédération Franco-TéNOise

Offre d'emploi

Poste
coordonnateur ou coordonnatrice dans les Territoires du Nord-Ouest du programme *Jeunesse Canada au Travail.*

Caractère
contractuel à temps plein.

Fonctions
. actualiser la campagne de promotion afin de recruter employeurs et employé-e-s ;
. contribuer au jumelage employeurs/employé-e-s ;
. assurer le suivi.

Exigences
. maîtriser le français et l'anglais ;
. être apte à travailler sur WordPerfect version Mac;
. être en mesure d'assurer les fonctions citées.

Conditions de travail
. entrée en fonction : dès que possible ;
. fin du contrat : au plus tard le 29 août 1997 ;
. lieu de travail : Yellowknife, T.N.-O.
. frais de déplacement assumés par l'employeur ;
. allocation logement (partielle) ;
. salaire : selon qualifications, sur une base minimale de 500$ par semaine.

Dépôt des offres de services
. pour le lundi 5 mai 1997
. aux soins de Daniel Lamoureux, directeur général
. par courrier : **Fédération Franco-TéNOise**
Casier postal 1325
Yellowknife NT X1A 2N9
. par télécopieur : 403-873-2158
. par courrier électronique : fft@franco-nord.com

WCB

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR EN CHEF DES MINES
Offre #SR97/13

Agissant sous la supervision du directeur des Services de prévention, l'inspecteur en chef des mines aura à préparer et à superviser la prestation du programme d'inspection dans les mines pour s'assurer que les opérations minières des TNO se font en accord avec la *Loi sur la santé et la sécurité dans les mines* et ses règlements ainsi que la *Loi sur l'usage des explosifs* et ses règlements. Vous devrez assister au développement de nouvelles législations ou d'amendements aux législations actuelles; émettre des directives à l'industrie minière des TNO et accorder des dérogations en vertu de la *Loi sur la santé et sécurité dans les mines.*

Le candidat retenu doit posséder un diplôme en sciences et un titre professionnel d'ingénieur avec un membership continu dans une association professionnelle d'ingénieurs reconnue ou un professionnel canadien accrédité de la sécurité , avec un diplôme de technicien-spécialiste en ingénierie. Vous devez avoir au moins 7 années d'expérience pratique dans les mines dont au moins cinq ans au niveau des opérations de production, avec en plus, une année comme superviseur. Une expérience à titre d'inspecteur des mines est un atout

Le salaire annuel de départ est de 66 636 $, plus bénéfices.

Vous devez identifier clairement votre éligibilité afin que votre demande reçoive les considérations requises pour être reconnue par la politique d'action positive.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, veuillez envoyer votre curriculum vitae en anglais, avant le 16 mai 1997, à Laura Debassige, Commission des accidents du travail, C.P. 8888, Yellowknife, NT, X1A 2R3 ou par télécopieur au (403) 873-4596.

L'EMPLOYEUR PRÉCONISE UN PROGRAMME D'ACTION POSITIVE. IL EST INTERDIT DE FUMER AU TRAVAIL.

IL S'AGIT D'UN EMPLOI NON-TRADITIONNEL.

Brunch des bénévoles



C'est toute une équipe de bénévoles qui [illegible] travaillé dur lors du Brunch annuel des bénévoles de l'AFCY. Geneviève aux oeufs, Lise aux crèpes et Louise à presque tout.

Photos : Natali Lefebvre



L'homme aux toasts, celles avec du beurre, Richard Baillargeon n'a pratiquement pas quitté son poste de travail pour nous offrir de belles toasts dorées.



«À propos d'autre chose»

On cherche de nouvelles voix

Avec tous les départs et les vacances qui s'en viennent, on a parfois un peu de difficulté à combler [illegible] grille horaire de l'émission «À propos d'autre chose». L'été est toujours une période tranquille pour la radio, ce qui en fait une excellente occasion d'intégrer les recrues. Avis aux intéressés.

Natali Lefebvre

Le comité de radio de l'AFCY se rencontrait mercredi dernier pour faire le bilan de la saison qui vient de se terminer et planifier celle qui commence.

Pour l'instant, ce qui semble le plus important, c'est de former de nouvelles équipes. On aura donc besoin de sang neuf, autant pour l'animation au microphone que pour la technique. Bien que l'horaire d'été soit déjà établi, cette saison est pleine d'imprévus et l'on s'est vu par le passé devoir faire mille pirouettes pour s'assurer qu'il y aurait bel et bien une équipe francophone dans les studios de CKLB le dimanche midi.

L'appel est donc lancé, et les personnes qui sont intéressées à faire de l'animation ou à manipuler les commandes de la console sont plus que bienvenues à se joindre à la joyeuse bande. Pour ce faire, il suffit de contacter Francine Labrie, l'agente de développement de l'AFCY, au 873-3292, et de lui manifester son intérêt à prendre part à la diffusion de l'émission de radio des francophones des TNO.

À partir de maintenant, et ce au moins jusqu'en septembre, ce sera Mario Paris qui fera office de représentant du comité. Mario est impliqué dans la radio francophone de Yellowknife depuis le tout début et a déjà fait beaucoup pour le développement de cet outil culturel. [illegible] ira d'ailleurs représenter «A propos d'autre chose» à la réunion annuelle de l'Association des radios communautaires canadiennes, qui aura lieu la première semaine de juin à Memramcook au Nouveau-Brunswick. Il est aussi possible de s'adresser à Mario pour s'informer de ce qu'il faut faire pour se joindre à l'équipe de l'émission. On peut le rejoindre au 920-2919.

Pour ce qui est des projets que le comité de radio avait lancés durant l'automne et l'hiver, il seront mis sur la glace jusqu'en septembre alors qu'il y aura moins de va et vient et qu'on pourra mieux évaluer les possibilités de développer davantage ce médium francophone de communication. On se rappelle qu'on avait commencé à considérer sérieusement d'expandre «Apropos d'autre chose» jusqu'à en faire une radio communautaire officielle.

En attendant, on se concentrera sur la visibilité -(ou l'audibilité?)- de l'émission en la publicisant davantage. On travaillera également à la rédaction d'un manuel technique à l'usage des équipes de production.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 17, 9 mai 1997

Les programmes électoraux des partis politiques fédéraux

Tous promettent de s'occuper de votre avenir

Maintenant que les principaux partis politiques ont dévoilé leur programme électoral, il est maintenant possible de se livrer au jeu des comparaisons.

Ottawa (APF): La principale constatation, c'est que tous les partis se préoccupent de votre avenir! On ne sait trop si c'est l'arrivée du 21e siècle ou le passage récent de la comète Hale-Bopp qui a inspiré les rédacteurs des programmes des partis fédéraux, mais toujours est-il que le mot «avenir» est inscrit en toutes lettres en page couverture de chacun des quatre programmes.

Le programme libéral s'appelle: «Bâtir notre avenir ensemble», celui des conservateurs: «Que l'avenir commence» et celui des néo-démocrates: «Un cadre pour l'avenir du Canada». Le programme des réformistes invite plutôt les Canadiens à prendre un «Nouveau départ», mais c'est bien sûr «pour nous bâtir un meilleur avenir.»

Puisque votre avenir préoccupe grandement les politiciens fédéraux, voici un court résumé des programmes électoraux dans trois secteurs qui intéressent les Canadiens: l'emploi, la santé et la fiscalité.

Emploi

Lors de l'élection de 1993, l'emploi était le grand thème électoral des libéraux fédéraux. Rappelez-vous le cri de guerre que Jean Chrétien martelait sur la place publique: «Jobs! Jobs! Jobs!» Rappelez-vous du débat des chefs, alors que le chef libéral avait touché une corde sensible chez les chômeurs, en parlant de la dignité-du-père-de-famille-qui-amène-le-pain-sur-la-table. Ce soir-là, plusieurs ont versé une larme devant leur téléviseur.

Cette année, le programme libéral est plutôt expéditif au chapitre de l'emploi. Il n'y a aucune promesse, aucune cible à atteindre. On reconnaît d'ailleurs qu'il n'existe aucune recette magique pour stimuler l'emploi. En fait, le programme se résume à ceci: «La relance de l'emploi et de la croissance passe par l'assainissement des finances publiques.»

Les conservateurs de Jean Charest sont un peu plus audacieux. Ils affirment que leur plan favorisera la création de plus d'un million de nouveaux emplois dès leur premier mandat, et d'un autre million pendant le deuxième. Le risque de se tromper n'est pas bien grand, puisque tous les économistes disent que c'est exactement ce qui risque de se passer, peu importe le parti au pouvoir.

Les néo-démocrates battent tous les records d'optimisme. Ils ont pour but de couper de moitié (?) le taux de chômage au cours d'un premier mandat: «Le NPD ciblera la création d'emplois avec la même détermination que le gouvernement actuel a démontré pour réduire son déficit», lit-on dans le programme.

Les réformistes veulent créer des emplois en réduisant davantage la taille du gouvernement et le fardeau fiscal, et en mettant un frein aux dépenses excessives et au gaspillage. Cela permettra, disent-ils, de créer des vrais emplois, qui ne dépendent pas du soutien des contribuables.

Santé

La principale promesse des libéraux est d'augmenter de 11 à 12,5 milliards de dollars à compter de 1998-1999, la portion en argent des transferts fédéraux aux provinces pour la santé et les programmes sociaux.

Théoriquement, cela pourrait permettre aux provinces de ralentir

Notre avenir
Suite en page 2

L'autre plébiscite : le référendum sur la parité des sexes au Nunavut

Du pain sur la planche pour le comité du OUI!

Louis McComber

Les citoyens du Nunavut seront sérieusement sollicités par leurs politiciens jusqu'au 26 mai prochain. En effet, la campagne électorale fédérale a été déclenchée par-dessus une campagne déjà en cours au Nunavut en vue de remporter le référendum sur la représentation égale des sexes à l'Assemblée législative du futur territoire.

Le 26 mai prochain, donc à quelques jours seulement de l'élection fédérale prévue pour le 2 juin, les citoyens du Nunavut devront décider si oui ou non il y aura deux représentants par circonscription électorale au Nunavut, soit un homme et une femme.

Dans sa chronique hebdomadaire du Nunatsiaq News, John Amagoalik fait remarquer que les libéraux fédéraux ont déclenché la campagne électorale au mauvais moment. Curieusement, il ne fait pas référence au référendum du Nunavut. Et pourtant la campagne électorale fédérale aura un tel impact médiatique, autant dans le nord que dans le reste du Canada, qu'elle risque d'éclipser la consultation au Nunavut dans l'esprit des électeurs.

L'issue de la consultation est loin d'être claire. Les troupes du Oui ont du pain sur la planche. Ce n'est que cette semaine en fait que la campagne en faveur de la double représentation a vraiment démarré.

Il semble en effet que très peu d'informations sur cette question circulent dans les communautés. Là où il n'y a pas eu de séances d'information, le vent soufflerait en faveur du Non.

Apparition dans les médias, assemblées d'information dans les communautés, distribution de feuillets publicitaires et de macarons, la campagne du Oui va tenter de remonter la pente.

Dans la petite communauté de Clyde River sur la Terre de Baffin, plusieurs résidents interrogés à ce sujet par le journaliste de L'Aquilon ont dit s'opposer à une telle mesure pour des raisons religieuses. À leurs yeux, l'idée de l'égalité des sexes s'opposeraient à la volonté de Dieu exprimée dans la bible. Dieu aurait voulu créer la femme soumise à l'homme.

Certains observateurs commencent à discerner que les forces du

Parité des sexes
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Neige de mai !

Neige de mai,
On a pas finit de pelleter.
Petits flocons givrés
Avez-vous bientôt fini de nous écoeurer ?
On se croyait presqu'à l'été
et il faut soudain se rhabiller.

Alain Bessette, Natali Lefebvre

Sommaire



Natali Lefebvre

Le Canada s'affiche

M. Anthony Whitford, président du Comité de la fête du Canada pour les TNO, a annoncé la semaine dernière au nom de la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, les noms des finalistes du défi de l'affiche de la fête du Canada 1997 dans les Territoires. Heather Kilpatrick, 12 ans, d'Inuvik s'est classée au premier rang, suivie de Jackie Pascal, 14 ans, de Fort McPherson, et d'Abbygail Noah, 17 ans, de Baker Lake.

Les participants étaient invités à dessiner une affiche qui montre pourquoi le Canada est un pays extraordinaire. L'affiche de Heather Kilpatrick est un collage coloré de différents symboles canadiens surimposés sur une grande feuille d'érable. Le défi de l'affiche de la fête du Canada 1997 était ouvert aux jeunes de 18 ans et moins. Plus de 37 000 étudiants et étudiantes y ont participé à travers le Canada.

L'affiche de la finaliste territoriale Heather Kilpatrick a été expédiée à Ottawa afin de représenter les TNO dans le concours national. Le dessin d'un des douze finalistes provinciaux et territoriaux sera choisi et constituera l'affiche officielle de la fête du Canada qui sera diffusée dans tout le pays. Les douze finalistes remportent un voyage à Ottawa à titre d'invités personnels de la ministre du Patrimoine canadien afin de participer aux célébrations de la fête du Canada sur la Colline du Parlement le 1er juillet. Ces étudiants se joindront ensuite au premier ministre, au Gouverneur général et à tous les Canadiens pour célébrer le 130e anniversaire du Canada.

Une poursuite contre la Fédération des travailleurs des TNO

L'Association des travailleurs chrétiens du Canada veut poursuivre en justice la Fédération des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest suite à la dénonciation de ses pratiques lors de la Convention bisannuelle de la Fédération.

«L'Association des travailleurs chrétiens a négocié des salaires incroyablement bas, soit 10.50$ et 18.50$ l'heure, pour des emplois à BHP dont les salaires horaires devraient être de 19.55$ et 23.73$ selon les normes de la Fédération», a déclaré le président de la Fédération, Jim Evoy.

L'Association des travailleurs chrétiens du Canada a aussi récemment annoncé des emplois dans le journal «*Globe and Mail*» national. «Cette association doit disparaître. Les résidents du Nord ont droit à une juste part des emplois et des bénéfices provenant des mines de diamant», s'est offusqué M. Evoy avant d'ajouter que la Fédération ne se laisserait pas dicter la marche à suivre en ce qui concerne les termes et conditions d'emploi, et ne se laisserait pas non plus imposer l'embauche de travailleurs ne provenant pas du Nord. «Toutes les poursuites du monde ne feront pas taire notre opposition à cette conspiration des bas salaires à BHP», a conclu le président de la Fédération.

Un porte-parole de L'Association des travailleurs chrétiens du Canada ■ nié l'allégation selon laquelle l'organisation encouragerait les bas salaires. Il a aussi déclaré que le conflit qui oppose l'association à la Fédération de travailleurs des TNO ternit à tort son image.

La Journée canadienne de la santé

La Journée canadienne de la santé est célébrée le 12 mai de chaque année à travers le pays. Le thème de cette année est «La santé: une affaire de communauté».

Ce thème et sa campagne de promotion visent à élargir notre vision habituelle de la santé et mettent l'accent sur l'importance d'éléments qui jouent un rôle majeur dans le bien-être des individus, tels la présence d'un toit, la propreté de l'air et de l'eau, l'éducation et l'emploi. Le thème reflète également le besoin qu'ont les communautés de voir des individus s'impliquer davantage dans la définition des buts à atteindre pour une meilleure santé communautaire.

À Yellowknife, pour souligner l'évènement, un lunch aura lieu dans la salle A de la bibliothèque municipale, le lundi 12 mai de midi à 14h. Le but de cette rencontre est de rassembler le plus de gens possible provenant d'associations et d'organismes locaux qui offrent des services illustrant que la santé est une affaire de communauté, et de partager les idées et les expériences.

Pour plus d'information, il suffit d'appeler Heather au 920-3331.

Assemblée des municipalités

L'Association des municipalités des TNO tiendra sa 31e assemblée générale annuelle à Rankin Inlet du 9 au 13 mai. Environ 135 délégués et observateurs s'y rencontreront pour discuter de questions d'intérêt commun. Le thème «Communautés du Nord» semble bien coller à l'évènement qui vise à rallier les différents niveaux de gouvernement afin de rendre les communautés du Nord meilleures et plus fortes.

Trente-deux propositions soumises par des membres des municipalités seront étudiées au cours de la fin de semaine, incluant des sujets tels le Fonds d'action communautaire, les opérations des traversiers et les plans d'affaires en vue de la division prochaine.

Des représentants officiels du GTNO, des commissaires par intérim du Nunavut et de la Société d'énergie des TNO seront présents à l'évènement.

Notre avenir

Suite de la une

un peu les compressions dans le secteur de la santé. Le fédéral n'a cependant aucun contrôle sur l'utilisation par les provinces de l'argent qui est désormais versé dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Les millions de dollars supplémentaires pourraient tout aussi bien être utilisés pour l'éducation postsecondaire ou les programmes sociaux.

Les libéraux veulent aussi établir un programme d'assurance-médicaments en collaboration avec les provinces. Mais il s'agit ici, comme le rappelle le livre rouge, «d'un objectif national à long terme.» On promet aussi d'encourager les soins à domicile en créant un crédit d'impôt pour les personnes qui prennent soin à domicile d'un membre invalide de leur famille, y compris les personnes âgées.

Les conservateurs, qui dénoncent les compressions budgétaires des libéraux en matière de santé, promettent eux-aussi de rétablir à 12,5 milliards la contribution fédérale pour la santé et l'éducation. On promet en plus de remplacer l'actuel TCSPS par un nouveau programme qui permettra de transférer 3 milliards de plus par année aux provinces d'ici l'an 2001. Les conservateurs veulent aussi investir 200 millions dans un Fonds d'initiatives en matière de santé.

Les néo-démocrates veulent faire de l'accès à des soins de santé de qualité «une priorité nationale.» Ils veulent mettre un terme aux coupures dès maintenant, transférer aux provinces un minimum de 15 milliards de dollars par année pour la santé et les programmes sociaux, établir un régime national d'assurance-médicaments et mettre sur pied un Institut de santé pour les Autochtones.

Les réformistes veulent eux aussi augmenter de 4 milliards par année les fonds qui seront transférés aux provinces pour la santé et l'éducation postsecondaire. L'argent proviendrait des économies réalisées en réduisant la taille du gouvernement.

Fiscalité

Les libéraux promettent une baisse générale des impôts, mais seulement lorsque le pays en aura les moyens. Ils ont l'intention de consacrer la moitié de chaque milliard de dollars de l'excédent budgétaire à la baisse des impôts. Leur plan est de consacrer la moitié de chaque milliard de dollars de surplus budgétaire à la baisse des impôts et à l'allégement de la dette nationale, et l'autre moitié aux dépenses de programmes.

Les conservateurs parlent plutôt d'une réduction d'au moins 10 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers dès le dépôt de leur premier budget.

Les néo-démocrates ne promettent aucune baisse d'impôt. Au contraire, ils veulent faire payer davantage les compagnies et les gens riches.

Quant aux réformistes, ils veulent réduire de 2 000$ le fardeau fiscal de tous les Canadiens d'ici l'an 2000 pour la famille moyenne.

TPS ?

Finalement, deux partis politiques osent encore faire des promesses concernant la TPS. Les néo-démocrates veulent tout simplement «éliminer progressivement» cette taxe, alors que les réformistes parlent de la «remplacer».

Parité des sexes

Suite de la une

non ont tendance à se galvaniser autour de sectes chrétiennes qui font une lecture plus littérale des textes bibliques.

Du côté du Non, les troupes aussi s'organisent. Avant d'aller sous presse, on apprenait la création d'un premier comité du Non dans le Keewatin (Qauliktu) la semaine dernière.

Pour Simon Awa, le directeur exécutif de la Commission d'Établissement du Nunavut, que ce soit aux Territoires du Nord-Ouest ou dans le reste du Canada, les femmes restent toujours défavorisées par rapport aux hommes, et ce tant dans les milieux de travail où le principe de «À travail égal, salaire égal» est rarement respecté que sur la scène politique, où les femmes arrivent difficilement à faire entendre leurs voix dans les partis à majorité mâle. Même avec les politiques d'action positive des gouvernements, la situation évolue à pas de tortue.

Cette inégalité des sexes ne peut que générer des tensions sociales dont le Nunavut n'a pas besoin, a déclaré Awa lors d'une entrevue à CFRT. Bien au contraire, le Nunavut a besoin que les préoccupations des femmes sur la famille, les enfants, la santé ou l'éducation soient en tête de liste de l'agenda politique du Nunavut.

Position officielle des francophones

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'Association francophone d'Iqaluit, les membres du CA ont manifesté leur appui à la proposition de parité des sexes à l'Assemblée Législative du Nunavut, sans toutefois en faire une politique de l'Association.

De son côté, CFRT ■ décidé d'emboîter le pas dans la campagne du Oui en produisant et diffusant dans tout le réseau des radios communautaires au Nunavut un enregistrement en faveur du Oui. On peut y entendre John Amagoalik, le président de la Commission d'Établissement du Nunavut, José Kusugak, le président de Nunavut Tungavik Inc, et Natsiq Kango de NTI, défendre les mérites du Oui en inuktitut.



Mary Beth Levan, NPD

Une question de dignité

C'est sous le thème de la dignité que la candidate du Nouveau parti démocratique (NPD) dans l'Arctique de l'ouest, Mary Beth Levan, a lancé sa campagne électorale le 30 avril dernier.

Alain Bessette

«Qu'est-ce que la dignité du travail ? Quel bénéfice peut engendrer la formation s'il n'y a pas d'emploi ?», a demandé Mary Beth Levan aux journalistes lors du lancement de sa campagne électorale. «Le nombre officiel des sans-emplois est le même qu'au moment où les libéraux ont pris le pouvoir».

«Qu'est-ce que la dignité pour nos familles ? (...) Qu'est-ce que la dignité pour nos jeunes ? (...) Qu'est-ce que la dignité pour les Autochtones ?» a ajouté la candidate du NPD.

Mary Beth Levan a remporté la victoire sur son opposant, Wally Firth de Fort MacPherson, lors de la soirée de sélection du candidat officiel pour le Nouveau parti démocratique de l'Arctique de l'Ouest. Quelques jours plus tard, ce dernier annonçait son intention de briguer les suffrages à titre d'indépendant.



Alain Bessette/L'Aquilon

«En 20 ans dans le Nord, jamais n'ai-je vu une aussi grande insécurité qu'actuellement. Insécurité par rapport aux emplois. Insécurité par rapport aux services de santé et aux services sociaux. Insécurité par rapport aux normes d'éducation et aux débouchés. Insécurité par rapport aux possibilités de nos communautés de se développer économiquement et socialement», a indiqué Mary Beth Levan.

Selon la candidate néo-démocrate, Jean Chrétien, le Parti libéral et la députée locale ont à répondre de cette situation. Elle constate que malgré une campagne électorale axée sur l'emploi, le Canada fait face à un nombre record de chômeurs.

«Les électeurs doivent se poser une simple question : «Suis-je dans une meilleure position qu'il y a quatre ans ?» La réponse pour une écrasante majorité de résidents de l'Arctique de l'Ouest est «non»», a souligné Mme Levan.

La candidate du NPD a indiqué également qu'elle aborderait des questions spécifiques tout au long de la campagne en se référant à la plateforme électorale de son parti.

Lors de cette conférence de presse, la candidate du NPD s'est attaquée à plusieurs occasions à sa principale adversaire, Ethel Blondin-Andrew, sans une seule fois en prononcer le nom.

«Il semble que les préoccupations du Nord ne soient plus à l'ordre du jour à Ottawa. Audrey McLauglin a été la seule voix à se faire entendre contre les coupures à CBC-North. Notre députée ne s'est pas opposée au contrôle des armes à feu», a dénoncé Mme Levan. «Rien, zéro a été fait pour défendre les intérêts du Nord».

Tout ce que le Parti libéral fait, selon Mme Levan, c'est de couvrir son incompétence, et seules les grosses compagnies s'en portent mieux. Le Canada est le seul pays du G-7 qui n'ait pas un seuil minimum dans la taxation des entreprises.

En ce qui concerne le déficit, Mme Levan a indiqué qu'il fallait se montrer responsable au plan fiscal. «Comment s'est créée cette dette ? C'est en raison des politiques monétaires, des hauts taux d'intérêts et du chômage», a-t-elle souligné. Elle a aussi indiqué qu'il fallait revoir le système de taxation qui fait actuellement en sorte que ce sont les citoyens de la classe moyenne qui paient le plus d'impôts.

Le Parti progressiste conservateur de l'Arctique de l'Ouest

Bob Dowdall et les emplois

Le Parti progressiste conservateur de l'Arctique de l'Ouest a choisi le 3 mai dernier son candidat pour les élections fédérales. Il s'agit de Robert (Bob) Dowdall, un résident de longue date de l'Arctique de l'Ouest.

Alain Bessette

La soirée de nomination s'est tenue à Yellowknife, mais des membres de l'extérieur de la capitale y ont participé par le biais d'une conférence téléphonique. M. Dowdall a été nommé par acclamation, étant le seul candidat à briguer cette nomination pour le Parti conservateur lors de cette soirée.

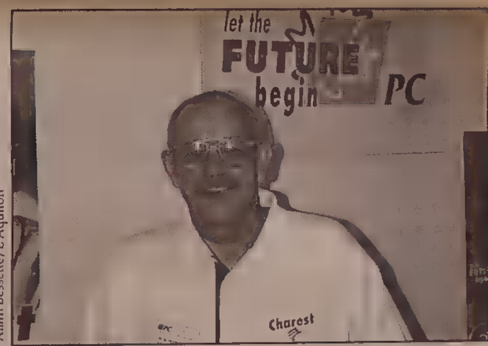
Pour le candidat conservateur Bob Dowdall, la priorité se situe au niveau des emplois. Il entend travailler d'arrache-pied au règlement du problème des revendications territoriales et à celui de l'autonomie gouvernementale pour les Autochtones.

Bob Dowdall se dit d'avis que la réduction des impôts constitue la meilleure façon de créer des emplois. Par ailleurs, il supporte le plan du chef du Parti progressiste conservateur, M. Jean Charest, qui consiste à protéger le financement fédéral pour les soins de santé et pour l'éducation.

Finalement, Bob Dowdall est un opposant à la Loi sur le contrôle des armes à feu et entend tout faire pour s'en débarrasser.

La feuille de route de la carrière dans le Nord de Bob Dowdall présente un parcours varié. Il a travaillé pendant dix ans au niveau des programmes de taxation du GTNO. Il a aussi travaillé pendant 18 ans au sein de l'industrie minière et cinq ans à la barre d'une petite entreprise. Il a oeuvré pendant huit ans au conseil d'administration du Northern Addictions Services.

Sa campagne régionale n'était toujours pas officiellement lancée au moment de mettre sous presse.



Alain Bessette/L'Aquilon

Les pauvres : les laissés pour compte de la campagne électorale ?

Ottawa (APF): On ne parle pas beaucoup de la pauvreté durant la présente campagne électorale et cela n'est pas sans inquiéter l'Organisation nationale anti-pauvreté. Les pauvres seront-ils les laissés pour compte de cette élection?

Selon la directrice de l'ONAP Lynne Toupin, aucun parti politique n'a démontré dans son programme électoral qu'il avait développé une approche globale du problème de la pauvreté. Par exemple, les libéraux insistent surtout sur la pauvreté chez les enfants, en oubliant que la pauvreté des adultes expliquent celle des enfants.

«Il faut faire de la pauvreté un enjeu électoral, sinon on risque d'ajouter d'ici cinq ans un autre million de pauvres aux 5 millions déjà existants», craint Mme Toupin. Une chose est certaine, c'est que les pauvres ne croient plus aux promesses des politiciens. La dernière fois qu'un politicien a fait miroiter l'espoir, fait remarquer Lynne Toupin, c'était en 1993: «Quand Jean Chrétien a dit jobs! jobs! jobs!, les pauvres avaient l'impression qu'il comprenait leur problème.» Depuis, ils ont déchanté.

L'Organisation nationale anti-pauvreté lance une campagne échelonnée sur plusieurs mois contre les propos discriminatoires à l'endroit des personnes pauvres.

L'ONAP a également l'intention de demander à tous les candidats des partis politiques de signer une déclaration qui les engage à respecter les personnes pauvres, et à ne pas appuyer des mesures législatives qui ne font qu'accroître la pauvreté des Canadiens.

ÉDITORIAL

Une association à penser

Alain Bessette

Un modèle de regroupement pour les associations de l'ouest des Territoires est sur la table. Il en est de même pour la réorganisation dans le Nunavut. La différence entre les deux régions repose principalement sur la plus grande complexité du processus de regroupement dans l'ouest en raison d'un plus grand nombre d'associations locales déjà existantes. Dans le Nunavut, il n'y a présentement qu'à Iqaluit où les francophones sont organisés.

Il ressort actuellement du processus d'information et de consultation un fait important à noter. Le principe même du regroupement des différentes associations en un seul organisme semble recevoir l'appui d'une majorité des interlocuteurs et interlocutrices.

Les questions qui se posent sont plutôt d'ordre pratique. Les inquiétudes exprimées portent principalement sur des modalités administratives de coordination des activités locales à l'extérieur de Yellowknife ou sur l'autonomie qui sera laissée aux groupes d'intérêts plus spécifiques tels ceux des parents.

De fusionner les structures administratives, pour des raisons économiques, et de parvenir à respecter l'autonomie des divers groupes francophones, c'est là tout le défi qui attend les francophones de l'ouest des TNO lors de la fondation de leur future association de l'ouest.

Après l'assemblée de fondation, il restera plusieurs mois avant que celle-ci débute ses activités officiellement, plusieurs mois que l'on pourra mettre à profit pour ajuster les structures et adopter des politiques administratives qui satisfassent tous et chacun.

L'important lors de la réunion du 1er juin sera donc d'adopter des règlements administratifs qui permettront de réviser aisément (par simple majorité) les structures administratives de la nouvelle association au cours de sa première année d'existence.

Restructuration des associations de francophones

Le dossier avance à grands pas

L'avertissement lancé aux organisations de l'ouest des Territoires par la délégation d'Iqaluit lors du dernier conseil d'administration de la FFT aura eu des conséquences heureuses. L'ouest se retrouve à quelques semaines seulement de la création d'une nouvelle structure organisationnelle pour les associations de francophones de l'ouest.

Alain Bessette

Le projet de restructuration des associations de l'ouest avance à grands pas. L'objectif de base visant à intégrer les différentes associations locales sous un même chapeau, notamment du point de vue de la gestion administrative, semble déjà faire l'objet d'un consensus. Il reste cependant à régler plusieurs détails de coordination administrative.

La dernière rencontre de consultation formelle s'est tenue à Fort Smith le 1er mai dernier. Daniel Lamoureux, directeur-général de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), et Michel Lefebvre, membre du Comité de partition de la FFT, ont rencontré quelques francophones de Fort Smith pour expliquer l'état actuel du dossier et pour répondre à leur questions.

«Il semble y avoir plus de préoccupations sur les modalités pratiques que sur le principe du regroupement», a indiqué Daniel Lamoureux.

En effet, les principales préoccupations portaient sur des questions pratiques, par exemple : Comment le regroupement local aura-t-il le contrôle sur ses dépenses courantes si la gestion globale se fait de Yellowknife ? Comment gérer des activités qui se dérouleraient à Fort Smith ou à Hay River ?

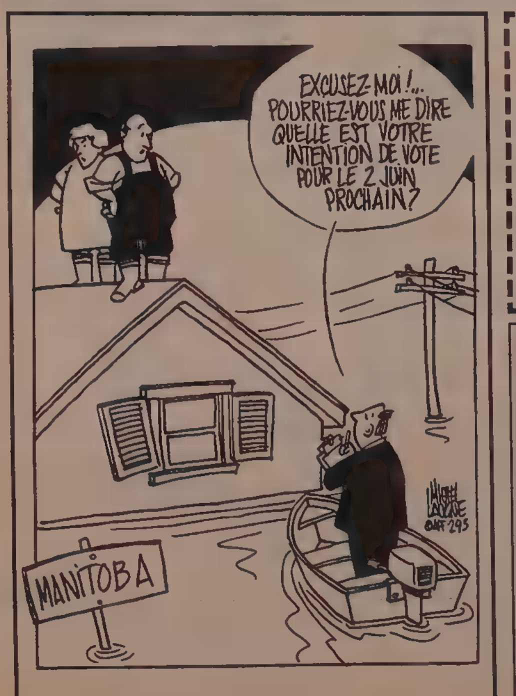
Du côté de Hay River, il n'a pas été nécessaire de tenir une séance d'information ou de consultation, la question ayant été abordée lors de leur dernière assemblée générale annuelle tenue le 16 mars dernier, soit deux semaines seulement après le conseil d'administration de la FFT, qui présentait le modèle suggéré de regroupement pour l'ouest.

Du côté de Yellowknife, il n'y a pas encore eu de contacts formels avec les différents conseils d'administration des organisations locales (la garderie, l'association de parents et l'association franco-culturelle). Seule une consultation auprès d'individus intéressés a eu lieu. Les consultations auprès des CA respectifs se feront néanmoins avant le mois de juin.

Selon la planification du processus, le 1er juin deviendra une étape importante dans la restructuration. Il est prévu à cette date de tenir une assemblée constituante pour la nouvelle association. Pareille assemblée se tiendra probablement à la mi-juin pour l'association du Nunavut. Lors de ces assemblées constituantes, il y aura adoption des objectifs de la future corporation et aussi de ses règlements administratifs.

Il ne s'agit évidemment que d'une étape. Après l'assemblée constituante, il restera encore bien des tâches à accomplir. Il restera à élire un premier conseil d'administration, à finaliser l'élaboration des politiques administratives qui assureront la bonne coordination entre les divers champs d'intérêts au sein du regroupement, et ultimement, à voir à la dissolution des associations actuelles et à celle de la Fédération Franco-TéNOise.

Après l'avoir lu, recyclez L'Aquilon



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

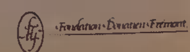
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Iqaluit revit la conquête du pôle Nord...au cinéma!

Louis Mc Comber

(Iqaluit) 6h30 du matin devant l'hôtel Toonooniq d'Iqaluit, une brigade imposante de motoneiges déjà attachées à leurs kamotiks sont prêtes à prendre le chemin de la baie. Les conducteurs rincent leurs moteurs, grillent une dernière cigarette avant de lever le camp, bavardent tranquillement avec des membres de l'équipe de production.

Plus de 70 motoneiges ont été nolisées pour le tournage d'un film destiné à la télévision américaine, **Glory and Honor**. Les lieux du tournage se situent à près d'une heure de motoneige d'Iqaluit, à l'embouchure de la rivière Sylvia Grinnel. À chaque matin, le convoi y achemine les caméras, les costumes, les décors, d'énormes ventilateurs qui fabriquent des blizzards à volonté, les techniciens, les acteurs...

Les producteurs américains Turner Network Television ont confié la réalisation du tournage à une équipe du Québec. Une soixantaine de québécois composent donc l'équipe de production. Plusieurs s'étonnent de découvrir l'importance de la communauté francophone d'Iqaluit.

Les hôtels en ville font de bonnes affaires. Le Toonoonik prépare plus de cent dîners par jour livrés en motoneige sur le plateau de tournage. Les salles d'habillage et de maquillage occupent les salons du Navigator, et à la salle à manger du Discovery on risque de tomber sur les producteurs américains qui discutent du scénario autour d'un plantureux repas.

Le film mettra à l'écran l'épopée de l'explorateur américain Robert Edwin Peary lors de son périple au pôle Nord en 1909. Le scénario s'intéresse particulièrement à l'aide de camp de Peary, un noir américain, Matthew Henson. Depuis leur premier voyage au Groënland en 1886, Henson n'a jamais quitté Peary dans ses nombreuses expéditions dans l'Arctique. Deux vedettes bien connues incarnent les rôles principaux : Henry Czerny et Del Ray Lindo.

Henry Czerny est canadien. Il a joué dans plusieurs longs métrages importants dont **The Boys of St-Vincent**, **Trial at Fortitude Bay** et **Mission Impossible.** Del Ray Lindo est américain. On le retrouvait également dans la distribution du film **Mission Impossible**, mais aussi dans **Ransom**.

Ce n'est qu'à leur troisième tentative, le 6 avril 1909, à partir du navire Roosevelt, que Peary et Henson lanceront leur expédition victorieuse et rejoindront le pôle Nord accompagnés de quatre Inuit. À leur retour aux États-Unis ils découvriront avec stupeur qu'un compétiteur et ancien marin de Peary, A. Cook, prétendait avoir atteint le pôle Nord avant eux, dès 1908. De nos jours, Cook est plutôt perçu comme un imposteur et l'Histoire attribue généralement à Peary la découverte du pôle Nord.

Peary nous aura laissé plusieurs récits de ses voyages, publiés dans trois livres: **Northward over the Great Ice** (1898), **The North Pole** (1910) et **Secrets of Polar Travel** (1917). On peut consulter ces livres à la bibliothèque du Collège Arctique du Nunavut à Iqaluit.

Le budget total de toute la production atteint les 10 millions de dollars. Selon Alain Carrière, président de la Chambre de Commerce d'Iqaluit, **Glory and Honor** laissera près d'un million de dollars en retombées directes dans la communauté.

«Il faut féliciter Turner Network Television pour s'être ingéniée à faire affaire avec des fournisseurs, des contracteurs et de la main d'oeuvre locale», a souligné Alain Carrière.

«S'ils ont une bonne expérience, comme ils ont eu jusqu'ici, ça va les inciter à revenir et à passer le bon mot qu'Iqaluit, c'est la place pour faire des vues dans le futur. Tous les gens qui sont impliqués fournissent beaucoup d'efforts pour satisfaire ces gens-là le plus possible pour justement les intéresser à revenir et même pour qu'ils nous mettent sur la carte de l'industrie du cinéma.» a expliqué le président de la Chambre de Commerce d'Iqaluit.

Vers 19 h 30, tout le monde revient de la baie, acteurs et figurants revêtus d'épais parkas de caribou. Les journées sont longues sur la glace. Même fourbu, chacun trouve le moyen de sourire, amusé de ce personnage historique qu'il est devenu pour quelques semaines encore.

Télécommunications

Branchés, les TNO

Le GTNO et Ardicom Digital Communication Inc. ont signé dernièrement un contrat de plusieurs millions de dollars les engageant pour une durée de cinq ans dans le développement d'un réseau de télécommunications à haute vitesse capable de combler les besoins actuels et futurs de toutes les communautés des TNO en matière de télécommunications.

Natali Lefebvre

Ardicom, un regroupement entièrement formé de compagnies du Nord dont 66 pour cent sont autochtones, commencera dès l'automne prochain à brancher les 58 communautés des Territoires du Nord-Ouest à un réseau de communication digitale. L'opération devrait être entièrement complétée à la fin de 1998.

Le ministre des Finances et responsable du projet, M. John Todd, croit que le développement de ce réseau de télécommunications est un pas important dans l'avancement de la technologie dans les TNO. «Les télécommunications sont reconnues pour être un moyen efficace de réduire les grandes distances qui séparent les différentes communautés du Nord tout en rapprochant leurs résidents des gens et de l'information venant d'autres parties du monde», a-t-il déclaré. Selon M. Todd, ce réseau ouvrira la voie à une transmission supérieure et plus rapide des données, aux vidéo-conférences et à la communication via Internet, en plus d'apporter des avantages tels que la possibilité d'accéder à une immense quantité de ressources en matière d'éducation, de justice et de santé.

Comme le GTNO transfère présentement plusieurs de ses programmes aux régions et communautés, des systèmes efficaces de communications sont essentiels. «Les nouvelles ouvertures à la communication qu'offre une autoroute de l'information de qualité représentent un atout majeur dans le développement des communautés, dans leur économie et dans leur accès aux programmes et services offerts par le gouvernement», a fait remarquer le ministre.

M. Todd a ajouté que l'implantation du réseau n'est possible que parce que le gouvernement en est l'utilisateur central. D'après lui, en travaillant avec Ardicom et le secteur privé, le GTNO devient le client principal, entouré de plusieurs autres clients, d'un système qui pourra apporter à tous de nombreux avantages. «Le réseau aidera le gouvernement à implanter de nouveaux procédés en matière d'éducation, de santé et de justice, tout en ouvrant ses portes à divers clients tels les autres gouvernements, les organismes à but non-lucratif, etc.», a-t-il expliqué.

Courrier du Net

J'aimerais tellement écrire sur la question des sexes au Nunavut, mais après y avoir réfléchi, je vais sûrement me faire lapider sur la place publique......!!!!)

En fait, je pense que la priorité devrait toujours être donnée à la compétence. Qu'il y ait des problèmes dans la vie de tous les jours est une chose. Mais instituer l'égalité des sexes au gouvernement est une chose complètement différente. Le meilleur exemple que je pourrais donner est celui du bilinguisme officiel au Canada. Dans les faits et dans la vie de tous les jours, on s'aperçoit très vite que cette politique ne correspond pas à la réalité. Non seulement la politique ne fonctionne qu'à demi-ton (on doit toujours chiâler pour qu'on respecte nos droits et cela le plus souvent se fait en anglais parce que l'autre ne comprend que dale au francais!), mais elle laisse paraître aux anglophones que les francophones sont des enfants gatés pourris du système fédéral canadien.

Je pense la même chose de la question des sexes au Nunavut. Je pense qu'on ne peut changer une situation sociale dramatique que par l'éducation, la sensibilisation et l'ouverture. Ça, c'est du travail de terrain. Ce n'est pas dans la bureaucratie que les choses vont vraiment changer. Ce qui risque d'arriver sera la mauvaise foi. Une femme sera élue non pas pour ses compétences, mais parce qu'elle est femme!? Quel crédit cela va lui donner? Je pense qu'il faut donner priorité à la crédibilité des candidat plutôt qu'a leur sexe. Je voterai pour la personne qui sera la plus apte a relevàr les defis de la vie politique, que ce soit un homme ou une femme, sans aucune preference. Pour moi, l'égalité des sexes doit se faire avant tout à la base, et pour cela il faut entamer maintenant un travail intensif de terrain.

Salut
Stephane
cloutier@nunanet.com

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Royal Oak Mines Inc.

Site: Mine Giant, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Objet: Utilisation des eaux et élimination des déchets pour usage industriel dans le processus de minage et de broyage et autres usages connexes.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le 28 mai 1997.

ORGANISATIONS LOCALES D'HABITATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1997-1998
MAISONS UNIFAMILIALES
MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

Les organisations locales d'habitation suivantes invitent les soumissions pour la main d'oeuvre seulement pour la construction de maisons unifamiliales dans les communautés suivantes.

Des soumissions séparées, sur les formulaires fournis, doivent être soumises à chacune des communautés.

Arctic Bay	2 unités
Broughton Island	2 unités
Cape Dorset	3 unités
Clyde River	1 unité
Grise Fiord	2 unités
Igloolik	2 unités
Kimmirut	2 unités
Pangnirtung	2 unités
Pond Inlet	2 unités
Sanikiluaq	2 unités

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 5 juin 1997 dans les bureaux respectifs des organisations locales d'habitation énumérées ci-dessous.

Les soumissions peuvent aussi parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 5 juin 1997 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ seront exigés pour les documents de soumission.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles dans les bureaux des organisations locales d'habitation et au bureau de la Société d'habitation des Territoires du Nord-ouest à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont aussi disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées aux directeurs des Associations locales d'habitation :

Association d'habitation d'Arctic Bay
C.P. 59
Arctic Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0A0
Téléphone (819) 439-8833
Télécopieur : (819) 439-8245

Association d'habitation de Broughton Island
Poste restante
Broughton Island, Territoires du Nord-ouest
X0A 0B0
Téléphone (819) 927-8826
Télécopieur (819) 927-8245

Municipalité de Cape Dorset
Poste restante
Cape Dorset, Territoires du Nord-ouest
X0A 0C0
Téléphone (819) 897-8878
Télécopieur (819) 897-8412

Association d'habitation de Clyde River
C.P. 9
Clyde River, Territoires du Nord-ouest
X0A 0E0
Téléphone (819) 924-6273
Télécopieur (819) 924-6325

Association d'habitation de Grise Fiord
Poste restante
Grise Fiord, Territoires du Nord-ouest
X0A 0J0
Téléphone (819) 980-9928
Télécopieur (819) 980-9087

Association d'habitation d'Igloolik
C.P. 189
Igloolik, Territoires du Nord-ouest
X0A 0L0
Téléphone (819) 934-8917
Télécopieur : (819) 934-8975

Association d'habitation de Kimmirut
Poste restante
Kimmirut, Territoires du Nord-ouest
X0A 0N0
Téléphone (819) 939-2252
Télécopieur : (819) 939-2050

Association d'habitation de Pangnirtung
C.P. 104
Pangnirtung, Territoires du Nord-ouest
X0A 0R0
Téléphone : (819) 473-8675
Télécopieur : (819) 473-8679

Association d'habitation de Pond Inlet
Poste restante
Pond Inlet, Territoires du Nord-ouest
X0A 0S0
Téléphone (819) 899-8977
Télécopieur : (819) 899-8909

Association d'habitation de Qammaq
Poste restante
Sanikiluaq, Territoires du Nord-ouest
X0A 0W0
Téléphone (819) 266-8875
Télécopieur : (819) 266-8713



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1996-1997
PROGRAMME DE RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
PANGNIRTUNG - 6 UNITÉS
APPROVISIONNER, EXPÉDIER ET ÉRIGER

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest lance des appels d'offres pour approvisionner, expédier et ériger pour la rénovation de six maisons à Pangnirtung, Territoires du Nord-Ouest.

Les soumissions pour cet d'appel d'offres doivent parvenir au plus tard à 14 h 00, heure locale, le 30 mai 1997 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ (T.P.S. incluse) seront exigés pour les documents de soumission.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à l'Association d'habitation de Pangnirtung et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont aussi disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Christine Klazinga,
Agente technique
C.P. 418
Iqaluit, Territoires du Nord-Ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-4421
Télécopieur : (819) 979-5793 ou (819) 979-0585

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Revêtement de gravier

Chargement, transport et épandage du gravier en certains endroits déterminés sur la route 1 des T.N.-O.

– Du km 206 au km 391, du km 422 au km 430, du km 457,4 au km 468,3 et du km 518 au km 548, route 1, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B & R Rowe) ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées au 2e étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 14 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 28 avril 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : George Childs
Ingénieur de l'entretien des routes
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5022

Les entrepreneurs sont priés de prendre note qu'il y aura une rencontre avant soumissions à Hay River, le 5 mai 1997 à 13 h 30.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Commissaire adjoint aux incendies

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Rankin Inlet, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0206RI-0003 **Date limite :** le 16 mai 1997

Commissaire adjoint aux incendies

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Cambridge Bay, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 696 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0207RI-0003 **Date limite :** le 16 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Northwest Tower, bureau 600, 5201-50e avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0373; adresse électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

Ingénieur de projets de structures

Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0205NS-0003 **Date limite :** le 16 mai 1997

Coordinateur des documents

Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 974 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0208NS-0003 **Date limite :** le 16 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487; télécopieur : (403) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com

Inspecteur de chaudières et d'installations au gaz

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel d'une durée de deux ans)
Le traitement initial est de 52 997 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0209-0003 **Date limite :** le 16 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services ministériels, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre YK, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8690; télécopieur : (403) 873-4512; adresse électronique : syeoman@gov.nt.ca

Négociateur des revendications territoriales

Ministère des Affaires autochtones **Yellowknife, T. N.-O.**
Le salaire est présentement à l'étude. En sus du salaire, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0188-0003 **Date limite :** le 9 mai 1997

Négociateur d'autonomie gouvernementale

Ministère des Affaires autochtones **Yellowknife, T. N.-O.**
Le salaire est présentement à l'étude. En sus du salaire, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0187-0003 **Date limite :** le 9 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, édifice Laing, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.



Projet d'histoire orale d'Igloolik

Une course contre la montre....

Stéphane Cloutier

Igloolik - Le cercle des anciens Inuit se retrécit. Trop nombreux sont les ainés qui ont quitté à tout jamais ce monde. Indubitablement, le cercle du savoir millénaire traditionel inuit s'est effrité, voire oublié ou pire encore, méprisé. La tâche de recueillir les témoignages des vieux et vieilles *Inullariit* (les vrais Inuit) sur leur vie dans les iglous n'est pas une mince affaire, d'autant plus qu'il s'agit d'une course contre la montre.

Le projet d'histoire orale d'Igloolik n'a pas son équivalent dans tout les Territoires du Nord-Ouest. Sur plus d'une décennie, la Société des anciens, en collaboration avec le Centre de recherche d'Igloolik, a fait parler les aînés inuit sur leur mode de vie traditionnel.

C'est en 1986 que l'entreprise du projet d'histoire orale d'Igloolik prend son envol. L'idée est née de la prise de conscience que les aînés actuels d'Igloolik représentent en fait la dernière génération d'Iglulingmiut ayant une connaissance approfondie des traditions, de la technologie et du mode de vie qui ont permis à la société inuit de survivre pendant des siècles avant sa sédentarisation, voilà à peine 40 ans, dans les communautés de l'administration gouvernementale.

En fait, les anciens ont tôt constaté que le savoir ne se transmet et ne se transmettra plus comme par le passé. Dans une communauté de 1300 personnes, les règles de contrôle social et d'enseignement ne peuvent plus être les mêmes que celles qui prévalaient pour une communauté qui ne dépassait guère 30 à 40 individus. Les règles du jeux sont donc différentes et les ainés d'Igloolik ont très vite compris que la transmission aux jeunes de leur héritage culturel devra emprunter des voies plus modernes.

Plus de 400 entrevues ont été réalisées dans le cadre du projet d'histoire orale d'Igloolik jusqu'à maintenant. Les sujets sont aussi variés que l'environnement, l'astronomie, la justice, la transmission du nom, les généalogies, la couture, la christianisation, le chamanisme, les techniques de survie ou les expéditions d'autrefois à travers tout l'Arctique.

Les sujets d'entrevue sont déterminés par les membres de la Société des anciens. Ceux-ci établissent des priorités et indiquent l'aîné ou les aînés qui ont le plus d'expertise dans un domaine particulier.

En tout, une vingtaine d'aînés furent chacun interviewés de 10 à 12 fois. La moitié de ces personnes sont disparues aujourd'hui....

Parmi les anciens, certains sont davantage reconnus pour leur vaste connaissance des traditions inuites. C'est le cas de Noah Piugaattuk, qui a participé à une cinquantaine d'entrevues à lui seul. Chanteur, danseur de tambour et conteur, ses connaissances sur l'astronomie, l'environnement et l'histoire de la région demeurent encore inégalées. Noah est décédé à l'été 1995. En sa mémoire, la Société des anciens publiera bientôt l'oeuvre autobiographique de celui qui fut considéré comme l'encyclopédie vivante d'Igloolik.

Toutes les entrevues sont réalisées en inuktitut. Elles sont conduites par Louis Tapardjuk ou bien par Leah Otak. Louis est le directeur du projet d'histoire orale et secrétaire de la Société des anciens. Leah travaille comme assistante scientifique au Centre de recherche d'Igloolik.

Une fois l'entrevue réalisée, elle est aussitôt transcrite en syllabique. Alors, l'intervieweur reprend l'entrevue et la traduit en anglais. Lorsque le tout est terminé, une copie de la cassette, de la transcription et de la traduction sont déposées aux archives de Yellowknife. Une copie de la traduction en anglais est également disponible à la bibliothèque du Centre de recherche d'Igloolik.

Les entrevues sont également accessible via informatique. Il est alors possible de faire des recherches complexes sur un sujet donné pour l'ensemble des entrevues. Il s'agit d'utiliser un ou plusieurs mot clés (ex: lune et soleil), et apparaissent tous les passages se rapportant exclusivement aux termes que vous cherchez.

John MacDonald, le directeur du Centre de recherche d'Igloolik, insiste sur le fait que les entrevues soient traduites de l'inuktitut à l'anglais. Contrairement à la transcription qui est un processus plutôt mécanique, l'interprétation et la traduction permettent de travailler davantage sur le sens des propos enregistrés. Ainsi, si un énoncé est mal compris, l'intervieweur peut retourner voir l'aîné et lui demander des clarifications. Cela s'avère particulièrement utile dans le cas de mots spécialisés ou archaïques qui ne sont plus utilisés aussi fréquemment aujourd'hui par les plus jeunes générations.

De plus, dans dix ans, explique John, tous les Inuit seront bilingues. Or les recherches socio-linguistiques récentes nous montrent que les Inuit qui parlent les deux langues préferent de loin lire un texte en anglais même si celui-ci est également disponible en inuktitut. Plutôt que d'investir de l'énergie à créer de nouveaux mots en medecine ou dans le domaine bureaucratique, par exemple, il faudrait s'assurer de clarifier et de se documenter le plus possible sur le savoir et le vocabulaire traditionnel avant qu'il ne disparaissent.

Les archives du projet d'histoire orale d'Igloolik constituent un trésor incommensurable pour les futures générations d'Inuit coupées de plus en plus d'un mode de vie et d'un système de pensée qui ont permis aux *Inullariit* de survivre dans ce pays de neige et de toundra pendant des centaines d'années.

La renommée du projet n'est plus à faire. On vient de partout à travers le monde pour consulter les archives. Des chercheurs des plus grandes universités canadiennes, américaines et européenne utilisent ces données pour leurs recherches dans différents domaines. Au niveau régional, des professeurs de Pangnirtung sont venus dernièrement à Igloolik scruter le projet pour étoffer leur programme pédagogique.

Alors que les vieux et vieilles Inuit se meurent un peu partout à travers l'Arctique, il est alarmant d'apprendre qu'il n'existe aucun projet semblable dans les autres communautés du Nunavut, mis à part quelques recherches ponctuelles. Est-ce que dans 20 ou 30 ans, lorsque les élèves de tout le Nunavut apprendront leur histoire à l'école, ne jureront-ils pas que par la culture des Iglulingmiut?

Lorsque les Inuit d'autres communautés viennent à Igloolik pour apprendre à gérer un tel projet, Leah leur dit toujours : "Vous devez enregistrer maintenant, n'attendez pas, vous verrez à la paperasse après. Mais allez voir les aînés dès maintenant, faites-les parler avant qu'il ne soit trop tard!"

Surveillance environnementale de la BHP

Natali Lefebvre

Ron Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Stephen Kakfwi, ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique du Nord et Jim Excell, vice-président des opérations de la société BHP Diamonds Inc., ont annoncé, le 25 avril dernier, la nomination de membres à l'Agence indépendante de surveillance environnementale du projet minier de la BHP Diamonds.

L'Agence sert d'organisme de surveillance du processus de réglementation et de la mise en oeuvre de l'entente sur l'environnement conclue aux fins de ce projet. Elle est formée de sept membres; trois sont nommés par les signataires de l'entente environnementale portant sur le projet de la BHP Diamonds, c'est-à-dire le Canada, le gouvernement des Territoires et la BHP Diamonds, et quatre sont nommés par des organisations autochtones, soit le Conseil tribal des Dogribs du Traité no 11, l'Alliance des Métis de North Slave, l'Association des Inuit de Kitikmeot et les Premières nations des Dénés Yellowknives et de Lutsel K'e, qui sont signataires du Traité no 8 d'Akaitcho.

Les trois membres nommés par les signataires de l'entente sont Peter McCart, consultant de Spruce View en Alberta, Bill Ross, professeur en sciences environnementales à l'Université de Calgary et François Messier, professeur en écologie de la faune à l'Université de la Saskatchewan.

Selon M. Irwin, la constitution de cette agence démontre concrètement que des parties ayant des intérêts divers peuvent travailler ensemble et faire des progrès dont tous bénéficient. «Les membres du groupe de travail responsable de la mise en oeuvre, provenant du gouvernement, de l'industrie et des organisations autochtones, méritent d'être félicités pour le travail qu'ils ont accompli dans le but de mettre sur pied l'Agence et de l'aider à assumer ses responsabilités», a-t-il souligné.

Pour sa part, le ministre Kakfwi a déclaré: «Les résidants du Nord ont toujours accordé beaucoup d'importance à la protection de l'environnement. La création d'une agence de surveillance nous permet de voir à ce que les ressources nordiques soient exploitées de manière à respecter l'utilisation traditionnelle des terres, ce que nous exigeons fermement».

«Nous sommes également très heureux des progrès accomplis et nous sommes impatients de coopérer avec l'Agence», a quant à lui affirmé M. Excell.

L'Agence indépendante de surveillance environnementale a été constituée en organisme à but non lucratif. Comme le stipule l'entente environnementale sur le projet minier de la BHP Diamonds, l'Agence fonctionnera de manière indépendante du gouvernement et de l'industrie.

Petites Annonces
(service gratuit)

À louer
Deux appartements à louer, situés sur la 53e rue à Yellowknife. 3 chambres à coucher, 1275 $/mois et 2 chambres à coucher 1125 $/mois. Service de câblodistribution, chauffage et eau inclus. Disponibles le 1er juin. Contacter Daniel au 873-7822 (travail) ou 669-7594 (domicile).

Nettoyage à sec
Iqaluit Dry Cleaning : pour tous vos besoins de nettoyage. Nous avons un expert de 12 ans d'expérience à votre service. Venez nous voir. Nous sommes situés face au Navigator. Édifice 1057.

Chambre à louer
Nous recherchons un ou une colocataire. En plein Centre-ville. Pour information, téléphonez au 669-7049.

Évolution de l'enseignement en français dans les TNO

Patrimoine canadien refuse !

Plusieurs demandes d'extension de programmes existants d'enseignement du français langue première ainsi que des projets de création de nouveaux programmes ont été refusés. La raison invoquée : Patrimoine canadien refuse de débloquer les fonds.

Alain Bessette

Deux communautés francophones avaient fait la demande auprès du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation que soient établis de nouveaux programmes de français langue première. Il s'agit de Hay River et de Fort Smith. Dans les deux cas, la réponse du ministère a été négative.

Il semblerait également que la demande de l'école Allain St-Cyr d'obtenir la dixième année ainsi que la demande de l'école Nakasuk d'obtenir les huitième et neuvième années seront également rejetées.

Dans chacun de ces cas, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation indique que le ministère du Patrimoine canadien a refusé les demandes à cet effet que lui avait transmises le ministère territorial.

Afin d'en avoir le coeur net, il est prévu que le président de la Fédération Franco-TéNOise, Daniel Auger, et le directeur-général de la FFT, Daniel Lamoureux, rencontrent Hilaire Lemoyne de Patromine canadien le 15 juin prochain afin de discuter de tout ce qui concerne le dossier de l'éducation.

Le 23 avril dernier, un représentant du ministère de l'Éducation, Jean-Marie Mariez, rencontrait les parents de Fort Smith. Lors de cette réunion, il a indiqué que son ministère avait fait une demande chiffrée à 100 000 $ à Patrimoine canadien pour instaurer un programme de français langue première à Fort Smith. Comme le ministère fédéral a refusé cette demande, le ministère de l'Éducation a donc offert aux parents de Fort Smith de plutôt instaurer un programme de francisation après-école, à l'instar du programme actuel dont bénéficient les parents de Hay River. Les parents de Fort Smith accepteront vraisemblablement cette offre.

La journée suivante, le 24 avril, c'était au tour des parents d'Hay River de se voir confirmer le rejet de leur demande. Ces derniers demandaient aussi l'instauration d'un programme de français langue première. La demande de 75 000 $ véhiculée à Patrimoine canadien aurait également été rejetée et le ministère de l'Éducation proposait donc de simplement reconduire l'actuel programme de francisation après-école. Contrairement aux parents de Fort Smith, les parents d'Hay River ont refusé cette offre et ont réitéré leur demande afin d'obtenir un programme de français langue première.

Le représentant du ministère de l'Éducation a cependant laissé une ouverture en soulignant qu'il serait possible d'envisager un tel programme si les parents d'Hay River parvenaient à regrouper au moins autant d'élèves que le nombre en cause lors du démarrage du programme à Yellowknife en 1989. Dès le 28 avril, ce nombre était atteint, et le lendemain une autre demande était déposée, soulignant l'importance d'établir un programme à Hay River. Une réponse du ministère de l'Éducation sur cette nouvelle demande devrait parvenir durant la semaine débutant le 12 mai.

Certains principes de base sont en cause dans cette lutte pour l'obtention de programmes scolaires en français. L'un de ces principes est que le droit à l'éducation dans sa langue n'est pas un droit négociable et ne peut être à la remorque d'impératifs financiers. L'autre principe, tout aussi important, relève de la loi scolaire qui permet la création d'une commission scolaire territoriale si deux conseils scolaires francophones en font la demande. Avec un programme à Hay River, et la création éventuelle d'un conseil scolaire, il devient plus facile d'envisager l'accession à la gestion scolaire à titre de commission.

Livre rouge, deuxième partie

La priorité des libéraux: l'unité nationale

Ottawa (APF): Malgré un taux de chômage officiel avoisinant les 10 pour cent et les 1 441 000 enfants pauvres que comptait le Canada en 1995, la priorité d'un prochain gouvernement libéral ne sera pas l'emploi, mais bien l'unité nationale.

«Préserver l'unité de notre pays est notre toute première mission. C'est le devoir le plus important du gouvernement du Canada», lit-on au tout début du chapitre 1 du programme électoral du Parti libéral.

Le premier chapitre du programme traite de l'unité nationale, de fédéralisme flexible, de la reconnaissance dans la Constitution du Québec comme société distincte et de la défense et la promotion des *minorités linguistiques*. Le livre rouge rappelle aussi aux lecteurs qui l'auraient oublié que le Canada «est une grande réussite de l'humanité.» Rien de moins.

Les libéraux ne prennent aucun engagement particulier à l'endroit des communautés francophones et acadiennes: «La défense et la promotion des minorités linguistiques, où qu'elles soient, est une autre valeur fondamentale partagée par les Canadiens et par tout gouvernement libéral.» Et comment les libéraux entendent défendre les minorités? En continuant «à encourager l'essor du bilinguisme dans notre société.»

Les libéraux veulent garder le cap sur la réduction du déficit. Une fois que le budget sera équilibré, le gouvernement promet qu'il consacrera la moitié de chaque milliard de dollars de l'excédent budgétaire à la baisse des impôts et à la réduction de la dette nationale, et l'autre moitié aux dépenses de programmes: «L'heure viendra pour une baisse générale des impôts, mais seulement lorsque nous en aurons les moyens en tant que société et lorsque nous pourrons donner aux Canadiens l'assurance que cette baisse sera irréversible.» C'est ce que disait le ministre des Finances lors du dépôt de son quatrième budget au mois de février.

On promet aussi «de dépenser sagement» sans compromettre les progrès dans l'assainissement des finances publiques. Pour les libéraux, c'est le passage obligé vers la relance de l'emploi et la croissance. Le gouvernement ne prétend d'ailleurs pas créer des emplois, mais parle plutôt d'établir un climat propice à la création d'emplois.

La plus grosse promesse des libéraux consiste à donner suite à une recommandation du Forum national sur la santé, en faisant passer de 11 à 12,5 milliards de dollars par année à compter de 1998-1999 les sommes qui seront versées aux provinces pour le financement de la santé et des programmes sociaux. Le premier ministre Jean Chrétien a laissé entendre que le gouvernement de l'Ontario aura maintenant les fonds nécessaires pour ne pas fermer l'Hôpital Montfort d'Ottawa.

Pour ce qui est de la culture, les libéraux ne prennent aucune chance. Ils reconnaissent qu'ils n'ont pas respecté leur promesse de 1993 d'assurer un financement pluriannuel et stable aux institutions culturelles nationales, dont la Société Radio-Canada. Contrairement aux propos tenus par le ministre de la Défense Doug Young, qui n'a pas caché qu'il favorisait la privatisation de la télévision de Radio-Canada, le deuxième livre rouge des libéraux confirme que le gouvernement libéral «favorise sans réserve» la radiodiffusion publique canadienne. On s'engage même à augmenter les budgets de la SRC «à mesure que nous assainirons les finances publiques.»

La promesse de la ministre du Patrimoine, Sheila Coops, d'assurer finalement un financement stable pour une période de cinq ans à compter du 1er avril 1998, ne figure pas noir sur blanc dans le document libéral. Au bureau de la ministre, on nous dit que cela ne remet absolument pas en question la promesse du mois de février. Pourquoi ne pas l'ajouter au livre rouge? Parce que, dit en substance la responsable des communications Janet Bax, il s'agit d'une vieille nouvelle, connue de tous. Le livre rouge est pourtant truffé de référence à des annonces récentes contenues dans le dernier budget.

Toujours dans le domaine culturel, le gouvernement s'engage à créer une Société de développement des maisons d'édition et d'accroître de 15 millions de dollars par année son soutien financier au monde de l'édition.

Enfin pour marquer le début du prochain millénaire, le Conseil des arts du Canada recevra 10 millions de dollars pour commander des oeuvres d'art, des chorégraphies, des pièces de théâtre, des oeuvres musicales, des films et des oeuvres littéraires, qui seront présentées partout au pays.

Le programme d'Ethel Blondin-Andrew

La recherche d'un troisième mandat

La plateforme électorale d'Ethel Blondin-Andrew comprend la mise en place d'une économie nordique forte, un environnement sain, des programmes sociaux au service des gens, un renforcement de la culture et des communications dans le Nord ainsi que la promotion du Nord ailleurs au Canada.

Alain Bessette

Économie

- S'assurer que les gens du Nord aient la priorité pour les emplois, les occasions d'affaires et autres bénéfices découlant du développement des ressources renouvelables et non-renouvelables;
- Aide au développement pour les artistes et artisans traditionnels;
- Appui fort du gouvernement fédéral dans la promotion, la protection et le développement de l'industrie de la fourrure;
- Faire reconnaître le principe que les régions éloignées nordiques ont besoin de plus de support financier du fédéral;
- Plus de financement fédéral pour l'amélioration du réseau routier du Nord et son infrastructure.

Environnement

- S'assurer que le développement se fasse en tenant compte des liens culturels traditionnels avec la terre et l'environnement;
- Accroître l'effort fédéral de nettoyage des sites contaminés du Nord;

Programmes sociaux

- S'assurer que l'ouest de l'Arctique reçoit une part équitable du financement fédéral pour les programmes de santé et de services sociaux, et encourager la concertation avec le territorial pour traiter des problèmes liés aux abus d'alcool et de drogues;
- Réviser les programmes fédéraux de soutien aux soins à domicile, aux personnes âgées, aux handicappés et aux enfants;

Culture

- Supporter les sociétés de communications autochtones;
- S'assurer que les services essentiels de Radio-Canada soient protégés;
- Accroître le support fédéral pour l'appui aux langues officielles dans le Nord, les langues autochtones, l'anglais et le français, tant au gouvernement qu'ailleurs;

Promotion du Nord

- Continuer le processus visant à transférer des pouvoirs de juridiction provinciale vers les Territoires;
- Faire en sorte qu'il y ait un financement adéquat pour l'instauration d'un gouvernement fort et viable dans l'ouest des Territoires;
- Régler les revendications territoriales encore en suspens et travailler à la mise en oeuvre des ententes déjà signées et des ententes de gouvernements autonomes autochtones.

Jean Charest donne son appui à l'Hôpital Montfort

Ottawa (APF): Le chef conservateur Jean Charest a fait parvenir une lettre au premier ministre de l'Ontario, dans laquelle il plaide en faveur du maintien de l'Hôpital Montfort.

M. Charest ne demande pas directement au premier ministre Mike Harris d'intervenir pour empêcher la fermeture de cet hôpital. Il écrit qu'il a été déçu d'apprendre que le Comité de restructuration des hôpitaux de l'Ontario prévoyait de fermer l'Hôpital Montfort.

«Le maintien de cet hôpital est important d'une part pour la formation des médecins ontariens qui choisissent d'exercer leur profession en français et, d'autre part, pour la prestation de services de santé aux nombreux résidents francophones de la région d'Ottawa-Carleton. J'estime que nous devrions fournir aux minorités linguistiques des services dans leur langue, lorsque le nombre le justifie.»

Mais le chef conservateur se garde bien de reprocher quoi que ce soit à son collègue ontarien. Il accuse plutôt le gouvernement Chrétien d'être le grand responsable de la fermeture de Montfort. «Le sort de cet hôpital a été jeté dans le bureau du premier ministre lorsque celui-ci a décidé de réduire de deux milliards de dollars la part du financement du gouvernement fédéral à l'Ontario, laquelle aurait été affectée aux soins de santé dans cette province.»

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 18, 16 mai 1997

À la volée !



Alain Bessette/L'Aquilon

Les 9, 10 et 11 mai dernier, un tournoi de volley-ball opposait les équipes mixtes amateures de Yellowknife. Ci-haut, Robert Galipeau des Boston Brutes s'apprête à recevoir le ballon pour relancer l'attaque sous l'oeil vigilant de l'arbitre, Yvonne Leblanc.

Débat des chefs :

Le sort des minorités

Le chef conservateur, Jean Charest, a été le seul des cinq chefs de parti à prendre un engagement à l'endroit des minorités francophones lors du débat télévisé en français.

Ottawa (APF): «Je veux garantir le financement des programmes pour les minorités linguistiques pour l'avenir. Ça me semble très important.» M. Charest a aussi indiqué qu'il fallait garantir des fonds pour la programmation à Radio-Canada: «On a connu des coupures très drastiques malgré les promesses de M. Chrétien et de son gouvernement.» Il s'est toutefois dit d'accord avec la privatisation de certains autres services de production de la SRC.

Les cinq chefs étaient invités à répondre à une question portant sur l'avenir des minorités. Cela a donné lieu à un des rares moments intéressants du débat, alors que les Jean Chrétien, Jean Charest et Gilles Duceppe ont férocement débattu des grandeurs et misères de la dualité linguistique.

Le chef réformiste, Preston Manning, a reconnu que le concept des deux peuples fondateurs reflétait une réalité historique qu'il fallait respecter. Il s'est toutefois dit d'avis que ce concept ne pouvait servir de base pour construire le Canada du 21e siècle: «Au 21e siècle, la majorité des Canadiens sera d'origine

Débat des chefs
Suite en page 2

Restructuration des organismes francophones du Nunavut

De la représentation politique à l'organisation interne

Profitant du passage à Iqaluit du directeur général de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), les membres du Conseil d'administration de l'Association francophone d'Iqaluit (AFI), du Comité de parents et du Conseil scolaire se sont réunis au cours de la fin de semaine dernière pour continuer leur réflexion sur les plans d'avenir, face à la partition des TNO.

Louis Mc Comber

Plusieurs questions majeures ont occupé l'agenda des participants, particulièrement la représentation politique et la restructuration des organismes francophones du Nunavut.

Demi-poste à Iqaluit

À la suite d'une décision du Comité de direction de la Fédération Franco- TéNOise prise lors de sa réunion de mars dernier à Hay River, la FFT maintiendra un employé à demi-temps à Iqaluit. Plusieurs participants à la table de concertation d'Iqaluit ont exprimé l'opinion qu'il était plus que temps que l'organisme territorial dont le siège social est à Yellowknife fasse face à ses responsabilités dans l'Arctique de l'Est.

En effet, dans l'ordre actuel des choses, les mandats à caractère plus politique relèvent de la responsabilité territoriale, tandis que les associations locales ont plus à se préoccuper de fournir des services adéquats à leurs membres. Or, avec la création du nouveau territoire, un déblayage politique important doit être entrepris par les francophones de l'Est.

Par exemple, dans les derniers mois, poussé par l'avènement prochain du Nunavut, le Conseil des Gouverneurs du Collège Arctique du Nunavut a proposé une nouvelle politique linguistique visant à prioriser l'utilisation de l'inuktitut au collège, mais du même coup en biffant le français comme langue officielle. De façon extraordinaire, l'AFI a cru bon de manifester son opposition à une telle mesure. Normalement, un dossier du genre aurait dû être piloté par la Fédération.

Restructuration
Suite en page 2

Sommaire



Alain Bessette/L'Aquilon

Un grand avantage !

Lors du tournoi de volley-ball de la YKVA, certains joueurs de la division A ont fait preuve d'exploits sportifs de haut calibre. Ici, ce joueur mesurant près de deux mètres et capable d'un saut d'un peu moins d'un mètre, peut se permettre des attaques foudroyantes.



Natali Lefebvre

Nominations au GTNO

Le premier ministre des TNO, Don Morin, annonçait la semaine dernière la nomination de deux sous-ministres et d'un secrétaire de cabinet.

Joe Handley, président de la Société d'habitation des TNO, a été nommé sous-ministre des Transports; Mark Cleveland, assistant sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, a été nommé sous-ministre de ce même ministère; et Ferne Babiuk, assistant du premier ministre, a été nommé secrétaire de cabinet.

En plus de ces trois nominations annoncées par le premier ministre, le sous-ministre Goo Arlooktoo, responsable de la Société d'habitation des TNO, a fait savoir que ce serait M. Dave Murray, vice-président de la Société d'habitation des TNO, qui remplacerait M. Handley à la tête de cet organisme.

«Je suis très satisfait d'annoncer que ce sont des gens qui ont fait énormément pour ce gouvernement qui combleront ces postes», a déclaré M. Morin. «J'ai entièrement confiance en ces individus et je crois qu'ils possèdent les qualité de leadership nécessaires à la réalisation de leurs tâches respectives. Je suis impatient de travailler à leurs côtés dans ces nouvelles conditions».

Les dents du Nord

Les enfants autochtones du Nord feront partie d'une étude nationale sur la santé dentaire, menée par Santé Canada, qui consiste en l'examen des dents d'enfants âgés de 6 et de 12 ans à travers tout le pays. Les deux groupes d'âge sélectionnés pour l'étude représentent deux étapes critiques dans le développement dentaire.

La dernière étude nationale sur ce sujet remonte à 1991 et sert depuis de référence en matière de santé dentaire. Les enfants âgés de 6 ans en 1991 sont aujourd'hui âgés de 12 ans, et la nouvelle étude indiquera si oui ou non l'état de santé des dents des enfants autochtones canadiens a changé depuis la dernière étude.

La santé dentaire des enfants autochtones du Nord était inférieure à la moyenne nationale en 1991. On notait chez eux plus de caries, de plombages et de dents manquantes.

Cette année, l'étude comprendra deux communautés de chaque région qui n'ont pas un accès local à des services dentaires. Précédemment, l'étude n'avait été effectuée que dans des communautés qui bénéficiaient de la présence d'un dentiste. En élargissant ainsi les paramètres, il sera dorénavant possible d'établir des comparaisons entre les communautés qui disposent de services dentaires et celles qui en sont dépourvues.

Les résultats de l'étude seront rendus publics lors du prochain Congrès circumpolaire international. Par la suite, on poursuivra probablement l'étude annuellement à plus petite échelle afin de pouvoir offrir aux enfants du Nord des services dentaires appropriés.

Le Grand défi en géographie

Trente-six étudiants finalistes de toutes les régions du Canada prendront part à la finale nationale du concours «le Grand défi canadien en géographie», qui aura lieu en fin de semaine, soit les 17, 18 et 19 mai, au Musée canadien de la nature à Ottawa. Alex Trebek, l'animateur de l'émission «Jeopardy», sera l'hôte de cet évènement.

Les Territoires du Nord-Ouest compteront trois représentants à la finale: Sean Doherty, 13 ans, de l'école Inukshuk d'Iqaluit; Zoltan Kalnay, 13 ans, de l'école St-Joseph de Yellowknife; et Michael Kowalski, 14 ans, de l'école Maani Ulujuk Ilinniarvik de Rankin Inlet.

«Le Grand défi canadien en géographie» est une compétition nationale conçue pour développer l'intérêt des jeunes Canadiens pour la géographie. Plus de 225 000 étudiants de plus de 1 260 écoles à travers le Canada y ont participé cette année.

Les trois grands gagnants de la finale nationale recevront chacun une bourse d'études, un ordinateur et d'autres prix. Les deux étudiants se classant en tête joindront l'équipe canadienne à la compétition des Olympiades internationales de géographie, qui aura lieu à Washington, la capitale américaine, en août prochain.

Détails sur le vote au Nunavut

Le 26 mai, date du vote public sur la représenation égale des sexes à l'Assemblée législative du Nunavut, approche à grands pas.

La date limite pour s'inscrire à la liste des personnes éligibles au vote était le 8 mai dernier, mais les personnes dont le nom ne figure pas sur cette liste pourront être assermentées aux bureaux de scrutin, soit lors de la journée du vote anticipé, ou le jour ordinaire du vote.

Les résultats préliminaires démontrent qu'il y a environ 12 300 personnes éligibles au vote. Ce nombre comprend les votants de toutes les communautés du Nunavut, les étudiants et les résidents de centres correctionnels.

Le vote anticipé est prévu pour le 15 mai. Les bureaux de scrutin seront ouverts de 10 h 00 à 19 h 00 dans toutes les communautés du Nunavut.

Le 26 mai, jour du vote, les bureaux de scrutin seront également ouverts de 10 h00 à 19 h 00.

Pour des informations supplémentaires, contacter David Hamilton de l'Assemblée législative au (403) 669-2299, ou au numoro sans frais 1-800-661-0784.

Débat des chefs

Suite de la une

autre qu'anglaise ou française.»

Il maintient que la meilleure façon de protéger la langue et la culture est de céder cette responsabilité aux provinces. Le gouvernement fédéral n'aurait pour rôle que d'empêcher la discrimination fondée sur la race, la culture ou la langue.

Le premier ministre Jean Chrétien a répliqué que le gouvernement fédéral devait, au contraire, continuer à jouer un rôle de premier plan dans la défense des minorités linguistiques: «Si vous donnez ça aux provinces, c'est sûr que ça va disparaître.»

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a insisté sur le taux d'assimilation des francophones, qui varie de 8,4 pour cent en Acadie du Nouveau-Brunswick à 70 pour cent en Colombie-Britannique. Cela a immédiatement fait réagir Jean Chrétien: «Vous devriez avoir honte de prétendre que les minorités sont en train de disparaître.»

Jean Charest en a rajouté en affirmant que le Québec aurait abandonné les minorités linguistiques advenant la souveraineté: «Est-ce que c'est en séparant le Québec que vous allez les aider?» a demandé le chef conservateur au chef bloquiste. «Oui, parce qu'il y aura à côté d'eux un état fort», a répondu M. Duceppe, ce qui a instantanément soulevé l'indignation chez un certain nombre de spectateurs présents dans la salle.

On [illegible] aussi eu droit à une question de la part d'une citoyenne acadienne de l'Ile-du-Prince-Édouard, qui a demandé au chef conservateur comment le gouvernement fédéral pourra assurer la survie culturelle et économique des minorités francophones, si on ne réussit pas à régler le dossier de l'unité nationale.

«Ce sera toujours une lutte pour les minorités linguistiques au Canada de survivre, a d'abord reconnu M. Charest. Il ne faut pas nier cette réalité-là. Sauf qu'il faut leur donner les moyens de survivre.»

La question de la dualité linguistique et du sort réservé à la minorité francophone n'a pas été soulevé lors du débat en anglais.

Un événement malheureux est venu marqué la version française du débat alors que l'animatrice du débat, Claire Lamarche, s'est évanouie au moment ou l'on allait aborder la question de l'unité canadienne, à l'aube du 21[e] siècle. En raison de cet incident, tant les organisateurs du débat que les chefs de parti ont décidé de terminer la soirée sur cette note.

Il est possible mais peu probable que le débat reprenne à une date ultérieure.

Restructuration

Suite de la une

Par ailleurs, le dernier rapport, **Traces de pas#2,** de la Commission d'Établissement du Nunavut (CEN) a certainement mis de la pression sur le mouvement associatif francophone en abordant la délicate question des futures politiques linguistiques au Nunavut. La Commission a proposé une consultation pour la deuxième moitié de 1997 sur ce sujet.

Les francophones du Nunavut seront-ils prêts à prendre part au débat et à préparer un mémoire expliquant leurs positions lors de la consultation de la CEN ? Voilà un autre dossier à caractère de représentation politique qui relève des mandats de la Fédération. Tel sera donc une large part du défi qu'aura à relever l'employé à demi-temps de la FFT à Iqaluit.

Le Mensuel Électronique

Projet proposé par Iqaluit, et repris à son compte par la FFT, la mise sur pied d'un mensuel électronique sur le Web fera aussi partie des attributions du nouvel employé de la FFT à Iqaluit.

Qu'adviendra-t-il de **L'Aquilon** après 1999? C'est pour répondre à cette question que les francophones d'Iqaluit veulent commencer à développer leur propre média. Le public cible étant très restreint, le Web offre à la fois l'occasion de diffuser un contenu à moindre frais qu'un imprimé, tout en permettant de s'ouvrir sur le reste du monde avec de l'information en français sur l'Arctique canadien.

Le passage de Daniel Lamoureux à Iqaluit [illegible] permis de discuter de la marche à suivre en vue de la réalisation du projet: formation d'un comité, rédaction d'une politique éditoriale, code d'éthique, échéancier...

Restructuration des organismes francophones

Enfin arrive le dossier le plus important de tous, celui de la restructuration des organismes francophones. Suite aux recommandations du Groupe de travail sur la partition acceptées à Hay River, l'actuelle FFT se scindera en deux.

L'Est devra donc voler de ses propres ailes. Mais est-ce que la nouvelle structure associative de l'Est ne devrait pas d'entrée de jeu prévoir l'affiliation d'associations satellites ou de membres individuels en provenance d'autres communautés?

Il existe en effet quelques noyaux de francophones dans certaines communautés du Nunavut, comme à Igloolik ou Nanisivik. Dans la mesure où la FFT disparaît, une nouvelle structure devrait être prévue pour pouvoir offrir des services à d'autres communautés.

Les participants se sont donc entendus pour mettre sur pied une nouvelle association francophone, cette fois englobant tout le Nunavut et qui pourra faire face à ces nouvelles responsabilités.

L'assemblée constituante de la nouvelle association qui votera sur les statuts et règlements de la nouvelle structure aura lieu le 8 juin prochain à Iqaluit. Cette assemblée sera publique et devra donc être publicisée dans les médias locaux. De plus une lettre d'invitation sera envoyée aux membres de l'AFI, incluant la proposition en bonne et due forme de la nouvelle association.

Nancy Karetak Lindell

Une nouvelle venue sur la scène politique fédérale

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Nancy Karetak Lindell a décidé de prendre la route d'Ottawa comme candidate libérale dans Nunatsiaq. Elle prend donc à pied levé la relève de Jack Anawak, nommé depuis peu Commissaire par intérim du Nunavut par le ministre des Affaires Indiennes et du Nord, Ron Irwin.

Originaire d'Arviat, elle a eu la chance de compléter ses études secondaires à Yellowknife et à Ottawa. Après un passage à l'Université Trent, elle est revenue dans sa communauté pour s'y installer et fonder une petite famille.

«Quand tu reviens dans ta communauté après avoir étudié à l'extérieur, les gens s'attendent à ce que tu prennes des responsabilités, comme au Conseil scolaire ou au Conseil de ville, parce que tu apportes de nouveaux points de vue.»

Nancy Karetak Lindell a accepté de s'impliquer dans la vie publique. D'abord élue au Conseil scolaire, elle en est rapidement devenue présidente. Son implication dans le milieu de l'éducation l'a amenée à siéger au Conseil des Gouverneurs du Collège Thebacha d'abord, puis au Conseil des Gouverneurs du Collège Arctique du Nunavut.

Après avoir manqué la présidence de l'Association inuit du Kivalliq par une mince marge de 63 voix, elle a remporté haut la main, deux ans plus tard, le poste de secrétaire-trésorière de l'organisation.

Son principal but en s'impliquant dans la politique fédérale à ce moment-ci, c'est de participer à la création d'un gouvernement au Nunavut qui doit répondre aux besoins très particuliers des gens du nouveau territoire.

«D'abord, il y a la génération de mes parents qui a vécu à une époque où l'argent n'existait pas.» nous explique-t-elle, «Ils utilisaient des bâtonnets ou des jetons de la Compagnie de la Baie d'Hudson... aujourd'hui ils utilisent Interact au guichet automatique.»

«Il y a aussi des gens comme moi, qui ont puisé dans chacun de ces mondes pour essayer de se faire une vie adaptée aux conditions d'ici.»

«Puis, il y a la génération de mes enfants qui n'a plus toujours les mêmes chances de vivre la vie traditionnelle. Enfin il y a des gens comme vous qui avez choisi le Nunavut comme terre d'adoption.»

«Je pense qu'on s'en tire très bien avec toutes ces composantes et que le but à atteindre c'est d'agencer tout ça pour créer le Nunavut que nous désirons.»

Madame Lindell s'est ensuite prononcée sur plusieurs questions d'actualité.

La lutte au déficit

Elle s'est dit confiante que le pire soit fait dans la lutte au déficit au Canada. «Je vois une lumière au bout du tunnel.» dit-elle. Elle croit que maintenant, le gouvernement va être en mesure de réinjecter des argents du côté des programmes sociaux. Les électeurs devraient laisser la chance à son parti d'opérer ce virement de politiques budgétaires.

Contrôle des armes à feu

Sur l'épineuse question du contrôle des armes à feu, qui soulève jusqu'à maintenant un tollé de protestation chez les populations autochtones et inuit au Canada, beaucoup d'électeurs reprochent encore à Jack Anawak d'avoir voté avec son parti sur cette question. Madame Lindell croit que le gouvernement va appliquer ces mesures avec discernement dans l'Arctique.

Par exemple, la réglementation sur la chasse à l'oie prévoit une saison de chasse à l'automne. Traditionnellement les Inuit ont toujours chassé l'oie au printemps. «Personne n'a jamais été traîné en cours dans les TNO pour ça, et pour moi ça veut dire que le gouvernement est sensible au mode de vie des gens», d'ajouter la candidate libérale.

La parité des sexes à l'Assemblée Législative

«Je suis contre la proposition de la parité des sexes à l'Assemblée législative du Nunavut», d'expliquer madame Lindell, «parce que je n'ai pas besoin d'une telle mesure pour me présenter dans une élection. Par ailleurs, c'est une question qui vaut la peine d'être posée. Pourquoi n'y a-t-il qu'une femme au Conseil d'administration de Nunavut Tungavik Inc? Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de femmes sur tous ces conseils ? Je ne vois pas là seulement un vote pour le oui ou un vote pour le non mais une occasion d'y réfléchir.»

La place des francophones au Nunavut et au Canada

Nancy Karetak Lindell s'est d'abord dit empathique à la cause des francophones, car tout comme eux, les Inuit tentent de sauver leur langue et leur culture. Puis tout en affirmant son amour pour le Canada elle a ajouté que la survie du français ne devait pas se faire au détriment de l'unité du pays.

Par rapport au Nunavut, madame Lindell a dit qu'il fallait se servir de son bon sens. «Si vous allez à une assemblée communautaire à Whale Cove, il faut utiliser le langage des gens qui sont là. C'est ça le bon sens. Mais si vous venez dans une communauté comme Iqaluit, il faut s'adapter aux besoins des gens.»

Exploration pétrolière dans la vallée du Mackenzie

Les libéraux dans l'huile chaude

La décision du gouvernement fédéral d'accorder les droits d'exploration pétrolière à une entreprise du Sud plutôt qu'à une entreprise locale suscite de vives réactions de la part des leaders autochtones de Tulita.

Alain Bessette

Les leaders dénés et métis de Tulita ont vivement condamné la semaine dernière la décision du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien d'avoir accordé à une entreprise de Calgary, un permis d'exploration de la parcelle 11, située à quelques milles seulement au sud de Tulita dans la région du Sahtu. Ces leaders s'en prennent notamment au ministre Ron Irwin et au gouvernement libéral. La compagnie *Canadian 88 Energy Corporation* avait soumissionné pour les droits d'exploration. C'est une compagnie du Sud, *A.E.C. (West)* qui a obtenu les droits sur cette parcelle de plus de 130 000 hectares au coût de 8,5 millions de dollars.

Selon les leaders dénés et métis, si la licence avait été accordée à Canadian 88, cette dernière aurait immédiatement consacré 2,5 millions de dollars en programmes d'apprentissage et de formation à Tulita. Ce montant aurait été partagé avec les autres communautés du Sahtu qui souffrent également d'une absence chronique de fonds pour résoudre les problèmes sociaux de la région.

Selon le chef Gordon Yakeleya de la bande dénée de Tulita, le gouvernement fédéral a raté une bonne occasion de s'attaquer directement au chômage, aux problèmes qui affectent la jeunesse et aux autres problèmes sociaux.

Le président du local métis de Norman Wells, Larry Tourangeau, a accusé le gouvernement libéral d'avoir accordé un traitement préférentiel à une entreprise millionnaire de Calgary au détriment de la population défavorisée du Sahtu.

Les leaders dénés et métis du Sahtu ont reconnu les efforts faits par la députée Ethel Blondin-Andrew pour favoriser Canadian 88, mais se demandent maintenant quelle est l'importance d'avoir une députée membre du parti au pouvoir si cette dernière ne peut obtenir gain de cause dans un dossier aussi crucial.

En plus de ce fonds de formation, la soumission de Canadian 88 prévoyait un partage de cinq pour cent des profits nets découlant des découvertes en pétrole dans cette parcelle. Aux yeux des Dénés et des Métis, cette entente aurait potentiellement rapporté des millions de dollars à cette région tout en servant de modèle pour les soumissions ultérieures.

Ces leaders n'écartent pas la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires à l'encontre du gouvernement pour n'avoir pas respecté les dispositions de l'entente de revendication territoriale du Sahtu et en raison de son rôle de fiduciaire des intérêts des autochtones du Sahtu.

A l'intérieur de cette série d'appels d'offres, plus de sept nouveaux permis d'exploration ont été accordés à huit compagnies différentes. L'opération a rapporté 35 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Laissez-nous connaître votre opinion.

Adresse électronique : aquilon@internorth.com

Après l'avoir lu, recyclez L'Aquilon

ÉDITORIAL

Que des perdants !

Alain Bessette

À les voir se chicaner, tant en anglais qu'en français, à les voir s'interrompre dans la plus parfaite impolitesse, et à les voir se rengorger à la suite d'un bon slogan ou d'une insulte bien placée, on ■ vraiment le goût de ne plus les voir. De beaux modèles que ces hommes politiques!

C'est la seule impression réelle que je retire de ces deux débats des chefs qui opposaient les prétendants au poste de Premier ministre du Canada.

Les commentaires et analyses décortiquent les différents aspects des ces débats : les gains de Jean Charest dans le débat en anglais, sa performance un peu moins bonne lors du débat en français, le cafouillage de Gilles Duceppe sur le sort des minorités, l'emphase sur l'emploi lors des questions des gens de la salle, etc. Personne n'ose cependant poser la question qui devrait pourtant se dégager de ces exercices d'impolitesse institutionalisée : la formule a-t-elle sa raison d'être? Si j'avais des enfants, devrais-je les envoyer se coucher (il est déjà si difficile de leur apprendre à ne pas interrompre) ?

Les analystes ne peuvent même pas indiquer avec certitude que ces débats ont un impact quelconque sur les intentions de vote des Canadiens et Canadiennes.

La présence de Preston Manning dans le débat en français était un irritant supplémentaire. S'il n'a pas la compétence de pouvoir s'exprimer en français, il devrait simplement ne pas s'immiscer dans le débat. Mme Mcdonough a fait preuve de bonne volonté en essayant de s'exprimer en français. La plupart des francophones apprécient toujours cet effort qui démontre un respect face à la différence linguistique. Cela a nuit cependant à Mme Mcdonough qui n'a pu, à certaines occasions, terminer de développer les idées qu'elle avançait, son débit en français étant trop lent. À quelques reprises, l'animatrice Claire Lamarche a dû l'interrompre en pleine démonstration pour passer la parole aux autres candidats. C'est un peu malheureux !

Logement social

Entente Canada-TNO

Mme Diane Marleau, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, et M. Goo Arlooktoo, ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, ont signé dernièrement une entente visant le transfert aux Territoires du Nord-Ouest de l'administration des ressources du gouvernement du Canada affectées au logement social.

Natali Lefebvre

La nouvelle entente avait été annoncée dans le budget fédéral de 1996, et donne suite à la décision prise dans le discours du Trône de cette même année de transférer l'administration des programmes et des ensembles de logement social, et d'arriver à établir de nouveaux partenariats avec les territoires et les provinces.

Selon Mme Marleau, l'entente éliminera les chevauchements, améliorera le service et maximisera l'utilisation de l'argent des contribuables pour la gestion des logements sociaux. «Cette entente de partenariat donne au gouvernement territorial la souplesse requise pour répondre aux besoins de ses résidents dans le respect des principes nationaux et d'un cadre d'imputabilité», a déclaré la ministre.

Pour sa part, M. Arlooktoo croit que l'entente permettra au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de renouveler son engagement à fournir des logements décents et abordables dans les Territoires, et de servir les gens plus efficacement que jamais.

Les modalités de l'entente prévoient que les contrats conclus avec le secteur sans but lucratif et coopératif, qui possède et administre les ensembles de logement, seront respectées.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on compte environ 6000 logements sociaux bénéficiant d'une aide fédérale. Chaque année, le gouvernement du Canada consacre 91 millions de dollars, sur un budget total de 1,9 milliard de dollars, au soutien de ces logements. La contribution du gouvernement territorial, par l'entremise de la Société d'habitation des TNO, sera de 45 millions de dollars par année.

Les négociations se poursuivent avec le Yukon et les autres provinces dans le but d'en arriver à des ententes similaires visant à transférer l'administration du logement social financé par le gouvernement fédéral. Une entente portant sur environ 33 000 logements sociaux a déjà été conclue avec la Saskatchewan; une autre portant sur 16 400 logements sociaux a été signée avec le Nouveau-Brunswick; et finalement, une autre avec Terre-Neuve, portant sur 13 500 logements.

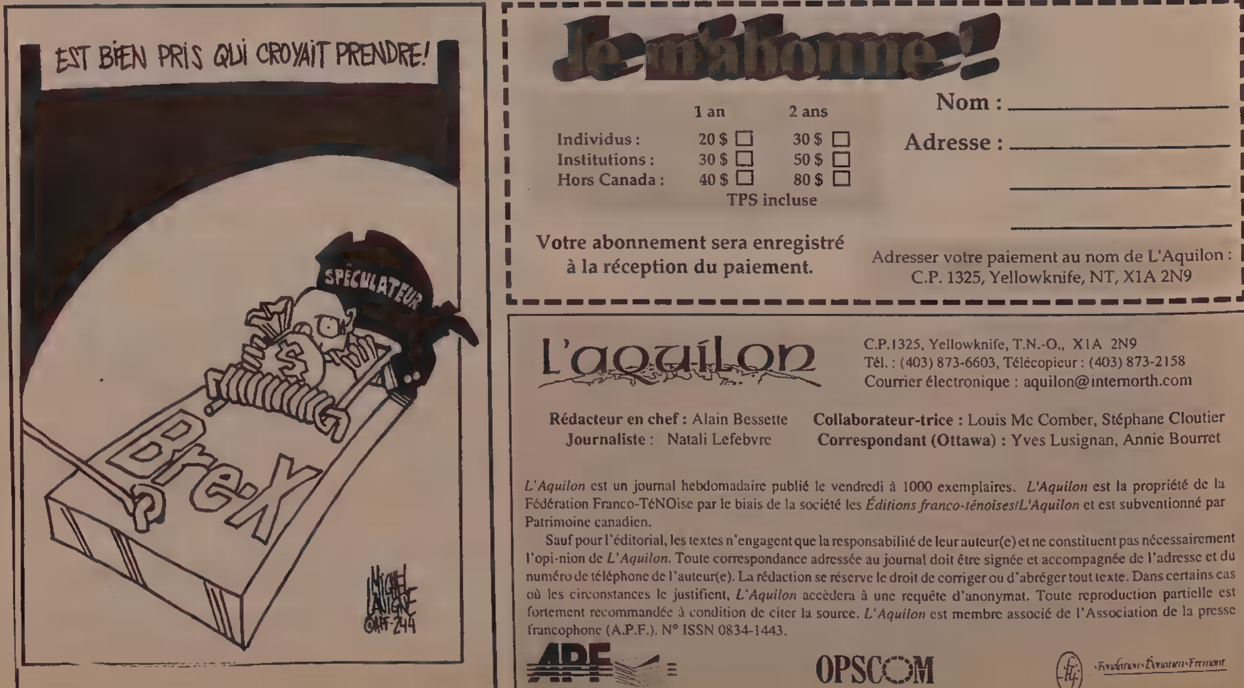
Des stages dans le domaine du logement pour les jeunes Autochtones

La ministre Marleau, responsable de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, a annoncé, en même temps que la nouvelle entente entre le Canada et les TNO sur le logement social, que le gouvernement fédéral consacrera deux millions de dollars, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, au cours des deux prochaines années pour offrir aux jeunes Autochtones qui habitent dans les réserves et dans les communautés inuites, des stages pour acquérir des compétences et de l'expérience de travail dans les domaines reliés à l'habitation.

D'après la ministre, cette initiative devrait donner de l'emploi à une centaine de jeunes chaque année. «Il s'agit d'un investissement dans l'avenir de la jeunesse autochtone», a-t-elle déclaré. Elle a également annoncé que la Société canadienne d'hypothèque et de logement travaillerait en partenariat avec des organismes de parrainage pour élaborer des projets d'emploi dans le secteur du logement qui répondent aux besoins précis des communautés. «Les jeunes de 17 à 29 ans auront l'occasion d'acquérir une précieuse expérience de travail et pourront développer des compétences qui sont en demande dans les secteurs de la construction, de la rénovation, de l'entretien ou de la gestion immobilière», a finalement ajouté Mme Marleau.

M. Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'est dit heureux de constater que l'on offre de nouvelles possibilités aux jeunes des Premières nations et aux jeunes Inuit ainsi qu'à leurs communautés. «Cette initiative présente des avantages à long terme dont tous bénéficieront», a-t-il déclaré.

D'autre programmes destinés aux jeunes et inclus dans la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada portent sur les emplois d'été, sur de nouvelles possibilités d'acquérir de l'expérience de travail, et sur les stages en entreprise.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

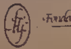
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







La toundra: un nouveau pays pour le show-bizz

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Iqaluit n'en est pas à ses premières armes dans l'industrie du cinéma. Il s'agit d'une activité économique ponctuelle, les tournages sont toujours de courte durée, mais à bien y regarder cela finit par créer des entrées d'argent assez régulières pour le Nunavut, si on se fie aux dernières années.

On se souviendra de plusieurs productions relativement récentes: **Agaguk** (Canada), **Map of the Human Hearth**(Hollywood), **Fox Fire** et **Trial at Fortitude Bay** (Canada), **Kablona**(France).

Plusieurs projets de production audio-visuelle sont en cours dans le moment au Nunavut. Le plus spectaculaire, parce qu'il déplace beaucoup de monde à Iqaluit, c'est certainement **Glory and Honor.**

Il faut aussi souligner la venue récente d'une équipe de tournage britannique qui s'est appliquée à filmer la vie quotidienne d'une petite famille inuit d'Iqaluit. Meeka Mike, sa fille Jessie et son père James deviendront des héros pour des milliers d'enfants britanniques qui pourront voir dans leurs écoles la production de Pamela Williams. Le film veut montrer le quotidien d'une famille inuit contemporaine.

Une autre maison de production britannique entreprend cette semaine le tournage d'une série de commerciaux pour la télévision à Pond Inlet.

Du côté d'Igloolik, les Productions **Isuma** sont aussi engagées dans un tournage important qui fait appel à plusieurs membres de la communauté. On parle d'une production de près de cinq millions de dollars qui occupe quotidiennement 36 acteurs et figurants.

Le film s'intitule **Atanaqjuak.** Le scénario est construit à partir d'une légende inuit qui rapporte les exploits d'un coureur à grande vitesse. C'est la première fois au Canada qu'une production de cette envergure est entièrement produite par des Inuit: du scénario à l'équipe de production en n'oubliant pas tous les acteurs et figurants.

Même si **Atanaqjuak** vise un marché international, les dialogues sont d'abord filmés en inuktitut. On prévoit y ajouter des sous-titres pour une diffusion plus large. Le film y aborde ouvertement des thèmes encore très controversés dans le monde de 1997, comme le chamanisme traditionnel inuit.

Il y a aussi plusieurs autres projets dans l'air. La compagnie de production américaine **Tristar** cible la région d'Iqaluit et Pangnirtung pour le tournage dans un avenir prochain d'une grosse production de $100 millions de dollars concernant les explorations de l'Antarctique par Ernest Shackelton.

On parle aussi entre les branches d'un autre projet mirobolant. La télévision allemande s'intéresse à la production d'une série de documentaires sur les grands explorateurs de l'Arctique. Des recherchistes pour ce projet sont déjà à l'oeuvre à Iqaluit selon un article récent du Nunatsiaq News.

Vous voulez devenir vedette de cinéma? Il ne vous reste plus qu'à déménager au Nunavut!

Courrier du lecteur

La parité des sexes

La parité des sexes à l'Assemblée législative du Nunavut? Non mais! Y avez-vous pensé? Tu parles d'une idée sautée, radicale et excentrique. Mais à bien y réfléchir, tu parles aussi d'une idée dramatiquement originale et, qui plus est, éminemment démocratique, de changer la donne au niveau politique.

Depuis que le peuple inuit a signé son entente sur les revendications territoriales et que je sais que je vais bientôt habiter un nouveau territoire canadien, il y a un petit quelque chose en moi qui me répète régulièrement qu'on est en train d'écrire une page d'histoire peu commune. Et, cette affaire de parité des sexes représente sans doute un jalon important.

Quand je m'arrête à penser à la pauvreté, au taux de chômage, à celui du suicide et du décrochage scolaire, je me mets à déprimer et je me dis que c'est là un rêve voué à l'échec. Par contre, lorsque je m'arrête à penser à l'énergie que ce peuple met à tenter de s'organiser, à réinventer la façon de faire les choses et à rechercher des solutions nouvelles, là je reprends espoir en la nature humaine.

Et pis là, comme glaçage sur le gâteau du renouveau, une idée aussi originale que courageuse: ça vous donne envie de pousser un peu plus fort, de donner un meilleur coup de main vous aussi. Bien sûr que ça ne changera pas tout du jour au lendemain. Bien sûr qu'on aura encore des sans-abris et des voisins aux prises avec le désespoir, mais au moins, on aura un outil inédit, une approche toute nouvelle, une occasion unique où les hommes, tout comme les femmes, pourront s'asseoir ensemble, d'égal à égal (en nombre, du moins; et Dieu sait que les nombres, nous les francophones, on connaît ça... Bon, bon je m'écarte du sujet); je disais donc, d'égal à égal, pour discuter et chercher des solutions aux problèmes de ce nouveau territoire.

Et pis allez donc savoir, si on a le courage de se doter d'un gouvernement aussi original dans sa facture et sa composition, peut-être que pour une fois on aura un gouvernement qui saura se montrer lui aussi original et inventif dans les solutions qu'il nous proposera.

Daniel Cuerrier, Iqaluit

Unité canadienne

L'idée de la séparation n'est pas disparue. Il y aura un autre référendum au Québec avant la fin du siècle, et rien n'a changé depuis le dernier pour ce qui est de convaincre les Québécois de rester au sein de la fédération. Nous sommes plus près que jamais de l'effondrement du pays, et dans les présentes élections fédérales, les partis politiques essaient de persuader les Canadiens de voter en se basant sur des questions qui ne feront aucune différence si Lucien Bouchard obtient ce qu'il veut.

Nous savons tous qu'il y a environ un an et demi, ce pays s'est retrouvé à 50 000 votes d'une situation désastreuse. Il est désolant de se rendre compte que le peuple canadien a si peu à dire sur la manière dont il souhaiterait voir son gouvernement s'occuper de ses problèmes. Qu'est-ce qui serait plus démocratique que des gouvernements essayant de découvrir ce que pensent les citoyens ordinaires?

Pendant cette courte période électorale, nous comptons sur vous, nos médias locaux et nationaux, pour faire entendre nos voix.

S'il-vous-plaît, aidez-nous.

Une Canadienne inquiète,
Diane R. St-John
Peterborough, Ont.



Offres d'emplois Appels d'offres

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef, Délivrance et Contrôle des Licences

Commission des licences d'alcool
Ministère des Finances **Hay River, T. N.-O.**
(Il s'agit d'un poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)

Le titulaire travaillera avec divers groupes d'intérêts dont le gouvernement, les communautés, la police, les commerces et les particuliers et réglera les situations conflictuelles. Le titulaire travaillera en étroite collaboration avec ■ président de la Commission des licences d'alcool et sera responsable de la délivrance et du contrôle des licences à travers les T. N.-O. Il sera responsable de l'administration pour la Commission des licences d'alcool ■ devra s'assurer de la mise en application des politiques, des ordres et des décisions. Il devra également promouvoir le respect de la législation sur les boissons alcoolisées en collaborant avec les groupes d'utilisateurs et les autres organismes, en faisant connaître au public la *Loi sur les boissons alcoolisées* et ses Règlements, en administrant les référendums sur l'alcool dans les communautés, et en supervisant le personnel et les inspecteurs contractuels.

Les candidats doivent avoir deux ans d'enseignement postsecondaire en administration publique, en gestion des opérations ou l'équivalent, et cinq ans d'expérience pertinente. Il s'agit d'un poste de supervision. Le titulaire fournira des services à la Commission des licences d'alcool, en travaillant avec le président de l'organisme et relèvera du sous-ministre des Finances.

Le traitement initial est de 53 723 $ par année auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1 589 $.

Réf.: 011-0201-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Directeur, Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7158, télécopieur : (403) 873-0325.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Postes Temporaires

Ministère des Transports **Divers endroits, T. N.-O.**

Le ministère a besoin de techniciens, de gens de métiers et d'employés en administration pour ses projets - voirie, aéroport, construction maritime - dans divers endroits des Territoires du Nord-Ouest.

Techniciens spécialistes de projets : diplôme en technique de génie civil ou l'équivalent et trois ans d'expérience pertinente. Salaire : de 20,30 $ à 21,66 $ de l'heure.

Chefs de chantier : formation pertinente et cinq ans d'expérience dans le domaine de la construction en génie civil. Salaire : de 23,68 à 27,31 $ de l'heure.

Mécanicien de machinerie lourde : titulaire d'un certificat de métier avec cinq ans d'expérience pertinente, et d'expérience avec équipement approprié pour divers projets. Salaire : 23,59 $ à 25,26 $ de l'heure.

Ingénieur de projets : Baccalauréat en génie civil ou en structure et dix ans d'expérience en gestion de construction de voirie et d'installations maritimes. Salaire : 24,80 $ de l'heure.

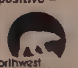
Réceptionniste-secrétaire : deux ans d'expérience pertinente relative au travail de réceptionniste-secrétaire. Salaire : de 13,65 $ à 14,29 $ de l'heure.

Commis à la saisie des données : deux ans d'expérience en traitement de texte, de tableur et de base de données. Salaire : de 13,31 $ à 15,10 $ de l'heure.

Conducteur de niveleuse : cinq ans d'expérience relative au fonctionnement de niveleuses. Salaire : 22,29 $ à 27,31 $ de l'heure.

Faire parvenir les demandes d'emploi à : M. Dale Dean, administrateur des Ressources humaines, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2ᵉ étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0283.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





Concassage et empilage de granulats de revêtement routier

Concassage et empilage de granulats de revêtement routier : 15 000 m³, spécification, HOS-2; 7 500 m³, spécification C-1; 500 m³, spécification de l'aéroport – Km 350, km 414 et km 683,2, route 1, (route du Mackenzie), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage du Centre B&R Rowe) ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1ᵉʳ étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées au 2ᵉ étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 12 mai 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Elsie Larocque, agente de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5025

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il aura rencontre avant soumissions à Hay River, le 20 mai 1997, à 13 h 30.



Revêtement de gravier sur les routes 1 et 7 des T.N.-O.

Chargement, transport et épandage de gravier à certains endroits déterminés – Du km 550 au km 564 et du km 615 au km 651, route 1; du km 0 au km 35, du km 47 au km 80, route 7 et sur la route d'accès de Fort Liard, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage du Centre B&R Rowe), ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1ᵉʳ étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 12 mai 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Elsie Larocque, agente de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5025

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura rencontre avant soumissions à Hay River, le 19 mai 1997, à 13 h 30.

Petites Annonces
(service gratuit)

Suppléante recherchée
La Garderie Plein soleil est actuellement à la recherche de suppléantes pour travailler avec les enfants. Pour information, contactez le 873-9570

Garderie bilingue
L'enfant sera dans un foyer chrétien, en bonne sécurité et aura l'occasion de fraterniser avec d'autres enfants francophones. Pour plus de renseignements, contactez Janine Larivière au 873-5467.

Coton
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agents des services aux étudiants (2)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 47 023 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0225-0003 **Date limite** : le 23 mai 1997

Préposés au soutien du revenu (4)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Repulse Bay, Whale Cove, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 20,06 $ de l'heure. Les titulaires recevront également une allocation de vie dans le Nord qui varie selon la localité. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 011-0223-0003 **Date limite** : le 23 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3ᵉ étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur : (403) 873-0115.

Agent des ressources humaines

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Yellowknife, T. N.-O.**
Le salaire est présentement à l'étude. En sus du salaire, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0222-0003 **Date limite** : le 23 mai 1997

Analyste, Contrôle du transfert des responsabilités

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0224-0003 **Date limite** : le 23 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6ᵉ étage, Northwest Tower, bureau 600, 5201-50ᵉ avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373; adresse électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

---

Secrétaire de directeur

Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 33 698 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0202-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997

Commis à l'impôt

Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0226-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Directeur des finances et de l'administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7158; télécopieur : (403) 873-0325.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Programme électoral des candidats et candidates

Mary Beth Levan, NPD

Alain Bessette

Le programme électoral qui a permis à Mary Beth Levan de devenir la candidate du Nouveau parti démocratique (NPD) dans l'Arctique de l'Ouest est également celui qu'elle présente aux électeurs et électrices.

Mary Beth Levan entend encourager l'autonomie des autochtones, notamment en accélérant le règlement des revendications territoriales toujours en suspens et en reconnaissant le principe de leur autonomie gouvernementale.

Elle veut s'assurer que le développement des communautés du Nord se fasse de façon responsable et sous le leadership des gens du Nord. Cet objectif peut être atteint en donnant aux communautés les outils et les ressources nécessaires pour effectuer la prestation de services et de programmes. De plus, la Constitution de l'Arctique de l'Ouest devrait inclure une Charte des droits.

La candidate du NPD désire la mise en place d'un système de taxation qui soit juste et où les personnes riches ont aussi à payer des impôts. Elle travaillera à instituer un programme de revenu garanti et à rehausser les normes minimales en matière de programmes sociaux et de soins de santé.

Du côté des emplois, Mme Levan veut accroître le nombre d'emplois stables et développer plus d'initiatives d'emplois pour les jeunes.

La candidate du NPD veut instituer une justice sociale et économique dans la société. Ces principes de justice sociale s'appuiraient sur les droits des femmes (garderies, centres d'accueil, conditions économiques, etc.), ceux des travailleurs (loi anti-scab, équité en matière d'emploi et sécurité au travail) et sur le respect de l'environnement, tant du point de vue des sites déjà contaminés que lors des développements économiques futurs.

Programme électoral des candidats et candidates

Bob Dowdall, PC

Alain Bessette

Bob Dowdall ne croit pas qu'il est nécessaire de présenter un programme électoral qui soit spécifique pour l'Arctique de l'Ouest. «Ce qui est bon pour le pays est bon pour les TNO» a souligné le candidat du Parti progressiste conservateur.

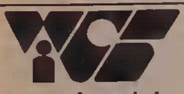
Tous les problèmes qui affectent le Canada se réflètent dans ceux qui affectent les TNO. Le manque d'emplois et les problèmes d'unité sont deux de ces problèmes dont Bob Dowdall se sert pour illustrer son propos.

Selon Bob Dowdall, nous n'aurons pas assez de revenus pour offrir des programmes sociaux de qualité s'il n'y a pas assez d'emplois. On doit se concentrer à créer des emplois si on veut être en mesure de pouvoir investir dans les programmes sociaux.

Avec un plus haut niveau d'emplois, le gouvernement canadien pourra générer davantage de revenus qu'il pourra réinvestir, notamment dans les TNO qui en ont un urgent besoin, indique Bob Dowdall.

Cet aspect du programme électoral national du Parti progressiste conservateur vient donc répondre aux besoins spécifiques de l'Arctique de l'Ouest.

Pour créer des emplois, le Parti conservateur entend réduire les impôts, éliminer les barrières au commerce interprovincial et investir dans les programmes d'éducation et de formation. L'objectif du Plan conservateur est de créer un million de nouveaux emplois lors de son premier mandat.



Appel de propositions

ORGANISATEUR DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

OFFRE numéro WCB\CS\RFP97A-008

Les soumissions cachetées pour **ORGANISATEUR DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL** doivent nous parvenir au plus tard à : **16 h 30, HEURE LOCALE, LE 30 MAI 1997.**

Prière de mentionner le numéro de référence de l'appel de propositions dans tous les documents de soumission.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'appel en s'adressant à la Commission des accidents du travail dès le vendredi 16 mai 1997 à 9 h au 3e étage, Centre Square Mall, Yellowknife, NT

Téléphone : (403) 920-3888
Appel sans frais : 1-800-661-0792
Télécopieur : (403) 873-4596

Les demandes de renseignements sur l'appel de propositions et les soumissions doivent parvenir à :

Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3

OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la commission, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.

La commission n'est pas tenue d'accepter la soumission la plus basse ou toute autre soumission reçue.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1996-1997
PROGRAMME DE RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
PANGNIRTUNG - 6 UNITÉS
APPROVISIONNER, EXPÉDIER ET ÉRIGER

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest lance des appels d'offres pour approvisionner, expédier et ériger pour la rénovation de six maisons à Pangnirtung, Territoires du Nord-Ouest.

Les soumissions pour cet d'appel d'offres doivent parvenir au plus tard à 14 h 00, heure locale, le 30 mai 1997 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ (T.P.S. incluse) seront exigés pour les documents de soumission.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à l'Association d'habitation de Pangnirtung et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont aussi disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Christine Klazinga,
Agente technique
C.P. 418
Iqaluit, Territoires du Nord-Ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-4421
Télécopieur : (819) 979-5793 ou (819) 979-0585

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Gouvernement des T.N.-O. Ministère des Transports

Site: Canyon Creek au kilomètre 1009,3 de la route d'hiver de l'autoroute Mackenzie

Objet: Installation d'un pont permanent sur la rivière

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le [redacted] juin 1997.

ORGANISATIONS LOCALES D'HABITATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1997-1998
MAISONS UNIFAMILIALES
MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

Les organisations locales d'habitation suivantes invitent les soumissions pour la main d'oeuvre seulement pour la construction de maisons unifamiliales dans les communautés suivantes.

Des soumissions séparées, sur les formulaires fournis, doivent être soumises à chacune des communautés.

Arctic Bay	**2 unités**
Broughton Island	**2 unités**
Cape Dorset	**3 unités**
Clyde River	**1 unité**
Grise Fiord	**2 unités**
Igloolik	**2 unités**
Kimmirut	**2 unités**
Pangnirtung	**2 unités**
Pond Inlet	**2 unités**
Sanikiluaq	**2 unités**

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 5 juin 1997 dans les bureaux respectifs des organisations locales d'habitation énumérées ci-dessous.

Les soumissions peuvent aussi parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 5 juin 1997 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,50 $ seront exigés pour les documents de soumission.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles dans les bureaux des organisations locales d'habitation et au bureau de la Société d'habitation des Territoires du Nord-ouest à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont aussi disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées aux directeurs des Associations locales d'habitation :

Association d'habitation d'Arctic Bay
C.P. 59
Arctic Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0A0
Téléphone (819) 439-8833
Télécopieur : (819) 439-8245

Association d'habitation de Broughton Island
Poste restante
Broughton Island, Territoires du Nord-ouest
X0A 0B0
Téléphone : (819) 927-8826
Télécopieur : (819) 927-8245

Municipalité de Cape Dorset
Poste restante
Cape Dorset, Territoires du Nord-ouest
X0A 0C0
Téléphone : (819) 897-8878
Télécopieur (819) 897-8412

Association d'habitation de Clyde River
C.P. 9
Clyde River, Territoires du Nord-ouest
X0A 0E0
Téléphone : (819) 924-6273
Télécopieur (819) 924-6325

Association d'habitation de Grise Fiord
Poste restante
Grise Fiord, Territoires du Nord-ouest
X0A 0J0
Téléphone (819) 980-9928
Télécopieur : (819) 980-9087

Association d'habitation d'Igloolik
C.P. 189
Igloolik, Territoires du Nord-ouest
X0A 0L0
Téléphone : (819) 934-8917
Télécopieur : (819) 934-8975

Association d'habitation de Kimmirut
Poste restante
Kimmirut, Territoires du Nord-ouest
X0A 0N0
Téléphone : (819) 939-2252
Télécopieur : (819) 939-2050

Association d'habitation de Pangnirtung
C.P. 104
Pangnirtung, Territoires du Nord-ouest
X0A 0R0
Téléphone (819) 473-8675
Télécopieur (819) 473-8679

Association d'habitation de Pond Inlet
Poste restante
Pond Inlet, Territoires du Nord-ouest
X0A 0S0
Téléphone : (819) 899-8977
Télécopieur : (819) 899-8909

Association d'habitation de Qammaq
Poste restante
Sanikiluaq, Territoires du Nord-ouest
X0A 0W0
Téléphone : (819) 266-8875
Télécopieur : (819) 266-8713

La FCFA du Canada entre dans la campagne électorale

Mettre plus d'emphase sur la dualité linguistique

Ottawa (APF): La Fédération des communautés francophones et acadienne voudrait que les partis politiques fédéraux s'engagent à faire la promotion de la dualité linguistique au pays et à enchâsser ce concept dans la Constitution.

La Fédération, qui est l'organisme porte-parole de la francophonie canadienne, pense que le gouvernement fédéral doit accorder une place centrale à la dualité linguistique, qui est une caractéristique fondamentale du pays: «Si nous voulons que le Canada continue de croître en force en respectant ses valeurs fondamentales et si nous croyons à l'unité canadienne, la dualité linguistique doit être renforcée» estime le président de la FCFA du Canada, Jacques Michaud.

La FCFA constate que les programmes des partis politiques ne traitent à peu près pas des préoccupations des communautés francophones et acadiennes. Elle veut donc profiter de la campagne électorale pour forcer les partis à se compromettre et à prendre des engagements fermes.

Elle profite d'ailleurs de l'occasion pour dévoiler un Acte d'affirmation, sorte de manifeste qui identifie les aspirations des francophones de l'extérieur du Québec et qui fait état d'un certain nombre de revendications.

Elle a envoyé un questionnaire à tous les partis politiques pour leur demander ce qu'ils entendaient faire pour les minorités francophones. Elle leur demande de s'engager à réinvestir dans les programmes de langues officielles et dans Radio-Canada, de reconduire le Programme de contestation judiciaire, de ne pas signer des ententes avec les provinces à moins que celles-ci ne s'engagent à respecter les droits de leur minorité francophone et de faire respecter les droits scolaires qui sont reconnus dans la Constitution.

Elle a aussi lancé une campagne de cartes postales qui seront envoyées aux candidats et qui contient le message suivante: «Je suis électeur francophone. Je veux l'assurance que si vous êtes élu, vous travaillerez envers le maintien, le respect et la pleine mise en oeuvre des droits des communautés francophones et acadiennes du Canada.»

Le poids politique des francos

Ottawa (APF): Si les francophones de l'extérieur du Québec sont encore assez nombreux pour faire la différence dans une lutte électorale, ils ne peuvent prétendre contrôler qu'une poignée de circonscriptions.

Seulement trois circonscriptions électorales de l'extérieur du Québec ont une population majoritairement francophone. Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens contrôlaient trois circonscriptions sur dix avant la refonte de la carte électorale. Aujourd'hui, ils n'en contrôle plus que deux soit les circonscriptions d'Acadie-Bathurst dans le nord-est et Madawaska-Restigouche dans le nord-ouest, qui sont francophones à plus de 75 pour cent. Le redécoupage de la carte électorale a fait en sorte que la circonscription francophone de Beauséjour-Peticodiac compte maintenant une population majoritairement anglophone.

En Ontario, une seule circonscription électorale est majoritairement francophone, Glengarry-Prescott-Russell qui est représentée par le ministre Don Boudria.

Les francophones sont suffisamment nombreux dans plusieurs autres circonscriptions de telle sorte que leur vote est déterminant. C'est le cas au Nouveau-Brunswick dans les circonscriptions de Miramichi et Moncton.

En Ontario, les francophones peuvent raisonnablement prétendre avoir une influence sur le résultat du vote dans sept circonscriptions. Il s'agit des circonscriptions de Timmins-Baie-James, Timiskaming Cochrane, Sudbury, Stormont-Dundas, Ottawa-Vanier, Nickel Belt, et Carleton Gloucester. Toutes ces circonscriptions ontariennes sont actuellement représentées par des députés libéraux francophones.

En Nouvelle-Ecosse, la circonscription de West Nova est la seule sur un total de onze à compter un nombre important de francophones (18 pour cent).

Dans l'Ouest, seulement deux circonscriptions électorales comptent une population francophone relativement importante. Il s'agit de Saint-Boniface et de Provencher, toutes deux au Manitoba. Saint-Boniface est d'ailleurs représentée par le député francophone Ronald Duhamel.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 19, 23 mai 1997

Un simple délai !



Alain Bessette/L'Aquilon

Les membres du Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest ont annoncé des changements dans l'échéancier du processus de réforme de la Constitution de l'Ouest : un simple délai !

Constitution de l'Ouest

L'échéancier est modifié

Les membres du Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest ont décidé de reporter à plus tard la possibilité d'un référendum constitutionnel de façon à raffiner les modèles et afin de mieux consulter la population.

Alain Bessette

Les membres du Groupe de travail ont convoqué une conférence de presse le jeudi 15 mai dernier afin d'annoncer officiellement leur nouvel échéancier dans le processus de réforme constitutionnelle. Ils disent répondre ainsi à un des éléments importants qui ressort de leur première ronde de consultation.

Le nouvel échéancier prévoit la publication, l'hiver prochain, d'un deuxième volume sur la proposition constitutionnelle du groupe, *Partenaires dans un nouveau départ II*, ainsi que la tenue d'une deuxième conférence constitutionnelle au printemps 1998. Un référendum constitutionnel devrait avoir lieu dans les mois suivants.

Le co-président du Groupe de travail, George Kurszewski, indiqué que «les gens nous ont dit que nous précipitions le processus en tentant d'obtenir la ratification de notre proposition dès cet automne. Nous nous sommes donc entendus pour reporter la ratification en attendant d'avoir une proposition avec

Échéancier
Suite en page 2

Parité des sexes au Nunavut

Un débat de société s'engage

«La première Assemblée législative du Nunavut devrait-elle être composée d'un nombre égal d'hommes et de femmes: c'est à dire d'un homme et d'une femme pour représenter chaque circonscription électorale?». Telle est la question soumise au vote lors du référendum du 26 mai.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) À mesure que la date du prochain référendum sur la parité des sexes approche, soit le 26 mai prochain, de plus en plus de citoyens et de citoyennes du prochain Nunavut s'expriment ouvertement sur le sujet. Le rapport entre les hommes et les femmes se trouve tellement au coeur de toute l'activité sociale que le débat sur la parité entraîne une réflexion importante sur ce que devrait être le Nunavut.

L'absence de femmes en politique au Nunavut

Si l'on considère le rôle politique actuel des femmes au Nunavut, on doit constater qu'elles sont nettement sous-représentées, comparé au reste du Canada ou à d'autres pays occidentaux.

En effet, sur 10 députés représentant le Nunavut à l'Assemblée de Yellowknife, nous ne retrouvons qu'une femme, donc 10% de la députation. Ce qui place le Nunavut à la queue des provinces et territoires canadiens sur la question de la représentation des femmes. Ironiquement, il s'agit de Manitok Thomson la porte-étendard des forces du NON dans cette campagne référendaire.

On compte 18% de femmes à l'Assemblée législative du Yukon, même pourcentage au Québec et en Saskatchewan, 25% en Colombie-Britannique. On tombe à 10% en Nouvelle-Écosse, puis à 6% à l'île du Prince Édouard et à Terre-Neuve.

D'après des données rapportées par la Commission d'Établissement du Nunavut(CEN) et qui datent de 1993, le Canada se maintient dans le 18% de femmes à son parlement, les États-Unis à 11%, puis tout en bas de l'échelle, la France avec un maigre 6%. Tout en haut de cette échelle, on retrouvera les pays scandinaves avec la Norvège à 36%, la Finlande à 39% et enfin la Suède qui atteint 41%.

Il y a d'autres indices de l'absence des femmes de la scène politique au Nunavut. Par exemple, Nunavut Tunngavik Inc(NTI), la société qui représente les Inuit du Nunavut, ne compte qu'une seule femme sur son conseil d'administration, Natsik Kango qui fait d'ailleurs campagne pour le OUI.

Les présidents des trois organisations régionales, Qiqiqtani (QIA:Baffin), Kitikmeot(KIA) et Kivallik(Keewatin) sont des hommes. Tous les délégués des 13 communautés de QIA sont des hom-

Débat de société
Suite en page 2



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Mario au NACC !

Il vous sera possible d'aller voir les oeuvres les plus récentes du peintre Mario Paris qui expose actuellement au foyer du N.A.C.C., et ce jusqu'au 2 juin.

Sommaire



Natali Lefebvre

Des stages à Saint-Pierre et Miquelon

Le Consulat général de France met à la disposition des jeunes des différentes provinces et territoirres du Canada un certain nombre de bourses pour un stage «Connaissance de la France» à Saint-Pierre et Miquelon du 28 juin au 12 juillet 1997.

Les stagiaires doivent être âgés de 18 à 25 ans. Un niveau intermédiaire de français est hautement recommandé, mais des séances de soutien linguistique seront proposées en cas de besoin par le personnel enseignant de l'Institut de langue française de Saint-Pierre et Miquelon. Il est également recommandé d'être sportif, d'aimer marcher dans la nature et de pouvoir passer des journées en mer à observer les oiseaux et cétacés.

Les points forts du stage sont la découverte de la nature, celle de la culture et de l'histoire, et l'immersion linguistique. Il est souhaitable que les intérêts des stagiaires ou leurs études les portent vers la biologie, les sciences humaines ou le français. Les étudiants aimant la voile pourront également se perfectionner dans ce domaine et découvrir d'autres sports nautiques.

Les candidats devront rédiger une lettre de motivation.

Les formulaires de demande sont disponibles par l'entremise du Consulat général de France au 1201-736 Granville, Vancouver, C.B., V6Z 1H9. Téléphone: (604) 681-4345, poste 233. Télécopieur: (604) 681-4287. Courriel: bcle@mindlink.bc.ca.

Nomination pour la Santé et les Services sociaux

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Kelvin Ng, a annoncé la semaine dernière la nomination d'administrateurs publics pour les nouvelles divisions de Santé et Services sociaux de Yellowknife et de Deh Cho.

Al Menard a été nommé administrateur pour Yellowknife, tel que recommandé par le Conseil municipal et la Première nation des Dénés Yellowknives. Depuis 1963, M. Menard a été largement impliqué au sein des gouvernement fédéral et territorial. Récemment, il agissait à titre de conseiller spécial du premier ministre pour les opérations gouvernementales et les initiatives communautaires.

M. Menard travaillera avec une équipe de Santé et Services sociaux qui vient de consacrer deux années à l'amélioration de l'intégration des programmes, afin d'offrir de meilleurs services au public. Il travaillera aussi de concert avec les divers organismes responsables de l'application des programmes de santé et de services sociaux dans la région de Yellowknife.

Pour la région de Deh cho, le nouvel administrateur public est M. Nick Sibbeston. Depuis plusieurs années, M. Sibbeston a rempli de nombreuses fonctions au gouvernement territorial. Il a été très actif dans le Deh Cho en tant que coordonnateur de la Justice communautaire, ainsi que lors des consultations sur la proposition de Constitiution pour l'Arctique de l'Ouest. M. Sibbeston a également été député, ministre et leader du gouvernement.

Revoir la politique d'action positive

Le Groupe de travail sur les programmes d'action positive finalise ses recommandations, qui ont pour but d'améliorer la représentation de ces programmes au sein du gouvernement territorial.

Après 11 ans d'emploi basé sur la politique d'action positive, le personnel du GTNO est encore à des lieues d'être représentatif de la population des Territoires. Le Groupe de travail sur les programmes d'action positive vient de passer six semaines à tenter de trouver des solutions préliminaires à la division de 1999 qui permettront d'améliorer le succès du gouvernement à l'égard de cette politique.

Les principales questions étudiées par le Groupe de travail sont les suivantes:

-définir les résidents à long terme des Territoires par un nombre spécifique d'années, plutôt que par le fait qu'ils y aient passé la moitié de leur vie;

-établir des objectifs réalisables dans la représentation par la politique d'action positive;

-créer un processus d'appel pour les personnes appliquant sur des postes de direction.

-augmenter l'imputabilité des ministres et sous-ministres en ce qui concerne les résultats de la politique.

-réviser les exigences très élevées quant au niveau d'éducation et à l'expérience requise pour obtenir un emploi au gouvernement.

«Nos recommandations sont basées sur les demandes faites lors de la révision de 1995», a déclaré M. Roy Erasmus, président du groupe de travail. «Même avec la division qui approche, nous croyons que nous pouvons accomplir beaucoup de choses».

«Les gens doivent comprendre que cette politique n'est pas uniquement conçue pour les autochtones; elle sert également les résidents à long terme du Nord», a souligné M. Erasmus.

Échéancier

Suite de la une

laquelle les gens se sentent plus à l'aise. Notre but est d'obtenir cette ratification avant le 1er avril 1999».

Cette conférence de presse a suivi deux journées de travail du Groupe. En même temps que l'on dévoilait son nouvel échéancier, il était annoncé que le ministre Stephen Kakfwi ne siègerait plus à ce Groupe et qu'il était remplacé par le ministre Charles Dent.

Ce report de l'échéancier permettra au Groupe de travail de s'assurer que la population de l'Ouest comprenne bien le contenu de la proposition constitutionnelle et qu'elle l'appuie.

Tel que l'indiquait George Kurszewski, l'intention n'est pas tant de modifier les modèles que d'apporter plus d'information sur les choix disponibles. Il a aussi mentionné qu'il fallait s'attaquer aux fausses conceptions qui circulent sur la possibilité de conserver le statu quo constitutionnel : «le statu quo sera nécessairement influencé par l'émergence des gouvernements autonomes».

Une autre idée fausse qui circule et à laquelle le Groupe doit apporter une réponse définitive, c'est celle du double droit de vote dont jouiraient les autochtones dans les modèles présentés. Selon M. Kurszewski, il est faux de croire qu'il y aurait deux processus électoraux dont un exclurait les non-autochtones. Les gouvernements autonomes décideront de leur mode de nomination. La coutume est beaucoup plus de tenir des assemblées publiques et de nommer des représentants. Ces représentants sont alors ceux qui sont habiletés à élire les représentants autochtones à l'Assemblée. Pour George Kurszewski, il n'est pas question d'imposer un mode de représentation quelconque aux gouvernements autonomes.

Pour sa part, le ministre Dent ne se présente pas comme le nouvel ajout non-autochtone au Groupe de travail. Il y siège à titre de représentant du cabinet territorial. Il a néanmoins déploré le fait qu'il n'existe pas vraiment de regroupement typiquement non-autochtone qui pourrait être appelé à exprimer l'opinion de cette portion de la population. Pour contourner ce problème, le Groupe a opté pour la solution de conduire une deuxième ronde de consultation sur la base d'ateliers auxquels la population non-autochtone pourrait participer, sur une base individuelle.

Le Groupe en est actuellement à préparer un sommaire de la première ronde de consultation et une trousse d'information qui répondra à certaines des questions soulevées par la population. Ce sommaire et cette trousse seront diffusés cet été.

Le Groupe entend aussi ouvrir ses séances de travail au public de façon à accroître le degré de compréhension des propositions constitutionnelles.

«Nous devons nous assurer que les droits de toutes les personnes, autochtones ou non, soient protégés dans ce partenariat. Tous les membres du Groupe se dévoueront à cette tâche», a indiqué le co-président du Groupe, le ministre Jim Antoine.

Les discussions du Groupe avec le gouvernement fédéral ont jusqu'alors permis de constater que les objectifs de la réforme constitutionnelle reçoivent l'appui du cabinet fédéral. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien aurait aussi précisé que son gouvernement s'attend à une proposition constitutionnelle conçue et approuvée par le Nord. La question du financement des activités du Groupe, tant par le gouvernement territorial que fédéral, en est une qui est toujours à l'ordre du jour, surtout à la suite de l'extension annoncée de l'échéancier.

Débat de société

Suite de la une

mes. Une seule femme siège à son conseil d'administration de 19 membres, soit la représentante des femmes. On ne retrouve qu'une femme au Conseil d'administration de Kivallik Inuit Association, Nancy Karetak Lindell, la nouvelle candidate libérale dans Nunatsiaq, qui a ouvertement pris parti pour le NON durant sa campagne.

Le présent Conseil d'administration de l'Association Franco-phone d'Iqaluit à cet égard prêche par l'exemple puisqu'il est composé à 50% d'hommes et de femmes!

On comprendra donc que dans un tel contexte de sous-représentation des femmes en politique au Nunavut, la proposition de la CEN s'avère extrêmement audacieuse.

En effet, ce serait moins pour officialiser un état de fait que la CEN a osé formuler sa proposition que pour renverser une tendance lourde de la société actuelle du Nunavut: les femmes n'ont pratiquement pas voix au chapitre politiquement.

Les arguments du NON

Manitok Thomson et Nancy Karetak Lindell partagent un même argument en s'opposant à la parité. Elles ne veulent pas être élues parce qu'elles sont femmes, mais bien parce qu'elles sont les meilleures pour remplir la fonction. Toutes deux réclament le droit de faire campagne contre un ou des hommes, et dans un régime de parité, une femme ne pourrait s'opposer qu'à d'autres candidates femmes.

Rory Ellsworth qui est le coordonnateur de la section jeunesse à QIA reprend aussi à son compte ce genre d'argumentation.«Si on force les gens à voter pour un homme ou une femme, ça pourrait limiter la qualité de nos représentants... Imaginons que se présentent trois candidates compétentes et deux parfaits idiots masculins, on serait obligé d'élire un de ces idiots! Il faut aller chercher les individus les plus qualifiés, qu'ils soient homme ou femme.»

Aucune des églises qui opèrent au Nunavut n'a cru bon jusqu'ici de participer officiellement au débat. Et pourtant, on fait souvent référence à Dieu qui aurait créé la femme pour être la servante de l'homme. Donc, ce serait aux hommes à prendre les décisions politiques.

Comme le rapporte le Nunatsiaq News dans sa dernière livraison, à Pond Inlet, pendant la tournée d'information du comité du OUI, un aîné a insisté sur l'idée que la place des femmes est à la maison, et que se lancer en politique, ça veut dire abandonner les enfants et préparer ainsi des candidats au suicide.

Les arguments du OUI

Le comité du OUI doit d'abord faire comprendre que la parité n'entraînera pas vraiment de frais supplémentaires, puisque de toute façon pour fonctionner normalement, l'Assemblée législative aura besoin d'une vingtaine de députés. Surtout si l'on considère toutes les défections de députés en cours de mandat qui semblent faire partie des moeurs politiques dans les Territoires du Nord-Ouest à venir jusqu'ici.

John Amagoalik insiste sur le fait que le Nunavut doit partir du bon pied et éviter dès le départ toute forme de discrimination envers les femmes. «Nous n'avons pas besoin de ça ici,» a-t-il souligné. Une trop grande disparité entre la condition sociale des femmes et celle des hommes est créatrice de tensions, de déchirements jusque dans la cellule familiale, selon le président de la CEN. La parité pourrait établir tout de suite un équilibre entre hommes et femmes au Nunavut.

Pour Martha Flaherty, présidente de Pauktutit, l'Association des Femmes Inuit du Canada, il faut inverser les préoccupations habituelles des politiciens au Nunavut et amener les questions sociales au premier plan de l'agenda politique. Selon Mme Flaherty, seule une présence significative des femmes à l'Assemblée législative pourrait imposer de nouvelles priorités.

Pour Natsiq Kango, la secrétaire trésorière de NTI, s'il faut attendre les résultats de l'action positive pour couper court à la discrimination subie par les femmes, autant dans les milieux de travail qu'en politique, il faudra patienter un autre 20 ou 50 ans sans aucune garantie de succès. Pourquoi attendre, quand un vote pour le OUI pourrait redresser la situation d'une journée à l'autre?

OUI ou NON?

Il est très difficile de faire des prédictions à ce moment-ci. Les forces du NON ne sont pratiquement pas organisées et bon nombre d'électeur(trice)s n'osent pas se prononcer publiquement. Il est toutefois clair que la parité des sexes soulève énormément de réticences dans les communautés.

Dans les référendums précédents concernant la formation du Nunavut, le vote a toujours soutenu la position des chefs-fondateurs du projet Nunavut. L'histoire du Nunavut ferait un volte-face inattendu si sur cette question de la parité des sexes, l'électorat donnait raison à la position du GTNO plutôt qu'à celle de la CEN, de NTI et du ministre des Affaires Indiennes et du Nord, Ron Irwin, qui ont tous soutenu la proposition au Sommet de Cambridge Bay en mars dernier.

La candidate conservatrice dans Nunatsiaq, Okalik Eegeesiak

Amener le Nunavut à la Chambre des Communes

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Même si Okalik Eegeesiak en est à ses premières armes en politique, elle ne tourne pas autour du pot. Jack Anawak est resté silencieux à Ottawa, tout comme sa contrepartie à l'Ouest, Ethel Blondin-Andrew, accuse-t-elle. Tous deux se sont faits plutôt des émissaires du gouvernement libéral dans le Nord, que des représentants des gens d'ici au parlement.

L'intérêt pour elle d'être élue à Ottawa, même dans l'opposition? Parler du Nunavut à la Chambre des Communes, faire connaître les besoins de sa population, réclamer du financement et des services adéquats.

Est-ce que Jack Anawak s'est opposé aux politiques de coupures budgétaires qui ont directement affecté la vie des gens du Nord ? Est-il intervenu pour dénoncer la loi sur le contrôle des armes à feu?, demande-t-elle. Il est resté silencieux. Préférant se rallier aux mots d'ordre de son parti plutôt que de défendre les droits de ses compatriotes.

Le programme du Parti Conservateur prévoit l'abolition pure et simple de la Loi sur le contrôle des armes à feu.

Okalik Eegeesiak veut faire entendre haut et fort les préoccupations de la population du Nunavut à la Chambre des Communes. «Il faut au moins renseigner la classe politique canadienne sur les besoins des gens d'ici», affirmait-t-elle dans une entrevue à CFRT.

Okalik est originaire d'Iqaluit, et travaille à Nunavut Tunngavik Inc au service du développement et des ressources humaines. Auparavant, elle était la directrice du Centre des Ressources humaines du Canada à Iqaluit. Elle a donc développé une expertise intéressante, tant sur les questions de chômage que d'emploi dans les communautés du Nunavut.

Comme simple citoyenne, elle reconnaît que sous l'administration libérale, le projet du Nunavut est maintenant bien engagé. Toutefois, elle ne manque pas de rappeler que c'est le gouvernement conservateur de Brian Mulroney qui a fait débloquer le dossier en passant l'Acte du Nunavut à la Chambre des Communes en 1993. Et du même coup, elle déplore un budget trop serré prévu par le gouvernement Chrétien pour démarrer le nouveau gouvernement.

Pour Okalik Eegeesiak, il n'y a aucun doute que le gouvernement du Nunavut sera un gouvernement public, ouvert à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes qui veulent s'y installer. Cette vision sans équivoque, partagée par Nunavut Tunngavik Inc, inclut les francophones. «Nous devons développer des partenariats et une collaboration avec la communauté francophone qui vit ici.»

Madame Eegeesiak reconnaît l'importance de la loi sur les langues officielles au Canada. «Au Canada comme au Nunavut, nous vivons dans le multiculturalisme et il faut respecter cette réalité.»

Contrairement à son adversaire libérale, la candidate conservatrice s'est déclarée en faveur de la proposition sur la parité des sexes à la prochaine Assemblée législative du Nunavut. «Trop de nos organisations ne délèguent que des hommes sur les conseils d'administration. Pour moi, c'est comme une gifle en pleine figure!»

Enfin Okalik Eegeesiak a rappelé que le Parti Conservateur de Jean Charest véhicule une vision décentralisée du Canada où les particularismes régionaux ont de la place pour s'exprimer. «On parle certainement de plus de pouvoir aux régions, et une telle politique ne peut qu'être bénéfique pour le Nunavut».

En arrière-scène de la campagne

Lynda Sorensen

Derrière chaque candidates et candidats aux électionx, on retrouve des équipes acharnées qui oeuvre dans l'ombre des figures de proue. Lynda Sorensen est l'une de ces personnes qui assurent la bonne marche de la campagne électorale.

Alain Bessette

Lynda Sorensen est une figure bien connue de la vie politique du Nord. Elle agit actuellement à titre de présidente de la campagne électorale de la candidate Ethel Blondin-Andrew pour le Parti libéral de l'Arctique de l'Ouest.

On ne saurait trouver que difficilement une personne aussi aguerrie que Mme Sorensen. À son actif, mentionnons sa participation constante au sein du Parti libéral depuis 1979, sa propre candidature aux élections fédérales de 1984 et son travail de soutien lors des deux élections fédérales de 1988 et 1993.

C'est en 1979 que Lynda Sorensen s'est d'abord impliquée au sein de l'Association libérale de l'Arctique de l'Ouest. Elle devenait alors responsable du Comité de développement des politiques, position bénévole qu'elle occupe encore à ce jour. Les travaux de ce comité servent notamment à définir les structures organisationnelles du parti, mais aussi à établir les programmes électoraux tant au niveau national que local. Peu après, elle devenait présidente de l'Association libérale locale.



Alain Bessette/L'Aquilon

En 1984, Lynda Sorensen fait le grand saut. Elle devient candidate libérale dans l'Arctique de l'Ouest. Malheureusement, c'est son adversaire conservateur, Dave Nickerson, qui remporte la victoire.

Quatre ans plus tard, Ethel Blondin-Andrew approche le Parti libéral et propose sa candidature. Enthousiaste, Lynda Sorensen propose de l'aider dans la mesure du possible. La première tâche consistait en une levée de fonds, ce qui s'avère plutôt difficile lorsqu'une personne n'est pas le-la député-e sortant-e.

Mme Sorensen se retrouvera donc présidente de la campagne électorale en 1988, 1993 et 1997. Les campagnes sont de plus en plus faciles à gérer estime Lynda Sorensen. Plusieurs de bénévoles participant à la campagne n'en sont pas à leur première expérience et connaissent déjà leurs responsabilités respectives.

Lorsqu'interrogée sur son évaluation des résultats attendus pour la campagne électorale actuelle, Mme Sorensen se dit très optimiste. Ce qui influence cet optimisme, ce sont les impressions qu'elle glane de ses contacts avec les électeurs et électrices dans les exercices de visites à domicile. Il s'agit pour Lynda Sorensen du meilleur outil pour évaluer réellement la performance de sa candidate. De telles visites se font au début, au milieu et à la fin de la campagne électorale.

«Une bonne majorité des électeurs savent qu'il y a une élection», a indiqué Mme Sorensen. Pour elle, il s'agit d'un excellent indice car, en général, la majorité des électeurs et électrices ne réalisent que dans les dernières semaines d'une campagne que le pays est appelé aux urnes.

ÉDITORIAL

Une période supplémentaire

En apprenant que le Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest reportait à plus tard le référendum constitutionnel, je croyais bien qu'il s'agissait d'une victoire des opposants et opposantes au principe d'inclusion des gouvernements autonomes autochtones à l'Assemblée législative. J'étais dans l'erreur, mais pas totalement.

Pour ceux et celles qui rejettent tout changement, il s'agit bien d'un petit gain. Il n'y aura pas de changement dans l'immédiat. Leurs critiques ont porté fruit et ont semé le doute, même parmi la population autochtone.

Par contre, il faut espérer qu'il s'agit de la dernière fois que le Groupe de travail se permet de reporter l'échéance. Actuellement, il est dit que ce référendum aura lieu d'ici le 1er avril 1999, date de la division. À maintes reprises, les participants et participantes au Groupe de travail ont mentionné qu'il fallait que la réforme constitutionnelle se fasse avant la division. La crainte est qu'après la division, les gens n'auront plus le même désir de modifier les choses, et le processus pourrait alors s'éterniser.

Il est clair que le Groupe de travail n'entend pas revoir les objectifs de base ou même modifier substantiellement les modèles préparés. La période de prolongation, pour reprendre une formule assez répandue en pleines séries éliminatoires au hockey, visera beaucoup plus à continuer la sensibilisation et l'information sur les modèles constitutionnels actuels.

Puisque les opposants et opposantes à l'autonomie gouvernementale des autochtones font surtout *porter leurs objections sur des détails de ces modèles*, en évitant d'attaquer de front les objectifs de base, il est de bonne guerre de la part du Groupe de travail d'affirmer clairement que la première ronde de consultation a fortement supporté les principes de base et qu'il ne reste plus qu'à préciser les détails.

La deuxième ronde de consultation risque d'opposer encore les mêmes personnes et les mêmes points de vue.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Au Centre des Femmes de Yellowknife, Marc fait faire un petit tour de poussette à son petit frère bien endormi.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre

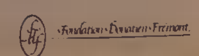
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





En arrière-scène de la campagne

Arlene Haché

Depuis 15 ans, Arlene Haché se dévoue à la cause sociale dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour cette activiste, ce qui compte d'abord, c'est d'arriver à mettre plus de pouvoir entre les mains de gens qui savent utiliser leur bon sens et qui sont à l'écoute des besoins de la population. C'est pourquoi elle a choisi d'appuyer dans sa campagne, Mary Beth Levan, candidate du Nouveau parti démocratique.

Natali Lefebvre

Quand Arlene Haché pense à sa jeunesse, elle entend encore la voix de son père qui répétait souvent qu'il valait mieux ne jamais se mêler des affaires du gouvernement: «Tu t'occupes de ce qui te regarde, et tu n'auras pas de problèmes».

Depuis le jour de 1972 où elle est arrivée dans le Nord, après avoir quitté «sur le pouce» sa ferme familiale de la région d'Ottawa, Arlene Haché a fait beaucoup de chemin. Et s'est beaucoup mêlée des affaires du gouvernement.

Pendant les quinze dernières années, elle s'est intensément impliquée aux plans social et communautaire dans plusieurs organismes à travers l'Arctique de l'Ouest. Depuis sept ans, elle se consacre au bon fonctionnement du Centre des femmes de Yellowknife, dont elle est la directrice générale. Son travail consiste principalement à aider les femmes en difficulté à s'intégrer dans les différents systèmes de notre société, que ce soit au niveau de la loi, de l'emploi, de l'éducation ou de la famille. En dehors du Centre des femmes, son expérience l'amène régulièrement à agir à titre de conseillère auprès de divers organisations orientées vers l'action sociale et communautaire.

Sur la scène politique, elle s'est déjà illustrée à quelques occasions, notamment en se présentant à trois reprises comme candidate aux élections territoriales. Jusqu'à présent, elle n'a pas remporté la victoire, mais son expérience s'étoffe, et elle est loin de songer à abandonner la partie. On la verra sûrement bientôt se présenter de nouveau, au Conseil municipal ou au gouvernement des Territoires.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Arlene Haché se dit très peu attirée par la politique de parti, et si elle appuie Mary Beth Levan dans sa campagne, c'est avant tout parce qu'elle l'admire et croit fermement qu'elle peut implanter une bonne dose de bon sens au sein du gouvernement.

Mary Beth Levan s'est beaucoup fait remarquer pour ses actions auprès des communautés du Nord au cours des vingt dernières années. Elle est très consciente des problèmes sociaux auxquels le Nord fait face, et en tant que propriétaire d'une petite entreprise, elle sait aussi tenir compte des enjeux économiques. C'est cet aspect de la candidate du NPD qui plaît le plus à Arlene Haché. «Nous avons besoin de candidats forts qui peuvent répondre de façon appropriée aux besoins des résidents du Nord», dit-elle. «Dans les petites communautés, les gens vivent beaucoup de traumatismes et ce n'est pas une politique centrée autour de l'agenda corporatif qui va régler tout ça».

Avant de se joindre aux rangs du NPD, Arlene Haché a milité pendant quelques années pour le parti libéral. «L'approche de ce parti qui prend peu de risques correspondait à mon éducation, à la manière dont je croyais que les choses devaient se passer», se rappelle-t-elle. «Mais à force de m'impliquer aux niveaux social et communautaire, j'ai réalisé que le plus important est de se centrer sur les besoins réels des gens. On ne va pas loin en faisant toujours exagérément attention de ne pas se mettre les pieds dans les plats, ni en cachant son manqué d'initiative sous la prétention d'être équilibré».

Arlene Haché croit que, tout comme elle, beaucoup de gens en ont assez du parti libéral, et que cela pourrait bien mener à une victoire de Mary Beth Levan. «Mary Beth est très sincère et elle est extraordinaire auprès de la communauté», conclut Mme Haché.

Michel Tremblay arrive en ville

Après avoir joué plusieurs comédies et après avoir innové l'an dernier avec un classique de Molière, les comédiens de la troupe de théâtre «Les pas frette aux yeux» tentent encore une fois cette année une expérience nouvelle en explorant l'univers de l'auteur québécois, Michel Tremblay. Dès la fin de semaine prochaine, on pourra voir la troupe à l'oeuvre sur la scène du théâtre de poche de l'école St-Patrick, où elle présentera le fruit de deux mois de répétitions.

Natali Lefebvre

Cette année, il aura fallu beaucoup de temps à la troupe pour choisir ce qui serait présenté sur scène. On voulait quelque chose qui soit divertissant sans toutefois tomber dans le futile; pas de drame trop lourd ni de comédie trop légère. On voulait des rôles qui soient agréables à travailler pour les comédiens tout en comportant des défis au plan de l'interprétation. On voulait se lancer dans la nouveauté, mais sans risquer de perdre le public dans les dédales intellectuels d'une pièce trop expérimentale. Bref, on voulait un spectacle inhabituel, qui serait à la fois drôle et profond tout en demeurant accessible. Pas facile...

Pendant quelques mois, chacun lisait dans son coin pièce après pièce sans trouver la perle rare qui comblerait tous les désirs de la troupe. Puis soudain, une idée s'impose: puiser dans l'univers riche et coloré de l'écrivain Michel Tremblay. De l'oeuvre de cet auteur aussi original que prolifique, on pourrait tirer des extraits de pièces que l'on mettrait ensuite ensemble, réunissant ainsi tous les éléments nécessaires à la création d'un spectacle capable de plaire autant à ceux qui en feraient partie qu'à ceux qui en seraient les spectateurs.

Aussitôt dit, aussitôt fait; quatre pièces sont sélectionnées, dont on dégage les extraits les plus révélateurs du monde de l'auteur. Des personnages sortis des oeuvres «Les Belles-Soeurs», «Le vrai monde?», «Hosanna», et «Sainte Carmen de la Main» seront mis en scène, donnant vie à un univers sorti tout droit de la plume de Michel Tremblay.

Depuis les débuts de sa carrière d'écrivain, Michel Tremblay a décrit dans ses pièces et ses romans le seul milieu qu'il a connu, le milieu où enfant, il a grandi entouré de femmes surprotectrices, mais aussi le milieu qui plus tard l'a vu découvrir sa vocation artistique et son orientation sexuelle marginale. On y découvre Montréal et la diversité de sa faune; le plateau Mont-Royal et ses familles aux moyens modestes, la rue St-Laurent et sa vie nocturne débridée, l'Ouest et le snobisme des bien-nantis.

On pourrait être porté à croire que l'oeuvre de Tremblay est hermétique parce que trop locale. Pourtant, depuis le choc provoqué par la première représentation des «Belles-Soeurs» en 1968, la dramaturgie canadienne française n'a plus jamais été la même. L'oeuvre de Michel Tremblay s'est faite le miroir de tout un peuple qui y reconnaissait pour la première fois sa culture populaire et son langage malmené. Et cette reconnaissance a depuis bien longtemps dépassé les frontières du Québec; la plupart des pièces de Tremblay ont été traduites en plusieurs langues et sont sans cesse jouées un peu partout à travers le monde.

Depuis deux mois, les membres de la troupe «Les pas frette aux yeux» découvrent avec plaisir toute la dimension du monde de Michel Tremblay et travaillent fort pour offrir à leur public un spectacle à la hauteur de l'oeuvre qui lui a donné naissance.

C'est donc avec ardeur que la troupe vous invite la fin de semaine prochaine à venir partager avec elle deux soirées de théâtre à la petite salle de l'école St-Patrick. Le spectacle aura lieu le vendredi 30 mai à 20h, et le samedi 31 mai à 21h.

Courrier du Net

Bonjour, je me nomme Michel Emery. Je viens d'Orleans, Ontario (près d'Ottawa). Ma femme et moi devons passer une entrevue jeudi prochain pour des postes en enseignement à l'école St-Joseph de Yellowknife. C'est excellent de voir que l'esprit francophone du Nord rayonne. J'espère d'être parmi les vôtres pour fêter la francophonie. Bravo pour le site web!

Salut, d'un franco du Sud.
Michel Emery
s601531 alx2.uottawa.ca

Offres d'emplois Appels d'offres

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Gouvernement des T.N.-O. Ministère des Transports
Site:	Sandy Creek au kilomètre 8,5 de l'autoroute 5 du Mackenzie
Objet:	Réfection du pont

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **10 juin 1997**.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent de la taxe de consommation

Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord.
Réf. : 011-0231-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7293, télécopieur : (403) 873-0325.

Coordinateur, apprentissage et certification professionnelle

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste de durée déterminée, jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0235-0003 **Date limite** : le 6 juin 1997

Agent de perfectionnement professionnel

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Rankin Inlet, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 48 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $.
Réf.: 011 -0227-0003 **Date Limite** : le 30 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Coordinateur, Services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930, télécopieur : (403) 873-0115.

Coordinateur adjoint des programmes

Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste de durée déterminée, jusqu'au 31 mars 1998)
Le traitement initial est de 44 743 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0238NS-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0283; courrier électronique : shupen@internorth.com

Chef d'équipe de l'arbitrage et des négociations

Division des relations du travail et de la rémunération Secrétariat du Conseil de gestion financière **Yellowknife, T. N.-O.**
Le salaire est présentement à l'étude. En sus, le titulaire recevra une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1750 $.
Réf. : 011-0233-0003 **Date limite** : le 5 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage de l'édifice Laing, 5003-49e rue, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Gouvernement des T.N.-O. Ministère des Transports
Site:	Twin Creek au kilomètre 38,7 de l'autoroute 5 du Mackenzie
Objet:	Réfection du pont

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **10 juin 1997**.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Formateurs en enseignement communautaire des adultes

Campus Aurora **Aklavik, Tulita, Tuktoyaktuk**
Collège Aurora **Fort Good Hope, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée d'environ huit mois : du 25 août 1997 au 30 avril 1998)

Institution postsecondaire la plus au Nord, le Collège Aurora est à la recherche de candidats pour combler des postes de formateurs en enseignement communautaire des adultes pour les communautés susmentionnées. Les candidats doivent connaître et respecter les milieux multiculturels. Ils doivent également faire preuve de leadership et posséder des qualités de communications verbales et écrites. Il est essentiel de démontrer une grande motivation et un esprit d'équipe au sein du Collège et de la communauté. Les professionnels novateurs et perfectionnistes intéressés à faire face à de nombreux défis dans le cadre d'une institution d'enseignement sont encouragés à soumettre leur curriculum vitae.

Sous la responsabilité du directeur de la vulgarisation et en tant que cadres du Collège au niveau communautaire, les titulaires seront responsables de la planification, de l'organisation, de la prestation et de l'évaluation de la programmation éducative offerte aux adultes de la communauté. Ils seront également responsables de la gestion et du fonctionnement du centre communautaire d'apprentissage de même que de la supervision des employés et des programmes offerts dans la communauté.

Les candidats doivent posséder un baccalauréat en enseignement ou un brevet d'enseignement des adultes et au moins deux ans d'expérience en enseignement des adultes. De bonnes connaissances en autonomie fonctionnelle et de l'expérience en milieu multiculturel seraient un atout.

Le traitement est en fonction des études et de l'expérience.

Réf. : 031-0039-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997
Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Indu Sharma, Agent de dotation en personnel, Campus Aurora, Collège Aurora, P.O. Box 1008, INUVIK NT X0E 0T0, télécopieur : (403) 979-2850

Formateur en enseignement communautaire des adultes

Campus Aurora, Collège Aurora **Norman Wells, T. N.-O.**
(Poste occasionnel)

Institution postsecondaire la plus au Nord, le Collège Aurora est à la recherche d'un candidat pour combler un poste de formateur en enseignement communautaire des adultes pour la communauté susmentionnée. Les candidats doivent connaître et respecter les milieux multiculturels. Ils doivent être en mesure de travailler selon un horaire flexible, de préférence le soir et les fins de semaine, pour répondre aux besoins de l'industrie locale. Ils doivent également faire preuve de leadership et posséder des qualités de communications verbales et écrites. Il est essentiel de démontrer une grande motivation et un esprit d'équipe au sein du Collège et de la communauté. Les professionnels novateurs et perfectionnistes intéressés à faire face à de nombreux défis dans le cadre d'une institution d'enseignement sont encouragés à soumettre leur curriculum vitae.

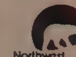
Sous la responsabilité du directeur de la vulgarisation et en tant que cadre du Collège au niveau communautaire, le titulaire sera responsable de la planification, de l'organisation, de la prestation et de l'évaluation de la programmation éducative offerte aux adultes de la communauté. Il sera également responsable de la gestion et du fonctionnement du centre communautaire d'apprentissage de même que de la supervision des employés et des programmes offerts dans la communauté.

Les candidats doivent posséder un baccalauréat en enseignement ou un brevet d'enseignement des adultes et au moins deux ans d'expérience en enseignement des adultes. De bonnes connaissances en autonomie fonctionnelle et de l'expérience en milieu multiculturel seraient un atout.

Le traitement est en fonction des études et de l'expérience.

Réf. : 031-0039-0003 **Date limite** : le 30 mai 1997
Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Indu Sharma, Agent de dotation en personnel, Campus Aurora, Collège Aurora, P.O. Box 1008, INUVIK NT X0E 0T0

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





Revêtement de gravier sur les routes 1 et 7 des T.N.-O.

Chargement, transport et épandage de gravier à certains endroits déterminés – Du km 550 au km 564 et du km 615 au km 651, route 1; du km [redacted] au km 35, du km 47 au km 80, route 7 et sur la route d'accès de Fort Liard, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B&R Rowe), ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 12 mai 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :	Diana Field, agente des finances Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-5010
Renseignements techniques :	Elsie Larocque, agente de projet Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-5025

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura rencontre avant soumissions à Hay River, le 19 mai 1997, à 13 h 30.



Concassage et empilage de granulats de revêtement routier

Concassage et empilage de granulats de revêtement routier : 15 000 m³, spécification, HOS-2; 7 500 m³, spécification C-1; 500 m³, spécification de l'aéroport – Km 350, km 414 et km 683,2, route 1, (route du Mackenzie), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B&R Rowe) ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées au 2e étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 MAI 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 12 mai 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :	Diana Field, agente des finances Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-5010
Renseignements techniques :	Elsie Larocque, agente de projet Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-5025

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il aura rencontre avant soumissions à Hay River, le 20 mai 1997, à 13 h 30.

Première ronde de consultation sur la Constitution

Les opinions divergent

Le Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest ■ rendu public un rapport sommaire décrivant et analysant les résultats de la première ronde de consultation sur l'ébauche de Constitution pour l'Ouest des TNO.

Alain Bessette

Le rapport sommaire présente les points d'entente et les points de désaccord qui ont été soulevés lors des consultations.

Point d'accords

- Les principes et objectifs énoncés dans l'ébauche de Constitution ont été jugés acceptables et devraient continuer à servir de base pour la révision de l'ébauche.

- Les questions relatives aux gouvernements autonomes autochtones seront d'abord négociées entre les groupes autochtones et le gouvernement fédéral. Le processus de réforme constitutionnelle se penchera plutôt sur le niveau gouvernemental territorial.

- À l'exception des Chefs du Deh Cho et de ceux du Traité 8, il y a un consensus qui se dégage sur le besoin d'un gouvernement central efficace et assurant pleinement ses responsabilités fiscales.

- Le processus doit tenter d'inclure l'ensemble des citoyens et d'offrir une proposition constitutionnelle qui reconnaisse les droits et intérêts de tous les citoyens et citoyennes.

- La première ronde de consultation fut trop rapide et n'a pas laissé la chance aux groupes de bien s'organiser. Il doit y avoir une autre ronde de consultation et des documents d'information doivent être disponibles avant la tenue de ces consultations. Les citoyens et citoyennes ont besoin de plus de temps de réflexion. En attendant une Constitution satisfaisante, ils peuvent vivre avec le statu quo, même après 1999.

- Les questions encore en suspens à propos des revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale doivent être réglées avant que le processus de réforme constitutionnelle n'aboutisse.

- La ratification de la Constitution doit se faire sur la base d'un vote par personne et un minimum de résidence de 12 mois.

Points de désaccord

- Alors que certaines personnes soutiennent que le statu quo constitutionnel est acceptable, avec quelques ajustements mineurs, d'autres soulignent que le système actuel a été établi sans le consentement des peuples autochtones du Nord et qu'une nouvelle constitution doit être développée.

- La question de «partenariat» a aussi soulevé des désaccords. Un certain nombre de personnes croient que ce partenariat doit se faire entre les autochtones et les non-autochtones. D'autres ont soutenu que cela devrait inclure l'ensemble des résidents et résidentes du Nord sur la base d'une égalité des droits.

- Alors que certaines personnes les ont carrément rejeté, d'autres appuyaient l'un ou l'autre des trois modèles de gouvernement présentés.

- Des divergences profondes ont surgi quant à la représentation garantie des autochtones. Certaines personnes supportent le principe «d'une personne, un vote» et le véto possible dont jouiraient les représentants autochtones. D'autres personnes ont plutôt soutenu que les autochtones doivent avoir des garanties que leurs droits sont protégés, surtout face à la possibilité que la démographie les rende minoritaires.

- Certains soutiennent que les ententes parallèles sur l'autonomie gouvernementale autochtone doivent être assujetties à un vote public de l'ensemble des citoyens et citoyennes alors que d'autres estiment que ces ententes relèvent uniquement des autochtones et devraient être adoptées dans un processus séparé.

- Le niveau de support acceptable dans le résultat d'un référendum sur la Constitution peut varier d'une simple majorité, soit 50 pour cent plus un, ou un niveau plus élevé se rangeant de 65 à 70 pour cent des votes exprimés.

Attention à l'halogène

Selon M. William Burr, chef inspecteurs électricien au ministère des Services et Travaux publics, les lampes halogènes équipées d'un globe tubulaire doivent être utilisées avec précaution. M. Burr suggère aux consommateurs de suivre les conseils suivants afin de s'assurer que leurs lampes halogènes sont sécuritaires:

-vérifier que la lampe correspond aux standards canadiens;
-bien suivre les instructions du fabricant;
-placer la lampe dans un endroit où elle ne peut être renversée par un enfant, un animal, ou de forts coups de vent;
-tenir la lampe loin des matériaux inflammables tels les rideaux et tissus de toutes sortes;
-utiliser uniquement des globes spécialement conçus pour la lampe, tel qu'indiqué dans les instructions du fabricant;
-ne jamais laisser la lampe allumée sans surveillance;
-s'assurer que la lampe est éteinte et débranchée lorsque le globe doit être remplacé, les globes halogènes au tungstène peuvent devenir extrêmement chauds.

Petites Annonces
(service gratuit)

Vente de garage
Vente de garage, samedi 24 mai dès 9 h 00 au 5405 Ave. Franklin, juste à côté du N.U.P.

«Lift» pour le Sud
Je cherche un «lift» vers le Sud pour le début juin. Je suis prête à partager les frais d'essence. Natali au 669-7991.

VCR recherché
Je recherche un vidéo (VCR) usagé. Vous pouvez me rejoindre au 873-5959 ou laisser un message.

Auto à vendre
Pontiac Sunbird 1994, blanc, 4 portes, 25 200 km, 9000 $. Contactez Brigitte ou Darren au 920-4021.

Suppléante recherchée
La Garderie Plein soleil est actuellement à la recherche de suppléantes pour travailler avec les enfants. Pour information, contactez le 873-9570

Garderie bilingue
L'enfant sera dans un foyer chrétien, en bonne sécurité et aura l'occasion de fraterniser avec d'autres enfants francophones. Pour plus de renseignements, contactez Janine Larivière au 873-5467.

Cotons Ouatés
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. En-voyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Le service des Petites Annonces est gratuit. Faites-nous parvenir le texte de vos petites annonces (maximum 25 mots) au :

C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléphone : (403) 873-6603
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com
ou arrêtez au 5016, 48e rue, Yellowknife

Quoi de neuf?

Bulletin de liaison de l'Association franco-culturelle de Yellowknife - mai 1997

THÉATRE:

"Les pas frette aux yeux" présente *"Tremblay en 4 temps"*, un collage de pièces de Michel Tremblay, le vendredi 30 mai à 20 h et le samedi 31 mai 21 h au Northern United Place. Admission: 8$ pour les membres de l'AFCY et 10$ pour les non-membres. Vous pouvez vous procurer les billets chez Sam the Record Man au Yk Centre ou à l'Association franco-culturelle.

SOUPER DE HOMARDS:

Venez vous régaler de homards (ou steaks) le samedi 28 juin au Sam's Monkey Tree à compter de 19h00. Le groupe "Les cousins acadiens" sera également de la partie. Venez en grand nombre! 25$ l'assiette, 10$ le second homard. Vous pouvez vous procurer des billets à l'AFCY ou en contactant Daniel Arseneault au 920-4498 (laisser un message).

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DE L'ASSOCIATION DE L'OUEST

La Fédération franco-TéNOise vous invite à participer à l'Assemblée de fondation d e la nouvelle organisation qui vous représentera bientôt, le dimanche 1er juin à compter de 8h30 à la salle Katimavik A de l'hôtel Explorer. Cette rencontre est importante. Venez nombreux.

A.G.A. DE L'AFCY

L'Association franco-culturelle de Yellowknife vous invite à participer à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 4 juin 1997 à 19h30 à l'école Allain St-Cyr.

Nous discuterons des accomplissements de la dernière année, de la programmation 1997-1998 et de la nouvelle structure de l'Ouest. Des postes sont à combler au sein du Conseil d'administration. Nous comptons sur votre participation.

FOLK ON THE ROCKS

N'oubliez pas de participer au festival "Folk on the Rocks" les samedi et dimanche 19 et 20 juillet 1997. Vous pourrez "swinger" au son de "Bruce Daigrepont", un groupe cajun de la Louisiane. C'est à ne pas manquer !

Pour plus d'information : 873-3292

La troupe de théâtre "Les pas frette aux yeux" vous invite à voir

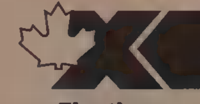
"Tremblay en 4 temps"

un collage de pièces de Michel Tremblay au théâtre de poche de l'école St-Patrick

le vendredi 30 mai à 20h00 et le samedi 31 mai à 21h00

$8,00 pour les membres de l'AFCY, 10,00$ pour les autres

Billets en vente à "Sam the Record Man" au Yk Center, à l'AFCY, au 5016, 48e Rue et auprès des membres de la troupe.

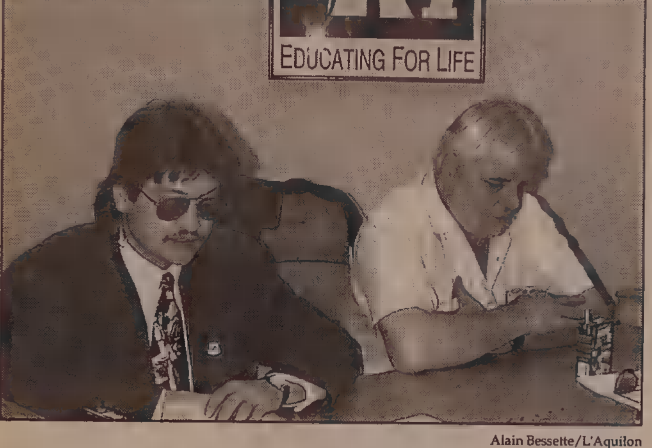


LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 20, 30 mai 1997

C'est officiel !



Alain Bessette/L'Aquilon

Le président du Conseil scolaire francophone de Yellowknife, Jean-François Pitre, à gauche, ■ annoncé l'entente intervenue dans le dossier de l'école Allain St-Cyr. À ses côtés, Gary Black, président de la Commission scolaire.

Sort des écoles Allain St-Cyr et Sir John Franklin

Que les travaux commencent!

La Commission scolaire no 1 de Yellowknife ■ le Conseil scolaire francophone de Yellowknife ont tenu une conférence de presse pour annoncer les plus récents développements dans le cas des écoles Allain St-Cyr et Sir John Franklin.

Alain Bessette

C'est le 26 mai dernier que ces deux organismes ont convié les médias pour faire l'annonce de deux projets d'envergure dont la réalisation devrait débuter dès l'an prochain.

D'une part, le président du Conseil scolaire francophone de Yellowknife, Jean-François Pitre, ■ annoncé la réception d'un avis du ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation à l'effet que les gouvernements territorial et fédéral avaient conclu une entente pour la construction d'un nouvel édifice devant abriter l'école Allain St-Cyr.

Tel que le voulait le projet soumis en février dernier par le gouvernement territorial, le nouveau bâtiment sera situé près de l'école William Macdonald. Il est prévu que certaines installations seront

Travaux
Suite en page 2

Référendum sur la parité des sexes au Nunavut

Nette victoire du Non

Louis Mc Comber

(Iqaluit) D'un oeil, John Amagoalik surveillait le match Détroit-Colorado, tandis que de l'autre il scrutait l'évolution des résultats sur le mur de la salle de conférence du quartier général de la Commission d'Établissement du Nunavut(CEN). En début de soirée, le Oui et le Non se talonnaient.

Plusieurs invités de marque faisaient leur apparition et tout le monde discutait allègrement en faisant honneur au magnifique buffet disposé sur la table de conférence. Il y avait là Martha Flaherty, présidente de Pauktuutit, Jack Hicks, le directeur de recherche de la Commission, Ken Harper, ex-commissaire, Lazarus Arreak, président de Qikiqtaani Inuit Association, Alain Carrière, président de la Chambre de Commerce d'Iqaluit...et puis Paul Borkwook, de CBC, sa lourde Beta-Cam sur l'épaule, qui enregistrait sons et images pour des millions de téléspectateurs canadiens.

Vers 22 h 30, l'avance du Non s'établissait irréversiblement. Les conversations se faisaient plus rares. Plusieurs invités retournaient silencieusement chez eux. Jack Hicks s'est fait le porte-parole de la CEN pour expliquer aux journalistes présents qu'il n'y aurait pas de conférence de presse. Aucun commentaire de la part des principaux organisateurs présents du Comité du Oui, John Amagoalik et Martha Flaherty.

D'énormes espoirs s'effondraient. Entre autre, l'espoir de créer un gouvernement unique au monde pour représenter la population du Nunavut. Sans la parité des sexes, le Nunavut se retrouvera à peu de choses près avec un modèle réduit de l'actuel gouvernement des TNO.

Pour Jose Kusugak, président de Nunavut Tunngavik Inc (NTI), interviewé par le réseau anglais de Radio-Canada le soir même de la défaite, on ne peut pas expliquer une question si complexe à la population dans un délai de trois mois avec les budgets de promotion restreints dont disposaient les organisations.

Louis Tapardjuk, directeur général du Conseil de Développement Social du Nunavut et président du Conseil d'administration de Nunasi Corp., rejoint à Igloolik par CFRT, n'était pas surpris du résultat du vote.

«Ceux qui ont voté contre la parité ne sont pas nécessairement contre l'égalité des sexes, c'est que la proposition n'est pas arrivée au bon moment. Commençons par mettre sur pied le gouvernement du Nunavut tel que prévu à l'article 4 de l'Entente de revendication territoriale! On ne veut pas se faire imposer de nouvelles conditions, avant même que le gouvernement existe».

Comment expliquer que seulement 39 pour cent des électeurs se soient prévalus de leur droit de vote ? Beaucoup de chasseurs sont sur la glace à ce temps-ci de l'année, à la poursuite des phoques. Est-ce suffisant pour expliquer le plus bas taux de participation des 5

Victoire du Non
Suite en page 2

Sommaire



Joël Tremblay/L'Aquilon

Bricoles à vendre !

Il y avait plusieurs bricoles à vendre lors de la vaste vente de garage communautaire de la ville de Yellowknife le 24 mai dernier, dans le stationnement de la piscine municipale.



Natali Lefebvre

Rien n'arrêtera Giant

Les mines Royal Oak annonçaient la semaine dernière que la compagnie et les Travailleurs Unis de l'Automobile (TUA), section locale 2304, étaient arrivés, par l'entremise de médiateurs, à un nouvel accord collectif d'une durée de six ans pour l'opération de la mine Giant à Yellowknife.

Cette nouvelle convention collective, qui expirera le 15 novembre 2002, assure que rien ne pourra arrêter les travaux à la mine pendant les six prochaines années. Les représentants de Royal Oak Mines se sont dits très satisfaits de s'engager dans ce partenariat à long terme avec la section locale 2304 des TUA.

Les municipalités se rencontrent

L'Association des municipalités des Territoires du Nord-Ouest tenait sa 31e Assemblée générale annuelle à Rankin Inlet du 9 au 13 mai dernier. Plusieurs délégués et représentants du gouvernement territorial y étaient présents pour discuter de divers sujets touchant les communautés du Nord.

Les leaders communautaires et municipaux de Cambridge Bay, Inuvik et Hay River ont participé à un atelier où ils ont évalué les impacts et l'évolution du transfert de certains pouvoirs vers leur municipalité. Ils ont également pris part à un atelier sur la seconde étape du processus de révision législative et sur la révision des formules de financement.

La Société d'Énergie des TNO a abordé la question des tarifs d'électricité, auinsi que celle de son plan d'affaires face à la division des Territoires.

Cette année, trente-six propositions ont été examinées lors de l'Assemblée générale. Entre autres, les membres de l'Association ont souligné l'importance pour les municipalités, qui avec le transfert des pouvoirs font face à de plus en plus grandes responsabilités, d'avoir accès à des prêts et hypothèques. On a abordé la question de l'emplacement d'un centre d'évaluation des diamants, dont toutes les communautés du Nord pourraient bénéficier. On s'est aussi mis d'accord sur le besoin de venir en aide aux sinstrés du Manitoba en offrant les ressources dont chaque municipalité est capable.

Avec la division prochaine des Territoires, l'Association des municipalités des TNO devra se scinder en deux. Les membres ont décidé de commencer dès maintenant à voir à la séparation des effectifs afin d'être prêts pour 1999.

Non à la privatisation des soins dentaires !

Les leaders des communautés du Keewatin s'opposent à un projet du bureau de santé régional du Keewatin de privatiser les services dentaires offerts aux enfants.

En février dernier, le bureau de santé régional du Keewatin annonçait la mise en place d'un système de soins dentaires préventifs pour les enfants, et en donnait la responsabilité à une compagnie privée du nom de Kiguti Dental Services. Cette décision a bientôt eu pour résultat la mise à pied des quatre dentistes vivant et offrant leurs services dans les communautés d'Arviat, Baker Lake, Rankin Inlet et Repulse Bay.

Le bureau de santé régional du Keewatin n'aurait pas consulté les municipalités avant de prendre cette décision et se heurte maintenant à leur hostilité. De plus, le président de la Commission scolaire de division du Keewatin aurait écrit, au cours des derniers mois, une lettre à la présidente du bureau de santé régional pour lui demander d'entreprendre des négociations afin de rendre les autorités scolaires reponsables du programme de soins dentaires, plutôt que de le privatiser.

Nominations à la fête du Canada

Anthony (Tony) Whitford, de Yellowknife, a été nommé récemment à la présidence du Comité de la fête du Canada dans les TNO par la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps. Gordon Campbell, d'Inuvik, a été pour sa part nommé à la vice-présidence.

M. Whitford a été membre de l'Assemblée législative et ministre de Santé et Services sociaux pour le GTNO. Il agit actuellement à titre de Sergent d'armes à l'Assemblée législative. Il donne également régulièrement de son temps comme bénévole au sein de divers organismes du Nord.

M. Campbell a été maire d'Inuvik et conseiller municipal pendant 25 ans. Il est un ancien président et directeur régional pour le club Lions d'Inuvik, et un membre de longue date de la Légion royale canadienne. Il est aussi membre du Comité de la fête du Canada des TNO depuis huit ans.

Les différents comités font la promotion des activités se déroulant dans le cadre de l'évènement «Le Canada en fête!» afin d'inciter les gens à travers le pays à participer aux festivités réparties sur onze jours, dont la Journée nationale des Autochtones, le 21 juin; la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin; et la fête du Canada, le 1er juillet.

Travaux

Suite de la une

d'usage commun, notamment le laboratoire et le gymnase.

La Commission scolaire publiera bientôt un appel d'offre pour les services de conception architecturale. Il est prévu que les travaux de construction débutent au printemps 1998.

Dans le projet soumis à Patrimoine canadien, il devait aussi y avoir de l'espace désigné pour abriter la garderie Plein soleil ainsi que des espaces pouvant être mis à la disposition de la communauté. À cet effet, Jean-François Pitre a indiqué que le Conseil scolaire invitait la communauté à participer à la détermination de l'aménagement de l'école.

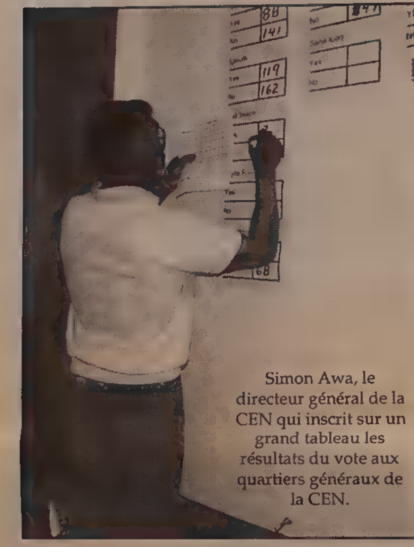
La Commission scolaire ■ aussi annoncé la première phase du financement pour le projet de rénovation de l'école Sir John Franklin. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation vient de débloquer près d'un demi-million de dollars pour la phase de conception architecturale de ce projet.

Le coût total du projet de rénovation devrait se situer aux alentours de huit millions de dollars. La Commission s'attend à ce que le GTNO réserve des fonds de quatre millions et de trois millions et demi dans ses budget d'immobilisation en 1998 et 1999. De plus, la Commission scolaire cherchera à établir des liens de partenariat avec le secteur corporatif privé.

Tant la construction de l'école Allain St-Cyr que la rénovation de l'école Sir John Franklin permettront enfin à la Commission scolaire no 1 de Yellowknife de «se débarrasser des portatives une fois pour toutes», a mentionné le président de la Commission scolaire, Gary Black.

Victoire du Non

Suite de la une



Simon Awa, le directeur général de la CEN qui inscrit sur un grand tableau les résultats du vote aux quartiers généraux de la CEN.

Louis McComber/L'Aquilon

dernières consultations populaires concernant le Nunavut?

Se peut-il que beaucoup d'électeurs ne comprenaient pas les enjeux réels d'une telle proposition, perplexes devant les arguments du Oui et du Non ? Ou encore, est-ce que certains ne se sont pas sentis charriés par les leaders de leurs organisations politiques et ont décidé de rester chez eux ? Autant de spéculations difficiles à démontrer.

Sur cette question de la parité, les électeurs du Nunavut étaient pris entre deux feux. D'une part, leur caucus de députés à l'actuel gouvernement des Territoires ont tous réclamé la tenue de ce référendum au Sommet de Cambridge Bay en février dernier, pulvérisant ainsi un possible consensus entre NTI, Ottawa et le GTNO.

D'autre part, la troïka qui depuis le début a soutenu officiellement la proposition : la CEN et son président, John Amagoalik, reconnu comme figure fondatrice du projet du Nunavut, NTI, l'organisation politique des Inuit du Nunavut, personnifiée dans le débat par son président Jose Kusugak et enfin, Pauktuutit, l'association des femmes Inuit du Canada, par la voix de sa présidente Martha Flaherty.

Plusieurs électeurs ont peut-être préféré ne pas prendre position sur une question qui divisait non seulement leurs politiciens, mais aussi les communautés, sinon les familles elle-mêmes. Seulement 4,668 votants se sont rendus aux urnes sur une possibilité de 12,065.

2662 électeurs, soit 57%, ont voté contre la proposition de la CEN, tandis que 1978 ou 43% ont voté en sa faveur.

Au moment d'aller sous presse aucune déclaration ne nous était encore parvenue de la CEN, le principal artisan de la proposition de la parité des sexes et de la campagne en faveur du Oui.



Les libéraux font marche arrière

Hunter Tootoo, NPD

Le candidat du Nouveau parti démocratique (NPD) accuse les libéraux fédéraux de vouloir faire marche arrière dans le dossier du Nunavut

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Dimanche dernier, le 25 mai, le candidat du Nouveau parti démocratique dans Nunatsiaq, Hunter Akat Tootoo, était de passage à Iqaluit. CFRT en a profité pour l'inviter à ses studios et lui poser quelques questions.

Originaire d'Arviat, M.Tootoo habite maintenant à Rankin Inlet avec sa petite famille. Il y travaille pour le secrétariat du Conseil d'administration des finances (FMBS) du GTNO. Il est aussi président de la coopérative Kissarvik de Rankin Inlet.

M. Tootoo s'est dit persuadé qu'un prochain gouvernement libéral ne livrerait tout simplement pas la marchandise quant au modèle décentralisé de gouvernement proposé par la Commission d'établissement du Nunavut (CEN). Il cite même le ministre des Finances du GTNO, M. John Todd, qui aurait clairement affirmé qu'un tel modèle n'allait jamais se concrétiser, faute de financement adéquat.

«S'il y en a un qui sait de quoi il parle dans ce dossier, c'est bien John Todd; c'est le négociateur pour le gouvernement territorial!» Hunter Tootoo en conclut donc qu'Ottawa s'apprête à faire marche arrière dans le support accordé aux deux rapports de la CEN, *Traces de pas 1 et 2*.

Une telle décentralisation est essentielle au développement économique des communautés du Nunavut, selon le candidat du NPD qui veut lui-même aller tenir tête aux libéraux d' Ottawa pour qu'ils respectent leurs engagements.

Le gouvernement libéral a déjà fait très mal aux habitants du Nord en coupant les paiements de transfert au GTNO, d'expliquer M.Tootoo. «Ils ont ainsi coupé l'assistance sociale, l'éducation et les programmes d'habitation dans nos communautés! Ces coupures sont beaucoup plus dévastatrices au Nord qu'au Sud.»

M. Tootoo a tenu à rappeler que le NPD a toujours pris le parti des gagne-petit à l'encontre des autres partis politiques qui privilégient systématiquement les grosses corporations. Ce n'est pas normal, poursuit-il, que les salariés moyens paient de 50 à 60 pour cent des impôts au Canada, tandis que d'énormes corporations s'en tirent avec des «pinottes».

M. Tootoo s'est dit très sympathique à la cause des francophones au Canada. «Nous sommes aussi un peuple distinct!», a-t-il précisé en parlant des Inuit qui veulent protéger leur langue et leur culture avant qu'il ne soit trop tard.

Par ailleurs, à la veille du référendum sur la parité des sexes, M. Hunter Tooo n'a pas voulu prendre de positions publiques sur cette question, disant qu'il allait respecter les résultats de la consultation publique.

Commentaire

Combattez la somnolence et le désintérêt

Allez voter !

Alain Bessette

C'est pas très gentil comme surtitre, mais cela reflète bien mon attitude personnelle par rapport à la campagne électorale fédérale. Je ne sais si c'est le fait d'être aussi éloigné du reste du Canada, le fait que le poids démographique et politique des TNO est si marginal, ou si c'est simplement parce que la campagne électorale ne comportait aucun enjeu majeur tel un changement éventuel de gouvernement, mais il n'aura fallu que deux semaines avant que je ne souhaite ardemment passer à autre chose. Évidemment, cette année nous n'avions pas de candidat du Parti de la loi naturelle pour soulever... nos passions.

La conférence de presse la semaine dernière du Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest était donc plus que bienvenue; cela me changeait les idées.

Il est certain que les campagnes électorales visent surtout à attirer le vote des indécis, de ceux et celles qui se font un devoir d'aller voter mais qui se décideront à la dernière minute. De mon côté, tel n'était pas le cas. Mon choix était déjà fait, pour des raisons globales, et l'identité des candidats et candidates locales ne venaient pas changer ce choix.

C'est donc dire que je ne me sentais pas du tout interpellé par les campagnes tant nationales que locales. En général, comme plusieurs Canadiens et Canadiennes, je suis plutôt suspicieux des promesses faites en période d'élections. Je préfère plutôt suivre régulièrement toute l'actualité politique canadienne, juger des efforts quotidiens des leaders et évaluer les idées lancées au jour le jour par les grands courants politiques canadiens.

Pour certains et certaines d'entre vous, vous en êtes encore à décider pour qui voter. Il reste quelques jours avant le 2 juin et vous aurez peut-être le temps de fixer votre choix.

Peu importe votre situation, le pire des scénarios pour la démocratie canadienne, ce serait de négliger d'aller voter. Même si vous estimez que votre vote n'aura pas de conséquence sur le résultat global, uni à des centaines et des milliers d'autres votes similaires, un message peut parfois être lancé. Même si votre candidat ou candidate semble pouvoir l'emporter haut la main, il suffit parfois d'un seul vote pour faire la différence entre une victoire et une défaite lorsque le résultat est plus serré que prévu.

Reprise des travaux de l'Assemblée législative

Deux semaines intenses à venir

Les travaux de la quatrième session de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest reprennent sur le même pied que plus tôt ce printemps. On y discutera beaucoup de la division des Territoires

Alain Bessette

Tant l'allocution d'ouverture du vice-premier ministre, Goo Arlooktoo, que quelques-unes des premières questions des députés ont porté sur la division des Territoires, le mardi 27 mai dernier, lors de la reprise des travaux.

Nous devons relever le défi de passer outre aux besoins spécifiques de quelques-uns pour se concentrer à prendre les décisions qui seront les meilleures pour l'ensemble, a souligné le vice-premier ministre, reprenant les propos mêmes du discours du premier ministre Don Morin lors de la dernière session.

Goo Arlooktoo a aussi indiqué que l'aspect économique de la division des Territoires sera un thème majeur des travaux de l'Assemblée législative.

Le premier ministre Don Morin était absent toute la première semaine en raison de sa participation à une conférence des premiers ministres de l'Ouest. Aussi absents lors de la reprise des travaux, le ministre Kelvin Ng et le ministre Stephen Kakfwi, étaient tous deux engagés dans des activités de leur ministère respectif.

Edward Picco, député d'Iqaluit, et Seamus Henry, député de Yellowknife-South, ont fait porter leurs premières questions sur les processus de division des Territoires, et surtout sur la question des négociations d'une formule de financement entre le fédéral et le territorial.

Le ministre John Todd, à titre de ministre responsable de la division, a indiqué qu'une rencontre avait eu lieu la semaine dernière entre la Nunavut Tunngavik Inc., les représentants de la Coalition de l'Ouest et le Commissaire intérimaire du Nunavut, afin d'établir une position commune dans leurs démarches auprès d'Ottawa. L'un des éléments communs qui s'est dégagé de la rencontre concerne le maintien des services au niveau actuel.

Il y aura une première rencontre officielle avec le gouvernement fédéral le vendredi 30 mai. Cette rencontre devrait permettre d'établir un calendrier et de décide de la procédure à suivre pour les rencontres suivantes.

Le ministre Todd a de plus rappelé que la négociation se ferait en se basant sur le modèle soumis par la Commission d'établissement du Nunavut, pour l'Est, et sur le statu quo, pour l'Ouest. Il faudra que la formule de financement tienne compte des coûts supplémentaires engendrés par la création et l'opération de deux gouvernements au lieu d'un seul. Le ministre n'a pas précisé l'ordre de grandeur des budgets éventuels que recherche le GTNO.

Malgré le mot d'ordre lancé par le vice-premier ministre, toutes les questions des députés n'ont pas porté que sur les grands enjeux auxquels fait face le gouvernement. Des gymnases trop petits dans certaines communautés, de l'eau de mauvaise qualité ailleurs, l'incohérence administrative résultant de l'abolition du ministère du Personnel, voilà des questions qui intéressent néanmoins les députés.

ÉDITORIAL

Un Non sans conviction

Le résultat du vote sur la représentation égale des hommes et des femmes à la future Assemblée législative du Nunavut est extrêmement décevant.

La plus grande déception réside dans le rejet d'une formule originale qui aurait permis aux femmes du Nunavut un accès assuré et proportionnel aux postes de députés. Puisque cela ne sera pas inscrit dans la loi électorale du Nunavut, on peut certainement s'attendre à une représentation perpétuellement minoritaire des femmes au sein de la future législature. Les femmes sont la seule majorité mondiale qui se retrouve constamment en situation minoritaire, sauf au niveau du nombre de personnes vivant dans la pauvreté.

L'autre déception, c'est sans contredit le très faible taux de participation des électeurs et électrices du Nunavut lors de ce plébiscite. À peine 39 pour cent des personnes habiletées à voter se sont prévalues de leur droit de vote. C'est dire qu'on ne sait pas du tout ce que pense la majorité des électeurs et électrices du Nunavut sur cette question. Quand on pense que ce référendum était perçu comme décisif d'un élément fondamental du futur gouvernement du Nunavut !

Soixante-et-un pour cent des personnes éligibles n'ont pas pris le temps de se décider ou de se prononcer. Ce fait vient amoindrir l'impact des résultats de ce vote. La CEN pourrait facilement prétendre qu'il y a lieu de conserver cette idée et de relancer le débat un peu plus tard, lorsque suffisamment d'information et de sensibilisation aura été faite auprès de la population.

En effet, la population du Nunavut s'est retrouvée dans une situation portant à confusion. D'un côté, leurs leaders gouvernementaux s'opposaient à la formule de représentation égale. De l'autre, leurs leaders communautaires supportaient la démarche. Que faire, qui écouter ?

Il n'est pas étonnant alors que plusieurs électeurs et électrices aient encore été indécis-es le jour même du vote.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Hosanna, l'un des personnages de la pièce de Michel Tremblay, vous attend le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai au théâtre de poche de l'école St-Patrick.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

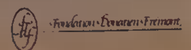
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







L'enseignement en français pour les Inuit à Montréal

Une expérience interculturelle

C'est au cégep Marie-Victorin de Montréal que vient de s'achever une année scolaire toute particulière, celle du programme d'Études Inuit qui est destiné à promouvoir auprès d'étudiantes et étudiants inuit du Nunavik un enseignement de niveau collégial en langue française.

Stéphane Cloutier

Ce programme expérimental, qui est dorénavant agréé par le ministère de l'Education du Québec, tente de répondre d'une façon originale aux nombreux problèmes que pose l'enseignement en situation interculturelle. Au Nunavik en effet, les étudiants inuit n'ont pas d'autre choix que de poursuivre leur cursus scolaire au niveau collégial dans une institution du sud. En décidant de poursuivre leurs études, ceux-ci sont donc amenés à subir le choc d'un double déracinement, le premier en quittant leur communauté, et le second en devant s'intégrer au sein d'un système d'apprentissage qui diffère considérablement du mode d'apprentissage inuit traditionnel. Rappelons-le, les inuit ont coutume d'apprendre en observant, et non en recevant des leçons magistrales. Malgré l'implantation dans le Nord d'un système scolaire à l'occidentale tel que nous le connaissons, l'apprentissage par observation continue largement d'opérer dans le quotidien des familles inuit.

L'arrivée d'étudiants et d'étudiantes inuit dans des établissements de niveau collégial du sud est de plus en plus fréquent. Cela nécessite un effort tout particulier de la part des institutions concernées pour parvenir à intéresser et à motiver les candidats qui ne sont pas nécessairement familiers avec une façon d'apprendre qui n'est pas tout à fait la leur. La différence culturelle et le caractère étrange des modalités d'apprentissage constituent des facteurs extrêmement importants qui peuvent entraîner un certain désintéressement de la part des étudiants et étudiantes envers les cours qu'ils reçoivent. Le résultat de cette différence culturelle se traduit souvent par des taux d'échec ou d'abandon beaucoup plus importants que ceux que connaissent des étudiants -qu'ils soient inuit, québécois, canadiens ou de toute autre origine- lorsque ceux-ci étudient dans un système scolaire, ou plus largement, dans un système d'apprentissage qui correspond à leur propre culture.

La création à Montréal d'un programme au niveau collégial, conçu spécialement pour répondre aux besoins des étudiants et étudiantes inuit est un pas en avant très important qui permet dorénavant aux Inuit qui le désirent de poursuivre leurs études en langue francaise.

Au cégep Marie-Victorin, le Centre d'Etudes Inuit, qui est actuellement dirigé par Philippe Turcotte, met l'accent sur un enseignement spécialisé qui inclut des cours de philosophie inuit ainsi que des cours de perfectionnement en langue inuit. Ces cours permettent aux étudiants de conserver un contact étroit avec des sujets qui leur sont familiers tout en les incitant à réfléchir sur leur propre culture et sur leur langue. Les cours d'inuktitut par exemple, amènent les étudiants à réfléchir sur la grammaire de leur langue et à effectuer des comparaisons avec la grammaire de la langue française.

Les étudiants reçoivent également des cours de rattrapage en langue française qui leur permettent d'être mieux préparés à suivre l'ensemble des autres cours à l'intérieur du cégep, mais aussi de se mettre à niveau pour pouvoir poursuivre leurs études dans le futur.

L'ensemble de ces cours est conçu en étroite collaboration avec les étudiants et implique une grande participation de leur part.

Au total, ce programme semble réussir à motiver de façon extrêmement positive les étudiants inuit. À la fin de l'année scolaire, ceux-ci ont organisé un colloque de deux jours, qui s'est tenu les 10 et 11 avril sur le thème d'un hommage au grand penseur inuit de Puvirnituq qu'était Taamusi Qumaq.

Des chants inuit, des jeux inuit, ainsi que des dégustations de nourriture inuit étaient au programme à la grande joie de tous. Des ateliers de discussion entre Inuit et Québécois sur des thèmes aussi variés que l'éducation et le chamanisme ont permis de mieux faire connaître la culture inuit aux étudiants montréalais et d'engager un dialogue fort enrichissant pour les personnes des deux cultures qui y participaient. Devant un tel déploiement d'énergies positives, je n'aurais qu'un mot: bravo pour cette année et bon succès pour les suivantes !

Marché aux puces, saucisses et choucroute à l'AFI!

Louis Mc Comber

(Iqaluit) «On est rendu à $2000», s'exclame Raphaël Ouellet en consultant son petit calepin. Michel Savard est incrédule! «$2000 cet après-midi, juste pour le marché aux puces tu veux dire?», «Ben non», lui répond Raphaël, «en tout je veux dire, tout l'argent qu'on a ramassé jusqu'ici pour aller à Québec!»

Le marché aux puces printannier à l'Association francophone d'Iqaluit ne rate jamais. Une heure après l'ouverture des portes du centre communautaire samedi dernier, les tables étaient presque vides. On pouvait y trouver de tout: des bottes d'hiver, des machines à spaghetti, du linge trop petit, du bain moussant rose, du Cheeze Wiz...et toujours les fameux cotons ouatés de CFRT! Cette année, les profits iront au financement du prochain voyage à Québec des élèves de quatrième, cinquième, sixième et septième années, du 13 au 19 juin prochain.



Louis McComber/L'Aquilon

Marie Fortier donne un dernier coup de crayon au maquillage de Beethoven!

Combien pour un verre de jus? «C'est 25 sous!», répond Sarah McNair Landry avec son joli sourire «....mais il ne reste plus de gâteaux!». Les gâteaux et pâtisseries sont toujours les premiers à partir dans les marchés aux puces. D'après les dernières estimations, avec la vente de gâteaux et de jus additionnée aux revenus de la location des tables, les jeunes ont pu grossir leur cagnotte de 500 dollars.

La journée était loin d'être finie, puisque plus tard, l'AFI proposait une autre de ses soirées thématiques, cette fois un souper bavarois. Les assiettes débordaient de choucroute et de saucisses allemandes assez "flyées".

L'expression n'est pas trop forte, pas plus que la moutarde d'ailleurs, puisque toute la bouffe avait été transportée à Iqaluit en avion, directement d'une charcuterie allemande de la rue St-Laurent à Montréal.

Égayés par quelques bocks de Heineken, les convives ont complètement nettoyé les assiettes de saucisses sur fond de montagnes de Bavière. À l'aide de l'équipement de Simon Giasson, les organisateurs ont pu projeter des paysages tyroliens sur l'écran cinémascope qui fait toute la largeur de la salle du centre communautaire.



Louis McComber/L'Aquilon

Notre jeune tyrolien fait une dernière stépette avant d'entrer en scène.

En avant plan, Éric Galien et Martine St-Louis, les animateurs de la soirée, assistés de Marie Fortier à la décoration, avaient reconstitué le mur de Berlin et de l'autre côté de la salle, rien de moins que les Alpes. On avait aussi imaginé une Volkswagen coccinelle jaune serin pour compléter cet étonnant décor. Des drapeaux allemands ornaient les tables et les murs.

Après l'excellent gâteau, genre forêt noire, un Beethoven tout ébouriffé (Martine St-Louis) a fait son entrée, suivi d'un jeune tyrolien en costume bavarois (Éric Galien). Les «yoodeul doodeul dou» du tyrolien ont réveillé un peu les esprits des convives pour le quizz préparé par les animateurs.

Même si le maître de cérémonie a complètement oublié de présenter le tyrolien qui attendait son tour dans les "bécosses" et que Daniel Cuerrier, le technicien de son, a fait jouer un discours politique en inuktitut au lieu de la cinquième symphonie de Beethoven tel que prévu, nos jeunes comédiens s'en sont quand même bien tirés.

Il ne faudrait quand même pas oublier de mentionner le joli bouquet de fleurs préparé par Suzanne Laliberté et gagné en fin de soirée par Germain et Angelica Saurette. Un deuxième bouquet trônait fièrement devant Suzanne Lefebvre qui avait une bonne raison de se réjouir puisqu'on a appris sa nomination toute récente au poste de vice-principale de l'école Nakasuk.

Le nombre de saucisses étant limité, plusieurs personnes ont dû rebrousser chemin à l'entrée, et aux dernières nouvelles, l'opération aurait même été profitable pour les coffres de l'Association francophone d'Iqaluit.

De la grande visite

Claire Barnabé vient donner un coup de main

Surprise la semaine dernière ! Le téléphone sonne, et qui se trouve à l'autre bout de la ligne ? Nulle autre que l'ineffable Claire Barnabé elle-même, de retour dans le Grand Nord.

Alain Bessette

Quelques minutes plus tard, je me retrouvais au bureau de campagne de la candidate libérale Ethel Blondin-Andrew pour y rencontrer Mme Barnabé. Ce qui devait être une courte entrevue de quelques minutes, s'est finalement avéré une séance de plus d'une heure. Ne vous méprenez pas, ce n'est pas tant la séance de questions et réponses qui a tant accaparé notre temps. C'est plutôt toutes ces personnes qui se sont arrêtées pour quelques minutes, seulement afin de venir saluer Claire Barnabé.

En plus de trente ans au service du Nord, surtout dans les petites communautés, Claire Barnabé a connu et côtoyé un peu tout le monde. On vient à peine de s'asseoir pour débuter l'entrevue, que déjà un premier visiteur se présente. C'est Nick Sibbeston, l'ancien leader du gouvernement. «J'ai su que tu étais en ville, j'ai décidé de m'arrêter pour quelques instants», indique d'emblée Nick Sibbeston.

Pendant quelques minutes, se déroule un condensé de quelques décennies dans le Nord. Tout y passe, les amis et connaissances communes qui se retrouvent aux quatre coins du pays et même en Europe, la commémoration du dixième anniversaire de la visite du Pape à Fort Simpson (Claire était sur le comité organisateur), bref une conversation impromptue traitant d'un peu de tout. Les deux partagent plusieurs années de collaboration étroite. En effet, à titre de directrice du service des Affaires intergouvernementales à Ottawa, Claire s'est retrouvée pendant quelques années à travailler sous la supervision de Nick Sibbeston, alors leader du gouvernement des TNO.



Alain Bessette/L'Aquilon

Nick Sibbeston, ancien leader du gouvernement, s'est arrêté quelques minutes pour venir saluer Claire Barnabé.

La division des Territoires, les ententes territoriales des Gwich'in et des Inuvialuit, la création de la Commission candienne des Affaires polaires, autant de dossiers importants auxquels elle a collaboré tout au long de sa carrière fructueuse. Et dire qu'elle était montée dans le Nord pour un an seulement, afin de pouvoir s'acheter un chalet dans les Laurentides.

La raison première de la visite de Claire Barnabé est de venir aider Ethel Blondin-Andrew dans sa campagne électorale. En plus d'avoir connu la députée de l'Arctique de l'Ouest très tôt -en 1965 Claire Barnabé enseignait à Fort Franklin et Ethel Blondin-Andrew y terminait ses études secondaires- Mme Barnabé ne tarit pas d'éloges face à la candidate du parti libéral. «Ça a été la première femme autochtone élue au Parlement. Et en plus, elle travaille toujours très fort».

Elle compte donc donner un sérieux coup de main à Ethel Blondin-Andrew, si elle peut trouver le temps avec toutes ces personnes s'arrêtant pour la saluer.

Maintenant à la retraite depuis plus de 16 mois, Claire Barnabé aime bien visiter et rencontrer des personnes qu'elle a connu dans le Nord. «Le réseau du Nord est incroyable. On en retrouve beaucoup des anciens à Ottawa, dans l'Outaouais, les Laurentides et Montréal». Elle se rappelle avec plaisir un moment où elle se retrouvait au chalet de Madeleine Thibault, agente de développement de l'AFCY au début des années 1990. «On était en train de lire L'Aquilon sur une petite île sur le lac des Sept Îles, dans le comté de Portneuf». Il y a quelques semaines, elle réussissait à retracer Jean-Jacques Dombret à Laval. Quand les gens du Nord se rencontrent «ça devient une rencontre des boys et des girls du Nord», indique Claire Barnabé. «On partage un même intérêt».

Quant elle ne rencontre pas ses amis et connaissances, Claire Barnabé s'adonne surtout à la lecture, mais elle aime toujours aller à la pêche et jouer au golf. Elle ne chasse plus cependant : «il y a trop de fous dans le bois là-bas».

Prix de la recherche scientifique sur le Nord

Une lauréate active

M. Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé cette semaine que le Prix de la recherche scientifique sur le Nord de 1996 avait été remporté par la professeure Shelagh Grant de l'Université Trent à Peterborough en Ontario.

Natali Lefebvre

En recevant ce prix, Mme Grant, membre des facultés d'Histoire et d'Études canadiennes de l'Université Trent, se voit reconnue comme une des figures dominantes de la recherche sur l'histoire de l'Arctique.

Le ministre Irwin s'est dit très heureux de présenter le Prix de la recherche scientifique sur le Nord à Mme Grant, qui par son travail a permis aux Canadiens du sud du pays de mieux connaître l'histoire de l'Arctique. «Elle a pris la peine de faire participer des étudiants des régions nordiques, des aînés et des résidents de l'Arctique à ses travaux de recherche», a déclaré M. Irwin. «Mme Grant a non seulement enrichi le patrimoine des collectivités nordiques et la connaissance des milieux universitaires, mais également le patrimoine de tous les Canadiens ».

Shelagh Grant enseigne l'histoire de l'Arctique depuis 1982. En plus de son travail comme chargée de cours, elle a participé à la venue de nombreux Autochtones éminents des régions nordiques, de dirigeants universitaires et de porte-parole politiques nationaux à l'Université Trent, dans le cadre d'une conférence annuelle sur les questions touchant l'Arctique.

Auteure prolifique, Mme Grant a écrit de nombreux articles et études qui ont paru dans différentes revues. Elle siège également aux conseils éditoriaux des publications «Arctic» et «The Northern Review».

Elle mène actuellement divers travaux, dont un projet sur l'histoire orale des Inuit où elle juxtapose des recherches dans les archives à des entrevues enregistrées avec des aînés de Pond Inlet et de Pangnirtung.

Décerné chaque année depuis 1984, le Prix de la recherche scientifique sur le Nord est remis à une personne qui, grâce à ses travaux en sciences, a fait une contribution importante à l'avancement des connaissances et de la compréhension du Nord canadien.

Il consiste en une médaille commémorative accompagnée d'un prix en argent de 4500$. La professeure Grant a été choisie par un comité formé de professionnels et de résidents des régions nordiques.

La petite histoire du Prix de la recherche scientifique sur le Nord

Le Prix de la recherche scientifique sur le Nord est décerné chaque année à une personne ayant fait une contribution importante à l'avancement des connaissances et de la compréhension du Grand Nord canadien par ses travaux scientifiques. Le MAINC commandite la remise de la médaille et du prix.

Le Prix de la recherche scientifique sur le Nord comprend la Médaille du centenaire, créée en 1983 afin de commémorer le 100e anniversaire de l'Année polaire internationale de 1882-1883, ainsi qu'un prix de 4500$.

L'Année polaire internationale de 1882-1883 constituait le premier événement universel de coordination de projets scientifiques et a grandement contribué à établir les bases de la géophysique. Entre le 1er août 1882 et le 1er septembre 1883, 11 pays ont mis sur pied 12 stations dans l'Arctique et deux en Antarctique afin de réaliser simultanément diverses observations soigneusement planifiées dans le domaine des sciences de la terre.

Mario Paris, ou

Comment devenir peintre du jour au lendemain

Natali Lefebvre

Mario Paris a grandi dans un milieu agricole. Chez ses parents, comme chez la plupart des cultivateurs, les oeuvres d'art originales n'étaient pas monnaie courante. D'ailleurs, on on savait mal reconnaître un artiste, devait-on en avoir un dans sa propre famille. Pendant son enfance et son adolescence, les intérêts de Mario pour les arts passent donc plutôt inaperçus, et il se contente d'assister sans faute à tous les cours d'arts plastiques de l'école, assiduité dont il ne fait pas preuve dans toutes les matières scolaires...

Alors que son amour des arts reste secret, Mario développe pendant les années passées à la campagne un goût prononcé pour la nature. C'est ce besoin de grand air qui plus tard le pousse vers des études en aménagement de la faune et l'amène à travailler durant trois ans en foresterie en Colmbie-Britannique.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Mais dans sa forêt, Mario n'est pas complètement satisfait. Il a besoin d'aventure. Sa bougeotte le traîne jusqu'au Yukon, où le hasard lui fait rencontrer un premier peintre, Halain, bien connu dans la région. Entre temps, il continue toujours à dessiner, à temps perdu, surtout des animaux et des scènes réalistes de la nature. Le contact avec Halain stimule ses intérêts artistiques, mais le temps n'est pas encore venu pour Mario de se lancer lui-même dans la peinture.

De fil en aiguille, il se retrouve dans les TNO pour faire bénévolement de l'observation sur le terrain dans le cadre d'une étude sur les loups de l'Arctique, travail qui lui amène ensuite quelques contrats en environnement dans la région de Yellowknife. Il s'installe donc dans le «Woodyard», une partie de la vieille ville constituée de cabanes où l'on vit de la façon la plus rudimentaire, et où entre deux contrats il fait la connaissance de gens plutôt marginaux, dont les artistes Isabelle Guibert, Dave Milligan et Marc Lacharité, qui allaient vraiment réveiller chez lui la fibre artistique.

«Si je regarde en arrière, je me rends compte que c'est avec des gens qui avaient des tendances artistiques que j'ai passé mes meilleurs moments», indique Mario. «Je les observais et je les enviais, j'aimais leur façon de se détacher du système. Je les trouvais indépendants, excentriques. Eux aussi se cherchaient, mais ils mettaient leur créativité dans quelque chose, que ce soit la peinture, la musique ou le théâtre».

Sous l'influence de ses amis et profitant de ses longues périodes de temps libre, Mario décide de sortir ses crayons et pinceaux. Il dessine une vue aérienne distortionnée de Yellowknife dans laquelle il met en évidence de façon humoristique les côtés culturels et historiques de la ville. Il fait imprimer son dessin sur 150 T-shirts qu'il peint ensuite tous à la main. Chaque samedi, on le retrouve avec ses T-shirts au City Market, petit marché aux puces hebdomadaire et lieu de rencontre des artisans, où il n'arrive pas à fournir à la demande. Peindre chaque T-shirt lui demande environ trois heures de travail, et bien qu'il les vende tous, les revenus sont minces et Mario expérimente tout l'été la vie d'artiste qui vivote sur les faibles rétributions du fruit de son labeur.

C'est alors qu'il se dit qu'il ferait aussi bien d'essayer de mettre tout ce temps et cette créativité sur des toiles uniques. À la fin de l'été, il quitte Yellowknife pour une île de la Colombie-Britannique, et s'équipe de tout le matériel nécessaire; toiles, pinceaux, acrylique. Il choisit l'acrylique pour médium car il ne croit pas avoir la patience nécessaire pour travailler à l'huile.

Seul dans le calme de son île, il entreprend sa première peinture et se découvre une énergie insoupçonnée. Toute la journée, il peint et ne peut s'arrêter. Même *une panne* d'électricité le soir ne le décourage pas; il continue à la lumière d'une chandelle, jusqu'à ce que la toile soit terminée. Le lendemain, il recommence. «C'était incroyable», s'exclame-t-il, «je ne pouvais pas décrocher, j'avais plein d'idées pour de nouvelles toiles et je me disais que je n'aurais jamais le temps de toutes les faire!» Cet hiver-là, il réalise 14 toiles.

Au printemps, il revient à Yellowknife en ramenant ses peintures avec lui. À son arrivée, il cherche un endroit où les exposer. Le «Northern Arts and Cultural Centre» accepte de lui céder un espace, et la Fédération franco-ténoise l'aide dans l'organisation d'un vin et fromage. Vingt minutes après l'ouverture du vernissage, il a déjà vendu trois toiles. En tout, il en vend quatre sur les douze qu'il avait exposé. «J'étais plus heureux qu'un enfant à Noël!» dit-il, les yeux encore brillants.

Le thème de ses premières oeuvres, c'est le Nord, Yellowknife, et plus particulièrement la vieille ville et le «Woodyard», dont *toutes les traces de la vie tradition*nelle des premiers chercheurs d'or sont en train de disparaître sous les pics et les pioches de la Ville qui veut tout moderniser. «Il y avait un mouvement pour sauver le Woodyard», dit Mario. «Mais je sentais que tous les efforts étaient futiles et que les rencontres étaient inutiles; la cause historique ne pouvait pas gagner contre le pouvoir de l'argent. J'ai donc décidé de le peindre, c'était ma façon de le préserver. Dans mes toiles, on le voit éclatant de couleur et de vie, alors que la ville, en arrière plan, est grise et sans esprit. J'aime faire ressortir la beauté de ce qui est normalement reconnu comme laid».

On a dit du style de Mario qu'il ressemblait à celui des peintres folks ou naifs, mais lui même ne sait pas comment le définir. Il a beaucoup d'admiration pour les peintres du groupe des sept, et puise un peu de son inspiration dans leurs oeuvres. Ce qui est certain, c'est que les couleurs sont très importantes pour lui. «J'essaie d'extraire les couleurs, d'augmenter l'expression de la vie», explique-t-il. «Je ne veux pas reproduire la réalité; ce que je fais est plus tranchant, plus lumineux». L'angle dans lequel il peint ne correspond pas non plus au point de vue réaliste de l'observateur. «Quand j'ai vu pour la première fois toutes mes toiles les unes à côté des autres, je me suis aperçu que je les avais peintes comme si je mesurais 25 pieds de haut; il y a toujours *cette contre-plongée, cette distortion*. Ce n'est pas conscient, c'est comme ça que ça sort», dit-il.

Après son premier vernissage au NACC, Mario a reçu une bourse du Conseil des Arts des TNO pour produire douze nouvelles toiles. Ces douze toiles ont toujours pour thème le Nord, mais cette fois, il est allé chercher de l'inspiration du côté du Grand lac des Esclaves. Il a aussi expérimenté un peu avec l'huile et l'expérience lui ■ beaucoup plu. Jusqu'au 2 juin, on peut voir les nouvelles oeuvres au foyer du NACC.

L'automne prochain, Mario quittera Yellowknife pour retourner au Québec, où avec sa compagne Christina, il élèvera son nouveau bébé en continuant à peindre de plus belle. Que peindra-t-il? «Je peindrai probablement encore le Nord pendant un bout de temps», répond-il. «Ce qui est certain, c'est que quoi que je peigne, je continuerai toujours à mettre en valeur ce qui n'est pas beau... Moi, je vais le mettre beau!»

Natali Lefebvre/L'Aquilon

André Légaré, nouvel agent scientifique pour le Nord

Au coeur de sa passion

André Légaré, le nouvel agent scientifique pour le Nord à la Commission canadienne des Affaires polaires, vient tout juste d'arriver à Yellowknife. Il se retrouve plongé au coeur même de son champ d'intérêts privilégié, lui qui a étudié et travaillé pendant de nombreuses années aux différentes problématiques du Nord canadien.

Alain Bessette

Originaire de la ville de Québec, où il a réalisé la majeure partie de ses études, André Légaré nous arrive de Kingston en Ontario car c'est là, à l'Université Queen's, qu'il termine son doctorat en géographie politique sur le Nunavut.

Il a oeuvré pendant quelques années au sein du groupe Eco-recherche, qui rassemblait une trentaine de personnes travaillant sur la problématique des contaminants au Nunavik et au Labrador. Il a notamment travaillé sur l'identification du processus décisionnel en matière de contaminants et sur la place des Autochtones dans ce processus.

Sa thèse de maîtrise, il l'a réalisée à l'Université Laval. Il avait alors fait l'étude des mécanismes de prise de décision ayant mené à la signature de l'Entente de revendication territoriale des Inuit du Nunavut.

Lorsqu'il parle de ses thèses et, en général, des grandes tendances politiques du Nord, André Légaré est intarissable. Les réflexions et analyses personnelles sont à fleur de peau. Sa passion, c'est le Nord. Il devait être le candidat tout désigné pour devenir le nouvel agent scientifique pour le Nord.

A titre d'agent scientifique, le rôle d'André Légaré est d'être «les yeux et les oreilles» de la Commission canadienne des Affaires polaires. La problématique sociale et environnementale ainsi que les préoccupations des groupes autochtones que M. Légaré pourra identifier serviront de base à la Commission pour décider des actions à prendre : publication de monographies, tenue de conférences, etc.

Le bureau de la Commission est situé à Yellowknife. Son mandat couvre l'ensemble du Nord canadien : le Labrador, le Nunavik, le Nunavut, l'ouest des TNO et le Yukon. «On doit être à l'écoute de ce qui les tracasse, mais aussi des solutions qu'ils ont», souligne André Légaré.

Il mentionne les objectifs des interventions de la Commission. Les activités de recherche de la Commission doivent bénéficier aux communautés autochtones d'abord et avant tout. La Commission offre ses conseils au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien sur toutes les affaires nordiques et les événements qui s'y passent. Elle participe également à certains forums scientifiques internationaux.

Dans le cadre de ses fonctions André Légaré travaille avec un ancien résident du Nord, Jean-Marie Beaulieu, maintenant à Ottawa. Jean-Marie travaille actuellement à créer une banque de données de tous les projets qui se font dans le Nord.


Alain Bessette/L'Aquilon



Plus qu'hier, moins que demain

Annie Bourret (APF)

Le temps se mesure simplement pour les amoureux, comme en témoigne le dicton du titre. Et dire qu'en réalité, l'histoire d'hier et demain est tellement compliquée qu'ils devraient plutôt s'écrier, comme le poète Lamartine, Ô temps, suspends ton vol!

Prenons le cas de demain. Sa racine latine mane, à laquelle on avait ajouté de, signifie «au matin, tôt le matin». Le mot latin qui a pour sens de «jour suivant celui où l'on est», cras, a disparu, sauf dans le mot procrastination (bien français, car l'anglicisme c'est le verbe procrastiner). Vers l'an mille, le mot matin (de matutinum) commence à désigner «le temps de la journée avant midi». Cela a renforcé définitivement le sens «erroné» de demain.

Dès 1080, demain s'emploie avec le sens qu'il possède toujours aujourd'hui, ainsi que pour parler d'un avenir proche. Avant 1215, on signale déjà l'emploi de après demain, deux mots qui se soudent par un trait d'union à partir de 1690. Endemain, transformé en l'endemain vers 1140 pour parler du «jour suivant», perd son apostrophe en 1292 et devient lendemain. Autrement dit, l'endemain est une erreur consacrée par l'usage!

Hier, en ancien français, s'écrivait ier, ce qui permet de présumer sa prononciation probable /iére/. Le h a été ajouté au Moyen Âge pour éviter qu'on le lise jer (à cette époque, les lettres i et j s'employaient l'une pour l'autre). Ce h représente un retour à l'origine latine heri ou «jour qui précède celui où l'on est». Cet emploi existe depuis 1080, mais dès le XIIe siècle, le mot hier évoque un passé récent, comme en témoignent les expressions «je m'en souviens comme si c'était hier», «ne pas être né d'hier», etc.

Le mot aujourd'hui (une contraction de à le jour de hui, en 1150) est un vieux pléonasme. En effet, le mot jour a la même signification que l'ancien français hui, disparu de l'usage. De plus, le mot jour est une déformation du latin populaire diurnum, qui a supplanté le latin classique dies, qui existe encore dans les mots midi, diurne et le di des jours de la semaine (lundi). Bonjour remplace, au XVe siècle, la longue formule de salutation «je vous souhaite le bon jour». C'est au XIXe siècle qu'on prendra l'habitude, en français, de dire bonjour à toute heure du jour — et même de la nuit!

Le français comprend bien d'autres mots pour marquer le temps, par exemple ceux formés avec or (qui veut dire «le moment présent»), comme alors, désormais, dorénavant et lorsque. La prononciation du mot lorsque mérite une mention : à l'époque où lors et que ne sont pas encore accolés, on dit / lorke/. Vers 1632, on rétablit le son du S dans lors, avec un son E pour la transition. À partir de 1733, la prononciation /lorseque/ avait complètement gagné.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

La création d'emplois ne parvient pas à freiner la hausse du taux de chômage

Ottawa (APF): L'emploi était à la hausse au mois d'avril, mais cela n'a pas empêché le taux de chômage de grimper de 0,3 pour atteindre 9,6 pour cent.

Selon Statistique Canada, le nombre d'emplois a augmenté de 33 000 le mois dernier, ce qui porte à 161 000 le nombre de nouveaux emplois depuis le mois de septembre 1996. Mais la croissance du mois d'avril n'a pas été suffisante pour absorber l'arrivée de 79 000 personnes sur le marché du travail, d'où cette hausse du taux de chômage.

Ce sont surtout les adultes de plus de 25 ans qui profitent de la hausse de l'emploi. On ne note aucune amélioration pour les jeunes sur le marché du travail. En avril, le taux de chômage chez les moins de 25 ans était de 17 pour cent, en hausse de 0,4 pour cent.

Le Canada comptait 1 464,400 chômeurs au mois d'avril. Le taux de chômage était de 19,1 pour cent à Terre-Neuve, 16 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard, 13,3 pour cent en Nouvelle-Ecosse, 13,6 pour cent au Nouveau-Brunswick, 11,6 pour cent au Québec, 9 pour cent en Ontario, 6,6 pour cent au Manitoba, 6,2 pour cent en Saskatchewan, 6,3 pour cent en Alberta et 9,1 pour cent en Colombie-Britannique. A noter que les statistiques pour le Manitoba n'ont pas été affectées par les inondations, puisque la collecte des données a été achevée avant la catastrophe.

L'emploi a augmenté au Nouveau-Brunswick (+7 000) et en Saskatchewan (+8 000), mais a diminué de 6 000 en Nouvelle-Ecosse. Il a peu varié dans les autres provinces.

Les données de l'organisme fédéral pour le mois d'avril sont d'autant plus importantes qu'elles sont les seules qui seront diffusées durant la campagne électorale.

Lors de la campagne électorale de 1993, les libéraux avaient fait de l'emploi leur principale priorité. Le premier chapitre du livre rouge disait d'ailleurs ceci: «Aujourd'hui après neuf années de règne conservateur, le pays va à la dérive: 1,6 million de Canadiens sont sans emploi, ils sont des millions à recevoir l'aide sociale et 1 million d'enfants n'ont pas le minimum vital.»

Appels d'offres
Offres d'emplois
Avis publics

Tél. : (403) 873-6603
Téléc. : (403) 973-2158



OFFRE D'EMPLOI

ARBITRE DES REQUÊTES MAJEURES D'INDEMNISATION
Offre #SR97/18

La Commission des accidents du travail est à la recherche immédiatement d'un arbitre des requêtes majeures d'indemnisation. Vous serez responsable de déterminer l'éligibilité des travailleurs blessés pour les requêtes d'indemnisation de perte de temps d'une durée de plus de 6 semaines; la pertinence des traitements médicaux; et de contribuer au processus de retour au travail des travailleurs blessés.

Le-la candidat-e retenu-e possédera une combinaison de d'éducation et de formation lui permettant de jetter un regard critique sur l'information, de négocier et de planifier avec les parties intéressées, de décider sur les actions appropriées à prendre pour faciliter le retour au travail des clients ainsi que quelques années d'expérience pertinente. Vous aurez de fortes aptitudes analytiques, décisionnelles, en relations interpersonnelles ainsi qu'en communication orale et écrite. Les équivalences seront prises en considération.

Le salaire annuel de départ est de 48 409 $, plus bénéfices.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, veuillez envoyer votre curriculum vitae en anglais, avant le 6 juin 1997, à Laura Debassige, Commission des accidents du travail, C.P. 8888, Yellowknife, NT, X1A 2R3, télécopieur : (403) 920-3892.

L'EMPLOYEUR PRÉCONISE UN PROGRAMME D'ACTION *POSITIVE. IL EST INTERDIT DE FUMER AU TRAVAIL.*

CRC Nord

Canadian Broadcasting Corporation
Société Radio-Canada

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un ou d'une:

Premier technicien de maintenance - Exploitation des émetteurs

SRC Nord désire combler un poste lié à la maintenance des installations de transmission au territoire du Nord-Ouest. Les titulaires de ces postes s'occupent de l'entretien, de la réparation, de la modification et de l'installation de tout l'équipement de radiodiffusion dans leur secteur d'affectation. Ce poste est établi à Yellowknife.

Pour accéder à ce poste, il faut posséder de l'expérience dans l'exploitation et la maintenance d'émetteurs de télévision UHF/VHF grande puissance et faible puissance, d'émetteurs radio (AM et FM), de liens studios-émetteurs par faisceaux hertziens, fibres optiques ou laser, de systèmes de stations terriennes de communications par satellite, de câbles RF, etc. La connaissance de l'informatique et des systèmes connexes de télécommande et de surveillance est un atout. Il est aussi nécessaire de posséder de bonnes aptitudes pour l'organisation et les relations interpersonnelles, car le travail peut se faire individuellement ou en groupe.

Ces postes peuvent comporter du travail par quarts et nécessiter de nombreux déplacements. Les candidats doivent donc s'adapter à des horaires variables, détenir un permis de conduire et avoir au moins cinq ans d'expérience de la conduite sur de longues distances.

Le candidat idéal possède un diplôme d'études postsecondaires d'un établissement reconnu dans un domaine connexe au poste, ou l'équivalent, ainsi que plusieurs années d'expérience dans un poste semblable dans le secteur de la radiodiffusion.

Radio-Canada offre un régime de rémunération et d'avantages sociaux concurrentiel ainsi qu'une prime d'éloignement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, d'ici de 13 juin 1997 à: Michèle Martel, Agente des Ressources humaines, CBC North, CP 160, Yellowknife, T.N.O., X1A 2N2. Bureau: (403) 669-3551 Télécopieur: (403) 669-3559

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt, mais nous ne pourrons contacter que ceux qui auront été choisis pour une entrevue.

Radio-Canada s'engage à respecter les principes 'équité en matière d'emploi et de représentation à l'antenne.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Formateurs en enseignement communautaire des adultes (modification)

Campus Aurora **Aklavik, Tulita, Tuktoyaktuk**
Collège Aurora **Fort Good Hope, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée d'au moins huit mois : du 25 août 1997 au 30 avril 1998)

Les candidats doivent posséder un baccalauréat ou un brevet d'enseignement des adultes et au moins deux ans d'expérience en enseignement des adultes. De bonnes connaissances en autonomie fonctionnelle et de l'expérience en milieu interculturel seraient un atout.

Le traitement est en fonction des études et de l'expérience.

Réf. : 031-0039-0003 **Date limite :** le 30 mai 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Indu Sharma, Agent de dotation en personnel, Campus Aurora, Collège Aurora, P.O. Box 1008, INUVIK NT X0E 0T0, télécopieur : (403) 979-2850

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail du présent poste.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Sous-ministre adjoint, Nunavut

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, T. N.-O.**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est présentement à la recherche d'un cadre administratif d'expérience *pour assurer, sous la responsabilité du sous-ministre, la direction* d'un organisme en pleine évolution.

Un des plus gros et des plus diversifiés du GTNO, ce Ministère entreprend à l'heure actuelle une importante réforme de sa stratégie qui occasionnera de grands changements à l'ensemble du régime de soins de santé et des services sociaux dans le Nord. Une partie de cette réforme porte sur l'importance du rôle qu'assume le Ministère. En effet, faisant écho à la réforme en cours présentement dans ce domaine à la grandeur du pays, le Ministère territorial vise à se départir de la prestation directe et du soutien de ses programmes. De plus, la Division des T. N.-O. en 1999 nécessitera une planification d'envergure et la collaboration d'un large éventail de personnes et d'organismes ressources.

Le sous-ministre adjoint pour le Nunavut veillera à la planification de la transition et à la création d'un ministère de la Santé et des Services sociaux pour le Nunavut. Pour ce faire, il sera appelé à travailler en étroite collaboration avec le commissaire intérimaire du Nunavut. Au nombre de ses principales fonctions, le sous-ministre adjoint veillera à la coordination d'une consultation à grande échelle concernant le plan stratégique du Ministère, à l'harmonisation fonctionnelle des groupes, et à assurer une collaboration continue avec les conseils de santé et des services sociaux du Nunavut.

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux cherche des candidats qui possèdent les compétences et l'expérience suivantes :

- un esprit d'analyse et de la flexibilité
- de solides compétences en planification et en rédaction
- une certaine habilité à favoriser le consensus entre les nombreux intervenants
- de solides compétences en relations et ressources humaines
- de l'expérience dans le domaine des soins de santé et des services sociaux dans le Nord
- la capacité de travailler dans un milieu en pleine évolution
- et finalement, de l'expérience en gestion.

Après avoir suivi une période d'orientation à Yellowknife, le titulaire sera éventuellement muté dans le Nunavut.

Le traitement est fonction des études et de l'expérience.

Il s'agit d'un poste de direction.

Réf. : 011-0199-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à : Mme Madelon Haener, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre Square Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-6568; télécopieur : (403) 873-0280; adresse électronique : madelon_haener@gov.nt.ca

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Northwest Territories

Petites Annonces
(service gratuit)

«Lift» pour le Sud
Je cherche un «lift» vers le Sud pour le début juin. Je suis prête à partager les frais d'essence. Natali au 669-7991.

VCR recherché
Je recherche un vidéo (VCR) usagé. Vous pouvez me rejoindre au 873-5959 ou laisser un message.

Auto à vendre
Pontiac Sunbird 1994, blanc, 4 portes, 25 200 km, 9000 $. Contactez Brigitte ou Darren au 920-4021.

Suppléante recherchée
La Garderie Plein soleil est actuellement à la recherche de suppléantes pour travailler avec les enfants. Pour information, contactez le 873-9570.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef, Planification et analyse financières
Ministère de l'Exécutif **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 52 125 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0234-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Analystes principaux des politiques (2)
Ministère des Affaires autochtones **Yellowknife, T. N.-O.**
(Il s'agit d'un poste d'un durée de trois ans, jusqu'au 31 mars 2000)
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, les titulaires recevront une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0241-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, édifice Laing, 5003-49e rue, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110

Coordinateur des programmes correctionnels locaux
Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 51 344 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 011-0239TR-0003 **Date limite :** le 13 juin 1997

Commis d'administration
Ministère de la Justice **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 36 038 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 041-0092TR-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Préposé à l'examen des documents de titres de bien-fonds
Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 40 244 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0230TR-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Préposé aux biens personnels et à la sécurité
Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 40 494 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 011-0232TR-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Agent des finances et de l'administration
Ministère de la Justice **Hay River, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 470 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 589 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 021-0012TR-0003 **Date limite :** le 6 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Recommandation de la FCFA

Ne votez pas pour les réformistes

Ottawa (APF): La Fédération des communautés francophones et acadienne invite les électeurs à ne pas voter pour le Parti réformiste le 2 juin prochain.

La FCFA, qui se veut un organisme non partisan, est finalement sortie de sa torpeur en condamnant sans ménagement le programme politique et le discours du Reform Party.

La Fédération n'a pas du tout aimé les réponses des réformistes à un questionnaire qu'elle a fait parvenir aux chefs des principaux partis politiques. Le parti de Preston Manning a répondu par la négative à toutes les demandes d'engagement de la FCFA, qui tournaient autour de la dualité linguistique.

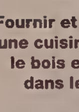
Les réformistes confirment leur intention de changer la *Loi sur les langues officielles* et de céder aux provinces le contrôle sur les dossiers de la langue et de la culture. Ils n'ont pas l'intention de forcer les provinces à respecter les droits linguistiques de la minorité lors de la dévolution des pouvoirs. Ils n'ont pas plus d'accroître les budgets pour les communautés minoritaires, ni de revoir les décisions en ce qui concerne la réduction du financement à la Société Radio-Canada. Aux yeux de la FCFA, les réponses du Reform Party «sont dangereuses pour la survie des francophones» a indiqué son vice-président, Roger Bilodeau. «Sa vision de l'unilinguisme territorial nous a toujours fait horreur».

Si la Fédération est sortie de son devoir de réserve, c'est qu'elle craint que le Parti réformiste forme l'opposition officielle le soir du 2 juin, ce qui serait «le pire scénario», dit M. Bilodeau. Surtout depuis que le Reform tient des propos «extrémistes» en invitant les Canadiens à ne pas voter pour un chef politique d'origine québécoise.











Une initiative qui fait du bruit, autant que le scandale BRE-X

Une serviette pour éponger vos pertes

François Thibault récidive, cette fois avec un produit qui fait beaucoup de bruit, la serviette officielle pour pleurer BRE-X.

Alain Bessette

Qu'ont en commun le News North, le Toronto Star et la revue Forbes ? Ils ont tous publié un article sur de nouveaux produits sur le marché, une serviette, un t-shirt et une casquette, qui font référence à la tragédie boursière de la compagnie BRE-X.

«Plutôt que de pleurer sur l'épaule de quelqu'un, j'offre d'utiliser une serviette», indique avec ironie François Thibault, sculpteur de Yellowknife.

Il y a un peu plus de deux semaines, François Thibault a commencé à vendre une serviette marquée de la façon suivante :

«La serviette officielle BRE-X pour pleurer. Garantie de contenir 70 000 000 d'onces.»

(Traduction libre de l'anglais vers le français)

Quelques jours plus tard, la compagnie Arctic Spirit suivait l'exemple et sortait des T-shirt et des casquettes.

Sur son site Internet dédié à ce produit, François Thibault explique bien la signification de cette nouvelle activité commerciale. «Il ne s'agit pas d'une compagnie qui veut profiter d'une occasion d'affaires, mais simplementd'un sculpteur qui cherche à se remettre sur ses pieds.

C'est que la fraude de la compagnie BRE-X n'a pas touché que des personnes riches. Dans la foulée, un grand nombre de petits investisseurs ont dû absorber des pertes financières significatives.

Vous pouvez aller voir de visu ces serviettes en vous rendant au magasin de François, Originals by T-Bo, au centre d'achat Centre Square, ou en visitant le site Internet suivant :

http://users.internorth.com/~xfranthi/crying.html



François Thibault verse une petite larme pour tous ceux et celles qui ont perdu, comme lui, une part de leurs économies sur le marché boursier. En arrière-plan, la serviette officielle BRE-X.

Alain Bessette/L'Aquilon

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 21, 6 juin 1997

Chu chanceuse !

Joël Tremblay/L'Aquilon

Jocelyne Bernard, debout, interprète le rôle de Germaine Lauzon dans les Belles-Soeurs de Michel Tremblay. Elle venait de gagner un million de timbres-primes, que se refuse à coller sa fille Linda, interprétée par Natali Lefebvre.

Élections fédérales 1997

Les libéraux perdent des plumes

Le «pire scénario» appréhendé dans les milieux francophones vient de se matérialiser: le Parti de la réforme formera l'opposition officielle.

Ottawa (APF): Le Parti réformiste, qui rejette le concept des deux peuples fondateurs et qui souhaite la disparition du Commissariat aux langues officielles, a recueilli 60 sièges, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique.

Avec ses 155 sièges et moins de 40 pour cent du vote exprimé au pays, le Parti libéral a réussi à grand-peine à former un deuxième gouvernement majoritaire consécutif; une première depuis le premier ministre Louis St-Laurent en 1953. La majorité au Parlement est de 151 sièges. En 1993, les libéraux avaient fait élire 177 députés.

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, Jacques Michaud, craint maintenant que les réformistes arrivent à convaincre le gouver-

Élections 1997
Suite en page 2

Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest

Une association est née

Des francophones de Fort Smith, Hay River et Yellowknife se sont réunis en fin de semaine dernière pour fonder une nouvelle association qui sera appelée à remplacer les associations actuelles et la Fédération Franco-TéNOise pour tout l'ouest des TNO.

Alain Bessette

C'est un esprit de recherche de consensus que les participants et participantes de l'assemblée de fondation de cette nouvelle association ont mis à profit pour établir les bases structurelles de l'organisme.

La réunion s'est déroulée à Yellowknife le dimanche 1er juin, précédant de quelques jours une assemblée similaire qui aura lieu à Iqaluit le 8 juin.

La journée a donné lieu à une certaine période de flottement alors que le principe de fusion des organisations de l'Ouest, qui avait d'abord été accepté d'emblée, semblait remis en question dès le moment où fût soulevé l'éventuelle dissolution des associations actuelles.

Il semblait à ce moment que les différents intervenants et intervenantes voulaient s'assurer du respect de l'autonomie des organisations actuelles, plus exactement le respect du processus décisionnel dans l'organisation et la planification de leurs activités propres.

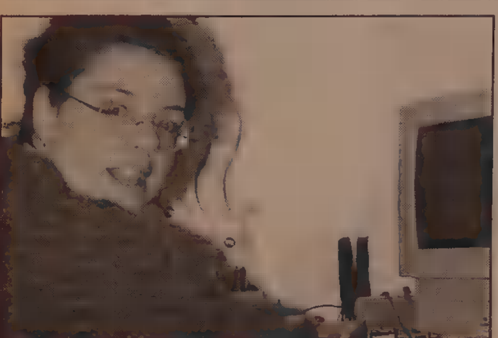
Pour sa part, l'Association des parents francophones de Yellowknife se dissocie du mouvement, étudiant plutôt la possibilité de se transformer en association territoriale qui regrouperait également les parents de Hay River et de Fort Smith. Cette volte-face de l'APFY est le résultat des discussions entreprises avec la Commission nationale des parents francophones.

Au niveau du principe de fusion, les éléments qui y sont favorables ont été répétés à maintes reprises. Tout d'abord, la fusion favorisera une réduction des sommes d'argent qui sont investies annuellement pour soutenir les différentes structures en place. Le regroupement permettra aussi aux petites organisations de «se débarrasser de la paperasse», comme l'expliquait Christaine Poirier de Hay River. Un autre facteur soulevé concernait le nombre de bénévoles requis pour occuper les postes aux multiples conseils d'administration des organisations actuelles. La fusion permettra de consacrer plus de temps, bénévoles et salariés, aux activités plutôt qu'à l'administration.

L'autre pierre d'achoppement de cette réunion concernait le fonctionnement proposé pour le futur conseil d'administration de cette association. Ce sont les participants de Yellowknife qui ont soulevé cette question. Dans la proposition originale, le conseil devait être com-

Association de l'Ouest
Suite en page 2

Sommaire



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Nouvelle recrue !

Notre as reporter d'Iqaluit a surpris sur le vif, Martine St-Louis, la recrue pour l'été à l'Association des francophones d'Iqaluit.



Marie-Laure Chavanon

Équité salariale au GTNO

La Commission canadienne des droits de la personne a demandé qu'un tribunal soit nommé pour instruire la plainte de longue date (1989) sur l'équité salariale déposée contre le GTNO par le Syndicat des travailleurs du Nord (STN), membre de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

La plainte a fait l'objet de constestations judiciaires de la part du GTNO qui prétendait que la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ne s'applique pas à ses fonctionnaires. Or, la Cour d'appel fédérale a statué en février que ceux-ci étaient visés par la Loi.

Selon l'article 11 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, constitue un acte discriminatoire le fait pour l'employeur d'instaurer ou de pratiquer la disparité salariale entre les hommes et les femmes qui exécutent des fonctions équivalentes.

Sang et contaminants

Le Conseil régional de la santé de l'Île de Baffin est prêt à analyser les résultats d'un programme de contrôle de sang, programme commencé en 1995- 1996 qui permettait d'évaluer les contaminants dans l'environnement aux T.N.O. Les fonds alloués à ce programme de contrôle sont venus en grande partie du Programme Nordique sur les contaminants, une initiative fédérale gérée par les Affaires Indiennes et Nordiques du Canada. Les résultats pour l'ensemble des Territoires de N.O. sont attendus pour la fin de 1997.

Gestion des services de santé

Lutsel K'e sera la première communauté à s'organiser et développer ses ressources pour prendre en charge, très prochainement, la gestion directe des services de santé. L'accord ■ été signé le 23 mai 1997 entre le Chef Félix Lockhart et le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Honorable Kelvin Ng. Un atelier pour une planification stratégique s'est déroulé du 3 au 5 juin dans la communauté.

Affiche de la fête du Canada

Melissa Leigh, étudiante de 16 ans d'Edmonton, dont le dessin a été choisi parmi plus de 37 000 oeuvres soumises par des jeunes de 18 ans et moins de toutes les régions au pays participera, en compagnie des autres finalistes, à la fête du Canada sur la colline du Parlement le 1er *juillet à titre d'invitée personnelle du ministre du Patrimoine canadien.*

Le dessin de Melissa Leigh constituera l'affiche officielle de la fête du Canada et des activités entourant «Le Canada en fête».

Élections 1997

Suite de la une

nement libéral de céder aux provinces la responsabilité complète en matière de langue et de culture. Il ne voit évidemment pas comment son organisme, qui a ouvertement invité les Canadiens à ne pas voter pour le Reform Party, pourra travailler avec l'opposition officielle. M. Michaud trouve cependant encourageant de constater que les réformistes n'ont pas réussi à percer en Ontario et dans les Maritimes.

Le premier ministre, Jean Chrétien, a pris l'engagement de gouverner dans l'intérêt de tous les Canadiens et de toutes les régions du Canada. Plus précisément, il a promis de mettre de l'ordre dans les finances publiques, de créer un climat propice pour la création d'emplois, d'investir dans les industries de l'avenir, de protéger les programmes sociaux, de lutter contre la pauvreté des enfants et de conserver le pays fort et uni.

«Nous avons une tâche énorme devant nous. Nous avons dû prendre des décisions très difficiles. Nous avons réussi à mettre le Canada sur la bonne voie. Nous avons demandé aux Canadiens des sacrifices énormes. Le pays doit des remerciements à tous et chacun,» a convenu M. Chrétien, qui veut maintenant préparer le Canada à son entrée dans le prochain siècle.

Le chef réformiste, Preston Manning, estime que le Canada entre dans une période de transition, qui conduira le pays vers un monde meilleur. Selon lui, les électeurs ont envoyé un message clair aux libéraux: «Vous ne pouvez pas briser vos promesses sans en payer le prix.»

Le Parti conservateur avec 20 députés, le Bloc québécois avec 44 députés et le Parti néo-démocrate avec 21 députés entreront aussi au Parlement par la grande porte, puisqu'ils ont tous obtenu le minimum requis de 12 sièges pour être officiellement reconnus par le président de la Chambre des communes.

Autres textes sur les élections fédérales
Voir en page 3

En Atlantique, le Parti conservateur a fait élire 14 candidats, comparativement à 10 pour le Parti libéral et 8 pour le Parti néo-démocrate.

Les Acadiens ont mis à la porte le ministre de la Défense Doug Young, qui a subi la défaite dans la circonscription d'Acadie-Bathurst au Nouveau-Brunswick aux mains du syndicaliste néo-démocrate Yvon Godin. M. Young, qui était responsable de la réforme de l'assurance-chômage, a fait face à la colère des travailleurs saisonniers qui n'ont jamais accepté les compressions dans ce programme: «Ce soir, nous sommes punis parce que les gens ont l'impression qu'on les a pénalisés depuis deux ou trois ans, aussi bien dans l'assurance-emploi que dans d'autres programmes» a d'ailleurs reconnu M. Young.

Dans Beauséjour-Peticodiac, le fils du Gouverneur général, le jeune avocat libéral Dominic Leblanc, ■ aussi subi la défaite aux mains de l'héroïne des Acadiens, la néo-démocrate Angéla Vantour. Mme Vautour s'est fait connaître alors qu'elle a mené la lutte des Acadiens contre les profonds changements à la Loi sur l'assurance-chômage. La circonscription était représentée par le ministre libéral Fernand Robichaud, qui a préféré ne pas se représenter.

Les conservateurs ont fait élire 5 candidats au Nouveau-Brunswick, les libéraux 3 et les néo-démocrates 2.

Dans la circonscription de Bras D'Or en Nouvelle-Écosse, le ministre de la Santé, David Dingwall a été battu par la néo-démocrate Michelle Dockhill. La chef des néo-démocrates, Alexa McDonough ■ été élue dans Halifax. Dans cette province, les conservateurs ont fait élire six candidats, les néo-démocrates 5 et les libéraux aucun.

Les libéraux ont mis la main sur les quatre sièges dans l'Ile-du-Prince-Édouard alors qu'à Terre-Neuve, les libéraux et les conservateurs ont fait élire 3 candidats et les néo-démocrates un seul.

En Ontario, les libéraux ont presque tout raflé avec 100 sièges sur une possibilité de 103. Tous les députés libéraux francophones ont évidemment été réélus, dont la ministre des Travaux publics Diane Marleau et le ministre des Affaires internationales et de la Francophonie, Don Boudria.

Les ministres Paul Martin (Finances) et Marcel Massé (Conseil du Trésor) du Québec, Allan Rock (Justice) et Sheila Copps (Patrimoine) de l'Ontario et Lloyd Axworthy (Affaires étrangères) du Manitoba ont tous été réélus dans leur circonscription respective.

Victoire du Non

Suite de la une

posé d'un représentant par localité, d'un poste de vice-président, et d'un poste de président. De plus, des représentants du Conseil scolaire, de L'Aquilon et des parents devaient aussi y siéger mais sans droit de vote.

La proposition de Yellowknife, qui fut acceptée, ■ eu pour effet d'éliminer les membres non-votants du conseil mais en réaffirmant que ces réunions sont ouvertes au public. De plus, un autre poste a été ajouté à la composition du CA. Il s'agit d'un poste pour représenter la table de concertation de Yellowknife, forum actuel de concertation des organisations locales.

Cette nouvelle composition du CA créait cependant un problème de taille. Avec six membres votants siégeant au conseil, il fallait trouver un mécanisme qui permette de contourner la possibilité d'un vote égal; trois contre trois. La solution suggérée renvoie ce type de décision à une réunion la semaine suivante et, en cas d'une impasse qui persisterait, la question est renvoyée à la prochaine assemblée générale.

Les participants et participantes ont également entériné la vision, la mission et les mandats de cette future association. Ils ont nommé cinq membres fondateurs qui auront à produire le matériel nécessaire pour l'enregistrement officiel de cette association. Ils auront aussi pour mandat de revoir et raffiner les madats de l'association.

Le nom de l'association a été adopté de façon temporaire. Une suggestion visant à éviter un débat autour de la polémique sur le nom de l'Ouest des Territoires a finalement été acceptée. Cette association s'appelera l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest.



Site WEB :
http://
www.nunanet.com/
~cloutier/AQUILON

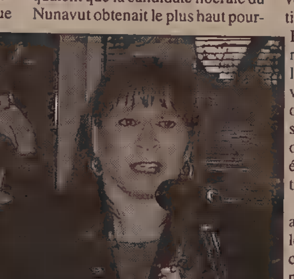
Ethel Blondin-Andrew et Nacy Karetak-Lindell sont élues

Le Nord reste fidèle aux libéraux

Même si les candidats du Nouveau parti démocratique ont offert une bonne compétition aux deux candidates libérales dans les TNO, ces dernières ont néanmoins gagné leur circonscription respective.

Alain Bessette

Une nouvelle députée fera désormais partie du visage politique du Nord. Il s'agit de la députée fédérale libérale pour le comté de Nunavut, Mme Nancy Katerak-Lindell. Les résultats préliminaires (45 bureaux de vote sur 50) indiquaient que la candidate libérale du Nunavut obtenait le plus haut pourcentage d'appui populaire parmi tous les candidats et candidates tant du Nunavut que de l'Arctique de l'Ouest. Elle a obtenu plus de 3100 votes soit 47 pour cent du total des votes exprimés dans la circonscription du Nunavut. Pour sa part, Ethel Blondin-Andrew, députée libérale sortante dans l'Arctique de l'Ouest, a obtenu près de 5600 votes soit 42 pour cent du total des suffrages exprimés. Les résultats officieux de 91 bureaux de scrutins sur un total de 93 étaient connus au moment de mettre sous presse.

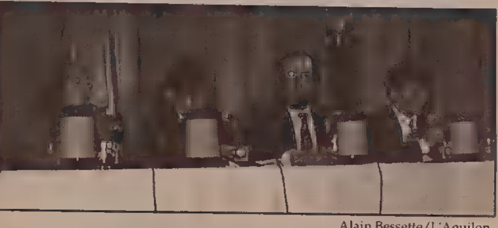


Alain Bessette/L'Aquilon

Ethel Blondin-Andrew, que l'on voit ici en compagnie de son père, à obtenu un troisième mandat consécutif dans l'Arctique de l'Ouest

Malgré leur victoire, il faut avoué que les candidates libérales ont subi le même sort que celui réservé au parti libéral canadien alors que leur appui populaire a diminué. En 1993, Jack Anawak avait recueilli plus de 6600 votes soit 69 pour cent des votes exprimés dans le comté de Nunatsiaq. Ethel Blondin-Andrew avait pour sa part obtenu 62 pour cent des votes soit plus de 8700 votes.

Tant à l'Est qu'à l'Ouest des Territoires, les candidats et candidates du Nouveau parti démocratique ont réalisé des gains importants. Le candidat Hunter Tootoo du NPD a terminé deuxième dans Nunavut, recueillant près du quart des votes (1627). La candidate néo-démocrate de l'Arctique de l'Ouest, Mary-Beth Levan a également terminé deuxième avec près de 19 pour cent des votes (2578). En 1993, le candidat néo-démocrate Bill Schram avait terminé quatrième derrière les candidats réformiste et conservateur.



Alain Bessette/L'Aquilon

Nancy Katerak-Lindell, à gauche, a remporté la victoire dans la circosncription de Nunavut.

Dans le Nunavut, le candidat du parti conservateur, Okalik Egeesiak a obtenu 23 pour cent des votes soit plus de 1500 votes. John Turner, candidat réformiste, a pour sa part obtenu six pour cent des voix soit près de 425.

Dans l'Arctique de l'Ouest, Mike Watt du Parti réformiste a obtenu 1964 votes soit 15 pour cent du total. Bob Dowdall du Parti conservateur a recueilli 1687 votes et le candidat indépendant Wally Firth en a obtenu 1567.

La soirée des élections à Yellowknife

Des émotions diverses

En se promenant d'une organisation politique à l'autre lors de la soirée des élections, il a été possible d'observer la réaction des personnes impliquées dans cette campagne, du simple curieux au bénévole exténué.

Alain Bessette

Il est 19 h 00, temps de se mettre en route. Le premier bureau de campagne sur mon chemin, c'est celui du Nouveau parti démocratique.



Alain Bessette/L'Aquilon

Un visiteur inattendu, le candidat néo-démocrate du Nunavut, Hunter Tootoo, au centre.

19 h 15, bureau du NPD. Sans branchement à la cablodistribution locale, des bénévoles néo-démocrates se rendent épier les autres bureaux en ville. Déjà les premiers résultats dans les provinces maritimes sont connus. Il y a huit candidats néo-démocrates en avance. Les gens jubilent. On envoie d'autres «espions» en attendant que la télévision locale ne débute sa retransmission des résultats. J'emboite le pas aux espions.

19 h 30, bureau du PC. C'est beaucoup plus calme au bureau du Parti conservateur. Les gens discutent des gains probables annoncés dans les Maritimes. Le Parti conservateur y fait une importante percée. Bob Dowdall reste cependant calme mais il ne peut s'empêcher d'espérer que ce mouvement se poursuivra plus à l'ouest. «Si ça continue dans l'ouest, ça peut signifier le gouvernement», indique Bob Dowdall.

19 h 40, bureau du PL. Claire Barnabé est la seule au bureau de campagne du Parti libéral. Elle pose des affiches pour indiquer clairement que la soirée des élections se célèbre au Boston Pizza.

19 h 45, l'autre bureau du PL. J'arrive au moment où sont annoncés les premiers résultats pour l'Arctique de l'Ouest. Dans Paulatuk, les résultats accordent une écrasante majorité à Ethel Blondin-Andrew. De gros applaudissements éclatent. Les résultats nationaux qui sont plutôt défavorables au Parti libéral passent au second plan. Quelqu'un communique avec Ethel par «walkie-talkie» pour l'informer des premiers résultats.

19 h 55, bureau du NPD. Encore d'autres problèmes avec la télévision : il n'y a que Radio Canada en français de disponible. Une surprise de taille attend les bénévoles présents. Le candidat néo-démocrate du Nunavut, Hunter Tootoo, se présente au bureau. «L'avion a survolé Rankin Inlet. On a pas été capable d'atterrir à cause du brouillard. J'ai même pas été capable de voter», indique Hunter Tootoo aux gens qui se pressent pour le saluer. Quelques instants plus tard, c'est l'allégresse : les résultats en provenance de Fort Providence accorde un incroyable soutient à la candidate May-Beth Levan. Elle recueille 133 votes contre 79 pour Ethel Blondin-Andrew.



Alain Bessette/L'Aquilon

Bob Dowdall, au centre, offre ses félicitations aux membres de l'équipe d'Ethel Blondin-Andrew. À gauche, Lynda Sorensen et à droite, Bill Enge.

20 h 15, bureau du PC. Les résultats pour tout l'est du pays, y compris ceux du Québec et de l'Ontario, commencent à rentrer. La vague des candidats libéraux en avance déferle à l'écran de télévision. Le Parti conservateur semble maintenant plafonner à 19 candidats en avance. C'est le calme plat. La percée espérée en Ontario ne semble plus possible. La possibilité de former l'opposition officielle semble de plus en plus lointaine. On sait que les votes de l'Ouest favoriseront dorénavant le Parti réformiste.

20 h 25, bureau du PL. Les résultats des sections de vote locales rentrent en plus grand nombre. Des bénévoles sont occupés au téléphone pout tout prendre en note. La majorité de la candidate libérale semble assurée. Qui plus est, au niveau national, le parti libéral compte déjà 151 candidats en avance

Émotions diverses
Suite en page 5

EDITORIAL

Que des gagnants !

Voilà une formule que j'ai essayé auprès de plusieurs personnes lundi soir mais sans susciter de réactions! Le raisonnement est pourtant simple.

Les Libéraux sont les grands gagnants de la soirée. Il ont vu fondre leur confortable majorité mais ils formeront toujours le prochain gouvernement, et ça, c'est ce qui compte.

Mes interlocuteurs hochent de la tête, en signe d'assentiment.

Du côté des Réformistes, leur grand rêve se concrétisent. Finissant deuxième en terme de nombre de députés, ils s'assurent du rôle d'opposition officielle au Parlement canadien.

Nouveau hochement de tête.

Pour les Conservateurs, il s'agit de gains en deçà de leurs attentes mais ils ont tout de même réussi à obtenir une vingtaine de sièges au Parlement. M. Charest, le leader de choix des Canadiens et Canadiennes, se retrouve enfin avec une équipe à diriger.

Le raisonnement se tient toujours.

Pour les Néo-démocrates, la perçée en Atlantique leur a assuré de reconquérir le statut de parti officiellement reconnu, statut qu'ils avaient perdu à la suite des élections de 1993.

Ça va toujours jusque-là.

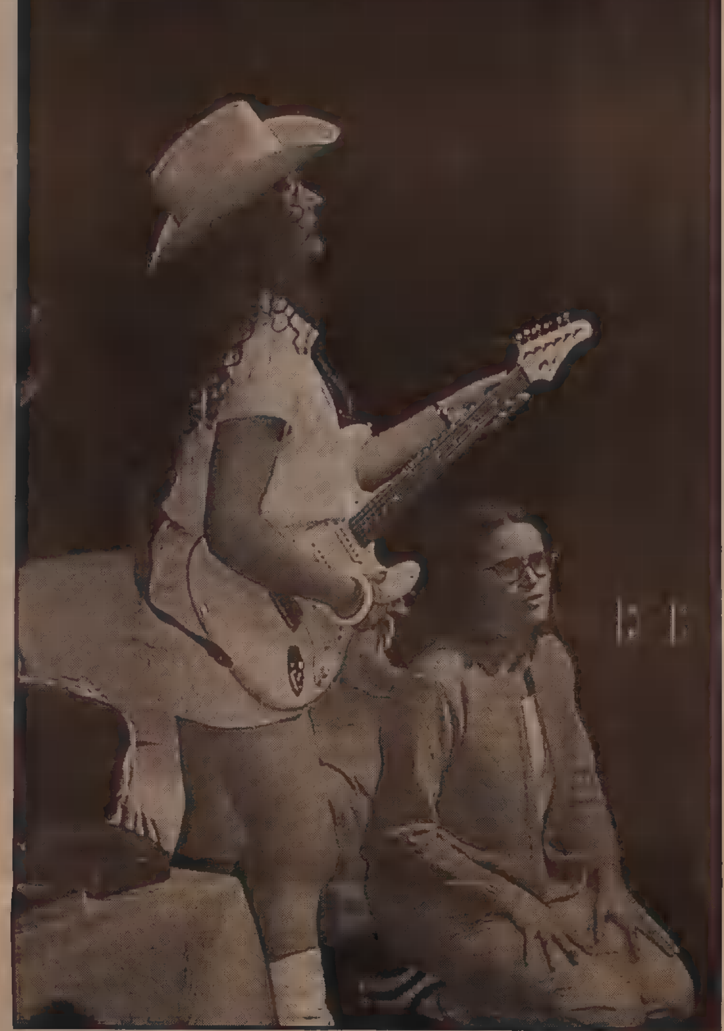
Finalement, le Bloc québécois, en perdant son rôle d'opposition officielle voit sa cause fondamentale, l'indépendance du Québec, recevoir un appui considérable.

Froncement de sourcil.

C'est que, j'explique, avec le Parti réformiste formant l'opposition officielle, on a pas fini de les entendre s'attaquer au bilinguisme et au statut de la langue française au Canada, bref tous ces irritants qui moussent la cause nationaliste au Québec. On a qu'à laisser parler M. Manning et le prochain référendum est cause perdue pour les Canadiens et Canadiennes de bonne volonté.

Silence!

Alain Bessette



Joël Tremblay/L'Aquilon

De «Sainte Carmen de la Main», Marie Venne et sa guitare, dans son rôle de Carmen. À ses pieds, Jeanne Arseneault, qui interpète Bec-de-lièvre.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

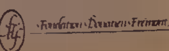
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber et Marie-Laure Chavanon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Émotions diverses

Suite de la page 3



Alain Bessette/L'Aquilon

Mary-Beth Levan, à droite, est venue féliciter Ethel Blondin-Andrew pour sa victoire.



Alain Bessette/L'Aquilon

Lorsque le sort des élections fut enfin décidé, Lee Mandeville et son orchestre ont fait danser les supporters d'Ethel. Claire Barnabé a immédiatement sauté sur la piste de danse.

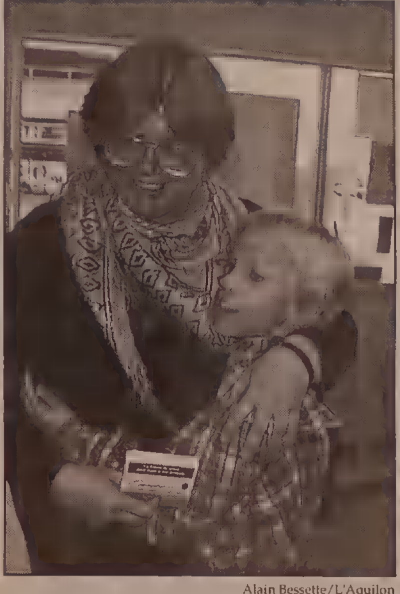
ou élus. C'est le seuil minimum pour former un gouvernement majoritaire. Les personnes présentes applaudissent à tout rompre.

20 h 30, bureau du NPD. «C'est très tendue ici», m'avoue une bénévole lorsqu'elle note ma réapparition. «La course est chaude dans le comté». Dans une section de vote, le candidat réformiste fait bonne figure et les personnes présentent hue de bon coeur. Quelques applaudissements se font entendre lorsque des résultats présentent plus de vote pour Mary-Beth Levan que pour la députée sortante. Dans un coin du local, Hunter Tootoo est installé pour la soirée. Il est en contact constant avec son épouse à Rankin Inlet qui lui retransmet les résultats en provenance du Nunavut. Ceux-ci commencent seulement à rentrer.

21 h 00, bureau du PL. Je décide de camper là pour le moment. La victoire d'Ethel Blondin-Andrew est assurée et celle du Parti libéral canadien l'est aussi. J'attends le discours officiel. Ethel se promène d'un bénévole à l'autre et vient saluer toutes les personnes présentes. Premier candidat défait à venir saluer la candidate victorieuse, Bob Dowdall, du Parti conservateur.

21 h 30, bureau du NPD. Là aussi la victoire d'Ethel Blondin-Andrew est claire. On se réjouit cependant de la bonne lutte offerte par la candidate néo-démocrate et des résultats serrés dans certaines section de vote. Quelques résultats pour le Nunavut sont affichés derrière Hunter Tootoo. Mary-Beth et son organisatrice en chef s'esquivent. Je les suis jusqu'au bureau du Parti libéral.

21 h 45, bureau du PL. Mary-Beth Levan et Arlene Haché félicitent Ethel pour sa victoire. C'est enfin le moment où la candidate victorieuse fait le premier discours de son troisième mandat.



Alain Bessette/L'Aquilon

Mary-Beth Levan prend quelques minutes pour reconforter son jeune fils lors de la soirée des élections

Le discours

Tout d'abord, Ethel Blondin-Andrew en a profité pour remercier ses électeurs, ses principaux organisateurs, les nombreux bénévoles, ses amis et sa famille pour l'incroyable support qu'ils lui ont offert. En ce qui concerne la majorité des votes qu'elle a obtenu, Ethel a souligné à quel point il avait fallu «travailler fort». Elle promet d'honorer cette confiance que les gens lui ont accorder pour un troisième mandat de suite.

Ethel Blondin-Andrew a aussi indiqué que la majorité obtenue n'était pas la même que lors de la dernière élection. Ses adversaires dans cette course électorale se méritent le respect de tous. «C'est ça le processus démocratique».

Le vote dans les circonscriptions francophones

Ottawa (APF): Sur les 301 circonscriptions électorales fédérales, 34 comptent une population francophone de 5 pour cent ou plus. Sans surprise, les circonscriptions dites «francophones» ont massivement choisi le Parti libéral. Il y a cependant des surprises.

La grande constatation, c'est que les francophones de l'extérieur du Québec ont maintenant des entrées dans trois partis politiques fédéraux avec l'élection de libéraux, de conservateurs et de néo-démocrates francophones.

Au Nouveau-Brunswick, les quatre députés libéraux francophones ont perdu leur siège au profit de candidats néo-démocrates et conservateurs...francophones! Cinq des dix circonscriptions de la province seront représentées par des députés acadiens, alors que la réforme de la carte électorale faisait craindre le pire. Seulement deux circonscriptions sont, en effet, majoritairement francophones.

La Nouvelle-Écosse a perdu son seul député acadien avec la défaite du libéral Francis Leblanc dans Pictou-Antigonish-Guysborough. M. LeBlanc a, semble-t-il, été une des victimes de la refonte de la carte électorale dans cette province.

Sans surprise, les députés franco-ontariens de l'Ontario ont tous été réélus.

L'Ouest, avec le libéral Ron Duhamel de Saint-Boniface, ne compte toujours qu'un seul député francophone digne de ce nom.

Courrier du Net

Excellent, comme toujours. Encore une fois mes félicitations!
En passant, je prépare un livre sur SOS Montfort et nous comptons reproduire la une de L'Aquilon du 18 avril parmi nos illustrations. Nous vous tiendrons au courant!
Francois-Pierre.Gingras@uottawa.ca

Appels d'offres
Offres d'emplois

Petites Annonces
(service gratuit)

«Lift» pour le Sud
Je cherche un «lift» vers le Sud pour le début juin. Je suis prête à partager les frais d'essence. Natali au 669-7991.

VCR recherché
Je recherche un vidéo (VCR) usagé. Vous pouvez me rejoindre au 873-5959 ou laisser un message.

Suppléante recherchée
La Garderie Plein soleil est à la recherche de suppléan-tes pour travailler avec les enfants. Pour information, contactez le 873-9570.

Auto à vendre
Pontiac Sunbird 1994, blanc, 4 portes, 25 200 km, 9000 $. Contactez Brigitte ou Darren au 920-4021.

Une communauté francophone à Nanisivik?

Louis Mc Comber

(Iqaluit) À Iqaluit, on savait depuis belle lurette qu'un bon groupe de francophones vivaient à Nanisivik, tout à côté d'Arctic Bay. Ce sont tous des travailleurs de la mine. Certains sont venus seuls, d'autres y vivent avec leur petite famille. Même que l'Aquilon y envoie à toutes les semaines une petite pile de journaux. Pour en savoir plus long l'Aquilon a rejoint André Bourbeau et Daniel Careau à Nanisivik.

André Bourbeau vit à Nanisivik depuis dix ans. C'est d'ailleurs sa dernière année. Il a décidé de retourner au Québec avec sa petite famille à l'été. Sur les six ou sept familles québécoises habitant Nanisivik, au moins deux repartiront vers le sud cet été.

André se souvient très bien avoir participé à une réunion de la Fédération Franco-Ténoise à Iqaluit en 1990. Il a même aidé à poser les dernières feuilles de gyproc dans les toilettes! Richard Desjardins étaient monté présenter son spectacle à l'occasion de l'inauguration du Centre Communautaire de l'AFI.

Daniel Careau, lui, se rappelle l'existence d'un noyau associatif à Nanisivik. «Il y avait cinq ou six intéressés...puis à un moment donné l'intérêt a dû tomber. C'est difficile d'organiser quelque chose pour les francophones ici, parce que tout le monde retourne dans le sud à un moment donné. Il y a pas un francophone à Nanisivik qui va passer sa vie ici. Tout le monde a sa place dans le sud.»

La compagnie emploie 215 travailleurs. Daniel Careau estime que parmi ce groupe on trouverait facilement une cinquantaine de francophones. «On a aucun service en français de la part du gouvernement. Avant on avait un cours quotidien de français langue première à l'école primaire. Il a été supprimé faute de fonds. Maintenant il n'y a qu'un cours de français langue seconde qui s'adresse d'abord aux anglophones.»

Par ailleurs, la compagnie minière offre plusieurs cours de formation en français pour ses nouveaux travailleurs, comme le cours de premier soin par exemple. Plusieurs documents de la compagnie sont rédigés en anglais, Inuktitut et français.

«On reçoit L'Aquilon à toutes les semaines au bureau de poste. Beaucoup de monde le ramassent et le lisent!»

Les prédictions de Victor Goldbloom sur Montfort
La lutte ne cessera pas

Ottawa (APF): Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom lance un avertissement aux membres de la Commission de restructuration des services en santé de l'Ontario, qui doivent bientôt décider de l'avenir de l'Hôpital Montfort: «Si Montfort ne doit plus exister, vous porterez atteinte à la nature du pays.»

Faisant preuve d'un militantisme qu'on ne lui connaissait pas, M. Goldbloom a profité de sa présence au gala spectacle du Mérite franco-ontarien, pour réitérer son appui à la lutte pour le maintien de l'hôpital. Fait exceptionnel, il a employé le «nous» pour parler de tous ceux et celles qui luttent pour Montfort, montrant ainsi que cette lutte est aussi la sienne.

Puisant dans son expérience de médecin, M. Goldbloom est pédiatre de profession, il a insisté sur l'importance pour le patient de pouvoir communiquer avec son médecin dans sa langue maternelle, et l'inverse: «Il faut un milieu professionnel et clinique qui est francophone», insiste M. Goldbloom.

Selon lui, le mouvement pour la défense de Montfort ne s'éteindra pas advenant la fermeture de l'hôpital: «S.O.S Montfort ne disparaîtra pas. S.O.S Montfort ne se taira pas! a lancé M. Goldbloom.

Enfin, dans le domaine scolaire, il a ouvertement souhaité la création d'une université ontarienne francophone, ce qui a déclenché des applaudissements nourris de la part des convives.

Le ministre des Affaires francophones de l'Ontario, Noble Villeneuve, n'a pas fait preuve du même élan d'enthousiasme à l'endroit de Montfort. Comme c'est son habitude depuis trois mois, il a refusé de se compromettre en faveur de l'hôpital. Tout au plus a-t-il encouragé et remercié le Comité S.O.S Montfort.

M. Villeneuve n'en a pas dit davantage aux journalistes. Il a répété que son rôle se limitait à assurer des services en français en Ontario. Il a aussi dit qu'il n'avait pas l'intention de s'ingérer dans le travail de la Commission de restructuration des services de santé, même si la Commission décide de fermer Montfort.

Le secteur minier au Nunavut

La poule aux oeufs d'or?

Louis Mc Comber

À mesure que l'échéance de la création du Nunavut se rapproche, au 1er avril 1999, les discussions vont bon train sur la forme que prendra le nouveau gouvernement. L'avenir économique du prochain territoire reste beaucoup plus nébuleux. À voir les investissements mirobolants qui ont court à la mine BHP au lac de Gras, à la mine Raglan près de Salluit au Nunavik, ou encore à la mine de Voisey's Bay au Labrador, on pourrait prédire que l'industrie minière devrait éventuellement connaître une expansion rapide au Nunavut, suite à la clarification des titres fonciers dans l'entente de revendication territoriale de 1993.

Première étape: clarifier les titres fonciers

Les traités ou plus récemment les ententes de revendications territoriales avec les peuples autochtones ont toujours eu pour but d'éteindre leurs droits ancestraux au territoire, tel que clairement identifiés dans la Proclamation Royale de 1763. Le gouvernement canadien s'est toujours livré à ce genre de négociations avec les autochtones au moment où surgissaient des enjeux économiques importants.

Par exemple, la ruée vers l'or au Yukon à partir de 1896 a entraîné la négociation et la signature du traité 8, la découverte de pétrole dans la région de Norman Wells en 1920 a entraîné la signature du traité 11, comme la construction du complexe hydroélectrique de la Baie James, suite au jugement Malouf, a entraîné la signature de la première entente de revendications territoriales au Canada.

La fondation d'Inuit Tapirisat Canada, qui avait dès le départ la mission de proposer une entente de revendication territoriale au gouvernement canadien, coïncidait avec la découverte d'importants gisements gaziers et pétroliers dans la mer de Beaufort, aire traditionnelle de chasse des Inuvialuit.

C'est d'ailleurs pour accélérer l'accès de ces régions à la prospection et l'exploitation industrielle que le gouvernement canadien a préféré négocier une entente distincte avec les Inuvialuit qui se sont alors désolidarisés de la démarche des Inuit du Nunavut en 1976.

Trois mines en opération au Nunavut

D'abord, complètement à l'ouest du Nunavut, dans le Kitikmeot, à quelques cent kilomètres de la mine BHP au lac de Gras d'ailleurs, on trouve la mine Lupin sur les rives du lac Contwoyto. On y extrait de l'or qu'on transporte directement par avion vers les marchés du sud.

Les deux autres mines se trouvent dans la région nord-est du Nunavut. D'abord Nanisivik, tout à côté d'Arctic Bay sur la Terre de Baffin. On y extrait du zinc, du plomb et un peu d'argent. Quelques 200 personnes y travaillent, tant dans la mine que dans le raffinage du minerai. La mine opère maintenant depuis une vingtaine d'années et n'en aurait plus que pour quelques années avant d'épuiser complètement son filon.

Enfin, la mine Polaris qu'on trouve sur Little Cornwallis Island, tout près de Resolute Bay. C'est aussi une mine sur son déclin qui produit depuis 1982 une très bonne qualité de zinc. Là aussi, on parle d'une centaine d'employés. Toutes les installations de la mine sont chauffées avec du pétrole brut, transporté par bateau à partir d'un puits situé au nord-ouest de l'île.

Dans les deux cas, l'approvisionnement et le transport du minerai se fait assez aisément par bateau puisque les deux mines se situent en région côtière.

Les Perspectives d'avenir

À partir de la frontière ouest du Kitikmeot, à quelques 160 kilomètres de la mine Lupin, on trouve à Ulu un nouveau gisement aurifère. La compagnie Echo Bay aurait l'intention d'y investir $22.4 millions, dès l'été prochain. On acheminera le minerai l'hiver par chemin de glace jusqu'aux installations de la mine Lupin, où l'on procédera à l'extraction de l'or.

En se rendant du côté de Cambridge Bay, on trouve un autre gisement aurifère, cette fois la propriété de BHP: Boston. Les résultats des échantillonnages préliminaires ne sont pas connus, d'après une parution récente du Northern Miner*, mais BHP prévoit acheminer au raffinage plus de 1700 tonnes de minerai par jour dans un avenir prochain.

Du côté du Keewatin, ce serait la poule aux oeufs d'or pour Rankin Inlet si le gisement aurifère de Meliadine s'avérait suffisamment riche pour autoriser son exploitation. La propriété minière se trouve à peine à vingt kilomètres à l'extérieur de la ville. D'après les analyses existantes à cette date, on évalue le contenu du gisement à 400 000 onces d'or, dont 64% peut être extrait par une exploitation à ciel ouvert. Le niveau de rentabilité d'un gisement aurifère se situant normalement autour du million d'onces d'or, les promoteurs doivent continuer l'exploration sur la propriété afin d'atteindre ce seuil critique.

À 80 kilomètres au nord de Baker Lake on trouve d'autres gisements aurifères: Meadowbank. On y a évalué à venir jusqu'ici une possibilité d'extraction de 620,000 onces d'or. Comme dans le cas de Meliadine, l'exploration continue pour atteindre un seuil plus convaincant de rentabilité.

Toujours autour de Baker Lake, on retrouve d'importants gisements d'uranium au lac Andrew. Dans ce cas, des projets d'exploitation ont déjà rencontré une obstruction farouche de la part de la communauté de Baker Lake, qui craignent des dommages irréparables à la flore et à la faune de leur coin de pays. Pour le moment il n'est pas question de développement de ce côté.



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Mike Hine est le responsable du dossier des ressources minières à la Qikiqtaaluk Corporation.

Une inconnue : la région de Baffin

D'après Mike Hine, responsable du dossier des ressources minières à "Qikiqtaaluk Corporation", la première étape de l'exploration minière est d'abord enclenchée par la production de cartes géologiques par les géologues du gouvernement canadien.

Comme ce travail a été récemment complété entre Iqaluit et Kimmirut, plusieurs grosses compagnies minières ont amorcé dans cette région une exploration systématique dès l'été dernier. Cet été, les géologues du gouvernement poursuivront leur travail vers la partie est de la Peninsula Incognita.

Mike Hine insiste pour encourager les chasseurs, les amateurs de plein air à se renseigner sur la prospection minière. Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable?

Toute la Terre de Baffin au Nord d'Iqaluit reste à être explorée et tant que les cartes géologiques ne seront pas complétées, les grosses corporations ne s'y risqueront pas. C'est une chance exceptionelle pour les petits prospecteurs de faire des découvertes intéressantes.

C'est dans le but de sensibiliser les gens à ces possibilités que Mike Hine va offrir un cours de prospection minière pour débutants au Collège Arctique du Nunavut probablement à la fin juin. Pour plus amples informations, téléphonez à Ann Damude au (819) 979-7242.

* Nunavut set to boom, flagship edition, Northern Miner, Spring 1997

La troupe «Les pas frette aux yeux»

Tremblay en 4 temps

Les heureux qui ont assisté à l'une des deux représentations de la troupe de théâtre francophone de Yellowknife Les pas frette aux yeux cette fin de semaine dernière en auraient bien redemandé. Pour preuve, le tonnerre d'applaudissements qui ont ponctué la fin du spectacle. Chaque personne présente voulait rendre aux comédiens le bonheur et l'émotion que ceux-ci leur avaient offerts pendant toute la durée du spectacle.

Marie-Laure Chavanon

Quelle joie de découvrir ou redécouvrir Michel Tremblay à travers ce balayage de quelques unes des pièces majeures de son oeuvre.

Etant peu familière avec l'oeuvre de Tremblay je reprendrais sans rougir les quelques mots de la metteure en scène, Nathali Lefebvre. «L'oeuvre de Michel Tremblay, c'est le reflet transfiguré de son enfance, de son quartier, de ses amours. C'est une oeuvre miroir, non seulement pour l'artiste, mais aussi pour les innombrables spectateurs de partout à travers le monde, qui depuis trente ans se sont reconnus dans ses pièces... Certains diraient que c'est une oeuvre réaliste, mais je crois plutôt que c'est une magnifique poésie de la réalité».

Nous avons pu apprécier un collage des «Belles-Soeurs», «Le Vrai monde?», «Hosanna» et «Sainte Carmen de la Main».

L'oeuvre de Tremblay c'est définitivement une oeuvre miroir et diverse, cruelle et tendre. En une heure et demie les comédiens nous ont tout à la fois émus et fait rire, nous ont embarassés ou réconfortés. J'ai particulièrement été touché par le tête à tête de Claude (Jeanne Arseneault) et de Madeleine (Roxanne Valade). Claude cette fille révoltée et profondément blessée par les silences de Madeleine sa mère quant au peu de considération et de respect que Madeleine reçoit de son époux. Mais Claude connait-elle vraiment la profondeur des silences de Madeleine?

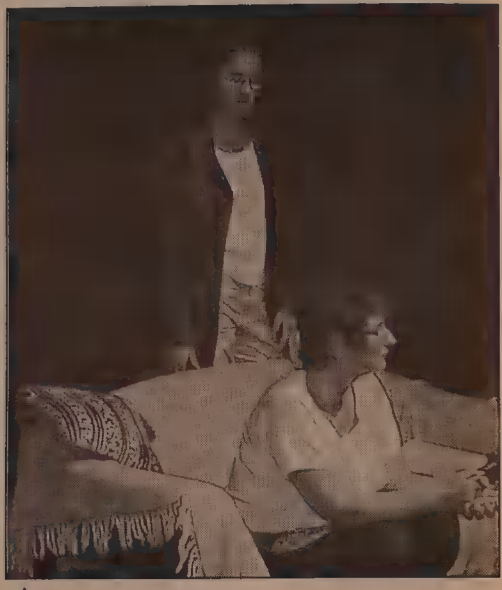
Merci infiniment à tous ces comédiens bénévoles (Jeanne, Jocelyne, Marc, Mario, Roxanne, Marie, Nathalie) qui depuis ces deux derniers mois n'ont pas compté les heures pour les répétitions nombreuses afin de nous offrir ce spectacle délicieux. Merci mesdames et messieurs les poètes!!!!

Et un grand coup de chapeau à Nathalie Lefebvre, la metteure en scène, pour avoir réussi à monter cet excellent spectacle avec si peu de moyens et en un temps record.

Merci Nathali pour ce beau cadeau à la communauté francophone de Yellowknife avant ton départ (définitif!) pour le Sud.

La légende dit que l'on ne part jamais définitivement de Yellowknife... on y revient toujours, un jour ou un autre! Alors à bientôt Natali.

Photos:
Joël Tremblay



▲ Roxanne Valade, assise, et Jeanne Arseneault interprétaient respectivement Madeleine et Claude dans la pièce «Le vrai monde».



◀ Marc Lacharité, à l'avant-plan, interprétait Hosanna alors que Mario Paris jouait Cuirette, deux personnages de la pièce «Hosanna».

Un sondage national révèle les besoins et les attentes des personnes âgées francophones

Ottawa (APF): Les personnes âgées francophones de l'extérieur du Québec demeurent surtout à la maison, sont jalouses de leur autonomie et de leur indépendance, se considèrent plus pauvres que ce qu'en disent les statistiques officielles, ne sont pas satisfaites des moyens de transport à leur disposition, trouvent important d'avoir une vie active, consultent peu le médecin, et s'adaptent de plus en plus aux nouvelles technologies. Malheureusement, plusieurs sont victimes d'abus, d'exploitation et de violence.

Voilà en résumé le portrait qui ressort du premier sondage national d'importance traitant des conditions de vie des personnes âgées francophones vivant en milieu minoritaire, réalisé auprès de 642 personnes âgées par la firme Sarazin intra-communications pour le compte de l'Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada.

Les personnes sondées provenaient de Victoria, Sidney, Kelowna en Colombie-Britannique; Edmonton, Bonnyville, St-Isidore en Alberta; Saskatoon, Willow Bunch, Zenon Park en Saskatchewan; St-Anne, St-Malo, St-Boniface au Manitoba; Welland, Iroquois Falls, L'Orignal en Ontario; St-Basile, Moncton, Shédiac au Nouveau-Brunswick; Saulnierville, Pointe-à-l'Eglise, Halifax en Nouvelle-Écosse; St-Jean, régions rurales à Terre-Neuve/Labrador et Summerside, Charlottetown, régions rurales à l'Ile-du-Prince-Édouard. En tout, 26 régions réparties entre neuf provinces, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les deux tiers des répondants étaient de sexe féminin et 54 pour cent des personnes demeuraient dans des zones rurales.

Première constatation: les personnes du troisième âge jalousent leur indépendance, au point où la très grande majorité (96 pour cent) n'iraient pas vivre chez un de leurs enfants, soit pour ne pas perdre leur liberté d'action soit parce qu'elles ne veulent pas devenir des gardiennes d'enfants. Les personnes âgées qui vivaient dans un établissement d'accueil font exception, puisque 16 pour cent d'entre elles préféreraient se retrouver au sein de leur famille. Curieusement, 40 pour cent des répondants iraient vivre en établissements d'accueil si elles devaient quitter leur maison, faute d'aide.

Il existe un besoin grandissant d'aide à domicile pour l'entretien intérieur et extérieur, ainsi que pour les services de transport.

En fait, les personnes âgées resteraient davantage à la maison si elles avaient accès à de meilleurs services à domicile, et si elles pouvaient se les payer. A peine 16 pour cent en reçoivent, alors que plus de 35 pour cent affirment en avoir vraiment besoin. Plus de la moitié (52 pour cent) seraient prêtes à payer pour des services, mais 19 pour cent en seraient incapables.



LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9 Volume 12 numéro 22, 13 juin 1997

Joyeux Noël ! ? !



Michel Lefebvre/L'Aquilon

Un groupe de jeunes d'Iqaluit s'amusait allègrement malgré la chute de neige, le samedi 7 juin dernier.

Stratégie d'emploi pour le Nord

C'est aux communautés d'agir !

Le temps des restrictions n'est pas terminé mais le ministre des Finances a annoncé la création d'une nouvelle stratégie d'emploi destinée aux étudiants et aux jeunes chômeurs.

Alain Bessette

Le ministre des Finances a procédé récemment au lancement de la Stratégie d'emploi pour le Nord, destinée à favoriser la création d'emploi, le développement économique et le développement des ressources humaines. Cette stratégie vient appuyer un ensemble de programmes économiques existants.

Le ministre Todd a rappelé en Chambre le 28 mai dernier que les bonnes nouvelles en matière de programmes avaient été plutôt rares ces dernières années. Il estime que les restrictions budgétaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) commencent à porter fruit : le gouvernement a réussi à réallouer certains sommes d'argent pour soutenir cette stratégie.

Emplois
Suite en page 2

Compétition dans les télécommunications

Qui fera de l'ombre à Northwestel?

Suite à un avis public du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ordonnant à Northwestel d'admettre la compétition sur le territoire qu'elle dessert, les 110 000 abonnés de la compagnie de télécommunications, en plus d'avoir l'embarras du choix, verront probablement leurs frais d'interurbain diminuer de façon significative.

Emmanuelle Lamoureux

Pour ouvrir le marché à la concurrence, Northwestel prévoit, dès la fin de 1998, louer ses services aux compétiteurs qui vendraient, à leurs prix, des services d'interurbain aux consommateurs du Nord.

«Nous croyons qu'avec le bon prix, les bons produits et le bon service, nous pouvons conserver de 70 à 80 % de notre clientèle», a affirmé Ray Wells, le vice-président chargé des transformations à Northwestel. «Nous misons sur notre capacité à offrir une gamme complète de services de télécommunications, de même que sur notre compréhension des défis régionaux.»

Afin de faire face à cette concurrence, Northwestel propose un modèle qui, dès le début de 1999, entraînerait une chute des frais interurbains et, pour combler le déficit, une augmentation des frais de base locaux. Plus tôt cette année, la compagnie a fait au CRTC la demande d'une hausse de quatre dollars par mois.

Traditionnellement, les frais d'interurbains ont toujours été très élevés dans le nord du Canada, alors que les services locaux comptent parmi les plus bas au pays. La région désservie par Northwestel est la dernière au Canada où une seule compagnie détient le monopole des télécommunications.

C'est que les conditions dans le Nord sont particulières : le prix pour offrir et maintenir les services de télécommunications y est deux fois plus élevé que dans le Sud. Dans un tel contexte, seules des villes de la taille de Yellowknife et Whitehorse s'avèrent rentables.

Des consultations régionales auront lieu au cours de l'été afin de

Northwestel
Suite en page 2



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Du bon melon !

Le 11 juin dernier, la premier gala de remise de prix de mérite de l'École Allain St-Cyr s'est tenu devant un auditoire aussi nerveux qu'émerveillé. Après la remise des prix, les enseignant(e)s avaient prévu un goûter de melon d'eau pour leurs élèves.

Sommaire



Marie-Laure Chavanon

Portes ouvertesdans la capitale

Pour la deuxième année consécutive, ces 4 institutions de Yellowknife ouvrent leurs portes le dimanche 15 juin. Les activités commencent à 13h00 à l'hôtel de ville avec une reconstitution théatrale d'une page de l'histoire du Nord. De nombreuses autres activités sont organisées pour toute la famille sur les autres sites.

N'oubliez pas la fête communautaire à 15h00 à l'hôtel de ville : hot dogs, boissons et crème glacée vous y attendent, et courez la chance de gagner de nombreux prix au cours du tirage au sort, dont un voyage pour deux offert par Canadian North.

Création de l'Artic Energy Alliance

Chaque année, environ 300 millions de dollars sont dépensés dans les Territoires du Nord Ouest pour l'approvisionnement en eau, électricité et chauffage. Pour réduire ce poids considérable sur l'économie des Territoires, l'Artic Energy Alliance a été créé. C'est une initiative commune des principaux fournisseurs et utilisateurs de services d'énergie dans les Territoires. Son mandat est de promouvoir une meilleure exploitation et gestion de ces différents services d'énergie. L'Alliance est sera opérationnelle dans les 6 mois.

Plus de professeurs autochtones

Le Ministère de l'éducation, de la Culture et de l'Emploi s'est fixé l'objectif d'ici l'an 2000 de compter parmi les corps enseignants du Nunavut et du nouveau Territoire de l'Arctique de l'Ouest 50% d'enseignants autochtones.

Il compte atteindre cet objectif avec le programme de formation des professeurs dans les communautés. Les différents professeurs issus de ce programme reçoivent un diplôme en enseignement et peuvent choisir de poursuivre leur étude pour obtenir un baccalauréat en éducation.

En avril dernier, 6 étudiants de l'Artic College du Nunavut à Iqaluit se sont vus décerner leur baccalauréat en éducation de l'Université McGill ; alors que dans le même temps, 7 étudiants de l'Arctique de l'Ouest recevaient leur diplôme en enseignement du *programme en éducation des professeurs indiens de l'Université de* Saskatchewan.

Des professeurs compétents et qualifiés sont indispensables pour offrir un enseignement de qualité dans les Territoires. Les professeurs qui sont nés et qui ont grandi dans le Nord ont un avantage certain puisqu' ils partagent la même langue et la même culture que leur communauté et leurs étudiants. Le programme de formation des professeurs des Territoires offre aux étudiants-professeurs du Nord une formation de haute qualité pour leur donner les outils nécessaires à la réussite de leurs études universitaires.

Lauréat 1997

Le prix d'excellence pour le bénévole de l'année dans les Territoires du Nord-Ouest, édition 1997 a été décerné à Monsieur Alan Falconer pour sa contribution remarquable auprès des aînés des Territoires. Monsieur Falconer est un ardent activiste pour une communauté plus à l'écoute des aînés et il aime à répéter que: [...] les pionniers du Nord devraient avoir la possibilité de vivre ici au cours de leur troisième âge et non pas être forcés de quitter leur communauté [...].

La cérémonie de remise du prix pour le lauréat 1997 se tiendra le 25 juillet au Avon Manor.

Bourses d'études *Jim-Bourque*

En mémoire de monsieur *Jim-Bourque*, des fonds ont été alloués pour des bourses d'études, à l'Institut Arctique d'Amérique du Nord. Ces fonds permettront d'attribuer des bourses annuelles aux étudiants Canadians autochtones qui se dirigent vers une formation post-secondaire en éducation, en études environnementales, en études traditionnelles ou en télécommunications.

On se rappellera que Monsieur Jim Bourque a été député au Ministère des Ressources Renouvelables de 1982 à 1991 et s'est énormément impliqué pour les communautés des Territoires du Nord-Ouest. En autre, il a été le Président de la Nation Métis de 1980 à 1982. En reconnaissance de son engagement pour son peuple, Monsieur Bourque a été élu au Conseil Privé de la Reine par le Gouverneur Général sur la recommandation du Premier Ministre en juillet 1992.

Emplois

Suite de la une

Un montant de 16 millions de dollars sera ainsi réinvesti dans ces programmes. La stratégie s'adresse principalement aux jeunes et aux sans-emplois.

Par le biais de ce programme, le GTNO encouragera directement les initiatives de développement économique des secteurs privé et communautaire. Ces initiatives devraient: stimuler la création d'emplois et l'acquisition d'expérience de travail, surtout pour les étudiants et les jeunes; fournir des possibilités de formation et d'emploi aux bénéficiaires d'aide sociale et aux chômeurs; offrir de la formation et de l'appui technique pour accroître le bassin de compétences au sein des communautés. De plus, le gouvernement entend soutenir des initiatives qui permettront aux entreprises du secteur privé d'avoir accès à du capital d'investissement ou de refinancer leurs emprunts.

Cette réallocation de fonds d'une valeur de 16 millions de dollars sera combinée aux budgets actuels des programmes existants, représentant une somme totale de 14 millions de dollars. Quelque huit millions de dollars supplémentaires devraient être collectés à la suite d'ententes de partenariat avec les deux secteurs, privé et communautaire. De ce total de 38 millions de dollars pour l'ensemble du programme, il est prévu qu'un minimum de 12,5 millions devraient être dépensés dans les TNO pour l'achat de biens et services.

Il est prévu que cette stratégie créera au moins 43 000 semaines de travail soit l'équivalent de plus de 1017 emplois à temps plein au cours de la présente année fiscale.

Trois ministères seront en charge de la coordination de ce projet. Il s'agit du ministère de la Faune, des Ressources et du Développement économique, celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation ainsi que le Secrétariat de Gestion financière.

Le programme s'insèrera dans la stratégie globale de transfert de responsabilités aux communautés. Le programme devrait permettre à ces dernières de développer leurs ressources humaines locales afin de faire face aux nouvelles exigences du marché du travail lors des opérations de transferts de responsabilité. De plus, la mise en oeuvre des différentes stratégies d'emplois sera de la responsabilité des communautés. «Avec de nouveaux pouvoirs, vient de nouvelles responsabilités», a souligné le ministre des Finances, John Todd. Les communautés devront donc répondre des résultats de leurs stratégies en matière d'emploi.

La présidente du syndicat des travailleurs du Nord, Jackie Simpson, dit craindre «qu'en réalité, cette stratégie n'est rien de plus qu'une série de programmes de subventions aux entreprises». Elle déplore le fait que ces fonds font suite à des coupures au niveau des emplois stables du gouvernement en vue de favoriser la création d'emplois précaires.

Northwestel

Suite de la une

recueillir l'opinion de la population sur le modèle proposé par Northwestel, et de répondre aux questions. Le CRTC sera donc à Yellowknife le 24 juin prochain, à l'Hôtel Explorer, de 9 h 00 à 18 h 30. Les résidents d'Iqaluit pourront également assister à cette audience par le biais d'une vidéo-conférence en direct.



Nouvelle équipe de Jean Chrétien

Blondin-Andrew toujours en poste

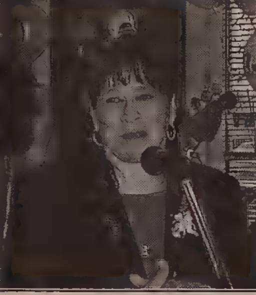
Mercredi dernier, le Premier ministre nouvellement réélu, Jean Chrétien, a fait l'annonce de la composition de son nouveau Conseil des ministres et de son cabinet.

Emmanuelle Lamoureux

Ethel Blondin, députée de l'Arctique de l'Ouest, est nommée au poste de secrétaire d'État à l'Enfance et à la Jeunesse. Elle occupait auparavant les mêmes fonctions à la Formation et àa la Jeunesse. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord sera, suite au départ de Ron Irwin, sous la direction de Jane Stuart.

Don Boudria, l'un des deux francophones hors-Québec choisis par M. Chrétien pour former sa nouvelle équipe, occupera dorénavant le poste de leader parlementaire du gouvernement à la Chambre des communes, un nouveau poste ministériel chargé de la gestion du programme du gouvernement.

C'est Diane Marleau, l'ancienne ministre des Travaux publics, qui le rempacera dans ses fonctions de ministre de la Coopération internationale. La députée de Sudbury occupera également le poste de ministe responsable de la Francophonie.


Ethel Blondin-Andrew

Herb Gray remplacer Sheila Copps en tant que vice-Premier ministre, et Allan Rock, l'ancien ministre de la Justice qui a fait beaucoup de bruit avec sa réforme sur le contrôle des armes à feu, occupera dorénavant le poste de ministre de la Santé. Quant à Paul Martin, Sheila Copps et Lloyd Axworthy, ils conservent respectivement leurs fonctions de ministres des Finances, du Patrimoine canadien et des Affaires étrangères.



Joël Tremblay/L'Aquilon

Édifice de la FFT

Un nom est trouvé

La maison de la francophonie située à Yellowknife a trouvé son nom : elle s'appellera «Maison Leroux».

Marie-Laure Chavanon

Voici un petit rappel historique. La Compagnie de la Baie d'Hudson, crééé par Pierre-Esprit Radisson et Médart Chouard dit Des Groseilliers en 1665, connaît un remarquable essor dans le commerce de fourrures dont elle exerce le monopole sur un immense territoire : de la vallée du McKenzie à la terre de Baffin, en passant par les terres de la baie d'Hudson. Mais en 1784 la Compagnie du Nord-Ouest est créé et elle est appelée à concurrencer la respectacle compagnie. La Compagnie du Nord-Ouest acquiert les services de nombreux francophones installés sur cet immense territoire et familiers de la population autochtone.

Parmi eux, on retrouve Laurent Leroux.

Laurent Leroux est le premier blanc à explorer, en 1786, la région située entre le lac Athabasca et le Grand lac des Esclaves. Il y fonde Fort-Résolution. Par la suite, il établit un poste de traite au lac La Martre, au nord du Grand lac des Esclaves.

En 1789, Sir Alexander McKenzie descend le fleuve jusqu'à la mer de Beaufort ; Laurent Leroux l'accompagne et fonde plus tard Fort Providence.

Laurent Leroux quitte le Nord-Ouest en 1796 pour le Bas-Canada. Il y est élu député et meurt en 1855 à l'âge de 97 ans.

C'est Mario Paris qui proposa le nom de «Maison Leroux» quand la FFT invita les lecteurs et lectrices de l'Aquilon à suggérer un nom pour l'édifice.

En choisissant le nom de Laurent Leroux, aventurier et bâtisseur dans l'âme, au nouveau lieu de retrouvailles des francophones de Yellowknife, la Fédération Franco-TéNOise rend hommage à sa façon, à tous les francophones qui ont participé à cette grande et belle aventure qu'est la découverte du Nord.

Nouvelle convention collective

Les enseignants écopent

Le 3 juin dernier, l'Association des enseignant(e)s des Territoires du Nord-Ouest en est arrivé à une entente avec la Commission scolaire catholique de Yellowknife.

Emmanuelle Lamoureux

La convention collective, approuvée par une majorité de 72 %, prévoit une baisse salariale de 2,75 %, accompagnée d'un gel des hausses de salaires à partir de l'année scolaire 1997-98. Selon Mme Patricia Thomas, présidente de l'Association des enseignant(e)s des Territoires du Nord-Ouest, ce sont les jeunes enseignant(e)s aux salaires encore peu élevés qui souffriront le plus de cette nouvelle entente.

Pourquoi avoir accepté de signer l'entente? Mme Thomas ne cache pas que l'exemple de la convention imposée aux fonctionnaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a eu un impact sur la décision des enseignants.

«Ils se sont fait retirer leur allocation de déplacement de vacances et leur indemnité de logement», rappelle la présidente de l'A.E.T.N.O.. «Au moins, les membres de notre association conserveront leur indemnité de logement annuelle de 5400 dollars. Et puis, nous savons que la Commission scolaire est en période de difficultés financières.»

Il s'agit de la première baisse de salaire dont sont victimes les enseignants et les enseignantes des Territoires du Nord-Ouest, mais Mme Thomas ne croit pas pour autant que ces derniers soient plus gâtés que leurs confrères et consoeurs du reste du Canada. «Certaines personnes ont déclaré que nos enseignants sont mieux traités que ceux du Sud, mais on néglige toujours la question du coût élevé de la vie dans les Territoires du Nord-Ouest.»

La dernière convention collective de l'A.E.T.N.O. a été signée en 1994 et a entraîné la perte de l'allocation de déplacement pour les vacances. Quant à celle qui vient d'être signé, elle sera en vigueur jusqu'au 30 juin 1999.

ÉDITORIAL

Des subventions déguisées

L'effort consenti par le ministre des Finances afin d'encourager la création d'emploi et aussi d'accroître l'employabilité de la main d'oeuvre du Nord est méritoire. La *Stratégie d'emploi pour le Nord*, annoncée récemment, est un pas dans cette direction.

En analysant cette stratégie, il faut cependant tenir compte des accusations portées par la présidente du Syndicat des travailleurs du Nord qui se demandait s'il ne s'agissait pas, en fait, d'un programme de subventions aux entreprises?

Sur les sept programmes existants qui recevront un influx total d'environ 15 millions de dollars, il est possible d'identifier deux programmes qui s'adressent spécifiquement aux entreprises, le *Fonds de développement des entreprises* et les tout nouveaux programme, *Travaillons ensemble; les jeunes au travail*. Ces deux programmes recevront cinq millions de dollars soit près du tiers de l'enveloppe budgétaire totale.

Le reste de l'enveloppe est investi dans des programmes qui s'adressent aux communautés et au secteur de la formation de la main d'oeuvre, des programmes tels *Investing in People* et le *Community Empowerment Development Fund*.

La décision de subventionner les entreprises privées dans cet effort en matière d'emplois n'est certe pas méchante en soit. En effet, le secteur privé devrait constituer le moteur de l'économie. À long terme, les emplois disponibles le seront probablement davantage dans ce secteur qu'au niveau du gouvernement. Il est donc logique que la formation de pointe s'effectue dans ces entreprises. La formation n'est cependant pas gratuite. Les programmes viennent aider les entreprises à faire face à ces coûts supplémentaires. Il s'agit surtout de s'assurer que les emplois créer ne sont pas que de simples emplois précaires : temporaires et mal payés.

Alain Bessette



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Josée Gaudet interprète au piano un arrangement musical d'Elton John devant ses camarades attentifs lors de la remise des prix de mérite à l'école Allain St-Cyr.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux

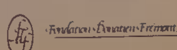
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber et Marie-Laure Chavanon
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Enfant tremblant et ambivalent

Annie Bourret (APF)

Une lectrice m'a récemment demandé s'il existait un système pour prédire l'orthographe du son /AN/. Hélas! il n'existe aucune règle épatante ou éclairante. Même que les quelques tentatives en ce sens sont très troublantes.

Le son /AN/ connaît six graphies différentes. Le titre de la chronique comprend les quatre graphies les plus courantes : an, am, en et em. Les deux autres graphies, aen et aon, affectent très peu de mots (Caen, taon, faon et paon).

D'après Nina Catach, une spécialiste de l'orthographe (L'Orthographe française. Traité théorique et pratique), la graphie an est celle de l'ensemble des participes présents (aimant <<< aimer), de même des noms et des adjectifs qui en dérivent (adoucissant <<< adoucir, calmant <<< calmer). On la retrouve également dans de nombreux préfixes comme anti ou anté. La graphie en se retrouve dans environ 1000 mots composés avec le préfixe ou la préposition en (enchanter, enlever), en comptant sa variante em (embarrassant), de même que dans les mots formés avec entre (entreprendre).

En ce qui concerne les finales, il existe tellement de facteurs et d'exceptions à prendre en compte que je préfère ne pas parler de règles. Ne serait-ce que, par exemple, les noms de dizaines (quarante, cinquante), avec une seule exception dans cette série (trente). De plus, plusieurs finales sont en concurrence : ande et ende (amande/amende), ante et ente (tante/tente), ant et ent (chantant, confident). Même la règle qui veut que an et en prennent un m devant m, p et b comporte une exception pour am, causée par l'évolution de la langue française. En se transforme en em dans emmagasiner, emporter et embonpoint. Même chose pour an dans ambivalence ou ampère. Mais devant m, même si la graphie an devient am, le son /AN/ ne se prononce plus dans grammaire (il est vrai que Molière faisait rimer grammaire avec grand-mère, conformément à la prononciation de son époque), et d'autres mots.

Heureusement que mant et ment se distinguent facilement! Tous les adverbes se terminent par ment (abondamment, vraiment), de même que certains noms (document, jument, dévouement et châtiment). Les adjectifs et noms ayant mant pour finale sont au nombre de 600 environ, ils proviennent presque tous des verbes se terminant en mer (charmer, embaumer).

La plus grande difficulté d'orthographe posée par le son /AN/ est la variation à l'intérieur de la même famille de mots, à témoin ces irrégularités comme exigence et exigeant ou existence et existant. Cela vient d'une date d'apparition différente pour chaque mot : exigence existait en 1361, exigeant n'est apparu qu'en 1762. Les variations comme intriguant (participe présent) et intrigant (adjectif et nom) font également partie de cette difficulté. Pour la finale, n'oublions surtout pas le défi supplémentaire posé au français en milieu minoritaire : aux difficultés de l'orthographe du son /AN/ en français s'ajoutent celles de se rappeler l'orthographe de mots anglais comme example (exemple en français) ou recommendation (au lieu de recommandation).

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret @bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

XYZ, à la lettre

Annie Bourret (APF)

Si on respectait leur rang en grec, leur alphabet d'origine, X, Y et Z seraient les sixième, quatorzième et vingtième lettres du français. Ces trois lettres possèdent aussi des caractéristiques qui les rendent uniques.

X, par exemple, est la seule lettre de notre alphabet à combiner deux sons en même temps, le /K+S/ dans linx ou fixer et le /G+Z/ dans exagérer, sans oublier les autres prononciations: /S/ dans soixante et /Z/ dans deuxième ou deux_amis). Habituellement, c'est l'inverse: le son /K/ s'entend dans cage, képi et question. En finale de mot, X est souvent muet, dans les pluriels des mots se terminant en -eau (châteaux) et dans les exceptions célèbres poux, cailloux, choux, hiboux, genoux, bijoux et joujoux (les mots ayant -ou pour finale prennent le S au pluriel (fous, toutous)). L'X ne se prononce pas non plus dans des mots terminés par X à la fin comme peureux, envieux, jaloux, houx. N'en concluez pas pour autant qu'il s'agit d'une règle fixe, comme le démontrent bien dix /DISS/ et onyx /ONIKS/. Enfin, pour remplacer l'anglicisme XXX, préférez les expressions film classé X ou film X.

L'Y «grec» porte bien son nom: le latin l'avait emprunté au grec. En français du Moyen Âge, la lettre Y est très populaire. Les copistes en abusent, car ils la trouvent «jolie». Plus tard, quand l'écriture cursive fait son apparition, l'Y remplace commodément la lettre I, devenue difficile à distinguer parmi les pointes des V et des N (le point sur le I, plus tard, remédierait à cela). On retrouve l'Y dans des noms de personnes (D'Arcy) et de lieu (Crécy), de même que dans les emprunts francisés (poney, boycotter).

Pour la plupart des mots commençant par Y en français, on ne fait pas la liaison ou l'élision, que ce soit au singulier (le yacht) ou au pluriel (des yogourts). Les exceptions à cette règle touchent peu de mots: on fait l'élision pour l'yeuse et la liaison pour les_yeux. Quand l'Y se trouve entre deux voyelles, sa prononciation se transforme en «yod», comme témoigne payer, tuyau, noyer. J'aime toujours aussi ce moment où il faut expliquer à des francophiles que cette prononciation est valable aussi pour bière et vrille, mais pas pour ville ou tranquille.

Les Romains employaient le Z seulement pour quelques mots «étrangers». Le français fait de même, puisque la plupart des mots écrits avec un Z viennent du russe (zakouski), de l'anglais (jazz, puzzle), de l'italien (pizza), de l'arabe (zéro) ou du grec (zone). En fait, dans 90 % des cas, le S entre voyelles (bise, grisaille) représente le son /Z/ en français. Seuls zozoter et zinzin exploitent la sonorité du Z. Serait-ce donc une lettre «inutile»? Pas du tout! Avant l'invention de l'accent aigu, un Z placé après un E indiquait la prononciation /É/ (comme dans nez). Il marquait aussi un pluriel en ancien français, qui a d'ailleurs survécu dans des conjugaisons à la deuxième personne du pluriel (vous aimez).

Courrier du Net

Dear Stéphane,

My name is Johanne Pouliot and I've been hired as the Internet guide on French-Canadian culture for The Mining Company, a company based in New York City.

Guides are responsible for finding outstanding content about their subject on the Internet and linking to that content from their sites. They must also assure that the links are not broken and the information is timely.

I found your excellent web site for L'Aquilon, which in my opinion is the best newspaper on the Net serving the French-Canadian community. I am currently linking to your site, and have also linked to it from my "Best of the Net" page.

The French language guide, who links to my newspaper and magazine page, will also indirectly be sending traffic your way.

Winners of the "Best of the Net" get to display The Mining Company's "Best of the Net" icon on their site. If you would like to display this award, please contact me and I'll give you instructions on how to get it.

Please sign me up for the email version of L'Aquilon. I'd like to keep up with the news up North.

Thank you for providing excellent content for the French-Canadian community.

Johanne Pouliot, New York City

Petites annonces

L'Aquilon vous offre gratuitement un service de petites annonces. Faites-nous parvenir votre message. (maximum de 30 mots)

Le texte des petites annonces doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h

tél.: (403) 873-6603
Téléc. : (403) 873-2158
E-mail : aquilon@internorth.com

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Cominco Ltd.
Projet:	Opération de Pine Point, Type B
Objet:	Renouvellement de licence

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **25 juin 1997**.

Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Résidence Breynat Hall
Agrandissement et rénovation

Construction de deux (2) ajouts de deux étages chacun, et chaque ajout abritera une salle cuisine-cafétéria, la construction de chacun est en charpente de bois et la superficie de 196 m²; transformation de deux dortoirs du nouveau bâtiment en une salle cuisine-cafétéria; rénovation de dortoirs de l'ancien bâtiment, et construction d'une nouvelle salle cuisine-cafétéria et de dortoirs; travaux de *démolition, incluant le retrait de matériaux* en amiante, d'éléments architecturaux, mécaniques et électriques selon les indications
– Ancien et nouveau bâtiments de Breynat Hall, Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumisions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées en main propre au 3e étage de l'édifice Regional), téléphone : (403) 872-7273, télécopieur : (403) 872-2171; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au Bureau des services régionaux, Palais de justice), téléphone : (403) 874-2631, télécopieur : (403) 874-3274; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUIN 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 9 juin 1997.

Un montant non remboursable de 50 $, payable au collège Aurora, est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : Daniel Grandan
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O..
Téléphone : (403) 872-7304
ou
Simon Taylor
Pin/Matthews Architects
Téléphone : (403) 920-2728

Petites Annonces
(service gratuit)

Maison à vendre
Maison à vendre par le propriétaire, pas d'intermédiaire. 139 Northland Trailer Park. Maison confortable, rénovée, sur un site tranquille et boisé. 85 000 $, incluant le terrain. Pour obtenir plus d'information, Danny ou Nikole au 873-2148. Visites sur rendez-vous seulement.

Poussette
On recherche une poussette double, car la famille s'élargit. Brigitte au 920-4021.

«Lift» pour le Sud
Je cherche un «lift» vers le Sud pour le début juin. Je suis prête à partager les frais d'essence. Natali au 669-7991.

VCR recherché
Je recherche un vidéo (VCR) usagé. Vous pouvez me rejoindre au 873-5959 ou laisser un message.

Suppléante recherchée
La Garderie Plein soleil est à la recherche de suppléan-tes pour travailler avec les enfants. Pour information, contactez le 873-9570.

Auto à vendre
Pontiac Sunbird LE 1994, blanc, 4 portes, 25 200 km, 9000 $. Contactez Brigitte ou Darren au 920-4021.

Garderie bilingue
L'enfant sera dans un foyer chrétien, en bonne sécurité et aura l'occasion de fraterniser avec d'autres enfants francophones. Pour plus de renseignements, contactez Janine Larivière au 873-5467.

Cotons Ouatés
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. En-voyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Appels d'offres - Offres d'emplois

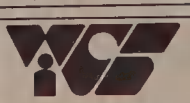
OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Canada Tungsten Mining Corporation
Site:	Mine Canada Tungsten, Type A
Objet:	Cession de licence à Aur Resources Inc.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **25 juin 1997**.



Appel de propositions
ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE

APPEL DE PROPOSITIONS numéro WCB\CS\RFP97A-010
Les soumissions cachetées pour **ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE** doivent nous parvenir au plus tard à : **16 h 30, HEURE LOCALE, LE 20 JUIN 1997.**
Prière de mentionner le numéro de référence de l'appel de propositions dans tous les documents de soumission.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'appel en s'adressant à la Commission des accidents du travail dès le vendredi 6 juin 1997 à 12 h au 3e étage, Centre Square Mall, Yellowknife, NT
Téléphone : (403) 920-3888
Appel sans frais : 1-800-661-0792
Télécopieur : (403) 873-4596
Les demandes de renseignements sur l'appel de propositions et les soumissions doivent parvenir à :
Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3
OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la commission, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.
La commission n'est pas tenue d'accepter la soumission la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conseiller en matière de politiques et d'évaluation
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0259-0003 — **Date limite :** le 20 juin 1997

Chef, Programme de l'administration des terres
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude. Au traitement s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0260-0003 — **Date limite :** le 20 juin 1997

Agent des travaux municipaux
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Rankin Inlet, T. N.-O.**
Le traitement est de 48 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $.
Réf.: 011-0261-0003 — **Date limite :** le 20 juin 1997

Chef des opérations
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Inuvik, T. N.-O.**
Le traitement est de 56 453 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 628 $.
Réf.: 011-0262-0003 — **Date limite :** le 20 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 600-5201, 50e avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373; adresse électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

Spécialistes de justice communautaire
Ministère de la Justice — **Fort Simpson Cambridge Bay, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 48 408 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord qui varie selon l'endroit. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 011-0257TR-0003 — **Date limite :** le 20 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Palais de justice, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

Agent d'administration
Ministère des Finances — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est de 47 023 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0253-0003 — **Date limite :** le 20 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0414.

Agent de la paie
Relations du travail et rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude. Au traitement s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0265-0003 — **Date limite :** le 18 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Édifice Laing, 5003-49e rue, C. P. 1320, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.



Contaminants dans l'Arctique canadien

Il faut arrêter l'émission des produits toxiques

Le gouvernement fédéral a rendu public le *Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien*. Le gouvernement espère que les données du rapport feront obstacle à l'émission des produits toxiques qui se retrouvent dans l'Arctique canadien.

Alain Bessette

Ronald Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et M. Sergio Marchi, ministre de l'Environnement, ont annoncé le 6 juin dernier les résultats de six ans de recherches sur les contaminants dans le Nord. Le *Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien* révèle les résultats des recherches entreprises dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN).

«Ce rapport présente des données scientifiques irréfutables à l'appui d'une intervention, à l'échelle globale, qui fera obstacle à l'émission des produits chimiques toxiques qui se retrouvent dans l'Arctique canadien », a déclaré le ministre Marchi.

Des contaminants en provenance du monde entier, acheminés par les courants marins et atmosphériques, se retrouvent dans la chaîne alimentaire nordique où ils s'accumulent et où leurs effets s'amplifient. Les scientifiques s'inquiètent des effets néfastes éventuels sur la population, et plus particulièrement sur les Autochtones qui dépendent des aliments de source traditionnelle. Cependant, les avantages nutritionnels des aliments de source traditionnelle l'emportent sur les risques potentiels qui leur sont associés. Le Programme a permis entre autres d'établir l'importance nutritionnelle et diététique des aliments traditionnels, obtenus par la chasse, la pêche et le piégeage. Le rapport constituera un important outil de sensibilisation en matière de santé et d'habitudes alimentaires auprès des résidents des régions nordiques.

Le rapport précise que les niveaux de contamination actuels des aliments traditionnels ne posent pas de risques immédiats pour la santé. Les résidents du Nord qui consomment beaucoup de mammifères marins tendent à avoir des niveaux de contaminants au-dessus de la barre «risques zéro».

Il faudra toutefois poursuivre les recherches pour mieux comprendre les effets à long terme de ces contaminants. On s'inquiète entre autres des effets sur les fœtus en raison de leur exposition intra-utérine à des niveaux de contaminants qui se sont accumulés dans l'organisme au cours de la vie de la mère.

Le rapport souligne également que la chasse et la consommation d'animaux, de poisson et de plantes sont essentielles à la santé, à la culture et à l'économie des peuples du Nord. Si les gens cessent de consommer des aliments traditionnels, qui comportent des avantages considérables, cela pourrait entraîner des effets négatifs.

Ceux qui désirent diminuer leur consommation de contaminants peuvent choisir des aliments traditionnels plus faibles en gras, comme la viande de caribou et le poisson, réduire leur apport en graisse de mammifères marins et faire bouillir ou griller leurs aliments afin d'en réduire la teneur en gras et conséquemment en contaminants.

Les grandes lignes du rapport

Le Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien résume les résultats d'une étude réalisée entre 1991 et 1997 dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce rapport d'environ 400 pages a été résumé dans le document intitulé *Synthèse du Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien: guide de référence des collectivités*, qui est destiné aux professionnels communautaires dans le Nord.

Le rapport porte sur les types de contaminants susceptibles de se retrouver dans la nourriture traditionnelle du Nord canadien. Le rapport ne traite pas en détails des contaminants provenant de sources locales ou des grandes questions du réchauffement de la planète, de l'appauvrissement de l'ozone ou des pluies acides.

La faune nordique est-elle contaminée ?

On a détecté la présence de contaminants dans tous les éléments de la chaîne alimentaire arctique. Les niveaux de contamination de la faune dépendent largement des habitudes alimentaires des animaux, les prédateurs ayant des taux de contamination plus élevés que les herbivores. L'âge, le pourcentage de gras corporel, la reproduction et la migration vers des zones contaminées à l'extérieur de l'Arctique sont autant de facteurs qui influencent les niveaux de contamination.

Les principaux contaminants inquiétants de la chaîne alimentaire nordique sont les organochlorés qui sont des pesticides (dont le toxaphène, le chlordane et le DDT) et les produits chimiques industriels (dont les diphényles polychlorés ou PCB). Les organochlorés dans le Nord proviennent principalement d'autres pays et sont acheminés par les courants atmosphériques. On les retrouve concentrés dans les tissus adipeux des prédateurs haut placés dans la chaîne alimentaire ainsi que dans la graisse des mammifères marins et dans le foie de la lotte. Les niveaux d'organochlorés sont très bas chez les animaux terrestres et la plupart des autres poissons. Les niveaux d'organochlorés dans la faune de l'Arctique canadien sont inférieurs à ceux mesurés dans des espèces comparables des régions agricoles ou industrielles du reste du monde.

Les principaux métaux lourds retrouvés dans la chaîne alimentaire nordique sont le plomb, le cadmium et le mercure. On a trouvé des niveaux élevés de mercure dans les poissons d'eau douce tandis que les caribous et les mammifères marins accusaient des niveaux élevés de cadmium. Cette présence de mercure et de cadmium est en grande partie reliée à la présence de sources naturelles de ces métaux dans les sols et les rochers du Nord. Toutefois, on estime que l'activité humaine au cours des dernières années a causé une hausse des niveaux de mercure dans l'ensemble de l'environnement. Les recherches semble indiquer que les humains et certains mammifères marins posséderaient des moyens de défense naturels leur permettant de métaboliser le mercure sous une forme non toxique.

Les niveaux de radionucléides attribuables à l'activité humaine sont très bas chez les résidents et les animaux des régions nordiques et ne sont pas considérés comme un risque à la santé pour la faune ou les humains.

De quelle façon les contaminants arrivent-ils dans le Nord ?

Les principales voies d'acheminement des contaminants de sources agricoles ou industrielles sont les courants atmosphériques en provenance de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Les organochlorés peuvent être transportés vers l'Arctique par le cycle d'évaporation, de transport par air et de condensation. Le transport par la voie atmosphérique ne prend que quelques jours. Les métaux et les radionucléides, par contre, ne seraient transportés qu'en un seul mouvement, composé de l'émission à la source, du transport par les vents et du dépôt. Conséquemment, ils voyagent moins loin que les organochlorés. Les rivières et les courants océaniques jouent également un rôle important dans le transport des contaminants et leur cycle dans l'environnement.

Quels sont les enjeux pour la santé et [illegible] diététique ?

D'après le rapport, les contaminants présents dans la chaîne alimentaire nordique ne représentent pas un risque direct à la santé des humains adultes. Les niveaux de contaminants dans les aliments traditionnels sont si bas qu'une, ou même plusieurs portions, ne peuvent rendre une personne malade. Cependant, l'accumulation à long terme devrait être prise en considération lors de l'évaluation des risques à la santé. En particulier, l'accumulation de contaminants chez les femmes enceintes est importante car le fœtus en développement demeure très sensible aux effets des contaminants. Les recherches indiquent que les répercussions possibles comprennent un affaiblissement du système immunitaire ainsi que la diminution des capacités d'apprentissage et de la mémoire.

La consommation d'une nourriture traditionnelle est indispensable à la santé, à la diète et à la culture des résidents du Nord. À l'heure actuelle, on estime que les risques posés par la non-consommation des aliments traditionnels sont plus élevés que ceux posés par leur consommation.

Les personnes qui consomment régulièrement des mets à base d'animaux haut placés dans la chaîne alimentaire ont tendance à avoir des niveaux de concentration de contaminants plus élevés que celles dont le régime alimentaire comporte plus de plantes ou de mets à base d'herbivores.

Les personnes qui consomment de grandes quantités de graisse de mammifères marins ont habituellement des taux relativement plus élevés d'organochlorés et de mercure que ceux qui consomment plutôt du poisson et des animaux terrestres.

YWCA et Collège Aurora : déménagement prévu pour le mois d'août

Une relocalisation qui fait d'une pierre deux coups

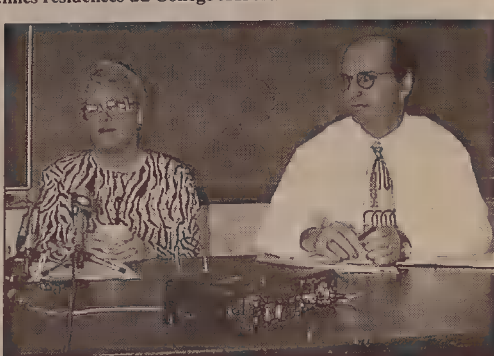
Dès la fin du mois d'août prochain, le campus de Yellowknife du Collège Aurora, y compris les résidences étudiantes, l'administration et les programmes d'enseignement, déménagera à la Northern United Place. Quant aux personnes hébergées jusqu'à présent dans ces appartements par le YWCA, elles vivront dorénavant au Rockhill Center, les anciennes résidences du Collège Aurora.

Emmanuelle Lamoureux

La directice exécutive du YWCA, Lyda Fuller, semble ravie de ce déménagement : «Bien que nous ayions apprécié la temps passé à la Northern United Place, Rockhill est beaucoup mieux aménagé pour accueillir des familles», croit-elle. Rockhill dispose d'appartements comportant une ou deux chambres à coucher, alors que N.U.P. n'avait à offrir aux familles que des studios et des appartements à partager. L'an dernier, 60 familles étaient entassées dans des petits studios, où leurs membres finissaient inévitablement par se marcher sur les pieds.

Quant au président du Collège Aurora, Chuck Parker, il se dit heureux d'enfin voir l'aboutissement de 5 années de discussions. «Je crois que le fait de concentrer les services de notre institution dans un même édifice permettra de consolider notre programme à Yellowknife.

Des mesures ont également été prises pour offrir aux résidents handicapés des logements qui répondent à leurs besoins. Ces individus, plutôt que d'être transférés aux Rockhill Apartments, moins accessibles, auront la possiblité d'aménager dans la tour B de la Northern United Place. De même, les personnes âgées qui logent dans cette tour ne seront pas déplacées.



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

À gauche, Lyda Fuller, directrice exécutive du YWCA et, à droite, Chuck Parker, président du Collège Aurora.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU N

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 23, 20 juin 1997

Des nains sympas!



Alain Bessette/L'Aquilon

Yan Clarke, dans le rôle du Prince, Danielle Pontus (Atchoum) et Stéphane Pontus (Joyeux) se sont bien amusés le samedi 14 juin lors de la représentation de Blanche-Neige et les Huit Nains par les jeunes élèves de l'École Allain St-Cyr. Il y avait huit nains car on faisait face à une profusion de talentueux élèves.

Création de l'Association Francophone du Nunavut

Au tour du Nunavut

Le 8 juin dernier à Iqaluit a eu lieu l'assemblée de fondation de l'Association Francophone du Nunavut (AFN). Une vingtaine de membres ont répondu à l'appel et l'assemblée, qui a débuté vers 13 h 15, s'est déroulée rondement. À 15 h toutes les résolutions étaient votées et les membres fondateurs étaient dûment élus.

Louis Mc Comber

Avec la dissolution de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), la bonne vieille Association Francophone d'Iqaluit se devait d'élargir son mandat pour inclure tous les francophones du Nunavut. La nouvelle AFN aura donc le mandat d'étendre son membership à tout francophone d'autres communautés qui souhaiterait profiter de ses services.

Ces nouveaux membres n'auront pas besoin d'être organisés sur la base d'une association locale, comme c'était le cas pour devenir membre de la FFT,

AFN
Suite en page 2

Une absence de signal tant sur les ondes que sur le câble

Radio-Canada ne répond plus

Depuis le 16 juin au matin, les abonnés de Northwestel ne reçoivent plus Radio-Canada en français. La raison? Un simple problème de communication qui fait que la compagnie de câblodistribution n'a pas été avisée du passage de la société d'État à la technologie digitale, et n'a par conséquent pas pu se munir de l'équipement nécessaire à la captation de signaux digitaux.

Emmanuelle Lamoureux

La transmission de Radio-Canada devrait être rétablie d'ici trois semaines, le temps qu'il faut pour se procurer le décodeur et l'équipement nécessaire, et l'acheminer jusqu'aux 12 communautés desservies par la compagnie. Cet équipement pourrait, selon Cathy Bolstad, directrice des Services à la clientèle chez Northwestel, représenter des coûts d'environ 2500 $ dans chacune des 12 communautés.

En attendant, les appels venant des abonnés francophones fusent chez Northwestel. «J'en ai reçu quatre en moins d'un quart d'heure», déclare Nathalie Couillard, des Services à la clientèle.

«Les règlements stipulent qu'ils auraient dû nous donner un préavis d'au moins deux semaines», note Mme Couillard. Au lieu de ça, un technicien de Northwestel a soudainement réalisé, lundi matin, en même temps que tous les abonnés, que les signaux de Radio-Canada n'étaient plus captés.

Pendant ce temps, à Iqaluit, tout baigne dans l'huile. La compagnie de câblodistribution qui y dessert la population, Eastern Arctic TV, a été avisée du passage de Radio-Canada à la technologie digitale il y a quelques mois, et l'Association francophone d'Iqaluit s'est elle-même acquittée de l'achat du décodeur nécessaire pour recevoir Radio-Canada.

L'Association franco-culturelle de Yellowknife, qui transmettait gratuitement la programmation de Radio-Canada aux habitants de la capitale n'a pas, elle non plus, reçu de préavis officiel.

Depuis 1994, c'est CBC-North qui assume les coûts d'entretien du matériel de retransmission pour Yellowknife bien que l'AFCY demeure toujours propriétaire de l'équipement de retransmission. La direction de CBC-North a déjà commandé le décodeur qui devrait être en fonction le 19 ou le 20 juin.

Sommaire

Des fans ardents !

L'assistance nombreuse encourageait vaillamment son équipe de balle-molle lors d'un match opposant l'équipe de l'Association des francophones d'Iqaluit à la Gendarmerie royale du Canada, le dimanche 15 juin dernier.



Louis McComber/L'Aquilon



Emmanuelle Lamoureux

Déversements

Une étude subventionnée par le gouvernement fédéral sera menée cet été afin de déterminer l'impact environnemental du déversement des eaux usées d'Inuvik. Une étude semblable, menée en 1995, avait démontré que les risques de ces déversements pour la santé publique étaient faibles, mais plusieurs organisations autochtones de la région d'Inuvialuit ont demandé une recherche plus poussée. Le rapport de cette nouvelle analyse devrait être prêt à la fin de l'automne 1997.

Don Morin approuve

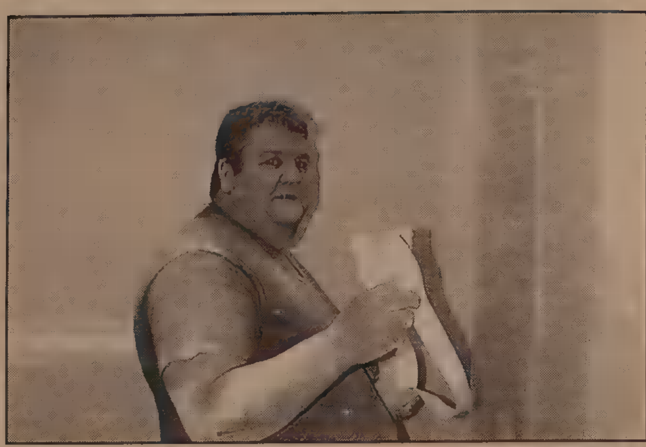
Le Premier ministre Don Morin a exprimé, le 11 juin dernier, sa satisfaction face aux choix faits par Jean Chrétien dans la constitution de son nouveau Cabinet. «Ce Cabinet sera responsable de la création de deux nouveaux territoires en 1999», rappelle M. Morin. Il s'est également dit heureux des nouvelles responsabilités de la députée de l'Arctique de l'Ouest, Mme Ethel Blondin Andrew, rappelant l'importance de l'enfance et de la jeunesse pour les TNO, où l'on retrouve la population la plus jeune au Canada.

Résultats officiels

Les résultats du vote du 26 mai sur la représentation paritaire des sexes au Nunavut sont confirmés, suite au recomptage officiel qui a eu lieu à Iqaluit le 12 juin dernier. Le vote a entraîné un rejet de la proposition avec une majorité de 57 pour cent, et le taux de participation n'a été que de 39 pour cent.

Poètes, vos papiers !

La «National Library of Poetry» lance cette année encore son *North American Open Poetry Contest*, à l'issue duquel 48 000 $ en prix seront distribués. Les poètes de la région du Nord sont donc invités à faire parvenir leurs poèmes (un seul par personne) de moins de 20 lignes à l'adresse suivante: The National Library of Poetry, Suite 19812, 1 Poetry Plaza, Owings Mills, MD 21117-6282 (ou www.poetry.com).



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Ça travaille fort actuellement dans l'édifice de la Fédération Franco-TéNOise comme en fait foi Michel Bérubé, surpris en train de tirer les joints des panneaux de cloison sèche. La rénovation va bon train.

AFN

Suite de la une

mais pourront participer à l'AFN en tant qu'individus.

On a élu six membres au comité provisoire chargé de proposer les statuts et règlements de la nouvelle organisation. Il s'agit de: Alain Barriault, Anne-Marie Coulombe, Jacques Fortier, Suzanne Lefebvre, Hélène Lévesque et Claude Martel. Ils devront revenir en assemblée générale en septembre pour faire adopter la nouvelle charte de l'AFN et céder leur place à un conseil d'administration. Ils devront aussi faire des propositions de statuts et règlements pour la nouvelle fédération.

Bien qu'on sache que la division définitive du mouvement associatif franco-ténois se produira définitivement en 1999, bien malin qui pourrait déjà en prévoir le scénario définitif à ce moment-ci. Quand les nouvelles structures associatives tant à l'ouest qu'à l'est deviendront-elles opérationnelles?

Le Groupe de Travail sur la Partition, mis de l'avant il y a plus d'un an par la FFT devrait éventuellement jeter quelque lumière sur ce processus. Tirant profit de la présence à Iqaluit de Daniel Lamoureux à l'occasion de l'assemblée de fondation de L'AFN, le GTP s'est réuni au cours de la fin de semaine. Michel Lefebvre de Yellowknife et Lorraine Taillefer de Hay River étaient présents à Iqaluit pour participer à ces délibérations.

Il semble que les discussions n'aient pas vraiment dépassé le mode de fonctionnement du GTP et plus précisément la méthode de prise de décision. Par exemple, si chaque association locale conservait un vote chacune, Iqaluit se trouverait toujours minoritaire face aux trois autres associations de l'ouest.

Sur des questions aussi déchirantes que le partage des actifs de la FFT, qui devront être abordées dans les mois à venir, les règles du jeu devraient être clairement acceptées par tous les joueurs avant de commencer à couper le gâteau.

Un appui inattendu pour Montfort

Ottawa (APF): A quelques jours de la décision sur le sort qui attend le seul hôpital francophone de l'Ontario, S.O.S Montfort vient de recevoir un appui de taille de la Ontario Federation of Community Mental Health and Addiction Programs, un organisme qui oeuvre en santé mentale.

La fédération a adopté lors de son assemblée annuelle une résolution en faveur du maintien de l'Hôpital Montfort sur son site actuel. Le libellé souligne que cet établissement dessert les francophones de l'est et du nord de l'Ontario, qu'il s'agit du seul hôpital universitaire francophone de la province et que sa fermeture va «diluer et mener à la disparition éventuelle des soins de santé en français en Ontario».

La Fédération demande au premier ministre Mike Harris «d'intervenir fermement» auprès de la Commission de restructuration des services de santé, de façon à préserver la mission et le mandat de l'hôpital: «Nos membres sont inquiets face à la possibilité de perdre cet unique établissement de santé et ne croient pas que les services essentiels qu'il offre à la communauté francophone de l'Ontario peuvent être maintenus à l'intérieur d'une nouvelle structure» écrit le président de la Fédération dans une lettre au premier ministre Mike Harris.

La fermeture éventuelle de l'hôpital provoquerait aussi la fermeture de la seule unité de soins psychiatriques spécialisées en français en Ontario.

La Commission de restructuration doit décider lors de sa prochaine réunion à Toronto du sort de l'Hôpital Montfort.



Site WEB :
http://www.nunanet.com/~cloutier/AQUILON

Congrès annuel de l'ARC du Canada

Un réseau de radios communautaires francophones?

L'Alliance des Radios Communautaires du Canada (ARC) s'apprête à franchir un pas de géant : créer un réseau radiophonique interactif francophone au Canada à partir de radios communautaires locales. Utopie? Pas tout à fait puisque la construction de studios de production est prévue pour l'hiver, et qu'à la même époque l'an prochain, ce réseau devrait être en opération.

Louis Mc Comber

(Memramcook) - En quoi ce plan sophistiqué, discuté lors du congrès annuel de l'Alliance qui s'est tenu dans le sud-est du Nouveau-Brunswick du 6 au [illegible] juin dernier, pourrait-il affecter nos minuscules stations des Territoires du Nord Ouest? L'ARC du Canada rendrait disponible une programmation continue de 24 heures par jour pour toutes les stations du réseau.

Actuellement, par exemple à Iqaluit, quand CFRT n'est pas en ondes, la station rediffuse la programmation de Cité Rock Détente en provenance de Montréal. Toutes les stations qui ne diffusent pas 24 heures par jour font de même, d'après une entente avec la station de Montréal. Or toutes ces stations rediffusent aussi gratuitement la publicité du poste de Montréal.

En fournissant directement de la programmation continue à ses stations membres, l'ARC du Canada, associée aux radios communautaires francophones du Québec, pourrait offrir des campagnes de publicité nationales tant aux différentes agences gouvernementales qu'à des entreprises privées désireuses de rejoindre le marché francophone canadien.

Présentement, les 24 stations de l'ARC déjà en ondes desservent 350 000 auditeurs sur une possibilité totale de 1,25 million.

Les revenus de publicité nationale, qui pour une petite station comme Iqaluit auraient été impossible à obtenir autrement, seraient élevés.

Une technologie de pointe

À son congrès annuel qui avait lieu les 6, 7 et 8 juin dernier à St-Joseph de Memramcook au Nouveau-Brunswick, l'ARC a invité des représentants de commerce qui ont fait la démonstration du système digital DALET, pour la production radiophonique.

La Société Radio-Canada aurait déjà fait le bond pour adapter ses stations à la production numérique. Tout leur réseau à travers le pays fonctionnerait maintenant avec DALET. Ce système utilise désormais des ondes numérisées, qui ouvrent l'accès à la technologie informatique, plutôt qu'analogiques comme dans le passé. Cette qualité de retransmission sonore atteint désormais la qualité du disque compact.

Le réseau des stations communautaires de l'ARC devrait sous peu être relié par satellite grâce à la contribution de la firme Cancom au projet. À partir de ce lien satellite, chaque station pourrait s'attacher ou se détacher du réseau soit pour émettre, soit pour recevoir sa programmation. Ces opérations seront toutes commandées à partir de l'ordinateur de la station.

Par exemple, à 7h00, CFRT pourrait diffuser une émission de musique acadienne en provenance de Chéticamp en Nouvelle-Écosse, tandis qu'à 8h00, CFRT pourrait fournir une émission sur la culture traditionnelle des Inuits pour 5 ou 6 stations du réseau qui auraient choisi de diffuser l'émission.

En plus de fournir de la musique continue pour les heures creuses, les studios de l'ARC à Ottawa mettraient en ondes un service de nouvelles, des campagnes de publicité nationales de même que la couverture d'événements culturels d'importance à travers le pays.

À la limite, avec un logiciel de type DALET, on pourrait imaginer le directeur de CFRT ou de la future station de Yellowknife, sur une plage à Cuba, qui organise toute sa programmation à partir du clavier d'un appareil téléphonique. Muni d'un ordinateur portatif, ce James Bond de la radio communautaire pourrait même insérer ses interventions vocales à travers son choix musical!

Question de gros sous

L'ARC du Canada a commandé une étude de faisabilité à la firme PGF Consultants Inc. pour en savoir plus long sur les possibilités réelles d'un tel projet, . Le volumineux rapport remis aux congressistes à Memramcook prévoit des dépenses initiales d'immobilisation (dépenses d'infrastructures, principalement de mise en ondes) de près de 1,5 million et près de 600 000 $ de dépenses annuelles d'opération par la suite.

D'après les consultants, Québec et Ottawa, aidés par un investissement important du secteur privé, seraient en mesure d'assumer les coûts de démarrage du projet. Les dépenses d'opération seraient épongées par des revenus de publicité nationale dès la deuxième année d'existence du réseau.

Les stations locales devront adapter leur équipement actuel en vue de faire partie du réseau. Par exemple dans le cas de la station CFRT d'Iqaluit, les consultants prévoient des dépenses d'immobilisation de l'ordre de 30 000 $ pour se relier au nouveau système. En principe, ces nouveaux déboursés devraient se payer sans effort local supplémentaire, principalement à partir de revenus publicitaires obtenus grâce au réseautage.

Le plan de l'ARC ouvrirait-il la voie à une radio territoriale?

Si Yellowknife poursuit ses plans d'implantation d'une petite radio communautaire, plus rien n'empêcherait les radios du Nord de s'échanger de la programmation, puisque de toute façon elles seraient reliées entre elles par satellite.

Rencontre des femmes de Yellowknife

Les femmes ne s'ennuieront pas cette année!

Emmanuelle Lamoureux

Le comité des femmes francophones de Yellowknife s'est réuni le 11 juin dernier au restaurant *Our Place* à Yellowknife afin de discuter de la rencontre territoriale des Elles-Ténoises qui aura lieu à Fort Smith le 6 novembre prochain et de planifier les activités qu'elles organiseront au cours de l'année à venir.

Nadia Laquerre, qui s'est montrée intéressée à prendre l'an prochain la succession de Christiane Lacasse-Clarke au poste de responsable des Elles-Ténoises, sera en charge de l'organisation du colloque au cours duquel la mission, la vision et la planification stratégique du groupe seront revues.

En ce qui a trait aux activités du comité local, une ligue d'improvisation, des soirées-causerie mensuelles au cours desquelles l'on discuterait d'une émission d'information, de même qu'un club de lecture sont envisagées. Viennent s'ajouter à cela des activités artisanales, telles que la confection de courtepointe, le tissage sur métier et l'échange de recettes traditionnelles.

ÉDITORIAL

Régions éloignées... de la réalité

La modification proposée par le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au regard de la rémunération annuelle maximum assurable de la Commission des accidents du travail (CAT) soulève à nouveau toute la problématique des localités isolées du Nord canadien.

Selon les politiques actuelles de la CAT, un travailleur blessé à Yellowknife recevrait exactement le même niveau de prestation qu'un travailleur blessé de Resolute ou de Colville Lake, si les deux travailleurs avaient un revenu annuel supérieur à 49 000 $.

Pourtant, Resolute et Colville Lake sont deux petites communautés très isolées, sans lien avec le réseau routier canadien, où le coût de la vie est excessivement dispendieux. Dans le cadre de leur emploi, les travailleurs de ces communautés reçoivent probablement un salaire supérieur à ce qui est gagné dans la capitale. S'ils sont blessés, ils se retrouvent donc pénalisés d'être les résidents de petites collectivités isolées.

Le pire, c'est qu'il ne s'agit pas de la seule situation où les règles du gouvernement viennent pénaliser les habitants des régions éloignées. L'an passé, lors de l'annonce des coupures de salaires et de bénéfices pour les employés du gouvernement, la question des allocations de voyage avait suscité bien des réticences.

En effet, les personnes qui se retrouvaient, encore une fois, défavorisées par les nouvelles règles du jeu, étaient les habitants des régions isolées, plus particulièrement les employés du gouvernement habitant dans le Nunavut.

Dans ces deux situations, les députés, qui proviennent majoritairement de ces régions éloignées, n'ont pas protesté bien fort contre ces politiques.

Alain Bessette



Marie-Laure Chavanon/L'Aquilon

Jamie Lee, Amber, Anthony et Eugénie ont fait de beaux dessins pour les patients en soins prolongés de l'hôpital régional Stanton, le jeudi 12 juin.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

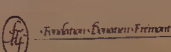
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber et Marie-Laure Chavanon
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Augmentation du maximum assurable à la CAT

Un appui du bout des lèvres

L'intention du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'augmenter la rémunération maximum assurable pour la Commission des accidents du travail (CAT) suscite des sentiments contradictoires.

Alain Bessette

Le gouvernement des Territoires en est actuellement à étudier en deuxième lecture le projet de loi 15 visant à modifier la *Loi sur les accidents du travail*. La simple modification législative ferait passer la rémunération maximum assurable annuellement de 49 000 $ à 52 000 $.

La rémunération maximum assurable est celle qui déterminera le plafond des prestations auxquelles sont éligibles les travailleurs accidentés. Un travailleur peut recevoir des prestations d'accidents de travail s'élevant jusqu'à 90 pour cent de son salaire. Le maximum de prestation est donc de 44 100 $. Avec l'amendement à la loi, ce plafond sera désormais de 46 800 $ annuellement.

C'est le Comité permanent des opérations gouvernementales qui est en charge de l'adoption par l'Assemblée législative de ce projet de loi. Dave Talbot, vice-président du Syndicat des travailleurs du Nord (STN), a présenté un mémoire le 4 juin dernier au Comité permanent pour faire connaître la position du syndicat en la matière.

Ces derniers ont appuyé l'augmentation «du bout des lèvres», pour reprendre l'expression du représentant du STN, Dave Talbot. En effet, cette augmentation était souhaitable mais le syndicat remet en question le principe même de fixer un plafond.

«Ce plafond pénalise certaines catégories de travailleurs accidentés» a soutenu Dave Talbot.

Selon l'argumentation avancée par le représentant syndical, des groupes occupationnels tels les mineurs, sont désavantagés par ce système. Non seulement leur emploi est extrêmement dangereux mais leur rémunération annuelle dépasse souvent de beaucoup la limite supérieure fixée. De plus, dans certaines communautés plus isolées, le coût de la vie est plus élevé et le plafond des prestations y est insuffisant.

Une comparaison avec des plafonds de prestation dans d'autres provinces du sud semble indiquer que la limite dans les TNO est trop basse. En comparant avec ce qui est fixé à Edmonton, Dave Talbot a indiqué que la rémunération maximum assurable devrait être de 58 000 $ à Yellowknife et encore plus élevée dans les plus petites communautés isolées.

Les groupes du milieu des affaires qui ont comparu devant le Comité permanent des opérations gouvernementales, notamment la Chambre de Commerce, ne se sont pas prononcés sur la hausse du niveau maximum de rémunération assurable. Ils ont surtout discuté de la façon dont l'évaluation des industries se fait et de la classification tarifaire qui en découle.

Tant les groupes que certains députés ont déploré le peu de temps mis à leur disposition pour participer aux travaux du Comité permanent des opérations gouvernementales.

Balle-molle à Iqaluit

C'est parti!

L'AFI n'a pas cogné assez fort!

(Iqaluit) Plusieurs sportifs de l'Association Francophone d'Iqaluit ont disputé un match de balle-molle avec l'équipe de la Gendarmerie Royale du Canada, le 15 juin dernier. Malgré des coups d'éclats chaudement applaudis par l'assistance nombreuse venue encourager leur équipe, l'AFI a dû s'incliner devant les exploits répétés des policiers d'Iqaluit. C'était difficile à la fin du match de connaître le pointage exact. La version la plus plausible serait que la GRC aurait arraché une victoire de 20 à 6 contre l'AFI. Ce qui n'a pas eu l'air d'affecter le moral de l'équipe de l'AFI comme on peut le constater sur cette photo.



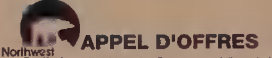
Texte et photos: Louis McComber



Appels d'offres
Offre d'emplois
Avis publics

APPEL D'OFFRES

HEBDO LE VOYAGEUR INC. est disposé à recevoir des offres d'achat du journal *Le Voyageur*. Toute personne ou tout groupe de personnes qui désirent soumettre une offre d'achat devront s'adresser au Directeur du journal *Le Voyageur* pour obtenir les documents fournissant les données relatives au journal *Le Voyageur* et les paramètres devant servir à la présentation de leur offre d'achat. Toute offre d'achat devra parvenir à la réception du journal avant midi (12 h 00) le vendredi 4 juillet 1997. Pour rejoindre le Directeur du journal, composez le (705) 673-3377 et demandez à parler à Guy Lemieux.



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Résidence Breynat Hall
Agrandissement et rénovation

Construction de deux (2) ajouts de deux étages chacun, et chaque ajout abritera une salle cuisine-cafétéria, la construction de chacun est en charpente de bois et la superficie de 196 m²; transformation de deux dortoirs du nouveau bâtiment en une salle cuisine-cafétéria; rénovation de dortoirs de l'ancien bâtiment, et construction d'une nouvelle salle cuisine-cafétéria et de dortoirs; travaux de *démolition, incluant le retrait de matériaux en amiante, d'éléments architecturaux,* mécaniques et électriques selon les indications
– Ancien et nouveau bâtiments de Breynat Hall, Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumisions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées en main propre au 3ᵉ étage de l'édifice Regional), téléphone : (403) 872-7273, télécopieur : (403) 872-2171; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au Bureau des services régionaux, Palais de justice), téléphone : (403) 874-2631, télécopieur : (403) 874-3274; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44ᵉ Rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUIN 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 9 juin 1997.

Un montant non remboursable de 50 $, payable au collège Aurora, est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [redacted] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Gloria Schraeder Commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 872-7273
Renseignements techniques :	Daniel Grandan Agent de projets Gouvernement des T.N.-O.. Téléphone : (403) 872-7304 ou Simon Taylor Pin/Matthews Architects Téléphone : (403) 920-2728

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Glacier Power Ltd.
Projet:	Barnston 1
Site:	Baie McLeod, Grand lac des Esclaves Latitude 62°57° Longitude 109°58°
Objet:	Centrale électrique - licence de type A

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **4 juillet 1997**.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Glacier Power Ltd.
Projet:	Barnston 2
Site:	Baie McLeod, Grand lac des Esclaves Latitude 62°57° Longitude 109°58°
Objet:	Centrale électrique - licence de type A

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **4 juillet 1997**.

Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Digue et chenal d'accès - 1997

Le projet vise [redacted] construction d'un agrandissement de la digue et la continuation du creusement du chenal. Les travaux comprennent : le forage et le dynamitage de 4 000 m³ de pierres; le chargement, le transport et la pose de 5 000 m³ de pierres pour la construction du perré; ainsi que l'excavation, le chargement, le transport et la pose de 8 000 m³ de sable silteux provenant de bas fonds intertidaux pour la construction du noyau de la digue.
– Iqaluit, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin); ou parvenir aux Services techniques, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre au centre Ilaqiktut); ou parvenir au surintendant régional, Ministre des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown), au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUILLET 1997
(YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUILLET 1997
(RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUILLET 1997
(IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 16 juin 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Shelly Hodges, commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 920-8978
Renseignements techniques :	Boris Mihov Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 873-7344

Avis aux entrepreneurs intéressés : une réunion concernant [redacted] présent projet se tiendra à 13 h 30, le 27 juin 1997, dans le bureau régional du ministère des Transports, à Iqaluit, aux T.N.-O.

Petites Annonces
(service gratuit)

Maison à vendre
Maison à vendre par le propriétaire, pas d'intermédiaire. 139 Northland Trailer Park. Maison confortable, rénovée, sur un site tranquille et boisé. 85 000 $, incluant le terrain. Pour obtenir plus d'information, Danny ou Nikole au 873-2148. Visites sur rendez-vous seulement.

Tuteur de français
Je recherche un tuteur de français pour aider à passer un test d'écriture et de lecture. Beverley Mictchell: 873-8394.

Tuteur de français [redacted]
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteur, contactez Francine au 873-3292.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine pour dormir ou s'abriter. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Poussette
On recherche une poussette double, car la famille s'élargit. Brigitte au 920-4021.

VCR recherché
Je recherche un vidéo (VCR) usagé. Vous pouvez me rejoindre au 873-5959 ou laisser un message.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Glacier Power Ltd.
Projet:	Barnston 3
Site:	Baie McLeod, Grand lac des Esclaves Latitude 62°57° Longitude 109°58°
Objet:	Centrale électrique - licence de type A

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **4 juillet 1997**.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Ingénieur de planification municipale
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Iqaluit, T.N.-O.**
Le traitement est de 60 264 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0272-0003 — **Date limite :** le 4 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Surintendant régional, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, IQALUIT NT X0A 0H0. Téléphone : (819) 979-5020; télécopieur : (819) 979-4779.

Coordinateur du soutien au réseau informatique
Division des services ministériels
Ministère de l'Exécutif — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement varie entre 45 704 $ et 48 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0273-0003 — **Date limite :** le 27 juin 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5ᵉ étage, Édifice Laing, 5003-49ᵉ rue, C. P. 1320, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





Étrange français, d'assassin à zen

Annie Bourret (APF)

Qui se douterait que la tulipe est turque et la bretelle allemande? Et que le ballet, la mascarade et l'académie sont des mots italiens! En fait, ce qu'on appelle aujourd'hui le français est constitué de l'ajout, au fil des siècles, de mots gaulois, franciques (une vieille forme d'allemand), arabes, italiens, anglais, etc., sur une solide fondation de latin. Mieux encore, en 100 ans, le français a emprunté environ 7000 mots à plus de 170 langues étrangères, comme autisme et végétarien.

Plus exactement près de 5000 mots «étrangers» ont fait leur entrée en français. Cela correspond à près de 10 pour cent du vocabulaire du français, en prenant pour point de référence un dictionnaire usuel (un peu plus de 50 000 mots). Voilà qui remet en perspective cette comparaison fréquente avec l'anglais, qui ouvrirait ses portes toutes grandes à tout mot étranger. Le français intègre moins d'emprunts (on préfère créer un mot français), mais il a puisé et puise toujours à l'ensemble des langues du monde entier.

L'arabe, par exemple, a donné des mots aussi courants que assassin, sucre, algèbre, chiffre, raquette, orange, matelas et magasin entre le 7e et le 11e siècles. Durant la Renaissance, au 16e siècle, les italianismes étaient si fréquents en français qu'ils suscitaient des protestations semblables à celles que «l'envahissement» de l'anglais entraînent aujourd'hui. Les termes reliés aux arts et loisirs témoignent encore de cette influence: carnaval, madrigal, sonnet. L'esprit stratégique de Machiavel a laissé sa marque italienne dans le domaine militaire, avec des mots comme caporal, cartouche, embuscade, soldat. L'italien survit aussi dans des mots aussi courants que liste, isolé et réussir.

Végétarien et utilitaire ont été empruntés à l'anglais vers le 19e siècle, une époque où les mots voyagent allégrement entre l'anglais et le français (les mots français journalisme et sabotage ont émigré en anglais au même siècle). De toute façon, nos deux langues officielles troquent des termes depuis mille ans : l'anglais nous avait piqué le verbe désappointer au 15e siècle, nous lui avons emprunté le nord (le point cardinal) vers le 12e siècle.

Même si certaines langues jouent un rôle plus important dans la composition de notre vocabulaire, il n'empêche que la langue française profite d'emprunts de partout.

Le chinois nous a fait connaître le zen. Le mot homard vient d'une vieille forme d'allemand, tout comme un grand nombre de mots se terminant par la finale ard. Le cachou est malais, le fétiche portugais, l'ouragan espagnol, la quiche allemande, le maïs haïtien et le slogan gaélique. Même le canadianisme poquer (marquer de coups en laissant une marque bosselée) est à rapprocher du flamand poquer (au jeu de boules, jeter sa boule de façon à ce qu'elle reste en place une fois retombée). Enfin, les quelque 150 mots français débutant par K qui proviennent tous des langues étrangères.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Déversements de substances dangereuses aux TNO

Encore loin du Exxon Valdez

En 1996, 253 déversements de substances dangereuses ont été prévenus ou dénoncés à travers la *spill line* , une ligne téléphonique implantée au début des années 70 par le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des Territoires du Nord-Ouest, afin de permettre à la population de signaler les déversements de produits dangereux. Cela représente une hausse du nombre de déversements par rapport à 1995.

Emmanuelle Lamoureux

Selon un rapport gouvernemental, cette hausse du nombre d'appels téléphoniques peut être attribuée soit à une augmentation du nombre de déversements, soit à une sensibilité accrue du public, ou bien au deux. «Les mines de diamants sont aussi devenues une nouvelle source de déversements de substances dangereuses», déclare Emery Paquin, Secrétaire du Service de protection environnementale du ministère.

En 1996, 36 p. cent de ces déversements se sont produits dans la région de North Slave. Les substances déversées sont quant à elles variables, allant des eaux usées aux produits chimiques, en passant par l'essence. Le mazout représente 42 p. cent des déversements, alors que les eaux usées arrivent en deuxième place avec 19 p. cent.

«L'impact est différent pour chaque déversement, mais disons que dans la plupart des cas, il est négligeable ou alors très localisé. Rien à voir avec le Exxon Valdez!», note M. Paquin.

Les responsables de ces accidents sont dans 26 p. cent des cas les ministères et agences gouvernementales, alors que les mines le sont dans 22 p. cent des cas.

Un guide pour se préparer aux transferts

Un groupe de travail des bandes dénées du traité 8 ont récemment annoncé l'achèvement d'un guide pour aider les Premières nations à se préparer aux transferts des programmes et services du gouvernement vers les collectivités.

Alain Bessette

Le Groupe de travail sur les transferts de programmes et services a annoncé le 13 juin dernier la publication prochaine d'un guide qui devrait aider les collectivités autochtones à négocier les transferts de ces programmes.

Ce guide s'insère à l'intérieur de son rapport final. Conçu à l'origine pour servir aux collectivités des réserves indiennes, le guide sera également utile aux autres groupes qui se préparent à négocier des ententes d'autonomie gouvernementale. Le guide recommande une série d'étapes à suivre pour les groupes qui désirent entamer des négociations du genre.

Ce groupe de travail a été créé à la suite de la signature d'une entente tripartite entre les chefs du traité 8, le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial en novembre 1995.

Le guipe part du principe que chacune des bandes vit une situation qui lui est unique et qu'il y a différentes façons de se préparer à négocier. Ces différentes approches sont esquissées dans le guide et on y présente aussi une série de documents de référence pour aider les Premières nations à prendre en charge la prestations des services et programmes. Le rapport final a récemment été approuvé par les trois parties. Il sera ensuite présenté aux différents conseils de bande. Si ces derniers acceptent le rapport, l'étape ultérieure sera de commencer les négociations pour le transfert.

Dans l'optique du rapport final et aussi dans celui du guide, la prise en charge de la prestation des services et programmes s'insère dans la problématique plus large d'autonomie gouvernementale pour les peuples autochtones. Dès que les transferts sont opérés, un leadership local se développe et assume plus de responsabilités.

Enquête pan-canadienne sur les enfants et les jeunes

Les influences du milieu social

Dans l'ensemble, les enfants canadiens sont en bonne santé physique, bien équilibrés sur le plan émotif et socialement adaptés, révèle les auteurs d'une étude.

Alain Bessette

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada publiait en novembre 1996 *Grandir au Canada*, un regroupement d'études basées sur les premières données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Ces données brossent un tableau statistique complet des 4,67 millions d'enfants du Canada et de leurs familles. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillonage de 23 000 enfants âgés de 0 à 11 ans. Ces mêmes enfants seront réévalués périodiquement dans les années à venir afin d'identifier l'évolution des tendances.

Nous vous présentons quelques résultats sommaires de cette enquête.

Caractéristiques socio-démographiques

• Quatre-vingt-deux pour cent des enfants vivent en milieu urbain.

• Les enfants de 11 ans et moins forment 16 pour cent de la population totale canadiennne. Dans les collectivités autochtones, les enfants de 14 ans et moins forment 40 pour cent de la population.

• La proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale a presque doublé entre 1961 et 1994, passant de 11 à 20 pour cent.

• 17 pour cent des enfants de familles biparentales et 68 pour cent des enfants de familles monoparentales vivaient dans la pauvreté, selon les critères de Statistiques Canada. Les plus jeunes enfants sont plus susceptibles de vivre dans une famille pauvre.

Milieu familial

Les caractéristiques sociales, économiques, culturelles et spirituelles des milieux dans lequel vivent les enfants ont des répercussions sur le développement de l'enfant, affirment les auteurs de cette enquête.

• La maturité de l'enfant au moment de rentrer à l'école est liée au revenu du ménage. En effet, la proportion des enfants éprouvant des retards de développement décroît à mesure que le revenu familial augmente.

• Les niveaux de scolarité des parents ont d'importantes répercussions sur la maturité de l'enfant au moment d'entrer à l'école.

• La maturité de l'enfant dépend aussi des relations entre le parent et l'enfant. Il y avait une plus forte proportion d'enfants affichant un développement normal lorsque les parents obtiennent une note élevée sur une échelle évaluant les interactions positives.

Décrochage scolaire

Selon cette enquête, le quart des jeunes qui abandonnent leurs études reconnaissent finalement l'importance du diplôme secondaire et terminent leurs études.

• Parmi les jeunes qui détiennent un diplôme d'études secondaires, 80 pour cent ont poursuivit leurs études afin d'obtenir un certificat ou un autre diplôme.

• Le taux de chômage est plus faible chez ceux qui détiennent un diplôme du secondaire que chez ceux qui ont abandonné leurs études. Le taux de chômage était de 11 pour cent chez les diplômés ayant fait d'autres études, 13 pour cent chez les diplomés qui n'ont pas poursuivi leurs études et 21 pour cent chez les jeunes qui n'ont pas terminé leur secondaire.

Enfants agressifs et ceux à risque

Selon la même étude, au fur et à mesure que les enfants vieillissent, ils ont de moins en moins recours à la violence physique. L'image traditionnelle de l'enfant bien élevé et innocent qui devient physiquement agressif à l'adolescence n'est certainement pas confirmée par cette étude.

Les garçons manifestent une plus grande agressivité physique que les filles mais ces dernières, révèle l'étude, commettent souvent des «agressions indirectes», c'est-à-dire qu'elles adoptent des comportements destinés à nuire à une autre personne tout en évitant la confrontation directe.

Selon l'étude, l'agression physique a tendance à diminuer chez les jeunes des deux sexes, mais l'agression indirecte tend à persister.

Le contexte familial influence le comportement agressif des enfants. Plus une famille est défavorisée sur le plan socio-économique, plus le risque que les enfants utilisent l'agressivité est élevé. La présence de frères et soeurs agressifs joue également un rôle important dans le développement de comportements agressifs.

Les enfants à risque, c'est-à-dire ceux qui présentent des problèmes affectifs et comportementaux, proviennent le plus souvent des familles biparentales.

Même si les enfants issus des familles dirigées par une mère seule étaient plus susceptibles d'être confrontés à diverses difficultés, la majorité des enfants à risque proviennent de familles biparentales.



La troupe au complet des élèves de l'école Allain St-Cyr qui ont interprété la pièce Blanche-Neige et les Huit Nains salue le public.

La FNFCF en congrès

Ottawa (APF): Avec pour objectif de se rapprocher de Madame Tout-le Monde, la Fédération nationale des femmes camnadiennes-françaises se lance dans l'organisation de salons de la femme.

Un premier salon traitant de la santé, de l'économie et de la justice pourrait avoir lieu en 1998 à l'Ile-du-Prince-Édouard, à titre d'essai. Une fois la formule bien rodée, la Fédération pourrait ensuite organiser trois salons par année, un pour chaque grande région du pays.

Ce projet a été adopté avec enthousiasme par les 24 déléguées qui participaient à Ottawa à l'Assemblée générale annuelle de la FNFCF. La Fédération souhaite y gagner en crédibilité et en visibilité auprès des groupes de femmes du pays en se rapprochant du monde ordinaire.

«Les groupes de femmes n'ont pas réussi à gagner en crédibilité dans les milieux francophones» constate la directrice générale Diane Vachon. Après une douloureuse réorganisation causée par des compressions budgétaires à répétition, La Fédération entend maintenant rejoindre les femmes qui ne sont regroupées dans aucun mouvement, mais qui sont toutes à la recherche des mêmes services. Or, tous les sondages de la Fédération indiquent que les femmes réclament avec insistance de l'information dans les domaines de la santé, de l'économie et de la justice.

Après l'I.P.É, le salon pourrait se tenir au Manitoba en 1999 dans le cadre des Jeux Panaméricains, puis en Ontario en 2001 lors des Jeux de la Francophonie (si le Canada obtient l'organisation de cet événement sportif).

Le salon de la femme que concocte la Fédération sera une manifestation commerciale, sans tomber dans l'excès comme celui de Montréal. On n'acceptera sur le site que des entreprises respectant «les valeurs féministes» véhiculées par la Fédération, explique Diane Vachon. On tient cependant à ce que les salons fassent leur frais, ou plus. Le financement en serait mixte, privé et public.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU N

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 24, 27 juin 1997

Des verres fumés!



Alain Bessette/L'Aquilon

Si les adultes étaient beaucoup plus intéressés par le spectacle musical et les différents kiosques d'information, cette petite fille a surtout apprécié les trapèzes et les glissoires lors de la Journée nationale des Autochtones le 21 juin dernier, au parc Petitot de Yellowknife.

Programme scolaire à Hay River

Quand le français regagne des plumes

Kendra Potvin, Jeanne Poirier et Carolyn Taillefer ont 1 an et habitent Hay River. Leurs parents se sont lancés, il y a quelque temps, dans une lutte qui leur donnera le droit, d'ici 1998, d'aller à l'école en français.

Emmanuelle Lamoureux

Le projet envisagé par quelques dizaines de parents de Hay River permettra, dès septembre prochain, l'instauration d'une pré-maternelle et d'une maternelle en français à raison d'une demi-journée quotidienne.

Les cours de la 1ère à la 5ième année débuteront quant à eux avec une période par jour, pendant les heures de classe. Puis, en septembre 1998, il est prévu que les élèves de 1ère, 2ième et 3ième année passent à temps complet, tandis que la maternelle et la pré-maternelle resteront à mi-temps, et la 5ième et la

Programme
Suite en page 2

22e Assemblée générale annuelle de la FCFA du Canada

La FCFA face à la dévolution

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) s'est longuement interrogée sur l'impact et les conséquences du processus de dévolution des pouvoirs amorcé par le gouvernement fédéral.

Saint-Jean (Terre-Neuve) - Réunie à Saint-Jean de Terre-Neuve pour sa 22e Assemblée générale annuelle, la FCFA a abordé la question des transferts de programmes du fédéral vers les provinces et territoires (dévolution des programmes). Alors que des ententes ont déjà été signées avec huit gouvernements provinciaux, les communautés francophones et acadiennes ont le sentiment d'être dans une impasse. Elles ont donc cherché les moyens d'en sortir et d'obtenir des preuves concrètes que le gouvernement Chrétien croit en la dualité linguistique du Canada.

Dans le contexte de redéfinition du fédéralisme canadien, la FCFA a rappelé que le transfert de pouvoirs aux provinces n'est pas mauvais en soi, mais qu'il risque de miner de façon irréparable un principe inhérent du Canada: celui de la dualité linguistique. Excepté dans le cas de l'Ile-du- Prince-Édouard, les ententes administratives sur le développement du marché du travail ne contiennent aucune disposition quant aux droits linguistiques des minorités francophones. La situation semble d'autant plus préoccupante pour la FCFA que le fédéral envisage des ententes similaires avec les provinces pour le logement social, le tourisme, le développement régional, etc.

Invité à prendre la parole lors de cette Assemblée générale annuelle, le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, a partagé les préoccupations de la FCFA. «On parle de transférer des services aux provinces et même aux municipalités, ce qui m'inquiète encore plus. La Loi sur les langues officielles offre un cadre au sein duquel on peut porter plainte. Mais le transfert diminue la possibilité d'agir par rapport aux problèmes qui existent. Si le régime linguistique était satisfaisant partout au Canada, la dévolution des pouvoirs pourrait ne rien changer. Mais ce n'est pas le cas.»

Dans ce contexte, comment obtenir du gouvernement fédéral qu'il respecte ses obligations linguistiques et qu'il encourage les gouvernements provinciaux et territoriaux à adhérer aux valeurs fondamentales du Canada? Sheila Copps, ministre du Patri-

Dévolution
Suite en page 2

Sommaire



Alain Bessette/L'Aquilon

Chaud, le soleil !

Cette année, les activités célébrant la Fête du Canada s'étendent du 21 juin, Journée nationale des autochtones, au 1er juillet. Celles se déroulant dans les Territoires du Nord-Ouest sont listées à la page 3. La Journée nationale des autochtones a quant à elle été le prétexte de beaucoup de plaisir à Yellowknife, comme en témoigne cette photo du spectacle de Laura Vinson et *The Free Spirit Band*. Il ne reste plus qu'à espérer que la Fête du Canada soit aussi réussie!



-Emmanuelle Lamoureux

Groupe de réflexion sur l'aide financière aux étudiants

Un nouveau groupe de réflexion ministériel sur l'aide financière aux étudiants, dirigé par Mme Louise Vertes, a été mis sur pied. Il sera chargé, après avoir consulté la population, de fournir au ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, M. Charles Dent, des recommandations concernant le Programme d'Aide financière aux Étudiants.

Les objectifs des cinq membres du groupe seront, entre autre, de tenter de rendre aussi accessibles que possible les études post-secondaires pour les résidents des TNO, et de s'assurer de l'efficacité de l'aide financière fournie aux étudiant(e)s. Les consultations auront lieu à Yellowknife, Iqaluit et Inuvik au cours des mois de juin et juillet.

Une embarcation conçue pour les personnes handicapées

Un nouvelle embarcation a fait son entrée au Club nautique du Grand Lac des Esclaves avec ceci de particulier qu'il est adapté pour être conduit par des personnes handicapées. Le bateau, un Sunbird 16 qui peut être manoeuvré d'une seule main, sera à Yellowknife jusqu'à la fin de l'été, après quoi il pourra, dépendamment de l'intérêt suscité dans la communauté, être acheté et y rester de façon permanente.

Le coordonateur du programme, Terry Pamplin, fait savoir que «des programmes semblables existent à travers tout le pays, et constituent une thérapie efficace, sans compter le plaisir que les participants ont à conduire le bateau.» Une campagne de financement sera entreprise afin de couvrir les coûts du programme.

Du sang neuf au conseil de l'Hôpital régional de Stanton

Sharon Ehaloak, de Cambridge Bay, occupe, depuis lundi le 23 juin, le poste de présidente du conseil de l'Hôpital régional de Stanton. Elle faisait déjà partie du conseil de l'hôpital, et occupait en plus le poste de présidente du Conseil régional sur la Santé de Kitimeot et de la NWT Health Care Association. Mme Ehaloak, une bénévole très active dans sa région, comble le poste laissé vacant par Anthony Chang.

Nouvelle direction à l'école William McDonald

Mme Lilly Oldham remplacera, dès le mois d'août, Lorne Parker à la direction de l'école William McDonald. Mme Oldham travaille depuis 16 ans au sein de la commission scolaire no. 1 de Yellowknife. Elle y a occupé diverses fonctions, allant de celle d'enseignante à celle d'assistante directrice, en passant par le poste de superviseure de la commission scolaire.

Programme

Suite de la une

6ième à une période par jour.

Le rêve de ces parents est né il y a quelques années. «Les parents francophones étaient très isolés dans la communauté. Puis, il y a trois familles qui ont quitté Hay River parce que leurs enfants ne pouvaient pas aller à l'école en français. C'est là qu'on a réalisé qu'on avait des choix à faire, et qu'on a commencé à se réunir entre parents francophones», raconte Joanne Connors, une Montréalaise née de père francophone et de mère anglophone, mariée à un anglophone et mère de trois enfants qui fréquenteront la nouvelle école.

Une représentante du ministère de l'Éducation est donc venue dans la communauté, et après examen du cas «Hay River», a décrété que le gouvernement des TNO pouvait octroyer des fonds à la communauté pour mettre sur pied un programme de francisation après l'école. «Mais entre temps, il était devenu clair pour nous que c'était plus qu'un programme après école que l'on voulait. Beaucoup de nos enfants sont très jeunes, et une heure supplémentaire, c'est un peu comme une pénitence. On ne voulait pas que pour eux l'apprentissage du français soit vu comme une pénitence», raconte Mme Connors.

Soutien et solidarité

L'implantation d'une école francophone dans une petite communauté comme Hay River exige l'appui de tous, mais avant tout du gouvernement fédéral, par le biais de Patrimoine Canada. Les demandes de subvention auprès de ce ministère n'ont pas été faites assez tôt pour que l'ouverture de l'école ait lieu dès septembre prochain. «Ça me rend triste de penser que mes enfants perdent une année de plus, parce que plus ils seront vieux, plus ce sera difficile», croit Joanne Connors.

Les directeurs d'écoles anglophones que fréquentent présentement les enfants sont eux aussi coopératifs. «L'an prochain, il faudra que les enfants sortent de leur classe à chaque jour, ce qui implique des modifications de leur horaire et de celui de leurs enseignants», rappelle Mme Connors.

Le ministre territorial de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Charles Dent, a quant à lui posé six conditions à la mise sur pied de ce programme, dont le maintien du nombre officiel d'élèves inscrits par rapport à la liste soumise au ministère. Selon les prévisions, les enfants seront au nombre de 10 en septembre, et de 15 l'an prochain. L'engagement des parents des futurs élèves et l'implication des autorités scolaires locale et régionale comptent aussi au nombre de ces conditions.

Des parents convaincus

En plus de toutes les réunions nécessaires à la mise sur pied de leur école en français, les parents ont commencé à organiser des rencontres entre francophones, des «cabanes à sucre», des réveillons de Noël, etc. «Dans le cercle d'enfants de parents francophones qui s'est créé, ça discute encore plutôt en anglais, parce que la plupart d'entre eux ne sont pas suffisamment à l'aise en français», note Mme Connors, qui est toujours agréablement surprise de constater que certaines personnes, à Yellowknife et à Iqaluit, vivent en français presque 24 heures sur 24.

Le fait de retrouver la confiance en sa langue est l'un des aspects les plus importants de l'implantation du programme, selon elle. «J'ai commencé à parler français avec mes filles alors qu'elles étaient toutes petites, mais je ne l'ai pas fait avec mon fils de 7 ans. Si seulement quelqu'un m'avait dit à quel point c'était important à l'époque! A présent, il ne peut pas communiquer avec ses grand-parents. Je m'inquiète évidemment pour lui et j'espère que la transition ne sera pas trop difficile. J'essaie de le rassurer. Heureusement qu'il n'a pas de difficultés scolaires; si ça avait été le cas, mon mari et moi aurions eu un choix très difficile à faire.»

Fort Smith : pas assez d'argent... pas assez d'enfants

Les parents francophones de Fort Smith ont tenté d'accomplir la même démarche que ceux de Hay River, mais avec moins de succès. Patrimoine Canada, invoquant le contexte actuel de restrictions budgétaires et le peu d'enfants éligibles au programme, a refusé de financer le projet. Le gouvernement territorial a cependant accepté d'octroyer la somme de 5000 $ servant à assumer les coûts d'un programme transitoire «après école» axé sur la francisation, à raison de cinq heures par semaine.

Dévolution

Suite de la une

moine canadien, s'est voulue rassurante: «Dans la dévolution des pouvoirs, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Et on ne le fera pas.»

Les représentants de la FCFA demandent cependant des preuves concrètes de la part du gouvernement fédéral.

Lors du panel sur la dévolution des pouvoirs, Michel Doucet, doyen de la Faculté de droit à l'Université de Moncton, a réclamé «une politique claire, uniforme, qui s'appliquerait à tous les cas de transfert des pouvoirs. Cette politique d'application générale devrait reprendre les grands principes de la dualité linguistique: l'offre active de services en français; la garantie, pour les fonctionnaires fédéraux transférés au provincial, qu'ils pourront travailler dans leur langue; le respect de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles; des mécanismes de recours et des mesures de redressement en cas de non-respect des droits linguistiques.»

Faute d'obtenir ces principes généraux d'application, les communautés francophones et acadiennes pourraient recourir à la voie judiciaire, que Michel Doucet juge cependant aléatoire. Il a plutôt enjoint la FCFA à reprendre sa place dans l'agenda politique et le discours politique. «Il faut créer des partenariats avec les élus, les fonctionnaires, reprendre en main le démarchage et la sensibilisation avec les hauts-fonctionnaires.» Une position partagée par Gino LeBlanc, qui succède à Jacques Michaud à la présidence de la FCFA.

Professeur de sciences politiques à l'université de Moncton, le nouveau président affirme que «la timidité, la pédale douce, c'est terminé. Je souhaite faire partie d'une équipe qui va dire: «assez, c'est assez», qui va privilégier la démarche politique. Il faut être aux aguets, adopter un discours plus ferme pour que le gouvernement s'engage, qu'on obtienne des résultats.»

L'Acadien Gino LeBlanc prend les rênes de la FCFA alors que le poste de directeur général est toujours vacant à la suite de la récente démission d'Yvon Samson.

Nouvelle Politique d'action positive

L'appui des ministres : crucial mais incertain

Un comité permanent du gouvernement des TNO chargé de s'attaquer aux failles de la célèbre et inefficace Politique d'action positive a, au début du mois, fait 18 recommandations ayant pour but de rendre la politique effective. «Ce qui serait très important, c'est que le Cabinet appuie ces modifications, ce qu'il n'a pas encore démontré», déplore Roy Erasmus, le président du comité.

Emmanuelle Lamoureux

La Politique d'action positive, implantée en 1989, a pour principal but d'atteindre une représentation équitable des groupes culturels - Blancs et autochtones - au sein de la fonction publique. Lors d'une consultation publique en 1995, la perception générale était que les politiciens et les cadres supérieurs ne se soumettaient pas aux exigences de cette politique.

«Parmi les individus affectés par la politique, on compte beaucoup de personnes du Sud qui ont peur de perdre leur emploi», note M. Erasmus, qui serait quant à lui en faveur d'un processus d'appel pour chaque emploi de la fonction publique. «Si deux personnes sont qualifiées, on va automatiquement choisir celle qui vient du Sud et qui a plus d'éducation, mais on néglige le fait que la personne du Nord connaît sa région, ce qui est un atout majeur», déclare-t-il.

Mis à part l'appui du Cabinet, les tenants de la Politique d'action positive auront à faire face au problème complexe posé par le faible taux de scolarisation des personnes du Nord, et plus particulièrement des autochtones. Ces individus, qui s'exilent pour faire des études universitaires, doivent compétitionner contre la vague de Torontois, de Montréalais et autres Canadiens frais émoulus des grandes universités du Sud et bardés de diplômes.

«Ça, c'est un facteur très important, déclare le président du comité, et le gouvernement a, pour y remédier, injecté de nouveaux fonds dans l'éducation, et en particulier dans l'éducation aux adultes.» L'une des 18 recommandations prévoit d'ailleurs plus de formation en milieu de travail du personnel engagé dans la fonction publique.

Si les recommandations passent et que les modifications à la politique sont effectuées, la question se posera encore à savoir comment s'assurer que cette nouvelle politique soit respectée. «Les ministres et les députés bénéficient de primes lorsqu'ils accomplissent un travail remarquable. Nous souhaiterions axer ces primes sur le respect de la Politique.» Ainsi, si un ministre s'assurait de la représentativité des employés de son ministère et du respect de la Politique, il aurait droit a quelques milliers de dollars supplémentaires annuellement.

Mais pour Roy Erasmus, l'appui des ministres reste crucial. «Comment peut-on espérer que le personnel nous appuie si les ministres ne le font pas?», fait-il remarquer. Le comité devra attendre le 22 septembre avant que le Premier ministre ne fasse connaître ses intentions quant aux recommandations.

Fête du Canada

Activités des TNO

28 juin

19 h 00 - 01 h 00
Fête du Canada et St-Jean Baptiste : souper de homards au son d'un groupe de chanteurs et musiciens acadiens.
Yellowknife : Sam the Monkey Tree
Tél. : (403) 478-2351

1er juillet

9 h 00 - 24 h 00
Une journée remplie d'activités, de jeux, en plus d'une parade qui constituera le clou de la soirée.
Iqaluit : Cadet Hall, École Nanasuk, terrain de baseball et Club de curling.
Tél. : (819) 979-5617

10 h 00 - 14 h 00
Cérémonie organisée par le Club des Lions de Hay River, au cours de laquelle des drapeaux et des certificats seront remis à tous les élèves de 1ère année. Il y aura également une parade ainsi que des activités diverses pour les enfants.
Hay River
Tél. : (403) 874-3500

12 h 00 - 15 h 00
Repas gratuit (ragoût, poisson et pain bannock) et activités pour les jeunes, avec remise de prix, et les plus vieux.
Hay River : Aboriginal Centre
Tél. : (403) 874-6581

9 h 00 - 15 h 00
Partie de basketball organisée par Basketball TNO. Au cours de la partie, qui durera toute la journée, des équipes de 3 joueurs représentant le territoire ou la province où ils sont nés se disputeront les honneurs de la victoire.
Yellowknife : Mildred Hall School
Tél. : (403) 669-2515

11 h 00 - 12 h 30
Parade de la Fête du Canada
Yellowknife
Tél. : (403) 873-4969

11 h 30 - 15 h 30
Activités: «Célébration dans le Parc», chorale d'enfants bilingue qui chantera le «O Canada» et un énorme gâteau sera divisé entre toutes les personnes présentes.
Yellowknife : Parc Petitot
Tél. : (403) 920-5647

10 h 00 - 22 h 00
Le Club des Lions organise plusieurs activités qui répondront aux goûts de chacun : cérémonie de levée du drapeau, activités pour les enfants, musique et danse, dégustation d'un gâteau de la Fête du Canada, etc.
Fort Smith
Tél. : (403) 872-4515

9 h 00 - 12 h 00
La ville de Fort Smith organise de nombreuses activités, dont une parade, la coupe et la dégustation d'un gâteau, un tournoi de basketball, du patin à roues alignées en famille, des activités pour les enfants, etc.
Fort Smith : Parc Conibear
Tél. : (403) 872-2014

11 h 00 - 19 h 00
La première Nation no. 195 de Salt River organisera des jeux de radeaux et une danse au son de la musique d'un violoneux.
Fort Smith
Tél. : (403) 872-2936

Feux de forêt

Un mois de juin calme

Emmanuelle Lamoureux

Les experts du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des TNO peuvent dormir sur leurs deux oreilles : avec à peine plus d'une quinzaine de feux de forêts, le mois de juin 1997 en est un tranquille. En raison des nombreuses chutes de pluie, seule la région de North Slave présente une sécheresse légèrement plus inquiétante.

C'est dans la région du Delta que se concentrent la majorité des feux de forêts. Le Sahtù connaît aussi quelques incendies, tous sous contrôle cependant. Il ne reste plus qu'à espérer que le mois de juillet soit aussi clément.

Si vous êtes témoin d'un feu de forêt, téléphonez sans frais au 1-800-661-0800.

ÉDITORIAL

La dévolution tranquille

Le transfert de pouvoirs du gouvernement fédéral vers les provinces et territoires est un phénomène que plusieurs appuient sans réserve. Le débat qui a eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada a soulevé l'importante question du respect des principes de dualité linguistique au pays.

Cette question s'insère aussi dans la foulée des positions politiques du Parti réformiste qui voudrait bien voir l'ensemble des pouvoirs en matière de culture remis aux mains des provinces. En réclamant ce transfert de juridiction, les Réformistes n'oublient pas de souligner leur rejet du principe de la dualité linguistique. Ils se forment tout un appui populaire en laissant implicitement entendre que ce transfert aux provinces viendrait mettre un terme à la notion de «Canada, pays bilingue».

Ce capital politique qui se fait sur le dos des minorités francophones n'est pas que l'apanage des Réformistes fédéraux. Plus d'un gouvernement de l'Ouest, principalement en Alberta et en Colombie-Britannique, gagneraient à «mater les petits villages d'irréductibles francophones».

Signer des ententes de dévolution de pouvoirs avec les provinces, sans prévoir d'obligation légale pour le respect des droits de la minorité francophone, ce serait l'équivalent de signer un arrêt de mort de ces mêmes communautés. Leurs droits ne seraient plus reconnus et deviendraient rapidement un enjeu permettant de se rallier la masse électorale anglophone.

Il existe deux solutions à ce problème. Soit que le gouvernement fédéral ne signe une entente qu'une fois que le gouvernement provincial signataire se soit engagé à défendre et favoriser la dualité linguistique, ou bien faire en sorte que ce droit soit reconnu dans la Constitution canadienne, au même titre que la reconnaissance du principe de gouvernement autonome autochtone.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Depuis son invention, la glissoire est un des jeux dont les enfants ne se lassent pas. «Dans mon temps, racontait le rédacteur en chef, c'était ben plusse le fun».



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux

Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







82 jours sur la calotte polaire

Matty Mc Nair a vaincu le pôle Nord!

En tout, Matty Mc Nair est restée 82 jours sur la calotte polaire. Il en a pris 74 jours pour atteindre le pôle nord à ce groupe de femmes britanniques qui avaient fait appel aux services de la compagnie Northwinds d'Iqaluit. Paul Landry, l'époux et partenaire commercial de Matty attendait patiemment les déroulements de l'expédition à la maison avec leurs deux enfants Sarah et Eric.

Louis McComber

Au départ, l'expédition se composait de vingt femmes britanniques qui n'avaient pas nécessairement d'expérience de camping d'hiver ou encore de ski de fond. Cinq équipes de quatre furent organisées qui se relayaient tour à tour sur la glace. Une équipe voyageait environ deux semaines avant d'être ramenée à la base de Resolute Bay par avion et remplacée par une équipe fraîche. Seules Matty et son assistante Denise parcoururent tout le trajet d'un bout à l'autre.

En fait d'exploit, c'était la première fois qu'un groupe de femmes atteignait le pôle nord. C'était aussi la première fois qu'une expédition commerciale se rendait jusque là. Northwinds agissait comme pourvoyeur pour des clients qui avaient payé pour services.

Aussi, il semble que l'expédition pilotée par Northwinds était le premier succès d'une série de 14 tentatives infructueuses par des aventuriers britanniques de rejoindre le pôle. Curieusement, le franc succès de l'expédition n'a pas été largement couvert par les médias britanniques et encore moins par le Nunatsiaq News d'Iqaluit qui n'a encore rien publié sur le sujet.

« Peut-être que ça ne fait pas une bonne histoire, d'ironiser Matty, personne n'a été blessé, ni n'est revenu avec des engelures!»

Et pourtant le parcours n'était pas sans péril. Dès le départ, aux abords des eaux libres, on appréhendait les ours polaires. Aucun ne s'est manifesté. Puis ce sera le tour de ces crevasses qu'il faudra traverser sur une glace à peine formée.

Crac, le pire arriva quand une glace trop fine céda sous le poids des exploratrices. Trois d'entre elles se retrouvèrent à nager dans l'eau glaciale. Matty arriva à en rescaper deux en leur lançant des cordes. Denise, son assistante eut plus de mal à sortir de ce pétrin. Elle y perdit ses skis et ses bottes.

Ce cauchemar survint par une température de -20 avec des vents de 25 km à l'heure qui créaient une poudrerie. «Pas vraiment un temps pour aller se baigner», se souvient Matty.

Il n'y eut pas de cas d'hypothermie ou d'engelures à la suite de cet incident. « Nous nous arrêtions pour manger à toutes les heures, précise Matty, c'est comme maintenir ton poêle brûlant.»

Enfin arrivées au pôle, les femmes britanniques ont fièrement déroulé l'Union Jack et entonné le «God save the Queen» en enregistrant toute la cérémonie sur bande vidéo.

«Je ne recommencerais pas une aventure comme ça, poursuit-elle. J'ai dû quitter ma famille pour beaucoup trop longtemps. Si j'avais le choix, j'irais faire du traîneau à chiens sur l'île d'Ellesmere. Les paysages sont spectaculaires, tandis qu'au pôle Nord, il n'y a rien là, c'est de la glace à perte de vue.»

Revenue à sa maison d'Iqaluit, Matty McNair a l'impression de flotter après toute cette pression. Et puis il y a la vaisselle à laver. «La vie est beaucoup plus simple en camping!»



Louis McComber/L'Aquilon

Matty Mc Nair revient victorieuse du pôle Nord

Courrier du lecteur

Je ne saurais passer sous silence la façon dont la Saint-Jean Baptiste est soulignée cette année.

Je crois que cette fête est destinée à tous : femmes, hommes et enfants. C'est une fête qui doit être célébrée à l'extérieur, avec un feu de la Saint-Jean. Je trouve déplorable que l'Association franco-culturelle de Yellowknife ait changé une recette qui marchait depuis des années, attirait beaucoup de monde et, qui plus est, ne coûtait pas cher!

Malheureusement, c'est la première fois, en sept ans, que je ne participerai pas à cette fête. J'espère que l'an prochain, le conseil d'administration de l'Association franco-culturelle reconsidérera le dossier. C'est tout de même dommage que les enfants aient été ainsi exclus!

Geneviève Harvey
Membre de l'Association franco-culturelle de Yellowknife

Courrier du Net

J'aime bien recevoir la copie de l'Aquilon par courrier électronique et je le consulte régulièrement; merci de cette initiative. Un gros merci à Louis McComber pour son article sur la création d'un futur réseau satellite francophone au Canada. Nous croyons que ce réseau apportera beaucoup aux communautés froncophones éloignées.

J'ai également lu l'article sur la création de la nouvelle Association francophone du Nunavut (AFN). Est-ce que le rôle de l'AFN sera similaire à celui de l'AFI? Est-il question de collaboration entre les deux associations ou de partages de services? Y a-t-il de la place pour deux associations francophones considérant la population francophone totale? Ces interrogations sont sans prétention mais, je crois, demandent réflexion.

Continuez votre excellent travail et longue vie à L'Aquilon et aux médias francophones.

Serge Paquin
Agent de développement, ARC

aquilon@internorth.com



Après l'avoir lu, recyclez L'Aquilon

Offre d'emploi
Journaliste pigiste
Iqaluit

En raison du départ imminent de notre journaliste pigiste en poste à Iqaluit, le journal L'Aquilon recherche une personne motivée, possédant une bonne connaissance de la situation socio-politique du Nunavut et ayant une excellente maîtrise de la langue française écrite.
Les conditions sont concurentielles.
Poste disponible dès la fin du mois d'août.
Pour information, contactez Alain Bessette au (403) 873-6603 ou par fax au (403) 873-2158. L'Aquilon, C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Glacier Power Ltd.

Projet: Centrale électrique Hoarfrost

Site: Baie McLeod, Grand lac des Esclaves
Latitude 62°52° Longitude 109°58°

Objet: Centrale électrique - licence de type A

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le 11 juillet 1997.



APPEL D'OFFRES
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Digue et chenal d'accès - 1997

Le projet vise la construction d'un agrandissement de la digue et la continuation du creusement du chenal. Les travaux comprennent : le forage et le dynamitage de 4 000 m³ de pierres; le chargement, le transport et la pose de 5 000 m³ de pierres pour la construction du perré; ainsi que l'excavation, le chargement, le transport et la pose de 8 000 m³ de sable silteux provenant de bas fonds intertidaux pour la construction du noyau de la digue.
– Iqaluit, T.N.-O. –

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée, édifice Highways, 4510 Av. Franklin); ou parvenir aux Services techniques, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre au centre Ilaqiktut); ou parvenir au surintendant régional, Ministre des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown), au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUILLET 1997 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUILLET 1997 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUILLET 1997 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres a l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 16 juin 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Boris Mihov, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-7344

Avis aux entrepreneurs intéressés : une réunion concernant le présent projet se tiendra à 13 h 30, le 27 juin 1997, dans le bureau régional du ministère des Transports, à Iqaluit, aux T.N.-O.

Petites Annonces
(service gratuit)

Hey! Hey! Hey!
Étudiant pré-universitaire recherche un emploi. Prêt à faire des travaux de construction, rénova-tion, peinture, déménagement, jardinage ou autre. Temps plein ou partiel, semaine ou fin de semaine. Yan au 873-8531

Aide domestique
Cherche aide domestique, 1 fois par mois. Contacter Fabienne au 669-9045 ou pagette 669-3085.

Maison à vendre
Maison à vendre par le propriétaire, pas d'intermédiaire. 139 Northland Trailer Park. Maison confortable, rénovée, sur un site tranquille et boisé. 85 000 $, incluant le terrain. Pour obtenir plus d'information, Danny ou Nikole au 873-2148. Visites sur rendez-vous seulement.

Tuteur de français
Je recherche un tuteur de français pour aider à passer un test d'écriture et de lecture. Beverley Mictchell: 873-8394.

Tuteur de français 2
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine pour dormir ou s'abriter. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Poussette
On recherche une poussette double, car la famille s'élargit. Brigitte au 920-4021.

VCR recherché
Je recherche un vidéo (VCR) usagé. Vous pouvez me rejoindre au 873-5959 ou laisser un message.

Suppléante recherchée
La Garderie Plein soleil est à la recherche de suppléantes pour travailler avec les enfants. Pour information, contactez le 873-9570.

Auto à vendre
Pontiac Sunbird LE 1994, blanc, 4 portes, 25 200 km, 9000 $. Contactez Brigitte ou Darren au 920-4021.

Appels d'offres
Offres d'emplois
Avis publics



APPEL D'OFFRES
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Concassage et empilage de gravier de revêtement routier

5 000 m³ de gravier de revêtement routier de 16 mm, spécification HOS-2 – Kilomètre 47,2, route 7 (route Liard), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B&R Rowe), ou à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEUR LOCALE, LE 3 JUILLET 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 23 juin 1997.

Afin d'être pirses en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Elsie Larocque, agent de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-5025

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura rencontre avant soumissions à Hay River, le 26 juin 1997, à 13 h 30.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent principal de développement des loisirs
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Cambridge Bay, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 51 398 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 696 $.
Réf.: 011-0280-0003 — **Date limite :** le 4 juillet 1997

Technicien des systèmes de micro-informatique
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 704 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0281-0003 — **Date limite :** le 4 juillet 1997

Chef des politiques et de la planification
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 58 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0285-0003 — **Date limite :** le 4 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage Northwest Tower, 600-5201, 50e avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373.

Ingénieur de planification municipale
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 264 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0272-0003 — **Date limite :** le 4 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Surintendant régional, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, IQALUIT NT X0A 0H0. Téléphone : (819) 979-5020; télécopieur : (819) 979-4779.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.

Préposé à l'exécution des ordonnances alimentaires
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0279TR-0003 — **Date limite :** le 4 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

Commis-secrétaire
Ministère des Finances — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 33 698 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0287-0003 — **Date limite :** le 11 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0414

Coordinateur des ressources d'apprentissage
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 44 743 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0274-0003 — **Date limite :** le 11 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur : (403) 873-0115.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*



Version française de l'oeuvre de Kenn Harper: «Minik l'Esquimau déraciné»

La collection Terre Humaine publie Kenn Harper

Louis Mc Comber

(Iqaluit) La prestigieuse collection Terre Humaine, fondée et dirigée par l'inuitologue Jean Malaurie, a déjà publié les oeuvres de Lévi-Strauss, Margaret Mead, René Dumont et Jean Malaurie lui-même. L'écrivain Kenn Harper d'Iqaluit a rejoint les grands noms de l'ethnologie depuis que la maison d'édition française Plon a décidé d'y publier une traduction de son ouvrage «Give me my father's body» déjà paru en anglais en 1986.

Le livre est construit autour de l'histoire désolante de Minik qui, avec cinq de ses compatriotes, a été amené à New-York au mois de septembre 18 7 par le célèbre explorateur Robert Peary, cet ingénieur de la marine américaine qui le premier aurait atteint le pôle Nord en 1909.

Franz Boas au rang des accusés

Ce qui rend l'histoire accablante pour la recherche scientifique polaire et plus particulièrement pour l'anthropologie américaine, c'est qu'elle implique le conservateur d'alors du American Museum of Natural History, Franz Boas.

Franz Boas est considéré comme le fondateur de l'anthropologie culturelle aux États-Unis. Toute sa vie il a défendu la thèse du relativisme culturel à l'encontre des courants évolutionnistes qui cherchaient à hiérarchiser les différentes cultures humaines, des plus primitives aux plus évoluées.

Face à l'hitlérisme, durant la seconde guerre mondiale, la thèse du relativisme culturel est pratiquement devenue une doctrine officielle des pays du monde libre et certainement une inspiration déterminante dans la création des Nations Unis.



Louis McComber/L'Aquilon

Le livre de Kenn Harper est publié en version française

Boas ayant donc suggéré à Peary de ramener un «Esquimau» à New York pour fin de recherches, Peary en ramena six. Comme le raconte l'inuitologue Jean Malaurie dans sa préface: «Ils avaient fait l'objet d'une curiosité immense. En deux jours, 30 000 New Yorkais avaient payé 25 cents chacun afin d'avoir le privilège de les voir à bord du navire.»

L'histoire tourna rapidement au cauchemar quand quatre Inuit furent terrassés par la tuberculose au cours des mois qui suivirent. D'abord Qisuk, le père de Minik rendit l'âme dès février 1998. Atangana, la chaman et épouse de Nuktaq, mourut en mars.

On crut bon d'évacuer le reste du groupe à la campagne, sur une ferme au nord de l'état de New York. Rien n'y fit. En mai, Nuktaq mourut et sa fille adoptive Aviaq le suivit dix jours plus tard. En juillet, Peary appareilla pour le Groënland à bord du Winward, ramenant Uisaakassak à sa terre d'origine. Minik fut adopté par un administrateur du musée, William Wallace, et fut donc le seul du groupe à rester aux États-Unis.

Il y apprit à parler l'anglais, à l'écrire, à compter et finit par perdre sa langue maternelle. Un jour, il aperçut le squelette de son père, qu'il croyait enseveli au moment de funérailles officielles quelque temps après sa mort, étiqueté et exposé dans une vitrine du Musée. Il alerta la presse américaine.

Des amis proches de Robert Peary s'arrangèrent pour le renvoyer au Groënland. Parti à l'âge de huit ans, Minik ne put s'adapter et revint vivre aux États-Unis dans une famille de bûcherons du New Hampshire. Il y mourut à l'âge de vingt-huit ans de la grippe espagnole.

Une critique des anthropologues

«Mon récit comporte certainement une critique des anthropologues et plus particulièrement de Boas», d'expliquer Kenn Harper dans son bureau du deuxième étage de Arctic Venture à Iqaluit.

«Boas a été très impliqué dans cette histoire du début à la fin en faisant l'acquisition du corps du père de Minik, Qisuk, en ordonnant sa dissection à l'hôpital Bellevue puis en s'organisant pour que les ossements soient cédés au American Museum of Natural History. Boas s'est rendu coupable d'un manque de jugement et certainement d'un manque de sensibilité dans cet épisode. La contribution de Boas à l'anthropologie est impressionnante mais il n'était peut-être pas aussi bon garçon qu'on le pensait.»

Pendant deux ans, Kenn Harper a vécu à Qaanaaq au Groënland chez les «Esquimaux polaires». C'est là, en 1977, qu'il a appris cette histoire de la bouche même des aînés du village qui se rappelaient tous de Minik. Mais personne là-bas ne connaissait la suite new-yorkaise de l'histoire. Pendant huit ans, Harper a suivi la piste de Miniq jusqu'à New-York, Lawyersville (N.Y.) et Pittsburgh au New Hampshire.

«La publication de l'édition anglaise en 1986 a eu des effets très positifs, de poursuivre Harper, puisqu'en 1993 l'American Museum of Natural History a finalement accepté de renvoyer à Qaanaaq les ossements des quatre Inuit. Aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile d'entreprendre des recherches scientifiques en milieu autochtone parce que les populations concernées ont droit de regard sur les projets de recherche.»

Une lecture passionnante

«Minik, l'Esquimau déraciné» se lit comme un roman d'aventure, bien que le livre soit minutieusement factuel. Le drame lui-même, si historique soit-il, rejoint l'intensité littéraire de Kafka ou peut-être même de Dostoïevsky à cause de la fresque sociale qu'on y découvre dans les cercles huppés de l'élite new yorkaise et américaine.

L'oeuvre de Harper est une occasion émouvante de regarder nos propres valeurs à travers les yeux de l'autre... De celui que «notre» culture a brutalement utilisé, voire même assassiné, pour assouvir des ambitions bien personnelles.

La St-Jean à Iqaluit



Photos de Louis McComber

Quand les Acadiens du Nouveau-Brunswick tournent le dos aux libéraux

Ottawa (APF): Le premier a eu la tête du ministre de la Défense. L'autre a retardé d'au moins quatre ans les ambitions politiques du fils du Gouverneur général du Canada. Les deux s'identifient au peuple et ont mené pendant deux ans un combat de tous les diables contre la réforme de l'assurance-chômage. C'est maintenant des banquettes de la Chambre des communes qu'ils entendent poursuivre leur combat pour les travailleurs de la Péninsule acadienne et du sud-est du Nouveau-Brunswick.

Le syndicaliste Yvon Godin et la militante Angéla Vautour ont tous deux causé une forte surprise en battant le ministre Doug Young dans Acadie-Bathurst et le jeune avocat Dominic Leblanc dans Beauséjour-Peticodiac.

Selon les «experts», ces deux nouveaux venus en politique n'avaient aucune chance, surtout sous les couleurs du Parti néo-démocrate.

La tradition libérale est tellement forte dans ces deux circonscriptions, que personne n'imaginait que les Acadiens pouvaient «virer capot» sur un coup de tête, même si plusieurs étaient en colère depuis la réforme de l'assurance-chômage. C'est pourtant ce que est arrivé.

Yvon Godin n'a pas été trop surpris du résultat du vote: «J'avais un pressentiment. Ma campagne allait vraiment bien.» Mais c'est après le débat public organisé dans sa circonscription, débat auquel la candidate conservatrice a refusé de participer, qu'il a vu ses appuis augmenter au fur et à mesure qu'il se rapprochait de l'échéance électorale. D'ailleurs, il se moque bien des accusations de l'ex-ministre Doug Young, qui a attribué sa défaite à des perturbateurs venus de l'extérieur: «C'est pas du monde de l'extérieur qui ont voté contre lui. C'est du monde à lui.»

Traditionnellement, les Acadiens votent pour les libéraux, parfois pour les conservateurs. Cette fois, dit Yvon Godin, le vote en était un de désespoir, puisque plusieurs avaient déjà tout perdu: «Ils voient que la société est en train de se diviser en deux: les riches et les pauvres.»

Le désespoir est en effet grand dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, où les gens dépendent en bonne partie du travail saisonnier: «Il y a des enfants qui se lèvent le matin avec pas de manger dans le corps,» s'offusque le syndicaliste. On ne compte plus le nombre d'Acadiens qui sont obligés de quitter la province de Frank McKenna pour travailler en Ontario et ailleurs au pays. Avec pour résultat que de nombreuses familles sont divisées et que les problèmes sociaux sont innombrables dans ce coin de pays.

Malheureusement, ce message ne s'est jamais rendu à Ottawa au cours des quatre dernières années: «Young a même dit que les gens abusaient du système. Nos gens ne sont pas paresseux. Ce sont de bonnes personnes,» insiste Yvon Godin.

Lorsqu'il était dans l'opposition, Doug Young avait demandé aux Acadiens de se battre contre la réforme de l'assurance-chômage, qui était alors pilotée par un autre Acadien, le ministre conservateur Bernard Valcourt. Mais lorsqu'il est devenu à son tour ministre du Développement des ressources humaines, il a ensuite approuvé une réforme encore plus dure pour les chômeurs et les travailleurs saisonniers: «Il n'a pas utilisé son pouvoir à plein pour aider les gens d'ici», constate Yvon Godin.

«On a des emplois saisonniers, ce n'est pas de notre faute. Le poisson, ça ne se ramasse pas sur la glace», explique Yvon Godin.

Quand l'appétit va, tout va!



Alain Bessette/L'Aquilon

Une foule nombreuse se presse afin de pouvoir goûter au ragoût et à la viande séchée distribués gratuitement lors de la Journée nationale des Autochtones au parc Petitot de Yellowknife. Selon Lise Picard, qui a aidé à servir la foule, plus de 250 assiettes sont disparues comme des petis bannocks chauds, si bien qu'il en a manqué. Heureusement, quelques minutes plus tard commençait le barbecue de viande de caribou.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 25, 4 juillet 1997

L'unifolié au vent!



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Le drapeau canadien était à l'honneur sur le char allégorique de la communauté philippinoise de Yellowknife lors de la parade de la Fête du Canada. Cette communauté fêtait le 1er juillet au son de musique et de chants.

Monopole aérien dans le Nunavut

Canadien Nord parti pour de bon ?

Lors d'une conférence de presse, les représentants de la compagnie Canadien Nord ont confirmé que la compagnie First Air serait bien la seule à offrir la liaison régulière avec Montréal.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) La compagnie aérienne Canadien Nord avait convoqué la presse locale à Iqaluit le 27 juin dernier. Allait-on assister à une déclaration fracassante de la compagnie à l'effet de rétablir la ligne Iqaluit-Montréal? D'entrée de jeu les représentants de Canadien ont dissipé tout espoir de rétablir la compétition avec First Air qui reste le seul transporteur aérien sur la route d'Iqaluit-Montréal.

Madame Kelly Kayloe a d'abord cru bon de rappeler les motifs de la décision de Canadien de se retirer de la ligne

Monopole
Suite en page 2

AGA de la garderie Plein soleil et de l'AFCY

La restructuration suscite des inquiétudes

La restructuration des associations francophones de l'Ouest semblent susciter bien des inquiétudes si on en juge par les propos tenus lors des assemblées générales de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) et de la garderie Plein soleil.

Alain Bessette

C'est tout d'abord le 4 juin dernier que l'Assemblée générale annuelle de l'AFCY a abordé la question de la restructuration des associations francophones de l'Ouest. Le président sortant de l'association, Michel Martel, a mentionné dès le départ que le Conseil d'administration était encore indécis sur la question. «Le projet n'est pas assez clair» a indiqué Michel Martel. Malgré tout, le Conseil d'administration a demandé et obtenu un mandat de l'Assemblée générale pour pouvoir «continuer à travailler vers la restructuration des organismes de l'Ouest des T.N.-O., de façon à établir clairement les cadres de la nouvelle structure». La même proposition indiquait aussi que le Conseil d'administration consultera la communauté lors d'une assemblée générale avant de prendre une décision concernant l'éventuelle dissolution des associations et comités actuels.

Quelques semaines plus tard, le 25 juin, c'était au tour de la garderie Plein soleil de se pencher sur la question à l'occasion d'une Assemblée générale spéciale.

La présidente sortante de la garderie, Denise Canuel, a qualifié le projet actuel de «broche à foin», un projet qui n'a «ni queue ni tête». Selon Mme Canuel, il reste encore beaucoup de travail à faire sur ce dossier avant que l'on propose la dissolution des associations

Assemblées
Suite en page 2

Sommaire



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Le Canachien errant !

On ne peut retrouver Canadien plus fidèle que ce Fido. Un peu perturbé par la foule environnante, il ne savait ou donner de la tête et s'est difficilement prêté à la séance de photo.



Emmanuelle Lamoureux

Le Great Northern Arts Festival... en ligne!

Le Great Northern Arts Festival sera sur l'Internet à partir du 17 juillet prochain, ce qui permettra à des millions de gens d'admirer les oeuvres des artistes d'ici, en plus d'offrir à ces derniers de meilleures opportunités de vente et une meilleure visibilité. L'adresse du site est la suivante : www.greatart.nt.ca

Recyclez vos CD!

Le 17ième Festival de musique Folk on the Rocks de Yellowknife invite toutes les personnes intéressées à faire parvenir les disques vinyle, cassettes et disques compacts dont ils souhaitent se départir aux organisateurs du Festival. Il est même possible d'en faire faire la cueillette à votre domicile. Le tout sera vendu et les profits iront au Festival. Le Festival offre également la possibilité aux marchands d'art et d'artisanat de venir vendre leurs oeuvres sur place. Pour plus d'informations, téléphonez au 920-7806.

Monopole

Suite de la une

Montréal-Iqaluit. Selon la porte-parole, la compagnie faisait de bonnes affaires sur ce circuit. Pourtant quand la compagnie a eu l'occasion d'utiliser ses appareils sur des routes plus rentables comme Montréal-Chicago, elle n'a pas hésité à discontinuer le service.

La seule façon pour Canadien de ramener des appareils sur ce trajet serait par des vols nolisés. Une telle possibilité a été évoquée lors d'une rencontre de Canadien Nord avec des représentants de la Chambre de Commerce d'Iqaluit le 26 juin dernier.

On sait que depuis l'acquisition de NWT Air par la compagnie First Air, Le Nunavut de l'est doit faire face à un quasi-monopole dans le transport aérien. Le prix du billet aller-retour Iqaluit-Montréal n'a cessé d'augmenter depuis le départ de la compétition. Il en coûte plus cher maintenant pour ce trajet que pour un voyage de deux semaines dans les Caraïbes avec l'hôtel et le bar inclus!

Les commerçants d'Iqaluit, tout comme les organisations politiques du Nunavut se penchent sérieusement sur cette question qui à moyen terme risque de handicaper sérieusement le développement économique de l'Arctique de l'est.

L'Aquilon a demandé aux représentants de Canadien Nord quels seront les plans de la compagnie après 1999. À partir du moment où Yellowknife ne sera plus la capitale de l'est, on peut prévoir une chute drastique de l'achalandage des circuits est-ouest entre Iqaluit et Yellowknife. Le directeur marketing de la compagnie, Michael King, a d'ailleurs cité en exemple le trafic Whitehorse-Yellowknife qui est pratiquement insignifiant.

Ce seront toujours les liaisons du nord vers le sud qui resteront payantes dans le nord au dire de monsieur King. Voilà pourquoi Canadien Nord a gracieusement mis sur pied un programme de visite d'hommes d'affaires entre Edmonton et Iqaluit pour tenter d'augmenter le trafic de marchandise entre l'est et l'ouest.

Il s'agissait donc d'une opération de relations publiques pour Canadien qui a tout intérêt à ne pas se faire oublier à l'est. First Air étant la propriété de Makivik, donc des Inuit du Nouveau-Québec, la compagnie n'est pas favorisée par l'article 24 de l'Entente de Revendication Territoriale du Nunavut qui donne priorité aux compagnies Inuit du Nunavut dans l'obtention de contrats gouvernementaux.

Les milieux d'affaires de la région de Baffin de même que le prochain gouvernement auront donc les mains libres pour trouver une solution adéquate à l'étranglement des services aériens vers le Sud.

Assemblées

Suite de la une

actuelles, notamment de présenter un document qui soit clair et qui répondent aux inquiétudes des gens. Les membres de la garderie ont donc convenu que le Conseil d'administration de la garderie reviendra en *Assemblée générale spéciale* sur la question de la dissolution au moment où il y aura un modèle clair présenté. De plus, la garderie s'entend pour travailler de concert avec l'AFCY sur ce dossier.

L'AFCY a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration lors de son assemblée du 4 juin qui se tenait dans les locaux de l'école Allain St-Cyr. Michel Lefebvre a été élu président de l'association. Michel Martel est demeuré au sein du conseil à titre de vice-président. Maryse Perraud, Roxanne Valade, Dianna Hooper, Daniel Arseneault et André Légaré ont été les autres personnes élues à titre de conseillers.

De son côté, les membres de la garderie Plein soleil réunis probablement pour la dernière fois à l'église Advantiste ont nommé Linda McDonald à titre de présidente de la garderie. Lucy Austin sera vice-présidente, Céline Pelletier, secrétaire, et Gisèle Forget, trésorière. Suzette Montreuil, Christianne Lacasse-Clarke et Line Gagnon viennent compléter l'équipe.



Alain Bessette/L'Aquilon

Frédéric Bérubé et Isabelle Picard se sont beaucoup amusés lors de la St-Jean Baptiste à Yellowknife.

Projet de sculpture à Yellowknife

Les coffres sont à sec... le rêve serait-il à l'eau?

«Le timing est parfait! Ce serait l'événement de l'été à Yellowknife, et toutes les personnes à qui on en a parlé sont très enthousiastes», affirme Daniel Lamoureux, directeur général de la Fédération Franco-TéNOise. Pourtant, le projet de création «Sculpture du Nord», qui doit mettre en collaboration les sculpteurs Armand Vaillancourt, Bill Nasogaluak et Dolphus Cadieux, ne semble pas arriver à prendre son envol.

Emmanuelle Lamoureux

Ce sont principalement des problèmes d'ordre financier qui constituent pour l'instant une entrave à la réalisation du projet de sculpture, un rêve né dans la tête de Daniel Lamoureux et par la suite embrassé par plusieurs personnes, y compris le sculpteur québécois Armand Vaillancourt. Ce dernier, aux dires de Daniel Lamoureux, l'appelle pratiquement chaque jour pour savoir où en est le projet.

Pendant ce temps, à Québec et à Ottawa, les choses traînent. Une demande de soutien financier envoyée le 1er février au gouvernement du Québec, duquel on avait espéré quelque 25 000 $, est restée lettre morte, tandis que le Bureau d'information du Canada s'est aussi refusé à toute contribution financière. Du côté de Patrimoine Canada, une réponse négative est parvenue à la FFT le 13 mai dernier.

Dans le secteur privé, où l'on comptait recueillir près d'un tiers des 182 500 $ nécessaires à la réalisation de cette oeuvre, rien n'est encore confirmé, malgré des demandes de commandite faites à l'endroit d'Air Canada, Giant Mine, BHP et Miramar Con Mine.

La Ville de Yellowknife se montre quant à elle réceptive, mais sans plus, se contentant d'accepter le cadeau offert par la FFT : une sculpture d'environ 3 mètres de hauteur qui sera exposée sur le McAvoy Rock. L'entretien de la sculpture sera toutefois à la charge de la FFT, selon les conditions qui ont été conclues lors de la réunion du conseil de la Ville de Yellowknife le 25 juin dernier.

Une oeuvre colossale

L'oeuvre, qui a déjà été imaginée et dessinée par les trois artistes impliqués, serait constituée d'un socle de granite représentant le Canada et le Québec, placé au centre d'un cercle sacré, représentant la culture dénée, et sur lequel serait posé un *drummer* inuit sculpté à même un bloc de marbre local de deux mètres de hauteur. Les artistes eux-mêmes représentent l'alliance des peuples : Armand Vaillancourt, le Québécois francophone, Bill Nasogaluak, l'Inuit, et Dolphus Cadieux, le Métis. Le tout constitue un présent offert par les francophones des TNO à la Ville de Yellowknife à l'occasion du 20ième anniversaire de la Fédération Franco-TéNOise et du 25ième anniversaire de fondation de la Nation métis des TNO.

Pour financer ce projet, c'est maintenant vers les ministres eux-mêmes que la Fédération Franco-TéNOise se tourne, en faisant parvenir des lettres au Premier ministre Jean Chrétien, à Sheila Copps et à Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord. Il s'agit probablement du dernier espoir de voir ce rêve réalisé, vu le peu de temps que dure l'été dans les TNO, et la difficulté de sculpter à l'extérieur à -10 degrés Celsius.

Recherche sur les polluants dans la chaîne alimentaire de l'Arctique

Ottawa : financera, financera pas?

Le 27 juin dernier, Whit Fraser, président de la Commission canadienne des affaires polaires, a demandé au gouvernement fédéral de préciser ses intentions quant à la promesse de soutien faite à l'endroit de la recherche sur les problèmes environnementaux dans l'Arctique. Les promesses faites par le fédéral incluent 10 millions $ de financement à la recherche.

Emmanuelle Lamoureux

«Le Premier ministre a luimême admis que le Canada ne respecte pas les ententes conclues lors de la Conférence de Rio (1992) sur les questions environnementales», mentionne M. Fraser. Et, depuis deux ans, le budget de la Commission canadienne des affaires polaires est révisé à la baisse. Pourtant, «ce sont des questions importantes qui peuvent entraîner des problèmes très aigus», souligne André Légaré, agent scientifique pour la Commission canadienne des affaires polaires.

«Il est nécessaire de clarifier le genre de programmes que le gouvernement accepterait de subventionner, et aussi, de savoir si l'on se dirige vers un financement à long terme ou pas», croit Whit Fraser, le président de la Commission canadienne des affaires polaires.

La recherche sur laquelle l'accent a été mis depuis un an est celle menée dans le but de connaître les polluants ayant un impact sur la chaîne alimentaire arctique. «Ce sont en majorité des polluants émis par des pays industrialisés, comme l'ex-URSS, les États-Unis et la France. Mais, même si le Canada n'est probablement pas le plus coupable là-dedans, on déplore la réticience du gouvernement à s'attaquer aux entreprises qui émettent des substances polluantes, et à les forcer à en réduire les sources», souligne M. Légaré.

Des travaux laissés en plan

Deux autres des principaux projets actuels de la Commission canadienne des affaires polaires sont des recherches sur le cancer et le suicide dans les communautés autochtones du Nord. Ces deux questions ont été soulevées à plusieurs reprises, l'an dernier, lorsque les communautés ont été consultées concernant les projets qu'elles souhaitaient voir se développer dans les années à venir. Ces projets, en raison des réductions budgétaires des deux dernières années, ont dû être retardés. «On ne peut pas mener une recherche pendant cinq ans, puis tout laisser tomber», déclare André Légaré.

Quant à savoir s'il existe des liens entre la circulation de ces substances polluantes dans la chaîne alimentaire de l'Arctique et le taux de cancer dans les communautés autochtones du Nord, il s'agit encore, pour la Commission canadienne des affaires polaires, d'une question nébuleuse. Raison de plus, selon André Légaré, pour poursuivre la recherche. «Nous savons que les personnes les plus susceptibles d'être affectées sont les femmes enceintes, et que 50 % des Inuits consomment de façon journalière la «nourriture de bois», qui est la plus susceptible de véhiculer les produits toxiques», mentionne-t-il.

Pendant ce temps, les autochtones de l'Arctique ne savent plus où donner de la tête. «On leur dit que leur nourriture traditionnelle est polluée, mais on leur suggère quand même de continuer à la consommer», explique l'agent scientifique. C'est que les risques posés par la pollution sont encore considérés moindres en comparaison avec l'impact qu'aurait un changement de leur diète.

Une revue parrainée par la FNFCF

Infomag, le petit dernier de la presse franco-canadienne

Analyse critique de Emmanuelle Lamoureux

Un nouveau magazine est né, Infomag, publié par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, en collaboration avec la firme de sondages Nadeau, Beaulieu et Associé(e)s. On y prend des nouvelles de la francophonie hors Québec.

Pour ce premier numéro des mois de juillet/août 1997, Infomag s'attarde particulièrement aux relations entre Québécois et francophones du reste du Canada. Malgré quelques attaques plus ou moins subtiles à l'endroit de la Belle Province, le tout couvre de façon adéquate l'actualité francophone hors Québec. Les sujets sont pertinents et les textes, généralement bien ficelés, malgré quelques coquilles qui auraient sans doute pu être évitées.

La mise en page est somme toute plutôt vivante, malgré son petit côté «arc-en-ciel» et le manque de photos, qui est particulièrement flagrant dans le dossier central intitulé «Les «dead ducks» et la mère patrie». Ce dernier est illustré au moyen de caricatures plus esthétiques que réellement porteuses d'information.

Du côté éditorial, quelques bonnes plumes, dont Daniel Poliquin, qui livre un texte réaliste sur les rapports entre Québécois et Franco-Ontariens. Infomag laisse une large place, entre ses pages, au commentaire - billets et éditoriaux - qui n'est malheureusement pas toujours identifié comme tel, ce qui entraîne une certaine confusion des genres journalistiques.

Entre autres, le texte d'André Nadeau (président de la maison de sondages Nadeau, Beaulieu et Associés) en page 13, qui se trouve au coeur du dossier central, sans autre identification de genre qu'un titre pas très évocateur.

Il serait par ailleurs pertinent que le contenu du magazine s'attarde aux régions francophones autres que le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, car le risque plane de tomber dans cette indifférence que l'on reproche, à travers les pages d'Infomag, aux Québécois : celle de négliger les minorités.

L'un des articles intéressants de ce premier numéro est celui sur le rapatriement des cerveaux néo-brunswickois par le Premier ministre Frank McKenna, un spécimen qui ne cessera jamais de nous étonner! A noter également, un texte très instructif sur le théâtre francophone en Ontario. Chapeau à Marie France Coutu pour la recherche historique! Ces deux articles sont d'ailleurs parmi les seuls à analyser la francophonie sans avoir recours à la lorgnette québécoise..

C'est donc avec intérêt que l'on attendra la parution du prochain numéro d'Infomag, dans l'espoir d'y découvrir un reflet qui soit propre aux communautés francophones canadiennes, et qui ne passe pas par le miroir québécois.

Si la publication vous intéresse, ne la cherchez pas en kiosque : elle n'est disponible que sur abonnement. Téléphonez plutôt au 1-800-297-8874.

ÉDITORIAL

Que se passe-t-il dans l'Ouest ?

Les témoignages abondent actuellement démontrant l'indécision des représentants de la francophonie de l'Ouest des TNO quant à la nécessaire restructuration des associations.

Selon les propos entendus lors des récentes assemblées générales de ces associations, le projet, dans son état actuel, est loin d'être clair. Aucune des associations ne s'est fermement engagée à appuyer le projet actuel. Il reste encore trop de problèmes irrésolus et de questions laissées sans réponse.

Il n'y a pas lieu cependant de s'inquiéter outre mesure. Une solution provisoire pourrait servir à sauver les meubles. En effet, il est toujours possible d'envisager de conserver les structures actuelles des associations et celles de la fédération. Dans le cas de la Fédération, il faudrait évidemment amender les règlements administratifs afin de refléter l'absence d'une délégation du Nunavut.

Cette solution provisoire pourrait même, selon certains propos entendus, constituer la forme permanente du réseau associatif francophone pour l'Ouest. Cela présente certains avantages. On éviterait ainsi toute résistance au changement. Les gens feraient aisément la transition vers un réseau sans le Nunavut, car ce serait les mêmes structures administratives qu'actuellement qui gèreraient la vie associative des francophones de l'Ouest des TNO.

Par contre, il est permis de croire que les responsables des associations veulent du changement. Ils désirent que les choses s'améliorent mais pas à n'importe quel prix et, sutout, sans précipitation. Cela nous laisse croire qu'il y aura bel et bien un nouveau type de regroupement associatif dans l'Ouest au moment de la division des Territoires.

Alain Bessette



Louis McComber/L'Aquilon

Les cadets de l'air ouvraient la marche arborant fièrement les drapeaux de chaque province et territoire lors de la parade du 1er juillet à Iqaluit.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

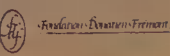
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Jack Anawak présente le Nunavut à un groupe d'ambassadeurs

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Une vingtaine d'ambassadeurs représentant des pays de tous les continents sont passés à Iqaluit le 18 juin dernier, dans le cadre d'une tournée de sensibilisation aux réalités canadiennes organisée par le ministère des affaires Indiennes et du Nord. À cette occasion, le Commissaire par intérim du Nunavut, Jack Anawak a tracé un portrait réaliste de la mise en opération du nouveau gouvernement territorial au Nunavut.

Il a rappelé à son auditoire la signature, en 1993, de l'entente de revendication territoriale entre les Inuit du Nunavut et le gouvernement du Canada d'alors, dirigé par le conservateur Brian Mulroney, spécifiant que cette entente prévoyait déjà la création du nouveau territoire.

Pour les négociateurs inuit de l'époque, il était essentiel de ficeler les deux projets ensemble. Les Inuit, majoritaires sur le territoire du Nunavut, voyaient là un pas important vers la reconnaissance du principe de l'autonomie gouvernementale. Anawak a précisé que le prochain gouvernement territorial sera sans aucun doute public et tout citoyen canadien y aura droit de vote comme n'importe où Canada, mais dans un territoire où 85% de la population est Inuit.

Le nouveau Commissaire par intérim a réitéré son intention de jeter les bases d'un nouveau gouvernement où plus de 50% de la force de travail serait inuit. «Il faudrait même atteindre 85% si c'est possible!»

Pour réaliser cet objectif, il faudra trouver le moyen de contourner de sérieuses embûches. Jack Anawak a déploré le haut taux de décrochage scolaire dans les écoles du Nunavut surtout au niveau secondaire. En guise d'explication, il a fait allusion aux changements très rapides dans lesquels sont engagés les Inuit depuis les 30 dernières années, passant d'une société de chasseurs-cueilleurs à un monde d'ordinateurs et de télécopieurs.

Ce changement accéléré ne s'est pas toujours fait dans l'harmonie. Jack Anawak voit le fort taux de suicide dans les communautés du Nunavut comme une conséquence de ce bouleversement du mode de vie traditionnel. «On se réjouit de la formule d'un gouvernement décentralisé, a-t-il précisé, mais en même temps il faut identifier les problèmes que va susciter l'arrivée de plusieurs fonctionnaires territoriaux dans de petites communautés.»

Le Commissaire a expliqué la nécessité de la création du Nunavut en décrivant le manque de confiance qu'ont toujours ressenti les Inuit à l'égard du gouvernement de Yellowknife. «Les Inuit se sont toujours sentis intimidés par ce gouvernement et ses fonctionnaires. Nous n'avons jamais eu le sentiment que c'était notre gouvernement à nous!»

Anawak a pris pour exemple le système judiciaire du gouvernement de Yellowknife qui n'a jamais vraiment fonctionné dans le contexte des communautés inuit.

Face à la délinquance, la communauté traditionnelle inuit n'aurait pas ce réflexe compulsif de chercher à faire condamner un coupable. «Dans la tradition inuit, on se pose plutôt la question: que peut-on faire pour venir en aide à ce jeune homme?...Une grande partie du système administratif dans lequel nous vivons aujourd'hui, nous est étranger.»

Dans son allocution, le Commissaire par intérim a déclaré son admiration pour Nelson Mandela et le nouveau gouvernement d'Afrique du Sud où anciens oppresseurs et opprimés ont décidé de vivre ensemble.

Si la comparaison ne s'applique pas directement au Nunavut, comme l'a précisé Anawak, elle suggère toutefois l'augmentation sensible du poids politique des Inuit dans le prochain territoire par rapport à la domination actuelle des Euro-Canadiens dans la gouverne des affaires publiques.

Jack Anawak a tenu à préciser que le Nunavut restera ouvert à tout le monde. Tout en rappelant l'importante communauté francophone à Iqaluit, Jack Anawak a déclaré: «Au Nunavut, nous avons à prendre en considération les préoccupations de nos groupes minoritaires.»

Dans la période de questions qui a suivi cette présentation, un des ambassadeurs présents a demandé sur quel type de revenu est-ce que le Nunavut pourrait compter pour boucler son budget? Et si le Nunavut devait complètement s'appuyer sur Ottawa financièrement, ne devra-t-il pas suivre à la lettre les plans tracés par les bureaucrates et politiciens de la capitale fédérale?

Le Commissaire a expliqué que le développement éventuel de l'industrie minière au Nunavut représentait un espoir important. D'autre part il a tenu à préciser que l'Assemblée Législative du Nunavut, dès qu'elle sera élue, sera libre d'agir à sa guise sans attendre de directives d'Ottawa.

Nouvelle Loi sur la tutelle en vigueur aux TNO

La nouvelle Loi sur la tutelle des TNO est effective depuis le 1er juillet. Elle donne le droit à une personne désignée, le tuteur, de prendre les décisions à la place d'un résident des TNO âgé de plus de 18 ans qui n'est pas en mesure de comprendre l'information nécessaire à la prise de décisions.

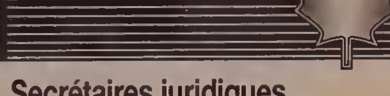
Emmanuelle Lamoureux

Le tuteur peut être appelé, par exemple, à déterminer où la personne représentée doit vivre, si elle doit travailler, se livrer à des activités sociales, suivre des cours. Elle pourrait, si besoin est, consentir à tous genre de soins médicaux et prendre des décisions touchant le quotidien de la personne. Bien que ce soit le tuteur qui prenne ces décisions, ce n'est pas lui qui sera en charge de la personne et ne bénéficiera pas d'un soutien financier quelconque de la part du gouvernement.

La personne désignée comme tuteur sera la plupart du temps un membre de la famille ou un proche de la personne. Toutefois, si personne dans son entourage ne souhaite ou ne peut assumer ces fonctions, la Cour suprême peut nomme d'office un tuteur public. «Personne ne peut être forcé à devenir tuteur», spécifiait Ron MacLellan, le tuteur public des TNO, lors d'un conférence de presse qui s'est tenue à l'Assemblée législative le 26 juin dernier. «Toutefois, nous essayons autant que possible d'éviter le recours au tuteur public afin de choisir quelqu'un qui connaisse la personne, ses goûts, ses croyances religieuses, etc.

Le tuteur, public ou privé, ne doit intervenir que dans l'intérêt de la personne qu'il représente et dans les domaines où cette personne n'est pas à même de prendre des décisions Dans certaines circonstances, le tuteur peut donc ne pas avoir plein pouvoir de décision.

Pour faire connaître la nouvelle loi, le gouvernement des TNO lancera sous peu des campagnes d'information un peu partout à travers le territoire dans les huit langues officielles.



La St-Jean Baptiste à Yellowknife

C'est plus de 120 francophones et francophiles qui sont venus déguster du homard et s'amuser au son de la musique des Cousins acadiens le 28 juin dernier à l'occasion de la soirée de la St-Jean Baptiste / Fête du Canada organisée par l'Association franco-culturelle de Yellowknife au restaurant Sam Monkey Tree.



Les deux cousins acadiens, René Arseneault (au violon, à l'harmonica et à l'accordéon) ainsi que Michel Arseneault (à la guitare) ont réussi à faire danser plusieurs des participants.



On arborait fièrement le drapeau acadien lors de cette soirée



C'était plein à craquer au Sam Monkey Tree

Texte et photos : Alain Bessette

1er juillet, Fête du Canada

La Fête du Canada à Iqaluit

Le tout Iqaluit s'était donné rendez-vous devant l'école Nakashuk pour célébrer la fête du Canada. Comme à toutes les années, une parade s'était formée sur le terrain de l'école Joamie vers midi pour redescendre vers le centre-ville dans le tintamarre des klaxons de voitures assistés de la sirène du camion de pompier de la ville.

La troupe des cadets de l'air ouvrait la marche suivi du légendaire «Polar Boy» et de sa compagne. Une longue caravane de voitures et de camions tout décorés d'unifoliés complétait le défilé. Malgré quelques averses, la température est restée clémente, le thermomètre atteignant même 16° au cours de l'après-midi.



Louis McComber/L'Aquilon

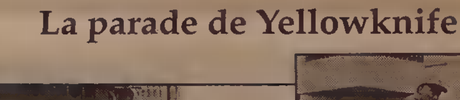
On avait prévu de l'animation musicale en fin d'après-midi avec la contribution de plusieurs talents locaux. On reconnaît Dave Boileau à l'arrière-plan, lui-même musicien mais aussi le spécialiste du son à Iqaluit.



Claire et Stuart Kennedy, propriétaire du magasin D J Sensations, remballent leur marchandise à la fermeture du marché aux puces monstre qui s'est tenu en matinée le 1er juillet au club de curling.

Photo : Louis McComber

La parade de Yellowknife





Photos : Emmanuelle Lamoureux



La St-Jean Baptiste à Yellowknife



Jacques Parizella et Patrice Bélair s'en donnent à coeur joie. Ils furent ans contredit le couple de danseurs le plus gracieux de la soirée!



Stella Desjarlais et Jean-François Pitre ont participé de bon coeur aux festivités. Jean-François était de plus en charge du son pour le spectacle des Cousins acadiens.



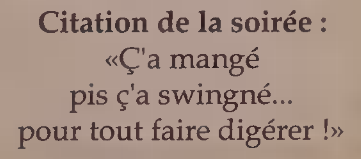
René Arseneault y va d'un petit solo.

En quelques minutes, les Cousins acadiens ont réussi à faire se lever presque toute la salle. Ceux et celles qui n'étaient pas des adeptes de la danse tapaient du pied, jouaient de la cuiller. «Si c'est comme ça après quelques minutes, attendez de voir ce que ça va être un peu plus tard», a lancé l'un des musiciens, amusé.

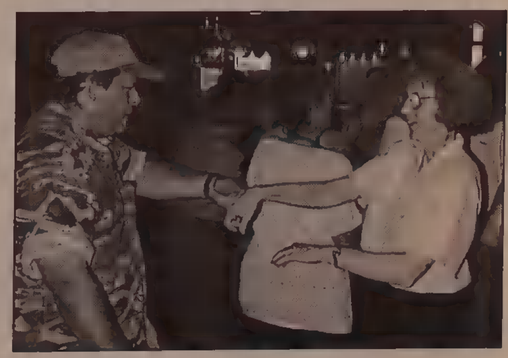




Jean-Claude et Tootsie Brien fêtaient, en même temps que la Saint-Jean Baptiste, leur mariage à venir. C'est maintenant chose faite, depuis mardi le 1er juillet.



Citation de la soirée :
«Ç'a mangé
pis ç'a swingné...
pour tout faire digérer !»



C'est au son d'une gigue que Richard Baillargeon et Nicole Wallbridge ont monopolisé la piste de danse.

Visite du violoniste André Proulx

De la grande visite à Fort Smith

Le violoneux André Proulx se produira en spectale à Fort Smith le 11 juillet prochain à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Nation métis des TNO.

Emmanuelle Lamoureux

Le jeune André n'avait que cinq ans lors de sa première apparition à la télévision. Un an plus tard, il est engagé comme musicien régulier dans l'orchestre de Maurice Milks. Puis, à l'age de huit ans, ses parents l'inscrivent au conservatoire de Québec, où il se perfectionne comme violoniste classique pendant huit ans.

A 16 ans, Willie Lamothe, impressionné par le jeune «prodige», l'invite à son émission «Le ranch à Willie». Quelques années plus tard, c'est grâce à M. Lamothe qu'André rencontre Georges Tremblay, avec qui il perfectionne ses études musicales, ce qui lui permet d'accéder à un autre palier du showbusiness.

Pendant plusieurs années, André Proulx accompagne, sur disques, sur scène et à la télévision, de nombreux chanteurs populaires de l'époque. Il a également travaillé à de nombreux enregistrements.

En 1986, il monte sur les planches de l'Olympia de Paris avec Édith Butler, puis sur celles du Théâtre de Ville. C'est à l'époque qu'il deviendra le directeur musical de la célèbre et enjouée chanteuse acadienne.

Pour couronner le tout, André Proulx a participé aux derniers albums de Céline Dion et de Rock Voisine comme violoniste solo, et vient tout juste de remporter un grand succès comme invité spécial au Festival des Violons d'Amérique dans le cadre d'une tournée de spectacles à travers tout le Canada.

André Proulx sera donc à l'Aréna du Centenaire de Fort Smith à partir de 18 h 00 vendredi prochain, prêt à faire «swinger» tous ceux et celles qui seront sur place.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 26, 11 juillet 1997

Si les bateaux...



Gaétan Samson/L'Aquilon

Gaétan Samson se mesure au gouvernail du cargo Lady Franklin lors de son dernier voyage à Iqaluit à l'été 1996. Cette photo nous rappelle que la brève saison de navigation va bientôt s'amorcer dans l'Arctique de l'est.

Fermeture du Bureau des langues

20 traducteurs mis à pied

Vingt traducteurs dénés ont reçu un avis de mise à pied mercredi dernier, alors que l'on a annoncé la fermeture du Bureau des langues et la privatisation de ses services. Les cinq traducteurs de langue française sont présentement en attente de la décision que prendra le Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi en ce qui les concerne.

Emmanuelle Lamoureux

Il reviendra, dès le mois d'octobre prochain, à chacun des ministères d'engager les personnes qu'il convient pour traduire les documents officiels. Un certain montant sera donc attribué à chacun de ces ministères pour couvrir les frais d'embauche des traducteurs.

La commissaire aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, Judi Tutcho, s'est dite inquiète de l'impact que pourrait avoir cette décision sur la qualité des traductions. «C'est moi qui reçois les plaintes de la population en ce qui a trait à la qualité de la langue. C'est donc de cette façon que je serai à même de constater s'il y a une baisse de qualité», a-t-elle ex-

Langues
Suite en page 2

Ottawa dévoile ses plans de construction d'infrastructure à *Iqaluit*

Iqaluit à la croisée des chemins!

Ce n'est pas à tous les jours que l'on crée au Canada un nouveau Territoire! Dans la nouvelle capitale Iqaluit, on savait qu'éventuellement Ottawa allait surgir avec un plan de développement des édifices nécessaires au fonctionnement du nouveau gouvernement. Personne n'était vraiment dans le secret des dieux jusqu'à ce que le Nunatsiaq News, dans son édition du 27 juin dernier, dénonce le manque de consultation populaire sur une question aussi importante pour le développement futur d'Iqaluit.

Louis McComber

Le comité ad hoc créé par la ville d'Iqaluit pour examiner ce dossier a tenu une assemblée spéciale mercredi le 2 juillet à l'Hôtel de Ville où les représentants du ministère fédéral des Travaux Publics ont dévoilé leurs plans et croquis pour les nouveaux édifices. Une trentaine de citoyens d'Iqaluit et représentants des médias locaux étaient sur place.

On prévoit la construction de trois édifices d'envergure à Iqaluit dès l'été 1998 pour répondre aux besoins de l'établissement du prochain gouvernement. Le plus important abritera le siège du gouvernement du Nunavut et ses principaux services. Il s'agira d'un édifice sur trois étages d'une superficie de quelques 3000 mètres carrés.

Il y aura là une salle de réunion qui servira temporairement aux délibérations de l'Assemblée Législative. Dans ce scénario, la construction de l'Assemblée Législative du Nunavut serait envisagée dans un avenir indéterminé.

Le gouvernement fédéral lui-même prévoit l'édification d'une bâtisse de deux étages couvrant près de 2400 mètres carrés pour loger les différents services fédéraux ayant à s'installer dans la nouvelle capitale. Enfin les plans des experts fédéraux prévoient la construction d'un édifice de quelque 2000 mètres carrés pour la Ville d'Iqaluit afin de faire face à l'expansion inévitable de ses différents services.

Les représentants fédéraux ont présenté trois hypothèses de travail aux trois conseillers présents du comité de la ville. Ces trois esquisses prévoient la construction des trois édifices à proximité du quatre-coins qui fait la jonction entre le Ring Road et la route de l'aéroport.

Le plan #1 serait le plus expéditif puisqu'il prévoit l'utili-

Infrastructure
Suite en page 2



Donald Aubrey/L'Aquilon

En caravane, allons à la cabane!

Le char allégorique fabriqué par les francophones a remporté le 3e prix lors de la Fête du Canada à Fort Smith, le 1er juillet dernier. Le thème choisi par les francophones étant la cabane à sucre, c'est le bonnet rouge sur la tête et la taille décorée d'une ceinture fléchée qu'ils ont salué la foule qui regardait passer la parade.

Sommaire



Emmanuelle Lamoureux

L'AFPC souhaite rencontrer Jane Stewart

Jean-François DesLauriers, le vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada pour la région du Nord, a demandé à rencontrer la nouvelle ministre des Affaires Indiennes et du Nord, Jane Stewart. M. DesLauriers souhaite entretenir la ministre sur des questions telles que l'impact de la création du Nunavut, ainsi que de la dévolution du travail dans le Nord d'un palier de gouvernement à un autre. M. DesLauriers souhaite également que la ministre, à l'occasion de cette rencontre, reconfirme l'appui du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux recommandations faites par la Commission d'établissement du Nunavut dans son rapport intitulé «L'empreinte de nos pas dans la neige fraîche 2» (*Footprints 2*), pour ce qui est de la main-d'oeuvre et des relations de travail.

Nouvelle bourse d'études pour la Nation dénée

Jason McNeill de Yellowknife est l'heureux récipiendaire de la nouvelle bourse d'études en environnement Chef George Kodakin. La bourse, d'une valeur de 1000 dollars par année, est attribuée dans le but de permettre à un(e) étudiant(e) d'origine dénée ou métis de poursuivre des études post-secondaires dans l'un des domaines suivants : sciences, environnement et gestion des ressources.

Jason McNeil étudie présentement au Collège communautaire Grant MacEwan à Edmonton, en Alberta, dans le cadre du programme de baccalauréat en transfert des sciences. Une seconde bourse reste encore à attribuer. Les étudiant(e)s qualifié(e)s sont encouragé(e)s à faire parvenir leur demande au ministère des Terres et de l'Environnement de la Nation dénée.

S.O.S. bébévoles

Le Festival Folks on the Rocks est à la recherche de bénévoles prêts à accueillir les artistes qui participeront au festival les 19 et 20 juillet. Les personnes intéressées peuvent contacter les organisateurs de l'événement au numéro suivant : 920-7806

Langues

Suite de la une

primé lors d'une interview accordée à L'Aquilon.

Selon un communiqué de la sous-ministre adjointe du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Lesley Allan, les communautés linguistiques, qui ont été consultées au cours de l'an dernier, appuient le gouvernement dans sa démarche de privatisation.

Toutefois, Mme Tutcho se préoccupe des critères d'embauche des traducteurs. «Il me semble qu'engager les personnes qui ont été mises à pied pour faire la traduction serait la bonne chose à faire. Tout d'abord parce que la perte d'un emploi met énormément de pression sur elles et sur leurs familles, mais aussi parce qu'elles ont servi le ministère pendant de nombreuses années et sont de surcroît très qualifiées», a-t-elle fait savoir.

Un petit noyau d'employés, responsable de la gestion et du maintien de la qualité de la langue, sera maintenu en place.

Selon Mme Tutcho, la privatisation des services de traduction ne permettra pas au gouvernement d'épargner, au contraire. «Si un plan n'est pas établi rapidement au niveau financier, ça risque de coûter beaucoup plus cher», déclare-t-elle en faisant allusion au cours incertain du libre marché,«et ce plan doit être mis sur pied avant la fermeture du bureau en octobre.»

La réorganisation du Bureau des langues a été discutée en février dernier et approuvée par le Cabinet au mois de juin. «Un peu de consultation aurait été appréciée avant que la décision définitive ne soit prise», a conclu Mme Tutcho.

La décision à savoir ce qui adviendra des cinq traducteurs de langue française sera quant à elle prise à huis clos dans les jours à venir.

Infrastructure

Suite de la une

sation de lots appartenant déjà au gouvernement fédéral tout à l'arrière de l'édifice Parnaivik. L'édifice fédéral se situerait à l'arrière de Parnaivik, tandis que l'édifice du gouvernement du Nunavut serait érigé sur le terrain maintenant occupé par les résidences des membres du détachement de la GRC, le long de Federal Road.

Le plan #2 suppose la construction de l'édifice du gouvernement du Nunavut directement en arrière de Parnaivik, mais empiétant sur le prochain lot appartenant à Kakivak, une firme vouée au développement économique rattachée à l'Association Inuit Qikiqtani, du côté de l'édifice des cadets de l'air. L'édifice fédéral dans ce cas occuperait l'espace maintenant utilisé par les résidences de la GRC.

Dans les deux cas, la ville d'Iqaluit construirait son édifice à proximité, sur des terrains lui appartenant. La troisième possibilité que semblaient favoriser les représentants fédéraux suppose la construction de l'édifice du gouvernement du Nunavut en face du restaurant Kamotik Inn sur des lots occupés par l'Association des Chasseurs et Trappeurs de Baffin, le pavillon des arts appliqués du Collège Arctique du Nunavut et par un garage de la Ville d'Iqaluit.

Dans ce troisième plan l'édifice territorial et municipal seraient intégrés à un même campus et on pourrait y prévoir l'utilisation partagée de certains locaux ou services. Dans ce cas, l'édifice fédéral serait construit à l'arrière de Parnaivik. Ce scénario offre le désavantage d'impliquer des tractations foncières plus complexes.


Louis McComber/L'Aquilon
Ed Picco est critique face aux constructions envisagées.

Les devis fédéraux ne font pas l'unanimité

Plusieurs membres influents de la communauté d'Iqaluit ont pris la parole pour commenter les propositions. Tous ont déploré le manque de consultation préalable avec la communauté.

Lazarus Arreak, le président de l'Association inuit Qikiqtani, a vivement critiqué les trois scénarios qui congestionneraient ce coin de la ville déjà surchargé par la présence de l'édifice Parnaivik, du bureau de poste et de deux banques. Selon Arreak, ces plans mettraient gravement en jeu la sécurité des citoyens d'Iqaluit dans ce secteur puisque les nouveaux édifices devraient y attirer quotidiennement près de 250 voitures supplémentaires. Arreak a aussi attiré l'attention des conseillers présents sur l'importance de prévoir des espaces récréatifs dans et autour d'Iqaluit pour les pique-niques et le camping. «Il faut créer un site et des édifices dont on pourra être fier!» a-t-il conclu.

Steven Roberts pour sa part, co-propriétaire du Nunatsiaq News et représentant la communauté d'affaires d'Iqaluit a dénoncé l'absence de planification à long terme pour la capitale du Nunavut. Pourquoi par exemple ne pas créer une zone spéciale (*capital district*) pour les futurs développements des édifices de la capitale. En s'associant à des intérêts privés, on pourrait dès maintenant y joindre un centre des congrès qui entraînerait beaucoup de retombées économiques au Nunavut. «Même si l'échéancier est serré, a déclaré Roberts, nous n'aurons plus jamais la chance de consulter la communauté sur cette question si on ne le fait pas maintenant!»

Le député Ed Picco a surenchéri en proposant de développer une telle zone d'édifices de la capitale entre Iqaluit et Apex. «La population d'Iqaluit a augmenté de 18% dans les derniers cinq ans et on prévoit qu'elle augmentera de 27% dans les prochains cinq ans», de commenter le député. De 4200 habitants aujourd'hui, on prévoit qu'Iqaluit comptera 7000 habitants en 2007. D'ici là, Iqaluit et Apex ne formeront plus qu'un grand ensemble. C'est en fonction de ces nouvelles données démographiques qu'il faut planifier le développement urbain. Picco a brandi le plan de développement de la Ville d'Iqaluit qui date d'octobre 1996 et qui ne prévoit ni l'emplacement des nouveaux édifices gouvernementaux, ni celui du nouvel hôpital ou de la nouvelle école qui devraient être construits sous peu.

«D'abord, il faut revoir ce plan général de développement de la Ville d'Iqaluit» a affirmé Picco. «On ne devrait pas être forcé d'accepter une seule hypothèse de développement!»

Les députés demandent une allocation de 3000 $ par an pour se vêtir

«Ils sont allés trop loin» - Jim Evoy

Le 20 juin, le député de Nunakput, Vince R. Steen, rédigeait un mémo proposant que soit accordé aux députés des TNO un montant de 3000 $ par année afin de se vêtir selon le code vestimentaire de la profession qu'ils exercent.

Emmanuelle Lamoureux

Le 4 juillet dernier, les principaux médias d'information des TNO recevaient, par télécopieur, ce mémo accompagné d'un communiqué de presse de la Fédération du Travail des TNO, indiquant qu'une collecte de vêtements usagés serait organisée afin de permettre aux personnes qui le désirent de faire don de leurs vêtements usagés aux députés.

L'Aquilon a communiqué, mardi dernier, avec le président de la fédération, Jim Evoy, qui était apparemment indigné par la demande des députés.

«Ils sont complètement débranchés de la réalité! Je ne voulais pas y croire! Je pense que si je n'en riais pas, je pleurerais», a déclaré ce dernier. «Après 500 mises à pied au sein de la fonction publique et des coupures de plus de 6 pour cent, je trouve très hypocrite une demande comme celle-là», poursuit-il.

«Les membres de l'Assemblée législative ont apparemment besoin d'une allocation pour se vêtir correctement pour le travail et nous allons les aider tout en permettant aux payeurs de taxe d'épargner de l'argent», a déclaré M. Evoy dans le communiqué de presse, en faisant référence aux 72 00 dollars que coûterait annuellement cette allocation.

La collecte de vêtements a donc été organisée, et de nombreuses personnes sont jusqu'à présent allées déposer des vêtements au bureau de la Fédération du Travail du Tundra Building de Yellowknife. «Nous avons reçu des chemises, des complets, deux chapeaux de cowboy, des robes. Nommez-le, nous l'avons!»

■ Il y a même une dame qui est venue nous donner des vêtements de travail qu'elle n'utiliserait pas de sitôt, ayant été victime d'une mise à pied quelques jours plus tôt... Les gens ont le sens de l'humour!», mentionne M. Evoy, qui a déclaré recevoir beaucoup de messages d'appui de la population.

Le député de Yellowknife Nord, Roy Erasmus, qui a appuyé par écrit la demande faite par M. Steen, ■ déclaré qu'il préférait ne pas commenter ce qui lui paraissait être une stupide gâchis. «Ce n'est pas sérieux, cette collecte de vêtements», a-t-il ajouté.

Les vêtements qui ont été amassés au cours de la semaine ont été déposés à l'Assemblée législative vendredi le 11 juillet, vers 14h30.

Une étudiante du département d'anthropologie de l'Université Laval en visite à Iqaluit:

Mélanie Gagnon entreprend une recherche sur les débuts d'Iqaluit

Ça fait toujours plaisir d'apercevoir de nouvelles figures à Iqaluit surtout quand on découvre que ce nouvel arrivant parle français. C'est bien le cas de Mélanie Gagnon qui, dans les dernières semaines, est venue respirer l'air frais d'Iqaluit. Mélanie toutefois est montée avec un but bien précis en tête: amorcer un projet de recherche dans le cadre d'une thèse de maîtrise au département d'anthropologie de l'Université Laval. Elle nous a expliqué le contexte historique de sa recherche.

Louis McComber

Son projet est aussi audacieux que passionnant: mettre en lumière la période de la fondation d'Iqaluit autour de la présence militaire américaine et de la construction des gigantesques installations qui existent encore aujourd'hui.

Il ne s'agit pas d'une étude de stratégie militaire, mais plutôt d'ethno-histoire. Mélanie veut aller chercher l'histoire par la bouche-même des témoins Inuit qui ont vécu cette période.

Un peu d'histoire: le trajet "Crimson"

Comme plusieurs communautés de l'Arctique, Iqaluit, qu'on nommait alors Frobisher Bay, s'est développé autour d'un projet de base militaire durant la dernière Guerre Mondiale. Mêmes circonstances aussi à Coral Harbour sur l'île de Southampton et Kuujjuak, qu'on nommait alors Fort Chimo.

Ces trois aéroports militaires faisaient partie d'un chapelet d'installations du même genre dont le but a d'abord été d'approvisionner les zones de combat en Europe avec des bombardiers fabriqués aux États-Unis.Chaque aéroport constituait un point de ravitaillement à peu près à tous les cinq cent milles depuis Seattle dans l'État de Washington jusqu'à Prestwick en Grande-Bretagne. Fort-Chimo se trouvait sur un itinéraire secondaire provenant de l'est et passant par Goose Bay. On nommait ce réseau d'aéroports développé par les militaires américains: "the Crimson Route."

Mélanie Gagnon a déjà entrepris une démarche préalable à son projet de recherche qui l'a amenée aux Archives Nationales du Canada à Ottawa pour repérer le plus de données historiques possible sur cette époque assez peu connue de l'histoire canadienne.

Frobisher Bay en 1941

En 1940, tout juste avant que les Américains ne se pointent au fond de la baie de Frobisher, il faut s'imaginer que les seules communautés existantes au sud de la Terre de Baffin sont Kimmirut, qu'on nommait Lake Harbour et qui avait longtemps servi de base aux baleiniers et Pangnirtung où, après l'époque de la chasse à la baleine, le révérend Peck avait fondé une mission anglicane à la fin du siècle dernier.

Les Inuit de l'époque nommaient Iqaluit, Iqaluit, puisqu'ils s'y rassemblaient l'été pour pêcher l'omble chevalier dans ce qu'on nomme maintenant la rivière Sylvia Grinnel. Plusieurs familles inuit habitaient différents camps tout au long de la baie de Frobisher et comme tous ces gens-là vivaient de chasse, de pêche et de trappe, ils voyageaient beaucoup et se visinaient assez régulièrement.

Dès 1914, la compagnie de la Baie d'Hudson avait installé un comptoir de traite dans la baie. Durant la guerre ce comptoir opérait toujours du côté de Ward Inlet, un peu à l'est d'Iqaluit.

Les Américains en guerre

Avec la permission du Canada, les Américains commencent par installer une station météo sur une des îles de la baie. Mélanie Gagnon rappelle que c'est le bombardement des Japonais de la flotte américaine à Pearl Harbor, le 7 décembre 1941 qui a précipité l'entrée des États-Unis dans la Deuxième Guerre Mondiale et a accéléré le développement d'installations militaires dans l'Arctique.

La construction des installations militaires d'Iqaluit débutent en 1942 pour se terminer le 31 décembre 1943. Dès 1941, plusieurs familles Inuit se rapprochent du chantier. D'abord ils recyclent beaucoup de matériel que les Américains jettent au rebut. Avec le bois, ils arrivent même à se construire d'humbles habitations. Plusieurs d'entre eux se font engager comme salariés pour travailler sur les camions, aux cuisines ou encore à la buanderie. Mais comment va-t-on les payer? Les autorités militaires décident alors de leur ouvrir une ligne de crédit au comptoir de la Baie d'Hudson.

D'après les archives qu'a consultées Mélanie, en 1943 on retrouve une petite communauté de 125 Inuit agglomérés autour de la base. De temps à autre elle jette un oeil sur l'écran de son ordinateur portatif où elle a déjà compilé de nombreuses données de départ pour sa recherche: "À l'été 46, on compte 25 employés inuit payés 40 cents de l'heure, à raison de 8 heures par jour excepté le dimanche" note-t-elle.



Louis McComber/L'Aquilon

Mélanie Gagnon devant son ordinateur portatif

Le Canada joue un rôle effacé

À cette époque, le Canada est très peu présent dans l'Arctique. À chaque été, il y délègue la célèbre «Eastern Arctic Patrol» par bateau. Un des buts principal de la patrouille est d'afficher justement la présence canadienne dans le nord et d'affirmer sa souveraineté sur toute la région.

En 1942, un constable de la "Police Montée" comme on les appelait à l'époque s'installe à la base de Frobisher Bay. Il s'occupe entre autre chose du recrutement de la force de travail inuit. Un des documents historiques qu'a dénichés Mélanie précise bien les politiques d'embauche: par exemple, on n'engageait pas de jeunes Inuit afin qu'ils conservent leur habileté à la chasse.

À la fin de la guerre, les bases américaines dans l'Arctique prennent une toute nouvelle importance à cause de la menace que représente le bloc soviétique pour la sécurité du continent américain. Ce n'est qu'en 1963, soit plus de vingt ans après leur «invasion» de l'Arctique canadien que les militaires américains vont regagner leur pays.

La version inuit de leur propre histoire

On connaît déjà peu toute cette période historique. Est-ce parce que le jeune pays qu'était alors le Canada n'y a pas joué un rôle très glorieux? On connaît encore moins ce que les Inuit eux-mêmes en ont perçu. Plusieurs acteurs de ce brusque passage à la sédentarisation vivent toujours parmi nous et fort heureusement Mélanie Gagnon a l'intention de dénicher leur version des faits.

ÉDITORIAL

Adieu, TNO octolingues?

La nouvelle a donné un choc à plusieurs francophones, et pour cause : le Bureau des langues qui ferme ses portes, c'est une assurance de moins du droit de vivre en français dans les Territoires du Nord-Ouest. La mise à pied des traducteurs de langue française n'a pas été officiellement annoncée, mais ça augure mal. La décision est en train de se prendre entre députés, ministres et haut-fonctionnaires, et cela à huis clos. De plus, si les communautés linguistiques autochtones ont été consultées, on ne peut pas en dire autant de la communauté francophone des TNO.

Évidemment, la structure est lourde. Huit langues officielles, vu la population du territoire, c'est beaucoup. Un vrai paradis pour les traducteurs, diront les mauvaises langues. C'est d'ailleurs contre cette lourdeur qu'on en a. Contre ce manque d'efficacité et de productivité qui fait une grosse tache dans un gouvernement où tout doit fonctionner au quart de tour.

La culture entre mal dans cette structure de pensée. Elle est contre-productive. Radio-Canada en est la preuve flagrante : une institution culturelle très populaire, qui transmet des émissions généralement de grande qualité, mais qui ne rapporte pas. On a tenté à maintes fois de l'abolir, de la privatiser, mais sans succès. La population s'est lancée à la défense de la société d'État.

Qu'on se le dise : la culture n'est pas un investissement monétaire, mais humain, et la seule façon, pour un gouvernement de prouver qu'elle lui importe vraiment, c'est de l'institutionnaliser, de la rendre inconditionnelle et intouchable par les lois du marché. Si la tendance se maintient, les TNO seront la seule province / territoire où les services de traduction et d'interprétation seront entièrement privatisés.

Emmanuelle Lamoureux



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Le sculpteur Dolphus Cadieux a gentiment accepté de poser pour la journaliste de L'Aquilon. On le voit ici en train de peaufiner l'une de ses oeuvres. Lire le texte en page 7.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux

Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone

OPSCOM

Fondation-Donateur-Fremont

BHP Minerals fait évaluer le gisement de Boston dans la région de Bathurst Inlet

3 millions d'onces d'or!

Quatre nouveaux gisements d'or ont été découverts par la compagnie minière australienne BHP Minerals International dans la région de Bathurst Inlet, à environ 700 km au nord-est de Yellowknife. Le rapport annuel de la compagnie qui a été présenté le 30 juin dernier devant les médias australiens a fait état de la situation : selon l'évaluation des experts, le plus gros des quatrs gisements, Boston, contiendrait, à concentration élevée, pas moins de 3 millions d'onces d'or.

Emmanuelle Lamoureux

Les quatre gisements sont situés sur une bande de terrain de 70 km et celui qu'on a nommé Boston, et qui est le plus prometteur, a été découvert il y a cinq ans.

Bien que les études visant à évaluer la concentration précise du précieux métal soient encore en cour, les résultats, selon Stedman Ellis, qui est responsable des relations publiques chez BHP Minerals à San Francisco, sont extrêmement encourageants.

Aucun plan d'exploitation n'a été effectué jusqu'à présent. La compagnie en est encore au stade des études de faisabilité. On sait cependant que BHP a l'intention de faire affaire avec une autre compaanie minière spécialisée en extraction de l'or. «Plusieurs compagnies ont jusqu'à présent démontré un intérêt pour le projet, entre autres la compagnie Mechanics, mais nous n'avons pas encore fait notre choix», note Stedman Ellis.

Le terrain où se trouvent les quatre gisements appartient en partie au gouvernement fédéral et en partie au peuple inuk. Le gisement Boston, le plus intéressant des quatre, est situé en terre inuit, ce qui fait que BHP Minerals, qui avait jusqu'à présent acquis des droits de prospection sur ces terres, devra payer des redevances à Nunavut Tunngavik Incorporated, la corporation qui est en charge de l'administration les fonds générés par les possessions du peuple inuit.

«Selon nos calculs, l'extraction pourrait débuter d'ici environ trois ans», précise M. Ellis depuis son bureau de San Francisco.

Un calcul rapide : en extrayant de 110 à 120 000 onces d'or par année, comme c'est présentement le cas Con Mine, la mine d'or située à proximité de Yellowknife, l'extraction de la totalité de l'or se trouvant dans le gisement pourrait durer environ 25 ans.

Bilan de la Fête de la Saint-Jean Baptiste

«Un énorme succès», selon Daniel Arseneault



Alain Bessette/L'Aquilon

«Ça a dansé jusqu'à deux heures du matin!»

«Je tiens à remercier tous les participants qui ont fait de cette fête un énorme succès», déclare Daniel Arseneault, organisateur de l'événement. Une fois le décompte fait, on peut affirmer que pas moins de 140 personnes, dont environ 120 francophones, se sont rendues au restaurant Sam Monkey Tree le 28 juin dernier pour y déguster du homard.

«Ce que j'ai particulièrement apprécié, c'est qu'il y avait des francophones qu'on n'avait jamais vu participer aux activités auparavant qui sont venus, et en particulier des Acadiens. Et puis, ça a dansé jusqu'à 2 h 00 du matin!», ajoute Daniel Arseneault, lui même originaire de Balmoral, une petite ville du nord du Nouveau-Bruns-wick.

M. Arseneault tient à remercier les bénévoles qui ont contribué à faire de l'événement un succès : Ginette de Néguac, Roxanne, Diana, Marie-Laure et tous les autres. De même, des remerciements sont adressés aux commanditaires officiels : Century 21, Cooperators Insurance, Co-op, Len's Shoppe et Patrimoine Canada.

Des remerciements tout particuliers sont également adressés aux Cousins acadiens, le groupe de musique composé de René Arseneault et de Michel Arseneault, qui ont accepté d'offrir un spectacle de qualité aux francophones de Yellowknife, et ce sans être rémunérés.



Feux de forêts

Rien ne bouge...

Emmanuelle Lamoureux

Malgré l'été qui est bien entamé depuis quelques jours, le feu n'a pas encore fait de réels désastres dans les forêts des Territoires du Nord-Ouest. Si les régions du Sahtu et du Deh Cho sont calmes ces jours-ci, les régions du South et du North Slave sont cependant nettement plus propices à voir naître des feux de forêts.

Présentement, des petits feux causés par des étincelles s'y déclenchent régulièrement, mais sont généralement bien contrôlés. Les feux ne menacent pour le moment aucune communauté.

Depuis le début de l'été, 53 feux ont été déclarés, et 36 d'entre eux ont été éteints. Pour signaler un feu de forêt, composez le 1-800-661-0800.





Quelles familles!

Les familles ne sont plus ce qu'elles étaient! Pour nommer ces nouvelles réalités, la langue doit créer de nouveaux termes. Quand un seul adulte est à la tête de la famille, il s'agit d'une famille monoparentale.

Annie Bourret (APF)

La famille à garde partagée est celle où la garde des enfants est répartie entre les parents, tandis que la famille reconstituée se compose de deux nouveaux conjoints vivant avec leurs enfants d'union(s) précédente(s). Quant à la famille où les enfants vivent avec leurs deux parents naturels, il a fallu lui adjoindre l'adjectif nucléaire.

Le domaine de la langue a aussi divers concepts de famille. Les familles de mots sont comme un arbre grammaire française, par exemple pour exprimer le masculin et le féminin (veuf et veuve, neuf et neuve). La relation entre ces deux sons est parfaitement logique : leur seule différence vient de la vibration des cordes vocales pour /V/. Tout le reste de l'articulation, c'est-à-dire l'endroit où se place la langue dans la bouche, la courbure des lèvres, etc., s'agence de la même manière.

Pour rester dans l'univers sonore, parlons du couple quand et quant et de leur fiston qu'en. Pour ne pas confondre les deux premiers, il suffit de faire une substitution. Si vous pouvez utiliser lorsque dans la phrase suivante : «Elle est partie quand/lorsque je suis arrivée», vous devez employer l'adverbe de temps quand.

Quant est TOUJOURS suivi de à; l'expression signifie «en ce qui me concerne». Qu'en pensez-vous? N'est-ce pas la facilité même? En passant, évitez d'écrire «Quand pensez-vous?», vous pourriez vous faire des ennemis.

On compte aussi plusieurs familles de mauvais usages, comme celle de briser, souvent employé au Canada dans un sens qui dépasse nettement celui de «casser, rompre», est nombreuse! Comparez «La toilette est brisée» à «La toilette est hors d'usage». Autre exemple : «Mon pantalon est brisé» serait avantageusement remplacé par «Mon pantalon est décousu ou déchiré ou troué».

Enfin, il ne faudrait pas oublier la très nombreuse famille des apocopes, qui compte des membres comme météo, vélo, stylo, cinéma, moto et métro, entre autres. L'apocope est le mot savant désignant un raccourci linguistique très courant: la chute de voyelles à la fin d'un mot (météorologie, vélocipède, stylographe, cinématographe, motocyclette et métropolitain). Considérez ces mots comme des amputés de l'usage : plus le mot est d'usage courant et plus il est difficile de se rappeler des syllabes disparues. Faites parvenir vos commentaires par courriel (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Petites Annonces
(service gratuit)

Concours de dessin
À l'encre noir pour les jeunes de 13 à 19 ans. Dimensions du dessin : 6' 1/2 (hauteur) x 7' (largeur). Thème au choix. À soumettre avant le 31 juillet à l'Association des parents francophones de Yellowknife: C.P. 2243, YK, X1A 2P7. Le dessin choisi paraîtra dans notre calendrier 1998. Informations : 873-3347

Aide domestique
Cherche aide domestique, 1 fois par mois. Contacter Fabienne au 669-9045 ou pagette 669-3085.

Tuteur de français
Je recherche un tuteur de langue française pour m'aider à passer un test d'écriture et de lecture. Contactez Beverley Mitchell: 873-8394.

Dolphus Cadieux: sculpteur et peintre de Yellowknife

D'art et d'eau fraîche

À Yellowknife, dans une petite maison de bois que ses proches appellent son atelier, Dolphus Cadieux travaille, penché sur des blocs massifs de marbre qu'il est allé chercher lui-même dans le Grand Lac des Esclaves. De ces formes brutes jailliront des volumes fluides, des visages d'hommes et de femmes, des formes lisses et abstraites dont certaines aires sont restées intouchées, granuleuses, raboteuses.

Emmanuelle Lamoureux

Cette maison, qu'il partage avec le sculpteur Bill Nasogaluak, est un véritable chantier. Tout, dans la pièce où Dolphus Cadieux travaille, est recouvert d'une épaisse couche de poussière de roche. Autour des oeuvres en cours, cette poussière blanche forme de petits tas dans lesquels sont écrasés des mégots de cigarettes.

«La vie que je mène, je ne la recommanderais pas à beaucoup de personnes», raconte-t-il d'emblée. «Il y a des hauts et des bas, et ce n'est pas évident sur le plan financier : un jour, tu es riche, et le lendemain, tu n'as pas un sou en poche.» Sans compter que la vie d'artiste n'est pas toujours évidente dans le Nord. Vu le nombre relativement restreint d'amateurs et d'acheteurs d'art, il n'est pas facile d'y vivre de peinture et de sculpture.

Dolphus Cadieux est en fait l'un des rares artistes de la région à pouvoir se le permettre. «Je suis prêt à faire beaucoup de compromis pour ne pas avoir à occuper un autre emploi», confirme-t-il. «Par exemple, je préfère de beaucoup la sculpture abstraite à la représentation, mais étant donné que mes visages de femmes se vendent très bien, je continue dans cette branche. Ça m'intéresse moins, mais il n'y a pas de public pour l'art abstrait à Yellowknife.» D'ailleurs, l'artiste déplore l'absence d'un marché pour l'art contemporain dans sa ville natale. «C'est triste, et ça fait du tort à beaucoup de personnes», croit-il.


Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon
Dolphus Cadieux à l'oeuvre dans la cour derrière son atelier.

Pourquoi, malgré des conditions qu'il juge assez défavorables, rester dans le Nord? Pourquoi ne pas plutôt s'installer dans les grandes villes - Toronto, Vancouver, Montréal - où les opportunités de vente seraient décuplées? «J'ai besoin du bois, de la terre. Pour moi, c'est un peu comme une église...», raconte celui qui ne se fait pas prier pour aller à la chasse et à la pêche.

Le sculpteur, qui travaille depuis quelque temps avec des matériaux recyclés, a réalisé une oeuvre faite entièrement de vieux pièges. L'oeuvre, qui représente un homme qui transporte un sac sur son dos, est présentement entreposée chez le frère de l'artiste.

Mise à part la sculpture de la pierre, Dolphus Cadieux s'intéresse en effet à différents médias. C'est d'ailleurs par le biais de la peinture qu'il s'est initié aux arts plastiques alors qu'il fréquentait l'école secondaire. «Je peins encore; en fait j'alterne entre l'un et l'autre, c'est un processus continu. Et j'aime travailler avec différents matériaux, comme la fibre de verre et l'acier», raconte celui qui a réalisé la mosaïque se trouvant sur le mur extérieur du commerce Fitzgerald Carpeting, à Yellowknife.

Au fond de la pièce où travaille Dolphus Cadieux se trouve un magnétophone et quelques cassettes empilées et couvertes de poussière. Serait-ce qu'il écoute de la musique en sculptant? «Je n'ai pas le choix», répond-il. «Pour bien travailler, il faut que je m'enferme dans un petit endroit et que j'évite toute distraction. La distraction bloque la créativité, et la musique me permet simplement d'oublier ce qui se passe autour de moi.»

Que ce soit du classique, du jazz ou quoi que ce soit d'autre, la musique lui sert de rempart contre tout autre stimuli qui pourrait venir troubler sa concentration. «Lorsque je suis bien concentré, dans mon monde, je ne vois pas le temps passer. Il y quelque temps, j'ai travaillé sans arrêt pendant 14 heures sans m'en rendre compte : je n'avais pas réalisé que tout ce temps avait passé.» ■

Portraits francophones du Nunavut

« Je le fais pour mes enfants »

En mars 1976, alors qu'il avait seulement 17 ans, Claude Martel est venu à Iqaluit pour y travailler comme plusieurs autres membres de sa parenté. Après plus de 20 ans passés dans l'Arctique, Claude a plus que jamais à coeur la langue et la culture françaises. C'est bien l'héritage qu'il souhaite lèguer à ses deux filles, Nathalie et Isabelle.

Stéphane Cloutier

Originaire du Lac Saint-Jean, Claude n'a pas eu de difficulté à s'adapter à la vie nordique. À vrai dire, il y avait déjà à Iqaluit une quinzaine de ses tantes, oncles, neveux, soeur et frère. Il nous avoue même qu'ils ont déjà été une trentaine dans la capitale de l'Arctique de l'est. Aujourd'hui, ils sont toujours une douzaine. On doit être loins de s'ennuyer dans les *parties* de Noël et du Jour de l'an!

Il vit aujourd'hui avec sa conjointe Rodha, qui est inuit, originaire de Clyde River. À la maison, les langues d'usage sont l'inuktitut et le français. Claude parle seulement en français à ses filles, mais elles comprennent et parlent aussi l'inuktitut avec leur mère. Quant à l'anglais, comme tous les enfants dont ce n'est pas la langue maternelle à Iqaluit, elles l'ont appris par «contagion» à la télévision et dans la rue.

Claude constate que dans le cas de nombreux couples exogames à Iqaluit, c'est l'anglais qui domine comme langue de communication entre les conjoints et les enfants. « Le père n'assume pas sa position au niveau de la langue dans le milieu familial», réplique Claude. « Moi, je ne voulais pas, puis je l'ai dit tout de suite en partant. J'en ai discuté avec ma femme : "Il faut qu'ils parlent français, ces enfants là. Tôi, tu vas leur parler en inuit, c'est parfait, je n'ai rien contre ça, mais je vais leur parler en français." »

Effectivement, en tant que père, il ne lésine pas du tout sur l'héritage culturel et linguistique qu'il s'est promis de léguer à ses filles. «J'essaie de lire tous les soirs des livres en français. Puis je leur parle tout le temps en français. La télévision, je la mets au le poste français. J'essaie de les initier. Je ne fais pas les choses à moitié. »

Il nous avoue que ses filles sont plus vulnérables à l'assimilation, ici à Iqaluit, d'où l'importance de l'éducation. « J'essaie de les encadrer pendant que j'en suis encore capable. Parce qu'à un moment donné, je ne serai plus capable de les encadrer. Je suis aussi bien de les encadrer de bonne heure, hein? » Ses filles sont inscrites dans le programme de français à l'école Nakasuk. « Peut-être qu'à un moment donné elle vont décider : "Hey papa, on est tannées. On veut étudier en anglais!" Mais ça, ce ne sont pas elles qui vont le décider tant qu'elles n'auront pas 16 ans! », nous dit Claude en riant.

Il est aujourd'hui conseiller du conseil scolaire francophone d'Iqaluit. «Ce sont mes filles qui m'ont amené à m'impliquer dans le conseil scolaire. Je veux avoir une influence sur ce qui va se passer dans leurs vies. Aussi, je pense à long terme. Il n'y a personne à court terme qui va prendre des décisions pour mes filles. Je vais avoir mon mot à dire dans la patente. »

Bien que sa famille et son travail - il est mécanicien chez Nanook Taxi - acaparent beaucoup de son temps, Claude aime bien offrir son aide et participer aux activités des francophones. Plusieurs se souviendront qu'il fut longtemps en charge des feux de la Saint-Jean durant les années 80. Lui et son cousin ont même participé à la construction du centre communautaire francophone en 1987. Et plus récemment, les habitués de CFRT 107,3 FM se souviendront de l'émission Nat-Is (encore en l'honneur de ses deux filles, NAThalie et ISabelle),


Stéphane Cloutier/L'Aquilon
Claude Martel à la station de radio CFRT

L'avenir du français au Nunavut n'inquiète pas notre ami. « Que tu sois au Nunavut ou à l'intérieur du Canada... c'est la constitution. Il n'y a rien qu'ils pourront faire contre ce qui est déjà là. Le Nunavut, c'est gouverné par les lois fédérales. Je ne vois pas de changements dramatiques la-dedans. »

En fait, avec la partition des Territoires du Nord-Ouest, il est à croire que les francophones du Nunavut pourront se tenir plus facilement au courant des décisions concernant leur avenir. «Peut-être que ça va aller mieux avec l'Est que ça va là avec l'Ouest. Parce que là on est loin. Il faut dealer avec du monde. Ça fait que là, on va les voir, ça va être ici, la capitale. »

En de la province de Québec, la langue est primordiale pour l'identité francophone. Alors qu'au Québec il est tout à fait normal de parler français, dans le Nord c'est une autre histoire. «Je suis content d'avoir mes filles. Je peux toujours leur parler en français» , nous confie Claude. «Aussi, la langue française décrit mieux les choses que la langue anglaise. Si tu éprouves quelque chose, on dirait que tu peux le dire plus profondément qu'en anglais.»

Dans un environnement où l'anglais domine de plus en plus, Claude ne renie jamais ses racines québécoises et francophones. «Tout le monde connaît mes couleurs», nous affirme-t-il. «Partout où je vais, même si c'est anglais, je dis "bonjour, merci" en français.»

Des parents contre la machine de guerre libérale:

Au Nouveau-Brunswick, la bataille pour la sauvegarde des écoles est engagée

D'un côté, le tout-puissant gouvernement libéral du Capitaine Canada Frank McKenna. De l'autre, des parents acadiens de trois petites localités d'environ 1 000 habitants de la Péninsule acadienne, bien déterminés à ne pas laisser le ministre de l'Éducation fermer leurs écoles. David contre Goliath. L'enjeu: la gestion scolaire.

Yves Lusignan (AFP)

Depuis deux mois, les parents de Saint-Sauveur, Saint-Simon et Saint-Rose sont engagés dans une lutte à finir avec leur gouvernement. Le ministre de l'Éducation, James Lockyer, a justifié sa décision de fermer les écoles de niveau élémentaire par la diminution importante du nombre d'élèves.

En mars 1996, le ministre abolissait toutes les commissions scolaires, francophones et anglophones, pour les remplacer par deux commissions scolaires provinciales linguistiques et des structures régionales et locales. Le ministre de l'Éducation annonçait donc, le 26 mars dernier, la fermeture des écoles La Découverte de Saint-Sauveur, Lorette-Doiron de Saint-Simon et L'Escalade de Sainte-Rose, dans le cadre d'un vaste plan de rationalisation.

Les 2 et 4 mai, les parents de Saint-Sauveur et de Saint-Simon sont descendus dans la rue pour protester contre la fermeture de leurs écoles. Les manifestations ont mal tourné, alors que l'escouade anti-émeute de la GRC a brutalement dispersé les parents, dont certains avaient lancé des pierres en direction des policiers.

Fidèle à sa réputation de dur à cuir, Frank McKenna ne s'est pas apitoyé sur le sort des parents: «Il y a une histoire de rébellion et de violence dans la Péninsule acadienne lorsque les choses ne vont pas selon leurs désirs,» s'est contenté de déclarer le premier ministre après l'intervention policière musclée.

Ce qui n'était au départ qu'un problème local, a soudainement pris de l'envergure à la suite de l'intervention policière. L'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal, le président du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et la présidente du comité S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, ont fait parvenir des lettres d'appui aux parents. L'évêque de Bathurst, André Richard, a adressé un message de solidarité au Comité pour la sauvegarde de l'école de Saint-Sauveur.

Le 25 mai, des centaines de personnes participaient à une marche de solidarité qui avait lieu simultanément à Saint-Sauveur, Sainte-Rose et Saint-Isidore pour dénoncer les fermetures d'écoles.

Le 26 juin dernier, les parents obtenaient une injonction interlocutoire retardant la fermeture définitive de leurs écoles. La cause sera entendue le 28 juillet devant le juge Joe Daigle de la Cour du banc de la reine. Les parents soutiennent que la fermeture des écoles va à l'encontre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui accorde aux parents le droit de gérer et de contrôler leurs écoles. Le gouvernement prétend de son côté que cet article ne s'applique pas dans le cas présent, puisque la fermeture des écoles est une décision qui n'a rien à voir avec la langue et la culture.

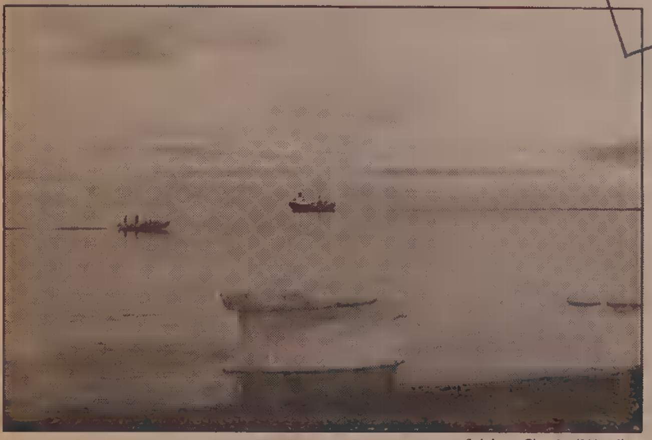
Toute cela risque d'entacher la belle réputation du Nouveau-Brunswick, à laquelle tient tant le M. McKenna. Le 3 juillet, une membre du Comité de sauvegarde de l'école La Découverte de Saint-Sauveur, Nathalie Richard, expédiait une lettre aux bureaux d'Amnistie Internationale à Montréal, pour demander à l'organisme de défense des droits de la personne de faire enquête sur «la violence terroriste que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a utilisé pour taire une population qui cherche à empêcher la fermeture de ses écoles locales.»

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'Aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 27, 18 juillet 1997

Rencontres maritimes



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Une chaloupe de chasseurs inuit s'en va à la rencontre du bateau cargo lors de l'arrivée de ce dernier à Igloolik l'an dernier au mois d'août.

Prisons fédérales dans les TNO

Projet de construction

Plus de 100 détenus fédéraux, purgeant une peine de plus de deux ans, sont présentement incarcérés dans des pénitenciers du Sud, loin de leurs familles, tandis que seuls 22 d'entre eux sont dans le Nord.

Emmanuelle Lamoureux

Pour ceux qui ont été incarcérés dans le Sud, où les prisonniers autochtones sont souvent victimes de discrimination raciale, d'abus physique, mental et sexuel, le taux de récidive est élevé. D'où l'idée de Roy Erasmus, député de Yellowknife Nord, de doter les TNO d'un pénitencier fédéral adapté aux besoins et valeurs des autochtones.

«Ce que je souhaiterais, c'est un centre de ressourcement [*healing lodge*] semblable à celui de Maple Creek en Saskatchewan», explique Roy Erasmus, «et les discussions que j'ai eues avec des fonctionnaires fédéraux me laissent croire qu'ils pourraient accéder à cette demande»

Le pénitencier pour femmes de Maple Creek, ouvert depuis deux ans, est un exemple de succès aux yeux de M. Erasmus : des 17 détenues qui en ont été

Prisons
Suite en page 2

Édifices gouvernementaux à Iqaluit

Feu vert à la construction

Dans un vote de trois contre un le 8 juillet dernier, les conseillers municipaux d'Iqaluit ont accepté la proposition des fonctionnaires fédéraux de construire trois édifices importants tout près du quatre coins en face du Kamotiq Inn.

Louis Mc Comber

Les conseillers municipaux d'Iqaluit ont entériné le plan soumis par des fonctionnaires fédérau prévoyant la construction de trois édifices.

Le dernier scénario sur lequel ont voté les conseillers présents à la réunion prévoit la construction de deux édifices de trois étages chacun sur le terrain présentement occupé par le local de l'Association des Chasseurs et Trappeurs de Baffin, le département d'art appliqué du Collège Arctique du Nunavut et un des garages de la municipalité.

L'édifice qui abritera les différents services fédéraux sera construit à l'arrière de l'actuel édifice Parnaivik du côté de la route Fédérale et aura aussi trois étages.

Selon la dernière édition du Nunatsiaq News, le président de la Corporation de Construction Nunavut, Tagak Curley, a expliqué au Conseil que si Iqaluit ne voulait pas se plier au plan proposé par Ottawa, les édifices pourraient bien être construits dans d'autres communautés, comme par exemple à Rankin Inlet.

Déclaration sans doute plus spectaculaire que réaliste puisque le choix d'Iqaluit comme future capitale du nouveau territoire s'est fait par voie de référendum auprès de toute la population du Nunavut.

Rappelons que la Corporation de construction Nunavut sera le seul maître d'oeuvre de toutes les constructions à mettre en place pour le fonctionnement du prochain gouvernement, tant à Iqaluit que dans les autres communautés. Il ne fait plus aucun doute que la CCN aura besoin d'expertise et de main-d'oeuvre extérieure pour respecter son échéancier.

Ce débat autour de la construction des édifices gouvernementaux à Iqaluit aura permis à la population de se rendre compte de l'absence de planification à long terme pour le développement de la capitale tant du côté de la municipalité d'Iqaluit que du côté des fonctionnaires fédéraux.

La population d'Iqaluit sera toutefois invitée à donner son avis sur le style et la couleur des bâtiments au cours des semaines à venir.

Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Le violon enchanteur !

André Proulx, le violoniste invité par la Fédération Franco-TéNOise à l'occasion de l'AGA de la Nation métis des TNO, donne un cours de maître à de jeunes violoneux de Fort Smith, le 12 juillet dernier.

M. Proulx a reçu sa formation classique au Conservatoire de Montréal.

Sommaire



Emmanuelle Lamoureux

Élection d'un nouveau chef

C'est le 14 août prochain, au cours de l'Assemblée nationale dénée qui se tiendra sur la réserve dénée de Hay River, qu'aura lieu l'élection du nouveau chef national de la Nation. Tout membre actif de la Nation a le droit de tenter sa chance, et les candidatures devront été déposées avant le 25 juillet.

Les candidats doivent avoir 18 ans et plus, être inscrits dans la liste des résidents descendant de Dénés et membres de la Nation dénée. De plus, ils doivent obtenir le soutien d'au moins cinq membres actifs de la Nation dénée, dont deux chefs de la Nation.

BHP passée en revue

Le député de Yellowknife Nord, Seamus Henry, a exprimé le souhait, le 14 juillet dernier, de faire passer en revue par le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique les normes d'emploi à la mine BHP. Des rumeurs circulent à l'effet que BHP ne respecte pas le contrat signé avec le gouvernement territorial voulant que 33 pour cent des employés associés à la construction de la mine doivent être des résidents du Nord.

M. Henry a admis que BHP s'était toujours conformé aux normes jusqu'à présent mais a ajouté que faire attendre les résultats d'un rapport faisant état du respect de ces normes ne ferait qu'envenimer la situation.

Abattoir à Hay River

Le ministre des Ressources, de la Faune et du *Développement économique, Stephen Kakfwi*, a annoncé la fermeture, le 19 juillet, de l'abattoir de Hay River. Depuis 15 mois, le gouvernement territorial assurait le fonctionnement de l'abattoir par le biais de paiements mensuels de 20 000 $, mais en raison de la situation fiscale actuelle, il a été déclaré impossible de continuer dans cette voie.

Selon M. Kakfwi, on a tenté d'intéresser le secteur public à l'établissement, mais sans succès. Ces tentatives se poursuivront afin de permettre la réouverture de l'abattoir. Jusqu'à présent, six personnes y ont été employées.

Prospection à Thor Lake

Highwood Resources Ltd vient de soumettre au gouvernement des TNO et au Conseil des eaux des TNO une demande officielle d'échantillonage pour la région de Thor Lake, au nord du Grand lac des Esclaves. Cet échantillon sera transporté en barge jusqu'à Hay River, puis en Alberta, où la compagnie est en train de choisir un lieu en vue de la construction d'une usine.

La permission de prélever des échantillons devrait être accordée d'ici six à neuf mois.

Présidence du Conseil consultatif de gestion de la faune

Peter Usher a été nommé, le 9 juillet dernier, au poste de président du Conseil consultatif de gestion de la faune. Détenteur d'un doctorat en géographie, M. Usher travaillait depuis quelques années à Ottawa comme directeur de recherche de *Inuit Tapirisat of Canada*.

Il fait de la recherche dans le Nord depuis plus de 30 ans et se spécialise, entre autres, dans la question des droits territoriaux autochtones. Le mandat du Conseil qu'il présidera est de faire des recommandations en ce qui a trait à la gestion de l'environnement pour la portion de l'Inuvialuit se trouvant dans les Territoires du Nord-Ouest.

Prisons

Suite de la une

relâchées, seules deux d'entre elles ont récidivé. «Ce succès vient, selon moi, du fait que 95 % du personnel de l'établissement est autochtone. Les détenus y sont de plus en contact avec leur culture, car ces gens-là ne savent, le plus souvent, rien de leur culture», croit M. Erasmus.

Il se dit par ailleurs convaincu qu'un tel établissement contribuerait à réduire le taux de criminalité des TNO. «Ces détenus sont des récidivistes. Ce sont des personnes qui ont vécu de l'abus dans les écoles résidentielles et ailleurs, et ils reproduisent les comportements dont ils ont souffert toute leur vie. Tout ça est souvent amplifié par un problème d'alcool. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs commis le crime pour lequel ils sont incarcérés alors qu'ils étaient sous l'effet de l'alcool.»

Aux dires de M. Erasmus, il est encore trop tôt pour évaluer les coûts qu'impliquerait un tel projet. On sait cependant que les fonds nécessaires à la création du pénitencier viendraient principalement d'un programme fédéral destiné aux autochtones, ce qui cependant n'exclurait pas que des détenus non-autochtones y soient admis. Pour épargner de l'argent, M. Erasmus se dit très ouvert au fait d'utiliser un bâtiment déjà existant plutôt que d'en construire un autre. Bien qu'il soit trop tôt pour décider de l'emplacement de l'éventuel pénitencier, il a exclu la possibilité de la capitale, suggérant plutôt une localité plus petite, comme Fort Resolution.

Des représentants du gouvernement fédéral seront dans les Territoires du Nord-Ouest en août pour discuter de la possibilité de doter le territoire d'un tel établissement. Roy Erasmus, bien que confiant, sait que la partie n'est pas encore gagnée : «Il va falloir se lancer dans une étude de faisabilité, puis le projet devra passer devant un comité et être recommandé. Nous allons rencontrer les représentants du ministère de la Justice et voir ce qui est dans la mesure du possible.»

Décès de Jim Evoy

Une grande perte pour le mouvement ouvrier des TNO

Jim Evoy, figure légendaire du mouvement syndical et président depuis six ans de la Fédération du Travail des TNO, est décédé le 13 juillet dernier, aux petites heures du matin, des suites d'une crise cardiaque. Il avait 54 ans et une carrière bien remplie derrière lui.

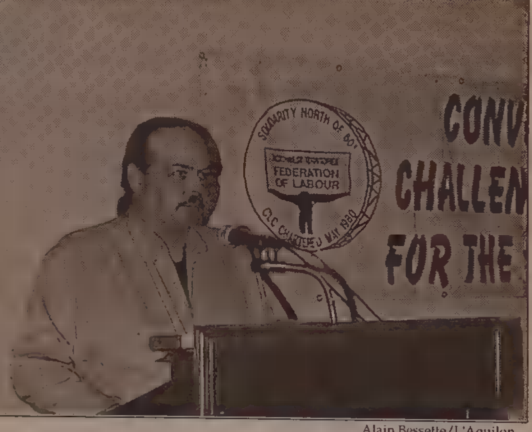
Emmanuelle Lamoureux

«Au cours des ans, j'ai constaté que Jim était un défenseur invétéré des droits humains, et un des tenants les plus convaincus du mouvement ouvrier dans le Nord», a déclaré le Premier ministre Don Morin en apprenant la nouvelle. «Bien que nous n'ayions pas toujours eu les mêmes opinions, je reconnaissais et respectais sa vision et sa passion pour les droits des travailleurs du Nord.»

C'est en janvier 1983, après avoir travaillé dans le domaine des mines, de la construction et dans une scierie, que Jim Evoy met pour la première fois les pieds à Yellowknife. À l'époque, il y représente le Syndicat des travailleurs de la construction et des industries diverses, de même que la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, ce dans le cadre du projet de gazoduc à Norman Wells.

Au cours de sa carrière, il a agi à plusieurs reprises en tant que représentant des familles d'ouvriers du Nord, entre autres dans le cadre du Comité permanent parlementaire sur les finances (budget fédéral et TPS), de la Commission royale sur les peuples aborigènes, des audiences de l'Office national de l'énergie, de la Commission fédérale d'examen des évaluations environnementales, etc.

De plus, il a passé cinq ans au sein de la Commission des accidents du travail, dont trois comme président du tribunal d'appel de l'organisme.



Alain Bessette/L'Aquilon

Décédé dimanche le 13 juillet dernier à l'âge de 54 ans, Jim Evoy laisse un grand vide qui sera difficile à combler au sein du milieu syndical.

«Jim était quelqu'un qui avait des convictions très fortes», a déclaré Jackie Simpson, présidente du Syndicat des ouvriers du Nord.«Qu'il se batte pour une hausse des compensations offertes aux ouvriers blessés, ou qu'il rie des députés qui demandent une coûteuse allocation vestimentaire, il était toujours du côté des plus démunis.»

Au niveau territorial, Jim Evoy a représenté les ouvriers des TNO dans le cadre du Comité de révision de la Loi sur les normes de travail.

Finalement, il a été pendant quatre ans chroniqueur pour l'hebdomadaire de La Société de communication autochtone, Native Press / Press Independent.

Ses rapports ont d'ailleurs été publiés, à plusieurs reprises, par le Ministère des Affaires indiennes et du Nord, par le Comité de ressources arctiques, de même que par l'organisation internationale du Travail.

Au Sommet des Chefs Politiques de Baffin à Pangnirtung

Des résolutions énergiques pour faire face à des problèmes aigus

Lors d'un Sommet des chefs politiques de Baffin, les participants se sont prononcés sur plusieurs questions pressantes pour la région de Baffin, notamment l'amélioration du réseau des soins de santé et l'accès à l'éducation.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Le Sommet des chefs politiques de Baffin s'est déroulé du 10 au 12 juillet dernier à Pangnirtung. On a tenté d'y établir des priorités politiques pour répondre aux besoins du milieu. Le Sommet a été interrompu par l'annonce du décès de Abraham Okpik, figure bien connue du milieu politique nordique. (Voir texte encadré).

Quand le gouvernement du Canada a signé une entente avec le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) en 1988 pour lui confier la responsabilité des services de santé, la promesse de construire un nouvel hôpital pour la région de Baffin faisait partie de l'accord. Depuis, les fonds prévus à la construction de cet hôpital ont été versés par Ottawa au gouvernement de Yellownknife qui les a affectés au Fonds de revenu consolidé au lieu de les geler dans un compte spécial en vue de la construction. Une proposition votée au Sommet prévoit que la construction débute à la fin de l'été 1998.

Une autre proposition présentée au Sommet de Pangnirtung suggère de créer des écoles secondaires intermédiaires pour les plus jeunes étudiants de 12 à 14 ans, les séparant ainsi des plus vieux qui ont jusqu'à 20 ans et peuvent intimider ou influencer cette jeune clientèle. De plus, il faut donner les moyens financiers suffisants aux étudiants qui doivent faire vivre une famille.

Les écoliers font face à tellement de problèmes sociaux et familiaux que plusieurs sont tentés de décrocher, d'où la proposition d'augmenter le nombre de travailleurs communautaires dans les écoles.

Une proposition adoptée visait à encourager l'autonomie en matière de justice communautaire. La discussion autour de cette proposition a soulevé plusieurs critiques sévères quant à l'application actuelle de la justice dans les communautés. On propose donc une prise en charge des éléments délinquants par la communauté inuit. Les services de justice sont souvent offerts par des professionnels ou des institutions venus du Sud qui ne tiennent pas compte de la culture locale. Cette approche est coûteuse et inefficace. Les Inuit ont toujours trouvé les moyens de faire face à la délinquance et devraient reprendre l'initiative dans ce domaine.

La question du contrôle communautaire déborde l'aspect des services judiciaires. En vue de l'établissement du Nunavut en 1999, les Chefs politiques du Baffin estiment que la législation municipale devrait être entièrement révisée afin de permettre un plus grand contrôle des communautés sur l'ensemble de leurs affaires.

Puisqu'Iqaluit a été choisie comme capitale du futur territoire, les participants au Sommet se sont mis d'accord pour qu'une commission spéciale soit créée afin d'envisager tous les défis liés à cette vocation: planification de la construction des édifices gouvernementaux, urbanisme et préoccupations esthétiques, festivals et événements spéciaux, questions protocolaires, célébrations pour le 1er avril 1999.

Selon une autre proposition adoptée, le gouvernement des TNO devrait absolument débloquer des fonds pour venir en aide aux sans-abris, particulièrement ceux d'Iqaluit.

Plusieurs sites contaminés ont été identifiés à proximité de communautés, mettant en jeu la santé de leurs habitants. Les participants au Sommet estiment que le nettoyage de ses sites devraient être entrepris de façon urgente. Selon de récentes informations, le gouvernement Groenlandais serait à la veille de signer des ententes pour accueillir des dépotoirs de déchets nucléaires dans la région de Thulé avec les États-Unis et la Russie. Le ministère des Affaires extérieures du Canada et le député du Nunavut à la Chambre des Communes devraient étudier cette question et exprimer les fortes inquiétudes de la population de Baffin.

De 1961 à 1996, la population de Baffin a augmenté de 700%, passant de 1614 à 12 948. À ce rythme la population de Baffin sera de 19 178 en 2011. Il s'agit d'un des plus fort taux de croissance démographique au monde. Cet accroissement accéléré exerce des pressions sur les services gouvernementaux: habitation, santé, éducation, assistance sociale, création d'emploi. Les chefs politiques du Nunavut proposent de préparer un plan pour la prochaine rencontre afin de faire face à cette crise.

Une oie blanche s'est envolée...

Louis Mc Comber

Abe Okpik aimait dire qu'il valait mieux être une oie blanche dans le ciel, même s'il n'y en a pas beaucoup, plutôt qu'être un vulgaire maringouin parmi tant d'autres. Jeudi le 10 juillet dernier, Abe Okpik est décédé à l'Hôpital régional de Baffin à Iqaluit, après une hospitalisation de plusieurs semaines.

En apprenant la nouvelle, le Sommet des leaders de Baffin réuni à Pangnirtung du 10 au 12 juillet dernier, a interrompu ses travaux pour rendre un hommage particulier à ce précurseur de l'action politique chez les Inuit du Canada.

Né dans le delta du Mackenzie en 1929, Abe Okpik a curieusement été impliqué dans la plupart des péripéties de l'histoire du Nord canadien.

Il naît de façon traditionnelle dans une tente de peaux. Dans sa petite enfance, il suit les cycles de la chasse, de la pêche et de la trappe. Pour ses proches, il est akaaka, l'oncle, parce qu'à sa naissance on lui avait donné le nom d'Auktalik, l'oncle de son père et puissant chaman de la vallée de la rivière Noatak en Alaska, décédé en 1928.

À l'âge de huit ans, son père le confie aux missionnaires anglicans qui ont ouvert une école résidentielle à Aklavik. Comme tous les autres enfants, on lui interdit de parler sa langue maternelle. «Ils voulaient nous assimiler le plus rapidement possible dans ce temps-là pour mieux nous oublier, je pense.»

Trois ans plus tard, Abe Okpik parle, lit et écrit l'anglais. Son père le réclame pour lui enseigner les rudiments de la chasse et de la trappe. Sur les territoires de trappe dans le qammaq ou l'igloo, Abe lit aux siens les derniers déroulements de la Deuxième Guerre Mondiale.

À l'âge de 16 ans, gravement atteint de tuberculose, il doit être hospitalisé à Edmonton et il y restera trois ans. C'est là qu'il apprend à jouer de la guitare et se familiarise avec plusieurs langues autochtones, dont le cri et le déné. Il est impressionné par la dévotion des Indiens pour leurs croyances traditionnelles. Cela l'incitera toute sa vie à valoriser ses propres traditions.

Quand il revient dans le delta, Abe se remet à la trappe et à la chasse puis il travaille deux ans sur les premiers chantiers de la ligne DEW (Distant Early Warning).

Son incroyable carrière politique débute quand un travailleur social, Gene Rheaume, le recommande au Comité des Affaires Esquimaudes du ministère des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles du Canada. En 1959, Abe Okpik se rend à Ottawa et entretient ministres, policiers, missionnaires, administrateurs de la compagnie de la Baie d'Hudson et hauts fonctionnaires des besoins criants de la population inuit.



Il restera un an et demi à Ottawa comme consultant pour la section d'esquimologie du ministère.

En 1965, il est nommé député sur le conseil territorial qui a son siège social à Ottawa. À une de ses premières interventions au Conseil, il fait remarquer que les "Esquimaux", comme on les appelait alors, devraient pouvoir élire leurs représentants comme tous les autres citoyens canadiens. Pour le centenaire de la confédération canadienne, le siège social du Conseil Territorial déménage à Yellowknife. On y tiendra aussi des élections dans l'Arctique de l'Est, et Simonie Michael d'Apex sera le premier député autochtone à y être élu.

Abe Okpik est généralement connu du public canadien comme le responsable du projet «Surname» de 1969 à 1971. Depuis l'introduction des allocations familiales, les fonctionnaires de l'État devait trouver une façon d'identifier les «Esquimaux». Or ceux-ci n'avaient pas vraiment de noms de famille. En fait tout le monde se reconnaissait à travers des liens de parenté.

Dès le début de la guerre, les agents de la Gendarmerie Royale ont distribué des numéros aux Inuit gravés sur une médaille de métal, communément appelés «Dog Tag». Le Commissaire d'alors, Stue Hodgson a chargé Abe Okpik de la délicate mission de se débarrasser du «Dog Tag».

Abe Okpik a pratiquement visité toutes les communautés inuit de l'Arctique, expliquant son projet aux aînés et visitant chaque famille pour déterminer avec les individus leur choix de nom de famille.

Dans les années soixante-dix, on le retrouve à l'emploi de Radio-Canada comme correspondant chargé de couvrir les audiences de la Commission Berger en inuktitut.

La commission étudie les impacts de la création d'un gazoduc sur les populations autochtones de la vallée du Mackenzie. Le juge Berger ordonnera un moratoire de dix ans sur le développement du projet.

Abe Okpik s'est aussi mérité la décoration suprême du Canada, la médaille de l'Ordre du Canada qu'il a reçu à Rideau Hall des mains de Jules Léger. Au moment de son décès, il était toujours conseiller municipal pour la ville d'Iqaluit.

Il avait une mémoire phénoménale et connaissait l'histoire des TNO sur le bout de ses doigts. Il savait qu'on ne passe pas de l'âge de pierre au monde post-industriel en une génération sans en ressentir les contrecoups.

ÉDITORIAL

Ça se joue aussi dans la tête

Le projet du député Roy Erasmus d'établir une centre correctionnel fédéral ici-même dans le Nord soulève un problème qui peut avoir des impacts non seulement sur la population carcérale autochtone mais aussi sur la population des TNO en général.

L'un des principaux arguments avancés par le député concerne le fait que les prisonniers autochtones incarcérés dans le Sud sont souvent victimes de discrimination raciale et d'abus de toutes sortes.

Quelques recherches effectuées au sein des pénitenciers canadiens semblent aller dans le sens de cet argument.

Dans une étude réalisée par Hann et Harnam en 1988, un lien était établi entre le niveau de risque présenté par les prisonniers et l'occurence d'une libération conditionnelle. Par contre dans le sous-échantillon autochtone, ce lien n'existe pas et l'octroi d'une libération conditionnelle semble des plus aléatoires. Qui plus est, le pourcentage de libération conditionnelle n'est que de 12 pour cent chez les autochtones comparativement à 47 pour cent parmi les non-autochtones. Ces résultats semblent donc appuyer la thèse d'une discrimination raciale à l'encontre des autochtones incarcérés.

En ce qui concerne les abus vécus par les prisonniers autochtones, une étude réalisée en 1994 sur les détenus autochtones du Nord sous responsabilité fédérale indique que presque tous les détenus interrogés ont rapporté que le personnel de *leur établissement les traitaient de façon juste et* équitable, mais, en même temps, que ce personnel n'était pas à l'écoute de leurs besoins ni ne connaissait leur culture. Cette dernière donnée nous indique que le problème d'abus est certainement moins grand qu'estimé mais que les carences culturelles du régime carcéral fédéral sont fort importantes.

En effet, cette même recherche fait ressortir ces différences culturelles. Non le seulement le prisonnier se retrouve-t-il dans un contexte social insolite (la prison), mais de plus, l'atmosphère y est différente, le genre de nourriture leur est souvent tout à fait inconnu, les visites d'amis ou de parents sont rares en raison des distances, et certains ont même de la difficulté à communiquer en anglais.

Si le but du système pénitencier est surtout de s'assurer que les prisonniers, une fois libérés, seront bel et bien réinsérés dans leur société d'origine, il semble qu'il faudrait apporter rapidement les correctifs appropriés sinon le passage de la prison à la société nordique sera très difficile.

La création d'un centre de ressourcement, genre de centre de guérison spirituelle, est également un aspect très important du projet de M. Erasmus. Il s'agit là d'une initiative qui permettra de vraiment s'attaquer aux problèmes à la base de la criminalité autochtone dans le Nord.

Selon la recherche de 1994, l'enfance des détenus autochtones est loin d'être gaie. Plus de 84 pour cent des personnes intérrogées ont dit avoir consommé de l'alcool de façon excessive durant leur jeunesse. De façon générale, la violence physique et sexuelle et la négligence parentale étaient très fréquentes : le milieu où ils ont passé leur enfance «était, dans les meilleurs des cas, appauvri, et, dans les pires des cas, foncièrement brutal».

Pour s'assurer que le prisonnier puisse revenir en société sans répéter les comportements brutaux ou délinquants, il faut que les centres correctionnels puissent l'aider à soigner ces plaies profondes infligées à l'enfance.

Alain Bessette



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Ces jeunes danseurs font partie d'une troupe qui s'est produite devant une foule enthousiaste à l'occasion de la soirée culturelle de l'Assemblée générale annuelle de la Nation métis, le 12 juillet dernier.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Stépahne Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Présence francophone au-delà du cercle arctique

Parle-t-on français à Igloolik?!?!

Lorsque je suis déménagé à Igloolik avec ma famille en juillet l'année dernière, je m'attendais à retrouver une communauté à 97pour cent inuit, une langue inuktitut parlée dans tous les secteurs de la vie sociale ainsi qu'une culture où chasse, aînés et savoir traditionnel font partie du quotidien des gens. On m'avait prévenu avant mon départ que si je voulais travailler, il fallait que je parle anglais. Mais ça, ce n'est pas demain que ça va changer dans le Nord! En fait, je m'attendais à tout en venant m'installer à Igloolik, sauf d'entendre autant parler français aussi loin sur le toit du monde!

Stéphane Cloutier

Une femme avec son tout jeune garçon m'arrête sur la rue. Elle me demande si je suis Stéphane Cloutier. Elle m'explique qu'elle vient de lire un article dans L'Aquilon à mon sujet chez Georgia, une abonnée du journal. Elle est acadienne et quoi qu'il arrive, elle parle toujours en français à son rejeton. Wow! C'est la première semaine que je suis à Igloolik et on m'intercepte sur la rue... en français! À partir de ce moment, Igloolik ne cessera de me surprendre.

Le dimanche matin, moi, Jeela et les enfants allons faire un tour au restaurant de la Co-op qui vient à peine d'ouvrir ses portes. Il y a beaucoup de monde dans la salle. Ici, lorsque tu te lèves pour te servir une tasse de café, tu fais le tour avec le silex pour voir si les autres clients n'en voudraient pas encore aussi! C'est le tour de Georgia. Elle, c'est l'auteure du livre «Arctic Diary», le journal intime qu'elle a écrit à Igloolik dans les années 70. Elle nous sert du café et voit bien que nous sommes nouveaux. Elle nous raconte qu'elle est aussi une francophone. Elle est originaire du Massachusset. On me dit qu'elle doit habiter ici depuis que le ciel existe! Elle a même des *kamiik* que seules les vraies femmes aînées inuit peuvent porter. Imaginez marcher sur le gravier avec des bottes en peau! À Igloolik, on la respecte beaucoup.

Ensuite, je rencontre Gery. Gery est un bonhomme bien sympathique, à la retraite, avec qui on peut toujours causer un brin quand on va au «Coffee Shop» de la Co-op ou bien chez Northern. C'est un Franco-Ontarien. Mais pour lui, Igloolik c'est chez lui depuis environs 15 années.

C'est par ailleurs lui qui m'a présenté à Nicole Tessier chez Northern, une autre francophone d'Igloolik qui fait maintenant partie des meubles. À ce moment-là, elle était membre du conseil municipal. Elle me raconte qu'Igloolik est très traditionnel, en particulier en ce qui concerne la répartition des tâches selon le sexe. En fait, elle constate qu'au sein du conseil, elle est la seule femme. D'après plusieurs de ses amis, elle ■ accompli beaucoup pour la communauté. «Tout lui passe entre les mains!»

Bien entendu, il y a aussi le père Josipi, le prêtre de l'église catholique. D'origine Belge, il y a maintenant 45 ans qu'il vit dans le Nord. La première fois que je l'ai rencontré, c'était chez la famille Savard à Iqaluit. C'est un homme remarquable par son ouverture et sa compréhension de la culture et de la société inuit. Je suis vraiment fier lorsque je le rencontre au bureau de poste ou à la Co-op et que je le vois discuter allègrement avec les Inuit en inuktitut comme il le fait en français avec moi. Lorsqu'il est à Igloolik, on est toujours les bienvenus pour le rencontrer et discuter avec lui.

L'hiver, durant le temps des fêtes, on peut aussi rencontrer le père Lechat, maintenant à la retraite dans l'Ouest canadien. Il a toujours de bonnes histoires à nous raconter, entre autres, la fois où Bernard Saladin d'Anglure, un anthropologue de l'Université Laval lors de ses premiers voyages dans l'arctique québécois (dans les années 60) l'avait pris pour un vrai Inuk avec ses vêtements de fourrures et sa parfaite maîtrise de l'inuktitut.

Un article sur la présence francophone à Igloolik ne pourrait jamais être complet sans parler de Mireille Mathieu. Elle habite ici depuis plus de vingt ans avec son mari, Bryan. Sa fille et son fils parlent inuktitut comme n'importe quels autres Inuit de la place. En fait, j'ai été ravi d'avoir un tour guidé en français de l'école et surtout de la bibliothèque scolaire et communautaire. Il y a environ six années que Mireille travaille à la bibliothèque. À vrai dire, aucune autre école ne peut s'enorgueillir d'en avoir une aussi complète et bien organisée que «la bibliothèque de Mireille». On peut même y retrouver des livres en français et y lire le journal L'Aquilon. Mireille est une femme charmante qui n'hésite jamais à faire la conversation en français.

Quel ne fut pas son plaisir lorsqu'en août dernier apparut à l'horizon le mât d'un voilier français! Les lecteurs de L'Aquilon se souviendront de l'article de Louis McComber concernant le “bateau iglou” de notre Breton et Française, Bernard et Dominique. Pris dans les glaces, les deux Français ont passé l'automne, l'hiver et le printemps à Igloolik. Un événement comme celui-là change beaucoup le paysage francophone à Igloolik!

Vous voulez apprendre quelque chose de surprenant? Des enfants qui parlent en français à Igloolik. Non, non, ce qui est surprenant, ce n'est pas eux, mais la mère! Elle est anglophone et parle uniquement en français à ses enfants. C'est vrai que son mari est un francophone. Mais pour elle, c'est important qu'ils puissent parler une autre langue. Et personnellement, elle apprécie un certain romantisme qui est particulier à la culture et la langue française.

En tout, il y a environ une douzaine de francophones qui vivent à Igloolik de façon plus ou moins permanente. Certains habitent ici depuis plus de vingt ans... Il y a aussi d'autres francophones qu'on voit parfois apparaître dans le décor pour quelque temps. Ils restent dans la communauté pour quelques semaines, quelques mois ou une année. Ils travaillent pour la Garde côtière, dans la construction, au dispensaire, à la GRC... À l'occasion, on y rencontre des chercheurs, des aventuriers, voire même des producteurs de films!



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

En arrivant dans l'Arctique, les francophones font face à une culture différente. Ici, une scène de dépecage de deux morses, la mère et le petit, sur une glace flottante en pleine mer. La viande est dépecée et préparée pour son «hivernation» sous terre. En décembre ou janvier, on a alors du «igunaq», une viande de morse vieillie à point.

La semaine prochaine, TV5 à Igloolik



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef des services d'évaluation foncière
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 201 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0306-0003 **Date limite :** le 28 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 600-5201, 50e Avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373.

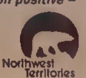
Agent de correction
Ministère de la Justice **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 39 682 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 041-0141TR-0003 **Date limite :** le 25 juillet 1997

Infirmière en milieu correctionnel
Ministère de la Justice **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 47 755 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 041-0140TR-0003 **Date limite :** le 25 juillet 1997

Sténographe judiciaire en chef
Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf.: 011-0301AS-0003 **Date limite :** le 25 juillet 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive*** – *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Northwest Territories
APPEL D'OFFRES
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Concasser et entasser du gravier de revêtement routier

7 500 m³ de gravier de 16 mm, spécification « HOS-2 »; 10 000 m³ de gravier de 16 mm, spécification « HOS-2 » – Kilomètre 196,5 et kilomètre 244,1 route 1, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage du centre B&R Rowe), ou au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 7 juillet 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agente aux finances, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : George Childs, agent de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5022

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 14 juillet 1997, à 13 h 30, à Hay River.

Appels d'offres - Offres d'emplois



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Évaluation de Trailcross - Rénovations des installation

Construire dans le secteur des chambres et des bureaux d'une dimension d'environ 324 m². Le travail comprend de la démolition et des travaux d'architecture, de mécanique et d'électricité, comme indiqué. – Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou livrées en main propre au 3e étage de l'édifice régional) tél. : (403) 872-7273; télécopieur : (403) 872-2171, avant :

15 H 30, HEURE LOCALE, LE 28 JUILLET 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 7 juillet 1997.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la pluse basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 872-7273

Renseignements techniques : Dan Grandan, agent de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 872-7304 ou Richard Cracknell, Thorn Engineering Limited, Tél. : (403) 873-5151



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Besoins de consultation en commerce et en informatique

Le ministère des Transports lance un appel d'offres aux particuliers et aux organismes possédant des compétences en affaires, compatabilité et informatique pour offrir, sur une base empirique à la Division des aéroports de l'Arctique, des services de consultation dans l'un ou l'autre de ces domaines. Une convention d'offre permanente, expirant le 31 mars 1999, sera signée avec l'entrepreneur choisi. -Yellowknife, T.N.-O.-

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin) au plus tard à:

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 JUILLET 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 14 juillet 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la pluse basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Nigel Moorhouse, chef de section, Finances et systèmes, Aéroports de l'Arctique, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7702

Petites Annonces
(service gratuit)

Concours de dessin
À l'encre noir pour les jeunes de 13 à 19 ans. Dimensions du dessin : 6' 1/2 (hauteur) x 7' (largeur). Thème au choix. À soumettre avant le 31 juillet à l'Association des parents francophones de Yellowknife: C.P. 2243, YK, X1A 2P7. Le dessin choisi paraîtra dans notre calendrier 1998. Informa-tions : 873-3347

Hey! Hey! Hey!
Étudiant pré-universi-taire recherche un emploi. Prêt à faire des travaux de construction, rénova-tion, peinture, déménagement, jardi-nage ou autre. Temps plein ou partiel, semaine ou fin de semaine. Yan au 873-8531

Aide domestique
Cherche aide domes-tique, 1 fois par mois. Contacter Fabienne au 669-9045 ou pagette 669-3085.

Maison à vendre
Maison à vendre par le propriétaire, pas d'intermédiaire. 139 Northland Trailer Park. Maison confortable, rénovée, sur un site tranquille et boisé. 85 000 $, incluant le terrain. Pour obtenir plus d'information, Danny ou Nikole au 873-2148. Visites sur rendez-vous seulement.

Tuteur de français
Je recherche un tuteur de français pour aider à passer un test d'écriture et de lecture. Beverley Mictcheli: 873-8394.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Highwood Resources Ltd.
Projet:	Lac Thor, licence de type B
Site: et Objet:	Latitude 61°07' N, Longitude 112°36' O Extraction d'échantillon en vrac, Lac Thor
	Latitude 60°50' N, Longitude 115°47' O Moulin de démonstration à Hay River

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772.



Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Collège Aurora, Campus de Yellowknife

Le projet vise à rénover les 1er, 2e et 3e étages de la tour « B » de l'édifice Northern United Place – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife au 5013, 44 Street) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 6 AOÛT 1997.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 15 h, le 17 juillet 1997.

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt, agent de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8765 ou Simon Taylor, Pin Matthews Architects, Téléphone : (403) 920-2728

Sondage Angus Reid sur les journaux francophones du pays

Lus par 47 pour cent des francophones

Ottawa (APF) - Combien de personnes lisent les journaux francophones qui sont publiés à l'extérieur du Québec? Réponse: beaucoup plus de monde que vous ne l'imaginiez de prime abord.

Un premier profil de lecture réalisé par la firme Angus Reid pour le compte de l'Association de la presse francophone indique qu'en moyenne, 47 pour cent des francophones au hors Québec ont lu un journal membre de l'APF au cours du dernier mois. Et selon Angus Reid, les journaux francophones peuvent encore augmenter leur taux de lecture. Il y aurait en effet un bassin de 26 pour cent de lecteurs potentiels, qui s'ajouteraient au 47 pour cent de lecteurs francophones déjà conquis.

Les résultats pour le Nord : voir en page 8

Plus du quart des francophones, 27 pour cent, seraient toutefois irrécupérables, à cause de leur très faible habitude de lecture et d'écoute de la radio et de la télévision en français. Autrement dit: sur un potentiel de 73 lecteurs, les 23 journaux membres de l'Association de la presse francophone en rejoignent déjà 47.

L'enquête nationale, qui a été réalisée en 1996-1997 auprès de 2 292 personnes de langue maternelle française, dans plus de 300 différentes communautés au pays, comporte une marge d'erreur de + ou - 2 pour cent 19 fois sur 20.

Angus Reid brosse un portrait intéressant, et quelque peu surprenant, du lecteur francophone moyen. En trois mots, le lecteur type est jeune, instruit et...féminin. Ainsi, 61 pour cent ont entre 25 et 49 ans, 52 pour cent ont entrepris ou terminé des études collégiales ou universitaires, 69 pour cent ont un revenu annuel entre 30 000 $ et 70 000 $ ou plus et 62 pour cent travaillent à l'extérieur du foyer. Plus de la moitié des lecteurs, 54 pour cent, sont des femmes.

Les lecteurs sont surtout des gens qui ont été éduqués en français, puisque le taux de lecture est plus élevé chez ceux qui envoient leurs enfants dans les écoles de langue française. Huit lecteurs sur dix sont d'avis qu'il est très important de pouvoir compter sur un journal francophone et deux lecteurs sur trois auraient l'impression de manquer quelque chose d'important s'ils ne lisaient pas la prochaine édition du journal local. Plus de 90 pour cent estiment que le journal local est un outil important pour rester en communication avec la communauté francophone. Ils sont tout autant à penser que leur journal local fait du bon travail.

Contrairement au Québec où il n'y a souvent qu'un lecteur par copie, le journal hebdomadaire francophone est lu par plus d'une personne. On compte en effet plus d'un lecteur du journal dans 60 pour cent des foyers et plus de trois lecteurs dans le tiers des foyers francophones. Dans 20 pour cent des foyers, les lecteurs sont aussi de jeunes enfants.

Pour l'ensemble des 2 292 francophones interrogés par Angus Reid, 87 pour cent ont dit connaître un journal de l'APF alors que 80 pour cent avaient déjà lu un journal de l'APF.

L'enquête révèle aussi que 39 pour cent des francophones vivant à l'extérieur du Québec sont abonnés à un journal anglophone, hebdomadaire ou quotidien. Un pourcentage semblable de francophones qui écoutent la radio régulièrement, ne l'écoutent pratiquement jamais en français. Enfin, 26 pour cent des francophones ne regardent pratiquement jamais la télévision de langue française.

D'ailleurs, le fait d'écouter ou non la télévision et la radio en français influence le comportement des lecteurs. Ainsi, 70 pour cent des francophones qui écoutent la télévision en français sont des lecteurs de journaux francophones. On constate aussi que plus les francophones écoutent la radio en français, plus ils sont portés à lire le journal local.

Les non lecteurs sont des hommes, relativement âgés, avec un niveau d'éducation et des revenus plus bas que chez les lecteurs. Ce sont des gens qui écoutent peu la télévision en français. Plus de la moitié d'entre eux ont cependant déjà lu un exemplaire du journal francophone local et 45 pour cent estiment tout de même important de pouvoir compter sur un journal francophone local.

Sondage Angus Reid sur les journaux francophones

Résultats pour les TNO

Malgré quelques petites variations, les résultats du sondage Angus Reid pour le journal L'Aquilon se situent très près des résultats nationaux.

Alain Bessette

Une centaine de francophones des Territoires du Nord-Ouest (50 hommes et 50 femmes) ont bien voulu se prêter à cette opération de sondage de l'opinion publique réalisée par la firme Angus Reid entre le 1er avril et le 21 mai 1997. En général, les données prélevées auprès des lecteurs du Nord sont comparables à celles recueillies dans l'ensemble du Canada.

En moyenne, 45 pour cent des francophones des TNO ont lu le journal L'Aquilon au cours des derniers mois et 55 pour cent ne l'ont pas fait. La marge de manoeuvre du journal L'Aquilon pour accroître son taux de lecture repose sur les 23 pour cent des répondants qui n'ont pas lu le journal mais qui sont considérés comme des lecteurs potentiels en raison notamment de leur profil de lecture et d'écoute des autres médias de langue française.

Par contre, près du tiers des répondants se situent dans la catégorie des lecteurs irrécupérables. Cette catégorie regroupe les répondants qui ne lisent de toute façon aucun autre journal ou qui n'écoutent ou ne regardent aucun autre média de langue française. En soustrayant cette population de lecteurs irrécupérables, c'est donc dire que le journal L'Aquilon rejoint les deux tiers de ses lecteurs potentiels.

Quatre-vingt-quatre pour cent des répondants connaissaient le journal L'Aquilon alors que les trois quarts disaient l'avoir déjà lu à au moins une reprise.

Les lecteurs du journal L'Aquilon sont fortement sensibilisés à l'importance d'un média francophone. Ainsi, 94 pour cent des lecteurs du journal sont en accord pour dire qu'il est important de pouvoir compter sur un journal francophone dans leur communauté. Plus de la moitié des lecteurs lit le journal car il s'agit d'un journal en langue française, 22 pour cent le lisent car le journal les renseigne sur les activités francophones et 11 pour cent pour y retrouver les nouvelles générales et d'actualité. D'ailleurs, 62 pour cent des lecteurs ont l'impression qu'ils rateraient quelque chose d'important s'ils ne lisaient pas la prochaine édition du journal et 98 pour cent estiment que la lecture du journal leur permet de rester en contact avec les événements importants que vit la communauté francophone locale.

En ce qui concerne les raisons des non-lecteurs du journal, le sondage n'a pu fournir d'indication claire puisque 58 pour cent des non-lecteurs n'ont pu fournir d'explications particulières sur les raisons pour lesquelles ils ne lisent pas le journal.

Pour dresser un stéréotype du lecteur moyen de L'Aquilon en fonction des données socio-démographiques recueillies, il s'agit d'une femme, très éduquée et ayant un revenu annuel élevé. Cinquante-huit (58) pour cent des lecteurs sont des femmes, 87 pour cent ont entre 35 et 64 ans, 76 pour cent ont entamé ou complété des études post-secondaires et 60 pour cent ont un revenu supérieur à 60 000 $ annuellement. Soixante-quatre (64) pour cent des lecteurs s'expriment surtout en français à la maison. Parmi les personnes qui parlent surtout en anglais à la maison, les deux tiers ne lisent pas L'Aquilon.

La moyenne de lecteurs par foyer est de 1,2. Vingt-neuf pour cent des foyers comptent deux lecteurs ou plus.

Certains types d'information intéressent davantage les lecteurs et lectrices de L'Aquilon. Quatre-vingt-deux (82) pour cent des lecteurs et lectrices de L'Aquilon lisent régulièrement les informations régionales et nationales, 71 pour cent lisent régulièrement les informations locales ainsi que les activités communautaires, 69 pour cent lisent les faits divers, 67 pour cent lisent les informations scolaires et les articles sur l'éducation et 60 pour cent lisent régulièrement les articles sur les arts et les spectacles. On a vu plus haut que la presque totalité des lecteurs comptent sur le journal pour les informer sur les activités des francophones de leur communauté. De plus, 96 pour cent des lecteurs estiment que le journal fait du bon travail pour rester en contact avec les intérêts des francophones de leur région.

Les habitudes des répondants face aux médias varient selon les lecteurs et les non-lecteurs. Ainsi 51 pour cent des lecteurs de L'Aquilon lisent d'autres journaux ou magazines francophones alors que seulement 42 pour cent des non-lecteurs le font. Le tiers des lecteurs regarde la télévision en français la majorité du temps alors que seulement deux pour cent des non-lecteurs le font. D'autre part, 61 pour cent des lecteurs écoutent la radio de langue française la majorité du temps alors que seulement 27 pour cent des non-lecteurs le font.

COURRIER DU LECTEUR

C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur :
(403) 873-2158
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Prix d'excellence journalistique de l'APF

Trois prix pour L'Aquilon

Ottawa (APF): Les hebdomadaires Le Carillon de Hawkesbury et L'Eau vive (Saskatchewan) sont les deux meilleurs journaux de l'Association de la presse francophone pour l'année 1996.

Ces deux hebdomadaires sont sortis gagnants de la traditionnelle remise des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone, qui a eu lieu le 10 juillet dernier dans le cadre de la 22e assemblée générale annuelle de l'APF. Pour Le Carillon, qui fête cette année son 50e anniversaire, cette consécration marque en quelque sorte le début des festivités.

Dans la catégorie des journaux dont le tirage moyen est de plus de 3800 exemplaires, La Liberté de Saint-Boniface a remporté un Prix d'excellence pour la qualité de la photographie et un autre pour la qualité du français.

Le Carillon de Hawkesbury a reçu un Prix d'excellence pour la qualité de la mise en pages, la qualité graphique des annonces, la qualité de l'éditorial et le meilleur reportage.

Enfin, le journal Le Voyageur de Sudbury a remporté le premier prix pour la meilleure série d'articles et pour le meilleur cahier promotionnel.

Dans la catégorie des journaux dont le tirage moyen est de moins de 3800 exemplaires, le journal L'Eau vive de la Saskatchewan a mérité un Prix d'excellence pour la qualité de la photographie et pour la qualité de la mise en page.

Le journal Le Nord de Hearst en Ontario a remporté le premier prix pour la qualité graphique des annonces.

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse a reçu un Prix d'excellence pour la qualité de l'éditorial.

Le Franco de l'Alberta a reçu le Prix d'excellence décerné pour la qualité du français.

La Voix acadienne a fait main basse sur le Prix d'excellence pour la meilleure série d'articles.

Le Gaboteur de Terre-Neuve a remporté le premier prix pour le meilleur reportage. Il s'agissait là d'un reportage de Matthieu Massip, qui a aussi été un collaborateur du journal L'Aquilon en 1996.

Finalement, toujours dans la catégorie des journaux dont le tirage moyen est de moins de 3 800 exemplaires, le journal L'Horizon de Kapuskasing en Ontario a remporté le Prix d'excellence pour le meilleur cahier promotionnel.

Le Prix d'excellence pour la photographie de l'année revient à Alain Bessette du journal L'Aquilon des Territoires du Nord-Ouest. Le prix pour l'éditorial de l'année va au journaliste Pierre Couture du journal Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, alors que le prix pour la meilleure annonce fabriquée «maison» a été remporté par Lise Caron et Évelyne Bélanger du journal L'Horizon de Kapuskasing en Ontario.

Le jury de cette année était composé de personnalités du domaine des communications, parmi lesquelles se trouvaient, notamment: M. Pierre Bergeron, directeur général du quotidien Le Droit; M. Marc-Noël Ouellette, directeur des Hebdos Transcontinental; M. Joseph Aghaby, professeur de journalisme et M. Gilles Fugère, professeur de photographie, tous deux de la Cité collégiale.

Quelques prix pour L'Aquilon

Quatre personnes ayant travaillé au journal L'Aquilon ont reçu des prix d'excellence lors de cette soirée. Outre le rédacteur en chef Alain Bessette, qui a remporté le 1er prix pour la photographie, Natali Lefebvre a remporté le 3e prix de cette même catégorie.

D'autre part, Agnès Billa et Matthieu Massip ont reçu une mention spéciale du jury pour leur serie d'articles traitant du projet de mine de diamants par la compagnie BHP.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 28, 25 juillet 1997

Sourire estival



Laura Aubrey/L'Aquilon

Le camp d'été de l'Association des francophones de Fort Smith a eu lieu au début du mois de juillet. Les deux monitrices maquilleuses, Laura Aubrey et Carole St-Pierre, s'en sont données à coeur joie avec la frimousse des jeunes enfants.

Circonscriptions électorales du Nunavut

Création de 17 circonscriptions au Nunavut ?

Louis Mc Comber

Après avoir poursuivi son travail pendant un peu plus de quatre mois sur fond de référendum pour la parité des sexes et de campagne électorale fédérale, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Nunavut a déposé son rapport: elle recommande la création de 17 circonscriptions qui délégueront chacune un député à la prochaine Assemblée du Nunavut.

La Commission a été créée le 5 mars dernier par une résolution de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Elle était formée de trois membres: L'Hon. J.E. Richard, son président ainsi que Mme Sandy Kusugak et M. Titus Allooloo. Elle avait le mandat d'étudier deux scénarios, soit la création de 10 ou 11 circonscriptions qui éliraient chacune une double-députation ou encore la création de 20 à 22 circonscriptions qui

Circonscriptions
Suite en page 2

Réorganisation au Bureau des langues

La section française sur le qui-vive

Le vendredi 18 juillet dernier, les traducteurs et traductrices interprètes autochtones du Bureau des langues ont refermé pour la dernière fois la porte de leur bureau.

Alain Bessette

Depuis décembre dernier, les employés travaillant au Bureau des langues savaient qu'un jour ou l'autre leur poste serait aboli. Le 18 juillet, ils se sont rendus au boulot pour la dernière fois.

Selon une source interne au ministère, pas une seule larme n'a été versée. En effet, en décembre dernier on les avait déjà avisés de ne «pas trop dépenser» car on prévoyait de fermer dès le début de 1997.

C'est une vingtaine de postes qui ont été abolis. «De ces postes, 16 concernent directement des interprètes ou traducteurs en langues aborigènes tant à Yellowknife qu'en région», a indiqué Mme Lesley Allan, adjointe au sous-ministre au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Les employés dont le poste a été aboli seront rémunérés jusqu'au mois d'octobre puisque la convention collective prévoit un préavis de mise à pied d'une durée de 90 jours.

Ces abolitions de postes sont le résultat d'une nouvelle stratégie globale de réorganisation du gouvernement dite du «*User say, user pay Initiative*». Auparavant, les différents ministères faisaient appel au Bureau des langues pour leurs besoins de traduction. Si le Bureau des langues ne pouvait répondre aux attentes du ministère, notamment pour les délais, ce dernier pouvait alors recourir aux services de traduction privés mais en puisant à ses propres budgets. La nouvelle stratégie vient donc abolir la section aborigène du Bureau des langues et les budgets de traduction et d'interprétation sont

Qui-vive
Suite en page 2

L'Aquilon fait relâche pour le mois d'août.

On se retrouve en septembre !

Sommaire

Confiture musicale !



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Le *Jam session* qui a réuni, dimanche après-midi, des membres de Ulali, de The Monkey Brass Band, de Swamp Mama Johnson ainsi que les artistes Pat Braden et Tracy Riley, fut sans contredit l'un des temps forts du festival Folk on the Rock.



Emmanuelle Lamoureux

Des fonctionnaires humiliés

Le député de Yellowknife Nord, Seamus Henry, souhaite que les dirigeants du Nunavut adoptent une attitude plus ouverte en ce qui a trait à l'embauche du personnel gouvernemental des TNO. «Ces gens-là ont servi le gouvernement, dans l'Est et dans l'Ouest, ce depuis plusieurs années, et soudainement, on leur dit qu'on ne veut plus d'eux», a déclaré M. Henry.

Le député vient de compiler les résultats d'un sondage mené auprès des fonctionnaires territoriaux, selon lequel ces derniers ne souhaitent pas travailler pour le nouveau gouvernement du Nunavut, les dirigeants leur ayant carrément dit qu'ils ne voulaient pas d'eux. Selon Seamus Henry, cette approche coûtera cher aux deux gouvernements, celui du Nunavut et celui des TNO.

La députée du Nunavut pend la crémaillère

Nancy Karetak-Lindell, la députée fédérale nouvellement élue au Nunavut, a annoncé le 18 juillet dernier l'ouverture de son bureau de comté, à Arviat, de même que de son bureau parlementaire, situé à Ottawa.

La personne en charge du bureau d'Arviat, qui est ouvert de 9 h 00 à 17 h 00, est Bernadette Tattuinee. Quant au bureau d'Ottawa, c'est Chris Lalande, l'ancien assistant de Jack Anawak, qui en est en charge. Mme Karetak-Lindell a exprimé la volonté d'avoir une personne parlant inuktituk à son bureau d'Ottawa d'ici la fin d'août.

Tél. (Arviat) : (819) 857-2888
Tél. (Ottawa) : (613) 992-2848

Communications sans fil

NMI Mobility vient d'annoncer l'accès, pour septembre prochain, au système de messagerie sans fil, ou pagette, pour les habitants des TNO et du Yukon. NMI Mobility a fait l'acquisition de l'infrastructure de pagette FLEX de Motorola, une multinationale spécialisée en communications sans fil.

Le chef Paul Birckel, dirigeant des Nations de Champagne et d'Aishlhik, a déclaré qu'il espérait que ce nouveau réseau de communications aide les autochtones du Nord. «Plusieurs membres de nos bandes n'ont pas accès au téléphone. Nous utilisons des téléphones cellulaires, mais ils ne sont pas toujours abordables, contrairement aux pagettes», a-t-il affirmé.

Enquête sur le décès d'un enfant

Une enquête du coroner a eu lieu suite à la mort, le 11 avril 1996 à Hall Beach, du jeune Tuma Kipsigak , alors qu'il était en visite chez le dentiste. L'enfant, âgé de cinq ans, a été victime d'un arrêt cardiaque.

Le jury, composé de six personnes de Hall Beach, a conclu qu'il s'agissait d'un décès accidentel et a recommandé que tous les instruments nécessaires à une réanimation, tels l'oxymètre et la pompe à oxygène, soient disponibles dans les cabinets de dentiste. Le coroner a recommandé que ces mesures soient respectées à travers tous les Territoires du Nord-Ouest.

Mort de deux jeunes détenus

Le Bureau du coroner a mené, du 17 au 19 juillet derniers, son enquête sur la mort soudaine de Malakai Attagutalukutuk et de David Ulayluk, à Igloolik, le 6 avril 1996. Les corps ont été découverts, pendus, dans le placard d'une maison désafectée de la communauté. Les deux jeunes hommes étaient incarcérés dans les cellules du détachement d'Igloolik, et se sont échappés après avoir convaincu le garde de les laisser sortir.

Il a été recommandé, à la suite de l'enquête, que les gardiens reçoivent de la formation et que, lorsque qu'il y a plus d'un prisonnier dans la cellule, au moins deux gardiens soient présents. De plus, il a été recommandé que la seule personne en droit d'ouvrir la cellule soit un membre de la GRC.

Circonscriptions

Suite de la une

éliraient un représentant chacune.

La Commission s'est rendue dans plusieurs communautés du Nunavut pour discuter avec les citoyens concernés. Plusieurs Nunavutois se sont dits préoccupés par les coûts excessifs liés à un trop grand nombre de députés et préféreraient limiter la taille de l'assemblée.

D'autres questions ont été soulevées par différents intervenants. Plusieurs petites communautés ne veulent pas être amalgamées à un trop gros centre, comme Chesterfield Inlet à Rankin Inlet par exemple.

Dans tous les cas, on préfère que chaque communauté ait son député. Sinon, l'accouplement devrait se faire entre des communautés qui partagent certaines similitudes, comme Pond Inlet et Arctic Bay. Autant à Pond Inlet qu'à Igloolik on a déploré le présent découpage de la circonscription d'Amittuq qui lie les deux communautés ensemble quand celles-ci n'auraient que peu de choses en commun.

Et que fait-on de Sanikiluaq dans le fond de la Baie d'Hudson? Il n'y a même pas là de vols directs pour le Nunavut et les Inuit y sont beaucoup plus en contact avec leurs voisins du Nunavik que ceux du Nunavut.

Dans son rapport de 37 pages déposé à l'Assemblée Législative vendredi dernier, la Commission a exposé trois scénarios de répartition de la carte électorale. Les trois partenaires de l'Acte du Nunavut, Ottawa, Yellowknife et Nunavut Tunngavik Inc devront maintenant se mettre d'accord sur la recommandation des commissaires, soit la création de 17 circonscriptions uninominales.

Qui-vive

Suite de la une

redistribués entre les divers ministères.

La position officielle du gouvernement est d'indiquer qu'il ne s'agit pas d'une stratégie de privatisation. Les ministères décideront en fonction de leurs besoins de la méthode appropriée pour faire faire leurs traductions. Selon une source interne au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, il est fort probable que seuls les besoins de communication en Inuktitut entraîneront la création de postes temporaires.

Les quatre employées de la section française du Bureau des langues (trois traductrices et une réviseure) sont toujours en attente d'une décision concernant leur emploi. Le cas de la section française est différent cependant de celui de la section des langues aborigènes. Les postes de la section française sont financés par l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les langues autochtones et le français. Quant aux postes de la section aborigène du Bureau des langues, ils étaient financés à même le budget de fonctionnement du gouvernement territorial.

Dans la section française, seul le poste de directeur de section a été aboli. Le sort des autres employées de la section dépend donc du résultat des négociations actuelles entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial pour le renouvellement de cette entente sur les langues.

La question maintenant est de savoir si la stratégie globale de réorganisation du GTNO influencera les négociations avec le gouvernement fédéral pour le renouvellement de l'entente.

Assemblée générale annuelle de la Nation métis

La Nation métis en crise

La Nation métis a tenu, le 10 juillet dernier, une assemblée générale annuelle plutôt houleuse. Suite à une discussion enflammée, les membres du local 66 de Yellowknife ont décidé de quitter l'assemblée qui était devenue, à leurs dires, une véritable «bouffonerie». La pomme de discorde? Le nombre de délégués accordés aux communautés.

Emmanuelle Lamoureux

Selon Statistique Canada, Yellowknife est la communauté des TNO où l'on retrouve le plus de Métis. Pourtant, elle ne se trouve qu'en troisième position en ce qui a trait au nombre de délégués que lui accorde la Nation. Bill Enge, président du local 66 (Yellowknife), a déclaré lors de l'Assemblée que 1500 membres de la Nation habitaient Yellowknife. Les chiffres de Statistique Canada sont cependant plus conservateurs, et font état de 1084 Métis déclarés.

Dans les deux cas, le nombre de délégués est inférieur à la représentation prévue par la Nation métis. Selon le règlement, les communautés ont droit à deux délégués pour la première centaine de membres, et à un délégué pour chaque centaine supplémentaire, ce qui signifierait un minimum de 11 délégués pour Yellowknife, qui n'en ■ actuellement que sept.

À Fort Smith, où vivent 821 Métis (Statistiques Canada), il y en a treize. Gord Villebrun, président du local 50 de Fort Smith, a expliqué cet accroc dans la démocratie par le statut de sa communauté de capitale nordique de la Nation métis. De plus, selon Mike Paulette, vice-président de l'Association métis de Yellowknife, le local 66 aurait truqué sa liste de membres, y incluant des personnes qui n'ont jamais fait de demande de membership, voire des membres décédés.

Un leadership contesté

Gary Bohnet (président de la Nation métis), Joyce Pittman (secrétaire-trésorière de la Nation métis) et Mike Paulette (vice-président de l'Association métis de Yellowknife) sont tous trois originaires de Fort Smith.

«Il est évident que Gary Bohnet, Mike Paulette et Joyce Pittman souhaitent poursuivre dans le sens de la non-démocratie et de la corruption, a affirmé Bill Enge. Ils pourraient truquer l'élection pour s'assurer de rester sur le comité exécutif de la Nation métis.»

Lors de l'assemblée, d'autres représentants des communautés situées au nord du Grand lac des Esclaves ont fait savoir qu'ils voulaient éviter que les 10 communautés du Sud ne décident à elles seules de l'avenir de la Nation. Le local 64 de Rae-Edzo a même failli suivre la route tracée par le local 66 et quitter l'assemblée.



Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Bien que d'apparence paisible sur cette photo, l'Assemblée générale annuelle de la Nation métis a suscité bien des controverses.

D'autres ont exprimé leurs craintes face à la division qui est en train de se produire au sein de la Nation. «Cela risque de mettre en péril la lutte que nous menons pour l'autodétermination», a mentionné l'un d'eux.

Devant les tribunaux

Pour le moment, la communication est rompue entre le local 66 et le comité exécutif de la Nation. «Il vaut mieux ne pas discuter avec M. Enge. Il a l'intention de nous amener en cour, et on risquerait de s'inculper», a fait savoir M. Paulette lors de l'entrevue qu'il a accordée à L'Aquilon mercredi dernier. Selon lui, c'est la première fois qu'une telle scission se produit au sein de la Nation métis. «Ça ne m'a pas étonné, a-t-il ajouté. J'étais au courant des intentions du local 66 avant l'assemblée. Il ne s'y sont rendus que pour interrompre l'assemblée.»

Assemblée en bref

Mise à part cette querelle, d'autres thèmes ont été abordés lors de l'assemblée. Il a entre autres été décidé que des démarches seraient entreprises afin de transférer les compétences territoriales aux groupes métis désignés en ce qui a trait à l'éducation post-secondaire des Métis. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, plusieurs des délégués présents à l'AGA ayant déjà vécu des expériences difficiles à ce sujet.

«Lorsque j'ai fait mes études en droit à l'Université de la Colombie-Britanique, j'ai du me rendre au registrariat dès ma première journée de cours pour qu'ils envoient une note à Yellowknife comme quoi je m'étais présenté à l'université. C'est du paternalisme humiliant», a déclaré l'un d'eux.

Toujours du côté de l'éducation, une conférence sera organisée pour faire le point sur les cas d'abus physiques, psychologiques et sexuels dans les écoles résidentielles. Cette résolution ■ été approuvée à l'unanimité.

Du côté environnemental, la Nation s'est positionnée en faveur de l'octroi de fonds par le gouvernement fédéral dans le but de poursuivre la recherche sur les contaminants dans le Nord, et ce pendant une période de cinq ans.

La guerre du turbot dans le détroit de Davis

Les Inuit ont gain de cause

Louis Mc Comber

Le 14 juillet dernier, le juge Douglas Campbell, présidant à une cour fédérale de Vancouver, a donné raison à Nunavut Tunngavik Inc (NTI) dans sa plainte contre une politique récente du Ministère des Pêches et Océans visant à accroître les quotas de pêche dans le Détroit de Davis. Pour NTI, il s'agissait là d'une violation, par le ministère, de l'Entente de revendication territoriale du Nunavut.

Le 7 avril dernier, tout juste avant les dernières élections fédérales, le Ministre d'alors de Pêches et Océans, Fred Mifflin a pris l'initiative unilatérale d'annoncer l'allocation de nouveaux quotas de pêche au turbot dans le Détroit de Davis, ce bras de mer qui sépare la Terre de Baffin du Groenland.

Or, sur ces 1100 tonnes de nouveaux quotas, seulement 100 tonnes étaient réservées aux pêcheurs inuit tandis que 600 tonnes allaient aux pêcheurs terre-neuviens. Cette décision du ministre Mifflin allait directement à l'encontre d'une recommandation du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN), organisme créé par l'Entente de revendication territoriale et responsable de la gestion des stocks fauniques au Nunavut.

Le juge a stipulé dans son jugement que le ministère aurait dû inclure le CGRFN dans sa prise de décision comme il est prévu dans la partie 15 de l'Entente de revendication territoriale. «La consultation et la considération veulent dire plus que seulement entendre, a précisé le juge, ça doit vouloir dire écouter aussi.»

Craignant l'affaiblissement certain des stocks, le CGRFN avait déconseillé au ministère l'allocation de quotas si importants. Selon le président de l'organisme, Ben Kovic, rejoint au téléphone en début de semaine, le ministère avait reçu le même genre d'avis par sa propre équipe scientifique.

Le ministère devra donc reformuler sa politique d'allocation de quotas dans le détroit de Davis, mais cette fois en consultation étroite avec le CGRFN.

Aux dires de M. Kovic, les chalutiers terre-neuviens n'auraient pas encore quitté le détroit et y ratissent probablement toujours le fond de la mer en attendant les nouveaux ordres du ministère. Par ailleurs il a souligné l'importance de cette victoire juridique pour toutes les autres organisations d'ententes territoriales au Canada qui ont à défendre leurs droits d'accès aux ressources renouvelables.

Pour sa part le président de NTI, José Kusugak a qualifié cette victoire juridique de triomphe des droits inuit. Il a rappelé que son organisme n'hésiterait jamais à faire appel aux cours de justice pour défendre l'application de l'Entente de revendication territoriale du Nunavut.

ÉDITORIAL

Une procédure douteuse

La façon dont le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a procédé à la réorganisation du Bureau des langues a quelque chose d'odieux.

Depuis décembre dernier, les traducteurs dénés et inuit du Bureau des langues vivaient dans le doute, voire, l'angoisse. Sept longs mois pendant lesquels ils attendaient, impuissants, que le couperet tombe. Avec l'annonce de la fermeture de ce Bureau, ils ont dû ressentir un soulagement car l'incertitude est parfois plus difficile à supporter qu'une situation aussi précaire que la recherche d'emploi.

La situation n'est cependant que partiellement résolue car les employées de la section française du Bureau des langues ne savent toujours pas sur quel pied danser. Auront-elles à vivre encore plusieurs mois d'incertitude ?

Le moment choisi pour annoncer la décision était des plus inopportuns, du point de vue des employés. En effet, en plein coeur de juillet, alors que plusieurs sont en vacances et que l'Assemblée législative ne siège pas, cela ne constitue pas nécessairement la meilleure période pour réorganiser une institution aussi importante que le Bureau des langues. On a l'impression qu'il s'agit d'une réorganisation à la sauvette, un peu sournoise, et, surtout qui manque de courage. On espère simplement que l'événement sera oublié cet automne alors que le gouvernement devra répondre aux questions des députés.

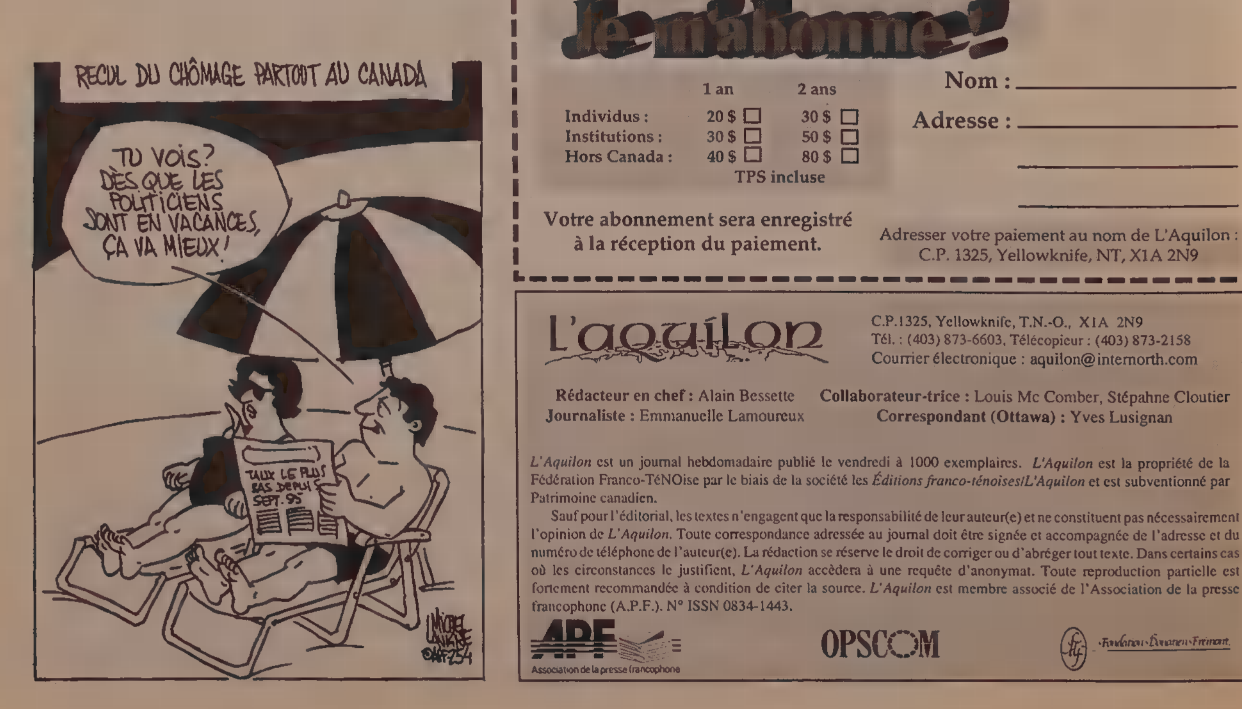
Un autre aspect important de cette réorganisation, c'est l'impact probable que cela aura sur l'avenir de certaines langues autochtones. Déjà, il est mentionné *en coulisse que le Gwich'in et l'Inuvialiktun sont* pratiquement des langues mortes. Maintenant que les budgets sont éparpillés, on risque vraiment de voir ces deux langues constamment négligées dans les décisions. Le Bureau des langue, qui a assumé un leadership dans le domaine des langues pendant des années, n'est plus, et certaines langues autochtones risquent elles-aussi de disparaître.

Alain Bessette



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Les jeunes filles inuit aiment bien porter les bébes dans la poche dorsale de leur amauti. On voit ici, Angutialuk, Martha et Qajaq sur les berges d'Igloolik Point, endroit où on retrouve les ruines d'anciennes maisons de pierre inuit.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette **Collaborateur-trice :** Louis Mc Comber, Stépahne Cloutier
Journaliste : Emmanuelle Lamoureux **Correspondant (Ottawa) :** Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone OPSCOM Fondation Donatien-Frémont

Pilote de brousse dans le Nord

Voler, c'est sa vie

Voler, c'est sa vie. Tellement que ceux qui le rencontrent sont en droit de se demander pour quelle raison John Payne a passé les premières années de sa carrière à exercer le métier d'inspecteur des mines.

Emmanuelle Lamoureux

Pilote de brousse à temps plein depuis 10 ans, c'est tout à fait par hasard qu'il s'est assis pour la première fois devant le tableau de bord d'un avion. «Un de mes amis de l'université voulait prendre des cours de pilotage et m'avait demandé de l'accompagner», raconte-t-il tout en chargeant l'hydravion vert et blanc de la compagnie pour laquelle il travaille aujourd'hui, la Old Town Float Base. Ce matin du 8 juillet 1997, un couple de touristes souhaite se faire déposer en pleine forêt, avec canot et équipement de camping. John Payne s'en charge.

«Pendant que j'attendais mon ami, un des instructeurs m'a demandé si j'avais envie d'essayer»... et ce fut le début d'une grande passion! «Je me souviens de mon premier vol solitaire,», poursuit-il, «c'était merveilleux, je me sentais totalement en contrôle de mon appareil et je n'avais pas peur du tout.» Aussitôt son permis de vol obtenu, le jeune homme décide de s'acheter son propre avion.

La peur et les accidents, John Payne ne connaît pas. «Il faut apprendre son métier, et bien l'apprendre, mais une fois cela fait, et si l'on prend les précautions nécessaires, il n'y a pas de réel danger. Et puis, on n'est plus dans les années 40; l'équipement dont nous disposons est très perfectionné», explique-t-il. C'est ainsi qu'en 25 ans de vol, John Payne n'a eu qu'une seule fois à effectuer un atterrissage forcé, ce en raison d'un bris mécanique.

Le métier, il en convient, n'est cependant pas de tout repos. De juin à octobre, John Payne quitte Edmonton - d'où il est originaire et où habite sa petite famille - pour le Nord. «Ce n'est pas toujours facile pour mon épouse, mais elle est au courant de ma passion depuis le début. Ça prend quelqu'un de très compréhensif», reconnaît-il.

Ce sacrifice de sa vie familiale, il est prêt à le faire, de même que celui de voir son salaire diminuer. La fatigue et la quasi absence de vie sociale? Qu'à cela ne tienne! Tous les compromis sont pensables pour le plaisir de voler, ne serait-ce que quelques heures par jour. «La satisfaction que cela m'apporte est indicible. Je ne peux vraiment pas mettre le doigt dessus... Mais elle tient probablement du fait que dans ce métier, il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir.»


Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon

Voler dans le Nord représente aussi une expérience particulière pour John Payne. «En étant pilote dans le Sud, on est appelé à rencontrer toutes sortes de personnes, et à visiter un grand nombre d'endroits. Ici, il y a moins de communautés, et moins de gens, ce qui fait que c'est une expérience beaucoup plus solitaire. Le pilote a également eu l'occasion de traverser l'Atlantique en solo, mais c'est toujours le Nord canadien qui remporte la palme. «Une fois, c'est assez», déclare-t-il en faisant allusion à son aventure européenne.

Parmi les pilotes de brousse des TNO, on compte assez peu de femmes, ce que regrette John Payne. Pourtant, une nouvelle recrue pourrait s'ajouter aux quelques femmes qui ont choisi de passer une partie de leur vie dans le ciel, aux dires de John Payne: «Ma fille veut devenir pilote.»

COURRIER DU LECTEUR

Via Internet :
aquilon@internorth.com

C.P. 1325
Yellowknife, NT, X1A 2N9
Téléc. : (403) 873-2158

Courrier du Net

Appréciation

J'apprécie beaucoup vos articles... et le reflet nordique que vous représentez si fidèlement. Félicitation!

Allain St-Cyr
Gravelbourg, Sask.
E-MAIL :
sfea.astcyr@sasknet.sk.ca

Ottawa

Je lis (sans étonnement...): «Ottawa dévoile ses plans de construction d'infrastructure à Iqaluit Iqaluit à la croisée des chemins! Louis McComber, Iqaluit - Ce n'est pas à tous les jours que l'on crée au Canada un nouveau Territoire! Dans la nouvelle capitale Iqaluit, on savait qu'éventuellement Ottawa allait surgir avec un plan de développement des édifices nécessaires au fonctionnement du nouveau gouvernement.
Personne n'était vraiment dans le secret des dieux jusqu'à ce que le Nunatsiaq News, dans son édition du 27 juin dernier, dénonce le manque de consultation populaire sur une question aussi importante pour le développement futur d'Iqaluit(...)»
Faut-il s'en étonner? Sûrement pas! C'est plutôt la façon habituelle de fonctionner des «Canadiens» fédéraux. L'histoire du Canada est pleine de tels exemples.
Ainsi, la population n'a aucunement été consultée pour la formation même de la dite «confédération» qui n'en est pas une, il y a 130 ans. La constitution n'a jamais été approuvée officiellement par les Canadiens, encore moins par les Québécois, au cours d'un référendum, comme le veut une saine démocratie.
Plus près de nous en 1982, dans la foulée de «la nuit des longs couteaux» où quelques comploteurs dirigés par Jean Chrétien ont roulé notre premier Ministre René Lévesque dans la farine, on a imposé au Québec une nouvelle constitution que nous avons quasi-unanimement dénoncée. C'est ainsi que, de l'avis de très nombreux compatriotes, le Québec ne fait plus partie du Canada car nous avons été trompés d'une façon scandaleuse. Et nous faisons semblant d'accepter, comme des caves!
Vous ne faites que goûter à peine la médecine d'Ottawa...
Cordiales salutations,

Jean-Luc DION
Jean-Luc_Dion@UQTR.UQUEBEC.CA

Six Canadiens sur dix avaient des revenus inférieurs à 25 000 $ en 1995

Ottawa (APF): Plus de six Canadiens sur dix qui ont rempli une déclaration d'impôt sur le revenu, ont déclaré un revenu total inférieur à 25 000 $ en 1995.

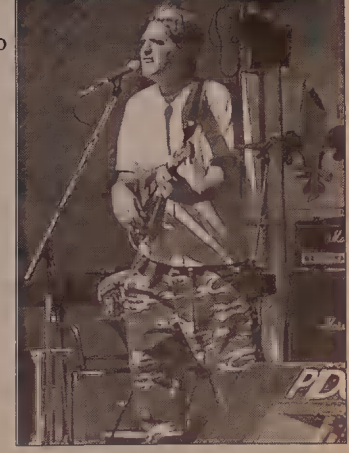
Cette année-là, 38 pour cent des déclarants gagnaient un revenu variant entre 25 000 $ et 100 000 $, indique Statistique Canada. Seulement 2 pour cent avaient déclaré un revenu total supérieur à 100 000 $.

Les revenus de placement étaient à la hausse en 1995, comparativement à l'année précédente. Ce sont les citoyens de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan qui ont déclaré les montants de placement les plus importants, alors que ceux des Territoires du Nord-Ouest en déclaraient le moins.

Folk on the Rocks 1997

Du soleil, du sable, de la musique et un arc-en-ciel ! Tout y était pour faire de cette 21e édition du festival Folk on the Rocks, un événement des plus réussis.





Un animateur sans pareil, Rick Scott (photo de droite), dont la renommée s'est faite grâce à l'excellent contact qu'il a avec les enfants, a su conquérir grands et petits lors du festival.

Il y avait un fort contingeant autochtone cette année au Festival. Ci-haut, les Drummers de Wha Ti ont ouvert et fermé les festivités. Ci-bas, à gauche, Sarah & Suzie, deux comédiennes du Yukon qui incarnent deux vieilles dames dénées. Ci-bas à droite, le trio Ulali, trois femmes amérindiennes des États-Unis, dont l'harmonie des voix a enchanté le public.





Photos : Emmanuelle Lamoureux, Alain Bessette et Mario Paris



Dan MacDonald, batteur de The Brass Monkey Jazz Band.



Tracey Riley était en extase lorsqu[e] la violoniste Gina Forsythe, du Bruce Daigrepont Cajun Band, l'a accompagnée pour l'une de ses chansons.



Tracy Ferrara et Malcolm McKay ont conjugué leurs talents de saxophonistes lors d'un *Jam Session*.

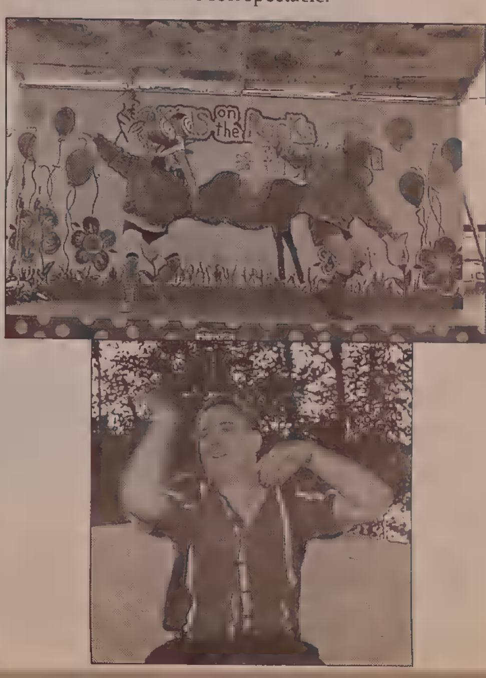


Ci-contre, à droite, le Bruce Daigrepont Cajun Band, était commandité par l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Ici, lors d'un récital sur une petite scène aux abords de Long Lake.

Folk on the Rocks 1997

Malgré ce à quoi on aurait pu s'attendre, les moustiques n'étaient pas très nombreux sur le site du festival. Ci-bas, Darah Philpott et Karen Johnson exécutent une chorégraphie sur les moustiques. En-dessous, Bruce Daigrepont tente d'éloigner les petites bestioles qui l'attendaient à la fin de son spectacle.





Comme à toutes les années, le festival Folk on the Rocks organise un tas d'activités pour les enfants de tout âge. Ci-haut, les Solstice Sisters offrent un spectacle pour les jeunes.

Ci-contre, cette jeune fille avait l'impression d'être à la plage... Le sable et le soleil étaient de la partie pour rendre cela vraisemblable.

Le Bruce Daigrepont Cajun Band à Folk on the Rocks

Ressusciter une langue avec la musique

L'accordéon rouge expire entre les bras de Bruce Daigrepont. Une ovation s'élève dans la foule et sur la piste, où les danseurs éreintés crient à tue-tête. Sur la scène centrale du Festival Folk on the Rocks, le Cajun a terminé sa prestation le visage couvert de sueur et le sourire aux lèvres. Lui et ses musiciens, Gina Forsythe au violon, Ken Davis à la basse et Lynn Abbott à la batterie, quittent la scène sous les applaudissements du public de Yellowknife qui en redemande.

Emmanuelle Lamoureux

À cinq ans, Bruce Daigrepont grattait la guitare. Un peu plus tard, ce fut le banjo, si bien qu'il fut dès son jeune âge invité à participer à des émissions télévisées de musique country.

«Vers l'âge de vingt ans, j'ai assisté aux Festivals Acadiens de Lafayette. C'était la première fois que je voyais des jeunes de mon âge faire de la musique en français. C'est après ça que je me suis dit que je voulais jouer de la musique de ma culture, de mon monde. Ça a changé ma vie», se rappelle Bruce Daigrepont.

C'est donc par le biais de la musique qu'il s'est réapproprié sa culture. «Avant, mon français était tout croche. Des fois encore aujourd'hui, ça ne sort pas comme il faut, mais en voyageant avec mon groupe au Canada et en Europe, j'apprends plein de nouveaux mots. Le français baisse en Louisiane, il va peut-être mourir avec moi», déclare-t-il, lucide, d'une voix traînante et teintée d'un fort accent cajun. Au début du siècle, et malgré deux cents ans en milieu anglophone, il n'y avait presque pas de Cajuns (de «Cadiens», d'«Acadiens») qui parlaient anglais. Puis, des lois ont été mises en place au États-Unis qui interdissaient l'usage du français dans les écoles et dans toute communication le moindrement officielle.

Le résultat : une culture aux accents francophones, à la sauce hispanophone - comme nous le rappelle la nourriture épicée de la Louisiane - ayant inévitablement subi l'influence anglo-saxonne des États-Unis.

«Je trouve ça triste de penser que la plupart des gens ne comprennent pas ce que je chante. Pour eux, notre musique est faite pour danser. Mais il y a un endroit au Nouveau-Brunswick qui est vraiment très spécial pour moi. C'est la ville de Bouctouche, où mon groupe est allé jouer il y a quelques années. On a commencé le spectacle, et tout à coup, on a réalisé que les gens connaissaient les paroles de nos chansons et qu'ils chantaient avec nous. J'ai regardé les membres du groupe; je n'en revenais pas.»

Emmanuelle Lamoureux/L'Aquilon
La francophonie cajun de la Louisiane est en voie de disparition soutient le musicien Bruce Daigrepont.

C'est que les Cajuns sont pour la plupart des Acadiens ayant été déplacés un peu partout dans les colonies anglaises lors de la déportation ayant débuté en 1755.

Pour plusieurs de ces exilés, la vie n'a pas été facile à leur arrivée dans le sud des États-Unis. Aussi, la musique aux accents joyeux qui fait taper du pied n'est qu'une facette des rythmes cajuns. «Il y a de très belles valses cajuns, avec des paroles très tristes. Mais la plupart des gens ne les comprennent pas», explique Bruce Daigrepont. C'est donc le «zydeco» qui prend le dessus en spectacle.

Depuis, quelques années, Bruce Daigrepont note un intérêt grandissant pour la musique cajun. Le chanteur et accordéoniste a toutefois une idée bien définie à ce sujet. «Selon moi, si on décide de jouer de la musique cajun, il faut aussi apprendre le français. Mais il n'y a pas beaucoup de personnes en Louisiane qui semblent intéressées à conserver la langue. Pour chaque personne qui s'intéresse à l'avenir de la langue française en Louisiane, il y en a 500 que ça n'intéresse pas du tout», explique-t-il.

Les personnes qui parlent français en Louisiane présentement ne l'écrivent et ne le lisent pas, la plupart du temps. Elles ont de la difficulté à comprendre le français utilisé dans le reste de la francophonie, dit «international». Ces gens ont souvent plus de 50 ans. Qu'adviendra-t-il de la culture cajun une fois cette génération disparue? Combien se trouvera-t-il de Bruce Daigrepont, qui par ailleurs a de la difficulté à faire en sorte que ses deux petites filles parlent français, pour barrer la route à l'assimilation?

Bisons malades de Wood Buffalo Park

Toujours pas de solution

En mars 2001, le Comité consultatif de recherche, mis sur pied il y a deux ans et demi pour étudier la situation des bisons atteints de brucellose et de tuberculose dans le parc national Wood Buffalo, sera sur la sellette. En effet, c'est au cours de cette année que ses membres devront présenter les résultats de cinq ans de recherches et proposer des solutions concrètes. Mais, à mi-parcours, aucune conclusion définitive ne ressort des projets de recherche menés.

Emmanuelle Lamoureux

En 1990, un rapport publié par le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales conclue qu'il faut exterminer les bisons malades afin d'éviter la propagation de leurs maladies aux précieux troupeaux de bêtes à cornes qui font faire des affaires en or au Canada. Réaction : tollé général. Le Canada devient le théâtre du plus grand mouvement de protection de la faune jamais vu au pays. Pas moins de 11 000 lettres de protestation atterrissent sur le bureau du ministre du Patrimoine canadien de l'époque, Michel Dupuy.

En 1992, un second rapport recommande au ministre d'accorder les fonds pour les recherches nécessaires à la compréhension de la question des bisons malades du parc. «Ils avaient demandé quelque chose comme 17-18 millions $, ce qui était complètement déraisonnable», explique Jim Green, un chercheur de Fort Smith qui a travaillé pendant plusieurs années sur les bisons pour le compte de la Nation métis.

Selon le plan élaboré dans ce dernier rapport, la «phase recherche» doit prendre fin en mars 2001, date à laquelle le CCR aura à faire des recommandations permettant de gérer la maladie à long terme et de préserver les troupeaux de bisons en liberté dans le parc. La population de bisons du parc devrait, selon le programme de la CCR, avoir recouvré la santé sans que l'écosystème n'en soit affecté, dès 2005-06.

La réponse du gouvernement fédéral à ce rapport ne vient qu'en 1995, alors que le ministre Dupuy annonce l'octroi de deux millions et demi de dollars. Cet argent sert à financer des recherches sur l'impact des prédateurs - en l'occurence les loups -, de la maladie et des modifications de l'habitat des bisons. Il sert aussi au maintien d'une zone tampon entre le Sanctuaire de bisons Mackenzie, au nord-ouest du parc, où se trouvent des bisons en santé et de pure race, et le parc national Wood Buffalo, un projet auquel contribue financièrement le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Mais Jim Green a des réticences face à l'argument de la pureté de la race. «Les scientifiques insistent sur le fait que dans certains coins du parc, les bisons sont de pure race, de véritables bisons des bois. Ça leur permet de dire "sauvez les bisons des bois!". Pour moi, ce qui est important, c'est de sauver les bisons du parc, point.»

Un processus fermé au public

Pendant ce temps, la population du parc continue à décroître, se chiffrant aujourd'hui à environ 2400 bisons, alors qu'au début des années 70, on en comptait pas moins de 10 à 12 000. «Si les choses continuent ainsi, il ne restera presque plus de bisons dans le parc d'ici cinq ans», croit Jim Green. Jane Chisholm, coordonatrice du Programme de recherches et d'isolement (PRIB) concernant les bisons, voit les choses d'une façon moins dramatique. «Il est possible, dit-elle, que la population continue à décroître, mais il se peut aussi qu'elle se stabilise.»

Selon M. Green, les décisions du PRIB concernant l'avenir des bisons se prennent sans consultation de la population. «Au début, le processus était très ouvert aux communautés autochtones et à la population en général. Si l'on compare la façon de fonctionner depuis deux ans et demi à celle d'avant 1995, on réalise que le processus actuel est très fermé. Tout est entièrement contrôlé par le gouvernement, les bureaucrates et les scientifiques. Je n'aime pas ça.». Selon M. Green, c'est ce qui explique que les médias taisent la question des bisons ces dernières années.

Le Comité consultatif de recherche a justement pour but d'intégrer la population dans la prise de décisions touchant les bisons. Il est composé de huit membres : un représentant d'un organisme non gouvernemental spécialisé dans les questions environnementales, un du milieu scientifique, un de chacun des gouvernements de l'Alberta et des TNO, et deux d'organismes autochtones de l'Alberta et des TNO.

Ce groupe conseille le ministère du Patrimoine canadien concernant la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation du volet recherche du PRIB.

M. Green a toutefois des doutes quant à l'intégrité de ce comité, allant jusqu'à douter de l'honnêteté de certains de ses membres, qu'il croit achetés. «Dans ce coin de pays, les autochtones doivent être consultés lorsqu'une décision comme celle-là est prise. Certains d'entre eux ont une grande intégrité, mais je crois que ceux-là sont payés pour être sur le conseil.»

Les bisons du parc : un enjeu politique

Pour Jim Green, la question des bisons est avant tout un problème politique : «Les gens ne veulent pas laisser mourir les bisons, mais les autres solutions pour faire face à la maladie sont de tuer les bisons malades ou de les enfermer. Elles ne sont pas mieux vues du public.»

Selon lui, la meilleure solution reste encore de les «laisser tranquille». «Ces bisons ont vécu dans le parc pendant des milliers et des milliers d'années, ils se sont adaptés à toutes sortes de situations, ont fait face aux prédateurs et aux maladies, et ce sans qu'on leur vienne en aide. En essayant de les sauver, on leur court après en hélicoptère; certains se sont cassé la patte en courant, une femelle a même avorté. Alors, je ne pense pas qu'on se trompe en les laissant seuls. Peut-être que les bisons ne peuvent tout simplement pas survivre dans le parc.»

Selon M. Green, la disparition de cette population de bisons n'aurait pas d'impact réel, étant donné qu'il serait relativement facile de «recoloniser» le parc avec une nouvelle population de bisons venus de l'extérieur. «Laissons-les tranquille et regardons ce qui se passera.» Jane Chisholm l'admet : peut-être est-ce à cette conclusion que, après de longs mois d'observation et de recherche, sans parler des sommes englouties dans ce projet, les chercheurs en arriveront en 2001.

Troisième prix de la photographie

Cette photo de Natali Lefebvre, intitulée «Derniers Rayons», s'est méritée le troisième prix d'excellence de l'Association de la presse francophone au début du mois de juillet.



Une équipe d'ornithologues français explore l'île du Prince Charles

Louis Mc Comber

Une équipe française d'ornithologues a séjourné quelque temps à l'Institut de recherche du Nunavut à Iqaluit au retour d'une expédition de 26 jours sur l'île du Prince Charles dans le Bassin de Fox. Il s'agissait d'un projet conjoint entre le Centre national de la Recherche scientifique de Montpellier en France et le Service canadien de la Faune. Peter Meister, Arnaud Bechet et Corinne Rabouam, sous la direction de Jean-Louis Martin, ont installé leurs pénates sur cette île peu connue pour observer de près l'activité des oiseaux.

Le Bassin de Fox, c'est cette nappe d'eau tout au nord de la baie d'Hudson qui s'étend de la côte ouest de la Terre de Baffin jusqu'à la Péninsule de Melville à l'ouest, avec la communauté d'Igloolik juchée tout en haut.

À cause des amoncellements de glace, l'île du Prince Charles est inaccessible par voie d'eau même en plein été et n'a donc jamais pu être cartographiée lors d'expéditions maritimes. L'île n'a été repérée qu'en 1946 par les Occidentaux au cours de vols de reconnaissance.

L'équipe d'explorateurs n'y a remarqué aucun site d'ancien peuplement humain même si en hiver l'île est reliée à la terre ferme par la glace solidifiée. Peut-être parce que le gibier disponible y est très limité : ils n'ont rencontré que six caribous durant tout leur séjour.

En été, l'île sert de site de reproduction aux oies blanches ou oies des neiges. Ils ont dénombré près de 70 nids dans un périmètre de trois kilomètres. À leur arrivée sur l'île, les oies couvaient leurs oeufs sur les nids explique Arnaud Bechet: «En arrivant, on a planté nos tentes tout près des nids, mais on a vite déménagé notre campement car les oies avaient peur et cessaient de couver».



Louis McComber/L'Aquilon

Il s'agit exactement du même type d'oies blanches qu'on retrouve au Québec, par exemple à Montmagny où on organise à chaque automne le célèbre Festival de l'Oie Blanche. «Les oies blanches qui s'arrêtent à Montmagny se reproduisent plutôt sur l'île Bylot dans le détroit de Lancaster, précise Arnaud Bechet. On en a dénombré plus de 50 000 couples dans une seule saison».

Arnaud Bechet déménagera bientôt au Québec pour compléter un doctorat en biologie sur l'oie blanche à l'Université du Québec. Il compte bien se retrouver sur l'île Bylot dès l'été prochain pour observer la ponte des oies blanches qu'on retrouve à l'automne aux abords du fleuve St-Laurent.

Les oiseaux cherchent à se reproduire dans des endroits peu accessibles aux prédateurs. Par exemple sur des îles. Ou encore mieux, de préciser Arnaud Bechet, sur une île entourée de marais qui serait aussi située sur une île. L'habitat de toundra humide de l'île du Prince Charles se prête bien à la ponte.

Nos explorateurs ont déniché dans le périmètre étudié deux terriers de renards blancs qui se servent à volonté dans les nids durant la bonne saison. Autre prédateur friand des gros oeufs d'oie, le goéland argenté, qui vient chercher régulièrement sa ration. À chaque jour, l'équipe devait donc faire le compte des oeufs dans les nids pour évaluer l'impact des prédateurs.

L'équipe a identifié plusieurs nids de mouettes de Ross. La découverte est significative car on ne connaissait l'existence de ces colonies que dans l'Arctique sibérien. «La mouette doit son nom à une expédition de l'explorateur John Ross. Des marins avaient abattu et identifié l'oiseau», explique Peter Meister. C'est à lui que reviendra la tâche de compiler et d'analyser les données de la recherche de retour à Montpellier.

«La présence sur l'île de mouettes de Ross va sûrement attirer l'attention du Service Canadien de la Faune et, sans doute motiver d'autres études, ajoute Arnaud Bechet. Jusqu'ici au Canada on n'en avait identifié qu'un couple dans la région de Churchill au Manitoba. Par exemple, ça pourrait inciter le gouvernement à créer un sanctuaire ici pour sauvegarder une espèce rare.»

Cette expédition constitue une première pour la France. L'Institut français pour la Recherche et les Technologies polaires qui a participé au financement du projet de recherche s'est intéressé jusqu'ici presqu'uniquement à l'Antarctique.

Comme la plupart des gens qui arrivent ou transitent à Iqaluit, les trois ornithologues français se sont dits extrêmement étonnés d'y découvrir une importante communauté francophone!

Un projet de la télévision française

La relation moderne et traditionnelle à la mer

Stéphane Cloutier,

Je vérifie mon courriel à tous les jours. Quel n'est pas ma surprise lorsque j'apprend que Philippe Le Goff et une équipe de tournage de la TV française ont le projet de monter dans le Nord et de s'arrêter en bout de course à Igloolik. Il reste bien entendu quelques formalités administratives à rencontrer. Si tout fonctionne bien, l'équipe française tournera à la fin de l'été un reportage sur la relation moderne et traditionnelle que les Inuit entretiennent avec la mer.

Cette relation moderne passe par le bateau cargo. La société inuit en tire maintenant une partie sans cesse grandissante de ses biens. Les communautés arctiques sont approvisionnées en matériaux de construction, en ski-doo, en véhicules tout-terrains, en nourriture mise en conserve. Il y a aussi toutes les commandes des particuliers qui arrivent, la plupart des Blancs, mais aussi de plus en plus d'Inuit.... La livraison en bateau coûte environ dix fois moins cher que l'avion.... Serait-on fou de s'en passer!? L'Occident se répand aujourd'hui dans le Nord par le biais de tonnes de marchandises de consommation.

La relation traditionnelle à la mer passe évidemment par la chasse. À Igloolik, on chasse le béluga, le narval, le phoque et le morse. On pêche aussi l'omble arctique et on collecte les palourdes. Igloolik, c'est une petite île. Pour chasser le caribou et l'oie blanche, on doit parfois faire de longues distances en bateau. On ne compte plus les bateaux sur la rive. La mer ici, c'est le rempart de la vie.

Il sagit de Jeela, la conjointe de notre correspondant Stéphane Cloutier qui fait la pose près de son premier morse. De retour au campement, il est de coutume de partager sa premiere prise avec ses proches et en particulier avec les aînés

Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Quel est l'équilibre entre le moderne et le traditionnel? À Igloolik, la chasse demeure encore une activité importante chez les hommes. On ne chasse plus en *qajaq* ou avec l'*umiaq*, mais plutôt avec une chaloupe équipée d'un ou deux moteurs hors-bord. On apporte du thé, du sucre et des cigarettes achetés au magasin. On chasse avec le fusil mais on ne dédaigne pas non plus le harpon. Les techniques de chasse et le dépeçage sont transmises de père en fils.

Cependant, le sang de chasseur ne court plus, de nos jours, dans toutes les veines. En fait, de plus en plus de jeunes se contentent d'aller seulement au magasin et de retourner illico presto chez eux, ce qui n'est pas sans inquiéter les aînés d'Igloolik. Selon ces derniers, la seule solution à envisager est de créer une nouvelle petite communauté. Il y a en ce moment une soixantaine d'individus qui sont intéressés par ce rêve. Pour les aînés, c'est leur dernière chance de montrer aux plus jeunes à vivre de chasse et de pêche sans toutefois renier la modernité. Ils souhaitent tenter de trouver un juste équilibre entre le moderne et le traditionnel. Ils veulent tout simplement être en mesure de participer pleinement à l'éducation de leur jeunesse avant qu'il ne soit trop tard.

Le projet de la télévision française est de faire un reportage pour l'émission Thalassa, un magazine de la mer diffusé à TV5 dans tous les pays francophones. L'émission met en valeur les gens qui vivent de la mer. Le projet de Philippe Le Goff et de son équipe est d'embarquer à Montréal sur le bateau qui approvisionne Coral Harbour, Repulse Bay, Hall Beach et Igloolik. Le premier volet du projet consisterait de partir sur l'un de ces bateaux, maintenant indispensables à la vie du Nord, et filmer l'effervescence qui s'ensuit à l'arrivé du cargo et les scènes de déchargements dans chacun des villages.

L'équipe profitera également de leur occasion d'être Igloolik afin de montrer le rapport des Inuit à la mer, soit par la chasse au morse ou au narval. Il est à noter que jamais l'émission Thalassa a eu une équipe qui est montée aussi loin au nord.

C'est un beau projet et surtout cela sera une excellente opportunité pour contribuer à la francophonie dans le nord!

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Coordinateur des programmes d'études professionnelles et technologiques

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 août 1998)
Le traitement initial est de 58 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0311-0003 **Date limite** : le 8 août 1997

Coordinateur de l'évaluation des programmes d'études

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 août 1999)
Le traitement initial est de 58 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0310-0003 **Date limite** : le 8 août 1997

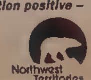
Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur du personnel, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Lahm Ridge Tower, 3ᵉ étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-0115; télécopieur : (403) 920-8930.

Vérificateur adjoint

Ministère de l'Exécutif **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 46 432 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0304-0003 **Date limite** : le 1ᵉʳ août 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, 5ᵉ étage, Édifice Laing, 5003, 49ᵉ rue, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive*** – *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Petites Annonces
(service gratuit)

Chambre à louer
350 $ par mois, électricité à partager, propre, Byson Holding, non-fumeur, pas d'animaux. Contactez Paul au 669-7991.

Co-locataire recherché(e)
Maison semi-détachée, ensoleillée et grande, près de School Draw ave., 500 $/mois + services publics. Appelez Suzanne (tr. 920-6327; soir 873-3768.

Service de garde
Service de garde pour enfants d'âge pré-scolaires. Seront exposés à des activités amusantes et enrichissantes tout en recevant les bons soins nécessaires. Pour informations, Nikole au 873-2148.

Concours de dessin
À l'encre noir pour les jeunes de 13 à 19 ans. Dimensions du dessin : 6' 1/2 (hauteur) x 7' (largeur). Thème au choix. À soumettre avant le 31 juillet à l'Association des parents francophones de Yellowknife: C.P. 2243, YK, X1A 2P7. Le dessin choisi paraîtra dans notre calendrier 1998. Informa-tions : 873-3347

Hey! Hey! Hey!
Étudiant pré-universitaire recherche un emploi. Prêt à faire des travaux de construction, rénova-tion, peinture, déménagement, jardinage ou autre. Temps plein ou partiel, semaine ou fin de semaine. Yan au 873-8531

Aide domestique
Cherche aide domestique, 1 fois par mois. Contacter Fabienne au 669-9045 ou pagette 669-3085.

Tuteur de français
Je recherche un tuteur de français pour aider à passer un test d'écriture et de lecture. Beverley Mictchell: 873-8394.

Tuteur de français 2
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Offre d'emploi

Journaliste pigiste Iqaluit

En raison du départ imminent de notre journaliste pigiste en poste à Iqaluit, le journal L'Aquilon recherche une personne motivée, possédant une bonne connaissance de la situation socio-politique du Nunavut et ayant une excellente maîtrise de la langue française écrite.
Les conditions sont concurentielles.
Poste disponible dès la fin du mois d'août.
Pour information, contactez Alain Bessette au (403) 873-6603 ou par fax au (403) 873-2158. L'Aquilon, C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

BAKER LAKE (T.N.-O.)
À VENDRE PAR APPEL D'OFFRES
BÂTIMENT D'ENVIRONNEMENT CANADA

Bâtiment d'Environnement Canada - bâtiment nº 10 du SEA - ossature en bois - 210 m².

Pour (1) obtenir les documents de soumission et (2) l'inspection de l'immeuble, veuillez communiquer avec Dennis Zertler, agent adminsitratif principal, Hameau de Baker Lake, Baker Lake (T.N.-O.), X0C 0A0, au (819) 793-2874. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec G.A. Stevenson, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers, Région de l'Ouest, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone : (403) 497-3714.

Les offres scellées doivent avoir été reçues à 14 h, le 20 août 1997, à l'adresse suivante :

Gestionnaire, Marchés immobiliers
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
9700, avenue Jasper, bureau 1000
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS ÉLEVÉE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS

Canada

GOVERNMENT TENDER

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Remplacement majeur d'un ponceau sur la route (1997)

Remplacement d'un ponceau fabriqué de tuyaux à tête ondulée par un nouveau tuyau de 1800 mm de diamètre, de type SPCSP. Les travaux comprennent le détour temporaire.
– Km 266,4, Fort Smith route 5, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, YELLOWKNIFE NT X1A 2N2 (ou liverées en main propre au 1ᵉʳ étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin), ou au surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, HAY RIVER NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage du Centre B & R Rowe), ou au chef de district, Centre de l'administration de l'aéroport, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 65, FORT SMITH NT X0E 0P0 (ou livrées en main propre à l'aeroport de Fort Smith) avant:

15h, heure locale, le 6 aout 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 21 juillet 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Aucune caution n'est exigée pour le présent appel d'offres seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Ranjit Tharmalingam
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7808



APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Collège Aurora, Campus de Yellowknife

Le projet vise à rénover les 1ᵉʳ, 2ᵉ et 3ᵉ étages de la tour « B » de l'édifice Northern United Place
– Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife au 5013, 44 Street) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 6 AOÛT 1997.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 15 h, le 17 juillet 1997.

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8765
ou
Simon Taylor
Pin Matthews Architects
Téléphone : (403) 920-2728



APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Rénovation du centre correctionnel de Yellowknife

Rénovations des systèmes électrique et mécanique du centre correctionnel de Yellowknife, comprenant la modification du système de télévision en circuit fermé.
– Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agente des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44ᵉ rue), avant :

15 H, 30, HEURE LOCALE, LE 14 AOÛT 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 28 juillet 1997.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon
Agente des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Shouhda K. Shouhda
Ingénieur de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3045
ou
Ross Adburahman, ingénieur
Ferguson Simek Clark
Tél. : (403) 920-2882

Départ de Louis McComber

La passion de l'Arctique

Stéphane Cloutier

Vivre dans l'Arctique est une expérience unique. Sa marque est indélébile sur notre être. Louis McComber pourrait vous en parler longtemps, lui qui s'est établi à Iqaluit depuis 4 années. D'ailleurs, il nous quittera très bientôt pour s'attaquer à une thèse de maîtrise à l'Université Laval. Un départ qui se fera sentir dans toute la communauté d'Iqaluit.

On l'aura connu tout d'abord comme chauffeur de taxi. À vrai dire, un chauffeur un peu spécial. Alors qu'il rêvait des fameuses expéditions de Knud Rasmussen ou de Frank Boaz, il se disait que les temps étaient venus de faire de l'ethnographie non plus en traîneau à chiens mais en voiture de taxi...

Il a par la suite commencé à travailler au collège de l'Arctique. Passionné du Nord des Inuit, on le devine, il lisait tout sur le sujet. Il donnait également une place prépondérante aux témoignages de vie des aînés en les invitant dans ses classes d'Études inuit. C'est ainsi qu'il a fait la connaissance du regretté Abe Okpik.

La rencontre avec Abe a été un peu comme une révélation. La richesse de ses propos sur l'histoire de l'Arctique et de la culture inuit sont incomparables. Louis voit bien l'importance de mettre sur pied un projet d'histoire orale avec Abe. Il fait toutes les démarches administratives. Mais la tâche n'était pas facile ! Peu importe, au-delà du travail, une profonde amitié s'établit entre les deux hommes. Peut-être bien parce que tous les deux savaient l'urgence de sauvegarder la culture inuit avant que celle-ci soit complètement engloutie par la culture occidentale.

Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Louis McComber, un élément actif à Iqaluit

Le travail que Louis a accompli avec Abe sur l'histoire du Nunavut est crucial. C'est d'autant plus vrai pour les futures générations de Nunavungmiut. Elles auront là un témoignage faisant foi d'un mode de vie et d'une culture tombant progressivement dans l'oubli, à moins d'un revirement politique et identitaire formidable.

Les gens l'auront également connu à la radio communautaire francophone d'Iqaluit, CFRT 107,3 FM. D'abord, aux émissions Au *Sud du Sud* et *Au pays des rêves*. Il nous a fait découvrir la musique d'autres horizons, d'autres cultures et aussi des personnalités francophones d'Iqaluit. Pour Louis, la radio c'était surtout un plaisir, un loisir incomparable. Il aimait discuter en onde, écouter de la musique sur un équipement de top-qualité... et cela au risque de se mélanger avec les boutons de la console !!!

L'affaire devient plus sérieuse lorsqu'il décide de faire le grand saut et prend en charge la radio. Il s'en occupe, présent à tous les soirs. Il appelle les gens; ils sont d'accord. Ils veulent faire de la radio. Il prépare alors un horaire. Il fait un peu de formation. La mise en onde s'effectue. Il organise des rencontres. On discute de nos émissions entre animateurs. Les commentaires des auditeurs et auditrices sont là. Les gens nous écoutent. Ça y est, on est en business ! CFRT 107,3 FM diffuse maintenant plus de vingt heures de programmation hebdomadaire.

Une fait important qu'il faut noter sous le mandat de Louis, c'est qu'en plus de remplir ses obligations envers le CRTC, la radio diffuse également une émission communautaire en Inuktitut, *Tusauti*, et cela pour la première fois dans l'histoire radiophonique d'Iqaluit ! Voilà donc un partenariat considérable entre francophones et Inuit.

Notre ami ne s'arrête pas à la radio. Il y a aussi ses articles dans *L'Aquilon*. Il couvre les grands dossiers du Nunavut. Il écrit aussi pour la version communautaire du *Nunatsiaq News*, le *Capital News*. On peut y lire sa chronique colorée «M'a dire comme on dit» où il va au fond des choses et pose des questions essentielles. On peut l'entendre également sur le réseau radio de Radio-Canada à l'émission *Boréal Hebdo* édition Nunavik. Il est le correspondant du Nunavut. À travers tout cela, il n'hésite pas à donner un coup de main aux projets de l'Association francophone d'Iqaluit.

Ce qui nous frappe chez Louis, c'est sa curiosité, son étonnement. C'est aussi son côté artistique (il fait d'impressionnant dessins) et littéraire. Je dirais aussi révolutionnaire. Il va au-delà des apparences. Il questionne la réalité. Il cherche à assembler les pièces de différents puzzles.

Il nous dira que la présence francophone dans l'axe géographique est du Canada est indéniable. Il serait tout à l'avantage de la communauté francophone du Nunavut de développer ses relations politiques et économiques avec ses voisins du sud, tant au Nunavik (où de plus en plus d'Inuit parlent le français) que sur les rives du Saint-Laurent.

Il nous dira aussi que l'enjeu du Nunavut est avant tout l'émancipation moderne de la société inuit, la concrétisation à long terme de ses aspirations politiques et culturelles, la reconnaissance de l'inuktitut comme langue légitime du futur territoire et gouvernement. « C'est vraiment ça que je trouve important ici, et tant mieux si je peux le dire en français ! »

Son départ d'Iqaluit va durement se faire sentir. Lui-même a longtemps hésité avant de prendre la décision de retourner dans le Sud pour réaliser une thèse de maîtrise en anthropologie. Cela ne veut pas dire qu'il ne reviendra jamais «Au pays des rêves». On te souhaite bonne chance, Louis, dans ton nouveau terroir et dans tes projets universitaires. Tu vas nous manquer à tous. Tavvauvutit!

Premier prix de la photographie

Cette photo d'Alain Bessette, intitulée «Argan et ses comptes», s'est méritée le premier prix d'excellence de l'Association de la presse francophone au début du mois de juillet.



Élèves du programme de français d'Iqaluit

Voyage à Québec

Les élèves du programme de français (4e à 7e année) d'Iqaluit reviennent d'un voyage à Québec. S'étaient jointes à eux deux étudiantes de Hay River, Dominique et Janelle Larocque, accompagnées de leur père Serge. Ayant atterri à Montréal le 13 juin, il y ont passé la journée du samedi pour ensuite se rendre à Québec. Durant quatre jours, ils ont visité Québec et ses nombreuses attractions. De retour dans leurs communautés respectives jeudi le 19 juin, ils en avaient long à raconter à leurs parents et amis. Laissons-les donc vous en dire un peu plus...



Photo : Serge Larocque

Visite des jeunes au Musée de la Civilisation



Photo: Serge Larocque

Visite au Village huron à Wendake. De gauche à droite (en avant) Joël Fortier, Raphael Ouellet, Pascal MacLellan, Janelle Larocque, Alisha Garry, Sarah McNair-Landry, Dominique Larocque. (en arrière) Frédérick Keays-Lévesque, Sheokjuk Carrière, David Duchesne, Marie-Claude Grenier (à genoux) Michel Savard.

Bonjour!
Je m'appelle Sheokjuk Carrière, je suis un des voyageurs qui est allé à Québec. Je vais vous parler de deux choses. La première porte sur les musées. Il y avait un musée de cire, un musée des légendes et un de géologie. Mais nous avons aussi visité le grand musée de la civilisation. La deuxième chose concerne un rallye historique. On était quatre équipes de cinq personnes. Il fallait résoudre des énigmes. Les gagnants ont reçu une image du Vieux Québec. Les activités que j'ai préférées sont : La Ronde, le cinéma et le spectacle son et lumière.

Ma classe et moi sommes allés à un spectacle son et lumière. On est aussi allé au cinéma. A l'affiche : Le Monde Perdu et Ça va clancher! Nous avons même assisté à une représentation dans un théâtre IMAX.
Lundi le 16 juin, nous avons visité l'aquarium de Québec. Il y avait plusieurs sortes d'animaux marins : un crocodile, des pieuvres et des anguilles. On a même vu un spectalce de phoques!
Moi, ce que j'ai le plus aimé c'était la Ronde et plus précisément : la TORNADE!!!
Raphaël Ouellet
Iqaluit, 4e année

La Ronde, c'est vraiment super. On y a été le 13 juin durant toute la journée (11 h 00 à 16 h 00). Il y a environ 45 manèges pour petits et grands. Aussi, il y a un nouveau manège vraiment spécial : La Tornade. Seulement deux courageux ont osé y aller : Raphaël et Sarah. C'était vraiment génial.

Le zoo! Wow! C'était bien amusant. Les animaux étaient super impressionnants. Je trouve que les tigres étaient réellement beaux. J'ai tellement ri quand Sheokjuk a commencé a courir parce qu'une guêpe essayait de le piquer.

Dans le voyage, j'ai vraiment aimé le film «Ça va clancher!». Ce voyage était super super super génial et excitant.
David Duchesne
Iqaluit, 6e année

Salut!
Je m'appelle Alisha Savoy. J'ai visité le Vieux Québec avec ma classe. On est entré dans le Château Frontenac, c'est très beau. On a marché dans la Haute ville et dans la Basse ville. Deux filles s'y sont fait tresser les cheveux avec des fils de couleur. Sarah et moi-même. On s'est très bien amusé dans le Vieux Québec.

On est aussi allé à la piscine du Centre sportif de l'Université Laval. Il y avait beaucoup de monde. Dans la piscine, il y avait une tortue gonflée, format géant sur le dos de laquelle nous avons eu beaucoup de plaisir. Il y avait aussi une glissade et des tremplins pour plonger. Je me suis vraiment amusée au cours de ce voyage.
Alisha Savoy
Iqaluit, 5e année

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 29, 5 septembre1997

De bonnes retrouvailles



Alain Bessette/L'Aquilon

C'était la rentrée scolaire à l'école Allain St-Cyr le 27 août dernier. Yan Lacasse-Clarke et Shoshanna Canuel-Kirkwood se sont amusés à dessiner les hauts faits de leur été.

Cour suprême du Canada

La demande d'appel du GTNO est refusée

Une autre étape vient d'être franchie dans la saga entourant la question de l'équité salariale dans les TNO.

Alain Bessette

La Cour suprême du Canada a rejetté le 28 août dernier la demande d'appel du gouvernement territorial face à une décision de la Cour fédérale du Canada qui reconnaissait la validité de la juridiction de la Commission canadienne des droits de la personne dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il s'agit du plus récent développement dans la saga politique et juridique opposant le gouvernement des TNO à ses employés sur la litigieuse question de l'équité salariale. Les employés sont représentés par le Syndicat des travailleurs du Nord, membre de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

«Il s'agit d'une grande victoire pour le syndicat et les tra-

Appel du GTNO
Suite en page 2

Diminution des taux de cotisations à la CAT

La sécurité paye

Le ministre des Finances des TNO, John Todd, a annoncé le 25 août dernier que les taux des cotisations versées à la Commission des accidents du travail (CAT) diminueront sensiblement en 1998.

Alain Bessette

Plusieurs employeurs paieront moins de cotisations à la CAT en 1998. Cette mesure, effective dès le 1er janvier 1998, verra la cotisation moyenne baisser de 12 p. cent, passant de 2,12 $ à 1,87 $ du 100 dollars de salaire assurable. Le taux moyen applicable dans les Territoires du Nord-Ouest sera désormais le quatrième plus bas taux au Canada.

Quatorze sous-catégories, sur un total de trente, verront leur taux de cotisations baisser, une seule sous-catégorie subira une augmentation et les autres resteront au même niveau de cotisations qu'en 1997.

Ce sont surtout les entreprises versant de fortes cotisations qui jouiront de ces diminutions. En raison notamment d'une réduction des réclamations pour les accidents du travail, ces entreprises à risque voient parfois leurs cotisations baisser de 20 à 50 p. cent.

«Les employeurs bénéficient maintenant de leurs engagements pour accroître la sécurité au travail», a indiqué le ministre Todd dans une communication transmise aux médias.

La plus forte diminution concerne la sous-catégorie professionnelle des traiteurs industriels et ceux opérant dans les camps. De 4,50 $ du 100 $ de rémunération assurable, leur taux passe à 2,00 $, soit une réduction de 56 p. cent. Les entreprises de la construction verront leur taux diminuer de 22 p. cent, passant de 6,75 $ à 5,25 $. Il s'agit de la troisième réduction consécutive pour cette industrie, alors que leur taux s'élevait à plus de 10,25 $ en 1994. L'industrie minière, quant à elle, verra son taux de cotisations passer de 5,75 $ à 4,75 $ en 1998, un réduction de 17 p. cent. En 1994, leur taux variait de 7,00 $ à 19,75 $.

En sus de la réduction des réclamations pour des accidents, un autre facteur vient expliquer cette baisse des taux de cotisations : la nouvelle politique d'investissement de la Commission.

En plus de mettre de côté assez d'argent pour payer les réclamations actuelles et futures, la CAT maintient une réserve d'opération. Cette réserve permet d'assurer une meilleure stabilité dans les taux de cotisa-

Taux de la CAT
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Bien à l'abri!

Bien installés sous une table pour y lire des bandes dessinées,Patrick et Charles, tous deux en troisième année à l'école Allain St-Cyr, on pris ça bien «relax» le jour de la rentrée, le 27 août dernier.

Sommaire



Alain Bessette

De bonnes nouvelles à la mine Colomac

La compagnie Royal Oak Mines Inc. a annoncé le 26 août dernier qu'elle avait identifié un excellent potentiel minier souterrain lors de la prospection sur le site de la mine Colomac dans les TNO. La compagnie avait d'abord recherché la présence de minerai en surface mais cette recherche s'était avérée décevante. La compagnie avait alors annoncé la fermeture de la mine pour octobre 1997.

Résultat de ces découvertes de gisement d'or potentiel dans cette région, Royal Oak Mines est beaucoup plus optimiste quant au sort à long terme de cette installation. D'autres évaluations du potentiel restent à faire et n'aura pas d'impact immédiat sur la décision de fermer la mine en octobre 1997.

Santé dans le Keewatin

Après la présidente du Syndicat des travailleurs du Nord, Jackie Simpson, et le hameau de Rankin Inlet, c'était au tour du député de Kivallivik, Kevin O'Brien, d'exiger la tenue d'une enquête publique sur la situation qui prévaut au sein du Conseil régional de la santé du Keewatin.

Ces interventions concernent la décision du Conseil de privatiser certains services de santé. Il existe actuellement une entente de services entre le Conseil de la santé et l'Unité médicale du Nord (UMN) du Centre hospitalier universitaire du Manitoba. Cette entente vient à échéance le 30 septembre.

Le Conseil soutient quant à lui que son évaluation du contrat avec l'UMN n'est pas très positive surtout en ce qui concerne les services médicaux reçus par rapport aux dépenses en frais de déplacements.

Nomination au Conseil du Statut de la femme

Le Conseil du Statut de la femme des TNO a annoncé récemment la nomination de Rosemary Cairns à titre de directrice générale. Habitant depuis plus de 22 ans dans les TNO, Rosemary Cairns a travaillé pendant quelques années comme directrice adjointe du Bureau des élections des TNO.

Sources de financement municipal

Un comité de députés territoriaux étudie actuellement la possibilité de modifier les pratiques d'emprunt des collectivités du Nord. Actuellement, les possibilités d'emprunt sont limitées au gouvernement territorial et aux institutions bancaires. Les modifications auraient pour effet de permettre aux collectivités de s'adresser à d'autres sources.

Dirigeants municipaux canadiens dans les TNO

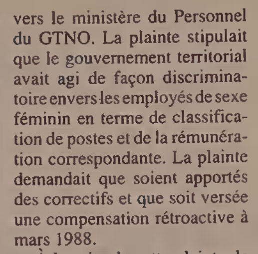
Des dirigeants municipaux en provenance de toutes les régions du pays convergeront vers le Nord d'ici peu. En effet, le Conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités se réunira à l'hôtel Explorer de Yellowknife, du 3 au 6 septembre, dans le but d'examiner certains des principaux enjeux auxquels sont confrontées les municipalités canadiennes.

Parmi les questions à l'ordre du jour, les dirigeants municipaux traiteront des transferts de programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux vers les municipalités, l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones et un programme fédéral d'infrastructures urbaines.

Retour au travail au Manoir Woodland

Après 18 jours de grève, les employés du Woodland Manor de Hay River sont retournés au travail le 30 août dernier. Le syndicat des employés et l'administration du Conseil de la santé communautaire de Hay River avaient repris les négociations les 28 et 29 août.

La nouvelle convention collective, qui prendra fin le 31 mars 1998, ne prévoit aucune augmentation de salaire. Les employés recevront cependant un bonus de 700 $ à la signature de l'entente ainsi qu'une prime d'éloignement de 1000 $ pour les employés à temps plein et au pro-rata des heures pour les employés à temps partiel.



Appel du GTNO

Suite de la une

vailleurs», a indiqué la présidente du syndicat, Jackie Simpson. «Il ne fait plus de doute maintenant que les fonctionnaires du Nord font maintenant partie des Canadiens protégés par la *Loi canadienne des droits de la personne*. Il ne fait plus de doute également que les pratiques salariales du GTNO sont discriminatoires», a ajouté Mme Simpson.

Pour sa part, le gouvernement territorial, par le biais du ministre John Todd, a exprimé sa déception face à la décision rendue par la Cour suprême du Canada. «Cette décision est décevante, a indiqué le ministre des Finances John Todd. Nous ne sommes pas d'accord avec le fait que les TNO ne jouissent pas d'une juridiction de type provincial en la matière».

C'est en mars 1989 que fut déposée la plainte initiale envers le ministère du Personnel du GTNO. La plainte stipulait que le gouvernement territorial avait agi de façon discriminatoire envers les employés de sexe féminin en terme de classification de postes et de la rémunération correspondante. La plainte demandait que soient apportés des correctifs et que soit versée une compensation rétroactive à mars 1988.

À la suite de cette plainte, le gouvernement et le syndicat avait mené une étude conjointe sur l'équité salariale, étude qui fut déposée en juin 1992. Par la suite, un enquêteur de la Commission canadienne des droits de la personne avait rendu public un rapport d'enquête stipulant qu'il existait des écarts salariaux inéquitables. C'est à la suite de ce rapport que le GTNO avait décidé de contester la juridiction de la Commission sur les activités du gouvernement territorial. En mai 1996, la Cour fédérale du Canada rendait une décision qui réaffirmait la juridiction de la Commission. C'est la demande d'en appeler de cette décision qui vient d'être rejettée par la Cour suprême du Canada.

Le ministre John Todd a indiqué que nonobstant la question de la juridiction de la Commission, le gouvernement territorial avait toujours supporté le principe de l'équité salariale. Il a souligné qu'il y avait eu des négociations infructueuses entre le gouvernement et ses employés et qu'au cours des deux dernières années, le gouvernement avait développé et commencé la mise en place d'un système d'évaluation des postes qui répondait aux principes d'équité salariale.

En bout de ligne, les estimations du syndicat indiquent que la facture totale pourrait s'élever jusqu'à 70 millions de dollars pour le GTNO s'il avait à compenser rétroactivement les employés victimes de discrimination salariale.



Norma Dean

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Norma Dean au poste de directrice des activités de DRH dans les Territoires du Nord-Ouest. Sur les 27 années d'expérience accumulées au sein du Ministère, elle a passé les dix-sept dernières années dans les T.N.-O. Elle occupait plus récemment le poste de directrice du Centre de ressources humaines de Yellowknife. Mme Dean continue d'être la porte-parole dévouée des T. N.-O. pour l'élaboration de programmes nationaux et régionaux et joue toujours un rôle important dans la mise en oeuvre d'ententes régionales bilatérales avec les groupes autochtones. En outre, elle est une bénévole active car elle croit qu'il est important de partager ses talents et ses idées avec sa collectivité.

Développement des ressources humaines Canada est le ministère responsable de l'assurance-emploi, du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Code canadien du travail.

HRDC DRHC

Canada

Taux de la CAT

Suite de la une

tions malgré des variations parfois importantes dans les dépenses de prestations versées aux travailleurs ou en raison de revenus moindres que ceux anticipés. En 1996, la CAT a tranféré plus de 8,5 millions de dollars à sa réserve d'opération dont le total s'élève maintenant à 22,4 millions.



Nominations à la FCFA du Canada

Richard à Ottawa et François à Québec

Richard Barrette et Me François Boileau viennent d'être respectivement nommés directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et directeur du bureau de la FCFA à Québec.

Alain Bessette

Deux visages familiers pour les francophones du Nord, Richard Barrette et François Boileau s'attaqueront bientôt à de nouveaux défis personnels.

Le président de la FCFA du Canada, Gino Leblanc, a annoncé le 29 août dernier les deux nominations simultanées.

Richard Barrette est bien connu de la francophonie ténoise, ayant occupé les fonctions de directeur général de la Fédération Franco-TéNOise de 1988 à 1992. Au moment de l'annonce de sa nomination à Ottawa, M. Barrette assumait la direction générale sur une base intérimaire depuis mai dernier. Son mandat intérimaire était d'une durée d'un an.

En quittant les TNO, Richard Barrette s'était dirigé vers Edmonton où il a travaillé comme directeur général adjoint à l'Association canadienne-française de l'Alberta. Depuis janvier 1994, il occupait le poste de directeur du bureau de la FCFA à Québec.

La nomination de François Boileau vient combler le poste vacant du bureau à Québec. Me Boileau est également bien connu dans les TNO en raison de ses responsabilités au sein du Programme de contestation judiciaire. Il avait d'ailleurs participé au dernier colloque territorial en éducation de novembre 1996.

Me Boileau occupait le poste de directeur général du Programme de contestation judiciaire. Le 10 octobre, il quittera son poste pour se joindre à FCFA du Canada, où il assumera le poste de directeur du bureau de Québec et avocat-conseil à partir du 3 novembre.

Pour Me Boileau, il s'agit d'un retour aux sources ayant déjà agit à titre d'agent de liaison et d'avocat conseil pour la FCFA avant de prendre la direction générale du Programme de contestation judiciaire. Il a aussi été à l'emploi de l'Association franco-yukonnaise à titre d'agent de liaison et de recherche.

Forum ministériel sur l'aide financière aux étudiants

Consulter des étudiants en vacances !

En août dernier s'est tenu au Yellowknife Inn le Forum ministériel sur l'aide financière aux étudiants. «L'objectif du forum est d'examiner l'avenir de l'aide financière aux étudiants dans les Territoires du Nord-Ouest», a déclaré Louise Vertes dans un communiqué distribué aux médias. Les dates de la tenue de l'événement étaient cependant mal choisies l'été étant, comme chacun sait, une période creuse pour les étudiants et les associations étudiantes.

Emmanuelle Lamoureux

«C'est l'été, il n'y a pas d'étudiants et personne ne vous répondra à l'association étudiante», a confirmé la réceptioniste du Collège Aurora. C'est donc le directeur du campus, Dan Daniels, qui a fait une présentation. «J'ai tenté de rejoindre la présidente du conseil étudiant, mais elle s'apprêtait à partir en voyage et n'a pas pu venir», explique M. Daniels, qui a quant à lui traité des préoccupations des étudiants ayant un conjoint, des enfants, ou les deux.

On peut se poser la question à savoir si, avec une participation aussi peu considérable de la part des étudiants, le forum a été utile. Le forum s'est tenu les 18 et 19 août derniers. «Certainement, s'est exclamé Louise Vertes. Nous allons transmettre les commentaires et les informations recueillis au ministre Charles Dent, et il en tiendra compte au moment de prendre une décision en ce qui concerne l'aide financière.»

Les commentaires qui ont été soulevés au cours de la première journée étaient divers, aux dires de Louise Vertes, présidente du forum. «Il y a eu du positif et du négatif. Certaines personnes se sont dites satisfaites du système de prêts et bourses, d'autres pas», a-t-elle conclu.

Présentement, les étudiants des Territoires du Nord-Ouest faisant la demande d'un prêt ou d'une bourse et, répondant aux critères de base de citoyenneté, de résidence et étant bel et bien inscrits dans une institution post-secondaire, sont presque certains d'obtenir un prêt ou une bourse.

«Le système de prêts et bourses dans les TNO est très différent de ceux qui existent dans le Sud, a spécifié Louise Vertes. On s'est d'ailleurs posé la question à savoir s'il serait utile que des critères plus sévères soient établis.»

Il est difficile d'établir les critères d'attribution des prêts et bourses étant donné que le programme d'aide financière aux étudiants n'a lui-même pas d'objectifs définis, comme l'a admis Louise Vertes. «Notre but est-il de favoriser l'accès de tous à l'éducation post-secondaire, ou d'encourager l'acquisition d'une formation dans des domaines pour lesquels il y a une demande dans les TNO?», s'interrogeait Mme Vertes lors d'un léger dîner auquel étaient conviés les représentants des médias.

Les décisions concernant les modifications à apporter au programme seront annoncées avant Noël par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. D'ici là, une autre consultation se tiendra à Iqaluit au mois de septembre, à laquelle les étudiants de Yellowknife, de retour à l'école, ne pourront probablement pas participer. «Nous allons encourager les étudiants à envoyer des commentaires écrits, a déclaré Dan Daniels, mais je ne crois pas qu'on les envoie en personne.»

Aide financière aux étudiants

Quelques chiffres

Un étudiant ayant fait ses études primaires et secondaires dans les TNO a actuellement droit à 1250 $ par semestre pour couvrir ses frais de scolarité, un billet d'avion aller-retour entre son lieu d'origine et son lieu d'étude, de même qu'un montant de 295 $ (ou 1250 $ si l'étudiant a une famille), pour assurer les frais de transition d'une ville à l'autre. Les étudiants autochtones reçoivent quant à eux 200 $ supplémentaires par semestre pour les livres et le matériel scolaire, de même que 675 $ par mois (jusqu'à 1200 $ si l'étudiant a une famille).

Négociations à la Con mine

Toujours sans réponse

Trois semaines après leur rejet des propositions patronales et un vote de grève sans équivoque, le syndicat des travailleurs de la Con mine attend toujours une contre-proposition.

Alain Bessette

La dernière proposition avancée par la compagnie Miramar Con Mine Ltd., propriétaire de la mine Con a été rejetée il y a déjà près de quatre semaines. Pour bien démontrer leur insatisfaction face à cette proposition, le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, local 802, avait alors fait adopter un vote leur donnant le mandat de déclencher une grève. Les travailleurs s'étaient prononcés en faveur de ce mandat dans une proportion de 95 p. cent. Ils sont sans contrat de travail depuis le 30 avril dernier.

En trois semaines, il n'y a eu que quelques discussions entre les travailleurs et la compagnie pour clarifier quelques points des dernières demandes syndicales.

Il est actuellement impossible d'obtenir copie des différentes propositions sur la table. «On ne communique pas nos demandes aux médias, a indiqué le représentant international du syndicat des métallurgistes, Wayne Skrypnyk. On publiera les détails au moment de la signature de la convention collective». Il s'agit là d'une décision de nature stratégique.

Un climat d'insécurité

Pour les travailleurs, la situation crée un climat d'insécurité. «C'est dur de pas savoir si la porte va être barrée demain», a confié Richard Baillargeon, électricien à la mine. «Ils nous ont dit que si on n'acceptait pas leur offre, qui représente une baisse de quatre dollars de l'heure, ils seront obligés de fermer la mine», a ajouté M. Baillargeon.

Les travailleurs attendent donc que le syndicat et la compagnie se rencontrent à nouveau et reprennent les négociations. Tous sont bien conscients cependant que le facteur à la base de ce conflit est le bas taux du prix de l'or sur les marchés internationaux. Mais, comme le souligne M. Baillargeon, «le prix de l'or, ça baisse puis ça monte».

Dans ce contexte, les travailleurs avaient proposé à la compagnie de prolonger pour un an les conditions de travail de la dernière convention et puis de rajuster les conditions à la baisse si le prix de l'or restait à son bas niveau.

Comme les travailleurs continuent actuellement de recevoir les mêmes conditions, c'est un peu ça qui se produit, sauf pour l'élément d'insécurité qui persiste.

ÉDITORIAL

Une question d'équité

En refusant la demande d'appel d'une décision de la Cour fédérale du Canada, la Cour suprême du Canada vient de mettre fin à l'argumentation juridique qui opposait le gouvernement territorial à ses employés.

En refusant cette demande, le plus haut tribunal du pays vient de mettre un point final à cette bataille juridique car il n'est pas possible d'en appeler d'une décison de la Cour suprême.

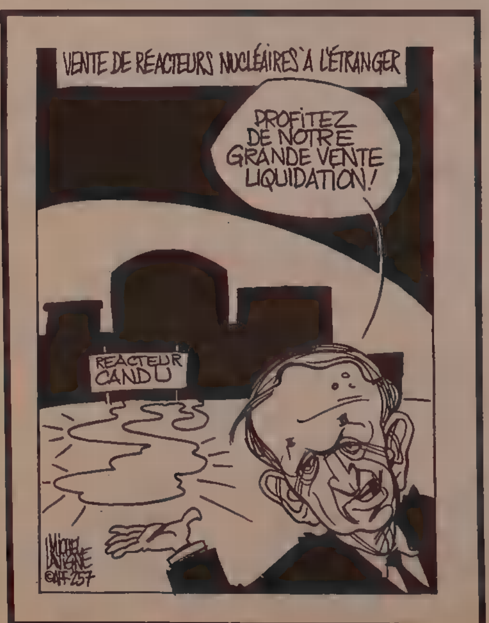
Cela ne veut cependant pas dire que la question de l'équité salariale est résolue. On en revient maintenant au rapport d'enquête de la Commission canadienne des droits de la personne, issu en 1993, mettant en cause les pratiques salariales inéquitables du GTNO. Depuis ce temps, beaucoup d'eau a coulé sous le pont et la situation n'est plus la même. Ce n'est qu'au regard d'une éventuelle compensation rétroactive que ce rapport d'enquête peut toujours s'avérer d'actualité.

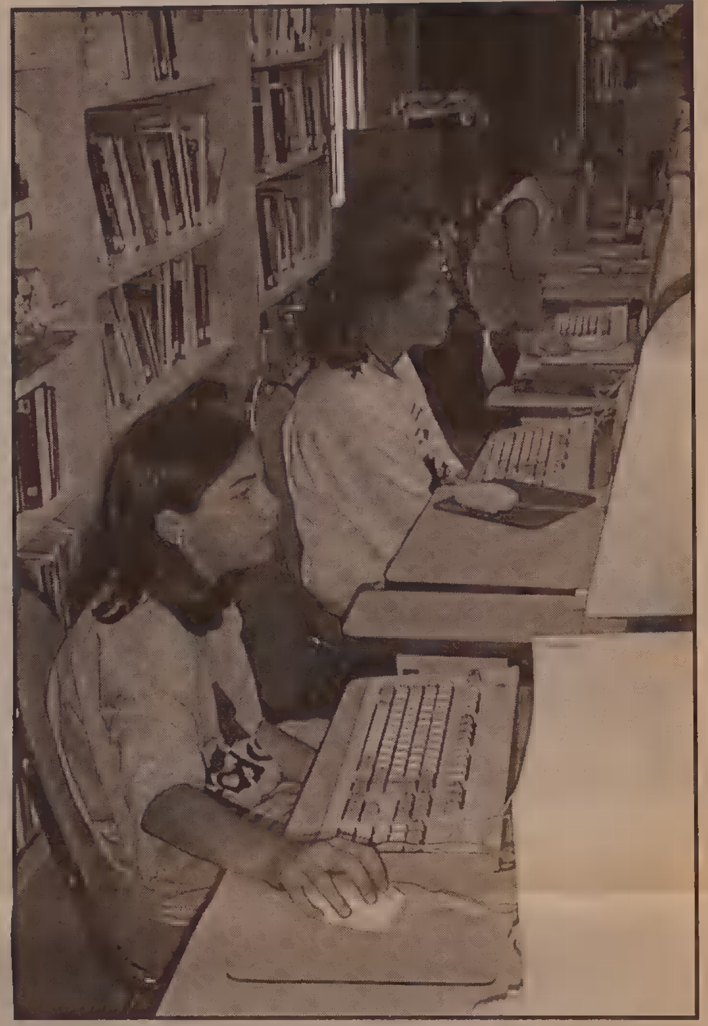
Au cours des dernières années, le GTNO a développé et entamé la mise en place d'une nouvelle politique salariale qui reflèterait le principe d'équité salariale. Des négociations ont actuellement lieu entre le gouvernement et le syndicat des travailleurs du Nord pour finaliser les modalités de mise en place d'un nouveau système d'évaluation des postes. Qui dit négociation, implique également des dissensions et des désaccords.

Le ministre des Finances est certainement sérieux lorsqu'il avise la population que la mise en place d'un tel système ne peut se faire qu'en tenant compte des maigres ressources financières disponibles. La marge de manoeuvre du GTNO en matière budgétaire est presqu'inexistante.

Il faut aussi s'attaquer à la question des compensations rétroactives visant à remédier plusieurs années de pratiques salariales discriminatoires. Nous en sommes à moins de deux ans de la division des Territoires et il faut vider cette question financière dans les plus brefs délais. Il serait malencontreux que les deux nouveaux Territoires ne commencent leur existence en ayant à assumer un déboursement se chiffrant à plusieurs millions de dollars pour des services passés.

Alain Bessette





Alain Bessette/L'Aquilon

Roxanne, Cynthia et Guylaine, de la septième année, sont bien concentrées à leurs ordinateurs lors de la première journée de classe à l'école Allain St-Cyr le 27 août dernier.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

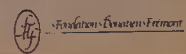
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Vacant
Collaborateur : Stépahne Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



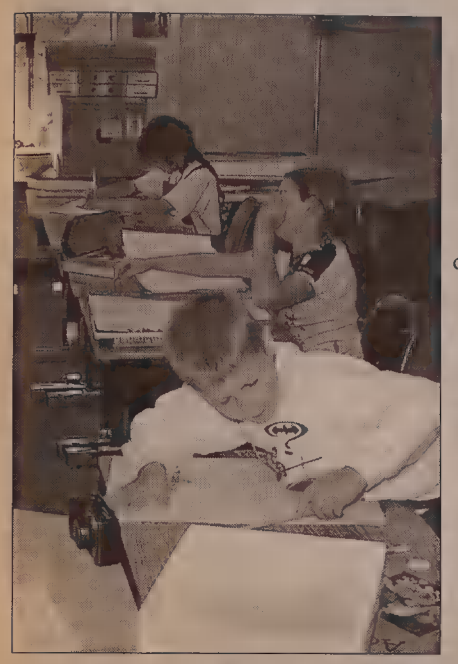




Rentrée scolaire 1997-1998

École Allain St-Cyr

Texte et photos :
Alain Bessette



C'est bien plaisant la première journée de classe ! On a simplement à s'installer à un pupitre avec nos crayons de couleur puis de dessiner nos aventures de l'été. De haut en bas, Andréa, Brigitte et Randy, en 4e année, s'appliquent à reproduire sur papier un été haut en couleur.



La professeure Michelle Bourque révise l'alphabet avec ses élèves de première, deuxième et troisième années, pour s'assurer qu'on en a pas trop oublié durant l'été.



Les élèves les plus âgés écoutent le nouveau directeur de l'école, Gérald Caron, lors de la rentrée.

«C'etait bien!» qu'ils disent

Nous avons interrogé trois élèves de l'école Allain St-Cyr lors de la rentrée scolaire - automne 1997. Nous leur avons demandé quelles étaient leurs impressions en cette première journée de classe.



Charles Baillargeon, 3e année

«C'était bien ! J'avais hâte de revenir et de revoir les professeurs. Ça faisait deux semaines que j'avais hâte de revenir.»



Yan Gagnon-Bélair, 4e année

«C'était bien, c'était le fun ! Avant j'étais à Québec mais les petites classes, ici, ça va aller mieux pour moi.»



Maxime Auger, 7e année

«C'était bien ! J'avais un peu hâte de revenir. C'était correct, il n'y avait pas trop de travail.»

Appels d'offres - Offres d'emplois



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Déplacer l'église St-Alphonse jusqu'au parc de la Mission historique

Déplacer une église historique, de 30 m x 9 m, à environ six pâtés de maisons jusqu'au parc de la Mission; préparer le nouvel emplacement pour recevoir les blocs de fondations; installer les nouvelles plinthes (tour de fondations) – Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées en main propre au 3ᵉ étage de l'édifice Regional), téléphone : (403) 872-7273, Télécopieur : (403) 872-2171, au plus tard à :

15 H 30, HEURE LOCALE, LE 16 SEPTEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du [redacted] septembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : Dan Grandan
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7304

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Collège Aurora, Campus de Yellowknife - appartements

Rénovations de l'édifice « A », Northern United Place, (6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ étages) pour aménager 8 appartements de 1 chambre à coucher, 7 appartements de 2 chambres à coucher et 2 appartements de 3 chambres à coucher – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau de la région du North Slave, 5013, 44ᵉ rue) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 SEPTEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 2 septembre 1997.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagneés de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Paulette Mercredi
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt
Agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-7865
ou
Wayne Guy
Northern Design Architects
Tél. : (403) 873-3266

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Ranger Oil Limited
Site:	Latitude 64°48'58", longitude 126°22'22"
Objet:	Puit d'exploration

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 15 septembre 1997.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Secrétaire de division

Ministère de l'Éducation, de [redacted] Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste à durée déterminée jusqu'au 30 septembre 1998)
Le traitement initial est de 36 038 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0365-0003 **Date limite :** le 12 septembre 1997

Secrétaire exécutif, exécutive

Ministère de l'Éducation, de [redacted] Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 1998)
Le traitement initial est de 37 799 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0364-0003 **Date limite :** le 12 septembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3ᵉ étage Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9 Téléphone : (403) 920-8930; télécopieur : (403) 873-0115.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Nettoyage des bords de la route (broussailles, arbres)

Enlèvement des brouissailles, des arbrisseaux, des arbres et des autres pousses qui croissent sur l'emprise routière – Routes 3 et 4, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1ᵉʳ étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin), ou au surintendant régional, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage du Centre B & R Rowe) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 SEPTEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 27 août 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Mike Elgie, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-4533

Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Tuteur de français
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Cotons Ouatés
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. En-voyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Épluchette
Ne ratez pas l'épluchette de blé d'Inde annuelle de l'AFCY qui se déroulera le 14 septembre à Long lake, dans le chalet près de la descente de bateaux, de midi à 17 h. C'est un rendez-vous pour toute la famille.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Ranger Oil Limited
Site:	Nota Creek Latitude 65°10', longitude 126°00'
Objet:	Puit de pétrole d'exploration
Demanderesse:	Ranger Oil Limited
Site:	Ranger Bear Rock Latitude 64°59'47", longitude 125°47'25"
Objet:	Puit d'exploration

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2772, avant le **12 septembre 1997.**

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Chargement, transport, mise en place et compactage de roches calcaires abattues

Le projet vise le chargement, le transport, la mise en place et le compactage de 13 500 tonnes de roches calcaires abattues – de [redacted] carrière située au km 67, sur la route du Mackenzie (nº 1), au nouvel emplacement de l'appareil de pesage dynamique à Enterprise, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin); ou parvenir au surintendant régional du North et du South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2ᵉ étage, B & R Rowe Centre) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 11 SEPTEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 2 septembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Greg Cousineau, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3084

Création d'une agence Parcs Canada

Le projet suscite des remous dans le Nord

Le 31 juillet dernier s'est tenue, à Yellowknife, la deuxième série de consultations pancanadiennes sur la création d'une Agence Parcs Canada.

Emmanuelle Lamoureux

À cette occasion, le secrétaire d'État aux Parcs, M. Andy Mitchell, a rencontré une trentaine de représentants de groupes autochtones et écologistes, ainsi que d'acteurs des milieux des syndicats, du tourisme et de la politique. Or, le projet, dont l'intention a été annoncée dans le budget fédéral du 6 mars 1996, ne semble pas faire l'unanimité.

Ce sont surtout les autochtones qui ont élevé la voix lors de la rencontre qui s'est tenue au huitième étage de l'édifice Bellanca. Mais ces derniers et les représentants du gouvernement fédéral semblaient parler deux langues différentes. Les uns s'attardaient à des intérêts régionaux et précis, tels que la préservation du mode de vie traditionnel des autochtones, alors que les autres faisaient appel à une volonté de globalisation, d'efficacité accrûe et de débureaucratisation.

«La création d'une Agence Parcs Canada n'est pas une tentative de privatisation. Nous croyons que les parcs sont une responsabilité fédérale», a tout d'abord déclaré Andy Mitchell pour effacer les craintes. «L'agence que nous souhaitons créer aurait les mêmes responsabilités que Parcs Canada, mais elle serait beaucoup moins bureaucratisée. On ne veut pas qu'un employé ait besoin de remonter toute la hiérarchie et d'obtenir la permission d'Ottawa pour mettre une annonce dans un journal local» a ajouté Tom Lee, le sous-ministre adjoint à Parcs Canada qui accompagnait le secrétaire d'État dans son périple nordique.

Préccupations

Objectifs louables, mais pas satisfaisants, aux dires des personnes qui étaient réunies autour de la table de discussions. Le secrétaire d'État est resté bouche-bée devant bon nombre de questions soulevées par les différents intervenants, que la promesse d'une efficacité accrûe n'a pas semblé satisfaire. Henry Beaver, de la Première Nation de Salt River, a exprimé la crainte que l'agence ne restreigne les droits acquis par les autochtones. Une autre personne ■ demandé à ce que ces droits soient inclus dans la définition du mandat de l'agence.

«Le ministre a déjà mentionné que la création de l'agence ne modifierait pas les relations entretenues avec les peuples autochtones», ■ affirmé Andy Mitchell pour calmer les esprits, sous l'oeil quelque peu scpeptique des délégués autochtones.

En fait, les participants à la consultation se sont montrés critiques, voire méfiants. «Je voudrais qu'on nous promette que cette rencontre ne sera pas utilisée comme preuve que les Premières Nations ont été consultées avant de mettre le projet sur pied sans notre accord», a réclamé Jim Webb, représentant du *Little Red River Cree First Nation* de High Level en Alberta.

On s'est aussi posé la question à savoir comment la création de l'agence affecterait les discussions en ce qui a trait à l'auto-détermination des Premières Nations, qui, comme l'a fait remarquer Jim Webb, ne sont nullement mentionnées dans le dernier rapport sur la création de l'agence.

Une autre crainte qui a fait surface lors de la rencontre consiste en un éventuel changement de personnel au moment de l'implantation de l'organisation. «Lorsqu'un nouvel employé déménage dans notre région, il faut tout réexpliquer, lui apprendre comment ça fonctionne ici. Le personnel en place actuellement connaît déjà la région», ■ fait remarquer l'un des intervenants. Le secrétaire d'État a fait savoir que les dirigeants seraient évalués annuellement sur les bases de leur interaction avec la population locale.

Finalement, on ■ mentionné le fait que Parcs Canada Nord se retrouvait un peu perdu dans toute cette affaire.

«Serait-il possible qu'un poste de directeur général pour le Nord soit créé?», a demandé l'un des participants. Aucune réponse de la part du secrétaire d'État, qui avait sans doute misé sur le fait que «les parcs sont le troisième élément auquel les Canadiens s'identifient le plus au Canada».

Hausse des droits de scolarité

Ottawa (APF): Les étudiants universitaires feront face à une importante hausse des droits de scolarité lors de la rentrée de l'automne.

En moyenne, les droits de scolarité ont augmenté de 9 pour cent par rapport à l'année dernière selon les plus récents chiffres publiés par Statistique Canada. C'est à Terre-Neuve où la hausse est la plus forte : les étudiants devront débourser en moyenne 18 pour cent de plus que l'année dernière, soit un montant de 3150$.

Dans les autres provinces, l'augmentation des droits de scolarité est de 7,9 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard (3150 $), 6,8 pour cent en Nouvelle-Écosse (3737 $), 8,1 pour cent au Nouveau-Brunswick (2992 $), 10,1 pour cent en Ontario (3234 $), 3,5 pour cent au Manitoba (2593 $), 6,3 pour cent en Saskatchewan (2380 $), 8,3 pour cent en Alberta (3211 $) et 1,7 pour cent en Colombie-Britannique (2705 $).

Le Québec est la seule province qui a choisi de geler les droits de scolarité, qui en moyenne de 1726 $, les plus bas au pays.

Dans les universités francophones et bilingues de l'extérieur du Québec, les droits de scolarité pour un étudiant de premier cycle en arts seront de 3135 $ à l'Université d'Ottawa, 2555 $ à l'Université de Moncton, 3647 $ à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, 3228 $ à l'Université Laurentienne, 2608 $ au Collège universitaire de Saint-Boniface, et 3056 $ à la Faculté St-Jean en Alberta. Au Québec, les étudiants francophones de l'extérieur devront débourser 1200 $ de plus.

Entre 1985-1986 et 1995-1996, les droits de scolarité ont plus que doublé au pays, alors que le coût de la vie augmentait de 37 pour cent.



Souvenirs d'été - lac Prosperous, 2 août 1997

Plus d'une trentaine de francophones se sont retrouvés sur les berges du lac Prosperous durant la longue fin de semaine du mois d'août à l'occasion d'un méchoui et pour profiter de la température radieuse.



Des cuistots à l'oeuvre pour s'occuper de la cuisson : (de gauche à droite) Claude, Jacques, Richard, Richard et Patrice



Un site enchanteur, près d'une petite baie du lac Prosperous.



Un bénévole aux nerfs bien trempés, Patrice se chargeait d'approvisionner le feu central de tisons, sous l'étroite supervision de Scruffy.

La faune locale



L'autruche du Nord, qui se garde la tête au frais, dans la glacière, au moindre signe de réchauffement.



Claude, *carnivorus animalis*

Texte et photos : Alain Bessette



Le méchoui a été apprécié de tous les enfants, petits et grands. Frédéric en compagnie de Kimberley et Mélanie



L'art de profiter du beau temps ! Louise supervise les enfants jouant dans l'eau.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9 Volume 12 numéro 30, 12 septembre1997

Un travail d'équipe



Alain Bessette/L'Aquilon

Deux réalisatrices assidues de l'émission «À propos d'autre chose» : (à gauche) Geneviève Harvey, qui a l'air songeuse, et Caroline Cantin, la nouvelle responsable du comité de la radio de Yellowknife.

Accord sur les langues officielles

Les rumeurs vont bon train

Aucun accord final sur les langues officielles n'est intervenu officiellement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial que déjà les rumeurs circulent au sein des ministères territoriaux.

Alain Bessette

Plusieurs rumeurs circulent actuellement au sein du gouvernement territorial par rapport aux services dans les langues officielles.

Cela fait maintenant plus de cinq mois que le dernier accord signé avec le fédéral est échu. Au cours de cette période, le statut de certains bureaux offrant ces services ont déjà été remis en question. On a qu'à se souvenir de la fermeture de la section des langues autochtones du Bureau des langues. Dans ce cas, le gouvernement effectuait une réorganisation de ses propres ressources car cette section était financée à même le fonds de base du gouvernement.

Après cinq mois d'attente, on est probablement prêt d'une signature officielle car les rumeurs circulant semblent préciser le sort de services dépendant uniquement du financement fédéral. Des services en français !

Accord
Suite en page 2

Entrevue avec Jack Anawak, commissaire par interim du Nunavut

«Nous avons une politique du gros bon sens!» Jack Anawak

Plus on se rapproche du premier avril 1999, plus les discussions s'animent sur ce que sera le prochain gouvernement du Nunavut. Une réplique du gouvernement territorial actuel? Une administration plus attentive à la spécificité ethnique du Nunavut? Un gouvernement plus près du peuple? *L'Aquilon* a rencontré le 26 juillet dernier Jack Anawak, le Commissaire par intérim du Nunavut, pour mieux saisir sa vision de la future administration.

Louis Mc Comber

Comme ses ancêtres, Jack Anawak est né dans une tente. C'était à Repulse Bay, en 1950. Dans les premières années de sa vie, il vit dans la toundra. À l'âge de dix ans, il entre au pensionnat des oblats à Chesterfield Inlet. Il y restera trois ans. Il revient ensuite dans sa communauté et y reprend sa vie de chasseur. «Jusqu'à l'âge de 17 ans, je vivais complètement de la toundra. Ç'était une chance unique, car aujourd'hui beaucoup de nos jeunes n'ont pas cette chance.»

Très tôt, il s'engage dans le mouvement coopératif et on le retrouve à Rankin Inlet comme assistant gérant de la coop, puis gérant à Repulse Bay. Entre temps, il fait le saut en politique en participant au conseil municipal de Rankin Inlet et à l'Association inuit du Keewatin. Il deviendra respectivement maire de Rankin Inlet et président de son association régionale.

En 1988, il fait campagne dans Nunatsiaq avec l'équipe des libéraux fédéraux et remporte la victoire. «Dans l'espace d'à peine 30 ans, je suis passé d'une société de chasseurs-cueilleurs à la vie de député au parlement canadien! Il y a juste au Canada qu'on voit des choses pareilles!»

La carrière politique de Jack Anawak s'est déroulée parallèlement au processus de création

Jack Anawak
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

La ruée vers l'or

Contrairement à ce que l'on pourrait croire en lisant ce titre, il ne s'agit pas vraiment de prospecteurs à la recherche de minerai dans les rues de Yellowknife, mais simplement d'ouvriers au travail dans la lucrative industrie des travaux publics.

Sommaire



Alain Bessette

Autre gain syndical

La Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest a rejetté une demande d'appel du gouvernement territorial face à une décision arbitrale portant sur l'exclusion de certains postes de l'unité de négociation.

Le juge J.E. Richard a rendu un jugement, daté du 29 août 1997, stipulant que l'arbitre n'avait pas outrepassé sa juridiction. Dans la décision arbitrale, l'arbitre Nancy Morrison, avait à décider de la pertinence d'exclure près de 800 postes de l'unité syndicale. La décision arbitrale ordonnait de réintégrer près de 400 de ces postes. De plus, l'employeur devait rembourser les cotisations syndicales perdues.

Depuis ce temps, la *Loi sur la fonction publique* a été amendée de façon à exclure la possibilité d'aller en arbitrage sur les questions d'exclusion de positions de l'unité de négociation.

Action positive

À l'occasion d'une expansion de ses activités de production, la scierie de Fort Resolution a créé une dizaine de nouvaux emplois. L'originalité de cette création d'emplois réside dans le fait que tous ces postes ont été accordés à des femmes.

Cette nouvelle équipe travaillera à récupérer certaines portions des rejets de la scierie, rejets qui étaient simplement brûlés auparavant. La scierie de Fort Resolution est une filiale de la Société de développement des TNO. Cette procédure de dotation s'inscrit donc dans les paramètres de la nouvelle stratégie d'emploi intitulée «Women in Industry» visant à la création d'emploi pour les femmes.

Moratoire dans le Deh Cho

La Nation Dènèe a récemment affirmé son support inconditionnel au moratoire décrété sur le territoire du Deh Cho. Lors de l'*Assemblée annuelle des Premières nations du Deh Cho*, les délégués présents ont jugé important de décréter ce moratoire afin de protéger leurs terres et leurs intérêts à la veille d'entreprendre des négociations de revendication territoriale avec le gouvernement du Canada.

La proposition visait également à déclencher les négociations dès que le gouvernement canadien accepterait une condition visant de ne pas inclure une clause d'extinction des droits ancestraux dans l'entente finale de revendication territoriale. L'Assemblée du Deh Cho demande aussi au gouvernement fédéral d'appliquer les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones pertinentes au Deh Cho pour les aider dans leur poursuite d'une autonomie gouvernementale autochtone.

Justice communautaire

La division de la Justice communautaire du ministère de la Justice des TNO a rendu public le 8 septembre dernier un vidéo intitulé «Community Justice: Coming Full Circle». Ce vidéo explore les multiples aspects de la justice communautaire dont la formation d'un comité de justice communautaire.

Le vidéo a déjà reçu un accueil favorable de la part des délégués présents lors de la Conférence sur la justice autochtone tenue en juin dernier à Inuvik.

C'est la IBC d'Iqaluit qui a réalisé ce vidéo d'une durée de 43 minutes. Il est disponible en anglais, en inuktitut et en slavey.

Accord

Suite de la une

On sait en effet que la politique du gouvernement territorial est de n'offrir que les services en français qui sont subventionnés par le gouvernement fédéral via l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest*.

Rumeurs ou pas, la Fédération Franco-TéNOise (FFT) a fait parvenir une lettre de doléances à la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, lui demandant d'intervenir pour s'assurer que le renouvellement de l'accord ne se fasse au détriment de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest.

«Sans toutefois connaître les termes finaux de cette entente, nous ajoutons foi à certaines indications qui démontrent que la nouvelle version de l'accord aura un impact négatif sur le développement communautaire et culturel de la communauté franco-ténoise» a indiqué la FFT dans sa missive à la ministre.

La possibilité d'une signature prochaine de l'accord a été confirmée le 8 septembre par la sous-ministre adjointe du ministère de l'Exécutif, Elizabeth Biscaye. «Nous sommes à la veille de conclure une entente, a indiqué Mme Biscaye. Ça devrait être finalisé dans une couple de semaines».

Il reste maintenant à connaître le montant global qui sera affecté aux services en français et les détails spécifiques inclus dans les annexes. Le seul problème de ces annexes, c'est qu'elles ne figurent pas dans la copie de l'accord que signera la ministre Sheila Copps. Ce qui sera prochainement signé traitera des grands paramètres de gestion des fonds ainsi que le montant global accordé par le gouvernement fédéral.

Jack Anawak

Suite de la une

du Nunavut. «Pour plusieurs d'entre nous, ce n'était qu'une question de temps, on poussait sur l'idée... contrairement à ceux qui étaient impliqués dans l'administration du gouvernement territorial à Yellowknife et qui n'ont jamais supporté cette démarche. Jamais ce gouvernement n'aura pu représenter adéquatement les Inuit! Le Nunavut c'est comme un rêve qui se matérialise. Pour moi, c'est une chance qu'ont les Inuit de s'occuper de leurs affaires tout en gardant de bonnes relations avec le reste du Canada.»


Louis Mc Comber/L'Aquilon

Tout à coup, le regard de Jack Anawak devient plus grave. «Dans 30 ans, nos enfants seront aux commandes. Ils seront beaucoup plus sophistiqués que nous le sommes! Nous, on est des gens simples. Ils seront beaucoup plus exigeants! Pourquoi a-t-on donné 82 pour cent du Nunavut au gouvernement du Canada? Le gouvernement nous a arraché 82 pour cent de notre territoire en nous faisant accroire qu'il nous cédait du territoire! Le Canada voulait affirmer sa souveraineté dans l'Arctique. C'est pour ça qu'ils ont déménagé des Inuit à Grise Fiord et à Resolute Bay! En fait, il s'agit de la plus grosse transaction immobilière jamais transigée en Amérique. Cinq cent quarante millions de dollars, c'est une aubaine pour affirmer la souveraineté du Canada dans le Nord! Les Inuit auraient pu être plus exigeants! C'est comme si quelqu'un avait vendu la ferme familiale au gouvernement du Canada!»

Pour Jack Anawak, le «visage» du gouvernement du Nunavut sera très différent de l'actuelle administration. «J'aimerais beaucoup voir l'influence de la tradition et des valeurs inuit se manifester dans le style du prochain gouvernement. D'abord, l'inuktitut sera la langue de travail avec l'anglais et le français. C'est vraiment idiot de la part du gouvernement de Yellowknife d'avoir mis à pied ses traducteurs-interprètes à deux ans de l'échéance. Même si l'inuktitut est une langue officielle dans les territoires, nos représentants inuit à l'Assemblée législative de Yellowknife continuent de poser leurs questions en anglais! Je n'ai rien contre l'anglais, mais quand je parle à mes compatriotes, je tiens à le faire en inuktitut! Au Nunavut, nous voulons être reconnus comme une société différente.»

Ce genre de réflexions sur l'importance de mettre sa langue en valeur ne sont pas étrangères aux lecteurs de *L'Aquilon* ou à n'importe quel francophone vivant au Canada. Au Québec ou hors-Québec, résister à l'assimilation reste un défi: «Je ne suis pas d'accord avec le Bloc québécois, mais je peux comprendre ce qu'ils [les nationalistes] vivent.», indique Jack Anawak

C'est donc clair pour M. Anawak que les nationalistes québécois constituent au Parlement canadien des alliés politiques pour le Nunavut, contrairement au Reform Party: «Le Reform Party? En ce qui les concerne il n'y a pas de différences entre un autochtone, un francophone ou un Irlandais. C'est un parti intolérant!»

La terre n'arrêtera pas de tourner au 1er avril 1999. Mais de nouvelles données géo-politiques vont prendre forme. «L'essence a toujours été moins dispendieuse à Repulse Bay qu'à Arviat ou Rankin Inlet! Ils font venir leur pétrole de l'Ouest par train. C'est beaucoup moins cher de s'approvisionner à Montréal directement par bateau-citerne. Avec le Nunavut, le traffic Nord-Sud va s'intensifier et nécessairement l'axe Est-Ouest va perdre de l'importance. C'est le genre de problème que nous étudions dans le moment. Nous avons simplement une politique du gros bon sens.»

J'avais apporté quelques exemplaires de *L'Aquilon*. Jack Anawak s'est mis à lire les gros titres et à me les traduire lentement en anglais.

«C'est très important dans la tradition inuit de respecter les autres. Il y a deux ou trois cents francophones au Nunavut et nous voulons les respecter. Plusieurs d'entre eux ont vécu ici toute leur vie. Nous devons tous vivre ensemble!»

En terminant l'entrevue, nous avons abordé la délicate question de la composition de la fonction publique du futur gouvernement. «Ce serait souhaitable d'avoir 51 pour cent d'Inuit dans la force de travail du Nunavut, sinon 85 pour cent. Mais c'est impossible. Il faut voir la réalité en face!»

L'industrie du diamants dans les TNO

Accroître l'impact dans le nord

Alors que les travaux progressent rapidement en vue de la mise en opération de la mine de diamants de BHP à Lac de Gras, députés et ministres tentent de s'assurer d'un maximum d'impact pour le Nord.

Alain Bessette

Deux aspects majeurs sont ressortis des différentes rondes de consultations de 1995 et 1996 ayant précédé la mise en chantier de la mine de diamants de la compagnie BHP Diamonds Mine : une assurance que la compagnie fera appel à une main d'oeuvre locale et aussi que la matière brute serait traitée préalablement dans le Nord avant d'être expédiée dans le Sud.

Un groupe de députés et ministres s'est rendu le 2 septembre dernier sur le site de construction à Lac de Gras pour y constater *de visu* le progrès des travaux de construction. Un autre groupe s'est rendu quelques jours plus tard en Europe pour y étudier les modes d'opération de centres de triage et d'évaluation des diamants bruts.

Le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement, Stephen Kakfwi, est revenu de sa visite du site de construction de la mine BHP à Lac de Gras (le camp Koala) en se disant satisfait du dossier de la compagnie face à l'embauche de travailleurs locaux. Le nombre de travailleurs du Nord et de travailleurs autochtones dépasse même les objectifs qui avaient été fixés dans l'Entente socio-économique intervenue entre la compagnie et le gouvernement des TNO.

Les résidents du Nord représentent 41 pour cent de la main d'oeuvre travaillant au camp Koala et 18 pour cent sont des autochtones en provenance principalement de Kugluktuk ainsi que des communautés dogribs de Rae-Edzo, Rae Lakes et Wha Ti. Les objectifs visés par l'Entente socio-économique prévoyaient l'embauche de 33 pour cent de sa main d'oeuvre dans le Nord durant la phase de construction et de 14,5 pour cent de main d'oeuvre autochtone.

L'entente prévoyait aussi que 28 pour cent des approvisionnements de la compagnie se ferait via des entreprises du Nord. Les plus récentes statistiques indiquent que 53 pour cent des achats ont été faits auprès d'entreprises nordiques.

Le ministre Kakfwi était accompagné du ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Charles Dent, ainsi que du député de Yellowknife-Sud, Seamus Henry.

Triage et évaluation

De son côté, le ministre des Finances, John Todd, dirigera un autre groupe ayant pour mandat d'étudier le fonctionnement de centres de triage et d'évaluation des diamants bruts. Le ministre est accompagné du ministre Charles Dent et des députés Roy Erasmus, Seamus Henry, Jake Ootes et David Krutko.

Ce groupe a quitté les TNO le 5 septembre dernier et reviendra le 14 septembre. Ils se rendront à Anvers (Belgique) et à Londres.

«Nous n'avons jamais caché que nous voulons une telle installation et ces emplois dans le Nord, a indiqué le ministre Todd à la veille de son départ. Nous voulons être traité sur le même pied que tout autre pays producteur de diamants».

Le groupe rencontrera plusieurs représentants de l'industrie du diamant et visitera des installations effectuant le triage et l'évaluation des diamants bruts. De ces visites, les membres de la délégation ténoise espèrent retirer une connaissance plus approfondie qui leur permettra de faire pression auprès de gouvernement fédéral afin qu'il appuie le projet d'implantation d'une telle installation dans le Nord.

Édition spéciale du *Nunatsiaq News*

Édition du Nunavik

Le 5 septembre dernier, la population du Nunavik pouvait se procurer dans chacune de leur Coop, une édition spéciale du *Nunatsiaq News* spécialement imprimée à leur intention.

Louis Mc Comber

La Compagnie Nortext d'Iqaluit a pris cette initiative une édition spéciale du Nunavik afin d'offrir un contenu adapté au contexte socio-politique du Nord-Québec.

La nouvelle édition du Nunavik conserve le même format que l'édition du Nunavut, sinon qu'on y aura introduit plusieurs pages couvrant l'actualité locale. Par exemple dans la dernière parution, une douzaine de pages différaient de l'édition-mère telle que distribuée à Iqaluit.

La journaliste Jane George qui se spécialise depuis plusieurs années dans la couverture du Nord-Québec deviendra indispensable à cette nouvelle édition avec le concours de l'équipe régulière du *Nunatsiaq News* à Iqaluit.

De plus, la direction du journal prévoit s'associer des collaborateurs francophones. Depuis la signature de l'Entente de la Baie James, le fait français devient beaucoup plus présent au Nunavik puisque c'est le gouvernement du Québec qui en est le principal gestionnaire.

La majorité des travailleurs des organismes publics au Nunavik sont d'expression française et plus de la moitié des étudiants sont inscrits dans des programmes en français.

L'anthropologue-linguiste Louis-Jacques Dorais de l'Université Laval y écrira d'ailleurs une chronique mensuelle en français sur l'Inuktitut.

L'équipe de rédaction de cette nouvelle édition du Nunavik ne manquera pas de matière à couvrir pour sa deuxième parution puisque le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, s'est rendu à Kangiqsualujjuaq (Rivière-Georges) dans la Baie d'Ungava, mardi dernier. Il devait s'y entretenir avec les membres élus du Conseil gouvernemental régional du Kativik.

En plus du premier ministre, la délégation du Québec était composée du ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, aussi ministre responsable du Développement des régions et ministre responsable des Affaires autochtones, et de M. Michel Létourneau, député d'Ungava.

Avis de scrutin

Un scrutin se déroulera pour l'élection du Conseil scolaire de Yellowknife à la salle B de la bibliothèque municipale, le mercredi 1er octobre 1997 de 19 h à 20 h 30.

Mise en candidature

Cinq (5) postes de conseillers scolaires sont à combler lors des élections du 1er octobre. Le mandat des conseillers se termine le 30 septembre 2000.

Critères d'éligibilité

1. Être citoyen détenant des droits en vertu de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.
2. Être un contribuable qui paye des taxes scolaires ou un locataire habitant dans les limites de la ville de Yellowknife. (Si vous êtes propriétaires, vos taxes doivent être versées à l'administration scolaire de Yellowknife).
3. Être âgé de dix-huit (18) ans ou plus.
4. Ne pas être à l'emploi de l'école Allain St-Cyr ou du conseil scolaire.

Critère d'habilité à voter

Seules les personnes ayant un enfant inscrit à l'école Allain St-Cyr ont un droit de vote.

Déclaration de votre candidature

Toute déclaration doit être faite par écrit. Elle doit inclure les informations suivantes : votre nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que votre déclaration dûment signée indiquant que vous répondez aux critères d'éligibilité.

Date limite pour la déclaration de votre candidature : le 29 septembre 1997.

Veuillez faire parvenir votre déclaration de candidature à l'adresse suivante :
M. Ken Woodley
Surintendant
Administration scolaire de Yellowknife
5402 - 50ième avenue / C.P. 788, Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N6

Pour plus de renseignements, contactez Hélène Rousseau, secrétaire du Conseil scolaire de Yellowknife au 873-6555.





ÉDITORIAL

Au service du public

Il est parfois frustrant pour un journaliste d'essayer de retrouver l'information pertinente lorsqu'on doit s'adresser au gouvernement. La petite recherche effectuée cette semaine afin de faire confirmer l'existence d'un document extrèmement important pour la communauté franco-ténoise en est un bon exemple.

Toutes les personnes interrogées connaissaient bien le document. Par des sources confidentielles, il était possible de savoir quelles officines en avaient reçu copie. Seule consolation de cette recherche, aucun des fonctionnaires contactés n'a eu recours au mensonge. Personne n'en a nié l'existence, se contentant d'énoncer la fameuse formule magique : «aucun commentaire».

La situation est frustrante mais demeure compréhensible.

Les fonctionnaires sont liés à leur employeur, le gouvernement, par un serment de confidentialité. On peut parfois s'étonner que le fonctionnaire ne soit pas tant au service du public qu'au service de ses supérieurs hiérarchiques. Étant lié par son serment, le fonctionnaire ne peut dévoiler d'information au public sans en être autorisé. Un journaliste contourne parfois cet obstacle en le convaiquant de l'importance de l'information pour la population et en assurant le témoin qu'on ne dévoilera pas son identité.

C'est cependant une pratique dangereuse dont il ne faut pas faire un usage abusif. En effet, le serment de confidentialité a des raisons d'être parfaitement compréhensibles.

D'une part, c'est pour protéger le public. Par exemple, il est important que les détails d'un budget gouvernemental soient bien protégés car une connaissance préalable du budget pourrait avoir des conséquences néfastes sur le marché boursier.

D'autre part, c'est aussi en raison du fonctionnement démocratique de nos gouvernements. En effet, ce sont les députés et ministres qui doivent répondre de leurs actions devant le public, et non pas les fonctionnaires.

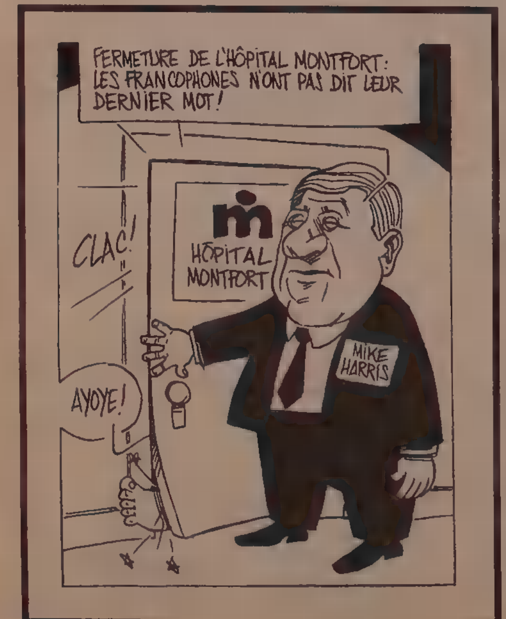
Finalement, abuser de cette pratique met en péril la sécurité d'emploi de ces sources internes.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Voilà un spectacle qui disparaîtra, enfin, de notre quotidien avec la venue prochaine de l'automne et de l'hiver.





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

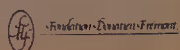
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Vacant
Collaborateur : Stépahne Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Un accent qui rend perplexe

Annie Bourret (APF)

L'emploi de l'accent circonflexe a été adopté en 1740 par l'Académie française, mais non sans multiplication d'irrégularités. Par exemple, le dictionnaire de l'Académie s'autorise la fantaisie de conserver des graphies comme meâ culpâ, minimâ et sine quâ non, que tous les autres dictionnaires ont abandonné depuis longtemps. Et, si les participes passés vu et reçu se passent de circonflexe sur leur U, c'est parce que l'Académie française les a retirés en 1762!

L'accent circonflexe a été utilisé par le médecin Sylvius en 1532. Il s'en servait pour noter certains sons et, particulièrement, pour rappeler les lettres E disparues de certains mots. Les imprimeurs ont d'ailleurs suivi son exemple dans ce dernier cas : l'adverbe vraiement (vraiment) s'imprimait vrai^ment à l'époque. L'adverbe crûment a connu la même évolution (cruement et cru^ment), mais ▪ conservé son circonflexe (l'un des rares, d'ailleurs).

L'accent circonflexe ▪ plusieurs origines historiques. Il indique souvent la suppression d'un S dans des mots. Tôt s'écrit d'abord tost; bâtir, tête et croître doivent tous leur circonflexe à un S disparu. Cette origine n'est pas constante : tousjours, transformé en toûjours, n'a plus d'accent depuis 1762, quand l'Académie française en a décidé ainsi.

Dans les mots âge et bâiller, l'accent circonflexe provient de voyelles doubles (aage et baailler). Parfois, un tréma a évolué en circonflexe : c'est le cas de deü, qui nous a donné le cauchemardesque dû. Enfin, c'est par analogie avec croûte qu'on ▪ ajouté un Û à voûte, tout comme pour traître qui tire son Î de maître. Rien d'autre ne justifie ces orthographes : il s'agit d'erreurs consacrées et acceptées comme étant le bon usage, contrairement à égout, pour lequel l'ajout d'un circonflexe constitue une faute courante parce qu'on le rapproche de goût.

En plus de ces irrégularités historiques, l'orthographe courante n'est pas consistante. Les dérivés d'un mot avec accent circonflexe ne le conservent pas nécessairement (jeûner et déjeuner, arôme et aromate, grâce et gracieux, icône et iconoclaste). De plus, l'accent circonflexe se transforme en accent aigu, par exemple dans mêler et mélange, sans compter les conjugaisons du verbe être: êtes, était, étais, étions, étaient. Enfin, la prononciation ne suffit pas à déterminer s'il faut un circonflexe: c'est clair pour pâle et pale, nôtre et notre ou île et pile, mais jamais pour boêle et pèle, mûre et mure. Avec tout ça, il n'est pas étonnant que l'accent circonflexe soit la plus grosse difficulté de l'orthographe française!

En fait, le circonflexe était au coeur de la controverse durant la dernière tentative de réforme orthographique, en 1991. Mais les propositions admettaient tellement d'exceptions que ç'en devenait ridicule : on voulait retirer tous les Î, sauf pour naître, paraître et huître — dans ce dernier cas, parce que le circonflexe évoque l'image d'une coquille...

Seule conclusion: le circonflexe n'a pas fini de nous rendre perplexes.

> Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Commentaire

À quoi bon *L'Aquilon* sur le réseau des inforoutes?

Stéphane Cloutier

L'Aquilon est sur le web depuis maintenant 1 an! On y retrouve plus de 260 articles archivés. La fréquentation du site est de 120 à 150 visites mensuelles. *L'Aquilon* a également été reconnu pour l'excellence de sa forme et de son contenu sur le web francophone (Le Détour et Mining Company). Mais après une année d'opération que peut-on conclure d'une telle entreprise? A-t-on besoin sur Internet d'un média francophone sur l'actualité nordique?

La majorité des internautes lisant *L'Aquilon* sont originaires d'Europe, du sud du Canada et des Etats-Unis. S'abonner à la version papier du journal signifie pour eux une attente de quelques semaines avant qu'ils puissent savoir ce qui se passe dans le Nord. Ce qui n'est pas le cas des abonnés de Yellowknife, Iqaluit, Fort Smith et Hay River.

Selon moi, cela demeure frustrant de lire des nouvelles passées date! J'aime être au courant de ce qui ce passe dans les TNO le plus tôt possible! Cela ne veut pas dire que je dédaigne lire la version papier du journal. Au contraire, je trouve cela même plus relaxant que d'être en avant de mon ordinateur. Mais il faut reconnaître qu'il y a un certain nombre de personnes intéressées par l'actualité nordique qui ne demeurent pas dans les Territoires du Nord-Ouest.

Du côté professionnel, il faut admettre qu'en tant que journalistes d'un hebdomadaire, il est à notre avantage d'être lus par le plus grand nombre possible de personnes. Le succès d'un bon article est d'informer, mais aussi de susciter des réactions.

Or les lecteurs franco-ténois de *L'Aquilon* sont les plus silencieux de la francophonie (voir l'éditorial d'Alain Bessette du 24 avril 1997) [870424.html#7]. Ce qui n'est pas le cas des cybernautes qui nous envoient régulièrement des commentaires.

En éliminant virtuellement les frontières géographiques, il est possible grâce à Internet de regrouper plus facilement des gens qui ont des intérêts communs.

Le *Nunatsiaq News* publie le jeudi sur le web son edition du vendredi. La presque totalité du journal est sur le web une journée à l'avance. Du côté de l'Ouest, il y a la compagnie Northern News Services qui met à jour son site web plusieurs fois par semaine avec les articles du *News/North*, *Yellowknifer*, *Deh Cho Drum*, *Inuvik Drum* et du *Kivalliq News*.

Tout ça, c'est en anglais!

La seule exception à cette règle, c'est *L'Aquilon*. L'importance d'avoir ce journal sur le web, c'est qu'il permet à des centaines d'internautes francophones et francophiles d'avoir une information de qualité en français.

En fait, il faut que la forme et le contenu puissent rivaliser dynamiquement avec les sites en anglais. Voila donc un enjeux politique et linguistique que la FFT, entre autres, devrait développer davantage dans ses agendas. C'est comme une business, il y a une concurrence «linguistique» et il faut être compétitif! Procéder autrement placerait, selon moi, l'actualité nordique en français sur le web en péril.

Il ne fait donc aucun doute dans mon esprit qu'une information en français sur le Nord est souhaitable pour les Franco-ténois et la francophonie dans son ensemble. Cela permet d'assurer une place à la façon d'écrire et de voir les choses en français dans un océan anglophone.

Rentabiliser le site web

La deuxième année d'opération du site web devra se pencher sur les moyens de rentabiliser cet outil pour assurer son avenir.

Il est rare que les entreprises sur le web peuvent retirer des bénéfices financiers directs des internautes. On parle plutôt de retombées indirectes, par exemple, en augmentant la visibilité de l'entreprise sur la scène nationale et internationale, en offrant un service de support et de communication avec les clients, etc.

En ce qui concerne les journaux et revues, il est en général mal vu que l'internaute ait à payer pour le service sur le web. La philosophie à propos d'Internet est que cela doit profiter au plus grand nombre, et à moindre coût.

Mais tout cela ne veut pas dire qu'il est impossible de générer des revenus à partir d'un site web. On peut effectivement penser que des commandites de prestige ou commerciales puissent s'afficher sur le site de L'Aquilon.

Les lecteurs étrangers pourraient d'un autres côté s'abonner "symboliquement" afin de supporter une information nordique en français sur le web.

Il faut réfléchir à la façon de générer des revenus, mais tout en donnant une information de qualité au plus grand nombre.

Et vous, chers lecteurs et internautes, qu'en pensez-vous? Envoyez vos commentaires directement à l'adresse du journal et par courriel : aquilon@internorth.com

> L'aquilon
> Site WEB :
> http://www.nunanet.com/~cloutier/AQUILON

Lutte contre le cancer

La Course Terry Fox

Comme à chaque année, la Course Terry Fox suscite beaucoup d'activités, et les TNO sont de la course.

Alain Bessette

L'an passé, les résidents des Territoires du Nord-Ouest ont amassé près de 70 000 $ au profit de la recherche sur le cancer, dans le cadre de la Course Terry Fox. C'est plus de 4700 personnes qui ont participé bénévolement à 63 activités de levée de fonds. À l'échelle mondiale, l'édition 1996 de la Course Terry Fox a recueilli plus de 13 millions de dollars.

Ces 70 000 $ semblent une bien mince contribution. Les gens seront cependant heureux d'apprendre que, *per capita*, les dons en provenance des TNO sont les plus élevés du pays.

Les organisateurs de la course s'attendent à un succès sans précédant pour l'édition 1997.

Cette course vise non seulement à amasser des fonds mais aussi à accroître la sensibilisation de la population face à la recherche sur le cancer. En 1997, les activités entourant la Course Terry Fox se dérouleront du 7 au 14 septembre.

Les Canadiens n'hésitent pas à offrir de l'aide

Ottawa (APF): Ils sont nombreux les Canadiens et Canadiennes qui consacrent temps et énergie auprès de proches ayant des problèmes de santé. Pour plusieurs, il y a un prix personnel élevé pour toute cette générosité.

Selon Statistique Canada, environ 2,8 millions d'adultes ont donné de l'aide en 1996, sous quelque forme que ce soit, à des personnes ayant un problème de santé de longue durée.

Les femmes (14 pour cent) étaient plus nombreuses que les hommes (10 pour cent) à donner de l'aide. La plus forte proportion des aidants étaient âgés de 45 à 64 ans.

Le revers de la médaille, c'est que cette aide a souvent des répercussions sur la santé et le travail. Pour une personne sur cinq, le fait de consacrer du temps à aider quelqu'un en mauvaise santé a eu comme conséquence de nuire à sa propre santé! Plus du quart des aidants avaient modifié leurs heures de sommeil.

La moitié des aidants ont aussi subi des répercussions sur leur travail: retards au travail, départs avant l'heure, obligation de manquer une ou plusieurs journées. Environ 15 pour cent des aidants estiment d'ailleurs qu'une compensation financière pour leur travail non rémunéré les aiderait à persévérer. La moitié de tous les aidants ont aussi dû rajuster leurs activités sociales, alors qu'un quart ont modifié leurs projets de vacances.

Malgré tout, plusieurs ont l'impression de ne pas en faire encore assez. En 1996, un aidant sur cinq estimait qu'il devrait en faire davantage pour les personnes aidées, alors que un sur dix aurait voulu faire mieux.

Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Épluchette
Ne ratez pas l'épluchette de blé d'Inde annuelle de l'AFCY qui se déroulera le 14 septembre à Long lake, dans le chalet près de la descente de bateaux, de midi à 17 h.
C'est un rendez-vous pour toute la famille.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine pour dormir ou s'abriter. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Garderie bilingue
L'enfant sera dans un foyer chrétien, en bonne sécurité et aura l'occasion de fraterniser avec d'autres enfants francophones. Pour plus de renseignements, contactez Janine Larivière au 873-5467.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Le Père René Fumoleau

De la Vendée au Pôle Nord

Lors des prochaines semaines, L'Aquilon vous présentera une série d'articles sur le Père René Fumoleau, missionnaire oblat vivant au Denendeh depuis 1953. Portrait d'un homme en marge, à la sagesse aussi simple qu'extraordinaire.

Natali Lefebvre

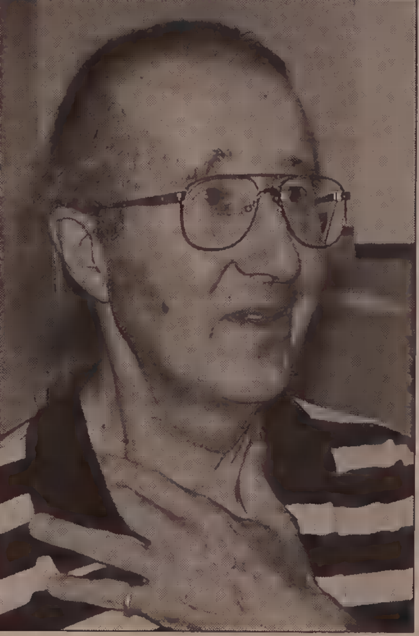
René Fumoleau est né en 1926 en France, sur la côte Atlantique, dans la région de la Vendée. C'est là, dans un milieu très chrétien, qu'il a passé toute sa jeunesse. Par la suite, c'est à Soulignac, dans le Limousin, qu'il a fait les études menant à la prêtrise et est devenu un Père oblat.

Au printemps de 1953, peu de temps après avoir été ordonné prêtre, il est envoyé par son évêque à Fort Good Hope, en terre dènèe, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il souhaitait quitter la France et avait lui-même choisi le Nord du Canada, peu porté vers les pays chauds et poussé par quelque chose qu'il ne pouvait définir.

De la France au pôle Nord, le voyage en lui-même est à l'époque toute une aventure pour un jeune homme qui n'a jamais quitté son pays natal. Dans les années 50, peu d'avions traversaient l'Atlantique et c'est généralement en bateau qu'on se rendait en Amérique.

Une fois arrivé à Québec, la distance à parcourir est encore longue avant de parvenir à Fort Good Hope. Après avoir traversé en train la moitié du Canada, le jeune missionnaire doit reprendre le bateau au nord d'Edmonton, à Fort McMurray, alors un village de 400 personnes, et naviguer sur le lac Athabasca, le Grand lac des Esclaves et le long du fleuve Mackenzie avant de finalement arriver à destination. C'est là, à Fort Good Hope, qu'il va passer les sept années suivantes.

En 1953, la mission chrétienne des Oblats jouit de près de cent ans de présence dans le Nord. Elle est donc très bien organisée et possède des hôpitaux, des écoles, des bateaux, des barges et tout le nécessaire. Malgré cela, et malgré le fait qu'elle ne laisse pas ses missionnaires seuls et sans ressources, il faut que ceux-ci s'habituent à la réalité du monde dènè, qui est toute à l'opposé de celle du monde européen et ne ressemble en rien à ce qu'un jeune Français peut avoir connu jusque là. L'adaptation doit se faire à tous les niveaux. Le climat, la langue, la religion, le fonctionnement familial, social et politique, l'économie, le mode de subsistance, tout est étranger au nouveau venu et tous les éléments sont réunis pour un grand choc culturel.



Alain Bessette/L'Aquilon

Pourtant, au début, le manque de connaissance de ce monde différent et l'absence de formation préalable sur la culture dènèe ne paraissent pas faire énormément de différence. Il faut dire que les prêtres sont très bien considérés par le peuple dènè. Depuis leur arrivée, avec leur savoir spirituel, ils ont été traités un peu comme les *medicine men* de la religion traditionnelle autochtone.

Après peu de temps, René a tranquillement commencé à s'intéresser à ce peuple. Il va consacrer le reste de sa vie à cet apprentissage. C'est d'abord à travers la connaissance de la langue peau-de-lièvre, la langue parlée à Fort Good Hope, et qui s'appelle aujourd'hui l'Esclave nord, qu'il commence sa longue découverte de l'univers dènè. Il passera des années à apprendre cette langue construite à partir de réalités dont il ne possède aucune référence culturelle. C'est là un point de départ magnifique, puisque pour saisir le sens des mots, il faut aussi apprendre à comprendre les valeurs, les pensées et les façons de voir le monde qui se cachent derrière eux.

En 1960, René quitte Fort Good Hope et s'installe pour quelques années à Fort Franklin, près du Grand lac de l'Ours, avant de se diriger, en 1970, vers Yellowknife, la capitale territoriale, où il a vécu pendant 23 ans. À présent, il a pris sa retraite et habite Lutsel K'é, une petite communauté située sur les rives du Grand lac des Esclaves, qui le verra sans doute écouler ses vieux jours.

À Lutsel K'é, on parle le chipewyan, un dialecte différent du Peau-de-Lièvre, dont René Fumoleau comprend quelques mots, sans plus. Il communique donc en anglais, une autre langue qu'il ne connaissait pas à son arrivée en Amérique, et qu'il a dû apprendre en même temps que le Peau-de-Lièvre. Il le maîtrise aujourd'hui parfaitement, bien qu'il avoue quelques problèmes occasionnels dûs à son accent français marqué. Mais chaque jour, quoiqu'il arrive, dans la petite communauté de Lutsel K'é, l'apprentissage entrepris aux premiers jours continue...

Nouvelles technologies

L'ère digitale est à nos portes

Tant les appareils photographiques digitaux que les scanners font une percée importante dans leurs marchés respectifs.

Alain Bessette

Selon des données rendues publiques en août dernier par Evans Research Corporation (ERC), les nouvelles caméras digitales sont en train d'éroder le marché traditionnel des caméras.

Le rapport d'étude de marché constate cependant que les caméras digitales ne viendront pas remplacer de sitôt les caméras traditionnelles utilisant une pellicule photographique. Les caméras digitales vont prendre une portion croissante du marché de la photographie en raison des possibilités de réduire les coûts et d'améliorer la productivité.

Selon ERC, les distributeurs de caméras digitales ont généré entre 15 et 21 millions de dollars de vente en 1996. Le marché devrait progresser jusqu'à 80 millions de dollars en l'an 2000.

C'est grâce à Internet que ce progrès s'est réalisé. La photographie digitale peut être expédiée partout dans le monde en quelques minutes grâce à Internet. Les utilisations professionnelles des caméras digitales se font dans les domaines suivants : les agences immobilières, les assurances et le milieu de l'édition.

Le prix des caméras digitales varient de 300 $ à 35 000 $.

De leur côté, les appareils scanners, utilisés pour numériser des informations à partir d'un support physique (tel le papier) vers une forme digitale, voient aussi leur marché s'accroître sensiblement.

Selon ERC, la diminution des prix des scanners et des technologies afférentes ont contribué à un accroissement de 35 p. cent des ventes en 1996 et on s'attend à une augmentation de l'ordre de 23 p. cent en 1997.

Il semble donc que les scanners, qui semblaient un luxe il n'y a pas si longtemps, deviendront des appareils nécessaires pour les usagers d'ordinateurs, au même titre que l'imprimante ou le modem.

La croissance de ce marché se fait principalement auprès des individus ainsi que des petites et moyennes entreprises. Ce produit entrera en compétition directe avec d'autres technologies de numérisation dont les caméras digitales.

Evans Research Corporation est une compagnie canadienne qui se spécialise dans les études de marché.

Caillou

«Quelle agréable
promenade!
Le silence
et le chant des oiseaux,
les ombres
et les mille couleurs
les arbres
et le soleil dans les feuilles
l'air si pur
et le sol si souple!»

Aïe! Mince!
Un caillou dans mon soulier.
Quelle barbe, tout allait si
bien.
C'était trop beau pour durer.

Cette maudite branche
tombée sur le chemin
m'a forcé à marcher trop à
droite.
Quelqu'un aurait quand
même pu la déplacer.

Il a fait trop chaud depuis
huit jours,
et ce chemin est trop
poussiéreux.
Le temps n'est plus ce qu'il
était.

Le ministère des Transports
pourrait quand même
entretenir ce chemin mieux
que ça.

Personne ne veut plus rien
faire maintenant.

Ils auraient dû indiquer
que ce chemin était en
mauvais état.
Ils ne sont pas foutus
d'imprimer de bonnes
cartes.

En plus, on devrait interdire
aux vélos de rouler sur ce
chemin.
Ils dérangent les cailloux et
creusent des sillons.

Et Jojo qui m'avait conseillé
de prendre ces chaussures.
Ah lui alors, il a toujours de
bonnes idées!

Parmis tous les promeneurs,
il fallait bien que ça arrive à
moi.
Et j'ai encore deux
kilomètres à faire.

Aïe, ce maudit caillou
qui bouge sans cesse dans
mon soulier!
Qu'est-ce que je pourrais
bien faire?

Tiens, j'y pense,
je pourrais bien l'enlever.»

René Fumoleau

À propos d'autre chose

Une abondance de bénévoles

L'équipe de l'émission de radio de Yellowknife est peut-être prête maintenant à relever un autre défi.

Alain Bessette

Le nombre de bénévoles intéressés à participer à la réalisation de l'émission radiophonique «À propos d'autre chose» cause un problème épineux pour le comité radio de Yellowknife : il y en a trop!

Ce problème est de ceux que l'on adore résoudre dans le milieu de la francophonie. Quelques membres du comité craignaient au contraire que le départ d'artisans de la première heure, Mario Paris et Marc Lacharité, ne représente la fin de l'aventure. On craignait de n'avoir pas assez de bénévoles pour poursuivre la diffusion de l'émission.

Lors de sa réunion du 4 septembre dernier, le comité de la radio de l'AFCY a plutôt constaté que le grand nombre de bénévoles espaçait de plusieurs semaines les possibilités de collaboration des équipes de réalisation.



Alain Bessette/L'Aquilon

Mario Paris, le responsable sortant du comité

Lors de cette réunion, deux alternatives se sont présentées pour résoudre le dilemme. D'une part, le projet de créer une radio francophone à Yellowknife, à l'instar de celle existant à Iqaluit, est toujours vivant. Emmanuelle Lamoureux travaille à rédiger une demande de financement d'une étude de faisabilité pour la création d'une radio communautaire des francophones de l'Arctique de l'Ouest. Cette demande sera éventuellement acheminée vers le ministère du Patrimoine canadien.

L'autre alternative provient du renouvellement prochain du contrat liant l'AFCY à la station de radio communautaire autochtone CKLB. Il a été décidé de faire une demande pour accroître d'une autre heure le temps de diffusion à la disposition des francophones. Plutôt que de fractionner ces heures en deux blocs, il a été décidé de produire éventuellement une émission d'une durée de trois heures.



Caroline Cantin, la nouvelle responsable

À la veille de son départ, Mario Paris a cédé sa position de responsable du comité de la radio et c'est Caroline Cantin qui assure la relève.

Les différentes équipes de réalisation auront cependant un petit problème à régler soit un nombre trop restreint de personnes agissant à titre de technicien.

Le comité compte donc encourager tous les bénévoles le souhaitant à se familiariser avec les techniques de mise en onde radiophonique.

Maladies transmissibles sexuellement dans l'Arctique

Et la protection dans ça?

Peut-on aller jusqu'à risquer sa santé pour un plaisir aussi éphémère soit-il ? Joue-t-on à la roulette russe avec sa sexualité ? Est-il permis de mettre en danger la santé d'autrui?

Stéphane Cloutier

L'unité de la santé préventive, au ministère de la Santé et des Services sociaux, ont publié dans *Epi North* leurs plus récentes statistiques sur les épidémies, dont les maladies transmissibles sexuellement (MTS). Le pire est à venir...

C'est plus de 165 cas de chlamydia qui ont été diagnostiqués durant les mois de mai et juin dans les Territoires du Nord-Ouest. Cela fait augmenter le total cumulatif de 1997 à 370 cas, soit 41 de plus que l'année dernière à pareille date !

Dans le Nunavut, comprenant la région de Baffin, du Keewatin et de Kitikmeot, respectivement 139, 80 et 46 cas ont été dénombrés.

Dans l'Ouest, 141 cas ont été signalés dans la région de Fort Smith (qui couvre Yellowknife) et 64 dans la région d'Inuvik.

Parmi les communautés les plus affectées, toujours pour les *six premiers mois de 1997*, on compte de 10 à 20 cas diagnostiqués de chlamydia à Fort McPherson, Kugluktuk, Wha Ti, Arviat, Baker Lake, Cambridge Bay, Cape Dorset et Inuvik. Il y a plus de 20 cas à Pond Inlet, Rankin Inlet et Rae-Edzo. On en dénombre 50 à Yellowknife et 52 à Iqaluit!

La chlamydia est une une bactérie qui affecte les cellules des voies urogénitales chez l'homme et la femme (d'où son appellation familière de chaudepisse). Ce qui rend l'intervention difficile dans le cas de cette infection, c'est qu'elle ne presente pas de symptômes chez un tiers des hommes affectés et près de la moitié des femmes.

Du côté de la blennorragie gonnoccocique (la gonorhée), 24 cas ont été rapportés en mai et juin, augmentant le cumulatif de *cette année à 76, comparativement* à 41 cas à pareille date l'an dernier.

Ici encore, le nombre d'infections dans l'Est est le plus élevé: 49 cas de gonorhée dans Baffin, 2 dans le Keewatin et 6 dans le Kitikmeot.

Dans l'Ouest, on en rapporte 15 dans la région de Fort Smith et 5 dans la région d'Inuvik.

Les communautés les plus affectées par la gonorhée sont Yellowknife avec 11 cas et Iqaluit avec 26 cas.

Infection des nouveau-nés

Avec ces maladies, non seulement met-on sa propre santé en jeux mais également celle des nouveau-nés.

Chez les femmes enceintes atteintes de chlamydia, les chances que l'enfant soit infecté d'une conjonctivite après l'accouchement sont de 25 à 50 pour cent et les risques de pneumonie sont de l'ordre de 5 à 20 pour cent.

Les enfants peuvent montrer des signes d'infection de la conjonctivite, du pharynx, du rectum et du vagin jusqu'à l'âge de 2 ans.

Avec un taux de chlamydia dépassant de loin la moyenne de n'importe quelles autres régions canadiennes, les nouveaux-nés des Territoires du Nord-Ouest sont donc particulièrement vulnérables à toutes ces infections.

Entre 6 et 12 pour cent des femmes ténoises enceintes sont infectées par la chlamydia.

Sexualité insouciante ?

Au Cégep, je me rappelle qu'un professeur de philosophie d'origine française, qui nous parlait de la promiscuité sexuelle comme étant un trait culturel chez les Inuit. Il mentionnait aussi que les MTS étaient très répandues dans l'Arctique.

Six ans plus tard, lors d'un congrès d'Études Inuit tenu à Iqaluit, mon co-chambreur, qui était un professeur dans le Nord de Baffin, me prévenait, puisque c'était mon premier voyage au Nunavut, d'être très prudent. Selon lui, courtiser une Inuk était aussi synonyme d'attraper une MTS.

Je me souviens aussi de ma première visite au bar du Navigator Inn, une demie-douzaine d'hommes parlaient ensemble et l'un d'eux, plus informé que les autres, affirmait qu'il s'agissait simplement de demander aux filles de coucher avec eux et que le chat était alors dans le sac! J'imagine que ça doit faire partie des primes d'éloignement que les employeurs font miroiter à leurs recrues dans le Sud!

Le pire, après quelques mois à Iqaluit, c'est d'apprendre au gré des conversations que plusieurs personnes venant du Sud ne pratiquent pas en fait une sexualité sécuritaire dans le Nord. C'est inquiétant, non !?

Personnellement, je pense que la rencontre d'une société dont la sexualité est tabou et qui arrive là où elle est ouverte comporte le risque d'abus quasi-fanatiques et insouciants.

Cela n'excuse pas, bien entendu, les risques d'une sexualité qui nous semble un peu trop active, particulièrement chez les adolescents et les jeunes adultes du Nord.

Dans tous les cas, les TNO ont un taux de MTS beaucoup trop élevé. Ce qui laisse présager le pire est à venir puisque le HIV, virus du sida, est également une MTS.

Depuis 1987, 30 cas d'infections au HIV ont été rapportés dans les Territoires du Nord-Ouest.

Stéphane Cloutier

Petites semaines et prestations d'assurance-chômage

Projets d'ajustement

Ottawa (APF): Les travailleurs de plusieurs régions du pays expérimenteront le nouveau mode de calcul des prestations de l'assurance-emploi.

En vertu de la réforme de l'assurance-emploi, chaque heure de travail compte dans le calcul des prestations. Le calcul est basé sur les 26 dernières semaines de travail consécutives, incluant les semaines qui ne comptent que quelques heures de travail. On s'est cependant rendu compte que lorsque ces petites semaines entraient dans le calcul de la prestation, cela faisait baisser le taux de prestation hebdomadaire. Les travailleurs saisonniers hésitaient ainsi à accepter de travailler seulement quelques heures de travail par semaine.

Dans l'espoir de les inciter à accepter de travailler ces quelques heures sans voir leurs prestations dramatiquement réduites, le gouvernement fédéral avait annoncé en mars dernier deux projets pilote dans 29 régions à fort taux de chômage. Ces projets consistent à utiliser deux méthodes différentes pour calculer les prestations d'assurance-emploi.

La première méthode vise à regrouper les «petites semaines» de travail. La deuxième méthode consiste à exclure du calcul de prestations les petites semaines de travail. Cette formule est entrée en vigueur le 4 mai dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ces deux projets coûteront 107 millions de dollars.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 31, 19 septembre1997

Nostalgie



Alain Bessette/L'Aquilon

Au lac Long, près de l'aéroport de Yellowknife, le 14 septembre dernier, un quai abandonné des plaisanciers nous annonce que l'automne est déjà à nos portes et qu'il faut préparer nos vêtements d'hiver.

Discussions sur l'unité nationale

Les premiers ministres s'entendent

Les premiers ministres de neuf provinces et les dirigeants des deux territoires sont parvenus à s'entendre sur le texte d'une déclaration visant à reconnaître la spécificité du Québec.

François Pageau, APF

Après plus de dix heures de discussions à huis clos au McDougall Centre de Calgary, le 14 septembre dernier, les premiers ministres ont présenté aux médias une déclaration en 7 points (voir encadré) qui, tout en évitant le concept de société distincte, affirme l'égalité des provinces et reconnait le «caractère unique» de la société québécoise. Les premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard n'ont pas participé à cette rencontre.

Cette déclaration devra faire l'objet d'une vaste consultation publique avant de subir le test des législatures provinciales. Le

Discussions
Suite en page 2

Restructuration des organismes franco-ténois

L'automne sera fort occupé

Plusieurs réunions se dérouleront au cours des prochaines semaines pour décider des nouvelles structures associatives à mettre en place à l'aube de la division des Territoires du Nord-Ouest.

Alain Bessette

Tranquillement, les étapes se succèdent dans le processus de restructuration des associations de francophones, rapprochant les Franco-ténois et Franco-ténoises de leur nouvelles structures de fonctionnement démocratique.

En juin dernier, le Conseil d'administration provisoire de l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest déposait une demande auprès du Bureau du Registraire du ministère de la Justice. Le 8 juillet, la demande d'enregistrement à titre de société sans but lucratif était acceptée.

De son côté, l'Association des francophones du Nunavut revisait en août sa proposition de statuts et règlements afin de satisfaire aux exigences d'Industrie Canada. En effet, le conseil d'administration de cette association a décidé de demander une charte fédérale plutôt qu'une charte du Nunavut. Le 15 septembre, Industrie Canada demandait d'apporter une couple de corrections mineures supplémentaires.

L'Association des francophones du Nunavut tiendra le 5 octobre prochain à Iqaluit une assemblée générale extraordinaire de formation. Il en sera de même pour l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest qui tiendra cette assemblée le 15 novembre à Hay River. Ces assemblées de formation auront pour but, notamment, de ratifier les statuts et règlements de ces organismes ainsi que d'en élire les administrateurs.

Entretemps, des réunions préparatoires auront lieu au sein des trois communautés francophones de l'Arctique de l'Ouest soit Fort Smith, Hay River et Yellowknife. Ces assemblées générales locales éliront leurs représentants qui seront délégués à l'assemblée de formation. À Yellowknife, les membres de trois associations locales seront invités à participer à cette assemblée locale pour élire deux représentants. De plus, le 24 septembre, la table de concertation de Yellowknife se réunira pour élire deux autres personnes qui représenteront la communauté de Yellowknife à l'assemblée de formation.

Parallèlement à ce processus de restructuration, la Fédération

Restructuration
Suite en page 2

Sommaire



Alain Bessette/L'Aquilon

Deux gagnants

Il n'y a évidemment pas d'épluchette sans éplucheurs. Les jeunes présents étaient invités à participer à un petit concours d'épluchage, dimanche le 14 septembre dernier lors de l'épluchette de blé d'Inde annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Eugene Boulanger et Marc Christensen ont gagné chacun un bon d'achat de 15 $ échangeable lors du prochain Salon du livre.



Alain Bessette

Les carcajous sous observation

Les données préliminaires commencent à rentrer pour la toute première étude portant sur la distribution, le nombre et l'écologie des carcajous dans la toundra des TNO. L'an passé, dans la région du lac Yamba à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest du camp Koala à lac de Gras, 12 carcajous ont été capturés puis équipés d'un collier contenant un émetteur radio. À toutes les deux semaines, le mouvement des carcajous est pris en note.

Les premières données indiquent que le territoire couvert par un carcajous pouvait atteindre une superficie de 972 kilomètres carrés. En plus de la surveillance radio, le groupe d'étude a pu examiner les dépouilles de 85 carcajous chassés par les habitants des communautés continentales du Kitikmeot. Cette année, l'étude se poursuit en équipant un plus grand nombre de carcajous d'émetteurs et en continuant l'examen des dépouilles ramenées par les chasseurs.

Cette opération est menée par le groupe d'étude du Kitikmeot-Ouest/Slave, coalition de groupes autochtones, environnementaux, du secteur privé et des gouvernements. Ce groupe a contribué pour plus de 1,7 million de dollars en faveur de la recherche concernant l'environnement du Nord.

Fonds pour l'équité salariale

Le député de Yellowknife Sud, Seamus Henry, a proposé récemment au gouvernement territorial et au syndicat des travailleurs du Nord de créer un fonds pour régler la question de l'équité salariale.

Le député considère que le gouvernement n'a pas actuellement les moyens de payer les sommes qui seraient dues aux employées du gouvernement en raison des pratiques salariales inéquitables du passé. Ce fonds, qui serait financé au cours des 10 prochaines années, permettrait de rencontrer les éventuelles obligations monétaires du gouvernement sans engendrer de déficit surprise.

Le caractère unique des peuples autochtones

Le premier ministre Don Morin ainsi que le ministre des Affaires constitutionnelles nationales, Stephen Kakfwi, ont participé à la rencontre des premiers ministres provinciaux et territoriaux tenue à Calgary le 14 septembre dernier (voir article en page 1). Ils ont profité de l'occasion pour rencontrer le nouveau leader de l'Assemblée des premières Nations, Phil Fontaine.

Don Morin a indiqué que la rencontre des premiers ministres avait traité, outre la situation du Québec, de plusieurs enjeux nationaux majeurs : emplois, éducation, soins de santé, etc.

Sur la question de l'unité nationale, le ministre Kakfwi a souligné que «l'unité nationale doit aussi respecter le caractère unique des peuples autochtones, les premiers habitants du Canada, leur langue, leur culture et leur droit à l'autonomie gouvernementale».

Discussions

Suite de la une

mode de consultation pourra varier d'une province à l'autre mais le processus devra être terminé avant la fin de l'année.

Selon Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick et président de la rencontre, la déclaration pourrait éventuellement être enchâssée dans la constitution canadienne si un gouvernement fédéraliste est élu au Québec.

C'est également l'opinion de Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta. «Cela pourrait éventuellement - et j'utilise cette expression parcimonieusement - mener à des changements constitutionnels.»

Même Glen Clark, le premier ministre de la Colombie-Britannique qui semblait prêt, avant la réunion, à faire échouer l'initiative, se déclarait satisfait des discussions. «Nous sommes parvenus à un accord sur ce que je voulais. Nous allons soumettre nos déclarations à nos électeurs respectifs afin de trouver une façon de mieux faire fonctionner le fédéralisme,» a-t-il déclaré.

Quand à Roy Romanov, premier ministre de la Saskatchewan et partisan de la position alarmiste, il a déclaré qu'un «immense pas» avait été fait dans la bonne direction. Gary Filmon, du Manitoba, partisan plutôt tiède des discussions, s'est lui aussi rallié à ses homologues, tout comme Mike Harris de l'Ontario.

Le consensus des leaders provinciaux et territoriaux n'a pas été réalisé sans préparation. Depuis le début de l'été, plusieurs premiers ministres sont allés discrètement à Ottawa pour y rencontrer Jean Chrétien. Des rencontres ont aussi eu lieu avec Preston Manning et Jean Charest. De son côté, Daniel Johnson a effectué une tournée dans l'Ouest, tout comme le ministre Stéphane Dion, une semaine à peine avant la rencontre de Calgary.

Réactions ailleurs

La réaction du Québec ne s'est pas fait attendre. Pour Jacques Brassard, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, il s'agit d'une «plongée dans le néant et l'insignifiance», une autre «dilution de la réalité québécoise». Jean Chrétien, quant à lui, considère qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais il évite, tout comme les premiers ministres, de se prononcer sur la possibilité de changements constitutionnels tant qu'un gouvernement souverainiste gouverne au Québec.

La déclaration de Calgary, qui se donne des allures de stratégie préélectorale, ne déplaît pas à Daniel Johnson, leader des libéraux du Québec. Il estimait que la déclaration était une porte d'entrée à de futurs changements constitutionnels et qu'elle reconnaissait le caractère distinct du Québec. C'est une opinion que partageait Stéphane Dion, pour qui le concept de «caractère unique» recouvre la réalité de la société distincte sans la nommer.

Le processus de consultation, que les premiers ministres se sont engagés à mettre en branle, semble déjà prêt à être amorcé dans quelques provinces, et les premiers ministres provinciaux semblent impatients de prouver aux électeurs québécois qu'une main leur est tendue.

Déclaration de Calgary

1. Tous les Canadiens et les Canadiennes sont égaux et leurs droits sont protégés par la loi.

2. Malgré les caractéristiques propres à chacune, toutes les provinces sont égales.

3. La diversité, la tolérance, la compassion et l'égalité des chances qu'offre le Canada sont sans pareilles dans le monde.

4. Les peuples autochtones avec leurs cultures, le dynamisme des langues française et anglaise et le caractère multiculturel d'une population issue de toutes les régions du monde sont des éléments dont est constituée la riche diversité du Canada.

5. Dans ce régime fédéral, où le respect pour la diversité et l'égalité est un fondement de l'unité, le caractère unique de la société québécoise, constitué notamment de sa majorité francophone, de sa culture et de sa tradition de droit civil, est fondamental pour le bien-être du Canada. Par conséquent, l'assemblée législative et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger le caractère unique de la société québécoise au sein du Canada et d'en favoriser l'épanouissement.

6. Si une future modification constitutionnelle devait attribuer des pouvoirs à une province, il faudrait que ces mêmes pouvoirs soient accessibles à toutes les provinces.

7. Le Canada est un régime fédéral dans le cadre duquel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert, tout en respectant leurs compétences respectives. Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent que les rapports entre leurs gouvernements soient marqués par la coopération et la souplesse pour faire en sorte que la fédération fonctionne efficacement.

La population canadienne désire que ses gouvernements oeuvrent de concert, tout particulièrement en matière de prestation des programmes sociaux. Les provinces et les territoires réaffirment leur volonté de collaborer avec le gouvernement du Canada afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

Restructuration

Suite de la une

franco-ténoises (FFT), qui représente toujours les associations actuelles, aura aussi à modifier ses statuts et règlements afin de refléter la réorganisation en cours.

Lors de son Assemblée générale annuelle du 11 et 12 octobre prochain, les délégués auront à se prononcer sur les nouveaux statuts et règlements proposés par le bureau de direction de la FFT (voir article ci-contre). Ces propositions tendent à refléter la réorganisation en cours dans les associations membres.

Parmi les points majeurs de ces modifications de statuts et règlements de la FFT, notons la représentation paritaire Est-Ouest tant à l'Assemblée générale annuelle qu'au sein du Conseil d'administration, une composition plus réduite du Conseil d'administration, et la disparition du Bureau de direction dont les actuelles fonctions seront prises en charge par le Conseil d'administration.



C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur :
(403) 873-2158
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Consultations pour l'école Allain St-Cyr

Des idées plein la tête

Le Conseil scolaire francophone de Yellowknife consultait récemment la communauté francophone de Yellowknife dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment pour abriter l'école Allain St-Cyr.

Alain Bessette

Le Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) a convoqué les représentants des différentes associations de francophones de Yellowknife pour un après-midi de consultation, samedi le 13 septembre dernier. Il s'agit d'une des premières étapes dans le long processus devant conduire à l'ouverture anticipée de l'école pour décembre 1998.

L'endroit choisi, une salle de réunion à la caserne de pompiers, était des plus insolites. L'atmosphère de la réunion : une rencontre animée et fort plaisante. Ce qui aurait pu s'avérer un long et fastidieux samedi après-midi de réunion devait finalement laisser les gens donner libre cours à leur imagination. Tous ont embarqué dans le jeu et la réunion a porté fruit : il y aura un aquarium dans l'école!

Le but de cette réunion était d'identifier les grandes lignes du projet de construction de la nouvelle école, faire ressortir l'image que les gens se font d'une future école de qualité et d'identifier la journée idéale d'un étudiant dans l'environnement qu'est l'école.

Tout d'abord, la conseillère scolaire Anne Bérubé du CSFY, a présenté une comparaison de quatre écoles locales visitées antérieurement : J.H. Sissons, St-Pat's, Range Lake North et St-Joseph. Elle présentait chacune des écoles en fonction de leur apparence extérieure, de l'entrée, des espaces à bureaux, de la bibliothèque et des salles de classes. Parmi les éléments structuraux fortement soulignés figuraient les sources de lumière naturelle dont les fenêtres et les puits de lumière.



Alain Bessette/L'Aquilon

Plusieurs idées originales sont ressorties des différents ateliers.

Par la suite, Terry Gallant, professeur à l'école Allain St-Cyr, a fait une courte présentation sur les idées qu'ont les élèves de leur future école. Il a relevé deux éléments majeurs des préoccupations estudiantines, beaucoup de fenêtres et un aquarium. Devant l'étonnement de certaines personnes présentes, M. Gallant a rappelé que lors de leur visite de l'école Nakasuk à Iqaluit, les élèves de Yellowknife avaient été emballés par la présence d'un aquarium à l'école.

Les personnes présentes se sont ensuite regroupées en sous-groupes pour une séance de remue-méninges. Plusieurs éléments similaires se sont dégagés des différents groupes, notamment au niveau de l'éclairage naturel et de la création d'espaces adéquats pour la socialisation et la récréation. C'est plus d'une cinquantaine d'aspects qui ont ainsi été identifiés. De façon générale, les gens ont fait ressortir des points importants pour la création d'un environnement agréable et propice à l'enseignement et aux études.

La réunion s'est terminée par une courte visite sur les deux sites possibles pour la construction de la nouvelle école Allain St-Cyr.





Photos : Alain Bessette/L'Aquilon

Les deux sites possibles pour la construction de l'école. En haut, le site permettrait de se relier à l'école William McDonald par une passerelle. En bas, l'autre site a l'avantage d'un terrain plus élevé et plus panoramique.

Restructurations de la FFT

Représentation paritaire

Afin de mieux refléter les modifications de structures des organismes franco-ténois, l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise sera saisit d'une demande de modification de ses statuts et règlements.

Nous présentons les modifications proposées au niveau de la composition du membership, de la délégation de représentants à l'Assemblée générale annuelle et de la composition du Conseil d'administration.

Actuellement, les membres réguliers de la FFT sont les associations de francophones de Fort Smith, de Hay River, d'Iqaluit et de Yellowknife. Les membres associés sont L'Aquilon, le Canadian Parents for French (CPF) et les organismes satellites de la FFT.

Après la restructuration, les membres réguliers de la FFT seront l'Association des francophones du Nunavut et l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest. Les membres associés seront L'Aquilon et les organismes satellites de la FFT.

Dans la structure actuelle, chacune des localités ayant au moins une associations francophones a le droit de déléguer trois représentants à l'Assemblée générale annuelle de la FFT, pour un total de 12 délégués. À ces 12 personnes aptes à voter s'ajoutent les cinq membres votants du Bureau de direction.

Selon la proposition de modification des statuts et règlements, il y aurait huit délégués votants pour l'Association du Nunavut dont son président. Il y aurait aussi huit délégués votants pour l'Association de l'Arctique de l'Ouest : son président, deux représentants de Hay River, deux représentants de Fort Smith et trois représentants de Yellowknife. À ces 16 délégués votants s'ajoute le président de la FFT qui jouit également d'un droit de vote.

En vertu des règlements actuels, le Conseil d'administration est composé de deux délégués par localités (total de huit délégués) plus le Bureau de direction de la FFT pour un total de 13 membres votants.

Avec la restructuration, le Conseil d'administration perd du poids. De 13 membres, il passe à cinq. Il est composé du président de la FFT, du président de l'association du Nunavut, du président de l'association de l'ouest, d'un représentant du Nunavut, et d'un représentant de l'Ouest.

L'actuel bureau de direction disparaît de la structure.

Avis de scrutin

Un scrutin se déroulera pour l'élection du ***Conseil scolaire de Yellowknife*** *à la salle B de la bibliothèque municipale, le mercredi 1er* **octobre 1997** de 19 h à 20 h 30.

Mise en candidature

Cinq (5) postes de conseillers scolaires sont à combler lors des élections du 1er octobre. Le mandat des conseillers se termine le 30 septembre 2000.

Critères d'éligibilité

1. Être citoyen détenant des droits en vertu de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.
2. Être un contribuable qui paye des taxes scolaires ou un locataire habitant dans les limites de la ville de Yellowknife. (Si vous êtes propriétaires, vos taxes doivent être versées à l'administration scolaire de Yellowknife).
3. Être âgé de dix-huit (18) ans ou plus.
4. Ne pas être à l'emploi de l'école Allain St-Cyr ou du conseil scolaire.

Critère d'habilité à voter

Seules les personnes ayant un enfant inscrit à l'école Allain St-Cyr ont un droit de vote.

Déclaration de votre candidature

Toute déclaration doit être faite par écrit. Elle doit inclure les informations suivantes : votre nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que votre déclaration dûment signée indiquant que vous répondez aux critères d'éligibilité.

Date limite pour la déclaration de votre candidature : le 29 septembre 1997.

Veuillez faire parvenir votre déclaration de candidature à l'adresse suivante :
M. Ken Woodley
Surintendant
Administration scolaire de Yellowknife
5402 - 50ième avenue / C.P. 788, Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N6

Pour plus de renseignements, contactez Hélène Rousseau, secrétaire du Conseil scolaire de Yellowknife au 873-6555.





ÉDITORIAL

Il reste des choix cruciaux

La restructuration des organismes francophones du Nord qui se planifie actuellement comporte plusieurs étapes tout aussi importantes les unes que les autres.

De plus, tant dans l'Est que dans l'Ouest, les membres de la communauté francophone et leurs représentants auront à effectuer des choix cruciaux au cours des prochaines semaines.

Ces choix les lieront non seulement pour les quelques mois précédant la division des Territoires mais aussi pour les débuts de leur fonctionnement dans leur nouvel environnement socio-politique.

Au niveau local et régional, les associations existantes doivent redéfinir leurs rôles et modes d'organisation. Il semble que la situation soit plus claire du côté du Nunavut qu'elle ne l'est dans l'Ouest. Dans le Nunavut, les activités de la francophonie sont concentrées dans la capitale, Iqaluit. À l'Ouest, il existe évidemment toute une infrastructure fort élaborée déjà en place à Yellowknife, mais il ne faut pas oublier l'existence de deux autres communautés locales, une à Fort Smith et l'autre à Hay River.

La situation dans l'Ouest est donc légèrement plus complexe. Les francophones font face à différents choix notamment de conserver une structure similaire à la structure fédérative actuelle, un regroupement de cinq ou six différentes associations de francophones sous le chapeau d'une fédération de l'Ouest, ou, suivant la formule actuellement privilégiée, de créer une vaste association francophone de l'Ouest ayant des comités locaux à Yellowknife, Hay River et Fort Smith.

Ces choix locaux et régionaux forment la toile de fond qui aideront à déterminer le fonctionnement de la Fédération Franco-TéNOise au cours des 18 mois précédant la division des Territoires.

La formule actuellement proposée vise à refléter la réalité organisationnelle de la francophonie du Nord dès le 1er avril 1999 soit deux entités distinctes (pour ne pas dire uniques) qui seront indépendantes l'une de l'autre. La formule propose une parité de représentation de l'Est et de l'Ouest au sein de la FFT.

Si cette voie est choisie par les représentants de la communauté franco-ténoise lors de l'AGA d'octobre prochain, ils et elles auront à effectuer un autre choix extrèmement crucial : se choisir un ou une présidente.

En effet, il reste encore beaucoup de questions en suspend, des questions qui peuvent éventuellement susciter une fractionnement du vote entre l'est et l'ouest. Le vote tranchant dans ce cas est celui du président ou de la présidente.

Les questions non-réglées concernent des dossiers aussi importants que la division des actifs de la FFT et celui des négociations de la future entente Canada-communautés pour le financement des organismes francophones.

La question des actifs est de celles qui peuvent être écartées rapidement en raison du faible montant d'argent en jeu. La différence entre un partage 25/75 (25 pour cent d'un côté et 75 pour cent de l'autre) ou un de 50/50 ne représentera jamais que quelques milliers de dollars.

Par contre, si la formule choisie sert également de référence pour les négociations avec le gouvernement fédéral sur le renouvellement de l'entente Canada-communautés, c'est alors des dizaines de milliers de dollars qui seront en jeu.

Des choix difficiles ? Les prochains mois en seront remplis et c'est la raison pourquoi il faudra choisir la bonne personne pour trancher les litiges.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

François Cyr initie sa toute dernière, Anika, au plaisir du bon blé d'Inde, lors de l'épluchette annuelle de l'AFCY, le 14 septembre au lac Long de Yellowknife.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Vacant

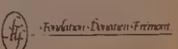
Collaborateur : Stépahne Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Contrat entre l'Université McGill et le Conseil régional de Santé de Baffin

Rien ne va plus!

Le Conseil régional de Santé de la région de Baffin (CRSB) n'a toujours pas renouvelé son entente de service avec l'Université McGill, qui depuis plus de trente ans assume la gestion des soins médicaux spécialisés dans la région.

Louis Mc Comber

Le CRSB a plutôt décidé de se tourner du côté de l'Ontario et de faire appel aux services de l'Institut de Cardiologie d'Ottawa pour obtenir ces mêmes services. Madame Ann Hanson, la présidente du Conseil, a indiqué que l'incertitude politique entourant l'avenir du Québec et la difficulté qu'auraient les patients inuit à être compris en anglais dans les hôpitaux de Montréal seraient la cause de cet étonnant volte-face.

«On ne peut quand même pas acheter nos services avec des fonds publics dans un pays étranger!» a-t-elle expliqué lors d'une entrevue à CFRT au cours de l'été en évoquant l'éventualité de l'indépendance politique du Québec. Elle a aussi affirmé dans une entrevue récente accordée au *Nunatsiaq News* que plusieurs patients inuit se plaignaient de l'unilinguisme francophone dans les hôpitaux montréalais affiliés à l'Université McGill, soit le Royal Victoria et le Montreal General.

«Madame Hanson devrait aller raconter ça à Lucien Bouchard.. Il serait très heureux d'apprendre qu'on ne peut plus se faire comprendre en anglais dans les hôpitaux anglophones de Montréal!» lance en boutade le directeur du programme McGill-Baffin, le docteur Gary Pekeles lors d'un entretien téléphonique avec *L'Aquilon*. «On invente des histoires de toute pièce! On a jamais reçu de plaintes semblables dans le passé... ces critiques n'ont rien à voir avec la réalité!»

Selon le directeur du programme, la question de l'indépendance du Québec est un argument tout aussi farfelu, puisque de toute façon ça ne se produira pas du jour au lendemain, mais aussi que le contrat liant McGill au CRSB ne couvre qu'une durée d'un an et est résiliable en tout temps par l'une ou l'autre des parties après trois mois d'avis. Si jamais le Québec devenait indépendant au cours de la prochaine année, le CRSB disposerai de tout le temps voulu pour annuler ses engagements.

Fait important à noter, personne dans ce débat ne remet en question l'excellence des soins prodigués sous la direction de l'université montréalaise. «Mon vieux, on a accès ici aux plus grands spécialistes au Canada!, nous affirmait Alain Carrières, ex-président de la chambre de commerce d'Iqaluit. Tu voudrais consulter ces spécialistes-là à Montréal, ça te prendrait six mois à un an d'attente. Ici, ils sont disponibles pour tout le monde!»

Dans une entrevue récente au *Nunatsiaq News*, Doug Sage, alors surintendant régional pour la santé et les services sociaux de la région de Baffin évoque un malaise d'ordre administratif qui daterait déjà de plusieurs années. Il fait allusion au fait que trop de patients sont acheminés vers Montréal quand ils pourraient très bien être traités à l'Hôpital régional de Baffin.

Le docteur Pekeles semble stupéfait qu'on évoque un argument d'ordre économique. «Seulement 4 à 5 pour cent des patients vus en consultation par nos spécialistes sont référés à nos hôpitaux montréalais, explique-t-il. Au Nunavik par exemple, pour faire une comparaison, ce taux est de 3 à 4 fois plus élevé que pour la région de Baffin et le Nunavik nous demande d'envoyer de plus en plus de spécialistes chez eux afin de diminuer leurs coûts.»

Toujours selon le porte-parole des services de McGill, on parle annuellement pour la région de Baffin d'un budget d'environ 800 000 $ pour fournir des médecins-spécialistes au CRSB.

Or, en 1996-97, ce budget a diminué de 17 pour cent par rapport à l'année précédente pour presque rejoindre son niveau de 1990.

Seulement la moitié de cette somme défraierait directement les actes médicaux. L'autre moitié resterait dans les coffres du Conseil régional de la Santé de Baffin à des fins administratives.

Le traitement des patients de Baffin dans les hôpitaux montréalais n'est pas couvert par un contrat, même si Dr Pekeles estime que ce serait souhaitable pour bien identifier les priorités de chacun et prévenir des crises de ce genre. La note de ces soins hospitaliers monterait autour de 3 à 4 millions de dollars par année.

Enfin, se demande le directeur du programme McGill-Baffin, «Comment ce changement de cap du CRSB peut se justifier en terme de gros sous quand on sait que les honoraires des médecins et les soins hospitaliers coûtent en Ontario de 30 à 40 pour cent de plus qu'au Québec?»

Le ministre de la Santé du GTNO Kelvin Ng a déclaré que les Conseils de Santé, tant dans la région de Baffin que du Keewatin avaient à ses yeux la bonne approche. Il a toutefois nommé un comité ad hoc qui devra faire rapport au ministre avant la fin septembre. Le comité est chargé d'examiner plus à fond les procédures de renouvellement de contrat des Conseils de Santé du Nunavut.

Avis important

Comme chacun le sait, le gouvernement et le syndicat des postiers sont toujours en négociation.

En cas de grève ou de lock-out, la distribution du journal *L'Aquilon* serait perturbée mais des journaux seraient néanmoins disponibles auprès des associations francophones locales et, éventuellement, dans les écoles de langue française.

Lieu de rencontre pour les jeunes

Katimavik arrive en ville

Katimavik, un organisme canadien qui offre aux jeunes une opportunité d'apprendre et de vivre ensemble, arrive à Yellowknife le 8 octobre prochain.

Alain Bessette

Marie-Laure Chavanon est l'agente de projet de Katimavik pour Yellowknife. Elle revient à peine d'une session de formation nationale à Bromont (Québec) et une autre de formation régionale à Saskatoon.

Katimavik est un mot inuit signifiant «lieu de rencontre». Cet organisme a été créé en 1977 grâce au sénateur Jacques Hébert.

L'organisme a pour objectif de permettre à des jeunes Canadiens âgés de 17 à 21 ans de découvrir le Canada, son caractère bilingue, dans un esprit de partage et de fraternité. Les jeunes se retrouvent en groupe d'une douzaine d'individus et mettent en commun leur temps, leur expérience et leur qualités humaines au profit d'un engagement communautaire.

Du 8 octobre jusqu'à la fin du mois de juin, trois différents groupes de Katimavik passeront à Yellowknife. Cette année, le circuit exécuté par les jeunes visite les villes de Yellowknife, de Peterborough (Ontario) et de Lac Bouchette (Québec).

Recevoir ces groupes de jeunes nécessite une logistique toute particulière, et c'est là qu'intervient Marie-Laure Chavanon, l'agente de projet pour Yellowknife.

Une maison a déjà été trouvée pour héberger ces groupes de jeunes. Si le toit est trouvé, reste-il encore à meubler cette maison. Marie-Laure Chavanon lance un appel à la population francophone pour l'aider à rendre cette demeure agréable et accueillante. «En fait, on a besoin de tout», avoue Marie-Laure Chavanon. Si vous avez des meubles, de la literie, de la vaisselle, etc., et que vous pouvez vous en passer pour quelques mois, contactez Marie-Laure au 669-8852.

Un autre volet du projet Katimavik est de mettre ces jeunes en contact avec la communauté locale. Dans l'esprit de promotion du bilinguisme, la communauté francophone de Yellowknife peut aider ces jeunes dans leur apprentissage d'une langue seconde. Les jeunes doivent effectuer un séjour de deux semaines dans des familles d'accueil, du 2 au 16 novembre. Si le projet vous intéresse, communiquez avec Marie-Laure.

Finalement, il y a encore des places de disponibles au sein de groupes Katimavik pour cette année. Si vous êtes âgé de 17 à 21 ans et désirez vivre une expérience enrichissante, vous pouvez appeler au 1-888-525-1503.

Government of the Northwest Territories

Agent des opérations municipales (finances)
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Iqaluit, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 48 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $.
Réf. : 011-0396-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower 600, 5201-50e Avenue, Yellowknife NT X1A 3S9 Télécopieur : (403) 873-0152, courrier électronique : cantoine@maca.gov.nt.ca

Préposé à [illegible] cantine des détenus
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 32 956 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans [illegible] Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf. : 011-0395ALS-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Responsable de l'administration pour les juges de paix
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 55 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf. : 011-0359TR-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Préposé aux biens personnels et à la sécurité
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 40 494 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf. : 011-0368ALS-0003 **Date limite :** le 26 septembre, 1997

Agents de correction
Ministère de la Justice — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 39 682 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf. : 011-0390ALS-0003 **Date limite :** le 26 septembre, 1997

Agents d'administration des cours
Ministère de la Justice — **Yellowknife T.N.-O.**
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf. : 011-0392ALS-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436.

Ingénieur, services d'entretien des routes
Ministère des Transports — **Hay River, T.N.-O.**
Le traitement initial varie entre 54 683 $ et 64 465 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 589 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf. : 011-0391NS-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Ingénieur, entretien des surfaces
Ministère des Transports — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf. : 011-0382NS-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Technicien en construction routière
Ministère des Transports — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 45 704 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf. : 011-0400NS-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Ingénieur, agent de projets
Ministère des Transports — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf. : 011-0402NS-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487, télécopieur : (403) 873-0283, courrier électronique : shupen@internorth.com

Conseiller juridique principal, équité salariale
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T.N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée)
Le traitement initial varie entre 71 752 $ et 84 319 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0381-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Secrétaire exécutif(ve)
Secrétaire du Cabinet
Ministère de l'Exécutif — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement initial est de 45 470 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0388-0003 **Date limite :** le 19 septembre 1997

Spécialiste - avantages sociaux et systèmes
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude.
Réf. : 011-0378-0003 **Date limite :** le 19 septembre 1997

Agent de recherche principal, équité salariale
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T.N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée, jusqu'au 31 octobre 1999)
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du salaire, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0397-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Technicien juridique
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T.N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée, jusqu'au 31 octobre 1999)
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du salaire, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0398-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Secrétaire juridique
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T.N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée, jusqu'au 31 octobre 1999)
Le traitement initial est de 36 038 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0399-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Adjoint administratif
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T.N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée, jusqu'au 31 octobre 1999)
Le traitement initial est de 43 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0401-0003 **Date limite :** le 26 septembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, édifice Laing, 5003-49e rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	JAPEX Canada Limited
Site:	Latitude 69°27'44" Nord, Longitude 134°39'25" Ouest
Objet:	Projet de forage pour la recherche d'hydrate de gaz

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 10 octobre 1997.

Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Marche pour la vie
Ne ratez pas, dimanche le 28 octobre 1997, la Marche pour la Vie, organisée par Aids Yellowknife. Le départ a lieu devant le Elks Hall à 13 h 30. L'enregistrement des marcheurs débute dès 12 h 30. Pour information, téléphonez au 873-2626.

Remerciements
La Gardeire Plein Soleil tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné un coup de main lors de leur dernier bingo : Francine, Christiane, Allie, Carole et Lucy. Un profit net de 1050 $ a été réalisé.

Travaux de couture
Ayez votre couture de fait pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjàa fait : bourses en cuir de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Un nouveau groupe d'action communautaire à Iqaluit

Illiitit se lance à l'action

Une nouvelle organisation à caractère communautaire a pris naissance à Iqaluit et entend bien s'impliquer publiquement pour améliorer la qualité de vie des citoyens de la ville.

Louis Mc Comber

Illitiit a retenu dernièrement l'attention pour ses prises de position au Conseil de Ville d'Iqaluit critiquant l'emplacement prévu des édifices nécessaires au développement du prochain gouvernement du Nunavut.

Lors d'une réunion spéciale du Conseil de Ville d'Iqaluit, une centaine de citoyens sont venus témoigner de leur inquiétude sur la façon plutôt cavalière avec laquelle le Conseil a décidé de l'emplacement des nouveaux édifices gouvernementaux sans avoir préalablement entrepris de consultation sérieuse auprès de la population de la ville.

Plusieurs citoyens et groupes de pression, dont Illitiit, ont fait valoir leurs points de vue aux principaux responsables de ce dossier chaud, dont M. Joe Kunuk, maire d'Iqaluit, Tagak Curley, président de la Corpororation Nunavut Construction, Ian Mosher, l'ingénieur de la ville et Eliot Roger, fonctionnaire fédéral du ministère des Travaux Publics.

De plus en plus de citoyens se rendent compte de l'absence criante de plan d'ensemble tant à la ville d'Iqaluit que chez les fonctionnaires fédéraux pour la conversion d'Iqaluit en capitale territoriale. Par exemple, ont fait remarquer plusieurs citoyens déçus par la décision de la Ville, les nouvelles constructions amèneront quotidiennement au moins 200 véhicules de plus dans ce secteur déjà lourdement congestionné aux heures de pointe.

En juillet dernier, lors de la première séance publique du comité ad hoc de la ville sur cette question, Illitiit avait mené un sondage maison auprès des membres de la Chambre de commerce d'Iqaluit. Sur 60 répondants, 51 se disaient en désaccord avec les propositions du comité de la ville d'amener ces édifices dans le secteur du quatre-coins face à l'édifice Parnaivik et au Kamotik Inn.

Illiitit est une nouvelle organisation qui s'est donnée pour mandat de venir en aide aux personnes souffrant de difficultés d'adaptation à Iqaluit. Selon Markus Wilcke, le vice-président de l'organisation, toute stratégie visant à atteindre ce but suppose une conscientisation de toute la communauté et des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie. «On doit s'impliquer dans toutes les questions qui ont une portée communautaire», a-t-il précisé lors d'une visite à l'Association francophone d'Iqaluit.

Selon M.Wilcke, il est temps que les gens de la base se fassent entendre auprès des décideurs qui engagent leur avenir. Même les sans voix, ceux que la société a depuis longtemps rejeté sur une voie de garage. Il a insisté sur l'importance de la participation du plus grand nombre à la vie communautaire. À ce titre, Markus Wilcke a souligné l'importance de tisser des liens entre son organisation et l'Association francophone d'Iqaluit, qui oeuvre aussi dans le domaine communautaire. «Par exemple, la radio CFRT pourrait devenir un outil formidable de développement communautaire, si les efforts étaient conjugués.»

Un des projets communautaires sur lequel réfléchit Illiitit, c'est la création d'une coopérative d'alimentation à Iqaluit. «Il faut penser à un centre de distribution de produits alimentaires qui va s'impliquer en même temps dans l'éducation populaire, tant au niveau de la gestion que de la santé. On pourrait y renseigner les gens sur l'alimentation saine et identifier les produits nuisibles pour la santé.»

Markus Wilcke et la présidente de l'organisation, Pitsula Akavak, se sont donc impliqués publiquement dans le débat autour des nouveaux édifices gouvernementaux à Iqaluit parce que le projet va affecter la qualité de vie de la communauté pour des générations à venir.

Illitiit croit que la communauté d'Iqaluit doit se prendre en charge et s'impliquer dans les débats qui la concerne directement plutôt que de toujours s'en remettre uniquement aux experts ou aux politiciens.


Alain Bessette/L'Aquilon

Ross Wallbridge s'amuse à grimper dans les arbres, entre deux épis de blé d'Inde.

Francophonie mondiale et inforoutes

Du tam-tam au modem

Stéphane Cloutier

L'Internet est à prime abord un vaste continent submergé par la langue anglaise. On y retrouve bien, ici et là, quelques îlots en français. Mais comment développer le réseau des réseaux pour créer un véritable espace francophone mondial ? L'Agence de la francophonie (ACCT) a demandé à une centaine de jeunes de 32 pays différents, réunis au Nouveau-Brunswick, de s'exprimer sur cette question.

Du 4 au 10 mai derniers, dans la capitale de la pêche en Acadie, à Shippagan, se déroulait le Forum international sur la jeunesse francophone et les inforoutes. Des jeunes francophones et francophiles de 19 à 28 ans, originaires d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Europe et d'Amérique se sont réunis pour réfléchir et se prononcer sur leur avenir dans un univers où les échanges économiques, politiques et culturels auront comme objet une idée, une pensée numérisée, transmise à la vitesse de la lumière à l'autre bout de la planète.

En tant que représentant des TNO et venant d'une petite communauté où l'inuktitut et l'anglais sont prédominants, c'est d'abord un «choc culturel» que de se retrouver dans un événement de la francophonie internationale!

En fait, c'est dans une situation comme celle-ci qu'on s'aperçoit que la francophonie c'est vraiment beau... ses couleurs, ses parfums et, surtout, la musique avec tous ses accents.

Léopold Sedar Senghor disait, en 1962 dans un texte célèbre dans la revue *Esprit*, que «la francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des «énergies dormantes» de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire.»

Il avait raison car c'est dans cette esprit de coopération que nous avons travaillé en atelier sur cinq thèmes principaux.

Le but des ateliers étaient de permettre la discussion en groupe, de formuler des résolutions et de créer un document multimédia sur le thème spécifique de l'atelier.

Le premier thème, «Un devis pour l'avenir» concernait l'optimisation des réseaux pour l'économie globale, l'intervention de l'État et l'éducation

Un autre atelier, «Réso-boulo-dodo» se chargea d'identifier les nouvelles possibilités d'emploi sur les réseauxde l'inforoute et les critères de réussite dans le multimédia.

Le troisième atelier, «Une nouvelle forme politique» propose une forme de démocratie participative via les réseaux. On préconise une nouvelle formule de consultation publique où les gens, à tous les niveaux et selon chaque groupe d'intérêt, peuvent travailler ensemble et chacun avoir le sentiment qu'ils ont participés légitimement aux solutions.

L'accès aux réseaux n'est pas égal partout et le retard technologique dans les pays en voie de développement est énorme. L'atelier, «Le grand partage» s'est penché sur cette question et propose une coopération financière, technique et cognitive entre pays industrialisés et les pays en voie de développement afin que ceux-ci est la chance d'une plus grande participation au discours mondial.

Le dernier atelier, «Le français au tam-tam» a porté sur les questions centrales de ce forum : Pourquoi en français ? Comment augmenter la présence francophone en-ligne ? Est-il possible de créer un nouveau niveau de solidarité par le moyen des réseaux?

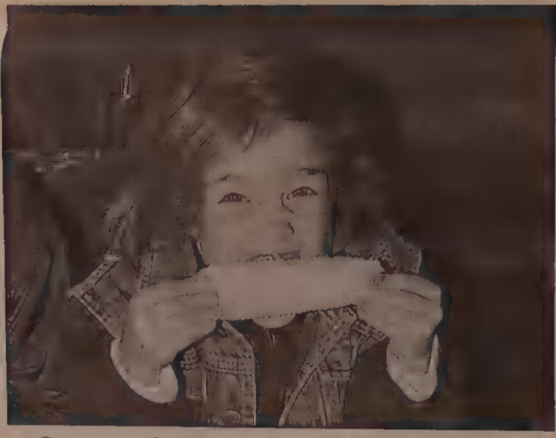
Bien que nous ayons tous une langue commune, la francophonie regroupe en fait une diversité de cultures et de langues nationales. Il est plus légitime de ne pas parler d'une culture francophone, mais avant tout d'un espace francophone avec une diversité d'intérêts en ce qui concerne la langue française.

Par exemple, parler français ne signifie pas la même chose pour un Français ou un Marocain. Pour le premier, le français est la langue maternelle. Leur attachement à la langue est émotionnel et intellectuel. Quant au Marocain, cette langue a jadis été imposée. Le français ne constitue qu'une langue seconde parmi tant d'autres. Leur attachement au français passe avant tout par des intérêts pratiques et économiques.

Afin d'éviter la perte des effectifs francophones au profit de l'anglais, il faut favoriser les échanges économiques et la coopération entre le Nord et le Sud au sein de la francophonie.

Il demeure que dans l'ensemble le français permet toujours d'accéder à un niveau global. Le français est une langue de communication internationale. Notre différence et aussi notre force passe par un accès au global dans le respect de la diversité.

Épluchette de blé d'Inde 1997



Cette jeune fille s'attaque à son blé d'Inde à pleine dent.



D'autres le faisaient avec plus de retenue.

Photos : Alain Bessette/L'Aquilon

Francophonie mondiale et internet

Les suites de Shippagan

Stéphane Cloutier

La présentation multimédia et les résolutions du Forum internationale sur la jeunesse francophone et les inforoutes de Shippagan furent présentées lors de la Conférence ministérielle de la francophonie sur les inforoutes (CMF) à Montréal, en mai dernier.

Les délégués du forum à la CMF nous ont avoué qu'ils furent bien reçus et que les ministres de la francophonie ont attentivement écouté et pris note d'une perspective jeunesse des inforoutes.

Voici succinctement les résolutions globales du forum jeunesse et inforoutes et la charte des jeunes internautes francophones présentées aux ministres:

I. Outils de développement pour les jeunes entrepreneurs

- création d'un fonds pour les jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'inforoute;
- stage de formation de courte durée;
- foire commerciale virtuelle;
- création d'un site web pour échanges commerciaux.

II. Accès aux inforoutes

- brancher les participants du forum qui ne le sont pas par l'entremise de centres d'accès informatiques communautaires;
- lancement d'un satellite pour l'Afrique francophone;
- promotion de clubs d'internautes francophones à une échelle internationale.

III. Formation et d'éducation par voie virtuelle

- jumelage et coopération entre les institutions d'enseignement dans le domaine de la formation à distance;
- élaboration d'une infotec servant de base globale de données francophones de ressources humaines;
- ouverture de centres régionaux sur le modèle du CIDIF (centre international pour le développement des inforoutes en français).

IV. Participation des jeunes à la francophonie

- que le Forum Jeunesse devienne un événement permanent;
- que le Forum Jeunesse ait un siège permanent auprès de l'Agence de la Francophonie.

Charte des jeunes internautes francophones

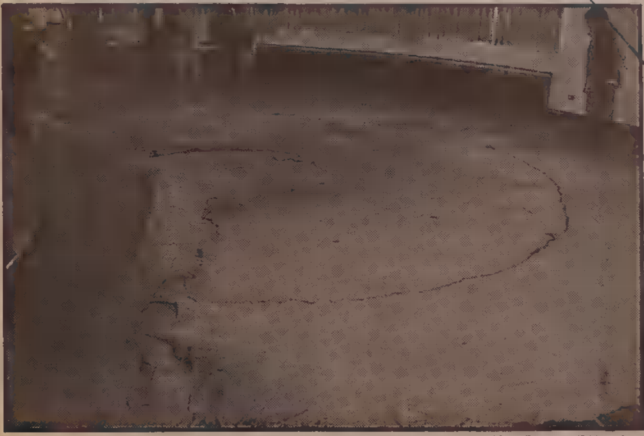
1. Je m'engage à promouvoir le français et ma culture sur les inforoutes.
2. Je m'engage à mettre en place sur mon serveur des pointeurs vers les autres serveurs francophones.
3. Je m'engage à encourager mes pairs à utiliser le français sur les inforoutes.
4. Je m'engage à incarner l'essence du français dans l'espace francophone créé sur les inforoutes.
5. Je m'engage à faire des inforoutes un agent de développement de la francophonie.
6. Je m'engage à favoriser les conditions de diffusion d'une information honnête et loyale.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 32, 26 septembre 1997

Rapatriement



Alain Bessette/L'Aquilon

Le Centre du patrimoine septentrionnal Prince-de-Galles présentait au public le 17 septembre dernier, un tipi fait de peaux de caribous, vieux de plus de 100 ans. Voir article en page 8

Discours du Trône

Équilibre budgétaire d'ici 1998-1999

Si vous avez suivi la dernière campagne électorale et que vous avez porté une quelconque attention aux promesses des libéraux, vous savez maintenant ce que contient le Discours du Trône qui marque l'ouverture de la dernière législature du Canada au 20e siècle.

Ottawa (APF): Le Discours du Trône ouvrant la première session de la trente-sixième Législature du Canada n'est cependant pas exempt d'une bonne nouvelle, prévisible, qui était attendue par de nombreux Canadiens. Le gouvernement annonce en effet qu'il équilibrera le budget au plus tard durant l'année financière 1998-1999. Des économistes pensent que cela pourrait même se produire à la fin de la présente année fiscale. Comme promis durant la campagne électorale, la moitié

Discours
Suite en page 2

Nouvelles politiques du Conseil de Santé du Keewatin

On réclame une enquête publique

Tant dans le territoire de Baffin que dans celui du Keewatin, les décisions respectives des Conseils régionaux de Santé de changer abruptement de fournisseurs de services médicaux ne laissent pas indifférentes les populations concernées.

Louis Mc Comber

Tant dans Baffin que dans le Keewatin, personne ne remet en question l'excellence des services médicaux fournis à la population de Baffin et du Keewatin depuis plus de trente ans. Et pourtant, les ententes de service avec des institutions du Sud cesseront le 1er octobre, à moins d'une intervention de dernière heure du ministre de la Santé, Kelvin Ng.

On se rappelera qu'au printemps dernier, le Conseil régional de Santé du Keewatin (CRSK) avait d'abord annoncé la mise à pied de ses techniciens dentaires, ce qui a provoqué de virulentes protestations dans les Conseils de hameaux de Arviat, Baker Lake et Rankin Inlet.

Le CRSK avait décidé de privatiser ce service en octroyant le contrat à la compagnie Kiguti Dental Services Ltd de Rankin Inlet. En réaction à cette décision, le Syndicat des Travailleurs du Nord (STN) avait réclamé une enquête publique prétextant que des membres du CRSK se trouvaient en conflit d'intérêt dans cette affaire à travers le réseau complexe des compagnies de développement qui dominent la vie économique du Keewatin.

Parmi ces corporations, nous retrouvons Tapirit Development, Kiguti, Qammanittuaq Capital Corporation, Arviat Development Corporation et Kangiqliniq Development Ltd.

Dans une entrevue accordée au *Nunatsiaq News*, M.Ben McDonald du STN a insisté sur la nécessité de tenir une enquête sur les ramifications de toutes ces corporations de développement économique du Keewatin qui semblent siphonner l'argent du gouvernement territorial. Il va de soi, a-t-il ajouté, qu'une telle enquête ne devrait être conduite par aucune instance liée au GTNO.

À la suite de cette sortie incriminante du STN à l'endroit du CRSK, Élizabeth Palfrey, sa présidente, avait menacé de poursuivre en diffamation l'organisation syndicale en son nom personnel et au nom de son Conseil. Or au moment de mettre sous presse aucune poursuite judiciaire n'avait encore été déposée, comme l'a confirmé M. Ben McDonald.

Conseil de santé
Suite en page 2



Sommaire



Alain Bessette/L'Aquilon

Laveur de vitres



Alain Bessette

Président de la Chambre des Communes

La députée de Nunavut au Parlement fédéral, Nancy Karetak-Lindell, s'est réjouie de la nomination de Gilbert Parent à titre de Président de la Chambre des Communes à Ottawa. Gilbert Parent a été élu le 22 septembre par scrutin secret au quatrième tour de scrutin.

«L'élection de Gilbert Parent nous montre que les membres de la Chambre des Communes désirent continuer dans la tradition d'équité et d'impartialité démontrée antérieurement par M. Parent», a indiqué la députée de Nunavut.

Nouveau site web pour l'Assemblée législative

L'Assemblée législative des TNO a procédé le 9 septembre dernier à l'inauguration d'un nouveau site web dans un effort de promotion de l'Assemblée et pour fournir de l'information sur le bureau des Élections des TNO.

Le site offre des informations sur l'Assemblée législative, le système de gouvernement par consensus, le rôle de certains individus clés de l'Assemblée et la structure des comités permanents. Le site servira aussi à informer la population d'événements à venir dont l'horaire des réunions des comités législatifs et les période de session parlementaire.

L'adresse de ce site est www.gov.nt.ca/LEG

Quelques réductions des frais d'appels interurbains

La compagnie Northwestel a annoncé le 19 septembre que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) avait approuvé une demande de réduction de tarifs pour les usagers inscrits au Advanatge Select Service. Ce service est disponible pour les usagers (surtout des entreprises) dont les frais d'interurbain sont de 500 $ ou plus.

Selon des analyses internes réalisées par la compagnie Northwestel, les nouveaux tarifs devraient représenter des économies de l'ordre de 11,4 pour cent en moyenne. La nouvelle tarification comprend des tarifs à la minute qui sont moindre mais également un pourcentage de rabais sur le volume qui est moins élevé.

Êtes-vous prêts pour le code régional 867 (TOP) ?

Dans moins d'un mois, le 21 octobre, le code régional téléphonique pour le Nord-Ouest passera de 403 à 867. Selon une étude réalisée par Northwestel, 80 pour cent des clients résidentiels sont au courant du changement de code régional. Par contre seulement 35 pour cent connaissent le nouveau code. Selon les résultats de cette étude, ce sont les clients commerciaux qui ont le plus de difficulté à se préparer pour le changement. Il ne s'agit pas simplement de modifier les cartes d'affaire et autres éléments d'identification de l'entreprise mais aussi d'en informer la clientèle et les fournisseurs.

Actuellement, le code régional 403 est partagé par l'Alberta et le Nord-Ouest. Cette année, le Nord-Ouest prend le code régional 867. En 1999, il est prévu que le nord de l'Alberta aura aussi à changer son code régional.

Il y aura une période de grâce de six mois. Jusqu'au 23 février 1998, les appels faits en utilisant l'ancien code (403) seront tout de même permis. Entre le 24 février et le 26 avril, les appels seront interceptés, orientés vers un enregistrement puis reroutés vers leur destination.



C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Télécopieur :
(403) 873-2158

Discours

Suite de la une

de l'excédent budgétaire servira alors à réduire les impôts et la dette, et l'autre moitié sera consacrée aux besoins sociaux et économiques. Le Régime de pensions sera modifié comme prévu et on introduira une nouvelle prestation pour les aînés.

Les enfants étant devenu en fin de premier mandat une priorité nationale, le gouvernement Chrétien promet d'augmenter d'au moins 850 millions de dollars sa contribution à la prestation fiscale pour les enfants au cours du prochain mandat. Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui n'arrivent pas à s'intégrer au marché du travail, on annonce la création de programmes communautaires, une augmentation du financement pour les emplois d'été, de même que le développement de programmes de stage en milieu de travail.

Pour favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire, le gouvernement promet d'autres modifications au Programme canadien de prêts aux étudiants, ainsi qu'une augmentation de l'aide aux étudiants qui ont des personnes à charge. Ottawa veut aussi créer des bourses d'excellence pour aider les jeunes à revenu faible ou modeste à fréquenter le collège ou l'université.

On annonce aussi l'intention d'investir dans le savoir et la créativité, comme l'aérospatiale, les produits biopharmaceutiques, la biotechnologie en agriculture et dans les pêches, les technologies de l'environnement, de l'information et des télécommunications. Il y aura aussi plus de fonds pour les petites et moyennes entreprises qui veulent commercialiser de nouvelles technologies.

Dans le domaine de l'unité nationale, le gouvernement n'annonce rien de nouveau et semble s'en remettre entièrement à la proposition sur le caractère unique du Québec, qui est sortie de la rencontre des premiers ministres provinciaux à Calgary. Ottawa confirme aussi qu'il verra à ce que le prochain débat sur l'existence du pays «soit franc et transparent», ce qui annonce la ligne dure envers le Québec et les tenants de la souveraineté.

En santé, le gouvernement déposera une loi qui garantira aux provinces et aux territoires un montant annuel de 12,5 milliards de dollars pour la santé et les programmes sociaux. Le Discours du Trône ne fait cependant aucune allusion à l'importance pour les francophones de recevoir des soins de santé en français partout au pays, ou au dossier chaud de l'Hôpital Montfort. Ottawa s'engage simplement à maintenir un système de soins de santé complet et administré par le secteur public, qui assurera à tous un accès universel à des soins de haute qualité.

On annonce cependant quelques gestes concrets pour répondre à des besoins pressants. Ainsi, on étendra l'Initiative canadienne de lutte contre le cancer du sain, on renouvellera la Stratégie nationale de lutte contre le sida et on doublera les ressources affectées à la Stratégie de prévention du tabagisme.

La sécurité, un thème particulièrement populaire chez les réformistes, est aussi abordée dans le Discours du Trône. Le taux de criminalité a beau diminué depuis quatre ans, le gouvernement trouve qu'il est encore trop élevé. Pour que les Canadiens se sentent en sécurité chez eux et dans la rue, on augmentera à 30 millions de dollars par année le financement de mesures communautaires de prévention du crime. Parallèlement, on veut aussi trouver des solutions de rechange à l'incarcération pour les criminels non violents à risque peu élevé.

Le Conseil des Arts du Canada verra son budget augmenté. Le gouvernement «s'emploiera particulièrement», lit-on, à aider la culture au pays et fera la promotion des produits culturels canadiens à l'étranger.

Le Discours contient aussi plusieurs allusions aux autochtones. En ce qui ■ trait aux enfants, le fédéral annonce qu'il étendra aux réserves le programme Bon départ à l'intention des autochtones afin de permettre à tous les enfants de partir du bon pied dans la vie. Dans le domaine de la santé, on créera un institut sur la santé des autochtones.

Plus important, le gouvernement dit qu'il veut développer avec les peuples autochtones des rapports fondés sur les principes de partenariat, de la transparence, de la prévibilité et de la responsabilité. Il veut appuyer l'édification de communautés autochtones fortes et renforcer la capacité de ces communautés de bien se gouverner. Et alors qu'on croyait que le volumineux rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones était dans les poubelles, Ottawa s'engage maintenant à y répondre «aussitôt que possible».

Conseil de santé

Suite de la une

C'est dans un deuxième temps que le Conseil a annoncé sa décision de suspendre tous les services médicaux prodigués par NMU dans le Keewatin, ce qui implique l'envoi de médecins généralistes, de spécialistes et l'administration du système de soins hospitaliers spécialisés offerts par des institutions du Manitoba.

À la suite de cette décision, une réaction en chaîne s'est déclenchée dans tout le Keewatin. D'abord le Conseil municipal de Rankin Inlet a exigé la démission de madame Betty Palfrey, la présidente du Conseil régional de Santé du Keewatin (CRSK) en juillet dernier pour n'avoir pas consulté la population sur ce deuxième volte-face aussi inattendu que le premier. Des conseillers bouleversés ont dit que c'est par la voix des journaux qu'ils avaient appris la nouvelle. Le Conseil a exigé la tenue d'une enquête publique.

Tous les Conseils de hameaux du Keewatin suivront l'exemple de Rankin Inlet en réclamant la tenue d'une enquête publique. Puis au 1er septembre ce sera au tour du député territorial de Kivallik, Kevin O'Brien, de réclamer à la Commissaire des TNO, Helen Maksagak, une enquête publique. Finalement l'Association inuit de Kivallik joindra sa voix à toutes les autres, allant même jusqu'à réclamer la nomination d'un juge enquêteur capable d'émettre des sub poena.

Le CRSK a pris ces décisions controversées suite aux recommandations du groupe de consultants Med-Emerg International qui aurait reçu une somme de 500 000 $ pour produire une étude sur le réseau de la santé dans les TNO. Cette étude recommandait au CRSK d'engager directement les médecins qui viendront travailler sur leur territoire plutôt que de confier cette responsabilité au NMU.

Le CRSK a par la suite confié au même groupe de consultants la responsabilité de recruter des médecins-généralistes qui devront être en place au 1er octobre. Quant aux médecins-spécialistes et au recours à des soins hospitaliers dans des institutions spécialisées, personne ne connaît clairement à ce moment-ci la teneur du plan de rechange.

Dans le Baffin, la décision de transiger dorénavant avec l'Institut de Cardiologie d'Ottawa ne semble pas lever autant de poussière. La même incertitude règne sur la réorganisation des services, mais selon Pat Kermeen, directrice générale du CRSB, le Conseil aurait en main une lettre d'intention de l'Institut de Cardiologie qui serait prêt à assumer dès le 1er octobre la coordination des services médicaux spécialisés dans Baffin.

Pour sa part, le ministre de la Santé et des Services Sociaux, M. Kelvin Ng, a jusqu'ici soutenu les décisions prises par les Conseils Régionaux de Santé, tant dans le cas de Baffin que du Keewatin. Il a toutefois nommé un groupe de travail ayant le mandat de bien réviser les décisions des Conseils régionaux de Santé dans ces dossiers épineux. Le groupe de travail devrait lui faire rapport avant la fin du mois de septembre.

Constitution de l'Ouest

Une ombre au tableau

Le Groupe de développement constitutionnel de l'Ouest s'est réuni les 18 et 19 septembre derniers afin de se préparer pour la deuxième ronde de consultation prévue pour les premiers mois de 1998.

Alain Bessette

Lors de cette réunion, les membres du Groupe de développement constitutionnel de l'Ouest ont adopté un calendrier d'activités. Selon ce calendrier, une deuxième ronde de consultation de la population devrait avoir lieu dans les premiers mois de 1998. Les résultats de ces consultations devraient permettre d'élaborer un modèle constitutionnel qui sera le centre d'une conférence constitutionnelle à l'automne 1998, puis d'un plébiscite fort probablement avant mars 1999. Selon les chiffres fournis, il en coûterait près de deux millions et demi de dollars pour mener à terme ce processus.

Parallèlement à ce processus, les peuples autochtones du Nord auront développé un modèle d'autonomie gouvernementale. Mais c'est là que les choses deviennent moins claires.

La Nation dènèe se sent un peu prise entre l'arbre et l'écorce dans le processus de développement constitutionnel pour l'Arctique de l'Ouest. Selon le chef de la Nation dènèe, Bill Erasmus, les chefs dènès sont rapidement débordés par les différentes questions à régler actuellement. Non seulement les chefs doivent-ils se prononcer sur le processus de développement constitutionnel mais ils doivent aussi négocier avec le fédéral des ententes d'autonomie gouvernementale. Dans certains cas, ils sont aussi en pleines discussions sur des revendications territoriales.

«Il y ▪ tant à faire, et si peu de moyens à notre disposition», a indiqué Bill Erasmus devant le groupe de développement constitutionnel. Il a aussi noté l'absence de contribution à des organisations dans le budget présenté.

Cette intervention du chef Bill Erasmus est survenue au moment de discuter un calendrier des activités devant mener à l'adoption d'une constitution pour l'Ouest.

En raison des positions exprimées lors de la dernière assemblée générale de la Nation dènèe, Bill Erasmus s'est dit hésitant à appuyer le principe d'une deuxième ronde de consultation. «On veut étoffer la définition d'autonomie gouvernementale» a indiqué le chef Erasmus. «Participer à une deuxième ronde de négociation, alors que la notion d'autonomie gouvernementale n'est pas définie, serait une perte de temps pour nous».

Bill Erasmus se demande quel type d'information les responsables de cette tournée de consultation pourront offrir à la population si aucun progrès n'est réalisé cet automne.

«Je ne dis pas d'arrêter le processus, c'en est un nécessaire et important. Les chefs ont besoin de moyens financiers pour aider à étoffer la question de l'autonomie gouvernementale et celle de droits issus des traités». Le chef Erasmus a ajouté qu'il serait prématuré de se rendre devant la population avec un modèle pré-établi.

Selon le co-président du Groupe, le ministre Jim Antoine, il y a une lueur d'espoir en raison de la nomination d'un nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord. Ce dernier pourrait faciliter la conclusion d'accords tant sur l'autonomie gouvernementale que pour les revendications territoriales non-résolues.

Nouveau mensuel virtuel francophone au Nunavut

«Le Toit du Monde»

Stéphane Cloutier

Un nouveau mensuel francophone verra le jour le 1er octobre prochain sur Internet. Son nom est «Le Toit du Monde». Il s'agit d'une initiative de l'Association francophone d'Iqaluit afin d'accroître l'information en français sur le Nunavut. Il sera en-ligne et accessible de partout dans le monde...

Pourquoi un mensuel en français sur le Nunavut ? L'AFI est le premier organisme francophone des Territoires à avoir son site sur le web. Les nombreux messages reçus jusqu'à maintenant nous indiquent qu'il y a un intérêt pour les affaires arctiques.

Le Nunavut naîtra le 1er avril 1999. Pourtant, et malgré toute l'attention recue, encore trop peu de personnes sont au courant ou comprennent réellement les changements qui surviendront au Canada à l'aube du prochain millénaire. Force est de reconnaître aussi qu'il existe bien peu d'information en français sur ce nouveau territoire et gouvernement dont la majorité de la population sera inuit. Lorsque l'information est disponible, elle est en anglais.

Le but du mensuel virtuel «Le Toit du Monde» est de combler cette lacune d'information arctique en français. «Le Toit du Monde» se veut un carrefour de connaissances et d'échanges sur toutes questions touchant l'Arctique, en incluant aussi, lorsque cela est approprié, les régions inuit limitrophes au Nunavut.

Le comité de rédaction du mensuel est composé de Daniel Cuerrier et Martine St-Louis à Iqaluit, de Louis McComber à Québec et de Stéphane Cloutier à Igloolik.

A chaque premier du mois, un numéro du mensuel sera diffusé sur le web. Chaque numéro comprendra un éditorial, des dossiers traitant en profondeur des questions d'actualité, une chronique sur l'histoire du Nunavut, une chronique cyberarctique et des textes variés de nos collaborateurs.

De plus, «Le Toit du Monde» publiera en primeur sur le net les articles en français du *Capital News* et du *Nunavik News*. Nous ajoutons à tout cela une revue de presse des articles publiés en français sur le web concernant l'Arctique, comme ceux de *L'Aquilon* ou du mensuel français *Le Monde Diplomatique*.

Le mensuel c'est encore beaucoup plus!

Par exemple, vous retrouverez les plus belles images du Nord à notre galerie de photos. Vous pouvez également ouvrir, sans frais sur le site, une collection personnelle de vos propres chef-d'oeuvres!

Il y ▪ aussi deux répertoires qui ne tarderont pas de devenir des références sur Internet! L'un, Explorer le toit du monde, fait une recension critique des sites web en français à propos des Inuit ou de l'Arctique en général. L'autre répertoire, Dossier de presse, permet à l'internaute de se retrouver très rapidement à travers la presse francophone couvrant l'actualité nordique.



Les jeunes du programme de français à Iqaluit créeront leurs propres pages web sur le site. Ils parleront de l'Arctique, de leurs aspirations, de leurs amis, de l'école, bref de tout ce qui les intéresse.

Le Nunavut, à l'heure où vous lisez ces lignes, avance à grands pas. Les yeux de la scène internationale se rivent aussi de plus en plus sur notre coin de pays. Le succès des Inuit du Nunavut en matière de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale n'est donc pas du tout banal! Les enjeux économiques, politiques, linguistiques, sociaux et culturels sont nombreux et les débats sont ouverts. C'est pour cette raison qu'il a été incorporé au site un forum de discussion. Peu importe ainsi d'où vous êtes, vous pourrez sans problème partager votre point de vue avec notre communauté virtuelle.

En terminant, un scoop pour le premier numéro : Louis McComber a préparé un dossier choc sur l'épineuse et délicate question de la santé au Nunavut....

On se donne donc rendez-vous le 1er octobre prochain sur le toit du monde à http://www.nunanet.com/~mensuel/

ÉDITORIAL

Discours du Trône

Le dernier Discours du Trône n'a rien pour étonner les Canadiens et Canadiennes. Il semble que le gouvernement libéral soit prêt à respecter ses engagements électoraux.

L'énoncé d'intention de ce discours reste encore à passer une étape cruciale, celle du dépôt du budget par le ministre des Finances du Canada. Sans appuis financiers, plusieurs des propositions contenues dans le Discours du Trône ne sauront être applicables.

Il nous faut cependant mentionner l'absence de référence à la francophonie canadienne. Tout comme c'était le cas lors de la dernière campagne électorale, la francophonie hors Québec ne constitue pas un enjeu particulièrement important. Il faut dire que la lutte principale de cette catégorie de la population francophone concerne les questions scolaires dont la gestion de leurs écoles. Or, ce sont des matières de juridiction provinciale et territoriale.

Par contre, signes encourageants, on retrouve quelques éléments de soutien au développement des Premières nations. Deux raisons majeures ont probablement forcé la main au gouvernement libéral. D'une part, avec le dépôt l'an passé du rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones, le gouvernement fédéral se doit de démontrer sa ferme intention d'adresser les problèmes auxquels font face les Autochtones canadiens. D'autre part, le gouvernement canadien est toujours le principal fiduciaire des Premières nations. C'est le gouvernement du Canada qui doit répondre de toute négligence à l'endroit des intérêts de cette population.

C'est donc avec impatience que les Premières nations et les observateurs de la scène politique attendent la réponse d'Ottawa au rapport de la Commission royale. Il faut espérer que cette réponse vienne plus rapidement que la réponse du maire Jean Drapeau de Montréal au rapport du juge Malouf.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Le laveur de carreaux, Corey Corolien, a du pain sur la planche. On le voit ici en train de laver les nombreuses fenêtres du quartier général des Forces armées canadiennes - secteur du Nord.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin

Collaborateur : Stépahne Cloutier, Louis Mc Comber et
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Entrevue avec Bill Erasmus

«Il faut se concentrer au niveau des communautés» Bill Erasmus

L'Aquilon a réalisé le 23 septembre une entrevue exclusive avec Bill Erasmus, chef de la Nation dènèe. Ce premier article traite du développement constitutionnel de l'Ouest et la place des Dènès dans le processus. La semaine prochaine *L'Aquilon* publiera un second article qui traitera des futurs défis auxquels seront confrontés les Dènès en cette fin de siècle.

Alain Bessette

À toutes les réunions du Groupe de développement constitutionnel de l'Ouest, le chef de la Nation dènèe, Bill Erasmus est présent. Il siège à titre officiel sur ce groupe mais les priorités de la Nation dènèe se situent ailleurs, dans un processus parallèle, celui de l'élaboration du concept d'autonomie gouvernementale pour les autochtones.

Cette priorité a été clairement souligné lors de la dernière assemblée générale de la Nation dènèe. À cette occasion, Bill Erasmus a été réélu Chef de la Nation pour un cinquième mandat consécutif, lui qui fut tout d'abord élu pour la première fois en 1987.

«Notre priorité principale, c'est l'autonomie gouvernementale» a indiqué d'emblée le chef Erasmus. «Pour savoir à quoi va ressembler la Constitution, les gouvernements des régions ou tribaux doivent être mis en place» a-t-il ajouté.

Pour Bill Erasmus, une fois qu'on aura une idée sur le fonctionnement des gouvernements autonomes autochtones, il sera plus facile pour les leaders autochtones de savoir comment travailler avec les autres, ou de décider qui aura l'autorité législative. Il faut donc d'abord établir le processus qui exprimera le mieux ce droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Il rappelle d'ailleurs qu'il s'agit d'un droit inhérent et non d'un droit dévolu par Ottawa. Le gouvernement fédéral n'a fait que reconnaître ce droit dans la Constitution canadienne.

Pour déterminer la nature exacte de ce droit inhérent, le travail doit se faire au niveau local, au niveau des communautés. Bill Erasmus souligne qu'il s'agit là d'un principe de fonctionnement du futur gouvernement sur lequel tous se sont entendus. La Constitution fera en sorte que le pouvoir origine non pas des institutions législatives mais des communautés, et si c'est le cas, il faut donc se dépêcher à définir ce droit inhérent.

Pour Bill Erasmus, la meilleure façon d'y parvenir c'est «de laisser les gens exprimer ce que cela signifie pour eux». Il faut que dans chacune des communautés et des régions, comme dans le Sahtu ou le Deh Cho, les gens expriment leur point de vue et expliquent comment ils verraient ce droit s'appliquer à eux.



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour Bill Erasmus, il faut que les communautés expriment leurs points de vue.

Selon le chef dènè, il faut entretemps établir certaines protections. La situation sera différente après 1999 et dans cette période de transition, il faudra protéger les acquis, s'assurer que les ressources financières seront suffisantes pour maintenir les services adéquats.

C'est une lourde tâche que d'adopter une constitution, reconnait Bill Erasmus mais surtout de développer une constitution sans que ce soit quelqu'un qui ne l'impose aux Territoires de l'Ouest. Il faut vraiment que ça vienne de la communauté.

L'expérience des revendications territoriales est là pour bien démontrer que c'est des communautés que les choses originent. Avec les négociations de revendications territoriales, les communautés se sont regroupées en régions, basées principalement sur la langue. On n'a qu'à penser à la région du Sahtu (Slavey du Nord) ou aux Gwich'ins (parlant la langue athabascane du même nom).

Le développement du principe de droit inhérent des peuples autochtones part de presque rien. Il y a bien des processus similaires qui se déroulent au Yukon et en Colombie-Britannique mais dans l'ensemble canadien, la plupart des autochtones relèvent de la Loi sur les Indiens. Dans le Nord, les Dènès relèvent plutôt des Traités 8 et 11.

Est-ce que le gouvernement canadien tentera d'imposer un cadre de référence strict dans les processus de définition d'autonomie gouvernementale ? Selon Bill Erasmus, il semble que le gouvernement canadien tente effectivement de développer des limites à ce droit inhérent. Heureusement, il y a des appuis importants provenant tant des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones que des Premières nations elles-mêmes. Le principe de base de toute négociation entre le gouvernement du Canada et les Peuples autochtones, c'est qu'elle doive se faire sur la base d'une négociation de nation à nation.

Il rappelle que les gouvernements canadiens ont toujours tenté de limiter l'autorité des Premières nations, en élaborant des règles limitatives comme dans le défunt accord constitutionnel de Charlottetown. «Le Canada tente de transformer les autochtones comme les autres Canadiens» a expliqué Bill Erasmus.

Selon Bill Erasmus, il faut que les gens se rendent compte que l'élaboration d'un processus d'autonomie gouvernementale doit se réaliser en même temps que le processus constitutionnel. Ce sont deux processus parallèles étroitement liés.

«Take back the night»

Ça marché !

Nadia Laquerre

Le 18 septembre dernier, des centaines de personnes ont mis un pied à terre et ont déambulé dans les rues de Yellwoknife afin de dire haut et fort «assez!» de violence faite aux femmes et aux enfants.

On croit trop souvent que la marche «Take back the night» s'adresse seulement aux regroupements de femmes alors qu'en réalité, elle nous appelle tous. La violence est trop souvent à notre porte pour se dissocier d'elle.

C'est pourquoi j'ai décidé de me joindre à ces gens, pour la plupart des inconnus. Ce soir-là, j'ai marché le coeur rempli de fierté d'être avec eux. J'ai marché et j'ai vu des hommes s'élever au même titre que les femmes, des adolescents(tes) brandir des pancartes aux slogans percutants. J'ai entendu aussi des tout petits crier naïvement l'ampleur du fléau.

Je ne peux dire combien de temps nous avons marché. Tout ce que je sais, c'est que la marche m'a donné une énergie hors du commun et du courage afin de poursuivre ma route. La route qu'il faut surtout poursuivre, c'est la route de la dénonciation. Mon seul voeu maintenant est de marcher encore plus loin, encore plus fort pour enterrer les échos de la nuit.



Bravo pour le commentaire de Stéphane Cloutier sur L'Aquilon. Longue vie!

François-Pierre Gingras
Université d'Ottawa

L'Aquilon a également reçu quelques commentaires à la suite d'un sondage sur son site Web :

Bonne chance et félicitations sur un excellent site.

Un guide Internet de Sawyerville (Québec)

Continuez. J'adore avoir des nouvelles de cette partie du pays largement inconnue surtout du côté francophone.

Un francophone du Québec ayant vécu à Grise Fjord

Il y a si peu en francais sur le Grand Nord - je suis contente de trouver votre lien. Pourtant, il n'y a rien du tout pour les jeunes élèves. C'est vraiment décourageant. Si on veut faire des recherches sur Nunavut il faut le faire en anglais. Et même en anglais, ce n'est pas facile de trouver des sites destinés aux enfants.

Un professeur du Minnesota

L'Aquilon est mon lien avec la population francophone de Yellowknife. Je suis un lecteur assidu. Continuez le bon travail.

Jean-Marie Beaulieu

Appels d'offres
Offres d'emplois



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Inventaire et distribution du fond renouvelable
N° de référence : YD971013

Le ministère des Travaux publics et des Services du GTNO cherche à fournir la gestion d'un inventaire et des services de distribution pour le fonds renouvelable à Yellowknife. Cela comprend l'acquisition, l'entreposage et la vente aux ministère du GTNO de biens et services comme des enveloppes préimprimées, des formulaires, des drapeaux et des épinglettes.

Les soumissions doivent être soumises avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 OCTOBRE 1997

à l'adresse suivante : Administrateur des contrats, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du North Slave, 5013, 44e rue, Yellowknife NT.

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée ou en communiquant avec Donel Gagnon, administratrice des contrats ou Paulette Mercredi, administratrice adjointe des contrats au (403) 873-7662.



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Allocation de locaux à bureaux - Révision des normes

– Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions doivent être soumises à Michael Oram, chef de la gestion des immobilisations, Services de soutien régionaux, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées au 6e étage du YK Centre) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 OCTOBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents gratuitement à l'adresse susmentionnée à partir du 22 septembre 1997.

Aucune caution n'est exigée pour le présent projet seulement.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Michael Oram
Chef de la gestion des immobilisations
Services de soutien régionaux
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7507



Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Planification stratégique

Le projet porte sur l'élaboration d'une planificaton stratégique en vue d'indiquer l'orientation des services qu'offrira le Conseil régional de la santé et des services sociaux de Baffin.

Les dispositons de l'entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les soumisions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) au plus tard le :

15 OCTOBRE 1997

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter une des offres reçues.

Renseignements : Teresa Chandler ou Don Beaton
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5150
Télécopieur : (819) 979-2967

Petites Annonces
(service gratuit 873-6603)

Femmes franco-ténoises
Invitation à toutes les femmes de Yellowknife pour une partie de quilles au Polar Bowl le vendredi 3 octobre de 19 h à 21 h. Venez vous amuser !

Recherche colocataire
Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plait. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez Jean-François ou laissez un message au 873-5670. Disponible immédiatement.

Marche pour la vie
Ne ratez pas, dimanche le 28 octobre 1997, la Marche pour la Vie, organisée par Aids Yellowknife. Le départ a lieu devant le Elks Hall à 13 h 30. L'enregistrement des marcheurs débute dès 12 h 30. Pour information, téléphonez au 873-2626.

Travaux de couture
Ayez votre couture de fait pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà fait (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Tuteur de français
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Northwest Territories
APPEL D'OFFRES
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Creuser, dynamiter, concasser et empiler de la roche calcaire de fond

Produire et empiler 25 000 tonnes d'agrégat de 40 mm et moins – Km 67, route Mackenzie (route 1) –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin), ou au surintendant, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage du Centre B & R Rowe) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 SEPTEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 15 septembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :
Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques :
Greg Cousineau
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3084

Les entrepreneurs sont priés de prendre note qu'il y aura une rencontre avant soumissions le 17 septembre 1997, à 13 h, à la salle de conférence du ministère des Transports, au 2e étage du Centre B & R Rowe à Hay River.

Le défi de Saint-Claude

«Un choix réel aux parents»

De grands défis attendent les parents de Saint-Claude, au Manitoba, qui ont annoncé le 11 septembre leur intention d'ouvrir une école indépendante dans la communauté. Les rénovations à l'édifice et le financement se retrouvent en haut de la liste des priorités, indique le président du comité de parents, Maurice Hince.

N'appartenant à aucune division scolaire, l'école indépendante de Saint-Claude n'aura pas droit au financement gouvernemental. Les promoteurs du projet estiment à environ 150 000 $ les fonds nécessaires à sa mise en marche.

Le tiers de cette somme, soit environ 50 000 $, sera assumé par la communauté sous forme de dons de matériaux et en expertise, explique la présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal. Ces sommes seront consacrées principalement à la rénovation de l'édifice afin de le rendre conforme aux normes de sécurité. Une seconde tranche de 50 000 $ sera récoltée sous forme de bénévolat, comme par exemple les services de conciergerie, d'entretien ou d'aides-enseignantes. La différence, environ 50 000 $ qui seront versés dans les salaires et le loyer, sera récoltée dans le cadre d'une campagne nationale de financement. Lancée le 11 septembre par la FPCP, cette campagne avait déjà récolté plus de 800 $ en dons en date du 16 septembre.(1)

«On se sent un peu comme des quêteux, avoue Maurice Hince. Ce n'est pas plaisant, mais il faut faire preuve d'humilité.» Les parents de Saint-Claude ont déjà décroché leur première victoire, estime quant à elle Diane Martel de Saint-Léon. «Le plus gros défi, c'est ce qu'ils font présentement. Une fois que la balle commence à rouler, ça va pas mal mieux.»

La décision d'ouvrir une école indépendante à Saint-Claude a été prise le 21 août par le comité de parents. Rappelons que le 9 juin 1997, la FPCP et cinq parents de Saint-Claude ont entamé une poursuite à la cour du banc de la reine pour obtenir la gestion scolaire. La FPCP entend maintenant déposer devant le tribunal une demande d'injonction positive afin d'obliger la province à financer le programme français de Saint-Claude.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Psychologue attaché aux services correctionnels
Ministère de la Justice — **Hay River, T. N.-O.**
(Poste occasionnel)
Le traitement initial est de 58 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 589 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.
Réf. : 011-psychologistTR-0003 **Date limite :** le 3 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616; télécopieur : (403) 873-0436

Agent aux contrats
Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0408NS-0003 **Date limite :** le 3 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-3487, télécopieur : (403) 873-0283, courrier électronique : shupen@internorth.com

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



René Fumoleau

La photographie et l'écriture

Natali Lefebvre

Entre les années 60 et les années 90, René Fumoleau fait beaucoup de photographie et un peu de cinéma. Il réalise trois films sur les Dènès et leur mode de vie, puis il publie le livre «Denendeh», un magnifique album de photos d'abord édité en 1984, épuisé, et republié par la Nation dènèe. Puis, en 1992, "la photographie l'a quitté", comme si une étape de sa vie était naturellement arrivée à sa fin. Au cours d'un hiver, il y quatre ans, il réalise un catalogue détaillé de sa collection de 9600 diapositives et 5000 négatifs, et offre ensuite le tout aux archives territoriales.

Les trente années pendant lesquelles René Fumoleau fait de la photo sont très enrichissantes pour lui. Il y découvre vite une façon d'approfondir les choses. Il prend un grand plaisir à transformer en nouveaux messages tout ce qu'il capture dans son objectif, le grand défi étant de prendre le rayon de soleil, les fleurs, le lac, les personnes qui sont là, et d'arriver à en ressortir une image qui porte une signification toute nouvelle.

Cette façon de faire a beaucoup appris au Père Fumoleau, et c'est cette même méthode qu'il utilise pour l'écriture. Dans ses histoires et ses poèmes, il se sert de situations de la vie de tous les jours, de choses qui lui sont arrivées, et en fait des paraboles. «Il suffit d'avoir un filtre bleu ou jaune ou vert pour voir les choses différemment [...] Si l'on prend le temps de s'asseoir et de se laisser impressionner, puis de laisser l'esprit digérer tout ça, cela permet de comprendre beaucoup de choses», croit le Père Fumoleau.

Mais à l'intérieur du processus d'écriture, il faut parfois du temps pour trouver les mots justes. René Fumoleau laisse les histoires grandir en lui; il les met de côté, les relit plus tard, se corrige, utilise une autre approche. Il a réécrit certains poèmes jusqu'à une trentaine de fois. Parfois même, après plusieurs mois, il rejette complètement une histoire.

C'est presque par hasard qu'il se lance dans l'écriture de poèmes. En 1988, trouvant les cartes de Noël commerciales trop impersonnelles, il décide de les remplacer par une petite histoire tirée de sa propre imagination. Quelques semaines plus tard, il reçoit plusieurs lettres le félicitant de sa création et l'encourageant à continuer. Comme il a aimé l'expérience, il n'a nul besoin de se faire prier, et c'est là que sa carrière de poète et de conteur commence.

Depuis, il a écrit des dizaines d'histoires courtes, d'où ressort beaucoup de simplicité et qui rendent hommage à une manière de vivre où la tranquillité et la solitude laissent aux choses le temps de s'approfondir. Mais malgré cette simplicité toute naturelle, les histoires de René Fumoleau accomplissent le tour de force de pouvoir toucher tout le monde à plusieurs niveaux. Elles font preuve à la fois de beaucoup de profondeur, de sagesse et d'humour, et chaque texte peut être interprété de mille façons par mille lecteurs.



Jean-François Pitre/L'Aquilon

René Fumoleau

Avant de se lancer dans ce type d'écriture, René avait cependant déjà une expérience considérable de la rédaction; en 1970, quand les Dènès ont commencé à s'organiser et à parler de leur histoire, ils lui ont demandé de faire des recherches sur les traités 8 et 11, recherches qui ont abouti au livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera», encore à ce jour l'ouvrage de référence par excellence sur l'histoire des traités signés entre les Blancs et les Premières nations lors de la colonisation du Nord.

À l'époque, on ne savait pas vraiment ce qui s'était passé depuis les débuts de la colonisation. Plusieurs documents avaient été écrits par des Blancs, mais il n'y avait rien qui témoignait du point de vue autochtone. «En 1971, nous étions quatre prêtres avec quatre Dènès en train de discuter d'histoire et des traités 8 et 11, quand nous nous sommes rendu compte qu'aucun d'entre nous n'avait lu ces traités», se souvient le père oblat.

Il entreprend donc la recherche, d'abord dans les archives du Nord, à Fort Smith. Au début, le projet n'en est pas un d'envergure, mais très vite, les pistes intéressantes se multipliant et l'information disponible sur place se faisant insuffisante, René Fumoleau doit se diriger vers les archives nationales à Ottawa, où il passe à travers de millions de pages. Un travail lent et laborieux, où entre le découragement des moments interminables où rien d'intéressant ne se présente, et l'émerveillement provoqué par la découverte du petit document qui éclaire tout, il va retracer l'histoire des traités.

Au même moment, les Dènès interviewent 75 aînés sur ce qu'ils se rappellent de ce qui s'était passé depuis 100 ans. De la tradition orale des Dènès et de l'information écrite des Blancs, est né le livre «As Long as This Land Shall Last», en français «Aussi longtemps que le fleuve coulera», l'histoire politique du Nord, depuis 1867 jusqu'à 1939, un ouvrage qui montre bien que depuis les tout débuts, tout a séparé monde blanc et monde autochtone.

Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

Rapatriement d'un tipi

Un tipi de peaux de caribous a été rapatrié dans les TNO après plus d'un siècle passé dans un musée des États-Unis.

Alain Bessette

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles a tenu une petite cérémonie le 17 septembre dernier afin de souligner le rapatriement d'un tipi ayant séjourné plus de 100 ans dans un musée des États-Unis.

Le tipi en question avait été acheté au tournant du siècle dernier par Frank Russel, un jeune étudiant gradué de l'Université de l'Iowa. Il avait séjourné dans la vallée du Mackenzie de 1892 à 1894 et acheté au nom de l'université des objets ayant une valeur ethnographique.

Le tipi avait été acheté d'un chef dogrib, K'aawidaa. Il est fait d'une trentaine de peaux de caribous, minutieusement cousus à la main.

Plusieurs des objets acquis par le jeune étudiant sont couramment exposé au musée d'histoire naturelle de l'Université de l'Iowa. Le tipi, par contre, n'a jamais été exposé. Il s'agit du seul tipi du genre et les pratiques du musée ont permis de le conserver adéquatement.

Un quinzaine d'aînés dogrib de Rae-Edzo ont participé à cette cérémonie qui s'est tenue au musée Prince-de-Galles. Parmi ces aînés figurait Elizabeth Mackenzie, descendantes directes du chef K'aawidaa.

L'anthropologue June Helm de l'Université de l'Iowa a contribué de façon importante au rapatriement de ce tipi. Mme Helm a travaillé de nombreuses années, depuis 1959, dans la vallée du Mackenzie, en étroite collaboration avec les dogribs. Lors d'une conférence téléphonique, elle a échangé quelques paroles avec Elizabeth Mackenzie et s'est dit «heureuse que le tipi soit finalement de retour dans le Nord après plus de 100 ans».

Le tipi ne sera pas immédiatement exposé au musée. Il sera possible de le voir l'été prochain mais le musée compte travailler avec les aînés dogribs afin d'élaborer un concept d'exposition qui mette en valeur le tipi.



Alain Bessette/L'Aquilon

On peut aisément s'imaginer les nombreuses heures de travail qu'il a fallu pour coudre ces peaux ensembles.

Économie clandestine

Des fonctionnaires font campagne

Quatre représentants du bureau de Revenu Canada à Edmonton étaient à Yellowknife du 15 au 19 septembre pour parler d'économie clandestine.

Alain Bessette

Une fois l'an, chacun des 40 bureaux régionaux de Revenu Canada d'un bout à l'autre du pays envoie une délégation de fonctionnaires afin de sensibiliser le milieu des affaires au fléau fiscal que représente l'économie clandestine. Depuis les débuts de ce projet de relations publiques en 1993, plus de 23 000 entreprises, de 140 communautés différentes, ont été contactées. Le groupe aimerait effectuer 300 visites à Yellowknife.

Le terme «économie clandestine» fait référence principalement au travail au noir, c'est à dire toutes les activités de travail qui ne sont jamais rapportées au fisc, du travail «payé en dessous la table» comme le dit l'expression populaire.

«Revenu Canada ne fait pas d'estimation» a indiqué Maurice Carrière, agent de vérification à Edmonton lorsqu'interrogé sur l'ampleur du phénomène de l'économie clandestine. La principale caractéristique du travail au noir est justement de ne pas être déclaré nulle part, donc impossible à comptabiliser. Par contre, certaines estimations dites «conservatrices» de Statistique Canada laissent croire que cette économie clandestine représente environ 5 pour cent du produit national brut canadien, soit environ 23 milliards de dollars annuellement. D'autres estimations plus sombres tournent autour du 100 milliards de dollars.

«Nous ne sommes pas ici pour faire des enquêtes, a souligné M. Carrière. Ce sont des visites communautaires auprès d'entreprises pour les sensibiliser au problème de l'économie clandestine».

Le groupe de fonctionnaires se promène donc d'une entreprise à l'autre, apportant certaines informations cruciales et répondant aux interrogations des personnes rencontrées.

Ainsi, on informe les employeurs des possibilités offertes par la politique de divulgation volontaire. Grâce à cette politique, il est possible pour l'employeur de régler ses vieux comptes avec Revenu Canada sans risquer de se faire poursuivre ou de payer certaines pénalités prévues dans les lois.

Le groupe compte aussi informer la communauté d'un nouveau programme de déclaration de paiements contractuels. Par ce programme, il est possible aux entreprises de déclarer tous les paiements effectués à des sous-contractants.

En général, la réaction des personnes rencontrées est jugée comme étant très positive. «Ils sont étonnés de cette visite purement amicale. Cela adoucit l'image de Revenu Canada» a souligné Maurice Carrière.

Évidemment, cette économie clandestine, qui fait aussi l'objet d'enquêtes régulières par d'autres équipes de Revenu Canada, ne concerne que les activités légales non déclarées. Les activités illégales et criminelles, par essence non déclarées, relèvent d'autres juridictions comme la Gendarmerie royale du Canada. Le groupe de Revenu Canada ne travaille que sur les activités légales.

L'économie clandestine touche l'ensemble des secteurs industriels canadiens mais il n'en demeure pas moins que certains secteurs semblent plus favorables à l'inobservation des règles fiscales en vigueur. Ces secteurs sont la construction, la rénovation domiciliaire, la vente et réparation d'automobiles, l'hôtellerie, la bijouterie et autres industries de services.

Tous artistes

J'avais exposé quarante-deux de mes photos
dans un centre communautaire de Montréal.
Bien des visiteurs admirèrent
les portraits des Indiens dènès
et les paysages de leur pays.

J'accueillis aussi à l'exposition
un artiste célèbre à Montréal et en Europe.
Il se promena autour de la salle
et son regard semblait vouloir percer
le mystère de chaque photo.
Il se planta devant la dernière photo à gauche,
s'approcha pour discerner chaque détail,
et s'éloigna pour se pénétrer de l'ensemble.
Il se baissa, se releva,
puis pencha la tête d'un côté et de l'autre.
Il étendit ses bras, et avec ses doigts écartés
sembla chercher un nouveau cadrage,
ou des angles différents.

Finalement, il passa jugement:
«La composition, la perspective et les couleurs
sont justes.
C'est une photo parfaite».

Une demie-heure plus tard,
la femme de ménage se trouva à passer devant
la porte.
Elle laissa son seau et sa vadrouille dans le
couloir,
entra, et fit lentement le tour de l'exposition.
Elle s'arrêta devant la dernière photo à gauche,
me chercha des yeux, et s'exclama:
«Eh bien, cette photo-là, ça c'est beau!»

René Fumoleau

Premiers pas



Les heureux parents Nathalie Bradley et Steve O'Brien, présentent Mylène Emma O'Brien, née le 8 août 1997 à 5 h 58.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 32, 26 septembre 1997

Rapatriement



Alain Bessette/L'Aquilon

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles présentait au public le 17 septembre dernier, un tipi fait de peaux de caribous, vieux de plus de 100 ans. Voir article en page 8

Discours du Trône

Équilibre budgétaire d'ici 1998-1999

Si vous avez suivi la dernière campagne électorale et que vous avez porté une quelconque attention aux promesses des libéraux, vous savez maintenant ce que contient le Discours du Trône qui marque l'ouverture de la dernière législature du Canada au 20e siècle.

Ottawa (APF): Le Discours du Trône ouvrant la première session de la trente-sixième Législature du Canada n'est cependant pas exempt d'une bonne nouvelle, prévisible, qui était attendue par de nombreux Canadiens. Le gouvernement annonce en effet qu'il équilibrera le budget au plus tard durant l'année financière 1998-1999. Des économistes pensent que cela pourrait même se produire à la fin de la présente année fiscale. Comme promis durant la campagne électorale, la moitié

Discours
Suite en page 2

Nouvelles politiques du Conseil de Santé du Keewatin

On réclame une enquête publique

Tant dans le territoire de Baffin que dans celui du Keewatin, les décisions respectives des Conseils régionaux de Santé de changer abruptement de fournisseurs de services médicaux ne laissent pas indifférentes les populations concernées.

Louis Mc Comber

Tant dans Baffin que dans le Keewatin, personne ne remet en question l'excellence des services médicaux fournis à la population de Baffin et du Keewatin depuis plus de trente ans. Et pourtant, les ententes de service avec des institutions du Sud cesseront le 1er octobre, à moins d'une intervention de dernière heure du ministre de la Santé, Kelvin Ng.

On se rappelera qu'au printemps dernier, le Conseil régional de Santé du Keewatin (CRSK) avait d'abord annoncé la mise à pied de ses techniciens dentaires, ce qui a provoqué de virulentes protestations dans les Conseils de hameaux de Arviat, Baker Lake et Rankin Inlet.

Le CRSK avait décidé de privatiser ce service en octroyant le contrat à la compagnie Kiguti Dental Services Ltd de Rankin Inlet. En réaction à cette décision, le Syndicat des Travailleurs du Nord (STN) avait réclamé une enquête publique prétextant que des membres du CRSK se trouvaient en conflit d'intérêt dans cette affaire à travers le réseau complexe des compagnies de développement qui dominent la vie économique du Keewatin.

Parmi ces corporations, nous retrouvons Tapirit Development, Kiguti, Qammanittuaq Capital Corporation, Arviat Development Corporation et Kangiqliniq Development Ltd.

Dans une entrevue accordée au *Nunatsiaq News*, M.Ben McDonald du STN a insisté sur la nécessité de tenir une enquête sur les ramifications de toutes ces corporations de développement économique du Keewatin qui semblent siphonner l'argent du gouvernement territorial. Il va de soi, a-t-il ajouté, qu'une telle enquête ne devrait être conduite par aucune instance liée au GTNO.

À la suite de cette sortie incriminante du STN à l'endroit du CRSK, Élizabeth Palfrey, sa présidente, avait menacé de poursuivre en diffamation l'organisation syndicale en son nom personnel et au nom de son Conseil. Or au moment de mettre sous presse aucune poursuite judiciaire n'avait encore été déposée, comme l'a confirmé M. Ben McDonald.

Conseil de santé
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Laveur de vitres

Sommaire



Alain Bessette

Président de la Chambre des Communes

La députée de Nunavut au Parlement fédéral, Nancy Karetak-Lindell, s'est réjouie de la nomination de Gilbert Parent à titre de Président de la Chambre des Communes à Ottawa. Gilbert Parent a été élu le 22 septembre par scrutin secret au quatrième tour de scrutin.

«L'élection de Gilbert Parent nous montre que les membres de la Chambre des Communes désirent continuer dans la tradition d'équité et d'impartialité démontrée antérieurement par M. Parent», a indiqué la députée de Nunavut.

Nouveau site web pour l'Assemblée législative

L'Assemblée législative des TNO a procédé le 9 septembre dernier à l'inauguration d'un nouveau site web dans un effort de promotion de l'Assemblée et pour fournir de l'information sur le bureau des Élections des TNO.

Le site offre des informations sur l'Assemblée législative, le système de gouvernement par consensus, le rôle de certains individus clés de l'Assemblée et la structure des comités permanents. Le site servira aussi à informer la population d'événements à venir dont l'horaire des réunions des comités législatifs et les période de session parlementaire.

L'adresse de ce site est www.gov.nt.ca/LEG

Quelques réductions des frais d'appels interurbains

La compagnie Northwestel a annoncé le 19 septembre que le *Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes* (CRTC) avait approuvé une demande de réduction de tarifs pour les usagers inscrits au Advanatge Select Service. Ce service est disponible pour les usagers (surtout des entreprises) dont les frais d'interurbain sont de 500 $ ou plus.

Selon des analyses internes réalisées par la compagnie Northwestel, les nouveaux tarifs devraient représenter des économies de l'ordre de 11,4 pour cent en moyenne. La nouvelle tarification comprend des tarifs à la minute qui sont moindre mais également un pourcentage de rabais sur le volume qui est moins élevé.

Êtes-vous prêts pour le code régional 867 (TOP) ?

Dans moins d'un mois, le 21 octobre, le code régional téléphonique pour le Nord-Ouest passera de 403 à 867. Selon une étude réalisée par Northwestel, 80 pour cent des clients résidentiels sont au courant du changement de code régional. Par contre seulement 35 pour cent connaissent le nouveau code. Selon les résultats de cette étude, ce sont les clients commerciaux qui ont le plus de difficulté à se préparer pour le changement. Il ne s'agit pas simplement de modifier les cartes d'affaire et autres éléments d'identification de l'entreprise mais aussi d'en informer la clientèle et les fournisseurs.

Actuellement, le code régional 403 est partagé par l'Alberta et le Nord-Ouest. Cette année, le Nord-Ouest prend le code régional 867. En 1999, il est prévu que le nord de l'Alberta aura aussi à changer son code régional.

Il y aura une période de grâce de six mois. Jusqu'au 23 février 1998, les appels faits en utilisant l'ancien code (403) seront tout de même permis. Entre le 24 février et le 26 avril, les appels seront interceptés, orientés vers un enregistrement puis reroutés vers leur destination.



C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Télécopieur :
(403) 873-2158

Discours

Suite de la une

de l'excédent budgétaire servira alors à réduire les impôts et la dette, et l'autre moitié sera consacrée aux besoins sociaux et économiques. Le Régime de pensions sera modifié comme prévu et on introduira une nouvelle prestation pour les aînés.

Les enfants étant devenu en fin de premier mandat une priorité nationale, le gouvernement Chrétien promet d'augmenter d'au moins 850 millions de dollars sa contribution à la prestation fiscale pour les enfants au cours du prochain mandat. Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui n'arrivent pas à s'intégrer au marché du travail, on annonce la création de programmes communautaires, une augmentation du financement pour les emplois d'été, de même que le développement de programmes de stage en milieu de travail.

Pour favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire, le gouvernement promet d'autres modifications au Programme canadien de prêts aux étudiants, ainsi qu'une augmentation de l'aide aux étudiants qui ont des personnes à charge. Ottawa veut aussi créer des bourses d'excellence pour aider les jeunes à revenu faible ou modeste à fréquenter le collège ou l'université.

On annonce aussi l'intention d'investir dans le savoir et la créativité, comme l'aérospatiale, les produits biopharmaceutiques, la biotechnologie en agriculture et dans les pêches, les technologies de l'environnement, de l'information et des télécommunications. Il y aura aussi plus de fonds pour les petites et moyennes entreprises qui veulent commercialiser de nouvelles technologies.

Dans le domaine de l'unité nationale, le gouvernement n'annonce rien de nouveau et semble s'en remettre entièrement à la proposition sur le caractère unique du Québec, qui est sortie de la rencontre des premiers ministres provinciaux à Calgary. Ottawa confirme aussi qu'il verra à ce que le prochain débat sur l'existence du pays «soit franc et transparent», ce qui annonce la ligne dure envers le Québec et les tenants de la souveraineté.

En santé, le gouvernement déposera une loi qui garantira aux provinces et aux territoires un montant annuel de 12,5 milliards de dollars pour la santé et les programmes sociaux. Le Discours du Trône ne fait cependant aucune allusion à l'importance pour les francophones de recevoir des soins de santé en français partout au pays, ou au dossier chaud de l'Hôpital Montfort. Ottawa s'engage simplement à maintenir un système de soins de santé complet et administré par le secteur public, qui assurera à tous un accès universel à des soins de haute qualité.

On annonce cependant quelques gestes concrets pour répondre à des besoins pressants. Ainsi, on étendra l'Initiative canadienne de lutte contre le cancer du sain, on renouvellera la Stratégie nationale de lutte contre le sida et on doublera les ressources affectées à la Stratégie de prévention du tabagisme.

La sécurité, un thème particulièrement populaire chez les réformistes, est aussi abordée dans le Discours du Trône. Le taux de criminalité a beau diminué depuis quatre ans, le gouvernement trouve qu'il est encore trop élevé. Pour que les Canadiens se sentent en sécurité chez eux et dans la rue, on augmentera à 30 millions de dollars par année le financement de mesures communautaires de prévention du crime. Parallèlement, on veut aussi trouver des solutions de rechange à l'incarcération pour les criminels non violents à risque peu élevé.

Le Conseil des Arts du Canada verra son budget augmenté. Le gouvernement «s'emploiera particulièrement», lit-on, à aider la culture au pays et fera la promotion des produits culturels canadiens à l'étranger.

Le Discours contient aussi plusieurs allusions aux autochtones. En ce qui a trait aux enfants, le fédéral annonce qu'il étendra aux réserves le programme Bon départ à l'intention des autochtones afin de permettre à tous les enfants de partir du bon pied dans la vie. Dans le domaine de la santé, on créera un institut sur la santé des autochtones.

Plus important, le gouvernement dit qu'il veut développer avec les peuples autochtones des rapports fondés sur les principes de partenariat, de la transparence, de la prévibilité et de la responsabilité. Il veut appuyer l'édification de communautés autochtones fortes et renforcer la capacité de ces communautés de bien se gouverner. Et alors qu'on croyait que le volumineux rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones était dans les poubelles, Ottawa s'engage maintenant à y répondre «aussitôt que possible».

Conseil de santé

Suite de la une

C'est dans un deuxième temps que le Conseil a annoncé sa décision de suspendre tous les services médicaux prodigués par NMU dans le Keewatin, ce qui implique l'envoi de médecins généralistes, de spécialistes et l'administration du système de soins hospitaliers spécialisés offerts par des institutions du Manitoba.

À la suite de cette décision, une réaction en chaîne s'est déclenchée dans tout le Keewatin. D'abord le Conseil municipal de Rankin Inlet a exigé la démission de madame Betty Palfrey, la présidente du Conseil régional de Santé du Keewatin (CRSK) en juillet dernier pour n'avoir pas consulté la population sur ce deuxième volte-face aussi inattendu que le premier. Des conseillers bouleversés ont dit que c'est par la voix des journaux qu'ils avaient appris la nouvelle. Le Conseil a exigé la tenue d'une enquête publique.

Tous les Conseils de hameaux du Keewatin suivront l'exemple de Rankin Inlet en réclamant la tenue d'une enquête publique. Puis au 1er septembre ce sera au tour du député territorial de Kivallik, Kevin O'Brien, de réclamer à la Commissaire des TNO, Helen Maksagak, une enquête publique. Finalement l'Association inuit de Kivallik joindra sa voix à toutes les autres, allant même jusqu'à réclamer la nomination d'un juge enquêteur capable d'émettre des sub poena.

Le CRSK a pris ces décisions controversées suite aux recommandations du groupe de consultants Med-Emerg International qui aurait reçu une somme de 500 000 $ pour produire une étude sur le réseau de la santé dans les TNO. Cette étude recommandait au CRSK d'engager directement les médecins qui viendront travailler sur leur territoire plutôt que de confier cette responsabilité au NMU.

Le CRSK a par la suite confié au même groupe de consultants la responsabilité de recruter des médecins-généralistes qui devront être en place au 1er octobre. Quant aux médecins-spécialistes et au recours à des soins hospitaliers dans des institutions spécialisées, personne ne connaît clairement à ce moment-ci la teneur du plan de rechange.

Dans le Baffin, la décision de transiger dorénavant avec l'Institut de Cardiologie d'Ottawa ne semble pas lever autant de poussière. La même incertitude règne sur la réorganisation des services, mais selon Pat Kermeen, directrice générale du CRSB, le Conseil aurait en main une lettre d'intention de l'Institut de Cardiologie qui serait prêt à assumer dès le 1er octobre la coordination des services médicaux spécialisés dans Baffin.

Pour sa part, le ministre de la Santé et des Services Sociaux, M. Kelvin Ng, a jusqu'ici soutenu les décisions prises par les Conseils Régionaux de Santé, tant dans le cas de Baffin que du Keewatin. Il a toutefois nommé un groupe de travail ayant le mandat de bien réviser les décisions des Conseils régionaux de Santé dans ces dossiers épineux. Le groupe de travail devrait lui faire rapport avant la fin du mois de septembre.

Constitution de l'Ouest

Une ombre au tableau

Le Groupe de développement constitutionnel de l'Ouest s'est réuni les 18 et 19 septembre derniers afin de se préparer pour la deuxième ronde de consultation prévue pour les premiers mois de 1998.

Alain Bessette

Lors de cette réunion, les membres du Groupe de développement constitutionnel de l'Ouest ont adopté un calendrier d'activités. Selon ce calendrier, une deuxième ronde de consultation de la population devrait avoir lieu dans les premiers mois de 1998. Les résultats de ces consultations devraient permettre d'élaborer un modèle constitutionnel qui sera le centre d'une conférence constitutionnelle à l'automne 1998, puis d'un plébiscite fort probablement avant mars 1999. Selon les chiffres fournis, il en coûterait près de deux millions et demi de dollars pour mener à terme ce processus.

Parallèlement à ce processus, les peuples autochtones du Nord auront développé un modèle d'autonomie gouvernementale. Mais c'est là que les choses deviennent moins claires.

La Nation dènée se sent un peu prise entre l'arbre et l'écorce dans le processus de développement constitutionnel pour l'Arctique de l'Ouest. Selon le chef de la Nation dènée, Bill Erasmus, les chefs dènès sont rapidement débordés par les différentes questions à régler actuellement. Non seulement les chefs doivent-ils se prononcer sur le processus de développement constitutionnel mais ils doivent aussi négocier avec le fédéral des ententes d'autonomie gouvernementale. Dans certains cas, ils sont aussi en pleines discussions sur des revendications territoriales.

«Il y a tant à faire, et si peu de moyens à notre disposition», a indiqué Bill Erasmus devant le groupe de développement constitutionnel. Il a aussi noté l'absence de contribution à des organisations dans le budget présenté.

Cette intervention du chef Bill Erasmus est survenue au moment de discuter un calendrier des activités devant mener à l'adoption d'une constitution pour l'Ouest.

En raison des positions exprimées lors de la dernière assemblée générale de la Nation dènée, Bill Erasmus s'est dit hésitant à appuyer le principe d'une deuxième ronde de consultation. «On veut étoffer la définition d'autonomie gouvernementale» a indiqué le chef Erasmus. «Participer à une deuxième ronde de négociation, alors que la notion d'autonomie gouvernementale n'est pas définie, serait une perte de temps pour nous».

Bill Erasmus se demande quel type d'information les responsables de cette tournée de consultation pourront offrir à la population si aucun progrès n'est réalisé cet automne.

«Je ne dis pas d'arrêter le processus, c'en est un nécessaire et important. Les chefs ont besoin de moyens financiers pour aider à étoffer la question de l'autonomie gouvernementale et celle de droits issus des traités». Le chef Erasmus a ajouté qu'il serait prématuré de se rendre devant la population avec un modèle pré-établi.

Selon le co-président du Groupe, le ministre Jim Antoine, il y a une lueur d'espoir en raison de la nomination d'un nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord. Ce dernier pourrait faciliter la conclusion d'accords tant sur l'autonomie gouvernementale que pour les revendications territoriales non-résolues.

Nouveau mensuel virtuel francophone au Nunavut

«Le Toit du Monde»

Stéphane Cloutier

Un nouveau mensuel francophone verra le jour le 1er octobre prochain sur Internet. Son nom est «Le Toit du Monde». Il s'agit d'une initiative de l'Association francophone d'Iqaluit afin d'accroître l'information en français sur le Nunavut. Il sera en-ligne et accessible de partout dans le monde...

Pourquoi un mensuel en français sur le Nunavut ? L'AFI est le premier organisme francophone des Territoires à avoir son site sur le web. Les nombreux messages reçus jusqu'à maintenant nous indiquent qu'il y a un intérêt pour les affaires arctiques.

Le Nunavut naîtra le 1er avril 1999. Pourtant, et malgré toute l'attention recue, encore trop peu de personnes sont au courrant ou comprennent réellement les changements qui surviendront au Canada à l'aube du prochain millénaire. Force est de reconnaître aussi qu'il existe bien peu d'information en français sur ce nouveau territoire et gouvernement dont la majorité de la population sera inuit. Lorsque l'information est disponible, elle est en anglais.

Le but du mensuel virtuel «Le Toit du Monde» est de combler cette lacune d'information arctique en français. «Le Toit du Monde» se veut un carrefour de connaissances et d'échanges sur toutes questions touchant l'Arctique, en incluant aussi, lorsque cela est approprié, les régions inuit limitrophes au Nunavut.

Le comité de rédaction du mensuel est composé de Daniel Cuerrier et Martine St-Louis à Iqaluit, de Louis McComber à Québec et de Stéphane Cloutier à Igloolik.

À chaque premier du mois, un numéro du mensuel sera diffusé sur le web. Chaque numéro comprendra un éditorial, des dossiers traitant en profondeur des questions d'actualité, une chronique sur l'histoire du Nunavut, une chronique cyberarctique et des textes variés de nos collaborateurs.

De plus, «Le Toit du Monde» publiera en primeur sur le net les articles en français du *Capital News* et du *Nunavik News*. Nous ajoutons à tout cela une revue de presse des articles publiés en français sur le web concernant l'Arctique, comme ceux de *L'Aquilon* ou du mensuel français *Le Monde Diplomatique*.

Le mensuel c'est encore beaucoup plus!

Par exemple, vous retrouverez les plus belles images du Nord à notre galerie de photos. Vous pouvez également ouvrir, sans frais sur le site, une collection personnelle de vos propres chef-d'oeuvres!

Il y a aussi deux répertoires qui ne tarderont pas de devenir des références sur Internet! L'un, Explorer le toit du monde, fait une recension critique des sites web en français à propos des Inuit ou de l'Arctique en général. L'autre répertoire, Dossier de presse, permet à l'internaute de se retrouver très rapidement à travers la presse francophone couvrant l'actualité nordique.



Les jeunes du programme de français à Iqaluit créeront leurs propres pages web sur le site. Ils parleront de l'Arctique, de leurs aspirations, de leurs amis, de l'école, bref de tout ce qui les intéresse.

Le Nunavut, à l'heure où vous lisez ces lignes, avance à grands pas. Les yeux de la scène internationale se rivent aussi de plus en plus sur notre coin de pays. Le succès des Inuit du Nunavut en matière de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale n'est donc pas du tout banal! Les enjeux économiques, politiques, linguistiques, sociaux et culturels sont nombreux et les débats sont ouverts. C'est pour cette raison qu'il a été incorporé au site un forum de discussion. Peu importe ainsi d'où vous êtes, vous pourrez sans problème partager votre point de vue avec notre communauté virtuelle.

En terminant, un scoop pour le premier numéro : Louis McComber a préparé un dossier choc sur l'épineuse et délicate question de la santé au Nunavut....

On se donne donc rendez-vous le 1er octobre prochain sur le toit du monde à http://www.nunanet.com/~mensuel/

ÉDITORIAL

Discours du Trône

Le dernier Discours du Trône n'a rien pour étonner les Canadiens et Canadiennes. Il semble que le gouvernement libéral soit prêt à respecter ses engagements électoraux.

L'énoncé d'intention de ce discours reste encore à passer une étape cruciale, celle du dépôt du budget par le ministre des Finances du Canada. Sans appuis financiers, plusieurs des propositions contenues dans le Discours du Trône ne sauront être applicables.

Il nous faut cependant mentionner l'absence de référence à la francophonie canadienne. Tout comme c'était le cas lors de la dernière campagne électorale, la francophonie hors Québec ne constitue pas un enjeu particulièrement important. Il faut dire que la lutte principale de cette catégorie de la population francophone concerne les questions scolaires dont la gestion de leurs écoles. Or, ce sont des matières de juridiction provinciale et territoriale.

Par contre, signes encourageants, on retrouve quelques éléments de soutien au développement des Premières nations. Deux raisons majeures ont probablement forcé la main au gouvernement libéral. D'une part, avec le dépôt l'an passé du rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones, le gouvernement fédéral se doit de démontrer sa ferme intention d'adresser les problèmes auxquels font face les Autochtones canadiens. D'autre part, le gouvernement canadien est toujours le principal fiduciaire des Premières nations. C'est le gouvernement du Canada qui doit répondre de toute négligence à l'endroit des intérêts de cette population.

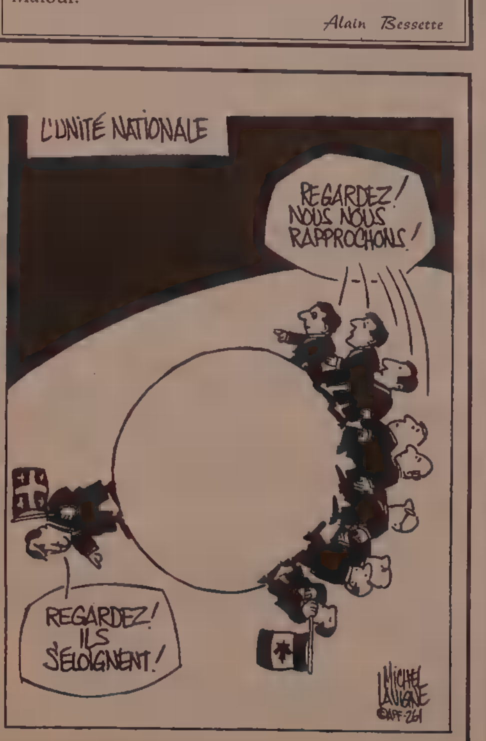
C'est donc avec impatience que les Premières nations et les observateurs de la scène politique attendent la réponse d'Ottawa au rapport de la Commission royale. Il faut espérer que cette réponse vienne plus rapidement que la réponse du maire Jean Drapeau de Montréal au rapport du juge Malouf.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Le laveur de carreaux, Corey Corolien, a du pain sur la planche. On le voit ici en train de laver les nombreuses fenêtres du quartier général des Forces armées canadiennes - secteur du Nord.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin

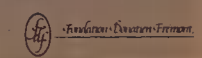
Collaborateur : Stépahne Cloutier, Louis Mc Comber et
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



OPSCOM



Entrevue avec Bill Erasmus

«Il faut se concentrer au niveau des communautés» Bill Erasmus

L'Aquilon a réalisé le 23 septembre une entrevue exclusive avec Bill Erasmus, chef de la Nation dènèe. Ce premier article traite du développement constitutionnel de l'Ouest et la place des Dènès dans le processus. La semaine prochaine _L'Aquilon_ publiera un second article qui traitera des futurs défis auxquels seront confrontés les Dènès en cette fin de siècle.

Alain Bessette

À toutes les réunions du Groupe de développement constitutionnel de l'Ouest, le chef de la Nation dènèe, Bill Erasmus est présent. Il siège à titre officiel sur ce groupe mais les priorités de la Nation dènèe se situent ailleurs, dans un processus parallèle, celui de l'élaboration du concept d'autonomie gouvernementale pour les autochtones.

Cette priorité a été clairement souligné lors de la dernière assemblée générale de la Nation dènèe. À cette occasion, Bill Erasmus a été réélu Chef de la Nation pour un cinquième mandat consécutif, lui qui fut tout d'abord élu pour la première fois en 1987.

«Notre priorité principale, c'est l'autonomie gouvernementale» a indiqué d'emblée le chef Erasmus. «Pour savoir à quoi va ressembler la Constitution, les gouvernements des régions ou tribaux doivent être mis en place» a-t-il ajouté.

Pour Bill Erasmus, une fois qu'on aura une idée sur le fonctionnement des gouvernements autonomes autochtones, il sera plus facile pour les leaders autochtones de savoir comment travailler avec les autres, ou de décider qui aura l'autorité législative. Il faut donc d'abord établir le processus qui exprimera le mieux ce droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Il rappelle d'ailleurs qu'il s'agit d'un droit inhérent et non d'un droit dévolu par Ottawa. Le gouvernement fédéral n'a fait que reconnaître ce droit dans la Constitution canadienne.



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour Bill Erasmus, il faut que les communautés expriment leurs points de vue.

Pour déterminer la nature exacte de ce droit inhérent, le travail doit se faire au niveau local, au niveau des communautés. Bill Erasmus souligne qu'il s'agit là d'un principe de fonctionnement du futur gouvernement sur lequel tous se sont entendus. La Constitution fera en sorte que le pouvoir origine non pas des institutions législatives mais des communautés, et si c'est le cas, il faut donc se dépêcher à définir ce droit inhérent.

Pour Bill Erasmus, la meilleure façon d'y parvenir c'est «de laisser les gens exprimer ce que cela signifie pour eux». Il faut que dans chacune des communautés et des régions, comme dans le Sahtu ou le Deh Cho, les gens expriment leur point de vue et expliquent comment ils verraient ce droit s'appliquer à eux.

Selon le chef dènè, il faut entretemps établir certaines protections. La situation sera différente après 1999 et dans cette période de transition, il faudra protéger les acquis, s'assurer que les ressources financières seront suffisantes pour maintenir les services adéquats.

C'est une lourde tâche que d'adopter une constitution, reconnait Bill Erasmus mais surtout de développer une constitution sans que ce soit quelqu'un qui ne l'impose aux Territoires de l'Ouest. Il faut vraiment que ça vienne de la communauté.

L'expérience des revendications territoriales est là pour bien démontrer que c'est des communautés que les choses originent. Avec les négociations de revendications territoriales, les communautés se sont regroupées en régions, basées principalement sur la langue. On n'a qu'à penser à la région du Sahtu (Slavey du Nord) ou aux Gwich'ins (parlant la langue athabascane du même nom).

Le développement du principe de droit inhérent des peuples autochtones part de presque rien. Il y a bien des processus similaires qui se déroulent au Yukon et en Colombie-Britannique mais dans l'ensemble canadien, la plupart des autochtones relèvent de la Loi sur les Indiens. Dans le Nord, les Dènès relèvent plutôt des Traités 8 et 11.

Est-ce que le gouvernement canadien tentera d'imposer un cadre de référence strict dans les processus de définition d'autonomie gouvernementale ? Selon Bill Erasmus, il semble que le gouvernement canadien tente effectivement de développer des limites à ce droit inhérent. Heureusement, il y a des appuis importants provenant tant des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones que des Premières nations elles-mêmes. Le principe de base de toute négociation entre le gouvernement du Canada et les Peuples autochtones, c'est qu'elle doive se faire sur la base d'une négociation de nation à nation.

Il rappelle que les gouvernements canadiens ont toujours tenté de limiter l'autorité des Premières nations, en élaborant des règles limitatives comme dans le défunt accord constitutionnel de Charlottetown. «Le Canada tente de transformer les autochtones comme les autres Canadiens» a expliqué Bill Erasmus.

Selon Bill Erasmus, il faut que les gens se rendent compte que l'élaboration d'un processus d'autonomie gouvernementale doit se réaliser en même temps que le processus constitutionnel. Ce sont deux processus parallèles étroitement liés.

«Take back the night»

Ça marché !

Nadia Laquerre

Le 18 septembre dernier, des centaines de personnes ont mis un pied à terre et ont déambulé dans les rues de Yellwoknife afin de dire haut et fort «assez!» de violence faite aux femmes et aux enfants.

On croit trop souvent que la marche «Take back the night» s'adresse seulement aux regroupements de femmes alors qu'en réalité, elle nous appelle tous. La violence est trop souvent à notre porte pour se dissocier d'elle.

C'est pourquoi j'ai décidé de me joindre à ces gens, pour la plupart des inconnus. Ce soir-là, j'ai marché le coeur rempli de fierté d'être avec eux. J'ai marché et j'ai vu des hommes s'élever au même titre que les femmes, des adolescents(tes) brandir des pancartes aux slogans percutants. J'ai entendu aussi des tout petits crier naïvement l'ampleur du fléau.

Je ne peux dire combien de temps nous avons marché. Tout ce que je sais, c'est que la marche m'a donné une énergie hors du commun et du courage afin de poursuivre ma route. La route qu'il faut surtout poursuivre, c'est la route de la dénonciation. Mon seul voeu maintenant est de marcher encore plus loin, encore plus fort pour enterrer les échos de la nuit.

Courrier du Net...

Bravo pour le commentaire de Stéphane Cloutier sur L'Aquilon. Longue vie!

François-Pierre Gingras
Universite d'Ottawa

L'Aquilon a également reçu quelques commentaires à la suite d'un sondage sur son site Web :

Bonne chance et félicitations sur un excellent site.

Un guide Internet de Sawyerville (Québec)

Continuez. J'adore avoir des nouvelles de cette partie du pays largement inconnue surtout du côté francophone.

Un francophone du Québec ayant vécu à Grise Fjord

Il y a si peu en francais sur le Grand Nord - je suis contente de trouver votre lien. Pourtant, il n'y a rien du tout pour les jeunes élèves. C'est vraiment décourageant. Si on veut faire des recherches sur Nunavut il faut le faire en anglais. Et même en anglais, ce n'est pas facile de trouver des sites destinés aux enfants.

Un professeur du Minnesota

L'Aquilon est mon lien avec la population francophone de Yellowknife. Je suis un lecteur assidu. Continuez le bon travail.

Jean-Marie Beaulieu

Appels d'offres
Offres d'emplois

Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Femmes franco-ténoises
Invitation à toutes les femmes de Yellowknife pour une partie de quilles au Polar Bowl le vendredi 3 octobre de 19 h à 21 h. Venez vous amuser !

Recherche colocataire
Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plait. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez Jean-François ou laissez un message au 873-5670. Disponible immédiatement.

Marche pour la vie
Ne ratez pas, dimanche le 28 octobre 1997, la Marche pour la Vie, organisée par Aids Yellowknife. Le départ a lieu devant le Elks Hall à 13 h 30. L'enregistrement des marcheurs débute dès 12 h 30. Pour information, téléphonez au 873-2626.

Travaux de couture
Ayez votre couture de fait pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà fait (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Tuteur de français
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Le défi de Saint-Claude

«Un choix réel aux parents»

De grands défis attendent les parents de Saint-Claude, au Manitoba, qui ont annoncé le 11 septembre leur intention d'ouvrir une école indépendante dans la communauté. Les rénovations à l'édifice et le financement se retrouvent en haut de la liste des priorités, indique le président du comité de parents, Maurice Hince.

N'appartenant à aucune division scolaire, l'école indépendante de Saint-Claude n'aura pas droit au financement gouvernemental. Les promoteurs du projet estiment à environ 150 000 $ les fonds nécessaires à sa mise en marche.

Le tiers de cette somme, soit environ 50 000 $, sera assumé par la communauté sous forme de dons de matériaux et en expertise, explique la présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal. Ces sommes seront consacrées principalement à la rénovation de l'édifice afin de le rendre conforme aux normes de sécurité. Une seconde tranche de 50 000 $ sera récoltée sous forme de bénévolat, comme par exemple les services de conciergerie, d'entretien ou d'aides-enseignantes. La différence, environ 50 000 $ qui seront versés dans les salaires et le loyer, sera récoltée dans le cadre d'une campagne nationale de financement. Lancée le 11 septembre par la FPCP, cette campagne avait déjà récolté plus de 800 $ en dons en date du 16 septembre.(1)

«On se sent un peu comme des quêteux, avoue Maurice Hince. Ce n'est pas plaisant, mais il faut faire preuve d'humilité.» Les parents de Saint-Claude ont déjà décroché leur première victoire, estime quant à elle Diane Martel de Saint-Léon. «Le plus gros défi, c'est ce qu'ils font présentement. Une fois que la balle commence à rouler, ça va pas mal mieux.»

La décision d'ouvrir une école indépendante à Saint-Claude a été prise le 21 août par le comité de parents. Rappelons que le 9 juin 1997, la FPCP et cinq parents de Saint-Claude ont entamé une poursuite à la cour du banc de la reine pour obtenir la gestion scolaire. La FPCP entend maintenant déposer devant le tribunal une demande d'injonction positive afin d'obliger la province à financer le programme français de Saint-Claude.

René Fumoleau

La photographie et l'écriture

Natali Lefebvre

Entre les années 60 et les années 90, René Fumoleau fait beaucoup de photographie et un peu de cinéma. Il réalise trois films sur les Dènès et leur mode de vie, puis il publie le livre «Denendeh», un magnifique album de photos d'abord édité en 1984, épuisé, et republié par la Nation dènèe. Puis, en 1992, "la photographie l'a quitté", comme si une étape de sa vie était naturellement arrivée à sa fin. Au cours d'un hiver, il y quatre ans, il réalise un catalogue détaillé de sa collection de 9600 diapositives et 5000 négatifs, et offre ensuite le tout aux archives territoriales.

Les trente années pendant lesquelles René Fumoleau fait de la photo sont très enrichissantes pour lui. Il y découvre vite une façon d'approfondir les choses. Il prend un grand plaisir à transformer en nouveaux messages tout ce qu'il capture dans son objectif, le grand défi étant de prendre le rayon de soleil, les fleurs, le lac, les personnes qui sont là, et d'arriver à en ressortir une image qui porte une signification toute nouvelle.

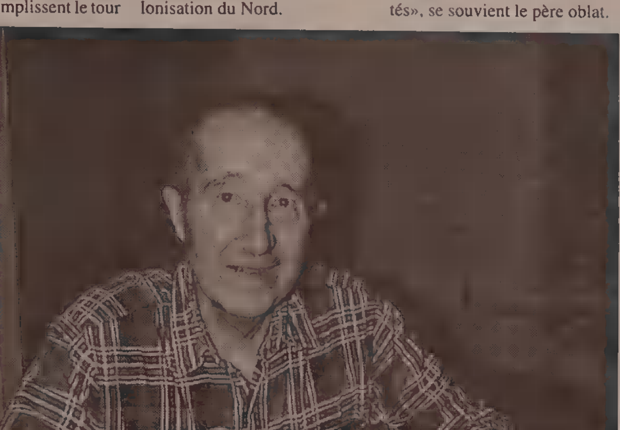
Cette façon de faire a beaucoup appris au Père Fumoleau, et c'est cette même méthode qu'il utilise pour l'écriture. Dans ses histoires et ses poèmes, il se sert de situations de la vie de tous les jours, de choses qui lui sont arrivées, et en fait des paraboles. «Il suffit d'avoir un filtre bleu ou jaune ou vert pour voir les choses différemment [...] Si l'on prend le temps de s'asseoir et de se laisser impressionner, puis de laisser l'esprit digérer tout ça, cela permet de comprendre beaucoup de choses», croit le Père Fumoleau.

Mais à l'intérieur du processus d'écriture, il faut parfois du temps pour trouver les mots justes. René Fumoleau laisse les histoires grandir en lui; il les met de côté, les relit plus tard, se corrige, utilise une autre approche. Il a réécrit certains poèmes jusqu'à une trentaine de fois. Parfois même, après plusieurs mois, il rejette complètement une histoire.

C'est presque par hasard qu'il se lance dans l'écriture de poèmes. En 1988, trouvant les cartes de Noël commerciales trop impersonnelles, il décide de les remplacer par une petite histoire tirée de sa propre imagination. Quelques semaines plus tard, il reçoit plusieurs lettres le félicitant de sa création et l'encourageant à continuer. Comme il a aimé l'expérience, il n'a nul besoin de se faire prier, et c'est là que sa carrière de poète et de conteur commence.

Depuis, il a écrit des dizaines d'histoires courtes, d'où ressort beaucoup de simplicité et qui rendent hommage à une manière de vivre où la tranquillité et la solitude laissent aux choses le temps de s'approfondir. Mais malgré cette simplicité toute naturelle, les histoires de René Fumoleau accomplissent le tour de force de pouvoir toucher tout le monde à plusieurs niveaux. Elles font preuve à la fois de beaucoup de profondeur, de sagesse et d'humour, et chaque texte peut être interprété de mille façons par mille lecteurs.

Avant de se lancer dans ce type d'écriture, René avait cependant déjà une expérience considérable de la rédaction; en 1970, quand les Dènès ont commencé à s'organiser et à parler de leur histoire, ils lui ont demandé de faire des recherches sur les traités 8 et 11, recherches qui ont abouti au livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera», encore à ce jour l'ouvrage de référence par excellence sur l'histoire des traités signés entre les Blancs et les Premières nations lors de la colonisation du Nord.



Jean-François Pitre/L'Aquilon

René Fumoleau

À l'époque, on ne savait pas vraiment ce qui s'était passé depuis les débuts de la colonisation. Plusieurs documents avaient été écrits par des Blancs, mais il n'y avait rien qui témoignait du point de vue autochtone. «En 1971, nous étions quatre prêtres avec quatre Dènès en train de discuter d'histoire et des traités 8 et 11, quand nous nous sommes rendu compte qu'aucun d'entre nous n'avait lu ces traités», se souvient le père oblat.

Il entreprend donc la recherche, d'abord dans les archives du Nord, à Fort Smith. Au début, le projet n'en est pas un d'envergure, mais très vite, les pistes intéressantes se multipliant et l'information disponible sur place se faisant insuffisante, René Fumoleau doit se diriger vers les archives nationales à Ottawa, où il passe à travers des millions de pages. Un travail lent et laborieux, où entre le découragement des moments interminables où rien d'intéressant ne se présente, et l'émerveillement provoqué par la découverte du petit document qui éclaire tout, il va retracer l'histoire des traités.

Au même moment, les Dènès interviewent 75 aînés sur ce qu'ils se rappellent de ce qui s'était passé depuis 100 ans. De la tradition orale des Dènès et de l'information écrite des Blancs, est né le livre «As Long as This Land Shall Last», en français «Aussi longtemps que le fleuve coulera», l'histoire politique du Nord, depuis 1867 jusqu'à 1939, un ouvrage qui montre bien que depuis les tout débuts, tout a séparé monde blanc et monde autochtone.

Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

Rapatriement d'un tipi

Un tipi de peaux de caribous a été rapatrié dans les TNO après plus d'un siècle passé dans un musée des États-Unis.

Alain Bessette

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles a tenu une petite cérémonie le 17 septembre dernier afin de souligner le rapatriement d'un tipi ayant séjourné plus de 100 ans dans un musée des États-Unis.

Le tipi en question avait été acheté au tournant du siècle dernier par Frank Russel, un jeune étudiant gradué de l'Université de l'Iowa. Il avait séjourné dans la vallée du Mackenzie de 1892 à 1894 et acheté au nom de l'université des objets ayant une valeur ethnographique.

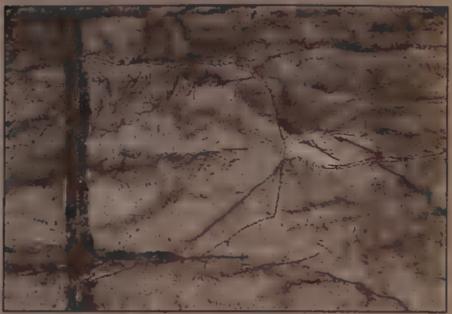
Le tipi avait été acheté d'un chef dogrib, K'aawidaa. Il est fait d'une trentaine de peaux de caribous, minutieusement cousus à la main.

Plusieurs des objets acquis par le jeune étudiant sont couramment exposé au musée d'histoire naturelle de l'Université de l'Iowa. Le tipi, par contre, n'a jamais été exposé. Il s'agit du seul tipi du genre et les pratiques du musée ont permis de le conserver adéquatement.

Un quinzaine d'aînés dogrib de Rae-Edzo ont participé à cette cérémonie qui s'est tenue au musée Prince-de-Galles. Parmi ces aînés figurait Elizabeth Mackenzie, descendantes directes du chef K'aawidaa.

L'anthropologue June Helm de l'Université de l'Iowa a contribué de façon importante au rapatriement de ce tipi. Mme Helm a travaillé de nombreuses années, depuis 1959, dans la vallée du Mackenzie, en étroite collaboration avec les dogribs. Lors d'une conférence téléphonique, elle a échangé quelques paroles avec Elizabeth Mackenzie et s'est dit «heureuse que le tipi soit finalement de retour dans le Nord après plus de 100 ans».

Le tipi ne sera pas immédiatement exposé au musée. Il sera possible de le voir l'été prochain mais le musée compte travailler avec les aînés dogribs afin d'élaborer un concept d'exposition qui mette en valeur le tipi.



Alain Bessette/L'Aquilon

On peut aisément s'imaginer les nombreuses heures de travail qu'il a fallu pour coudre ces peaux ensembles.

Économie clandestine

Des fonctionnaires font campagne

Quatre représentants du bureau de Revenu Canada à Edmonton étaient à Yellowknife du 15 au 19 septembre pour parler d'économie clandestine.

Alain Bessette

Une fois l'an, chacun des 40 bureaux régionaux de Revenu Canada d'un bout à l'autre du pays envoie une délégation de fonctionnaires afin de sensibiliser le milieu des affaires au fléau fiscal que représente l'économie clandestine. Depuis les débuts de ce projet de relations publiques en 1993, plus de 23 000 entreprises, de 140 communautés différentes, ont été contactées. Le groupe aimerait effectuer 300 visites à Yellowknife.

Le terme «économie clandestine» fait référence principalement au travail au noir, c'est à dire toutes les activités de travail qui ne sont jamais rapportées au fisc, du travail «payé en dessous la table» comme le dit l'expression populaire.

«Revenu Canada ne fait pas d'estimation» a indiqué Maurice Carrière, agent de vérification à Edmonton lorsqu'*interrogé sur l'ampleur du phénomène de l'économie clandestine.* La principale caractéristique du travail au noir est justement de ne pas être déclaré nulle part, donc impossible à comptabiliser. Par contre, certaines estimations dites «conservatrices» de Statistique Canada laissent croire que cette économie clandestine représente environ 5 pour cent du produit national brut canadien, soit environ 23 milliards de dollars annuellement. D'autres estimations plus sombres tournent autour du 100 milliards de dollars.

«Nous ne sommes pas ici pour faire des enquêtes, a souligné M. Carrière. Ce sont des visites communautaires auprès d'entreprises pour les sensibiliser au *problème de l'économie clandestine*».

Le groupe de fonctionnaires se promène donc d'une entreprise à l'autre, apportant certaines informations cruciales et répondant aux interrogations des personnes rencontrées.

Ainsi, on informe les employeurs des possibilités offertes par la politique de divulgation volontaire. Grâce à cette politique, il est possible pour l'employeur de régler ses vieux comptes avec Revenu Canada sans risquer de se faire poursuivre ou de payer certaines pénalités prévues dans les lois.

Le groupe compte aussi informer la communauté d'un nouveau programme de déclaration de paiements contractuels. Par ce programme, il est possible aux entreprises de déclarer tous les paiements effectués à des sous-contractants.

En général, la réaction des personnes rencontrées est jugée comme étant très positive. «Ils sont étonnés de cette visite purement amicale. Cela adoucit l'image de Revenu Canada» a souligné Maurice Carrière.

Évidemment, cette économie clandestine, qui fait aussi l'objet d'enquêtes régulières par d'autres équipes de Revenu Canada, ne concerne que les activités légales non déclarées. Les activités illégales et criminelles, par essence non déclarées, relèvent d'autres juridictions comme la Gendarmerie royale du Canada. Le groupe de Revenu Canada ne travaille que sur les activités légales.

L'économie clandestine touche l'ensemble des secteurs industriels canadiens mais il n'en demeure pas moins que certains secteurs semblent plus favorables à l'inobservation des règles fiscales en vigueur. Ces secteurs sont la construction, la rénovation domiciliaire, la vente et réparation d'automobiles, l'hôtellerie, la bijouterie et autres industries de services.

Tous artistes

J'avais exposé quarante-deux de mes photos
dans un centre communautaire de Montréal.
Bien des visiteurs admirèrent
les portraits des Indiens dènès
et les paysages de leur pays.

J'accueillis aussi à l'exposition
un artiste célèbre à Montréal et en Europe.
Il se promena autour de la salle
et son regard semblait vouloir percer
le mystère de chaque photo.
Il se planta devant la dernière photo à gauche,
s'approcha pour discerner chaque détail,
et s'éloigna pour se pénétrer de l'ensemble.
Il se baissa, se releva,
puis pencha la tête d'un côté et de l'autre.
Il étendit ses bras, et avec ses doigts écartés
sembla chercher un nouveau cadrage,
ou des angles différents.

Finalement, il passa jugement:
«La composition, la perspective et les couleurs
sont justes.
C'est une photo parfaite».

Une demie-heure plus tard,
la femme de ménage se trouva à passer devant
la porte.
Elle laissa son seau et sa vadrouille dans le
couloir,
entra, et fit lentement le tour de l'exposition.
Elle s'arrêta devant la dernière photo à gauche,
me chercha des yeux, et s'exclama:
«Eh bien, cette photo-là, ça c'est beau!»

René Fumoleau

Premiers pas



Les heureux parents Nathalie Bradley et Steve O'Brien, présentent Mylène Emma O'Brien, née le 8 août 1997 à 5 h 58.

0135

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 32, 26 septembre 1997

#33 3 OCT

Division Est-Ouest

Bisbille autour des actifs

Quand la Fédération Franco-TéNOise disparaîtra le 1er avril 1999, ses actifs ne partiront pas en fumée pour autant. Ils seront redistribués entre ses membres. Résultat : les dissensions se font de plus en plus vives, car chacun veut une (bonne) part du gâteau.

Denis Guérin

«Tout le monde se méfie, s'espionne et tâte le pouls de l'autre : comment allons-nous partager les actifs de la fédération?» La question a le mérite d'être claire. Elle est extraite d'une lettre adressée par Jacques Fortier, le président de l'Association francophone d'Iqaluit, à l'ensemble des associations membres de la FFT.

Bâtiments, ordinateurs et autres biens mobiliers de la Fédération appartiennent en effet de droit à tous ses membres. La division des Territoires du Nord-Ouest, entraînant la mort de la Fédération Franco-TéNOise au 1er avril 1999, conduit également de facto à la division de ses actifs. Comme un père qui, sur le point de mourir, serait dans l'obligation de partager l'héritage familial.

Le 25 septembre dernier, la question était ainsi au centre des débats lors d'une conférence téléphonique qui regroupait les responsables de Hay River, Fort Smith, Yellowknife et Iqualuit, ainsi que le président de la Fédération franco-ténoise, Daniel Auger.

Plus de deux heures de discussion n'auront néanmoins pas suffi pour trouver un terrain d'entente. Et la question du partage des actifs de la FFT entre ses différents membres sera tranchée lors de l'Assemblée générale annuelle des 11 et 12 octobre prochain. Les discussions promettent d'être animées, les délégués devant se prononcer en faveur de l'une de ces trois propositions :

- adopter la répartition suivante : 45% pour l'Est (Iqaluit) et 55% pour l'Ouest (Yellowknife, Hay River, Fort Smith), comme le voudrait Iqaluit.
- Se baser sur la publication, le 2 décembre prochain, des données de Statistique Canada sur la population francophone dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette proposition est notamment soutenue par le président de la FFT, Daniel Auger, et les membres de Yellowknife.
- recourir à un médiateur indépendant. Pour cela, les différentes associations se sont mises d'accord afin de proposer un nom lors de la prochaine AGA.

Les deux premières propositions reflètent bien évidemment des points de vue incompatibles. En proposant 45-55, l'Association francophone d'Iqaluit entend corriger certaines injustices : «Nous voulons avoir une partie du gâteau que nous n'avons jamais eue», explique ainsi Nicole Beaulieu, la vice-présidente de l'AFI.

«Faux !», répond Daniel Auger, l'Est des Territoires n'a jamais été le parent pauvre des membres de la FFT. De toute façon, selon le président de la Fédération, le décompte des années écoulées n'est pas un critère objectif pour la répartition des actifs. «Le plus important n'est pas le pourcentage sur lequel nous allons tomber d'accord, mais le principe sur lequel il est défini». D'où la solution qu'il propose : s'appuyer sur les chiffres officiels de Statistique Canada.

«Pas d'accord !», répondent les responsables d'Iqaluit, qui mettent en avant le dynamisme de leur communauté pour justifier leur position. Les données de Statistique Canada, disent-ils en substance, ne font pas la différence entre un francophone impliqué et un francophone en marge des activités proposées.

Si les positions demeurent inchangées, la question pourrait donc être tranchée par un média-

Bisbille
Suite en page 2

Travaux d'infrastructure du Nunavut

Plus de 8 millions cette année

La ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jane Stewart, et le ministre territorial des Affaires municipales et communautaires, Manitok Thompson, ont signé le 19 septembre dernier un accord portant sur un programme de développement progressif des infrastructures municipales du Nunavut.

Alain Bessette

En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral doit verser 8,22 millions de dollars au gouvernement territorial afin de répondre aux besoins prévus en infrastructure dans 11 municipalités du Nunavut. Ce montant représente le financement pour la première des trois années du programme d'infrastructure, dont la valeur totale est estimée à 32 millions de dollars.

«De nouveaux projets d'immobilisation et de travaux d'aménagement augmenteront les capacités des municipalités, en préparation à la croissance de la communauté à la suite de la création du Nunavut en 1999 , a expliqué la ministre Stewart. Une infrastructure plus solide résulte en des collectivités renforcées, qui peuvent à la fois répondre aux besoins actuels et planifier leur avenir.»

La création du Nunavut entraînera la décentralisation d'environ 600 emplois de la fonction publique, et une augmentation importante de la population dans les régions de Baffin, du Keewatin et de Kitikmeot.

Compte tenu de l'augmentation prévue de la population dans ces collectivités, ces dernières doivent être en mesure de répondre à de nouvelles demandes en matière de services municipaux. Il faudra donc réaliser des travaux d'aménagement de logements et de bureaux, et prévoir plus d'espace dans les écoles ainsi que l'accroissement de l'infrastructure et des services municipaux.

Ces projets d'immobilisation permettront d'améliorer et d'augmenter des services tels que l'approvisionnement en eau et les égouts, la lutte contre les incendies, les écoles et l'aménagement domiciliaire.

Au cours des trois années du programme, on prévoit que 300 emplois d'une durée variable seront créés au sein de l'industrie de la construction seulement. Des collectivités du Sud profiteront également des retombées en matière d'emploi qui découleront de la construction ainsi que de l'achat de biens et de services.

8 millions
Suite en page 2

Avis de la rédaction

En raison d'ennuis majeurs avec notre imprimante, il nous sera impossible au cours des prochaines semaines de publier des photos dans le journal. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Sommaire



Alain Bessette, Denis Guérin

Nomination de Karetak-Lindell

La députée libérale du Nunavut, Nancy Karetak-Lindell, a été nommée le 30 septembre dernier à deux comités permanents de la Chambre des communes : Affaires autochtones et Développement du Nord ainsi qu'à celui des Pêches et Océans.

Selon la députée au parlement fédéral, ces positions lui permettront de soulever des questions importantes pour le Nunavut, notamment la création du Territoire ainsi que le développement économique du Nord via l'industrie de la pêche.

Pénurie de services de transport

L'Association des transporteurs routiers du Canada a récemment avertit les petites communautés isolées d'un risque de réduction des services de transport routier. L'Association indique que compte tenu de l'évolution de l'économie, de l'accroissement des exportations et la faillite d'Interlink, une des plus grandes entreprises de transport routier du Canada, la «capacité des transporteurs de répondre aux besoins a été étirée à son extrême limite au cours des deux derniers mois».

Selon l'Association, les transporteurs entrent dans leur saison la plus active de l'année et ils craignent de ne pas avoir assez de véhicules pour effectuer toutes les expéditions nécessaires. Les piètres performances économiques de cette industrie depuis 1990 auront des répercussions cette année. Une hausse de 4,4 pour cent a donc été décrétée et entrera en vigueur le 6 octobre 1997.

Pour une meilleure coordination

Deux députés ont lancé un appel en faveur d'une meilleure coordination des actions fédérales et territoriales concernant l'industrie du diamant. Jane Groenewegen, de Hay River, et Seamus Henry, de Yellowknife sud, souhaitent qu'une rencontre ait lieu prochainement entre les élus locaux et Mme Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

«Il s'agit d'une opportunité que les Territoires du Nord-Ouest ne reverront pas avant longtemps, et nous en perdrons le bénéfice si nous ne sommes pas bien organisés», assure ainsi Mme Groenewegen.

Les deux collègues veulent que le gouvernement fédéral reconnaisse le caractère nouveau et distinct de l'industrie du diamant, et mette en place une structure adéquate. «Il faut s'assurer que les Territoires du Nord-Ouest et le Canada seront les premiers bénéficiaires en terme d'emplois et de retombées économiques», a déclaré quant à lui M. Henry.

Gestion des ressources dans la vallée du Mackenzie

La ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jane Stewart, a présenté le 26 septembre la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*. La Loi prévoira l'établissement de conseils de gestion afin de coordonner les évaluations environnementales et la réglementation des terres et des eaux dans la vallée du Mackenzie, dans les TNO.

Le projet de loi créera deux conseils de l'aménagement du territoire, un pour la région visée par le règlement des Gwich'ins et un pour la région visée par le règlement du Sahtu : l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, avec des commissions régionales permanentes, et le Conseil d'évaluation et d'examen des répercussions environnementales. Le projet de loi prévoit que la moitié des membres des conseils seront nommés par les Premières nations et que les autres membres seront nommés par le gouvernement des T.N.-O. et le gouvernement fédéral.

8 millions

Suite de la une

«Les entreprises du Nunavut et les gens de la région tireront profit des emplois qui seront créés par les projets d'infrastructure mis de l'avant pour répondre aux besoins de la population et aux demandes du nouveau gouvernement du Nunavut », a déclaré la députée du Nunavut, Nancy Karetak-Lindell.

Près de la moitié de la somme accordée aux travaux d'infrastructure servira à préparer Iqaluit à devenir la capitale du nouveau territoire. On s'attend à ce que le nombre de résidents d'Iqaluit augmente d'environ 500 personnes au cours des prochaines années. Au nombre des autres municipalités qui bénéficieront directement de ce projet, on compte Igloolik, Pond Inlet, Cape Dorset, Pangnirtung, Rankin Inlet, Arviat, Baker Lake, Cambridge Bay, Kugluktuk et Gjoa Haven. Toutes les collectivités du Nunavut pourront tirer profit de l'augmentation des occasions de formation et d'emploi.

Bisbille

Suite de la une

teur, solution plus coûteuse que les deux autres puisqu'il faudra certainement le rémunérer. En attendant, une liste exhaustive des biens de la FFT sera établie dans les prochains jours.

Parents devant les tribunaux : toujours et encore

Ottawa (APF): De Victoria à Moncton, en passant par Winnipeg, la gestion scolaire telle que définie par les lois provinciales ne satisfait pas les parents francophones. Au point que des poursuites judiciaires sont annoncées ici et là pour réclamer une application complète de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

En Colombie-Britannique, l'Association des parents vient ainsi de réactiver, conjointement avec la Fédération des francophones, une action judiciaire lancée en 1989. Elle estime en effet que la Loi scolaire amendée le 29 juillet ne répond toujours pas aux obligations du gouvernement en matière d'éducation en langue minoritaire officielle.

Le projet de loi ne retenait il est vrai aucun des neuf amendements proposés par les associations. Ceux-ci avaient pour but, entre autres, d'étendre à l'ensemble de la province la juridiction du Conseil scolaire francophone. Mais ils voulaient également accorder au CSF une gestion scolaire absolue - des programmes aux établissements en passant par le personnel - via un «financement additionnel adéquat».

Ces amendements s'appuyaient en grande partie sur le jugement Vickers, du nom d'un magistrat de la Cour suprême de Colombie-Britannique. Il avait donné raison aux parents qui réclamaient une application complète de l'article 23 de la Charte. «Les fonds alloués aux écoles de la minorité linguistique doivent être au moins équivalents sur une base per capita aux fonds alloués aux écoles de la majorité», avait statué le juge. Il ajoutait que «la qualité de l'éducation dispensée à la minorité devait être, en principe, de nature égale à celle de la majorité», ce qui pouvait entraîner un «traitement différent» qui n'était pas un traitement spécial.

Le fédéral et les provinces s'entendent

1999 sera l'Année des Canadiens français

Ottawa (APF): L'année 1999 sera l'année des Canadiens français d'un océan à l'autre. Rien de moins.

C'est du moins le voeu exprimé par tous les ministres provinciaux responsables lors de la troisième Conférence ministérielle sur les affaires francophones, qui se déroulait à huis clos à Toronto le 17 septembre dernier.

«On a décidé que l'année 1999 doit être considérée comme l'Année des Canadiens français à cause du Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Moncton en 1999» a expliqué à l'APF la ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps. Les ministres, ajoute-t-elle, ont même convenu d'augmenter pour la circonstance les services en français dans leur province respective!

«Avant le Sommet, on veut célébrer la francophonie par la voie de projets fédéraux et provinciaux» a indiqué Mme Copps. La ministre souhaite investir dans des projets d'infrastructure pour les francophones, un peu comme cela s'est fait pour le nouveau théâtre francophone de Sudbury qui ouvrira ses portes au mois d'octobre.

L'objectif recherché est de permettre aux francophones minoritaires de vivre leur vie quotidienne dans leur langue maternelle.

Montfort

Les discussions ont aussi porté sur les services de santé en français au pays. Là-dessus, la ministre Copps confirme que le gouvernement fédéral négocie présentement avec la province de l'Ontario, dans le but de créer un centre de formation universitaire à l'Hôpital Montfort. Ce centre aurait pour objectif de fournir aux provinces du personnel qualifié en langue française, ce qui fait cruellement défaut.

Inforoute en français

La Conférence ministérielle a aussi été le théâtre du lancement national du Centre d'information pour les francophones du Canada.

«L'autoroute de l'information est maintenant une authentique réalité d'un océan à l'autre» a indiqué le ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario et hôte de cette conférence, Noble Villeneuve.

Tous les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral offrent maintenant des pages de renseignements en français sur leur site Internet. Tous ces sites sont désormais reliés à un site commun qui a été développé au Nouveau-Brunswick. L'adresse est: http://www.canada.francophone.net.

Sommet économique

En raison du succès du premier Forum national sur le développement économique des communautés francophones en novembre 1996, en Beauce, les ministres responsables des affaires francophones ont convenu d'organiser un second Forum national à Winnipeg en février 1998.

Restructuration des associations de l'Ouest

Appel au peuple

En appeler à la base et ne plus accepter les décisions qui viennent d'en haut : telles semblent être les grandes résolutions des responsables francophones de Yellowknife. Premier exemple : une grande réunion est prévue.

Denis Guérin

La nécessaire restruturation des associations franco-ténoises pourrait bien déboucher sur plus de démocratie dans leur fonctionnement. C'est en tout cas la volonté des responsables de Yellowknife, qui se sont réunis le 24 septembre dernier dans le cadre de la Table de concertation des organismes de la capitale.

Ils inviteront ainsi l'ensemble des membres en règle des associations francophones de Yellowknife à participer à une assemblée générale extraordinaire avant le 15 novembre prochain. Les participants auront à se prononcer sur le mode de fonctionnement des associations de la capitale; ils devront également élire un président et un vice-président. Ceux-ci, ainsi que deux autres délégués, les représenteront lors de l'assemblée du 15 novembre à Hay River, qui réunira quant à elle l'ensemble des organismes de la future Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest (AFAO).

Autre mesure symbolique : la Table de concertation prend désormais le nom plus convivial de Regroupement francophone de Yellowknife. Tout ce qui se fait en français dans la capitale des TNO y sera représenté. Auront en effet voix au chapitre les coordonnateurs de tous les comités, dont la répartition s'effectue pour le moment comme suit : radio, théâtre, bénévoles en vol, École Allain St-Cyr, parents d'élèves, garderie Plein Soleil, Canadian Parents for French, femmes, développement économique (levée de fonds), domaine culturel et communautaire (section dans laquelle rentrent toutes les autres activités).

À ceux qui voudraient créer leur propre comité, pas d'autres restrictions que celles-ci : l'activité proposée doit être à but non lucratif ; elle doit contribuer au développement des francophones et de la francophonie à Yellowknife.

Avec cette définition, les membres du Regroupement entendent revenir sur une des dispositions contenues dans les nouveaux statuts de l'AFAO, statuts qui devront être entérinés le 15 novembre lors de l'assemblée constitutive. Il était prévu en effet que le conseil d'administration de la nouvelle association de l'Ouest aurait droit de vie, sinon de mort, sur les nouveaux comités des trois communautés de Hay River, Fort Smith et Yellowknife. Mais les responsables de Yellowknife ne semblent pas décidés à laisser autant de pouvoir dans les mains des seuls membres du CA de la nouvelle AFAO.

En revanche, le président de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Michel Lefebvre, souhaite que le futur personnel de l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest puisse prendre en charge tout le côté administratif des activités. De telle sorte que les bénévoles puissent consacrer leur précieux temps à autre chose qu'à remplir des papiers.

Okalik Eegeesiak d'Iqaluit se retrouve de toute façon à Ottawa

Louis Mc Comber

Okalik Eegeesiak se retrouvera à Winnipeg le 18 novembre prochain pour débattre avec les premiers ministres provinciaux et le Chef de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, de la question autochtone au Canada.

Même si le Québec sera le grand absent de cette rencontre, la nouvelle présidente de Inuit Tapirisat Canada (ITC) veut insister sur l'importance de garder le Canada uni et le droit des Inuit du Nunavik de faire partie du Canada advenant l'accession du Québec à l'indépendance.

Madame Eegeesiak qui avait été la candidate conservatrice défaite aux dernières élections fédérales dans Nunavut se retrouve maintenant de toute façon à Ottawa, ayant remporté l'élection pour la présidence de l'organisation inuit pan-canadienne le mois dernier à Inuvik.

Comme beaucoup d'organisations non-gouvernementales, ITC a été soumis à une sérieuse cure d'amaigrissement suite aux importantes coupures dans ses subventions par le gouvernement fédéral. «Il y a eu par le passé jusqu'à une vingtaine d'employés au siège social d'Ottawa, a expliqué madame Eegeesiak, aujourd'hui on a pas plus de 7 ou 8.»

Ces restrictions budgétaires ont forcé ITC à se retirer de certains dossiers comme, récemment, celui de la fourrure où un employé permanent, Peter Williamson, a été mis à pied faute de fonds. Il n'y a plus personne pour continuer les pressions contre les mesures restrictives imposées sur l'importation de fourrures canadiennes, principalement en Europe et aux États-Unis.

L'Assemblée générale de ITC est maintenant composée de quatre délégations de trois individus chacune. Ces délégations proviennent de chacune des quatre associations inuit canadiennes, soit l'Association des Inuit du Labrador, Makivik, Nunavut Tuungavik Incorporated et l'Association des Inuvialuit. Le président de chacune de ces associations fait automatiquement partie de l'Assemblée générale. La présidente de ITC se retrouve automatiquement vice-présidente de la Conférence circumpolaire inuit.

Hommes et femmes sur le marché du travail

Toujours inégaux !

Ottawa (APF): Même si les écarts se réduisent, l'égalité des sexes n'est pas encore d'actualité sur le marché du travail. En 1995, pour chaque dollar gagné par monsieur, madame empochait 73 cents. En terme de salaire moyen annuel, les différences se traduisaient comme suit : 31 053 $ pour les hommes travaillant à temps plein toute l'année, contre 20 219 $ pour les femmes.

Selon le rapport publié par le Conseil canadien de développement social (CCDS), dont sont extraites ces données, les écarts les plus importants sont dans la tranche supérieure des revenus. Les femmes ne représentaient ainsi que 17% de la population active gagnant plus de 51 000 $ en 1994. Au total, elles étaient 275 000 dans cette catégorie, alors qu'on comptait 1,3 million d'hommes.

Néanmoins, la tendance est à la réduction de ces écarts, puisque les femmes ont gagné un tiers du montant total des salaires de l'année 1995, contre seulement un quart en 1981.

ÉDITORIAL

Une cohabitation de plus en plus fragile

En jetant un rapide coup d'oeil au *Registre des résolutions corporatives* de la FFT de 1992 à 1997, on peut constater deux choses.

Tout d'abord, les présidents et présidentes de la FFT (Diane Mahoney, Julie Bernier, Daniel Cuerrier, Judith Paradis-Pastori et Daniel Auger) ont respecté le principe d'alternance est-ouest quant à la région d'origine des personnes occupant le poste. Deuxièmement, toutes les propositions au cours de ces cinq dernières années ont été adoptées à l'unanimité.

Ces cinq dernières années (et aussi les dix précédentes) auront permis de démontrer qu'il est possible de définir de grandes orientations et de décider de dossiers épineux sans recourir à des batailles rangées. L'élément déterminant au cours de plus de 15 ans d'existence *de la FFT aura été la* réussite des gens dans leur recherche de solutions de compromis, des solutions qui satisfont tout le monde.

En cette année de transition, et au moment où s'engage le débat sur la répartition des actifs de la FFT, il ne faudrait pas délaisser cette tradition de compromis et de bonne entente qui a prévalu tant d'années.

Dans le dossier des actifs de la FFT, les propositions avancées partent toutes de bonnes intentions et reposent toutes sur de bonnes raisons.

En proposant un partage 45-55, les représentants d'Iqaluit semblent vouloir revendiquer immédiatement un statut égalitaire au sein du mouvement à titre de future association du Nunavut. Ils semblent aussi vouloir remédier à «de nombreuses années de négligence» de la part de la FFT quant à sa composante de l'Est.

L'autre proposition, qui vise à s'appuyer sur les prochaines données de Statistique Canada concernant le nombre de francophones dans chacune des régions, tient probablement à insérer le débat dans un contexte *moins conflictuel en* s'appuyant sur des chiffres neutres.

Chacune de ces propositions a du mérite mais toutes deux manquent de profondeur. La solution repose probablement entre ces deux pôles.

Peut-on simplement prendre le pourcentage de population francophone dans l'une et l'autre des régions et l'appliquer à une répartition des actifs? Le niveau de population est certes un facteur important dont il faut tenir compte. Il a le mérite d'être objectif et facilement vérifiable. Mais c'est incomplet car les associations ne vivent pas que de nombres mais auront aussi à se développer dans des contextes très différents. Il faut donc prendre ce facteur en considération et le conjuguer à d'autres facteurs déterminants.

Ces facteurs recoupent des réalités tout aussi réelles bien que parfois plus difficiles à quantifier : la différence du coût de la vie dans l'Est et dans l'Ouest, la réalité d'une association comprenant une seule ville par rapport à celle d'une association ayant des ramifications dans trois municipalités, la nécessité, dans un cas, de créer de toutes pièces une infrastructure associative et, dans l'autre cas, de rajuster une structure fédérative.

Quant à la question de la «négligence» de l'Est, elle soulève tout un autre débat qu'on ne pourra cependant ignorer ou éviter. Ce débat portera sur la situation qui a prévalu à la FFT au cours de ses nombreuses années d'existence.

D'une part, il ne s'agit pas d'une négligence de l'Est par rapport à l'Ouest. La situation créée par la localisation de la FFT à Yellowknife aura aussi eu des impacts négatifs sur Fort Smith et Hay River.

Ces deux communautés ont probablement ressenti parfois que la FFT les négligeait, de même qu'Iqaluit. Il sera toujours difficile pour une association centrale ou une fédération située dans une ville de ne pas susciter une certaine envie.

Il en sera ainsi dans les futures associations du Nunavut et de l'Arctique de l'Ouest. Dans un cas, tout se déroulera principalement à Iqaluit, là où se situe la capitale du Nunavut et aussi là où on retrouve la plus grande concentration démographique des francophones. Dans l'Ouest, Yellowknife demeurera probablement le lieu du siège social pour les mêmes raisons.

Cette situation n'a pas toujours été idéale pour Yellowknife non plus. On pourra se souvenir des cabales de l'Association franco-culturelle de Yellowknife de 1993 à 1995 en raison de l'omniprésence de la FFT dans son jardin. Moins qu'un avantage, les responsables de l'AFCY voyaient la présence de la FFT beaucoup plus comme une source d'ingérence dans les affaires locales notamment au niveau de l'animation culturelle. On prétendait alors que des gens de l'extérieur de Yellowknife (les représentants de la FFT en provenance d'Iqaluit, Hay River et Fort Smith) prenaient des décisions qui affectaient la vie communautaire locale.

Il faudra aussi tenir en ligne de compte le fait que durant son existence, le fonctionnement de la FFT a reposé sur une recherche de compromis. Comme le démontre le premier paragraphe, s'il y a eu des injustices dans le passé (contre Iqaluit, contre Hay River, contre Fort Smith et contre Yellowknife), les représentants-tes des différentes communautés francophones y ont tous et toutes participé de bon gré.

Alain Bessette





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

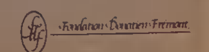
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateur : Stépahne Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallois
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





La Nation dènèe

À l'aube d'un nouveau centenaire

Tant au niveau organisationnel qu'au niveau politique et culturel, la Nation dènèe aura à relever plusieurs défis dans les dernières années du 20e siècle.

Alain Bessette

Interviewé lors d'une entrevue le 23 septembre dernier, le chef de la Nation dènèe, Bill Erasmus, a bien voulu identifier et commenter les principaux défis qui attendent les Dènès et leurs organisations au cours des prochaines années.

Tout d'abord, au niveau organisationnel, la Nation dènèe voit enfin la lumière au bout du tunnel. Après des années de disette financière et de déficits, Bill Erasmus a confirmé que son organisation était maintenant en bonne santé financière. «On s'est débarrassés du déficit», a expliqué Bill Erasmus. L'organisme dènè compte faire en sorte de toujours demeurer en situation de surplus budgétaire.

Malgré ces contraintes financières, la Nation dènèe devra continuer de soutenir le développement des communautés dènèes, en leur offrant des services conseils, en continuant de faire le lobbying nécessaire auprès des gouvernements, en mettant à leur disposition des ressources pour la recherche, etc.

Pour le Nord, 1999 marque une étape importante. Tous savent que la division des Territoires s'effectuera au 1er avril 1999. En territoire dènè, dans le Denendeh, 1999 constitue également l'année du 100e anniversaire de la signature du traité 8. Ce traité fut signé en 1899 entre le gouvernement du Canada et les Dènès dogribs du Nord du Grand lac des Esclaves. Après plus de 100 ans, il reste cependant toujours plusieurs zones grises dans l'interprétation qui est donnée aux droits issus des traités indiens.

L'année 1999 deviendra aussi une année historique, celle de la division des Territoires du Nord-Ouest qui conduira à la création de deux nouveaux territoires. La Nation dènèe désire venir en aide aux communautés dènèes afin qu'elles puissent prendre en charge le maximum de responsabilités.

Dans le nouveau paysage politique du Territoire de l'Ouest, les Dènès veulent s'assurer que les gouvernements autonomes autochtones au niveau des communautés pourront gérer leurs affaires. Pour Bill Erasmus, cela doit se faire sans créer une énorme bureaucratie, qui, trop souvent, se montre trop avide de ressources financières à ses propres fins plutôt que pour la prestation de services.

Langues dènèes

Le sort des langues dènèes (le chipewyan, le dogrib, le gwich'in et le slavey) n'est guère reluisant. Dans certains cas, ces langues sont même en voie de disparaître. Les statistiques les plus récentes remontent au recensement de 1991. Celles du recensement de 1996 ne seront disponibles qu'en décembre.

En 1991, le taux de transfert linguistique des langues aborigènes vers la langue anglaise variait d'une langue à l'autre. Parmi les langues dènèes le gwich'in est la langue la plus susceptible de disparaître d'ici quelques années. Le taux de transfert linguistique est de 92 pour cent : sur 310 personnes ayant déclaré cette langue comme langue maternelle, il n'en reste que 25 qui l'utilisent régulièrement à la maison. Le taux de transfert linguistique pour le chipewyan est de 59 pour cent, celui du Slavey est de 44 pour cent et celui du dogrib est de 23 pour cent.

Pour Bill Erasmus , il s'agit évidemment d'un sujet de préoccupation. D'ailleurs, la Nation dènèe planifie actuellement de tenir une conférence sur les langues dènèes au mois de novembre.

«Les langages évoluent. Ma génération ainsi que la prochaine, ne parle pas la langue des aînés. De nouveaux mots apparaissent. C'est un phénomène normal pour les langues», a mentionné Bill Erasmus. «Pendant que nous avons nos aînés, il nous faut enregistrer leur langage, développer des dictionnaires et des méthodes d'apprentissage» a-t-il ajouté.

Pour le chef de la Nation dènèe, l'avenir des langues dènèes sera assuré lorsque les communautés développeront leur propres programmes d'enseignement et qu'ils auront un contrôle complet de leurs écoles.

Les Dènès doivent cependant lancer ce débat sur la place publique et aussi envisager des solutions. Pour Bill Erasmus, ces solutions passent par la création d'écoles dènèes d'ici dix ans, des écoles qui seront sous le contrôle de la communauté dènèe.

L'art inuit au rendez-vous du vieux Québec

Louis Mc Comber

(Québec) Sur la terrasse Dufferin, au premier étage du Château Frontenac à Québec, on peut voir ce qu'il y a de plus profond et de plus bouleversant dans la culture inuit s'exprimer au grand jour. Pour des Japonais qui sortent leur Nikkon en distribuant de larges sourires à tous les quinze pieds, pour la France qui arrive ici en autocar ou en luxueux navire de croisière, pour ces Américains toujours le portefeuille sur la main pour acheter tout ce qui a encore de l'âme sur la terre, le monde inuit explose dans le roc, dans la serpentine et la pierre à savon, le granit... les formes jaillissent insolentes, scabreuses, inversant tous les sens connus de la quotidienneté.

On dirait qu'on peut voir ici ce dont personne ne veut parler dans le Nord. Un bestiaire mythique, une tradition chamanique évidente qui ne demande aucune explication, des esprits menaçants, des monstres difformes qui tranchent tellement avec le conformisme chrétien qui s'impose si uniformément dans les communautés arctiques. Comme si fleurissait ici pour les touristes ce qui là-bas est étouffé.

Le grand responsable de cette irruption d'ethnicité à trois mille kilomètres de son lieu d'origine, c'est Raymond Brousseau, le propriétaire de trois boutiques d'art inuit dans le vieux Québec.

«C'est James Houston qui a tout déclenché! Il est revenu du Nord-Québec en 1948 avec une collection d'environ 200 sculptures inuit qui ont été mises en vente à Montréal sur la rue Peel, à la Guilde d'Artisanat de Montréal. Les portes ouvraient à huit heures du matin. Nous, on était là, moi et ma femme. On voulait absolument voir ça. Ça a été le coup de foudre!»

J'ai rencontré Raymond Brousseau dans l'arrière-boutique de son magasin de la rue Sainte-Anne. De temps en temps, le téléphone sonne. Un client ou une cliente veut savoir si la boutique fait la livraison, si on peut acheter une pièce pour $200. «On menait une vie de fou à Montréal, ça n'avait plus de bon sens! Je travaillais à l'Office national du film, j'avais des contrats au théâtre, je poursuivais ma carrière d'artiste et ma femme était dans la même situation. Il y a environ 25 ans, on est venu à Québec et on a vu cet édifice-ci qui était abandonné. On a tout lâché et on s'est impliqué à fond dans le projet de boutique. Au début on vendait toute sorte de choses, et à un moment donné on s'est spécialisé uniquement dans l'art inuit.»

Il y a ici des oeuvres d'une qualité remarquable. Des choses qu'on ne voit jamais à Iqaluit : des ours polaires majestueux, des morses qui font des acrobaties, des phoques qui ont l'air de prendre des bains de soleil sur la glace. Mais on peut aussi voir un art audacieux, parfois presque abstrait, des pièces gigantesques, qui font presque peur, des chamans édentés avec les yeux révulsés qui sortent d'un autre monde.

«On est le plus gros client des coopératives. Parce qu'on a trois boutiques. Ils nous appellent. On a toujours le premier choix. On achète beaucoup. Ça fait 25 ans qu'on achète. Les coops savent ce qu'on veut, ce qu'on vend. Mais quand on achète, on ne sait jamais. On pense qu'une pièce réalisée par un artiste connu va se vendre rapidement et on reste collé avec pendant deux ans. Une autre pièce, on pense s'être trompé, au bout de quelques semaines, elle est partie. On ne peut pas vraiment dire!»

Les trois boutiques de Raymond Brousseau ont pignon sur rue dans le vieux Québec. Chaque point de vente présente les oeuvres de sculpteurs différents. «J'essaie d'aller dans le Nord à tous les ans pour garder le contact avec la réalité des sculpteurs. La vie est dure là-bas. Ça fait des années que je veux me rendre à Clyde River. Mais monter jusque là, ça coûte un 2000 $ d'avion. Avec cet argent là, tu te paies un joli voyage à Paris!»

C'est la Fédération des Caisses Desjardins de Lévis qui a aidé au démarrage des premières coopératives de mise en marché de la sculpture inuit au Nouveau-Québec. C'est pour cette raison qu'à l'époque, toute les sculptures inuit se sont retrouvées à Lévis. Aujourd'hui le bureau chef des coops du Nunavik est rendu à Pointe-Claire.

La clientèle vient de partout dans le monde. De toute évidence, c'est au Canada qu'on trouve les plus importantes boutiques d'art inuit. Québec bien sûr, mais aussi Montréal et surtout Toronto et Vancouver. «Toutes les croisières qui reviennent de l'Alaska arrêtent à Vancouver. Les gens veulent ramener quelque chose! Et puis juste de l'autre côté de la frontière, il y a Seattle où il y a tellement d'argent. Alors Vancouver c'est un gros centre.»

Le marché risque t-il un jour d'être saturé? Y aura-t-il une relève? Raymond Brousseau n'a pas de réponse claire. Jusqu'ici, tout a toujours bien marché. «On se pose toujours ces questions-là d'année en année! C'est pas facile d'obtenir la qualité dont on a besoin. Mais aujourd'hui on est convaincu qu'il y a une relève. Il y a des jeunes qui font des choses absolument extraordinaires, beaucoup plus modernes.»

Si la sculpture inuit intrigue un peu tout le monde, il y a là aussi des connaisseurs. «Ceux qui ne le sont pas achètent des choses classiques: un ours, un aigle, un morse. Si on a affaire a un amateur d'art primitif, qui connaît l'art africain, il va regarder les sculptures d'Arviat. Si c'est un Américain de la Californie ou du Nouveau-Mexique qui connaît l'art amérindien de son coin, il va chercher des pièces qui évoquent le chamanisme. Beaucoup de gens lisent des livres sur les Inuit, connaissent les sculpteurs... Ils viennent à Québec spécialement pour ça!»

Appels d'offres
Offres d'emplois

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Paramount Resources Ltd.

Site: Latitude 60°15'14" N.
Longitude 122°59'21" O.

Objet: Compléter un puit de gaz naturel

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 21 octobre 1997.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conseiller juridique adjoint - Équité salariale
Division des relations du travail et de la rémunération
Secrétariat du Conseil de gestion financière **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 octobre 1999)
Le traitement initial est de 52 125 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0420-0003 **Date limite** : le 10 octobre 1997

Conseiller principal en matière de politiques
Secrétariat de la Division
Ministère de l'Exécutif **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 59 039 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0424-0003 **Date limite** : le 10 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Édifice Laing, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

Agent de la taxe à la consommation
Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 35 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0417-0003 **Date limite** : le 10 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Agent administratif, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0414; adresse électronique : tony_weir@gov.nt.ca.

Agent régional du bureau des véhicules automobiles
Ministère des Transports **Rankin Inlet, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 40 244 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $.
Réf.: 051-0083DF-0003 **Date limite** : le 10 octobre 1997

Surintendant régional
Ministère des Transports **Cambridge Bay, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 507 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 696 $.
Réf.: 051-0082DF-0003 **Date limite** : le 10 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 560, Rankin Inlet NT X0C 0G0. Téléphone : (819) 645-5121; télécopieur : (819) 645-3357.

Chef, Services des finances et de l'administration
Ministère des Travaux publics et des Services **Fort Smith, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 52 125 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 145 $.
Réf.: 021-0044-0003 **Date limite** : le 10 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Travaux publics et des Services, 3e étage, Regional Building, C. P. 5, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléphone : (403) 872-7310; télécopieur : (403) 872-2830.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive*** – *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Femmes
Invitation à toutes les femmes de Yellowknife pour une partie de quilles au Polar Bowl le vendredi 3 octobre de 19 h à 21 h. Venez vous amuser !

Recherche colocataire
Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plait. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez Jean-François ou laissez un message au 873-5670.

Travaux de couture
Ayez votre couture de fait pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà fait (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Inventaire et distribution du fond renouvelable
N° de référence : YD971013

Le ministère des Travaux publics et des Services du GTNO cherche à fournir la gestion d'un inventaire et des services de distribution pour le fonds renouvelable à Yellowknife. Cela comprend l'acquisition, l'entreposage et la vente aux ministère du GTNO de biens et services comme des enveloppes préimprimées, des formulaires, des drapeaux et des épinglettes.

Les soumissions doivent être soumises avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 OCTOBRE 1997

à l'adresse suivante : Administrateur des contrats, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du North Slave, 5013, 44e rue, Yellowknife NT.

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée ou en communiquant avec Donel Gagnon, administratrice des contrats ou Paulette Mercredi, administratrice adjointe des contrats au (403) 873-7662.



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Allocation de locaux à bureaux - Révision des normes

– Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions doivent être soumises à Michael Oram, chef de la gestion des immobilisations, Services de soutien régionaux, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées au 6e étage du YK Centre) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 OCTOBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents gratuitement à l'adresse susmentionnée à partir du 22 septembre 1997.

Aucune caution n'est exigée pour le présent projet seulement.

Renseignements sur l'appel d'offres : Michael Oram
Chef de la gestion des immobilisations
Services de soutien régionaux
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7507

En spectacle à Yellowknife

Jim Corcoran en solo

Jim Corcoran sera en spectacle, seul en scène, à Yellowknife le 11 octobre prochain.

Alain Bessette

«Personnage unique sur la scène de la musique populaire québécoise, Jim Corcoran s'y distingue depuis plus de vingt ans par la rigueur artistique associée à sa musique, à ses chansons et à tout ce qu'il entreprend. En plus de son talent reconnu pour les mots justes et les mélodies bien fignolées, l'auteur-compositeur-interprète s'avère également un conteur à l'humour savoureux et un animateur hors pair». Telle est la façon dont débutent les notes biographiques de la trousse de promotion de Jim Corcoran. Pour quiconque a suivi sa carrière musicale, ces deux phrases décrivent bien l'artiste.

C'est tout d'abord au sein du duo Jim et Bertrand qu'il formait avec Bertrand Gosselin dans les années 1970 que le public a pu connaître et apprécier le talent musical de Jim Corcoran. Ensemble, ce duo a produit cinq albums de 1973 à 1979 dont *La tête en gigue* qui est paru en 1977. Cet album a d'ailleurs mérité le titre de «meilleur disque folk» au Festival de Montreux en 1978.

Depuis 1981, Jim Corcoran poursuit une carrière solo. Depuis son premier disque produit en 1981, *Têtu*, l'artiste a réalisé cinq autres albums. Ce premier album, *Têtu*, a reçu le prix du «meilleur disque folk de l'année», lors du gala de l'ADISQ en 1981. Trois albums plus tard, avec son album *Corcoran* produit en 1990, Jim Corcoran remporte d'autres honneurs. Trois Félix lui sont décernés au gala de l'ADISQ de 1990 : «auteur-compositeur de l'année», «réalisateur de l'année» et «preneur de son de l'année» pour son spectacle.

Autres distinctions pour Jim Corcoran, en 1984, sa chanson *J'ai fait mon chemin seul* a remporté le titre de meilleure chanson francophone au Festival de la chanson de Spa*, en Belgique, et en 1987, il a remporté le prix CIEL-Raymond Lévesque pour la qualité de l'ensemble de son oeuvre.

Samedi le 11 octobre prochain, Jim Corcoran se produira dès 20 h 30 à la salle Katimavik de l'hôtel Explorer.



Centre d'apprentissage communautaire

Construire un centre d'apprentissage communautaire de 383 m², incluant 4 salles de classe et des espaces auxiliaires – Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent être soumises au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au bureau régional des services, Palais de justice) ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées au bureau de la région North Slave, 5013, 44e rue) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 OCTOBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 29 septembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur la formule prévue à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Renseignements sur l'appel d'offres : Audrey Mabbitt
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2631

Renseignements techniques : David MacPherson
Agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2189
ou
Stephen Cumming/
Ferdinand Regier
FSC Engineers & Architects
Tél. : (403) 920-2882

René Fumoleau

Une spiritualité à bras ouverts

Natali Lefebvre

Quand il était jeune, dans sa petite ville de Vendée, René, comme beaucoup de jeunes Français, était déjà fasciné par les Indiens d'Amérique.

C'est donc un jeune prêtre tout neuf et imprégné de l'esprit de son époque qui débarque chez les Dènès peaux-de-lièvre de Fort Good Hope en 1953, avec l'ambition de leur transmettre ses valeurs et ses croyances. «Quand on est venu, on avait l'impression, avec les études qu'on avait faites, qu'on était supérieur, qu'on avait un tas de choses à enseigner, qu'on savait pratiquement tout. Mais quand on arrive là, ça ne dure pas longtemps», raconte René Fumoleau.

À cette époque, les prêtres sont très bien reçus dans les communautés autochtones. Ils ont commencé à y venir un siècle plus tôt, et ont toujours été perçus par les Dènès comme des gens qui, tout comme les *medicine men*, possèdent des pouvoirs spirituels spéciaux et méritent beaucoup de respect. Mais cette tradition s'étant déjà passablement estompée, les prêtres remplacent en quelque sorte les *medicine men* et bénéficient ainsi des égards qui leur étaient traditionnellement réservés. Il se découvre bientôt un intérêt grandissant pour tout ce qui touche la vie et la culture des Dènès. Au bout du compte, il a appris autant qu'eux, et cet apprentissage est vite devenu sa route spirituelle.

Pour lui, il est devenu clair que ce qui compte vraiment, c'est d'aider les gens à découvrir une voie spirituelle vraie, un chemin qui a du coeur. Il croit que chacun doit vivre à sa manière sa relation avec Dieu, et que tous les peuples, toutes les traditions linguistiques, sociales ou religieuses possèdent une beauté qu'elles peuvent partager avec les autres. Il refuse de participer aux conflits engendrés par les religions : «Au début, il y a eu beaucoup de batailles, de divisions entre les catholiques et les anglicans qui sont arrivés à peu près en même temps dans la vallée du Mackenzie, vers le milieu des années 1850. Ce sont des choses abominables; c'était la mentalité du temps», affirme le Père Fumoleau. La spiritualité constitue pour lui une manière de s'enrichir: quand quelqu'un atteint une spiritualité vraiment profonde, il devient facile de s'entendre avec tout le monde.

Suivant cette compréhension de la religion, il fait voir aux Dènès le christianisme sous un angle qu'ils peuvent comprendre. C'est surtout le personnage de Jésus et l'homme qu'il a été, qui prend beaucoup d'importance.

«Jésus était un homme très important pour les gens d'ici. Les Dènès l'ont perçu comme un homme libre, qui est devenu lui-même et qui faisait ce qu'il voulait faire. Personne ne pouvait le tirer d'un bord ou le pousser de l'autre, et c'est dans ce sens-là que les Dènès respectaient Jésus à ce moment-là», affirme-t-il.

La vie spirituelle des Dènès a changé depuis l'arrivée des Blancs et ne sera plus jamais ce qu'elle était aux siècles derniers. Mais selon René Fumoleau, il ne faut pas croire qu'elle était parfaite avant, ni que l'Église est la seule responsable de toutes les altérations qu'elle a subies. Comme dans toutes les cultures, traditions et religions, les représentants spirituels qu'étaient les *medicine men* étaient eux aussi humains et, comme l'a bien expliqué George Blondin, ils n'utilisaient pas toujours leurs pouvoirs pour le bien de la communauté.

Pendant plusieurs années, ils ont cohabité et partagé ce pouvoir avec les prêtres dans la structure religieuse du peuple Dènè. La présence constante de l'Église a certainement influencé le mode de vie autochtone, mais ce n'est qu'à partir de 1967, avec la venue d'un gouvernement blanc à Yellowknife, que les structures sociales traditionnelles dènèes ont commencé à s'effondrer.

Je ne crois pas en Dieu

Mon amie et moi, on parlait depuis longtemps
de choses et d'autres, de tout et de rien,
quand subitement elle me dit:
«Tu sais, moi, je ne crois pas en Dieu»
J'étais curieux: «Alors, tu crois en quoi?»

Elle ouvrit ses bras tout grands:
«Je crois au mystère des étoiles,
et à la profondeur des océans.
Je crois qu'il faut respecter la nature,
utiliser ses ressources avec sagesse,
et prendre soin de tout ce qu'on touche».

Elle sourit: «Je crois
au silence et à la musique,
aux rythmes et aux couleurs,
au petit caillou et à la haute montagne,
au léger papillon et à l'arbre majestueux,
je crois à la vie que j'ai transmise à mes deux enfants».

Ses yeux brillèrent:
«Je crois à la dignité de chaque être,
à son intelligence et à son esprit créateur,
au respect de ses idées et de ses choix.
Je crois à la liberté et à la solidarité de tous».

Elle chantait presque:
«Je crois que chaque personne
doit combattre toute injustice
et toutes formes d'aliénation,
pour atteindre sa plénitude de vie,
et pour bâtir un monde plus humain».

Elle se leva, prête à danser:
«Je crois à l'amour, aux enfants exhubérants,
aux couples unis, et aux sages vieillards.
Je crois à la peau douce de mon bébé,
et aux rides de mes grand-parents.
Je crois être en tous, et tous en moi».

Elle chuchota: «Mais je ne crois pas en Dieu».

Le lendemain, par hasard,
je lus ces mots de Paul dans sa lettre aux Romains (10, 20):
Dieu dit: «Ceux qui ne me cherchaient pas m'ont trouvé.
Et je suis apparu à ceux qui ne me demandaient rien».

René Fumoleau

Dépenses gouvernementales pour la culture

De moins en moins d'argent

Ottawa (APF): Les gouvernements consacrent de moins en moins d'argent à la culture. Pour une sixième année consécutive, les dépenses totales des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux étaient inférieures à l'année précédente.

Selon Statistique Canada, les dépenses pour la culture ont diminué de 1,3 pour cent en 1995-1996, en tenant compte de l'inflation, et de 6,5 pour cent par rapport au sommet atteint en 1989-1990.

En ce qui a trait aux dépenses fédérales, elles ont augmenté pour une deuxième année de suite. Mais attention! Cette augmentation s'explique surtout par les indemnités de départ versées au personnel dans le cadre de la réduction des effectifs. Les autres dépenses, c'est-à-dire les subventions, les contributions et les transferts aux artistes et aux organismes culturels ont diminué de 5 pour cent de 1995 à 1996. Il s'agit d'une troisième baisse consécutive depuis 1992-1993.

Les dépenses fédérales dans le film et la vidéo, l'édition de livres et de périodiques et l'enregistrement sonore ont également diminué de 7 pour cent en 1995-1996 par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est des dépenses des provinces en matière de culture, celles-ci ont diminué de 4 pour cent. Il s'agit d'une troisième baisse annuelle après huit années d'augmentations. C'est en Alberta (-16 pour cent) et à Terre-Neuve (-8 pour cent) où les budgets pour la culture ont subi les plus importantes baisses. En Alberta, cela s'explique par la privatisation de la télévision éducative. A Terre-Neuve, la baisse est attribuable à une compression des dépenses pour les bibliothèques et les activités du patrimoine.

L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan sont, dans l'ordre, les autres provinces qui ont réduit leur budget pour la culture. Les Territoires du Nord-Ouest (+16 pour cent), le Yukon (+13 pour cent), le Nouveau-Brunswick (+7 pour cent) et l'Ile-du-Prince-Édouard (+0,5 pour cent) sont les seules administrations provinciales qui ont haussé leur budget culturel en 1995-1996, en raison des bibliothèques et du patrimoine.

Rentrée parlementaire de Nancy Karetak-Lindell

«Nous faisons bien partie du Canada»

Dans sa réponse au Discours du Trône, Nancy Karetak-Lindell, députée fédérale du Nunavut, s'est livrée à une défense et illustration du futur territoire. Parce que selon elle, à cinq cents jours de la division des TNO, les gens du Grand Nord sont encore trop méconnus dans le reste du pays.

Denis Guérin

Faire reculer l'ignorance : c'est à cela que s'est attachée Nancy Karetak-Lindell tout au long de son allocution en Chambre des Communes, le 25 septembre dernier. La députée libérale fédérale du Nunavut, elle-même Inuit, a plaidé en faveur d'un peuple qui représentera plus de 80 pour cent des quelque 25 000 habitants du futur territoire.

«Les Canadiens sont aussi mal informés sur leur Nord que les Américains le sont sur le Canada», n'a pas hésité à dire celle qui faisait ses premiers pas dans l'enceinte parlementaire. «Quand j'étais au collège à Ottawa, une de mes camarades de classe m'a demandé avant les vacances de Noël de lui rapporter un timbre de chez moi pour qu'elle puisse compléter sa collection. Cet exemple parmi d'autres prouve que les Canadiens du sud oublient que leur pays va bien au-delà du 60ème parallèle. Nous faisons bien partie du Canada, et nous sommes fiers d'être Canadiens».

Si Mme Karetak-Lindell a donc tenu à rappeler que l'Arctique, «ce n'était plus (seulement) les igloos et les ours polaires», elle n'en a pas moins affirmé la singularité de son peuple : «s'il y a une culture vraiment unique et différente à l'intérieur du Canada, c'est bien celle des Inuits». Une culture qui demeure, a-t-elle insisté. Même si en l'espace de 35 ans, «les Inuits ont quitté leurs igloos pour vivre dans des maisons, et se déplacent désormais en avion plus qu'en chiens de traîneaux».

Tous les députés purent également (ré)apprendre que sur le futur territoire du Nunavut, soit un cinquième de leur pays, 27 des 28 communautés n'étaient desservies que par air. D'où le coût très élevé des denrées périssables, mais aussi de certaines qui le sont moins, comme l'essence.

Ces réalités de tous les jours, selon la députée, témoignent de la capacité d'adaptation des résidents, «prêts à affronter les défis qui les attendent». Mais elles sont aussi la preuve que le gouvernement du Nunavut aura besoin de l'appui de l'ensemble du pays pour remplir ses engagements. Comme celui, par exemple, de confier 50% des postes du secteur public à des autochtones.

Le développement du Territoire passe évidemment par l'implantation d'industries, comme c'est le cas, depuis plusieurs années, pour des mines de zinc ou d'autres minerais. Pour autant, selon Nancy Karetak-Lindell, ce développement ne doit pas se faire à n'importe quel prix. «En même temps que ces industries nous apportent des emplois, il nous faut penser à protéger notre environnement, prévient-elle. Notre terre doit demeurer belle et naturelle».

Tout au long de son mandat, la députée du Nunavut devra donc persuader ses collègues de prendre part à ce qu'elle appelle une page d'histoire du Canada - «L'événement le plus important depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949». Pour les y aider, elle les a d'ores et déjà invités à se déplacer dans le Grand Nord. «Une expérience inoubliable», assure-t-elle.

Les langues autochtones

À l'ère de l'informatique

Alain Bessette

À l'arrivée des premiers Européens en Amérique du Nord, un certain nombre de langues autochtones ne possédait aucune forme écrite. C'était le cas de toutes les langues des Territoires du Nord-Ouest. Les Européens, notamment les missionnaires, ont alors commencé le travail monumental de faire passer ces langues de tradition orale vers une forme écrite en utilisant l'alphabet latin ou les caractères syllabiques.

Dans les TNO, l'inuktitut se retrouve sous ces deux différentes formes bien que l'utilisation des caractères syllabiques soit la forme européenne privilégiée dans l'Arctique de l'Est. La langue cri ainsi que certaines langues dènèes utilisent aussi le syllabique. Les langues dènèes semblent cependant favoriser un alphabet de type latin.

Au cours des années 1830, les missionnaires ont introduit l'écriture syllabique en se basant sur les symboles sténographiques du français. Au cours des 160 dernières années, cette forme d'écriture s'est transformée graduellement avec l'adoption de nouveaux caractères qui varient d'une région à l'autre. Ces variations ont contribué à la création de plus de 600 caractères syllabiques pour les langues autochtones du Canada.

Au cours des 10 dernières années, l'informatique s'est imposée comme le pivot central technologique dans tous les milieux. En juin dernier, 628 caractères syllabiques de langues autochtones canadiennes ont été intégrés à une norme internationale sur le codage informatique des symboles et des caractères.

Cette norme régit les codes qui permettent aux ordinateurs de reconnaître chaque caractère. Il est possible d'encoder 65 000 caractères et on a donné jusqu'ici un code à 29 000 caractères.

Tous les problèmes informatiques ne sont cependant pas résolus. Il reste encore à trouver la manière de générer ces caractères en ayant recours à un clavier ordinaire et aussi de trier les données écrites au moyen de ces caractères.

Dans les TNO, plusieurs logiciels de polices de caractères dènès et inuktutut ont vu le jour. Ainsi au défunt Bureau des langues du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, c'était la police de caractère *Voyel 1st Dene* qui était utilisée. Selon Robert Galipeau, chef de section au Services des langues du GTNO, il s'agit de la version la plus moderne. Une entreprise de Yellowknife a également créé une version IBM de police dènèe.

En fait, la majorité des logiciels développés sont en version Macintosh. Au Services des langues, le logiciel Mactitut, est celui privilégié pour les caractères syllabiques de l'inuktitut. Le logiciel en est déjà à sa troisième version. Il existe plusieurs logiciels pour cette langue, logiciels développés tant par le personnel du Bureau des langues que par des entreprises du Nunavut, comme Nortext, ou par des individus.

La normalisation croissante des polices de caractères des langues autochtones aura donc un effet de plus en plus important sur la façon dont ces langues s'insèrent dans la nouvelle ère informatique.

Les données concernant l'inclusion des caractères syllabiques sont issues d'un article de Dirk Vermeulen paru dans la revue Consensus (sept. 97) du Conseil canadien des normes.

Le travail au Canada

Un marché en pleine évolution

Les résultats de diverses études permettent de constater que les horaires de travail changent, que les travailleurs canadiens souhaitent travailler davantage et que les changements du marché du travail ont des répercussions différentes selon l'âge et les qualifications des travailleurs.

Alain Bessette

En juin dernier, *L'Aquilon* vous présentait quelques résultats de recherches appliquées commanditées par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada.

Le présent article indique quelques grandes tendances de la population canadienne au regard du travail, plus précisément les horaires de travail, ainsi que l'impact des niveaux d'aide sociale et de certains changements structurels sur l'emploi.

Horaires flexibles

La notion «typique» du travailleur canadien est cette personne qui se rend chaque matin, du lundi au vendredi, à son travail à plein temps permanent, chez un même employeur, de 9 h à 17 h. Une étude réalisée par Statistique Canada indique pourtant que cette forme «typique» ne touche qu'un tiers des Canadiens. Les emplois temporaires, à temps partiel, de longue durée, à domicile, en fin de semaine, de soir et de nuit, les horaires flexibles et le travail indépendant représentent maintenant la norme. Ce nouveau type de travail répond parfois à des besoins de conciliation entre le travail et la famille mais offre souvent une moins grande sécurité.

D'après cette étude, ces nouveaux horaires de travail sont de plus en plus attribuables aux préférences de l'employeur, et non des travailleurs. Néanmoins, près de la moitié des travailleurs à temps partiel choisissent eux-même cette formule.

Pour leur part, les horaires flexibles, permettant de faire varier les heures de début et de fin de la journée de travail, procurent des avantages tant pour les employeurs que pour les travailleurs. Les couples où les deux conjoints travaillent, surtout lorsqu'ils ont des enfants de moins de six ans, sont le plus susceptibles d'avoir un horaire flexible, conciliant ainsi travail et famille. Les employeurs bénéficient aussi de cette formule car cela réduit la durée moyenne des absences des employés pour maladie ou raisons personnelles : 18 heures pour les employés ayant un horaire flexible comparativement à 24 heures pour les autres travailleurs.

Travailler davantage

La possibilité de réduire le chômage grâce à un partage des heures de travail a suscité un intérêt au cours des dernières années. Ce serait cependant difficilement applicable avec les travailleurs canadiens. En effet, une étude réalisée en 1995 par Statistique Canada démontrent que les deux tiers des travailleurs canadiens sont satisfaits du nombre d'heures travaillées. De plus, 27 p. cent des travailleurs souhaiteraient travailler un plus grand nombre d'heures.

La rémunération est le facteur qui contribue le plus à déterminer les préférences quant aux heures de travail. Plus de la moitié des travailleurs dont le salaire horaire est inférieur à neuf dollars veulent travailler un plus grand nombre d'heures et cette proportion diminue à mesure qu'augmente leur taux horaire.

Les préférences varient peu d'un sexe à l'autre. Les célibataires sont plus enclins à souhaiter davantage d'heures de travail.

Constatations diverses

D'après une étude comparative réalisée en Ontario et au Québec, une augmentation du taux de prestation de l'aide sociale pour les mères célibataires a une influence négative sur leur taux de participation au marché du travail. Chaque hausse de 1000 $ du niveau de prestation d'aide sociale est associée à une baisse de 1,9 p. cent du taux d'emploi.

Une autre étude a constaté que les pertes d'emplois sont plus nombreuses chez les travailleurs âgés. En 1988, la proportion des travailleurs âgés subissant une perte d'emploi était inférieure à leur part de la population active. En 1993, la part de cette catégorie d'âge subissant une perte d'emploi est deux fois plus élevée que leur représentation.

Il est de plus en plus important d'avoir les connaissances nécessaires pour faire face au marché de l'emploi. Au Canada, la croissance de l'emploi est plus rapide dans les secteurs d'activités à forte intensité de connaissances, soit là où les niveaux de recherche et de développement sont les plus élevés, dans les professions hautement qualifiées et où la main-d'oeuvre est très scolarisée. De plus, ces secteurs industriels sont moins touchés par les ralentissements cycliques de l'économie.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 34, 10 octobre 1997

Circonscriptions électorales

Le difficile découpage du Nunavut

Le futur territoire comptera 17 députés. Mais avec 28 communautés éparpillées sur près de 2 millions de kilomètres carrés, le découpage électoral n'a pas été une chose simple. Un tour de force qui a toutefois suscité quelques mécontentements.

Denis Guérin

Le Nunavut n'est pas encore né qu'il a déjà été l'objet d'une division féroce. Mais c'est pour la bonne cause, plaident ceux qui ont présidé au charcutage: il en va, selon eux, de la bonne marche de la future vie démocratique du territoire.

Née en mars dernier, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Nunavut vient de rendre public son rapport.

Pendant ces quelques mois, ses membres ont sillonné le futur territoire, se sont déplacés dans la plupart des communautés, ont entendu tous ceux qui ont souhaité l'être.

De leurs consultations, ils ont retenu trois possibilités de représentation politique. Modèle A : 11 circonscriptions binominales; modèle B : 20 à 22 circonscriptions; modèle C : 17 circonscriptions. C'est cette dernière proposition qui avait leur faveur. C'est également celle qui a retenu l'attention des membres de l'Assemblée législative des TNO.

Chacun s'est accordé à dire qu'il serait souhaitable de limiter le nombre de députés de la future Assemblée du Nunavut. Alors que les 60 000 habitants des TNO sont actuellement représentés par 24 députés, il apparaissait en effet peu souhaitable à beaucoup que les 25 000 résidents du Nunavut votent pour une vingtaine de députés ou plus.

Cette volonté restrictive s'est toutefois heurtée à un obstacle incontournable : la géographie. Difficile en effet de regrouper administrativement des communautés situées à des milliers de kilomètres les unes des autres, uniquement pour satisfaire à des critères de nombre.

Voilà qui explique les disparités de représentations entre Iqaluit, qui disposera de deux députés (soit un élu pour un peu plus de 2000 habitants) et Sanikiluaq, dans la baie d'Hudson, qui aura son propre député (pour moins de 500 habitants).

Le cas de cette dernière localité, plus proche du Nord du Québec que d'aucune autre communauté du Nunavut, aura d'ailleurs provoqué les discussions les plus animées. Originellement rattachée à Whale Cove, elle jouira donc de sa propre circonscription. «Sanikiluaq est dans une position singulière, sans aucun contact avec d'autres communautés du territoire, a rappelé Goo Arlooktoo, député de Baffin sud, pour expliquer cette décision. En partant d'Iqaluit, il en coûte 7 000 dollars pour s'y rendre. Si Whale Cove se trouvait dans la même circonscription, il serait impossible au futur élu de se déplacer pour être suffisamment en contact avec ses électeurs».

Restait alors à solutionner le problème posé par Whale Cove et ses 250 habitants. Tout naturellement, on les rattacha à leurs presque voisins d'Arviat, basés à une centaine de kilomètres. Une décision qui déclencha aussitôt la colère de l'actuel député de Kivallivik, Kevin O'Brien : «Avec ses 60 naissances pour 1700 habitants l'an dernier, Arviat connaît l'une des plus fortes croissances du pays. Mais avec un taux de chômage de 71%, elle a aussi ses problèmes spécifiques. Ajouter Whale Cove dans sa circonscription, c'est comme avoir dix enfants, être sans emploi et sans le sou, pouvant à peine les nourrir... et quelqu'un qui vient vous dire : «eh! en voilà dix autres». C'est inacceptable». Son appel, aussi émouvant soit-il, n'aura finalement pas été entendu...

Découpage
Suite en page 2

Nouvelle session parlementaire

Discours de fin de règne

La quatrième et dernière session parlementaire de l'année s'est ouverte le 1er octobre. Dans son allocution, le premier ministre Don Morin s'est longuement exprimé sur la future division des TNO. Sans oublier le dossier des diamants et la question de l'unité nationale.

Denis Guérin

«Nous faisons face à l'un des plus grands défis jamais relevés par des responsables politiques de ce pays : continuer à prendre des décisions au nom d'un seul gouvernement, pendant que dans le même temps, il nous faut raisonner en fonction des deux nouveaux qui vont prendre sa succession». Don Morin, le premier ministre des TNO, a abordé avec emphase la dernière ligne droite de son mandat.

À quelque 500 jours de la division des TNO, la création des deux prochains territoires est devenue son sujet de préoccupation numéro un.

Preuve en est sa volonté de ne pas laisser la population à l'écart du processus constitutionnel : Don Morin s'est engagé à rendre publiques et accessibles les décisions que son gouvernement prendra dans les prochains mois.

Dans son esprit, il est en tout cas clair que les «coûts entraînés par l'installation, le transfert ou la délocalisation de services dans le futur territoire du Nunavut doivent être assumés par le gouvernement fédéral». Il s'est du reste fait l'écho des accords déjà signés avec Ottawa. Le gouvernement Chrétien déboursera 11,9 millions de dollars pour assurer la formation des Inuit, qui, selon le mandat du futur gouvernement, devront occuper 50 pour cent des postes du secteur public. Par ailleurs, 32 millions de dollars sur trois ans seront consacrés à l'amélioration d'infrastructures routières dans 11 communautés.

Pour mieux cerner les besoins des deux nouveaux territoires à partir du 1er avril 1999, un Comité spécial sur le financement du Nunavut et les Territoires de l'Ouest a été mis en place.

Pour le moment, Don Morin se félicite donc de l'engagement du gouvernement fédéral et de sa nouvelle ministre des Affaires indiennes et du Nord, Jane Stewart. Mais il s'est aussi réjoui des déclarations faites par ses pairs lors de la Conférence des premiers ministres qui s'est tenue à Saint-Andrews, au Nouveau-Brunswick, en août dernier. L'objectif de donner à tous

Discours
Suite en page 2

Avis de la rédaction

En raison d'ennuis majeurs avec notre imprimante, il nous sera impossible au cours des prochaines semaines de publier des photos dans le journal. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Sommaire



Denis Guérin

Les Autochtones et l'industrie minière

Le huitième Rapport sur la participation des Autochtones à l'industrie minière vient de paraître. Il porte principalement sur les façons d'intégrer les connaissances traditionnelles des peuples autochtones à l'exploitation minière. Il se fait également l'écho de programmes de formation professionnelle pour les collectivités situées à proximité d'une exploitation.

Comme dans les rapports précédents, l'édition de cette année présente un certain nombre d'études de cas. Parmi elles, on retiendra l'exemple du partenariat entre la Nation crie de Mistissini et la société Inmet Mining dans le cadre du projet Troilus dans le nord du Québec.

Publié annuellement, ce rapport est produit par le sous-comité du Groupe de travail des gouvernements sur l'industrie minière, dont font partie les Territoires du Nord-Ouest.

Conférence nationale des commissaires

Yellowknife accueillera en 1998 la Conférence nationale des commissaires. «Ce sera l'occasion pour les commissaires de tout le pays d'avoir une meilleure compréhension de la diversité culturelle du Nord», a déclaré la Commissaire aux langues des Territoires du Nord-Ouest, Judi Tutcho.

Cette conférence est chaque année l'occasion pour les commissaires d'organiser des sessions de travail sur des sujets aussi variés que l'accès à l'information, la protection de la vie privé ou le respect des lois sur les langues officielles.

Opération soldes à St-Patrick

L'école secondaire St-Patrick ne déménage pas, mais procèdera à une sorte de grande vente de garage le samedi 11 octobre entre 9 heures et 13 heures. Les profits permettront de financer le séjour d'étudiants volontaires dans des pays en voie de développement.

Les chauffards pris en chasse

Pendant 24 heures, le samedi 4 octobre dernier, les mauvais conducteurs n'avaient qu'à bien se tenir. Ils étaient en effet la cible de l'opération Impact, menée conjointement par les membres de la GRC, la patrouille routière du ministère des Transports des TNO et les officiers municipaux de différentes localités.

Conduite en état d'ivresse, non usage de la ceinture de sécurité et excès de vitesse ont été les trois infractions majeures. L'an dernier, près de 300 000 véhicules avaient été arrêtés à travers le pays, pour un total de près de 20 000 infractions constatées.

Protection civile

Près de 400 000 $, provenant pour moitié du gouvernement fédéral, viennent d'être alloués aux programmes de l'Organisation des mesures d'urgence dans les TNO. Les fonds permettront notamment de former en matière d'évacuation les communautés de l'Arctique de l'Ouest confrontées aux risques d'inondations et d'incendies de forêts. Plus spécifiquement, un système de communications d'urgence VHF sera mis en place dans la ville de Fort Smith. Il devrait être opérationnel à partir de fin mars 1998.

«Les communautés nordiques sont isolées et doivent pouvoir compter sur des moyens de communications fiables et sur des interventions d'urgence bien coordonnées», a déclaré Manitok Thompson, ministre responsable des Mesures d'urgence.

Société de développement économique du Sahtu

Dans le cadre du programme pour l'avenir des communautés du GTNO, une société de développement économique verra bientôt le jour dans la région du Sahtu. «Un processus de décision et développement local sera toujours plus à même de répondre aux fluctuations économiques», a expliqué Stephen Kakfwi, le ministre du développement économique pour justifier cette nouvelle implantation. D'autres sociétés identiques sont déjà en activité au sud du Grand lac des Esclaves, à Inuvik, dans le Baffin et le Keewatin.

Découpage

Suite de la une

Querelle de clocher, diront les uns; illustration des contraintes géographiques du Nord, diront les autres. Toujours est-il que les électeurs de Sanikiluaq en particulier, et ceux du Nunavut en général, jouiront du niveau de représentation politique peut-être le plus élevé du monde. Ce n'est pas la démocratie athénienne, mais on n'en est plus très loin.



Découpage électoral selon le modèle C.

Discours

Suite de la une

les Canadiens un niveau de vie comparable avait en effet été affirmé. «C'est une bonne nouvelle pour le Nord que les provinces plus fortes et plus prospères reconnaissent qu'elles doivent soutenir les régions où les indicateurs sociaux et économiques sont en dessous de la moyenne nationale», a déclaré le premier ministre Don Morin.

Reste que cette solidarité fortement affirmée, sans être de façade, peut avoir des limites. Notamment quand arrive sur la table le dossier des mines de diamants. «Nous serons intransigeants avec tous nos partenaires, y compris le gouvernement fédéral, pour faire en sorte que le Nord obtienne sa juste part du gâteau», a prévenu Don Morin. Une façon comme une autre de répondre aux critiques qui, dès la fin de son discours, n'ont pas manqué de fuser dans l'hémicycle parlementaire.

Soins dans le Keewatin et le Baffin

Peu de perturbations dans l'offre de soins

Selon un rapport que vient de rendre public le ministère de la Santé des Territoires du Nord-Ouest, les populations du Keewatin et de Baffin ne devraient pas trop subir les conséquences des changements décidés par les Conseils régionaux de santé.

Denis Guérin

Les habitants de Baffin et du Keewatin ont-ils quelque souci à se faire concernant les soins de santé qui leur seront offerts dans les mois qui viennent? C'est la question à laquelle s'est efforcé de répondre, dans un rapport, un groupe de travail du ministère de la Santé des TNO.

Conclusion: pas de perturbations majeures à craindre. Toutefois, dans le Keewatin, un manque de médecins généralistes dans les trois à quatre mois à venir pourrait se faire sentir, obligeant les habitants des communautés les plus éloignées à davantage se déplacer. De plus, dans les deux régions, certaines carences seront également perceptibles, à court terme, en ce qui concerne les soins prodigués par des spécialistes.

Mais surtout, le rapport reproche aux deux Conseils de Santé de ne pas avoir assez informé la population sur ces changements. Il les engage à rectifier le tir le plus rapidement possible.

Rappelons en effet que dans ces deux territoires, les Conseils Régionaux de Santé ont pris récemment des décisions (ou étudient des projets) susceptibles de modifier l'organisation des services de soins. Ainsi, le Conseil de Santé du Keewatin a décidé de s'occuper directement du recrutement du personnel médical : il a rompu son contrat avec le NMU (Northern Medical Unit) de l'Université du Manitoba qui lui servait traditionnellement d'intermédiaire en la matière.

Le Conseil régional de Santé de Baffin, quant à lui, a mis fin à ses relations avec l'Université McGill de Montréal. Désormais, il compte faire appel, pour le recrutement de son personnel médical spécialisé, à l'Institut de cardiologie d'Ottawa.

Élections au Conseil scolaire francophone de Yellowknife

Un poste demeure vacant

À la date limite fixée pour les mises en candidature, seules quatre personnes s'étaient prévalues de leur droit d'être candidat pour siéger au Conseil scolaire francophone de Yellowknife.

Alain Bessette

Le 1er octobre dernier était jour d'élection au Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY). Des cinq conseillers sortants, quatre se sont représentés et ont été élus par acclamation. Il s'agit d'Anne Bérubé, Benoît Boutin, André Corriveau et Jean-François Pitre. Il reste un siège vacant à combler.

Selon Ken Woodley, surintendant de la Commission scolaire no 1 de Yellowknife, il sera possible pour les nouveaux élus de combler le poste vacant en suivant les politiques internes de la commission scolaire.

Selon ces politiques, le CSFY devra publiciser qu'il cherche à combler un poste vacant et fixer une date limite pour la réception des lettres des candidats démontrant un intérêt pour le poste. C'est le Conseil qui révisera les candidatures reçues et qui effectuera la nomination. La personne choisie occupera cette fonction jusqu'aux prochaines élections.

Lors de cette soirée, le CSFY en a profité pour informer les quelques parents présents des activités du Conseil durant l'année. Cette séance d'information du Conseil n'avait cependant pas été publicisée. De nombreux parents avaient aussi été avisés de l'absence d'élections en raison du nombre insuffisant de candidats et candidates. Il n'y avait donc qu'un faible nombre de parents qui assistaient à cette réunion.

Le principal dossier du Conseil est celui de la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter l'école Allain St-Cyr. Les travaux de construction devraient normalement débuter au printemps 1998.

Comme le veut maintenant la tradition, les conseillers scolaires ont fait don de leurs honoraires de conseillers à l'école. Cette somme d'argent a été investie dans l'achat de matériel informatique.

Il y a actuellement 64 élèves inscrits à l'école. De ce nombre, six sont en maternelle, 23 sont dans la classe des 1ère, 2e et 3e années, 15 sont dans la classe des 4e, 5e et 6e années et 16 sont en 7e, 8e et 9e années. De plus quatre élèves poursuivent leurs études dans des institutions hors TNO.

Le projet de création d'une Commission scolaire francophone des TNO se poursuit en collaboration avec la Fédération Franco-TéNOise. La demande initiale présentée au ministère de l'Éducation, Culture et Formation a été retournée au Conseil afin qu'y soient ajoutés certains détails et clarifications.

Les conseillers et parents présents ont aussi discuté de la question de l'inscription des non-ayants droit à l'école (Voir encadré sur les ayants droit).

Inscription de non-ayants droit dans les écoles francophones

Une question épineuse

Alain Bessette

Lors de la séance d'information publique du CSFY le 1er octobre dernier, la question de l'inscription d'élèves qui ne sont pas des ayants droit a été abordée et certaines interventions ont permis de constater qu'il s'agit d'une question qui pourrait soulever bien des émotions.

L'inscription de cette catégorie d'élèves touche tous les conseils et les programmes scolaires de langue française tant à Iqaluit qu'à Hay River et Yellowknife.

Des discussions, il s'est dégagé un besoin d'élaborer une politique sur l'inscription d'élèves qui ne sont pas couverts par l'article 23 de la Constitution canadienne.

Jean-François Pitre, président sortant du CSFY, a indiqué que le Conseil avait fait une demande au ministère de l'Éducation afin que soient développées des lignes directrices sur le sujet. «Comme ça, ce serait pareil partout ailleurs, pas juste à Yellowknife» a expliqué M. Pitre.

Selon le conseiller André Corriveau, l'inscription d'élèves qui ne sont pas des ayants droit devrait être évaluée cas par cas tout en gardant en tête que c'est la qualité de l'enseignement qui doit toujours primer.

Il y a des craintes qui ont été soulevées face à l'inscription d'élèves non-ayants droit. D'une part, une telle pratique risquerait de transformer l'école Allain St-Cyr en une école d'immersion. Il est déjà difficile de conserver un environnement français à l'école. L'ajout de ces jeunes anglophones ferait empirer les choses. De plus, en acceptant d'inscrire un élève non assujetti par l'article 23 de la Constitution, ce dernier, ainsi que ses frères et soeurs deviennent de facto des ayants droit. Finalement, il a été rappelé que le financement gouvernemental en éducation se fait pour des programmes particuliers, le programme d'immersion et le programme de français langue première.

L'étude cas par cas des demandes d'inscription d'élèves non-ayants droit devrait tenir compte du phénomène de l'assimilation. Il est possible que des parents d'origine francophone, mais n'ayant pas fait leurs études en français, souhaitent voir leurs enfants réintégrer le berceau francophone. Techniquement, ces enfants ne sont pas des ayants droit mais il serait possible de leur reconnaître un droit d'inscription dans une philosophie de lutte contre l'assimilation.

Finances publiques

La dette se résorbe

Denis Guérin

En attendant le surplus annoncé pour l'année 1997-1998, le GTNO peut se targuer d'un déficit moindre que prévu pour l'exercice budgétaire écoulé.

Les bonnes nouvelles se succèdent dans le domaine des finances publiques. En présentant, au début de cette année, le budget des TNO pour 1997-1998, le ministre des finances John Todd avait déjà annoncé un surplus budgétaire de 9 millions de dollars à la fin du présent exercice. C'était la première fois depuis cinq ans que le gouvernement des TNO réussissait, en établissant son budget, à éviter un solde déficitaire.

Reste évidemment à savoir si cette prévision ne sera pas invalidée par de nouvelles dépenses en cours de route.

En attendant, John Todd a déjà pu se réjouir d'une nouvelle quant à elle imprévue : le déficit budgétaire pour l'année 1996-1997 n'atteindra pas les 38 millions de dollars escomptés, mais devrait se stabiliser autour de 12 millions. Conséquence : la dette du gouvernement se chiffre désormais à 41 millions, et non 65 millions, comme le ministère des finances le prévoyait.

Quant au surplus de 9 millions, John Todd a d'ores et déjà annoncé qu'il sera consacré à la résorption de la dette. À la veille du dernier exercice budgétaire du GTNO, en 1998-1999, celle-ci devrait donc avoisiner près de 30 millions de dollars. Le gouvernement n'aura alors plus qu'un an s'il veut atteindre son objectif : être en aussi bonne santé financière que possible au moment du passage de témoin à ses deux successeurs, le 1er avril 1999.



ÉDITORIAL

Un étonnement perpétuel

En relisant le compte-rendu des débats ayant entouré la question du découpage électoral dans le futur territoire du Nunavut, la même réflexion insidieuse qui me hante depuis près de sept ans m'est revenue à l'esprit : comment peut-on justifier le maintien d'une Assemblée législative aussi énorme pour une population si petite?

Il y a actuellement 24 députés qui représentent une population d'environ 55 000 personnes. Un ratio d'un député par tranche de 2300 habitants. À la suite de la division des Territoires et de la création de deux Assemblées législatives distinctes, on risque de se retrouver avec près d'une quarantaine de députés pour cette même population. Le ratio sera donc d'environ un député par tranche de 1300 habitants.

Pour fin de comparaison, le ratio au Parlement canadien est proche d'un député par 80 000 habitants.

Une chose est certaine, dans les TNO, on n'aura que peu à apprendre en terme de démocratie. Ici, la notion de démocratie est poussée à son extrême limite... financière.

C'est surtout ça le problème majeur que soulève cette question. Ça coûte cher de faire fonctionner d'aussi impressionnantes assemblées législatives alors que les budgets des gouvernements sont en décroissance. On a tendance à se dire que l'argent investi dans le maintien de ces assemblées pourrait probablement être mieux mis à contribution pour rehausser les services de soins de santé ou autres programmes indispensables.

Certes, les distances sont énormes mais nos députées au Parlement fédéral démontrent qu'il est possible de représenter efficacement d'aussi vastes territoires.

Est-ce pousser la démocratie trop loin que d'avoir presqu'un député par village et hameau?

Les lecteurs et lectrices sont chaudement invités à nous faire connaître leur opinion à ce sujet.

Alain Bessette



Restructuration des associations de l'Ouest

On efface tout et on recommence

Tous les membres de la communauté francophone de Yellowknife sont invités, le mardi 4 novembre prochain, à se prononcer sur la nouvelle structure des associations de la capitale.

Denis Guérin

Il aura fallu trois réunions avant que le tableau ne prenne forme. Mais il faut dire que les responsables associatifs de Yellowknife avaient vu grand : plutôt que de garder la structure actuelle, ils avaient décidé de revoir leur organisation, celle-là même qui va s'insérer dans la future Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest (AFAO).

«Il fallait tout casser pour se rendre à l'évidence qu'on ne pouvait rien faire d'autre que de reconstruire la même chose en plus petit», a conclu la coordinatrice du comité Théâtre, Roxanne Valade. De fait, le fonctionnement des associations n'est pas radicalement modifié, sauf sur un point.

S'il y a toujours une Table de concertation de Yellowknife, regroupant l'ensemble des coordonnateurs des comités permanents de la capitale, elle sera en quelque sorte chapeautée par le Regroupement des francophones. Celui-ci, dont tout adulte résidant à Yellowknife et qui paie la cotisation annuelle peut devenir membre, élira un président et un vice-président de la Table de concertation. La procédure, si elle n'allège pas vraiment le tout, a au moins le mérite d'être la plus démocratique possible.

Il n'en reste pas moins que c'est toujours la Table - et son groupe de coordonnateurs - qui définira les priorités pour la communauté. Elle élira également deux autres délégués, en plus du président et du vice-président, qui représenteront Yellowknife au sein de l'AFAO. Celle-ci, rappelons-le, regoupera des représentants des deux autres communautés de l'Ouest, Hay River et Fort Smith.

Lors de la grande assemblée constituante du 4 novembre prochain, les francophones de la capitale seront donc amenés à se prononcer sur cette nouvelle structure. Ils auront du reste l'occasion d'acquérir leur carte de membre et, ainsi, de prendre part au vote.

L'assemblée constituante de l'AFAO aura lieu quant à elle quelques jours après, le 15 novembre à Hay River.

Le Nord en peinture

Tonya Makletzoff et Kayhan Nadji, deux artistes vivant dans les Territoires du Nord-Ouest, exposent leurs œuvres jusqu'au 30 novembre.

L'une y a grandi, l'autre y a émigré, mais les deux ont choisi de le peindre. Le Nord - et ses habitants en tout premier lieu - est ainsi le thème de prédilection de Tonya Makletzoff et Kayhan Nadji. Leurs peintures seront à l'affiche pendant les deux prochains mois au Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles. L'exposition est présentée par le Conseil des Arts des Territoires du Nord-Ouest, qui soutient financièrement les deux artistes.

De sa vie actuelle au sein d'un petit groupe de Dènès, en pleine brousse, à plus de 120 km de Fort Simpson, Tonya Makletzoff a tiré de nombreux tableaux. C'est une sélection de ce travail qui est aujourd'hui présentée à Yellowknife.

Les œuvres de Kayhan Nadji donnent en revanche une vue d'ensemble de sa carrière, commencée il y a trente-cinq ans. D'origine iranienne, il est passé par l'École de peinture du Québec avant d'être attiré par la beauté sauvage du Grand Nord canadien, où il vit désormais.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

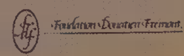
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateur : Stépahne Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







La cédille et le tréma

Annie Bourret (APF)

Le français a emprunté la cédille à l'espagnol, où le mot signifie «petit c». Ce signe en forme de c à l'envers sous la lettre C est attesté pour la première fois en français en 1529 dans Champfleury, un livre publié par l'imprimeur Geofroy Tory. Comme le caractère en plomb n'existe pas chez les imprimeurs de livres français à l'époque, Tory avait dû emprunter le c cédille à des imprimeurs de Toulouse spécialisés depuis 1488 dans la publication de livres religieux en espagnol, notamment La Consolaçion de Boeçio.

La cédille est l'aboutissement de plusieurs tentatives d'indiquer la prononciation en S de la lettre C devant les lettres A, O et U dans certains mots (perçant, perçons et aperçu), contrairement à d'autres (décaféiné, encoignure et incurable). On a commencé par utiliser le C suivi de Z, une orthographe qu'on retrouve dans Gargantua de Rabelais, dont faczon (façon) et enfonczoit (enfonçait) sont des exemples. Plus tard, l'analogie avec le GE de vengeance a servi d'exemple pour le C se prononçant en S : exerçant s'est déjà écrit exerceant. À cause de la cédille, le digramme CE est totalement disparu, sauf dans douceâtre, seule exception répertoriée. On continue d'employer GE, cependant. Peut-être parce qu'il est impossible d'ajouter graphiquement une cédille à la lettre G minuscule.

Avant de passer au tréma, permettez-moi de signaler une curiosité au sujet de la cédille. Il existe un manuscrit latin publié entre 1298 et 1301 en France et dans lequel on a utilisé des e cédillés à la fin de noms de famille français, pour marquer la prononciation finale en É. Par exemple, le E final du nom de famille qu'on écrirait aujourd'hui Doré n'avait pas d'accent mais bel et bien une cédille.

Le tréma signifie que la voyelle qui précède doit être prononcée séparément : maïs se prononce /mahisse/ et non comme mais /mè/. En ancien français, ce rôle du tréma a été très important. Il a longtemps servi à distinguer les I et U voyelles des I et U consonnes (consonnes qui s'écrivent J et V depuis seulement 1762), un usage entièrement disparu en français, sauf peut-être dans le très vieux nom de famille Bienuenüe (pour le nom Bienvenüe). Le mot maître, qui vient du latin magistu, s'écrivait maïstre au 12e siècle, ce qui permettait de connaître sa prononciation exacte de / mahistre/. Il s'est contracté au fil du temps en maistre (prononcé /messtre/) et est devenu maître quand le S est devenu muet (même chose pour tost devenu tôt).

Les mots comme ciguë, ambiguë et contiguë constituent des exceptions, puisque nous ne prononçons plus la voyelle sur laquelle se trouve le tréma. C'est d'ailleurs pourquoi ces trois mots constituent une faute d'orthographe courante, car on tend souvent à mettre le tréma sur le U. L'Académie française a tenté en vain de faire accepter cette «erreur» (cigüe) en 1975.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Dans la foulée de la rencontre de Calgary

Création d'un comité sur l'unité nationale

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a annoncé le 6 octobre dernier la création d'un comité spécial de six membres sur l'unité nationale.

Alain Bessette

Le Comité spécial sur l'unité nationale supervisera les consultations avec les résidents du Nord sur l'unité nationale, particulièrement sur les sujets d'intérêt pour les TNO et les peuples aborigènes. Il a été créé dans la foulée de la rencontre constitutionnelle des premiers ministres provinciaux tenue en septembre dernier à Calgary.

«Il est essentiel de mettre en place un mécanisme, un partenariat, pour s'assurer que les activités du gouvernement et de l'Assemblée législative au regard des consultations et de l'unité nationale soient bien coordonnées et tranparentes» a indiqué le premier ministre Don Morin.

«Des informations et des mises à jour doivent être fournies au Cabinet, aux députés et à la population» a ajouté le premier ministre.

Ce comité spécial est composé du premier ministre, Don Morin, du ministre des Affaires constitutionnelles nationales, Stephen Kakfwi, du ministre des Affaires autochtones, Jim Antoine ainsi que des députés John Ningark, Jane Groenewegen et Roy Erasmus.

Les consultations porteront sur trois thèmes.

Le gouvernement veut d'abord s'assurer que toutes les résolutions reflètent les préoccupations des Canadiens quant à leur bien-être et à l'avenir de leurs enfants.

Le gouvernement tient aussi à s'assurer d'un rôle significatif pour les leaders autochtones dans le processus d'unité nationale.

Finalement, le gouvernement veut que le Canada reconnaisse tant les territoires que les provinces et que les territoires puissent participer activement au processus de réforme de la Constitution canadienne.

L'Assemblée législative compte mettre en oeuvre toute une série de moyens pour mener ces consultations. Il y aura des rencontres dans chacune des circonscriptions électorales mais les citoyens et citoyennes pourront également communiquer avec le comité via le téléphone, le télécopieur, la poste ou l'Internet.

La ligne téléphonique sans frais est le 1-800-661-0784. Le télécopieur sans frais est le 1-800-661-0879. L'adresse électronique du Comité est unity@assembly.gov.nt.ca et on peut également consulter la page web du gouvernement au http://www.assembly.gov.nt.ca.

Tout commentaire sur le sujet doit parvenir au Comité au plus tard vendredi le 28 novembre prochain. Les membres du Comité spécial sur l'unité nationale soumettront un rapport à l'Assemblée législative des TNO au début du mois de décembre.

Appels d'offres
Offres d'emplois
Petites annonces

Rencontre des radios communautaires de Baffin

Louis Mc Comber

Du 14 au 16 octobre prochain aura lieu à Iqaluit une rencontre des radios communautaires inuit de Baffin. Il s'agit d'une initiative de l'organisation Kakivak, corporation inuit vouée à la promotion du développement économique des communautés de Baffin.

C'est d'abord le lancement du satellite Anik en 1978 qui a permis à la société Radio-Canada Nord (SRC-Nord/CBC-North) de retransmettre ses émissions dans toutes les communautés de l'Arctique canadien. Avant on ne pouvait capter que les émissions sur ondes courtes de Radio-Canada International. Depuis 1961 les services anglais de Radio-Canada Nord existaient déjà à Iqaluit (alors Frobisher Bay) et, faute d'autres moyens techniques, ne diffusaient que localement.

Avec l'arrivée d'Anik, CBC-North a décidé d'aménager des tours de retransmission dans toutes les communautés de l'Arctique de plus de 500 habitants, ce qui excluait des communautés comme Clyde River ou Broughton Island qui à cette époque n'atteignaient pas ce minimum de population. Mais le GTNO a pris le relais et a décidé de fournir ces installations à toutes les autres communautés.

C'est à ce moment-là que les radios communautaires ont vu le jour. Dans chaque communauté où ils installaient leur équipement de retransmission, SRC-Nord montait un studio de radio communautaire prêt à rentrer en onde, au frais de la société de la Couronne.

Depuis, à chaque fois que leur technicien visite les communautés, il en profite pour jeter en même temps un coup d'oeil sur l'équipement de la radio communautaire et s'assurer que tout fonctionne bien.

Bien que la plupart des radios communautaires du Nunavut soient des organismes indépendants, ils sont souvent soutenus par leur conseil de hameau local.

«C'est une part essentielle de la vie des communautés de l'Arctique de l'Est et de la culture!» explique Patrick Nagle, le directeur de CBC-North à Iqaluit. «À la radio communautaire, il y a moins le stress de parler en public que dans une salle. Les gens s'en servent parfois comme si c'était une assemblée publique. Dans la ratification de l'entente du Nunavut ou encore dans le référendum sur la parité, la radio communautaire a joué un rôle essentiel. Toute la population l'utilise! Pour émettre une opinion sur une question politique, pour donner de l'information à la communauté ou offrir des voeux...!»

Lorna Roth est professeur en communication à l'Université Concordia de Montréal et spécialiste des médias autochtones: «La radio communautaire chez les Inuit a un rôle très particulier: c'est un peu une continuation des conversations familiales ou des échanges entre voisins. Comme CBC-North présente déjà beaucoup d'émissions en inuktitut de même que la télévision de Inuit Broadcasting Corporation, la radio communautaire a moins la mission de sauvegarder la langue et la culture, comme ça peut être le cas dans beaucoup d'autres régions du monde où on retrouve des langages minoritaires. À Igloolik au début, elle a eu une très grande importance puisque pendant plusieurs années les citoyens ont refusé la télévision.»

C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée. Jonah Kelly, animateur de CBC-North à la retraite, a participé à l'organisation en compagnie de la responsable pour Kakivak, Leethia Nowdlak.

«Les 13 communautés de Baffin seront représentées, explique Jonah, il s'agit d'un premier contact et tout le monde est intéressé à savoir ce qui se passe ailleurs, dans les autres communautés. Iqaluit sera aussi de la partie, puisque l'équipe de l'émission Tusauti (qui était diffusée à l'antenne de CFRT) a confirmé sa participation à la rencontre.»

Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Remerciements
La Garderie Plein soleil tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné un coup de main lors du bingo du 5 octobre : Céline Pelletier, Normand Fillion, Gérald Caron, Lisa Beaulieu. Un merci tout spécial à François Cyr. Les profits de cette activité serviront à acheter des jeux pédagogiques et du matériel de bricolage.

Recherche colocataire
Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plait. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez Jean-François ou laissez un message au 873-5670.

Travaux de couture
Ayez votre couture de fait pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà fait (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau
À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Tuteur de français
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

René Fumoleau

45 ans chez les Dènès

Natali Lefebvre

Quand René Fumoleau arrive à Fort Good Hope en 1953, il n'y a pas une seule automobile dans le village, et naturellement, il n'y a pas encore de motoneiges. En hiver, les attelages à chiens sont l'unique moyen de transport, et en été, les canots. La population est encore très nomade. Tout l'hiver, à partir du mois d'octobre jusqu'au printemps, les Dènès se dispersent pour faire la trappe d'animaux à fourrure comme les renards, les visons, les castors, les martres et les loutres. Ils se séparent en petits groupes; deux familles ici; trois familles là-bas, une autre famille 30 milles plus loin. C'est vraiment cela, la vie traditionnelle.

Encore aujourd'hui, la priorité des Dènès de Lutsel K'é, où vit actuellement le Père Fumoleau, c'est la mobilité. La plupart d'entre eux sont très bien équipés pour voyager, et possèdent de bonnes motoneiges et de bons bateaux. Ce qui est important pour eux, c'est de pouvoir aller n'importe où quand ils le veulent. Même dans une communauté isolée comme Lutsel K'é, les gens qui travaillent la semaine sentent le besoin de se retrouver dans la nature la fin de semaine.

Le fait de se rassembler en communautés nécessite une transition difficile. Cela signifie passer à un mode de vie très différent, et l'expérience est traumatisante pour bien des Dènès. Ils étaient les maîtres et rois de leur territoire, et tout à coup, ils se retrouvent dans des villages où tout est contrôlé, réglé par des agents du gouvernement, et où ils perdent le contrôle de leur vie.

Autrefois, tout les éléments de la vie dènèe étaient interreliés; la famille, qui était le noyau de la structure, influençait les loisirs, l'éducation, la façon de voyager, de bâtir les maisons, d'utiliser les ressources, de gérer le temps. Et puis soudain, avec la venue des communautés gérées de l'extérieur par différentes personnes et organisations, il n'y a plus cette liaison, cette imbrication de toutes les composantes de la culture aborigène.

C'est à ce moment-là que la société dènèe commence à souffrir énormément. Jusqu'aux années 70, les villages étaient encore traditionnels. Mais quand le gouvernement des territoires vient s'installer à Yellowknife en 1967 et prend le contrôle de tous les aspects de la vie dènèe, tout tombe en morceaux.

Pourtant, les valeurs traditionnelles restent profondément ancrées, et malgré l'effondrement de certaines structures, les Dènès commencent à s'organiser. En octobre 1969, ils mettent sur pied la Fraternité indienne des Territoires du Nord-Ouest, qui va plus tard retrouver son nom traditionnel : Nation dènèe. Pour René Fumoleau, ce sont des années sensationnelles à vivre. C'est tout un renouveau qui lui rappelle la décolonisation de l'Afrique dans les années 50, alors que le peuple africain réclamait son indépendance. Chez le Dènès, il retrouve exactement le même sentiment, la même fierté et le même processus de revendication. Il y a de l'espoir et une prise de conscience de toute la Nation.

À ce moment-là, les Dènès sont à l'avant-garde de tout le mouvement aborigène au Canada. Ils cherchent à se faire connaître à travers le pays, et organisent des rencontres avec les aborigènes de toutes les provinces. De ces initiatives naît un nouveau sens de l'unité dènèe. Autrefois dispersés et sans moyens de communication, ils reforment une nation qui a quelque chose de particulier à offrir au Canada.

Le problème, c'est que même si les Dènès désirent faire partie du Canada, on ne veut d'eux qu'à la condition qu'ils renient tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils possèdent, toutes leurs valeurs.

Depuis 1953, René Fumoleau a vu le monde dènè se transformer sous l'influence de la culture occidentale. «C'est un genre de rouleau compresseur. C'est arrivé ici, en Afrique, aux Philippines, en Europe, au Québec et ailleurs : dans les petits villages traditionnels, tout a été nivelé. C'est terrible, cette façon de tout écraser, d'imposer une seule culture, une seule langue, une seule façon de voir, un seul système de justice, une seule économie. C'est ce qui va mener la civilisation occidentale au désastre», soutient-il.

René Fumoleau croit que pour éviter le pire, il faudra revenir à des valeurs profondes, à des valeurs humaines qui permettront aux gens de prendre de nouveau le contrôle de leur propre vie. «Dans l'histoire de l'humanité, il y a toujours eu de grands désastres, de grandes calamités, de grands tremblements sociaux, mais il y a toujours eu un groupe de personnes qui a remis l'histoire en marche. Il y a toujours eu des prophètes qui étaient là, qui avaient une autre vision et qui recommençaient à s'organiser, à regrouper les gens et à refaire une société nouvelle», affirme le Père Fumoleau. Pour lui, la vie d'un peuple se compare à la vie d'un individu qui évolue, qui change, abandonne certaines choses pour en rebâtir de nouvelles, parfois perd le contrôle et dégringole pour mieux se relever.

Aujourd'hui, bien qu'il ait pris sa retraite, René Fumoleau n'a pas cessé d'appuyer les Dènès et ne manque jamais une rencontre dans la communauté. Il y parle peu parce qu'il croit que les gens sont capables de s'organiser eux-mêmes et de décider de ce qu'ils veulent, mais il est content d'être là et y restera. «On ne peut pas aider les autres en les changeant, pense-t-il; on ne peut que se changer soi-même.» Puis, il cite George Barnaby, un Dènè de Fort Good Hope qui a déclaré, lorsqu'une dame d'Edmonton lui a demandé comment elle pouvait appuyer les Dènès dans leur *lutte pour la décolonisation* : «Nous, on essaie de se décoloniser là-bas dans le Nord, alors si vous voulez vraiment nous aider, essayez de vous décoloniser vous aussi.»

Pour toujours

René Fumoleau

Le ministre des Affaires indiennes
rencontra les chefs dènès à Yellowknife,
discuta de leurs droits et conclut avec ces
promesses:

«Vos ancêtres ont vécu sur 1 000 000 de
kilomètres carrés,
et vous aussi avez tous les droits sur ces 800
000 kilomètres.

Tant que le soleil brillera,
vous pourrez occuper ces 600 000 kiolmètres.
Aussi longtemps que le grand fleuve
coulera,
vous vivrez librement sur ces 400 000
kilomètres.

Cependant, vos 200 000 kilomètres font
partie du Canada
et les lois canadiennes prévaudront
sur l'ensemble de vos 100 000 kilomètres.

Si des Blancs veulent s'établir
sur votre terrotoire de 50 000 kilomètres,
et exploiter les ressources de vos 20 000
kilomètres, vous devrez partager vos 5 000
kilomètres avec eux.

Mon gouvernement garantira vos droits
sur vos immenses 2 000 kilomètres,
et vos enfants pourront vivre pour l'éternité
sur vos 500 kilomètres de territoire.

Après notre accord sur vos 200 kilomètres,
je vous donnerai un drapeau canadien
que vous pourrez faire flotter n'importe où
sur les 50 kilomètres de votre territoire
en signe de notre entente sur vos 10
kilomètres.

Même si l'intérêt national exige
que vous abandonniez votre kilomètre de
territoire
je promets qu'il vous restera quand même
assez de place
où vous pourrez vous asseoir et vous
tourner les pouces».



Il était une fois la Pin Lady...

Il y a des années que je la vois, que je lui dis non merci. Qui est-elle? Elle marche d'un bout à l'autre de la ville. Il y a quelques années, elle avait un enfant dans un amautti (manteau que les dames inuit portent avec le bébé dans une espèce de capuchon géant). L'an dernier, elle a remis son amutti (en passant, se prononce Amaoutti), elle venait d'avoir un autre enfant. Cet été, elle va et vient avec un bébé en poussette et l'autre par la main.

Je l'ai rencontrée des centaines de fois, souvent quatre à cinq fois dans la même journée, et inlassablement elle me sourit peu importe que ses lunettes soient embrouillées par le givre de notre hiver si froid ou brisées par un accident un peu douteux. Tout le monde la connaît et personne ne sait vraiment qui elle est.

On la voit dans les entrées d'hôtels, autour des bars, toujours avec les enfants, son sac à couches qui semble d'une telle lourdeur. Elle marche d'un pas lourd, semble fatiguée d'une vie qui tourne en rond de l'aéroport à la banque, de l'hôpital au magasin Northern. Peu importe si je la trouve défraîchie ou pas, elle m'abordera avec son sourire plein de gentillesse et avec la même question, qu'elle doit demander des centaines de fois au cours de ses journées aussi longues que ses marches dans les rues d'Iqaluit.

Jusqu'à l'hiver dernier, personne ne connaissait son nom, puis un commerçant de l'aéroport a fait une plainte contre elle... Elle nuisait à son commerce. Il est vrai que ce commerçant est l'homme le plus puissant financièrement de notre communauté et si vous pensez petit dollar, dites-vous que le revenu de ses perceptions en loyer par mois serait assez pour me permettre de vivre le reste de ma vie sans travailler. Donc elle qui est une petite dame sans la puissance de notre géant de la finance, a été défendre sa cause devant son député, les dirigeants des aéroports, à la radio et a fait mal paraître notre requin. Il était dans son droit mais l'histoire a fait la manchette à la radio et dans les journaux, et tout le monde a connu un peu plus celle *que tous appellent la Pin Lady*.

Si un jour vous venez à Iqaluit, ne la cherchez pas, elle vous trouvera et vous demandera avec un sourire aux lèvres : «Seriez-vous intéressé à acheter une broche faite à la main?»

Même lorsqu'elle me rencontre pour une cinquième fois dans la journée, elle va me demander la même chose, et moi je lui dirai toujours non merci. Elle vend pour ses frères qui ont un atelier de bijoux. Tout est fait à la main. Ils travaillent l'ivoire, les panaches de caribou et le fanon de baleine. Elle vend du matin au soir et les enfants la suivent ainsi dans sa quête inlassable de clients.

Vendredi, je l'ai cherchée sans la trouver. Je voulais lui acheter une broche pour offrir à une amie, et je trouvais bien banale de l'acheter dans n'importe quelle boutique de la ville qui en vend. Alors j'ai attendu que le hasard la mette sur ma route, et samedi soir j'ai acheté. Elle en avait quelques unes, et un narval a retenu mon attention, je l'ai pris. Elle ne m'avait jamais donné un sourire comme celui qu'elle m'a donné. La Pin Lady est une simple vendeuse itinérante, mais qui donne à tous par son courage de prendre la route à tous les matins. N'oubliez pas que si vous venez ici, les plus belles broches sont celles qui veulent dire bien plus qu'un simple achat dans une boutique, et avec les siennes, vous aurez une histoire pour les amis à qui vous les offrirez. C'est tellement important d'avoir des histoires toutes simples à conter.

Daniel Coulombe, Iqaluit
Fiction adulte

Du 4 au 11 octobre 1997

Semaine de l'alphabétisation

L'Aquilon vous présente les textes gagnants des quatre francophones qui ont reçu un prix dans le cadre du concours d'écriture organisé conjointement par le Conseil de l'alphabétisation des TNO et du journal News North

Le loup et son ami le caribou

Il était une fois un loup du Sud et un caribou du Nord. Le loup habitait dans des grandes forêts boréales et le caribou habitait dans la toundra. Le loup commença à marcher vers le Nord. Lorsque le loup était perdu, un caribou vient à lui. Il dit : «Qui es-tu?»
«Je suis un caribou.»
Le loup se disait : «C'est une drôle de bête.»
Le caribou dit : «Viens avec moi, je vais te trouver une grotte pour t'abriter.»
Le loup doit prendre une décision entre suivre le caribou ou rester là dans le blizzard à geler et il faisait très très froid. Alors le loup suivit le caribou parce qu'il était gelé.
Le caribou le mit sur son dos et il commença à marcher vers la grotte. Lorsque le caribou était rendu à la grotte, le loup était presque mort. Le caribou se coucha à côté du loup pour le réchauffer.
le lendemain matin, tous les deux sont partis manger. Le caribou mangea de l'herbe et le loup chassa le lièvre.
Lorsque le petit déjeuner fut fini, le loup dit au caribou : «Veux-tu être mon ami?»
Le loup répondit : «Je veux bien.» Le loup demanda où était le Sud.
Le caribou dit : «C'est par là mon petit, pourquoi?»
«Parce que je veux retourner voir ma mère et je veux partir demain.»
Mais un chasseur était caché et il tua le caribou, son ami, mais le loup était trop petit pour attaquer. Alors il s'est caché et il a dormi.
Le lendemain matin, il retourna dans le Sud, il retrouva toute sa famille et il était très content qu'il soit revenu et le loup raconta toute son histoire.

Claude Grenier, Iqaluit
Fiction, 10-11 ans

Le Grand Nord

Dans le Grand Nord
Si loin de l'équateur
J'ai des remords
De ne pas être un explorateur.

Les vents qui soufflent
Il faut pour avoir chaud
Mettre ses grosses moufles
Sans oublier son chapeau.

Il faut aussi visiter
Le Grand Nord
Mais cette fois en été
Pour voir des petites fleurs.

Oui des très petites fleurs
Mais la moitié
Est presque toute morte
C'est la vérité!

Sarah McNair-Landry, Iqaluit
Poésie 10-11 ans

Sud/Nord Quelle différence...

Je m'appelle David Duchesne. Je suis né à Sept-Îles en 1985. À 5 ans, mes parents ont divorcé. Mon père s'est trouvé une nouvelle blonde qui travaillait dans la tour de contrôle à Sept-Îles. En octobre 1992, elle a été transférée à Iqaluit dans les T.N.O. Elle a accepté. Wow, j'étais énervé de voir mon nouvel environnement. J'ai fait ma première année scolaire à Iqaluit en 1993. Les différences que j'avais trouvées m'avaient impressionné. J'ai fait un saut quand je me suis réveillé à 23 h et qu'il faisait encore clair. Quand j'ai vu des caribous d'aussi proche, j'étais sûr que j'étais au zoo. Pas d'arbres, c'était très spécial. Quand mon père m'a laissé conduire une motoneige, j'étais très content. Quand j'ai vu ma maison sur des poteaux, j'ai tout de suite demandé pourquoi j'allais rester dans une maison à poteaux. C'est là que j'ai appris qu'il y avait du pergélisol dans la terre d'Iqaluit. Aussi, je suis un des animateurs à la radio communautaire CFRT-FM d'Iqaluit. Aujourd'hui, j'ai 12 ans et je suis en 6e année. Ça fait trois ans que je suis à Iqaluit et j'aime ça.

David Duchesne, Iqaluit
Non fiction, 12-14 ans

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 35, 17 octobre 1997

Regroupements francophones du Nord

La division Est-Ouest s'accentue

Lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), les divergences d'intérêts entre les organisations francophones de l'Est et de l'Ouest des TNO sont apparues de façon plus évidente que jamais.

Alain Bessette

«Ce qui me choque, c'est qu'ils n'étaient pas du tout préparés». Cette remarque d'une déléguée d'Iqaluit à l'égard des représentants des associations francophones de l'Ouest, au terme d'une journée et demie intense de délibérations n'avait rien d'étonnant. En effet, tout au long de la fin de semaine du 11 et 12 octobre, c'est la délégation d'Iqaluit qui a pris l'initiative, et ce, à tous les points à l'ordre du jour. La plupart des questions litigieuses de ce week-end ont été abordées dans le cadre des travaux du Conseil d'administration de la FFT qui précédaient la tenue de l'Assemblée générale annuelle. Documents et propositions à l'appui, la délégation d'Iqaluit a présenté ses points de vue et ses solutions pour répondre aux différents défis de la francophonie à près de 17 mois de la division des territoires.

Un aspect positif est ressorti de cette réunion : à quelques reprises, les associations de l'Ouest ont fait front commun pour rejeter des propositions d'Iqaluit, démontrant les premiers signes d'une unité d'action et de points de vue, prérequis important à la veille de mettre en oeuvre une association des francophones de l'Arctique de l'Ouest.

Parmi les questions ayant suscité une division Est-Ouest, notons les modifications aux statuts et réglements de la FFT, le



Division
Suite en page 2

Division des Territoires du Nord-Ouest

Le coût d'une transition

Le gouvernement des TNO vient de rendre public un Plan d'action s'étalant sur quatre ans, période dite de transition. Histoire de rappeler au gouvernement fédéral qu'il ne reste plus que 17 mois avant la division.

Denis Guérin

C'est un document administratif et rien de plus, a bien pris garde de préciser John Todd, le président du Comité parlementaire sur la division des Territoires. Il n'empêche, le GTNO espère bien que l'ensemble des parties concernées, en premier lieu le gouvernement fédéral, tiendra compte du Plan d'action qu'il vient de rendre public.

Préparé depuis avril dernier, celui-ci n'aborde pas tous les aspects de la division. Le volet constitutionnel et la question des frontières sont ainsi laissés de côté. En revanche, le Plan d'action détaille les restructurations qui ne manqueront pas d'intervenir à l'intérieur de l'actuel secteur public, en prévision de la création de ses deux successeurs.

Au total, les coûts de la transition sont estimés à 136 millions de dollars par les experts du GTNO. Ils s'étalent de l'année fiscale en cours jusqu'à 2000-2001, et concernent la décentralisation dans les deux futurs territoires, la formation et le recrutement de personnel pour le Nunavut, la rationalisation des services existants, etc...Autant de coûts peu ou pas pris en charge par le gouvernement fédéral. Et c'est bien là que le bât blesse.

Ottawa, en effet, a fixé pour le moment à 150 millions de dollars sa contribution pour la création des deux nouveaux territoires. La répartition de cette contribution ne sera connue qu'au début de l'année 1998. Mais selon le rapport du GTNO, seuls 20 millions des 150 millions de dollars prévus pourraient être affectés aux coûts de transitions (136 millions). Ce qui laisse une ardoise de 116 millions de dollars, que l'actuel gouvernement des TNO n'entend pas prendre à son compte.

C'est en tout cas ce que John Todd a semblé dire en remarquant devant ses pairs qu'Ottawa était parvenu au chiffre de 150 millions sans avoir en main les données détaillées désormais contenues dans le rapport. La contribution fédérale, il est vrai, était principalement allouée à la création du Nunavut... et non aux coûts que la division des Territoires va immanquablement, selon le GTNO, entraîner dans les TNO avant le 1er avril,

Le coût
Suite en page 2



Premières neiges

Alors que les adultes regardaient le spectacle, bien au chaud à l'intérieur de l'hôtel, ce jeune Inuit s'amusait allègrement le 12 octobre dernier à la suite de la première véritable chute de neige à Yellowknife.

Sommaire



Denis Guérin

Un CD-Rom pour les écoles

Les services du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des TNO ont mis au point un CD-Rom pour les écoles, les collèges et les centres de formation professionnelle. InfoDisc - c'est son nom - contient plus de 60 documents administratifs sur différentes filières d'enseignement et leurs débouchés.

«Dans le passé, tous ces documents étaient imprimés sur papier et distribués dans les établissements d'enseignement qui en faisaient la demande, a expliqué le ministre Charles Dent. En mettant l'information sur CD-Rom, chacun y aura accès sans problème, et il sera en outre plus facile d'actualiser les documents».

Semaine de l'alphabétisation

Dans le cadre de la semaine territoriale de l'alphabétisation qui s'est déroulée du 4 au 11 octobre, le ministre de l'Éducation Charles Dent a annoncé qu'une cinquantaine de projets liés à la lecture recevront un financement au cours de cette année. Au total, 900 000 dollars seront déboursés dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, dont une partie provient du Secrétariat national pour l'alphabétisation. Aucun de ces projets ne s'adresse spécifiquement aux francophones ou ne promeut le francais.

Données géologiques sur le Baffin

Connaître les richesses du sous-sol de l'île de Baffin et des environs : tel est l'objectif d'un nouveau partenariat mis en place entre le ministère des Ressources naturelles des TNO, le Geological Survey of Canada et Qikiqtaaluk Corporation. Les recherches concerneront tout d'abord la péninsule de Melville et le centre et le Nord de l'île de Baffin.

Les données recueillies serviront à mettre sur pied des projets d'exploitations minières. Deux mines d'extraction de métaux sont actuellement en activité dans la région, à Polaris et Nanisivik, mais leur pérennité n'est pas assurée selon le gouvernement.

Le commerce de la faune mieux règlementé

Depuis le 1er octobre, une nouvelle réglementation sur le commerce de la faune dans les TNO est entrée en vigueur. Alors qu'on comptait jusqu'à présent dix licences d'exploitation différentes, il n'y en aura désormais plus qu'une, quelque soit le type d'activité. En revanche, son prix a été majorée de 100%, atteignant 100 dollars pour une première demande, et 50 dollars pour les suivantes.

Les amendes pour infraction à la nouvelle législation ont elles aussi fortement augmenté. Les tribunaux des Territoires du Nord-Ouest sont désormais en droit de réclamer plus de 500, 000 dollars aux contrevenants, contre 1000 dollars maximum auparavant par infraction.

Division Est-Ouest

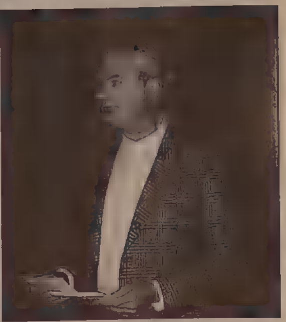
Suite de la une

dossier de la répartition des actifs et la révision de la politique de gestion qui établit la part respective de chacune des organisations face aux enveloppes budgétaires reçues des gouvernements.

Les propositions visant à assurer une parité Est-Ouest au sein des instances démocratiques de la FFT ont été rejetées. Seul gain de la délégation d'Iqaluit à cet égard, le comité en charge de la répartition des actifs de la Fédération fonctionnera de façon paritaire (avec un nombre égal de représentants de l'Est et de l'Ouest) et son fonctionnement est inclus dans les Statuts et règlements de la FFT. En cas de désaccord, la question sera référée à l'arbitrage. Une question de taille a été solutionnée lors de l'AGA. En effet, les délégations de l'Ouest ont accepté la proposition qui fixait les pourcentages de répartition des actifs à 45 pour cent pour l'Est et 55 pour cent pour l'Ouest. Le comité négociera donc la mécanique de ce partage.

Lors de l'année financière 1998-1999, Iqaluit recevra une part importante du financement public dédié aux organisations francophones afin d'appuyer le processus de mise en place d'une structure associative francophone pour le Nunavut. Vingt-cinq pour cent de l'enveloppe budgétaire totale des activités territoriales sera donc affecté à Iqaluit pour la mise en oeuvre de la division.

Les délégués ont clôturé les activités de l'AGA en procédant à la nomination des membres du Bureau de direction de la FFT. Préférant s'abstenir de participer à des instances démocratiques qui n'opèrent pas sur le principe de parité de représentation Est-Ouest, la délégation d'Iqaluit n'a nommé aucun représentant pour siéger à cette instance. Ils ont annoncé que l'employé de la FFT à Iqaluit, Daniel Currier, participerait aux séances du Bureau de direction à titre d'observateur. Les membres du Bureau de direction sont Daniel Auger, président de la Fédération, Normand Hevey, représentant Hay River, et Jean-François Pitre, représentant Yellowknife. Les délégués de Fort Smith n'ont pas été en mesure de nommer une personne pour représenter cette communauté.


Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Dent, a adressé la parole aux participants de l'AGA de la FFT. Il a touché à tous les dossiers importants pour la communauté

Le coût de la transition

Suite de la une

et dans l'Ouest après cette date.

Pourtant, selon le Plan d'action, la division des Territoires du Nord-Ouest devrait déboucher, à Yellowknife même, sur une baisse d'environ 25% des effectifs dans la fonction publique. Après le 1er avril 1999, 900 personnes seront toujours en place pour servir les habitants de l'Ouest, contre plus de 1200 actuellement pour l'ensemble des Territoires. Elles devraient en revanche être mieux réparties sur l'ensemble du territoire, ce qui devrait entraîner un coût supplémentaire.

Dans le Nunavut, c'est une fonction publique d'environ 700 personnes qu'il convient de créer. Le transfert de personnes qualifiées de l'Ouest vers l'Est semble poser problème, puisque d'après de récentes études, seuls 10 à 15% des chefs de services actuellement en poste à Yellowknife se sont déclarés disposés à partir pour Iqaluit, Rankin Inlet et les autres futurs centres administratifs du Nunavut. Un taux de transfert insuffisant selon les experts du GTNO pour assurer le bon démarrage du secteur public dans l'Est.

Faire en sorte que la division des TNO ne se traduise pas par une perte de services pour les habitants des deux futurs territoires : telle est donc la préoccupation du GTNO. Une préoccupation qui va à l'encontre de l'économie d'échelle si souvent recherchée par les gouvernements.

Représentation paritaire Est-Ouest

Les propositions sont rejetées

Alain Bessette

La Fédération franco-TéNOise (FFT) proposait à ses membres une modification de ses Statuts et règlements qui aurait eu pour effet d'assurer une représentation égale entre les représentants du Nunavut et ceux de l'Arctique de l'Ouest. S'ils avaient été adoptés, ces règlements auraient reflété les nouvelles réalités associatives francophones tant à l'Est qu'à l'Ouest pour la période de transition précédant la division des Territoires.

Ce fut l'une des premières questions abordées par le Conseil d'administration de la FFT, le 11 octobre dernier, dans le cadre des travaux de l'Assemblée générale annuelle qui se déroulait à Yellowknife.

Dès le départ, les idées différentes se sont opposées et les représentants de la plus petite communauté francophone des TNO, Hay River, ont exprimé la crainte d'être «engloutis dans ce processus» et de «perdre leur identité».

Traditionnellement, les plus petites communautés francophones de Hay River et Fort Smith, qui ne regroupent respectivement que huit et neuf pour cent de la population francophone organisée des TNO, se retrouvaient à posséder le quart chacune de l'ensemble des délégués aux instances démocratiques de la FFT. Cette politique de représentation paritaire défavorisait les plus grandes communautés soit Iqaluit (30 pour cent des francophones organisés) et Yellowknife (54 pour cent) qui se retrouvaient avec seulement le quart des sièges aux instances démocratiques.

En vertu de la restructuration proposée, Iqaluit aurait obtenu la moitié des représentants alors que Yellowknife, Hay River et Fort Smith se seraient partagé l'autre moitié.

Les délégués d'Iqaluit se sont dits sensibles aux inquiétudes de Hay River et de Fort Smith. «Iqaluit a toujours supporté et protégé ces deux communautés» a souligné Hélène Lévesque, déléguée d'Iqaluit. Les délégués d'Iqaluit ont également exprimé qu'ils comprenaient la crainte de ces associations d'être englouties par Yellowknife mais ils ont aussi souligné que les propositions de modifications aux Statuts et règlements leur accordaient une majorité des délégués en provenance de l'Ouest.

La motivation majeure de la délégation d'Iqaluit en appui aux propositions de modifications se comprend dans le contexte d'une année de transition, à quelques mois seulement de la dissolution de la FFT. Tel que l'exprimait Nicole Beaulieu, déléguée d'Iqaluit : «C'est pas de jouer l'Est contre l'Ouest, c'est juste pour éviter qu'un regroupement des droits de vote à l'Ouest ne soit décisif». Il faut comprendre que tant dans le dossier de répartition des actifs de la FFT que dans celui de la distribution des enveloppes budgétaires entre les différents organismes francophones, plusieurs décisions majeures précéderont la dissolution de la FFT et la mise en oeuvre des nouvelles associations territoriales.

De plus, il semble bien que le processus de restructuration soit bien plus avancé dans le Nunavut qu'il ne l'est dans l'Arctique de l'Ouest. Certains des propos exprimés indiquaient en effet que les délégués en provenance de l'Ouest ne remettaient pas en cause le principe de la restructuration dans l'Ouest mais plutôt qu'ils jugeaient prématurée la prise de décision en ces matières, avant même que la nouvelle association des francophones de l'Arctique de l'Ouest n'ait tenu sa première assemblée générale.

À la suite d'un vote nettement divisé Est-Ouest, la proposition de modifications des Statuts et règlements a été rejetée.

Mise en oeuvre de la division

L'AFI décidera des priorités de l'Est

Alain Bessette

Lors de l'AGA de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), les délégués ont revu les parts respectives de financement public qui seront dévolues aux différents organismes francophones pour l'année 1998-1999, dernière année d'opération de la Fédération.

Rappelons que c'est la FFT qui gère les fonds en provenance du gouvernement fédéral (financement de base et octroi compensatoire) et ceux en provenance du gouvernement territorial via le Programme de développement culturel et communautaire (PDCC). La façon de gérer et de répartir ces fonds est inscrite dans une politique de gestion. Cette dernière, notamment au niveau des pourcentages de répartition, a été l'objet de longues discussions au sein du Conseil d'administration de la FFT.

D'entrée en matière, la délégation d'Iqaluit a demandé à la FFT d'identifier ses besoins financiers minimaux si son rôle se limitait à la gestion de l'immeuble et des actifs. Le but de cette intervention était de présenter un mode de répartition des enveloppes budgétaires qui permettrait aux communautés d'assumer tout le développement et la gestion communautaire.

Actuellement, la répartition du financement se fait de la façon suivante : Hay River et Fort Smith reçoivent trois pour cent des fonds chacune; Iqaluit reçoit un peu plus de 13 pour cent; Yellowknife reçoit un peu plus de 19 pour cent; et les organismes territoriaux (L'Aquilon et la FFT) reçoivent un peu plus de 61 pour cent.

Iqaluit a donc proposé de revoir ces pourcentages de répartition afin de mieux refléter le processus de restructuration qui s'opère tant à l'Est qu'à l'Ouest. Selon la formule, Hay River et Fort Smith obtiendraient sept pour cent des fonds chacun en 1998-1999, ce qui représente une somme d'environ 44 000 $ si les niveaux de subventions se maintiennent. Iqaluit recevrait 22 pour cent et Yellowknife 24 pour cent. L'enveloppe territoriale aurait été réduite à 40 pour cent.

La proposition suggérait même que cette enveloppe territoriale soit répartie pour la moitié dans l'Est et l'autre dans l'Ouest, ces deux regroupements pouvant choisir d'acheter des services de la FFT en matière de représentation et de développement.

L'avantage de cette formule, selon Iqaluit, est de permettre aux associations locales de fixer indépendamment leurs propres priorités de développement sans devoir en référer aux autres associations. Pour Iqaluit, ces priorités concernent leur développement en association territoriale pour le Nunavut.

Les réactions du côté des délégations de l'Ouest ont été vives. Selon Come Deshaie d'Hay River, il s'agissait d'une «tentative de séparation prématurée». D'autres délégués, dont Chantale Morneau de l'Association des parents francophones de Yellowknife, ont souligné qu'avec une telle formule, il n'y aurait probablement pas suffisamment de personnel à la FFT pour y contracter des services.

Malgré de longues discussions, le Conseil d'administration de la Fédération Franco-TéNOise n'a pu résoudre la question. C'est lors de l'Assemblée générale qu'une solution de compromis a été acceptée. En plus de leur enveloppe protégée de 13,19 pour cent, Iqaluit s'est vu garantir 25 pour cent de l'enveloppe territoriale totale pour 1998-1999, une somme approximative de 100 000 $ au niveau de financement actuel.

ÉDITORIAL

Faut pas s'en faire !

Le ton et le déroulement de la dernière rencontre de la FFT en aura surpris quelques-uns lors de la fin de semaine du 11 et 12 octobre dernier. À la veille de la division des Territoires, les intérêts des francophones deviennent de plus en plus spécifiques aux régions.

Il ne faut pas s'en étonner car les réalités différentes auxquelles font face les communautés favorisent ce clivage.

L'Est se sent pressé de voler de ses propres ailes le plus rapidement possible. Un nouveau gouvernement est en train de se dessiner dans le Nunavut et il faut déjà que l'association locale d'Iqaluit assume certaines responsabilités d'une entité de stature territoriale.

Pour avoir une participation active au développement de ce territoire, l'Association des francophones du Nunavut se doit donc de disposer des ressources humaines qualifiées qui lui sont nécessaires. Pour ce faire, ils ont besoin dans les plus brefs délais des ressources financières qui lui permettront de se doter de ce personnel ou de le conserver.

Dans l'Ouest, il faudra que les associations locales s'organisent rapidement. Là aussi, un nouveau modèle de gouvernement verra fort probablement le jour d'ici deux ans. De plus, l'organisation de la nouvelle association de l'Arctique de l'Ouest est rendue complexe en raison du nombre élevé d'entités distinctes qui existent dans l'Ouest. Conséquence de cette complexité, le processus de restructuration est moins avancé dans l'Ouest que dans l'Est.

Ces deux niveaux différents de développement à l'Est et à l'Ouest auront été à la base des confrontations de la fin de semaine dernière. Curieusement, on aurait pu s'attendre à encore plus de frictions. Malgré tout, plusieurs compromis ont été atteints et cela augure bien pour le futur. Les voies de communication sont ouvertes bien que les intérêts demeureront divergents jusqu'à la fin.

Alain Bessette



Jim Corcoran était en spectacle le 11 octobre dernier à l'hôtel Explorer de Yellowknife dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de la FFT. Pour la première fois depuis 10 ans, il était seul en spectacle.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

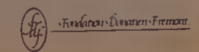
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateur : Stépahne Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Des sens bien sensationnels

Annie Bourret (APF)

Les mots naissent, meurent ou changent. Ils sont créés pour nommer de nouvelles réalités (télécopieur), ils disparaissent parce que leur usage n'est plus nécessaire (armure) ou ils évoluent sur le plan du sens. Un exemple contemporain, dans ce dernier cas, est celui d'ordinateur. En 1954, la compagnie IBM-France retient ordinateur, un adjectif tombé en désuétude et qui désignait «Dieu qui met de l'ordre dans le monde».

Ces changements sémantiques sont loin d'être rares, car le rôle de la langue consiste à nommer un univers sans cesse changeant. Si on remontait dans le temps, l'usage de certains mots nous surprendrait grandement. Humoriste et murmure, par exemple, ont carrément pris le sens opposé à celui qu'ils avaient à l'origine. En effet, l'humoriste était une personne maussade, aux antipodes du sens d'aujourd'hui où pareille personne préfère présenter les faits de façon plaisante ou insolite. Quant au murmure, on s'en servait pour parler d'un tumulte ou d'un brouhaha — bref, rien à voir avec «parler à mi-voix».

Les coutumes qui changent ont des répercussions sur le vocabulaire. La garde-robe ne désigne plus le tablier protégeant les vêtements. On aurait fort bien pu le conserver car, après tout, on a garde-fou et garde-boue.

Mais l'usage de tablier a gagné. Le mot a conservé son sens d'étoffe protectrice, cependant, puisqu'on appelait tablier la nappe posée sur la table en ancien français.

Au 14e siècle, les peintres se servaient de camions, des vases de terre, pour délayer la peinture. En fait, le sens d'aujourd'hui, attesté en 1915, vient du nom donné à une espèce de charrette.

Les premiers sens de nombreux verbes révèlent des comportements des gens d'autrefois. Façonner, par exemple, c'était faire des façons ou faire des manières. Pour parler d'une personne qui se donnait des airs, on employait l'expression trancher de l'esprit. Pour parvenir à la tripoter, il fallait se livrer à des opérations plus ou moins honnêtes ou la calomnier. Si on préférait simplement pincer cette personne, alors on la critiquait ou on s'en moquait. On pouvait aussi l'énerver, «lui ôter le nerf», plus exactement sa force physique ou morale. Enfin, pour la traiter avec délicatesse, il fallait la mijoter!

Au féminin, sida était une petite plante des pays chauds autrefois utilisée en médecine. La salade, elle, se portait ouverte ou fermée sur la tête, à l'époque où les hommes d'armes appelaient ainsi le casque recouvrant leur crâne. Si on trouvait un hoquet inopiné au 14e siècle, il s'agissait d'un obstacle ou d'un empêchement imprévu. Peut-être à cause de l'idée de choc?

Cette chronique a été rédigée curieusement (avec le plus grand soin). J'espère toutefois ne pas vous avoir trop étonné ou étonnée avec cette petite exploration des sens historiques. Je n'avais aucunement l'intention de vous blesser, au sens premier du verbe étonner!



Des profits de 112 millions aux Postes

Ottawa (APF): Au moment où les relations de travail sont au plus bas et que se profile à l'horizon une grève postale, la Société canadienne des postes annonce des profits de 112,5 millions de dollars au cours de l'exercice 1996-1997. C'est 5,5 millions de plus que ce qui avait été prévu dans le plan de développement.

La Société réalise ainsi des bénéfices nets pour une deuxième année consécutive. En 1995-1996, elle avait dégagé un surplus de 28 millions de dollars.

Le rapport annuel de la Société canadienne des postes indique que le service postal a généré un profit de 95 millions, alors que le service de courrier rapide Purolator a permis à la Société d'empocher 17 millions de dollars.

Il faut remonter à 1989-1990, année où elle a enregistré un bénéfice net record de 149 millions de dollars, pour retrouver d'aussi bons résultats. Pour ce qui est de Purolator, il s'agit du meilleur bénéfice net depuis que la Société y ■ acquis une participation en 1993.

Si les revenus ont augmenté dans l'ensemble, ils ont cependant diminué de 5,8 pour cent dans le cas du marché de la Poste-publications. La décision des éditeurs de réduire le nombre et le poids des publications, combinée à la baisse des tirages, explique en partie cette diminution des revenus. Les revenus provenant des publications admissibles aux tarifs subventionnés par le ministère du Patrimoine, qui profitent à de nombreux journaux francophones publiés à l'extérieur du Québec, ont aussi diminué de 13 millions de dolars à la suite de la signature d'une nouvelle entente avec le ministère. Les publications admissibles aux tarifs subventionnés étaient d'ailleurs à l'origine de 60 pour cent des volumes de la Poste-publications.

Pour le président du conseil d'administration, André Ouellet, ces résultats encourageants ne sont qu'une étape sur la voie difficile de viabilité à long terme: «Nous devons persister dans notre résolution de réduire les coûts et d'améliorer le service.»

Le syndicat des travailleurs des postes dénonce plutôt «la chasse aux profits» au détriment du service à la population. Le président du syndicat, Darrell Tingley, qualifie «d'exécrable» le service qui est fourni au grand public. Plutôt que de servir de vache à lait, la Société des postes devrait réinvestir ses profits dans l'amélioration du service, selon le syndicat.

Chanteur solitaire

Jim, je me souviens

Le temps d'une fin de semaine, Jim Corcoran était de passage à Yellowknife. Le temps d'un concert, il s'est rappelé au bon souvenir des francophones présents dans la salle.

Denis Guérin

Je me souviens qu'un soir d'octobre 97, Jim Corcoran s'est donné en spectacle devant toute une gang de francophones.

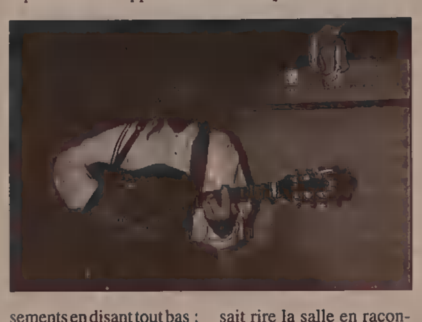
Je me souviens que pendant plus de deux heures, le public s'est laissé charmer par un chanteur pourtant pas vraiment sexy.

Je me souviens que cela faisait plus de dix ans qu'il n'était pas monté sur scène pour y chanter en solo.

Je me souviens qu'il consultait régulièrement un petit bout de papier vert, sur lequel était inscrit l'ordre des chansons qu'il interprétait.

Je me souviens qu'il n'a pas arrêté de dire qu'il était tout timide, et qu'il en avait vraiment l'air.

Je me souviens qu'il répondait aux applaudissements en disant tout bas : «merci, merci».



Je me souviens qu'il aimait parodier les vedettes en se passant la main dans les cheveux, qu'il a longs à défaut d'avoir en masse.

Je me souviens qu'entre chaque chanson, il faisait rire la salle en racontant des anecdotes, si bien qu'à la fin on ne savait plus très bien s'il était venu pour chanter ou pour raconter des histoires drôles.

Je me souviens qu'un chauffeur de taxi libanais lui a demandé un jour s'il était «chanceux ou musicien».

Je me souviens que dans un bar québécois, il fut un soir en concurrence avec un Montréal-Boston, et qu'il n'en est pas vraiment sorti vainqueur.

Je me souviens qu'on le prend parfois pour un autre, ce dont il s'accommode très bien, et qu'on l'a même pris une fois pour une autre, ce qui l'a fait beaucoup rire.

Je me souviens qu'un maudit Français qui n'aimait pas son prénom l'a un jour présenté en disant : «Et voici Gilles Cormoran!»

Je me souviens qu'il fut catalogué Franco-Américain ou Franco-Ontarien sans qu'il juge bon de rectifier, mais que du jour où on a commencé à parler de Terre-Neuve, il s'est dit qu'il fallait faire quelque chose.

Je me souviens qu'il est originaire de Sherbrooke, Québec, qu'il est anglophone et qu'il chante en français parce ça lui chante.

Je me souviens qu'il maîtrise notre langue comme peu d'Anglos au Canada.

Je me souviens que le temps d'un samedi soir, il l'a fait aimer encore un peu plus à la centaine de Francos qui s'était déplacée.

Je me souviens qu'un soir d'octobre 97, Jim Corcoran s'est donné en spectacle devant toute une gang de francophones.

Je me souviens que c'était bien.

Petites Annonces

(service gratuit 873-6603)

Recherche colocataire

Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plait. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez Jean-François ou laissez un message au 873-5670.

Travaux de couture

Ayez votre couture de fait pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà fait (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van

À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau

À vendre, Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Livre

Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Tuteur de français

L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Cotons Ouatés

Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. En-voyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqa uit (NT), XOA OHO. Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

De retour au boulot !

Du 27 octobre au 7 novembre prochain à Genève, s'ouvrira la troisième conférence du nouveau Groupe de Travail sur les populations autochtones des Nations Unies pour discuter d'un projet d'une déclaration universelle du droit des peuples autochtones.

Louis Mc Comber

Il ne s'agit pas d'une première. En effet, en 1994, un premier groupe de travail sur les populations autochtones avait déjà déposé une proposition après 8 ans de délibérations. Au fond du débat, plusieurs États modernes importants remettaient énergiquement en question le droit des peuples autochtones à l'auto-détermination.

«Beaucoup de ces pays sont beaucoup plus sensibles à ces questions, explique Kenneth Deer, le rédacteur en chef du Eastern Door, le journal Mohawk de Khanawake, l'Inde en particulier doit maintenir une armée importante pour maintenir sa stabilité politique intérieure. Les tribus des montagnes et des collines constituent une population de 80 millions de personnes et l'Inde n'est pas du tout intéressée à promouvoir l'idée d'autonomie pour ces gens là!.»

Jugeant qu'ils ne pouvaient obtenir justice et protection dans leurs États respectifs, 250 autochtones se sont réunis à Genève en 1977. C'est à partir de cette intervention que les Nations Unies ont décidé de former le Groupe de Travail sur les Populations Autochtones en 1982. De 1986 à 1994, ce groupe a développé plusieurs formulations d'une déclaration du droit des populations autochtones. On y a inclus le droit à la culture, le droit à la langue, le droit de contrôler les institutions d'enseignement et finalement tout le monde ■ été d'accord pour y affirmer le droit à l'auto-détermination.

Dans la Charte des Nations Unies qui date de 1945, on dit explicitement que le but de l'organisation est de «développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité du droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes.» Cette affirmation reconnaissait particulièrement aux peuples assujettis à un empire colonial le droit de devenir pleinement indépendants.

Appliqué aux populations autochtones, ce principe reconnu de droit international menace directement l'existence de plusieurs États modernes. Ce qui fait qu'en 1970, soit 25 ans plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies votait une «Déclaration sur les relations amicales entre les États» qui réitère le droit des peuples à disposer d'eux mêmes sans toutefois remettre en cause l'intégrité territoriale des États. Proposition pour le moins paradoxale qui prête à des interprétations multiples jusqu'à nos jours.

Dans la proposition de déclaration de 1994, tous les représentants autochtones se sont mis d'accord pour ne restreindre d'aucune façon la définition de l'auto-détermination qui se lit comme suit à l'article 3: «Les peuples autochtones ont le droit à l'auto-détermination. Compte tenu de ce droit, ils définissent librement leur statut politique et procèdent librement à leur développement économique, social et culturel.»

Plusieurs États se sont donc opposés à ce projet de déclaration. En droit international, le droit à l'auto-détermination inclut techniquement un droit à la sécession et à l'indépendance politique. Le Canada, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont exigé que l'on circonscrive ce droit dans le cas des populations autochtones. Pour le Brésil, le Mexique, même la notion de peuple prêtait à confusion, si bien que les Nations Unies ont décidé de former un nouveau groupe de travail à partir de 1995.

«Au début, explique Kenneth Deer dans une entrevue téléphonique à L'Aquilon, ce nouveau groupe de travail voulait tout simplement se débarrasser du premier projet de déclaration. Des groupes autochtones de partout dans le monde ont insisté pour conserver le premier projet comme base de travail et c'est ce qui s'est passé.»

Le Canada est très ennuyé par la formulation de l'article 3, car si la notion d'auto-détermination n'est pas circonscrite, il s'agit clairement d'une menace à son intégrité territoriale. Par ailleurs les plus hautes cours de justice du pays ont reconnu l'autorité de la Proclamation Royale de 1763 qui affirme clairement le droit des autochtones de continuer à vivre selon leurs coutumes et sur leur territoire, tout en établissant la Couronne britannique comme protecteur de ces droits. Le Canada, tout comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont prêts à endosser ce principe à l'auto-détermination, mais à l'intérieur des États existants.

Les groupes autochtones ne l'entendent pas de la même façon. Ils sont venus chercher aux Nations Unies une protection internationale pour justement tenir tête aux États où ils vivent. «Il faut bien comprendre que le droit à l'auto-détermination ne veut pas nécessairement dire l'indépendance politique, précise Kenneth Deer. Vous pouvez être souverain sans être indépendant. Mais ce droit confirme que vous avez le choix!»

Au moment où la majorité des médias canadiens débattent du droit des autochtones québécois à se séparer du Québec dans l'éventualité de son accession à l'indépendance politique, à la fin du mois, à Genève, des représentants autochtones du monde entier réclameront sur la scène internationale leur droit à l'auto-détermination. Ce qui implique aussi le droit d'opter pour l'indépendance politique s'ils le désirent.

Recensement 1996:

Les unions libres au pays

Ottawa (APF): Les unions libres gagnent de plus en plus en popularité partout au pays, surtout au Québec et dans les milieux francophones.

Les données du Recensement de 1996 portant sur l'état matrimonial indiquent que les familles vivant en union libre représentaient 11,7 pour cent de toutes les familles canadiennes. Il y a cinq ans, elles ne représentaient que 7,2 pour cent de l'ensemble des familles.

Entre le Recensement de 1991 et 1996, les familles en union libre ont connu un taux de croissance seize fois plus élevé que les familles de couples mariés. Plus précisément, on comptait 920 635 familles en union libre en 1996, une hausse de 28 pour cent depuis 1991. Et signe que l'union libre prend souvent la forme d'un engagement permanent, la moitié de ces couples avaient des enfants.

Les familles vivant en union libre étaient beaucoup plus nombreuses au Québec que dans les autres provinces. On en comptait plus de 400 000 en 1996, ce qui représente 43 pour cent de toutes les familles vivant en union libre au pays.

Le phénomène était en augmentation au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Nord-Ouest. Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Édouard et le Yukon enregistraient aussi entre 1991 et 1996 des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale de 28 pour cent.

Au Québec, 20,5 pour cent des familles vivaient en union libre. Ce pourcentage était de 8,6 à Terre-Neuve, 7,7 à l'Ile-du-Prince-Édouard, 9,5 en Nouvelle-Écosse, 10,9 au Nouveau-Brunswick, 7,8 en Ontario, 8,6 au Manitoba, 8,5 en Saskatchewan, 10,1 en Alberta et 10,3 en Colombie-Britannique.

Le Yukon (22,8 pour cent) et les Territoires du Nord-Ouest (27,1 pour cent) enregistraient les plus forts pourcentages de familles en union libre.

L'union libre est surtout populaire chez les jeunes de 15 à 29 ans. Toutefois, on note que cette formule gagne de plus en plus d'adeptes dans chacun des groupes d'âge, même chez les personnes de 60 ans et plus.

Typiquement francophone

Selon le directeur de la Division de la démographie à Statistique Canada, Réjean Lachapelle, le phénomène des unions libres est typiquement francophone.

«Le phénomène québécois est francophone. On ne retrouve pas cela chez les non francophones. Hors Québec, les francophones ont aussi des niveaux d'union libre plus élevés que les anglophones qui les environnent. C'est un phénomène qui semble être associé à la culture francophone».

Il est encore trop tôt pour identifier les régions à l'extérieur du

Recensement
Suite en page 8

Des nouvelles du Bloc québécois:

La survie de la francophonie passe par la souveraineté

Ottawa (APF): Plus que jamais, le Bloc québécois considère que la survie de la francophonie canadienne passe par la souveraineté du Québec.

Dans une lettre adressée à l'éditorialiste du quotidien l'Acadie Nouvelle, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, rappelle que l'assimilation des francophones est une réalité qu'il faut reconnaître, même si cela fait mal à entendre.

M. Duceppe a récemment provoqué une controverse en déclarant à un quotidien anglophone du Nouveau-Brunswick que les artistes acadiens, comme Antonine Maillet, avaient été obligés de s'exiler au Québec pour pouvoir créer et vivre en français. Ces artistes, ajoutait-il, confirmaient par ce geste qu'on ne pouvait vivre en français à l'extérieur de la Belle Province. Il avait ajouté qu'il admirait la lutte des francophones de l'Ontario et de l'Acadie pour préserver et développer leur culture, mais que la réalité de l'assimilation était implacable.

«Le Bloc québécois maintient que la présence du Québec au sein de la Confédération n'a pas constitué un rempart contre l'anglicisation des communautés francophones et acadienne. Le Bloc québécois maintient que la reconnaissance du Québec comme pays francophone en Amérique du Nord est une condition essentielle à la survie de la francophonie en Amérique,» écrit Gilles Duceppe dans sa lettre à l'éditorialiste acadien.

Pour étayer ses propos, le chef bloquiste s'appuie sur les données de Statistique Canada. Sur le million de personnes hors Québec qui avaient le français comme langue maternelle, écrit-il, seulement 637 000 parlaient encore le français à la maison en 1991. Il ajoute que la francophonie canadienne ne représentait plus que 3,2 pour cent de la population totale du pays en 1991, comparativement à 4,3 pour cent en 1971: «Sans poids démographique, Il ne peut y avoir de poids politique. Une telle réalité fait mal, mais l'ignorer, c'est l'accepter» poursuit le chef bloquiste.

«A notre avis, c'est l'existence d'un pays francophone souverain aux portes de l'Acadie qui constitue la meilleure défense pour la francophonie.»

Recensement

Suite de la page 7

Québec où les couples francophones optent pour l'union libre. Statistique Canada devra attendre les données du recensement portant sur la langue maternelle, qui seront dévoilées le 2 décembre, avant d'émettre des hypothèses à ce sujet.

Ce qu'on peut dire déjà, c'est que le Nouveau-Brunswick est la province qui a la plus forte proportion de familles vivant en union libre, excluant le Québec. Or, le tiers de la population est francophone. M. Lachapelle pense qu'il y a un lien entre la population francophone d'une province, sa proximité avec le Québec, et la popularité des unions libres.

Ce qui est certain, c'est qu'il ne s'agit pas d'un phénomène urbain et on ne peut expliquer cet engouement pour cette forme d'union en invoquant des raisons économiques: «C'est un phénomène qui a balayé l'ensemble de la société québécoise et sa composante francophone en particulier».

Ce phénomène a d'abord débuté dans les pays scandinaves dans les années 70, pour ensuite se propager dans l'ensemble des pays occidentaux. Le Québec se distingue en Amérique du Nord à ce chapitre, avec un taux nettement supérieur à l'ensemble des provinces et des états américains.

«Au Québec, Ça semble être relié à un changement rapide. *Les impératifs ont changé. C'est* l'ensemble de la société qui accepte comme étant tout à fait normal et acceptable ce phénomène. Dans beaucoup de milieux d'ailleurs, ce qui paraît surprenant, c'est quand des jeunes décident de se marier».

Familles monoparentales à la hausse

Le nombre de familles monoparentales est aussi en hausse au pays. Leur nombre a augmenté de 19 pour cent entre 1991 et 1996 pour atteindre 1,1 million. Quatre familles sur cinq étaient dirigées par une femme. En 1996, 14,5 pour cent de l'ensemble des familles au pays étaient monoparentales.

Ici, il n'y a pas d'écarts énormes entre francophones et anglophones. Le Québec comptait tout de même la plus forte proportion de familles monoparentales parmi les provinces avec 15,9 pour cent. Dans les autres provinces, le pourcentage était de 13,2 à Terre-Neuve, 14,5 à l'Ile-du-Prince-Édouard, 15,6 en Nouvelle-Écosse, 14,2 au Nouveau-Brunswick, 14,4 en Ontario, 14,1 au Manitoba, 13,4 en Saskatchewan, 12,9 en Alberta et 13,8 en Colombie-Britannique.

Le Yukon (16,5 pour cent) et les Territoires du Nord-Ouest (17,1 pour cent) enregistraient les plus forts taux de familles monoparentales.

Le mariage à la dérive

Entre 1991 et 1996, le nombre de mariages s'est accru de seulement 1,7 pour cent. La proportion de couples mariés a même diminué partout au pays. Lors du dernier recensement en 1996, 74 pour cent des couples canadiens étaient mariés, comparativement à 80 pour cent dix ans plus tôt.

C'est à Terre-Neuve où on comptait la plus forte proportion de couples mariés (78 pour cent) et au Québec où la proportion était la plus faible (64 pour cent). Ailleurs au pays, la proportion était de 77,8 à l'Ile-du-Prince-Édouard, 74,8 en Nouvelle-Écosse, 74,9 au Nouveau-Brunswick, 77,8 en Ontario, 77,3 au Manitoba, 78,1 en Saskatchewan, 77,0 en Alberta et 75,9 en Colombie-Britannique.

Au Yukon, seulement 60,7 pour cent des couples étaient mariés. Ce pourcentage tombait à 55,8 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le divorce a fait un bond de 28 pour cent entre 1991 et 1996, période qui correspond avec la dernière récession, alors que le nombre de séparation a augmenté de 15 pour cent.

Pour ce qui est de la taille moyenne de la famille au pays, elle est demeurée à 3,1 personnes.

Divorce: il faut surveiller la cinquième année

Ottawa (APF): C'est vraisemblablement la cinquième année qui constitue une étape majeure dans la vie d'un couple. Selon une étude publiée par Statistique Canada, les risques de divorce augmentent rapidement après les noces, pour culminer après cinq ans de mariage. En 1990, environ 4 couples sur 100 ont divorcé peu après avoir célébré leur cinquième anniversaire de mariage.

Le taux de divorce diminue constamment par la suite, mais remonte après la dixième année de mariage pour ensuite redescendre progressivement.

Ce sont les personnes dans la fin de la vingtaine qui sont les plus portées à divorcer. Avant l'âge de 30 ans, le taux de divorce est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Cela s'explique par le fait que l'épouse est en général plus jeune que le mari. La tendance se renverse par la suite.

Chez les hommes de 65 à 87 ans, la durée moyenne d'un premier mariage se terminant par un divorce était de 37,8 ans, avec un maximum de 42 ans. Lorsque le deuxième mariage se terminait aussi par un divorce, sa durée moyenne n'était que de 14,1 ans.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D[U NORD-OUEST]

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 36, 24 octobre1997

Politique de prestations des services en langues officielles

Le GTNO dévoile ses pratiques administratives

Après cinq années d'attente, le ministère de l'Exécutif a finalement rendu publics sa politique et son manuel des lignes directrices en matière de langues officielles.

Alain Bessette

Dans le premier rapport annuel du Commissariat aux langues des TNO, la commissaire de l'époque, Betty Harnum, recommandait au gouvernement d'adopter une politique ou une réglementation pour encadrer la prestation des services en langues officielles dans les TNO. Cinq ans plus tard, c'est chose faite.

Le 22 août dernier, le premier ministre et président du Conseil exécutif, Don Morin, signait la *Politique* sur les langues officielles des TNO. En septembre, l'Unité des langues officielles du ministère de l'Exécutif émettait la version finale de son *Manuel des lignes directrices en matière de langues officielles.* Le tout était déposé à l'Assemblée législative le 17 octobre dernier.

Ces deux documents présentent la philosophie du gouvernement en matière de langues officielles et instaurent des règles administratives claires sur la façon de procéder pour offrir des services en langues officielles.

La *Politique* présente les principes sous-jacents à la mise en oeuvre de la politique et décrit les pouvoirs et responsabilités des différentes instances gouvernementales en matière de langues officielles.

Le Manuel contient de plus 11 lignes directrices touchant à la prestation de services, identifie des régions désignées dans chacune des 11 langues officielles et indique la façon de procéder du gouvernement dans ses communications avec le public. Ces lignes directrices déterminent les normes minimales en matière de prestation des services dans les langues officielles.

La politique des langues officielles

«C'est la politique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest que le public ait un accès raisonnable aux programmes et aux services du gouvernement dans les langues officielles». Tel est le principe fondamental énoncé au tout début de la *Politique*.

Cette politique repose sur trois principes de base. D'une part, le gouvernement doit être en mesure de communiquer dans les langues officielles du public. Deuxièmement, le public a besoin d'information dans sa langue pour comprendre les programmes et services. Finalement, la prestation de services dans les langues officielles constitue une reconnaissance et un appui des efforts des communautés à conserver et à développer ces langues.

C'est le premier ministre qui est responsable de la mise en oeuvre de la politique et c'est le secrétaire du cabinet qui répond de l'administration de celle-ci. Ce sont cependant chacun des ministres qui sont responsables de la prestation des services au sein de chacun des ministères.

Les lignes directrices

Le GTNO démontre bien par les lignes directrices qu'il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. Plusieurs des principes énoncés dans les lignes directrices sont déjà d'application courante, non seulement au sein du gouvernement territorial, mais aussi au niveau d'autres gouvernements canadiens.

Ainsi, à l'instar d'autres juridictions canadiennes, le gouvernement des TNO utilise les notions de régions désignées, de bureaux désignés et d'offre active.

Les régions désignées sont

Lignes directrices
Suite en page 2

Les écoles de langue française n'arrivent pas à retenir tous leurs élèves

Où sont passés les élèves?

Les écoles de langue française perdent beaucoup d'élèves au profit des écoles de langue anglaise et cette situation a tendance à se détériorer.

APF

Dans la plupart des provinces, les écoles de langue française n'arrivent même pas à garder leurs élèves jusqu'en 8 ième année. Dans certaines provinces, moins du quart des élèves inscrits en première année dans une école de langue française terminent leur niveau secondaire en français.

Selon une étude réalisée pour le compte de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) par les professeurs Normand Frenette et Saeed Quazi de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, la décision de garder un enfant à l'école française jusqu'à la fin des études secondaires est prise longtemps à l'avance par les parents, et est influencée par l'existence ou l'absence d'écoles de langue française à un niveau supérieur.

Le taux de rétention, ou la capacité des écoles à retenir les élèves qui leur sont confiés jusqu'à la fin de leurs études élémentaires (8e année) était, en 1994, de 106,3 pour cent à Terre-Neuve, 88,9 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard, 77,1 pour cent en Nouvelle-Écosse, 97,3 pour cent au Nouveau-Brunswick, 84,9 pour cent en Ontario, 102,6 pour cent au Manitoba, 43,3 pour cent en Saskatchewan, 116,9 pour cent en Alberta et 63,2 pour cent en Colombie-Britannique.

Les résultats sont plus inquiétants au niveau secondaire. Ainsi, toujours en 1994, les écoles de langue française n'arrivaient à retenir leurs élèves jusqu'à la fin du secondaire que dans une proportion de 84,8 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard, 52 pour cent en Nouvelle-Écosse, 87,3 pour cent au Nouveau-Brunswick, 80,6 pour cent en Ontario, 62,2 pour cent au Manitoba, 17,3 pour cent en Saskatchewan, 57,2 pour cent en Alberta et 23,3 pour cent en Colombie-Britannique. A Terre-Neuve, aucun élève n'avait franchi le cap de la 12ième année dans une école de langue française en 1994.

Le professeur Frenette indique que ces données sont optimistes et que la situation réelle est probablement plus grave. C'est que le calcul est souvent influencé par l'arrivée en cours de route de nouveaux élèves, causée par l'ouverture de nou-

Élèves
Suite en page 2



Alain Bessette / L'Aquilon

Katimavik en poste

Stéphanie Turcotte, du groupe Katimavik, donne un précieux coup de main aux organisations francophones de Yellowknife. Au sein de l'équipe de L'Aquilon, on a décidé de lui décerner le titre de Miss Étiquette 1997. Si une étiquette est mal collée, vous saurez à qui vous plaindre.

Sommaire



Denis Guérin

De nouveaux policiers municipaux

De Sachs Harbour à Arviat en passant par Igloolik, ce sont au total plus de dix localités des Territoires du Nord-Ouest qui comptent désormais un ou deux policiers municipaux supplémentaires dans leur rang. Après avoir suivi un stage de quatre semaines à l'École de la GRC à Regina, quatorze résidents des TNO ont en effet obtenu ce grade.

Au sein de leurs communautés respectives, ils resteront des employés municipaux, même s'ils pourront travailler conjointement avec les officiers de la GRC.

Commentaires sur le budget 98

La députée libérale du Nunavut, Nancy Karetak-Lindell, invite les habitants de sa circonscription à se prononcer sur le budget fédéral 1998 présenté par le ministre des Finances, Paul Martin. Les suggestions et commentaires recueillis à son bureau avant le 7 novembre seront compilés dans un rapport et présentés au Comité de finances.

Un document de discussion est disponible en français et en anglais. Sa version en inuktitut sera disponible ultérieurement.

Entrepreneur de l'année

Brendan Bell vient de recevoir, à l'âge de 26 ans, le prix du jeune entrepreneur de l'année dans les Territoires du Nord-Ouest décerné par la Banque du Canada. Il y a un an, il lançait à Yellowknife sa chaîne de Cafés, Javaroma Gourmet Coffee and Tea Ltd, qui compte désormais cinq implantations.

«En même temps que la vente d'alcool baisse au Canada, les Cafés sont de plus en plus perçus comme des lieux de rencontres. C'est une tendance qui commence à se développer dans le Nord», dit Brendan Bell pour expliquer son succès.

Chasse illégale dans la réserve de Thelon

Six chasseurs résidant dans le Nord de la Saskatchewan viennent d'être poursuivis pour chasse illégale dans la réserve de Thelon. Ils sont accusés de s'être rendus dans les Territoires du Nord-Ouest en avion et d'avoir tué illégalement quatre caribous et cinq boeufs musqués, laissant sur place la majeure partie des cadavres. Les poursuites seront menées en vertu de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la faune et de la flore, et sur la régulation du commerce international et interprovincial.

La réserve de Thelon a été établie en 1927 pour protéger les boeufs musqués, en voie d'extinction. Leur chasse est toujours sujette à quotas.

Dernier rappel pour le 867

Depuis le 21 octobre, le nouvel indicatif téléphonique régional est donc entré en vigueur. Mais pour la région d'Inuvik, il n'a pas simplement fallu troquer le 403 pour le 867 : le préfixe a lui aussi changé, passant de 979 à 777. Jusqu'à maintenant, Iqaluit avait le même préfixe, ce qui ne prêtait pas à conséquence car les indicatifs régionaux étaient différents. Mais depuis quelques jours, tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest partagent le même code régional.

Pour répondre aux complications que pourrait entraîner cette... simplification, Northwesttel met à la disposition de ses usagers un numéro sans frais : 1-888-777-1867.



Nouvelle adresse
pour notre site WEB :

http://users.internorth.com/~aquilon/

Un lien temporaire existe à l'adresse précédente

Lignes directrices

Suite de la une

les communautés où les services du GTNO peuvent être fournis dans des langues officielles pré-identifiées. Ainsi, l'annexe 1 prévoit que les services en français peuvent être disponibles à Fort Smith, Hay River, Iqaluit et Yellowknife. En général, les langues autochtones d'usage dans ces communautés sont identifiées pour la prestation de services dans la communauté. Les bureaux oeuvrant dans ces régions désignées ou desservant ces régions sont à leur tour identifiés pour offrir des services en langues officielles.

On retrouve également des lignes directrices portant sur l'offre active de services, les trois méthodes de prestation des services en langues officielles, les situations requérant des services d'interprétation ainsi que les exigences pour la traduction de documents publics, la disponibilité de formulaires, la publication des offres d'emploi et des appels d'offres et de l'affichage.

Des lacunes

Un aspect important de la problématique des langues officielles dans les TNO concerne l'amélioration, la conservation et la revitalisation des langues autochtones. Tout comme la *Loi sur les langues officielles* , qui n'effleure cette notion que dans son préambule, sans y apporter d'appui tangible, la politique et les lignes directrices laissent cet aspect dans une zone d'incertitude.

En effet, on mentionne dans la *Politique* que «le fait que le gouvernement offre des services dans les langues officielles constitue une reconnaissance et un appui des efforts des communautés à conserver et à développer ces langues». Malheureusement, les lignes directrices excluent de sa portée la prestation des programmes conçus pour améliorer, conserver et revitaliser les langues.

Finalement, rien n'est prévu dans le Manuel concernant le ministère de la Justice. Il est vrai que la Loi sur les langues officielles prévoit déjà de façon détaillée plusieurs aspects de l'administration de la Justice ainsi que la traduction des lois et règlements du gouvernement.

Une langue plus égale que les autres

Un examen des régions désignées pour offrir des services en langues officielles nous oblige à constater que l'anglais est vraiment la langue la plus officielle du GTNO. Le fait également que les lignes directrices n'abordent pas l'épineuse question de la langue du travail du gouvernement (qui demeure l'anglais) pointe vers la même conclusion. Toutes les langues officielles sont égales mais certaines sont plus égales que d'autres.

Il n'y a que quatre communautés qui sont désignées pour la prestation de services en français. Des communautés comme Inuvik et Nanisivik n'ont pas été désignées. On pourrait croire que le faible nombre de francophones dans ces communautés explique ce choix. Il n'y a que 50 personnes de langue maternelle française à Inuvik et 35 à Nanisivik (Recensement 1991). Pourtant des localités comme Bay Chimo et Colville Lake sont des communautés désignées pour l'offre de services en anglais même s'il n'y ▪ que 10 personnes de langue maternelle anglaise qui y habitent. C'est en tout une dizaine de communautés des TNO qui se retrouveraient sans obligation d'offrir des services en langue anglaise si on suivait les mêmes paramètres que pour la langue française.

Élèves

Suite de la une

veaux établissements scolaires, ce qui a tendance à fausser les résultats et à exagérer l'efficacité des écoles de langue française: «Il y a anguille sous roche en quelque sorte». Il y a aussi un jeu de va et vient entre les écoles francophones et anglophones, qui est difficile à mesurer et qui fausse un peu les données.

Paradoxalement, les auteurs de l'étude ont été agréablement surpris par les résultats puisqu'ils s'attendaient à pire!

Cela prouve, écrivent-ils, que les parents et les élèves sont profondément attachés à leurs écoles de langue française. Toutefois, ajoutent-ils, il ne faut pas cacher que les écoles, même dans les cas les plus favorables, ne réussissent pas à retenir tous les élèves qui leur sont confiés au départ: «Dans certains cas les résultats frisent le dramatique».

«Si on a de la difficulté à retenir des enfants dans les écoles, c'est en grande partie parce qu'ils sont attirés par la panoplie de services qui sont disponibles en anglais», explique M. Frenette. Ceci dit, l'expérience démontre que l'école de langue française peut devenir un pôle d'attraction pour la communauté. Pour remédier à cette situation, la CNPF propose la création d'un projet éducatif national, qui serait fondé sur le principe de l'égalité des résultats. «Nous avons souvent accepté, en milieu minoritaire, n'importe quelle qualité d'éducation, à condition qu'on ait la gestion. Oui, nous gérons quelque chose, mais dans des conditions souvent inqualifiables» précise la présidente de la CNPF.

La situation des effectifs par province

Si les écoles de langue française n'arrivent pas à retenir tous les élèves francophones, la situation varie cependant d'une province à l'autre.

Terre-Neuve: Effectif scolaire stable depuis 1990.

Ile-du-Prince-Édouard: Effectif à la hausse. La plus grande perte se situe entre la 9e et la 10e année, suivi entre la 11e et la 12e année.

Nouvelle-Écosse: Effectif en baisse constante depuis 1980. Légère hausse en 1994.

Nouveau-Brunswick: Effectif passablement stable depuis 1985. La plus grande perte d'élèves (4,2 pour cent) se trouve dans la transition entre la 7e et la 8e année et entre la 8e et la 9e année

Ontario: Effectif scolaire remarquablement stable depuis 1988. Les années de grande perte sont entre la 1er et la 2e année, puis entre la 6e et 7e, la 7e et 8e et surtout entre la 8e et 9e année.

Manitoba: Effectif scolaire relativement stable depuis 1983. Tout va bien jusqu'en 7e année mais ensuite, il y a une perte plus importante entre la 7e et la 8e année, une perte moins importante entre la 8e et la 9e année et encore une perte d'élèves entre la 9e et la 10e année.

Saskatchewan: Effectif scolaire à la baisse depuis 1984. Perturbations notables. Il a remonté à compter de 1991 et plafonne depuis.

Alberta: L'effectif a augmenté de 160 pour cent depuis 1983. Perte d'élèves jusqu'en 6e année. Perte régulière, d'une année à l'autre, de 8 pour cent des effectifs à partir de la 9e année.

Colombie-Britannique: L'effectif scolaire a plus que quadruplé à compter de 1980. Augmentation régulière depuis 1982. La transition à l'école anglaise dans cette province s'effectue de façon plus prononcée qu'ailleurs.

Disparition

CPF victime de son succès

Depuis quelques semaines, Canadian Parents for French n'est plus. Une mort annoncée qui, paradoxalement, s'explique peut-être par une chose : la bonne santé des programmes d'immersion à Yellowknife.

Denis Guérin

Et le combat cessa, faute de combattants... Il y a tout juste un mois, les responsables de CPF organisaient une réunion de rentrée. À celle-ci, aucun nouveau parent d'élèves ne jugea bon d'assister. Conséquence : l'organisme qui, depuis une douzaine d'années, avait beaucoup fait pour les programmes d'immersion en langue française, cessait d'exister.

Depuis lors, la disparition a été officialisée et les Territoires du Nord-Ouest seront désormais représentés par la branche albertaine au sein de l'organisme national.

«Il y a vraiment de quoi être déçu, soupire Lesley Bromley, représentante de la direction nationale de CPF dans les TNO. Et je doute vraiment que, dans un futur proche, il y ait un regain d'intérêt. En revanche, à moyen terme, c'est à dire dans un ou deux ans, il est possible que Yellowknife retrouve un CPF local.»

Tout en soulignant le soutien constant reçu de la part des dirigeants de la Fédération Franco-TéNOise - «ils ont fait beaucoup pour nous, mais ils ne pouvaient pas exister à notre place», Lesley Bromley ne dresse pourtant pas un constat d'échec. Au contraire : «Si les parents d'élèves n'ont pas voulu s'engager, c'est parce que les programmes d'immersion se portent très bien, et qu'ils n'ont pas jugé nécessaire de les défendre».

«Même s'il reste encore du travail à effectuer, notamment dans le deuxième cycle, il n'y ■ pas d'inquiétude à se faire concernant l'immersion à Yellowknife», confirme pour sa part Jean-Marie Mariez. Responsable des programmes d'enseignement de langue française au ministère de l'éducation, c'est un bon observateur du chemin parcouru par Canadian Parents for French.

«Il y a huit ans, ils ont été au cœur du projet d'extension des programmes, se souvient-il. CPF avait un réel poids politique, faisait pression sur la Commission scolaire pour imposer ses vues. En organisant, à l'occasion, des conférences de presse ou d'autres opérations plus ou moins médiatiques, CPF a même parfois déplu aux membres de la Commission. Mais il faut dire aussi que, depuis deux ans, l'activité de l'organisation était en baisse».

L'an dernier par exemple, seul le traditionnel concours d'art oratoire avait bien eu lieu. Faute de bénévoles, CPF avait dû renoncer aux camps de neige ou d'été mis sur pied au cours des ans. L'organisation ne sera plus là pour promouvoir des activités locales, mais il se pourrait que les programmes d'immersion ne souffrent pas trop de cette disparition. Selon Jean-Marie Mariez, la branche albertaine de CPF national, qui prend donc en charge les TNO, est l'une des plus actives du pays. Reste maintenant à savoir si elle œuvrera avec autant d'énergie au nord du 60ème parallèle.

En disparaissant cette année, Canadian Parents for French perd également sa place autour de la Table de concertation de Yellowknife. Un moment plutôt mal choisi, alors que les responsables francophones de l'Arctique de l'Ouest sont précisément en train de revoir l'organisation de leurs associations à l'approche de la division des Territoires.

Étude

Les caribous à la trace

Savoir traditionnel et technologies contemporaines ont été combinés pour étudier l'influence de nouveaux sites miniers sur le trajet migratoire des caribous.

Denis Guérin

Où l'on s'aperçoit que la connaissance des anciens autochtones n'a rien à envier aux recherches faites par satellite... C'est en tout cas ce qui ressort d'une étude conduite par le West Kitikmeot/Slave Study (WKSS), dont les résultats viennent d'être rendus publics.

Dix femelles caribous appartenant au troupeau basé dans la région de Bathurst ont été suivies par satellite grâce à des colliers radio-émetteur placés sur elles en avril 1996. Chaque collier avait été préalablement programmé pour transmettre des informations journalières durant la période de mise à bas, hebdomadaires durant le reste de l'année. La migration d'un troupeau fort de 350 000 têtes a ainsi pu être étudiée à la loupe.

Il ressort ainsi que ces femelles ont donné naissance à leurs petits au début du mois de juin non loin de Bathurst Inlet, à quelque 700 kilomètres au Nord-Est de Yellowknife. À l'automne, leur migration les a conduites vers le Grand Lac des Esclaves, puis au Nord-Ouest en direction des Lacs Hottah et Hardisty, juste au sud du Grand Lac de l'Ours. Au total, cette zone s'étend sur 250 000 kilomètres carrés.

Ce parcours conduit les caribous à passer sur ou tout près des sites de diamant récemment découverts de Jericho, Lac Yamba, Koala, Diavik et DHK. Les mines d'or de Lupin, Colomac, Damoti, et des Lacs Nicholas et Russel sont également sur leur chemin. Autant de «rencontres» qui ont poussé les chercheurs à étudier le plus précisément possible la migration des animaux.

«Pour le moment, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, explique John McCullum, directeur de recherche au WKSS. Nous avons simplement voulu établir une base de données pour pouvoir la comparer avec les informations que nous recueillerons dans les années à venir. Il est de toutes façons très difficile de dire dès maintenant si la présence de plus en plus importante de sites d'exploitation minière aura des conséquences, néfastes ou non, sur le parcours migratoire des caribous».

Les satellites auront en tout cas permis de vérifier une chose : la bonne connaissance des habitudes animalières par les aînés Dogrib. Le trajet des caribous étudié de façon scientifique correspond presque point par point à celui que les autochtones avaient établi au fil des décennies. À partir des observations faites dans les années vingt et trente, on a pu constater également que les caribous descendent beaucoup moins au sud qu'au début du siècle, où leur présence était régulièrement signalée dans l'actuelle région de Rae-Edzo.

Le savoir des autochtones n'a pas simplement servi de point de comparaison. Leurs techniques de chasse seront ainsi utilisées pour éloigner, le cas échéant, les caribous des sites miniers.

«Le plus intéressant dans cette étude, c'est de s'apercevoir que les techniques les plus modernes et les connaissances des anciens ne s'opposent pas mais, au contraire, sont complémentaires, se réjouit John McCullum. Et ce n'est pas le moindre des enseignements».

Avis de convocation

à une

assemblée générale

de la communauté francophone de Yellowknife

le mardi 4 novembre 1997, à 19h30
à l'auditorium de la Northern United Place

Objets :
- la restructuration du réseau associatif
- l'élection des représentant-e-s de Yellowknife à l'assemblée générale de l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest

Information : AFCY 873-3292
FFT 920-2919

ÉDITORIAL

Un simple constat

On aura attendu cinq ans avant le dépôt officiel du Manuel décrivant la philosophie et les pratiques administratives gouvernementales en matière de langues officielles dans les TNO.

Malgré ce qu'on pourrait penser, ces cinq années ne représentent pas une tentative du gouvernement de retarder la publication d'un document qui le lie à certaines pratiques administratives prédéterminées.

En fait, il y a cinq ans, le gouvernement était encore en voie d'achever la mise en place des services en français et en langues autochtones. On ne connaissait pas ce que serait la demande réelle pour les services en langues, on ne connaissait pas non plus les niveaux actuels de financement octroyés par le gouvernement fédéral en support aux langues officielles des TNO.

Dans certains cas, le gouvernement se devait d'ajuster le tir en fonction des expériences préliminaires d'offre de services.

Le résultat de ces cinq ans de mise en place et d'expérimentation a permis au gouvernement d'établir de façon plus stricte la façon dont il entend répondre à ses obligations légales.

C'est ça le Manuel sur les langues officielles. Il s'agit d'une simple et efficace présentation de la façon dont le gouvernement offre ses services en langues officielles. Un simple constat.

Toute évaluation du document doit donc tenir compte des contraintes budgétaires du gouvernement et du choix de ses priorités.

Ce qui est malheureusement inquiétant pour les langues autochtones, c'est l'absence de volonté du gouvernement d'inscrire dans ses lignes directrices la question de promotion et de développement des langues. La situation inquiétante de certaines langues autochtones devrait plutôt forcer le gouvernement à agir rapidement pour renverser la vapeur.

Alain Bessette



Denis Guérin/L'Aquilon

Le groupe de Katimavik au grand complet. Dans le désordre : Chris, Marie-Claude, Christian, Jennifer, Ben, Marie, Manju, Celene, Stéphanie et Vincent, accompagnés de Marie-Laure, l'agente de projet. Venus de tous les coins du pays, les membres de cette joyeuse bande travaillent, à Yellowknife, dans des organismes à but non lucratif.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin

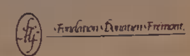
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Tourisme de croisières en Arctique de l'Est

Le groupe Desgagnés songe à se lancer dans le tourisme

Louis Mc Comber

«Nous cherchons à innover dans le domaine des croisières et rien ne se fait en ce sens du côté est de l'arctique. Nous savons que la demande grandit à cet égard et c'est pourquoi nous en étudions sérieusement les possibilités». Ainsi s'exprimait le vice-président du Groupe Desgagnés, Raymond Boissonneault, dans une entrevue accordée au Journal Économique de Québec en avril dernier.

Ce serait une première pour le groupe Desgagnés qui jusqu'ici n'a jamais exploité ce secteur lucratif de l'industrie touristique. Par ailleurs, la navigation dans les eaux arctiques est une spécialité de l'entreprise qui offre des services de transport aux communautés nordiques depuis une trentaine d'années.

C'est un type de navigation qui exige beaucoup de savoir-faire de la part des équipages en raison des glaces et des icebergs. Il peut même arriver que sous l'impact d'un bloc de glace imprévu, la coque extérieure du navire se fende. Les coques des navires étant construites de plusieurs épaisseurs d'acier, généralement le navire peut continuer sa route.

Les habitants des communautés de l'Arctique de l'Est connaissent bien la force des vents, mais aussi leurs apparitions subites. Dans certaines communautés comme à Pangnirtung, il faut même attacher les édifices au sol avec des câbles d'acier. «Au large des côtes du Labrador, en approchant du détroit d'Hudson, des fois c'est très laid...je voudrais pas être dans un petit bateau! J'ai navigué sur toutes les mers du monde et je dirais que c'est un des endroits les plus dangereux!» m'explique ce marin qui a travaillé toute sa vie pour les Desgagnés et que j'ai rencontré par hasard dans l'autobus Montréal-Québec.

Il n'y a pas d'installations portuaires dans les communautés du Nord. Certains vaisseaux, comme le Arctic Viking appartenant à la Crosbie Shipping de Montréal s'échouent sur la grève à marée basse et déchargent leur marchandise directement dans des camions avec ses grues. Les navires de Desgagnés déchargent plutôt au large sur des chalands qui sont ensuite tirés vers le rivage par des remorqueurs. L'expérience de travail de la main d'oeuvre est donc un facteur essentiel de réussite dans ces conditions difficiles de navigation.

Du côté du transport de passagers, la compagnie a déjà un peu d'expérience. Le N/M Nordik Express dessert une fois par semaine, d'avril à janvier, tous les villages de la Côte-Nord à l'est de Natashquan. Le navire achemine la marchandise vers les communautés mais aussi peut accommoder jusqu'à 200 passagers qui n'ont pas d'autres choix, mis à part l'avion, pour voyager dans ce coin de pays.

En 1987, le vice-président aux finances de la compagnie, Louis-Marie Beaulieu devient actionnaire majoritaire, président et directeur général. Sa philosophie transforme rapidement les activités du groupe et triple le chiffre d'affaires en 10 ans qui passe de 19 M$ en 87 à plus de 50 M$ aujourd'hui. « Si une entreprise n'excelle qu'au niveau administratif dans un créneau très spécialisé qui exige des compétences relatives à la navigation des glaces, aux questions environnementales et réglementaires, elle se dirige vers l'échec, a expliqué le président. On a trouvé l'équilibre et amélioré la communication entre les deux mondes.»

Cette année le Groupe Desgagnés s'est vu attribuer le prix d'un des 50 meilleurs gestionnaires d'entreprise privée au Canada. Le concours est une initiative du Financial Post, des Lignes Aériennes Canadien et de Bell Canada de concert avec les firmes comptables Mallette Maheu et Arthur Andersen.

Pour le moment, le Groupe Degagnés est constitué de 11 compagnies oeuvrant dans différents secteurs de l'activité industrielle allant du transport maritime à la location et l'opération d'équipements lourds en passant par la gestion d'installations portuaires. Le Groupe est toujours à la recherche de nouveaux marchés.

Par exemple, la faillite récente de Soconav, un transporteur de pétrole, a laissé un trou dans ce marché en pleine expansion. Desgagnés Inc., qui exploite déjà un pétrolier depuis 1994, le N/C Thalassa Desgagnés, a l'intention de sauter sur l'occasion pour diversifier ses opérations et peut-être même faire l'acquisition de quelques nouveaux bateaux-citerne.

Pour le moment, la flotte du Groupe Desgagnés comprend 11 navires et la direction se dit prête à naviguer dans le 21e siècle.

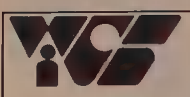
Courrier du Net

La communauté d'Essipit est maintenant sur le web !
Essipit est un nom montagnais qui signifie «la rivière aux coquillages». Il s'agit d'une petite réserve autochtone,près de Les Escoumins: http://www2.essipit.com/essipit/

La création du village d'Oujé-Bougoumou
La communauté d'Oujé-Bougoumou fait partie de la nation des Cris. Elle regroupe quelque 650 personnes parmi les 15 000 Cris qui vivent en majorité au sein des neuf communautés dans la région de la Baie-James. http://www.autochtones.com/premiers_peuples/khthon/ouje.html

Jeu questionnaire pour tous
Voici un jeu questionnaire portant sur l'histoire, la culture et les traditions des peuples autochtones. Le jeu comporte 15 questions et chacune propose un choix de quatre réponses. Les points s'additionnent tout au long du jeu. Le résultat final est dévoilé après la quinzième question, tout comme l'interprétation du pointage. Bonne chance. http://www.autochtones.com/jeunes/questionnaire.html

Offres d'emplois - Avis publics



OFFRE D'EMPLOI

ADJUDICATEUR D'ADMISSIBILITÉ
(position à terme jusqu'au 31 décembre 1998)
Offre #SR97/24

Se rapportant au directeur du Service à ■ clientèle, vous serez responsable des enquêtes préliminaires, décisions, calculs ■ communications sur toutes les réclamations. Vous assisterez dans la formation de nouveaux employés du Service à la clientèle et vous superviserez les Assistants à l'admissibilité dans la gestion des réclamations Zsans perte de temps de travail».

Le candidat choisi possédera des fortes habiletés en recherche, communication, résolution de problème, analyse, enquête et adjudication. Vous posséderez également cinq années d'expérience comme superviseur. La connaissance de la philosophie et des opérations de la CAT est un atout.

Le salaire annuel de départ est de 51 398 $, plus bénéfices.

Si vous rencontrez les exigences ci-haut mentionnées, veuillez envoyer votre curriculum vitae, avant le 31 octobre 1997, à Beverley Nicholson, Commission des accidents du travail, C.P. 8888, Yelowknife, NT, X1A 2R3 ou par télécopieur au (403) 873-4596.

Nous ne contacterons que les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Vous devez identifier votre éligibilité sous le Programme d'action positive.

L'EMPLOYEUR PRÉCONISE UN PROGRAMME D'ACTION POSITIVE. IL EST INTERDIT DE FUMER AU TRAVAIL.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent du contrôle financier

Ministère de l'Exécutif **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude; en sus du traitement, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0475-0003 **Date limite** : le 31 octobre 1997

Analyste des systèmes de rémunération

Secrétariat du Conseil de gestion financière **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude; en sus du traitement, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0476-0003 **Date limite** : le 31 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Édifice Laing, 5003, 49e rue, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0110. **RAPPEL : le code régional est maintenant le 867.**

Superviseur(s) du service correctionnel

Ministère de la Justice **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 44 130 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. La vérification du casier judiciaire est une condition à l'emploi. Par suite du présent concours, nous dresserons une liste de candidats admissibles, que nous garderons pendant les prochains six mois. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 041-0193TR-0003 **Date limite** : le 31 octobre 1997

Adjoint administratif

Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est présentement à l'étude; en sus du traitement, l'employeur verse une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0450TR-0003 **Date limite** : le 31 octobre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7616; télécopieur : (867) 873-0436. **RAPPEL : ■ code régional est maintenant le 867.**

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Discussions salariales

À travail égal, salaire égal

Dans le cadre du renouvellement des conventions collectives, le GTNO s'est déclaré prêt à aborder l'épineuse question de l'équité salariale.

Denis Guérin

«Nous sommes heureux de retourner à la table de discussion». C'est ainsi que la présidente du Syndicat des Travailleurs du Nord (STN), Jackie Simpson, a réagi au souhait exprimé par le gouvernement de solutionner le problème de la parité dans le secteur public. Hommes et femmes ne sont pas, en effet, sur un pied d'égalité dans l'administration, au point que le STN a déposé une plainte devant les tribunaux à ce sujet, pour non application de la Charte des droits et libertés.

La question n'est pas de savoir s'il faut aller vers l'équité, mais par quels moyens on peut y parvenir, a déclaré en substance le ministre des Finances John Todd. Pour cela, les services du ministère sont en train de procéder à une évaluation des différents postes à partir de critères dits objectifs. Les données de cette évaluation serviront de base de discussion pour l'année fiscale 1997-1998.

Mais le ministre des Finances a d'ores et déjà prévenu : il n'est pas question de parvenir à un accord à n'importe quel prix. Une des solutions consisterait ainsi à réduire le nombre de fonctionnaires pour payer plus équitablement ses agentes féminines. Dans ce cas, précise John Todd, c'est toute la population des Territoires du Nord-Ouest qui serait perdante.

Pour le moment, le syndicat refuse d'adopter cette présentation du débat : «Il y a différents moyens d'obtenir l'équité salariale, déclare Jackie Simpson. L'essentiel est que chacun ait en tête cet objectif. Nous étudierons la méthodologie le moment venu».

Reste à régler, pour le gouvernement, la question du douloureux passif des années antérieures. Il pourrait être obligé de le solder si les tribunaux donnent raison au STN. Sur cette question, John Todd s'est déclaré optimiste, évoquant même son espoir d'un règlement à l'amiable qui mettrait fin à l'action de la justice. En attendant, le Syndicat a maintenu sa plainte.

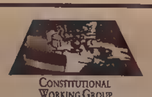
OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Paramount Resources Ltd.
Objet:	Forer et compléter un puit de gaz naturel
Projet:	Arrowhead 0-15
Site:	Latitude 60° 24' 53.694"
	Longitude 123° 02' 31.174"
Projet:	Netla M-23
Site:	Latitude 60° 42' 58.402"
	Longitude 123° 05' 12.126"
Projet:	Arrowhead N-65
Site:	Latitude 60° 34' 45.897"
	Longitude 122° 57' 18.623"
Projet:	Bovie Lake K-74
Site:	Latitude 60° 13' 38.624"
	Longitude 122° 59' 30.305"

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 7 novembre 1997.



Groupe de travail sur la constitution

Ouest des Territoires du Nord-Ouest

Le secrétariat du groupe de travail sur la constitution (GTC) est à la recherche d'un directeur des communications. Le candidat choisi doit être en mesure de commencer à travailler immédiatement.

Le GTC est un comité indépendant composé de chefs politiques représentant le caucus de l'ouest de l'Assemblée législative des T.N.-O. et le sommet autochtone de l'ouest des T.N.-O. L'Association des municipalités des T.N.-O., le Conseil sur la condition de la femme des T.N.-O. et l'Association des femmes autochtones des T.N.-O. sont des membres d'office du comité. Le GTC a comme mandat de coordonner le développement d'une nouvelle constitution pour le nouveau territoire de l'ouest qui sera créé ■ 1er avril 1999.

Directeur des communications

Sous la responsabilité du directeur général du secrétariat du goupe de travail sur la constitution, le directeur des communications sera responsable du développement et de la mise en oeuvre d'un plan de communication global et progressif pour le GTC. Le but du plan est d'informer de façon régulière les gouvernements, le public, les organismes autochtones, les médias et les autres parties intéressées des questions, plans et activités concernant le développement d'une constitution pour l'ouest des Territoires. Le directeur des communications aura également la responsabilité de développer et de mettre en oeuvre un plan progressif de consultation publique pour le GTC afin d'informer les citoyens et de les faire participer activement au développement et à la ratification du projet de constitution.

■ s'agit d'un poste à durée déterminée qui se termine le 31 mars 1999. Le salaire sera négocié en fonction de l'expérience et des qualifications.

Les candidats doivent faire parvenir une lettre d'intérêt et leur curriculum vitae avant le 29 octobre 1997 à l'adresse suivante :

Steve Iveson, directeur général
Groupe de travail sur la constitution
C.P. 2940
Yellowknife NT X1A 2R2

Pour plus d'information : téléphone : (403) 669-2218 ou (403) 669-2343; télécopieur : (403) 920-4735

Petites Annonces

(service gratuit : 873-6603)

Familles d'accueil

Le programme Katimavik de Yellowknife recherche, pour les deux premières semaines de novembre, des familles d'accueil francophones pour cinq jeunes anglophones âgés de 17 à 21 ans. Ceux-ci viennent d'arriver dans les TNO et travaillent pour des organismes à but non lucratif. Les familles recevront dix dollars par jour pour les frais de nourriture. Les personnes intéressées peuvent contacter Marie-Laure Chavanon, l'agente de projet, au 669-8852.

Avis de recherche

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche de toutes les vidéocassettes qui ont été empruntées au cours de la dernière année. S.V.P., les retourner le plus tôt possible. Il n'y aura aucun frais.

Bingo

L'AFCY tiendra un bingo de 5000 $ au Elk's Hall, mercredi le 29 octobre prochain. Bienvenue à tous!

Travaux de couture

Ayez votre couture prête pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà fait (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van

À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Bateau

À vendre. Bateau en fibre de verre, 18', 1981, avec cabine. Moteur 90 forces, Johnson. 3800 $ ou meilleure offre. 873-2148.

Livre

Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Cotons Ouatés

Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Recherche colocataire

Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plait. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez Jean-François ou laissez un message au 873-5670.

Jim Corcoran et la musique francophone

Un défi constant à relever

Alain Bessette

Jim Corcoran est originaire de la ville de Sherbrooke au Québec. C'est un anglophone d'origine irlandaise qui, depuis plus de vingt ans, a produit une dizaine d'albums musicaux. L'originalité de cette production, outre la musique et les paroles, réside dans le choix de la langue. À l'exception de quelques strophes en anglais parsemées parcimonieusement ici et là et de deux chansons conçues pour le Cirque du Soleil sur son album Quidam, toutes les paroles du répertoire de Jim Corcoran sont en français.

Il s'agit d'un choix personnel et non politique. «Je ne suis pas un chanteur engagé» avoue-t-il. «C'est plus dur en français mais la satisfaction est plus grande» indique Jim Corcoran.

Il s'agit donc d'un choix artistique. Jim Corcoran souligne qu'il a d'abord aiguisé sa plume en français. Ce n'est pas le même exercice créatif que d'écrire en anglais. «L'anglais est plus permissif» explique M. Corcoran.

Il aime utiliser la langue française pour capter les émotions. Il conçoit, écrit et chante en français, sans l'intervention d'une étape de traduction. En matière musicale, la traduction n'a pas sa place. On produit en français ou on produit en anglais mais on ne traduit pas d'une langue à l'autre sans perdre l'essence de la chanson et le rythme inhérent à la langue.

Étant originaire de Sherbrooke, une ville très majoritairement francophone, la culture francophone était aisément accessible pour Jim Corcoran. De plus, son origine irlandaise favorisait également ce rapprochement. Outre la question religieuse - tant les Irlandais que les francophones sont majoritairement catholiques - le clivage social tendait à rapprocher Irlandais et francophone.

Jim Corcoran rappelle que les immigrants d'origine irlandaise provenaient des classes pauvres de la société britannique. En général, les Anglais méprisaient les Irlandais. Les canadiens d'origine anglaise s'opposaient même à l'arrivée des immigrants au début du siècle, refusaient de les laisser débarquer. Conséquence : on retrouvait des milieux urbains comme Pointe St-Charles, à Montréal, où les communautés pauvres francophones et irlandaises se côtoyaient. Les classes ouvrières irlandaises et canadiennes-françaises se retrouvaient souvent côte à côte dans les usines.

Malgré le plafonnement apparent dans l'émergence de nouveaux talents musicaux francophones, Jim Corcoran ne se fait pas de soucis. Il croit que c'est simplement un cycle qui se répète.

Actuellement, les gens vont surtout voir les artistes qui sont bien connus. Ils ne sont pas intéressés à découvrir de nouveaux talents. Selon Jim Corcoran, cette situation peut s'expliquer par le fait que les gens ont de plus en plus de raisons pour rester à la maison. Que ce soit la grande variété de canaux maintenant disponibles à la télévision, ou le nombre impressionnant de films disponibles sur vidéocassettes, le divertissement populaire tourne de plus en plus autour du foyer familial et les gens deviennent un peu plus sélectifs dans leur choix de sorties.


Alain Bessette / L'Aquilon

La situation était bien différente dans les années 1970. Les gens n'avaient pas peur de se déplacer pour assister à un spectacle de parfaits inconnus. Les polyvalentes et cegeps québécois produisaient régulièrement des spectacles avec de nouveaux talents. Il s'est créé une génération qui a pris l'habitude de découvrir des nouveautés.

Même les médias jouent le jeu. Avant, il était possible de découvrir de nouveaux artistes à la radio. Maintenant, les animateurs radiophoniques se cantonnent dans les «play list», ces listes des vingt plus grands succès de l'heure qui jouent à plusieurs reprises au cours d'une même journée.

Heureusement, il y a tout de même l'émergence surprenante de nouveaux talents, tel Richard Desjardins et Kevin Parent.

Mais pour Jim Corcoran, tout ça n'est probablement que cyclique. À la fin des années 70, c'était le disco qui avait presqu'étouffé la production musicale populaire francophone. Mais c'est terminé et plusieurs artistes sont apparus ou revenus sur la scène musicale populaire.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 37, 31 octobre1997

Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones

Autosatisfaction gouvernementale

Alors que les experts du gouvernement fédéral travaillent toujours dessus, le GTNO vient de rendre publics ses commentaires sur le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. L'occasion pour lui de se décerner quelques bons points.

Denis Guérin

Cinq ans pour le produire, un an pour l'analyser : ainsi pourrait se résumer le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Publié en novembre 1996, il contient plus de 400 recommandations, sur lesquelles vient de se prononcer le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Dans l'ensemble, celui-ci se déclare en totale adéquation avec le document. Et pour cause : il y voit la confirmation que les TNO sont à l'avant-garde des provinces canadiennes en matière de respect des droits autochtones.

Concernant la question d'un meilleur partage des responsabilités politiques, le gouvernement rappelle ainsi qu'il appuie pleinement le principe d'autodétermination des peuples autochtones. Preuve en est qu'il négocie actuellement quatre accords d'autonomie gouvernementale avec les responsables des Inuit et des Premières Nations dans les TNO, dont celui qui doit conduire, le 1er avril 1999, à la création du Nunavut. Par ailleurs, les leaders dènès - les anciens en premier lieu - sont pleinement associés au processus constitutionnel visant à établir le futur Territoire de l'Ouest.

L'une des trois catégories de répartition des terres définies par le Rapport est toutefois remise en cause. Le GTNO s'oppose ainsi à ce que de nombreux lacs soient sous la seule et entière juridiction autochtone. Le partage est une chose, l'abandon totale de souveraineté en est une autre.

Dans son Rapport, la Commission royale enjoignait les autorités en place à prendre en charge la période de transition vers l'autonomie gouvernementale, notamment en matière de formation de personnel et de transfert de juridictions. Quant à la première question, le GTNO peut arguer des programmes de formation suivis actuellement par des autochtones. Et ce pour permettre d'atteindre l'objectif de 50 pour cent d'employés inuit dans la future fonction publique du Nunavut.

En revanche, le transfert de compétences est plus difficilement accepté. Si les représentants autochtones sont de plus en plus associés aux prises de décisions touchant à la santé publique et aux services sociaux, la question de la fiscalité demeure une pierre d'achoppement. Des négociations sont actuellement menées, se contente de commenter timidement le GTNO. Mais on est encore loin du principe affirmé dans le Rapport, selon lequel les citoyens autochtones devraient payer l'impôt sur le revenu à leurs propres représentants, ceux-ci devant en reverser une partie aux autorités territoriales pour les services toujours assurés par ces dernières.

Autre sujet important : l'éducation. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest refuse de se prononcer ouvertement sur les propositions d'Université autochtone, de prise en charge de l'enseignement post-secondaire des étudiants autochtones, ainsi que sur celle d'un fonds de scolarité pour les Métis. Pour le ministre Jim Antoine, ces propositions s'adressent d'abord et avant tout au gouvernement fédéral.

En revanche, les autres recommandations du Rapport - des programmes de maternelle et des programmes scolaires autochtones, l'implication des anciens dans l'enseignement et la formation d'éducateurs - satisfont grandement le GTNO. Il est vrai

Commentaires
Suite en page 2

Concurrence dans le secteur des communications interurbaines

Le GTNO appuie le principe de la concurrence

Dans un document soumis au Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC) le gouvernement des TNO appuie le principe de la concurrence dans le secteur des communications interurbaines mais tient à s'assurer que les petites communautés isolées ne souffriront pas de ces changements.

Alain Bessette

«En permettant un accès à davantage de fournisseurs de services téléphoniques, cela aura de nombreux avantages dont des prix plus bas, de meilleurs services et une plus grande panoplie de services» a indiqué à l'Assemblée législative le 21 octobre dernier Goo Arlooktoo, ministre des Travaux publics et des Services. Le ministre s'est cependant dit inquiet des répercussions qu'aurait cette concurrence sur les services offerts aux petites communautés isolées.

Dans la situation actuelle, les services offerts dans les plus grandes communautés aident à financer les hauts coûts associés à l'opération des services téléphoniques dans les plus petites communautés.

Le CRTC étudie présentement la possibilité d'ouvrir la porte à la concurrence dans le domaine des télécommunications interurbaines dans les TNO.

Dans le mémoire du GTNO soumis au CRTC, le gouvernement suggère la création d'un fonds national qui aiderait à financer les services dans les régions où les coûts d'opération sont prohibitifs. De cette façon, le changement aurait un impact minimum sur la capacité de Northwestel de financer les services téléphoniques dans les petites communautés.

De plus, le GTNO suggère que cette concurrence soit introduite rapidement en se basant sur la revente des services

Concurrence
Suite en page 2

Alain Bessette/L'Aquilon

Enfin!

La nouvelle imprimante du journal est arrivée après quelques semaines d'attente. De couleur beige et aux courbes voluptueuses, cette imprimante sera certes très utile au journal. Il faut aussi mentionner la présence près de l'imprimante de Denis Guérin (à gauche de l'imprimante) et de Damienne Gallion (à droite de l'Imprimante), deux nouveaux artisans au journal L'Aquilon.

Sommaire



Denis Guérin

Cinquième session parlementaire

Faite au nom du gouvernement, l'allocution de la Commissaire Helen Maksagak lors de l'ouverture de la 5ème session parlementaire a suscité de nombreuses critiques. Jackie Simpson, la présidente du Syndicat des Travailleurs du Nord, a dénoncé «le monde merveilleux» dans lequel vit le gouvernement : «Cette allocution montre combien le gouvernement est déconnecté des réalités que vivent les citoyens des TNO».

«Je n'ai pas vu, dans ce discours, que le gouvernement soit réellement conscient de la situation critique de notre système de protection sociale ou de notre système scolaire», a déclaré pour sa part Suzette Montreuil, co-présidente du groupe de pression Alternatives North.

Nouvelle allocation familiale

Les familles les plus démunies des Territoires du Nord-Ouest pourront bénéficier, à partir de juillet 1998, d'une nouvelle allocation familiale. Selon le ministère de l'Éducation, environ une famille sur trois dans les TNO est concernée par ce programme fédéral. Conséquence de cet engagement d'Ottawa en faveur des foyers les plus pauvres : plus de deux millions de dollars seront gelés par Yellowknife dans son programme d'assistance. Ils seront réinvestis dans des plans d'aide à la réinsertion, a promis le ministre Charles Dent.

Économie d'énergie

Dix projets ont été retenus dans le cadre du programme d'économie d'énergie du ministère de l'Économie des TNO. D'un coût total de 450 000 dollars, ils permettront d'économiser près de 200 000 dollars annuellement.

La consommation globale d'électricité sera réduite d'environ 660 000 kilowatt/heure dès la première année, ce qui équivaut aux besoins moyens en énergie de quelque 65 maisons.

Pour un meilleur accès bancaire

À défaut de pouvoir demander aux grandes banques de s'implanter dans les petites communautés isolées, le gouvernement fédéral devrait aider à la création d'institutions financières locales. Telle est en tout cas la position adoptée par Alternatives North dans le cadre de la discussion sur le budget 1997-1998 en général et la Loi sur les banques en particulier.

«Les habitants du Sud doivent garder à l'esprit que le Nord doit composer avec ses distances, son manque de routes, son sous-développement économique et sa diversité culturelle, assure ainsi le porte-parole de l'organisme Ben McDonald. Certains des systèmes de crédit mis sur pied dans les villages éloignés sont uniques en leur genre. Ils doivent être soutenus».

Oléoducs dans le Keewatin

L'approvisionnement en essence de plusieurs communautés du Keewatin va être modifié. Le gouvernement s'apprête à lancer un appel d'offres pour la construction d'oléoducs à Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Arviat, et Rankin Inlet. De 65 à 100 millions de dollars devraient ainsi être économisés au cours des vingt prochaines années, soit la durée de vie des pipelines.

Commentaires

Suite de la une

que la Loi territoriale sur l'éducation de 1996 a devancé, selon lui en grande partie, ces injonctions. Les jeunes Dènès et Inuit peuvent ainsi suivre leur propre programme scolaire et peuvent aussi prétendre à des bourses pour la poursuite de leurs études. La scolarisation s'est améliorée avec l'implantation de classes de 10ème ou 12ème année dans chaque communauté de plus de 500 habitants. Quant à la formation des enseignants, le GTNO n'hésite pas à rappeler qu'il a mis en place un programme de formation des candidats autochtones dès le début des années 1990.

Reste deux dossiers au sujet desquels le GTNO fait plutôt amende honorable : la participation des autochtones dans la vie économique et le système judiciaire. Sur le premier point, il est reconnu à demi-mots que, jusqu'à une période récente, la création de structures économiques et de petits commerces n'a pas été encouragée. S'il ne peut influer directement sur la marche de l'économie libérale, le gouvernement se vante tout au moins de promouvoir, via ses appels d'offre, le recours à une main d'œuvre et à des entreprises autochtones.

En matière de justice enfin, il est clairement affirmé que les Inuit, Dènès et Métis n'ont pas toujours été bien servis par la législation criminelle. Tout en refusant l'idée d'un système judiciaire parallèle, le GTNO affirme sa volonté de prendre plus en considération, dans le futur, les valeurs traditionnelles autochtones.

Concurrence

Suite de la une

de Northwestel qui a le monopole actuel des services téléphoniques dans le Nord.

«De façon générale, nous voulons nous assurer qu'il y a un financement disponible afin de desservir les petites communautés isolées, a ajouté le ministre Arlooktoo. On veut s'assurer que Northwestel aura une chance décente d'abaisser ses tarifs d'appels interurbains à un niveau plus concurrentiel».

Le GTNO reconnaît qu'une augmentation du tarif de base peut être nécessaire pour diminuer les tarifs interurbains.

Selon le ministre, une telle stratégie favorisera la majorité des habitants du Nord ainsi que les entreprises.

Le GTNO recommande aussi au CRTC de continuer à contrôler la qualité des services offerts pour s'assurer que ceux-ci ne subissent pas de détérioration à la suite de cette ouverture du marché à la compétition.

Selon le ministre Arlooktoo, les télécommunications jouant un rôle vital dans l'économie globale, il faut que les Territoires du Nord-Ouest s'assurent d'un réseau téléphonique qui ne soit pas trop dispendieux.

Le CRTC a accepté les mémoires sur la question de la concurrence sur le marché des interurbains jusqu'au 31 octobre.

Faillites étudiantes

Contestation des droits de scolarité

Ottawa (APF): La plus importante organisation étudiante au pays demande l'abolition complète des droits de scolarité et la création d'un programme national de bourses d'études, financé par le fédéral, les provinces et les territoires.

La Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants (FCEE), qui a dévoilé la dernière version de sa Stratégie pour le changement, estime que l'éducation postsecondaire devrait être totalement financée par le public, par le biais des impôts. Chiffres à l'appui, elle affirme que les frais de scolarité élevés sont devenus un obstacle majeur à l'accessibilité aux études supérieures.

La FCEE souligne que les droits de scolarité ont augmenté en moyenne de 134 pour cent au pays entre 1985-1986 et 1995-1996. Ces droits varient cette année de 1 800 $ au Québec à 3 700 $ en Nouvelle-Écosse.

Pour la première fois, affirme la Fédération, les droits de scolarité dépassent maintenant ceux qui sont imposés dans les écoles publiques américaines. Il en coûte en moyenne 2 900 $ par année pour étudier dans un établissement d'enseignement américain, comparativement à 3 100 $ au Canada.

Programme de travaux d'infrastructure dans le Nord

2,2 millions de dollars

Le gouvernement canadien avait annoncé en avril dernier la prolongation du Programme des travaux d'infrastructure Canada-TNO. Le 20 octobre dernier, le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial ont annoncé un influx monétaire de 2,2 millions de dollars pour financer une première série de projets.

Dans l'Arctique de l'Ouest, 16 collectivités se partageront 1,4 million de dollars en travaux d'infrastructure. Dans le Nunavut, c'est plus de 765 159 $ qui seront investis dans 12 collectivités. Au total, c'est environ 187 emplois de durées variables qui seront créés dans le cadre de ces projets.

La prolongation du programme permettra de nouveaux investissements de plus de 3,3 millions de dollars pour les travaux d'infrastructure dans les T.N.-O., au cours de la prochaine année.

Rappelons que ce programme est basé sur une collaboration des gouvernements fédéral, territoriaux et municipaux, ainsi que des investisseurs privés.

En vertu de ce programme, le gouvernement du Canada et le gouvernement territorial contribuent environ à la moitié des sommes mentionnées ci-haut. Le financement provenant des autorités municipales et du secteur privé est donc important. Dans l'Arctique de l'Ouest, 11 des 16 projets s'appuient sur un financement du secteur privé et 4 seulement recevront un influx monétaire des gouvernements municipaux. Dans le Nunavut, seulement deux projets sur 12 recevront un appui financier du secteur privé. De plus, seulement sept projets recevront des sommes d'argent des gouvernements municipaux.

L'accord original, qui a été signé en 1994, portait sur trois ans. Environ 17,4 millions de dollars ont été attribués aux collectivités de partout dans les T.N.-O. afin de répondre à leurs besoins en travaux d'infrastructure.

Le Programme des travaux d'infrastructure Canada-Territoires du Nord-Ouest réunit des éléments du Programme canadien de travaux d'infrastructure ainsi que de l'Initiative canadienne d'infrastructure des Premières nations.

Programme d'entreprenariat pour les jeunes autochtones

3 millions de dollars

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé la signature d'une entente de financement pour le Programme d'entreprenariat pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations.

«Ce Programme aidera les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations vivant dans les réserves à se créer un cheminement de carrière prospère », a déclaré la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jane Stewart.

L'entente de trois millions de dollars, échelonnée sur deux ans, s'inscrit dans le volet sur les Premières nations et les Inuits, dont le budget s'élève à 50 millions de dollars, à l'intérieur de la Stratégie Emploi Jeunesse du gouvernement fédéral annoncée en février dernier.

Le Programme d'entreprenariat pour les jeunes a été créé pour aider les jeunes entrepreneurs à se lancer en affaires et à acquérir les compétences essentielles à ce milieu, afin de se livrer un jour à des activités plus importantes.

Selon le ministère, l'économie autochtone se développe et les jeunes doivent y prendre une part active pour faire en sorte que ce secteur continue à prospérer. De tels programmes visent à édifier des collectivités autochtones plus fortes via le développement économique.

Ce programme viendra en aide aux jeunes des Premières nations et aux jeunes Inuit qui vivent dans les réserves ou dans une collectivité reconnue, en leur procurant une aide financière et un encadrement.

Premiers pas



Yvonne Leblanc (à gauche) reçoit la Trousse des Premiers pas d'Isabelle Picard de la FFT. Son tout premier né est Philip Joseph Careen (cinquième du nom), né le 22 septembre 1997 à Yellowknife. Il pesait 8 lbs et 8 onces.

Commerce des œufs

Les TNO répondent à l'appel

Après treize années de négociations, les Territoires du Nord-Ouest ont rejoint le plan national de commercialisation des œufs. Une bonne nouvelle pour deux sociétés productrices de Hay River, assurées désormais de vendre une partie non négligeable de leur production.

Il aura fallu que le gouvernement fédéral intervienne pour que les négociations aboutissent. En avril dernier en effet, le ministre de l'Économie des TNO, Stephen Kakfwi, en appelait à l'arbitrage d'Ottawa, les discussions avec les industriels du secteur s'étant traduites par un échec.

En vertu d'un accord signé le 28 octobre dernier, les Territoires du Nord-Ouest devraient faire leur entrée dans le plan national de commercialisation des oeufs avant la fin de l'année. Mis en place en 1972, celui-ci impose aux producteurs de tout le pays une vente par quotas, mais leur assure en contre-partie un retour minimum sur investissement. Des prix fixes ainsi qu'une meilleure répartition des marchés provinciaux et territoriaux sont autant d'assurances pour les deux sociétés productrices des TNO, situées à Hay River. L'une d'elles est notamment détenue à plus de 50% par un groupe de Dènès.

La production totale du marché canadien, sujette à quotas, est actuellement de près de 6 milliards d'œufs par an. Les TNO pourront en produire un peu plus de 30 millions dans les années à venir. Les consommateurs, quant à eux, ne devraient pas voir la différence puisqu'ils peuvent déjà se procurer des œufs provenant de l'extérieur des Territoires.

Rappelons que le Canada avait mis en place en 1972, un Plan national de commercialisation des œufs par lequel le gouvernement du Canada et ceux des provinces s'étaient entendus pour réglementer la mise en marché des œufs au Canada. L'Organisme en charge de ces ententes était l'Agence canadienne de commercialisation des œufs (ACCO).

Dans le cadre de ce plan, les provinces s'étaient vues attribuer des quotas, soit des quantités d'œufs qu'elles pouvaient mettre en vente au Canada. Cela assurait un niveau de production stable ainsi qu'un outil de fixation du prix des œufs.

Ce plan national ne couvrait pas les TNO et le Yukon.

Or, en 1985, les TNO ont démontré leur intérêt pour devenir membre de ce plan en raison de l'éclosion d'une industrie de production d'œufs à Hay River. Cette ville désirait diversifier son économie pour mieux faire face à la fermeture anticipée de la mine de Pine Point. La production d'œufs a débuté en 1987 sans qu'il y ait d'accord entre le GTNO et les agences responsables du Plan national de commercialisation. En effet, tant la loi que les règlements ne prévoyaient la possibilité d'inclure de nouveaux partenaires dans cette industrie. La question s'était alors transportée devant les tribunaux. Les négociations entre le GTNO et l'ACCO en 1996-1997 ont été perturbées par la décision de l'Organisme fédéral de s'adresser aux tribunaux. L'intervention du ministre fédéral de l'Agriculture avait alors été rendue nécessaire. Dès mai 1997, une proposition visait à inclure les TNO parmi les membres de l'Agence et à lui accorder un quota de 2,75 millions de douzaines d'œufs.

Avis de convocation

à une

assemblée générale

de la communauté francophone de Yellowknife

le mardi 4 novembre 1997, à 19h30
à l'auditorium de la Northern United Place

Objets :
- la restructuration du réseau associatif
- l'élection des représentant-e-s de Yellowknife à l'assemblée générale de l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest

Information : AFCY 873-3292
FFT 920-2919

ÉDITORIAL

Appel à frais virés

La question de l'ouverture à la concurrence du marché des appels interurbains dans les TNO en est une extrêmement délicate que le CRTC aura à trancher.

Pour les tenants d'un libéralisme économique sans entrave, il s'agit d'une question de principe. En effet, la concurrence reste un principe de base de cette vision socio-économique. En l'absence de concurrence, les mécanismes du marché ne fonctionnent pas proprement. Dans une situation de monopole, l'entreprise en place fixe ses prix de façon unilatérale, sans crainte de voir un concurrent venir offrir des prix plus avantageux et lui souffler ses clients. Résultat : les prix sont souvent plus élevés.

Les attentes du public face à cette ouverture du marché reposent principalement sur une assurance que le prix des appels interurbains diminuera. Il ne s'agit pas d'une assurance complète cependant. Les entreprises concurrentes se concentreront fort probablement dans les centres urbains les plus peuplés, là où la concentration de clients permettra d'offrir un service rentable. Et c'est là que le bât blesse.

Traditionnellement, Northwestel utilisait une partie de ses profits réalisés dans ces régions plus rentables pour offrir ses services dans les plus petites localités (souvent les plus isolées). Avec la diminution de ses profits dans les grands centres, Northwestel ne sera plus en mesure d'offrir les mêmes services dans ces localités.

L'idée soulevée par le GTNO, celle d'un fonds national pour soutenir les services téléphoniques dans les petites localités, est intéressante. En effet, ceux qui bénéficieront des réductions de tarifs pour les appels interurbains vers le Sud, sont souvent des personnes qui ne sont pas originaires du Nord. Ce fonds constitue une bonne façon de leur retourner la note une fois qu'ils seront de retour dans leur région natale. Un appel à frais virés, à retardement.

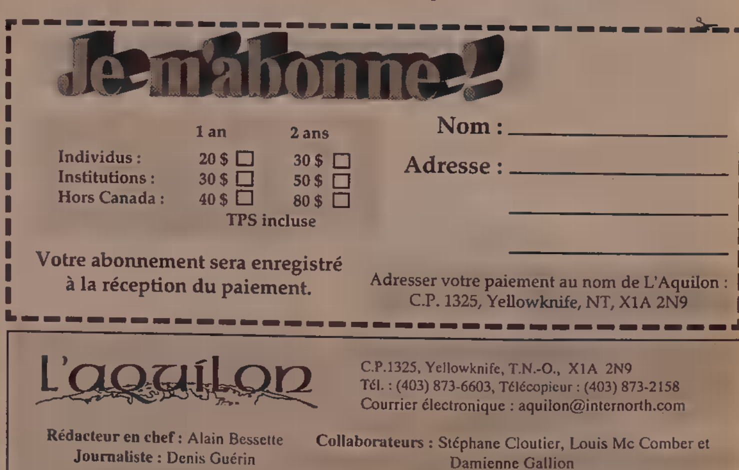
Alain Bessette

Le Dieu de la veille

Denis Guérin/L'Aquilon

Pour la bonne cause, un match de bienfaisance avec ses partenaires des Oldtimers, Guy Lafleur est remonté sur la glace mardi 28 octobre à Yellowknife. Le fameux Démon blond a démontré qu'il n'avait rien perdu de ses talents de buteur.





L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin

Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone — OPSCOM — Fondation Fernand-Édouard Fermont



Espèces d'espaces

Annie Bourret (APF)

Né au 12e siècle, le mot espace désigne d'abord une unité de temps (en l'espace d'un an). Il prend aussi, plus tard, le sens de surface déterminée, d'étendue à trois dimensions (un espace clos, les espaces verts) et, enfin, de distance entre des objets. Le mot est masculin et la plupart des gens estimeront que dire une espace est tout aussi fautif que dire une autobus.

Et pourtant, espace a été, pendant les quelque 200 premières années de son existence en français, employé tant au féminin qu'au masculin sans aucune différence de sens. L'usage général a fixé son statut grammatical masculin, mais le mot est resté féminin dans le domaine de la typographie, c'est-à-dire des techniques d'impression de documents. Cela s'explique facilement, d'ailleurs : à l'époque où l'imprimerie se sert de caractères en plomb, l'espace est une petite lame métallique fine insérée entre les mots pour les distancer sur la même ligne, ou pour insérer les espaces nécessaires avant et après les signes de ponctuation.

L'informatique a révolutionné le procédé d'insertion des espaces dans la typographie de textes. Peu de journaux, aujourd'hui, mettent une espace avant le deux-points, comme le font toujours de nombreuses maisons d'édition. La plupart des publications ont abandonné l'espace après les guillemets ouvrants et avant les guillemets fermants sauf dans les magazines L'actualité et Châtelaine. (Il faut dire que les guillemets français « » sont presque en voie de disparition. On leur préfère les guillemets anglais « «, par ignorance ou parce qu'on ne sait pas où se trouvent les caractères français sur le clavier. Et pourtant, la plupart des logiciels possèdent les « » dans leurs caractères internationaux. Même le langage HTML des pages web peut reproduire ces guillemets français, avec “ et ”.)

Les espaces en typographie sont sécables et insécables, c'est-à-dire séparables ou non du symbole qu'elles accompagnent. Par exemple, on ne peut séparer l'espace entre la somme et le symbole du dollar, comme dans 56,99 $, à la fin d'une ligne (sinon, le symbole du dollar est reporté sur la ligne suivante, donc séparé de la somme qu'il accompagne). On reporte plutôt le tout (56,99 $) à la ligne suivante. Par contre, l'espace après des signes de ponctuation comme la virgule, le point d'exclamation, les points de suspension, etc., est sécable.

Le mot espace au masculin donne lieu à un anglicisme courant. Dire d'un texte qu'il est à double espace (double-spaced), c'est commettre une faute. En français, le texte est à double interligne.

Enfin, les dérivés du mot espace comportent des anomalies orthographiques. Les adjectifs spacieux et spacieuse, créés 3 siècles après l'entrée du mot espace dans notre langue, mélangent l'orthographe d'origine (spatium) pour la syllabe initiale (spa) et l'analogie sur le mot espace pour la syllabe finale (cieux, cieuse). L'adjectif spatial, lui, est un dérivé savant créé en 1889 directement à partir de spatium. Les différences d'orthographe avec le mot espace s'explique par les 800 ans d'existence de ce mot, soumis à l'évolution normale de notre langue.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Le National en bref

L'affaire «personne»

Une résidente de Caraquet au Nouveau-Brunswick est l'une des cinq récipiendaires du Prix du Gouverneur général qui commémore à chaque année «l'affaire personne.» Hedwidge Landry est une activiste communautaire qui défend les intérêts des Acadiennes, particulièrement des jeunes femmes. Membre de nombreux organismes, elle a joué un rôle de premier plan dans la mise sur pied de programmes et de projets à l'intention des femmes. Le Prix rappelle la longue lutte juridique et politique menée dans les années 20 par cinq Albertaines afin que les femmes soient reconnues comme des personnes sur le plan du droit constitutionnel. (APF)

Internet à la campagne

Les communautés rurales francophones qui rêvent de se brancher sur l'inforoute à bon prix ont jusqu'au 31 octobre pour soumettre leur candidature pour le Programme d'accès communautaire. Ce programme d'Industrie Canada a pour but de permettre à 5 000 collectivités rurales et éloignées du pays de se doter de sites d'accès public à Internet d'ici l'an 2001. Les collectivités dont la candidature est retenue peuvent recevoir un soutien financier pouvant aller jusqu'à 30 000 $. Depuis son lancement, le PAC a financé environ 800 projets, permettant à 1 200 collectivités de se brancher sur le monde. (APF)

Histoire des femmes francophones

On connaît peu l'histoire des femmes francophones hors Québec. Le Réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) tente de remédier à cette lacune en publiant Entre le quotidien et le politique: Facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire. Ce recueil, écrit par un collectif, porte sur le vécu quotidien et politique des femmes canadiennes. Il a pour objectif de faire le lien entre les différentes communautés féminines et francophones du pays. En publiant cet ouvrage, le RNAÉF a voulu donner la parole aux femmes en milieu minoritaire afin de connaître leur interprétation du passé. (APF)

Prix Champlain

Le Conseil de la vie française en Amérique accepte présentement les candidatures pour l'obtention du Prix littéraire Champlain. Ce concours vise à encourager la production littéraire chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec en Amérique du Nord. Il a aussi pour objet de susciter chez les Québécois un intérêt pour les francophones en milieu minoritaire. Cette année, le concours est ouvert à la catégorie «Ouvrages de création», c'est-à-dire roman, recueil de récits, conte, nouvelle, pièce de théâtre, recueil de poèmes, biographie romancée, histoire romancée, journal intime, littérature de jeunesse et ainsi de suite. La date limite pour la réception des candidatures est le 31 décembre. Information: 1-418-692-1150. (APF)

Les Inuit du Labrador

On se rapproche d'une entente de principe

Louis Mc Comber

Le Globe and Mail du 24 octobre dernier annonçait dans un petit article en page 2 la signature imminente de l'entente de revendication territoriale entre les Inuit du Labrador, le gouvernement fédéral et la province de Terre-Neuve. Fausse alarme. Même si les négociations se font maintenant à un rythme accéléré depuis que trois juges de la cour d'appel de Terre-Neuve ont donné raison à l'Association des Inuit du Labrador et ordonné l'arrêt des travaux préliminaires au site de la mine de Voisey's Bay, le but n'est pas encore atteint. La négociation risque de se prolonger encore pendant quelques semaines.

Les Inuit du Labrador restent le seul groupe d'Inuit au Canada à n'avoir jamais conclu d'entente de revendication territoriale. Tout comme leurs voisins, les Inuit du Nouveau-Québec, ils font partie d'un territoire provincial, ce qui complique les négociations, l'entente devant être entérinée et administrée par le gouvernement provincial.

On comprend qu'au chapitre des droits miniers et du paiement de royautés sur l'extraction de ressources non-renouvelables, la négociation devient nécessairement plus tendue à l'intérieur d'une province parce qu'au Canada les provinces, contrairement aux territoires, ont droit à une partie de ces royautés. Dans la présente négociation, il s'agit exactement d'un point sensible puisque Terre-Neuve ne veut pas faire les frais de la générosité d'Ottawa à l'endroit des premières nations du Labrador : Innu, Inuit et Métis.

«L'Association des Inuit du Labrador (AIL) est déterminée à ce qu'il n'y ait pas de reprises des travaux d'aménagement sur le site de la mine de Voisey's Bay avant qu'on en arrive à une entente de principe avec Ottawa et Terre-Neuve, a expliqué Winston White, Inuk du Labrador et ancien journaliste de CBC-North à Iqaluit. Les négociations se poursuivent maintenant à un très haut niveau et tout le monde est confiant d'en arriver à une entente de principe avant la fin de l'année.»

L'Association inuit en était venue à une entente en début d'année avec les propriétaires du gisement, la multinationale Inco, intitulée *Mémorandum de compréhension*, qui permettait à la compagnie de compléter des travaux d'explorations sur le site de la future mine. Par ailleurs cette entente stipulait que tout travail d'aménagement de la mine devait attendre les résultats de l'étude d'impact entreprise par le «Voisey's Bay Public Review Panel».

Inco a fait une interprétation large de ce mémorandum, en entreprenant rapidement la construction d'une route, d'une piste d'atterrissage et d'une carrière de gravier, autant de travaux qui en fait préparaient les accès à la mine. La Cour Suprême de Terre-Neuve a d'abord confirmé l'interprétation de la compagnie et autorisé la poursuite des travaux.

L'Association inuit a fait appel de ce jugement. Et joignant le geste aux procédures, on a organisé une manifestation à 2 kilomètres seulement du site de la mine Voisey, dans la baie de Anaktalak le 20 août dernier. Les Innus se sont aussi joints à l'occupation si bien que plus de 250 personnes se sont regroupées pour revendiquer leurs droits.

«Le mouvement de protestation du 20 août, c'est la clé de la stratégie, précise Winston White. Personne ne pensait que les Inuit allaient passer à l'action. Traditionnellement on règle plutôt nos problèmes par la négociation, mais dans ce cas il fallait faire quelque chose. La compagnie Inco nous faisait perdre du temps en réunion inutile pendant que les travaux continuaient sous nos yeux.»

Le 26 août, les trois juges de la cour d'appel de Terre-Neuve donnaient raison à la position des premières nations. Par la suite, dans une conférence de presse tenue à Londres le 19 septembre dernier, la multinationale a annoncé qu'elle reculait la date du début de la production à la baie Voisey jusqu'en l'an 2000.

Le gisement de la baie de Voisey serait un des plus importants gisements de cuivre au monde.

Dans le cadre du Far North Film Festival

L'enfant des neiges

Réalisé en 1995, ce long métrage du Français Nicolas Vanier sur les traces des chercheurs d'or sera présenté dans sa version originale le dimanche 16 novembre.

Denis Guérin

Nicolas Vanier est un amoureux du Grand Nord. De la Sibérie tout d'abord, ce musher a ramené au début des années 90 une série de six moyens métrages intitulée Transsiberia. Des contrées nordiques canadiennes ensuite, il a tiré trois longs métrages. Comme si le simple fait de traverser l'Océan Arctique avait rallongé son imagination.

L'enfant des neiges, réalisé il y a deux ans, est l'un des trois films tournés en Amérique du Nord, précisément dans les Rocheuses, au Yukon et en Alaska. Un siècle après la ruée vers l'or, Nicolas Vanier refait le chemin parcouru par les chercheurs du Klondike. À ses côtés dans le film, en vedette américaine, sa fille Montaine, âgée d'un an et demi, et son épouse. Une équipée familiale qui n'a rien à envier à celle de ces dizaines d'hommes et femmes du tournant du siècle.

Grâce au soutien de l'Ambassade de France, L'enfant des neiges est donc présenté pour la première fois en salle au Canada à l'initiative de l'Association franco-culturelle de Yellowknife. La projection aura lieu au Théâtre Capitol dans le cadre du Far North Film Festival de Yellowknife, le 16 novembre à 14 heures.

Portrait d'exilé

Je reviendrai ... à Chéticamp

Entre les deux, son cœur ne balance pas : ses affaires sont à Yellowknife, mais ses racines à Chéticamp, en Nouvelle-Écosse. C'est là-bas qu'Harvey Bourgeois est né il y a près de quarante ans. C'est là-bas qu'il retournera un jour. Parce qu'un Acadien finit toujours par retourner dans son pays.

Denis Guérin

Plus de quinze ans maintenant qu'il a débarqué ici. Un jour de janvier 1981. «Pour l'aventure», dit-il aujourd'hui. Mais aussi pour suivre le conseil d'un de ses professeurs du secondaire, originaire de Whitehorse.

Au Yukon, Harvey Bourgeois préféra finalement les TNO et sa capitale Yellowknife. Il ne le regrette pas.

«Y a bien des jours où t'as envie de t'en aller, lâche-t-il dans un sourire. Mais de toutes façons, j'aime pas les grandes villes. Et puis Yellowknife, c'est une place chaleureuse. Tout le monde est loin de sa famille alors, entre amis, on se fait de nouvelles familles».

L'éloignement des siens, Harvey connaît. En 1978, à 19 ans, il quitte son village natal de Chéticamp pour Calgary. Deux ans plus tard, il monte dans le Nord. Il n'en partira plus, si ce n'est pour aller suivre, à Ottawa, une formation de trois ans en hôtellerie.

«Ici, il y a plein d'opportunités en affaires, explique-t-il. J'ai beaucoup de respect pour les gens qui sont restés à Chéticamp, mais là-bas, je n'étais pas capable de réaliser mes rêves professionnels. Le contexte économique n'était pas bon».



Sa culture acadienne, il l'a néanmoins emportée dans ses bagages. Elle transpire même tous les jours dans l'exercice de sa profession. Du Sam's Monkey Tree Pub, dont il est propriétaire depuis plus d'un an après en avoir dessiné l'intérieur, il en a fait un lieu à son image : ouvert. «Quand j'étais jeune, ma mère n'avait jamais la porte fermée pour personne, raconte-t-il. Au Monkey Tree, c'est la même chose. Les gens ne sont pas simplement là pour boire un coup; ils sont ici chez eux. C'est pour ça que nous, les francophones, on est plus fort que les anglophones en hôtellerie. Parce que notre culture est chaleureuse et amicale».

Vivre en milieu francophone minoritaire n'a pas été un problème pour Harvey Bourgeois - «On a toujours été des survivants». Bilingue bien avant son arrivée, il a surtout constaté que la situation du français s'est beaucoup améliorée à Yellowknife. «En juin, nous avions organisé une soirée homards avec deux chanteurs francophones du Nouveau-Brunswick. L'accueil a été très bon. Il y a encore dix ans, cela n'aurait pas pu se faire». De quoi rappeler de bons souvenirs à celui qui fut, avant de partir, animateur culturel dans les associations francophones de Nouvelle-Écosse.

S'il travaille donc parfois en français, à la maison en revanche, il n'a jamais cessé d'employer sa langue maternelle. Celle-là même qu'il a transmise à Stéphanie, sa fille de huit ans, née à Yellowknife et qu'il élève désormais seul. «C'est elle qui me donne la balance de ma vie. Je vis pour elle, dit-il. C'est très important pour moi de lui transmettre ma langue et ma culture. Ce dont je suis peut-être le plus fier, c'est la relation très forte qu'elle a avec sa grand-mère».

Retournera-t-il bientôt vivre en terre acadienne en compagnie des deux femmes de sa vie? «Tu peux lâcher ton pays, mais ton pays te lâche jamais», répond-il en pensant à ce grand oncle qui, après trente ans d'errance, est revenu poser ses valises dans les maritimes. Empreint de mauvaise foi - «Chéticamp, c'est la beauté au monde!» - et de fierté - «que tu sois acadien, francophone, autochtone ou autre chose, ne sois jamais gêné de dire d'où tu viens», l'attachement d'Harvey Bourgeois pour ses racines n'est pas non plus exempt de nostalgie: «C'est dur d'expliquer sa culture à un étranger. Pour la comprendre, il faut la vivre. Je me donne un bon cinq ans avant de retourner là-bas». A plus de 5000 km de son Océan Atlantique chéri, l'avenir de cet Acadien pur sucre n'a jamais vraiment cessé de porter le même nom : Chéticamp.

On parle français au NPD:

Deux députés acadiens changent la dynamique du NPD

Ottawa (APF): La chef du Parti néo-démocrate, Alexa McDonough, est emballée par le travail de ses deux recrues acadiennes, Yvon Godin et Angela Vantour.

«Je suis très, très heureuse avec leur contribution, pas seulement au Parlement, mais aussi dans les réunions du caucus. Les deux sont très efficaces, très forts.»

Du député d'Acadie-Bathurst, Yvon Godin, elle dit qu'il est très engagé dans la lutte pour forcer le gouvernement fédéral à répondre aux besoins et aux aspirations de ses électeurs.

Elle avoue avoir été «un peu» surprise de l'élection de ces deux Acadiens. Mais, optimiste de nature, elle a toujours cru que «les gens ordinaires» avaient le pouvoir de changer les choses.

«Le soir des élections, je n'étais pas si surprise. Je savais que c'était deux candidats extraordinaires.» Elle connaissait le député Yvon Godin depuis quelques années: «J'avais remarqué sa détermination, son pouvoir d'exprimer clairement, pas seulement sa frustration, mais aussi des nouvelles approches pour résoudre des problèmes. Il est très articulé, très déterminé. Tout comme Angela Vautour.»

Maintenant qu'elle a obtenu du succès chez les Acadiens, Alexa McDonough n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin: «Il faut gagner et regagner chaque jour la confiance des électeurs. C'est une question de confiance. C'est mon approche en politique.» Elle sera d'ailleurs dans la circonscription d'Acadie-Bathurst le 7 novembre pour ensuite faire campagne le lendemain dans les régions de Miramichi et Tantramar, où se tiendront des élections partielles au niveau provincial.

L'arrivée de deux députés acadiens, dit-elle, a aussi «changé la culture» du parti. On travaille maintenant chaque jour dans les deux langues officielles, ce qui est nouveau chez les néo-démocrates: «Ça change la dynamique.» Le NPD a aussi embauché il y a quelques mois un responsable des relations avec les médias francophones. Une des assistantes de Mme McDonough est une francophone de l'Ontario. Elle songe aussi à ajouter prochainement à son personnel un Acadien de la Nouvelle-Écosse.

On peut se demander ce que les Acadiens gagnent à être représentés par des députés de l'opposition, néo-démocrates de surcroît. La réponse de Mme McDonough ne se fait pas attendre: «Ils ont gagné une voix au Parlement. Pas seulement une voix mais un dévouement pour forcer le gouvernement fédéral à s'occuper des vrais priorités des électeurs, comme l'emploi, l'éducation, la santé, la pauvreté.»

Nouvelle venue à la Chambre des communes, la chef néo-démocrate n'est pas déçue de sa nouvelle expérience Ottawa: «Je suis très heureuse avec mon équipe. Il y a beaucoup d'enthousiasme.» La vie parlementaire l'emballe toutefois un peu moins, comme la fameuse période des questions, où rien ne se règle.

Pour le moment, la priorité du parti est de forcer le gouvernement à consacrer ses énergies à la création d'emplois. Sans revenir à l'époque des années 70, alors que l'État dépensait sans compter, elle est partisane d'une économie mixte, c'est-à-dire d'une économie où les secteurs privé et public jouent un rôle équilibré dans la création d'emplois.

Elle veut que le gouvernement dépense davantage dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Elle propose une abolition partielle de la TPS sur des produits de première nécessité, comme les vêtements pour enfants, les livres et l'huile à chauffage.

Elle favorise aussi une hausse des crédits d'impôt pour les familles à faibles revenu. Finalement, elle pense que le gouvernement devrait annuler l'harmonisation de la taxe sur les produits et services dans les Maritimes. A terme, elle veut l'abolition complète de la TPS, mais dans le contexte d'une réforme complète de la fiscalité.

Elle pense que le gouvernement devrait adopter un projet de loi, «comme les Américains» pour forcer les grandes banques à réinvestir un pourcentage raisonnable de leurs profits dans les communautés: «Ça ne coûterait rien au gouvernement, seulement du courage et de la vision.»

Elle réclame du gouvernement un plan, des objectifs et une cible de réduction du taux de chômage. Selon elle, il serait raisonnable de réduire le taux de chômage de 1 pour cent par année pendant le mandat du gouvernement. Ce qui donnerait un taux de chômage de 5 pour cent. Lorsqu'on lui fait remarquer que ce plan est très ambitieux, elle ne s'offusque pas: «Oui, certainement, pourquoi pas. Ce n'est pas impossible. Ce n'est pas un rêve. Le taux de chômage aux États-Unis est de moins de 5 pour cent.»

Elle cite le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan qui, fait-elle remarquer, a réussi à maintenir le taux de chômage entre 5 et 6 pour cent, tout en s'assurant que l'État joue son rôle dans l'économie.

Enfin, elle ne croit pas en l'efficacité de baisser les impôts pour créer de l'emploi. Les néo-démocrates ont des études qui, dit-elle, montre que la simple baisse des impôts n'est pas une des méthodes les plus efficaces pour créer de l'emploi.

Signaux de fumée en provenance de l'Ouest:

Les élèves anglophones dans les écoles de langue française

Ottawa (APF): Les élèves anglophones mettront-ils le pied dans la porte des écoles de langue française qui ont été obtenues de haute lutte, jusqu'en Cour suprême du Canada? La belle unanimité qui a permis aux Franco-Albertains d'écrire une page d'histoire dans le dossier de la gestion scolaire pourrait bien voler en éclats, si les parents ne règlent pas au plus vite l'épineuse question des «ayants droit.»

Qui a droit à l'instruction en langue française dans des écoles gérées et contrôlées par la minorité francophone? Cette question, qu'on croyait pourtant résolue de manière définitive avec le jugement de la Cour suprême de 1990 dans l'affaire Mahé, fait maintenant l'objet d'un débat qui pourrait faire tache d'huile au sein des communautés francophones et acadiennes.

Depuis quelques mois, la Fédération des parents francophones de l'Alberta s'interroge et s'inquiète alors que deux commissions scolaires francophones (L'Autorité régionale du Centre-Nord et Le Conseil de l'École nouvelle) ont décidé l'été dernier de se doter d'une politique d'admission et d'accepter des élèves anglophones.

Pour le moment, on parle d'un tout petit nombre d'élèves de langue anglaise. N'empêche. Selon la Fédération, il y a péril en la demeure: «Nous quand on dit qu'on est inquiet, ce n'est pas à court terme, c'est à long terme,» dit la directrice générale, Mariette Rainville.

Pour la Fédération, il est clair qu'aucune commission scolaire de langue française, aucun gouvernement provincial, n'a le pouvoir d'élargir l'interprétation que la Cour suprême du Canada donne à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés: «Il n'y a personne qui a le droit de se permettre cette interprétation et d'élargir l'article 23.» Cet article, qui traite des droits à l'instruction dans la langue de la minorité, a pour but «de remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités», selon le plus haut tribunal du pays.

La Fédération dit comprendre que des commissions scolaires doivent parfois débattre de cas particuliers, comme par exemple de l'admission d'immigrants de pays francophones qui ne sont encore des citoyens canadiens, mais elle ne veut d'aucune politique écrite. Cela aurait pour effet, dit-on, d'enfermer dans un carcan les commissions scolaires de langue française.

«On crée des précédents au niveau de la province et au niveau national» selon la Fédération, qui craint que chaque conseil scolaire interprète l'article 23 à sa guise.

Pour en avoir le coeur net, la Fédération a demandé un avis juridique à la Commission nationale des parents francophones. Selon cet avis en date du 12 mai, dont le Service des nouvelles de l'Association de la presse francophone a obtenu copie, l'admission d'élèves qui n'ont pas le droit à l'école de langue française, même s'il cela n'est pas défendu et assure des retombées financières positives à court terme, peut avoir des conséquences pédagogiques néfastes auxquelles l'article 23 a été justement appelé à remédier.

«On ne peut ignorer qu'à chaque admission d'un élève «non ayant droit» dans l'établissement de la minorité, le caractère de l'école est modifié et le degré de gestion sur cette même école est diminué» écrit Me Laurent Roy de Winnipeg. Selon lui, «de telles admissions risquent de graduellement reconduire l'école française vers l'école à caractère mixte ou partielle qui, elle, a assuré l'assimilation de communautés entières au cours des dernières décennies.»

Me Roy pense qu'il y a de la place pour des exceptions en ce qui concerne les règles d'admission. Mais attention, écrit-il, «l'exception ne devrait être faite qu'après un examen scrupuleux de l'impact d'une telle inscription sur le caractère et la spécificité de l'école et sur les droits de ceux qui la fréquentent.»

«Il nous semble contre-indiqué (...) de permettre que sur une grande ou moyenne échelle, qu'on remette en question l'homogénéité de l'école française en milieu minoritaire.»

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) reconnaît que ce nouveau phénomène existe non seulement en Alberta, mais aussi au Manitoba, où on s'est également doté d'une politique d'admission.

«Je suppose qu'une des raisons, c'est qu'on cherche à augmenter les nombres dans les écoles,» dit la présidente Dolorèse Nolette. Selon elle, cela prouve que le financement est inadéquat: «C'est un des indicateurs que la gestion est incomplète.» La CNPF n'a cependant pas encore adoptée de position officielle dans ce délicat dossier.

«C'est sûr que les écoles françaises ont été mises sur pied pour répondre aux besoins des ayants droit. Est-ce qu'on doit se servir de l'article 23 pour exclure des gens? Est ce qu'on doit s'attarder à la lettre ou à l'esprit de l'article 23,» s'interroge encore Mme Nolette.

La Fédération consulte présentement les parents franco-albertains. Elle n'exclut pas la possibilité de poursuivre en cour les commissions scolaires fautives: «Advenant que les parents nous disent que c'est un cas de cour parce qu'on veut le retrait de ces politiques, on va le faire,» assure la directrice générale.

Cadres supérieurs bilingues

Encore loin de l'objectif

Ottawa (APF): A moins d'un an de l'échéance fixée par le Conseil du Trésor, seulement 60 pour cent des cadres supérieurs fédéraux occupant *des postes bilingues sont en* mesure de communiquer dans les deux langues officielles!

Le Conseil du Trésor avait pourtant adopté une politique en 1988, qui demandait aux institutions fédérales de prendre toutes les mesures nécessaires, de façon à ce que ces hauts fonctionnaires maîtrisent les deux langues officielles d'ici le 31 mars 1998.

Dans son dernier rapport sur les langues officielles, le Conseil du Trésor reconnaît que les progrès sont lents à ce chapitre. Et pour cause. Entre 1996 et 1997, le nombre de cadres supérieurs bilingues a augmenté...de 1 pour cent!

C'est surtout au niveau des communications orales que les *problèmes persistent.* Selon le Conseil du Trésor, les nombreux mouvements de personnel au sein de ce groupe d'élite expliqueraient «dans une certaine mesure» la lenteur des progrès accomplis en matière linguistique.

Le Conseil du Trésor avait justement adopté cette politique il y a 10 ans dans le but de favoriser la création de milieux de travail bilingues. L'idée derrière cette politique était que l'exemple devait venir d'en haut de la pyramide.

Le Conseil du Trésor n'explique pas dans son rapport comment il entend s'y prendre pour faire en sorte les 40 pour cent de hauts fonctionnaires unilingues, deviennent soudainement bilingues le 31 mars 1998 à minuit. Il a toutefois commandé des rapports à une vingtaine de ministères, qui devraient lui permettre de décider de la politique à suivre après la date fatidique.

De plus, la situation du bilinguisme de la haute gestion au sein des sociétés d'État «est encore plus délicate.»

Pour ce qui est du service bilingue au public, le Conseil du Trésor admet que la situation reste inégale d'un endroit à l'autre et d'une région à l'autre.

Horaire de CFRT-MF

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Éric Galien 20 :00 Soca Musik avec Bugsy 21 :00 Tusauti avec Oleena	18:30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Le Ranc à Roger avec Roger Dubé 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :00 France Express 21 :00 Tusauti	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 (En alternance) À soir J'sors pas Martine St-Louis Zoom Éric Gallien 20 :00 À la rive de l'Acadien avec Pierre Landry 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Nat-ls avec Claude Martel

Samedi	
19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse	20 :00 Le vieux chausson sale avec Alain Carrière
Dimanche 18 :00 Histoire d'enfants avec Éric Gallien	

Viviititut... yes sir!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'Aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 38, 7 novembre 1997

Frayeurs et sourires



Denis Guérin/L'Aquilon

De l'Homme araignée à Cendrillon, les élèves de l'École Allain Saint-Cyr avaient décliné toute la gamme de leurs héros préférés en ce jour d'Halloween. Mais à minuit, tout ce beau monde était au lit.

Restructuration des associations

Trop peu nombreux

Faute d'un nombre suffisant de participants, la réunion des francophones de Yellowknife n'a pas débouché sur les résultats escomptés. Conséquence : plusieurs interrogations subsistent à l'approche de l'assemblée régionale du 15 novembre prochain.

Denis Guérin

À peine une dizaine de personnes. C'est la maigre affluence de la réunion qui s'est tenue lundi dernier à l'auditorium de la Northern United Place, et pendant laquelle l'ensemble des francophones de Yellowknife était appelé à se prononcer sur le nouveau mode de fonctionnement des associations de l'Ouest. Pour certains, ce chiffre était une forme de désaveu. «Depuis huit ans que je suis ici, je n'ai jamais vu ça. Pour ce genre de réunion, on avait toujours réussi à attirer vingt à vingt-cinq personnes», s'est désolé une des participantes. D'autres en revanche ont avancé l'idée que les problèmes de structures n'intéressaient pas vraiment la grande foule.

Toujours est-il que faute d'atteindre le quorum exigé, il n'a

Associations
Suite en page 2

Convention collective

Victoire amère pour les enseignants

Même si l'Association des enseignants des Territoires du Nord-Ouest a obtenu ce qu'elle voulait - la signature d'une convention collective avec le GTNO, la satisfaction n'est pas de mise dans le corps professoral.

Denis Guérin

«Ce n'est pas assez, mais c'est ce qu'on pouvait espérer de mieux». En une phrase, Pat Thomas, la présidente de l'Association des enseignants des TNO résume la convention collective qu'elle a négociée avec le gouvernement. Les membres qu'elle représente ont beau l'avoir ratifiée à une large majorité de 70%, elle sait qu'elle a perdu la bataille sur deux points importants.

Alors qu'une partie d'entre eux en bénéficiaient, les enseignants n'auront désormais plus droit à un logement de fonction ou à des loyers réduits. Une perte importante, étant donné le coût extrêmement élevé de l'habitat dans les TNO. Le gouvernement, qui rejette la faute sur les propriétaires, n'a pas voulu faire d'efforts de ce côté-là. Les enseignants se voient également privés d'un avantage en nature qui permettait jusque là d'attirer de nombreux candidats dans le Nord : le défraiement de leur déplacement à l'occasion des vacances scolaires.

«La suppression de ces deux mesures sera particulièrement sensible pour les enseignants qui travaillent dans les petites communautés, assure Pat Thomas. Près de 50% de nos membres sont dans le futur Nunavut, où ces villages isolés sont les plus nombreux». Si la convention collective couvre la période du 1er septembre 1996 jusqu'au 31 août 1999, le GTNO a d'ores et déjà fait des recommandations pour qu'elle soit appliquée à l'Est après la division des territoires. Faut-il donc craindre pour l'avenir de l'enseignement dans

Convention
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Un bon ami!

Pour ce gros garçon de 20 mois, il n'y a rien de plus merveilleux qu'un petit cousin de 6 mois.
On peut le prendre à bras le corps, lui faire la bise, lui tirer les cheveux, lui toucher les oreilles et, en général, faire tout ce qui nous plaît.

Sommaire



Denis Guérin

Banque alimentaire

La banque alimentaire de Yellowknife a une nouvelle adresse. Elle délivre désormais la nourriture récoltée au 4917 Rue Matonabee, dans un local situé derrière l'Église communautaire du Calvaire. L'organisme continue d'ouvrir ses portes un mercredi soir sur deux, de 19 heures à 21 heures.

Durant le mois d'octobre, la banque alimentaire a ainsi distribué gratuitement de la nourriture à plus de 120 personnes habitant Yellowknife, mais aussi Dettah, N'Dilo, et Rae-Edzo. La prochaine distribution de nourriture aura lieu le mercredi 19 novembre.

Patterson président

Le Conseil régional de Santé et des Services sociaux de Baffin a depuis peu un ancien premier ministre des TNO pour président. Le député d'Iqaluit à l'Assemblée législative de 1979 à 1995, Dennis Patterson, vient en effet d'être nommé par le ministre de la santé Kelvin Ng. Il avait participé activement aux négociations qui ont conduit le gouvernement fédéral à transférer la gestion des programmes de santé au GTNO.

Dennis Patterson remplace Ann Hanson, qui a quitté son poste en octobre à la suite d'un changement de partenariat contesté. Le Conseil régional de Santé de Baffin vient en effet de mettre fin à ses relations avec l'Université Mc Gill de Montréal, comptant désormais faire appel à l'Institut de cardiologie d'Ottawa pour le recrutement de son personnel médical spécialisé.

Internet, plus vite

Northwestel a effectué cette semaine à Yellowknife et Withehorse des essais techniques avec un nouveau modem d'accès à Internet. Le système ADSL accélère grandement la vitesse de transmission du son et de l'image, et permet surtout l'utilisation simultanée d'une même ligne de téléphone. Les particuliers n'auraient donc plus besoin d'une seconde ligne pour surfer sur le Net.

Northwestel espère être en mesure de proposer ce nouveau service à ses clients avant l'été prochain.

Les sciences à l'école

Le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest entend promouvoir les sciences à l'école, de la maternelle à la 12ème année, à partir de la rentrée 2000-2001. Pour cela, il s'appuiera sur un document de travail commun rendu public la semaine dernière par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

Celui-ci définit les aptitudes et compétences que les élèves du secteur primaire doivent acquérir dans le domaine des sciences. L'ensemble des provinces et territoires ont contribué à l'élaboration de ce programme, à l'exception du Québec.



Nouvelle adresse pour notre site WEB :
http://users.internorth.com/~aquilon/

Associations

Suite de la une

pas été possible de procéder, comme il était prévu, à l'élection de deux représentants pour la première assemblée générale de l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest (AFAO). Celle-ci se tiendra à Hay River le 15 novembre prochain.

Il n'empêche, les discussions ont été bon train entre les participants. Et ce d'autant plus que les modifications proposées n'ont pas reçu l'assentiment général. Dans un souci d'allègement des procédures administratives, il était en effet proposé que le futur conseil d'administration de l'AFAO ait le dernier mot en matière de financement. Une procédure qui ressemble fortement à la situation actuelle, la Fédération Franco-TéNOise possédant également ce pouvoir, à ceci près qu'elle prend ses décisions à partir de pourcentages de répartition (entre les communautés) bien établis.

Une autre solution serait de laisser à Yellowknife la gestion complète de l'enveloppe qui lui sera attribuée. «Il faut que le leadership soit au niveau local», insistait ainsi une des participantes.

Devant ces options différentes revenait alors l'idée de simplement réformer les structures existantes, en tenant compte de la perte d'un des membres (Iqaluit), et non plus d'imaginer un mode de fonctionnement totalement nouveau. À ce petit jeu, la Garderie Plein Soleil, l'Association des Parents et l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) enverraient chacun un représentant à Hay River.

Ce choix, le conseil d'administration de l'AFCY, qui doit se réunir le lundi 10 novembre, devra vraisemblablement l'entériner. Ne serait-ce que pour que les francophones de Yellowknife soient présents le 15 novembre à une réunion qui devrait, quant à elle, clarifier la situation et donner une image plus précise de ce que sera la future association des francophones de l'ouest, quels que soient son nom et ses principes de fonctionnement.

Convention

Suite de la une

les coins les plus reculés des TNO? Pat Thomas refuse pour le moment de se prononcer ouvertement.

Tout n'est pas noir néanmoins pour les enseignants, qui recevront une prime de 1500 dollars pour l'année 1996-97, durant laquelle ils avaient compté sur les deux mesures d'aide désormais supprimées. Et puis pour Pat Thomas, la simple signature d'une convention collective est déjà une victoire : «Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fonction publique, il fallait absolument obtenir un accord pour notre corporation, sans quoi le statut d'enseignants aurait pu être l'objet de modifications sans contrepartie», explique-t-elle.

Reste que pour cette association qui sera divisée en deux après le 1er avril 1999, la victoire est amère. À tel point que la grève actuelle menée par les enseignants ontariens donne du baume au cœur. «Je suis heureuse de voir une partie de la profession qui se lève et se tient debout» avoue Pat Thomas, sans pour autant songer au même type d'action pour le Nord.

Radios communautaires

Ondes de choc

Autres textes en page 7

Ça bouge dans les studios. L'Alliance des radios communautaires (ARC) vient de déposer devant le CRTC un projet de réseau national. Bonne nouvelle : les francophones de l'Ouest pourraient être de la partie, une radio communautaire pour la population située autour du Grand Lac des Esclaves faisant actuellement l'objet d'une demande de financement.

Denis Guérin

Pour le moment certes, l'étude de faisabilité n'a même pas encore débuté. Et pour cause : l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) vient à peine de présenter sa copie au ministère du Patrimoine canadien, pour obtenir un premier financement. Il n'empêche, les 2000 francophones et francophiles de l'Ouest pourraient bien disposer d'une radio communautaire au début du deuxième millénaire. À l'instar, mais pas forcément sur le même modèle, de celle qui émet à Iqaluit.

«En général, lorsqu'un projet est soumis au ministère fédéral, il ne part de rien ou presque, explique Caroline Cantin, la coordonnatrice du Comité radio. La force du nôtre, c'est qu'il s'appuie sur notre émission hebdomadaire». Bientôt cinq ans en effet qu'existe *À propos d'autre chose*, l'émission dominicale des francophones de l'ouest des TNO, diffusée en décrochage sur les ondes de CKLB, une radio autochtone.

C'est d'ailleurs en partie devant le nombre croissant de bénévoles qui participent à ces deux heures d'antenne que les promoteurs du projet ont accéléré la cadence. «Pour être franc, l'idée d'une radio communautaire dans l'Ouest n'est pas neuve. Cela fait environ deux ans qu'on y pense, avoue l'un de ses artisans, Benoît Boutin. Mais l'engouement actuel nous a décidés définitivement». Visiblement, le gain en février prochain de soixante minutes d'émission (trois heures contre deux actuellement) est loin d'être suffisant. Il faut dire que l'impact d'une radio communautaire serait d'une autre ampleur pour la francophonie de la région.

«Derrière ce projet, il y a la division des Territoires du Nord-Ouest, poursuit Benoît Boutin. Et le fait que les trois communautés francophones de Fort Smith, Hay River et Yellowknife sont concentrées autour du Grand Lac des Esclaves. Étant donné les distances qui les séparent, la radio peut être un outil de cohésion et de regroupement». «C'est aussi un moyen de lutter contre l'assimilation, ajoute Caroline Cantin enseignante en école d'immersion. Je le vois avec mes élèves qui écoutent *À propos d'autre chose*. Les jeunes, ce sera d'ailleurs une de nos cibles».

Pour le moment en tout cas, aucune programmation n'a été définie. Une chose est sûre néanmoins, ce sera une radio de proximité. Tout le monde sera invité à y prendre la parole car, dans l'esprit de ses promoteurs, cette radio communautaire, si elle voit le jour, sera ce que la communauté francophone de l'Arctique de l'Ouest en fera.

Denis Guérin/L'Aquilon

Caroline Cantin et Benoît Boutin

Si le ministère du Patrimoine canadien accepte de financer l'étude de faisabilité - réponse début 1998, l'AFCY la prendra en charge. Les attentes mais aussi les engagements des francophones de la région seront alors sondés, les exigences techniques étudiées, la viabilité du projet, espère-t-on, démontrée. On passera ensuite à la seconde étape, avec une demande finale de financement pour la mise en œuvre du projet. Enfin seulement, un dossier sera présenté au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour l'octroi d'une fréquence.

Tout au long de ce chemin, les bénévoles de Yellowknife auront été soutenus par l'Alliance des radios communautaires (ARC), dont le projet de réseau national est suivi avec grand intérêt : «Ce serait l'occasion de faire la promotion du Nord dans le reste du pays», imagine déjà Benoît Boutin. Autant de projets qui mettent du baume au cœur à ces deux animateurs de l'émission *À propos d'autre chose*. «Pour le moment, on est frustrés», assurent les deux complices, qui tuent le temps comme ils peuvent en attendant, désespérés, leur prochain passage - le 16 novembre - au micro de CKLB.

Souper avec une femme de mérite

En toute simplicité

Lors de l'Assemblée générale annuelle du Rassemblement national d'Action Éducation Femmes (RNAEF) en juin dernier, une petite surprise attendait les déléguées. L'Organisme a effectué un tirage au sort pour déterminer la personne se méritant un prix spécial : un souper en tête à tête avec une femme de mérite.

L'heureuse gagnante a été Jocelyne Bernard, la représentante des Territoires du Nord-Ouest. La femme de mérite en question : Marie Josée Turcotte, animatrice sportive à la télévision de Radio-Canada.

Marie-Josée Turcotte était la co-animatrice lors des Jeux olympiques d'Atlanta. Elle sera aussi animatrice lors des Jeux olympiques qui se tiendront cet hiver à Nagano au Japon. Marie Josée Turcotte a gagné quelques prix au cours de sa carrière journalistique dont le plus récent, un prix Gémeau, à titre de meilleure journaliste sportive.

Malgré tous ces honneurs, c'est en toute simplicité que s'est déroulé le repas dans un petit bistrot de Montréal le 9 octobre dernier. Tout au long du repas, des clients du bistrot sont venus féliciter Marie-Josée Turcotte qui venait de recevoir son prix Gémeau le dimanche précédent.

En plus de ce repas en compagnie de Marie Josée Turcotte, Jocelyne Bernard et Margot Cardinale, la présidente du RNAEF ont eu droit à une visite guidée de la Société Radio-Canada à Montréal. Elles ont assisté à l'enregistrement de deux émissions du matin, «Bonjour matin» et «Les trois mousquetaires».

Jocelyne Bernard a tenu à exprimer ses remerciements à Françoise Sygur-Cloutier, vice-présidente du RNAEF, qui a effectué les difficiles arrangements avec Radio-Canada, et à Marie-France Gosselin, la directrice-générale du RNAEF.

ÉDITORIAL

Un débat sans passion

Depuis plus d'un an maintenant, la communauté francophone de Yellowknife se fait tirer l'oreille pour embarquer dans un nouveau type de structure organisationnelle pour regrouper les francophones de l'Arctique de l'Ouest. La réunion publique du 4 novembre dernier aura fait éclater tout espoir de résoudre la situation dans un avenir rapproché.

Première constatation lors de cette réunion : la question de révision des structures ne soulève que peu d'intérêt auprès de la communauté. Alors que les assemblées générales de l'AFCY rassemblent bon an mal an une trentaine d'individus à chaque occasion et que les réunions de l'APFY et celles de la garderie Plein soleil attirent bon nombre de parents, cette assemblée locale de l'Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest, qui devait discuter des structures, n'aura rassemblé qu'une poignée d'individus.

On pourra se pencher longuement sur les structures et en adopter de nouvelles, un fait demeure : de telles réunions ne pourront jamais susciter plus d'intérêt chez les francophones. Sans intérêt, on ne pourra songer à obtenir une meilleure participation de la communauté.

Lors des délibérations, on s'est vite rendu compte que personne ne veut abandonner les entités existantes à Yellowknife. Il semble clair qu'une nouvelle structure devra intégrer les associations de Yellowknife : l'AFCY, l'APFY et la garderie Plein soleil. La vision d'un rassemblement organisationnel de ces organismes semble bien artificielle ne serait-ce qu'en raison des buts et activités très différents de ces organisations.

Si l'on en juge par les propos tenus lors de cette réunion, une nouvelle structure de l'Ouest devrait reposer sur le principe d'un contrôle accru des communautés locales sur l'identification de leurs priorités et sur la gestion de leurs projets tout en tenant compte du besoin des plus petites localités de se débarrasser du fardeau administratif qui repose essentiellement sur des bénévoles.

Peu importe la structure retenue, il faudra faire vite. En effet, on est à la veille du début des négociations pour le renouvellement de l'Entente Canada-communauté sur le financement des organismes francophones. Il faut non seulement identifier un porte-parole auprès du gouvernement canadien mais il faut aussi se doter d'un maître d'œuvre qui encadrera la conception d'un plan quinquennal de développement de la communauté de l'Arctique de l'Ouest, plan devant être soumis aux représentants gouvernementaux.

Alain Bessette





Denis Guérin/L'Aquilon

Parmi les élèves de l'École Allain Saint-Cyr qui avaient sacrifié à la mode du déguisement pour Halloween, certains avaient décidé de passer complètement incognito. Les aurez-vous reconnus?



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

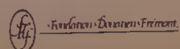
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Pl@idoyer pour un @nglicisme

Annie Bourret (APF)

Eh ben, pour une fois, la linguiste préfère l'anglicisme au terme français... Lire des équivalents français comme inondation, arrosage, postage tous azimuts et multipostage abusif me donne envie de commencer une croisade en faveur du terme spam et de ses dérivés.

Ne vous méprenez pas : les termes mentionnés au paragraphe précédent sont parfaitement français. Ils sont d'ailleurs proposés par l'Office de la langue française. Et je ne militerai jamais pour remplacer mitraillade par flaming (envoyer des messages furieux, parfois obscènes, souvent vitrioliques, avec une fréquence évoquant la mitraillade —l'anglais ayant retenu la métaphore du lance-flammes).

Mais j'ai des circonstances atténuantes pour préférer spam. Tout d'abord, il s'agit d'un nom propre à l'origine, tout comme Internet (ou poubelle, silhouette et sandwiche pour n'en mentionner que quelques-uns). Le Spam, c'est de la viande en conserve vendue partout en Amérique du Nord. La valeur nutritive de ladite viande se transpose parfaitement aux messages spam : vides, sans intérêt et coûtant cher.

Plus exactement, les messages envoyés par les spammeurs font la publicité de produits, annoncent la fin du monde ou promettent de devenir riche par divers moyens comme les chaînes de lettres. Tout comme la mitraillade de messages, le spam est tout à fait contraire à l'esprit de la nétiquette.

Autre circonstance atténuante pour mon «anglicisme» : la facilité de créer des dérivés avec le mot spam (spammeur, spammeuse, spammer, anti-spam). Je concède qu'on peut parfaitement créer des dérivés avec inondation (inonder, inondeur, inondeuse, anti-inondation) et arrosage (arroser, arroseur, arroseuse, anti-arrosage). Avec un peu de mauvaise foi, par contre, je pense que les dérivés posteur tous azimuts (de postage tous azimuts) et multiposteuse abusive (de multipostage abusif) n'existeront jamais. Ils sont tout simplement trop longs. Quant à inondation et arrosage, ils sont déjà «occupés» sémantiquement dans notre langue, c'est-à-dire qu'ils ont déjà un sens bien concret. Pour évoquer le spam avec inondation et arrosage, il faut donc faire un effort mental de transposition. Effort que le terme spam n'exige pas en français, sans parler de sa concision.

Pour être franche, le terme spam me rappelle les cas de hot-dog et fax, aujourd'hui francisés. De chien chaud à saucipain, tous les équivalents français de hot-dog sont restés dans la gorge des francophones. Quant à fax, la partie était perdue d'avance, puisque Victor Hugo lui-même avait utilisé le mot latin facsimile, d'où l'anglais a tiré son abréviation fax.

Si on faisait un pari sur l'avenir de spam? Une petite recherche rapide dans le Web avec le mot-clé spam en français a produit 137 sites, où j'ai trouvé les dérivés anti-spam, spammer et spammeur. Avec, en prime, l'équivalent français de junk e-mail, le courrier-poubelle. On a francisé le terme nétiquette, on a conservé le nom propre Internet dont on a tiré l'heureux dérivé internaute. Pourquoi faire la fine bouche devant le spam?

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Ouverture du marché des appels interurbains à la concurrence

Le modèle du Sud est inadéquat

Selon la compagnie Northwestel, le modèle standard de concurrence dans le domaine des appels interurbains développé dans le sud du Canada est inapproprié pour le Nord.

Alain Bessette

La compagnie Northwestel a déposé un document auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en réplique aux différentes interventions tant du public que des compagnies concurrentes au sujet de l'ouverture du marché des appels interurbains.

Plus de 28 soumissions écrites ont été reçues par le CRTC sur ce sujet. De plus, le CRTC a tenu des audiences publiques en juin sur la question.

Dans son document, la compagnie Northwestel indique que certains éléments communs se dégagent des propos entendus au cours des dernières semaines au sujet de la concurrence dans les appels interurbains.

«Nous croyons que le défi représenté par le maintien d'un service téléphonique dans le Nord a été reconnu de tous, a indiqué le vice-président de Northwestel, Ray Wells. Non seulement les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, mais aussi des concurrents potentiels ont exprimé le point de vue selon lequel le modèle standard utilisé dans le sud du Canada pour le marché des appels interurbains est inapproprié dans le Nord».

Pour Northwestel, il est important de mentionner que plusieurs des propos entendus ont souligné le coût élevé encouru pour offrir des services de télécommunication dans le Nord, comparé au coût dans le Sud et qu'il deviendrait nécessaire de développer une forme de Plan national de subvention advenant l'ouverture du marché à la compétition. Northwestel mentionne qu'un tel plan est indispensable pour continuer d'offrir un service à prix abordable dans le Nord.

Northwestel a rappelé que les deux gouvernements territoriaux ont exprimé le besoin d'assurer que Northwestel survive en tant que principal fournisseur de service téléphonique dans le Nord.

«Nous croyons que les gouvernements reconnaissent que les services élaborés que Northwestel fournit au Nord ne seraient pas fournis par des concurrents du Sud», a souligné Ray Wells.

Pour la compagnie téléphonique Northwestel, il ne fait presqu'aucun doute que les résultats du processus de consultation publique du CRTC mèneront à une ouverture du marché du Nord à la concurrence. La compagnie espère seulement que cette ouverture se fera de façon à favoriser l'amélioration du service, la réduction des coûts et le développement de nouveaux services.

Conférence économique

Le secteur privé au service du public

Une quinzaine d'entrepreneurs de la région ont rencontré le premier ministre des TNO, Don Morin, lors d'une réunion informelle. But avoué : contribuer à l'amélioration de la situation économique.

Denis Guérin

C'est la quatrième fois, depuis sa création en 1996, que ce panel de chefs d'entreprise des TNO était consulté. Un moyen comme un autre pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de rester en prise avec la réalité du terrain et d'obtenir des réactions sur sa politique économique.

Lors de cette dernière rencontre, l'accent avait été mis sur les infrastructures routières et les systèmes de transport. Les représentants du secteur privé ont bien sûr reconnu l'importance d'un bon réseau routier. Mais ils ont surtout insisté pour que les communautés ainsi mieux reliées les unes aux autres profitent de cette amélioration. En somme, qu'elles soient des lieux d'arrêts, et non seulement de passage. D'où la demande faite au GTNO d'encourager, par des aides et des incitations fiscales, le développement des commerces locaux.

> «Le rôle du gouvernement est de créer le meilleur environnement économique possible» Don Morin

Les recommandations ne s'arrêtent pas au seul domaine économique. Ces experts d'un jour ont également prôné l'orientation des jeunes étudiants vers des métiers en liaison avec les industries minières en croissance dans le Nord.

Dans le passé, ces entrepreneurs, qui viennent de douze localités différentes dans les TNO, ont souvent dénoncé le poids trop important de la bureaucratie, préjudiciable selon eux à la création d'un esprit d'initiative dans la population. Ils ont réclamé un meilleur soutien de la part du système bancaire, notamment en matière de crédit. «Le rôle du gouvernement est de créer le meilleur environnement économique possible, a déclaré Don Morin. Celui des entreprises, d'initier la dynamique et de créer des emplois. Mais nous voulons tous la même chose: un avenir prospère pour le Nord».

Cour suprême et groupes de pression

Le juge Bastarache prend ses distances

Ottawa (APF): Même s'il est sensible aux droits des minorités francophones et aux droits des enfants, le nouveau juge de la Cour suprême du Canada, l'Acadien Michel Bastarache, n'a pas l'intention de se faire le porte-parole de quelque groupe d'intérêt que ce soit.

Me Bastarache a fait cette mise au point lors d'une cérémonie officielle d'accueil à la Cour suprême, qui a eu lieu en présence de nombreux dignitaires et amis.

«Je n'ai pas la prétention ou l'intention de représenter de façon particulière quelque communauté d'intérêts que ce soit» a indiqué le juge lors d'une allocution. Le juge ne renie pas pour autant son passé, bien au contraire «Mon expérience personnelle et mon expérience sur ces questions m'ont amené à développer une philosophie particulière quand viendra le moment de les examiner dans le contexte d'un litige» reconnaît-il du même souffle.

Il souhaite participer au développement du droit en vue d'atteindre «un plus haut niveau de justice sociale et de compassion.» Selon lui, les tribunaux seront de plus en plus chargés d'arbitrer les conflits sociaux et de toute nature, puisque le niveau de consensus social est plus faible que dans le passé.

Me Bastarache ne veut pas perdre contact avec les mouvements sociaux et les nouvelles idées. C'est pourquoi il entend maintenir des relations avec les juges des cours inférieures par le biais de séminaires et de conférences, ainsi qu'avec les étudiants en participant à leurs activités.

Le juge Bastarache a eu droit à un concert d'éloges de la part du ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, du juge en chef de la Cour suprême, du président de l'Association du Barreau canadien et du président du Barreau du Nouveau-Brunswick.

«Je suis très impressionné par le dévouement professionnel de notre nouveau collègue» a avoué le juge en chef Antonio Lamer. C'est la première fois qu'un nouveau juge saute dans un avion dès sa nomination et est à pied d'œuvre dès le lendemain matin.» Le juge Bastarache avait, semble-t-il, tellement hâte de se mettre à l'ouvrage, qu'il a été assermenté le 7 octobre dernier, soit une semaine après sa nomination par le premier ministre Jean Chrétien.

Le juge Lamer n'a pas manqué de souligner que la récente nomination du juge Bastarache avait soulevé davantage d'intérêt que les précédentes. Un intérêt qui, selon le juge en chef, s'explique par «la fébrilité des sujets d'importance nationale qui pointent à l'horizon.» Il s'agit d'une allusion à la question de la sécession du Québec, qui sera débattue en cour l'hiver prochain.

Le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, James Lockyer, a qualifié le juge Bastarache de «juriste exceptionnel.» Il a loué sa grande capacité d'analyse, sa rigueur, de même que son intégrité. Le ministre a aussi dit du juge acadien qu'il était «un homme de compassion», «un penseur» et, enfin, un bourreau de travail: «Nous sommes très fiers de vous.»

L'avocat Roger Lepage de Regina, qui assistait à la cérémonie, a bien connu le juge Bastarache. Il y a dix ans, ils étaient tous les deux devant les juges de la Cour suprême en train de débattre des droits linguistiques des francophones de la Saskatchewan dans la cause Mercure.

«Comme francophone de l'Ouest, j'ai vraiment l'impression qu'il y a quelqu'un à la Cour suprême qui connaît notre milieu et qui peut parler en notre nom et qui peut, espérons-le, sensibiliser les autres juges pour les rallier à nos causes.»



Molti
Je recherche un Molti (de seconde main). Vêtement d'hiver pour porter un enfant. Contactez Nathalie au 920-7634.

Recherche chambre
Un jeune couple non-fumeur arrivera à Yellowknife à la mi-novembre. Ils recherchent une chambre à louer en attendant de se trouver un logement. Laisser un message au journal au 873-6603 ou à Francine au 873-3292.

Avis de recherche
L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche de toutes les vidéo-cassettes qui ont été empruntées au cours de la dernière année. S.V.P., les retourner le plus tôt possible. Il n'y aura aucun frais.

À vendre
Canot en cèdre, 350 $. 4 pneux 4 saisons Bridgestone 100 $. Caroline au 669-9013.

Parka
Parka beige, 3/4 capuchon, taille petite pour femme, 175 $. En soirée, Réjeanne au 873-4694

Travaux de couture
Ayez votre couture prête pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà faits (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Cotons Ouatés
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus. Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO. Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Recherche colocataire
Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plaît. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez au 873-5670.

Tuteur de français
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Endettement des étudiants

Le monde de l'éducation réclame l'aide d'Ottawa

Ottawa (APF): Pour résoudre le problème croissant de l'endettement des étudiants, une coalition d'organismes du monde de l'éducation réclame du gouvernement fédéral des mesures flexibles et bien ciblées, pour permettre aux étudiants de rembourser leurs prêts.

Ces organismes, dont font partie l'Association des Universités et Collèges du Canada et la Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants, ont profité de leur comparution devant le comité permanent des Finances pour proposer une série de mesures qui devraient permettre de réduire l'endettement à un niveau raisonnable.

La coalition propose la création d'un programme de bourses destiné aux étudiants qui ont besoin d'une aide financière particulière qui dépasse la moyenne, l'introduction d'un programme travail-études à l'échelle nationale, ainsi que la création d'un programme de bourses différées.

Ce dernier programme permettrait aux étudiants de rembourser leurs dettes, en tout ou en partie, en fonction de leur capacité de payer. Il serait offert pendant une période de cinq ans après la consolidation du prêt, ce qui correspond aux années difficiles de la transition des études au marché du travail.

On suggère aussi au gouvernement d'adopter des mesures fiscales pour venir en aide aux étudiants endettés.

«Ceux qui ont un grave problème d'endettement devraient avoir recours à des mécanismes pour baisser les taux d'intérêt» estime le président directeur-général de l'Association des universités et des collèges, Raymond Giroux.

Le président du comité des Finances a indiqué que la question de l'endettement des étudiants était à ses yeux de première importance.

Un réseau pan-canadien de radios communautaires francophones

Les radios communautaires devant le CRTC

Ottawa (APF): Les radios communautaires francophones et acadiennes franchiront bientôt une étape cruciale dans leur projet visant la création d'un réseau radiophonique national.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé qu'il étudiera la demande de licence d'exploitation présentée par l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC).

L'audience publique aura lieu le 15 décembre à Hull.

Ce projet est dans l'air depuis plusieurs années. Il consiste à offrir aux 18 radios communautaires membres de l'ARC une programmation continue, 24 heures par jour, composée de contenu musical et de bulletins d'information. Les stations pourraient s'y brancher à n'importe quel moment de la journée afin de compléter leur programmation locale.

A l'heure actuelle, la plupart des radios communautaires s'en remettent aux radios montréalaises, comme Cité Rock Détente, pour remplir du temps d'antenne. Le projet de l'ARC permettrait à ces radios d'offrir à leurs auditeurs une programmation beaucoup plus adaptée à leurs besoins.

Le projet est essentiellement basé sur un échange de programmation entre les différentes radios communautaires au pays. On souhaite, par exemple, diffuser au niveau national des événements culturels en provenance des régions.

Les employés du futur réseau basé à Ottawa, on parle de dix à quinze personnes, proviendraient aussi des stations régionales. Ils amèneraient avec eux la couleur locale et leur connaissance du métier, pour ensuite retourner quelques années plus tard dans leur station respective, avec bien sûr tout un bagage de nouvelles expériences.

Le directeur général de l'Alliance des radios communautaires, Michel Delorme, est convaincu que le CRTC va accorder la licence d'exploitation : «Les chances sont excellentes. Le CRTC est très enchanté par le projet». Selon lui, la mise en ondes du réseau pourrait se faire à la fin de 1998.

Le financement de départ proviendrait du ministère du Patrimoine canadien et de l'entreprise privée. La société CANCOM, qui se spécialise dans les services de communications par satellite pour les communautés éloignées, a déjà pris l'engagement de verser un million de dollars sur une période de trois ans pour la réalisation du réseau.

L'ARC a même convaincu le président et chef de direction de CANCOM, Alan Gourd, de présider une vaste campagne de levée de fonds auprès des grandes entreprises nationales des communications: «On vise 10 partenaires à 50 000 $» explique Michel Delorme.

Toutes les entreprises de communication sont obligées, par condition de licence, de contribuer financièrement à la programmation canadienne et à l'expression locale. Le CRTC exige de ces entreprises 5 pour cent de leurs revenus bruts.

Le projet du réseau satellite nécessitera des investissements de l'ordre de 1,6 million de dollars. Le budget d'opération s'élèvera à 600 000 $ par année. On compte sur la publicité nationale, les commandites de prestige et la réalisation de projets de production pour financer le réseau satellite.

Un autre radio du bout du monde

«Ici CJPR, Labrador City...!»

Louis Mc Comber

Parmi toutes les stations membres de l'Association des Radios Communautaires du Canada, il y en a une qui se compare particulièrement à CFRT-Iqaluit tant par sa taille, celle de son auditoire, que par sa situation géographique éloignée des grands centres. CJPR diffuse quarante heures par semaine de programmation pour la petite communauté francophone de Labrador City au Labrador où on compte près de 500 francophones.

«On n'a pas toujours le même nombre d'auditeurs, explique Karl Saint-Gelais, le directeur de la programmation. Dans le jour, on estime l'auditoire à 400 ou 500 personnes, mais à la fin de semaine nos émissions sont très populaires, même auprès de notre clientèle anglophone, ce qui fait qu'on doit atteindre 1000 ou 2000 personnes.»

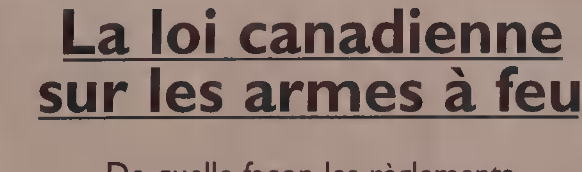
Neuf mille personnes habitent Labrador City et un autre 2000 habitent la ville voisine de Wabush. La présence de la ville de Fermont à proximité, qui se trouve en territoire québécois, crée aussi une situation vraiment différente de CFRT à Iqaluit où on diffuse pour une population maximum de 4000 personnes, dont près de 400 francophones.

À Fermont, on compte 3000 québécois francophones qui peuvent capter CJPR. La station s'adresse donc à un bassin de population de 14 000 personnes dont environ 3500 francophones.

«Il n'y a pas vraiment de permanents ici, ajoute Karl Saint-Gelais, moi je fais 35 heures semaine à 8 $ de l'heure et pour arrondir les fins de mois je dois produire les commerciaux de la station. On engage aussi l'animateur de soirée, Brian Lee, comme pigiste à temps partiel. Pour économiser, on a relocalisé les studios de la station dans le sous-sol de l'Association francophone. Depuis un an, on a ramené le déficit de 15 000 $ à 3000 $. On est très encouragé par la situation.»

Contrairement à Iqaluit et dans une certaine mesure à Yellowknife, on trouve très peu d'autochtones dans les 3 villes. «Mon arrière-grand-mère était indienne, poursuit Karl qui a grandi à Fermont avant de partir étudier à Québec, il y en a beaucoup ici qui sont métissés comme moi, mais il n'y a pas vraiment de communauté autochtone par ici, quelques dizaines d'individus tout au plus.»

Labrador City est bâtie sur un gisement de fer et tout le monde travaille pour l'Iron Ore Co. qui exploite le gisement. La ville est très multi-ethnique, remarque Karl: «Au moins 25 pour cent de la ville est composé d'allophones, on trouve des grecs, des italiens, des haïtiens...!»



C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur :
(403) 873-2158

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Quarantième anniversaire du Conseil des Arts

Le budget grimpe de 25 millions de dollars

Ottawa (APF): Après plus de quatre années de misère marquées par des réductions budgétaires qui ont entraîné la mise à pied de la moitié de son personnel, le Conseil des arts du Canada vient de recevoir un merveilleux cadeau pour célébrer son 40e anniversaire.

Le gouvernement fédéral a en effet décidé d'augmenter de 25 millions de dollars par année, pendant cinq ans, le budget du Conseil des arts, ce qui est conforme à une promesse électorale contenue dans le deuxième Livre rouge des libéraux.

«Nous avions promis de renforcer notre appui au Conseil des arts du Canada en raison de son rôle vital dans la société canadienne. Nous avons tenu promesse» a déclaré la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, lors d'une cérémonie marquant le 40e anniversaire. Une cérémonie qui, soit dit en passant, s'est surtout déroulée en anglais.

La descente aux enfers du Conseil des arts, la principale agence de financement des arts, a débuté avec l'arrivée des libéraux au pouvoir. De 108,2 millions en 1992-1993, son budget est passé à 90,8 millions en 1996-1997. Le Conseil aurait dû se débrouiller avec 88,7 millions cette année, mais l'injection de nouveaux fonds publics fera plutôt passer son budget à 114 millions, la plus forte somme de son histoire.

«Les nouveaux 25 millions de dollars par année lui permettront de poursuivre sa mission de soutien aux artistes et aux organismes artistiques, a indiqué la ministre Copps. Le gouvernement, a ajouté la ministre, reconnaît ainsi le rôle primordial du Conseil des arts dans la promotion des arts et de la culture au Canada.

Mme Copps a pris un engagement ferme à l'endroit des artistes: «Un artiste sans public n'est pas un artiste. Un artiste sans âme n'est pas un artiste. Et un pays sans artiste est un pays sans âme. Nous entendons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le dire haut et fort et pour favoriser la création et le rayonnement de nos artistes au pays et à l'étranger.»

Le Conseil des arts ne pourra annoncer qu'au mois de décembre comment il entend dépenser cette manne. Il est cependant d'ores et déjà acquis qu'il s'inspirera des principales priorités d'un plan stratégique rédigé en 1995, à l'époque où les choses allaient au plus mal.

Horaire de CFRT-MF

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Éric Galien 20 :00 Soca Musik avec Bugsy 21 :00 Tusauti avec Oleena	18:30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Le Ranc à Roger avec Roger Dubé 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :00 France Express 21 :00 Tusauti	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 (En alternance) À soir J'sors pas Martine St-Louis Zoom Éric Gallien 20 :00 À la rive de l'Acadien avec Pierre Landry 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Nat-Is avec Claude Martel

Samedi	
19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse	20 :00 Le vieux chausson sale avec Alain Carrière
Dimanche	
18 :00 Histoire d'enfants avec Éric Gallien	



Viviititut... yes sir!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 39, 14 novembre 1997

Financement des élections

Les urnes changent de mains



Denis Guérin / L'Aquilon
David Hamilton(à gauche) prépare les document nécessaires pour la signature de l'entente de financement des élections par Don Morin et Don Boudria sous le regard attentif des deux députées fédérales des T.N.-O. Ethel Blondin Andrew et Nancy Karetak-Lindell.

Le GTNO et le gouvernement fédéral ont signé une entente de financement des élections, en vertu de laquelle les processus électoraux seront désormais sous l'entière responsabilité des autorités territoriales. Un acte symbolique qui ne témoigne pas d'une réelle émancipation à l'égard d'Ottawa.

Denis Guérin

«Soyons clair : le gouvernement fédéral ne se désengage pas. C'est toujours lui qui financera les élections dans les Territoires du Nord-Ouest. Simplement laissons-nous désormais les gens du Nord les organiser. Et qui connaît mieux le Nord que ses habitants?» Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Don Boudria n'avait pas fait le déplacement à Yellowknife, lundi 10 novembre dernier, pour annoncer qu'Ottawa abandonnait des pans entiers de sa juridiction.

Pour autant, le député de Glengarry-Prescott-Russell (Ontario), au nom du gouvernement fédéral, et le premier ministre des TNO Don Morin, n'ont pas hésité à qualifier le moment d'«historique». Selon l'accord signé par les deux hommes, une somme de 2,5 millions de dollars en crédits fédéraux sera transférée aux Territoires du Nord-Ouest au cours des deux prochaines années. Elle permettra à un Directeur général des élections dans les TNO et le

Élections
Suite en page 2

Développement de l'industrie du diamant

Le GTNO veut sa part du gâteau

Lors d'un discours prononcé devant la Chambre de commerce des TNO, le ministre Stephen Kakfwi a indiqué que le gouvernement territorial trouve inacceptable le fait qu'il ne récoltera que des miettes face au développement de l'industrie du diamant dans le Nord.

Alain Bessette

Le 7 novembre dernier à Yellowknife, le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, Stephen Kakfwi, participait comme conférencier invité à un dîner causerie devant la Chambre de commerce des TNO.

Le message principal du ministre territorial concernait les retombées réelles du développement de l'industrie du diamant dans le Nord et l'apparente indifférence du gouvernement fédéral face aux demandes du gouvernement territorial de légiférer pour maximiser l'impact du développement minier.

Le ministre Kakfwi a rappelé que dès l'an prochain, l'extraction de diamants par la compagnie BHP Diamonds Inc. représentera six pour cent de la valeur de la production mondiale de diamants. Durant les 25 années estimées de production de cette mine au lac de Gras, la compagnie génèrera pour près de 14,3 milliards de dollars, affichant des profits totaux de 4,3 milliards.

À lui seul, le gouvernement fédéral retirera 2,4 milliards de dollars en taxes et indemnités minières de ce projet et un autre deux milliards en retombées indirectes. Quant à lui, le gouvernement territorial ne retirera qu'environ 14 millions de dollars annuellement en revenu de taxes corporatives, moins que ce qu'il devra dépenser en services et en infrastructures.

«Notre gouvernement trouve cette situation inacceptable» a indiqué le ministre Kakfwi. Il estime que le gouvernement territorial devrait bénéficier davantage des retombées économiques générées par les mines de diamants opérant dans le Nord.

L'une des façons suggérées pour accroître les retombées de ce développement minier concerne la création d'une industrie de traitement et de transformation du minerai extrait. Stephen Kakfwi soutient que ce secteur économique est essentiel à long terme pour assurer la santé de l'économie du Nord.

Le ministre a souligné que tous les pays producteurs de dia-

Gâteau
Suite en page 2



Denis Guérin / L'Aquilon

Futurs parlementaires ?

Avant leur départ à Whitehorse, où se réunissait le Parlement franco-canadien de l'Ouest, les jeunes représentants des TNO étaient tout sourire. Nadia Laquerre, François Sauvageau, Geneviève Casault, Caelly Simpson et Jesse Miller allaient rejoindre leurs camarades des autres provinces, âgés comme eux de 16 à 25 ans. À leurs côtés, Carole Saint-Pierre (l'accompagnatrice) et ses 28 ans représentaient la vieille garde.

Sommaire

Élections

Suite de la une

Nunavut d'entrer prochainement en fonction; elle servira surtout à l'organisation des élections des assemblées législatives des deux futurs territoires en 1999. À noter que près d'un tiers de l'enveloppe sera affecté au seul Nunavut, et ce en vue de la création d'un poste de directeur des élections propre à ce territoire après les échéances de 1999.

Jusqu'ici, les élections étaient administrées par Elections Canada, même si le personnel engagé pour leur bon déroulement provenait déjà en bonne partie du Nord. Dorénavant, la Direction générale des élections dans les TNO contrôlera l'ensemble des maillons du processus électoral : recrutement de scrutateurs et de personnel divers, location de locaux pour les bureaux de vote, impression de bulletins de vote, remboursement des candidats qui ont obtenu un nombre minimum de suffrages, traitement des recours éventuels en cas de contestation des résultats, etc.

«La gestion des élections dans le Nord pose une série de défis qu'il est difficile d'imaginer lorsqu'on est député d'une circonscription de l'est de l'Ontario comme Glengarry-Prescott-Russell, a déclaré Don Boudria. Même si elle est passablement étendue, elle est sillonnée par des chemins de comté qui permettent d'atteindre facilement toutes les villes et tous les villages qui s'y trouvent». Il est vrai que l'exemple de la future circonscription du Nunavut qui regroupera Grise Fiord, Nanisivik et Resolute, a de quoi faire froid dans le dos à n'importe quel député du Sud du pays.

Don Morin a préféré pour sa part mettre en avant le côté symbolique de cette entente. Se replongeant dans le passé, il a rappelé qu'il y a seulement trente ans, en 1967, le siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se déplaçait d'Ottawa à Yellowknife. Quant au Conseil territorial, il aura fallu attendre 1975 pour que tous ses membres soient élus par des électeurs des TNO.

«Bien des choses ont changé depuis, a conclu le premier ministre. Nous sommes passés d'un conseil dirigé par un commissaire qui avait presque tous les pouvoirs de prise de décision à la présente assemblée législative où les décisions se prennent par les vingt-quatre députés élus par la population des Territoires du Nord-Ouest».

Même si la signature de lundi dernier ne change que peu la donne entre Ottawa et les TNO, elle aura au moins permis de rappeler le chemin parcouru.

Gâteaux

Suite de la une

mants exigent que le triage et l'évaluation du diamants se fassent à l'intérieur de leur frontière. De plus, un bon nombre d'entre eux insiste pour qu'une portion du minerai extrait soit allouée à une transformation au sein même du pays. Cela assure un approvisionnement stable à toute industrie de coupe et de polissage du diamant.

Le ministre Kakfwi constate cependant que le gouvernement canadien est mal préparé pour faire face aux exigences de ce nouveau développement minier.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est actuellement engagé dans un processus de révision de ses règlements sur l'industrie minière. Le ministre Kakfwi doute cependant que le gouvernement fédéral soit attentif aux attentes du gouvernement territorial pour instaurer des contraintes réglementaires visant le développement d'une industrie de la transformation du diamant.

Avec un taux de natalité élevé, une main d'œuvre peu qualifiée et un taux de chômage très élevé, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait face à une situation socio-économique des plus difficiles qui exige un investissement considérable dans ses programmes et services sociaux au moment même où les transferts fédéraux vont en diminuant. Pour le ministre Kakfwi, seul un accroissement des revenus du gouvernement territorial pourra alléger cette situation fiscale précaire.

Antonine Maillet à Yellowknife

La Commission scolaire n°1 de Yellowknife aura pour invitée d'honneur Antonine Maillet, lors de la grande fête francophone qu'elle organise du 3 au 6 décembre, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de la culture des TNO, Yelloknife Catholic Schools et différents organismes francophones de la capitale.

Après avoir consacré une partie de sa vie à l'enseignement, l'Acadienne Antonine Maillet s'est tournée vers l'écriture. Tour à tour romancière, trduct rice de Shakespeare et dramaturge, elle est notamment l'auteur de *La Sagouine*. Ses œuvres ont d'ailleurs été couronnées par de nombreux prix dont peut-être le plus prestigieux, le Prix Goncourt, décerné à son roman, *Pélagie la Charette*.

Antonine Maillet partagera ses réflexions sur le thème «Le français en l'an 2000", le temps d'un souper servi au Curling Club par le restaurateur Our Place, samedi 6 décembre à 19h00 (Prix du billet : 25 dollars, en vente à l'Association franco-culturelle de Yellowknife et dans les écoles).

La guitariste Jacqueline Lemay sera également de la fête et offrira gratuitement un spectacle aux enfants et à leurs parents le vendredi 5 décembre, au gymnase de l'École J.-H. Sissons, de 19h00 à 20h00.

Nouvelle adresse pour le site WEB de L'Aquilon:
http://users.internorth.com/~aquilon/

Étude hydrographique

Création d'un Conseil du bassin du Mackenzie

Le gouvernement fédéral ainsi que ceux de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest ont répondu conjointement aux recommandations d'une étude des bassins hydrographiques du Nord. L'occasion d'une prise de conscience commune des dangers de la pollution.

Denis Guérin

C'est en réponse à la forte croissance de l'industrie forestière dans les années 80 dans le nord de l'Alberta qu'une étude sur les bassins hydrographiques du Nord (EBHN) avait été lancée en 1991. Il fallait en effet s'assurer que l'augmentation d'effluents des usines de pâtes à papier n'ait pas de conséquences néfastes sur les rivières Peace, Athabasca et des Esclaves.

«L'eau est-elle potable?», «les poissons sont-ils comestibles?» : telles étaient les deux principales questions des riverains et de la population dans son ensemble. À ces deux interrogations, le rapport final a répondu par l'affirmative en juin 1996. Plus d'une vingtaine de recommandations annexes attiraient néanmoins l'attention des autorités publiques sur l'importance de préserver l'écosystème en l'état.

Pour ne pas laisser sans suites les conclusions d'une étude qui aura coûté 12 millions de dollars en cinq ans, les trois gouvernements concernés (fédéral, Alberta et TNO) se sont engagés à mettre en place un Conseil du bassin du Mackenzie. Créé en vertu d'un accord intergouvernemental sur les eaux frontalières, celui-ci aura pour tâche, en combinant méthodes scientifiques et traditionnelles, de mesurer le débit des rivières, de veiller à la qualité de l'eau et à la bonne santé de la faune aquatique. Il pourra également créer des sous-comités d'experts pour se pencher sur des sujets tels que l'hydrologie et les pêcheries. Associées de manière significative à l'EBHN, les Premières Nations et les communautés métisses collaboreront régulièrement aux travaux du Conseil du bassin du Mackenzie.

Par ailleurs, une série d'inspections complémentaires et spécifiques concernant le delta de la rivière des Esclaves sera également menée. Un historique du site sera fait pour comprendre la détérioration relative du delta ces dernières années.

De même, la sédimentation récente du Grand Lac des Esclaves sera l'objet d'une étude approfondie. Dans leur rapport final, les auteurs de l'EBHN y avaient en effet relevé la présence de contaminants, sans pouvoir déterminer s'ils étaient en voie de décomposition.

Enfin, un état des lieux des stocks de poissons du lac sera conduit. L'ensemble de ces données sera rendu public avant l'an 2000.

Dernière précision : parce que la plupart des effluents atteignant les bassins hydrographiques du Nord proviennent de l'Alberta, les infractions éventuellement constatées seront jugées au titre de la Loi albertaine sur la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Les 14 et 15 novembre à Yellowknife

L'autre cinéma

Pour sa deuxième édition, le Far North Film Festival a préféré la qualité à la quantité. Courts ou moyens métrages, documentaires ou films d'animation, l'ambition reste plus que jamais la même : promouvoir le Nord et une certaine idée du 7ème art.

Denis Guérin

À tous ceux qui, l'an dernier, avaient manqué la première édition, le Far North Film Festival a fait le plus beau des cadeaux : il revient pour la seconde année consécutive, preuve qu'il ne s'agissait pas d'un coup de folie sans lendemain. «L'an dernier, nous entrions dans une ère inconnue, précise Charles Laird, le président du festival. Nous ne savions pas quel serait l'accueil du public. Cette année, nous pensons que les spectateurs répondront présents».

Il faut dire que, selon les organisateurs, la programmation de cette année a gagné en qualité. Même si la présélection s'est faite sur un nombre moins important de films, les œuvres en compétition sont d'une qualité supérieure à celle de l'an dernier. De *Toothwalkers : Giants of the Arctic Ice* à *Caribou Country*, en passant *Picture of Light*, le Nord sera présenté sous de multiples facettes pendant deux jours. Seul petit regret : ce sont principalement la faune et les paysages qui auront retenu l'attention des réalisateurs, délaissant quelque peu l'autre richesse du Nord, sa population.

«Ce qui nous paraît intéressant pour les gens d'ici, c'est de connaître la vision que des cinéastes, le plus souvent du sud, ont de cette terre qui se situe au nord du 60ème parallèle, répond Charles Laird. En plus, on leur donne l'occasion de découvrir un cinéma qu'ils n'ont pas l'habitude de voir à Yellowknife».

Répondre à l'attente des cinéphiles de la capitale, tel est en effet l'autre objectif de ce festival. Sans critiquer ouvertement la programmation du Capitol - «qui doit faire de l'argent» - Charles Laird souhaiterait en effet amener dans le Nord des films qui échappent souvent aux grands circuits de distribution. C'est d'ailleurs ce qu'il avait réussi à faire en organisant la projection, au début du mois de septembre, d'un film islandais.

Les spectateurs francophones pourront cette fois-ci voir, dans le cadre du festival quoique hors compétition, le film du réalisateur et musher français Nicolas Vanier, intitulé *L'enfant des Neiges*. À l'initiative de l'Association franco-culturelle de Yellowknife et grâce au concours de l'ambassade de France, cette odyssée familiale sur les traces de Jack London et des chercheurs d'or du siècle dernier sera présentée au Capitol le dimanche 16 novembre à 14 heures.

Le Far North Film Festival, quant à lui, débute dès le vendredi 14 novembre à partir de 19 heures, au Northern Arts and Cultural Centre. Commencera alors, pour les cinq membres du jury mais aussi pour les spectateurs qui pourront voter en faveur de leurs œuvres préférées, une longue fin de semaine cinématographique.

ÉDITORIAL

Dévolution accrue

La récente entente signée entre le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral sur le transfert du financement des élections dans les TNO constitue un pas de plus dans le long processus visant à doter notre territoire de plus de pouvoirs de type provincial.

Malgré tout, le premier ministre Don Morin a bien fait de ramener tout le monde à la réalité en soulignant qu'il ne s'agissait en fait que d'un geste symbolique.

Si les budgets du Bureau des élections seront désormais gérés par les Territoires du Nord-Ouest, il n'en demeure pas moins que l'argent proviendra toujours d'Ottawa, tout comme la majeure partie du budget de fonctionnement du GTNO.

Il faut savoir que le gouvernement des TNO ainsi que celui du Yukon n'existent qu'en raison du bon vouloir d'Ottawa. Il n'y a aucune garantie constitutionnelle, contrairement aux provinces canadiennes, qui protège cet acquis. Une loi du Parlement fédéral constitue notre constitution et une loi du Parlement fédéral pourrait tout aussi bien éliminer cet acquis.

Crainte infondée ? Pas du tout! On n'a qu'à imaginer l'arrivée au pouvoir du Parti réformiste. Quelle serait la réaction d'un ministre des Finances réformiste en constatant que les deux territoires ne regroupent qu'à peine plus de 100 000 personnes et que le gouvernement fédéral y investit chaque année près d'un milliard et demi de dollars pour y supporter des gouvernements territoriaux ?

La seule façon pour le Nord de se protéger d'une telle situation est de se doter d'une économie forte qui lui permettrait de prélever suffisamment d'impôts pour financer son propre fonctionnement. Tel que le mentionnait le ministre responsable du développement économique, Stephen Kakfwi, il lui faut aussi obtenir les bons outils de taxation qui lui permettraient de profiter davantage de l'essor de l'industrie minière et pétrolière dans le Nord.

Alain Bessette



Denis Guérin/L'Aquilon

Malgré les températures clémentes de ce début novembre, le Grand lac des Esclaves a commencé à geler par endroits dans la Baie de Yellowknife. Les patineurs du dimanche pourront bientôt s'y risquer sous le soleil couchant de midi.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

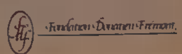
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Chronique ad hoc

Annie Bourret (APF)

Utiliser l'expression perdre son latin pour dire qu'on ne comprend rien reflète bien l'importance du latin pour le français. La preuve, ce sont ces racines latines utilisées pour créer des termes, de même que l'emploi de nombreuses expressions latines, parfois à tort d'ailleurs.

L'expression «membre ex-officio», par exemple, vient de l'anglais... Membre de droit ou membre d'office seraient nettement préférables à membre ex-officio. Par contre, l'ex-voto, ou objet de reconnaissance placé dans une église ou une chapelle, s'emploie encore en français.

Le mot média a longtemps été écrit sans accent, suivant le modèle latin media. Aujourd'hui, «ce moyen de diffusion massive de l'information» est francisé : il s'écrit avec un accent et prend un s au pluriel. Il existe un flottement pour maximum et minimum, dont les dictionnaires disent qu'ils peuvent soit prendre un s au pluriel, soit suivre le modèle latin : des prix minimums ou minima, ou des gains maximums ou maxima. Par contre, les expressions modus operandi (façon de faire) et modus vivendi (façon de vivre) demeurent bel et bien latines.

Donc a priori ou «avant toute expérience», mieux vaut vérifier au dictionnaire pour vérifier si une expression est toujours considérée comme du latin (donc sans accent et avec des italiques. Comme pour priori et de son contraire, a posteriori, qui signifie «en partant de l'expérience, après expérience». Et pour les vocables in vitro et in vivo, de création récente. Dans le premier cas, on désigne l'opération s'effectuant en laboratoire, comme dans «fécondation in vitro». Dans le deuxième cas, on renvoie à toute opération faite sur ou dans l'organisme vivant. Les deux gardent leurs italiques en français.

C.f. n'est qu'une des très nombreuses abréviations latines que nous utilisons encore, comme e.g., i.e., v.g., id. et ibid. C.f. vient de confer et précède souvent l'indication d'un ouvrage auquel on renvoie (pour comparer, faire un rapprochement). Mais on peut très bien troquer ces abréviations obscures pour voir (ou v.). L'expression par exemple, ou p. ex., peut se substituer aux abréviations e.g. (exempli gratia) et v.g. (verbi gratia), désuètes de nos jours.

L'abréviation etc. vient du latin, elle y avait deux graphies : et etcetera; et caetera. En français, l'abréviation etc. est toujours suivie d'un seul point. Écrire etc... constitue donc une erreur, par ailleurs fort courante. L'abréviation N.B. :, toujours suivie d'une espace avant son deux-points et toujours en majuscules, vient du latin nota bene («notez bien»).

Eh bien, voilà une chronique que j'espère ad hoc. L'expression provient du latin juridique et signifie «parfaitement qualifié, expert en la matière». Mais je l'emploie dans un sens plus courant, celui de «spécial», comme dans comité ad hoc. Terminons en soulignant que le statu quo («état actuel des choses») auquel nous ont habitués les politiciens mériterait plutôt d'être classé comme canadianisme que comme latinisme! Voilà, j'arrive au bout de mon latin, une expression qui signifiait «se taire» au XVIIe siècle.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.



Quoi de neuf?

Bulletin de liaison de l'Association franco-culturelle de Yellowknife - Novembre 1997

FILM
L'ENFANT DES NEIGES

Ne manquez pas le film "L'Enfant des neiges" qui sera présenté le dimanche 16 novembre à 14h00 au Théâtre Capitol. Venez voir sur grand écran, pour la première fois au Canada, l'extraordinaire aventure d'une famille sur les traces de Jack London. Ce documentaire du réalisateur et "musher" français Nicolas Vanier est présenté dans le cadre du "Far North Film Festival" grâce à la participation de AB Productions, du Patrimoine canadien et à la généreuse contribution de l'Ambassade de France. Admission: 8$ ou 6$ pour les membres de l'AFCY. Billets en vente à l'AFCY (pour les membres), à Sam the Record Man et à Sutherland's Drugstore.

DICTÉE DES AMÉRIQUES

L'édition 1997 de la "Dictée des Amériques" à Yellowknife se tiendra le samedi 29 novembre à l'école Allain St-Cyr à 13h30. Pour vous inscrire, vous devez appeler au **873-3292** au plus tard le mercredi 26 novembre, 17h00. Le gagnant ou la gagnante de chaque catégorie (seniors et juniors) pourra participer à la Grande finale internationale qui aura lieu dans la ville de Québec, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale du Québec, le samedi 18 avril 1998. La romancière québécoise Marie-Claire Blais lira la dictée.

Catégorie Junior: les concurrents Juniors doivent être âgés de **moins de 18 ans** au 31 mars 1998.

Catégorie Senior: les concurrents Séniors doivent être âgés de **18 ans et plus** au 31 mars 1998.

PÂTISSERIES DE NOËL

Les femmes de Yellowknife mettent la main à la pâte... Elles vous invitent à venir préparer tout en "placotant": biscuits de Noël, bonbons, pâtisseries... le mercredi 3 décembre à 18h00 au Con Rec Hall de Miramar Con Mine sur Con Road. Elles se partageront leurs petits chef-d'œuvres à la fin de la soirée. Le Comité des femmes fournit la farine et le sucre. Vous devez apporter les ingrédients nécessaires à votre recette, ainsi que plats, casseroles et ustensiles. Nous vous invitons à donner votre nom à l'avance en communiquant avec Francine au 873-3292.

ANTONINE MAILLET ET JACQUELINE LEMAY

Venez rencontrer Madame Antonine Maillet, cette grande femme de lettres d'origine acadienne, lors d'un souper-conférence le samedi 6 décembre à 19h00 au Curling Club. Les portes ouvriront à 18h30. Le thème de son intervention: "Le français en l'an 2000". Prix du billet: 25,00$ ou 20,00$ pour les membres de l'AFCY. Les billets sont disponibles à l'Association franco-culturelle, à Our Place et dans les écoles.

Mme Jacqueline Lemay, une musicienne d'origine acadienne, offrira gratuitement un spectacle aux enfants et à leurs parents, le vendredi 5 décembre au gymnase de l'école J.-H. Sissons, de 19h00 à 20h00.

SOUPER DE NOËL

Le souper de Noël aura lieu le 13 décembre au Sam's Monkey Tree. Les portes ouvriront à 18h00 pour un service de bar payant. Le souper aura lieu à 19h00. Il s'agit d'un buffet chaud à volonté comprenant: salade, dinde, jambon, viandes froides, fromages et fruits. Le prix est de 15$ pour les membres et de 25 $ pour les autres. On cherche un animateur pour la soirée, ou encore des gens qui pourraient mettre de la musique à tour de rôle pendant une heure chacun. On invite également les gens à apporter leurs instruments de musique pour jouer dans la soirée. Si vous êtes intéressés, communiquez avec l'Association.

CADEAUX DE NOËL

•Calendrier monétaire 1998

En panne d'idées pour un cadeau de Noël... ne cherchez plus. Offrez un cadeau qui dure toute l'année. Procurez-vous le calendrier monétaire de l'Association des parents francophones de Yellowknife au prix de 20$ seulement. 52 chances de gagner: trois prix de 2 000$, 2 de 500$ et 47 de 100$. Beaucoup plus de chances qu'à la loto! En vente à l'AFSJ et auprès des parents de l'école Allain St-Cyr.

•Livres du père René Fumoleau

Le livre "Aussi longtemps que le fleuve coulera" est maintenant en vente à L'Association franco-culturelle de Yellowknife. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32$ en communiquant avec l'AFCJ.

•Disques [illegible] cassettes de Jim Corcoran

Disques compacts et cassettes du dernier album de Jim Corcoran en vente à l'Association. Disque: 17$ et cassette: 15$.

•Produits d'érable

Égayez votre table du temps des fêtes ou encore "sucrez le cœur" de vos parents et amis avec du bon sirop d'érable! En vente à l'Association.

LIGUE D'IMPROVISATION

Vous avez envie de faire de faire partie d'une ligue d'improvisation? Le comité des femmes de Yellowknife invite hommes, femmes et adolescent(e)s de 16 ans et plus à manifester leur intérêt en communiquant avec Francine à l'Association. Si on a assez de monde... on improvisera!!!

MAGAZINES EN FRANÇAIS

En mal de lecture en français! "Elle", "Coup de pouce", "L'Actualité", Les idées de ma maison", "Sentier, chasse et pêche" ne sont que quelques-uns des magazines que l'Association met à la disposition de ses membres. Passez les emprunter, surtout que c'est gratuit!

RADIO COMMUNAUTAIRE

Le comité de la radio désire remercier Mme Carole Forget et ses étudiants de l'école St. Patrick pour leur participation à l'émission "À propos d'autre chose" le 2 novembre dernier. Une équipe qui a beaucoup aimé son expérience et qu'on risque d'entendre plus souvent sur les ondes... On invite d'ailleurs les enseignants et élèves des autres écoles à s'impliquer avec la radio communautaire de Yellowknife, surtout que l'émission passera de 2 à 3 heures le dimanche 1er février 1998. Si vous êtes intéressés, communiquez avec Francine à l'AFCY.

KATIMAVIK

L'Association souhaite la bienvenue à Stéphanie Turcotte, une petite Beauceronne du groupe Katimavik, qui est avec nous jusqu'au 6 janvier. Merci pour le gros coup de pouce que tu donnes à l'Association! Bienvenue aussi à tous les autres membres du groupe!



Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Au nom de l'hôpital régional et du Conseil des services sociaux de Baffin, le ministère des Travaux publics et des Services des Territoires du Nord-Ouest invite des cabinets de consultation à lui faire part de leur intérêt à produire l'établissement d'un programme fonctionnel pour un nouvel hôpital qui desservira, depuis Iqaluit, la population de Baffin.

Veuillez décrire les qualifications et l'expérience de votre cabinet à fournir ce genre de service pour un hôpital régional de grandeur moyenne établi dans une agglomération rurale. Les cabinets ayant démontré une expérience pertinente dans des régions septentrionales et inuites auront à présenter une soumission détaillée.

Veuillez faire parvenir votre déclaration d'intérêt en six copies, avant le 21 novembre 1997 à l'adresse suivante :

Teresa Chandler, Commis aux contrats
Travaux publics et Services
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Rez-de-chaussée, Édifice Brown
sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0
Téléphone : (867) 979-5150; télécopieur : (867) 979-4748

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Directeur, Politique budgétaire

Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**

Relevant du sous-ministre des Finances, le titulaire sera responsable de l'élaboration et de recommandations de politique budgétaire et économique pour le gouvernement. Il fournira des conseils et des recommandations au gouvernement en matière de politique fiscale, de relations financières intergouvernementales et de politique budgétaire et économique. Il s'agit d'un poste de direction comptant six employés à superviser.

Les candidats possèdent une maîtrise en sciences économiques ou dans un domaine connexe conjuguée avec une vaste expérience en prévisions économiques et en analyse de politiques gouvernementales. Une expérience reconnue en gestion de budget de programmes et en supervision de personnel est une condition d'emploi. Ils doivent de plus posséder de solides compétences en analyse, en rédaction et en communication orale.

Le salaire de ce cadre supérieur dépend de son expérience et de ses qualifications.

Nº de réf.: 011-0501-0003 **Date limite** : le 21 novembre 1997

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Directeur, Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0414.

Vérificateur principal

Bureau de la vérification
Secrétariat du Conseil de gestion financière **Yellowknife, T. N.-O.**

Relevant du directeur de la vérification et conformément aux normes de vérification professionnelle, le titulaire sera responsable de l'exécution de vérifications opérationnelles, d'enquêtes spéciales et de vérifications d'attestation comptable. Afin de s'acquitter de ses fonctions, il devra se familiariser avec les activités et les contrôles qui font l'objet d'une vérification en étudiant les lois, les politiques et les directives de gestion, en vérifiant les systèmes et en évaluant les contrôles internes, en récapitulant, analysant et évaluant les constatations et en formulant et présentant des conclusions. Dans le cadre de ses fonctions, le titulaire devra régulièrement entretenir des relations avec les cadres supérieurs d'organismes d'application de la loi, des représentants des gouvernements territorial et fédéral et des personnes faisant l'objet d'une enquête.

Les candidats possèdent une accréditation reconnue de comptables professionnels ou de vérificateurs internes et une expérience professionnelle antécédente dans le domaine. De plus, ils connaissent les programmes de traitement de texte, de chiffrier électronique et de vérification spéciale. De l'expérience en vérification approfondie est définitivement un atout.

Le traitement initial est de 55 409 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.

Nº de réf.: 011-0507-0003 **Date limite** : le 21 novembre 1997

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5e étage, Édifice Laing, 5005, 49e rue, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0110.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Appels d'offres Offres d'emplois



Patrimoine Canadien — Canadian Heritage

Appel de propositions

Recherche sur le racisme
Pour mener une revue de littérature sur le racisme dans les T.N.-O. et pour identifier des projets canadiens réussis dans le domaine du racisme pouvant servir de modèles pour les T.N.-O.
Les soumissionnaires doivent avoir une expérience préalable en recherche et une bonne compréhension des T.N.-O.

Communication
Effectuer la conduite des activités de communication pour Patrimoine canadien jusqu'au 31 mars 1998 : communiqués de presse, correspondance et fiches d'information.
Les soumissionnaires doivent avoir une expérience préalable dans les programmes de communications en français et en anglais.

Coordination des initiatives de Patrimoine canadien
Coordonner et publiciser, dans les T.N.-O., les initiatives spéciales telles *la Fête du Canada, la semaine de la francophonie* et *21 mars, Journée internationale pour l'élimination du racisme.*
Les soumissionnaires doivent avoir la capacité de planifier et de mettre en œuvre les activités, posséder de bonnes compétences en communication et être bilingues (anglais/français).

Coordination de la Maison du Canada
Coordonner une exposition des ministères fédéraux, appelée *Maison du Canada*, qui aura lieu à Yellowknife lors des Jeux d'hiver de l'Arctique.
Les soumissionnaires doivent démontrer une expérience antérieure dans la coordination d'activités similaires, i.e. des foires commerciales.

Veuillez adresser vos soumissions à Patrimoine canadien, C.P. 460, Yellowknife, NT X1A 2N4, ou par télécopieur au (867) 669-2809, au plus tard le **28 novembre 1997**.
Les termes de référence pour chacun des projets peuvent être obtenus en communiquant avec l'Agent des programmes au (867) 669-2805.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent des systèmes, niveau II

Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste d'une durée déterminée jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0506ALS-0003 **Date limite** : le 21 novembre 1997

Agent des services du personnel

Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 47 750 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0509TR-0003 **Date limite** : le 21 novembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7616; télécopieur : (867) 873-0436.

Coordinateur des ressources d'apprentissage

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 44 743 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0498-0003 **Date limite** : le 28 novembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Coordinateur des services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, rez-de-chaussée, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7141; télécopieur : (867) 873-0115.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Moins de bureaux bilingues depuis les compressions budgétaires

Ottawa (APF): Les compressions budgétaires au gouvernement fédéral ont eu pour effet de réduire de façon importante le nombre de bureaux fédéraux désignés bilingues au pays.

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, prépare actuellement une étude qui devrait démontrer que les mesures d'austérité imposées par Ottawa ont bel et bien eu un impact négatif pour les communautés minoritaires.

Le Commissariat a déjà enquêté au Yukon, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'Ile-du-Prince-Édouard et il s'apprête à le faire dans les autres provinces. Les résultats devraient être publiés cet hiver.

Lors de sa comparution devant le Comité mixte des langues officielles, M. Goldbloom a indiqué qu'il y avait eu «une diminution de l'engagement» du gouvernement fédéral à l'endroit des minorités francophones.

Petites Annonces

(service gratuit : 873-6603)

Molti
Je recherche un Molti (de seconde main). Vêtement d'hiver pour porter un enfant.
Contactez Nathalie au 920-7634.

Recherche chambre
Un jeune couple non-fumeur arrivera à Yellowknife à la mi-novembre. Ils recherchent une chambre à louer en attendant de se trouver un logement. Laisser un message au journal au 873-6603 ou à Francine au 873-3292.

Avis de recherche
L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche de toutes les vidéo-cassettes qui ont été empruntées au cours de la dernière année. S.V.P., les retourner le plus tôt possible. Il n'y aura aucun frais.

À vendre
Canot en cèdre, 350 $. 4 pneux 4 saisons Bridgestone 100 $. Caroline au 669-9013.

Parka
Parka beige, 3/4 capuchon, taille petite pour femme, 175 $. En soirée, Réjeanne au 873-4694

Travaux de couture
Ayez votre couture prête pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà faits (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van
À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Livre
Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Cotons Ouatés
Magnifiques cotons ouatés, avec le logo de CFRT à prix d'aubaine: $25, toute taxe ou frais de transport inclus.
Envoyez votre chèque à CFRT, C.P. 692, Iqaluit (NT), XOA OHO.
Couleurs : Bleu, gris ou blanc. Une seule grandeur : large.

Recherche colocataire
Je suis à la recherche d'une personne (ou un couple) pour partager une très grande maison non-meublée située sur l'avenue School Draw. Non-fumeurs seulement, s'il vous plaît. Partagerais le loyer et les frais de chauffage et éclairage. Contient deux cuisines séparées sur deux planchers, laveuse et sécheuse. Pour plus d'information, appelez au 873-5670.

Tuteur de français
L'AFCY reçoit souvent des demandes de référence pour des tuteurs de langue française. Si vous êtes intéressés à inclure votre nom à une banque de tuteurs, contactez Francine au 873-3292.

Énergie hydro-électrique au Nouveau-Québec

Makivik envisage la construction de barrages

Louis Mc Comber

Makivik, la société qui représente les Inuit du Nunavik, serait en sérieuse négociation avec Hydro-Québec depuis près de 3 mois au sujet de nouveaux projets hydro-électriques qui affecteraient leur territoire. C'est ce qu'affirme un reportage de la Société Radio-Canada à son émission Boréal-hebdo du 1er novembre dernier.

En dévoilant le «plan stratégique» de cinq ans d'Hydro-Québec lors d'une conférence de presse à Montréal le 22 octobre dernier, M. André Caillé, président et directeur général de la société, a prudemment fait l'annonce de nouveaux projets, comme la dérivation partielle de rivières au Nord, sans toutefois s'avancer à donner plus de précisions. «C'est notre ferme intention, avant qu'un projet soit un projet, d'avoir travaillé avec les communautés locales...et nous l'annoncerons ensemble» avait-il précisé.

Hydro-Québec a donc mis de l'avant une toute nouvelle approche auprès des communautés Cries et Inuit, où on utilise désormais un tout nouveau vocabulaire. On parle de plus en plus de partenariat et de sociétés en commandite.

Peter Adams, le trésorier de Makivik, a confirmé dans une entrevue à Boréal-hebdo que son organisation participait à des discussions avec Hydro-Québec où il est question de détourner la rivière Grande-Baleine tout près de sa source du lac Bienville. Selon Adams, la population est aussi informée du projet puisqu'on en discute publiquement à la radio. Ce détournement affecterait particulièrement la communauté de Kuujjuaraapik où la Grande-Baleine se jette dans la Baie d'Hudson.

On se souvient qu'en 1996 le gouvernement québécois avait dû faire marche arrière dans son projet de construction de barrage sur la rivière Grande-Baleine suite à une campagne d'opposition menée par les Cris, principalement aux États-Unis. Hydro propose maintenant de maximiser la production d'électricité au complexe La Grande en y déversant les eaux supplémentaires de la rivière Grande-Baleine, ce qui augmenterait substantiellement la production hydro-électrique sans nécessiter la construction de nouveaux barrages.

Selon le porte-parole de Makivik, les Inuit chercheraient à inclure dans les négociations la construction éventuelle de petits barrages pouvant générer de l'électricité destinée à la consommation locale. M. Adams a mentionné la rivière Payne, Inukjuak et Povungnituk.

Une telle solution à l'approvisionnement en énergie des communautés du Nord n'a pas encore été mise à l'essai jusqu'ici et pourrait s'avérer être une alternative intéressante à l'utilisation du pétrole.

Le français à Via Rail

Depuis 20 ans, le français déraille

Ottawa (APF): La plus dure et la plus longue bataille légale du Commissariat aux langues officielles pour faire respecter les droits linguistiques des francophones se déroule présentement dans l'indifférence générale. Pourtant, cette bataille tourne autour d'un principe fondamental, qui est au cœur même de la Loi sur les langues officielles: le droit du public de communiquer et de recevoir des services dans la langue officielle de son choix.

Depuis sept ans, Via Rail utilise tous les moyens légaux à sa disposition pour se moquer du Commissariat aux langues officielles et retarder sa comparution devant un juge de la Cour fédérale. Le 5 janvier prochain, la compagnie devra finalement s'expliquer devant les tribunaux.

L'histoire débute le 28 mai 1991. Quelques mois avant de quitter ses fonctions, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, dépose devant la Cour fédérale une requête pour obliger la compagnie Via Rail à offrir des services bilingues aux voyageurs sur les trajets entre Montréal, Ottawa et Toronto.

La plainte sur laquelle le Commissaire Fortier appuie sa requête date du 10 septembre 1990. La plaignante, Denise Morel de Montréal, dénonce l'absence de services en français à bord des trains Montréal-Toronto-Stratford, l'absence de services en français sur le quai de la gare de Toronto et les annonces de sécurité unilingues anglaises.

Entre la création de Via Rail en 1978 et le dépôt de la requête devant la Cour fédérale en mai 1991, le Commissaire a reçu 441 plaintes.

Mais dans les faits, précise le Commissariat dans son affidavit, il y en a beaucoup plus. De ce nombre, 130 dossiers de plaintes portent sur l'absence de services bilingues dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto.

Tout ce que vous voulez savoir sur les Inuit en français!

Louis Mc Comber

Vous êtes curieux de la vie traditionnelle des Inuit? Vous voudriez en savoir plus long sur leur façon de chasser, de voyager, de se vêtir...? La maison Édirom vient de lancer un produit qui pourra sans doute satisfaire votre curiosité. Il s'agit d'un CD rom intitulé Terre des Inuit qu'on peut maintenant se procurer dans toute bonne librairie au coût de $50.

La première édition de Terre des Inuit est d'abord parue en français parce que la conception multi-média et l'écriture des textes ont été confiées à l'écrivain québécois Louis Caron qu'on connaît sans doute pour avoir écrit «Le canard de bois» mais aussi pour avoir participé à la rédaction de la fameuse série «Lance et compte» avec le commentateur sportif Réjean Tremblay.

Louis Caron n'avait pas d'affinités particulières avec le monde Inuit avant de se lancer dans ce projet. Mais comme le CD rom est une co-production avec le Musée canadien des civilisations, il a pu collaborer étroitement avec le conservateur pour les Territoires du Nord-Ouest, David Morrison, qui s'est chargé de l'authenticité ethnographique du document.

On y retrouve une encyclopédie interactive sur la culture traditionnelle des Inuit, qui doit faire l'équivalent de 300 pages, présentée avec tout le déploiement du multi-média... comme si vous y étiez!

On y a inséré du film, du son, du texte, des illustrations, des jeux et même des objets représentés en 3 dimensions qu'on peut faire pivoter à l'aide de la souris. Les illustrations sont de Frédéric Back,(« l'Homme qui plantait des arbres») qui avait aussi collaboré au livre rédigé par Georges-Hébert Germain, Les peuples du froid (Libre expression/Musée canadien des civilisations, 1995). Le CD rom utilise aussi des images et des extraits de la bande sonore de la série de films Les Netsilik qui avaient été produits par l'ONF au début des années soixante.

Louis Caron a utilisé l'histoire de la 3ième expédition de Franklin de 1845, pour nous faire découvrir la Terre des Inuit. Cette tristement fameuse expédition avait quitté l'Angleterre à bord de deux navires, le Erebus et le Terror, à la recherche de l'énigmatique passage du Nord-ouest qui devait permettre à la Royal Navy de gagner les comptoirs de l'Asie plus directement qu'en contournant l'Afrique ou l'Amérique du Sud. Les 129 hommes d'équipage avaient péri de mort atroce, étant peu préparés à survivre dans l'Arctique.

Caron a donc imaginé de faire ressusciter le second de Franklin et capitaine du Terror, Francis Crozier, et de lui faire raconter l'expédition. C'est une façon d'introduire la dimension historique des Européens dans la narration. Le récit du navigateur irlandais est interrompu par la voix d'un chaman qui exprime le point de vue des Inuit sur le comportement des Européens.

Le CD rom est destiné à une diffusion mondiale en plusieurs langues, la version anglaise devant être disponible d'ici Noël.

Horaire de CFRT-MF

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Éric Galien 20 :00 Soca Musik avec Bugsy 21 :00 Tusauti avec Oleena	18:30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Le Ranc à Roger avec Roger Dubé 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :00 France Express 21 :00 Tusauti	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 (En alternance) À soir J'sors pas Martine St-Louis Zoom Éric Gallien 20 :00 À la rive de l'Acadien avec Pierre Landry 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Nat-Is avec Claude Martel

Samedi 19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse Dimanche 18 :00 Histoire d'enfants avec Éric Gallien	20 :00 Le vieux chausson sale avec Alain Carrière



Viviititut... yes sir!

Souveraineté et communautés francophones

Le Québec tient à une politique d'ouverture

Ottawa (APF): Tout en reconnaissant que le projet souverainiste a contribué «à une certaine détérioration des relations» et qu'il existe présentement «un fossé» entre le Québec et les communautés francophones du pays, il est hors de question d'abandonner les minorités francophones à leur sort: avant, pendant et après la souveraineté.

C'est en résumé le message que le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, a transmis à la cinquantaine de personnes qui participaient à Ottawa à un colloque marquant le 30e anniversaire des États généraux du Canada français.

«Le gouvernement du Québec est conscient que le projet de souveraineté inquiète certains représentants des communautés francophones et acadiennes» a reconnu le ministre. Mais, a-t-il pris soin d'ajouter, «la présence du Québec au sein de la fédération canadienne depuis 1867 n'a pas servi de frein à l'anglicisation d'un grand nombre de francophones hors Québec.»

Selon Jacques Brassard, «il serait pour le moins déplacé de faire valoir que c'est grâce à la présence du Québec au sein de la fédération canadienne que les nombreuses luttes de francophones du Canada ont été gagnées. Ces luttes, ce sont les francophones et les acadiens eux-mêmes qui les ont menées et les ont gagnées.»

M. Brassard est convaincu qu'un État indépendant permettrait au Québec de contribuer davantage au mieux-être des communautés francophones et acadiennes. Mais, souveraineté ou pas, «le Québec, quels que soient son choix et son avenir, devra toujours faire une place privilégiée à la francophonie canadienne,» a insisté le ministre.

Il n'a d'ailleurs pas manqué de vanter la nouvelle politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes adoptée en 1995.

Le ministre québécois a aussi affirmé que les souverainistes ne se réjouissaient pas des difficultés des communautés francophones et acadiennes et des taux «parfois très élevés» d'assimilation. Il a toutefois tenu à remettre les pendules à l'heure: «Il faut regarder la vérité en face. On parle beaucoup du million de francophones hors Québec. Je pense que ce n'est pas tout à fait conforme à la réalité.»

Selon Jacques Brassard, on devrait plutôt parler des 600 000 à 650 000 francophones de l'extérieur du Québec qui parlent toujours le français à la maison, et non pas du million de francophones qui ont le français comme langue maternelle.

Le ministre fédéral des Relations intergouvernementales, Stéphane Dion a plutôt défendu la thèse inverse. Selon lui, ce n'est pas parce que des francophones indiquent qu'ils parlent l'anglais à la maison, que cela veut nécessairement dire qu'ils ont cessé d'utiliser le français ou de le transmettre à leurs enfants: «Il ne faut pas exagérer artificiellement, pour se donner bonne conscience, la situation hors Québec.»

Le ministre fédéral Dion a pour sa part qualifié «d'abracadabrante» la thèse voulant que le retrait du Québec de la fédération canadienne n'affaiblirait pas les francophones vivant à l'extérieur du Québec: «On doit se demander si ceux qui la défendent y croient vraiment eux-mêmes.»

M. Dion n'a pas caché que la langue française «est en déclin» dans le monde au profit de l'anglais. Il pense que le défi du prochain siècle sera justement d'assurer l'épanouissement de la langue française. La chance des francophones canadiens, croit-il, c'est d'entrer dans un siècle où le pluralisme linguistique apparaît de plus en plus comme une force et non plus comme un problème.

Triplement minoritaire «dans leur continent, dans leur pays dans leur province», Stéphane Dion n'en pense pas moins que les francophones de l'extérieur du Québec peuvent envisager l'avenir avec confiance, malgré les difficultés.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 40, 21 novembre 1997

Rencontre des organisations francophones de l'Arctique de l'Ouest

Le consensus prime

C'est finalement le consensus qui a primé lors de la rencontre des représentants des organismes francophones de l'Arctique de l'Ouest malgré le volte-face récent de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) au sujet de la restructuration des organismes.

Alain Bessette

À la suite de la réunion décevante du 4 novembre dernier à Yellowknife, le conseil d'administration de l'AFCY avait décidé le 11 novembre de ne pas aller de l'avant avec la structure proposée soit la création d'une Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest (AFAO).

La réunion du 15 novembre tenue à Hay River, devait être une assemblée générale de l'AFAO mais devant les derniers développements, cette réunion a pris la forme d'une conférence d'orientation réunissant des représentants de chacune des trois communautés de l'Arctique de l'Ouest.

Pour le président de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), Daniel Auger, il s'agissait d'un «retour à la case départ» après plus d'un an de travail. Il a aussi rappelé l'urgence de se préparer en vue des négociations avec le gouvernement fédéral pour le renouvellement de l'entente Canada communauté.

De son côté, le président de l'AFCY, Michel Lefebvre, a présenté la position de son conseil d'administration quant à la restructuration tout en faisant preuve d'humilité en prenant une part du blâme en raison d'un manque de communication entre lui et les conseils d'administration actifs à Yellowknife.

La position de l'AFCY rejetait d'emblée la structure associative proposée. Le CA de l'organisme privilégie plutôt une structure de type fédérative qui accorderait une plus grande autonomie aux instances locales. Le CA a aussi exprimé sa déception de ne pas s'être fait proposer des modèles alternatifs à partir desquels ils auraient pu faire un choix.

Ces positions étant établies, les représentants des communautés ont décidé de se retrousser les manches et de chercher les éléments d'une structure qui rallieraient toutes les associations de l'Ouest.

Quelques délégués ont noté que les principes de base entre la structure proposée (l'AFAO) et ceux mis de l'avant par l'AFCY n'étaient pas si éloignés les uns des autres.

Le processus de restructuration visait à alléger l'appareil administratif, à réduire les coûts d'opération et à rapprocher la base des instances décisionnelles. Un élément supplémentaire s'est ajouté à ces principes soit le respect de l'autonomie des organisations locales.

Le processus de restructuration partira donc des bases actuelles de la structure de la FFT en tentant d'y apporter les réaménagements nécessaires.

Chacune des communautés a alors exprimé ses attentes respectives face à la réorganisation (voir encadré en page 2). Toutes les communautés ont exprimé le besoin de conserver une autonomie décisionnelle au niveau de leurs projets et également d'avoir le personnel en place au niveau local pour les mener à bien.

À la suite de ce tour de table, Daniel Auger a constaté qu'il y avait «un consensus pour continuer avec la FFT mais avec des modifications aux règlements».

Les participants ont finalement décidé que soit mis sur pied un comité pour proposer des modifications aux règlements administratifs. Ce comité est composé de Michel Lefebvre (Yellowknife), Gilles Paquin (Fort Smith) et Lorraine Taillefer (Hay River). Il a été indiqué qu'il était important que ces représentants consultent fréquemment les conseils d'administra-

Consensus
Suite en page 2

Constitution de l'Ouest

Prêt pour la deuxième ronde

Les membres du Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest (GTC) se sont réunis les 13 et 14 novembre dernier pour finaliser le plan de la deuxième ronde de consultation sur le développement d'une Constitution pour l'Arctique de l'Ouest.

Alain Bessette

La deuxième ronde de consultation de la population se déroulera dès février 1998. Le Groupe de travail réuni à Yellowknife a convenu de tenir cette consultation par le biais de rencontres d'information, de rencontres formelles de consultation et aussi au moyen d'ateliers de travail. Cette deuxième ronde devrait s'effectuer de mars à mai 1998.

La deuxième ronde de consultation devait avoir lieu plus tôt mais le sentiment général lors de la première ronde de consultation était que plus de temps était nécessaire avant de pouvoir être dûment informé et de pouvoir en arriver à une décision concernant l'avenir des Territoires de l'Ouest.

«Le plan de consultation tient compte des préoccupations soulevées lors de la première ronde, a indiqué le co-président du GTC, Jim Antoine. Le GTC entend rendre compte à la population de l'Ouest des résultats de la deuxième ronde dès l'été et l'automne 1998, pavant la voie à une conférence constitutionnelle vers la fin de l'année afin de réviser le modèle constitutionnel proposé».

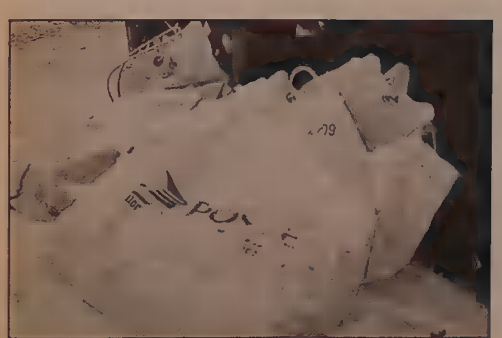
Le Groupe de travail a aussi pris en considération les éléments principaux du document de consultation qui sera élaboré préalablement au début de la deuxième ronde. Ce document fournira des détails sur la notion de gouvernement autonome autochtone et présentera différentes approches et modèles de structures gouvernementales.

Cette deuxième ronde ne vise pas à décider immédiatement de la future structure gouvernementale mais les membres du GTC espèrent que les gens se prononceront sur le modèle qu'ils privilégient. Les résidents de l'Arctique de l'Ouest seront appelés à se prononcer lors d'un scrutin prévu pour mars 1999.

Les deux co-présidents du Groupe de travail, Jim Antoine et George Kurszewski, devraient rencontrer sous peu la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Mme Jane Stewart, afin de la tenir informée du processus de développement constitutionnel et également afin de s'assurer d'un soutien et d'une participation

Constitution
Suite en page 2

Sommaire



Denis Guérin / L'Aquilon

Grève de la poste ?

En cas de grève à la Société canadienne des Postes, il vous sera possible de vous procurer des exemplaires du journal L'Aquilon auprès de votre association franco-ténoise locale. Pour les autres lecteurs, nous conserverons précieusement votre copie dans des sacs spécialement conçus pour résister aux intempéries.



Denis Guérin

Expo-livres

L'École Allain St-Cyr organise ce vendredi 21 novembre, de 9h00 à 21h00, et le samedi 22 novembre, de 10h00 à 15h00, sa 11ème Expo-livres. Celle-ci aura lieu au local#10 de l'école J.H. Sissons, et permettra aux amateurs de garnir leurs bibliothèques avec des dictionnaires, des livres de sciences ou d'art, mais aussi des bandes dessinées et même des disques compacts.

Mines d'or

Royal Oak Mines Inc. n'a pour le moment pas l'intention de fermer sa mine de Yellowknife. La compagnie américaine a tenu à faire cette précision alors qu'elle annonçait une restructuration de ses activités. Devant la baisse du prix de l'or, elle n'entend en effet plus investir sur ses sites qui ne sont pas assez rentables.

Cette année, Royal Oak Mines prévoit d'extraire 340 000 onces d'or à 332 dollars américains l'once. En 1999, la production devrait passer à 480 000 onces, chacune d'entre elles ne valant alors plus que 174 dollars américains.

Changements au GTNO

Sous-ministre des ressources naturelles et du développement économique depuis la création du département en juin 1996, Andrew Gamble vient d'être nommé chef de cabinet du premier ministre Don Morin. Il s'agit du quatrième en trois ans. Ingénieur de profession, il travaille pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest depuis 1980.

Il est remplacé à son poste par Joe Handley, jusqu'ici sous-ministre des transports. Cette dernière fonction est quant à elle prise en charge par Ron Williams, un homme d'affaires de Yellowknife, actuel président du Centre des communications des TNO.

Une mascotte pour les élections

Charlie le corbeau, Desneiges l'ours polaire, Max le morse et Neevee le caribou : c'est à travers ces quatre personnages qu'Élections Canada et Élections TNO ont décidé de sensibiliser les plus jeunes à la vie démocratique.

«Nous voulions un outil pédagogique que les enseignants puissent utiliser pour apprendre à leurs élèves comment fonctionnent les élections tout en s'amusant», a expliqué David Hamilton, le greffier de l'Assemblée législative des TNO, lors du lancement du projet dans une classe d'Iqaluit.

Réduction sur les appels interurbains

Si vous avez de longues communications téléphoniques à donner à l'intérieur du Canada, faites-le de préférence lors des deux derniers samedis soirs du mois de novembre. Northwestel vient en effet d'annoncer que les appels interurbains seront facturés 65% moins cher entre 18 heures et 8 heures dans la nuit de samedi à dimanche. Cette promotion exceptionnelle traduit la volonté de la compagnie de baisser ses coûts sur les longues distances.

Par ailleurs, Northwestel a également prévu de supprimer les quatre chiffres du code d'identification personnelle sur ses cartes téléphoniques d'appel à distance. Elle entend ainsi éviter les fraudes dont ses clients pouvaient être victimes en perdant leur carte.

Prix scolaire

Le département de la terre et de l'environnement de la Nation Dènèe enregistre actuellement les nominations pour le prix du Chef George Kodak. D'une valeur de 1000 dollars, il sera décerné à deux étudiants dènès jugés méritants et qui souhaitent poursuivre leurs études dans le domaine des sciences de l'environnement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs candidatures à la Nation Dènèe avant le 15 janvier prochain, et peuvent obtenir des informations en composant le 867-873-4081.

Consensus

Suite de la une

tion de leur communautés respectives. Il faudra aussi s'assurer que tous connaissent préalablement les changements qui seront proposés afin que la prochaine réunion décisionnelle évacue rapidement cette question pour se pencher sur la planification stratégique des cinq prochaines années du futur regroupement. Il faudra aussi songer à en modifier le nom.

Les attentes des communautés

Lors de la réunion du 15 novembre à Hay River, chacune des délégations des communautés francophones de l'Arctique de l'Ouest se sont réunis en sous-groupe afin d'identifier leurs besoins face à la restructuration des organismes.

Fort Smith

Pour Fort Smith, il est important que la communauté conserve son autonomie décisionnelle. Par contre, les bénévoles seraient heureux de se débarrasser des tâches administratives : comptabilité, tenue de livre et rédaction des programmations annuelles ainsi que des rapports d'activités. Il est aussi important qu'il y ait un agent de développement au niveau local.

Du côté territorial, le bureau central devrait être limité à des fonctions purement administratives, sans fonctions de développement. Ces fonctions seraient assumées entièrement par les communautés.

Fort Smith a aussi présenté un projet visant le déménagement du bureau territorial (de taille réduite) d'une communauté à l'autre à tous les quatre ans. Cette relocalisation aurait un impact considérable sur les petites communautés.

Hay River

Pour Hay River, il est important d'avoir un agent de développement local qui assumerait les tâches de développement communautaire. Hay River tient à conserver une autonomie décisionnelle sur les projets de développement. Ils ont également reconnu l'importance d'alléger la structure.

Yellowknife

Pour Yellowknife, il est important que les associations locales conservent leur pouvoir décisionnel par rapport à leurs budgets. Le fait de former une association dûment incorporée relève d'un choix décisionnel local.

Autre choix laissé à la discrétion des associations locales, c'est la décision de prendre en charge sa propre comptabilité ou de la déléguer à l'instance territoriale.

Pour Yellowknife, la présence d'agents de développement au niveau local, et sous contrôle local, est aussi un aspect important. À Yellowknife, il faudra aussi établir une table de concertation mensuelle entre les différents organismes présents à Yellowknife.

Constitution

Suite de la une

du gouvernement fédéral dans ce processus de réforme constitutionnelle.

Le Groupe de travail sur la Constitution est composé de représentants du Sommet des leaders autochtones et des membres du caucus des députés de l'Arctique de l'Ouest.

Prix littéraires du Gouverneur général

Pas de chance pour les francos

Ottawa (APF): Pas de chance, les deux seuls auteurs francophones de l'Ontario qui étaient en nomination pour un Prix littéraire du Gouverneur général n'ont pas retenu l'attention du jury.

Robert Marinier de Vanier était en nomination dans la catégorie théâtre pour L'Insomnie, cependant qu'Alain Bernard Marchand d'Ottawa était en lice dans la catégorie Études et essais pour Tintin au pays de la ferveur.

Les membres du jury ont reçu cette année 481 ouvrages en langue française et 579 en langue anglaise pour un total de 1 060 livres.

Les lauréats francophones de cette année sont: Aude pour Cet imperceptible mouvement (romans et nouvelles); Pierre Nepveu pour Romans-fleuves (poésie), Yvan Bienvenue pour Dits et Inédits (théâtre); Roland Viau pour Enfants du néant et mangeurs d'âmes (études et essais) ; Michel Noël pour Pien (littérature de jeunesse, texte); Stéphane Poulin pour Poil de serpent, dent d'araignée (littérature de jeunesse, illustrations) et Marie-José Thériault pour Arracher les montagnes (traduction).

Chaque lauréat a reçu un chèque de 10 000 $ au cours d'une cérémonie au Rideau Hall à Ottawa.

Le Nord filmé

À la lumière des salles obscures

Pour sa deuxième édition, le Far North Film Festival a présenté des œuvres inégales mais en général de bonne qualité. Reste à cette manifestation à trouver ses marques et à attirer un public encore plus nombreux.

Denis Guérin

Un homme est face à la caméra. Il est Inuk, il s'appelle Isaac Sooyoo et habite Arctic Bay. Il porte une parka bleue à la capuche bordée de fourrure. Derrière lui, le paysage est blanc, la neige s'étend à perte de vue, rien n'accroche le regard. Isaac parle en inuktituk, le débit de ses paroles est précipité, on dirait qu'il ne peut pas s'arrêter. L'histoire qu'il raconte est toute simple. Et terrible. Il y a plus de trente ans, en 1965, dans la communauté d'Isaac, une femme est devenue folle. Elle s'appelait Soosee. Internée quelques années «dans le Sud», elle est revenue vivre parmi les siens. Mais quelques temps après, son mal a empiré. Le comportement de Soosee est devenu dangereux pour ceux qui l'entouraient. Alors, Isaac l'a tuée. Devant la justice canadienne, il a dû répondre de son crime. Le caractère dangereux de Soosee ayant été attesté, Isaac a été libéré. Mais c'est seulement trente ans plus tard qu'il a pu raconter en entier toute cette histoire, devant la caméra. A la fin de son récit, des larmes coulent sur son visage ridé. Il dit: «Je ne le fais pas exprès, je ne peux pas m'en empêcher». Enfin, il confie que désormais, il n'a plus qu'une envie : aider ceux qui, comme lui, connaissent des moments difficiles.

Ce documentaire, intitulé «Executioners», fait partie des treize œuvres (films, reportages-télé, clips...) présentées à Yellowknife les 14, 15 et 16 novembre derniers, dans le cadre de la deuxième édition du Far North Festival. Outre le simple fait d'exister, cette manifestation a un mérite : celui de faire toucher du doigt -ou de l'œil- la réalité du Nord : son incroyable immensité sa prodigieuse diversité et, dans une certaine mesure, son inaccessibilité.



Le film «L'enfant des neiges» a attiré près d'une centaine de spectateurs

«Executioners» est la plus intimiste des œuvres présentées. La programmation du festival a plutôt privilégié le côté spectaculaire du Grand Nord : ses aurores boréales, sa faune fantastique et parfois inconnue, son immense désert immaculé... Le documentaire «Toothwalkers of the Artic Ice», qui a raflé la palme du festival, a été tourné parfois dans des conditions extrêmes : pour filmer la vie aquatique des morses -ses animaux fétiches-, le réalisateur n'a pas hésité à plonger sous la glace. Le documentaire regorge d'images imprenables. Parmi elles, une scène inoubliable. Première séquence: sur la banquise, des Inuit dépecent des morses qu'ils viennent de tuer. Images suivantes : on ne voit plus les hommes, seulement un ours polaire qui s'approche prudemment d'un cadavre de morse. Il s'en empare et commence à le dévorer. La caméra élargit le champ de vision : seuls quelques mètres séparent l'ours des hommes. Tous vaquent tranquillement à leur occupation...

Plus poétique et mystérieux, «Picture of Light» est à l'image de ce que son réalisateur a choisi de traiter, les aurores boréales. Tourné en 1994 à Churchill, cette petite communauté du nord du Manitoba au bord de la Baie d'Hudson, ce documentaire maintes fois primé a donné au festival sa réelle dimension cinématographique. Des plans séquences, fixes et silencieux, comme cette carcasse de navire venu s'échouer au beau milieu des glaces, ou encore ces entretiens avec les habitants qui avouent ce que les aurores boréales représentent pour eux : voilà bien une approche qui permettait de faire ressentir le Nord à tous ceux qui n'ont pas eu la chance de le parcourir.

«Picture of Light» n'était néanmoins pas la seule œuvre spécialement tournée pour le cinéma. Présenté hors compétition par l'Association franco-culturelle de Yellowknife et avec le concours de l'ambassade de France, «L'enfant des neiges», du réalisateur et musher français Nicolas Vanier, se veut même être une fiction. Mais là encore, c'est la beauté des paysages et le contact avec la vie sauvage qui retiennent vraiment l'attention. Comme si le Nord, une fois filmé, devait obligatoirement voler la vedette aux acteurs et à l'histoire. Il n'empêche, pour cette projection spéciale, environ une centaine de spectateurs auront suivi avec plaisir les aventures de la petite Montaine et de ses parents.

Une assistance à peu près comparable à celle de l'ensemble du festival. L'année dernière, première édition oblige, les rangs des spectateurs étaient plutôt clairsemés. Cette année, le public a davantage répondu à l'appel.

Même si le festival, lui, souffre toujours de quelques défauts inhérents à [illegible] jeunesse : projection en format télévisé et non en 16/9ème, absence des réalisateurs et donc de discussions autour des films, moyens trop limités pour faire venir des œuvres plus récentes. Mais ses organisateurs, Charles Laird -le président- en tête, croient dur comme fer en sa longévité.

Vie démocratique

Quelque chose pour les jeunes

C'est dans la capitale du Yukon, Whitehorse, que s'est tenu, du 8 au 11 novembre dernier, le 7ème Parlement franco-canadien de l'Ouest (PFCO). Durant ces quatre jours, une soixantaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans se sont familiarisés avec le processus parlementaire canadien. Compte-rendu de la session par l'un des membres de la délégation des TNO.

Nadia Laquerre

Seul événement de langue française reliant les quatre provinces de l'Ouest et les deux territoires, le PCFO a pour objectif de promouvoir l'apprentissage et la pratique de l'art oratoire et d'encourager l'implication des jeunes francophones au niveau politique.

Cette expérience d'éducation non-formelle, c'est à dire par l'expérience directe, fut organisée par une équipe de jeunes parlementaires élus l'année précédente et fut supportée de façon remarquable par les bénévoles du comité Espoir Jeunesse, un comité qui contribue au développement de la langue et de la culture française auprès de jeunes francophones et francophiles du Yukon.

Chaque province et territoire devait préparer un projet de loi afin de le présenter au reste de la chambre. Cette année, les projets de loi discutés ont porté sur la sécurité des gardiens en milieu carcéral, la réintégration des chômeurs et des chômeuses, le permis parental, l'élection des membres du Sénat, l'abolition du bilinguisme canadien et finalement une loi sur la parité salariale, loi avancée par la délégation des Territoires du Nord-Ouest. Présentés, débattus, amendés et pour la plupart acceptés, les projets de loi ne furent qu'un des nombreux accessoires utilisés pour mettre les jeunes sur la scène du pouvoir législatif.

Cette année, cinq jeunes des TNO dont deux francophiles de 17 ans, Caelly Simpson et Jesse Miller (le reste de la délégation étant Geneviève Casault, François Sauvageau et Nadia Laquerre), ont pu bénéficier de cette expérience des plus enrichissantes.

Car, que l'on parle de politique communautaire, régionale, territoriale ou encore de la grande politique soit celle du niveau fédéral, les jeunes francophones de l'Ouest sont souvent appelés à faire de la politique. De un (et voilà mon apport politique!) parce que nous sommes jeunes et recherchons à nous faire entendre, de deux parce que nous sommes de langue minoritaire et devons trop souvent nous battre afin de faire respecter notre désir de grandir et de s'épanouir dans notre langue maternelle. C'est pourquoi le PCFO est un bon moyen de s'outiller et ainsi comprendre les rouages (minimum il va s'en dire) de la politique.

En terminant, mentionnons que les membres de la délégation ont très bien fait, particulièrement le député de Fort Smith, François Sauvageau, qui s'est vu attribuer le prix «rooky» que les organisateurs ont traduit par le prix «bébé». Voyez, plaisir et politique peuvent faire bon ménage!

ÉDITORIAL

Le consensus sort gagnant

On aurait pu s'attendre à pire lors de la réunion d'Hay River qui regroupait les représentants des francophones de l'Ouest.

En effet, à quelques jours seulement de la réunion, l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) rejetait la structure proposée sur laquelle plusieurs heures de bénévolat avaient été consacrées.

Ceux et celles qui y avaient travaillé auraient pu se montrer plus agressifs ou agressives face au pauvre président de l'AFCY, Michel Lefebvre, venu seul confirmer la volte-face de son association.

Certes, les deux premières heures de réunion ont laissé les bénévoles exprimer leur frustration de voir une année de travail rejetée du revers de la main. Mais également, pendant ces deux heures, il devenait évident que les participants et participantes de cette réunion tentaient de sauver le maximum des acquis de cette dernière année.

Il était également évident que les deux autres communautés, Hay River et Fort Smith, se voyaient un peu forcer la main par l'AFCY. En effet, tel que le soulignait une déléguée, l'AFCY est un gros morceau de la francophonie de l'Ouest, et il fallait faire un effort pour trouver une solution qui rencontrait les exigences de cette dernière.

Dès lors, la recherche de consensus avait commencé. L'une des questions sur laquelle tous se sont entendus, c'est celle de l'autonomie des organisations locales. Tous et toutes étaient d'accord pour affirmer que les organisations locales devaient être les seules instances décisionnelles pour la gestion de leur développement et de leurs projets.

L'autre consensus qui s'est dégagé, c'est autour de la nature purement administrative et de la taille réduite de la future fédération des associations de l'Ouest.

Ces deux notions communes serviront donc de base pour le travail de modification des règlements administratifs qui aura lieu au cours des prochains mois.

Alain Bessette



Denis Guérin \ L'Aquilon

Prisonniers des glaces dans la baie de Yellowknife, les bateaux de pêche commerciale, de plaisance, de la garde-côtière n'ont d'autre choix que de rester à quai. Ce n'est qu'au mois de juin qu'ils reprendront du service.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin

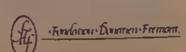
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Les vertus du doute

Annie Bourret (APF)

En cette ère où l'on valorise l'estime de soi par dessus tout, comment trouver des vertus au doute? C'est très simple : en matière de langue, mieux vaut hésiter si cela entraîne un réflexe de vérification. Et j'ajouterais, particulièrement si on est bilingue, parce qu'on perd de l'acuité linguistique, ou la précision de jugement sur ce qui est correct. J'en donne ici quelques exemples authentiques.

Un journaliste de Radio-Canada à Vancouver m'a dit dernièrement éviter soigneusement l'expression merci beaucoup, de peur de commettre un anglicisme (en pensant à thank you very much). Curieusement, moi je n'éprouvais aucun doute de ce genre, tout en passant mentalement en revue les tournures construites avec le mot merci, comme merci mille fois, un gros merci, etc. Une consultation au Petit Robert nous aurait donné la réponse : merci beaucoup existe en français... populaire.

Ça peut arriver à tout le monde. J'ai moi-même dénoncé la phrase J'ai visité mes parents comme étant un anglicisme. On peut parfaitement visiter un lieu, une école par exemple, mais c'est rendre visite à quelqu'un qui est français, avais-je argué du haut de mon statut de linguiste devant un groupe de francophones. Lesquels ont tous eu cette même réaction d'associer la tournure visiter quelqu'un avec l'usage anglais du verbe to visit et de commencer à parler de la difficulté de garder son bon français quand on vit en milieu anglais, etc.

Sauf que... un doute emmerdant m'avait envahie quelques minutes plus tard, me forçant à consulter le Multidictionnaire (Le chirurgien visite ses patients chaque jour) et, pour faire bonne mesure, le Petit Robert (Visiter les indigents, les prisonniers, etc.). Je pouvais bien critiquer ces exemples au masculin (pourquoi pas une chirurgienne, hein?), mais il fallait tout de même m'incliner : j'avais eu tort et j'avais, en plus, induit des gens en erreur. J'ai réparé ma bévue, tout en pensant que la leçon valait la peine d'être partagée.

Ce réflexe de méfiance envers une structure jugée trop près de la langue anglaise est normal voire sain à mon avis — à condition de se donner la peine de confirmer si on a raison ou pas. En jargon de linguiste, on appelle cela de l'hypercorrection, un phénomène qui démontre une préoccupation importante de bien parler (de perler, littéralement). En se donnant la peine de vérifier, on fait disparaître l'hésitation, tout en enrichissant sa langue.

Tout doute mérite la consultation du dictionnaire, ce qui nous vaut souvent des surprises. Tenez, je parie que vous avez tiqué quand j'ai utilisé le verbe arguer auparavant dans le texte, en pensant qu'il s'agissait d'un anglicisme. Tenez-vous bien : arguer (prononcé AR-GU-É) est parfaitement français, il possède de nombreux synonymes comme avancer, affirmer, argumenter, conclure, déduire, alléguer et protester. Mieux encore, le verbe anglais to argue a été emprunté au vieux français, probablement au 13e siècle. Et si vous ne me croyez pas, consultez le dictionnaire!

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

La Dictée s'en vient

Ottawa (APF): La Dictée des Amériques est de retour et cette fois, c'est la romancière québécoise Marie-Claire Blais qui aura la tâche de rédiger le redoutable texte.

«J'ai accepté cette invitation pour deux raisons: d'une part, j'accorde une importance primordiale au respect de l'orthographe et de la grammaire françaises; d'autre part, la dimension internationale de la Dictée des Amériques me plaît énormément,» de dire l'auteur de Une saison dans la vie d'Emmanuel et d'une vingtaine de titres.

Dix pays ont déjà accepté de participer à la 5e édition de ce championnat d'orthographe, dont la finale aura lieu le samedi 18 avril à l'hôtel de ville de Montréal. Il s'agit de l'Argentine, du Mexique, du Chili, du Brésil, du Pérou, des États-Unis, du Vietnam, de la Belgique, de la France et du Canada.

La finale internationale sera télédiffusée à l'échelle mondiale par Télé-Québec, TV5 et Radio-Canada.

Encore une fois cette année, toutes les provinces et les deux territoires participent au concours. En fait, l'intérêt ne cesse de croître d'une année à l'autre, indique le coordonnateur de la Dictée des Amériques, Sylvio Morin. En Nouvelle-Écosse par exemple, plus de 900 étudiants sont inscrits à la compétition!

Voici les noms des organismes et des responsables de la dictée au pays, ainsi que la date de sélection des participants:

Alberta: Centre éducatif communautaire, Christine Marchand (403) 465 8600, 29 novembre;

Colombie-Britannique: Éducacentre, France Vachon (604) 736-6112, 28 et 29 novembre;

Ile-du-Prince-Édouard: Société Saint-Thomas d'Aquin, Nicole Brunet (902) 436-4881, février 1998;

Manitoba: Collège universitaire de Saint-Boniface, Gisèle Barnabé, (204) 235-4440, mi-janvier 1998;

Nouveau-Brunswick (juniors): Ministère de l'Éducation, Yvon St-Onge (506) 453-2086, 27 ou 28 novembre;

Nouveau-Brunswick (seniors) Université de Moncton, Gérald Bellefleur, (506) 858-4287, Campus d'Edmundston, Janine Gallant, 506-737-5175, Centre universitaire de Shippagan, Marielle C. Boudreau, (506) 336-3433, 22 novembre;

Nouvelle-Écosse (juniors), Conseil scolaire acadien provincial, Annie St-Jacques, 902-435-2384, 17 novembre;

Ontario, Avanti Ciné-Vidéo, Sylvio Morin (514) 288-0657, poste 106, 22 novembre et 7 février;

Saskatchewan (juniors), Conseil général des écoles fransaskoises, Francine Powers (306) 757-7541, 21 novembre;

Saskatchewan (seniors), Service fransaskois d'éducation aux adultes, Sylvie Gagnon-Provencher (306) 648-3129, 3 décembre;

Terre-Neuve et Labrador, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, Françoise Audet (709) 722-0627, 6 décembre;

Territoires du Nord-Ouest, Association franco-culturelle de Yellowknife, Francine Labrie, (403) 873-3292, 22 novembre;

Yukon, Association franco-yukonnaise, Martine Caron (403) 668-2663, fin novembre ou début décembre.



C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur :
(403) 873-2158

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Le Nord et la conférence de Winnipeg

Un intérêt qui varie d'un groupe à l'autre

Une délégation gouvernementale s'est rendue à la rencontre des premiers ministres provinciaux et territoriaux qui se tenait à Winnipeg le 18 novembre. Outre la question de l'unité, on devait y rencontrer les porte-parole des organismes aborigènes nationaux.

Alain Bessette

La délégation du gouvernement territorial sera composée du premier ministre Don Morin, du ministre des Affaires constitutionnelles, Stephen Kakfwi, et du ministre des Affaires autochtones, Jim Antoine.

Selon le ministre Jim Antoine, l'une des trois priorités du GTNO dans le processus canadien de réforme constitutionnelle est d'assurer une participation pleine et entière des leaders autochtones et la rencontre de Winnipeg est un pas dans cette direction.

La délégation des TNO se rend à Winnipeg afin d'être un participant actif aux discussions avec les peuples autochtones et aussi pour continuer les discussions sur la question de l'unité nationale.

Il ne semble pas que le premier ministre Don Morin soulèvera des points particuliers. Étant elle-même autochtone, œuvrant au sein d'un gouvernement majoritairement autochtone et travaillant plus étroitement avec les premières nations, la délégation des TNO se considère plus en mesure de répondre aux préoccupations des représentants aborigènes.

Nation dénèe

Le Chef de la Nation dénèe, Bill Erasmus, a reçu une invitation de l'Assemblée des premières nations pour participer à cette conférence constitutionnelle. Il a cependant décliné cette invitation, préférant poursuivre le travail de développement du modèle de gouvernement autonome pour les Dènès. Il croit qu'une bonne partie des discussions portera sur la situation du Québec et les garanties constitutionnelles de droits à l'autodétermination des peuples autochtones.

Les premières nations du Nord sont actuellement engagées dans un processus de réforme constitutionnelle et ils espèrent que ce processus permettra aussi de mieux définir le droit à l'autonomie gouvernementale pour les autochtones du Nord. En fait, le Nord sera probablement le pionnier du développement d'un modèle d'autonomie gouvernementale pour les autochtones canadiens.

Les provinces canadiennes ont leur cadre constitutionnel déjà établi et il est douteux que ce cadre soit modifié pour inclure des notions comme la place des langues autochtones ou la création de gouvernements autonomes autochtones.

Néanmoins, le Chef Bill Erasmus entend envoyer un observateur à ces débats. Il aura préalablement informé les porte-parole de l'Assemblée des premières Nations sur les préoccupations des Dènès.

Nation Métis

Le Président de la Nation Métis des TNO, Gary Bohnet, sera présent lors de la rencontre de Winnipeg. Il sera le seul représentant aborigène officiel du Nord.

L'une des priorités de Gary Bohnet est de s'assurer que les Métis du Canada recevront une reconnaissance à titre de première nation au Canada.

Pour lui, la reconnaissance qui s'était dégagée dans l'entente constitutionnelle de Charlottetown est un minimum à partir duquel il faut travailler. Les Métis veulent être sur un pied d'égalité avec les autres peuples aborigènes. Toutes les formes de reconnaissance actuelle ne sont que symboliques, soutient Gary Bohnet. Dans les faits, les Métis sont encore des autochtones de seconde classe au niveau des programmes et des services.

Nunavut Tunngavik

Aucun représentant officiel de la Nunavut Tunngavik Inc. ne participera à la rencontre, mais des observateurs y seront délégués. La question de l'établissement d'un nouveau territoire inuit, la mise en place d'un gouvernement territorial pour le Nunavut et les besoins en infrastructure sont des préoccupations majeures qui ne seront pas abordées lors de cette réunion.

Petites Annonces

(service gratuit : 873-6603)

Pâtisseries de Noël

Les femmes de Yellowknife vous invitent à venir préparer tout en "placotant": biscuits de Noël, bonbons, pâtisseries, le <u>mercredi 3 décembre</u> à 18 h au Con Rec Hall de Miramar Con Mine sur Con Road. Elles se partageront leurs petits chef-d'œuvres à la fin de la soirée. Le Comité des femmes fournit la farine et le sucre. Vous devez apporter les ingrédients nécessaires à votre recette, ainsi que plats, casseroles et ustensiles. Nous vous invitons à donner votre nom à l'avance en communiquant avec Francine au 873-3292.

Ligue d'improvisation

Vous avez envie de faire de faire partie d'une ligue d'improvisation? Le comité des femmes de Yellowknife invite hommes, femmes et adolescent(e)s de 16 ans et plus à manifester leur intérêt en communiquant avec Francine à l'Association. Si on a assez de monde... on imprioviseral!!!

Molti

Je recherche un Molti (de seconde main). Vêtement d'hiver pour porter un enfant.

Contactez Nathalie au 920-7634.

Recherche chambre

Un jeune couple non-fumeur arrivera à Yellowknife à la mi-novembre. Ils recherchent une chambre à louer en attendant de se trouver un logement. Laisser un message au journal au 873-6603 ou à Francine au 873-3292.

Avis de recherche

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche de toutes les vidéocassettes qui ont été empruntées au cours de la dernière année. S.V.P., les retourner le plus tôt possible. Il n'y aura aucun frais.

À vendre

Canot en cèdre, 350 $. 4 pneux 4 saisons Bridgestone 100 $. Caroline au 669-9013.

Parka

Parka beige, 3/4 capuchon, taille petite pour femme, 175 $. En soirée, Réjeanne au 873-4694

Travaux de couture

Ayez votre couture prête pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà faits (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van

À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Livre

Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Promotion de la dualité linguistique

Canadian parents for french reçoit 1,23 millions

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a annoncé le 15 novembre dernier la signature d'une entente avec l'association Canadian Parents for French dans le cadre de programmes fédéraux visant à promouvoir la dualité linguistique au pays.

«Cette entente confirme la volonté du gouvernement fédéral de favoriser la reconnaissance pleine et entière et l'utilisation des deux langues officielles au Canada. C'est un levier sur lequel Canadian Parents for French pourra s'appuyer pour encourager l'apprentissage du français au Canada», a déclaré la ministre Copps.

Il s'agit de la première entente jamais signée avec un groupe représentant une communauté linguistique majoritaire.

Canadian Parents for French reconnaît la valeur intrinsèque du français pour le Canada et cherche à donner à de jeunes Canadiens et Canadiennes la possibilité d'apprendre cette langue comme langue seconde. Grâce au financement obtenu, soit 1 230 380 $ répartis sur quatre ans, l'organisme pourra planifier à long terme et être ainsi mieux en mesure de remplir son rôle en tant que réseau national de bénévoles.

Le financement de ce projet était prévu dans le budget fédéral de 1997.

D'après le communiqué de Patrimone canadien, cette initiative montre comment ce gouvernement établit ses priorités pour mieux servir les Canadiennes et les Canadiens et faire une utilisation rationnelle des fonds publics.

Fermeture de Montfort

Pas du tout!

Avec un peu de chance, l'avenir pourrait s'annoncer plus brillant que jamais!

Ottawa (APF): L'avenir de l'Hôpital Montfort apparaît tout à coup moins sombre qu'il y a à peine trois mois.

Même que, à entendre la direction du seul hôpital francophone de l'Ontario, l'avenir pourrait s'annoncer plus brillant que jamais!

«Nous avons repris confiance», indique la présidente du Conseil d'administration, Michelle de Courville Nicol, qui fait pour le moment preuve d'un optimisme prudent et modéré.

D'abord, la direction est persuadée que la salle d'urgence ne fermera pas le 31 mars prochain, comme il est toujours prévu dans le rapport de la Commission de restructuration des soins de santé. Plus encore, on croit même que le transfert des services dans le nouvel Hôpital d'Ottawa n'aura pas lieu avant...l'an 2001!

Selon la direction de Montfort, les principaux acteurs du monde de la santé dans la région de la capitale nationale ont réalisé que la restructuration des soins de santé, qui implique de nouvelles constructions, allait prendre du temps. Beaucoup de temps. On ne voit donc pas comment Montfort pourrait être dès maintenant amputé des deux tiers de ses programmes le 31 mars prochain. D'autant plus que le gouvernement, qui aurait aussi réalisé la chose, montre un peu plus de souplesse en ce qui a trait au calendrier de mise en œuvre.

A l'heure actuelle, Montfort négocie ferme pour obtenir 170 lits supplémentaires. L'hôpital en compte présentement 252 et ce nombre serait ramené à 66 le 31 mars prochain. Encore là, la direction croit avoir trouvé des arguments solides pour faire pencher la balance en sa faveur, d'autant plus qu'il est acquis maintenant que la Commission attribuera davantage de lits dans la région d'Ottawa-Carleton.

«Avec une allocation de lits suffisante, Montfort pourra offrir une partie ou la totalité des services du passé» estime Mme De Courville-Nicol.

On a aussi découvert que la transformation du service de l'urgence de Montfort en «centre de soins d'urgence» n'était peut-être pas aussi dramatique qu'on croyait au départ. Ainsi, il semble maintenant que cette transformation n'empêchera pas les ambulances de se rendre à Montfort.

De même, le service d'obstétrique «à faibles risques» accordé à Montfort pourrait inclure les césariennes, ce qui élargirait passablement la définition de ce qu'on entend par «faibles risques».

Ce qui n'a pas changé toutefois, c'est la décision ferme et irrévocable des quelque 40 médecins familiaux de démissionner en bloc le 31 décembre si l'avenir de Montfort n'est pas précisé d'ici là. Or, il se trouve que 70 pour cent de tous les patients de l'hôpital sont référés par des médecins familiaux. Le danger immédiat pour la direction, c'est que les médecins boudent Montfort au moment où l'hôpital entretient l'espoir de sauver les meubles, et plus encore.

Finalement, on n'a pas abandonné la possibilité de recourir aux tribunaux pour redonner à la communauté un hôpital digne de ce nom. Mais on ne fera appel à la justice que si des «dommages irréparables» sont causés à Montfort, a insisté Mme De Courville Nicol. La fermeture de l'urgence, ajoute-t-elle, serait suffisante pour débattre de la question devant un juge, en invoquant la Charte canadienne des droits et libertés.

Projets d'infrastructure

Amélioration et rénovation

Cinq projets ont récemment été approuvés dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructure Canada-Territoires du Nord-Ouest, ont annoncé le 14 décembre dernier Mme Ethel Blondin-Andrews, secrétaire d'État à la Jeunesse et M. Charles Dent, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

«Ces travaux amélioreront considérablement l'infrastructure utilisée pour les loisirs de ces collectivités, a déclaré Mme Blondin-Andrew. Jeunes et adultes pourront mieux profiter de ces installations et mieux pratiquer leurs activités»

Dans la région d'Inuvik, les collectivités de Norman Wells, de Fort McPherson, de Paulatuk et de Tuktoyaktuk disposeront de 158 800 $ pour mener à terme cinq projets.



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Éric Galien 20 :00 Soca Musik avec Bugsy 21 :00 Tusauti avec Oleena	18:30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Le Ranc à Roger avec Roger Dubé 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :00 France Express 21 :00 Tusauti	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 (En alternance) A soir J'sors pas Martine St-Louis Zoom Éric Gallien 20 :00 À la rive de l'Acadien avec Pierre Landry 21 :00 Tusauti avec Napache et Nellie	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Éric Galien 19 :00 Nat-Is avec Claude Martel

Samedi	
19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse	20 :00 Le vieux chausson sale avec Alain Carrière
Dimanche 18 :00 Histoire d'enfants avec Éric Gallien	



Denis Guérin/L'Aquilon

L'aménagement paysager à l'aide de blocs de glace, une idée bien originale au cachet typiquement nordique. Ci-haut, on voit les préparatifs de Tony Foliot aux abords de sa maison flottante dans la baie de Yellowknife.

Jeunes franco-ontariens

Le français est toujours en perte de vitesse

Ottawa (APF): Les parents, les enseignants et les douze conseils scolaires de langue française qui verront le jour le 1er janvier prochain en Ontario ont tout un défi sur les bras: faire du français la langue d'usage courante des jeunes étudiants franco-ontariens.

Le premier rapport provincial sur le rendement des élèves de 3e année en lecture, écriture et mathématiques qui a été récemment rendu public, contient des informations sur le comportement linguistique des élèves francophones qui donnent froid dans le dos.

Ainsi, seulement 28 pour cent des 6 600 élèves évalués ont indiqué parler surtout le français à la maison! Pas moins de 30 pour cent ne parlaient que l'anglais, 38 pour cent le français et l'anglais et 4 pour cent une autre langue.

En général, une faible proportion des élèves font des activités familiales en français. Ainsi, 36 pour cent parlent avec leurs amis surtout en français, 9 pour cent écoutent surtout la télévision en français, 15 pour cent écoutent surtout la radio, 7 pour cent écoutent des disques surtout en français et 38 pour cent lisent des journaux surtout en français.

Il faut dire que l'environnement dans lequel baignent souvent ces jeunes franco-ontariens n'est pas propice à l'utilisation de la langue française. Ainsi, selon les directions d'école, seulement 9 pour cent des représentations cinématographiques sont offertes seulement en français ou en anglais et en français dans leur communauté; 9 pour cent rapportent que le matériel trouvé en librairie est disponible seulement en français ou en français et en anglais; 45 pour cent rapportent que des ligues de sports existent seulement en français ou en français et en anglais; 52 pour cent rapportent que la radio communautaire est disponible seulement en français ou en français et en anglais et 54 pour cent indiquent que des services récréatifs sont offerts seulement en français ou en français et en anglais.

Cette constatation des directions d'école est appuyée par les commentaires des parents. Peu d'entre eux disent que leur enfant fait des activités physiques (32 pour cent) culturelles ou artistiques (41 pour cent) généralement en français.

En outre, seulement 47 pour cent des parents disent parler surtout en français à leur enfant à la maison, alors que plus de 80 pour cent confirment que la plupart des activités de leur enfant se font le plus souvent en anglais.

Liaison à la conquête de nouveaux lecteurs

Ottawa (APF): La revue culturelle franco-ontarienne Liaison change de look dans l'espoir de conquérir de nouveaux lecteurs.

«Je voulais signifier mon intention de changer un peu la revue» dit le nouveau directeur, Stefan Psenak, à propos du dernier numéro publié par Les Éditions L'Interligne. Cette décision de revoir la conception graphique est avant tout motivée par des considérations commerciales. La concurrence, «assez féroce» dans le monde des périodiques, oblige la revue à s'adapter aux forces du marché.

Puisque l'achat d'une revue se décide «en cinq secondes», on a privilégié une présentation accrocheuse, une très belle présentation en fait, qui, espère-t-on, va inciter les gens à acheter la revue. «On veut que ça devienne un outil incontournable, utile, intelligent. Un outil de référence. Et surtout un outil agréable à lire» explique Stefan Psenak.

Le contenu va aussi changer. Il y aura de nouvelles rubriques, de nouveaux espaces de réflexion et des comptes rendus de livres et de pièces de théâtre qui seront plus accessibles au grand public: «Souvent, ça s'adresse à une élite. Nous, ce qu'on veut, c'est que tout le monde y trouve son compte.»

Le tirage est présentement de 1 200 exemplaires et la revue est lue par 5 000 lecteurs. On souhaite doubler le nombre d'abonnements d'ici trois ans, tout en maintenant la même fréquence de parution, c'est-à-dire cinq fois l'an. Le coût d'un abonnement annuel, fixé à 22 $, ne sera pas majoré.

On entretient aussi des ambitions pour Les Editions L'Interligne. On souhaite publier à moyen terme entre quatre et six titres par année dans quatre collections. On entend poursuivre la publication de livres traitant du patrimoine franco-ontarien, mais on publiera aussi des romans et des recueils de nouvelles.

Stefan Psenak a de l'ambition et ne s'en cache pas: «C'est une nouvelle ère avec mon arrivée qui commence.»

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 40, 21 novembre 1997

Rencontre des organisations francophones de l'Arctique de l'Ouest

Le consensus prime

C'est finalement le consensus qui a primé lors de la rencontre des représentants des organismes francophones de l'Arctique de l'Ouest malgré le volte-face récent de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) au sujet de la restructuration des organismes.

Alain Bessette

À la suite de la réunion décevante du 4 novembre dernier à Yellowknife, le conseil d'administration de l'AFCY avait décidé le 11 novembre de ne pas aller de l'avant avec la structure proposée soit la création d'une Association des francophones de l'Arctique de l'Ouest (AFAO).

La réunion du 15 novembre tenue à Hay River, devait être une assemblée générale de l'AFAO mais devant les derniers développements, cette réunion a pris la forme d'une conférence d'orientation réunissant des représentants de chacune des trois communautés de l'Arctique de l'Ouest.

Pour le président de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), Daniel Auger, il s'agissait d'un «retour à la case départ» après plus d'un an de travail. Il a aussi rappelé l'urgence de se préparer en vue des négociations avec le gouvernement fédéral pour le renouvellement de l'entente Canada communauté.

De son côté, le président de l'AFCY, Michel Lefebvre, a présenté la position de son conseil d'administration quant à la restructuration tout en faisant preuve d'humilité en prenant une part du blâme en raison d'un manque de communication entre lui et les conseils d'administration actifs à Yellowknife.

La position de l'AFCY rejetait d'emblée la structure associative proposée. Le CA de l'organisme privilégie plutôt une structure de type fédérative qui accorderait une plus grande autonomie aux instances locales. Le CA a aussi exprimé sa déception de ne pas s'être fait proposer des modèles alternatifs à partir desquels ils auraient pu faire un choix.

Ces positions étant établies, les représentants des communautés ont décidé de se retrousser les manches et de chercher les éléments d'une structure qui rallieraient toutes les associations de l'Ouest.

Quelques délégués ont noté que les principes de base entre la structure proposée (l'AFAO) et ceux mis de l'avant par l'AFCY n'étaient pas si éloignés les uns des autres.

Le processus de restructuration visait à alléger l'appareil administratif, à réduire les coûts d'opération et à rapprocher la base des instances décisionnelles. Un élément supplémentaire s'est ajouté à ces principes soit le respect de l'autonomie des organisations locales.

Le processus de restructuration partira donc des bases actuelles de la structure de la FFT en tentant d'y apporter les réaménagements nécessaires.

Chacune des communautés a alors exprimé ses attentes respectives face à la réorganisation (voir encadré en page 2). Toutes les communautés ont exprimé le besoin de conserver une autonomie décisionnelle au niveau de leurs projets et également d'avoir le personnel en place au niveau local pour les mener à bien.

À la suite de ce tour de table, Daniel Auger a constaté qu'il y avait «un consensus pour continuer avec la FFT mais avec des modifications aux règlements».

Les participants ont finalement décidé que soit mis sur pied un comité pour proposer des modifications aux règlements administratifs. Ce comité est composé de Michel Lefebvre (Yellowknife), Gilles Paquin (Fort Smith) et Lorraine Taillefer (Hay River). Il a été indiqué qu'il était important que ces représentants consultent fréquemment les conseils d'administra-

Consensus
Suite en page 2

Constitution de l'Ouest

Prêt pour la deuxième ronde

Les membres du Groupe de travail sur la Constitution de l'Ouest (GTC) se sont réunis les 13 et 14 novembre dernier pour finaliser le plan de la deuxième ronde de consultation sur le développement d'une Constitution pour l'Arctique de l'Ouest.

Alain Bessette

La deuxième ronde de consultation de la population se déroulera dès février 1998. Le Groupe de travail réuni à Yellowknife a convenu de tenir cette consultation par le biais de rencontres d'information, de rencontres formelles de consultation et aussi au moyen d'ateliers de travail. Cette deuxième ronde devrait s'effectuer de mars à mai 1998.

La deuxième ronde de consultation devait avoir lieu plus tôt mais le sentiment général lors de la première ronde de consultation était que plus de temps était nécessaire avant de pouvoir être dûment informé et de pouvoir en arriver à une décision concernant l'avenir des Territoires de l'Ouest.

«Le plan de consultation tient compte des préoccupations soulevées lors de la première ronde, a indiqué le co-président du GTC, Jim Antoine. Le GTC entend rendre compte à la population de l'Ouest des résultats de la deuxième ronde dès l'été et l'automne 1998, pavant la voie à une conférence constitutionnelle vers la fin de l'année afin de réviser le modèle constitutionnel proposé».

Le Groupe de travail a aussi pris en considération les éléments principaux du document de consultation qui sera élaboré préalablement au début de la deuxième ronde. Ce document fournira des détails sur la notion de gouvernement autonome autochtone et présentera différentes approches et modèles de structures gouvernementales.

Cette deuxième ronde ne vise pas à décider immédiatement de la future structure gouvernementale mais les membres du GTC espèrent que les gens se prononceront sur le modèle qu'ils privilégient. Les résidents de l'Arctique de l'Ouest seront appelés à se prononcer lors d'un scrutin prévu pour mars 1999.

Les deux co-présidents du Groupe de travail, Jim Antoine et George Kurszewski, devraient rencontrer sous peu la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Mme Jane Stewart, afin de la tenir informée du processus de développement constitutionnel et également afin de s'assurer d'un soutien et d'une participation

Constitution
Suite en page 2

Sommaire



Denis Guérin/L'Aquilon

Grève de la poste ?

En cas de grève à la Société canadienne des Postes, il vous sera possible de vous procurer des exemplaires du journal L'Aquilon auprès de votre association franco-ténoise locale. Pour les autres lecteurs, nous conserverons précieusement votre copie dans des sacs spécialement conçus pour résister aux intempéries.



Denis Guérin

Expo-livres

L'École Allain St-Cyr organise ce vendredi 21 novembre, de 9h00 à 21h00, et le samedi 22 novembre, de 10h00 à 15h00, sa 11ème Expo-livres. Celle-ci aura lieu au local#10 de l'école J.H. Sissons, et permettra aux amateurs de garnir leurs bibliothèques avec des dictionnaires, des livres de sciences ou d'art, mais aussi des bandes dessinées et même des disques compacts.

Mines d'or

Royal Oak Mines Inc. n'a pour le moment pas l'intention de fermer sa mine de Yellowknife. La compagnie américaine a tenu à faire cette précision alors qu'elle annonçait une restructuration de ses activités. Devant la baisse du prix de l'or, elle n'entend en effet plus investir sur ses sites qui ne sont pas assez rentables.

Cette année, Royal Oak Mines prévoit d'extraire 340 000 onces d'or à 332 dollars américains l'once. En 1999, la production devrait passer à 480 000 onces, chacune d'entre elles ne valant alors plus que 174 dollars américains.

Changements au GTNO

Sous-ministre des ressources naturelles et du développement économique depuis la création du département en juin 1996, Andrew Gamble vient d'être nommé chef de cabinet du premier ministre Don Morin. Il s'agit du quatrième en trois ans. Ingénieur de profession, il travaille pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest depuis 1980.

Il est remplacé à son poste par Joe Handley, jusqu'ici sous-ministre des transports. Cette dernière fonction est quant à elle prise en charge par Ron Williams, un homme d'affaires de Yellowknife, actuel président du Centre des communications des TNO.

Une mascotte pour les élections

Charlie le corbeau, Desneiges l'ours polaire, Max le morse et Neevee le caribou : c'est à travers ces quatre personnages qu'Élections Canada et Élections TNO ont décidé de sensibiliser les plus jeunes à la vie démocratique.

«Nous voulions un outil pédagogique que les enseignants puissent utiliser pour apprendre à leurs élèves comment fonctionnent les élections tout en s'amusant», a expliqué David Hamilton, le greffier de l'Assemblée législative des TNO, lors du lancement du projet dans une classe d'Iqaluit.

Réduction sur les appels interurbains

Si vous avez de longues communications téléphoniques à donner à l'intérieur du Canada, faites-le de préférence lors des deux derniers samedis soirs du mois de novembre. Northwestel vient en effet d'annoncer que les appels interurbains seront facturés 65% moins cher entre 18 heures et 8 heures dans la nuit de samedi à dimanche. Cette promotion exceptionnelle traduit la volonté de la compagnie de baisser ses coûts sur les longues distances.

Par ailleurs, Northwestel a également prévu de supprimer les quatre chiffres du code d'identification personnelle sur ses cartes téléphoniques d'appel à distance. Elle entend ainsi éviter les fraudes dont ses clients pouvaient être victimes en perdant leur carte.

Prix scolaire

Le département de la terre et de l'environnement de la Nation Dènèe enregistre actuellement les nominations pour le prix du Chef George Kodak. D'une valeur de 1000 dollars, il sera décerné à deux étudiants dènès jugés méritants et qui souhaitent poursuivre leurs études dans le domaine des sciences de l'environnement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs candidatures à la Nation Dènèe avant le 15 janvier prochain, et peuvent obtenir des informations en composant le 867-873-4081.

Consensus

Suite de la une

tion de leur communautés respectives. Il faudra aussi s'assurer que tous connaissent préalablement les changements qui seront proposés afin que la prochaine réunion décisionnelle évacue rapidement cette question pour se pencher sur la planification stratégique des cinq prochaines années du futur regroupement. Il faudra aussi songer à en modifier le nom.

Les attentes des communautés

Lors de [redacted] réunion du 15 novembre à Hay River, chacune des délégations des communautés francophones de l'Arctique de l'Ouest se sont réunis en sous-groupe afin d'identifier leurs besoins face à la restructuration des organismes.

Fort Smith

Pour Fort Smith, il est important que la communauté conserve son autonomie décisionnelle. Par contre, les bénévoles seraient heureux de se débarrasser des tâches administratives : comptabilité, tenue de livre et rédaction des programmations annuelles ainsi que des rapports d'activités. Il est aussi important qu'il y ait un agent de développement au niveau local.

Du côté territorial, le bureau central devrait être limité à des fonctions purement administratives, sans fonctions de développement. Ces fonctions seraient assumées entièrement par les communautés.

Fort Smith a aussi présenté un projet visant le déménagement du bureau territorial (de taille réduite) d'une communauté à l'autre à tous les quatre ans. Cette relocalisation aurait un impact considérable sur les petites communautés.

Hay River

Pour Hay River, il est important d'avoir un agent de développement local qui assumerait les tâches de développement communautaire. Hay River tient à conserver une autonomie décisionnelle sur les projets de développement. Ils ont également reconnu l'importance d'alléger la structure.

Yellowknife

Pour Yellowknife, il est important que les associations locales conservent leur pouvoir décisionnel par rapport à leurs budgets. Le fait de former une association dûment incorporée relève d'un choix décisionnel local.

Autre choix laissé à la discrétion des associations locales, c'est la décision de prendre en charge sa propre comptabilité ou de la déléguer à l'instance territoriale.

Pour Yellowknife, la présence d'agents de développement au niveau local, et sous contrôle local, est aussi un aspect important. À Yellowknife, il faudra aussi établir une table de concertation mensuelle entre les différents organismes présents à Yellowknife.

Constitution

Suite de la une

du gouvernement fédéral dans ce processus de réforme constitutionnelle.

Le Groupe de travail sur la Constitution est composé de représentants du Sommet des leaders autochtones et des membres du caucus des députés de l'Arctique de l'Ouest.

Prix littéraires du Gouverneur général

Pas de chance pour les francos

Ottawa (APF): Pas de chance, les deux seuls auteurs francophones de l'Ontario qui étaient en nomination pour un Prix littéraire du Gouverneur général n'ont pas retenu l'attention du jury.

Robert Marinier de Vanier était en nomination dans la catégorie théâtre pour L'Insomnie, cependant qu'Alain Bernard Marchand d'Ottawa était en lice dans la catégorie Études et essais pour Tintin au pays de la ferveur.

Les membres du jury ont reçu cette année 481 ouvrages en langue française et 579 en langue anglaise pour un total de 1 060 livres.

Les lauréats francophones de cette année sont: Aude pour Cet imperceptible mouvement (romans et nouvelles); Pierre Nepveu pour Romans-fleuves (poésie), Yvan Bienvenue pour Dits et Inédits (théâtre); Roland Viau pour Enfants du néant et mangeurs d'âmes (études et essais) ; Michel Noël pour Pien (littérature de jeunesse, texte); Stéphane Poulin pour Poil de serpent, dent d'araignée (littérature de jeunesse, illustrations) et Marie-José Thériault pour Arracher les montagnes (traduction).

Chaque lauréat a reçu un chèque de 10 000 $ au cours d'une cérémonie au Rideau Hall à Ottawa.

Le Nord filmé

À la lumière des salles obscures

Pour sa deuxième édition, le Far North Film Festival a présenté des œuvres inégales mais en général de bonne qualité. Reste à cette manifestation à trouver ses marques et à attirer un public encore plus nombreux.

Denis Guérin

Un homme est face à la caméra. Il est Inuk, il s'appelle Isaac Sooyoo et habite Arctic Bay. Il porte une parka bleue à la capuche bordée de fourrure. Derrière lui, le paysage est blanc, la neige s'étend à perte de vue, rien n'accroche le regard. Isaac parle en inuktituk, le débit de ses paroles est précipité, on dirait qu'il ne peut pas s'arrêter. L'histoire qu'il raconte est toute simple. Et terrible. Il y a plus de trente ans, en 1965, dans la communauté d'Isaac, une femme est devenue folle. Elle s'appelait Soosee. Internée quelques années «dans le Sud», elle est revenue vivre parmi les siens. Mais quelques temps après, son mal a empiré. Le comportement de Soosee est devenu dangereux pour ceux qui l'entouraient. Alors, Isaac l'a tuée. Devant la justice canadienne, il a dû répondre de son crime. Le caractère dangereux de Soosee ayant été attesté, Isaac a été libéré. Mais c'est seulement trente ans plus tard qu'il a pu raconter en entier toute cette histoire, devant la caméra. A la fin de son récit, des larmes coulent sur son visage ridé. Il dit: «Je ne le fais pas exprès, je ne peux pas m'en empêcher». Enfin, il confie que désormais, il n'a plus qu'une envie : aider ceux qui, comme lui, connaissent des moments difficiles.

Ce documentaire, intitulé «Executioners», fait partie des treize œuvres (films, reportages-télé, clips...) présentées à Yellowknife les 14, 15 et 16 novembre derniers, dans le cadre de la deuxième édition du Far North Festival. Outre le simple fait d'exister, cette manifestation a un mérite : celui de faire toucher du doigt -ou de l'œil- la réalité du Nord : son incroyable immensité sa prodigieuse diversité et, dans une certaine mesure, son inaccessibilité.



Le film «L'enfant des neiges» a attiré près d'une centaine de spectateurs

«Executioners» est la plus intimiste des œuvres présentées. La programmation du festival a plutôt privilégié le côté spectaculaire du Grand Nord : ses aurores boréales, sa faune fantastique et parfois inconnue, son immense désert immaculé... Le documentaire «Toothwalkers of the Artic Ice», qui a raflé la palme du festival, a été tourné parfois dans des conditions extrêmes : pour filmer la vie aquatique des morses -ses animaux fétiches-, le réalisateur n'a pas hésité à plonger sous la glace. Le documentaire regorge d'images imprenables. Parmi elles, une scène inoubliable. Première séquence: sur la banquise, des Inuit dépecent des morses qu'ils viennent de tuer. Images suivantes : on ne voit plus les hommes, seulement un ours polaire qui s'approche prudemment d'un cadavre de morse. Il s'en empare et commence à le dévorer. La caméra élargit le champ de vision : seuls quelques mètres séparent l'ours des hommes. Tous vaquent tranquillement à leur occupation...

Plus poétique et mystérieux, «Picture of Light» est à l'image de ce que son réalisateur a choisi de traiter, les aurores boréales. Tourné en 1994 à Churchill, cette petite communauté du nord du Manitoba au bord de la Baie d'Hudson, ce documentaire maintes fois primé a donné au festival sa réelle dimension cinématographique. Des plans séquences, fixes et silencieux, comme cette carcasse de navire venu s'échouer au beau milieu des glaces, ou encore ces entretiens avec les habitants qui avouent ce que les aurores boréales représentent pour eux : voilà bien une approche qui permettait de faire ressentir le Nord à tous ceux qui n'ont pas eu la chance de le parcourir.

«Picture of Light» n'était néanmoins pas la seule œuvre spécialement tournée pour le cinéma. Présenté hors compétition par l'Association franco-culturelle de Yellowknife et avec le concours de l'ambassade de France, «L'enfant des neiges», du réalisateur et musher français Nicolas Vanier, se veut même être une fiction. Mais là encore, c'est la beauté des paysages et le contact avec la vie sauvage qui retiennent vraiment l'attention. Comme si le Nord, une fois filmé, devait obligatoirement voler la vedette aux acteurs et à l'histoire. Il n'empêche, pour cette projection spéciale, environ une centaine de spectateurs auront suivi avec plaisir les aventures de la petite Montaine et de ses parents.

Une assistance à peu près comparable à celle de l'ensemble du festival. L'année dernière, première édition oblige, les rangs des spectateurs étaient plutôt clairsemés. Cette année, le public a davantage répondu à l'appel.

Même si le festival, lui, souffre toujours de quelques défauts inhérents à sa jeunesse : projection en format télévisé et non en 16/9ème, absence des réalisateurs et donc de discussions autour des films, moyens trop limités pour faire venir des œuvres plus récentes. Mais ses organisateurs, Charles Laird -le président- en tête, croient dur comme fer en sa longévité.

Vie démocratique

Quelque chose pour les jeunes

C'est dans la capitale du Yukon, Whitehorse, que s'est tenu, du 8 au 11 novembre dernier, le 7ème Parlement franco-canadien de l'Ouest (PFCO). Durant ces quatre jours, une soixantaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans se sont familiarisés avec le processus parlementaire canadien. Compte-rendu de la session par l'un des membres de la délégation des TNO.

Nadia Laquerre

Seul événement de langue française reliant les quatre provinces de l'Ouest et les deux territoires, le PCFO a pour objectif de promouvoir l'apprentissage et la pratique de l'art oratoire et d'encourager l'implication des jeunes francophones au niveau politique.

Cette expérience d'éducation non-formelle, c'est à dire par l'expérience directe, fut organisée par une équipe de jeunes parlementaires élus l'année précédente et fut supportée de façon remarquable par les bénévoles du comité Espoir Jeunesse, un comité qui contribue au développement de la langue et de la culture française auprès de jeunes francophones et francophiles du Yukon.

Chaque province et territoire devait préparer un projet de loi afin de le présenter au reste de la chambre. Cette année, les projets de loi discutés ont porté sur la sécurité des gardiens en milieu carcéral, la réintégration des chômeurs et des chômeuses, le permis parental, l'élection des membres du Sénat, l'abolition du bilinguisme canadien et finalement une loi sur la parité salariale, loi avancée par la délégation des Territoires du Nord-Ouest. Présentés, débattus, amendés et pour la plupart acceptés, les projets de loi ne furent qu'un des nombreux accessoires utilisés pour mettre les jeunes sur la scène du pouvoir législatif.

Cette année, cinq jeunes des TNO dont deux francophiles de 17 ans, Caelly Simpson et Jesse Miller (le reste de la délégation étant Geneviève Casault, François Sauvageau et Nadia Laquerre), ont pu bénéficier de cette expérience des plus enrichissantes.

Car, que l'on parle de politique communautaire, régionale, territoriale ou encore de la grande politique soit celle du niveau fédéral, les jeunes francophones de l'Ouest sont souvent appelés à faire de la politique. De un (et voilà mon apport politique!) parce que nous sommes jeunes et recherchons à nous faire entendre, de deux parce que nous sommes de langue minoritaire et devons trop souvent nous battre afin de faire respecter notre désir de grandir et de s'épanouir dans notre langue maternelle. C'est pourquoi le PCFO est un bon moyen de s'outiller et ainsi comprendre les rouages (minimum il va s'en dire) de la politique.

En terminant, mentionnons que les membres de la délégation ont très bien fait, particulièrement le député de Fort Smith, François Sauvageau, qui s'est vu attribuer le prix «rooky» que les organisateurs ont traduit par le prix «bébé». Voyez, plaisir et politique peuvent faire bon ménage!

ÉDITORIAL

Le consensus sort gagnant

On aurait pu s'attendre à pire lors de la réunion d'Hay River qui regroupait les représentants des francophones de l'Ouest.

En effet, à quelques jours seulement de la réunion, l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) rejetait la structure proposée sur laquelle plusieurs heures de bénévolat avaient été consacrées.

Ceux et celles qui y avaient travaillé auraient pu se montrer plus agressifs ou agressives face au pauvre président de l'AFCY, Michel Lefebvre, venu seul confirmer la volte-face de son association.

Certes, les deux premières heures de réunion ont laissé les bénévoles exprimer leur frustration de voir une année de travail rejetée du revers de la main. Mais également, pendant ces deux heures, il devenait évident que les participants et participantes de cette réunion tentaient de sauver le maximum des acquis de cette dernière année.

Il était également évident que les deux autres communautés, Hay River et Fort Smith, se voyaient un peu forcer la main par l'AFCY. En effet, tel que le soulignait une déléguée, l'AFCY est un gros morceau de la francophonie de l'Ouest, et il fallait faire un effort pour trouver une solution qui rencontrait les exigences de cette dernière.

Dès lors, la recherche de consensus avait commencé. L'une des questions sur laquelle tous se sont entendus, c'est celle de l'autonomie des organisations locales. Tous et toutes étaient d'accord pour affirmer que les organisations locales devaient être les seules instances décisionnelles pour la gestion de leur développement et de leurs projets.

L'autre consensus qui s'est dégagé, c'est autour de la nature purement administrative et de la taille réduite de la future fédération des associations de l'Ouest.

Ces deux notions communes serviront donc de base pour le travail de modification des règlements administratifs qui aura lieu au cours des prochains mois.

Alain Bessette

Hibernation



Denis Guérin\L'Aquilon

Prisonniers des glaces dans la baie de Yellowknife, les bateaux de pêche commerciale, de plaisance, de la garde-côtière n'ont d'autre choix que de rester à quai. Ce n'est qu'au mois de juin qu'ils reprendront du service.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

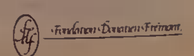
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Les vertus du doute

Annie Bourret (APF)

En cette ère où l'on valorise l'estime de soi par dessus tout, comment trouver des vertus au doute? C'est très simple : en matière de langue, mieux vaut hésiter si cela entraîne un réflexe de vérification. Et j'ajouterais, particulièrement si on est bilingue, parce qu'on perd de l'acuité linguistique, ou la précision de jugement sur ce qui est correct. J'en donne ici quelques exemples authentiques.

Un journaliste de Radio-Canada à Vancouver m'a dit dernièrement éviter soigneusement l'expression merci beaucoup, de peur de commettre un anglicisme (en pensant à thank you very much). Curieusement, moi je n'éprouvais aucun doute de ce genre, tout en passant mentalement en revue les tournures construites avec le mot merci, comme merci mille fois, un gros merci, etc. Une consultation au Petit Robert nous aurait donné la réponse : merci beaucoup existe en français... populaire.

Ça peut arriver à tout le monde. J'ai moi-même dénoncé la phrase J'ai visité mes parents comme étant un anglicisme. On peut parfaitement visiter un lieu, une école par exemple, mais c'est rendre visite à quelqu'un qui est français, avais-je argué du haut de mon statut de linguiste devant un groupe de francophones. Lesquels ont tous eu cette même réaction d'associer la tournure visiter quelqu'un avec l'usage anglais du verbe to visit et de commencer à parler de la difficulté de garder son bon français quand on vit en milieu anglais, etc.

Sauf que... un doute emmerdant m'avait envahie quelques minutes plus tard, me forçant à consulter le Multidictionnaire (Le chirurgien visite ses patients chaque jour) et, pour faire bonne mesure, le Petit Robert (Visiter les indigents, les prisonniers, etc.). Je pouvais bien critiquer ces exemples au masculin (pourquoi pas une chirurgienne, hein?), mais il fallait tout de même m'incliner : j'avais eu tort et j'avais, en plus, induit des gens en erreur. J'ai réparé ma bévue, tout en pensant que la leçon valait la peine d'être partagée.

Ce réflexe de méfiance envers une structure jugée trop près de la langue anglaise est normal voire sain à mon avis — à condition de se donner la peine de confirmer si on a raison ou pas. En jargon de linguiste, on appelle cela de l'hypercorrection, un phénomène qui démontre une préoccupation importante de bien parler (de perler, littéralement). En se donnant la peine de vérifier, on fait disparaître l'hésitation, tout en enrichissant sa langue.

Tout doute mérite la consultation du dictionnaire, ce qui nous vaut souvent des surprises. Tenez, je parie que vous avez tiqué quand j'ai utilisé le verbe arguer auparavant dans le texte, en pensant qu'il s'agissait d'un anglicisme. Tenez-vous bien : arguer (prononcé AR-GU-É) est parfaitement français, il possède de nombreux synonymes comme avancer, affirmer, argumenter, conclure, déduire, alléguer et protester. Mieux encore, le verbe anglais to argue a été emprunté au vieux français, probablement au 13e siècle. Et si vous ne me croyez pas, consultez le dictionnaire!

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

La Dictée s'en vient

Ottawa (APF): La Dictée des Amériques est de retour et cette fois, c'est la romancière québécoise Marie-Claire Blais qui aura la tâche de rédiger le redoutable texte.

«J'ai accepté cette invitation pour deux raisons: d'une part, j'accorde une importance primordiale au respect de l'orthographe et de la grammaire françaises; d'autre part, la dimension internationale de la Dictée des Amériques me plaît énormément,» de dire l'auteur de Une saison dans la vie d'Emmanuel et d'une vingtaine de titres.

Dix pays ont déjà accepté de participer à la 5e édition de ce championnat d'orthographe, dont la finale aura lieu le samedi 18 avril à l'hôtel de ville de Montréal. Il s'agit de l'Argentine, du Mexique, du Chili, du Brésil, du Pérou, des États-Unis, du Vietnam, de la Belgique, de la France et du Canada.

La finale internationale sera télédiffusée à l'échelle mondiale par Télé-Québec, TV5 et Radio-Canada.

Encore une fois cette année, toutes les provinces et les deux territoires participent au concours. En fait, l'intérêt ne cesse de croître d'une année à l'autre, indique le coordonnateur de la Dictée des Amériques, Sylvio Morin. En Nouvelle-Écosse par exemple, plus de 900 étudiants sont inscrits à la compétition!

Voici les noms des organismes et des responsables de la dictée au pays, ainsi que la date de sélection des participants:

Alberta: Centre éducatif communautaire, Christine Marchand (403) 465 8600, 29 novembre;

Colombie-Britannique: Éducacentre, France Vachon (604) 736-6112, 28 et 29 novembre;

Ile-du-Prince-Édouard: Société Saint-Thomas d'Aquin, Nicole Brunet (902) 436-4881, février 1998;

Manitoba: Collège universitaire de Saint-Boniface, Gisèle Barnabé, (204) 235-4440, mi-janvier 1998;

Nouveau-Brunswick (juniors): Ministère de l'Éducation, Yvon St-Onge (506) 453-2086, 27 ou 28 novembre;

Nouveau-Brunswick (seniors) Université de Moncton, Gérald Bellefleur, (506) 858-4287, Campus d'Edmundston, Janine Gallant, 506-737-5175, Centre universitaire de Shippagan, Marielle C. Boudreau, (506) 336-3433, 22 novembre;

Nouvelle-Écosse (juniors), Conseil scolaire acadien provincial, Annie St-Jacques, 902-435-2384, 17 novembre;

Ontario, Avanti Ciné-Vidéo, Sylvio Morin (514) 288-0657, poste 106, 22 novembre et 7 février;

Saskatchewan (juniors), Conseil général des écoles fransaskoises, Francine Powers (306) 757-7541, 21 novembre;

Saskatchewan (seniors), Service fransaskois d'éducation aux adultes, Sylvie Gagnon-Provencher (306) 648-3129, 3 décembre;

Terre-Neuve et Labrador, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, Françoise Audet (709) 722-0627, 6 décembre;

Territoires du Nord-Ouest, Association franco-culturelle de Yellowknife, Francine Labrie, (403) 873-3292, 22 novembre;

Yukon, Association franco-yukonnaise, Martine Caron (403) 668-2663, fin novembre ou début décembre.



C.P. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur :
(403) 873-2158

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Le Nord et la conférence de Winnipeg

Un intérêt qui varie d'un groupe à l'autre

Une délégation gouvernementale s'est rendue à la rencontre des premiers ministres provinciaux et territoriaux qui se tenait à Winnipeg le 18 novembre. Outre la question de l'unité, on devait y rencontrer les porte-parole des organismes aborigènes nationaux.

Alain Bessette

La délégation du gouvernement territorial sera composée du premier ministre Don Morin, du ministre des Affaires constitutionnelles, Stephen Kakfwi, et du ministre des Affaires autochtones, Jim Antoine.

Selon le ministre Jim Antoine, l'une des trois priorités du GTNO dans le processus canadien de réforme constitutionnelle est d'assurer une participation pleine et entière des leaders autochtones et la rencontre de Winnipeg est un pas dans cette direction.

La délégation des TNO se rend à Winnipeg afin d'être un participant actif aux discussions avec les peuples autochtones et aussi pour continuer les discussions sur la question de l'unité nationale.

Il ne semble pas que le premier ministre Don Morin soulèvera des points particuliers. Étant elle-même autochtone, œuvrant au sein d'un gouvernement majoritairement autochtone et travaillant plus étroitement avec les premières nations, la délégation des TNO se considère plus en mesure de répondre aux préoccupations des représentants aborigènes.

Nation dènèe

Le Chef de la Nation dènèe, Bill Erasmus, a reçu une invitation de l'Assemblée des premières nations pour participer à cette conférence constitutionnelle. Il a cependant décliné cette invitation, préférant poursuivre le travail de développement du modèle de gouvernement autonome pour les Dènès. Il croit qu'une bonne partie des discussions portera sur la situation du Québec et les garanties constitutionnelles de droits à l'autodétermination des peuples autochtones.

Les premières nations du Nord sont actuellement engagées dans un processus de réforme constitutionnelle et ils espèrent que ce processus permettra aussi de mieux définir le droit à l'autonomie gouvernementale pour les autochtones du Nord. En fait, le Nord sera probablement le pionnier du développement d'un modèle d'autonomie gouvernementale pour les autochtones canadiens.

Les provinces canadiennes ont leur cadre constitutionnel déjà établi et il est douteux que ce cadre soit modifié pour inclure des notions comme la place des langues autochtones ou la création de gouvernements autonomes autochtones.

Néanmoins, le Chef Bill Erasmus entend envoyer un observateur à ces débats. Il aura préalablement informé les porte-parole de l'Assemblée des premières Nations sur les préoccupations des Dènès.

Nation Métis

Le Président de la Nation Métis des TNO, Gary Bohnet, sera présent lors de la rencontre de Winnipeg. Il sera le seul représentant aborigène officiel du Nord.

L'une des priorités de Gary Bohnet est de s'assurer que les Métis du Canada recevront une reconnaissance à titre de première nation au Canada.

Pour lui, la reconnaissance qui s'était dégagée dans l'entente constitutionnelle de Charlottetown est un minimum à partir duquel il faut travailler. Les Métis veulent être sur un pied d'égalité avec les autres peuples aborigènes. Toutes les formes de reconnaissance actuelle ne sont que symboliques, soutient Gary Bohnet. Dans les faits, les Métis sont encore des autochtones de seconde classe au niveau des programmes et des services.

Nunavut Tunngavik

Aucun représentant officiel de la Nunavut Tunngavik Inc. ne participera à la rencontre, mais des observateurs y seront délégués. La question de l'établissement d'un nouveau territoire inuit, la mise en place d'un gouvernement territorial pour le Nunavut et les besoins en infrastructure sont des préoccupations majeures qui ne seront pas abordées lors de cette réunion.

Petites Annonces
(service gratuit : 873-6603)

Pâtisseries de Noël

Les femmes de Yellowknife vous invitent à venir préparer tout en "placotant": biscuits de Noël, bonbons, pâtisseries, le mercredi 3 décembre à 18 h au Con Rec Hall de Miramar Con Mine sur Con Road. Elles se partageront leurs petits chef-d'œuvres à la fin de la soirée. Le Comité des femmes fournit la farine et le sucre. Vous devez apporter les ingrédients nécessaires à votre recette, ainsi que plats, casseroles et ustensiles. Nous vous invitons à donner votre nom à l'avance en communiquant avec Francine au 873-3292.

Ligue d'improvisation

Vous avez envie de faire partie d'une ligue d'improvisation? Le comité des femmes de Yellowknife invite hommes, femmes et adolescent(e)s de 16 ans et plus à manifester leur intérêt en communiquant avec Francine à l'Association. Si on a assez de monde... on impriovisera!!!

Molti

Je recherche un Molti (de seconde main). Vêtement d'hiver pour porter un enfant.
Contactez Nathalie au 920-7634.

Recherche chambre

Un jeune couple non-fumeur arrivera à Yellowknife à la mi-novembre. Ils recherchent une chambre à louer en attendant de se trouver un logement. Laisser un message au journal au 873-6603 ou à Francine au 873-3292.

Avis de recherche

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche de toutes les vidéo-cassettes qui ont été empruntées au cours de la dernière année. S.V.P., les retourner le plus tôt possible. Il n'y aura aucun frais.

À vendre

Canot en cèdre, 350 $. 4 pneux 4 saisons Bridgestone 100 $. Caroline au 669-9013.

Parka

Parka beige, 3/4 capuchon, taille petite pour femme, 175 $. En soirée, Réjeanne au 873-4694

Travaux de couture

Ayez votre couture prête pour l'hiver. Toute sorte de réparations et d'altérations, en cuir, fourrure et divers matériels. Aussi, articles déjà faits (bourses en cuir) de grande qualité. Contactez le 669-7991.

Mini-van

À vendre, mini-van Ford Econoline 250, 1985, idéal pour camping ou véhicule familial. 5500 $. Tel. 873-2148.

Livre

Le livre «Aussi longtemps que le fleuve coulera» est en vente à l'AFCY. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 32 $ au 873-3292, 5016, 48e rue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conseillers techniques (2)

Division des services d'informatique
Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, T. N.-O.**

Le traitement initial varie entre 52 997 $ et 62 316 $ par année. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**

Réf.: 011-0513-0003 **Date limite :** le 5 décembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Chef adjoint, Finances et administration, Bureau régional du North Slave, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7520; télécopieur : (867) 873-0257.

Coordinateur des programmes

Ministère de la Justice **Iqaluit, T. N.-O.**

(Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 1999)

Le traitement initial est de 52 474 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.

Réf.: 041-0213TR-0003 **Date limite :** le 28 novembre 1997

Agent de classification et délégué à la jeunesse

Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**

Le traitement initial est de 47 334 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. La vérification du casier judiciaire est une condition d'emploi.

Réf.: 011-0505ALS-0003 **Date limite :** le 28 novembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7616; télécopieur : (867) 873-0436.

Agent des programmes aéronautiques

Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**

Le traitement initial est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.

Réf.: 011-0512NS-0003 **Date limite :** le 28 novembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-3487; télécopieur : (867) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Avocat

Secrétariat du Conseil de gestion financière **Yellowknife, T. N.-O.**

(Poste à durée déterminée jusqu'au 31 octobre 1999)

Un poste stimulant s'ouvre aux sein du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour un avocat oeuvrant dans le domaine du droit du travail. En tant que membre principal de l'équipe de l'équité salariale, vous élaborerez et présenterez la défense juridique du gouvernement devant [illegible] tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne et aiderez à négocier une solution concernant une plainte en instance concernant l'équité salariale. De plus, vous serez en charge d'une équipe juridique et superviserez des conseillers juridiques adjoints et des assistants de recherche.

Vous devez être admissible au Barreau des Territoires du Nord-Ouest et avoir de l'expérience dans les domaines du droit du travail et des droits de la personne. Si vous chercher un défi à relever et avez envie de jouir du style de vie propre au Nord, ce poste est pour vous.

Le salaire est à négocier. En sus du salaire, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.

Réf. : 011-0381-0003 **Date limite :** le 28 novembre 1997

Faites parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Laing, 5e étage, 5003, 49e rue, C.P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0110.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Promotion de la dualité linguistique

Canadian parents for french reçoit 1,23 millions

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a annoncé le 15 novembre dernier la signature d'une entente avec l'association Canadian Parents for French dans le cadre de programmes fédéraux visant à promouvoir la dualité linguistique au pays.

«Cette entente confirme la volonté du gouvernement fédéral de favoriser la reconnaissance pleine et entière et l'utilisation des deux langues officielles au Canada. C'est un levier sur lequel Canadian Parents for French pourra s'appuyer pour encourager l'apprentissage du français au Canada», a déclaré la ministre Copps.

Il s'agit de la première entente jamais signée avec un groupe représentant une communauté linguistique majoritaire.

Canadian Parents for French reconnaît la valeur intrinsèque du français pour le Canada et cherche à donner à de jeunes Canadiens et Canadiennes la possibilité d'apprendre cette langue comme langue seconde. Grâce au financement obtenu, soit 1 230 380 $ répartis sur quatre ans, l'organisme pourra planifier à long terme et être ainsi mieux en mesure de remplir son rôle en tant que réseau national de bénévoles.

Le financement de ce projet était prévu dans le budget fédéral de 1997.

D'après le communiqué de Patrimone canadien, cette initiative montre comment ce gouvernement établit ses priorités pour mieux servir les Canadiennes et les Canadiens et faire une utilisation rationnelle des fonds publics.

Fermeture de Montfort

Pas du tout!

Avec un peu de chance, l'avenir pourrait s'annoncer plus brillant que jamais!

Ottawa (APF): L'avenir de l'Hôpital Montfort apparaît tout à coup moins sombre qu'il y a à peine trois mois.

Même que, à entendre la direction du seul hôpital francophone de l'Ontario, l'avenir pourrait s'annoncer plus brillant que jamais!

«Nous avons repris confiance», indique la présidente du Conseil d'administration, Michelle de Courville Nicol, qui fait pour le moment preuve d'un optimisme prudent et modéré.

D'abord, la direction est persuadée que la salle d'urgence ne fermera pas le 31 mars prochain, comme il est toujours prévu dans le rapport de la Commission de restructuration des soins de santé. Plus encore, on croit même que le transfert des services dans le nouvel Hôpital d'Ottawa n'aura pas lieu avant...l'an 2001!

Selon la direction de Montfort, les principaux acteurs du monde de la santé dans la région de la capitale nationale ont réalisé que la restructuration des soins de santé, qui implique de nouvelles constructions, allait prendre du temps. Beaucoup de temps. On ne voit donc pas comment Montfort pourrait être dès maintenant amputé des deux tiers de ses programmes le 31 mars prochain. D'autant plus que le gouvernement, qui aurait aussi réalisé la chose, montre un peu plus de souplesse en ce qui a trait au calendrier de mise en œuvre.

A l'heure actuelle, Montfort négocie ferme pour obtenir 170 lits supplémentaires. L'hôpital en compte présentement 252 et ce nombre serait ramené à 66 le 31 mars prochain. Encore là, la direction croit avoir trouvé des arguments solides pour faire pencher la balance en sa faveur, d'autant plus qu'il est acquis maintenant que la Commission attribuera davantage de lits dans la région d'Ottawa-Carleton.

«Avec une allocation de lits suffisante, Montfort pourra offrir une partie ou la totalité des services du passé» estime Mme De Courville-Nicol.

On a aussi découvert que la transformation du service de l'urgence de Montfort en «centre de soins d'urgence» n'était peut-être pas aussi dramatique qu'on croyait au départ. Ainsi, il semble maintenant que cette transformation n'empêchera pas les ambulances de se rendre à Montfort.

De même, le service d'obstétrique «à faibles risques» accordé à Montfort pourrait inclure les césariennes, ce qui élargirait passablement la définition de ce qu'on entend par «faibles risques».

Ce qui n'a pas changé toutefois, c'est la décision ferme et irrévocable des quelque 40 médecins familiaux de démissionner en bloc le 31 décembre si l'avenir de Montfort n'est pas précisé d'ici là. Or, il se trouve que 70 pour cent de tous les patients de l'hôpital sont référés par des médecins familiaux. Le danger immédiat pour la direction, c'est que les médecins boudent Montfort au moment où l'hôpital entretient l'espoir de sauver les meubles, et plus encore.

Finalement, on n'a pas abandonné la possibilité de recourir aux tribunaux pour redonner à la communauté un hôpital digne de ce nom. Mais on ne fera appel à la justice que si des «dommages irréparables» sont causés à Montfort, a insisté Mme De Courville Nicol. La fermeture de l'urgence, ajoute-t-elle, serait suffisante pour débattre de la question devant un juge, en invoquant la Charte canadienne des droits et libertés.

Projets d'infrastructure

Amélioration et rénovation

Cinq projets ont récemment été approuvés dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructure Canada-Territoires du Nord-Ouest, ont annoncé le 14 décembre dernier Mme Ethel Blondin-Andrews, secrétaire d'État à la Jeunesse et M. Charles Dent, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

«Ces travaux amélioreront considérablement l'infrastructure utilisée pour les loisirs de ces collectivités, a déclaré Mme Blondin-Andrew. Jeunes et adultes pourront mieux profiter de ces installations et mieux pratiquer leurs activités»

Dans la région d'Inuvik, les collectivités de Norman Wells, de Fort McPherson, de Paulatuk et de Tuktoyaktuk disposeront de 158 800 $ pour mener à terme cinq projets.



Denis Guérin/L'Aquilon

L'aménagement paysager à l'aide de blocs de glace, une idée bien originale au cachet typiquement nordique. Ci-haut, on voit les préparatifs de Tony Foliot aux abords de sa maison flottante dans la baie de Yellowknife.

Jeunes franco-ontariens

Le français est toujours en perte de vitesse

Ottawa (APF): Les parents, les enseignants et les douze conseils scolaires de langue française qui verront le jour le 1er janvier prochain en Ontario ont tout un défi sur les bras: faire du français la langue d'usage courante des jeunes étudiants franco-ontariens.

Le premier rapport provincial sur le rendement des élèves de 3e année en lecture, écriture et mathématiques qui a été récemment rendu public, contient des informations sur le comportement linguistique des élèves francophones qui donnent froid dans le dos.

Ainsi, seulement 28 pour cent des 6 600 élèves évalués ont indiqué parler surtout le français à la maison! Pas moins de 30 pour cent ne parlaient que l'anglais, 38 pour cent le français et l'anglais et 4 pour cent une autre langue.

En général, une faible proportion des élèves font des activités familiales en français. Ainsi, 36 pour cent parlent avec leurs amis surtout en français, 9 pour cent écoutent surtout la télévision en français, 15 pour cent écoutent surtout la radio, 7 pour cent écoutent des disques surtout en français et 38 pour cent lisent des journaux surtout en français.

Il faut dire que l'environnement dans lequel baignent souvent ces jeunes franco-ontariens n'est pas propice à l'utilisation de la langue française. Ainsi, selon les directions d'école, seulement 9 pour cent des représentations cinématographiques sont offertes seulement en français ou en anglais et en français dans leur communauté; 9 pour cent rapportent que le matériel trouvé en librairie est disponible seulement en français ou en français et en anglais; 45 pour cent rapportent que des ligues de sports existent seulement en français ou en français et en anglais; 52 pour cent rapportent que la radio communautaire est disponible seulement en français ou en français et en anglais et 54 pour cent indiquent que des services récréatifs sont offerts seulement en français ou en français et en anglais.

Cette constatation des directions d'école est appuyée par les commentaires des parents. Peu d'entre eux disent que leur enfant fait des activités physiques (32 pour cent) culturelles ou artistiques (41 pour cent) généralement en français.

En outre, seulement 47 pour cent des parents disent parler surtout en français à leur enfant à la maison, alors que plus de 80 pour cent confirment que la plupart des activités de leur enfant se font le plus souvent en anglais.

Liaison à la conquête de nouveaux lecteurs

Ottawa (APF): La revue culturelle franco-ontarienne Liaison change de look dans l'espoir de conquérir de nouveaux lecteurs.

«Je voulais signifier mon intention de changer un peu la revue» dit le nouveau directeur, Stefan Psenak, à propos du dernier numéro publié par Les Éditions L'Interligne. Cette décision de revoir la conception graphique est avant tout motivée par des considérations commerciales. La concurrence, «assez féroce» dans le monde des périodiques, oblige la revue à s'adapter aux forces du marché.

Puisque l'achat d'une revue se décide «en cinq secondes», on a privilégié une présentation accrocheuse, une très belle présentation en fait, qui, espère-t-on, va inciter les gens à acheter la revue. «On veut que ça devienne un outil incontournable, utile, intelligent. Un outil de référence. Et surtout un outil agréable à lire» explique Stefan Psenak.

Le contenu va aussi changer. Il y aura de nouvelles rubriques, de nouveaux espaces de réflexion et des comptes rendus de livres et de pièces de théâtre qui seront plus accessibles au grand public: «Souvent, ça s'adresse à une élite. Nous, ce qu'on veut, c'est que tout le monde y trouve son compte.»

Le tirage est présentement de 1 200 exemplaires et la revue est lue par 5 000 lecteurs. On souhaite doubler le nombre d'abonnements d'ici trois ans, tout en maintenant la même fréquence de parution, c'est-à-dire cinq fois l'an. Le coût d'un abonnement annuel, fixé à 22 $, ne sera pas majoré.

On entretient aussi des ambitions pour Les Editions L'Interligne. On souhaite publier à moyen terme entre quatre et six titres par année dans quatre collections. On entend poursuivre la publication de livres traitant du patrimoine franco-ontarien, mais on publiera aussi des romans et des recueils de nouvelles.

Stefan Psenak a de l'ambition et ne s'en cache pas: «C'est une nouvelle ère avec mon arrivée qui commence.»

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 41, 28 novembre 1997

En grève

Alain Bessette/L'Aquilon

De gauche à droite : Debbie Eslinger, Michelle Roussy et Joyce Silzer, employées de la Société canadienne des postes, bravent les températures frisquettes de ce mois de novembre pour faire du piquetage devant le bureau de poste de Yellowknife.

Accord de coopération Canada-TNO sur les langues

Les PDCC créent du remous

En plus d'une baisse substantielle du niveau de financement pour les projets de développement culturel et communautaire, la nouvelle formule de financement des organismes francophones vient modifier considérablement les règles du jeu.

Alain Bessette

La Fédération Franco-TéNOise (FFT) a reçu le 14 novembre dernier l'avis officiel l'informant des nouvelles politiques du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) au regard du Programme de développement culturel et communautaire (PDCC). Le GTNO a informé la Fédération qu'elle n'aurait plus la gestion de ces programmes à l'exception de l'enveloppe garantie pour les activités territoriales. Les sommes d'argent seront dorénavant acheminées directement aux associations locales.

Cela semble contraire à la tendance actuelle qui vise à déléguer plus de pouvoir aux communautés dans la gestion des

PDCC
Suite en page 2

Veut-on toujours déménager les services médicaux vers Ottawa ?

Louis Mc Comber

Les discussions qui font rage à Iqaluit autour des dernières décisions du Conseil régional de santé et des services sociaux de Baffin (CRSSSB) ont inondé les pages du Nunatsiaq News ces dernières semaines, surtout à la suite du refus des offres de financement du nouvel hôpital de Baffin qu'avait proposées Qikiqtaaluk Corporation (QC), le bras corporatif de l'Association des Inuit de Baffin (AIQ).

La nomination de M. Dennis Patterson par le Ministre Kelvin Ng à la présidence de ce Conseil a provoqué un revirement de politique sur des décisions, pour le moins spectaculaires, prises au cours des derniers mois. En effet, lors de sa dernière réunion, le 12 novembre dernier, le même conseil, M. Patterson en plus, est revenu sur sa décision de refuser tout financement privé pour la construction du futur hôpital et a finalement accepté l'offre de QC. Mais qu'en est-il du déménagement des services médicaux vers Ottawa ?

«Dans le moment, il n'y a pas de réponse simple à cette question, a déclaré Dennis Patterson à l'Aquilon, je suis le nouveau président et nous venons tout juste d'avoir notre première réunion. Mais dans le rapport préparé par le sous-ministre de la santé des TNO à la demande du Ministre et qui a déjà été rendu public, on se penche sur ces questions du transfert des services médicaux autant dans le Keewatin que dans Baffin.

«Ce rapport arrive à deux conclusions : d'abord, ça prend une analyse détaillée des revenus et des dépenses liés à ces deux décisions et deuxièmement il faut mettre au point un plan pour faire la transition. J'ai bien peur que ça soit tout ce que je puisse déclarer pour le moment», a conclu le nouveau président du CRSSSB.

On se souviendra que sous la présidence de Mme Ann Hanson, le CRSSSB n'avait pas cru bon de renouveler l'entente qui le liait à l'Université Mc Gill de Montréal pour assurer des soins médicaux spécialisés dans Baffin à partir du 30 septembre 1997 et que des ententes de services avaient déjà été conclues avec le Heart Institute d'Ottawa.

Santé
Suite en page 2

Denis Guérin/L'Aquilon

Brume du matin ?

Dix heures du matin, la brume persévère et la neige commence à tomber.
Avec le soleil qui se fait déjà rare, cette scène est bien représentative des hivers septentrionaux.





Denis Guérin

Consultations sur les sites protégés

Le ministre des Ressources naturelles et du développement économique des TNO, Stephen Kakfwi, a entamé cette semaine une série de consultations avec les groupes autochtones au sujet du programme de sites protégés mis en place par le gouvernement.

Mené conjointement avec les autorités fédérales, le projet a été présenté pour la première fois en mars dernier à Inuvik lors d'une rencontre avec des représentants aborigènes et du monde de l'industrie.

«De nombreux endroits des Territoires du Nord-Ouest sont uniques en matière d'environnement, de géologie, de culture ou d'histoire, a déclaré M. Kakfwi. Il est essentiel que ces régions soient préservées, non seulement pour les gens du Nord, mais aussi pour ceux du monde entier.»

Changements climatiques

En prévision d'une réunion des ministres de l'environnement de la planète au Japon le mois prochain, les gouvernements provinciaux et territoriaux se sont rencontrés à Regina la semaine dernière. À cette occasion, le ministre des Ressources naturelles des TNO, Stephen Kakfwi a rappelé à ses collègues que «les changements climatiques n'étaient pas une théorie dans le Nord.»

Des scientifiques ont du reste étudié l'évolution des températures depuis un siècle dans trois régions nordiques - le Lac Baïkal en Sibérie, le Nord-Ouest de l'Alaska et la vallée du Mackenzie - et se sont rendus compte qu'elles avaient connu un réchauffement trois fois supérieur au reste de la planète. «Alors que les Territoires du Nord-Ouest ne contribuent que dans une faible proportion à l'émission de gaz polluants, nous sommes les premiers à en subir les effets», a conclu M. Kakfwi.

Deux chercheurs honorés

Le spécialiste de l'Histoire des Dogribs John B. Zoe, de Rae, et l'archéologue Tom Andrews, de Yellowknife, ont reçu deux distinctions de la part de la Société royale canadienne de géographie et de l'Institut arctique d'Amérique du Nord.

Ils prononceront une série d'allocutions à l'université de Victoria, de Colombie-Britannique et Simon Fraser de Vancouver sur le thème : Mémoire, culture et archéologie : la terre dans la tradition orale dogrib.

M. Zoe a longtemps été à la tête des autorités scolaires de Rae-Edzo, et a été négociateur en chef du Traité n°11 sur les revendications territoriales des Dogribs. Il est par ailleurs l'auteur de nombreux articles sur l'histoire de ce groupe autochtone. Tom Andrews a lui aussi participé aux négociations avec le gouvernement fédéral au côté des Gwich'in. Il est par ailleurs archéologue subarctique au Centre du Patrimoine septentrional Prince de Galles de Yellowknife.

Grève de la poste

La députée fédérale du Nunavut, Nancy Karetak-Lindell, a écrit au ministre de la fonction publique, Alphonso Gagliano, pour lui faire part de l'impact de la grève des employés de la Société canadienne des Postes dans sa circonscription.

«Les communautés nordiques éloignées comptent sur la poste non seulement pour leur courrier mais aussi pour leur nourriture et les denrées non périssables, écrit-elle. Beaucoup de résidents du Nunavut ont aussi commandé leurs cadeaux de Noël par courrier.»

Si la députée libérale souhaite qu'un arrangement puisse être trouvé, elle n'exclut pas non plus de recourir «si nécessaire à une législation spéciale pour que les résidents du Nunavut ne souffrent pas trop longtemps.»

Consensus

Suite de la une

programmes. «C'est vrai que ça peut paraître comme ça», a indiqué Boris Atamanenko, chef des programmes communautaires à la Division de la culture et du patrimoine du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. «En réalité, on donne plus de contrôle aux associations locales», a-t-il précisé.

Auparavant, les associations francophones fixaient leurs priorités respectives et élaboraient leurs projets. Par la suite, c'est au sein de la FFT que les associations révisaient ces priorités et rajustaient les budgets. Désormais, les associations devront soumettre leurs priorités et projets directement au gouvernement. Elles devront aussi en assumer la gestion responsable mais sans compensation monétaire.

Depuis quelques années, une entente interne intervenue entre les associations membres de la FFT avait fixé les pourcentages respectifs de financement qui revenaient à chacune des communautés et à l'enveloppe territoriale. C'est maintenant le GTNO qui fixe unilatéralement ces pourcentages pour les PDCC, et ce avec l'assentiment du gouvernement canadien.

Dans sa nouvelle politique, inscrite dans le cadre de l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest*, le gouvernement alloue directement aux communautés 95 000 $ soit 10 000 $ à l'association de Hay River, la même somme à Fort Smith, 32 000 $ à l'association d'Iqaluit et 43 000 $ à l'association franco-culturelle de Yellowknife. De plus, une somme de 50 000 $ est réservée à la FFT (environ le tiers de l'enveloppe globale) pour financer les PDCC de nature territoriale.

À elle seule, la situation de Yellowknife démontre bien que «le GTNO n'est pas conscient de l'existence d'un réseau francophone» a indiqué le directeur-général de la FFT, Daniel Lamoureux. En effet, à Yellowknife, c'est l'Association franco-culturelle de Yellowknife qui recevra le financement, et en sera responsable devant le gouvernement, alors qu'il existe également une association de parents qui a aussi des projets en cours.

La FFT et les différentes associations ont déjà élaboré leurs programmations respectives. Le GTNO demande maintenant aux associations locales et à la FFT de lui communiquer ses priorités, à l'intérieur des nouveaux paramètres financiers établis.

Si des surplus budgétaires survenaient dans la mise en œuvre de l'Annexe B de l'Accord de coopération, annexe relative aux services en français, il est possible que le gouvernement affecte ces surplus comme supplément aux PDCC. Selon Boris Atamanenko, les sommes seraient probablement affectées localement et territorialement suivant la même formule.

Pour sa part, la FFT s'inquiète aussi du fait que de tels surplus ne pourront être identifiés sans un organisme gouvernemental central comme l'Unité des langues officielles. La FFT ne croit pas que le gouvernement sera en mesure d'identifier à temps ces sommes et craint que le service des programmes communautaires n'ait pas suffisamment d'autorité pour réallouer ces surplus au profit du PDCC.

En attendant, la FFT se voit dans l'obligation de réviser ses priorités de l'année en conséquence de la diminution de l'enveloppe territoriale. L'enveloppe totale des PDCC est passée de 195 000 $ à 145 000 $. Cette diminution de plus de 25 pour cent suit de près la diminution de 47 pour cent imposée en juin 1994. La diminution actuelle sera totalement absorbée par les projets territoriaux tels, les El-les-ténoises, L'Aquilon, le Mensuel Virtuel, la revitalisation de Fort Smith et la restructuration.

Lors de l'Assemblée générale de la FFT en octobre, les représentants de la communauté francophone avaient cependant prévu le coup. Ils avaient alors décidé d'affecter différemment les différentes enveloppes de subventions afin de conserver les pourcentages de répartition de budget contenus dans l'entente de financement.

Santé

Suite de la une

Or dans ce débat, personne n'a jamais remis en question la qualité des services offerts par les hôpitaux universitaires de Mc Gill depuis une trentaine d'années. Au contraire, tout le monde s'entend pour reconnaître l'excellence de ces services. Les raisons alors évoquées par Mme Hanson et la directrice générale du CRSB, Mme Pat Kermeen, avaient probablement dû faire froncer les sourcils à plus d'un Nunavutois d'origine montréalaise !

D'abord, dans une entrevue à CFRT, Mme Hanson invoquait la menace de la souveraineté du Québec : comme le Nunavut ne voulait pas faire affaire avec un pays étranger, pourquoi ne pas déménager les services à Ottawa tout de suite? Un autre argument voulait que les Inuit se sentent mal à l'aise à Montréal à cause du trop grand nombre de francophones et qu'ils n'arrivaient pas à se faire comprendre en anglais... même dans les hôpitaux anglophones affiliés à Mc Gill... !

Toujours selon M. Patterson, le CRSSSB serait aussi revenu sur cette décision au cours de sa dernière réunion. «Je pense que maintenant toutes les options sont ouvertes, explique-t-il, et que la décision va se prendre à partir des résultats de l'étude en cours sur les coûts et bénéfices de ces différentes alternatives.»

Au sujet de la difficulté de communiquer des Inuit qui vont se faire soigner à Montréal, Dennis Patterson dit qu'il va se rendre sur place pour consulter des professionnels de la santé mais qu'il ne s'est pas encore formé de jugement sur cette question. «Ce n'est pas du tout approprié pour moi de parler de ma prédécesseure, enchaîne-t-il, mais je crois comprendre qu'elle avait des vues très arrêtées sur ce sujet. Ce que je peux dire, sans vouloir la critiquer, c'est que j'ai l'esprit très ouvert sur cette question.»

La prochaine rencontre du CRSSSB aura lieu le 1er décembre et c'est vraisemblablement à ce moment que se prendra la décision définitive. Pour le moment, sans aucun contrat en règle, le Conseil utilise tant les services du Hearth Institute d'Ottawa que des hôpitaux universitaires affiliés à Mc Gill, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour maintenir les deux services.

Pour sa part M. Lazarus Arreak, le président de l'Association Inuit Qikiqtaani s'est déclaré confiant que cette décision sera révisée après de plus amples consultations avec la population. Questionné sur la difficulté pour les Inuit de Baffin de communiquer en anglais à Montréal, M. Arreak a répondu : «On ne souscrit pas du tout à ça ! Pour le moment, on s'en remet au CRSSSB. Avec la présence de Dennis Patterson, on a confiance que notre organisation sera consultée. On a maintenant un représentant sur le Conseil et on espère qu'à partir de maintenant il y aura plus de communication sur les questions de santé.»

À savoir si une possible indépendance du Québec est un facteur à considérer dans cette décision, M. Arreak a ajouté : «Non, je ne pense pas. Aussi, on voit toujours nos frères Inuit du Nouveau Québec aller se faire soigner à Montréal!»

Après l'avoir lu, recyclez L'Aquilon

Négociations dans le secteur public

Le GTNO révisera la loi

Les membres du Comité des opérations gouvernementales entreprendront la révision de la *Loi de la fonction publique* afin de s'assurer que le gouvernement négocie de bonne foi avec ses employés.

Alain Bessette

Au cours des dernières semaines, deux députés, Edward Picco d'Iqaluit et Michael Miltenberger de Thébacha, avaient demandé que soit entreprise la révision de la *Loi de la fonction publique*. Ces deux députés siègent au Comité des opérations gouvernementales de l'Assemblée législative auquel ils ont adressé leur demande.

Le président du comité, Roy Erasmus, a annoncé le 21 novembre dernier que ce comité se pencherait sur cette question. «La *Loi de la fonction publique* et ses amendements ultérieurs étaient nécessaires il y a deux ans, en raison de la situation déficitaire du gouvernement. Cependant, notre position budgétaire ■ changé depuis, et la loi doit être modifiée» a indiqué Roy Erasmus. «Il est temps que nous revoyions ces amendements passés par la législature pour s'assurer que nous négocions de bonne foi», a ajouté le président du comité.

Selon le député de Thébacha, les récentes négociations avec les professeurs démontrent que la loi telle qu'amendée crée des difficultés quand il s'agit pour le gouvernement d'en venir à une entente négociée.

Le Comité des opérations gouvernementales ■ demandé au ministre responsable du Secrétariat de gestion financière, John Todd, de réviser cette loi et de présenter tout amendement nécessaire pour que le processus de négociation entre le gouvernement et ses employés soit plus équitable.

Rencontre de Winnipeg

Une conférence spéciale s'impose

Lors de ■ rencontre des premiers ministres provinciaux et territoriaux à Winnipeg le 18 novembre dernier, tous se sont entendus pour que le premier ministre du Canada convoque une nouvelle conférence qui aura à traiter des recommandations du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones.

Alain Bessette

La rencontre de Winnipeg réunissait les premiers ministres provinciaux et territoriaux ainsi que les leaders des cinq grandes organisations nationales représentant les peuples aborigènes canadiens. À l'issue de cette rencontre, ils ont invité le premier ministre canadien à convoquer une conférence des premiers ministres et des leaders autochtones afin de discuter les recommandations contenues dans le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones déposé en novembre 1996.

Ils ont aussi fait demander au gouvernement fédéral de reconnaître les traités ainsi que ses obligations constitutionnelles et fiduciaires envers les peuples autochtones, mais aussi de reconnaître ses responsabilités dans la prestation de programmes et services aux peuples autochtones en évitant d'en transférer le fardeau aux autres niveaux de gouvernement.

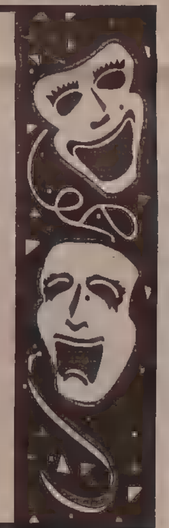
Les participants à la rencontre de Winnipeg se sont de plus entendus pour tenir une rencontre des ministres responsables des affaires autochtones et des leaders autochtones pour discuter des questions sociales telles le renouvellement des politiques sociales, les besoins des jeunes autochtones et la place des leaders autochtones dans le processus de réforme constitutionnelle. La ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jane Stewart, a d'ailleurs déjà convenu de tenir une telle rencontre.

Lors de la rencontre de Winnipeg, les leaders autochtones du Canada ont présenté une déclaration commune énoncant les principes de base pour encadrer toutes discussions sur les rapports entre les gouvernements territoriaux, provinciaux et fédéral avec les peuples autochtones et leurs gouvernements autonomes.

Les leaders aborigènes ont fait part de leurs inquiétudes quant à la Déclaration de Calgary qui semble diluer la position des peuples autochtones dans la confédération canadienne.

Les premiers ministres ont accepté de prendre en considération la déclaration commune et de l'inclure dans leur processus de consultation tel qu'entrepris à la suite de la rencontre de Calgary au début de l'automne.

Les organisations présentes à Winnipeg (et leurs affiliations locales) étaient l'Assemblée des premières nations (Dènès), le Congrès des peuples aborigènes (Métis), Le Conseil national métis, la Inuit Tapirisat du Canada (NTI) et l'Association des femmes autochtones du Canada.



Industrie du diamant

La vigilance est de rigueur

Le député de Yellowknife Sud, Seamus Henry, invite le gouvernement des TNO à faire preuve de vigilance dans le dossier de l'industrie du diamant.

Alain Bessette

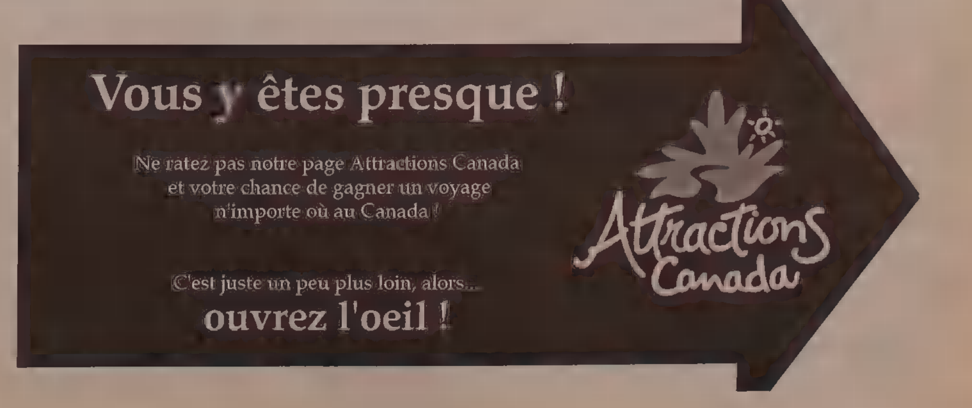
Pour le député Seamus Henry, les représentants officiels du GTNO doivent se montrer vigilants dans leurs efforts pour maximiser les retombées de l'industrie minière du diamant dans les TNO.

«Cela fait maintenant plus de deux semaines que les représentants officiels du GTNO ont rencontré le ministre canadien des Finances, Paul Martin, et rien ne s'est produit, a souligné le député le 18 novembre dernier. Nous devons offrir un effort soutenu dans ce dossier sinon nous risquons de laisser passer une opportunité unique».

Le ministre territorial des Finances, John Todd, et le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement, Stephen Kakfwi, ont rencontré le mois dernier Paul Martin ainsi que Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le député Henry désire savoir ce qui s'est passé lors de cette rencontre et, surtout, pourquoi rien n'a encore été fait par les représentants du gouvernement fédéral.

«J'espère que Paul Martin reconnaît l'importance que cette industrie mondiale de 53 milliards annuellement revêt pour le Nord et le Canada», a déclaré le député de Yellowknife Sud.

L'un des sujets de discussion lors de cette rencontre a été la création d'un groupe de travail dédié à ce sujet et le député aimerait savoir si ce groupe sera bientôt fonctionnel et s'il sera en place avant que ne commence l'exportation des premiers diamants.



ÉDITORIAL

«Avancez en arrière!»

Cette formule typique des chauffeurs d'autobus semble correspondre parfaitement à la façon d'agir du gouvernement territorial dans le dossier du Programme de développement culturel et communautaire.

En enlevant unilatéralement à la communauté francophone des TNO la gestion **concertée** de ce programme vital à son développement, le GTNO vient de balayer du revers de la main plus de 6 années de travail acharné auquel de nombreux bénévoles et employés s'étaient consacrés dès 1991.

Depuis ces premières heures où les francophones avaient élaboré les grandes lignes du programme, ses objectifs et ses priorités, la FFT et son réseau tout entier avaient mis sur pied tout un mécanisme de gestion responsable et concertée qui s'attirait les éloges tant des responsables communautaires du Canada que du Bureau de vérification du GTNO qui avait constaté la grande rigueur administrative de notre gestion.

La notion importante que cet éditorial veut souligner, c'est le caractère concerté de la démarche au cours des dernières années. Ce n'est pas dire que tout baignait dans l'huile ou que tout était parfaitement harmonisé. Il y avait certes un revers à la médaille notamment lorsque la rigueur administrative se traduisait parfois en fardeau administratif pour les bénévoles. Cependant, en ayant la gestion, c'est nous qui décidions des priorités de développement de la francophonie et élaborions les activités à réaliser. C'est dans un forum commun que s'échangeaient les idées et que se questionnaient les orientations globales. C'est par le biais du *consensus* que se décidaient des grandes lignes.

Puis un jour, le gouvernement décide que c'est fini ! Ayant consulté certaines communautés dans le cadre d'autres consultations, le GTNO décide soudain que ces désirs devraient aussi être ceux de la francophonie ténoise.

On aurait ben aimé être consulté!

Alain Bessette



Denis Guérin\L'Aquilon

Il n'y a pas que les athlètes canadiens qui s'entraînent. Les mushers profitent déjà des premières neiges pour faire courir leurs chiens et les préparer pour les nombreuses compétitions de course en traineau à chien de l'hiver.





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

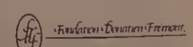
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.


Association de la presse francophone

OPSCOM





Dans le cadre d'Attractions Canada, un programme de partenariat conçu pour vous aider à mieux connaître le Canada, **L'Aquilon** et **L'Information** d'Hamilton sont heureux de s'associer pour faire découvrir

à la carte

plusieurs activités et sites intéressants aux Canadiens et Canadiennes de tous les coins du pays.

Dans les TNO, la chaleur est à l'intérieur

Alain Bessette
Denis Guérin

Yellowknife (T.N.-O.) - Alors que le soleil disparaît tranquillement de nos journées et que le froid s'installe, il ne reste plus qu'une seule chose à faire : aller au musée.

Centre du patrimoine septentrional

Le Centre du Patrimoine septentrional Prince de Galles de Yellowknife est bien plus qu'une réponse à la complainte du touriste solitaire. Un passage obligé diront même certains. «Pour les gens qui viennent pour la première fois dans le Nord, c'est une très bonne introduction», estime pour sa part le directeur du musée, Charles Arnold. Chaque année, ils sont d'ailleurs 30 000 à suivre ce conseil - «Quel musée peut se targuer d'avoir une fréquentation deux fois supérieure au nombre d'habitants de sa ville?»

Né en 1979, ce musée étale sur deux étages et quatre galeries l'histoire des TNO. Plus que l'art autochtone, dont quelque 5000 pièces sont exposées, c'est surtout le mode de vie des Premières nations qui est présenté. Inukshuk et autres tipis sont ainsi disséqués, sans oublier ce gigantesque canoë en peau d'orignal de 13 mètres de long.

L'arrivée des premiers Européens au nord du 60ème parallèle est également longuement relatée.

(867) 873-7551

Musée Nunatta Sunakkutaangit

L'origine du musée Nunatta Sunakkutaangit d'Iqaluit (anciennement Frobisher bay) remonte à 1970 alors que différentes œuvres d'art et sculptures inuit furent rassemblées à l'occasion d'une visite de la reine Elisabeth II dans cette communauté du Nunavut. Des membres de la communauté ont alors entrepris de créer un musée afin de conserver ces œuvres et artéfacts historiques.

En plus des œuvres d'art et des artéfacts, le musée accueille aussi des expositions temporaires qui sont principalement vouées à la culture inuit et aux explorateurs de l'Arctique.

(819) 979-0936

Jeux de mains et tambourins

Plus ludiques sont les jeux autochtones. Que ce soit à l'occasion d'un mariage ou pour célébrer une fête religieuse, les indiens dènès aiment à se réunir dans une salle communautaire et participer à une danse traditionnelle au son des tambourins.

Les musiciens tapent de leur baguette sur leur tambourin fait de peau de caribou. Ils chantent au rythme du tambourin puis tous sont invités à venir danser à la queue-leu-leu en formant un cercle de danseurs.

Parfois, deux groupes s'installent à genou par terre et s'affrontent dans un jeu de hasard, au son des tambours. Une personne cache dans une main un petit bout de bois ou d'os et la personne lui faisant face tente de deviner la location du bout de bois. S'il réussit, l'autre joueur est éliminé sinon, c'est lui qui doit quitter. L'équipe perdante est celle dont tous les joueurs sont éliminés.

Voici un aperçu de ce que vous offre la région d'Hamilton...

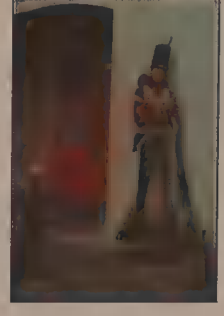
Vie de château et esprit militaire

Nathalie Prézeau
Journal L'Information (Hamilton)

La vie de château

Dundurn Castle, en fait un superbe manoir ayant appartenu à l'un des premiers chefs de gouvernement provincial au Canada, Sir Allan MacNab, a conservé beaucoup de sa splendeur initiale, dont plusieurs murs en trompe-l'œil et œuvres d'art d'origine. La visite guidée en anglais permet d'admirer les trois étages de la demeure en un peu plus d'une heure.

Du 20 novembre au 4 janvier, **Dundurn Castle** revêt ses parures de Noël, guirlandes de cèdre, rubans et fleurs rouges, pour ajouter à l'ambiance victorienne du château. Il est ouvert du mardi au dimanche ainsi que les lundis fériés.



L'esprit militaire

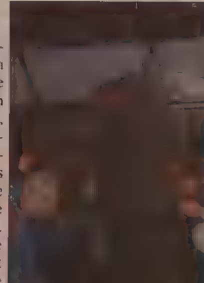
Situé sur le même site que **Dundurn Castle** se trouve le musée militaire de Hamilton, dont la visite est incluse dans le prix d'entrée du château et ouvert du mardi au dimanche et les lundi fériés. Petit mais efficace, ce musée retrace l'histoire militaire de la Guerre de 1812 jusqu'à la Première Guerre mondiale avec moult photos, habits d'officiers et pièces d'artillerie.

Musée touche-à-tout

Non loin de là se trouve l'incontournable **Musée des enfants** de Hamilton. Ici encore, il ne faut pas se laisser décevoir par la petitesse de l'édifice. La marque de commerce du musée est celle de la maximisation de l'utilisation de l'espace et de l'originalité dans la conception et dans les matériaux utilisés. Le musée tient deux expositions interactives par an s'adressant aux enfants de 2 à 13 ans. De nombreux événements spéciaux sont également offerts tout au long de l'année.

Avions terre-à-terre

Lorsqu'on s'approche du site, un véritable jet pointe vers le ciel, tel un clocher d'église, pour indiquer l'emplacement du fabuleux **Musée des avions de guerre** de Hamilton, à une heure de Toronto. Sous son immense hangar attendent une vingtaine de spécimens bien réels et fonctionnels. À cela s'ajoutent cabine et carlingue à explorer et des dizaines de boutons et de manœuvres à manipuler: une belle sortie familiale dans l'air!



Pour plus de renseignements sur ces attractions de la région d'Hamilton :

Dundurn Castle (905) 546-2872

Musée militaire de Hamilton (905) 546-4974

Musée des avions de guerre 1-800-386-5888

Musée des enfants de Hamilton (905) 546-4848

D'un océan à l'autre, le Canada regorge d'attractions de toutes sortes. Pour les découvrir, visitez notre site Web :

http://attractions.infocan.gc.ca

Sculpteurs de l'Arctique

La neige est leur élément

À la fin du mois de janvier prochain, lors du Carnaval d'hiver de Québec, c'est un trio qui représentera les TNO au concours national de sculpture sur neige. Bill Nasogaluak, Dolphus Cadieux et Pierre LePage n'entendent pas y faire de la simple figuration.

Denis Guérin

Un ours polaire et son petit, un inukshuk faisant face au drapeau canadien, le tout traversé par une immense aurore boréale : telle est la composition d'«Harmonie arctique», la sculpture de neige que l'équipe des Territoires du Nord-Ouest présentera au Carnaval d'hiver de Québec. Actuellement, une reproduction en graisse est exposée dans le hall du Yellowknife Inn. La sculpture que Bill Nasogaluak, Dolphus Cadieux et Pierre Le Page auront 48 heures pour réaliser lors du concours mesurera quant à elle environ 3, 50 mètres en longueur, 2,50 m en largeur et 2,50 m en hauteur.

«Dans la semaine précédant le début du concours, plusieurs gros blocs de neige sont amenés par les organisateurs sur les plaines d'Abraham, explique Pierre LePage. Chaque province et territoire est représenté par une équipe. Tout le monde commence à travailler, sans aucun outil mécanique, à partir de 9 heures le vendredi et doit s'arrêter à 9 heures le dimanche. La première nuit, on peut sculpter, mais il n'y a pas d'éclairage. Dans la nuit de samedi à dimanche en revanche, des projecteurs sont installés, et tous les gens qui sortent des bars vers 2-3 heures du matin sont invités à venir nous encourager. Ils appellent ça la nuit des longs couteaux».

Pierre LePage connaît bien la musique. En janvier-février prochain, ce sera sa deuxième participation consécutive. Chef-cuisinier de formation, il a troqué depuis quelques temps les pièces montées en chocolat contre les œuvres en neige. Il sait que, bon an mal an, le concours



national de sculpture sur neige attire environ 80 000 personnes. Un chiffre à multiplier par trois quand débute, quelques jours plus tard, le concours international pour lequel l'équipe des TNO entend bien se qualifier. Pour cela, il leur faudra remporter la première épreuve.

«Nous sommes mieux préparés que l'an dernier, assure Pierre. Notre sculpture est plus aboutie et son message, qui compte pour 25% des points, est plus réfléchi. On espère concurrencer sérieusement l'équipe de la Colombie-Britannique, de vrais professionnels qui avaient remporté l'an dernier les trois prix - du jury, des artistes, du public». Le comité organisateur qui les a d'ailleurs choisis parmi les autres candidats du nord, pour représenter les TNO, ne s'y est pas trompé. Après cette présélection, il aura fallu signer une déclaration sur l'honneur les engageant à ne pas construire, à blanc, l'œuvre proposée. À Québec, il s'agira donc d'une première, la petite reconstitution en graisse ayant quant à elle nécessité environ huit heures de travail.

Le trio, ainsi que la coordonnatrice du projet, Bev Alexander, ont même pensé au moindre détail : le drapeau canadien présent dans la sculpture ne sera visible que des jurés... «Faut pas oublier que le public sera majoritairement québécois», rigole Pierre. Il serait en effet dommage de gâcher ce qui reste une occasion de promouvoir le grand Nord, si peu connu dans le sud du pays. «L'an dernier, les gens ne savaient pas trop ce que voulait dire «TNO», raconte Pierre, originaire lui-même de la ville de Québec. Ils croyaient qu'on était newfie ou quelque chose du genre. Quand on leur disait qu'on venait du Nord, ils étaient tout surpris d'apprendre qu'il y avait des francophones dans les territoires. Mais cette année, on va mieux faire les choses».

Parce que leur simple présence sera donc un outil de promotion pour les Territoires du Nord-Ouest (non représentés jusqu'à l'an dernier), ces sculpteurs de l'Arctique qui ne gagneront pas un sou dans l'aventure espèrent légitimement attirer quelques commanditaires.

Une grande loterie avec 600 billets à vendre est également sur le point d'être organisée pour lever des fonds. D'autres manifestations, comme une soirée en leur faveur au Monkey Tree Pub le 17 janvier, verront le jour.

Fin janvier, il sera alors temps de s'envoler vers Québec pour disputer ce concours pas comme les autres.

Grève à la Société canadienne des Postes

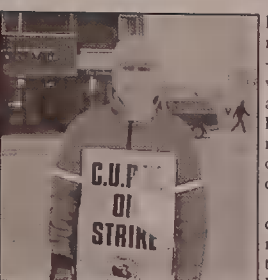
Au piquet

Loin des négociations conduites à Ottawa, il y a les employés de base qui battent le pavé devant les bureaux de poste verouillés. À Yellowknife, il sont 23 permanents et temporaires à se répartir les rondes quotidiennes.

Denis Guérin

En général, ils fonctionnent par groupe de six à huit personnes. Il y a celles et ceux qui marchent de 8 heures à 13 heures, et il y a les autres qui prennent la relève jusqu'à 17 heures. «On nous appelle la veille pour nous mettre au courant de l'organisation. Tout le monde est solidaire et vient faire son temps. S'il y a des malades ou des indisponibilités, on s'arrange», explique Michelle Roussy.

La vice-présidente de l'Association des parents francophones de Yellowknife travaille depuis trois ans au bureau de poste situé rue Franklin. C'est sa première grande grève. «C'est déplaisant mais on n'a pas le choix, dit-elle. Même s'il arrive que certaines personnes se montrent un peu agressives, les gens qui nous croisent dans la rue nous comprennent. Ils sont prêts à attendre». Elle et ses collègues aussi.



Chaque soir, ils reçoivent une télécopie en provenance d'Ottawa qui fait le point sur les négociations de la journée. C'est par télécopie également qu'ils avaient été appelés à débrayer mercredi 19 novembre à 15 heures, heure locale. Manque de chance, dès le lendemain, Yellowknife avait connu sa température la plus basse de la saison, -25°. «On s'était un peu trop vite habitué aux températures anormalement basses pour l'époque. Certains d'entre nous n'étaient pas assez couverts et on a eu des problèmes. Depuis, on s'habille plus chaudement».

Quant au fond de leur démarche, il n'a pas varié. Nous ne recherchons pas une augmentation de salaires, disent en chœur les grévistes, mais simplement des embauches pour effectuer un travail toujours plus grand. Sans parler de l'allongement des tournées réclamé, à tort selon eux, aux facteurs.

Il n'empêche, les employés du bureau de poste de Yellowknife font confiance aux négociateurs et au médiateur nommé par le gouvernement. Preuve en est qu'ils s'élèvent vivement contre toute tentative du gouvernement de solutionner le conflit postal par une législation spéciale. Pour cela, ils ont reçu mercredi midi 26 novembre le soutien de l'ensemble des syndicats de la capitale. Une semaine jour pour jour après le début de leur arrêt de travail.

Banque des Premières nations

Un rêve qui se réalise enfin

Cécile Boukhatmi
l'Eau vive

SASKATOON - L'inauguration de la toute première branche de la banque des Premières nations du Canada a eu lieu à Saskatoon, le 23 septembre dernier. *«C'est la réalisation d'un vieux rêve»*, déclare le chef de la "Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN), **Blaine Favel**.

«La banque représente un premier pas vers une économie d'autosuffisance pour notre peuple. L'économie autochtone à elle seule représente au Canada des milliards de dollars», ajoute-t-il.

La banque des Premières Nations du Canada est un effort coopératif entre la banque Toronto Dominion, la FSIN ainsi que la "Saskatchewan Indian Equity Foundation inc" (SIEF). *«C'est un moment historique pour les Premières nations»*, assure le vice-chairman de la banque TD, **Bob Kelly**. Selon lui, la banque **deviendra un** vrai succès sous la direction de banquiers professionnels. C'est David Ross, de la banque TD de Winnipeg, qui a été choisi pour devenir le président et le chef opérateur de la toute nouvelle branche. *«Notre but est de donner l'expérience et l'expertise nécessaires afin que les Premières nations puissent diriger la banque elles-mêmes»*, affirme David Ross qui précise que les deux tiers des employés sont autochtones.

En effet, l'institution a pour but d'assister la communauté indienne dans la poursuite de son développement économique. Pendant les dix premières années de son existence, la banque des Premières nations opérera comme une branche subsidiaire de la banque TD. Après 10 ans, le contrôle passera aux mains du peuple autochtone.

La banque TD a investi huit millions $ dans le projet. la SIEF, qui est membre de la Fédération des Premières Nations de la Saskatchewan a apporté deux millions $. *«La banque TD recevra 25 % des profits d'opération pendant dix ans, jusqu'à ce que les huit millions de dollars soient remboursés»*, explique David Ross.

La Banque des Premières nations offre tous les services d'une institution financière (cartes de crédit, emprunts, investissements, etc.) à des clients à la fois autochtones et non-autochtones. *«Depuis le 22 septembre dernier, nous sommes très satisfaits de la situation»*, poursuit David Ross qui n'a pourtant pas voulu révéler le nombre de clients.

Aujourd'hui, le but de la banque des Premières nations du Canada est de pouvoir ouvrir plusieurs autres branches, malgré le scepticisme de certains peuples, notamment les cris de la baie James au Nouveau-Québec.

En attendant, l'institution autochtone offrira ses services au niveau national à travers les guichets de la banque TD.

Les petites annonces vous reviennent la semaine prochaine.

Santé en français:

Un député libéral propose de modifier la Loi canadienne de la santé

Ottawa (APF): Pour forcer les provinces à offrir des services de santé en français, le député libéral fédéral Mauril Bélanger propose de modifier la Loi canadienne sur la santé.

Le député d'Ottawa-Vanier a déposé un projet de loi qui vise à ajouter un sixième grand principe à la Loi canadienne sur la Santé, soit le respect de la dualité linguistique canadienne.

La Loi contient déjà cinq grands principes que toutes les provinces ont l'obligation de respecter: l'intégralité, l'universalité, la transférabilité, la gestion publique et l'accessibilité des soins de santé. En ajoutant un sixième principe, les provinces seraient dès lors obligées d'offrir des soins de santé dans la langue maternelle «officielle» du malade.

Selon M. Bélanger, les provinces devraient aussi prendre les mesures nécessaires afin de confier la gestion des établissements de services de santé à la minorité francophone ou anglophone.

Le député Bélanger sait qu'il navigue à contre-courant, à une époque où les provinces ont plutôt tendance à réclamer davantage de pouvoirs: «Il n'y a aucun doute qu'il va y avoir des hurlements et des grincements de dents» dit-il sans se faire d'illusion.

Peu importe. L'important pour lui, c'est que le débat se fasse. Il croit d'ailleurs que la population canadienne, avec la saga Montfort, est beaucoup plus sensibilisée à la question des soins de santé en français: «Il y a une grandeur d'âme suffisante partout au pays pour accepter un tel principe». Et si les droits des francophones sont reconnus dans le domaine de l'éducation, pourquoi n'en serait-il pas de même dans le domaine de la santé, questionne le député: «Quand tu es malade, c'est tellement agréable d'être soigné dans sa langue».

On notera que ce n'est pas le gouvernement libéral, mais bien un simple député d'arrière-ban qui a décidé de monter au front en défendant les droits linguistiques des francophones dans le domaine de la santé. Et il n'est pas dit que le projet de loi du député Bélanger sera adopté dans un avenir rapproché.

Puisqu'il s'agit d'un projet de loi présenté par un député, il faut que celui-ci soit pigé lors d'un tirage au sort afin qu'il soit mis sur la liste de priorité du Feuilleton de la Chambre des communes. Une fois cette étape franchie, il doit être examiné par le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, afin de déterminer s'il peut faire l'objet d'un vote ou non. Et une fois devant les députés, le projet de loi ne peut être débattu que pendant trois heures.

Coopération internationale francophone

Ouverture d'un bureau francophone en janvier

Ottawa (APF): Un premier bureau francophone de la coopération internationale ouvrira ses portes dès le mois de janvier prochain à Ottawa.

Ce bureau a pour but de permettre à des individus, des entreprises privées et à des organismes francophones de participer au développement international, en vendant de l'expertise à des pays francophones en voie de développement.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), qui est derrière ce projet, songe depuis plusieurs années à développer une présence de la francophonie canadienne sur la scène internationale.

La FCFA a reçu l'an dernier une subvention du ministère des Affaires étrangères pour produire un plan de développement. Elle s'apprête maintenant à embaucher un premier employé à contrat, qui aura pour mandat de donner vie à ce bureau, qui sera situé pour le moment dans les locaux de la Fédération.

«On ne veut pas enlever la place du Québec. On veut juste prendre la nôtre» explique le directeur général de la FCFA, Richard Barrette, qui pense que les communautés francophones sont «assez matures» et ont suffisamment à offrir pour se lancer sur la scène internationale.

L'expertise des francophones se situe surtout dans le développement communautaire: alphabétisation, formation à distance, médias locaux, nouvelles technologies et ainsi de suite. C'est justement ce filon qu'on entend exploiter.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 43, 12 décembre 1997

Antonine-La-Charmeuse



Denis Guérin/L'Aquilon

De l'humour, de la gentillesse, un attachement viscéral à la langue française... sans oublier quelques flèches à destination des marivaudeurs de tout poil : en quelques mots, la visite d'Antonine Maillet à Yellowknife. Lire en pages 4 et 7.

AGA des francophones d'Iqaluit

Fondation de l'AFN

Une vingtaine de personnes se sont déplacées, le 16 novembre dernier, afin de participer à l'Assemblée générale annuelle de l'Association francophone d'Iqaluit ainsi qu'à l'assemblée générale extraordinaire du Comité de parents.

Stéphane Cloutier

Les francophones du Nunavut ont la ferme résolution d'être prêts lorsque l'Arctique de l'Est volera de ses propres ailes après la division des T.N.–O. en 1999. C'est ainsi qu'à un an et demi de la création du Nunavut, ils ont fondé la nouvelle Association des francophones du Nunavut (AFN).

Les membres de l'AFI et du CPFI ont également décidé par voie de résolution de dissoudre les deux associations précédentes. Les intérêts de l'AFI et du comité de parents sont désormais pris en charge et assumés par l'Association des francophones du Nunavut (AFN).

Cela signifie, par exemple, que les membres réguliers de l'AFI et CPFI sont automatiquement membres de la nouvelle association, tel que stipulé dans

AFN
Suite en page 2

Programme de développement culturel et communautaire

De nouvelles modifications du GTNO

À la suite des préoccupations exprimées par des organismes francophones quant aux modifications des règles du Programme de développement culturel et communautaire (PDCC), le gouvernement territorial a décidé d'adapter son approche.

Alain Bessette

L'annonce faite le 14 novembre dernier quant aux modifications dans la formule de financement des organismes francophones via le Programme de développement culturel et communautaire (PDCC) avaient suciter des réactions immédiates de la part de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) et de la Fédération Franco-TéNOise (FFT).

Dans une missive datée du 8 décembre, le directeur de la Division de la culture et du patrimoine du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Arnold, a informé l'AFCY que son ministère est prêt à prendre les arrangements nécessaires afin que la FFT redevienne l'organisme responsable de la gestion de l'enveloppe budgétaire du PDCC pour Yellowknife.

Le 25 novembre dernier, l'AFCY avait exprimé sa surprise et ses inquiétudes face à la nouvelle façon de procéder du GTNO dans l'attribution des PDCC.

En remettant directement ces fonds à l'AFCY, «cette nouvelle initiative a pour conséquence d'imposer à notre organisation un fardeau administratif qu'elle n'a pas requis et de nous obliger à consacrer des ressources et du temps qui devraient normalement être attribués au développement», a indiqué Michel Lefebvre, président de l'AFCY dans une lettre adressée à M. Charles Arnold.

L'AFCY avait alors demandé à M. Arnold de reconsidérer cette décision et de revenir au mode traditionnel de gestion via la FFT, et de lui verser les fonds d'administration nécessaires pour qu'elle puisse continuer à gérer le programme.

La Fédération n'était pas demeurée muette face à la décision du 14 novembre. Elle avait contesté le niveau des coupures mais aussi le changement unilatéral au mode de gestion du PDCC. Cette constestation s'adressait tant au gouvernement territorial qu'au gouvernement fédéral qui est l'autre signataire de l'Accord de coopération Ca-

PDCC
Suite en page 2



Denis Guérin/L'Aquilon

C'est parti!

Reportée en raison de l'épaisseur incertaine de la glace et du manque de neige, la première course de chiens de traîneaux a eu lieu samedi 6 décembre sur la Baie de Yellowknife. Point d'orgue de la saison: les Jeux de l'Arctique, qui auront lieu du 15 au 21 mars prochains dans la capitale des TNO.

Sommaire



Denis Guérin

Remaniement ministériel

Quelques changements de portefeuilles sont intervenus au sein du GTNO. Goo Arlooktoo, en charge du plan de transition pour le Nunavut, se voit attribuer le ministère de la Justice, jusqu'ici détenu par Stephen Kakfwi. Il perd en revanche celui de la Fonction publique, désormais géré par Jim Antoine, également ministre des Transports et des Affaires autochtones.

Pour le premier ministre Don Morin, ces modifications étaient nécessaires et témoignent des trois priorités de son gouvernement: l'amélioration des conditions sociales, des conditions économiques, et une division réussie des Territoires du Nord-Ouest.

Base de données géoscientifiques

Ralph Goodale, ministre fédéral des Ressources naturelles, Stephen Kakfwi, ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique des TNO, et Jerry Ell, de la Qikiqtaaluk Corporation d'Iqaluit, ont annoncé la création prochaine d'une base de données géoscientifiques numériques sur le Nord de l'île de Baffin et la presqu'île de Melville.

Les objectifs de ce projet sont d'évaluer la présence éventuelle de minéraux.

La géologie de la région au nord de l'île de Baffin offre un potentiel pour les diamants, les métaux usuels et les gisements d'or.

Il est à noter que les dossiers de recherche et d'exploration relatifs à la région seront diffusés sur CD-Rom et Internet.

Selon Jerry Ell, l'exploration minière pourrait générer des possibilités d'emploi et d'expansion commerciale dans cette région où la mine de Nanisivik, actuellement en exploitation, arrive à la fin de sa période productive.

Approvisionnement du Keewatin

Le ministre de la Fonction publique, Goo Arlooktoo, a annoncé que l'installation d'un oléoduc permettant la livraison d'essence à moindre coût dans les communautés du Keewatin serait différée jusqu'en 1999. Il répond en cela aux inquiétudes des populations locales quant à leur approvisionnement en denrées non périssables, acheminées jusqu'ici par voie maritime en même temps que l'essence.

«Tout le monde soutient les efforts pour un approvisionnement plus direct et moins coûteux, a déclaré la députée de Hay River, Jane Groenewegen, qui s'est réjouie de cette décision. Cependant, il important de consulter la population concernée et de répondre à ses attentes.»

Réduction des gaz polluants

En marge de la conférence internationale de Kyoto, au Japon, sur l'émission de gaz polluants, des émissaires de nombreuses villes se sont réunis à Nagoya.

Parmi eux, l'ancien maire de Fort Smith, Dennis Bevington, représentait les Territoires du Nord-Ouest. Il a notamment manifesté son intérêt pour l'exemple de la région de Sudbury, en Ontario, dont le programme énergétique prévoit la réduction de 26% des gaz produits, la création de 300 emplois et une économie de 20 millions de dollars durant les 25 prochaines années.

«Il faudrait qu'un nombre plus élevé de communautés du nord du pays mettent en place ce genre de plan, a-t-il déclaré. Avec nos coûts d'énergie incroyablement élevés dans les TNO, une réduction de l'émission de gaz pourrait déboucher sur des résultats significatifs.»

Bourse scolaire dènèe

La Nation Dénée a attribué le prix Bessie Silcox à Treena Constant, de Yellowknife, et Rebecca Aylward, de Hay River. Les deux lauréates poursuivent actuellement leurs études à la Faculté d'Éducation de l'Université d'Alberta.

Attribué une fois par an, ce prix récompense les étudiants dènès du post-secondaire qui projettent de revenir dans leur région d'origine une fois leurs études terminées.

AFN

Suite de la une

les statuts et règlements de l'AFN.

La nouvelle association n'a pas tardé à se mettre au boulot. Dès le 18 novembre, une demande d'adhésion était acheminée à la Fédération Franco-TéNOise (FFT) afin que l'AFN devienne membre en bonne et due forme de cet organisme. Le 9 décembre dernier, le bureau de direction de la FFT acceptait cette demande d'adhésion qui devra être entérinée lors de la prochaine séance du Conseil d'administration de la FFT, prévue pour mars 1998.

Si on n'est pas déjà membre de l'AFN, on peut le devenir en payant la cotisation annuelle et en souscrivant à la vision de base de l'association : «vivre en français au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures».

Un nouveau conseil d'administraton a également été mis sur pied : Réjean Ouellet fut élu au poste de président; le poste de secrétaire-trésorière a été attribué à Rachelle Lauzon; Suzanne Lefebvre, Jacques Fortier et Germain Saurette occuperont les postes d'administrateurs.

Les élus devront se répartir la responsabilité d'au moins cinq champs d'interventions : développement économique; communications; affaires sociales et culturelles; affaire territoriales; éducation.

Il est intéressant de noter que l'on revient ici à l'ancienne structure de fonctionnement de l'AFI en ce qui concerne l'éducation. En effet, ce domaine d'intervention redeviendra simplement un comité agissant au sein de l'AFN.

On se souviendra que la mise sur pied du Comité de parents francophones n'était en fait qu'une exigence du ministère de l'éducation pour obtenir le second niveau de gestion scolaire, celui du conseil scolaire francophone. Ce dernier existant déjà depuis plus de deux ans à Iqaluit, et dans le but de maximiser les ressources bénévoles, les activités du CPFI seront désormais prises en charge par le nouveau comité-éducation de l'AFN.

La mission de L'AFN est «d'œuvrer à l'affirmation et à l'épanouissement de la francophonie au Nunavut».

Les principaux mandats d'action de l'Association des francophones du Nunavut sont :

*Représenter la communauté francophone du Nunavut.
*Défendre les droits de la communauté francophone et de ses membres.
*Assurer la promotion des intérêts de la communauté francophone.
*Lutter contre l'assimilation.
*Favoriser l'accès à une éducation (en français) de qualité.
*Contribuer à assurer à la communauté la gestion de ses établissements scolaires.
*Stimuler l'usage de la langue française au Nunavut.
*Enrichir la vie sociale de la communauté des francophones.
*Favoriser le développement des arts.
*Assurer une programmation culturelle.
*Contribuer à l'harmonisation des rapports entre les individus et les cultures.
*Assumer le financement de ses activités.
*Inciter les francophones de partout au Nunavut à s'approprier l'organisme.
*Promouvoir les échanges et les partenariats interculturels.
*Promouvoir le respect des différences linguistiques et culturelles.



PDCC

Suite de la une

nada-TNO d'où originent les sommes du PDCC. Dans le cas du gouvernement fédéral, la FFT sollicitait principalement le support du ministère du Patrimoine canadien face à la baisse des du niveau de subvention.

Faudra-t-il limiter le nombre de voitures-taxi à Iqaluit ?

Louis McComber

«C'est l'enfer! s'exclame Roger Dubé, c'est sûr que quand il y a 6, 7 chars de plus sur la route...ça paraît ! qu'est-ce que tu veux qu'on y fasse! On laissera pas aller notre business pour la compétition, c'est une question de temps. Nous autres on est organisé... on a un garage, on a des pièces, on a un mécano. Tandis qu'eux autres, si un char casse, ils ont pas de mécano, ils ont pas de pièces...ils vont s'apercevoir que ça coûte cher !»

Tout allait à peu près normalement dans le taxi à Iqaluit dans les dernières années puisqu'un seul répartiteur centralisait tous les appels en ville et les retransmettait aux voitures des deux principales compagnies de taxi en ville, Nanook Taxi et Pai-pa Taxi. Même s'il est propriétaire indépendant, M. Dubé recevait des appels à travers son affiliation à la compagnie Nanook. Mais, depuis cet automne, la situation du taxi est en crise. Plusieurs compétiteurs ont bouleversé les règles du jeu en mettant plusieurs voitures sur la route.

«En octobre et en novembre, c'était pourri, poursuit Roger, que plusieurs surnomment «le Coq». Les gars de soir faisaient à peine 50 dollars pour dix heures de travail. C'est pas des farces !»

Dans les années passées, les compagnies Nanook et Pai-pa s'entendaient pour mettre quotidiennement 15 voitures sur la route, durant la saison scolaire, et montaient ce nombre jusqu'à 19 le vendredi soir. Mais depuis octobre dernier, il y a 5 compagnies de répartiteurs (dispatch) d'appels qui s'arrachent les clients.

Nunavut Taxi existe déjà depuis quelques années. Son propriétaire, Raymond Poudrette, a commencé avec une voiture puis cet automne il est passé à trois. De son côté la nouvelle compagnie V.I.P. a aussi récemment augmenté son nombre de voitures à trois. De plus, un nouveau venu, Kilabuk Taxi, a mis une voiture de plus en service dans les rues d'Iqaluit.

Julien est un des propriétaires de la compagnie Pai-pa. Étant donné la baisse de revenus des chauffeurs, qui sont payés au pourcentage de leur chiffre d'affaire, le recrutement devient plus difficile. «On a des gars qui lâchent, d'expliquer Julien, certaines journées il y en a qui sont retournés chez eux avec 30 dollars dans leur poche. (...)C'est tout le service qui s'en ressent. Les gars ont tendance à conduire plus vite, à ramasser tout ce qu'ils peuvent.»

Le taxi à Iqaluit fonctionne comme le transport public dans les grandes villes. Pour la somme de $3.50 on se rend n'importe où dans les limites de la ville et pour $5.00 on peut se faire conduire jusqu'à Apex, à quelques kilomètres seulement d'Iqaluit. Mais le chauffeur peut prendre plusieurs clients dans sa voiture même s'ils ne vont pas du tout à la même place.

«Pour l'usager, la compétition est une bonne affaire s'il y a beaucoup de taxis en même temps sur la route, continue Julien, mais nous, on n'arrive plus à prévoir. On a abaissé notre nombre de voitures sur la route pour garder nos chauffeurs, mais certaines journées comme dimanche passé, les autres compagnies ne sont pas sorties. La clientèle s'est plainte toute la journée...on ne fournissait pas. On n'a donc plus de contrôle sur le nombre de voitures en service.»

Pour Julien, il va falloir que la ville d'Iqaluit s'en mêle. Pour arriver à garantir un nombre constant de voitures sur la route, la ville devrait instituer une régie du taxi avec tous les propriétaires et exiger un minimum de présence sur la route aux détenteurs de permis. «Pour le moment, la ville donne des permis à tous ceux qui en demandent, à un moment donné il va falloir que la ville fixe le nombre de voitures-taxi sur la route sinon c'est tout le service qui va se dégrader. Il faut pas oublier ici que le taxi, c'est le transport en commun.»

Constitution de l'Ouest

Un appui du fédéral

Alain Bessette

À la suite d'une rencontre entre la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et des représentants du groupe de travail constitutionnel, le 24 novembre dernier, le gouvernement fédéral a confirmé son appui tangible au projet d'élaboration d'une constitution pour l'ouest des TNO.

Lors de cette réunion entre Mme Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et Jim Antoine ainsi que James Wah-Shee, représentant le groupe de travail constitutionnel, le gouvernement fédéral a annoncé le dégagement d'une somme d'un demi-million de dollars afin de supporter la deuxième ronde de consultation qui débutera en janvier 1998.

Pour les représentants du groupe de travail, le but de la réunion était de renseigner la ministre Stewart sur l'état des travaux du groupe de travail, sur la réaction des résidents de l'ouest des TNO et sur les perspectives d'avenir.

«Il est vrai que le premier cycle de consultations n'a pas donné lieu à un consensus, mais il a permis de mieux sensibiliser le public et de préciser les enjeux, et il a aidé à élaborer des options en vue du prochain cycle», a expliqué le ministre territorial Jim Antoine.

La ministre Stewart a manifesté son appui au processus d'élaboration d'une constitution pour l'ouest des TNO et s'est dite d'accord en général avec les principes directeurs et les objectifs qui seront le fondement d'une telle constitution.

«Le groupe de travail progresse et j'ai confiance qu'un projet de gouvernement respectant les valeurs des parties intéressées se dégagera de ces discussions, grâce à la qualité des communications et à l'efficacité des consultations avec les résidents de l'Ouest, les dirigeants autochtones et le gouvernement» a déclaré la ministre Stewart.

ÉDITORIAL

Retire pas ta langue

L'amour d'Antonine Maillet pour sa terre natale, l'Acadie, et sa langue maternelle, le français, pourrait faire pâlir de honte bien des grammairiens parisiens. Ces garants du français comme il faut sont pourtant les premiers à fustiger le parler acadien des contrées atlantiques nord-américaines (ou le «verlan» des banlieues de France).

Une langue, a tenu à rappeler l'auteure de La Sagouine lors de son passage à Yellowknife, c'est aussi une histoire. Vouloir l'épurer de ses présumées mauvaises tournures, ses mauvaises herbes, c'est lui enlever une partie de sa richesse. Si les œuvres d'Antonine Maillet ont une place à part dans la littérature francophone, ce n'est pas parce que ses phrases tombaient bien sur le papier. C'est parce que, comme les vers de Racine ou la prose de Céline, on ressent rapidement le besoin de les lire à haute voix.

Les «j'avions», les «asteur», les «itou», les «occire» ou «basir» ne sont peut-être plus des expressions et des mots couramment employés. Ils parlent néanmoins beaucoup plus à l'imaginaire de notre esprit que tous ces accents circonflexes conservés avec pugnacité par les geôliers de la langue française.

Pour autant, la richesse n'est pas synonyme du n'importe quoi. La défense de ces perles d'un autre temps va de pair, chez Antonine Maillet, avec une connaissance approfondie de la langue. Elle sait trop bien que l'indicatif est le temps approprié avec la conjonction après que; elle sait trop bien ce qu'est un anglicisme pour ne pas vous expliquer la «raison pourquoi» elle n'en emploie pas.

Tout ceci, elle était venue le dire aux élèves des écoles de programme cadre et d'immersion de Yellowknife. Elle était venue leur dire de garder et d'aimer cette langue française qui, si l'on en croit les statistiques, tend à disparaître dans les coins les plus reculés du pays. Au premier prix Goncourt qu'ils voyaient certainement de leurs yeux vu, à cette petite grande dame de la littérature qui ne l'a pas dans sa poche, ils auraient pu répondre: «Retire pas ta langue».

En visite à Yellowknife

Antonine-La-Charmeuse

Quelques jours dans la capitale des TNO auront suffi à Antonine Maillet pour séduire ses hôtes. La recette de la romancière et dramaturge acadienne tient en quelques mots: humour, gentillesse et amour de la langue française.

Denis Guérin

Antonine Maillet est une grande dame haute comme trois pommes. Durant son séjour à Yellowknife, en compagnie de la chanteuse Jacqueline Lemay, c'est à peine si elle a pu toiser du regard les écoliers francophones ou francophiles auxquels elle a rendu visite. Peu importe. Elle n'était pas venue leur donner la leçon.

«On m'a accueillie comme si j'avais été une fille d'ici.» Dans la bouche de cette Acadienne et fière de l'être, la phrase fait figure de compliment. Rien ne lui est plus cher que le sentiment d'appartenance. À sa terre natale d'Acadie, elle est amarrée comme le phare qu'elle y a fait construire au milieu des années 70. À sa langue française, elle voue un culte qui n'a rien de la vénération: son écriture rabelaisienne s'est souvent érigée contre le français académique des dignitaires hexagonaux.

«Si je taquine la France, c'est parce que je sais qu'elle peut le prendre», avoue celle qui aura eu, au cours de son discours informel sur le français en l'an 2000, quelques mots plutôt durs à l'endroit de ses cousins d'Outre-Atlantique. «Il ne faudrait pas qu'on croit à Paris être les seuls à parler français. La langue française, c'est trois fois la France, c'est un trésor avec des perles qu'il ne faut pas jeter aux cochons sous prétexte qu'elles ne sont pas employées par tout le monde».

Remontée, Antonine ne l'est donc pas seulement quand elle grimpe sur une boîte à chaussures pour arriver à hauteur du micro (comme ce fut le cas au Curling Club de Yellowknife). Très jeune, elle refusait déjà de se laisser marcher sur les pieds. «Alors que je devais avoir une douzaine d'années, a-t-elle raconté, un de mes professeurs a un jour proposé le sujet de composition suivant: My own funeral. Le thème m'enchantait, mais pas la formulation. Pourquoi pas: mes propres funérailles? J'ai donc demandé dans quelle langue nous devions écrire, et on m'a répondu: «dans la langue de votre pays, l'anglais». J'ai protesté en disant que j'étais française catholique et que mon enterrement aurait lieu en français. Le professeur a insisté en me disant que, plus tard, pour gagner ma vie, il me faudrait parler anglais. Sûre de moi, j'ai dit que, plus tard, j'écrirai, que j'écrirai des livres, et que j'écrirai des livres en français!» Foi d'Acadienne!

Devant les élèves qu'elles a rencontrés lors de sa visite des écoles Allain Saint-Cyr, J.-H. Sissons, William MacDonald et autres, Antonine Maillet s'est pourtant bien gardée de jouer les revendicatrices. Inlassablement, elle a répondu avec le sourire aux questions posées, s'amusant de ce tutoiement adopté par les enfants pour lui adresser la parole. Même au nord du 60ème parallèle, où elle mettait les pieds pour la première fois de sa vie, elle n'a pas pu s'empêcher de se réjouir en rencontrant tel ou tel professeur acadien. Même chose quand elle apprend que ce blondinet, là, tassé sur sa chaise, est bien né, comme elle l'avait pensé, sur les rives de l'Océan Atlantique - «avec des yeux comme ça, pensez-donc, c'est évident!»

Des enfants aux parents, il n'y a qu'un pas, que l'auteur de La Sagouine a franchi sans le moindre probleme. Aux questions parfois osées des plus jeunes - «Quel âge as-tu?», «Parmi tes livres, quel est celui que tu préfères?», «Est-ce que la presse te cause des ennuis?» - ont succédé les demandes empruntées de dédicaces des plus vieux. Le tout sans que notre Prix Goncourt ne se départisse de son sourire.

Le succès, décidément, n'a pas gâté la gentillesse de celle qui, à 68 ans, tient à cacher son âge alors qu'elle le porte si bien. Cette multi-récipiendaire de prix littéraires est restée la fille de Bouctouche, même si elle demeure depuis plus de quinze ans à Montréal. Et sa vie demeure l'écriture.

Avant de venir dans le nord, Antonine Maillet venait d'achever sa toute nouvelle pièce, Le Tintammare. Une fois rentrée chez elle, elle avait prévu de s'attaquer à un gros morceau, la traduction du monument shakes-

Maillet
Suite en page 7



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

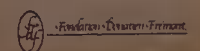
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Attractions Canada

Dans le cadre d'Attractions Canada, un programme de partenariat conçu pour vous aider à mieux connaître le Canada, **L'Aquilon** et **Le Chinook** de Calgary sont heureux de s'associer pour faire découvrir

à la carte

plusieurs activités et sites intéressants aux Canadiens et Canadiennes de tous les coins du pays.

Igloolik en fête

Stéphane Cloutier

Tauvigjuaq ! C'est la période de la grande noirceur ! Le soleil n'apparaît plus à l'horizon depuis environ un mois. Le gibier se fait très rare. La température moyenne oscille autour de -40 degrés Celsius. Nous sommes au solstice d'hiver à Igloolik.

Igloolik est une communauté située au 68,7 parallèle nord, au-delà du cercle arctique. On y retrouve environ 1300 personnes, dont plus de la moitié a 16 ans et moins. Ce village est reconnu comme étant le centre traditionnel et moderne de la culture inuit.

À l'inverse de l'austérité du climat hivernal de l'Arctique, les Iglulingmiut (habitants d'Igloolik) rayonnent de bonne humeur. Les jeux, la danse et le rire constituent un antidote recommandé en ces temps précaires du cycle annuel de la vie et de la lumière.

Les festivités de Noël débutent le 24 décembre où tous se rendent à l'église.

Le 25 décembre au matin, on se lève très tôt afin de développer les cadeaux. C'est l'excitation pour les enfants. On déjeune rapidement et on va chez les grands-parents afin de leur souhaiter joyeux noël : Masi kalimasi ! Mery Christmas ! Avant d'entamer le dîner, on se rend à l'église pour une célébration religieuse. Tout le monde retourne ensuite chez les grands-parents pour un festin de caribou et d'igunaq (viande vieillie de morse, un peu comme nos fromages bleus!) et pour y développer encore d'autres cadeaux.

L'après-midi est consacrée à la préparation du souper de noël. La maison y sera alors pleine à craquer. Il y a de la nourriture pour tout le monde ! On finit la soirée à la



salle communautaire où on y danse des "hukkiq", une caractéristique locale de danse carrée.

Noël ne finit pas pour autant le soir du 25. En effet, les célébrations dureront toute la semaine jusqu'au 1er janvier à la salle communautaire: jeux, festin et danse hukkiq.

L'aboutissement de cette longue semaine est le 1er janvier. D'abord, durant toute la journée du 31 décembre on joue des jeux à la salle communautaire. Pour l'occasion, on fait participer davantage les aînés.

Vers les 22h30, on arrête les jeux pour la messe. Tout le monde y est !

Après les coups de minuit, tout le monde sort de l'église. Cependant certains restent à l'intérieur en pleurant. Le nouvel an est également un moment difficile pour ceux qui ont perdu un être cher durant l'année. La pensée qu'on ne partegera pas la nouvelle année avec un proche décédé est douloureuse....

À notre sortie de l'église, coups de fusils et feux d'artifices nous attendent. La cloche de l'église sonne et la sirène d'alarme se fait entendre. On l'impression qu'il doit y avoir une catastrophe. C'est avec grand vacarme que les Iglulingmiut marquent la nouvelle année.

Quelques minutes pus tard, les moto-neiges descendent sur la baie glacée puis dans les rues du village dans une longue parade.

La nuit du nouvel an se terminera au petites heures du matin au centre communautaire. La salle est hyper comble. Tous dansent le hukkiq, même ceux qui ne savent pas comment.

La radio communautaire est toujours au poste. Les gens en profitent durant toute la soirée et la nuit pour souhaiter bonne année à leur proches et amis.

Voici un aperçu de ce que vous offre la région de Calgary...

Zoo de Calgary et Parc Heritage

Zoo de Calgary

Tout au long des sentiers couverts de neige, tous les résidents du zoo prennent forme grâce à plus de 500 000 lumières multicolores et guident les pas des visiteurs pendant leur ronde nocturne. Les arbres, ne voulant pas être en reste, se sont décorés de leurs plus beaux atours et paradent, pour le plus grand bonheur de tous les membres de la famille, le long de «Candy Cane Lane».

L'eau, transie par le froid, s'est laissé volontiers sculpter par des mains expertes et expose ses plus belles formes aux yeux des passants au «Ginger bread Square». Un feu permet aux visiteurs de se réchauffer tout en buvant un bon chocolat chaud, en grignotant une collation et en écoutant des chansons du temps des fêtes. Des milliards de flocons de neige se sont donnés la main pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de s'amuser au terrain de jeux hivernal «Snowzone». En route vers le Pôle Nord pour se faire photographier avec le père Noël, les visiteurs pourront participer à des programmes éducatifs au «Artic Circle». **Zoo de Calgary : 1-800-588-9993**

Parc Héritage

Vivez le temps des fêtes à l'ancienne durant «Les 12 jours de Noël» au Parc Heritage, les samedis et dimanches du 15 novembre au 21 décembre de 9h00 à 16h00.

Alors que les visiteurs se promènent dans le village enneigé, leurs yeux brillants éblouis par mille lumières, leurs oreilles rougies captivées par la musique de Noël, le chant des chorales, les cloches du



chariot et les voix des passagers, leurs cœurs réchauffés par l'atmosphère familiale et communautaire, les interprètes, habillés à la mode du temps, répètent les gestes quotidiens d'autrefois.

Pendant que les plus affamés se régalent d'un déjeuner de pionniers, de l'autre côté de la rue, d'autres se laissent entraîner par la musique, les chansons et les spectacles de Noël. À l'Église St-Martin, les voix se mêlent au crépitement du bois enflammé dans le ventre brûlant du poêle, et entonnent des cantiques de Noël accompagnées de l'orgue antique. Des mains d'enfants s'affairent à fabriquer des articles d'artisanat aux ateliers du Round house tandis que d'autres se tiennent fébrilement au chariot tiré par des chevaux sur la rue principale. Tous espèrent être surpris par un vieil homme aux cheveux blancs, la longue barbe frisée, vêtu de rouge.

Derrière l'école, certains s'amusent à retrouver leur chemin dans un labyrinthe pendant qu'au deuxième étage de l'hôtel, les plus nostalgiques s'intéressent à retrouver le passé en visionnant «C'était la veille de Noël», un film en noir et blanc de 1914. Après avoir observé des dames préparer des pâtisseries et décorer des arbres de Noël à la maison du ranch Burnside, plusieurs se laissent tenter et font l'achat d'articles d'artisanat, de pâtisseries fraîches et d'arbres de Noël.

C'est la tête et le coeur gravés d'images et de souvenirs que les visiteurs se préparent à quitter le monde merveilleux du passé et retourner avec nostalgie à la vie moderne qui les attend derrière les portes de bois du Parc Heritage.

D'un océan à l'autre, le Canada regorge d'attractions de toutes sortes. Pour les découvrir, visitez notre site Web :

http://attractions.infocan.gc.ca

GAGNEZ AVEC ATTRACTIONS CANADA!

• L'UNE DES 5 PAIRES DE BILLETS D'AVION POUR UNE DESTINATION CANADIENNE DE VOTRE CHOIX*, GRACIEUSETÉ D'AIR CANADA*
(Valeur approximative : 1 200 $/paire)

• DES ARTICLES VESTIMENTAIRES ATTRACTIONS CANADA D'UNE VALEUR TOTALE DE 25 000 $**
(Chaque article ayant une valeur de 10 $ à 50 $)

Pour participer, répondez aux questions suivantes :

Question : Quelle est votre attraction canadienne préférée (musée, festival, lieu historique national, parc national, événement, etc.)?

____

Question d'habileté mathématique : (40 + 32) ÷ 6 - 8 = ________

Remplissez le bulletin de participation et postez-le à : L'Aquilon, concours «Attractions Canada», C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9. Date limite de réception des bulletins de participation : 5 janvier ou deux semaines après la fin du conflit postal s'il y a lieu, selon la dernières de ces deux possibilités.

Nom ______ Âge ______
Adresse ______
Ville ______
Province ______ Code postal ______
Tél. (domicile) ______ Tél. (travail) ______

Ouvert aux résidents du Canada, âgés de 18 ans ou plus. Aucun achat requis. Fac-similés à la main du bulletin de participation acceptés. *Certaines restrictions s'appliquent. ** Pour connaître la répartition des articles vestimentaires entre les journaux partenaires, et leur description, consultez les règlements complets du concours Attractions Canada, disponibles à L'Aquilon.

AIR CANADA 







Appels d'offres - Offres d'emplois - Avis publics



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Phase II des rénovations du centre pour jeunes contrevenants Dene K'onia

– Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au Bureau des services régionaux, Palais de justice), téléphone : (867) 874-2631, ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5013, 44ᵉ rue, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au Bureau de la région du North Slave), téléphone : (867) 873-7662, avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 DÉCEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 1ᵉʳ décembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur la formule prévue à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Audrey Mabbitt Commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (867) 874-2631
Renseignements techniques :	David MacPherson, Agent de projet Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (867) 874-2189 ou Stephen Cumming Ferguson Simek Clark Engineers & Architects Téléphone : (867) 920-2882

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumissions le 8 décembre 1997, à 9 h, au 50, Woodland Drive (centre pour jeunes contrevenants Dene K'onia), Hay River, T.N.-O.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent préposé au soutien des systèmes informatiques

Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 704 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 705 $.
Réf. : 011-0534NS-0003 **Date limite :** le 19 décembre 1997

Agent de développement commercial

Ministère des Transports **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement inital est de 54 683 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0536NS-0003 **Date limite :** le 19 décembre 1997

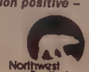
Faire parvenir les demandes d'emploi au : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Lahm Ridge Tower, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 Téléphone : (867) 920-3487; télécopieur : (867) 873-0283; adresse électronique : shupen@internorth.com

Agent de perception

Division de la comptabilité publique
Secrétariat du conseil de gestion financière **Yellowknife, T.N.-O.**
Le traitement intial est de 44 743 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf. : 011-0538 **Date limite :** le 19 décembre 1997

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5ᵉ étage, Édifice Laing, 5003-49ᵉ rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 Télécopieur : (867) 873-0110

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fabrication et livraison d'un pont à poutres d'acier

Fabrication et livraison d'un pont à poutres d'acier de 18 mètres de longueur, avec un tablier en bois – Km 731, route d'hiver du Mackenzie (route 1), T.N.-O. –

Les soumissiosn cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Minsitère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1ᵉʳ étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin) ou au surintendant, région du North et du South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, Bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage du B & R Rowe Centre) avant :

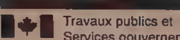
15 H, HEURE LOCALE, LE 18 DÉCEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 18 décembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :	Shelly Hodges Administratrice des contrats Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (867) 920-8978
Renseignements techniques :	Ranjit Tharmalingam Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (867) 873-7808



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT LOCATION DE LOCAUX DE BUREAU YELLOWKNIFE (T.N.-O.)

Projet 646709

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sollicite les déclarations d'intérêt de la part de bailleurs intéressés à louer à l'État environ 204 m² de surface utile d'espace de bureau et 15 m² de surface utile d'espace d'entreposage à Yellowknife (T.N.-O.).

Pour être considérés, les locaux doivent répondre aux critères suivants :

a) l'immeuble doit être dans le centre-ville de Yellowknife;
b) les locaux doivent être accessibles 24 heures sur 24;
c) l'immeuble doit être conforme aux règlements de Travail Canada et au Programme fédéral d'accessibilité aux personnes handicapées;
d) le bailleur doit consentir à entreprendre des travaux à ses frais pour que les locaux répondent aux normes et exigences de base de construction de l'État;
e) les locaux doivent être dans un immeuble de bonne qualité et être disponibles suffisamment à l'avance, sans frais pour l'État, pour être prêts à être occupés au plus tard le 1er avril 1998, pour une période minimale de trois (3) ans, avec option de renouvellement pour deux (2) autres périodes d'un (1) an.

Les personnes intéressées doivent répondre par écrit, en donnant tous les renseignements pertinents concernant les surfaces offertes, de même qu'un croquis simple montrant la configuration et les dimensions en m² des locaux. Pour être considérés, les déclarations d'intérêt doivent être reçues à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 18 décembre 1997.

Ne soumettez aucun prix

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Services immobiliers - location à bail
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

À l'attention de :	Mel Geres
Téléphone :	(403) 497-3704
Télécopieur :	(403) 497-3675

Canada

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Imperial Oil Resources Limited
Site:	Discovery Ridge D-4 Latitude: 65°30'N. Longitude: 126°45'O.
Objet:	Puits d'exploration

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 30 décembre 1997.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Acho Dene Koe
Site:	Rivière Liard à Fort Liard Latitude: 60°15'N. Longitude: 123°27' O.
Objet:	Débarquement des barges.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 30 décembre 1997.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	GTNO, Min. des Transports
Site:	Différents endroits adjacents à la route d'hiver de la vallée de la Mackenzie entre le kilomètre 1023,4 [redacted] 982,3
Objet:	Arrosage de la route d'hiver

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772 avant le 30 décembre 1997.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fabrication, livraison et érection d'une passerelle

Pont en arc, en acier, de 30,4 mètres de longueur par 1,5 mètre de largeur, avec un tablier en bois – Km 50, Ingraham Trail, chutes de la rivière Cameron, Hidden Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1ᵉʳ étage de l'édifice Highways, 4510, av. Franklin), ou au surintendant, région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, Capital Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2ᵉ étage du Centre B & R Rowe) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 DÉCEMBRE 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 8 décembre 1997.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :	Shelly Hodges Administratrice des contrats Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (867) 920-8978
Renseignements techniques :	Ranjit Tharmalingam Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (867) 873-7808

Maillet

Suite de la quatre

pearien, Hamlet. Les deux œuvres seront d'ailleurs interprétées au Rideau Vert, «le plus vieux théâtre du Canada» dit-elle fièrement, à l'occasion de son cinquantenaire en 1998-99. Un conseil: si y en a qu'avont envie d'y voir, qu'ils réserviont leu billet point trop tard. Une pièce de la Antonine, asteur! Pensez-donc!

Antonine Maillet dans le texte

«Quand je suis arrivée à Yellowknife, j'étais tellement persuadée d'être en pays étranger que quand j'ai vu le drapeau canadien, je me suis dit: qu'est-ce qu'il fait ici celui-là?»

«Si les Acadiens ont la voix rauque, c'est parce qu'il ont trop respiré le sel de la mer.»

«Avant d'être écrivain, je suis une conteuse; dans mon pays, on dit une menteuse.»

«Vous, vous avez les caribous; nous, nous avons les souris.»

«Rabelais a utilisé 100 000 mots dans son oeuvre; Racine a écrit toute la sienne avec 5000 mots. Où sont passés les 95 000 autres?...En Acadie.»

«Me demander lequel de mes livres je préfère, c'est comme demander à une mère lequel de ses enfants elle préfère.»

«Quand j'ai remporté le prix Goncourt (en 1979 pour Pélagie-La-Charette, ndlr), c'était la première fois qu'il n'était pas décerné à un auteur français. Il y a des Québécois qui ne me l'ont toujours pas pardonné...»

«La longévité d'un écrivain est plus grande que celle d'un joueur de hockey.»

«Le talent, c'est d'en avoir encore à quarante ans.»

«C'est pas moi qui voulait être auteur, c'est l'auteur en moi qui voulait être.»

«J'ai l'âge où l'âge n'a plus d'âge à c't âge-là.»

Un peu bousculées par les annonces lucratives, les petites annonces vous reviendront sous peu !

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 12 numéro 44, 19 décembre 1997



Alain Bessette/L'Aquilon

Le président de l'AFCY, Michel Lefebvre, ainsi que Nathalie Turcotte, l'animatrice de la soirée, ont bien voulu donner l'exemple lors d'une danse makarena au Party de Noël de l'association le 13 décembre dernier.

Conférence des premiers ministres

Presqu'à l'unisson !

La rencontre des premiers ministres du Canada, le 12 décembre dernier, aura permis de dégager un consensus national sur plusieurs dossiers mais, dans quelques cas, le Québec a plutôt tenu à réaffirmer sa juridiction exclusive dans certains domaines.

Alain Bessette

Lors de la conférence du 12 décembre, tenue à Ottawa, les premiers ministres provinciaux et territoriaux ainsi que le premier ministre canadien se sont entendus pour développer de nouvelles approches qui permettraient de répondre aux défis de la société canadienne. Cependant, le gouvernement du Québec s'est abstenu de prendre des engagements conjoints avec le gouvernement fédéral dans cinq domaines qui relèvent de la juridiction des provinces : les politiques sociales, les allocations familiales, les programmes destinés à l'enfance et aux personnes handicapées, et les soins de santé.

En matière de politiques sociales, les premiers ministres se sont entendus pour négocier une entente cadre en matière de po-

Unisson
Suite en page 2

Bureaux bilingues du gouvernement

Ottawa confirme la baisse

Ottawa (APF): Les compressions budgétaires ont eu pour effet de réduire le nombre de bureaux fédéraux bilingues au pays, confirme le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé.

«On a essayé d'éliminer les bureaux où il y avait le moins de monde, et de consolider le service dans ceux qui étaient centraux» a indiqué le ministre à la suite de la comparution devant le Comité mixte des langues officielles.

Le service ne s'est pas détérioré pour autant à ses yeux, puisque le pourcentage de personnel bilingue a augmenté dans tous les autres bureaux bilingues: «On donne au moins un service équivalent à ce qu'on donnait avant».

Selon une étude préliminaire du Commissariat aux langues officielles, entre 15 et 20 pour cent des bureaux fédéraux bilingues ont été rayés de la carte à la suite des compressions budgétaires. Le ministre Massé parle plutôt d'une baisse de 4 pour cent.

Le 31 mars dernier, 28 pour cent des 12 752 bureaux fédéraux au Canada avaient l'obligation d'offrir des services bilingues au public. Un an plus tôt, ce pourcentage s'élevait à 32 pour cent.

Dans les faits le nombre de bureaux bilingues, qui s'élevait à environ 4 080, a diminué d'environ 12 pour cent pour s'établir à 3 570.

Bilinguisme des hauts fonctionnaires

Le Conseil du Trésor prépare une nouvelle offensive pour inciter les hauts fonctionnaires qui occupent des postes bilingues, dans les régions bilingues, à maîtriser les deux langues officielles.

Il y a dix ans, le gouvernement avait adopté une politique afin que tous les hauts fonctionnaires deviennent bilingues d'ici le 31 mars 1998. Au mois de mars dernier, seulement 60 pour cent d'entre eux respectaient les exigences linguistiques de leur poste.

«C'est assez lent comme progrès» reconnaît le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, qui convient qu'il s'agit d'un sérieux problème. Il explique que le gel des effectifs a empêché la venue de sang neuf au sein de la haute fonction publique. Il y a eu aussi la revue des programmes, qui a ralenti le mouvement habituel de va et vient des fonctionnaires entre les ministères. Et il y a l'ancien-

Bilinguisme
Suite en page 2



Date historique

Le 16 novembre dernier marquait une date historique pour les francophones du Nunavut. Lors d'une Assemblée générale annuelle, deux organisations se sont dissoutes pour faire place à l'Association des francophones du Nunavut.

Réjean Ouellet, président, Rachelle Lauzon, secrétaire-trésorière, ainsi que Suzanne Lefebvre, Jacques Fortier et Germain Saurette, administrateurs, forment le premier conseil d'administration de cette nouvelle association.

Sommaire

Le journal suspend sa production pour deux semaines.

Nous serons de retour le 9 janvier.



Alain Bessette

Exemption d'impôt

Une récente décision de la Cour fédérale, dans une cause avancée par le Chef Everett Kakfwi, a statué qu'il n'est pas nécessaire de percevoir des impôts sur le revenu pour ceux ayant le statut d'indien puisque ces argents sont destinés à être dépensés dans des territoires considérés comme des réserves.

La Nation dènèe a applaudi chaudement la décision du Chef Kakfwi de porter sa cause devant les tribunaux. Selon Bill Erasmus, Chef de la Nation dènèe, le gouvernement oblige les Dènès à payer des impôts alors qu'il est clair qu'ils ont un droit d'exemption en vertu des Traités 8 et 11.

«Nous sommes encouragés par ce jugement positif. Les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones indiquent clairement que les droits d'exemption d'impôt doivent être appliqués. Le Canada ne devrait pas en appeler de cette décision et devrait plutôt se préparer à négocier avec les Premières nations la façon d'appliquer ces droits d'exemption».

Le Chef national Bill Erasmus a ajouté que la Nation dènèe se prépare à recenser tous ceux et celles qui jouissent de ce privilège et aussi à entreprendre des discussions constructives avec le gouvernement du Canada.

Concours littéraire 1998

Le Conseil d'alphabétisation des TNO annonce le lancement de l'édition 1998 de son concours littéraire. Les soumissions peuvent être soumises à l'intérieur de quatre catégories : poésie, fiction, non-fiction et légende. Des soumissions dans toutes les langues officielles des TNO sont acceptées et même encouragées par le Conseil.

La catégorie des légendes est une nouveauté pour l'édition 1998 de ce concours littéraire. «Nous espérons que les gens vont écrire une légende ou une histoire qu'ils connaissent, ou qui a été contée par une personne de la famille ou de la communauté», a précisé Carla Bullinger, directrice-générale du Conseil. «Les légendes peuvent être écrites dans n'importe quelle langue officielle des TNO et nous espérons vraiment que les gens vont profiter de l'occasion pour écrire dans leur propre langue».

Chaque année, les meilleures œuvres sont publiées dans un recueil intitulé *Northern Writes*. Pour la première fois cette année, le *Northern Writes 5* contenait des œuvres en langues autochtones. En raison de la rareté des écrits en langues autochtones, ce recueil prend une importance grandissante pour les institutions d'enseignement.

Des milliers d'œuvres ont été soumises depuis les premières années de ce concours littéraire et, selon Mme Bullinger, cela indique l'énorme talent qui se retrouve dans le Nord.

Les résidents des TNO ont jusqu'au 31 janvier 1998 (le cachet de la poste en faisant foi) pour faire parvenir leurs œuvres au Conseil de l'alphabétisation des TNO. Les formulaire d'inscription sont disponibles dans les écoles, les centres d'apprentissage et les bibliothèques ou en contactant le Conseil d'alphabétisdation des TNO.

Unisson

Suite de la une

litiques sociales qui identifierait des principes fondamentaux applicables au Canada et qui élaborerait des mécanismes de coordination et de règlement de litiges entre les divers gouvernements.

Selon les engagements des premiers ministres, on peut s'attendre au lancement en juillet prochain d'un système national d'allocation familiale. Les gouvernements travailleront de concert afin de s'assurer que les différents programmes provinciaux et fédéraux soient complémentaires et efficaces. Par ailleurs, les premiers ministres se sont entendus pour accélérer les travaux dans l'élaboration d'un programme national pour l'enfance.

Les premiers ministres se sont aussi engagés à revoir d'ici avril 1998 les programmes d'aide à l'emploi pour les personnes handicapées de façon à établir un cadre d'action national.

En matière de santé, les premiers ministres ont exprimé le désir de sauvegarder le système de santé canadien en s'assurant notamment que des principes fondamentaux soient respectés et que les fonds soient investis efficacement à tous les niveaux.

Les premiers ministres ont convenu que l'emploi chez les jeunes est une priorité nationale requérant l'intervention de tous les paliers de gouvernement. De plus, faisant face à un taux de chômage de 16%, il est important que les gouvernements travaillent étroitement avec le secteur privé et les groupes communautaires. Les premiers ministres espèrent pouvoir élaborer une stratégie d'emploi pour les jeunes qui se dessinerait autour, notamment, de la formation. Ils désirent aussi amoindrir le fardeau financier qui afflige les étudiants.

Finalement, les premiers ministres ont discuté du protocole d'entente de Kyoto sur le changement climatique. Le Canada doit faire sa part face à ce phénomène mondial, ont convenu les premiers ministres. Avant de s'engager plus avant, ils veulent que soient étudiés les impacts, les coûts et les bénéfices des différentes options qui s'offrent au Canada.

Une autre conférence des premiers ministres est prévue dans les prochains six mois.

Bilinguisme

Suite de la une

neté: «Ceux qui étaient auparavant dans leur position sont protégés».

Ironiquement, le Conseil du Trésor ne prêche pas par l'exemple. Seulement 55 pour cent des hauts fonctionnaires qui occupent des postes bilingues sont effectivement capables de converser couramment dans les deux langues officielles.

«Effectivement, on est pas un modèle» concède le secrétaire adjoint aux langues officielles au Conseil du Trésor, M. Gaston Guénette. Pour tempérer un peu l'effet de cette surprenante nouvelle, M. Guénette explique qu'il y a un important roulement de personnel au sein du Conseil du Trésor.

Entrevue avec Lazarus Arreak

L'Association Inuit Qikiqtaani travaille ferme à redorer son blason

Louis Mc Comber

Depuis un peu plus d'un an, Lazarus Arreak occupe le poste de président du Conseil d'administration de l'Association Inuit Qikiqtaani (AIQ), la plus importante association inuit du Nunavut. Son travail commence à porter fruit. Dans ce court laps de temps, l'association a changé de nom (de l'Association Inuit de Baffin), elle a emménagé dans de nouveaux locaux, s'est votée un code d'éthique rigoureux et a aussi réussi à mettre de l'ordre dans ses finances. Lazarus Arreak croit que son organisation a sérieusement amélioré son image dans les médias locaux mais surtout, elle a redonné confiance à ses membres.

À l'automne 1996, quand Lazarus Arreak remporta l'élection à la présidence de l'AIQ, des problèmes disciplinaires sérieux entravaient la bonne marche de l'organisation en plus d'ébranler publiquement sa crédibilité. L'assemblée générale avait alors adopté un code d'éthique pour rendre les représentants élus plus responsables de leur conduite. Ainsi, un membre du conseil a été démis de ses fonctions en mai dernier, après avoir manqué une réunion importante à Saniqilluaq pour cause d'ébriété.

À la même assemblée générale régulière d'octobre 1996, une autre douche froide allait s'abattre sur les gestionnaires de l'organisation. La firme comptable MacKay Landau qui avait le mandat de la vérification des états financiers de l'organisation, refusa de se compromettre dans une telle opération étant donné les lacunes flagrantes du système comptable.

«Le plus gros changement qu'on a réussi à faire, ça a été de mettre de l'ordre dans les livres comptables. À ma première assemblée générale annuelle comme président, notre bilan portait la signature des vérificateurs» a indiqué Lazarus Arreak.

Des changements importants se sont donc produits à l'AIQ. «On faisait face à une combinaison de problèmes à partir du Conseil d'administration jusqu'au personnel ! Les gens semblent plus satisfaits du travail de l'AIQ qu'auparavant» a expliqué M. Arreak.

Pour compléter un tableau plus positif de son organisation, Lazarus Arreak rappelle que la corporation Qikiqtaaluk, qui agit comme bras corporatif de l'AIQ, a été la seule corporation de développement économique des trois régions du Nunavut à montrer des profits pour son dernier exercice financier 1995-96.

Le mandat de l'AIQ consiste principalement à faire respecter l'Entente de revendication territoriale des Inuit du Nunavut sur leur partie de territoire. Par exemple, le gouvernement fédéral devra en venir à une entente définitive avec l'AIQ pour aller de l'avant avec la création de trois parcs nationaux (Auyuittuq, Nord-Baffin et Ellesmere) sur les Îles de Baffin et d'Ellesmere.

Autre champ d'intervention important, c'est de participer aux consultations concernant la formation du prochain gouvernement du Nunavut, puisque Nunavut Tuungavik Inc, qui regroupe les trois associations Inuit régionales, préside aux décisions sur cette question de concert avec le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral.

La place des francophones au Nunavut

En mars prochain, la Commission d'Établissement du Nunavut tiendra une consultation sur les politiques linguistiques devant être adopté par le prochain gouvernement. Il ne fait aucun doute que la priorité sera sur la place qu'occupera l'Inuktitut dans le nouveau territoire. Actuellement, c'est l'anglais qui remplit la fonction de langue de travail et, curieusement, de langue première dans le système d'éducation. C'est aussi durant cette consultation qu'on se posera la question : Quelle sera la place du français au Nunavut ?

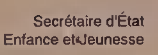
«C'est à Iqaluit qu'on retrouve la plus grosse concentration de francophones au Nunavut. On sait comment ils se sont intégrés à la population d'Iqaluit. Ils organisent des danses, ils permettent à des groupes de louer leur salle, etc. Les francophones sont une composante essentielle d'Iqaluit. Ce sont maintenant des partenaires qui contribuent à l'essor du Nunavut. Comme le français est une des deux langues officielles du Canada, on peut s'attendre à ce qu'il le soit aussi au Nunavut», a précisé M. Arreak.

Le président de l'AIQ va même jusqu'à insister sur l'apprentissage du français pour les jeunes Inuit. Ayant oeuvrer au sein de la fonction publique fédérale à titre de gérant régional, il s'est rendu compte que le français y était un facteur important d'avancement.

«Beaucoup d'Inuit deviennent de plus en plus ambitieux et ils savent que pour devenir sous-ministre à Ottawa, ils auront à apprendre, à parler et à écrire le français. Si on regarde de l'autre côté de la Baie de Baffin, au Groenland, les Inuit sont en contact avec une puissance étrangère, le Danemark, depuis beaucoup plus longtemps. On y trouve des Inuit qui maîtrise cinq ou six langues ! Je pense que la même chose va se produire au Nunavut. Si on regarde du côté du Nunavik, plusieurs de nos amis inuit sont trilingues! En fait pour certains, leur français est meilleur que leur anglais ! Je pense que de plus en plus on va voir de jeunes Inuit ambitieux qui vont dire : Je veux parler français !»

Lazarrus Arreak verrait donc d'un bon œil l'ouverture à Iqaluit de classes d'immersion comme ça se produit dans le reste du Canada. Parce que, selon lui, dans la création du Nunavut, les Inuit doivent se faire une meilleure idée du reste du pays et de son fonctionnement.

«Apprendre le français, c'est un apprentissage de plus! Je n'y vois que des avantages. De plus en plus de gens se rendent compte de ce qui se passe au Canada. Si on regarde vers le futur, il y a plein de choses qu'on doit apprendre. Il m'arrive de penser que le Nunavut sera une réalisation dont tous les Canadiens pourront être fiers !» a conclu M. Arreak.





Secretary of State
Children and Youth

Ottawa, Canada K1A 0J9

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT VŒUX DU TEMPS DES FÊTES 1997



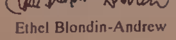
Le temps des Fêtes approche et il n'y a pas de meilleur moment pour faire chacun un bilan de ce que nous avons réalisé durant l'année qui s'achève et porter notre regard sur la nouvelle année en pensant à tout ce que nous pouvons accomplir.

À titre de secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), je suis très fière des progrès réalisés pour fournir, à nos enfants et à nos jeunes, les ressources, le soutien et les encouragements dont ils ont besoin pour s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire.

Je désire remercier les nombreux dirigeants locaux et tous ceux qui travaillent auprès des jeunes pour leur contribution à la mise en oeuvre de programmes innovateurs à l'intention des jeunes Autochtones, que ce soit dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, des Initiatives stratégiques autochtones, du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones ou des Accords bilatéraux régionaux. Nous pouvons tous être fiers du fait que nos efforts collectifs contribuent non seulement à doter le Canada de la main-d'oeuvre du XXI[e] siècle, mais aussi à donner à nos jeunes l'occasion de réaliser qu'ils peuvent forger eux-mêmes leur destinée tout en apportant une contribution précieuse à la vie de leur communauté et à l'avenir.

Je poursuivrai avec grand plaisir le travail entrepris avec tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et les organismes bénévoles pour procurer à nos plus jeunes citoyens les outils et les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de très joyeuses Fêtes et une excellente nouvelle année.



Ethel Blondin-Andrew

EDITORIAL

Joyeux Noël et Bonne Année!

Voilà venu le temps où il est de bon ton de s'échanger nos meilleurs vœux. L'Aquilon profite donc de ces quelques paragraphes pour exprimer à ses lecteurs et lectrices ses meilleurs souhaits du temps des Fêtes mais aussi pour vous inviter à la prudence.

En cette période, les sorties entre amis et les visites de la famille sont souvent l'occasion de prendre un petit verre de plus que de coutume. Si tel est votre fardeau, une chose est sure, évitez de conduire un véhicule, que ce soit une automobile ou une motoneige. Si vous sortez en groupe, prenez soin de désigner une personne qui restera sobre et conduira la voiture. Si tous veulent participer aux libations, il est encore plus simple de prendre le taxi.

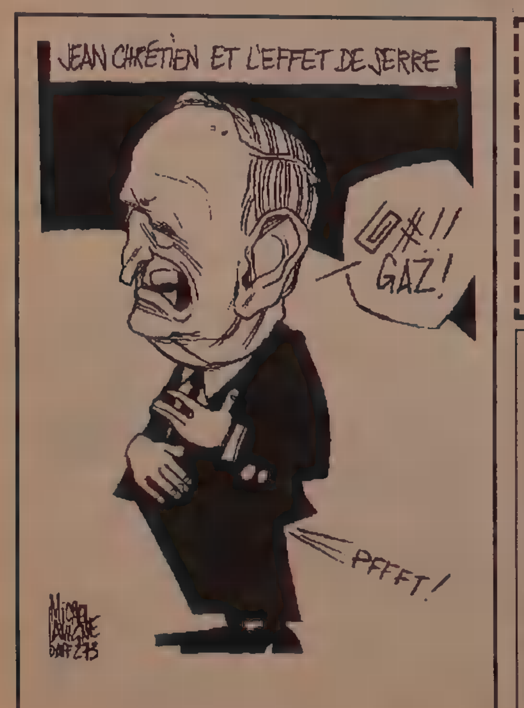
Amusez-vous bien et revenez nous lire en 1998 !

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Lors du Party de Noël de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, le 13 décembre dernier, au restaurant Giogio's, Christiane Lacasse-Clark et Dianna Hooper ont dansé, une fois les chats partis.



l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

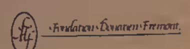
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Denis Guérin
Collaborateurs : Stéphane Cloutier, Louis Mc Comber et Damienne Gallion
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Rétrospective de l'année 1997

Denis Guérin
et Alain Bessette

Politique territoriale

Le 18 novembre dernier, le compte à rebours de la division des Territoires du Nord-Ouest affichait Jour-J : -500. Tout naturellement, l'année écoulée aura été l'occasion d'avancées dans le processus constitutionnel. 1997 a pourtant débuté sur d'importantes divergences de vues entre le gouvernement des TNO et la Commission d'établissement du Nunavut (CEN).

Sujet de la discorde: la proposition de la CEN sur la représentation égale des sexes à l'Assemblée législative du futur territoire. Lors du Sommet des leaders politiques du Nunavut à Cambridge Bay les 15 et 16 février, le GTNO rejettait cette idée, pourtant soutenue par Ottawa, et annonçait unilatéralement la tenue d'un référendum. Celui-ci aura bien lieu, le 26 mai, et se solde par une assez nette victoire du NON. 57% des votants se prononcent contre la parité, le scrutin étant marqué par une forte abstention (60%).

Le débat sur les circonsriptions électorales du Nunavut pouvait alors avoir lieu. Début octobre, une commision spéciale remettait ses conclusions aux membres de l'Assemblée législative des TNO. Après des débats tumultueux, il est arrêté que le futur territoire comptera 17 députés. Avec 28 communautés éparpillées sur près de 2 millions de kilomètres carrés, la géographie fut à l'origine de quelques inégalités. Exemple: Sanikiluaq et ses 500 habitants, dans la baie d'Hudson, aura son député, alors qu'Iqaluit n'en comptera qu'un de plus malgré ses plus de 4000 âmes.

Côté ouest, les avancées sont moins visibles. En mai, les membres du groupe de travail sur la constitution décidaient de reporter à plus tard la possibilité d'un référendum sur la question. En novembre, ils se fixaient un calendrier: une conférence constitutionnelle est prévue pour le printemps 1998, les résidents de l'Arctique de l'Ouest étant quant à eux appeler à se prononcer sur les changements lors d'une deuxième ronde de consultation prévue au début de 1998.

L'été aura apporté de bonnes et de mauvaises nouvelles aux employés du GTNO. Tout d'abord, au début juillet, le GTNO annonce son intention de fermer le bureau des langues, service en charge de la traduction et de l'interprétation. Toute la section autochtone du bureau tombe sous le couperet. De son côté, la section française du bureau des langues poursuit ses travaux. Puis en août, les employées du gouvernement territorial reçoivent une bonne nouvelle. La Cour suprême du Canada rejette le 28 août la demande d'appel logée par le GTNO dans la question de l'équité salariale. Cela vient confirmer la juridiction de la Commission candienne des droits de la personne qui avait noté d'importantes lacunes dans les pratiques salariales du gouvernement.

Personne n'a jamais remis en question l'excellence des services médicaux offerts dans le Baffin et le Keewatin depuis trente ans. Pourtant, les deux conseils régionaux ont entrepris en cours d'année de changer abruptement de fournisseurs. On parle de conflits d'intérêt et de mauvaise gestion pour réclamer une enquête publique sur la question. Un rapport interne du ministère de la Santé et des Services sociaux vient absoudre les deux conseils tout en leur reprochant de ne pas avoir suffisamment informé la population.

Francophonie territoriale

Il n'y a pas que les gouvernements qui s'organisent en vue de la division des territoires. Les organismes francophones aussi doivent repenser leur mode de fonctionnement. De plus, il aura fallu se pencher sur le partage des actifs de la Fédération Franco-TéNOise (FFT).

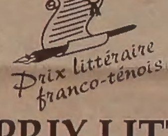
Dans les premiers mois de 1997, le Groupe de travail sur la partition tente d'identifier les futures structures des organismes francophones après la division. Dès le mois de mars, l'idée était de créer deux nouvelles associations de stature territoriale, l'une pour représenter les francophones du Nunavut et l'autre pour représenter les francophones de l'Ouest. Du côté du Nunavut, c'est cette structure qui a prévalu. Assemblée de fondation en juin, dépôt d'une demande d'enregistrement plus tard, puis première assemblée générale de l'AFN en novembre viennent confirmer la structure retenue par les francophones d'Iqaluit.

Par contre, dans l'Ouest, cette solution sera finalement rejettée en fin d'année. Les représentants francophones de l'Ouest ont décidé, le 25 novembre, de retenir la formule actuelle d'une fédération territoriale regroupant les diverses associations locales.

Cette indécision des organismes de l'Ouest aura eu des conséquences lors de l'Assemblée générale annuelle de la FFT. Alors que les représentants d'Iqaluit voulaient immédiatement établir une parité Est-Ouest au sein de la FFT, les organismes de l'Ouest ont préféré garder le statut-quo.

Après des années dans l'air, l'idée pour la francophonie ténoise de devenir propriétaire de son propre immeuble se con-

Rétrospective
Suite en page 7



LA FONDATION FRANCO-TÉNOISE

est heureuse de lancer aujourd'hui 6 décembre 1997
l'édition 1997-1998 du

PRIX LITTÉRAIRE FRANCO-TÉNOIS

Critères de participation :

- habiter les T.N.-O. - respecter l'échéancier
- écrire en français - présenter un texte dactylographié
- consentir, le cas échéant, à dévoiler son identité à titre de lauréat
- compléter la fiche d'inscription (disponible dans les écoles et au bureau des associations).

Thème 1997-1998

Une journée sans fin

Catégories de participants, genres d'œuvres, répartition des prix

Tranches d'âge	Genres d'œuvre	Prix
06-07	Tous genres	1
08-09	Tous genres	1
10-11	Tous genres	1
12-13	Tous genres	1
14-15	Tous genres	1
16-18	Tous genres	1
19 et +	- poésie	1
	- nouvelle	1
	- conte	1
	- essai	1
	- récit	1
Tout âge	Tous genres	Prix de l'originalité

Facteurs d'évaluation

- qualité générale de la langue; - originalité;
- respect de la thématique; - valeur littéraire.

Calendrier

- 15 février 1998	dépôt des œuvres
- Février-mars 1998	évaluation des œuvres par le jury
- 14 mars 1998	proclamation des lauréats et attribution des prix
- Avril 1998	publication dans *L'Aquilon* des œuvres primées

Fondation franco-ténoise,
Casier postal 1325, Yellowknife NT, X1A 2N9
Téléphone : 867-920-2919 Télécopieur : 867-873-2158
Courrier électronique : fft@franco-nord.com

Appels d'offres
Offres d'emplois
Avis publics

Collège Mathieu de Gravelbourg
une corporation laïque gérant

- une école secondaire privée, française et catholique de la 8e à la 12e année, avec pensionnat pour filles et garçons.
- le service fransaskois d'éducation des adultes - SFEA
- le centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques - LE LIEN

recherche un directeur général ou une directrice générale

Exigences:
- un minimum d'une année d'études au niveau de la maîtrise en éducation.
- une expérience de gestion financière et de marketing.
- une expérience en gestion de personnel.
- une connaissance des francophones en milieu minoritaire.
- un vécu des valeurs inhérentes à la mission française et catholique de l'institution.

Vos forces:
- une capacité de gestion.
- une connaissance approfondie du milieu éducatif.
- une bonne expérience de gestion de projets éducatifs.
- d'excellentes aptitudes de communication orale et écrite en français et en anglais.
- une sensibilité aux besoins des jeunes.
- une facilité à maintenir de bonnes relations dans une équipe de travail.
- un esprit de synthèse et une capacité de saisir rapidement les enjeux de dossiers complexes.
- un dynamisme et un leadership au niveau de l'utilisation des nouvelles technologies en éducation.

Entrée en fonction:
Au plus tard le 1er août 1998.

Conditions salariales et avantages sociaux: à être négociés

Les personnes intéressées possédant les compétences requises sont priées de nous soumettre une demande d'ici le 15 février 1998 incluant un curriculum vitae et les coordonnées de trois références à:
Madame Irène Chabot,
Présidente du comité de sélection
Collège Mathieu
Sac 20, Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0
Téléphone: (306) 648-3491
Télécopieur: (306) 648-2604



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. James Antoine, ministre

Rénovations de la P.W.K. High School

La structure actuelle mesure environ 5 395 m² et doit subir d'importantes rénovations. Les travaux incluent la démolition et la construction d'éléments en architecture, structure, mécanique du bâtiment et électricté. La construction débute en avril 1998 et durera environ deux ans.
– Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Regional), téléphone : (867) 872-7273, télécopieur : (867) 872-2171; ou au commis aux contrats, Division de la gestion de projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au Bureau régional des Services, palais de Justice), téléphone : (867) 874-2631, télécopieur : (867) 874-3274; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional du North Slave, 5013, 44e Rue), téléphone : (867) 873-7662, télécopieur : (867) 873-0218, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 FÉVRIER 1998

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 14 janvier 1998.

Un montant non remboursable de 50 $ est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiqué dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (867) 872-7273

Renseignements techniques : Bill Wyness
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (867) 872-7274
ou
Simon Taylor
Pin/Matthews Architects
Téléphone : (867) 920-2728

Avis aux entrepreneurs : Une rencontre aura lieu avant soumissions à la P.W.K. High School, à Fort Smith. L'heure de la rencontre n'est pas encore déterminée.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Paramount Resources Ltd.
Projet:	Paramount et al Liard F-36
Site:	Latitude 60° 10' Longitude 123° 15'
Objet:	Forer et compléter un puit de gaz naturel

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 669-2772, avant le 9 janvier 1998.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Analyste des politiques et de la planification

Affaires autochtones
Ministère de l'Exécutif **Yellowknife T. N.-O.**
Le traitement initial est de 59 039 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
N° de réf.: 011-0541-0003 **Date limite** : le 9 janvier 1998

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, 5e étage, Édifice Laing, 5003-49e rue, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867)873-0110.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



L'Aquilon (867) 873-6603

NORTHWEST TERRITORIES WATER BOARD

Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest

Avis d'audience publique

Conformément à la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, une audience publique est prévue concernant la demande de permis suivante.

Titulaire:	ROYAL OAK MINES INC.
Numéro:	N1L2-0043
Projet:	Giant Mine
Emplacement:	Yellowknife
Type de permis:	Type «A» (renouvellement)
Objet:	Utilisation des eaux et évacuation des eaux usées pour des activités de minage et de forage
Audience:	28 et 29 janvier 1998 dès 10 heures à l'hôtel Explorer, Salle Katimavik, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
Note:	Lors de l'audience, l'Office peut réviser toute disposition du présent permis.
Date limite pour avis d'intervention :	16 janvier 1998 à 16 heures. Si aucune intervention n'est enregistrée, l'Office peut annuler l'audience.

Les personnes intéressées peuvent consulter la demande au bureau de l'Office des eaux des T.N.-O.(adresse ci-dessous) ou en contactant l'adjointe administrative.

Office des eaux des T. N.-O.
Édifice Goga Cho, 2e étage
C.P. 1500,
Yellowknife, NT X1A 2R3.

Tél. (867) 669-2772 Téléc.(867) 669-2719.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef, Finances et administration

Société des alcools
Ministère des Finances **Hay River, T. N.-O.**

Relevant du directeur général de la Société des alcools, vous serez responsable du contrôle, de la planification, de l'élaboration, de la direction, de l'analyse et de la coordination des activités financières et des systèmes d'informatique de la Société des alcools et de la Commission des licences d'alcool.

Vous possédez des connaissances théoriques des principes et des pratiques comptables acquises grâce à votre titre comptable professionnel ainsi que de l'expérience en gestion financière en milieu automatisé des finances. Il vous faut également posséder de l'expérience de travail avec des systèmes comptables automatisés, des base de données et des applications micro-informatiques.

Avoir de l'expérience de travail avec la mise en mémoire multiple d'applications comptables informatisées est définitivement un atout.

Outre des qualités de dirigeant, vous possédez de solides capacités de communication et des compétences en gestion. Nous prendrons en considération les candidats qui possèdent une autre formation et d'autres expériences.

Le traitement initial est de 62 316 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 589 $.

N° de réf.: 011-0540-0003 **Date limite** : le 9 janvier 1998
Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0414.

Directeur, Trésor

Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**

Relevant du sous-ministre des Finances, vous veillerez à la gestion de la Division du trésor public, notamment l'impôt, la gestion de l'encaisse et la section des assurances et de la gestion des risques. En votre qualité de directeur, vous agirez également à titre de surintendant désigné des assurances pour les Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit d'un poste de direction comptant six employés à superviser directement et dix autres indirectement.

Vous possédez un titre comptable professionnel (C. A., C. G. A. ou C. M. A.) ou une maîtrise en administration des affaires. Outre une solide expérience en gestion du trésor ou de l'impôt et de l'expérience dans tous les champs de responsabilités, vous possédez une expérience en gestion de budget de programmes et en supervision de personnel. Vous avez un solide esprit d'analyse et d'excellentes capacités de communiquer autant à l'oral qu'à l'écrit.

Le traitement versé au titulaire de ce poste de haute direction dépendra de son expérience et de ses qualifications.

N° de réf.: 011-0525-0003 **Date limite** : le 9 janvier 1998
Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Directeur, Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0414.

Division de la politique budgétaire

Ministère des Finances **Yellowknife, T. N.-O.**
Conseiller principal en politique budgétaire **N° de réf.: 011-0518-0003**

À titre de conseiller principal, vous fournirez des conseils et des recommandations d'expert dans les domaines de relations financières intergouvernementales et budgétaires ainsi que de politiques économiques. Vous serez responsable de l'analyse et de la recherche en matière d'arrangements financiers avec le gouvernement fédéral, de prévisions quant aux recettes publiques et de contrôle des conditions économiques aux T. N.-O. en tenant compte de la situation financière du gouvernement.

Vous possédez une maîtrise en économie ou dans un domaine connexe et trois années d'expérience en analyse de politique gouvernementale, préférablement en arrangements financiers intergouvernementaux. Le traitement initial est de 59 039 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.

Analyste de la politique budgétaire **N° de réf.: 011-0482-0003**

Relevant du chef de la politique budgétaire et de l'analyse économique, vous fournirez des conseils et des recommandations dans des domaines de relations financières intergouvernementales et de politique économique. Vous participerez à l'analyse et à la recherche en matière d'arrangements financiers avec le gouvernement du Canada et de prévisions quant aux recettes publiques.

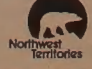
Vous possédez un diplôme en économie ou dans un domaine connexe avec quelques années d'expérience en analyse de politique gouvernementale. Le traitement initial est de 49 864 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.

La date limite pour présenter votre candidature à un ou l'autre des deux postes mentionnés ci-dessus est le 6 janvier 1998.

Les deux postes exigent de la part des titulaires un solide esprit d'analyse et d'excellentes capacités de communiquer autant à l'oral qu'à l'écrit.

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (867) 873-0414.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Rétrospective 1997

Suite de la page 5

crétise finalement en début d'année. La FFT finalise la transaction le 31 janvier et emménage le 2 février dans ce nouvel immeuble qui sera baptisé «Maison Leroux».

Côté éducation, l'annonce de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Allain St-Cyr à Yellowknife permet finalement aux parents de respirer plus à l'aise ... ainsi que les enfants. En effet, en avril, le conseil scolaire s'interrogeait sur la qualité de l'air dans ses classes logées dans des portatives. Heureusement, le 26 mai, le président du Conseil scolaire francophone, Jean-François Pitre, annonçait qu'une entente était intervenue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territoiral sur la construction du bâtiment.

À Iqaluit, un nouveau programme de francisation est mis sur pied en janvier. Le coordonnateur du programme, Éric Galien, organise tout afin de permettre aux enfants d'améliorer leur niveau de compréhension du français.

De leur côté, les parents de Hay River bénéficient depuis septembre d'un programme de maternelle et de pré-maternelle en français à raison d'une demie-journée quotidienne.

Verra-t-on un jour, à l'instar d'Iqaluit, une radio communautaire de langue française à Yellowknife ? C'est du moins le projet mis de l'avant par le comité radio de l'Association franco-culturelle de Yellowknife en janvier 1997. Après quelques mois, le projet prend de l'ampleur alors que les bénévoles envisage une radio pour couvrir les trois communautés francophones de l'Ouest.

Francophonie nationale

L'année 1997 aura bien commencé pour les Franco-Ontariens. Dès le début de l'année, le gouvernement Harris annonce sa restructuration des institutions scolaires de la province. Profitant de cette restructuration qui vient diminuer le nombre de conseils scolaires anglophones, le gouvernement en profite pour accorder la gestion scolaire au parents francophones. Désormais, 11 conseils scolaires francophones prendront charge de la gestion.

Cependant, c'est la saga Montfort aura été le grand événement de l'année concernant les francophones hors-Québec. Le 22 mars, plus de 10 000 Franco-Ontariens participaient à Ottawa au plus grand rassemblement jamais organisé pour défendre une institution francophone à l'extérieur du Québec. Un mois plus tôt, la commission de restructuration des soins de santé en Ontario avait annoncé la fermeture début 1998 de l'Hôpital Montfort, le seul établissement à desservir dans leur langue les plus de 200 000 francophones de la région de la capitale fédérale. Après des mois de lutte, SOS Montfort obtenait satisfaction le 13 août, lorsque la commission, dans son rapport final, revenait sur sa décision. Mais la victoire était amère: l'Hôpital Montfort était amputé de ses services de soins d'urgence et de médecine spécialisée, perdant ainsi plus des deux tiers de ses lits. Pour beaucoup, il ne s'agit plus que d'une coquille vide. À commencer par les membres du conseil d'administration de l'établissement, qui envisage d'aller devant les tribunaux pour obtenir satisfaction.

Les parents du Nouveau-Brunswick auront obtenu quant à eux une victoire presque totale. Après qu'une de leur manifestation eut été brutalement dispersée par l'escouade anti-émeute de la GRC au début de mois de mai, ils ont obtenu satisfaction, trois jours seulement avant que le tribunal ne se prononce sur leur sort: le gouvernement MacKenna revenait sur sa décision de fermer trois écoles acadiennes. Reste que cette victoire, là encore, ne fut pas complète, puisque la question de la gestion scolaire pour l'ensemble de la province reste en suspens.

Actualité générale

L'industrie du diamant, c'était un bon filon pour les députés des TNO. Durant tout l'année, les députés se sont penchés sur la question de l'industrie du diamant dans le Nord. Il a été beaucoup question de formation de la main d'œuvre et d'une industrie d'évaluation et de triage des diamants. Le GTNO et le secteur privé aimeraient bien accroître les retombées de cette industrie dans le Nord.

Jack Anawak quitte le 15 avril son poste de député libéral de Nunatsiaq pour devenir le Commissaire intérimaire du Nunavut.

Lors des élections fédérales du 2 juin, les libéraux sont reportés au pouvoir mais pas sans avoir perdu quelques plumes. Le parti réformiste forme dorénavant l'opposition officielle à Ottawa.

Le 13 juillet est décédé le syndicaliste Jim Evoy, président de la Fédération des travailleurs des TNO. Il a travaillé au sein d'organisations syndicales depuis son arrivée dans les TNO en 1983. Quelques jours auparavant, le 10 juillet, décédait Abe Okpik, une figure légendaire de la communauté inuite.

Téléphonie : lors des audiences du CRTC en novembre, il semble que la compagnie de téléphone Northwestel devra bientôt faire face à la concurrence dans les services d'appels interurbains.

users.internorth.com/˜aquilon

Un hebdomadaire francophone du Grand Nord canadien surfe pour vaincre les distances

Voici un texte publié le 24 novembre dernier dans le quotidien français Le Monde. Depuis cette parution, le nombre de visiteur du site web du journal a connu une hausse sensible.

L'AQUILON, «souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest», est un hebdomadaire d'actualité tirant à mille exemplaires. Une belle performance quand on sait que les Territoires du Nord-Ouest (TNO) comptent en tout mille quatre cent francophones. Seule difficulté : beaucoup de lecteurs reçoivent L'Aquilon avec près d'une semaine de retard, d'est en ouest les TNO s'étendent sur quatre milles kilomètres.... Or, ce problème sera peut-être un jour résolu grâce à Internet: déjà, quelques «communautés isolées» disposant d'une connection peuvent lire une sélection d'articles sur le site web de L'Aquilon le jour de sa parution à Yellowknife, la capitale.

Propriété de la Fédération franco-ténoise, réunissant des représentants des associations francophones actives dans les TNO, L'Aquilon survit grâce à des subventions. Or, celles-ci ont tendance à se réduire. Internet s'est donc d'abord imposé comme un moyen de réduire les coûts de communication puis il est devenu un nouveau mode de distribution, notamment vers les régions les plus reculées des TNO, mais aussi vers le Québec et même l'Europe, où quelques universitaires s'intéressent à la vie des francophones dans le Grand Nord.

Grâce à LAquilon en ligne, on découvre que les problèmes des Ténois ne sont pas si différents des nôtres : financement des campagnes électorales, réparfition des revenus de l'industrie minière, etc. Mais la grande affaire c'est la création, en avril 1999, du Nunavut, nouveau territoire autonome qui couvrira tout l'est et le centre des TNO actuels, régions peuplées en majorité d'Inuits, et qui sera doté de son propre gouvernement. L'Aquilon a toujours soutenu cette réforme. Alain Bessette, directeur de la rédaction, explique ce choix: «Si les revendications des inuit avaient nié les droits des francophones, nous aurions été enclins à les remettre en question. Mais cela n'a pas été le cas.»

Cette nouvelle donne territoriale aura aussi des répercussions sur la vie de la communauté francophone, qui va être divisée entre ceux de l'Est, inclus dans le Nunavut, et ceux de l'Ouest qui resteront «ténois». Conséquence: la Fédération franco-ténoise va elle aussi se scinder. Déjà, un nouveau magazine francophone en ligne consacré à l'actualité du Nunavut, Le Toit du monde, vient de voir le jour. Contrairement à L'Aquilon, il sera uniquement sur le Web (www. nunanet. com/mensuel). Un accord de coopération vient d'être signé entre les deux titres.

Christine Lamiable
Le Monde

Katimavik

Le Nord puissance dix

Alors qu'il ne leur reste plus que deux semaines à passer à Yellowknife, les membres du groupe Katimavik, âgés de 17 à 21 ans, tirent un premier bilan de leur séjour dans le Nord et de leur vie en commun.

Denis Guérin

Pour tous, c'était la première fois. La première fois qu'ils dépassaient le 60ème parallèle. La première fois qu'ils travaillaient aussi longtemps dans des organismes à but non lucratif. La première fois qu'ils partageaient leur demeure avec dix autres personnes, dont leur agente de projet, Marie-Laure Chavanon. Et forcément, toutes ces «premières» ne les ont pas laissés indifférents.

Même si chacun est ravi d'avoir vécu à Yellowknife, quelques regrets percent ici ou là. «Je deviens de plus en plus dépressive à cause de la noirceur», avoue ainsi Marie. D'autres, comme Celene, aurait «préféré venir durant l'été», pour connaître ces journées durant lesquelles le soleil ne se couche presque pas. Christian, lui, ne se réjouit pas de l'hiver clément et aurait «bien aimé connaître les gros froids». Des avis qui font dire à Manju qu' «à Yellowknife, les gens sont sans arrêt en train de parler du temps qu'il fait!». Stéphanie, enfin, tout en regardant les «attrapeurs de rêves» qu'elle a confectionnés avec ses camarades, regrette de ne pas avoir eu le temps de «connaître un peu plus la culture dènèe».

En revanche, il est une chose que tous s'accordent à juger extraodinaire: les aurores boréales. «C'est un phénomène vraiment incroyable», estime Jennifer. «Un soir, alors que nous étions dans des familles d'accueil pour quelques jours, on s'est tous appelés pour se se dire qu'il y en avait de sublimes», raconte Marie-Claude. Pas un qui n'oublie de mentionner son émerveillement, alors même que le temps nuageux, depuis leur arrivée en ville au début du mois d'octobre, ne leur aura pas laisser beaucoup l'occasion de s'extasier.

Il faut dire aussi qu'avec leurs obligations professionnelles, nos dix compagnons n'avaient pas vraiment le loisir de passer la nuit dehors à observer les aurores boréales... Sur leurs occupations respectives, les avis sont du reste assez partagés. Celene, par exemple, qui a travaillé au centre d'accueil des visiteurs, n'aura pas eu la chance de s'exercer durant les vraies saisons touristiques que sont l'hiver et l'été. Parce que les gens qui sont dans le besoin ne choisissent pas leur saison, Chris et Marie, qui ont passé leurs journées au sein de l'équipe de l'Armée du Salut, ont été confrontés à des expériences qu'ils n'oublieront pas.

«Je n'avais jamais vu la pauvreté d'aussi près», avoue le premier. «Voir qu'il y a des gens qui sont en difficulté et qui gardent le sourire, c'est important», ajoute sa camarade.

Quant à Vincent, il aura connu la frustration de travailler pour le Jeux de l'Arctique, tout en sachant qu'il ne serait pas là au mois de mars...

Reste que toutes ces expériences ne leur ont pas fait oublié les vissicitudes de la vie en commun. À deux, trois ou quatre par chambre, le mot promiscuité vient immanquablement à l'esprit. «On apprend à organiser sa propre vie privée, explique Ben. On s'habitue à l'idée que, dès qu'on est sorti de la salle de bain, quelqu'un va y entrer presqu'aussitôt». «Je respecte désormais beaucoup plus ma mère qui devait s'occuper de toute la famille», dit Celene qui, comme les autres et deux par deux, est en charge de la préparation des repas une fois toutes les cinq semaines. «Chez soi, quand on a faim, on va se servir dans les frigo, résume Vincent. Ici, il faut se dire qu'il y a dix autres personnes qui partagent la nourriture.»

Avec le temps, tout le monde a appris à se connaître. «Je commence vraiment à me sentir chez moi, affirme Jennifer. C'est vraiment comme une autre façon d'avoir une maison.» Un sentiment que Christian confirme par ces mots: «Au bout de deux semaines dans ma famille d'accueil, j'étais vraiment content de revenir chez nous et de retrouver les autres.»



Denis Guérin/L'Aquilon

Celene, Marie-Claude, Jennifer et Christian de Katimavik s'occupent à monter un arbre de Noël.

Commissaire aux langues officielles

Des compressions qui affectent

Ottawa (APF): Les compressions budgétaires empêchent le Commissariat aux langues officielles de vérifier si tous les ministères et organismes fédéraux se conforment à la Loi sur les langues officielles.

Depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, le budget du Commissariat a été réduit de 2,3 millions de dollars. Le nombre d'employés est passé de 169 en 1993-1994 à 126 cette année. Conséquence: le défenseur des droits des minorités doit maintenant faire des choix et est limité dans son action.

«Nous sommes obligés maintenant de nous demander si nous avons les ressources humaines pour faire le travail» a indiqué le Commissaire aux langues officielles lors de sa comparution devant le comité mixte sur les langues officielles.

Il est déjà entendu que le Commissariat n'est plus en mesure d'évaluer sur une base régulière la performance de toutes les institutions fédérales. Certains études pourraient être remises à plus tard, ou ne jamais voir le jour.

Plus grave encore, on envisage très sérieusement de ne pas évaluer la troisième génération des plans d'action que les ministères devront produire, en vue de se conformer à la Partie 7 de la Loi sur les langues officielles.

Les premiers plans d'action, qui étaient pour la plupart des purs chefs-d'oeuvre d'ignorance, avaient été scrutés à la loupe par le Commissariat. Plusieurs recommandations avaient ensuite été transmises aux ministères concernés, dans l'espoir d'éclairer les hauts fonctionnaires sur leurs nouvelles responsabilités.

Les contraintes budgétaires qui affligent le Commissariat n'ont cependant aucun impact quant au traitement des plaintes des citoyens.

Premiers pas



Alban et Gisèle Soucy sont heureux de vous présenter une addition à leur petite famille : Danielle Soucy tient dans ses bras sa petite soeur Dominique, enfants de Jean et Patty Soucy